Université de Reims Champagne-Ardenne

École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (555)

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Archéologie, Ethnologie, Préhistoire

par

Alejandro RAMOS BENITO

le 26 mai 2015

Nécropoles et peuplement dans le nord-est de la Gaule aux V^e^-VI^e^ siècles : espaces, pratiques funéraires et identités

Membres du jury :

M. Raymond BRULET. Professeur à l'Université Catholique de Louvain, rapporteur. Président du jury.

M. Patrick DEMOUY. Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, directeur de Thèse.

M. Ricardo GONZÁLEZ VILLAESCUSA. Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, co-directeur de Thèse.

M. Angel FUENTES DOMÍNGUEZ. Professeur à l'Université Autonome de Madrid, rapporteur.

M. Patrick PERIN. Professeur associé honoraire à l'Université de Paris 1/Panthéon-Sorbonne, examinateur.

À ma famille et mes aïeux

À Carmen, qui a su partager le sentier

Toda investigación es subjetiva y dependerá siempre de lo que en ella busquemos
(P. Grimal apud G. Ripoll).

Remerciements

Je voudrais, dans les lignes suivantes, exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont fait possible la réalisation de ce travail au cours de ces années de recherche :

D'abord, à la région Champagne-Ardenne, qui m'a offert l'opportunité et la riche expérience de réaliser une thèse doctorale à l'étranger, aussi bien qu'à l'Université de Reims et à D. Marcotte. Au CERHIC et de manière spéciale à P. Demouy, mon directeur de thèse, de son accueil chaleureux au sein du laboratoire et de son conseil, de même qu'à M.-H. Morel et Sarah Castillo, toujours dévouées. À mes anciens collègues du GEGENA : Claire, Laurent, Dominique, Olivier, Alain et Frédéric. À J.-J. Charpy, ancien conservateur en chef du musée municipal d'Épernay, pour son temps, ses renseignements et ses cours magistraux de photographie ; et à C. Pace pour son aide lors de l'étude des collections. À C. Poulain, chercheur consacré, des précieux renseignements et documentation apportés ; à A. Bataille-Melkon de la Société Archéologique Champenoise et à C. Thénault du Musée de Reims, qui m'ont toutes les deux ouvert les archives et collections patiemment.

Ma sincère gratitude au Musée de Châlons-en-Champagne et à N. Bernard, pour mettre à ma disposition les fonds en réserve et les archives. Des remerciements comparables sont adressés à C. Paillé du Musée de Bar-le-Duc et M. Mercier du Musée de Verdun. Ma reconnaissance sincère à C. Jorrand, conservateur en chef du Musée de Laon, pour son dévouement, de même qu'à J.-P. Jorrand pour ses précieux renseignements. Merci au Musée de Nancy et son directeur R. Dagorne ; au Musée de Charleville-Mézières et spécialement à son directeur D. Nicolas, qui m'a toujours accueilli aimablement et facilité des informations inédites. Je voudrais exprimer aussi ma gratitude aux équipes des différents services régionaux de l'archéologie, spécialement à D. Bayard et l'équipe du SRA d'Amiens, pour sa collaboration toujours redevable ; ainsi qu'aux membres du SRA de Metz, à J.-L. Sofisti et l'équipe des Archives Départementales des Ardennes, à G. Basset et A. Gelot du SRA de Châlons-en-Champagne. Merci à P. Périn et M. Kazanski de ses conseils en début de thèse, ainsi qu'à J.-P. Lémant pour m'avoir transmis une vision différente de l'archéologie mérovingienne.

Mes remerciements distingués à J. Guillaume pour son accueil chaleureux et son aide désintéressée, à X. Deru pour avoir rendu plus agréables mes cours de monitorat, sans oublier à A. Fuentes, pour son conseil toujours nécessaire. Je suis aussi redevable de D. Maté et A. Galmés, qui ont fait le nécessaire pour que les cartes de la thèse aient vu le jour. Je ne peux pas oublier à tous mes amis de Reims qui m'ont accompagné pendant quatre années d'enrichissante convivialité multiculturelle, spécialement à Philippe, mon copilote à la recherche des nécropoles. Finalement, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à mon autre et premier directeur de thèse, R. González Villaescusa, pour sa patience infinie et ses enseignements « hors et dans la thèse ». Je suis redevable de tous dans l'un ou un autre sens, même ceux que j'ai pu oublier, qu'ils soient vivement remerciés.

Les nécropoles constituent un élément essentiel dans l'étude des caractères définitoires du peuplement et des rituels de la mort dans les sociétés d'entre la fin du Bas-Empire et le début de l'époque mérovingienne (V^{e}-VI^{e} siècles). Dans le nord de la France, l'archéologie d'époque mérovingienne s'est développée rythmée par les découvertes effectuées depuis le XIX^{e} siècle, au même temps que les sociétés savantes, les musées et congrès scientifiques faisaient leur apparition. À travers l'étude des nécropoles ont peut tracer des lignes essentielles dans l'analyse du peuplement urbain et rural pendant l'Antiquité tardive dans le nord-est de la Gaule, toujours dans un cadre géopolitique pertinent sur la base des démarcations administratives anciennes. Leur étude permet aussi d'observer des changements éventuels opérés dans la dynamique des relations entre les vivants et les morts à partir de la topographie funéraire et son évolution. Ces rapports trouvent leur expression maximale dans les rituels funéraires, considérés comme l'ensemble des pratiques destinées à exprimer les croyances d'un groupe culturel déterminé. D'autre part, le phénomène de l'inhumation habillée et sa conséquence immédiate qui représente la présence du mobilier dans les sépultures, permet d'aborder les rapports socio-économiques des communautés à travers l'expression matérielle d'un ensemble de phénomènes tels la compétitivité, la solidarité ou l'assimilation culturelle. Un des aspects fondamentaux, issu de l'analyse du mobilier funéraire, regarde la caractérisation des éléments de parure d'influence exogène, une question qui renvoie au concept d'ethnicité à l'époque des Grandes Migrations et les possibilités de l'archéologie à l'heure de déterminer l'identité culturelle des inhumés.

Cemeteries and settlement between Oise and Meuse (5th-6th.): Spaces, Burial Practices and Identities.

Cemeteries are an essential element in the study of the defining characters of the settlement and death rituals in societies within the end of the Lower Empire and the beginning of the Merovingian period (fifth-sixth centuries). In northern France, Merovingian archaeology developed punctuated by discoveries made since the nineteenth century, at the same time as the learned societies, museums and scientific conferences were appearing. Through the study of cemeteries may have drawn the main lines in the analysis of urban and rural settlement during late antiquity in northeastern Gaul, always in a relevant geopolitical framework based on the old administrative boundaries. Their study also observes any changes of the dynamics of relationships between the living and the dead from the funeral topography and its evolution. These reports find their maximum expression in funeral rituals, considered all as practices to express the beliefs of a particular cultural group of people. On the other hand, the phenomenon of burial dressed and its immediate consequence is that the presence of the furniture in burials, can address the socio-economic relations of communities through the expression of a set of physical phenomena such competitiveness, solidarity and cultural assimilation. A fundamental

aspect from the analysis of the grave goods, looks characterization ornamental elements with exogenous influence, a question that refers to the concept of ethnicity in the Migration Period and the possibilities of archaeology to determine the cultural identity of buried people.

Discipline : Archéologie, Ethnologie, Préhistoire.

Mots-clés : nécropoles, peuplement, Gaule mérovingienne, pratiques funéraires, identités.

Keywords : cemeteries, settlement, Merovingian Gaul burial practices, identities.

Université de Reims Champagne-Ardenne – EA 2616 – CERHIC
Bâtiment 13 Recherche - 57 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER : HISTORIQUE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 27

1.1. Historique des recherches 27
1.1.1. La datation et interprétation des ensembles funéraires au cours des XIXe et XXe siècles : les débuts de l'archéologie mérovingienne en France et sa consolidation comme discipline scientifique 27
1.1.2. L'archéologie mérovingienne avant la Grande Guerre (1850-1914) 33
1.1.3. Les collections d'antiquités et la chasse à l'objet 40
1.1.4. L'époque d'Entre Guerres : A. Brisson et le groupe champenois (1918-1939) 54
1.1.5. Les études d'archéologie mérovingienne en Champagne-Ardenne et Meuse à partir de 1950 : la nouvelle école et l'Association d'Archéologie mérovingienne 61
1.2. Problématique de la recherche 66
1.2.1. Le peuplement 66
1.2.2. Les pratiques funéraires 67
1.2.3. Les identités 68
1.3. Méthodologie de la recherche 69
1.3.1. Objectifs 69
1.3.2. Critères d'étude 70
1.3.3. Les données : caractéristiques, utilisation et fonctionnalités 71
1.3.4. Elaboration des cartes de la thèse 71
1.3.5. Elaboration du corpus de nécropoles 72
1.3.6. Techniques et moyens de recherche 73
1.3.7. La chronologie d'étude 75

CHAPITRE DEUXIÈME : COORDONNÉS CHRONO-ESPATIALES 76

2.1. Le milieu physique 76
2.2. Le cadre historique 83

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE TROISIÈME : ESPACES DES VIVANTS 91

3.1. L'espace des vivants: considérations générales 91
3.1.1. L'étude du peuplement en Gaule du nord : antécédents et perspectives 91
3.1.2. Aperçu général des campagnes au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne 93
3.1.3. Typologie des habitats d'entre 400 et 600 dans les campagnes d'entre Oise et Meuse 94
A. Agglomérations rurales 94
B. Domaines fonciers 97
C. Fermes et proto-hameaux 100
3.1.4. Voies de communication 102
3.2. Le peuplement entre Oise et Meuse au début de l'époque mérovingienne (Ve-VIe siècles) à partir de l'étude des nécropoles : essai d'interprétation archéologique 105
3.2.1. Boucles de la Meuse autour de Givet et vallée de la Houille 105
3.2.2. Cours inférieur de la Meuse, la Vence et la Bar 107

3.2.3. Vallée de la Meuse inférieure autour de Mouzon et l'aire du confluent avec la Chiers 110
3.2.4. Vallée de l'Aisne moyenne et la Retourne 113
3.2.5. Le Rémois 116
3.2.6. Cours moyen de l'Aisne, la Meuse et l'Aire autour de la forêt d'Argonne 123
3.2.7. Vallée de la Meuse et la Chiers autour de Stenay et Carignan 126
3.2.8. Contreforts du Perthois et vallées de l'Ante et l'Auve 128
3.2.9. Vallée de la Marne moyenne autour de Châlons-en-Champagne 131
3.2.10. Le Porcien 135
3.2.11. Le Laonnois 140
3.2.12. Cours inférieur de la Vesle et aire du confluent avec l'Aisne 147
3.2.13. Le Tardenois 150
3.2.14. Cours supérieur de l'Ourcq 154
3.2.15. Vallée de la Marne moyenne autour de Château-Thierry 156
3.2.16. Cours de la Marne autour de Conflans et Pont-sur-Seine 158
3.2.17. Vallée de la Vaure, la Superbe et la Marne 158
3.2.18. Aire méridionale des Marais de Saint-Gond 161
3.2.19. Vallées de la Maurienne, la Somme-Soude, la Surmelin et marais de Saint-Gond 163
3.2.20. Vallée moyenne de l'Aube, l'Huîtrelle et la Semoine. 167
3.2.21. Cours supérieur de l'Aube autour de Bar-sur-Aube et Brienne-le-Château 170
3.2.22. Le Perthois 174
3.2.23. Aire du confluent de la Marne avec l'Ornain autour de Vitry-le-François et Ponthion 179
3.2.24. Vallée de l'Ornain et sources de la Saulx 181
3.2.25. Le Barrois 183
3.2.26. Vallée de la Meuse, l'Aire et la Cousances 188
3.3. Considérations sur le chapitre troisième 196
3.3.1. L'occupation du territoire 197
3.3.2. Remarques sur la "question franque" 201
3.3.3. L'évolution des habitats au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne: rupture ou continuité? 204

CHAPITRE QUATRIÈME : ESPACES DES MORTS 209

4.1. Le paysage funéraire en milieu urbain et rural lors du passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge entre Oise et Meuse: une approximation 209
4.2. Topographie funéraire des villes et campagnes 211
4.2.1. Les villes 211
4.2.1.1. Nécropoles intra muros 213
4.2.1.2. Nécropoles suburbaines 216
A. Reims 218
a) Pôle de Saint Rémi - Saint Nicaise 218
a.a) Saint Nicaise 219
a.b) Saint Martin, Saint Sixte & Sinice, Saint Timothée & Apollinaire 219
a.c) Saint Julien & Saint Rémi 221
b) Saint Maurice 222
c) Autres nécropoles 223
B. Châlons-en-Champagne 225
a) Saint Memmie 226
b) Saint Pierre aux Monts 226
c) Saint André 227
C. Laon 228
a) Saint Julien 228
b) Pôle de Saint Étienne 229

c) Autres nécropoles 229
D. Verdun 231
a) La Citadelle 231
b) Saint Maur 232
c) Saint Victor 232
d) Saint Saturnin 233
e) Saint Martin 233
f) Faubourg pavé 233
g) Porte Chaussée 234
h) Autres nécropoles 234
4.2.2. Les campagnes 236
4.2.2.1. Agglomérations rurales 236
A. Arcis-sur-Aube 237
B. Bar-le-Duc 238
C. Binson 239
D. Château-Porcien 241
E. Doulcon - Dun-sur-Meuse 242
F. Gourzon 244
G. Montcy-Saint-Pierre 245
H. Mouzon 247
I. Naix-aux-Forges 248
J. Perthes 251
K. Vervins 252
4.2.2.2. Domaines fonciers 255
A. Breny 255
B. Cerny-en-Laonnois 257
C. Épernay 259
4.2.2.3. Fermes et proto-hameaux 262
A. Chaumuzy 262
B. Camp de Mailly 263
C. Dieue-sur-Meuse 265
D. Goudelancourt-lès-Pierrepont 266
E. Marais de Saint Gond 267
F. Le Meix-Tiercelin 269
G. Saint-Dizier - Hoëricourt 270
4.3. Considérations sur le chapitre quatrième 273

CHAPITRE CINQUIÈME : LA NÉCROPOLE, ESPACE DE RÉPRÉSENTATION 275

5.1. Topographie des nécropoles : observations sur la localisation des espaces funéraires 275
5.1.1. Généralités 275
5.1.2 Gestion raisonnée du territoire 278
5.1.3. Géomorphologie des lieux d'inhumation 279
5.1.4. Sources & ablutions 281
5.1.5. Remarques sur la topographie des lieux d'inhumation 282
5.2. Réutilisation et réoccupation funéraire d'espaces 284
5.2.1. Réutilisation d'espaces d'habitat et cultuels d'époque gallo-romaine 284
5.2.2. Réoccupation de lieux d'inhumation du Bas-Empire 286
5.3. Organisation et gestion de l'espace funéraire collectif 287
5.3.1. Le phénomène des sépultures par rangées *(Reihengräberfelder)* 288
5.3.2. Espaces de circulation et délimitation des nécropoles 290
5.3.3. Quelques remarques sur la topographie interne des nécropoles 292

5.3.4. Sépultures d'enfant 299
5.3.5. Inhumations de cheval 302
5.3.6. Incinérations *(busti)* 306
5.4. Aménagement de la sépulture 307
5.4.1. Morphologie des fosses 307
A. Plan et dimensions des fosses 307
B. Profondeur des fosses 309
C. Remplissage des fosses 310
D. Dimorphisme des fosses 311
5.4.2. Eléments de repérage de la sépulture 312
A. Marqueurs en surface 312
a) Stèles 312
b) Cippes 314
c) Autres types de marqueurs en surface 315
5.5. Aménagement interne de la sépulture 316
5.5.1. Sépultures en pleine terre *(fossae)* 317
5.5.2. Caisson de bois cloué 318
5.5.3. Coffrage de bois assemblé ou non cloué 321
5.5.4. Caisson de pierres plates 321
5.5.5. Fossae à parois de pierre sèche 322
5.5.6. Fossae à enduits de plâtre 323
5.5.7. Fossae à couverture de planches de bois 323
5.5.8. Caisson de dalles *(Plattengräber)* 324
5.5.9. Sarcophages de pierre 324
5.5.10. Sarcophages de plâtre 326
5.5.11. Caisson de terre cuite (briques, *tegulae*) 328
5.5.12. Sépultures en tronc d'arbre *(Totenbaum)* 328
5.5.13. Sépultures en chambre *(Kammergräber)* 329
5.5.14. *Fossae* (avec ou sans coffrage) à couverture de dalles ou pierres plates 330
5.5.15. *Tumuli* 330
5.5.16. Sépultures en grotte 331
5.5.17 Aménagements particuliers des sépultures 332
5.6. Considérations sur le chapitre cinquième 335

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE SIXIÈME : LE RITUEL FUNÉRAIRE 341

6.1. La réprésentation du rituel funéraire 341
6.1.1. Le rituel funéraire au début de l'époque mérovingienne : approche conceptuelle et possibilités d'étude 341
6.1.2. Pratiques et usages funéraires : autour des funérailles 343
A. Pratiques précedant la mise en terre de la dépouille 343
a) Le deuil 344
b) Préparation du cadavre *(unctura)* 344
c) Exposition du corps 346
d) Transport de la dépouille 347
e) Déposition du corps dans la fosse 348
f) Phénomènes de combustion dans les sépultures 349
B. Pratiques lors de la mise en terre du corps 352
a) Position anatomique du corps dans la sépulture 352
b) Disposition d'objets faisant partie du mobilier funéraire : dépôt funéraire et armement 355
C. Pratiques après la mise en terre du corps 356

6.2	Orientation des sépultures	357
6.3.	Le mobilier funéraire: disposition et réprésentation dans la pratique de l'inhumation habillée	361
6.3.1	Armement	364
A.	Angons	365
B.	Épées	367
C.	Lances	368
D.	Fers de flèche	369
E.	Umbos (de bouclier)	372
F.	Haches	280
G.	Scramasaxes	373
H.	Éléments d'harnachement	374
I.	Éperons	375
6.3.2	Élements de costume	377
A.	Bourse	377
B.	Boucles et plaque-boucles de ceinture	378
6.3.3.	Parure	378
A.	Fibules	378
B.	Bagues	379
C.	Boucles d'oreille	380
D.	Fusaïoles ou grosses perles	380
E.	Bracelets	381
F.	Colliers	383
G.	Épingles	384
6.3.4.	Objets de toilette & outils orthopédiques	384
A.	Aiguilles à chas	385
B.	Peignes	385
C.	Pinces à épiler	385
D.	Rasoirs	385
E.	Bandages herniaires	386
6.3.5.	Objets prophylactiques et apotropaïques	386
6.3.6.	Outiles domestiques & agricoles	389
A.	Balance	389
B.	Couteaux	389
C.	Forces	390
D.	Fourches & fauchards	391
6.4.	Lé dépôt funéraire: disposition et réprésentation dans la pratique de l'inhumation habillée	393
6.4.1.	Dépôt de vaisselle	395
A.	Céramique	396
B.	Verre	396
C.	Vaisselle métallique	397
6.4.2.	Objets meubles	398
6.4.3.	Monnaies	400
6.4.4	Armement brisé	404
6.4.5.	Coquilles	406
6.4.6.	Fragments céramiques et silex autour du corps	407
6.4.7.	Offrandes animales	407
6.5.	Considérations sur le chapitre sixième	408

CHAPITRE SEPTIÈME : L'INTERPRÉTATION DU GESTE FUNÉRAIRE

7.1. La sépulture comme marqueur socio-économique et culturel : éléments d'analyse 411
7.1.1. Emplacement des sépultures 411
7.1.2. Morphologie de la sépulture 413
7.2. Le mobilier funéraire : éléments pour une analyse socio-économique 417
7.2.1. Réprésentativité du mobilier funéraire : quantité et qualité 417
7.2.2. Sépultures à armes, sépultures de guerre ? 422
7.2.3. Sépultures sans mobilier, un dilemme gênant 424
7.4. Considérations sur le chapitre septième 426

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE HUITIÈME : À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ : MOBILIER FUNÉRAIRE EXOGÈNE ENTRE OISE ET MEUSE DANS LE CONTEXTE DES GRANDES MIGRATIONS 431

8.1. Ethnicité, identité ethnique et identité culturelle: généralités 431
8.1.1. Le concept d'ethnicité ou l'éxaltation des rapports identitaires 431
8.1.2 L'identité ethnique comme construction moderne 434
8.1.3. Le concept d'identité culturelle 438
8.2. Archéologie funéraire et identité en Gaule du nord-est dans le contexte des Grandes Migrations (V^e – VI^e siècles) 439
8.2.1. Quelle identité, pour qui? 439
8.2.2. La valeur identitaire des contextes funéraires du début de la période mérovingienne 442
8.2.3. Marqueurs d'identité ethnique : paramètres d'analyse 445
A. Organisation et topographie de l'espace funéraire 445
B. Aménagements funéraires 446
C. Dépôts funéraires 448
D. Armement 449
E. Coutumes à caractère etnographique et traits physionomiques 451
F. Costume féminin 454
G. Pratiques funéraires spécifiques 456
H. Costume masculin 457
8.3. Les ensembles funéraires attribués à l'époque des Grandes Migrations entre Oise et Meuse 458
8.3.1. État de la question 458
8.3.2. La chronologie des ensembles funéraires attribués à l'époque des Grandes Migrations 461
A. Phase pontico-danubienne. Niveau I (2^nd moitié du IV^e - 1^ère moitié du V^e siècle) 461
B. Phase pontico-danubienne. Niveau II (2^nd moitié du V^e siècle – 1^er tiers VI^e siècle) 461
8.3.3. Les objets de type danubien provenant des ensembles funéraires d'entre Oise et Meuse 462
A. Niveau I (2^nd moitié du IV^e - 1^ère moitié du V^e siècle) 462
a) Reims (Marne) 462
b) Pouan-lès-Vallées (Aube) 463
B. Niveau II (2^nd moitié du V^e siècle – 1^e tiers VI^e siècle) 463
a) Aiguizy (Aisne) 463
b) Arcy-Sainte-Restitué (Aisne) 464
c) Armentières-sur-Ourcq (Aisne) 465
d) Breny (Aisne) 465

e)	Chassemy (Aisne)	466
f)	Cierges-Caranda (Aisne)	466
g)	Concevreux (Aisne)	467
h)	Cys-la-Commune (Aisne)	468
i)	Dugny-sur-Meuse (Meuse)	468
j)	Grand-Verly (Aisne)	469
k)	Joches-Coizard (Marne)	470
l)	Laon (Aisne)	470
m)	Lavoye (Aisne)	471
n)	Monceau-le-Neuf (Aisne)	472
o)	Pouan-lès-Vallées	472
p)	Suippes (Marne)	474
q)	Versigny (Aisne)	474
r)	Ville-en-Tardenois (Marne)	475
s)	Ville-sur-Cousances (Meuse	476
8.4	Les sépultures féminines à parure « exogène » d'entre Oise et Meuse	478
8.4.1.	Problématique	478
8.4.2.	Le rôle des femmes comme éléments de transmission culturelle : le costume féminin dans les sociétés barbares de l'Antiquité tardive	479
8.4.3.	Objets caractéristiques des parures d'influence pontico-danubienne	483
a)	Fibules ansées en tôle d'argent ou laiton *(Blechfibeln)*	483
b)	Fibules à arc et ressort distal *(Bügelringfibeln/Armbrustfibeln)*	484
c)	Fibules aquiliformes à corps à alvéoles	485
d)	Plaques-boucles rectangulaires à plaque avec cabochons	485
e)	Plaques-boucles rectangulaires à plaque à alvéoles	486
8.5.	Y a-t-il une identité ethnique dans les éléments de costume ?	486
8.6.	Considérations sur le chapitre huitième. Vers un paradigme multiculturel : le dépassement des apriorismes ethniques et de genre	492

ULTIMES CONSIDÉRATIONS 507

CINQUIÈME PARTIE : CORPUS RAISONNÉ DES NÉCROPOLES 511

1	Achery – Mayot (Aisne), lieudit indéterminé	517
2	Aguilcourt (Aisne), L'Homme Mort	518
3	Aulnois-sous-Laon (Aisne), Le Chemin des Romains	520
4	Chalandry (Aisne), Les Falises / Pierrecourt	522
5	Chavignon (Aisne), Mont des Tombes	525
6	Chivres-en-Laonnois (Aisne), lieudit indéterminé	526
7	Concevreux (Aisne), La Templière	528
8	Condé-sur-Suippe (Aisne), Village	531
9	Courbes / Anguilcourt-le-Sart (Aisne), lieudit indéterminé	533
10	Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), Les Fontaines	536
11	Laon (Aisne), Saint Julien	542
12	Laon (Aisne), École Normale	546
13	Landifay-et-Bertaignemont (Aisne), Vert Donjon	548
14	Lizy (Aisne), Les Vignes de la Montagne	550
15	Lucy-Ribemont (Aisne), Haies Jean Legros	554
16	Monceau-le-Neuf – et – Facoucy (Aisne), Ferme de Murcy	557
17	Sissonne – Jeoffrécourt (Aisne), La Terre aux Luziaux	561
18	Versigny (Aisne), Village	565
19	Vesles-et-Caumont (Aisne), Ferme de Caumont – La Bourgogne	568

20	Vorges (Aisne), La Croix Matras	569
21	Voyenne (Aisne), Le Tombois	574
22	Wimy (Aisne), La Justice	576
23	Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), Vaucelle	579
24	Chassemy (Aisne), Au Dessus de Prugny	583
25	Cys-la-Commune (Aisne), La Croix-de Cys	586
26	Armentières-sur-Ourcq (Aisne), Dessus le Clocher	588
27	Breny (Aisne), Le Martroy	590
28	Nanteuil-Notre-Dame (Aisne), Queue des Tombeaux	594
29	Aiguizy (Aisne), Le Calvaire	595
30	Bouvancourt (Aisne), Ferme de Luthernay	598
31	Cerseuil (Aisne), La Terrière	600
32	Cierges - Caranda (Aisne), L'Hommée	602
33	Fère-en-Tardenois (Aisne), Sablonnière	607
34	Fère-en-Tardenois (Aisne), La Justice	609
35	Chooz (Ardennes), Dessous la Montagne	613
36	Fromelennes (Ardennes), La Grotte Nichet	615
37	Vireux-Molhain (Ardennes), La Montagne des Vignes	617
38	Barbaise (Ardennes), Le Calvaire	621
39	Boulzicourt (Ardennes), Bétenval	624
40	Champigneul-sur-Vence (Ardennes), Le Tonneau	627
41	Charleville-Mézières (Ardennes), Hôpital de Manchester	629
42	Charleville-Mézières (Ardennes), Gué des Gendarmes	634
43	Charleville-Mézières (Ardennes), Place Carnot	635
44	Fagnon (Ardennes), Roux Sainte-Fosse	636
45	Hannogne-Saint Martin (Ardennes), L'Autel	638
46	Jandun (Ardennes), Mont Sinaï	639
47	Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), Rue Méon	641
48	Villers-Semeuse (Ardennes), La Cour Brûlée / La Saulsotte	642
49	Fléville (Ardennes), La Vicairie	645
50	Manre (Ardennes), Saint-Hilaire	646
51	Marcq (Ardennes), Pré Pilette	650
52	Chéhéry (Ardennes), Le Trémois	651
53	Létanne (Ardennes), Le Champ des Morts	654
54	Mouzon (Ardennes), Porte de Bourgogne / Bel-Air	655
55	Noyers-Pont-Maugis (Ardennes), Terre d'Argent	657
56	Asfeld-Juzancourt (Ardennes), Les Tombes	658
57	Aubigny-lès-Pothées (Ardennes), La Croix Ancelet	660
58	Biermes (Ardennes), Le Calvaire	662
59	Écly (Ardennes), lieudit indéterminé	664
60	Mazerny (Ardennes), Martimont le Chaufour	665
61	Neuville-lès-This (Ardennes), La Forge Maillart	668
62	Novion-Porcien (Ardennes), Carrières de l'Épine	672
63	Omont (Ardennes), Le Moulin	675
64	Saulces-aux-Tournelles (Ardennes), Branvau	678
65	Seraincourt (Ardennes), Mont Chatré	681
66	Seuil (Ardennes), La Garenne	683
67	Signy-L'abbaye (Ardennes), Bonhéry	685
68	Thin-le-Moutier (Ardennes), Les Tombes	686
69	Thugny-Trugny (Ardennes), Côte de la Tombe	687
70	Villers-devant-le-Thour (Ardennes), lieudit indéterminé	689
71	Alland'Hui-et-Sausseuil (Ardennes), Blanc Mont	690
72	Bourcq (Ardennes), Croix de Saint Léger	691
73	Bourcq (Ardennes), Mohy / Mont Billard	693
74	Coulommes-et-Marqueny (Ardennes), Montenon	695

75	Grivy-Loisy (Ardennes), L'Aître de Saint Laurent / Le Gorgea	696
76	Mont-Saint-Remy (Ardennes), Saint Remy	698
77	Quilly (Ardennes), Le Bocteau	699
78	Sorcy-Bauthémont (Ardennes), Rochefort	701
79	Bièvres-Margut (Ardennes), Saint Walfroy	703
80	Sapogne-sur-Marche (Ardennes), Vieux Mouty	704
81	Mailly-le-Camp (Aube), La Tomelle	709
82	Poivres (Aube), Champ la Cave / Sainte-Suzanne	714
83	Pouan-lès-Valles (Aube), Les Prattes	717
84	Trouans (Aube), Fosses-Ribaudes II	720
85	Dienville (Aube), Le Cimetière des Champs	722
86	Chamouilley (Haute-Marne), Village	727
87	Gudmont-Villiers (Haute-Marne), Contrée des Tombes	729
88	Perthes (Haute-Marne), Les Gravieules	731
89	Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), Base Aérienne 113	733
90	Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), La Tuilerie	737
91	Saint-Urbain – Maconcourt (Haute-Marne), Château Lièvre	742
92	Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne), Les Plantes	744
93	Paroy-sur-Saulx (Haute-Marne), église du village	746
94	Lezéville (Haute-Marne), Croüy	748
95	Bannes (Marne), Cul de Navailles / Les Brûlés	755
96	Bannes (Marne), Champ de Bataille	758
97	Broussy-le-Grand (Marne), Englure	759
98	Rosay – Val-de-Vière (Marne), La Croisette	761
99	L'Épine (Marne), Melette	764
100	Germinon (Marne), La Folie	769
101	Saint-Quentin-sur-Coole (Marne), Château de Vaugency	770
102	Vouciennes (Marne), Le Maltrat	771
103	Blesme (Marne), Ligne du Chemin de Fer	776
104	Courdemanges, (Marne), lieudit indéterminé	778
105	Glannes (Marne), La Côte du Moulin à Vent	780
106	Saint-Chéron – La Verpillière (Marne), Le Buisson de L'Homme Mort	783
107	Alliancelles (Marne), Les Morderons	786
108	Le Fresne (Marne), Saint-Hilaire-sur-Moivre – Les Garennes	788
109	Hans (Marne), La Justice	791
110	Remicourt (Marne), Le Trou de Loup	796
111	Aulnizeux (Marne), La Vignette	799
112	Bergères-les-Vertus (Marne), La Croix des Vignes	802
113	Coizard – Joches (Marne), La Crayère	805
114	Congy (Marne), Les Châtaigniers	808
115	Connantre (Marne), Argensole	810
116	Corroy (Marne), Bas de la Tomelle	812
117	Etrechy (Marne), lieudit indéterminé	813
118	Férebrianges (Marne), Le Maltrot	814
119	Fère-Champenoise (Marne), Boulevard du Nord	817
120	Loisy-en-Brie (Marne), lieudit indéterminé	821
121	Normée (Marne), La Tempête / Plaine des Roserets	823
122	Vert-la-Gravelle (Marne), Le Moulin	827
123	Vert-toulon (Marne), Butte de Charmont	830
124	Villeseneux (Marne), La Saulx	832
125	Villevenard (Marne), Les Ronces	834
126	Villevenard (Marne), Croix de Cour	838
127	Conflans-sur-Seine (Marne), Les Grèves	840
128	Cernay-en-Dormois (Marne), La Couée Nieuville	842
129	Ville-sur-Tourbe (Marne), lieudit indéterminé	844

130	Auménancourt-le-Petit (Marne), La Chapelle	846
131	Auménancourt-le-Petit (Marne), Fontaine-Saint-Thierry/Voyette	849
132	Chaumuzy (Marne), Le Chemin de Reims	851
133	Épernay (Marne), Rue du Mont Bernon	854
134	Épernay (Marne), Rue des Rocherets	856
135	Faverolles-et-Coëmy (Marne), La Tuilerie	858
136	Jouy-lès-Reims (Marne), Les Jaurielles	860
137	Livry-Louvercy (Marne), Les Terres de Saint Hippolyte	862
138	Nogent-L'Abbesse (Marne), Le Thomois	863
139	Ville de Reims (Marne)	865
140	Saint-Étienne-sur-Suippe (Marne), La Grevière	869
141	Sarcy (Marne), Chemin de Poilly	870
142	Selles (Marne), La Priolée	871
143	Selles (Marne), Au Dessus de l'église	873
144	Sept-Saulx (Marne), Les Lorrains / La Montelle	875
145	Suippes (Marne), Beau Camp / Saint Rémy	878
146	Ville-Dommange (Marne), Village	881
147	Ville-en-Tardenois (Marne), lieudit indéterminé	882
148	Dormans (Marne), Le Clos Rigaux	884
149	Châlons-sur-Vesle (Marne), Sur le Mont	886
150	Muizon (Marne), La Lignière / Moulin de Courmont	889
151	Rosnay (Marne), Le Tumois	891
152	Savigny-sur-Ardres (Marne), La Croix Cassée	893
153	Faux-Fresnay (Marne), Fontaine Galuche	896
154	Gourgançon (Marne), Les Ouches-Petitpas	898
155	Bréban (Marne), Le Pré la Guerre	900
156	Margerie-Hancourt (Marne), Le Tumois	903
157	Le Meix-Tiercelin (Marne), La Croix Matrot	905
158	Angluzelles-et-Courcelles (Marne), Les Garennes	908
159	Granges-sur-Aube (Marne), Le Noyer	910
160	Oyes (Marne), La Fosse à L'Âne	912
161	Pleurs (Marne), Les Chateliers	916
162	Saint – Loup (Marne), Les Yèbles	918
163	Sézanne (Marne), Faubourg de Vindey	920
164	Ancerville (Meuse), lieudit indéterminé	927
165	Bar-le-Duc (Meuse), La Côte Sainte Catherine	928
166	Contrisson (Meuse), Bois de Braux	930
167	Naix-aux-Forges (Meuse)	932
168	Rembercourt-Sommaisne (Meuse), La Fontaine des Trois Évêques	936
169	Remennecourt (Meuse), La Garenne	938
170	Sampigny (Meuse), L'Alouette	941
171	Saudrupt (Meuse), Le Cercueil	943
172	Trémont-sur-Saulx (Meuse), Platpied	947
173	Varney (Meuse), Côte de Venise	951
174	Villotte-sur-Aire (Meuse), Au Cimetière	953
175	Abainville (Meuse), Derrière le Grand Jardin	955
176	Couvertpuis (Meuse), La Croix Soran	958
177	Gondrecourt-le-Château (Meuse), Sur la Polaine	960
178	Charny-sur-Meuse (Meuse), Côte de Charny	962
179	Vachérauville (Meuse), Côte Talöue	964
180	Belleray (Meuse), Le Clos Catoire	965
181	Dieue-sur-Meuse (Meuse), La Potence	968
182	Dieue-sur-Meuse (Meuse), Le Thumelou	973
183	Dugny-sur-Meuse (Meuse), La Redoute	975
184	Esnes-en-Argonne (Meuse), Côte de la Hoche	978

185 Forges-sur-Meuse (Meuse), Bouvrois 980
186 Jubécourt (Meuse), Lieudit indéterminé 982
187 Julvécourt (Meuse), lieudit indéterminé 984
188 Lacroix-sur-Meuse (Meuse), Près de la Ferme de Domrémy 985
189 Lavoye (Meuse), Haie des Vaches 987
190 Nixéville-Blercourt (Meuse), Le Cercueil 991
191 Verdun (Meuse), La Justice 993
192 Verdun (Meuse), La Citadelle 995
193 Ville-sur-Cousances (Meuse), Fosse Reignier 997

BIBLIOGRAPHIE 1001

ANNEXES 1069

INDEX 1091

AVANT PROPOS

La diversité de la terminologie employée dans les sciences historiques (dont l'archéologie) peut entraîner, selon les cas, des interprétations floues à cause de la sémantique des termes employés. Au cours de la réalisation de ce travail, nous nous avons heurté face à plusieurs disjonctives concernant l'emploi d'une terminologie appropriée aux idées et concepts que l'on voulait transmettre. Le but principal était, pour l'essentiel, d'utiliser une nomenclature raisonnée et pertinente en accord avec les réalités et phénomènes que l'on voulait aborder. Ainsi, des expressions très ancrées dans l'historiographie classique comme « barbare » ou « germanique » font appel à des processus d'ethnogenèse différents dont la dynamique historique réelle est peu connue. On peut dire autant des voies secondaires dites « romaines », dont la plupart n'ont jamais fait l'objet d'une étude rigoureuse historique-archéologique.

Une autre remarque doit être adressé à l'interpolation sémantique fréquente entre les adjectifs « franc » et « mérovingien ». Le premier est revêtu de connotations ethniques et le second fait référence à une culture qui emprunte le nom de la dynastie éponyme. Afin d'éviter des erreurs d'interprétation dans le discours, on a opté pour l'expression « d'époque mérovingienne », car elle s'adapte mieux à la réalité multiculturelle qui s'observe dans le mobilier funéraire du nord de la Gaule et évite des discussions banales à notre avis, sur l'attribution ethnique des objets. Cette dénomination, qui n'est pourtant qu'un repère chronologique, reste ainsi neutre et ouverte à toute interprétation à caractère socio-culturel.

Enfin, on voudrait attirer l'attention sur le mauvais état de conservation qui présentent certaines des collections auxquelles on a eu accès au cours des missions effectuées durant la thèse, de même que pour certains sites archéologiques, malgré la loi du patrimoine du 27 septembre 1941.[1] En ce sens, l'absence d'investissement publique dans quelques musées municipaux empêche une correcte conservation des fonds et ralentit le travail de numérisation des fichiers et l'actualisation des inventaires. Tout ça et d'autres facteurs rendent souvent difficile le travail du chercheur qui s'attaque á des ensembles provenant de fouilles anciennes.

Cela dit, je voudrais préciser que la personne qui écrit ces lignes est la seule responsable de toute défaillance ou erreur qui puissent se présenter ce travail de thèse.

[1] SAUJOT-BESNIER, 1999.

PREMIÈRE PARTIE

Historiographie & Méthodologie

Coordonnées chrono-spatiales

Chapitre 1. Historique, problématique et méthodologie de la recherche

Ce chapitre prétend servir de base introductive et méthodologique à la thèse. La première partie du chapitre constitue une synthèse de l'historique des recherches en archéologie du haut Moyen Âge dans le territoire d'étude, situé à cheval entre le Bassin Parisien et la vallée de la Meuse. La seconde partie entame l'exposition des aspects fondamentaux de la problématique à partir de laquelle s'articule ce travail, pour en finir dans une troisième approche avec la description de la méthodologie de recherche utilisée pour aborder cette problématique.

1.1. Historique des recherches

1.1.1. La datation et interprétation des ensembles funéraires au cours des XIX^e^ et XX^e^ siècles : les débuts de l'archéologie mérovingienne en France et sa consolidation comme discipline scientifique

La naissance de l'archéologie mérovingienne comme discipline scientifique a été traitée de manière remarquable par Patrick Périn en 1980 dans le premier chapitre de sa thèse doctorale (*La datation des tombes mérovingiennes : Historique,* PÉRIN, 1980, 5-92). Bien que ce travail ait constitué à l'époque une mise au point essentielle sur l'historique des recherches en archéologie mérovingienne, les découvertes et publications réalisées au cours de ces derniers trente ans en France méritaient d'une nouvelle révision. L'élaboration d'un travail des caractéristiques de celui-ci était l'occasion d'effectuer une synthèse nouvelle sur l'historique des recherches, avec une attention particulière aux personnalités et aux institutions « à échelle régionale », toujours dans le cadre des courants scientifiques, des mouvements sociaux et des événements qui ont rendu possible d'une manière ou d'une autre, la conservation jusqu'à aujourd'hui des objets et des documents permettant de retracer « imparfaitement » la culture mérovingienne.

Lorsque, au cours de la recherche, on entame la lecture des notices sur les découvertes anciennes de sépultures, on se rend compte rapidement de la difficulté présente à l'heure d'obtenir une interprétation correcte des trouvailles, à partir de la seule description disponible des ensembles funéraires. On peut lire assez souvent, dans les sources anciennes, une énumération sommaire des trouvailles : *« un casque, une lance, deux sabres, une épée, etc. ».* Mais il est vrai qu'un tel inventaire pourrait correspondre

autant à la sépulture d'un Gaulois que de celle d'un guerrier contemporain de Clovis. Les exemples de sépultures mérovingiennes attribuées à l'époque laténienne sont certes fréquents dans les notices des découvertes anciennes en Champagne et dans le nord de la Gaule en général. Cela révèle un manque de critères scientifiques pour une identification et attribution correctes des ensembles funéraires (au XIX^{e} siècle on avait tendance à confondre des umbos de bouclier avec des casques). Ce contexte constituait un sérieux handicap pour les inventeurs et rapporteurs des trouvailles, qui ne comptaient point avec des sériations chronologiques fiables pour une analyse correcte du mobilier funéraire.



Fig. 1. Ouvriers avec des objets récupérés lors de la mise au jour de sépultures à la carrière Richard, établie à l'emplacement d'une nécropole du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne près de Novion-Porcien (Ardennes), mai 1959.

Les efforts dédiés à la datation d'objets provenant des sépultures mérovingiennes ont occupé toujours une place fondamentale dans l'historiographie archéologique française du haut Moyen Âge. La caractérisation des trouvailles, dans le but de les différencier de celles provenant des sépultures gallo-romaines du Bas-Empire, constituait le principal souci d'archéologues pionniers tel l'abbé Jean Benoît Désiré Cochet (1812-1875). Son ouvrage sur *La Normandie Souterraine* de 1854, ainsi que *Les Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes,* publié trois ans plus tard, servirent de base méthodologique à des travaux publiés *à posteriori* dans l'ensemble de la France. Comme exemple,

l'ouvrage d'Henri Baudot (1799-1880) intitulé *Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne* (1860), célébré par Jules Pilloy (1830-1922), un des grands érudits à l'époque en archéologie mérovingienne, ou celui de l'abbé Daniel Haigneré (1824-1893), avec ses observations sur *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais* (1866), dont les bases analytiques rappellent celles contenues dans des travaux apparus cent-vingt ans après (YOUNG, 1984).

En Picardie et dans l'Aisne en particulier, les études archéologiques ont fait le point à l'époque, avec des véritables pères de l'archéologie picarde du Haut Moyen Âge comme le dit Jules Pilloy (PILLOY, 1886-1895) ou Édouard Fleury (1815-1883) (FLEURY, 1859, 1877-1882). Les méthodologies innovatrices et le travail minutieux développés par Jules Pilloy, agent-voyeur du département de l'Aisne, méritent une mention particulière en raison de la précocité et de l'intérêt de sa méthode analytique. Malgré des erreurs inhérentes à l'état des connaissances de l'époque, la portée de ses travaux et plus particulièrement de ceux de l'abbé Cochet, principalement en ce qui concerne les essais de systématisation, servit de référence à des générations de chercheurs postérieures (PÉRIN, 1980, 28-35). De manière assez perspicace autant que précoce, Jules Pilloy remarquait l'importance d'effectuer des étude d'ensemble pour chaque nécropole à fin de déterminer, non pas le mobilier (Cochet, Baudot) mais la position des sépultures, leurs limites dans la nécropole et la signification sur les armes et d'autres objets qu'il observait *« absents dans les sépultures plus tardives »* (PILLOY, 1881). C'est le chercheur axonais qui avait proposé déjà, cent ans avant les travaux de Patrick Périn et René Legoux, la nécessité d'entamer une sériation du mobilier funéraire par topo-chronologie : *« et ce n'est par hasard qu'on trouve intactes les sépultures des premières époques ; on ne peut y constater qu'une chose, c'est qu'avec les framées et les haches, on ne recueille jamais sur le même corps de grandes plaques, mais de boucles simples, en potin ou en bronze et alors…»* (PILLOY, 1881, 10-11).

La problématique sur l'attribution chrono-culturelle des ensembles funéraires mérovingiens partait d'interprétations archéologiques trop simplistes, dérivées d'une optique polarisée, ancrée dans les milieux académiques mais aussi inscrites dans les courants historiographiques de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. La conception des premiers siècles du haut Moyen Âge comme étant une période obscure de rétrécissement, motivée par l'apprivoisement *manu militari* du territoire de la Gaule par des peuples « barbares », rendait les courants de pensée archéologique très perméables aux interprétations de caractère nationaliste à forte composante ethnique. Ces

interprétations vont être en vigueur jusqu'aux années 30 et 40 du siècle suivant, optimisées et alimentées par les idéologies totalitaires.

En ce qui concerne l'archéologie funéraire, le mobilier était considéré comme la manifestation évidente des traits différenciateurs de cultures opposées, l'une « franque-barbare » et l'autre « gallo-romaine-indigène ». Ainsi, dans le *Répertoire archéologique* d'Émile Schmit (1850-1930), on peut observer cette tendance à différencier entre nécropoles « gallo-franques » ou « franco-mérovingiennes ». Cette opposition est demeurée la base des études archéologiques en Europe occidentale jusqu'à la première moitié du XX^{e} siècle et montre ses ultimes coups dans la « fusion progressive » d'Édouard Salin, cristallisée dans *La Civilisation Mérovingienne* publiée en plusieurs volumes entre 1949 et 1959. L'influence de l'érudit lorrain est manifeste dans les travaux d'une nouvelle génération de chercheurs français qui débute dans les années 1960, dont Patrick Périn et Jacques Guillaume. L'influence d'Édouard Salin peut être comparable à celle qu'eut l'abbé Cochet à son époque.



Fig. 2. Le baron de Baye vers 1880. Ses recherches sur les influences culturelles des peuples orientaux dans le mobilier funéraire ont précédé les études des Grandes Migrations du XXème siècle. Photo : Musée d'Épernay.



Fig. 3. Le chercheur lorrain Eduard Salin en 1952, année de parution du deuxième volume de son célèbre ouvrage *La Civilisation Mérovingienne*. Photo : LAM

Les premiers essais de datation connus doivent être attribués à Jean-Jacques Chiflet (1588-1660), antiquaire et médecin du gouverneur des Pays Bas espagnols, qui publia une partie de l'exceptionnel ensemble d'objets accompagnant la sépulture de Childéric I, mise au jour à côté de l'église Saint-Brice de Tournai en mai 1653

(STEPHANI, VLAEMINCK & AMAND, 1982, 1983 ; KAZANSKI & PÉRIN, 1988). Contemporain des travaux de l'abbé Cochet, l'ouvrage de Marcel Jérôme Rigollot (1786-1854) publié en 1849 concernant ses *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au Ve siècle,* portait les bases idéologiques de l'historiographie postérieure. D'ailleurs, la question autour des caractères propres aux sépultures romaines dans le département de la Marne avait déjà été posée parmi les chercheurs champenois au Congrès Archéologique de France tenu à Troyes en 1865, sans obtenir des conclusions coïncidentes ni définitives (POULAIN, ms.). Georges Goury (1875-1959), un des premiers à s'intéresser de manière scientifique aux sépultures du haut Moyen Âge en Champagne, a proposé une première chronologie du mobilier funéraire d'époque mérovingienne, qui n'a pas cependant eu de succès pour des raisons diverses, dont le manque d'hétérogénéité. D'un autre côté en Lorraine, le Dr. Meunier effectuera un des premiers essais pour l'établissement de typologies dans le nord de la France, à l'occasion de ses fouilles dans la nécropole de Lavoye (Meuse).



Fig. 4. Le Dr. Meunier examinant des objets provenant des fouilles en Argonne dans son bureau à Lavoye (Meuse), début du XXe siècle (Joffroy, 1974).

Il faut attendre la période d'après la seconde Guerre Mondiale pour assister au développement des études comparatives par typologies d'objets, ce qui, appliqué à des ensembles funéraires de plus en plus complets (cas des « sépultures datées »), permit l'établissement de chronologies relatives. Les travaux de Joachim Werner et Kurt Böhner en Allemagne (WERNER, 1950, 1953 ; BÖHNER, 1958), fondés sur l'analyse des terminus *post* et *ante quem* proportionnés par les monnaies livrées par les sépultures, ont marqué le devenir de la discipline.



Fig. 5. Les chercheurs ardennais J. Chalvignac et P. Périn avec le maire d'Omont (Ardennes), avec des objets provenant de la nécropole du Bas-Empire. Source: *L'Ardennais* du 7 septembre 1966.

Quelques années plus tard, la datation innovatrice par critères chrono-typologiques développée par Patrick Périn (PÉRIN, 1978), à partir essentiellement des travaux de Kurt Böhner dans la région trévire (BÖHNER, 1958), est venue consolider remarquablement cette partie si importante de la recherche archéologique du haut Moyen Âge en Europe occidentale. Le chercheur ardennais a développé depuis 1965 et en compagnie d'autres chercheurs, un système de datation valide par chronologie relative pour les ensembles funéraires mérovingiens du nord-est de la France (mettant en

évidence le caractère régional de certains objets). Une bonne partie des critères présentaient des similitudes avec ceux la région rhénane (« tombes- référence »). À la fin des années 1980 l'application de la méthode de la permutation matricielle de Jean Bertin au terrain de l'archéologie funéraire mérovingienne, a permis la réalisation d'une étude globale par sériation d'objets dans nombre de nécropoles en France septentrionale entre Manche et Lorraine contenant des « sépultures datées » (PÉRIN, 1980 ; PÉRIN & LEGOUX, 1993; VALLET, PÉRIN & LEGOUX, 1994).

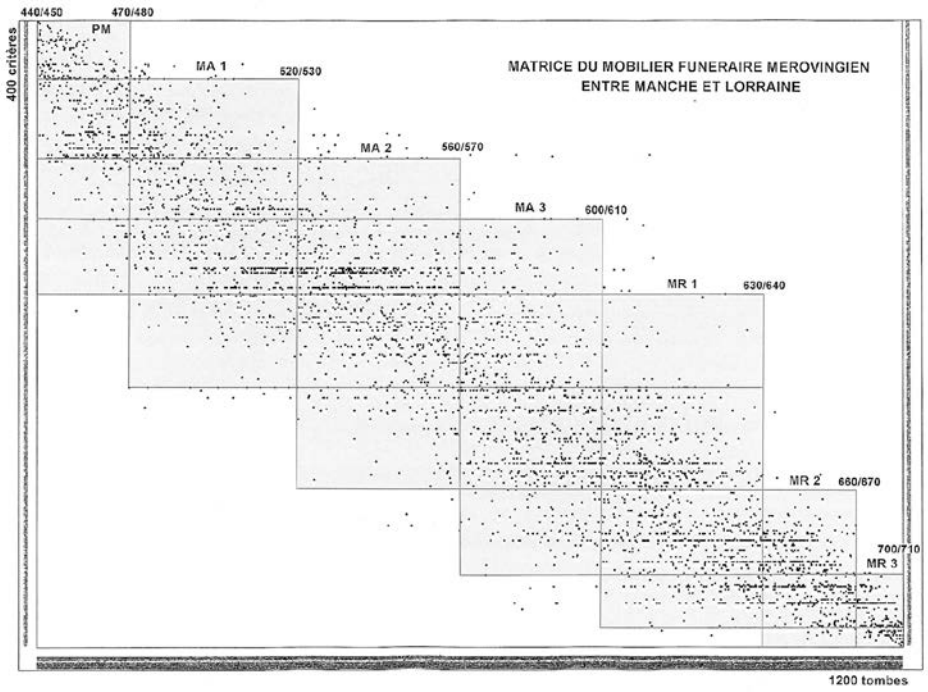


Fig. 6. Étude du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine d'après la méthode par permutation matricielle informatisée. En vertical les critères typologiques, en horizontal les ensembles funéraires utilisés (LEGOUX, PÉRIN & VALLET, 1994).

1.1.2. L'archéologie mérovingienne avant la Grande Guerre (1850-1914)

L'intérêt de l'archéologie française pour l'époque mérovingienne semble avoir débuté au milieu du XIX^{e} siècle, à travers des premières explorations plus ou moins scientifiques effectuées par les membres de différentes sociétés savantes régionales. Les sorties de terrain étaient fréquentes, à destination des lieux où des découvertes fortuites s'étaient produites, généralement, suite à des travaux d'aménagement (CHARPY, 2010). D'après les estimations, environ un tiers des communes analysées dans ce travail

aurait comporté la mise au jour fortuite de sépultures entre 1840 et 1910. On voit dans ce fait, la preuve évidente de la quantité de sites funéraires de toutes les époques qui ont été découverts dans le nord-est de la France pendant ces années, et au même temps, la prise en compte de la quantité d'informations perdues par les circonstances précaires des découvertes. Des conclusions similaires sont tirées pour les nécropoles laténiennes en Champagne (DEMOULE, 1999).

En ce qui concerne les mentalités, la pensée scientifique de l'époque était imprégnée d'un nationalisme romantique en pleine effervescence. Les postulats en faveur de l'originalité des cultures nationales s'imposaient. Le fait de considérer la fin de l'Empire romain comme une période d'affrontement entre deux cultures opposées, sans interfaces possibles, marquera les courants interprétatifs de l'archéologie mérovingienne durant cette période et jusqu'aux années 1940. À l'époque, les chercheurs issus du milieu universitaire intéressés par l'archéologie mérovingienne étaient peu nombreux, on peu citer parmi eux à Salomon Reinach (1858-1932) ou Adrien de Mortillet (1853-1931). Par ailleurs, ceux-ci n'avaient guère ou très rarement de rapports avec les cercles des sociétés savantes locales. Les différences entre le fouilleur amateur et l'archéologue se manifestaient en partie par l'emploi d'une méthodologie scientifique et par l'élaboration de publications périodiques (REINACH, 1890 ; MORTILLET, 1903).

Un second groupe de chercheurs, plus nombreux et de formation non humaniste, était intégré à celui des collectionneurs « d'objets » et des fouilleurs professionnels, dont le but était celui de nourrir le marché de l'antiquité parisien. Ce groupe, dont on peut citer pour les premiers Léon Morel (1828-1909), Jean-Baptiste Counhaye (1820-1900), Frédéric Moreau (1798-1898), l'antiquaire Auguste Denis (1827-1884) de Châlons-sur-Marne, et pour les seconds, Benoni Lelaurain (1829-1869), Léandre-Charles Cottel (1852- ?) qui n'avait pas, sauf exception, de contacts avec le monde universitaire et dont les fouilles et publications étaient médiocres (DEMOULE, 1999 ; SEILLIER, 2003 ; VALLET, 2000a).

Le mouvement de renouvellement scientifique postérieur à la Révolution Française s'est traduit dans la prolifération de nombre de sociétés académiques (Langres 1835, Reims 1841, Soissons 1847, Laon 1850, Vitry-le-François 1861) établies dans un laps de temps relativement court, avant et sous les auspices de la France impériale (1830-1880). La passion de Napoléon III pour l'archéologie et l'instrumentalisation des découvertes comme mécanisme d'affirmation identitaire du régime, lui ont amené à

parrainer bien de projets, comme les fouilles des nécropoles mérovingiennes de Chelles, Vieux-Mont (Cambronne-les-Ribécourt) et Jaulzy dans l'Oise (PÉRIN, 1980).

Une nouvelle bourgeoisie avide de connaissance, née de la III[e] République, accaparait le gros de l'activité archéologique, avec des amateurs issus des professions libérales et collectionneurs renommés. Ainsi, les personnalités issues de milieux humbles étaient rares. Il est tout à fait significatif que, parmi les membres de la 3[e] division de la Société Française d'Archéologie, seuls Jean-Baptiste Counhaye (marchand à Suippes) et M. Bouquet (instituteur à Poix) n'appartenaient pas au clergé ou à la bourgeoisie marnaise (POULAIN, 2010).

En fonction de son appartenance politique, on trouvait un ancrage historique : les bonapartistes dans l'époque romaine pour le respect du chef et le droit, les républicains plutôt dans l'époque gauloise pour l'indépendance et les royalistes dans l'époque mérovingienne pour les fondements dynastiques. Les réunions annuelles facilitaient les contacts parmi les chercheurs : lors du congrès de Reims de 1861 Édouard Fleury, à l'époque président de la Société Académique de Laon, rencontrait Leclerc de La Prairie, président de la Société Archéologique de Soissons, ou Félix Liénard (1812-1894), conservateur du musée de Verdun, de même qu'Auguste Savy (1807-1875) alors agent-voyer chef à Châlons-sur-Marne, et l'abbé Viot de Reims, Jean-Baptiste Counhaye, etc. (POULAIN, ms.).

Un des faits plus remarquables de cette période fut la prolifération des sociétés savantes. La Société Académique de Châlons en avait été la pionnière en 1750, mais les premiers travaux scientifiques doivent être attribués à la Société Française d'Archéologie, fondée en 1833 par l'érudit Arcisse de Caumont. Les congrès périodiques à caractère itinérant traitaient les questions d'actualité, tenus en 1853 à Troyes, en 1855 et 1875 à Châlons-sur-Marne, en 1861 à Reims et 1887 à Laon et Soissons. Autres institutions importantes à l'époque étaient la Société Académique de l'Aube, fondée en 1798 ou celle des Antiquaires de Picardie, établie en 1836 et devenue en 1859 sous le patronage même de l'empereur. Le musée d'Amiens, un des premiers de France, avait été crée en 1867 à l'initiative des membres de la société sous le nom de « Musée Napoléon », accueillant dans les années successives des objets provenant des fouilles d'amateurs et collectionneurs picards, comme Jacques Boucher de Perthes puis Etienne-François Bazot (1782-186 ?) ou Camille Boulanger (1844-1931). Le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, crée par décret le 8 mars 1862, fut le

lieu de dépôt d'une partie des collections mérovingiennes provenant de l'Aisne, de la Champagne et de la Lorraine.

La Société de Sciences et Lettres de Bar-le-Duc, fondée en 1870, comptait parmi ses membres fondateurs deux des figures prééminentes de l'archéologie lorraine, Léon Maxe-Werly (1831-1901) et le comte Hyppolite de Widranges (1800-1880). Ces deux érudits vont rapporter, en compagnie de François Bellot-Herment, les différentes découvertes archéologiques effectuées dans le département de la Meuse et qui seront consignées depuis 1840 dans les congrès annuels du conseil de la Société Française d'Archéologie. Toujours dans la région meusienne Félix Liénard, membre correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques, et secrétaire perpétuel de la Société Philomathique de Verdun, élabora un premier recueil des sites archéologiques du département dans le *Dictionnaire topographique de la Meuse* paru en 1872. On a souvent reproché à cet ouvrage le manque de rigueur dans la collecte d'informations, principalement de la part de Léon Maxe-Werly. Une autre institution date de 1889, celle de la Société de naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

L'Aisne, toujours à la tête des recherches archéologiques, bénéficiait des travaux d'Édouard Fleury, publiés en 1878 sous le titre *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, un premier recueil des découvertes archéologiques effectuées dans le territoire accompagnées des informations sur les différents sites et dessins d'objets. Cette monographie permet de constater que quelques uns des objets sont aujourd'hui perdus.

Le cas champenois constitue une exception à cause du ralentissement endémique à cette région en ce qui concerne les recherches du haut Moyen Âge. En effet, l'intérêt pour l'archéologie d'époque mérovingienne y sera anecdotique jusqu'aux années 1930. Cela peut s'expliquer principalement par l'intérêt presque exclusif des chercheurs pour l'Antiquité classique (CHOSSENOT, ESTÉBAN, NEISS, 2010) ainsi que pour l'époque celtique (VATAN, 2004). Les inquiétudes académiques des érudits rémois se sont traduites par la création du Musée de Reims en 1893 à partir des fonds de la collection privée de Théophile Habert (1822-1899) et dont le premier catalogue est paru après sa mort en 1901.

En réalité, l'initiative des recherches avait appartenu depuis ses débuts aux archéologues et savants du département de l'Aisne. Par contre, dans d'autres régions cet intérêt s'est vu ralenti et parfois jusqu'à être absent, comme dans la Champagne. La réflexion d'Auguste Nicaise (1828-1900) concernant l'état des recherches dans la Marne est très significative à cet égard : *« L'élément gallo-romain si puissant à Reims, capitale de la*

Seconde Gaule Belgique, aurait-il tenu plus longtemps à l'échec et éloigné de ce centre brillant de la civilisation gallo-romaine, ces rudes envahisseurs dont le groupement ethnique constitue sur notre sol non pas une race, mais une époque mérovingienne » (NICAISE, ms).

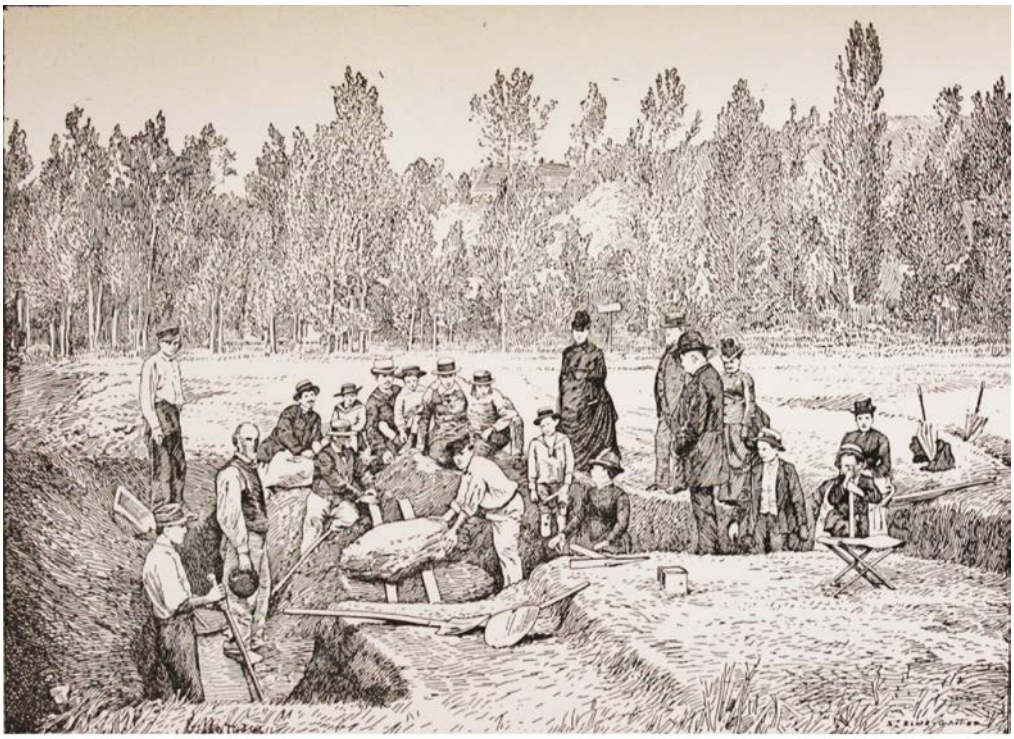


Fig. 7. Fouilles archéologiques du site d'Ancy (Aisne) par les familles Millescamps et Marceaux dans la seconde moitié du XIXe siècle (Moreau, 1896).

À l'intérêt que suscitait la diffusion des trouvailles par les sociétés académiques s'ajoute la découverte d'une grande quantité de nécropoles lors des grands travaux d'aménagement du territoire, principalement la construction de chemins de fer, comme les voies Châlons - Vitry-le-François (1850), Châlons – Mourmelon – Reims (1854), Saint-Hilaire-au-Temple – Aubréville (1867) ou les voies secondaires Épernay – Bergères-les-Vertus (1869) ; mais aussi les routes durant la période de 1850-1878, et le grand réseau national de canaux : celui de la Marne à la Saône (1863-1907), le canal de la Meuse (1874-1880) ou le tronçon de Vitry-le-François à Chamouilley (1866). Beaucoup de ces découvertes fortuites étaient consignées par des membres de l'administration ou des personnalités de la vie publique locale (instituteurs, maires et curés principalement).

La figure de Charles Mialaret (1825-1903) en représente une bonne illustration. Il était ingénieur du réseau ferroviaire dans les Ardennes depuis 1848 et il en profita

pour exploiter les découvertes fortuites. Il rédigea d'ailleurs l'un des premiers inventaires de sites archéologiques connus sous commande de la Commission de topographie des Gaules, ouvrage intitulé *Recherches Archéologiques sur le département des Ardennes,* constituant un référent malgré le peu de mentions relatives à l'époque mérovingienne qui y sont contenues (MIALARET, 1864). Mis à part les travaux de Mialaret, la connaissance des sites du haut Moyen Âge ardennais doit beaucoup à Jules Carlier (1874-1964), membre correspondant de l'Académie de Reims et rapporteur habituel de découvertes, très intéressé par les antiquités. Un autre ardennais, Louis Pierquin (1856-1928), aurait entamé des explorations dans les nécropoles du Bas-Empire et d'époque mérovingienne de Thin-le-Moutier (1902) et Montcy-Saint-Pierre.



Fig. 8. Fouilles archéologiques d'une nécropole d'époque mérovingienne près du village d'Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (Moreau, 1896).

La connaissance des lieux d'inhumation d'époque mérovingienne semble avoir déjà été nombreuse dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Alexandre Bertrand (1820-1902), second conservateur du MAN en 1867, recensait quelques 558 nécropoles mérovingiennes en France (BERTRAND, 1879) dont 37 se situent entre l'Oise et la Meuse, ce qui donne une idée de la quantité de sites découverts depuis lors (plus de 750 recensés aujourd'hui). Il convient toutefois de signaler que certaines régions, comme la partie sud-est du département de la Marne, n'ont pas bénéficié de découvertes significatives, un fait rapporté directement avec l'absence historique d'explorations

(CHARPY, 2010). En 1877, la Commission de topographie des Gaules publiera un inventaire des nécropoles « barbares » dans la *Revue de Champagne et de Brie*, un corpus actualisé en 1880.

Le premier à aborder de manière statistique les nécropoles mérovingiennes dans le département de la Marne avait été, comme on l'a signalé, Georges Goury. Élève de Léon Morel, il a été le premier à rédiger une monographie sur un site archéologique champenois, celui de *La Justice* sur la commune de Hans (Marne), avec des illustrations du mobilier suivant l'exemple de Jules Pilloy (GOURY, 1908). Goury maintenait des liens étroits avec le groupe champenois intégré par Louis Pistat (1866-1963) (secteur de Reims), Georges Chenet (1881-1951) et Léon Mauget (1867-1956) (secteur de Sainte-Menehould). Ses initiatives n'ont pas eu de succès, malgré quelques dénominations innovatrices concernant la typologie du mobilier mérovingien, cas des fibules dites « de soleil » (fibules rondes) ou les « fibule-comète » (fibules ansées à tête digitée). Ses conclusions se sont avérées inexactes et parfois complétement erronées (POULAIN, ms.). D'autre part, sa publication consacrée aux nécropoles mérovingiennes de Ville-sur-Tourbe et Cernay-en-Dormois n'a jamais vu le jour.



Fig. 9. Le professeur G. Goury lors d'un cours de préhistoire à l'Université de Nancy (Meurthe-et-Moselle) en 1922. Photo: Monique Lequy, d'après une carte postale de l'époque

1.1.3. Les collections d'antiquités, la fouille à la sonde et la chasse à l'objet

L'archéologie française d'avant la seconde moitié du XIX^{e} se résumait à la pratique du collectionnisme d'objets d'art et d'antiquités, s'agissant souvent d'une chasse à l'objet effectuée par des fouilleurs-ramasseurs professionnels. Ce collectionnisme était la passion des membres de la bourgeoisie et la vie politique des provinces, mais aussi de certains professionnels libéraux tels que des pharmaciens et instituteurs. Georges Goury en laisse un témoignage rétrospectif révélateur :

« A l'époque des grandes campagnes de fouilles de la fin du siècle dernier, on ne songeait qu'à découvrir rapidement des sépultures à l'aide de la sonde et à ramasser le mobilier ; le reste importait peu » (GOURY, 1954).

Les recherches de Charles Poulain à ce sujet sont parlantes, à Suippes la collection de médailles du conseiller général Claude-Gervais Bourgeois-Thierry (1791 ? -1855) était connue de tous les amateurs et revues spécialisées de France. Il avait, depuis 1825, continué les recherches de Claude Hubert (1761-1841), médecin et chirurgien à Somme-Suippe (Marne). La collection de Nicaise, composée de plus de 3000 objets provenant de la Champagne et d'autres départements, a été dispersée bien après sa mort (POULAIN, ms.). D'autres collections importantes auraient existé chez Eugène Pelthier (1841-1900), Eugène Etienne (1808-1870) ou Jean-Baptiste Gaspard (1800-1876). La collection de Gaston Chance (1867-1919) viticulteur de Mailly-Champagne et passionné d'antiquités, contenait beaucoup d'objets provenant de nécropoles mérovingiennes. Un autre collectionneur rémois était Victor Duquenelle (1807-1883), pharmacien de profession et numismate consacré, co-fondateur de l'Académie Nationale de Reims. Il était l'ami de Jean-Baptiste Counhaye et fut conservateur adjoint du musée de la ville entre 1882 et 1883, institution à laquelle il légua des objets découverts dès 1840 dans une nécropole mérovingienne à Bouvancourt (Marne). Malheureusement cette collection, comme bien d'autres, disparut dans l'incendie du Musée de Reims en septembre 1914 (POULAIN, 2010).

Une autre personnalité remarquable de la vie académique rémoise du XIX^{e} siècle a été Charles-Henri Jadart (1847-1921), bibliothécaire et conservateur du musée de la ville, secrétaire de l'Académie nationale et rapporteur de nombreuses découvertes régionales dans la *Revue de Champagne et de Brie*. Autre historien champenois, Louis

Demaison (1852-1938), était archiviste et membre du Comité des Travaux historiques, ainsi qu'inspecteur général de la Société Française d'Archéologie en 1903. Ces deux érudits ont rédigé le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims* en compagnie de Charles Givelet à partir de 1885, sous les auspices de l'Académie de Reims.



Fig. 10. Henri Jardart (Tristan de Pyege, 1896)

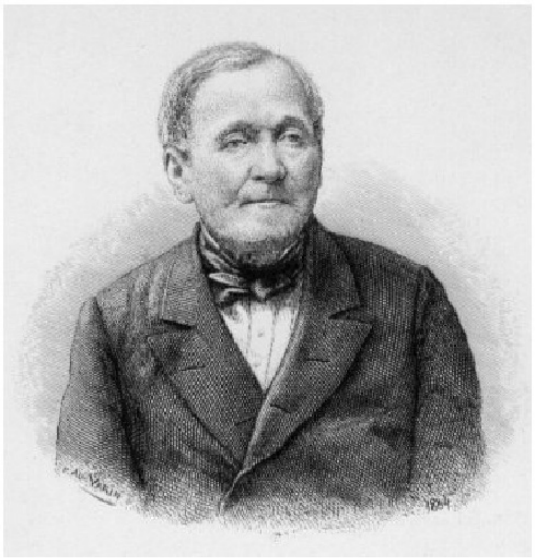


Fig. 11. Victor Duquenelle (1807-1883)

À la fin du XIX[e] siècle, la demande croissante du marché de l'antiquité a stimulé le pillage des campagnes en quête d'objets précieux provenant des lieux d'inhumation, impliquant de cette manière un accroissement des explorations clandestines (et publiques) par des paysans, qui trouvaient ainsi un complément de revenus substantiel.

Les fouilles étaient effectuées à la sonde, *« un tige d'acier permettant de trouver les fosses sépulcrales par la différence de dureté du sous-sol et le son produit »* (LAMBOT, 2010), méthode traditionnelle d'exploration des structures en creux au moyen d'un outil d'élaboration rudimentaire. La sonde était devenue après 1850 l'outil de travail de ces « ramasseurs » d'objets parmi lesquels on peut citer à Bénoni Lelaurain (1829-1869), Léandre-Charles Cottel, Henri Gillet (1890-1947), Jean-Baptiste Counhaye ou Charles Bosteaux-Paris (1844-1921). Cette méthode de travail, véritable moyen de vie pour certains, impliquait tout un système de renseignements auprès des gens des villages, cantonniers, ouvriers

des carrières et membres du génie, pour localiser le plus vite possible les lieux ayant livré des tombes.

L'invention de cette méthode de détection de sépultures a été souvent attribuée à Counhaye (SCHMIT, 1928, 266), dont l'activité archéologique s'est circonscrite depuis 1857 autour de la région de Suippes (Marne). Quelques temps après la mort de Counhaye la paternité en fut attribuée à Édouard Foudrignier (1842-1907). Quoi qu'il en soit, la sonde eut un ample succès comme outil de travail, on sait que Jean-Baptiste Lelaurain utilisait cet outil lors du pillage des lieux et que c'est Henri Gillet qui en effectua quelques améliorations (GUILLAUME, 1970 dans LAMBOT *& alii*, 2010) ; Denis Machet (1825-1867) cultivateur à Saint-Etienne-au-Temple (Marne), s'en servait aussi. Il fouilla dès 1844 en vive concurrence avec Benoni Lelaurain et Counhaye (POULAIN, 2010). Il s'agissait avant tout d'une « chasse à l'objet », sans aucun but scientifique et dont les méthodes de fouille étaient loin de pouvoir être considérées orthodoxes. Il y avait deux types d'activités à l'époque, celle des rabatteurs qui fouillaient *« eux mêmes ou avec des équipes d'ouvriers, et intéressés essentiellement par la trouvaille d'objets lucratifs »*, et celle des acheteurs d'objets *« riches collectionneurs appartenant à l'aristocratie, comme le Baron de Baye, ou à la bourgeoisie, souvent de l'administration locale, comme E. Fourdrignier (1842-1907), L. Morel, A. Nicaise, E. Piette ou F. Moreau »* (DEMOULE, 1999).



Fig. 12. L'instituteur A. Roland, carnet de notes en main, à côté de la sonde champenoise durant la fouille de l'hypogée de Villeneuve-Saint-Vistre (Marne), en 1935. Archives Musée d'Épernay (Marne).

Certains objets déposés dans les musées indiquaient aux pilleurs de tombes les lieux où continuer à exploiter ses fouilles : *« En avril 1913, L. Cottel projette de fouiller plusieurs cimetières entre Reims et Laon. Il a vu au musée de Reims des objets qui viennent de ces endroits et qui indiquent des cimetières riches (Lettre du 18 avril 1910 de Cottel au Baron Diergart) »* (POULAIN, ms.). Au XIX[e] siècle il y avait une vive concurrence parmi Bénoni Lelaurain, Paul-Célestin Hanusse (1822-1880), Pierre Létaudin (1788-1874) ; Louis Alexandre Liébault (1816- 1892), Claude Bourgeois-Thierry et Prudent Bablot (1861-apr. 1902) tous effectuant des explorations en Champagne et même dans l'Aisne (CHARPY, 2010, 22). Émile Schmit par exemple, ne fouillait pas toujours lui-même, mais commandait parfois des fouilles pour son compte à des ouvriers de confiance ou d'autres archéologues d'entre ses amis (C. Bosteaux-Paris à Couvrot dans la Marne) . E. Foudrignier pour sa part, effectuera des fouilles dans la région comprise entre Reims et Châlons-sur-Marne avec Pierre et Édouard Jannet, qui seront ses ouvriers, ainsi qu'Elie Léger, tous récompensés par la SACSAM en 1879 (POULAIN, 2010). À Reims, plusieurs nécropoles de l'Antiquité tardive ont été explorées par Charles Bosteaux-Paris, parfois en compagnie de ses deux fils, Bosteaux-Cousin et Bosteaux-Homère. Un autre fouilleur à la sonde très connu dans la Marne et la Haute-Marne était l'abbé Auguste Fourot (1829-1906), qui décrit dans son rapport de fouilles à Sommepy en 1878 la méthode d'utilisation de l'outil (POULAIN, 2010).



Fig. 13. Henri Rataux (1868-1940), (Ravaux, 1992).



Fig. 14. Mme. Perrin de la Boullaye dans son bureau examinant des vases du Bas-Empire provenant des nécropoles du sud de la Champagne, (Ravaux, 1992).

En Picardie, notamment dans l'Aisne, la figure prédominante a été celle de Jules Pilloy (1830-1922), agent-voyer à Saint-Quentin et archéologue. Ses recherches dans un nombre considérable de nécropoles du département (Lizy, Villeret, Fontaine-Uterte, Séraucourt-le-Grand, Essigny-le-Petit, Cugny...) et sa méthodologie scientifique de travail, ont fait de lui un autodidacte de premier ordre, capable d'établir des méthodes pionnières dans la datation d'ensembles funéraires mérovingiens et de l'Antiquité tardive. Ses travaux scientifiques ont été publiés principalement en deux volumes contenant les *Recherches dans d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne* (PILLOY, 1886-1912). Il a été le premier à mettre en valeur la place des monnaies comme repères chronologiques dans les ensembles funéraires clos, en même temps qu'il précisait la condition d'objets fétiche pour les monnaies gallo-romaines retrouvées dans les sépultures mérovingiennes. On peut lui attribuer ainsi uns des premiers essais de datation suivant la méthodologie scientifique : *«… et ce n'est par hasard qu'on trouve intactes les sépultures des premières époques ; on ne peut y constater qu'une chose, c'est qu'avec les framées et les haches, on ne recueille jamais sur le même corps de grandes plaques, mais de boucles simples, en potin ou en bronze et alors…»* (PILLOY, 1895).

La destination du mobilier provenant de ces fouilles non réglementées a alimenté depuis les débuts de cette activité le marché de l'antiquité. Le travail de fouilleur, qu'il soit occasionnel comme Édouard Foudrignier ou à temps complet comme Jean-Baptiste Lelaurain ou Henri Rataux (1868-1940), était de plus en plus répandu dès 1840. Ce phénomène du pillage de sépultures (toutes époques comprises) était devenu une activité très profitable pour certains individus, qui faisaient de cette activité un véritable métier, exemple de Léandre Cottel.

Frédéric Moreau (1798-1898) représente un cas particulier dans l'archéologie picarde du XIX^{e} siècle. Retraité de la banque de France, il en profitera pour entamer des fouilles massives dans le sud du département de l'Aisne, afin de ramasser une grande quantité d'objets qui allaient enrichir sa collection privée. Parmi ses explorations (toujours effectuées à ses frais) figurent Aiguizy, Arcy-Sainte-Restitue, Armentières-sur-Ourcq, Breny, Cerseuil, Chassemy, Chouy, Concevreux, Cys-la-Commune, Sablonnières, Lluys, Maast-et-Violaine, Nampteuil-sous-Muret et Oulchy-la-Ville. Même si sa méthodologie (aucun plan ni cahier de fouilles a jamais été relevé en dépit du nombre de sites explorés) n'est pas comparable à celle de Pilloy, la documentation graphique due à ce dernier est remarquable et les albums constituent une des meilleures références pour l'étude du mobilier funéraire d'époque gallo-romaine et mérovingienne

dans le nord de la Gaule (MOREAU, 1877-1898). Comme maître de fouilles, Frédéric Moreau était l'initiateur de quelques amateurs axonais qui avaient collaboré à ses chantiers tels que P. Brotin, E. Pinon et M. Laval. Il a été aussi un des rares collectionneurs de son temps à avoir des contacts fréquents avec le monde universitaire, particulièrement avec Gabriel de Mortillet (1821-1898), malgré leurs différences à l'heure d'interpréter la discipline archéologique, le premier toujours à la recherche de l'objet et le second dans un cadre scientifique propre à l'académisme de son temps. Le vaste ensemble d'objets formant la collection de Moreau a été donné au MAN après sa mort, un des conservateurs (Henri Hubert 1872-1927) en fit un inventaire notable après révision et mise à jour des collections (HUBERT, 1902). Parmi les collectionneurs provenant de la région de Laon, on y trouve le Dr. Mouret et le Dr. Lehault de Marle, Amédée Piette (1808-1883) qui recueillait des objets pour le Musée de Laon et Lefèvre fils, voisin de Bruyère-sous-Laon. Un autre chercheur de l'époque de Frédéric Moreau a été Etienne Delvincourt, qui a fouillé une nécropole mérovingienne et du Bas-Empire à Chavignon en 1899.

Les organismes de l'État ne sont pas restés indifférents à la dynamique archéologique de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Le 9 janvier 1879 le Ministère de l'Instruction Publique établit la création d'une commission d'archéologie chargée de la conservation des « Monuments de l'Art et de l'histoire ». Les vœux des congrès archéologiques de France allaient dans le même sens, c'était alors l'occasion pour les érudits et amateurs de présenter le fruit de leurs travaux. L'empereur lui-même était vivement intéressé par les découvertes archéologiques. C'est ainsi qu'il se rendait fréquemment dans le Camp de Suippes (Marne), afin d'acquérir pour les collections de l'État des objets ramassés par des paysans, tout comme ceux de Benoni Lelaurain, le régisseur de la ferme impériale expérimentale du Piémont à Suippes, qualifié à l'époque « d'homme peu honorable » par le cabinet de l'Empereur (VATAN, 2004).

Une grande quantité d'objets provenant des nécropoles du nord de la France ont été présentés lors des Expositions Universelles de Paris, en 1878, 1889 et 1900 respectivement. Les objets étaient achetés au lendemain de l'exposition par des collectionneurs privés, tel que l'antiquaire parisien Stanislas Baron à la solde du mécène américain John Pierpont-Morgan (1837-1913), qui souhaitait enrichir les collections du Metropolitan Museum de New York (RICCI, 1910). Toutefois ce n'est qu'un exemple significatif de la dérive mercantiliste opérée sous les demandes croissantes du marché de l'antiquité à l'époque. Une multitude d'autres pièces provenant des nécropoles

françaises ont été dispersées dans des collections privées en Angleterre, Pologne, Belgique et aux USA (PÉRIN, 1980). Une bonne partie des objets récupérés dans les fouilles clandestines était acquise par les collectionneurs locaux, souvent très intéressés à réunir un éventail de toutes époques dans une sorte de petit musée. On a des bons exemples dans les collections particulières de Morel à Reims, Counhaye à Suippes ou encore celle d'Augustin Roland (1867-1943) à Villevenard (Marne). Cette dernière collection sera plus tard acquise par le Musée de Reims dans les années 1980 après avoir été proposée au Musée d'Épernay. Elle avait subit des dommages après un violent orage en 1979 et la vendre revenait à la protéger. Le Musée de Villevenard avait été crée, dans le village dont il était l'instituteur depuis 1898, par Roland, un Ardennais de naissance, puis enrichi par Pierre Hu (1902-1969) son gendre.



Fig.15. Le mécène américain J. Pierpont-Morgan (1837-1913), (Hovey, 1912).



Fig. 16. Objets divers provenant des fouilles d'A. Roland et P. Hu dans la zone des marais de Saint-Gond, exposés au Musée Roland à Villevenard (Marne). D'après une carte postale de l'époque. Archives Musée d'Épernay.

Cet essor du marché de l'antiquité a bientôt favorisé l'apparition de falsifications. Léandre Cottel et Jean-Baptiste Lelaurain (celui-ci fils de Benoni) ont fait fabriquer des faux à Paris et Saint-Quentin pour s'enrichir grâce au commerce frauduleux. La présence de ces objets sur le marché de l'antiquité était assez fréquente, même dans les grandes collections comme celle de Pierpont-Morgan à New York ou celle du baron Von Diergardt à Cologne et Berlin. Camille Boulanger, conservateur du musée de Péronne (Somme), achetait fréquemment des objets à ces deux « fouilleurs » champenois.

En 1875 existaient quatre grandes collections dans la Marne : celles de Joseph Berthelot baron de Baye (1853-1931), Léon Morel, Auguste Nicaise et Jean-Baptiste Counhaye ; les trois derniers ayant présenté leurs découvertes en 1876 dans l'exposition rétrospective célébrée dans le palais archiépiscopal de Reims. D'autres collections leur faisaient concurrence : Saint Marceaux, Blavat-Deleulle et Duquenelle (Reims), Watelet (Soissons), Pergaut (Vitry-le-François), Arnould-Baltard et Fourdrignier (Saint-Germain-en-Laye) (POULAIN, 2010).

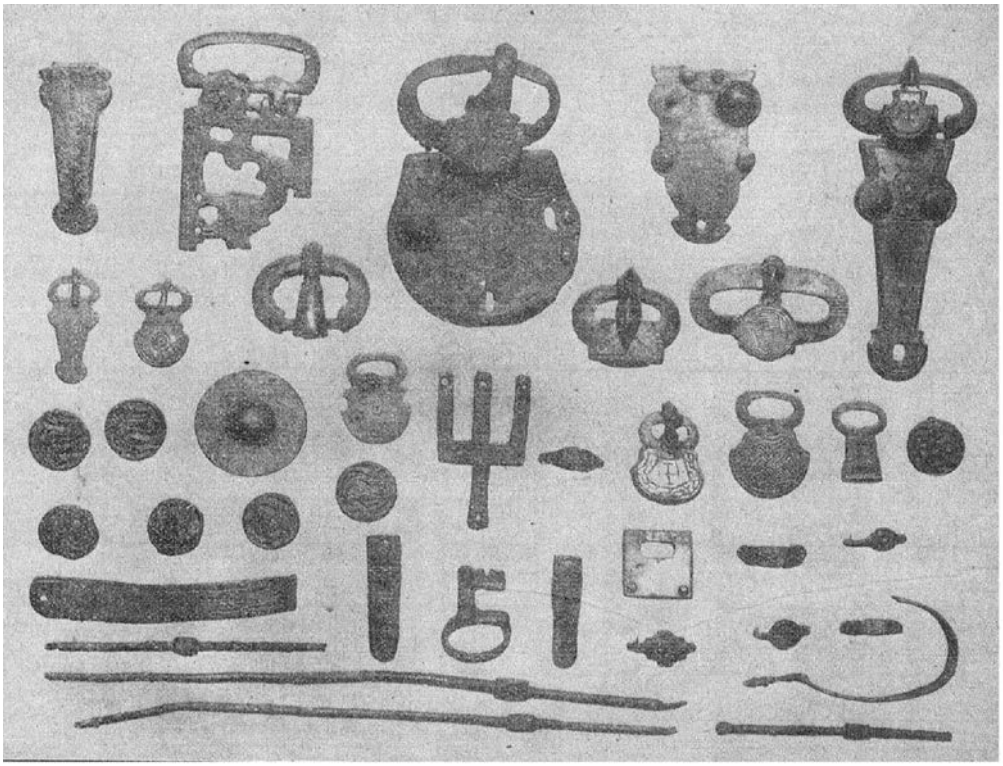


Fig. 17. Mobilier funéraire d'époque mérovingienne provenant de la nécropole de *Les Ronces* à Villevenard (Marne), aujourd'hui au Musée de Reims. D'après une carte postale de l'époque. Archives Musée d'Épernay.

La collection de Jean-Baptiste Counhaye, après un long oubli, fut déposée à la mairie de Suippes en 1897 et a fait l'objet d'une publication récente (LAMBOT *& alii*, 2010). Une partie des ensembles mobiliers avait auparavant été vendue au MAN, en deux lots successifs, par Counhaye lui-même en 1873 et 1893, et quelques autres objets échangés avec Victor Duquenelle avant 1887. D'autre part, la riche collection d'Émile Schmit a été donnée pour partie en 1911 au Musée de Châlons et le reste après son décès survenu en 1930. La collection d'Édouard Foudrignier (co-fondateur de la Société Préhistorique Française en 1907) a été acquise en grande partie par le MAN en 1874, 1884 et 1907. Le même musée racheta en 1878 la collection d'Alfred Werlé (1837-1907). L'importante collection d'objets rassemblés par Léon Morel provenant des nécropoles de la Marne a été acquise finalement par le Musée Britannique entre 1901 et 1907, après de nombreuses et longues négociations et après le refus d'achat successifs par la ville de Reims et l'État français (ms. Charpy, doss. Morel, Mus. Épernay). Heureusement les objets les plus remarquables des explorations protohistoriques effectuées entre 1862 et 1892 ont été publiés dans l'album *La Champagne souterraine* (1898). Toutes les planches concernant la préhistoire, l'époque romaine et celle mérovingienne sont restées inédites. La collection de l'abbé Anselme-Amédée Lannois (1840-1915)

pour sa part, contenant des objets des nécropoles ardennaises de Thugny (fouilles de 1888), Biermes (fouilles de 1900-1901), Waleppe (fouilles de 1881-1882), Seuil (1884) et d'Annelles (188*) a été donnée au Musée de Reims avant 1914 et détruite dans l'incendie survenu le 19 septembre de cette même année. D'autres objets furent volés durant les premiers jours du mois, avant la destruction de la mairie. Au même temps, la riche collection du baron de Baye a évité sa destruction car elle se trouvait à Saint-Germain-en-Laye (acquise par le MAN en 1906).

Malgré les nombreuses explorations effectuées en Champagne (Conflans-sur-Seine, Bréban, Gourgançon, etc.) Léon Morel ne présente à l'occasion du congrès archéologique de Châlons-sur-Marne de 1875 aucun objet d'époque mérovingienne, ayant cependant déjà fouillé à Saint-Loup et Saint-Chéron (Marne) parmi d'autres sites mérovingiens. Après cette date, il entame la fouille des sites marnais de Saint-Chéron (La Verpillière), Somme-Vesle, Pleurs et Connantre. Les objets plus remarquables de ces explorations ont été dessinés remarquablement par Émile Gastebois (1853-1882). Lors du même congrès de Châlons, Auguste Nicaise, passionné par l'archéologie depuis 1872 et ami personnel de Morel, bénéficiant d'un excellent réseau de contacts (cantonniers, membre du génie, extracteurs de grèves), présente le premier recueil de sites archéologiques de la Marne avec une place importante dédiée à ceux d'époque mérovingienne. Un des ses disciples, le pharmacien d'origine mosellane Émile Schmit s'intéressait à l'archéologie depuis 1880, ayant fouillé plusieurs sites mérovingiens en Champagne : Congy, La Neuville-aux-Bois et Neuvy (1912), Remicourt (1898 et 1899), Rosay (1904) et Vouciennes (avant 1908). Il acquiert pour sa collection des objets provenant de Pleurs (1875) et Granges-sur-Aube (1894) dans la Marne. On regrette qu'il n'ait pas effectué de communications, ce qui peut laisser sous-entendre qu'il gardait ses notes manuscrites pour l'importante publication de son travail *L'archéologie et l'anthropologie marnaise, notes de préhistoire* (POULAIN, ms.) dont il lance la souscription vers 1905. Celle-ci n'a d'ailleurs jamais vu le jour et seul un résumé a été publié de son vivant sous le titre *Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne, des temps préhistoriques à l'an mille,* paru dans le Mémoire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne de 1926-27 et 1928-29. De là l'importance des concours d'histoire organisés par les Sociétés de l'époque avec récompense des meilleurs ouvrages (dessins inclus), voire la Champagne Souterraine par exemple. A vrai dire, c'est Augustin Roland qui a été le premier a publier de manière détaillée les ensembles funéraires d'une nécropole tombe par tombe (POULAIN, ms.).

Germaine Perrin de la Boullaye (1875-1939) représente la « femme érudite » de l'avant guerre et constitue un cas exceptionnel et représentatif dans l'historiographie archéologique française. Appartenant à la bourgeoisie auboise et passionnée par l'histoire sous l'influence de son père, Ernest de la Boullaye (1847-1942), l'ancien président de la Société Académique de l'Aube. Elle entreprend des explorations archéologiques dans les communes proches du camp militaire de Mailly (Aube), où son mari avait été affecté. Elle chargea Henri Rataux (fouilleur inépuisable avec peu de notions d'archéologie) de l'exploration de nombreux sites dont la plupart ont révélé une occupation d'époque gallo-romaine et mérovingienne, ceux de l'Aube : Mailly, Trouans, Poivres, puis de la Marne : Gourgançon, Soudron, Corroy et le site de la *Fontaine-Galuche* à Faux-Fresnay. Sa collection archéologique et sa correspondance sont rentrés au Musée de Châlons-en-Champagne en 1989 et ont fait l'objet d'une publication remarquable (RAVAUX, 1992).

Une partie de la collection ardennaise de Lucien Pierquin (1856-1928) a été acquise par le Musée de Charleville en 1912 et le reste fut dispersé sur le marché de l'antiquité à destination des collections privées. Ce collectionneur achetait des objets provenant d'autres nécropoles champenoises, dont un lot acquis à Lelaurain en 1883 contenant le mobilier supposé d'un guerrier franc découvert à Seuil (PÉRIN, 1975) ; ainsi que d'autres objets provenant des trouvailles effectuées par Mialaret entre 1859-1860.

Toujours dans les Ardennes, le commandant Victor Wauthier (1829-1893) représente une des figures de l'archéologie ardennaise du XIX^{e} siècle bien qu'il ait été plutôt collectionneur. À partir des années 1870 et profitant de son poste de chef d'escadron de gendarmerie, il acquiert de nombreux objets provenant des découvertes faites dans le département, notamment du mobilier d'époque mérovingienne provenant des communes de Bergnicourt, Château-Porcien, L'Écaille, Ménil-Annelles et Neuflize. Jules Carlier, membre de l'Académie de Reims, entame aussi des fouilles dans le secteur ardennais et publie de nombreuses découvertes se rapportant au haut Moyen Âge.

L'œuvre de Joseph Berthelot, baron de Baye, représente une des plus importantes réussites de l'archéologie champenoise et française du XIX^{e} siècle. Son esprit pionnier dans la recherche scientifique est bien exposé dans ses travaux sur les influences orientales du mobilier funéraire d'époque mérovingienne, cherchant des parallèles culturels partout en Europe. Ses études ont profité des observations recueillies au cours de ses voyages en Hongrie, Russie Européenne et d'Asie en qualité de chargé

de mission par le ministère de l'Instruction Publique à partir de 1875. Passionné de l'archéologie de toutes périodes, il dépense sa fortune entamant des nombreuses fouilles dans le département de la Marne, tout autour des marais de Saint-Gond, dans les communes de Férébrianges (1871), Bergères-les-Vertus (1886-1887), Plivot, Germinon et Broussy-le-Petit (1871), Oyes (1873-1874), Mondement (1875), Coizard (avant 1879), Villevenard (1886) et Joches (1879-1880). Sa riche collection documentaire conservée dans une salle du château de Baye fut transférée au MAN en 1906. Malheureusement le château familial a été pillé par les troupes allemandes en 1914, puis après son décès, entraînant la perte de nombre de manuscrits et documents. La découverte aux environs de Reims en 1895 d'une sépulture à mobilier d'influence Alano-Sarmate au lieu-dit *La Fosse Jean Fat* constitue un moment important dans l'étude des Grandes Migrations, provoquant la généralisation du concept à l'ensemble de la Gaule. Ce phénomène culturel avait été déjà remarqué par le baron de Baye dans ses travaux sur les influences de la culture orientale en Europe à partir des analyses du mobilier funéraire de la région pontico-danubienne. Il commença à s'intéresser aux influences des peuples danubiens dans l'art mérovingien précoce (BAYE, 1875, 1888) sans pour autant jamais abandonner ces préoccupations lors de ses séjours en Russie impériale jusqu'en 1914.

Dans le secteur marnais des marais de Saint-Gond, à Villevenard, Augustin Roland ouvre dès 1908 un musée dans l'école primaire du village pour abriter les objets provenant des explorations archéologiques dans la région, notamment ceux des nécropoles mérovingiennes de *Les Ronces* et *La Cour*, mais aussi des divers hypogées néolithiques de la région.

Dans la partie auboise de la Champagne et le reste du département l'activité archéologique par rapport à l'époque mérovingienne n'a guère eu de représentants, à l'exception d'Antoine Henri François Corrard de Bréban (1792-1871) qui fouilla partiellement la nécropole mérovingienne du village de Bréban en compagnie du comte de Dampierre. Il communique de manière périodique les découvertes faites dans le département depuis 1840 à la Société Académique de l'Aube. Il était déjà directeur du Musée de Troyes lors qu'on lui proposa d'acquérir une partie des objets de la sépulture princière découverte à Pouan en 1842. Il dût refuser pour des raisons budgétaires. Ce n'est qu'en 1870 que M. Peigné-Delacourt (1819-1881) a fait don au Musée de Troyes de l'ensemble funéraire appartenant à cette sépulture *« grâce à l'entremise auprès de l'empereur Napoléon III »* (POULAIN, ms.). Mis à part son intérêt pour la bataille des Champs Catalauniques, il publiera un excellent travail sur la trouvaille de Pouan en 1858. Dans

le même temps une mâchoire provenant semble-t-il de la même sépulture rentra au musée par un don de M. Hauer. L'abbé Joseph Diette (1845 – 1914), curé de Boulages (Aube), effectua des explorations à la limite des départements de l'Aube et de la Marne, il rapporte en 1902 les découvertes fortuites effectuées à Granges-sur-Aube (Marne) en 1894. Plus à l'est, dans l'Argonne, divers sites ont été explorés entre 1908 et 1911 par Georges Goury lorsqu'il était professeur à l'université de Nancy, les nécropoles marnaises de Hans (1907), Courtemont (av. 1908), Ville-sur-Tourbe (c. 1910) et Cernay-en-Dormois (av. 1911) y ont été explorées et les matériaux déposés au Musée de Nancy. Sa collection comprenait environ 150.000 pièces de plusieurs périodes dont les vases céramiques d'époque mérovingienne ont fait l'objet d'une publication récente (BRUNELLA *& alii*, 2012).



Fig. 18. A. Roland (centre) en compagnie d'A. Brisson (2e gauche) et A. Loppin (3e gauche) avec la sonde champenoise lors d'une sortie de terrain dans les années 1930. Archives Musée d'Épernay.

On l'a dit, les publications archéologiques concernant l'époque mérovingienne dans la Marne avant 1914 étaient succinctes. En 1883 Paul Royer publie une découverte de sépultures mérovingiennes à Dormans (Marne), révisée dans une nouvelle publication en 1921. Un des membres de la Société Archéologique Champenoise, Louis Pistat publie en 1908 un article sur la nécropole de Les Mesneux (Marne) près de Reims. Un autre membre de la Société, Gustave Logeart (1862-1938), publie deux notices sur les découvertes mérovingiennes à Auménancourt-le-Petit (Marne). Il est

quand même regrettable que d'importantes nécropoles comme celle de Chaumuzy (Marne), fouillée par Pistat, puis par Gillet (1890-1947), soient absentes de la littérature archéologique de la période (POULAIN, ms.). Une liste de lieux d'inhumation d'époque mérovingienne à Reims a été publiée par Jules Orblin (1859-1937), gardien du musée de Reims et fouilleur à la sonde (POULAIN, ms.). Les fouilles Counhaye dans la nécropole de *Mont la Garde* à Souain en 1860-1861 mettent au jour une nouvelle nécropole du Bas-Empire et d'époque mérovingienne. La même situation se rencontre dans le site de Saint-Basle à La Cheppe (Marne) mis au jour par plusieurs campagnes entre 1860 et 1863. Seule l'activité de l'abbé Favret (1875-1950) et le lieutenant Léon Berard (tué sur le front en janvier 1918) est à remarquer avant 1914 dans la Champagne.

Dans la Haute-Marne les premiers essais de compilation sur les découvertes archéologiques apparaissent au XIX^e^ siècle dans les enquêtes menées par les autorités, comme celle de 1844 effectuée par l'évêché ou celle de l'inspecteur de l'académie Fayet en 1856. Le principal site archéologique ayant reçu l'attention des érudits depuis le XVIII^e^ siècle est celui du Chatelet de Gourzon à Bayard-sur-Marne. Ce plateau témoin a fait l'objet d'une des premières fouilles archéologiques en France menée aux frais du roi par Pierre-Clément Grignon (1723-1784), avec la découverte de sépultures d'époque mérovingienne *« qu'il ne sut pas dater »* (LEPAGE, 1996, 13). Les recherches ont été continuées quelques temps après par l'abbé Antoine Phulpin (1748-1845) qui aura comme successeur une des figures les plus importantes dans le département au XIX^e^ siècle, celle de l'abbé Pierre-François Gelin (1816-1885) qui fouille la nécropole *Des Plantes,* mise au jour en 1882 à Fontaines-sur-Marne. Il a été d'ailleurs l'un des premiers à élaborer un cahier de fouilles. La collection de l'abbé Gelin eut divers destinataires, une partie fut destiné aux mécènes qui avaient financé ses recherches et une autre au Conseil Général du département. L'ensemble des objets a été finalement déposé au Musée de Saint-Dizier.

L'archéologie haut-marnaise a été essentiellement l'œuvre du clergé, d'autres clercs comme l'abbé Alexandre-Justin Dodin (1848-1920) fouilleur de sépultures à Montsaon et à Rennepont avant 1908. Il a été d'ailleurs un chercheur peu rigoureux dans les rapports de fouilles. L'abbé Auguste Fourot (1829-1907) s'est montré plutôt collectionneur qu'archéologue et s'est intéressé aussi au site du Chatelet à Gourzon (Haute-Marne). D'autres passionnés d'archéologie et des antiquités dans ce département ont été : le docteur Alfred Forgeot (18** - ap.1923) dont les rapports de fouilles sont

conservés dans les archives de la Société de Chaumont et qui a effectué des explorations dans les communes de Gudmont-Villiers et la vallée de la Marne. Henri Cavaniol (1845-1907) journaliste et passionné de l'histoire, fouille des nécropoles d'époque mérovingienne à Mareilles, Chaumont et Blaizy. Puis, on peut ajouter, L. Pothier, juge de profession, Ernest Royer et G. Bourgeois (18**-1942) préhistoriens. Les frères Royer, Charles (1868-1936) et Camille (1848-1919), ainsi que Régis Colson (1862-1911) qui ont fouillé la nécropole située à l'emplacement de la ville antique au sommet du plateau de Gourzon. On peut leur reprocher le manque de comptes rendus en dépit de leurs fouilles méthodiques, dont les objets ont été déposés au Musée de Langres.

1.1.4. L'époque d'Entre Deux Guerres : A. Brisson et le groupe champenois (1918-1939)

Les conséquences de la Grande Guerre ont été néfastes pour la communauté archéologique française du début du XX^{e} siècle. D'autre part, les événements survenus entre 1914-1918 ont fait disparaître un nombre important de collections publiques, particulièrement celles conservées aux musées de Laon et Reims, tout comme des privées (coll. Dupuis, Simonnet, etc). Un autre cas particulier est celui du pillage : la riche collection d'Henri Gillet disparue lors de l'occupation allemande de Reims entre 1914 et 1918, ou celle de Georges Chenet, qui a été donnée au MAN vers 1940, soit le peu qui en restait (GAUDRON, 1950). La plupart des fouilleurs et archéologues qui avaient développé leurs travaux dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et les premières années du XX^{e} ont complétement arrêté leur activité du fait de l'âge ou sont décédés des suites ou lors du conflit.

L'activité archéologique entre 1914 et 1918 s'est réduite aux fouilles effectués par les troupes allemandes et, très peu pour ne pas dire une absence par les militaires français suite aux découvertes fortuites lors du creusement de tranchées et postes d'observation (la nécropole de Cauroy-lès-Hermonville dont les objets se trouvent au musée de Toulouse en est un exemple). Ces interventions, côté allemand (Bucy-le-Long, Aisne, en 1917), ont privilégié la récupération du matériel afin de les amener au musée pour étude. Certes, les explorations des régiments allemands ont eu toujours une méthodologie de fouille qui n'existait pas d'ailleurs chez les français. La figure de Johann-Baptist Keune (1858-1937) est significative des efforts des intellectuels pour sauvegarder les collections archéologiques lors du conflit. Il était conservateur à Metz,

capitale de la Lorraine annexée en 1871, lorsqu'il a été chargé par les autorités allemandes de diriger le Service Archéologique.

Ainsi, une nécropole d'époque mérovingienne à Varvinay (Meuse) a été découverte en 1915 par les troupes bavaroises lors de l'établissement d'un camp. A Senon (Meuse), en 1917 des soldats allemands ont fouillé des structures d'habitat et un castrum du Bas-Empire, tout sous la direction du lieutenant H. Reiners et F. Drexet, assistant de l'Institut Archéologique de Francfort-sur-le-Main. Le mobilier provenant du site a été retrouvé heureusement au Musée de Metz. La commune de Verdun a vu la disparition de nombre de sites en raison des bombardements et des travaux militaires. Mais cette destruction allait bénéficier aux recherches de Georges Chenet suite aux travaux de reconstruction des villes endommagées.

Le Docteur Léon Mougin (1850-1911), bien que dédié à la protohistoire, avait publié quelques notices sur des objets d'époque mérovingienne provenant des nécropoles fouillées dans l'arrondissement de Vitry-le-François (Marne). On doit regretter sa négligence à l'heure d'établir une description détaillée des collections déposées, regrets fondés quand on sait que la ville et le musée ont été détruits en 1944 faisant disparaître à jamais les objets, parmi lesquels ceux provenant des nécropoles mérovingiennes de Blesmes, Courdemanges, Heiltz-l'Evêque, Margerie-Hancourt, Marolles, Moncetz et Scrupt, toutes situés dans la Marne. L'abbé Aristide Millard (1850-1923) en a laissé quelques renseignements sur les découvertes de Margerie-Hancourt (Marne). Des archéologues, tel Chenet, sont partis sur le front en 1914, qui a été affecté dans un régiment d'infanterie ; il combattra à nouveau en 1940.

L'époque d'Entre Deux Guerres se caractérise par un ralentissement des études archéologiques dans la partie Nord-Est de la France. L'activité de fouille s'est réduite à quelques chercheurs amateurs, comme le champenois André Brisson (1902-1979), agriculteur à Ecury-le-Repos (Marne). Il entamera de nombreuses fouilles méthodiques en Champagne et plus particulièrement dans la Marne, mettant au jour, en autre, plus de 3000 tombes d'époque mérovingienne (POULAIN, ms.). Ses travaux marquent la transition entre « l'archéologie de l'objet » présente jusqu'aux années 1920 et l'archéologie scientifique où prédomine la conception méthodologique de la fouille. On lui reproche souvent le peu de publications en face de ses nombreuses fouilles. Ces griefs s'appliquaient aussi pour son absence de formation scientifique. Quantité de nécropoles d'époque mérovingienne et du Bas-Empire ont été fouillées par lui en compagnie d'André Loppin, dont les carnets de fouille sont restés inédites au Musée d'Épernay :

Fère-Champenoise (1924), Clamanges (1926-1928), Normée (1933, 1936-1939 et 1945-1946), Angluzelles (1934, 1936), Aulnizeux (1937-1955), Vert-la-Gravelle (1937, 1939), Gourgançon (1949) et Rilly-Sainte-Syre (1949), et Saint-Ouen-Domprot (1957) sont seulement quelques exemples de son immense travail de recherche au cours de cinquante années (1922-1972) en Champagne.

Les participants à « l'équipe sparnacienne », comme l'a nommé Charles Poulain, outre le tandem Brisson et Loppin sont : Léon Coutier (1895-1980), Edouard Benoist (1903-1988), Paul Picard (… ?-197*) et Robert Duval (1901- 1952). La documentation concernant ses travaux se trouve au Musée municipal d'Épernay. Toujours dans la Marne, mais dans la sphère rémoise, Maurice Jorssen (1897-1971) et Léon Lacroix (1886-1950) ont pratiqué des explorations dans la nécropole d'époque mérovingienne de Sept-Saulx en 1933. Quelques collections se créent pendant cette période. Le musée Brisson a été inauguré à Ecury-le-Repos en 1936 dans la maison du fouilleur. Celui de Villevenard continue à s'enrichir sous l'action d'Augustin Roland, aidé de son gendre, Pierre Hu. En 1946, Maurice Toussaint publie pour la Meuse une nouvelle version de l'ouvrage de Félix Liénard, toujours avec des informations erronées.



Fig. 19. Le chercheur marnais A.Brisson sondant à Aulnay-aux-Planches "La Plaque" (Marne) en 1937. Info: J.-J. Charpy, Archives Musée d'Épernay.

En Haute-Marne, Régis Colson reprend la fouille d'une nécropole d'époque mérovingienne à Fontaines-sur-Marne en 1924. On se doit de faire ici une mention particulière et méritée à Édouard Salin (1889-1970) président de la société d'archéologie lorraine entre 1945 et 1969 et président du Musée historique de Lorraine. Ses fouilles à

Lezéville en Haute-Marne (1912-1913 et 1919, 1920) constituent l'un des premiers travaux du XX^{e} siècle qui proposent une méthodologie avec élaboration du plan de fouilles, inventaire de sépultures et essai de classification chronologique. Il explore aussi des sites funéraires à Tantonville et Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) et Trémont-sur-Saulx dans la Meuse (1935-1936). Les conclusions de ses recherches en Lorraine et Champagne ont été exposées dans son ouvrage *Le Haut Moyen Age en Lorraine* paru en 1939. Son objectif majeur était la réalisation d'une synthèse de l'ensemble des sites fouillés afin d'établir des rapports concluants sur la période mérovingienne. Son œuvre la plus remarquable a été *La Civilisation Mérovingienne* publiée en quatre volumes (1949-1960). Elle est la référence fondamentale des études sur la civilisation mérovingienne dans la seconde moitié du XX^{e} siècle pour toute une génération de chercheurs. Il fut l'un des premiers archéologues à signaler l'importance de l'élaboration de monographies pour chaque site, suivant ainsi les pas de Pilloy dans l'Aisne. Il a été aussi un des premiers à donner de l'importance à la topographie des lieux d'inhumation. De plus, ses travaux sur les métaux ont fait le point dans l'étude des techniques métallurgiques du haut Moyen Âge. (LEPAGE, 1996).



Fig. 20. Fouilles d'A. Brisson au site de *La Tempête* à Normée (Marne) vers 1936. Archives Musée d'Épernay.

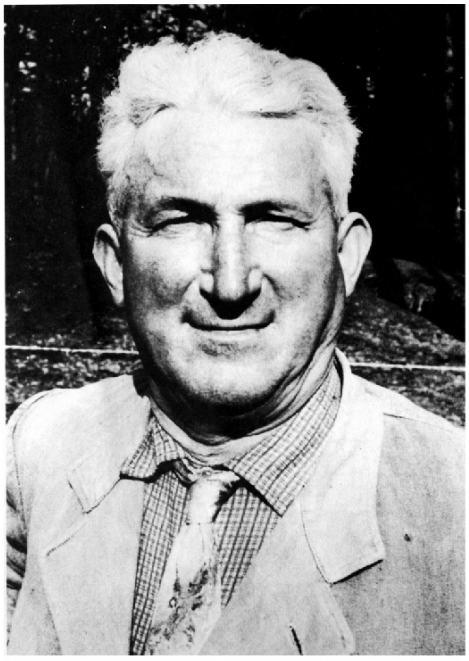


Fig. 21. André Brison (1902-1979). Photo: Archives Musée d'Épernay.



Fig. 22. Agustin Roland (1867-1943). Photo: Archives Musée d'Épernay.

Les publications dans le bulletin de la Société Archéologique Champenoise concernant le haut Moyen Age n'ont pas été nombreuses depuis 1907, date de sa création. Seulement deux articles publiés par Augustin Roland concernant les sites de Villevenard et Bannes (Marne) sont à remarquer. Les objectifs de la S.A.C., seule association uniquement archéologique à l'époque en Champagne, sont semblables à ceux des sociétés savantes de l'époque, à savoir : publier l'exceptionnel et les nouveautés scientifiques, toutefois avec peu de place aux illustrations d'objets (POULAIN, ms.).

La collection Brisson-Loppin est entrée, en dépôt sous l'influence de Jean Fromols, au Musée Municipal d'Épernay en 1938 contenant plus de 15000 pièces dont un nombre considérable d'époque mérovingienne. Jean Fromols de Rakowski (1891-1967) constitue une figure très importante à l'époque pour la Champagne et le Musée d'Épernay par sa connaissance de l'archéologie européenne, sa maîtrise de plusieurs langues et son expérience en Allemagne (CHOSSENOT, 2006). Il a eu des relations conflictuelles avec Brisson après 1946, pour des motifs divers. Georges Chenet, peu avant son décès, propose à Jean-Jacques Hatt de prendre contact avec Brisson au Musée d'Épernay, où il vient juste de succéder à l'abbé Favret. C'est à cette date que se met en place une collaboration active entre les deux hommes. Elle va déboucher sur la refonte du musée créé par Pierre Favret mais fermé en 1939 pour cause de guerre, et une nouvelle présentation chronologique inaugurée en 1955 laissant une salle presque

exclusivement consacrée à l'archéologie funéraire rurale d'époque mérovingienne (CHARPY, ms).



Fig. 23. Les chercheurs J. Dupuis et l'abbé Favret lors d'une excursion à Moronvilliers (Marne). Archives Musée d'Épernay.

La figure d'Amaury Thiérot (1881-1939) doit être évoquée dans cette période bien qu'il ait participée déjà aux recherches avec Bérard et Favret avant la première Guerre Mondiale. Il est peintre et passionné de l'archéologie champenoise, collègue de Georges Chenet et Pierre Favret parmi d'autres. Il a effectué des fouilles à Breuvery-sur-Coole entre 1920-1924, à Vouciennes (1928-1935) en compagnie entre autres de M. Arrouart, l'abbé P. Foillot et P. Favret. La fouille de la nécropole de Saint-Martin-aux-Champs y a été aussi entamée dans les années 1920.

Le Musée de Préhistoire et d'Archéologie Régionale d'Épernay a été crée à initiative de l'abbé Pierre-Marie Favret en 1931, alors que le Musée de Reims peine à se relever encore des destructions de la Grande Guerre et que le Musée de Châlons-sur-Marne est sans conservateur. Le Musée d'Épernay a connu une première période éphémère puisqu'il ferme, comme on l'a dit, en 1939.

Dans la même période se développe l'étude des productions céramiques d'Argonne du Bas-Empire. Elle s'effectue côté français par les recherches de G. Chenet

et S. Meunier, et côté allemand par W. Unversagt avec l'étude des molettes des ateliers. Les rivalités revanchistes vont marquer ces chercheurs. Il ne faut pas oublier que G. Chenet avait perdu ses notes et sa collection pillées lors de l'occupation allemande de son domicile au Claon (Meuse) pendant le premier conflit mondial.



Fig. 24. A. Brisson (1e gauche) et A. Loppin (droite), avec des objets provenant de leurs fouilles en Champagne, peut-être lors d'une exposition à Châlons-en-Champagne. Archives Musée d'Épernay.

Dans le sud des Ardennes l'activité archéologique a été l'œuvre de Jules Dupuis (1866-1949) et Louis Simmonet (1874-1941). Dans l'Aisne, on doit mentionner l'activité du comte Maxime de Sars entre 1930 et 1940. On estime opportun d'exposer brièvement un événement qui va marquer le devenir d'une partie des collections privées françaises dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Il a circulé en France, dans l'immédiat après libération de 1945 un « Convoi de l'Amitié ». Ce train est passé par les villes de France pour rassembler les cadeaux du peuple français envers le peuple américain en remerciement pour son engagement pendant la Seconde Guerre Mondiale. En ce qui concerne les collections mérovingiennes, on sait que la Ville d'Épernay a demandé à Brisson de participer. L'archéologue marnais qui rentrait de quatre années de captivité n'avait à offrir que des objets de sa collection personnelle, parmi lesquels figuraient du mobilier de la nécropole de La Tempête à Normée (Marne). Les recherches menées par

Pierre Roualet n'ont pas permis de retrouver ces objets pour lesquels, aucune liste exhaustive a été tenue par le donateur (CHARPY, ms.)

1.1.5. Les études en archéologie mérovingienne à partir de 1950 : la nouvelle école et l'Association d'Archéologie Mérovingienne

Les destructions massives de monuments historiques en Europe lors de la seconde Guerre Mondiale ont abouti à une nouvelle conscience collective vers la conservation du patrimoine et tout ce qui y était associé (création de l'UNESCO en 1945). La loi Carcopino (1881-1970) de 1941, relative à la normalisation des fouilles en est un clair exemple, même si elle ne sera appliquée qu'en 1961-1962. A ce titre la Champagne est représentative. Pour gagner les vieux archéologues amateurs, l'État place à la tête de la Circonscription archéologique, Georges Goury qui est lui-même issu des rangs de ces anciens (CHARPY, ms.). La loi sur l'archéologie a été révisée avec la professionnalisation actuelle. Selon Demoule, l'occupation allemande aurait joué un rôle déterminant dans le changement des politiques d'actuation des sociétés savantes, lesquelles avaient suivi jusqu'alors « une liberté de recherche » manifestée dans le Congrès de 1911 (DEMOULE, 1999). En dépit des initiatives gouvernementales les recherches archéologiques ont continué à s'opérer dans la clandestinité par manque d'un cadre d'intervention méthodologique. L'apparition ou la continuation d'une archéologie clandestine *« héritière de celle d'avant guerre »* s'est prolongée jusque dans les années 1950 avec les mêmes buts et méthodes (DEMOULE, 1999, 14). L'activité de Jean Alexandre, fouilleur amateur, en est un bon exemple. Ses fouilles clandestines dans le département des Ardennes à Saulces-aux-Tournelles (1959), Novion-Porcien (1959), Manre (1960), Fléville (1962), Bourcq (1963), Seraincourt (1963), Bignicourt (1965), Rocquigny (1965) et Létanne (1964-65/1966) entre autres, constituent un apport inégal à la connaissance des sites funéraires. Cette activité s'inscrit dans une époque d'essor de l'archéologie mérovingienne ardennaise. On doit aussi mentionner l'activité archéologique de l'abbé Jean Sery (1918-2005) et ses fouilles dans la nécropole de *La Forge Maillart* à Neuville-lès-This.

Parallèlement à l'activité clandestine, des groupes scientifiques de jeunes chercheurs se sont constitués en association. L'activité des Jean Chalvignac, Jean-Pierre Lémant et surtout celle de Patrick Périn (à posteriori une des personnalités les plus influentes de l'archéologie médiévale française) est très représentative de ce tournant.

Par des fouilles d'ensembles importants de sites avec une méthodologie scientifique et la publication dans des revues régionales spécialisées (*Revue Archéologique ardennaise*, *Revue Historique Ardennaise*, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*) font le point sur la connaissance de l'époque mérovingienne dans les Ardennes.

Le Musée du Rethélois et du Porcien était en voie d'installation en 1963 sous l'initiative des archéologues François Guérin et P. Le Breton alors qu'ils fouillaient la nécropole de Tagnon. Des recherches similaires ont été menées dans la Meuse par Jacques Guillaume et André Janot avec les fouilles de sauvetage en 1968 de la nécropole mérovingienne à Dieue-sur-Meuse (GUILLAUME, 1975 ; 1978). À la même génération de chercheurs appartiennent Louis Lepage (1935–1994) représentant de l'archéologie scientifique haut-marnaise d'après guerre, ainsi que Jean Scapula (1911-1991) dans l'Aube, par ses recherches sur la butte d'Isle-Aumont. Aux recherches de terrain s'ajoutent souvent des travaux universitaires d'inventaire élaborés par des conservateurs de musées (thèse de François Pomarède en 1966). De son côté, Robert Ertlé (1930-1969) fondateur du G.E.A.C.A. à Reims, participe avec l'antenne ardennaise représentée par Alain Quatreville et Jean-Georges Rozoy à la protection du patrimoine archéologique par des prospections et en occupant le terrain pour couper court aux clandestins (CHARPY, ms.).

Un autre point attaché à la rénovation de l'archéologie mérovingienne est la publication de collections anciennes qui n'avaient jamais vu le jour. Les cas les plus importants sont ceux des sites de Lavoye (Meuse) (JOFFROY, 1974), Seuil (Ardennes) (PÉRIN, 1975a), Sept-Saulx (Marne) (POULAIN, 1980b) ou Vert-la-Gravelle (Marne) (CHARPY, 1986). Malgré ces initiatives l'activité clandestine et le pillage des sites d'une manière générale persiste. Depuis les années 1970 l'introduction du détecteur de métaux aurait entraîné le pillage systématique de milliers de tombes en Champagne (DEMOULE, 1999). L'intérêt des personnalités de la vie publique des campagnes pour l'archéologie, qui était si fréquent au XVIII^{e}-XIX^{e} siècles, s'est perpétué dans la figure du père Pierre Ballet (*-1983) dans la Haute-Marne. Mis à part ses nombreuses fouilles (notamment celles de la villa gallo-romaine et nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny) on lui doit le mérite d'avoir élaboré un inventaire remarquable des découvertes anciennes dans le département : *La Haute-Marne antique* publié en 1971.



Fig. 25. L'archéologue amateur J. Alexandre lors de l'exploration d'une sépulture à Novion-Porcien (Ardennes). *L'Union* du 4 mai 1959.

Les remarquables travaux de Charles Poulain dans le département de la Marne, avec la publication de nombreuses collections inédites, ont donné un élan incomparable aux études du haut Moyen Âge dans la région. On peut aussi citer les travaux de Jean-Jacques Charpy, conservateur du Musée d'Épernay, et Robert Neiss. L'éphémère activité du groupe universitaire de Reims dirigé par l'archéologue médiéviste Jackie Lusse a présenté pourtant des résultats remarquables avec la fouille de plusieurs sites du haut Moyen-Âge, notamment celles entreprises à Melette, commune de L'Épine (Marne) entre 1982-1986, et dix ans plus tard celles de Saint-Hilaire-sur-Moivre, dans le même département, commune de Le Fresne.

Les années 1980 préfigurent une archéologie plus technicisée et diversifiée avec la création de l'Association française d'Archéologie nationale pour assurer les opérations d'urgence. Depuis l'activité de recherche s'est élargie avec la naissance d'institutions et entreprises privées. On observe depuis trente ans une professionnalisation croissante de l'archéologie métropolitaine, concomitante à la mise en place de grands projets

d'aménagement, principalement la construction d'autoroutes, voies ferrées et gazoducs. Les fouilles du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) (PARÉSYS & TRUC, 2009), *La Croix Cassée* à Savigny-sur-Ardres (Marne) ou Saint-Aubin-sur-Aire (Meuse) (FAVRE, 2001) en sont les exemples les plus pertinents. La création de l'Institut national de la Recherche archéologique en 1991, remplaçant l'AFAN, rassemble aujourd'hui nombre de professionnels de l'archéologie et d'autres disciplines annexes accompagnent la fouille d'un nombre important de nécropoles mérovingiennes.

Le travail des bénévoles et des équipes universitaires a été aussi présent au cours de ces années de renouveau, par les fouilles de Boulzicourt (Ardennes) réalisées par une équipe bénévole ou l'activité du Groupe d'Études archéologiques de Champagne-Ardenne à Chalons-sur-Vesle (Marne), ainsi que les fouilles déjà mentionnées de l'équipe universitaire de Jackie Lusse.

Malgré cet élan relatif pour quelques départements il existe des lacunes dans la recherche dans d'autres tel que la Meuse où seulement 450 sites d'époque mérovingienne ont été bien localisés et la plupart des informations proviennent des fouilles et notices anciennes (MOUROT, 2001).

La réalisation de travaux universitaires consacrés à l'étude des nécropoles mérovingiennes, principalement des inventaires et monographies des sites (ANCIA, 1991 ; CRÉTÉ-PROTIN, 1992 ; HOUOT, 1992) est à mettre en rapport avec le renouveau de l'intérêt pour l'archéologie funéraire du haut Moyen Âge, même si les aspirations ne dépassent guère la collecte d'informations. Les réunions périodiques de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, crée en 1979 sous les auspices d'un groupe de chercheurs pour « promouvoir les études mérovingiennes », ont contribué fortement à l'avancement des études de cette thématique et ont réussi à donner une dimension nouvelle aux recherches qui dépassent maintenant le seul cadre territorial français.



Fig. 26. H. Gillet lors de l'exploration d'un sarcophage d'époque mérovingienne à Trémont-sur-Saulx (Meuse), en avril 1931. Cahier des notes de fouille. Archives du Musée de Reims.

1.2. Problématique de la recherche

Le passage de la romanité à la mainmise mérovingienne dans les territoires du nord de la Gaule (opéré à grands traits entre 470 et 530), ainsi que la consolidation de ce dernier en forme des divers royaumes, n'est connu que par des références datant de la seconde moitié du VI^e^ siècle, principalement l'ouvre de Grégoire de Tours, celle de Venance Fortunat et quelques hagiographies comme la *Vita Lupi.* La succession d'événements qui ont marqué le devenir des populations et les terroirs septentrionaux de la Gaule au cours de ces années « obscures », a été parcimonieusement reconstruite par les historiens du XX^e^ siècle en base aux exiguës notices apportées par les sources, dont certains travaux représentatifs de l'école des Annales (BLOCH, 1927 ; MUSSET, 1965). L'histoire des faits politiques, religieux et militaires apportés par les récits du Moyen Âge et de l'Antiquité tardive, est cependant loin d'offrir une vision d'ensemble sur la situation des campagnes gallo-romaines au passage de l'Antiquité tardive au très haut Moyen Âge.

D'autre part, l'archéologie funéraire est venue apporter, depuis les années finales du XIX^e^ siècle avec l'établissement des premières chronologies, des précieux renseignements sur l'évolution des mœurs et les influences culturelles qui ont atteint la Gaule dès la seconde moitié du IV^e^ siècle et jusqu'au milieu voire le troisième tiers du VI^e^ siècle. À partir de l'étude des nécropoles il se dégage une problématique que l'on essaie de mettre en relief sous trois aspects, à notre avis fondamentaux, pour analyser ces processus de changement : l'espace funéraire dans toute sa dimension y compris l'importance des nécropoles dans l'étude du peuplement ; les pratiques funéraires comme la manifestation des enjeux socio-économiques et l'étude des identités à partir de l'interprétation des ensembles funéraires.

1.2.1. Le peuplement

Le problème de l'occupation du territoire est traité dans une première partie du travail pour le territoire compris entre Oise et Meuse dans un cadre chronologique circonscrit au début de l'époque mérovingienne (v. 450 – v. 600). Cette problématique avait été déjà abordée auparavant par divers chercheurs français et étrangers avec des résultats divers (JAMES, 1979 ; PÉRIN, 1967 ; 1981a ; BÖHME, 1974 ; 1978 ; YOUNG, 1980),

ayant comme origine l'absence d'éléments de datation pour les habitats et nécropoles de la période concernée.

Le problème principal était l'absence d'évidences matérielles suffisantes permettant de documenter la forme et la nature du peuplement. De ce fait, le mobilier funéraire provenant des sites fouillées constituait le seul élément de datation à confronter avec les données historiques, ce qui ouvrait la porte à de nombreuses interprétations de caractère socio-économique et ethniciste qui ont occupée le débat historiographique depuis les années 1950, notamment à partir des travaux de J. Werner (WERNER, 1950 ; 1953 ; 1956). Ainsi la prétendue avancée des Francs sous l'égide de Clovis à partir de 486 (date supposée de la bataille de Soissons) a été considérée comme le point de départ d'une seconde vague migratoire plus définitoire, entraînant le début d'un processus d'acculturation, qui aurait abouti dans la naissance des divers *Regna Francorum* au cours du VI^e^ siècle (DIERKENS & PÉRIN, 2003). Ces populations exogènes seraient les responsables directes du regain de la coutume de l'inhumation habillée en Gaule du nord, en l'occurrence des Francs qui auraient « réveillé » l'ancienne coutume gallo-romaine en la dotant d'un élan considérable (PÉRIN, 1981a).

En reprenant le problème du peuplement, on veut donner un nouvel élan aux études sur la dynamique des territoires pendant l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, en analysant des modèles hypothétiques d'évolution pour les habitats (rupture, continuité) et si continuité (déplacement, concentration, dispersion) au but d'obtenir des informations à confronter avec l'état actuel des recherches en France et en Europe.

1.2.2. Les pratiques funéraires

Le deuxième problème que l'on affronte (en étroite liaison avec le premier) est celui des pratiques funéraires et leur importance comme éléments d'identification des habitats et caractérisation des populations à travers les nécropoles.

La raréfaction du mobilier funéraire vers la fin du IV^e^ siècle dans les campagnes du nord de la Gaule, quoique nuancée dernièrement, rend difficile l'identification des habitats ayant fonctionné entre 400 et 500 environ en raison du manque d'informations. L'étude des nécropoles se révèle ainsi un moyen essentiel pour l'étude des populations qui ont occupé l'espace entre Oise et Meuse à la charnière entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne.

Le dépôt ou absence d'objets dans les sépultures a été considérée longtemps comme un trait manifeste sur l'origine du défunt, ce qui a soulevé pas mal de questions sur l'apport réel des populations exogènes en Gaule dès la fin du IVe siècle et leurs patrons d'établissement. Les chercheurs de l'école allemande (principalement H. Ament et H.-W. Böhme) soutenaient la valeur ethnique de certains attributs funéraires tels la présence d'armes ou la disposition par rangées des sépultures (PÉRIN, 1981a). La réponse à ces interprétations fut projetée par des chercheurs français et anglo-saxons tels P. Périn, E. James ou B.-K. Young, en abordant la problématique dès l'optique d'une assimilation culturelle et la présence d'une culture funéraire propre et commune aux populations de l'un et l'autre côté du Rhin (cf. JAMES, *ibid* ; PÉRIN, *ibid* ; YOUNG, *ibid*).

1.2.3. Les identités

Au problème de l'absence de mobilier funéraire permettant de dater les sépultures s'ajoute, dans les cas où l'on en dispose, celui de son interprétation. La période des Grandes Migrations a été considérée par l'historiographie comme une époque de bouleversement social et politique, caractérisée par l'arrivée de contingents étrangers qui ravageaient une Gaule de villes rétrécies et campagnes quasi-dépeuplées depuis les troubles de la seconde moitié du IIIe siècle (MUSSET, 1965). Au milieu de cette dynamique migratoire, les sources attestent l'établissement de certains contingents parmi les gallo-romains en qualité de fédérés (Sarmates, Francs, Alains, Taïfales, etc.), en conservant leurs traditions, dont certains traits de leur culture matérielle représentés dans le mobilier funéraire (BÖHNER, 1981 ; KAZANSKI & PÉRIN, 1997). Puis dans la seconde moitié du Ve siècle, ces éléments exogènes auraient été intégrés dans le royaume franc et assimilés dans le laps d'une ou deux générations à la culture mérovingienne (KAZANSKI & PÉRIN, 2009).

Ainsi, le problème historique des identités en Gaule a concerné traditionnellement l'identification des différents peuples mentionnés par les sources des Ve et VIe siècles à partir des ensembles funéraires retrouvés dans certaines nécropoles localisées principalement entre Manche et Rhin. Cette démarche théorique part de l'attribution à chaque peuple ou ethnie d'un type spécifique de mobilier funéraire (de la parure féminine essentiellement), une approche qui a été mise en examen depuis les années 1990 et qui soulève encore de vives controverses dans la communauté

scientifique, d'autant plus que l'on peut aborder la problématique depuis l'optique de disciplines différentes tels l'anthropologie ou l'ethnographie.

Cette problématique des identités est traitée dans ce travail en étroite liaison avec la problématique du peuplement et des pratiques funéraires, dans la mesure qu'elles forment un ensemble cohérent de dynamiques sociales ayant pour base le problème de la datation et caractérisation du mobilier funéraire, un dilemme dont l'archéologie n'est pas toujours en mesure de répondre. Ainsi, on s'attaque à la problématique des influences culturelles à travers l'étude des différents ensembles funéraires considérés comme exogènes dans le nord-est de la Gaule, avec une spéciale attention aux objets provenant des sépultures des femmes et dans quelle mesure ces objets peuvent être interprétés par l'archéologie comme éléments définitoires de phénomènes socio-culturels, tels l'assimilation, la migration ou l'adoption de modes étrangères.

1.3. Méthodologie de la recherche

La conception d'un cadre méthodologique de recherche s'avérait nécessaire afin d'obtenir, organiser et optimiser les informations fondamentales pour l'élaboration de la thèse. Ce cadre méthodologique est ainsi défini par les démarches du processus d'élaboration du discours archéologique qui trace les lignes de ce travail.

1.3.1. Objectifs

L'objectif de ce travail était l'élaboration d'une synthèse interprétative autour du phénomène de la mort en Gaule mérovingienne à travers ses différentes manifestations matérielles révélées dans l'évidence archéologique et susceptibles d'être analysées dès une approche sociologique. Le discours archéologique autour duquel s'inscrit l'interprétation des données pour la consécution des objectifs se déroule dès une approche « idéologique » qui considère le fait funéraire, quoi qu'il en soit, comme la concurrence de facteurs sociaux, économiques et culturels existants au sein d'une société à un moment donné.

Pour cela, les critères d'analyse ont été choisis de manière à obtenir un nouvel aperçu sur les nécropoles d'époque mérovingienne (V^{e}-VI^{e} siècles) et constituent la base méthodologique du présent travail. Ils cherchent à répondre à la problématique autour

de laquelle s'articule le thème principal de la thèse, la liaison entre le domaine du funéraire et les composants socio-culturels qui le conforment, au-delà du positivisme descriptif de la seule étude des pratiques d'inhumation ou des paramètres chrono-typologiques du mobilier funéraire. On a réservé ainsi une place pour l'étude du territoire à partir des données tirées de l'étude des nécropoles, ce qui doit être considéré comme un objectif complémentaire du travail de recherche et pas comme une étude en soi-même. L'intérêt de l'étude du peuplement est né de la considération de la nécropole comme élément d'analyse de l'espace à une époque souvent oubliée de l'historiographie archéologique, en partie en raison de l'existence de données archéologiques lacunaires mais aussi par l'absence quasi-totale de sources documentaires.

La méthodologie de recherche proposée part alors de l'analyse du territoire en base aux données proportionnées par l'archéologie, et cela pour mieux s'approcher aux faits de « longue durée » et aux processus éminemment sociaux opérés dans les territoires d'entre Oise et Meuse à partir de l'an 400 environ. Cette méthodologie, qui ne constitue pourtant une nouveauté *stricto sensu*, considère les nécropoles comme facteurs déterminants dans l'occupation du territoire en les interprétant au même temps comme espaces définitoires des rapports socio-économiques des populations.

1.3.2. Critères d'étude

Le développement d'un cadre méthodologique adapté aux objectifs de la thèse devait compter avec la mise en place de critères d'étude destinés à obtenir les données nécessaires pour l'interprétation des observations recueillies.

- Les espaces d'inhumation : l'étude des nécropoles comme entités physiques et éléments identificateurs dans le paysage, des espaces où s'opère une continuation des rapports sociaux dans l'au-delà.
- Les pratiques funéraires : l'analyse des différents aspects qui concernent la déposition du cadavre dans la sépulture et les éléments qui lui sont associés. Cette analyse s'effectue à partir d'une double approche, d'abord celle référent aux éléments qui composent la partie physique ou matérielle de la sépulture (typologie et morphologie de la sépulture, caractéristiques du dépôt funéraire, éléments atypiques). Deuxièmement une interprétation archéologique du geste funéraire entendu comme l'ensemble d'actions menées sous l'influence des canons sociaux (lois, croyances, modes). Ce second point s'oriente vers les rapports entre la

communauté (clan-*sippe*, tribu-*fara*, famille-*haus*) et l'individu (composant minime de la communauté) à travers l'interprétation du geste funéraire.

- Les identités : l'analyse des marqueurs sociaux (statu des femmes, ethnicité, liens de parentèle) au sein des communautés inhumées dans les cas étudiés à partir d'ensembles funéraires connus présentant des caractères particuliers (éléments exogènes, valeur du dépôt funéraire) principalement dans les campagnes.

1.3.3. Les données : caractéristiques, utilisation et fonctionnalités

La réalisation d'un travail de recherche de ces caractéristiques devait appareiller la collecte d'informations provenant de différentes sources. Les données proviennent essentiellement de la synthèse d'informations tirées des documents écrits : manuscrits, cartes et cadastres, publications scientifiques et actes des congrès constituent le groupe principal. Dans un autre groupe apparaissent les notices et rapports d'interventions archéologiques anciens et modernes, aussi bien que les cahiers, albums et notes de fouilles. La collecte d'informations provenant des sources mentionnées auparavant a permis l'obtention d'une grande quantité de données qui ont du être insérées dans une base informatisée. La gestion des données a été menée au fur et à mesure des besoins de la recherche, d'abord dans l'élaboration des cartes du territoire, puis dans la confection du corpus de la thèse et l'étude des interrelations parmi les différents sites.

1.3.4. Élaboration des cartes de la thèse

À partir de l'ensemble de données collectées durant la phase de saisie d'informations, on a développé une cartographie inédite pour le territoire d'étude entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (III^{e}-VIII^{e} s.). On a pu ainsi développer des cartes différentes en fonction du sujet d'analyse : dispersion des nécropoles, rapports voies de communication - nécropoles, rapports habitat-nécropole, paramètres d'occupation du territoire, etc.

La première démarche a consisté à consulter le maximum d'informations possibles sur le territoire d'étude à partir des documents disponibles : atlas historiques, cartes anciennes, cartes topographiques du IGN, cadastre ancien et moderne, croquis inédites, etc. Une première approche a été dirigée vers la localisation et l'étude topographique des nécropoles, ce qui n'a pas été facile en raison des lacunes existantes dans la cartographie ancienne et les remaniements du cadastre, puis on a fait le même

avec les voies de communication et les lieux d'habitat connus environnants, afin d'obtenir une vision détaillée des sites du point de vue synchronique et diachronique.

Ensuite, chacun des sites analysés a été enregistré sur Google Earth en format kmz dans le but de disposer d'une base de données rangée et actualisée. L'enregistrement des données a été effectué par chronologie d'occupation des sites et leur localisation géographique au sein des démarcations administratives anciennes (diocèses). Puis l'ensemble de données a été exporté en format kml sur Argis, un logiciel d'analyse cartographique plus précis. Ce logiciel a permis l'élaboration de cartes détaillées ainsi que l'obtention d'informations statistiques pour chacune des aires géographiques analysées.

1.3.5. Élaboration du corpus de nécropoles

La phase d'enregistrement d'informations sur le territoire d'étude a permis l'enregistrement d'une grande quantité de sites funéraires dont certains ont été retenus pour l'élaboration du corpus de la thèse. Des critères de discrimination ont été mis en place pour des raisons de temps, car la prise en compte de l'ensemble des sites répertoriés était hors des délais de la thèse. Ainsi, des sites avec une occupation funéraire tardive (après 600/610), même si une occupation antérieure était probable, n'ont pas été inclus dans le recueil final (cf. *1.3.7. Chronologie d'étude*). Le nombre définitif de sites inventoriés (193), ne représente pourtant qu'une partie du nombre total répertorié au cours de la recherche (701). Le critère de discrimination chronologique requérait la datation des ensembles funéraires (parfois inédits) et la révision de tout le mobilier conservé des fouilles, tant à partir des fonds documentaires que les collections des musées.

Lors de la réalisation du corpus, la chronologie de chacun des sites a été proposée, révisée et actualisée, selon les cas, à partir des critères de la « chronologie normalisée » entre Seine et Rhin en France (VALLET, PÉRIN & LEGOUX, 2012), la chronologie des matériaux de la Péninsule Ibérique (RIPOLL, 1991 ; LÓPEZ, 2010) ainsi que les régions du Danube et le Caucase (TEJRAL, 1997b ; KAZANSKI, 1997 ; MENGHIN, 2007). L'état fragmentaire des informations n'a pas permis toujours une datation rigoureuse du mobilier funéraire, un fait qui a conditionné le résultat final du corpus et qui reste à faire dans l'avenir dans l'attente de nouvelles fouilles et recherches sur la typologie des objets. Lors du temps de réalisation de la thèse on a également

essayé d'être au courant de toute intervention archéologique de caractère préventif ou programmé afin d'actualiser constamment l'inventaire des sites.

En termes généraux, on a pu développer l'étude de presque deux cent sites de manière plus ou moins approfondie, et on compte avec des informations exploitables pour un autre groupe nombreux de nécropoles, dont les chronologies d'occupation dépassent le cadre chronologique de la thèse (VII^{e}-VIII^{e} siècles). L'élaboration des cartes de peuplement a été aussi l'occasion de mettre au jour les découvertes consignées (ou non) dans les différentes cartes archéologiques utilisées et d'élaborer une séquence diachronique sur l'occupation du sol entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge. Une autre conséquence de la recherche a été l'étude de deux nécropoles marnaises, Normée et Aulnizeux, dont la publication est envisagée.

1.3.6. Techniques et moyens de recherche

La méthodologie de travail pendant la thèse a suivi des paramètres classiques en ce qui concerne la collecte d'informations, l'exploitation des données, l'analyse des résultats et l'exposition des conclusions. Les moyens mis à disposition de la recherche ont été orientés à l'optimisation entre le temps et les sources disponibles d'un côté et d'un autre, les objectifs de la thèse.

La collecte d'informations a été orientée vers deux tipes de sources : archéologiques et documentaires. Parmi les premières figurent les collections d'objets conservées dans les musées, ayant portée une attention particulière à celles inédites ou publiées de façon sommaire (voir Aulnizeux et Normée dans la Marne). Dans le second cas, la recherche documentaire a demandé la lecture de nombreuses publications scientifiques, rapports d'interventions archéologiques et documentation ancienne provenant des archives, cela a été aussi un facteur important dans la recherche, une partie des informations sur les pratiques funéraires a été possible par l'observation minutieuse des cahiers et notes de fouille anciens. Les renseignements oraux de la part d'archéologues amateurs et directeurs des musées ont joué aussi un rôle important dans la collecte d'informations sur les nécropoles et les collections.

Les données ont été exploitées de manière à optimiser les résultats obtenus. Cela a été possible grâce à l'élaboration de cartes de peuplement, la révision des chronologies des ensembles funéraires et la mise en forme d'un fichier informatisé permettant d'observer les interactions parmi les différents sites faisant partie de l'inventaire général

de nécropoles. Par exemple, l'étude topographique des nécropoles n'a été possible qu'à partir des informations tirées de la cartographie réalisée précédemment, de même que l'étude des rapports entre les nécropoles et les voies de communication et les habitats. Cela a mis en relief aspects comme la concentration de sépultures privilégiées autour d'un pôle stratégique ou leur présence autour d'habitats du IV^{e} siècle.

Dans une phase d'étude postérieure, les résultats obtenus de la synthèse de données ont été soumis à une révision critique par rapport aux questions que l'on avait posé au début de la recherche.

Il se peut qu'au moment de la rédaction de la thèse certaines informations aient échappé à notre connaissance, ce qui ne devrait pas modifier de manière substantielle les résultats de la thèse, compte tenue du gros volume de données utilisées. Toutefois, on est conscient qu'une thèse doit être modifiée au fils du temps par d'autres travaux de recherche.

L'étude n'a pas été menée de manière uniforme dans tout le territoire d'étude. Quelques aires géographiques ont été mieux étudiées en raison de l'abondance d'informations, conséquence d'une activité de fouille considérable, au contraire que d'autres zones où l'activité archéologique a été peu nombreuse et les informations demeurent donc anecdotiques. La documentation existante sur les nécropoles a été aussi un élément qui a conditionné le travail de recherche, des sites très importants comme la série de nécropoles fouillées par F. Moreau sont peu connus en raison du manque de cahiers de fouille et de monographies. Dans la plupart des cas on a dû faire appel aux ouvrages de savants et archéologues amateurs comme E. Fleury ou J. Pilloy qui se rendaient sur les lieux durant les fouilles et prenaient leurs propres annotations. En outre, l'élaboration de l'inventaire des sites a permis de corriger certaines attributions chronologiques incorrectes existantes dans la carte archéologique.

Le déroulement des recherches n'a pas été toujours si fluide que souhaité, on a pu attester des objets que, censés d'être dans les musées, avaient disparu au cours des années sans laisser de trace. À cela il faut ajouter les contraintes appareillées à la fermeture temporaire de certains musées, comme celui de Rethel, un fait qui a fait dut tort à l'étude de quelques collections ardennaises. De la même façon, les destructions opérées lors des affrontements durant la première et seconde guerres mondiales ont fait aussi disparaître nombre d'objets qui auraient pu servir à approfondir dans l'étude des nécropoles (datations, typologies).

1.3.7. La chronologie d'étude

D'autres critères ont été aussi utilisés, surtout dans les cas où le mobilier funéraire était absent ou inaccessible par des raisons diverses, rendant difficile l'attribution chronologique du matériel. sans oublier qu'une partie importante des sites étudiés (151) n'ont pas pu être pris en compte en absence d'informations permettant d'effectuer une estimation chronologique précise, et dans la supposition qu'une autre partie des 193 sites inventoriés ont participé d'une occupation continuée au-delà du 600 suivant la norme générale pour les nécropoles en plein champ.

Chapitre 2. Coordonnées chrono-spatiales

Ce chapitre est dédié à l'étude du territoire entendu comme l'espace physique où s'inscrivent les phénomènes culturels qui caractérisent la société gauloise du début de l'époque mérovingienne. Parmi ces phénomènes, celui de la mort occupe une place fondamentale dans ce travail.

Dans la première partie du chapitre, on proposera une description des caractéristiques générales du territoire d'étude et de ce que pouvait avoir été celui-ci au début de la période mérovingienne. Ensuite, on esquissera la situation géopolitique du nord-est de la Gaule dans la période comprise entre l'époque des « Grandes Migrations » (initiée vers 400) et la consolidation des différents *Regna Francorum* dans la seconde moitié du VI^{e} siècle, période représentant les limites chronologiques de ce travail.

Dans la seconde partie du chapitre, on abordera la problématique existante autour du peuplement dans le quart nord-est de la Gaule, au début de l'époque mérovingienne, à partir des derniers points établis par P. Périn et E. James il y a une trentaine d'années. Pour cela, on a mené l'étude du territoire dès le regard de l'archéologie funéraire en s'appuyant dans l'archéologie spatiale, avec les nécropoles comme élément d'analyse fondamental. La nécropole constitue ainsi l'élément prioritaire à partir duquel s'articule ce travail, dont les résultats ont permis de retracer une nouvelle carte et de proposer des nouveaux modèles interprétatifs pour l'occupation des territoires entre Oise et Meuse au passage de l'Antiquité tardive à l'époque mérovingienne.

2.1. Le milieu physique

Le territoire dans lequel s'inscrit ce travail comprend de manière approximative les terres situées entre les grandes vallées de l'Oise et de la Meuse, avec le massif des Ardennes pour limite naturelle au nord et avec le cours moyen de l'Aube au sud. Bien entendu, ces limites ne constituent en aucun cas de frontières (physiques ou culturelles) même si elles l'ont pu être à un moment donné au cours de la période mérovingienne, mais plutôt le besoin de compter avec un cadre géographique suffisamment élargi et par ailleurs nécessaire à tout travail de recherche impliquant une étude du territoire. En réalité, la volonté de compter avec un cadre géographique solide ayant des fondements

historiques cohérents a du être conciliée avec le temps disponible pour la conception de la thèse et l'étude des nombreux sites pris en compte. Le projet initial de recherche a été ainsi élargi pour avoir un échantillonnage suffisamment riche qui a dépassé finalement le cadre administratif initial de la région champardennaise. L'extension des découvertes a été aussi un facteur déterminant au moment d'établir les limites géographiques du travail, un bon nombre de nécropoles ayant été repérées dans des régions limitrophes de département, telles l'Argonne, le Tardenois, le Perthois ou la Thiérache.

Dans l'ensemble et de manière graphique, on peut affirmer que le territoire occupe une extension d'environ 21.225 km^2 et comprend une grande partie du nord-est de la France, ayant comme limites : à l'est la grande vallée de la Meuse, au nord la chaîne montagneuse du massif des Ardennes, au sud les plaines champenoises atteignant la vallée de l'Aube et à l'ouest une frange de terrain allant de la Thiérache à la Brie champenoise en passant par le Soissonnais, le pays du Laonnois et enfin celui de l'Orxois (haute vallée de l'Ourcq).

On effectuera la description du territoire en fonction des caractéristiques géomorphologiques du terrain. Son climat est principalement tempéré à caractère océanique, avec quelques fluctuations continentales dans la région de Champagne. Il est de manière générale rigoureux et les pluies abondantes, avec des précipitations interannuelles pouvant varier entre 600/700 mm en Champagne sèche et plus de 1200 mm dans le massif des Ardennes. Ces variations pluviométriques sont dues à des facteurs liés à l'orographie et la rugosité du terrain (DENAJAR, L. : 2005, 74-78 ; LEJEUNE *& alii* : 2004, 68-79 ; MOUROT, F. : 2001 ; NICOLAS, D. *& alii*, 2012 ; PICHON, 2003, 67-68 ; THÉVENARD, J.-J. *& alii*, 1997).

Le cours supérieur et moyen de la Meuse s'étend sur plus de 250 km et constitue la frontière orientale de ce travail. Ce grand fleuve, qui prend ses sources dans le Bassigny (Haute-Marne), présente un axe d'orientation méridienne et parcourt le département éponyme dans toute sa longueur en sens sud-est – nord-ouest, formant de larges vallées qui deviennent plus étroites et profondes dès son passage par l'Argonne et nettement lors qu'il s'approche des Ardennes, avant de s'encastrer dans le massif ardennais à la hauteur de Nouzonville et continuer son parcours vers la Belgique. Ce fleuve constituait une des principales voies de circulation au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne au nord-est de la Gaule (DIERKENS, 1999 ; MOUROT, 2001), des lieux stratégiques de franchissement étaient défendus dès l'époque romaine tout au long de son parcours (Moncy-Saint-Pierre, Mouzon, Dun-sur-Meuse, Verdun, Saint-Mihiel).

Des prairies alluviales, d'ailleurs très favorables à l'élevage du bétail, sont communes le long de sa vallée et de manière particulière dans les Ardennes entre Sedan et Mézières, ce qui a favorisé l'établissement d'habitats dès l'époque gallo-romaine. Les principaux affluents de la Meuse coulent du massif ardennais, la Chiers et la Semois sur sa rive droite et la Bar, la Sormonne, la Vence et le Viroin sur sa rive gauche. D'autres cours d'eau moins importants comme le Thin sont à signaler dans l'intérêt général de l'étude.

L'Aisne constitue un autre axe principal dans le territoire, bien que sa navigabilité n'ait pas été démontrée pendant l'antiquité. Ce cours d'eau prend ses sources près de Sommaisne (Meuse) et remonte la côte occidentale de l'Argonne recevant les apports d'affluents comme l'Aire, l'Ante et la Biesme en arrosant toute la partie nord de la Champagne crayeuse. Dans son parcours, elle reçoit les apports d'affluents comme l'Auve, la Bionne, la Tourbe ou la Somme-Soude, avant de traverser le sud des Ardennes en arc de cercle vers le sud-ouest, arrosé par la Retourne et la Vaux pour continuer ensuite vers le département éponyme. D'autres apports hydriques lui parviennent des affluents qui captent ses sources en tête de vallée, cas de la Suippe, la Vesle ou la Somme.

L'Aube, qui représente la limite méridionale de ce travail, prend ses sources dans le plateau langrois et sillonne le département qui porte son nom en sens est-ouest recevant les apports de la Barbuise, la Superbe, l'Huitrelle et le Meldançon avant de sortir du département de la Marne pour rejoindre le cours de la Seine.

Le plateau de Langres donne naissance à un autre fleuve qui parcourt le cœur du territoire d'étude, la Marne, possédant le plus long parcours de tous les grands axes fluviaux de France. Elle traverse le Perthois et la Champagne d'Est en Ouest avant de rentrer dans le département de l'Aisne par la Brie champenoise et l'Omois. La Saulx, la Moivre, la Coole, le Surmelin, la Guenelle, ainsi que le Petit et le Grand Morin, sont ses principaux affluents en Champagne. Le sous-sol champenois de craie favorise l'infiltration des eaux, par conséquence s'opère un ruissellement exceptionnel dans cette aire géographique. Un autre de ses affluents, l'Ourcq, prend sa source dans le Tardenois se déversant dans la Marne dans le sud du département de l'Aisne. L'Aisne, l'Aube et la Marne présentent, à l'inverse de la Meuse, une orientation d'Est en Ouest suivant le sens des couches géologiques en direction du Bassin Parisien.

Orographie

Le relief de la zone étudiée est largement conditionné par le réseau fluvial. Le plateau ardennais d'abord présente une orographie accidentée, caractérisée par l'existence d'étroites et profondes vallées avec des altitudes moyennes allant de 140 à 300 m s.n.m.

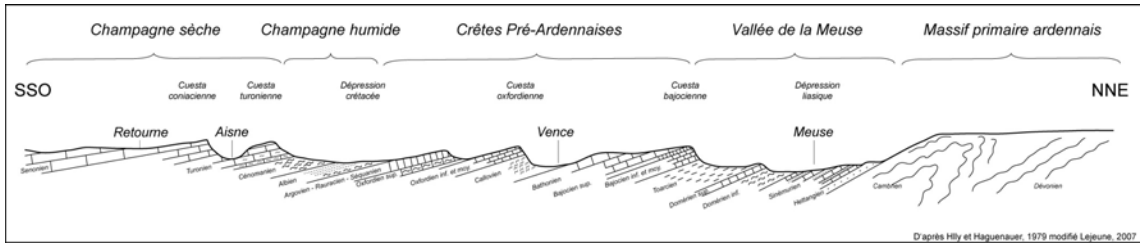


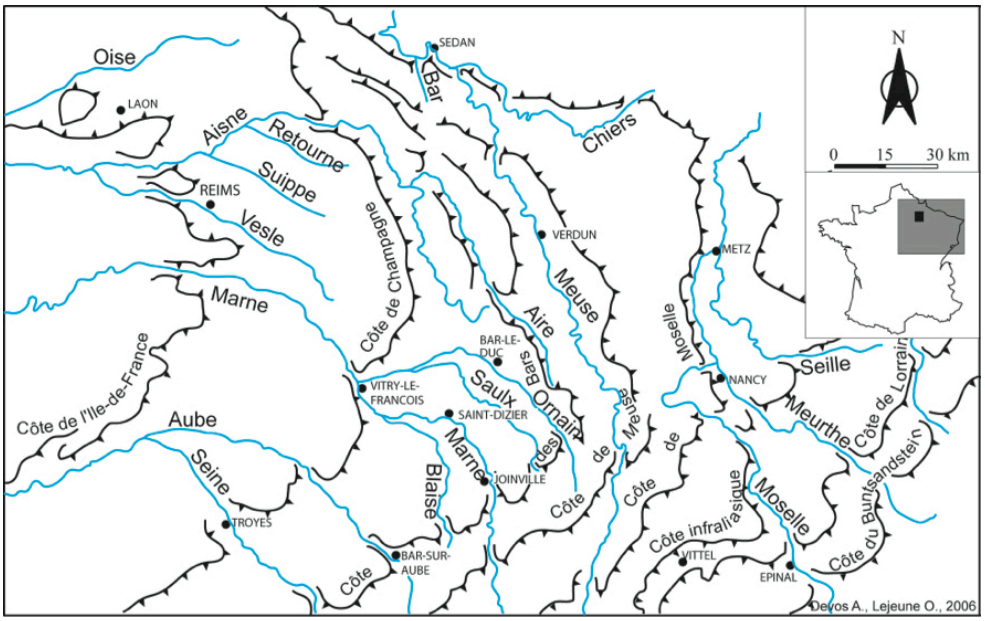
Fig. 27. Coupe de relief dans la partie nord de la région d'étude (Lejeune, 2007).

Au sud de la Champagne humide prédominent les collines et petites vallées où des nombreux ruisseaux dévalent les pentes pour rejoindre les cours d'eau majeurs comme l'Aisne et la Meuse.

La Thiérache, une des régions naturelles mentionnées dès l'époque mérovingienne *(Thierascia Silva, Pagus Theoracensis)* s'étend à l'ouest des contreforts occidentaux du plateau ardennais et jusqu'au delà du cours moyen de l'Oise. Son relief est caractérisé par la présence de dépôts superficiels tertiaires et quaternaires à composants sédimentaires (sables, argiles à lignites et à silex, limons pour la plupart) avec des altitudes qui ne dépassent guère les 180 m s.n.m; seule la partie nord-est comprenant le plateau d'Hirson dans les contreforts du massif ardennais présent des couches primaires et un sous-sol de craie marneuse atteignant des altitudes de 200 m s.n.m. Le paysage de la Thiérache adopte une structure vallonnée avec des ruissellements abondants qui favorisent l'existence de forêts ainsi que des prairies issues d'un défrichement séculaire (CHANTRIOT, 1901, 216-224 ; FIETTE, 1960). Il s'agit d'une région humide dont la moyenne de précipitations annuelles oscille autour des 800 mm, favorisant la présence de sources en abondance sauf dans les terrains crétacés du nord-est.

Au sud de cette région s'étend le pays du Laonnois, une continuation des terrains crétacés à sous-sol de craie formant un relief de plaines monotones alternées de petits vallons à ruissellement intermittent. Au sud des plaines laonnoises apparaissent les

premières élévations de la Cuesta d'Île de France, manifestées dans la butte-témoin de Laon (184 m s.n.m.) et le Massif de Saint-Gobain (217 m s.n.m.). Encore au sud, le Tardenois et la Brie champenoise présentent des conditions de relief et climat similaires, avec des bas-plateaux tertiaires (Éocène) sillonnés par le cours de l'Aisne, la Marne et ses affluents tributaires. Les altitudes oscillent de 20 à 150 m s.n.m. conformant des sous-sols calcaires (Oligocène) dans les plateaux et des limons primaires dans les vallées formées par les cours d'eau.

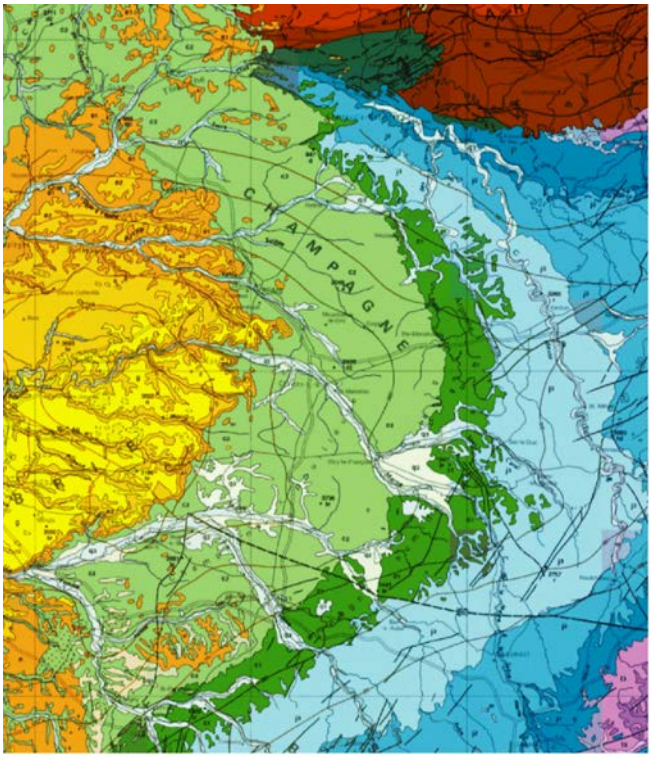


Carte 1. Principaux cours d'eau du nord-est de la France (Devos & Lejeune, 2006).

La Champagne Sèche ou Champagne Crayeuse (anciennement dite « Pouilleuse »), couvre une vaste région qui s'étend dès le pays du Perthois au nord jusqu'à la plaine de Troyes au sud, limitée par la côte d'Île de France à l'ouest et la côte champenoise à l'est (massif d'Argonne). Le relief se caractérise par la présence de vastes plaines alternées avec plateaux à sous-sol calcaire qui conforment un paysage sec et d'apparence aride, presque sans zones de bocage et dont le plus remarquable est la présence de vastes aires de pelouse, vestiges des anciens savarts champenois. Des terrasses limoneuses existent cependant dans les vallons configurés par les cours d'eau tributaires de la Marne et l'Aisne. On retrouve aussi des zones marécageuses ou tourbières plates, développées à certains endroits où la faiblesse de l'écoulement à entraîné le dépôt de détritus végétaux. Par ordre d'importance il y a les marais de *Saint-Gond*, actuellement presqu'entièrement desséchés, les marais de la *Vesle* dans la région de Reims et ceux de la *Superbe*.

La Champagne Humide, qui contourne en forme de croissant la Champagne sèche s'étalant le long de la Côte Champenoise en sens nord-sud, se caractérise par la présence de terrains à sous-sol crayeux du Crétacé inférieur qui forment des plaines mal drainées. Au sud-est de cette région naturelle s'ouvre le Perthois, un des accès naturels à la Champagne. Le paysage de cette région humide est marqué par l'existence de larges terrasses planes formées par les apports des alluvions calcaires et limoneuses de la *Marne*, la *Blaise*, l'*Ornain* et la *Saulx*.

L'Argonne représente la barrière naturelle entre les régions de Champagne et Lorraine. Il s'agit d'un large massif rocheux qui parcoure la Côte Champenoise en sens nord-sud entaillé par les cours de l'*Aisne* et de la *Biesme*. La nature des sols rocheux conformés par des grès et silices favorise une forte densité de zones boisées (le hêtre, le bouleau et le chêne sessile dominent le sorbier, l'orme, le néflier et la bourdaine). Le relief est nettement montagneux, avec des altitudes supérieures à 200 m s.n.m. (350 m en moyenne), à l'est du massif le terrain descend doucement vers la vallée de la Meuse et les côtes du Barrois au sud-est.

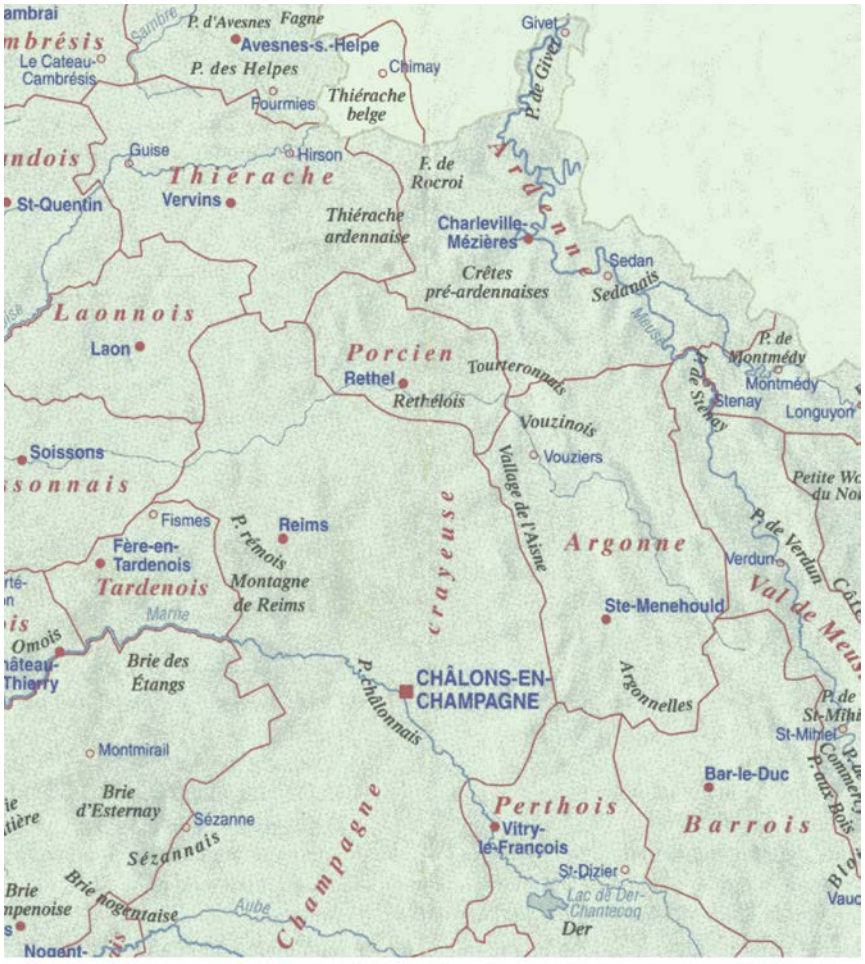


Carte 2. Caractéristiques du soussol de la zone d'étude. Source: IGN France.

Le vaste territoire du Barrois s'étend au sud de l'Argonne et se caractérise par l'existence d'un paysage boisé peuplé d'innombrables collines et vallons. Le relief se traduit par un plateau calcaire situé en rive gauche de la Meuse avec des côtes

maximales de 451 m s.n.m. dans sa partie sud, hauteurs qui descendent au nord et l'ouest jusqu'à 260 m s.n.m. Son relief est sillonné par des axes fluviaux d'ordre secondaire comme l'Ornain et la Saulx et, au contraire du massif argonnais, il s'agit d'un espace ouvert sur la Champagne. Ses plateaux couvrent le sud-ouest meusien sur une large étendue et dont la limite sud-orientale est marquée par la Côte de Bars (350 m. s.n.m. d'altitude moyenne).

La vallée de la Meuse présente une topographie globalement peu marquée mais rythmée par les reliefs de côte, alternant avec des plaines et des plateaux, ces derniers sont particulièrement élevés dans le cours supérieur du fleuve (300-400 m s.n.m.) dans le pays d'Ornois. L'espace physique qui sert de cadre géographique à cette étude se configure ainsi comme un ensemble de régions différentes, séparées par des accidents géographiques importants dont l'hydrographie, en alternance avec les reliefs de côte et les plaines, constituent les éléments les plus représentatifs.



Carte 3. Caractéristiques géo-physiques du territoire d'étude (Géo, éd. française, 2000).

2.2. Le cadre historique

Les bornes chronologiques de ce travail s'inscrivent dans une période charnière entre la fin de l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge (V^e^-VI^e^ siècles). Il s'agit principalement d'une époque de transition, caractérisée par la décadence du pouvoir et des structures d'administration romaines en Occident, dont les symptômes d'affaiblissement politique et militaire finissent pour se mettre en évidence à la mort de Valentinien III (d.455). L'administration romaine est remplacée de manière effective en Gaule du nord dans le laps d'un quart de siècle (vers 460-486) par l'émergence et consolidation de nouvelles structures de pouvoir, matérialisées dans les *regna* de souche germanique des différentes confédérations de peuples venus d'ailleurs (Francs, Burgondes, Goths, Vandales, Suèves, etc.) (MUSSET, 1965). Ce sont les Francs, une des confédérations germaniques reconnues par les sources depuis la fin du III^e^ siècle et fédérés de Rome dès 400 environ, qui occupèrent les régions situées entre la Somme et le Bas Rhin dans le courant du V^e^ siècle (FEFFER & PÉRIN, 1987).

Vers 450, les diverses tribus saliennes seraient rassemblées théoriquement sous l'autorité de plusieurs chefs ou roitelets dont Childéric semble avoir été l'un des plus importants d'après les témoignages historiques et archéologiques. L'ensemble des tribus franques et autres contingents d'origine germanique aurait été finalement unifié sous l'autorité de Clovis plausiblement entre 486 et 506, après l'élimination systématique des différents pouvoirs concurrents, en l'occurrence Syagrius et les autres royaumes francs (BLOCH, 1927 ; FEFFER & PÉRIN : 1987 ; JAMES, 1988 ; WERNER, 1988).

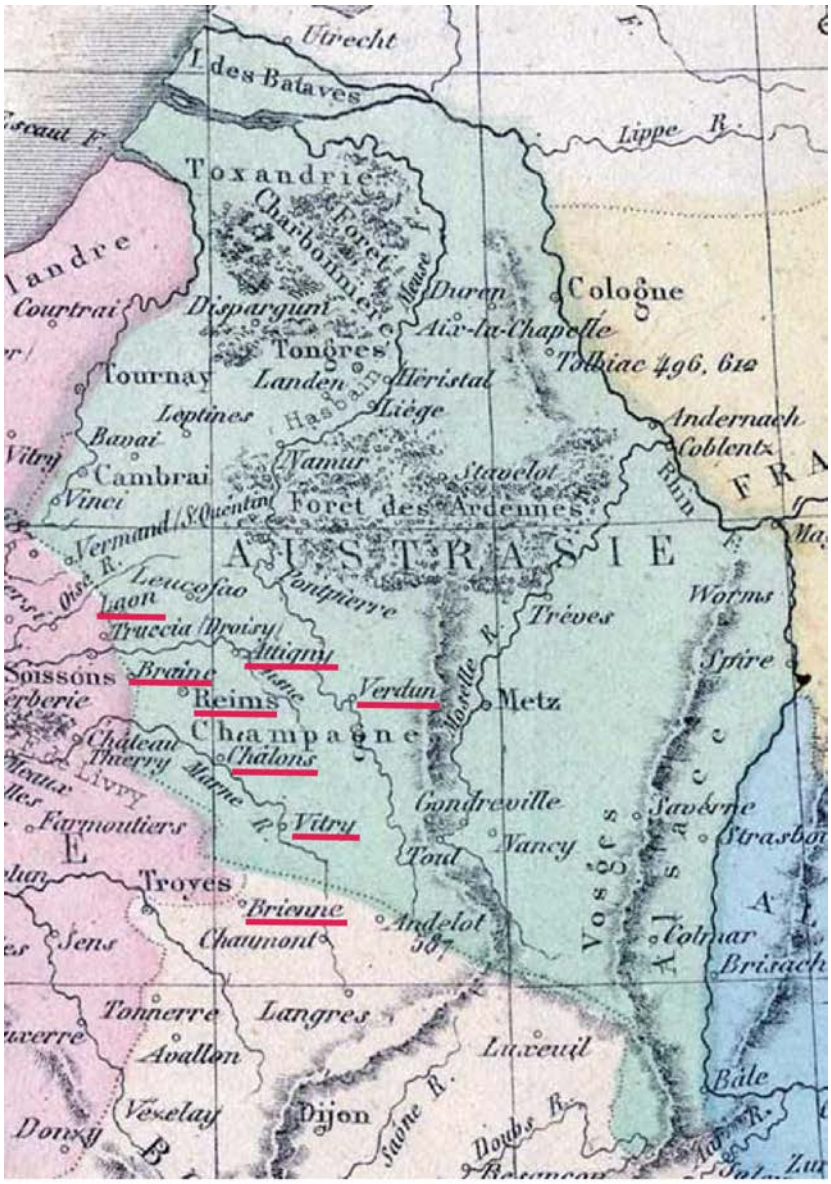
La Gaule du V^e^ siècle comprenait dans l'essentiel l'organisation administrative issue des réformes des empereurs Dioclétien (284-311) et Constantin (326-337). La réorganisation des anciennes provinces romaines aboutit à un nouveau morcellement des territoires afin d'améliorer l'administration provinciale qui s'était avérée ineffective dans les périodes de crise du III^e^ siècle. Une des caractéristiques fondamentales des réformes constantiniennes avait été la séparation effective du pouvoir civil et militaire, avec la présence d'une autorité civile (*comes*) et d'une autre revêtue d'attributions militaires (*dux*) pour chacune des capitales de province impériales. Malgré cela, il y a des lacunes considérables en ce qui concerne les charges administratives et le commandement des provinces septentrionales telles que la Belgique Seconde pour la seconde moitié du V^e^ siècle et en général pour toute la période mérovingienne antérieure au VII^e^ siècle (BÖHNER, 1981 ; BAYARD, 1986).

L'aire géographique étudiée faisait partie de la Préfecture des Gaules, entité administrative majeure sous l'autorité d'un *vicarius* revêtu de la charge de *Praefectus Praetorium* siégeant à Trèves. La capitale fut transférée à Milan avant 400, en raison de la situation de plus en plus précaire des frontières orientales et septentrionales de la Gaule, exposées aux incursions des peuples transrhénans (Alamans, Francs ripuaires et Burgondes). Peu de temps après, entre 418 et 425, le diocèse des Gaules (les provinces situées au nord de la Loire) disparaît et l'ensemble des territoires (dix-sept diocèses) relèvera dès lors du diocèse de Vienne (LONGNON, 1885).

Cette disparition de la structure administrative impériale se traduirait selon certains auteurs en l'absence théorique de toute autorité militaire romaine permanente au nord de la Loire et la conséquente auto-organisation de ces régions à partir des grands pôles urbains (Toul, Reims, Langres, Verdun), concentrés sous la figure de plus en plus importante de l'évêque (BAYARD, 1986). Ainsi, des personnages connus des sources écrites comme le patrice Egidius ou le comte Paulus n'auraient gouverné qu'une partie des *ciuitates* situées au nord de la Loire, tandis que d'autres seraient restées sous le pouvoir effectif d'élites locales d'origine sénatoriale, pleinement autonomes après la déposition de l'empereur Majorien en 461.

En ce qui concerne l'occupation du territoire, tel que il se dégage de cette étude, la période d'entre 450 et 500 ne semble pas avoir comporté de changements substantiels dans les grandes capitales de *ciuitas*, mais plutôt au niveau des campagnes avec un recul théorique dans le peuplement et une modification des modèles d'établissement des habitats en raison des changements liés à l'exploitation des ressources. C'est probable alors que la situation des territoires situés au sud du massif ardennais ait expérimenté peu de changements à l'époque où certains groupes exogènes comme les Francs occupèrent les terres aux alentours de 500 (LONGNON, 1885 ; DIERKENS & PÉRIN, 2003 ; DOOGHE, 2006).

En ce qui concerne l'administration des territoires, les changements qui se succédèrent au cours du VI^{e} siècle donnent lieu à une nouvelle configuration territoriale issue d'une politique administrative hybride entre la tradition romaine et la conception du pouvoir germanique. Nombre de terres appartenant au fisc romain sont tombées directement aux mains de Clovis, ses leudes et leur parentèle, mais en général, la situation des différents domaines ruraux et les mécanismes de transfert de la propriété (voire l'apprivoisement de terres par les nouveaux arrivés) sont en réalité très peu connus des sources.



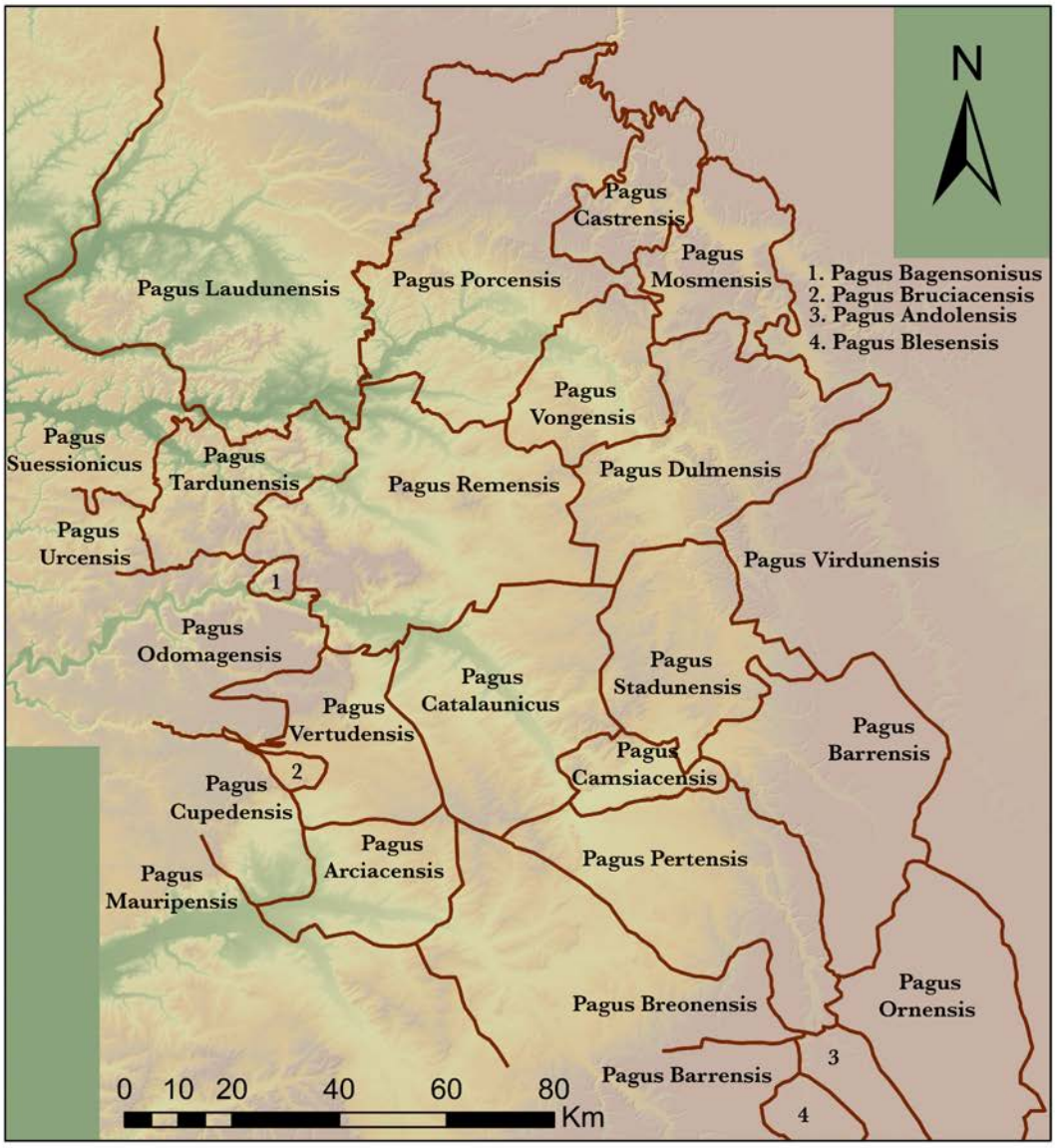
Carte 4. Territoires du royaume d'Austrasie vers la fin de la période mérovingienne. En souligné les sites étudiés dans ce travail. (Drioux & Leroy, 1876).

Cette absence de documentation est présente également pour les différentes entités administratives d'époque mérovingienne. On ignore à quelle date ont été crées les divers *pagi* et quelles étaient les personnes qui s'occupaient du gouvernement (origine, statut, fonctions). On ne connaît pas non plus les prémisses suivies dans le processus d'attribution (s'il y en a eu) du fisc aux différentes contingents arrivées entre 450 et 500 et la manière où ces groupes y ont été établis (*pactus*, *clausura ?*). Des découvertes comme celle du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) contribuent à reprendre le débat sur l'établissement d'élites exogènes en milieu rural dans les années immédiatement postérieures à l'an 486 et ses rapports avec les centres de pouvoir

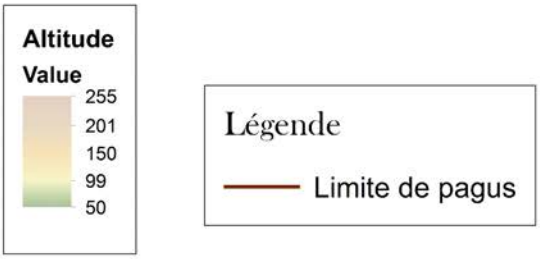
théoriques de souche romaine. Par ailleurs, l'archéologie funéraire n'a livré de sa part aucune trace de sépultures des grands personnages de la période (évêques, leudes, comtes, rois) en contexte urbain dans le territoire analysé, et cela malgré l'importance prouvée de capitales comme Reims ou Verdun, ce qui doit être peut-être lié à plusieurs facteurs d'autant historiques (fondations royales) que conjecturaux (absence de notices, destructions). C'est probable en tout cas qu'à la fin du V^e^ siècle ces fonctions aient été concentrées au sein des grandes familles des capitales de diocèse (BAYARD, 1986).

Les Mérovingiens ne semblent pas avoir opéré des gros changements au niveau des entités territoirales et la fiscalisation des pays. Le diocèse (à l'origine une entité de caractère civil) continue à être la base de l'administration et garde les frontières héritées du Bas-Empire, à l'exception de quelques créations *ex-nihilo* comme l'évêché de Laon (LUSSE, 1992). Comme il a été mentionné, l'évolution des charges administratives lors du passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge pour les *ciuitates* du nord-est de la Gaule est mal connue, mais il semble que chaque diocèse était gouverné par un vicaire revêtu de fonctions administratives et d'un comte chargé des affaires militaires. On ignore par contre si ce système fut maintenu au transfert de territoires sous l'administration mérovingienne ou s'il avait déjà disparu aux alentours de 450. Le *pagus*, unité administrative basique de l'administration gallo-romaine, se perpétuera durant la période mérovingienne, même avec la création et déplacement des divers *pagi* au cours des VI^e^ et VII^e^ siècle (*pagus Ornensis, pagus Bagensonensis)* (LONGNON, 1869).

Si la situation des villes du nord-est de la Gaule est mal connue pour la seconde moitié du V^e^ siècle, celle des campagnes demeure dans la presque totale obscurité, les découvertes archéologiques étant ponctuelles, apportant souvent des résultats partiels (LÉMANT, 1985 ; LUSSE, 1988 ; BAYARD, 1990 ; HOSDEZ, 2002 ; DUROST, 2011). En termes démographiques, la valeur réelle de l'apport migratoire théorique opéré principalement au V^e^ siècle et les processus d'assimilation culturelle au sein des populations indigènes gallo-romaines présentent les mêmes lacunes, malgré les quelques études qui ont été menées sur le sujet dans la région d'étude (JAMES, 1979 ; PÉRIN, 1981 ; YOUNG, 1986).



Carte 5. Situation administrative hypothétique au début de l'époque mérovingienne dans le territoire d'étude.



DEUXIÈME PARTIE

Espaces

Chapitre 3. ESPACES DES VIVANTS

3.1. L'espace des vivants : considérations générales

3.1.1. L'étude du peuplement en Gaule du nord : antécédents et perspectives

La géographie de la Gaule ancienne a fait partie d'un intérêt particulier de la part des historiens français depuis la fin du XIX^e^ siècle, fait manifesté dans la publication des différents recueils et dictionnaires topographiques des divers départements. Ainsi, plusieurs travaux sont venus enrichir la connaissance des lieux anciens des contrées les plus reculées du pays, dont les Ardennes (MIALARET, 1864), l'Aisne (MATTON, 1871), l'Aube (BOUTIOT & SOCARD, 1874), la Meuse (LIÈNARD, 1872), la Marne (LONGNON, 1891) et la Haute-Marne (ROSEROT, 1903). Parmi tous, c'est A. Longnon qui offre sans doute l'étude la plus complète sur la géographie du nord de la Gaule, avec l'*Étude sur les pagi de la Gaule* et la *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, ouvrages parus entre 1869-1878. Ces travaux constituent avant tout une référence classique pour l'étude de la géographie politique des territoires d'entre Seine et Rhin lors du passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge. Depuis leur parution il y a plus d'un siècle, d'autres publications et colloques ont enrichi les connaissances sur la géographie et la topographie de la Gaule mérovingienne (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981 ; NEISS, 1981 ; CARDOT, 1987 ; DELESTRE *& alii*, 1988 ; LORREN & PÉRIN, 1995 ; GAUTHIER & GALINIÉ, 1997 ; FIZELLIER-SAUGET, 1999 ; DIEKENS, 1999 ; PIETRI *& alii*, 2006 ; VERSLYPE, 2007 ; TERRIEN, 2007).

Malgré l'intérêt relativement récent de la recherche archéologique pour les études du peuplement, la connaissance des territoires du nord-est de la Gaule aux V^e^ et VI^e^ siècles présente toujours des vides significatifs, surtout en ce qui concerne l'administration et les paramètres définissant l'occupation du territoire. Les informations que l'on a sur la période proviennent presque exclusivement des récits contemporains transmis par Grégoire de Tours, Venance Fortunat et les diverses vies des saints (*Vita Lupi*, *Vie de Saint Vaast)*, puis des ouvrages d'époque carolingienne, principalement celle de Flodoard (Flodoard, *HRE)*, l'évêque Hincmar de Reims et des nombreuses hagiographies (PONTON D'AMÉCOURT, 1875).

De manière positive, l'archéologie funéraire a contribué notablement à la connaissance des processus de peuplement des campagnes au début du haut Moyen Âge

en Europe et de manière particulière en France depuis les années 1960. La découverte fortuite d'un grand nombre de nécropoles en plein champ entre 1850 et 1960 et l'activité des collectivités locales, groupes de recherche et entreprises privées à partir des années 1960 a permis d'avancer en ce sens. Ainsi, le nombre d'interventions archéologiques en France, Belgique et Allemagne n'a pas cessé d'augmenter depuis le milieu du XX^{e} siècle, quelques départements ayant fait l'objet de synthèses et inventaires remarquables : pour les Ardennes (PÉRIN, 1967 ; 1974 ; 1981 ; ANCIA, 1995), la Marne (POULAIN, 1992) ou la Haute-Marne (HOUOT, 1992) ; en Allemagne souligner les travaux de J. Werner et H.-W. Böhme pour la région rhénane (WERNER, 1970 ; BÖHME, 1974).

Les lieux d'habitat n'ont pas bénéficié quant à eux du même intérêt scientifique, malgré quelques approches importantes (DURAND, 1988 ; HARDY, 1988 ; LORREN & PÉRIN, 1995 ; PÉRIN, 2002 ; 2004), les données n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point entre archéologues et historiens (EFFROS, 2002). Ce manque d'intérêt a été particulièrement présent en Champagne, où très peu de travaux ont été publiés, ce qui offrait jusqu'à récemment une vision pessimiste pour cette aspect de la recherche en archéologie médiévale : *« de plus, l'étude de telles structures, qu'elles soient mérovingiennes, carolingiennes ou médiévales a jusqu'à présent peu attiré les recherches »* (PATROLIN, 1990). Si bien l'histoire des grands sites urbains comme Reims, Verdun ou Laon à commencé depuis les années 80 du XX^{e} siècle à être dévoilée lentement par l'action sporadique des interventions préventives, l'évolution de la plupart des villages et hameaux de l'occident de l'Austrasie (Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté) durant le haut Moyen Âge présente des lacunes considérables en absence de méthodes de datation qui permettent affiner les chronologies.

La connaissance des habitats s'est vue limitée essentiellement par la difficulté d'identification des structures dans le registre archéologique et l'absence habituelle de mobilier « daté » pour en tirer des chronologies absolues. On ne doit pas s'étonner alors que la plupart des habitats identifiés pour la période présentent des chronologies floues allant du VI^{e} au VIII^{e} siècle, difficiles à confronter avec les sources historiques et plus difficiles encore de mettre en rapport avec la datation des nécropoles. Les fouilles menées jusqu'à présent à Goudelancourt-lès-Pierrepont (NICE, 1994), Juvincourt-et-Dammary (BAYARD, 1987), Juvigny (Marne) (BÉHAGUE-TAHON & GEORGES-LEROY, 1995) ou plus récemment à Villeneuve-Saint-Germain (AUXIETTE, THOUVENOT & POIRIER, 2002) et Goussancourt (Aisne) (HOSDEZ, 2010),

trahissent un renouveau dans l'intérêt pour les modèles de peuplement rural du haut Moyen Âge, qui reste cependant toujours bien éloigné des études si développées et nombreuses dédiées aux nécropoles. Ce travail prétend aussi contribuer à combler quelques des lacunes sur les rapports entre nécropoles et lieux d'habitat.

3.1.2. Aperçu général des campagnes au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne

Le territoire qui s'étendait à la fin du V^e^ siècle au sud du massif ardennais conformait un paysage très divers en accord avec les différentes régions naturelles qui y existaient. Des grands cours d'eau comme la Marne, la Meuse, l'Aube et probablement l'Aisne dans son cours moyen et inférieur, permettaient la circulation de passagers et marchandises au même degré que les routes terrestres. Le peu de lieux de franchissement existants étaient surveillés par des postes fortifiés depuis le Bas-Empire, cas de Mouzon et Montcy-Saint-Pierre (Ardennes), Chatillon-sur-Marne (Marne), Gourzon et Saint-Dizier (Haute-Marne), Dun-sur-Meuse et Verdun (Meuse), ou Arcis-sur-Aube et Brienne-le-Chateau (Aube) (cf. Carte n° 4 et n° 6). Les cours d'eau secondaires comme l'Ornain, l'Ourcq ou l'Aire ne semblent pas avoir été navigables, à l'exception peut-être de la Vesle dans son cours moyen (ROLLET, 2010)

Au temps de saint Rémi (v. 437-533) existaient encore des grandes extensions boisées sans défricher aux confins septentrionaux des diocèses de Reims, Verdun et Laon. Quelques massifs forestiers constituaient sans doute des frontières naturelles, seulement traversées par les grands axes routiers d'époque romaine et des cours d'eau à débit variable, tributaires des bassins meusien et rhénan *(HF, II-VIII).* La forêt Charbonnière (*Carbonaria Silva)* s'étendait du Rhin jusqu'à atteindre le Flandre, en traversant sans arrêt les Ardennes et le pays de la Thiérache. C'est aux confins de la Thiérache et du Porcien que cette énorme masse forestière rejoignait la forêt des Ardennes par le sud (*Arduenna Silva)* encore plus impénétrable et dont la plupart s'étendait sur les territoires des diocèses de Liège, Trèves et Reims. Le massif de l'Argonne, qui séparait les diocèses de Reims, Châlons et Verdun, constituait une autre barrière naturelle, ainsi que les Côtes du Barrois, derniers contreforts de la Champagne humide avec le plateau langrois.

En ce qui concerne l'exploitation des ressources, les terres entre l'Oise et la Meuse avait été largement défrichées depuis la période romaine, avec des régions à vocation nettement céréalière comme la Champagne *(Campania)* ainsi que le Laonnois et

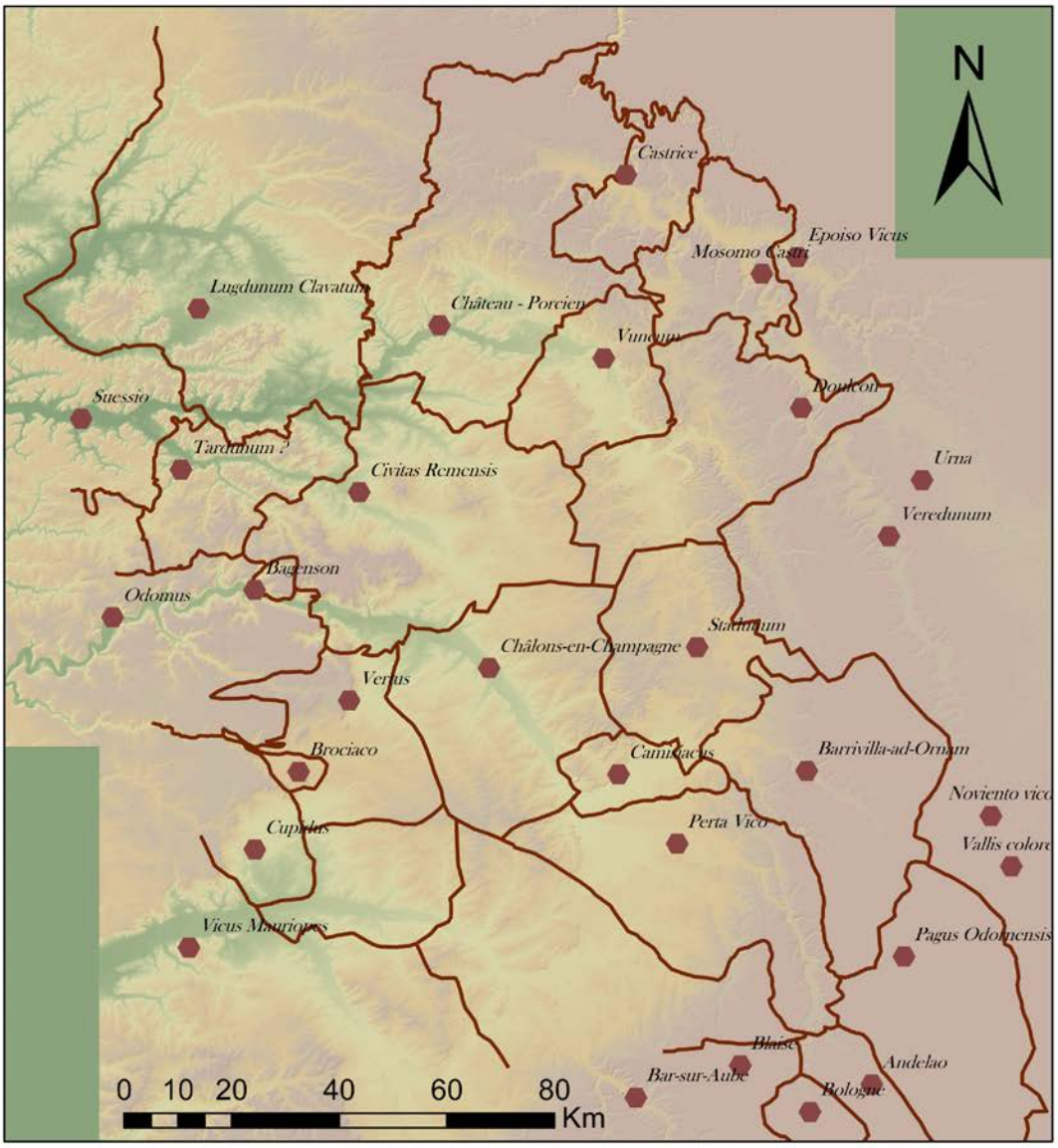
le Soissonais très probablement. Il s'agit de régions stratégiques dont le control aurait été assuré par des élites établies lors de l'expansion franque entre 470 et 500 dans les terres avoisinantes les zones de vallée (BAYARD *& alii,* 1986 ; VALLET, 1993 ; 1997a ; KAZANSKI, 2002) *« Il est vraisemblable que, pour être durable, la conquête rapide d'une grande partie de la Gaule par Clovis fut accompagnée d'un contrôle immédiat des territoires tombés en son pouvoir. Ce fut sans doute l'œuvre de groupes armés qui s'implantèrent à proximité des agglomérations et en divers points stratégiques »* (PÉRIN, 1981). D'autre part, l'écologie n'est connue par l'archéologie que de biais, à partir de quelques études à échelle locale, comme celle portée sur le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) (NICE, 1994). Les résultats des pollens et analyses carphologiques suggèrent une prédominance de l'économie du bétail en détriment de l'agriculture, avec une faible présence de la céréale. De même, le faible pourcentage de pollens d'arbres indiquerait un fort défrichement de la zone bien avant l'époque mérovingienne, probablement dès le Bas-Empire.

3.1.3. Typologie des habitats d'entre 400 et 600 dans les campagnes d'entre Oise et Meuse

A. Agglomérations rurales

En ce qui concerne l'évolution de l'habitat dans les campagnes, un certain nombre d'agglomérations et postes fortifiés d'époque gallo-romaine semblent avoir continué à fonctionner à l'époque mérovingienne. Cependant toutes les agglomérations antiques ne semblent pas avoir expérimenté le même sort à l'époque mérovingienne, nombre d'entre elles ayant expérimenté un rétrécissement vers la fin du IV^{e} siècle, telles *Nasium* (Naix-aux-Forges, Meuse) (DECHEZLEPRÊTRE & MOUROT, 2004), *Vervinum* (Vervins, Aisne) (BEN REDJEB, 1994), Lavoye (Meuse) (MOUROT, 2001) voire une désaffection totale au siècle suivant, comme l'agglomération de *Bibe* (Morains ?, Marne) (CHOSSENOT, 2004). Apparemment, leur position géographique privilégiée (hauteur, gué, carrefour routier) aurait assuré la pérennité de l'habitat à l'époque mérovingienne pour certains de ces habitats, sans pouvoir préciser pour autant leur extension ni leurs caractéristiques morphologiques par manque d'informations. Des sites de hauteur fortifiés tel Omont (Ardennes) ou le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne), dont les nécropoles indiquent une activité continue entre 400 et 600 environ, semblent avoir continué avec leur statut, bien au contraire que d'autres sites analogues comme Binson (Marne), Voncq ou Château-Porcien (Ardennes) (LÉMANT, 1986) devenus chef-lieu de

pagus. Il est extrémment difficile de déterminer les facteurs qui ont pu agir dans la dynamique des lieux sous Clovis et ses successeurs (déplacement de centres de pouvoir, création *ex-novo*), ce qui amène à s'interroguer sur la présence de sépultures privilégiées comme celle de Saint-Dizier (Haute-Marne). Enfin, l'implantation de nécropoles d'époque mérovingienne à proximité d'établissements désaffectés comme à *La Planchette* (Vervins, Aisne) ou *La Haie des Vaches* (Lavoye, Meuse) suggère une discontinuité relative dans le peuplement ou du moins un recul significatif dans l'extension des agglomérations vers le troisième tiers du IV^{e} siècle et le début du siècle suivant.



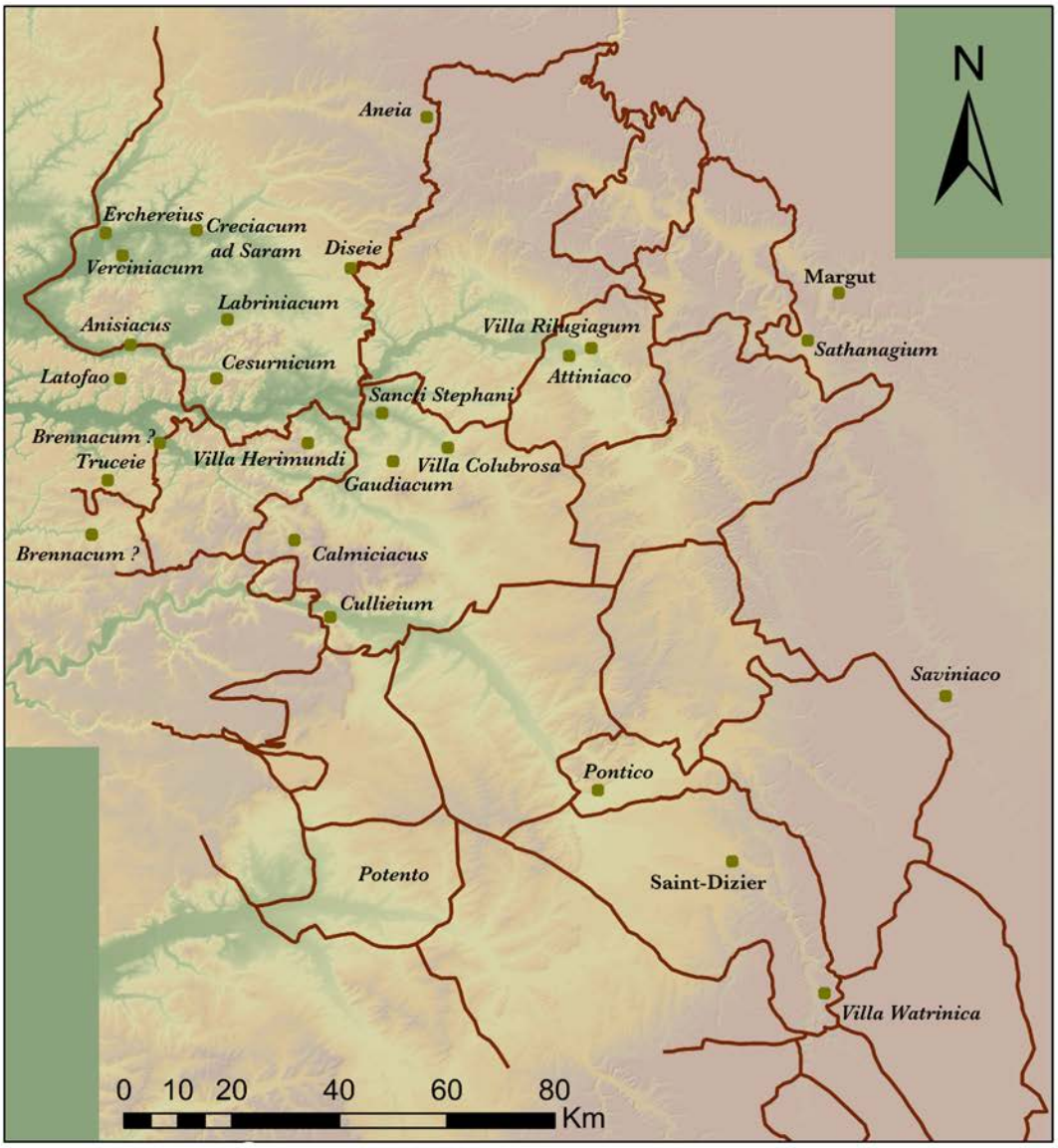
Carte 6. Localisation hypothétique des divers pagi d'époque mérovingienne et principales agglomérations et lieux d'habitat.

B. Domaines fonciers

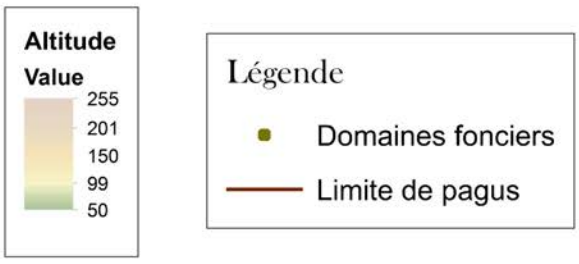
Des propriétés rustiques ont existé en grand nombre entre Oise et Meuse et certaines ont continué sans doute à fonctionner d'accord avec les paramètres traditionnels d'exploitation foncière du Bas-Empire *(claussura, villae)*. Les sources suggèrent une continuité dans l'activité pour certaines des *villae* au V^e^ siècle en Champagne et le Laonnois, plusieurs d'entre elles ayant continué à fonctionner à l'époque mérovingienne (DEVROEY, 2004). Des élites de souche gallo-romaine du début du VI^e^ siècle, comme la famille de l'évêque Rémi de Reims, comptaient sans doute avec des propriétés rustiques, dont peut-être celle de la *villa Colubrosa* (Flodoard, *HRE*, I, 25) située sur la voie Reims-Cologne à moins de 10 km de Reims, ou bien le domaine de *Cesurnicum* (Cerny-en-Laonnois, Aisne) à 13 km de Laon (DEMAISON & alii, 1900 ; MATTON, 1871). Le testament de saint Remi, rédigé vers 530, mentionne plusieurs domaines dont l'origine était vraisemblablement une propriété rustique du Bas-Empire : *villa Sancti Stephani* (Saint-Etienne-sur-Suippe, Marne) (LONGNON, 1891), *villa Huldriciaca* (Heutrégiville, Marne) (LONGNON, *ibid.*), *villa Herimundi* (Hermonville, Marne) (LONGNON, *ibid.*; POULAIN, 1988a), *villa Rilugiacum super fluvium Axona* (Rilly-sur-Aisne, Ardennes) (LONGNON, 1869) ainsi que la *villa Watrinica* (Saint-Urbain, Haute-Marne) (ROSEROT, 1903). Beaucoup d'autres domaines ont été documentées dans tout le territoire analysé (cf. Carte n^o^ 8), parmi lesquels ont doit inclure Attigny, Braine et Ponthion, tous ayant constitué des domaines rustiques privés avant d'être rattachés à la couronne au cours des VII^e^-VIII^e^ siècles (MARCHAL, 1955 ; BARBIER, 1982). Autres rares exemples de continuité attestée par les sources écrites et archéologiques sont les lieux de *Latofao* (596, *Chron. Frédégaire*) situé probablement à Laffaux (Aisne), *Lauscitum* (Loizy, Aisne) (MATTON, 1871), *Cesurnicum* (Cerny-en-Laonnois, Aisne) lieu de naissance présumé de l'évêque Rémi de Reims (v.437-533) (*Ibid*, 1871), *Tuiniacum* (Thugny, Ardennes) (LONGNON, 1869), *Grandis Pons* (pont disparu près de Voncq) (MIALARET, 1864), *Morlacas* (Morley, Meuse) (LIÉNARD, 1872) et *Senu* (Senuc, Ardennes) (*Ibid.*, 1869).

Une partie importante des domaines ruraux deviendra propriété de l'Église dès la seconde voire la première moitié du VI^e^ siècle. Cela s'éffectuérait par le biais des donations royales ou par le développement de monastères à partir d'unités cénobitiques, cas du *Mons Falconis* (Monfaucon-en-Argonne, Meuse) (LIÉNARD, 1872) ou le prieuré de Saint-Walfroy (Bièvres-Margut, Ardennes) (CRUBELLIER, 1975), ce dernier ayant

livré des sépultures de l'Antiquité tardive (NICOLAS & alii, 2012). On atteste ce même phénomène en Normandie au cours du VI^e^ siècle (LE MAHO, 1994). De manière exceptionnelle, on retrouve des domaines en apparence plus petits, qui représentent cependant un paradigme de continuité dans l'occupation du territoire depuis le Bas-Empire, tel le *vicus cui vocabulus est Calmiciacus* (Chaumuzy, Marne), ou le lieu de *Cesurnicum* (Cerny-en-Laonnois, Aisne) (cf. Fig. 45) où l'abondance des sources écrites et archéologiques permettent supposer une occupation des lieux aux V^e^ et VI^e^ siècles.



Carte 8. Domaines fonciers entre Oise et Meuse ayant expérimenté une occupation au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.



C. Fermes et proto-hameaux

On peut inclure dans ce groupe les établissements de taille réduite comparables aux groupes de fermes et petites bourgades d'époque gallo-romaine. Il existent des difficultés notables à l'heure d'assurer une continuité dans le peuplement pour ce type d'établissements, bien que certains toponymes médiévaux trahissent une nette origine gallo-romaine. Par ailleurs, on ne peut pas écarter la possibilité que certaines des établissements du Bas-Empire aient continué à fonctionner à l'époque mérovingienne, principalement ceux à vocation routière, comme Le Meix-Tiercelin (Marne) (cf. Fig. 51), où l'on a pu constater, à partir de l'étude de la nécropole, une continuité dans l'occupation des lieux dès, au moins, la fin du III^e^ siècle.

« Rares sont en effet les sites du haut Moyen Âge offrant des structures datables des VI^e^ et VII^e^ siècles et correspondant à une unité agricole et domestique quasiment complète…Rares encore sont les sites, pour les VI/VIIe siècles, permettant d'associer une nécropole à une partie de son habitat » (NICE, 1994, 58).

Le site de *Les Fontaines*, à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) (cf. Fig. 49), constitue certes un *unicum* parmi le nombre d'habitats répertoriés jusqu'au présente en Gaule du nord pour la période mérovingienne. Il s'agit d'un lieu qui n'est pas connu des sources et pourtant présente l'exceptionnalité de compter avec des unités d'habitat associées à un espace d'inhumation. Pourrait-t-on, à partir de cette découverte, proposer des modèles d'organisation des habitats ruraux d'époque mérovingienne dans les campagnes avant l'an mil ? Même si les éléments pour une analyse rigoureuse s'avèrent insuffisants, on pourrait bien être face à un changement dans la typologie des habitats, avec des unités de production de type polynucléaire (fermes) organisées autour d'un espace funéraire commun (NICE, 1994). Les sépultures plus anciennes de Goudelancourt-lès-Pierrepont, datées du milieu du VI^e^ siècle, suggèrent une modification dans le modèle de peuplement plutôt que l'arrivée massive de familles de souche franque dans les campagnes (paradigme d'ethnicité classique). Dès la seconde moitié du V^e^ siècle, on peut documenter dans certaines contrées l'établissement de fermes à côté de zones en friche et dont l'élevage était l'activité prédominante.

Il serait donc pertinent de penser à l'établissement d'habitats *ex-nihilo* au cours du VI^e^ siècle dans des aires non occupées au Bas-Empire comme les plateaux ou les zones boisées, bien que les nécropoles signalent par règle générale une continuité dans le peuplement, sans que la toponymie soit jamais une preuve irréfutable d'une origine

déterminée (PÉRIN, 1974 ; 1982 ; ROBLIN, 1978). On veut rappeler, que l'apparition de nouveaux modèles d'habitat n'implique pas forcement l'arrivée de contingents étrangers, en l'occurrence des Francs, mais le changement des modes de production ou du modèle de superstructure sociale. Ainsi, beaucoup d'habitats seraient occupés ou désaffectés à l'époque gallo-romaine et mérovingienne à l'instar de raisons écologiques en rapport avec les moyens de production (PÉRIN, 1983).

Outre les lieux mentionnés par les sources et repérées dans les cartes géographiques de manière précise, on a des établissements documentés par l'archéologie et qui constituent un réfèrent essentiel dans la connaissance des structures d'habitat de la période. Ces informations proviennent principalement des fouilles menées dans le département de l'Aisne au *Champ-des-Malades* (Bazoches-sur-Vesles) (POMMEPUY, 1998), *La Fosse-aux-Puits* (Berry-au-Bac) (*Gallia*, 1989), *Les Fontaines* (Goudelancourt-lès-Pierrepont) (NICE, 1998), *Le Gué-de-Mauchamp* (Juvincourt-et-Dammary) (BAYARD, 1989), *La Fontaine-des-Grèves* (Goussancourt) (HOSDEZ, 2010), *Gué de Maizy* (Maizy-sur-Aisne), *Le Pont-aux-Marbres* (Pontavert) (FLUCHER, 1991), *La Terre-aux-Luziaux* (Sissonne-Jeoffrécourt) et *Les Étomelles (*Villeneuve-Saint-Germain) (AUXIETTE & *alii*, 2002), ainsi qu'à *L'Épichée* (Aubréville, Meuse) (VERMARD & WIETHOLD, 2008) et Juvigny et Torcy-le-Petit (Marne) BEAGUE – TAHON & GEORGES – LEROY, 1994).

D'après les observations effectuées dans l'étude du peuplement, on peut suggérer l'apparition d'un nouveau modèle d'habitat constitué par groupes de fermes ne pas très éloignées les unes des autres, appartenant à des communautés de moins de cent individus, documentées à Goudelancourt-lès-Pierrepont dans l'Aisne. Ce type d'habitat se concentrerait parfois autour d'un noyau plus important ayant succédé l'agglomération antique (Naix-aux-Forges, Meuse) (cf. Fig. 41) ou Mézières (Ardennes) (cf. Fig. 39). Suivant les raisonnements de P. Périn, ces groupes de fermes devaient constituer parfois de véritables hameaux, dirigés par une ou plusieurs familles de statut privilégié, et dont les sépultures se repèrent par la qualité du mobilier funéraire et leur position prééminente dans l'espace funéraire communautaire. Par contre, on croit que l'attribution systématique des sépultures de haut rang (armement et parure de qualité) à des élites de souche franque peut être discutée. De la même façon que l'on ne retrouve pas des traits « ethniques » apparents dans les contextes funéraires moins bien dotés, leur identification dans les contextes funéraires privilégiés doit être considérée avec précaution. Ce type d'habitat semble débuter vers la fin du IV^{e} siècle avec la

déstructuration du modèle d'exploitation classique et l'établissement de nouvelles populations d'origine étrangère *(laeti, foederati)* en Gaule Belgique (HOSDEZ, 2009).

La connaissance que l'on a des aspects concernant le peuplement et la configuration des paysages du nord-est de la Gaule aux V^e^ et VI^e^ siècles est encore très floue et polarisée, malgré le nombre de plus en plus croissant de travaux dédiés à ce sujet (LORREN & PÉRIN, 1995, 1997 ; VERMARD & WIETHOLD, 2008). Face à l'attention majoritairement portée par la recherche à l'évolution des pôles urbains et agglomérations du Bas-Empire, l'étude des espaces funéraires du haut Moyen Âge continue à représenter aujourd'hui, par le nombre des sites connus, l'apport essentiel de l'archéologie à la connaissance des campagnes mérovingiennes.

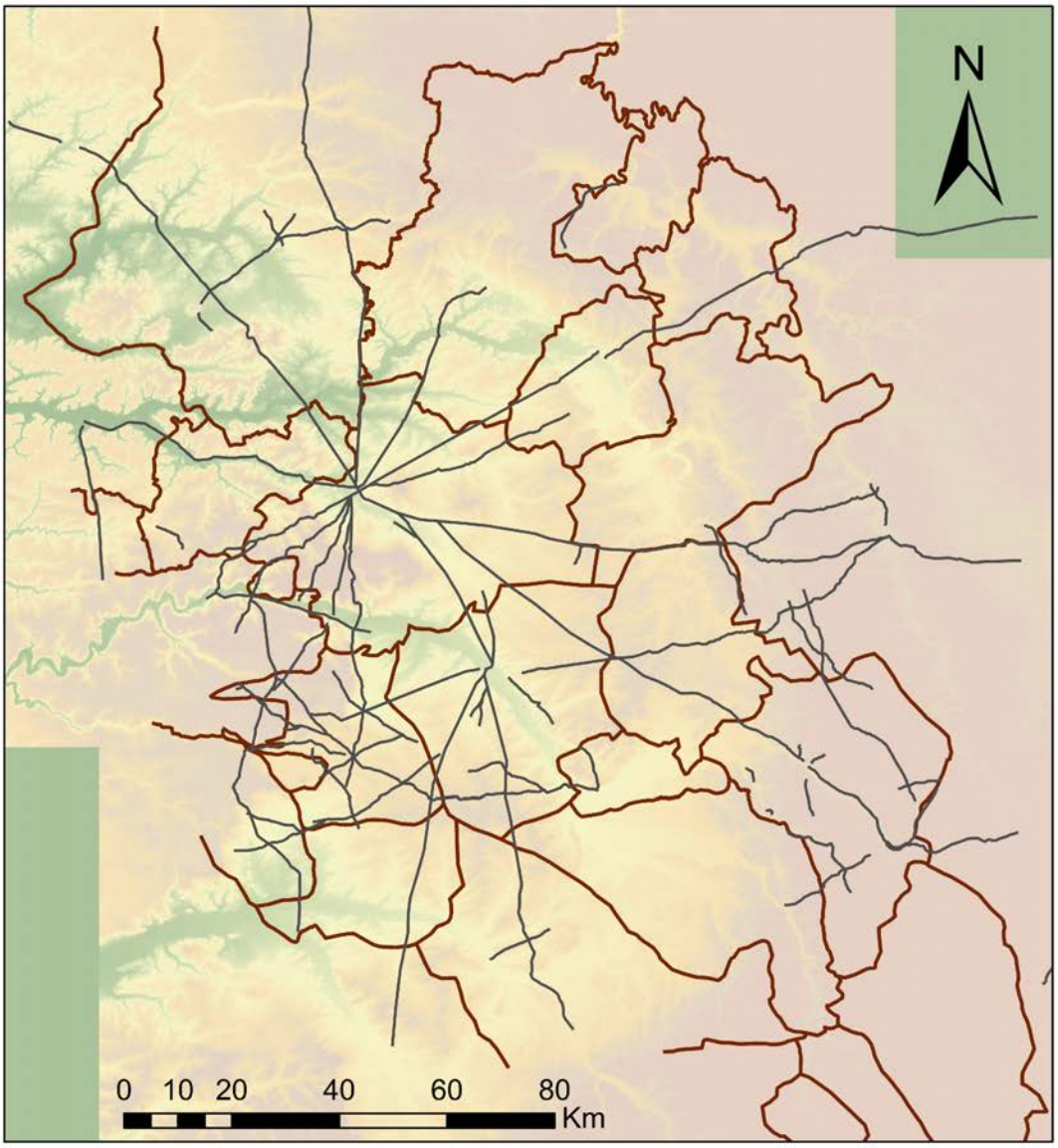
3.1.3. Voies de communication

L'utilisation des voies de communication d'époque romaine semble avoir été assez fréquente à l'époque mérovingienne, y compris les voies secondaires qui reliaient les agglomérations secondaires et les petits noyaux d'habitat au milieu des campagnes. La connaissance des voies antiques ayant traversé les campagnes d'entre Oise et Meuse a expérimenté des progrès notables depuis les premières recherches au XIX^e^ siècle de la main d'A. Savy dans la Marne, A. Traullé et A. Piette dans l'Aisne ou encore F. Liénard et H. de Widranges dans la Meuse. Les grands travaux d'aménagement entamés à partir des années 1960 ont permis de vérifier presqu'à l'entier le tracé des principaux itinéraires d'époque gallo-romaine ainsi que proposer des hypothèses pour ceux du haut Moyen Âge (HUBERT, 1951 ; PÉRIN, 1969 ; VALETTE, 1970 ; CHOSSENOT, 2004). En revanche, le réseau de chemins et voies secondaires qui reliaient avec toute probabilité les différentes groupements d'habitats éparpillés dans les campagnes n'a été documenté que très rarement grâce à des interventions préventives à Goussancourt (Aisne) (HOSDEZ, 2010) ou à des fouilles anciennes à Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne) (GELIN, 1883).

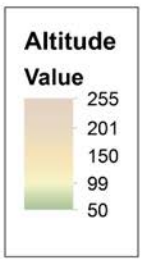
Dans le cadre de ce travail, l'étude du territoire et des rapports entre les nécropoles et les lieux d'habitat a permis de répertorier un nombre important de voies anciennes de chronologie controversée, qui avaient été souvent datées de l'époque romaine à tort. L'étude des chronologies d'occupation des nécropoles amène à proposer une fréquentation des voies secondaires d'époque mérovingienne au même dégré qu'à l'époque romaine (cf. Carte n° 9). Cette affirmation trouve sa justification dans

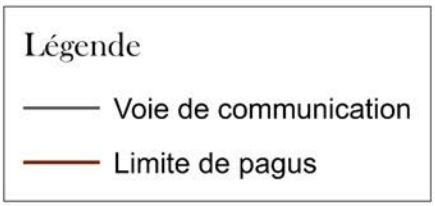
l'établissement des nécropoles en bordure ou près des voies de communication de manière quasi-uniforme à l'ensemble des sites analysés. Ainsi, les nécropoles se trouvent toujours à une distance d'entre 500 et 1000 m de l'axe de la voie, ce qui offre aussi des hypothèses sur la localisation des habitats par rapport aux voies de communication. Dans certains cas comme à Goudelancourt (Aisne) ou Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne) la nécropole se localisait entre l'habitat et la voie.

Malgré ces premières approches dans l'étude des relations entre le réseau viaire et les nécropoles, la faible connaissance des lieux d'habitat ne permet pas de pousser dans le sujet. Le travail développé dans la thèse s'est borné ainsi à la documentation des voies ayant pu être opératives à l'époque mérovingienne et l'exposition de quelques hypothèses de travail qui devront être validées dans l'avenir.



Carte 9. Voies de communication d'époque mérovingienne datées à partir de l'étude des nécropoles.

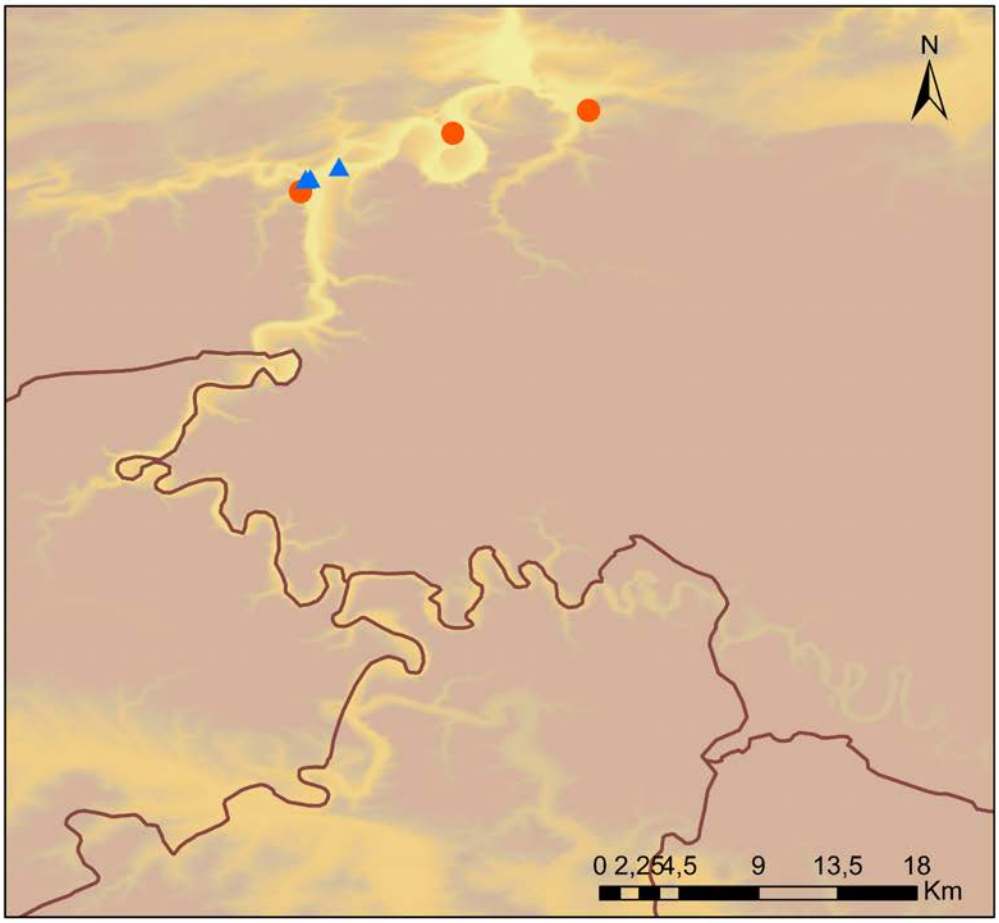




3.2. Le peuplement entre Oise et Meuse au début de l'époque mérovingienne (V^e^-VI^e^ siècles) à partir de l'étude des nécropoles : essai d'interprétation archéologique

3.2.1. Boucles de la Meuse autour de Givet et vallée de la Houille

La connaissance sur l'occupation de ce pagus à l'époque mérovingienne se réduit à trois endroits concentrés le long des boucles de la Meuse autour de Vireux-Molhain, Chooz et Givet. Le premier constitue un lieu stratégique occupé depuis l'époque gallo-romaine au confluent de la Viroin et la Meuse, il s'agit d'un éperon fortifié des IV^e^-V^e^ siècles associé à une nécropole et plusieurs établissements en fond de vallée dont quelques ateliers métallurgiques (I^er^-V^e^ s) (cf. *Corpus : Vireux-Molhain*). Les fouilles d'une petite église du VIII^e^ siècle sur le versant nord-est du castrum suggèrent une continuité dans l'occupation des lieux à l'époque mérovingienne et l'on pourrait même y voir dans ce secteur l'emplacement du chef-lieu du pagus mérovingien. Située un peu plus en aval de la Meuse, la nécropole de *Dessous la Montagne* sur la commune de Chooz (Ardennes), pourrait témoigner de l'installation de nouvelles populations depuis la fin du V^e^ voire le début du VI^e^ siècle dans le cours moyen de la Meuse, souvent identifiées avec des individus de souche franque. Dans la vallée de la Houille, les sépultures retrouvées dans la *Grotte Nichet* à Fromelennes (Ardennes) (cf. *Corpus : Fromelennes*) attestent l'existence d'un réseau d'habitats qui ne se réduit pas aux seules marges de la Meuse mais qui semble se projeter vers l'intérieur du territoire vers des lieux de passage stratégiques.



Carte 10. Occupation du cours inférieur de la Meuse autour de Givet à l'époque mérovingienne.



3.2.2. Cours inférieur de la Meuse, la Vence et la Bar

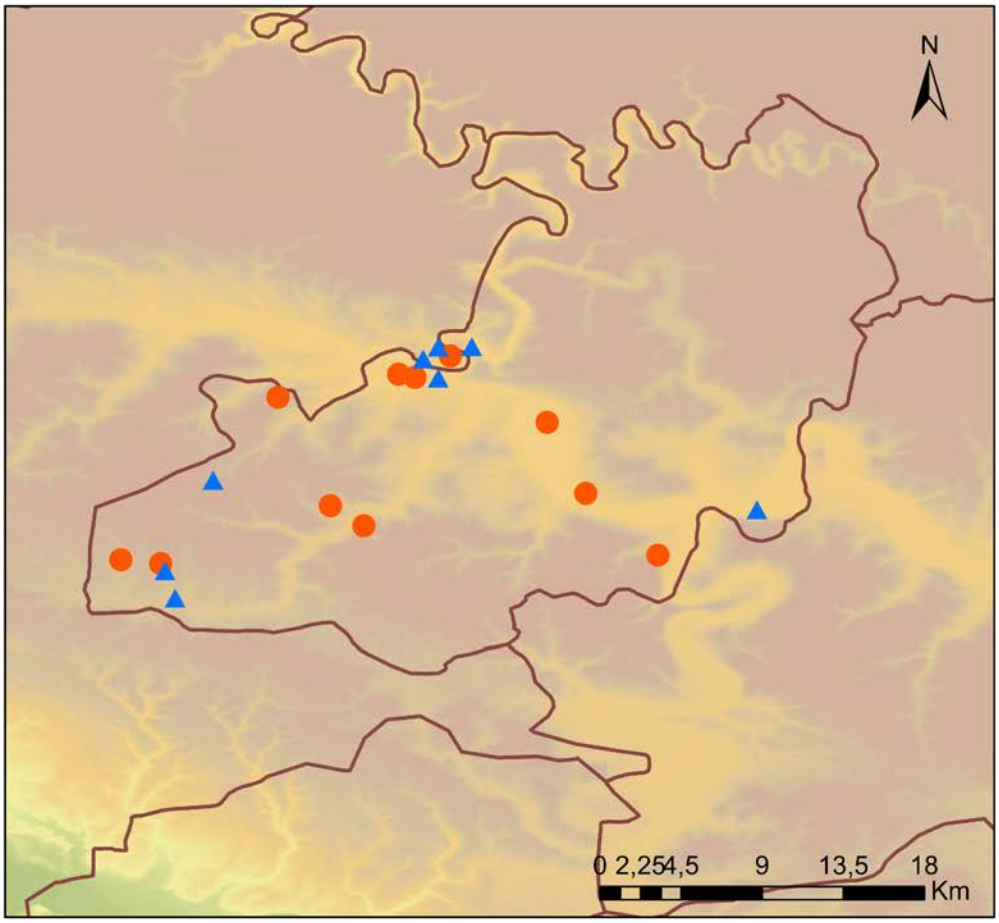
La connaissance sur l'occupation du cours inférieur de la Meuse, la Vence et la Bar à l'époque mérovingienne provient des différents sites documentés dans la moitié sud du territoire de l'ancien pagus d'époque mérovingienne et le long des boucles de la Meuse. Les sources ne mentionnant guère d'établissements pour l'époque mérovingienne et c'est grâce aux découvertes archéologiques que l'on a pu constater l'importance de certains endroits, comme celui du passage de la Meuse à Charleville-Mézières, où l'on peut attester une haute densité d'occupations dès le Bas-Empire (cf. carte n°11).

En dehors du chef-lieu présumé du pagus, que l'on doit certainement situer sur la colline de Montcy-Saint-Pierre (cf. Fig. 39), on peut documenter d'autres lieux occupés sans discontinuité entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne grâce aux nécropoles, principalement dans le secteur du *Gué des Gendarmes* (cf. *Corpus : Charleville-Mézières – Gué des Gendarmes*) et dans celui de *La Côte de Montjoli* (PÉRIN, 1983 ; LÉMANT & PÉRIN, 1999), ainsi que dans la *Place Winston Churchill* (Charleville-Mézières) (cf. *Corpus : Place Carnot*) (LÉMANT, 1974 ; *Ibid.*, 1983 ; *Ibid.*, 1999). La chapelle dédiée à saint Hilaire près du gué de Warcq peut aussi témoigner d'une continuité de l'habitat du Bas-Empire à cet endroit en bordure de la voie de Cologne (NICOLAS, 2012). Sur le tracé de cette même voie, la nécropole de *Roux-Saint-Fosse* (Fagnon, Ardennes) (cf. *Corpus : Fagnon*) peut se rattacher au habitat ayant précédé l'abbaye de Septfontaines (Ardennes). On peut proposer un modèle semblable pour la nécropole de *Tombeau des Romains* (*Ibid.*, 2012), probable lieu commun d'inhumation à Gruyères (*Grueriae*, 1033) (LONGNON, 1869) et la ferme d'Ecogne. Toujours sur le tracé de la voie de Cologne, vers le sud, le lieu de *Berbacis* (Barbaise, Ardennes) (LONGNON, 1869) est bien documenté aux VI^{e}-VII^{e} siècle par la nécropole de *Le Terne* (cf. *Corpus : Barbaise*) et on peut dire autant pour la nécropole de *Mont Sinaï* à Jandun (Ardennes) (cf. *Corpus : Jandun*).

La vallée de la Vence (cf. Carte n°11) a livré aussi des nécropoles qui attestent l'existence d'habitats aux VI^{e}-VII^{e} siècle en dehors du cours de la Meuse. Ainsi, la nécropole de *Le Tonneau* (cf. *Corpus : Champigneul-sur-Vence*) près de Champigneul-sur-Vence semble pouvoir se rattacher à un habitat occupé par le village médiéval ; celle de *Bethenval*, sur la commune de Boulzicourt (cf. *Corpus : Boulzicourt*), serait par contre à mettre en rapport avec un habitat disparu en contre-bas de la *Butte Chatillon*.

Au-delà du secteur de Mézières (cf. Fig. 39), les sites documentés le long de la Meuse sont peu nombreux. Il semble que des habitats se seraient développés au VI^e^ siècle à partir d'établissements du Bas-Empire, du moins c'est ce qui l'on peut tirer des informations apportées par la nécropole de *Le Coulot*, sur la commune de Lumes (Ardennes) (CHALVIGNAC, LÉMANT & PÉRIN, 1972 ; NICOLAS, 2012), peut être à rattacher aux hameaux médiévaux de Le Globe et La Maladrerie. Le site de *La Saulsotte* (cf. *Corpus : Villers-Semeuse*), à l'est de Villers-Semeuse, appartiendrait à un habitat disparu dans la vallée, daté par les sépultures du VI^e^ siècle. La nécropole de *Le Tombeau* (cf. *Corpus : Nouvion-sur-Meuse*), près de Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), serait l'espace d'inhumation de plusieurs habitats environnants concentrés à partir du VIII^e^ siècle autour de l'église du village médiéval.

Dans la vallée de la Bar, la nécropole de *L'Autel* (cf. *Corpus : Hannogne-Saint-Martin*), qui surplombe le village d'Hannogne-Saint-Martin, peut avoir occupé une place similaire à l'époque mérovingienne comme lieu d'inhumation commun aux habitats anciens de Saint Martin et Hannogne. Finalement, on peut évoquer le lieu de *Doncherium* (Donchery, Ardennes), cité en 887 (LONGNON, 1869) et dont la nécropole de *Les Rutes* (CA SRA Champagne-Ardenne) confirmerait les datations apportées par les sources écrites. L'absence de découvertes archéologiques concernant la partie nord du pagus (vallée de la Semoine) fait penser à une faible occupation de ces contrées à l'époque mérovingienne (PÉRIN, 1983), bien qu'il pourrait s'agir tout simplement de lacunes dans la recherche ou d'une absence de données.



Carte 11. Occupation du cours inférieur de la Meuse, la Vence et la Bar à l'époque mérovingienne.

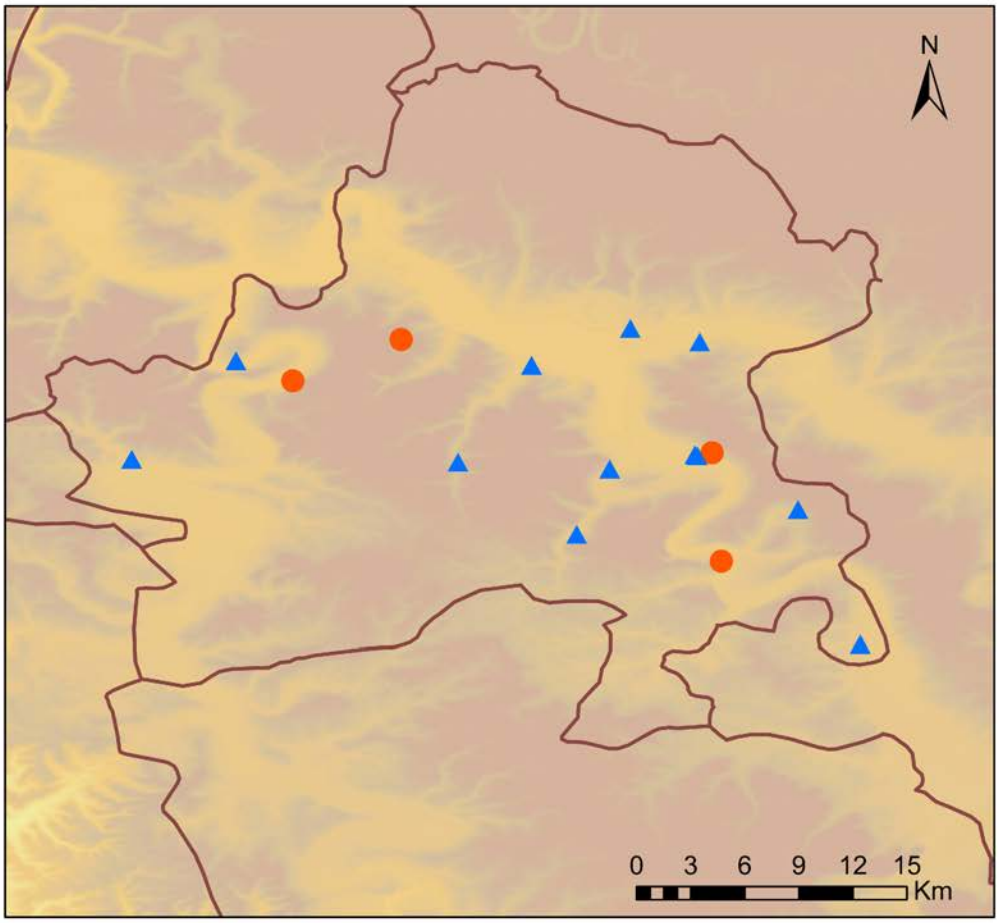


3.2.3. Vallée de la Meuse inférieure autour de Mouzon et l'aire du confluent avec la Chiers

Le peuplement du *pagus Mosomagensis* n'est connu que de façon lacunaire malgré les informations apportées par les découvertes archéologiques. On peut documenter plusieurs habitats dans la partie sud-est du territoire autour du chef-lieu de Mouzon (cf. Carte n° 12) et le long de la voie romaine Reims-Trèves. Aucun des lieux mentionnés dans la vallée de la Meuse dans les sources du IXe siècle tels que *Aufridi curtis* (Aufroidcourt, Meuse), *Breveliacum* (Brévilly, Ardennes), *Duziacus villa* (Douzy, Ardennes), *Romellacum minor* (Rémilly) et *Alleicurt* (Aillicourt, Ardennes) (LONGNON, 1869) n'a livré des vestiges d'époque mérovingienne, ce qui est indicatif des lacunes existantes dans la connaissance des habitats des premiers siècles du haut Moyen Âge. Ce n'est pas le cas cependant pour d'autres lieux comme à Noyers (Ardennes), où la nécropole découverte au lieu-dit *La Terre d'Argent* (PÉRIN, 1983 ; NICOLAS, 2012) apporte des chronologies des IVe-VIIe siècles, ce qui suggère une occupation précoce de l'habitat médiéval. Dans l'extrémité nord-ouest du pagus, on retrouve sur les boucles de la Bar le lieu de *Vindonissa* (Vendresse, Ardennes) cité en 977 (*Ibid.*, 1869) ; le village de Saint-Aignan, que l'on peu identifier avec la « *villa Loeium super fluvium Bair* » d'après A. Longnon et Chéhéry (Ardennes). La nécropole de *Le Trémois* retrouvée dans ce dernier village en bordure de la voie Reims-Trèves (cf. *Corpus : Chéhéry*), révèle une occupation continuée des lieux depuis, au moins, le VIe siècle, phénomène peut-être extrapolable à d'autres établissements de la vallée comme Vendresse. Plus à l'est sur le cours de l'Ennemane, on peut mentionner le lieu de *Radulfi curtis* (Raucourt, Ardennes) cité au IXe siècle (LONGNON, 1869) et la nécropole de *La Croix Hurot* (ANCIA, 1995 ; LIMBOURT, 1907 ; NICOLAS, 2012), probable lieu commun d'inhumation des anciens habitats situés à l'emplacement actuel des fermes de Beauménil et du Chêne.

La partie sud-est du pagus est la mieux connue en ce qui concerne le peuplement du haut Moyen Âge. La densité d'occupation attestée à l'époque gallo-romaine dans ce secteur (ANCIA, 1995 ; PÉRIN, 1983), semble s'être poursuivie à partir de la seconde moitié du Ve siècle avec le site de Mouzon comme fossile directeur (cf. *Corpus : Mouzon*). Des lieux comme *Odunt* (Yoncq) mentionné au IXe siècle (LONGNON, 1869), qui se seraient développé à proximité de la voie Reims-Trèves, n'ont pas livré cependant des découvertes archéologiques qui témoignent d'une réelle occupation à l'époque mérovingienne. Toutefois, la nécropole de *La Perichelle* retrouvée sur la commune, près de la *Fontaine de Mox Sury,* indiquerait l'existence d'un habitat

proche d'époque mérovingienne et non repéré (fonds coll. Musée de Reims). De même, le lieu de *Poirumnum* (Pourron) cité au IX^e^ siècle (*Ibid.*, 1869), peut avoir existé dans les siècles précédents comme un hameau en bordure de la voie romaine. On peut évoquer finalement la commune de Létanne (Ardennes) avec deux nécropoles d'époque mérovingienne, celle de *Sainte-Hélène* (VII^e^ siècle) à rapprocher du village médiéval et une autre, celle du *Champ des Morts* (VI^e^-VII^e^ siècle) (*cf. Corpus : Létanne*) à mettre en rapport avec l'habitat gallo-romain proche, localisé au lieu-dit *Vincy* sur une boucle de la Meuse (LÉMANT, 1992).



Carte 12. Occupation du cours inférieur de la Meuse autour de Mouzon et l'aire de confluent avec la Chiers à l'époque mérovingienne.

3.2.4. Vallée de l'Aisne moyenne et la Retourne

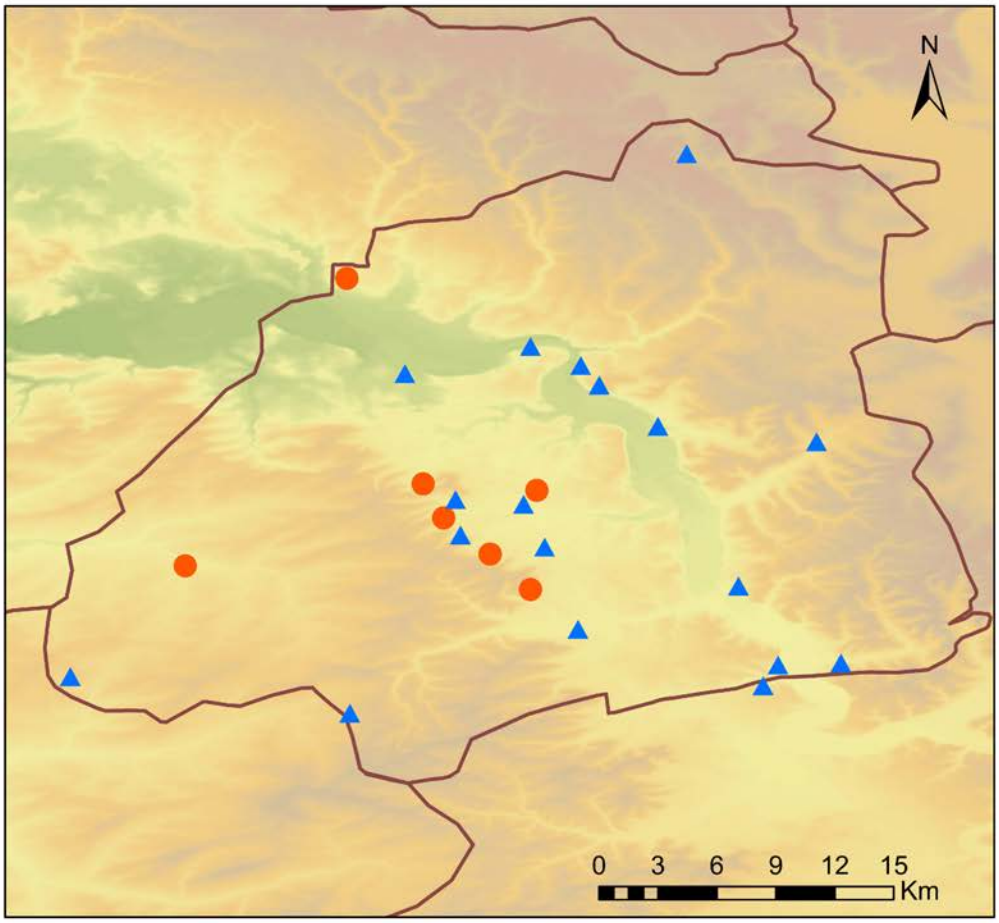
On peut documenter aisément l'occupation de la vallée de l'Aisne moyenne et de la Retourne à l'époque mérovingienne à partir des sources écrites et de l'archéologie funéraire. Les habitats concentrés sur le cours de l'Aisne sont rapportés par les sources écrites de manière exclusive, ainsi on atteste les lieux de *Creciacum* situé *super fluvius Bebropicus* (ferme de Crescy, Ardennes) mentionné en 715, *Fallesia* (Falaise, Ardennes) cité vers 840, ou le domaine de *Terune de Godetrude* (Terron-sur-Aisne, Ardennes) mentionné dans la 1ère moitié du VIIe siècle (LONGNON, 1869). On documente aussi des habitats attestés au VIe siècle à proximité de la voie romaine Reims – Trèves, telle l'agglomération fortifiée de *Vungo* (Voncq), mentionnée dans le testament de saint Rémi (2nd ½ du VIe s.) à propos d'une église qui y existait à l'époque, peut être d'origine paléochrétienne. Une bourgade a dû exister dès le Bas-Empire au lieu mentionné *in pago Vongense, ad locum Grandeponte juxta villam Rilugiacgo super fluvium Axona* (*Vie saint Waast,* Bollandistes), lequel devait se situer autour du *Vieux Pont* au passage de l'Aisne par la voie romaine à Trèves en aval de Voncq (LONGNON, 1869 ; MIALARET, 1864). La *villa Rilugiagum* (Rilly-aux-Oies, Ardennes) constituait une autre bourgade sur la rive gauche de l'Aisne, habitée semble-t-il aux temps de Clovis (*Ibid.*, 1869).

Le domaine d'Attigny, probablement une ancienne propriété foncière du Bas-Empire située de manière stratégique entre l'Aisne et la voie romaine à Trèves, semble avoir appartenu à l'abbé Leodebodus avant d'être rachetée par Clovis II en 651 et transformée en résidence royale. Ce domaine constituait à l'époque un des sièges principaux du territoire et était situé, de même que les *palatia* de Braine (Aisne) ou Ponthion (Marne), près de la frontière des différents royaumes (BARBIER, 1982 ; LONGNON, 1869 ; MARCHAL, 1955). Plus au nord, sur la commune d'Alland'Hui-Sausseuil (Ardennes) la nécropole de *Blanc Mont* (coll. Mus. Reims) témoignerait de l'existence d'habitats au VIe siècle dans cette contrée (cf. *Corpus : Alland'hui et Sausseuil*). La ligne de côte qui descend vers le cours de l'Aisne à l'ouest présente une haute densité d'occupation à l'époque mérovingienne, attestée par la mise au jour de nécropoles dans les hauteurs dominant les petites dépressions ruisselées. Ce modèle d'occupation du territoire comporterait l'établissement d'un habitat en contre-bas de la côte sur laquelle se situe la nécropole. La nécropole du *Mont Tenon* (comm. Coulommes-et-Marqueny, Ardennes) en est un bon exemple et peut s'associer avec un habitat disparu ayant existé en bordure de l'ancien chemin qui passe aux pieds de l'éperon (cf. *Corpus : Coulommes-et-*

Marqueny). La nécropole retrouvée aux environs de *Cardeneium* (Chardeny, Ardennes) cité au IXe siècle (LONGNON, 1869), peut constituer un autre exemple (TOUSSAINT, 1955). Il en est de même à Quilly (Ardennes) dans la nécropole de *Le Bocteau* (cf. *Corpus : Quilly*), occupée depuis le Bas-Empire, ce qui suggère l'adoption de ce modèle d'établissement d'habitats avant la période mérovingienne et marque la continuité du peuplement dans ces contrées du diocèse de Reims (cf. Carte nº 13).

D'autres lieux qui peuvent répondre à ce modèle d'occupation sont apparemment les lieux de *Torsilla* (Tourcelles), *Medarcum* (Mars-sous-Bourcq) et *Sugeium* (Sugny), cités au IXe siècle (LONGNON, 1869). Les nécropoles de *Mohy* (cf. *Corpus : Bourcq – Mohy*) et *La Croix Saint-Léger* (cf. *Corpus : Bourcq – Croix de Saint Léger*) sur la commune de Bourcq (Ardennes), attestent sans doute de l'existence d'habitats disparus du VIe siècle, probablement avec le regroupement paroissial durant la première moitié du VIIIe siècle autour des églises de Bourcq, Contreuve, Tourcelles et Mars. Dans le même secteur, une autre nécropole (VIe-VIIe s.) découverte à *L'Aître de Saint-Laurent* (Grivy-Loisy, Ardennes) (cf. *Corpus : Grivy-Loisy*) semble rapportée à un habitat éponyme disparu ou à celui occupé par le village actuel de Loisy. À l'extrémité sud du pagus, la nécropole retrouvée au lieu-dit *Le Chapelet* (PÉRIN, CHALVIGNAC & LÉMANT, 1971 ; documente l'occupation pendant le VIIe siècle de la petite vallée située à mi-chemin entre Semide et la *villa Saidis* (ferme de Sçay, Ardennes) (LONGNON, 1869).

Enfin le cours de la Retourne présente aussi des occupations nettes aux VIe-VIIe siècles, la première est documentée par la nécropole de *La Chaussée* (ALEXANDRE, 1965), établie en bordure de la voie romaine à Trèves au sud de Bignicourt (Ardennes) ; la seconde *(Saint-Remy)* (cf. *Corpus : Mont-Saint-Remi*) semble associée à l'habitat d'époque mérovingienne ayant existé à l'emplacement actuel de Mont-Saint-Remy (Ardennes) (NICOLAS, 2012). On peut évoquer finalement le lieu de *Germiniacum* mentionné au début du VIIe siècle (ham. dét. Germingny-Pend-la-Pie, Ardennes), situé en bordure d'une ancienne voie vers la Meuse (LONGNON, 1869).



Carte 13. Occupation de la vallée de l'Aisne moyenne et la Retourne à l'époque mérovingienne.

3.2.5. Le Rémois

On a documenté dans ce travail des établissements d'époque mérovingienne étalés le long de la Suippe (cf. Carte nº 14). Aux sources de l'Ain, affluent de cette rivière, la nécropole retrouvée au *Mont-la-Garde* (Souain, Marne) (BERTRAND, 1879 ; POULAIN, 2010 ; SCHMIT, 1929) témoigne d'un habitat mérovingien établi près de la voie romaine de Metz. Au nord-ouest de Suippes (Marne), dans le secteur de *Beaucamp - Saint-Rémy*, on atteste l'existence d'un habitat associé à deux nécropoles (fin V^e^-VI^e^ s.) dont l'une semble réoccuper une villa gallo-romaine (cf. *Corpus : Suippes*). Plus en amont de la rivière, sur la commune d'Aubérive (Marne), on pourrait situer une autre nécropole d'époque mérovingienne associée à un habitat situé près de la voie romaine à Metz (POULAIN, notice). La nécropole retrouvée au *Mont Saint-Remy* (CHOSSENOT, 2004) au sud de la *villa Betiniaca* (Bétheniville, Marne) cité en 842 (DU PLESSIS, 1731 ; LONGNON, 1891), semble associée à un habitat mérovingien disparu. La commune de Selles (Marne) a livré deux nécropoles du haut Moyen Âge situées chacune d'un côté du village médiéval, celles de *La Priolée* (IV^e^-VIII^e^ s.) (cf. *Corpus : Selles – La Priolée*) et *Au dessus de l'Église* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Selles – Au Dessus de l'église*). Ces deux pôles d'inhumation si proches de l'habitat médiéval posent des problèmes d'interprétation en ce qui concerne l'évolution de l'habitat. Dans ce cas, on pourrait d'abord penser à l'abandon de l'habitat associé à la nécropole de *La Priolée* vers la fin de la période (VIII^e^ s.) pour regrouper un autre pôle situé autour de l'église du village actuel. Le lieu de *Vallis stratae* (Vaudetré, Marne) mentionné au IX^e^ siècle (LONGNON, 1869) près de la *villa Huldriciaca* (Heutrégiville, Marne) (LONGNON, 1891), mentionnée par Flodoard à la fin du VI^e^ siècle, ont du conformer à l'époque plusieurs pôles d'habitat à proximité de la voie romaine de Trèves au passage de la Suippe.

D'autres nécropoles marquent l'existence d'habitats d'époque mérovingienne (VI^e^-VII^e^ s.) à Isles-sur-Suippe (Marne) (POULAIN, 1988b) et surtout dans le secteur concentré entre les communes de Saint-Étienne-sur-Suippe et Auménancourt-le-Petit (Marne). La *villa de Sancti Stephani* (Saint-Étienne-sur-Suippe, Marne), mentionnée vers 530 dans le testament de saint Rémi (LONGNON, 1891), constitue un des rares exemples où l'on peut confronter des informations archéologiques avec celles apportées par les sources documentaires. Ainsi, la nécropole de *La Grajotière* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Saint-Etienne-sur-*Suippe) serait à mettre en rapport avec l'existence d'un habitat occupé aujourd'hui par le village médiéval. Plus à l'est, la commune d'Auménancourt

(Marne), possède plusieurs sites d'occupation d'époque mérovingienne. Ainsi, au nord de la rivière, l'occupation de la *curtis Alamannorum* (Auménancourt-le-Grand) cité au IX^e^ siècle (LONGNON, 1891), peut être datée du VI^e^ siècle par la découverte d'une hache profilée près de la *Fontaine de Saint Firmin* (POULAIN, 1979), probablement un dépôt rituel aux eaux comme d'autres documentés dans les dragages de la Marne. Au sud de celle-ci, l'habitat est mieux documenté par l'existence de deux (voire trois nécropoles), à associer vraisemblablement avec l'existence d'habitats proches de taille petite. Parmi ces nécropoles, celle de *La Chapelle* (VI^e^ s.) (cf. *Corpus : Auménancourt-le-Petit – La Chapelle*) aurait des rapports avec l'habitat du haut Moyen Âge documenté au lieu-dit *La Croix Blanche* entre Auménancourt-le-Petit et la voie romaine de Bavai (info. orale Ch. Poulain). Une seconde nécropole, probablement utilisée dès la fin du V^e^ siècle, doit être placée au lieu-dit *Gloie de Beaurégard* (CHOSSENOT, 2004), peut être mise en rapport avec l'habitat primitif d'Auménancourt-le-Petit. Un troisième nécropole (VI^e^-VII^e^ s.) se situe dans le secteur compris autour de *La Fontaine de Saint-Thierry* et *La Voyette* (cf. *Corpus : Auménancourt-le-Petit – Fontaine-Saint-Thierry*), associée probablement à un habitat disparu situé près de la voie ancienne connue sous le nom de *chemin de Reims*, en direction au territoire de Bourgogne (Marne).

D'autre part, l'occupation d'époque mérovingienne autour de l'agglomération rémoise est documentée de façon plus ou moins précise à travers les découvertes funéraires et les sources du haut Moyen Âge. Il semble que certains domaines d'époque gallo-romaine ont continué à fonctionner après la prise du pouvoir de Clovis entre 480-500. Parmi ces propriétés foncières, ont peut en énumérer deux qui seraient représentatives à ce propos : la *villa Colubrosa* et le domaine de *Calmiziacus,* tous les deux situés de l'un et de l'autre côté de la capitale du diocèse. La *villa Colubrosa*, que l'on pourrait identifier avec l'hameau détruit de Coulevreux (Caurel, Marne) (DEMAISON, GIVELET & JADART, 1900), apparaît mentionnée au VI^e^ siècle à l'occasion d'un miracle survenu à saint Théodulfe (Flodoard, *HRE)*, ainsi que le vicus de *Victoriacum* (Witry-lès-Reims) (LONGNON, 1891), tous les deux situés sur la voie romaine de Trèves. La commune de Chaumuzy (Marne) constitue un autre exemple pour étudier la continuité du peuplement à l'époque mérovingienne à l'ouest du territoire de la Montage de Reims. Le *vicus cui vocabulus est Calmiciacus* (LONGNON, 1891 ; DEVROEY, 2004), domaine royal cité par Fortunat dans la seconde moitié du VI^e^ siècle *(Vita Sancti Remigii)*, a dû bien exister avant que le poète ne le mentionnait, au moins c'est ce qui se dégage des chronologies apportées par le mobilier de la nécropole

localisée au *Chemin de Reims* (IV^e ?, V^e-VII^e s.) à l'est du hameau médiéval (cf. *Corpus : Chaumuzy*).

Dans la vallée de la Marne, le domaine de *Sparnacus* (Épernay, Marne) (cf. Fig. 46) constitue un bon exemple pour confronter les sources documentaires et archéologiques. Une tradition reprise dans le testament de saint Rémi veut qu'à la fin du V^e siècle le domaine ait été au centre d'un litige pour la propriété des lieux entre le patrice Euloge et l'évêque Remi de Reims. Qu'il soit vrai ou non, le récit serve à documenter l'importance des lieux au V^e siècle, probablement en relation avec un point de franchissement de la Marne. Du côté archéologique, deux nécropoles (fin V^e-VI^e s.) sont documentées de l'une et l'autre extrémité de l'habitat antique (cf. Fig. 46), aux lieudits *Le Mont Bernon* (cf. *Corpus : Epernay – Rue du Mont Bernon*) et *rue des Rocherets* (cf. *Corpus : Epernay – Rue des Rocherets*), cette dernière très proche d'une autre du Bas-Empire *(Chapelle Saint-Laurent)* (CHENET, 1941 ; CHOSSENOT, 2004). Parmi les lieux censés avoir existé dans la vallée de la Marne à l'époque mérovingienne d'après les sources écrites il y a *Turnum* (Tours-sur-Marne) (LONGNON, 1869 ; *Ibid.*, 2004), *Mutiniacus* (Mutigny) (LONGNON, 1869, 1891), *Ageius* (Aÿ) (*Ibid.*, 2004) et *Avenniacus* (Avenay-Val d'Or) tous cités au IX^e siècle dans la *Vie de saint Trésain* comme ayant existé à la fin du V^e siècle (LONGNON, 1891). D'autres lieux sont cités plus tardivement, la *Villa Disiacum cum ecclesia et altare beati Timothei martyris* (Dizy, Marne) (LONGNON, 1869) et un *locellus qui dicitur Altivillaris, in fine Remensi super fluvium Maternae prope villam Disiacum* (Hautvilliers, Marne) mentionnés vers 662 (LONGNON, 1891). À Juvigny, toujours dans la vallée de la Marne, l'ancien domaine foncier du Bas-Empire et d'époque mérovingienne rapporté par la tradition à un certain Attola (peut être le même personnage qui érigea la basilique de Saint-Julien à Reims à la fin du V^e siècle) doit avoir compté avec deux pôles d'habitat, le plus ancien autour d'une chapelle dédiée à saint Martin (CHOSSENOT, 1998, 2004). Les structures d'habitat retrouvées à l'est du village et diverses sépultures du Bas-Empire dans le même secteur, parlent en faveur d'une occupation continuée des lieux depuis le IV^e siècle (BARTHELEMY, 1873 ; POINSIGNON, 1874 ; POULAIN, 1988b ; SCHMIT, 1929).

Outre les informations apportées par les documents du Moyen Âge, la plupart des sites funéraires connus permettant d'analyser l'occupation du territoire à l'époque mérovingienne proviennent des découvertes fortuites et fouilles clandestines effectuées aux XIX^e et XX^e siècles. Dans la vallée de la Marne, les emprises de l'archéologie préventive ont mis au jour des restes d'habitats au lieu-dit *La Planche* (V^e-VIII^e s.) dans la

commune d'Avenay (Marne) associés à une nécropole du haut Moyen Âge (VII^e^-X^e^ s.) (BONABEL & KOELHER, 1999), ainsi qu'au lieu-dit *Les Rechignons* (VII^e^ - 1^ère^ ½ VIII^e^ s.) à Dizy (Marne) (VERBRUGGHE, 2000), probablement en continuation avec l'habitat du Bas-Empire localisé en bordure de la voie romaine de Reims. À l'ouest de Bisseuil (Marne), les sépultures en sarcophage attestées *près du moulin de Grissorges* (FAVRET, ms. ; SCHMIT, 1900 ; 1929) amènent à s'interroger sur le rôle de certains moulins comme continuateurs de l'habitat du haut Moyen Âge disparu. La sépulture retrouvée au lieu-dit *Le Cheminet* (Mareuil-sur-Aÿ, Marne) (POULAIN, 1988b) étaye les informations apportées par les fouilles sur la commune voisine d'Avenay sur l'existence d'habitats dispers dans la vallée (avec ou sans continuité) entre V^e^ et le VIII^e^ siècles. Cette chronologie d'occupation se poursuit plus en aval du fleuve à Cumières (Marne), avec la découverte de sépultures (VII^e^ s.) dans le village (FREMONT, 1879 ; SCHMIT, 1929), ce qui fait penser à la continuité de l'habitat depuis le haut Moyen Âge. Une propriété rustique (IV^e^-VIII^e^ s.) pourrait avoir existé à *La Côte Baert*, dont l'existence précéderait le lieu de *Culleium* (Chouilly, Marne) cité au IX^e^ siècle (BARRÉ, 1866 ; SCHMIT, 1929). Des sépultures d'époque mérovingienne documentées à proximité de ce village, *près du chemin d'Oiry* (*Ibid.*, 1866), semblent en rapport avec l'habitat mentionné situé sur une ancienne voie dite *La Vieille Chaussée.*

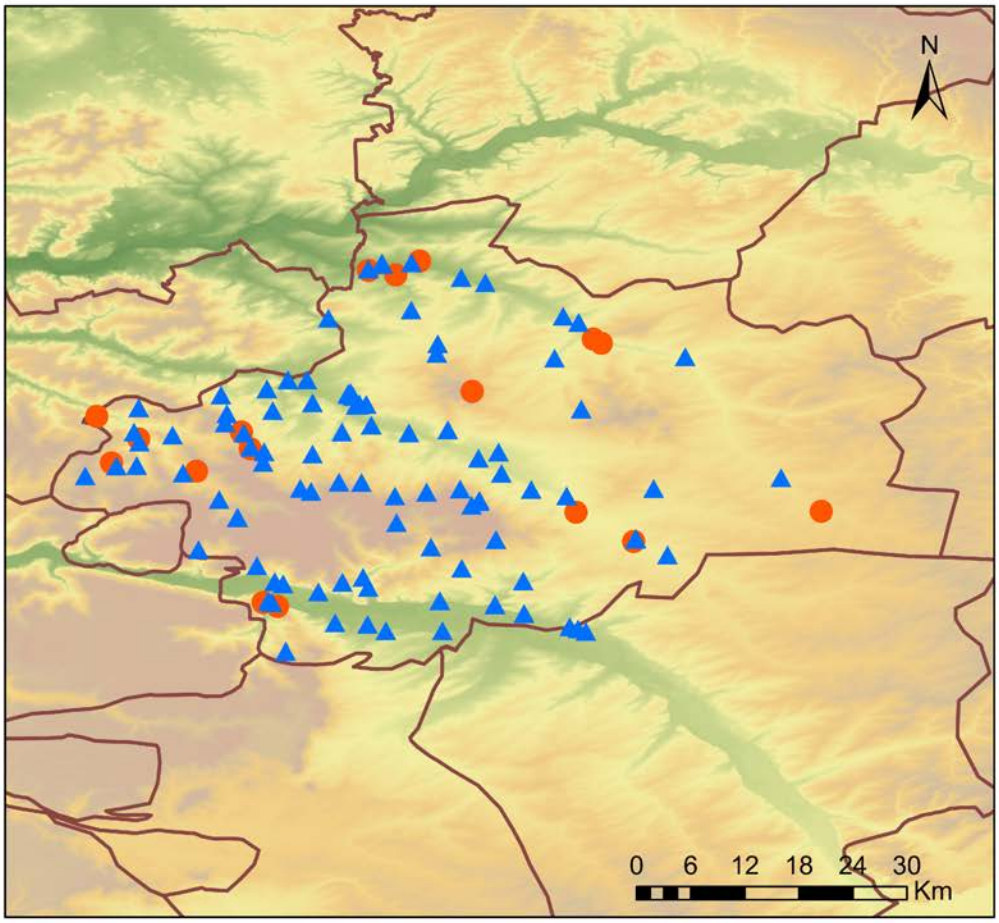
Sur le cours de la Vesle, plus au nord, l'occupation d'époque mérovingienne est à mettre en rapport avec une haute densité d'habitats du Bas-Empire, dont certains ne seraient pas désaffectés entre le V^e^ et VI^e^ siècles. L'habitat du haut Moyen Âge (VII^e^-VIII^e^ s.) documenté à l'emplacement du hameau disparu de *Saint-Germain* (Bouy, Marne) (LENOBLE, 1984) associé à une nécropole utilisée du IV^e^ au VIII^e^ siècle constitue un bon exemple. Un peu plus en aval de la rivière, le secteur compris autour des communes de Livry-Louvercy et le camp de Mourmelon (Marne) a révélé une extraordinaire concentration de lieux d'inhumation et d'habitat du Bas-Empire *(Les Grands Près, Champ Dameron, Derrière-les-Murs, Crottenet, Haute-Voie)* et d'époque mérovingienne *(Terres de Saint Hyppolite, cimetière de Louvercy, Les Epinettes)* (CHOSSENOT *& alii*, 2004). Les nécropoles de *Les Lorrains* et *Le Bois Carré* (Sept-Saulx, Marne) (cf. *Corpus : Sept-Saulx*) (POULAIN, 1985), *Près du Canal* (Courmelois), Wez et *Les Petits Fossés* (Taissy) témoignent d'un même modèle d'établissement d'habitats des VI^e^-VIII^e^ siècles en fond de vallée (POULAIN, 1988b). Il est cependant difficile d'établir un rapport direct entre ces nécropoles et les habitats hypothétiques ayant pu exister sous les villages médiévaux, qui se trouvent souvent à proximité des nécropoles, même si cette possibilité s'avère parfois fort

probable, comme au lieu de *Tasiacus* (Taissy, Marne) cité vers 850, *Marcedonus* (Marson, hameau disparu, Marne) cité en 956, *Septem Salices* (Sept Saulx, Marne) cité au IX^e^ siècle et surtout dans le domaine de *Luperciacum* (Louvercy, Marne), cité vers 850, probable siège d'un atelier de monnaies (DEMAISON, GIVELET & JADART, 1891 ; LONGNON, 1891).

D'autre part, les communes de Thillois et Saint-Brice-Courcelles, situées en aval de Reims sur la Vesle, ont livré plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne, malheureusement très mal connues. La nécropole du *Mont Hermes* atteste l'occupation des lieux au VII^e^ siècle (POULAIN, 1988b), de même que celle du *Mont Saint-Pierre* (GILLET, ms. ; MACK & MENÉ, 1933), probable lieu d'inhumation commun à plusieurs habitats disparus environnants pendant plus de trois siècles. La nécropole d'époque mérovingienne retrouvée au lieu-dit *La Charme* (Champigny-sur-Vesle, Marne) (CA SRA Champagne-Ardenne) peut être mise en rapport avec l'habitat mérovingien (VII^e^-VIII^e^ s.) documenté lors des travaux de la RN31 pas loin de ce lieudit (RIQUIER, 2002). Plus au sud, le lieu d'*Ulmi* (Ormes, Marne) cité vers 850 (LONGNON, 1891), peut être associé à une nécropole proche documentée au lieu-dit *Les Chapelles* (CHOSSENOT, 2004 ; JADART, 1892 ; LACROIX, 1924 ; SCHMIT, ms. F61 et F96, 1929), dont l'occupation s'étale du Bas-Empire au haut Moyen Âge.

Outre Chaumuzy déjà mentionné (cf. *4.2.2.3.A. Chaumuzy*), on peut attester d'autres habitats mérovingiens dans la vallée de l'Ardre, quelques uns dans des secteurs avec une haute densité d'habitats du Bas-Empire, comme celui associé à la nécropole du site de *La Tuilerie* (Faverolles-et-Coëmy, Marne) datée des VI^e^-VII^e^ siècles (cf. *Corpus : Faverolles-et-Coëmy*). La nécropole retrouvée sur *Le Chemin de Poilly* (cf. *Corpus : Sarcy*) doit être mise en rapport avec la *villa Sarciacum* (Sarcy, Marne), mentionnée vers 877 (LONGNON, 1891) et qui constitue très certainement la preuve d'une occupation des lieux de façon continuée dès le Bas-Empire à la fin de l'époque mérovingienne (IV^e^-VIII^e^ s.) dans la lisière occidentale de la Montagne de Reims. Des parallèles peuvent être cherchés à Seuil (Ardennes) (cf. *Corpus : Seuil*). La nécropole peu connue de *Bouilly* (*cf.* Ville-en-Tardenois) sur la commune de Ville-en-Tardenois (Marne), attesterait la présence d'un habitat important, peut-être le siège d'un atelier de monnaies sur la voie romaine de Dormans à Reims (POULAIN, 1988a). D'autres habitats d'époque mérovingienne sont attestés par les nécropoles découvertes le long des côtes de la Montagne de Reims : le lieu de *Gaudiacum* (Jouy-lès-Reims, Marne) (LONGNON, 1869, 1891) dont la chronologie des sources (2^e^ ½ du VI^e^ s.) est étayée par une sépulture

retrouvée au lieu-dit *Les Jaurielles* (cf. *Corpus : Jouy-les-Reims*), la *« villa quae vocatur Dominica, Remorum montis in latera sita »* (Ville-Dommange, Marne) (cf. *Corpus : Ville-Dommange*) à mettre en rapport avec des sépultures du VI^{e} siècle retrouvées près du village, enfin la nécropole documentée au lieu-dit *Les Spectres* au nord de Chamery (Marne) (GOURY, 1908 ; POULAIN, 1988b ; SAVY, 1859, 1861 ; SCHMIT, 1929). Les nécropoles de *Les Croisettes* (Les Mesneux) (Anonyme, 1925 ; PISTAT, 1908 ; POULAIN, notes ; SCHMIT, 1929), *La Motelle* (Villers-aux-Nœuds) (*Ibid.*, 1908 ; SCHMIT, ms. F63 et F100) ou *Le Mont en Peine* (Champfleury, Marne) (*Ibid.*, 1908 ; GUILLAUME, s.d. ; SCHMIT, 1929) en témoignent aussi d'une occupation de l'espace compris entre la voie de la Barbarie et l'agglomération rémoise (cf. Carte n°14).



Carte 14. Occupation du pays rémois à l'époque mérovingienne.



3.2.6. Cours moyen de l'Aisne, la Meuse et l'Aire autour de la forêt d'Argonne

On peut analyser le peuplement du cours moyen de l'Aisne, la Meuse et l'Aire autour de la forêt d'Argonne à l'époque mérovingienne à partir des informations apportées par les sources documentaires et l'archéologie funéraire (cf. Carte n°15). Quelques lieux sont mentionnés à la fin de la période, comme le domaine d'*Altrum in pago Vonginsi* (Authe) ou *Bairo* (Bar-lès-Buzancy, Ardennes), cités tous les deux en 715 (LONGNON, 1869). Ces deux communes n'ont pas cependant apporté de traces matérielles d'époque mérovingienne. Le secteur autour de Doulcon *(Dulcomense castrum)* et Dun-sur-Meuse *(Duno ?)* semble avoir constitué un habitat fortifié et d'ailleurs important au passage de la Meuse, sans pouvoir en préciser d'avantage dans l'absence de fouilles sur le plateau. Les sarcophages découverts en 1852 à la ferme du comte Dessoffy Csernek pourraient s'associer à un habitat ayant existé en périphérie du *castrum* mérovingien (cf. Fig. 37).

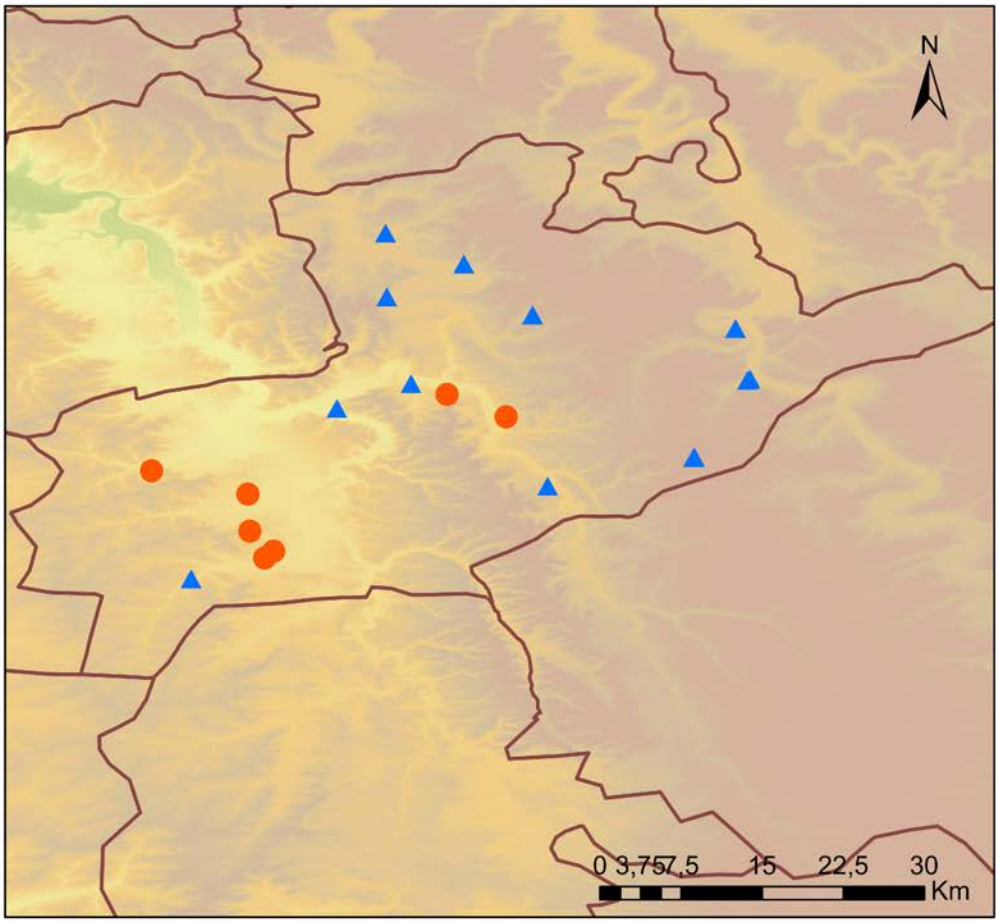
Les terres autour des cours moyens de l'Aire et de l'Agron, apparemment peu occupées au Bas-Empire, peuvent être associées à l'existence d'habitats dès le VI^{e} siècle, bien documentés par les nécropoles. Celles de *Pré Pilette* (Marcq, Ardennes) (cf. *Corpus : Marcq*), *La Vicairie* (Fléville, Ardennes) (cf. *Corpus : Fléville*) et probablement *Le Fondoir* (Verpel, Ardennes) (TOUSSAINT, 1955 ; NICOLAS, 2012), doivent être associées à un habitat médiéval ayant succédé à celui d'époque mérovingien. Par contre, la nécropole retrouvée près du *Pont de L'Homme Mort* (Varennes-en-Argonne, Meuse) (LIÉNARD, 1885 ; POMARÈDE, 1966 ; MOUROT, 2001) serait plutôt à rattacher à un habitat disparu et non localisé. Le lieu de *Briodorum* (Brieulles-sur-Meuse, Meuse) cité en 984 (LIÉNARD, 1872), peut avoir été le siège d'un atelier monétaire mérovingien établi en amont du *castrum* de Doulcon et subsidiaire de celui-ci. Plus à l'est, sur la commune de Murvaux (Meuse) et aux pieds de la *Côte Saint-Germain*, des découvertes anciennes pourraient témoigner de l'existence d'un habitat mérovingien devenu le village médiéval de *Mirvault* (1106) (POMARÈDE, 1966 ; MOUROT, 2001) le long de la voie Reims-Trèves.

La vallée de l'Andon présente aussi des endroits censés d'avoir abrité des habitats d'époque mérovingienne. Le lieu de *Mons Falconis* (Montfaucon d'Argonne, Meuse) cité en 870 (LONGNON, 1869), semble d'après la tradition avoir accueilli une communauté bénédictine établie par saint Balderic en 597 sur une voie ancienne de Verdun à Stonne (LIÉNARD, 1872). Plus en amont de cette voie, la nécropole du *Fond de la Rue* (LIÉNARD, 1884 ; POMARÈDE, 1966) retrouvée au sud de Romagne

(Meuse), au confluent de l'Andon avec le ruisseau du Moussin, marque l'existence d'un habitat mérovingien situé au croissement de deux voies anciennes secondaires. D'autre part, les sépultures d'époque mérovingienne (VI^e^-VII^e^ s.) découvertes à *La Croisette* (JEANTIN, 1861 ; LEMOINE, 1909 ; MOUROT, 2001) correspondent probablement à l'habitat ayant précédé le hameau médiéval de *Bantonis* (Bathénville, Meuse), cité tardivement au XI^e^ siècle (LIÉNARD, 1872). Au confluent de l'Aire avec l'Aisne, la nécropole découverte au lieu-dit *Le Châtelet* (GAZTEENBECK, 2003) dominant le vicus de *Senu* (Senuc, Ardennes), attesterait l'occupation des lieux à l'époque mérovingienne peut être autour d'une église fondée, d'après la tradition, par Oriculus (saint Oricle) au V^e^ siècle (LONGNON, 1869).

L'extrémité sud-ouest du territoire présente une occupation bien documentée par les sources et l'archéologie autour des affluents de l'Aisne aux V^e^-VII^e^ siècles. Entre la vallée de la Tourbe et celle de la Dormois on peut documenter quelques habitats à partir des nécropoles : quelques-unes associées à des établissements disparus comme celles de *La Justice* ou *Le Chenois* (CA SRA Champagne-Ardenne ; (cf. *Corpus : Ville-sur-Tourbe*) près de l'ancien chemin de saint Gilles entre Ville-sur-Tourbe et Cernay-en-Dormois (Marne), et *Le Calvaire* (CA SRA Champagne-Ardenne, Arch. Mus. Lorrain) dont le mobilier révèle une occupation des lieux au VI^e^ siècle voire dès la fin du V^e^ siècle pour les deux cas. Une troisième nécropole retrouvée sur la commune de Ville-sur-Tourbe à *La Briotte* (CA SRA Champagne-Ardenne ; cf. *Corpus : Ville-sur-Tourbe*) peut se mettre en rapport avec le village médiéval ayant succédé l'habitat d'époque mérovingienne. Plus au nord, la nécropole de *La Crouée Neuville* (sur la commune de Cernay-en-Dormois (Marne) (cf. *Corpus : Cernay-en-Dormois*) révèle l'existence d'un habitat des VI^e^-VII^e^ siècles auprès de l'actuelle limite départementale entre la Marne et les Ardennes.

Finalement on doit mentionner l'importante nécropole de *Saint-Hilaire* (Manre, Ardennes) (cf. *Corpus : Manre*) à rattacher probablement à un habitat éponyme occupé sans doute aux VI^e^-VII^e^ siècles, puis christianisé. À Liry (Ardennes), la nécropole retrouvée au lieu-dit *Le Mont* (ANCIA, 1995 ; CABART & FEYEUX, 1995 ; TUOT, 1907) atteste très probablement l'existence d'un habitat mérovingien (fin VI^e^-VII^e^ s.) sous le hameau médiéval.

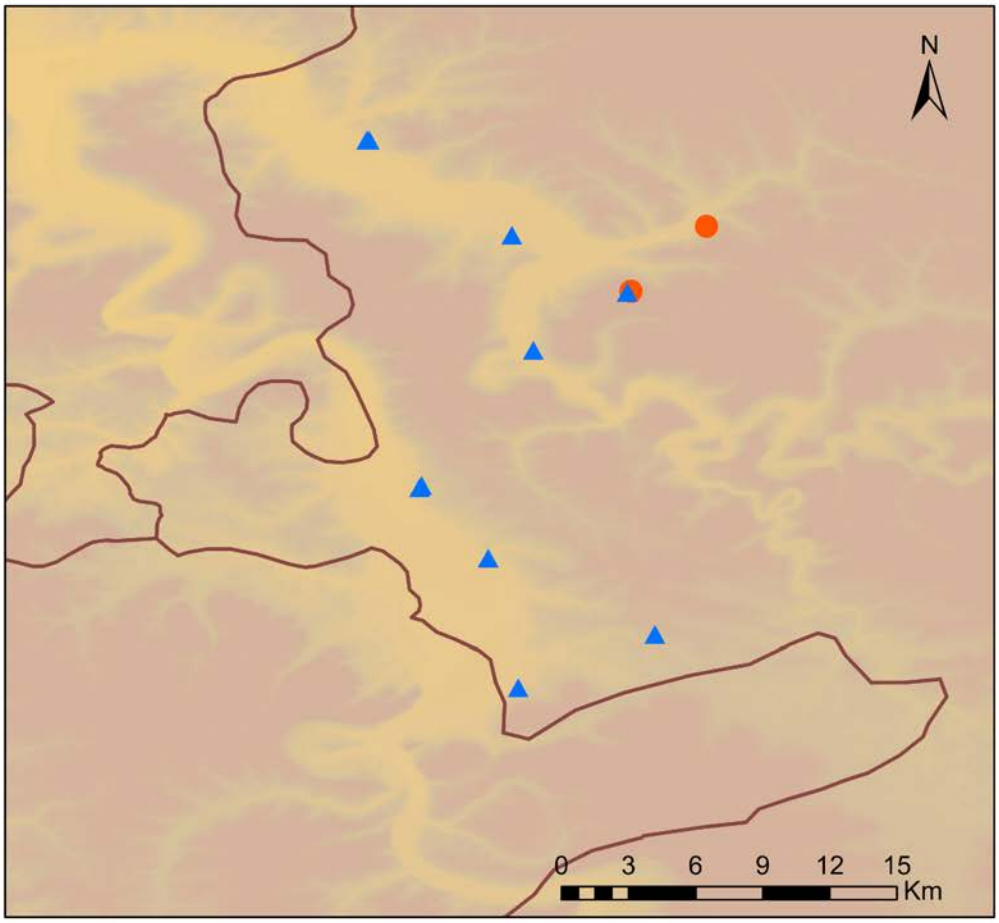


Carte 15. Occupation du cours moyen de l'Aisne, la Meuse et l'Aire autour de la forêt d'Argonne à l'époque mérovingienne.

3.2.7. Vallée de la Meuse et la Chiers autour de Stenay et Carignan

La connaissance du peuplement d'époque mérovingienne dans ce territoires provient principalement des sites connus dans la vallée de la Chiers et la Meuse (cf. Carte n°16). La sépulture localisée à *La Croix Perpètre* (VII^e^ s.) (LÉMANT, 1971) peut être mise en relation avec l'habitat ancien du castrum d'*Eposio*, chef-lieu du pagus apparemment fortifiée où Grégoire de Tours eut un rendez-vous avec saint Walfroy. Ce moine semble avoir laissé plusieurs traces de son passage au VI^e^ siècle dans les Ardennes, comme à Villy (fondation d'une église dédiée à saint Martin) phénomène étayé par la découverte de sarcophages en 1955 et d'autres sépultures d'époque mérovingienne au nord-ouest du village au lieu-dit *La Croix Morel* (NICOLAS, 2012), ainsi qu'au prieuré de Saint-Walfroy situé de l'autre côté de la Chiers (CRUBELLIER, 1975). Les sépultures découvertes au site de *Vieux-Mouty* sur la commune de Sapogne-sur-Marche (Ardennes) (cf. *Corpus : Sapogne-sur-Marche*) témoignent aussi d'un habitat du VI^e^ siècle, peut être remplacé par l'actuelle ferme de la Fontaine Trouée (*Ibid.*, 2012).

Sur le cours de la Meuse, on peut attester la présence de plusieurs établissements d'époque mérovingienne à travers les découvertes funéraires. Ainsi, le village d'Inor (Meuse) semble avoir succédé à un habitat mérovingien associé aux sépultures découvertes au lieu-dit *Les Patureaux* entre le village et le fleuve (LIÉNARD, 1881 ; POMARÈDE, 1966 ; TOUSSAINT, 1946a). Les sépultures en sarcophage documentées à proximité de la chapelle de Saint-Lambert (Cervizy, Meuse) (*Ibid.*, 1881; *Ibid.*, 1966) seraient à rapprocher du hameau disparu éponyme. Il en est de même pour les sépultures mises au jour au *Champ Sounain* entre Stenay et Mouzay (*Ibid.*, 1881; *Ibid.*, 1966), qui révèlent sans doute un habitat disparu ayant fonctionné aux VI^e^-VII^e^ siècles en bordure de la voie ancienne de la Meuse. Finalement on doit évoquer l'important enclave de *Sathanagium* (Stenay, Meuse), cité vers 714 et successeur vraisemblablement d'un grand domaine d'époque gallo-romaine. L'habitat d'époque mérovingienne semble avoir revêtu une certaine importance sous les premiers rois austrasiens et la tradition veut même que le roi Théodoric I^er^ y ait érigée une église dédiée à saint Martin vers 533 (prieuré Saint-Dagobert). Des sépultures retrouvées lors du creusement des fossés de la citadelle viennent confirmer l'occupation de l'espace à l'époque mérovingienne (JEANTINLEMOINE, 1909 ; MOUROT, 2001 ; TOUSSAINT, 1946).



Carte 16. Occupation de la vallée de la Meuse et la Chiers autour de Stenay et Carignan à l'époque mérovingienne.

3.2.8. Contreforts du Perthois et vallées de l'Ante et l'Auve.

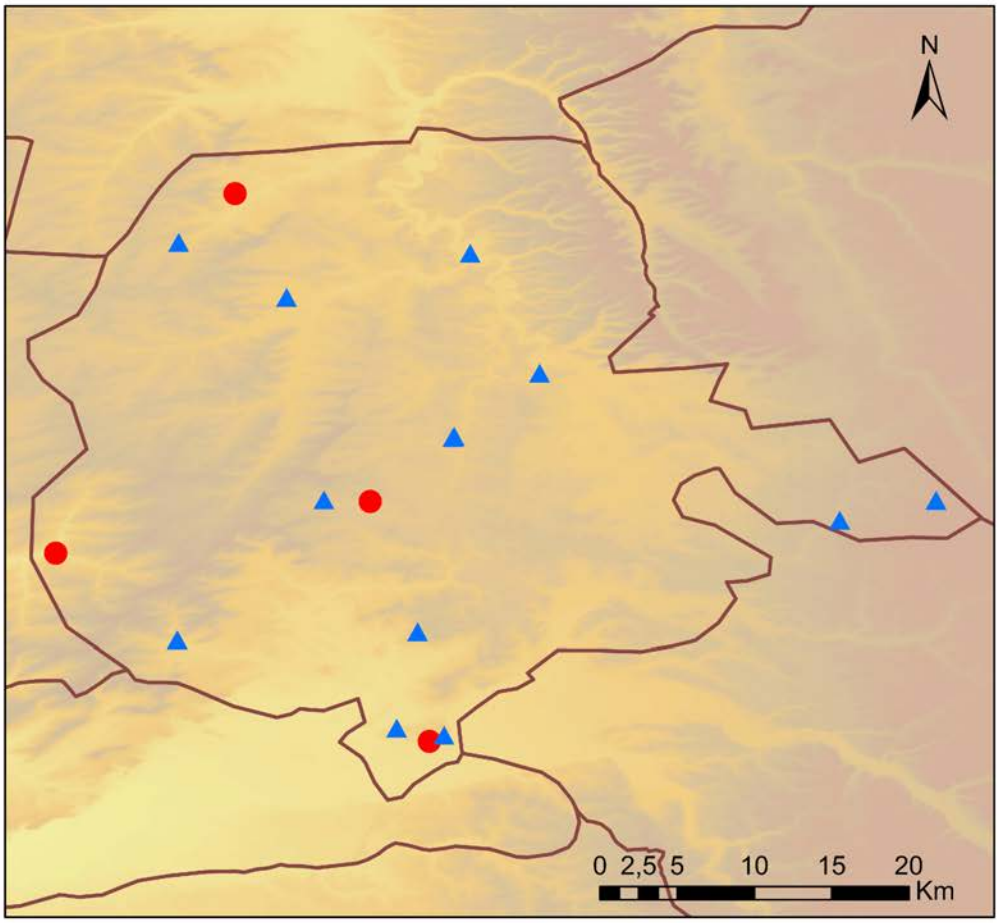
Le peuplement d'époque mérovingienne des contreforts du Perthois et les vallées de l'Ante et l'Auve, n'est documenté que de façon très sommaire (cf. Carte n°17). Les sources ne mentionnent aucun lieu avant le VIII^e^ siècle à l'exception du domaine de « *Wasnao in Campania* » (763, Vanault-le-Châtel) (LONGNON, 1891), avant d'atteindre les contreforts du Perthois. Le reste d'habitats d'époque mérovingienne sont indiqués par l'existence des nécropoles, dont la plupart à partir de la fin du VI^e^ siècle, ou plus rarement par la présence d'ateliers de monnaies supposés, comme ceux attribués à Noirlieu et Vieil-Dampierre (Marne) (POULAIN, ms.). Un habitat associé à la nécropole de *La Justice* au nord de Hans (Marne), avec des sépultures des VI^e^-VII^e^ siècles (cf. *Corpus : Hans*), pourrait être en association avec l'habitat proche du Bas-Empire de *La Cave* situé près de la rivière (FRÉZOULS, 1971, 1975, 1977), mais rien ne le confirme. Une autre nécropole d'époque mérovingienne, signalée par G. Goury sur la commune de Courtémont (Marne), attesterait une occupation des espaces à partir du IV^e^ siècle plus en aval de la rivière (CHERTIER, 1961).

Aux sources de l'Auve et aux environs du village éponyme, on a pu documenter une nécropole (VII^e^ siècle) au lieu-dit *Herrouval* (LELAURAIN, 1866 ; POULAIN, 1988b ; REINACH, 1926 ; SCHMIT, 1929, ms. F58 et F90), qui peut être mise en relation, par sa proximité, avec l'habitat médiéval (1132, *Alva*) (LONGNON, 1891). Au confluent de l'Auve et l'Aisne se dressait le *Castrum Conthense* des sources (Sainte-Menehould), mentionné en 866 *« in pago Fraudunense »* (LONGNON, 1878 ; 1891), un haut lieu qui devait jouer un rôle important sans doute à l'époque mérovingienne. Aucune nécropole n'a pas cependant été découverte correspondant à la bourgade du haut Moyen Âge. Des nécropoles d'époque mérovingienne découvertes sur les communes de Verrières et Villers-en-Argonne (Marne) (SCHMIT, 1929), témoignent de l'occupation de la haute vallée de l'Aisne durant l'époque mérovingienne.

L'occupation dans la vallée de l'Ante (affluent de l'Aisne) est bien documentée dans la nécropole du *Trou de Loup* (cf. *Corpus : Remicourt*), dont l'habitat associé pourrait être localisé sous la ferme voisine de La Lieue (Marne) *"Alodium de Santmaart que est inter fluvium qui dicitur Antre et villam que dicitur Spantia"* (XI^e^ s.) (LONGNON, 1891) et surtout autour du chef-lieu de pagus localisé à Vieil-Dampierre (*Stadunum* ?) (LONGNON, 1869 ; 1891). Les nécropoles découvertes au *Chemin-des-Grevières* et au lieu-dit *Vieux-Dampierre* doivent être mises en rapport avec des établissements proches de

l'agglomération mérovingienne (Anonyme, 1849 ; CHOSSENOT & alii, 2004 ; HIVER, 1838 ; SAVY, 1859 ; SCHMIT, 1929, ms. F63 et F99). La nécropole de *La Côte-de-Philibron* (GERARD, 1863 ; GOURY, 1908 ; HIVER, 1838 ; SAVY, 1959 ; SCHMIT, 1929) proche de La Neuville-aux-Bois, cité tardivement (1154-1161, *Nova Villa*) (LONGNON, 1878, 1891), doit cependant correspondre à un habitat disparu situé du même côté de l'Ante, peut être au lieu-dit *La Chapelle.*

À l'extrémité sud du pagus on a pu documenter aussi une occupation d'époque mérovingienne autour des lieux de *Vidiliacus* (Villers-le-Sec, Marne) cité en 948 et le domaine d'*Asencella* (Alliancelles, Marne) celui-ci attesté vers 850 (CHOSSENOT, 2004 ; LONGNON, 1891). La nécropole d'époque mérovingienne (VI^{e}-VII^{e} siècles) découverte au-lieu dit *Les Morderons* (cf. *Corpus : Alliancelles*), semble pouvoir être mise en rapport avec un habitat ayant existé près du village actuel d'Alliancelles. Enfin le lieu d'*Altare de Santelir* (village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre, Marne) cité tardivement en 1148 (*Ibid.* 1891), mais dont l'occupation d'époque mérovingienne est bien attestée par les sépultures découvertes dans les fouilles de l'ancienne église du hameau disparu, datées des VI^{e}-VIII^{e} siècles (cf. *Corpus : Le Fresne*).



Carte 17. Occupation des contreforts du Perthois et les vallées de l'Ante et l'Auve à l'époque mérovingienne.

3.2.9. Vallée de la Marne moyenne autour de Châlons-en-Champagne

Divers lieux dans les campagnes catalauniques sont mentionnés par les sources d'époque mérovingienne, bien que la plupart le soient à partir du VII^e^ siècle (cf. Carte n^o^ 18). Dans la vallée de la Marne on peut documenter deux habitats aux V^e^-VI^e^ siècles : le domaine de *Fascinariae* (Fagnières, Marne) cité à la fin du VI^e^ siècle par le testament de saint Remi et le hameau déserté de Saint-Léger près de la ferme de Melette (L'Épine, Marne) (LONGNON, 1891 ; cf. *Corpus : L'Épine*). L'importante nécropole de *Le Maltrat* à Vouciennes (Marne) (cf. *Corpus : Vouciennes*) atteste également une occupation de l'espace depuis le Bas-Empire, tout comme celle de *La Perrière* ayant livré une chronologie des VI^e^-VII^e^ siècles, près du lieu *Vetus Sancti Martini* (Saint-Martin-aux-Champs, Marne) cité tardivement en 1028 (SCHMIT, 1929 ; POULAIN, 2005). La *Villa Gelonis* (Jâlons, Marne), mentionnée en 865, semble occupée dès le VII^e^ siècle d'après la découverte d'un sarcophage en plâtre près du village (*Ibid.*, 1891 ; POULAIN, 1988b). Le site voisin d'*Alnidus* (Aulnay-sur-Marne, Marne), mentionné vers 850, a livré aussi des sépultures au lieu-dit *Le Pré de la Chapelle* (*Ibid.*, 1891 ; CHOSSENOT & *alii* : 2004)

L'occupation du chef-lieu des Catalaunes est bien documentée par les sources à l'époque mérovingienne, ce qui n'est pas le cas du côté archéologique. L'ancien castrum gallo-romain, délimité par la Marne et la Nau à l'ouest et à l'est respectivement, devait compter avec un enceinte, dont deux des portes sont mentionnées dans la *Vita Memmi* (milieu du IX^e^ siècle) (RAVAUX, 1980). C'est probable que le pôle de Saint-Memmie, *« Spelunca deserti, quae vocabatur Buxeria, a civitate fere milliario uno distans »* et dont l'abbaye bénédictine est documentée dès le VII^e^ siècle, soit né autour du tombeau du saint, matérialisé dans un *martyrium* érigé à l'emplacement d'une nécropole gallo-romaine le long de la voie de Toul. Le secteur de Saint-Pierre-aux-Monts, un autre pôle d'habitat établi entre le castrum et le quartier de Saint-Memmie, comportait plusieurs sanctuaires dont une basilique céméteriale dédiée à saint Pierre (érigée dans la 1^ère^ ½ du V^e^ siècle) abritant le tombeau de l'évêque Alpin et une église avec les reliques de saint Élaphe et saint Lumier, documentée à la fin du VI^e^ siècle. Enfin un autre pôle d'habitation se situait à l'ouest du castrum, de l'autre coté de la Marne autour de l'abbaye de Saint-Sulpice, mais sa fondation semble débuter au VII^e^ siècle et rien ne permet de supposer une existence antérieure (*Ibid.*, 1980).

Des fouilles récentes ont mis au jour un habitat d'époque mérovingienne à seulement quelques centaines de mètres du village de Saint-Germain-la-Ville (Marne). Les matériaux de remplissage récupérés autour d'un établissement d'époque gallo-romaine (principalement des fragments céramiques) suggèrent une occupation continuée jusqu'au moins le début du VI^e^ siècle (DUROST, 2011).

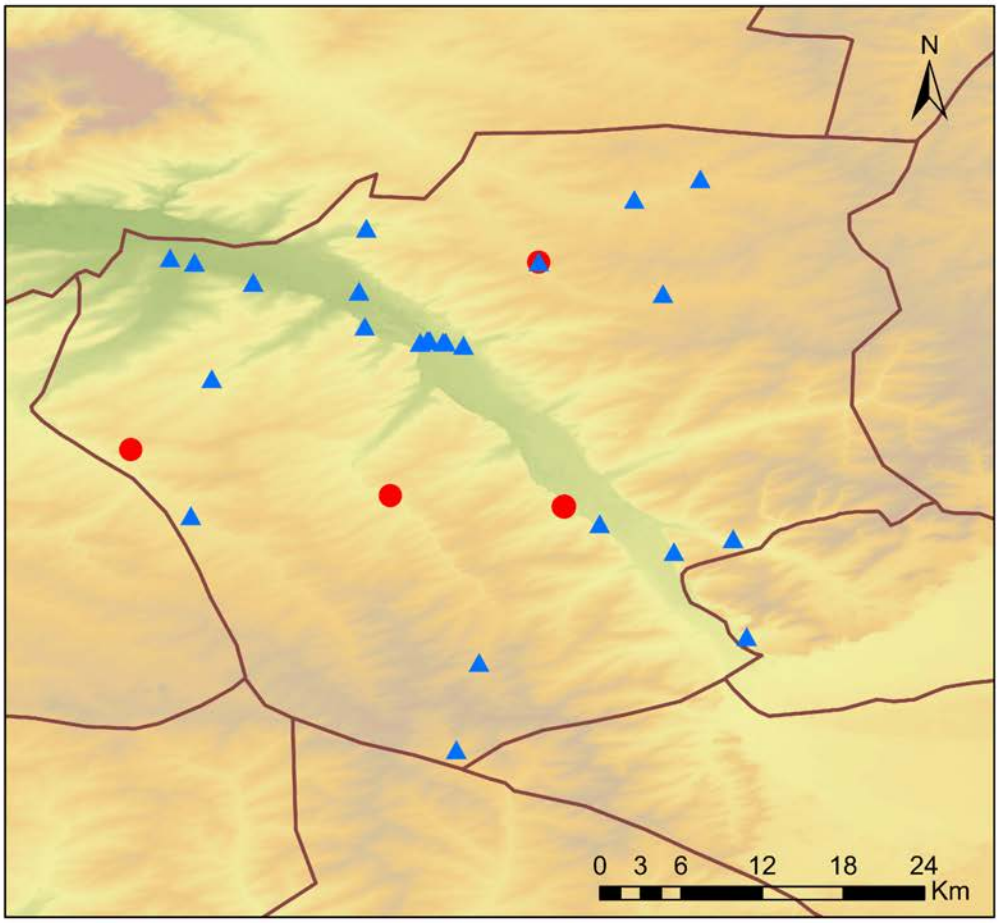
La vallée de la Noblette présente aussi des occupations d'époque mérovingienne, le lieu de *Coopella* (Cuperly, Marne) cité assez tardivement en 1132 (LONGNON, 1891), a livré cependant des sépultures du Bas-Empire (*La Crouille)* et d'époque mérovingienne *(Champs des Hauts)* (*Ibid.*, 2004). L'occupation de Saint-Basle (Marne) au VII^e^ siècle, est confirmée par les sépultures d'époque mérovingienne découvertes au cours du XIX^e^ siècle à l'emplacement du hameau détruit (COUNHAYE, 1860 ; LETAUDIN, 1860. En revanche, autres lieux cités vers 850, tels *Buxidum* (Bussy-le-Château, Marne) ou *Vetus Catalaunum* (Vieux-Châlons, Marne) n'ont pas livré de sépultures anciennes (*Ibid.*, 2004).

Plusieurs lieux de la vallée de la Vesle ont pu être de même documentés à l'époque mérovingienne à partir des nécropoles, parmi lesquels celui de *Domnus Petrus* (Dampierre-au-Temple, Marne) cité tardivement en 1134 (LONGNON, 1891), mais qui doit sans doute avoir comme origine un domaine gallo-romain, présente deux nécropoles d'époque mérovingienne au lieu-dit *Les Ormes* et *Les Mareroux-Le Martrot* (SCHMIT, 1929, ms. F93 et F60). De façon paradoxale, le lieu de *Curtis Acutior* (Courtisols, Marne), un des plus grands domaines du haut Moyen Âge documentés dans la Champagne (*Ibid.*, 1891 ; LUSSE, 1988) et dépendant de l'abbaye de Saint-Rémi vers 847, n'a pas livré de nécropoles qui puissent expliquer sa dynamique et morphogenèse. Les noms des lieux voisins de Saint-Memmie et Saint-Martin (Marne), ainsi que les nécropoles d'époque mérovingienne *(La Chavée, Crechets)* et du Bas-Empire découvertes en périphérie de L'Épine (Marne) et Somme-Vesle *(Les Grèves)*, témoignent du peuplement aux V^e^-VI^e^ siècles dans cette aire du cours supérieur de la Vesle (*Ibid.*, 2004 ; LAMBOT & alii, 2010 ; SCHMIT, 1929, FREMONT, 1877, POULAIN, ms.).

La vallée de la Moivre présente des informations semblables, les sépultures découvertes à proximité de la ferme détruite de *Bouvreaux* et la nécropole du *Maltrot* à Francheville (Marne), ou celle de la *Grange de Brimont* à Coupéville (Marne) confirment une forte occupation d'époque mérovingienne dans le secteur (SCHMIT, 1929, ms. F92 et F59 ; LONGNON, 1891 ; CHOSSENOT, 1999 ; NICAISE, 1882). Dans le cours de la Soude, on retrouve le lieu de *Germinon,* cité tardivement en 1146 (*Ibid.*, 1891) et dont la nécropole de *La Folie* atteste une occupation aux VI^e^-VII^e^ siècles (cf. *Corpus : Germinon*).

Plus en aval de cette rivière on retrouve la nécropole de *La Croix-à-l'Eau* sur la commune de Soudron (Marne), le lieu est mentionné en 865 dans le cartulaire du chantre Warin (*Ibid.*, 1891), mais la nécropole doit se mettre en rapport sans dout avec un autre habitat non localisé. Aux sources du Pisseleu et sur la voie ancienne de Châlons à Meaux apparaît le lieu de *Thetbiacum* (Thibie, Marne) dès 850 (*Ibid.*, 1891), mais des sarcophages en plâtre découverts à *La Vieille Croix* indiquent une occupation dès le VII^e^ siècle au moins (POULAIN, 1988b).

Enfin le cours de la Coole a livré aussi quelques lieux avec la présence de sépultures d'époque mérovingienne. Ainsi, la *Villa Coslus* (Coole, Marne) citée en 869 (*Ibid.*, 1891), située au carrefour de deux importantes voies antiques, a livré une nécropole du haut Moyen Âge au lieu-dit *La Noue Chevalier* (CHOSSENOT & *alii, Ibid* ; SCHMIT, ms. F59). Un autre lieu mentionné tardivement mais ayant livré deux nécropoles d'époque mérovingienne est celui de Saint-Quentin-sur-Coole (Marne), l'une dans le parc du château de Vaugency (*cf. Corpus : Saint-Quentin-sur-Coole*), l'autre au lieu-dit *L'Académie*, avec des chronologies des VI^e^-VII^e^ siècles (GOURY, 1908 ; NICAISE, 1882 ; SCHMIT, ms. F62 et F97). On peut évoquer plus en amont de la Coole une nécropole du Bas-Empire et une autre d'époque mérovingienne découvertes au lieu-dit *Le Terme-La Chapelle*, entre Écury-sur-Coole et Nuisement (Marne) (POINSIGNON, 1879 ; SCHMIT, 1929), vestiges certains d'un habitat disparu situé au passage de l'ancien chemin remontant la rivière. Finalement on doit faire référence au lieu *Ad Summos Puteos* (Sompuis, Marne) cité en 921 (LONGNON, 1891) et dont des sépultures en sarcophage mises au jour aux abords du village *(La Noue Renoir, Le Moulin)* (GOURY, 1908 ; *Ibid.*, 1879 ; SCHMIT, ms. F62 et F98) peuvent documenter une occupation des lieux dès la fin du VI^e^ siècle environ. Une autre nécropole d'époque mérovingienne (fin VI^e^-VII^e^ siècle) découverte dans la même commune sur la voie romaine Reims-Langres au lieu-dit *La Côte Cuchard* (FOUROT, 1997) n'a pas d'habitat associé reconnu.



Carte 18. Occupation de la vallée de la Marne moyenne autour de Châlons-en-Champagne.

3.2.10. Le Porcien

L'occupation de l'espace du *solum Portense* à l'époque mérovingienne est bien attestée depuis le VI^e^ siècle par les sources documentaires et l'archéologie, nettement dans la moitié sud du territoire, correspondant *grosso modo* au cours moyen de l'Aisne et les cantons de Chaumont-Porcien et Signy-L'abbaye (Ardennes). On dispose d'assez d'informations pour situer l'existence d'importants domaines fonciers dans ce pagus ayant fonctionné durant la période mérovingienne. Ces domaines étaient vraisemblablement aux mains des grandes familles de souche gallo-romaine, comme celle de la mère de l'évêque Rigobert de Reims (+733) (LONGNON, 1869). Cela constituerait un indicateur fiable sur l'existence, au VII^e^ siècle, d'élites dans des régions relativement éloignées de la capitale du diocèse, Reims. Un de ces domaines, celui de *Tudiniacum* (Thugny-Trugny, Ardennes) dans le testament de saint Remi au VI^e^ siècle, révèle le phénomène de continuation dans le peuplement des campagnes, bien documenté dans ce cas par la nécropole découverte au lieu-dit *Côte de la Tombe* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Thugny-Trugny*). Le lieu de *Blandibaccius* (Blombay, Ardennes) cité aussi au VI^e^ siècle (LONGNON, 1869), constitue une preuve de l'établissement d'habitats dans des zones assez reculées vers le nord du pays, comme la vallée de la Sormonne, bien qu'aucune découverte archéologique n'est venue cependant appuyer les sources dans ce cas particulier.

Toujours dans le nord du pagus, la *villa Augusta* (Aouste, Ardennes) citée entre 696-733 peut trouver aussi son origine dans un domaine gallo-romain occupé sans interruption depuis la fin du V^e^ siècle (LONGNON, 1869). Le lieu de *Vico* (Vieil-Saint-Remy, Ardennes) est mentionné à la fin du VII^e^ siècle dans diverses donations effectuées à l'église de Reims par deux potentats, Rodemar et Austrobert (*Ibid.*, 1869). De plus, diverses émissions monétaires (fin VI^e^-VII^e^ s.) portent le nom de l'établissement (PROU, 1892). Finalement on signale le domaine de *Perthae* (Perthes, Ardennes) attesté au VII^e^ siècle par Flodoard entre l'Aisne et la Retourne (*Ibid.*, 1869).

Les nécropoles ont permis de documenter aussi un bon nombre d'habitats dans la vaste région comprise entre l'Aisne et la Sormonne, certains succédés probablement aujourd'hui par des fermes et villages. Les nécropoles de *La Cense Gallois* (Maubert-Fontaine, Ardennes) (fonds coll. ADArd.) et du *Bois de Liéry* (Sormonne, Ardennes) (MEYRAC, 1898) mettent en relief l'occupation des bords méridionaux du massif ardennais à l'époque mérovingienne, des habitats mérovingiens pourraient être à

l'origine des lieux d'*Otcia* (Auge, Ardennes), *Sacherolae* (Monthermé, Ardennes) cité au IX^e^ siècle et *Odiliacus* (lieu indéterminé cité au IX^e^ siècle, peut être Houdelimont, Ardennes) (LONGNON, 1869). Dans l'extrémité nord de la terre de Pothées *(solum Portense)* on retrouve plusieurs nécropoles (VI^e^-VII^e^ s.) qui attestent des habitats établis dans les petits vallons ruisselés du Thin, le This ou l'Audry (cf. Carte n°19).

Parfois, on peut documenter une haute densité d'occupation à partir du nombre exceptionnel de nécropoles concentrées dans une aire déterminée. Ainsi, on atteste jusqu'à quatre lieux d'inhumation différents sur la commune de Neuville-lès-This (Ardennes), disposés entre la voie romaine et le ruisseau de This (cf. *Corpus : Neuville-les-This*). Il ne serait pas prétentieux de vouloir associer ce fait avec la présence d'habitats ayant existé à l'emplacement actuel des fermes de La Forge Maillart *(Forge Maillart)*, Haute Ecogne *(Fond des Alviers)* et Basse Ecogne *(La Terre au Bac)*. Toutefois il y a la possibilité que l'on soit en présence d'espaces funéraires communs à plusieurs habitats disparus du type de celui retrouvé à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne). Le cours du Thin a été occupé aussi aux VI^e^-VII^e^ siècles d'après les chronologies des nécropoles retrouvées à Saint-Marcel, celle de *La Nouppe* (Clavy, Ardennes) (TOUSSAINT, 1955) et *Le Tombeau* (cf. *Corpus : Thin-le-Moutier*) située à l'est de Thin-le-Moutier (*Tignum*, XI^e^ s.) (LONGNON, 1869) succédant à une autre du Bas-Empire et peut être en relation avec une chapelle dédiée à saint Martin *(Fond de Saint Martin)*.

D'autre part, sur le cours de l'Audry on peut documenter des habitats d'époque mérovingienne à Aubigny-les-Pothées (Ardennes) à partir de deux nécropoles très proches du village actuel, celle de *La Croix Ancelet* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Aubigny-les-Pothées – Croix Ancelet*) et *Entrée de Bocmont* (VII^e^ s.) (CHALVIGNAC, PÉRIN & LÉMANT, 1971 ; LÉMANT, 1982), à proximité d'Aubigny on atteste le domaine de *Boviniacum* (Bogny, Ardennes) cité au IX^e^ s. (LONGNON, 1869). Dans la vallée de la Vau, on peut documenter aussi plusieurs habitats des VI^e^-VII^e^ siècles à partir des nécropoles de *Bonhéry* près de Signy-l'Abbaye (cf. *Corpus : Signy-l'Abbaye*) (NICOLAS, 2012) et de celle d'*Ospine* entre les communes de Wassigny et Draize (Ardennes) (*Ibid.*, 2002) que l'on pourrait associer éventuellement à la ferme éponyme. Le lieu de *Beteneium* (Bégny, Ardennes) cité au IX^e^ siècle (LONGNON, 1869), se trouve à proximité de cette dernière nécropole.

Le secteur oriental du pagus présente aussi une haute concentration de nécropoles d'époque mérovingienne, quelques-unes occupées depuis le Bas-Empire. La hauteur fortifiée d'Omont (Ardennes) cité comme *Altus Mons* en 941 (LONGNON,

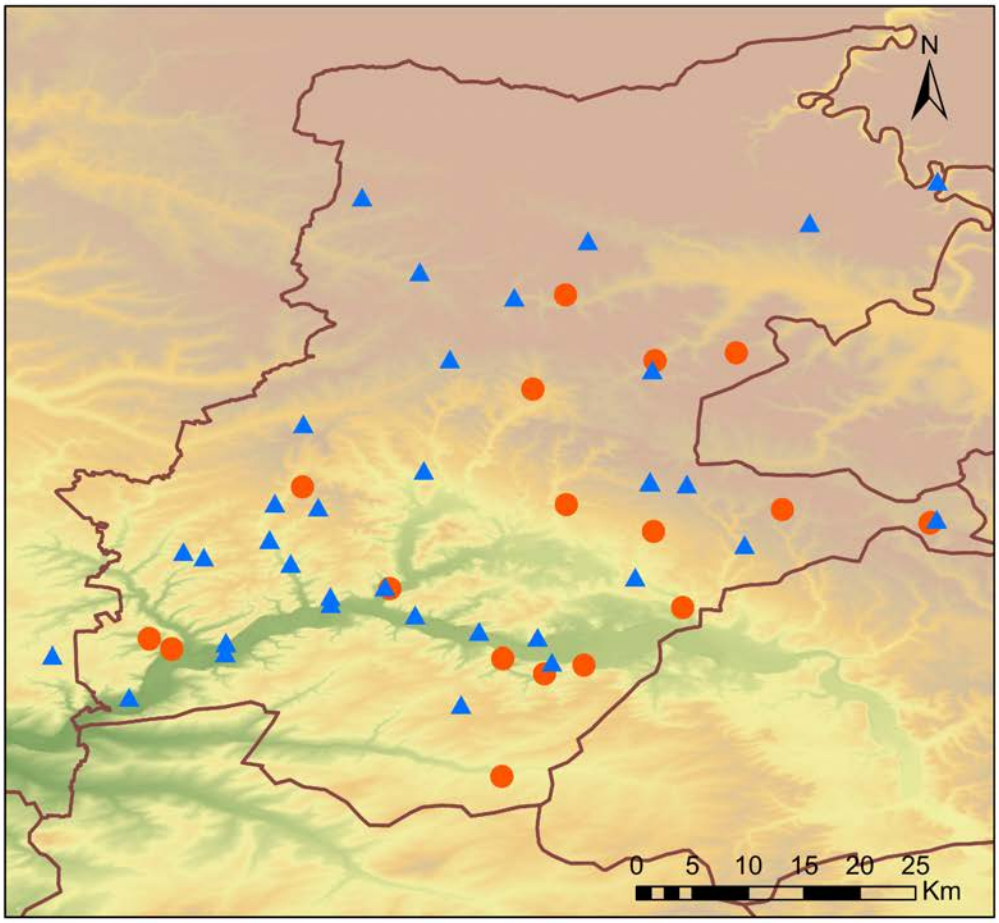
1869), constitue un des meilleurs exemples ardennais de continuation du peuplement depuis le Bas-Empire et jusqu'à la fin de la période mérovingienne à travers les informations tirées des sépultures documentées au secteur de *Le Moulin* (cf. *Corpus : Omont*). Le lieu des sources carolingiennes hérite certainement la place d'un poste fortifié de l'Antiquité tardive surveillant la voie romaine à Trèves. Dans la partie centrale du pagus on retrouve un cas similaire d'occupation précoce, dans la nécropole de *Les Carrières de l'Épine* (Novion-Porcien, Ardennes) (cf. *Corpus : Novion-Porcien*), à mettre en rapport avec un habitat occupé par la ferme éponyme qui se trouve en fond de vallée, à proximité de la voie romaine de Cologne. D'autres habitats peuvent être documentés à partir du VI^e^ siècle, sur le cours de la Saulces, à partir des nécropoles de *Branveau* près de Saulces-aux-Tournelles (Ardennes) (cf. *Corpus : Saulces-aux-Tournelles*), *Rochefort* (Sorcy-Bauthémont, Ardennes) (cf. *Corpus : Sorcy-Bauthémont*) et celle de *Blanc Mont* (Alland'Huy-et-Sausseuil, Ardennes) (cf. *Corpus : Alland'Hui-et-Sausseuil*). Les nécropoles retrouvées près des villages de Saint-Loup-Terrier *(Les Vignes)* datée du VII^e^ siècle (ANCIA, 1995 ; NICOLAS, 2012) et surtout Mazerny *(Martimont-Le Chauffour)* occupée dès le milieu du VI^e^ siècle (cf. *Corpus : Mazerny*), témoignent de l'existence de communautés dans des zones relativement éloignées des grands axes de communication de l'époque.

On observe comment cette densité d'occupation se reproduit dans les terres situées entre l'Aisne et la Malacquise à l'ouest du pagus. Certes, seule la commune de Seraincourt (Ardennes) a livré des chronologies pour le VI^e^ siècle dans la nécropole du *Mont Chatré* (cf. *Corpus : Seraincourt*), mais l'absence de fouilles menées dans l'ensemble des différentes nécropoles permet de supposer une occupation antérieure pour le reste de nécropoles datées du VII^e^-VIII^e^ siècle dans la région, dans les communes de Rocquigny (fonds coll. Mus. Reims), Doumely-Begny (fonds coll. ADArd), Chaumont-Porcien *(Sainte-Liberette)* (CARLIER, 1909), Remaucourt (*Remoldi curtis*, IX^e^ s.) (LONGNON, 1869) à *La Poterie* (*Ibid.*, 1909), Seraincourt *(Siggerani curtis*, IX^e^ s.) (*Ibid.*, 1869) à nouveau à la *Montagne Drillon*, Logny-lès-Chaumont *(L'homme Mort)*, Bray *(Croix-Sainte-Barbe)*, Hannogne-Saint-Rémy *(Bois Planté ; Saint-Rémy)* et à Sévigny-Waleppe *(Montagne-des-Gens-d'armes)* (*Ibid.*, 1909 ; NICOLAS, 2012). Certaines de ces nécropoles ne peuvent pas être associées aux habitats correspondant aux villages actuels en raison de la distance excessive aux mêmes, mais plutôt à des habitats disparus d'époque mérovingienne, vraisemblablement de taille modeste. Par ailleurs, certains lieux mentionnés par les sources au IX^e^ siècle peuvent avoir existé à l'époque mérovingienne : *Sanctus Fergilius*

(Saint-Fergeux), *Alderegia* (La Hardoye), *Baloni villa* et *Saint Simon* (Bannogne-Recouvrance) (*Ibid.*, 1869).

Le cours moyen de l'Aisne présente aussi des habitats d'époque mérovingienne attestés par les découvertes archéologiques. L'occupation des lieux autour de Seuil (Ardennes), est bien documentée depuis le Bas-Empire et durant toute la période mérovingienne grâce à la nécropole de *La Garenne* (cf. *Corpus : Seuil*). Une autre, celle de la *Côte de la Tombe* (cf. *Corpus : Thugny*) sur la commune de Thugny-Trugny (*Tudiniacum*, VI^e^ s.) (LONGNON, 1869), peut être mise en rapport avec un ancien moulin ayant existé sur la côte ou peut-être avec un autre habitat indéterminé dans les environs, de même que pour la nécropole de *La Savelonnière* localisée plus à l'ouest (TOUSSAINT, 1955). En revanche, la nécropole retrouvée au lieu-dit *Le Calvaire* (IV^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Biermes*) doit être en toute vraisemblance rapportée à un habitat devenu le village médiéval de Biermes (Ardennes), dans ce qui semble constituer une dynamique évolutive similaire à celle observée à Seuil (Ardennes). Puis, on peut documenter une occupation dès la fin du V^e^ siècle sur le territoire d'Écly (*Escleis*, 977) (LONGNON, 1869) à partir du mobilier provenant d'une nécropole non localisée sur la commune, et dont le mobilier se trouve au musée de Reims (cf. *Corpus : Écly*).

Au confluent du ruisseau des Barres avec l'Aisne on documente des habitats du VI^e^ siècle à partir des nécropoles découvertes sur les communes de Villers-devant-le-Thour (*Côte de l'Argent ?*) (coll. Mus. Reims ; cf. *Corpus : Villers-devant-le-Thour*) et Juzancourt *(Les Tombes)* (cf. *Corpus : Asfeld*) près d'une zone marécageuse qui suggère un modèle d'implantation similaire à celui observé autour des marais de Saint-Gond (Marne). Enfin, on doit faire référence aux sites repérés dans la vallée de la Retourne dans l'extrémité sud du pagus. Ainsi, la nécropole de *Le Mont de Croupsault* sur la commune de Juniville a livré des chronologies du VI^e^ siècle (FOUCART, 1912 ; coll. Mus. Reims), bien que le reste des sites (*Le Château* à Neuflize) (TOUSSAINT, 1955 ; *RHA*, 1894), *Lagein* à Tagnon (coll. Mus. Reims), *La Cullée* à Bergnicourt (POULAIN, ms.) et L'Écaille (POULAIN, ms.) ne puissent pas dater avant du VII^e^ siècle en raison des informations lacunaires sur les découvertes.



Carte 19. Occupation du Porcien à l'époque mérovingienne.

3.2.11. Le Laonnois

L'occupation du territoire du diocèse de Laon est largement documentée pour la période mérovingienne, avec des vides significatifs dans la zone de la Thiérache, à mettre en rapport semble-t-il avec des surfaces boisées, non défrichées, encore très étendues au Ve et VIe siècles. Cela semble tout-à-fait logique si l'on regarde la presqu'absence de localités mentionnées avant le IXe siècle au nord de l'agglomération de Vervins, à l'exception d'*Aneia* (Any-Martin-Rieaux, Aisne) et le domaine de *Grimacus* (Gergny, Aisne), sur la voie romaine à Bavay (MATTON, 1871 ; MELLEVILLE, 1857-1865 ; LONGNON, 1869).

Les sources du haut Moyen Âge mentionnent plusieurs domaines fonciers et bourgades opératifs entre les VIe-VIIIe siècles dans le pagus. Dans l'extrémité nord-est on retrouve le *fundus* d'*Aneia*, cité en 646 mais habité semble-t-il depuis le temps de saint Thierry (d.533) (Flodoard, *HRE*). Sur la voie de Reims à Bavay, entre les stations romaines de *Minatiacum* et *Catusiacum*, on documente au Ve siècle le lieu de *Diseie* devenu la *villa Disiacum* au IXe s. (Dizy-le-Gros, Aisne) (LONGNON, 1869). Un autre lieu, celui de *Lauscitum* (530, test. saint Remi) peut s'identifier avec le village de Loizy, situé près du castrum de *Lugdunum Clavatum* (Laon, Aisne) (LONGNON, 1878), chef-lieu du pagus et du diocèse qui portera cette dénomination au cours de toute la période mérovingienne.

À l'est de l'agglomération de Laon, on documente le lieu de *Labriniacum* (ferme de Lavergny, Aisne) au début du VIe siècle (MATTON, 1871). Toujours dans la laonnois, le domaine de *Cesurnicum* (Cerny-en-Laonnois) semble avoir existé dès le Bas-Empire et pourrait avoir appartenu à la famille de l'évêque Rémi de Reims (v.437-533) (*Ibid.* 1871). Enfin, dans le cours supérieur de l'Oise, apparaît le lieu de *Grimacus* (Gergny, Aisne) dès l'an 650 (*Ibid.* 1871). Outre les sources documentaires, les découvertes archéologiques ont permis de documenter des nécropoles aux lieudits *La Justice* (Wimy, Aisne) (cf. *Corpus : Wimy*), Effry (Aisne) (DESMASURES, 1883 ; FLEURY, 1877-1882) et *La Cité* (Etreaupont, Aisne) près de la voie romaine (ECK, 1891, 1895 ; DUPONT, 1908), ou d'autres à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, près de Guise (DEVILLIERS, 1894 ; PILLOY, 1900), confirmant ainsi l'existence d'habitats opératifs au VIe (voire dès la seconde moitié du Ve siècle) dans le cours supérieur de l'Oise.

La présence d'habitats ne semble pas se réduire aux zones des grandes vallées, on peut attester ainsi l'occupation des petits vallons entre l'Oise et l'Aisne dès le Bas-

Empire et durant toute l'époque mérovingienne. La nécropole du *Vert Donjon* retrouvée près de Landifay (Aisne) (cf. *Corpus : Landifay-et-Bertaignemont*) peut être rattachée à l'habitat antique, mais celle des *Vieilles Mottes* (PICHON, 2003), plus éloignée, doit sans doute se mettre en rapport avec un habitat disparu, de même que pour les nécropoles découvertes aux *Dix-huit Jallois* et *La Boulloire* sur la commune d'Housset (Aisne) (*Ibid.*, 2003), la première pouvant être associée à un habitat ancien sous la ferme de La Harpe. La nécropole de *Mouflet* sur la commune de Chatillon-lès-Sons (Aisne) (*Ibid.,* 2003) semble aussi correspondre avec un autre habitat non identifié. Le site gallo-romain de *Vironum* (Vervins), comptait avec des espaces d'inhumation à l'époque mérovingienne, peu connus, en ce qui semblent être des nécropoles utilisées depuis le Bas-Empire dans la partie désaffectée de l'agglomération antique. D'autres espaces d'inhumation (fin VI^e^-VII^e^ s.) ont été découvertes dans sa périphérie immédiate, aux lieudits *La Planchette* (occupant la salle d'hypocauste d'une villa gallo-romaine) et *Sur le Chemin de Coucy,* à la sortie sud-ouest de l'agglomération (4.2.2.1.K). Il en est de même pour la nécropole de *La Croix* (Agnicourt-lès-Séchelles, Aisne) et l'agglomération voisine de *Catusiacum* (Chaourse, Aisne), devenue la *villa Cadussa* au haut Moyen Âge (MATTON, 1871 ; PICHON, 2003).

Le bassin de la Serre et ses affluents concentrent aussi un bon nombre d'établissements datés entre la fin du V^e^-VII^e^ siècles. Sur le cours de la rivière Brune on atteste deux nécropoles (fin VI^e^-VII^e^ s.) aux lieudits *Saint Ladre* (à rattacher à un lieu éponyme disparu) et *Poton* (FLÈCHE, 1990 ; PALANT, 1877), à mettre en relation avec l'habitat d'époque mérovingienne de Rogny (Aisne) (*Ibid.,* 1871). Dans la vallée de la Serre, la densité d'établissements documentés par la présence de nécropoles est également très haute, outre l'agglomération gallo-romaine de *Catusiacum*, on retrouve des lieux d'inhumation d'époque mérovingienne aux lieudits *Les Vallées* (Tavaux-et-Ponséricourt) (PICHON, 2003), *Mont-Revers* (Saint-Pierremont) (*Ibid.,* 2003), *Bois de Richemont* (MATHIEU, 1969), très probablement associée à un habitat ayant existé sous la ferme de Richemont ; ou *Le Tombois* près de Voyenne (Aisne) occupée depuis la 1^ère^ moitié du VI^e^ siècle (cf. *Corpus : Voyenne*). Dans la commune d'Autrémencourt (Aisne), trois secteurs qui ont livré du mobilier d'époque mérovingienne peuvent se mettre en rapport avec des habitats établis autour de la voie ancienne, connue sous le nom de *Chemin de Reim* (*Ibid.,* 2003). Sur la commune de Montigny-le-Franc (Aisne) les nécropoles découvertes aux lieudits *Fond du Singe* (près du village) et *Bois du Hayon* (associé à une villa gallo-romaine) témoignent de l'existence d'habitats anciens (IV^e^-VIII^e^ s.) le

long de la voie Laon-Mézières (FLÈCHE, 1990 ; *Ibid.*, 2003). Très proche de cette voie se sont implantés au VI^e^ siècle un habitat et une nécropole au lieu-dit *Les Fontaines* (Goudelancourt-lès-Pierrepont, Aisne), seul cas documenté d'habitat et nécropole associés en milieu rural dans la région (cf. *Corpus : Goudelancourt-lès-Pierrepont*). On retrouve aussi des établissements à l'ouest de la ferme de Caumont (Vesles-et-Caumont, Aisne) *(*cf. *Corpus : Vesles-et-Caumont*), près du cimetière municipal de Froidmont (NAZE, 1996) et au lieu-dit *La Croisette,* entre Barenton-sur-Serre et Cohartille (Aisne) (CA, SRA Picardie).

Autres habitats sont documentés aussi à partir des nécropoles découvertes près des marais de la Souche, sur la commune de Chivres-en-Laonnois (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Chivres-en-Laonnois*) et Mâchecourt, au lieu-dit *La Croisette* (*Ibid.,* 2003). Aux sources de la Souche et autour du bois de la Malmaison, diverses nécropoles attestent l'occupation de ce secteur entre les VI^e^ et VII^e^ siècles. Ainsi, le long de la voie Reims-Bavai on atteste des lieux de sépultures de taille moyenne sur la commune de Dizy-le-Gros (Aisne) (LEMAISTRE, 1826, 1828), près de *La Grange aux Bois* (Sévigny-Waleppe, Marne) (CARLIER, 1909) et peut-être à *La Croix de Saint-Sauveur* (Le Haut-Chemin, Aisne) (*Ibid.*, 1909). Plus au sud, les sépultures découvertes (VI^e^-VII^e^ s.) près de la ferme de Frontigny (La Malmaison, Aisne) au lieu-dit *Noires Terres* (JADART, 1896, 1897 ; FLÈCHE, 1990), peuvent se mettre en rapport avec un habitat d'époque mérovingienne ayant existé sous le hameau médiéval. C'est au moins ce que l'on peut observer dans le site voisin de Jeoffrécourt (Sissonne, Aisne), où la nécropole de *La Terre aux Luziaux* (2^nd^ ½ VI^e^- fin VIII^e^ s.) (cf. *Corpus : Sissonne-Jeoffrécourt*) située très proche du hameau médiéval (devenu une ferme), aurait été abandonnée au cours du IX^e^ siècle.

En aval du cours de la Serre, la nécropole découverte au lieu-dit *Les Falises,* à cheval sur les communes de Chalandry et Crécy-sur-Serre, atteste une occupation des lieux depuis le Bas-Empire et tout au long des VI^e^-VII^e^ siècles (cf. *Corpus : Chalandry*). Au confluent de cette rivière avec l'Oise, on peut attester des établissements du VI^e^ siècle sur la commune de Courbes (lieudit indéterminé) (cf. *Corpus : Courbes*) et surtout à la *villa Verciniacum* (Versigny, Aisne) cité en 987 (MATTON, 1871), à partir des sépultures retrouvées autour de l'église médiévale dont certaines avec du mobilier de tradition gothique (fin V^e^ - 1^ère^ ½ VI^e^ s.) (cf. *Corpus : Versigny*).

Le secteur du Laonnois et le versant est du massif de Saint-Gobain constituent, au même degré que les zones de vallée (Aisne, Serre, Oise), des aires avec une haute densité d'occupation à l'époque mérovingienne. Des nécropoles ont été attestées ainsi

près de la ferme de Brie (La Fère, Aisne) au lieu-dit *Le Ployer* (fin VI^e^-VII^e^ s.) (FLEURY, 1863,1877-1878), au *Mont Fendu* (*Ibid.*, 1863 ; PILLOY, 1874) sur la commune de Besny-et-Loizy (*Bisniacum*, 877) (*Ibid.*, 1871), *Le Chemin des Romains* sur la voie romaine à Boulogne, à l'est d'Aulnois-sous-Laon (Aisne), datée du VI^e^ siècle (cf. *Corpus : Aulnois-sous-Laon*) ; et des sarcophages (fin VI^e^-VII^e^ s.) mis au jour au *Cimetière* à Barenton-Bugny (Aisne) (PICHON, 2003). La nécropole découverte au lieu-dit *Les Vignes de la Montage* (VI^e^-VII^e^ s.) (Lizy, Aisne) (cf. *Corpus : Lizy*) pourrait se mettre en rapport avec le domaine que, d'après M. de Melleville, Clovis aurait cédé à l'évêque Rémi de Reims (MELLEVILLE, 1857-1865). Une autre nécropole en hauteur d'époque mérovingienne, celle de la *Butte du Moulin* dominant Chailvert (Aisne) (*Ibid.*, 1877-1878) ; PILLOY, 1879-1895 ; FLÈCHE, 1990) témoigne d'un habitat ayant existé, peut-être, à l'emplacement de l'ancien moulin médiéval. La nécropole découverte à la *Place Coutant* à Mons-en-Laonnois (Aisne) (Anonyme, 1882 ; CARON, 1841 ; PIETTE, 1862a, 1875 ; *Ibid.*, 1877-1878 ; *Ibid.*, 1990) attesterait la christianisation précoce d'une nécropole d'époque mérovingienne et la fixation de l'habitat médiéval autour de celle-ci dans un cas similaire à celui que l'on peut observer à Versigny (Aisne).

La topographie funéraire de Laon permet d'attester plusieurs habitats du VI^e^ ayant succédé à la bourgade fortifiée du Bas-Empire (Fig. 31). L'habitat de l'ancien castrum, concentré autour de la nouvelle résidence épiscopale vers 500, doit vraisemblablement s'associer à l'aire funéraire de Saint Julien (cf. *Corpus : Laon – Saint Julien*), établie peut être autour d'un martyrium ou chapelle paléochrétienne, tandis que les sépultures documentées dans le secteur de l'École Normale (IV^e^-VI^e^ s.) (cf. *Corpus : Laon – École* Normale) doivent relever de divers pôles d'habitat contemporains à celui du castrum mais scindés de celui-ci, en rapport avec le secteur de Saint-Vincent ou avec un noyau autour de l'église primitive de Saint-Martin. D'autres trouvailles funéraires comme celle de la rue Salengro permettent de supposer l'existence d'autres unités d'habitat en bas du plateau.

Sous l'orbite de *Lugdunum Clavatum* et avant d'atteindre la vallée de l'Aisne, on peut documenter des établissements entre les VI^e^ et VIII^e^ siècles sur la commune d'Arrancy (Aisne), où la nécropole découverte au lieu-dit *Saint-Jacques* (PICHON, 2003), près de la voie romaine, peut être associée à l'ancien moulin sur le ruisseau de la Bièvre ; celle localisée au *Mont Thomassin* (Montchâlons, Aisne) (HIDÉ, 1887) pourrait être un lieu d'inhumation commun à Montchâlons, la ferme du Bois de la Tombe (*Ad Tumbam Rainouardi*, 1235) (MATTON, 1871) et la ferme du Moulin, bien que rien ne le prouve,

mise à part la proximité des lieux. La nécropole découverte en contre-bas du *Mont-Pigeon* (VI^e^-VII^e^ s.) sur la commune de Vorges (cf. *Corpus : Vorges*), peut aussi témoigner d'un habitat intercalaire disparu entre ce village et Bruyères (Aisne).

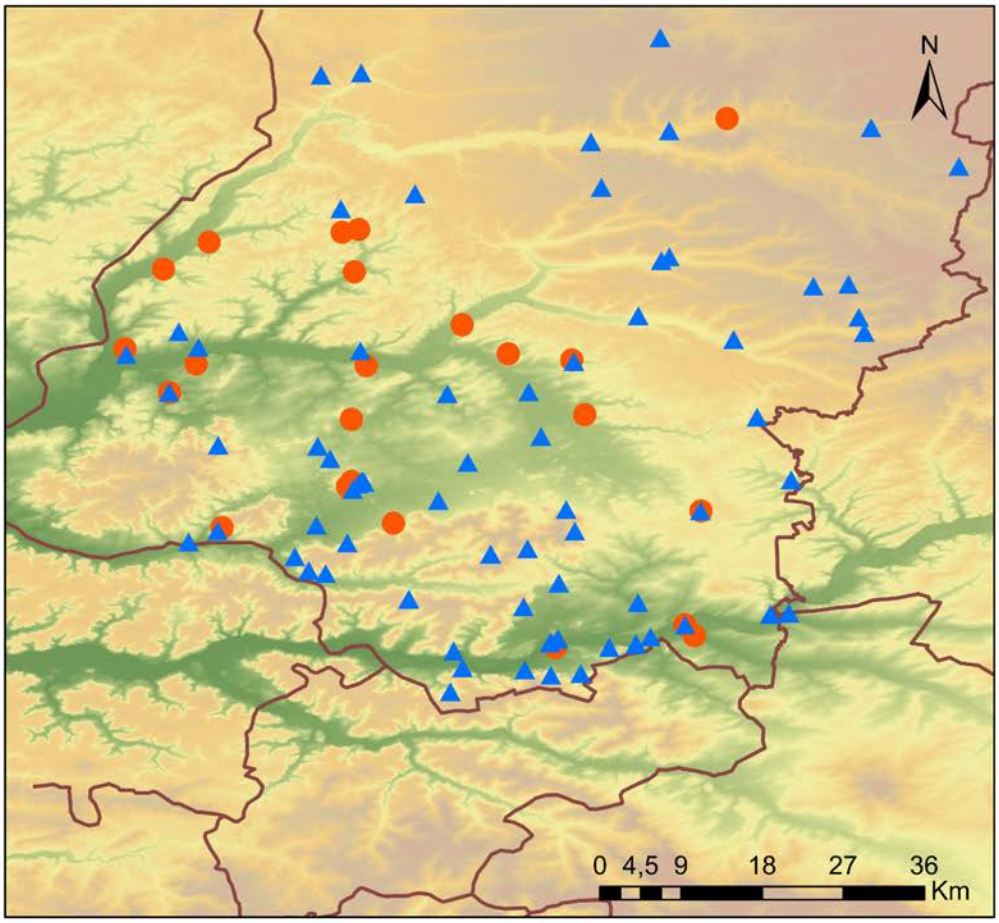
Vers l'ouest, divers lieux d'inhumation sont attestés dans les hauteurs côtoyant les villages de Thierny *(Près du Moulin)* (LEMAISTRE, 1826) et dans la vallée environnante au lieu-dit *Le Groseiller* (LEMAISTRE, 1826, 1832 ; FLEURY, 1877-1878), ainsi que sur le territoire de Nouvion-le-Vineux *(Bœufs, Dessus-des-Grimauds)* (LEMAISTRE, 1826, 1828, 1832 ; FLEURY, 1877-1878, HIDÉ, 1887). Par ailleurs, certains lieux sont rapportés par les sources écrites, comme la *villa Salmonciacum* ou *Salmuntiacum* en 766 (Samoussy, Aisne) (MATTON, 1871) ou le domaine de *Labriniacum* (Lavergny, Aisne), rapporté à la famille de l'évêque Rémi de Reims (v.437-533) (*Ibid.*, 1871). L'identification de Loizy avec le lieu de *Lauscitum* mentionné au VI^e^ siècle (MATTON, *ibid*) n'est pas assurée, bien que probable en raison de sa proximité à la capitale de diocèse.

Aux sources de l'Ailette, on atteste le domaine de *Corbennacum* (Corbeny, Aisne) cité en 768 (MATTON, 1871), avec des nécropoles qui confirment l'existence d'habitats mérovingiens tout au long de son parcours. En primer lieu, on doit mentionner *Cesurnicum* ou *Sarnacum* (Cerny-en-Laonnois, Aisne) (*Ibid.*, 1871), domaine foncier du Bas-Empire où les fouilles ont révélé l'existence d'une petite église (VI^e^-VII^e^ s.) érigée sur une villa gallo-romaine et des structures de silo (V^e^-VI^e^ s.) (cf. Fig. 45). La nécropole de *La Chapelle* (CA SRA Picardie) qui domine le village de Colligis (Aisne) semble associée à l'habitat développé autour du village médiéval. Parmi les deux nécropoles d'époque mérovingienne documentées sur la commune de Braye-en-Laonnois (Aisne), celle qui a été mise au jour au lieu-dit *Saint-Obœuf* peut s'attribuer à une occupation de la fin du VI^e^-VII^e^ siècle.

Enfin dans la vallée de l'Aisne plusieurs habitats (V^e^-VII^e^ s.) ont pu être attestés directement à partir des interventions archéologiques préventives au *Gué de Maizy* (Maizy-sur-Aisne) (CHEVALLIER & GUILLAUME, 1958 ; LUSSE, 1992), *Pont-aux-Marbres* (Pontavert) (PICHON, 2003), et les sites du *Gué de Mauchamp* (Juvincourt-et-Damary) (BAYARD & alii, 1986 ; BAYARD, 1989), ainsi que ceux de *La Fosse-aux-Puits* et *La Croix Magret* (Berry-au-Bac) (BAYARD & alii, 1986 ; *Gallia*, 1979, 1981, 1989). D'autres lieux sont connus des sources écrites comme *le Novum Castellum* (Neufchâtel-sur-Aisne, Aisne) cité en 741, surveillant le passage de la voie Reims-Bavay et *Gerniaca curtis* (Gernicourt, Aisne) au VIII^e^ siècle (MATTON, 1871). L'habitat de *Pont-aux-Marbres*

fouillé dans la commune de Pontavert pourrait garder des rapports avec la nécropole signalée au même endroit par E. Fleury au XIX^{e} siècle. Juste en face, de l'autre côté de l'Aisne, se trouve la nécropole de *La Templière* (Concevreux, Aisne) occupée dès la 1ère moitié du VI^{e} siècle (cf. *Corpus : Concevreux*). La nécropole découverte au cimetière de Gernicourt (Aisne) confirmerait l'antiquité de l'habitat mentionné à la fin du VII^{e} siècle dans la *Vie de saint Rigobert* (DEMAISON, 1881 ; *Ibid.*, 1871).

D'autres découvertes anciennes complètent le tableau pour l'époque mérovingienne dans ce secteur de la vallée de l'Aisne : une nécropole découverte à *Les Terres de Bellevue* au sud-ouest de la ferme de Cuissy (Cuissy-et-Geny, Aisne) (FLEURY, 1875, 1878 ; FLÈCHE, 1990 ; *Ibid.*, 1823, 1832 ; *Ibid.*, 1862a) ; une autre nécropole sur la commune de Maizy (Aisne) au *Champ Tortu* (CA SRA Picardie) de l'autre côté de la rivière où l'on avait documenté l'habitat mérovingien ; au lieu-dit *Le Paradis* sur la commune de Bourg-et-Comin (Aisne) (BARRIÈRE-FLAVY, 1901 ; COURVAL, 1843) une autre au lieudit *Moitié-Aval* (Guyencourt, Aisne) (CA SRA Picardie) et sur la commune de Bouffignereux au lieu-dit *Le Hate-Toi* (CA SRA Picardie). Finalement on peut signaler un sarcophage (fin VI^{e}-VII^{e} s.) provenant d'une nécropole autour du *Camp César* sur la commune de Berry-au-Bac (Aisne) (, peut-être associée à un habitat ayant précédé la ferme médiévale de Mauchamp (FLÈCHE, 1990 ; FLÈCHE-MOURGUES, 1995 ; GARDEZ, 1907)



Carte 20. Occupation du Laonnois à l'époque mérovingienne.

3.2.12. Cours inférieur de la Vesle et aire du confluent avec l'Aisne

Seule une partie du *pagus Suessionicus* a été considérée dans ce travail, concrètement celle correspondant à sa moitié orientale autour des cantons de Braine et Oulchy-le-Château. Les sources écrites documentent trois lieux au VI^e^ siècle, celui de *Truceie in pago Suessionico* (Droizy, Aisne) mentionné par Grégoire de Tours vers 593 (MATTON, 1891), *Latofao* cité vers 596 par Frédégaire (*Ibid.*, 1871) et le domaine de *Brennacum* (si l'on accepte son identification avec Braine), qui est cité en 560 par Fortunat à l'occasion des affrontements entre les leudes austrasiens et Frédégonde (ARMAND, 2005). L'archéologie funéraire peut confirmer l'existence à l'époque mérovingienne du domaine de Latofao, grâce à la découverte d'une nécropole au lieu-dit *Champ des Morts* en 1854 (FLEURY, 1878 ; PRIOUX, 1865a).

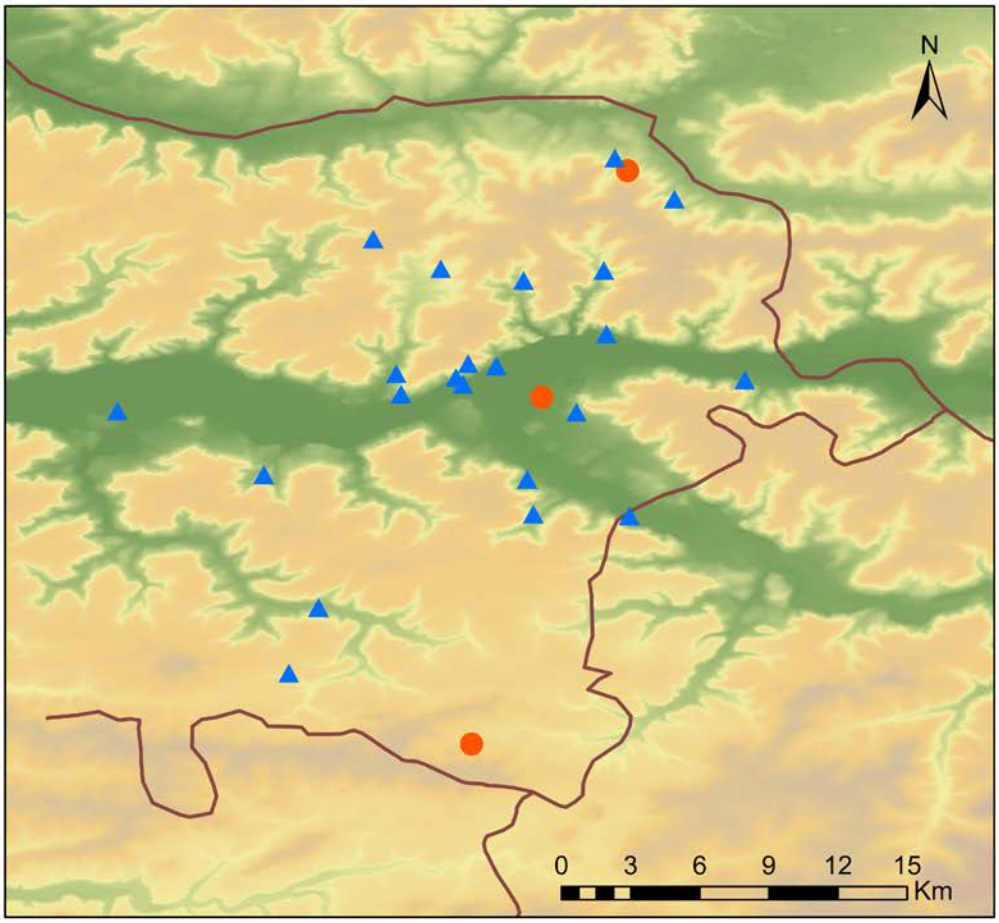
La vallée de l'Aisne semble largement occupée entre le VI^e^ et VIII^e^ siècles. L'archéologie préventive a mis au jour des vestiges d'habitats (IV^e^/VI^e^ s.) dans un gué près de Condé-sur-Aisne (Aisne) (HASELGROVE, 1988 ; PICHON, 2003), ainsi que d'autres habitats proches dans la même vallée de chronologie plus lâche (BAYARD *& alii*, 1986 ; BEECHING *& alii*, 1976 ; PICHON, 2003). C'est sans doute l'importante nécropole de *Dessus de Prugny - Le Pré Carré* sur la commune de Chassemy (Aisne) nommé *Cucusma* au IX^e^ siècle (MATTON, 1871), qui apporte le plus de renseignements sur l'occupation du sol entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (cf. *Corpus : Chassemy*) dans la vallée. Malgré les lacunes dues aux fouilles anciennes et le pillage de la nécropole, le mobilier conservé témoigne de la présence de communautés de niveau social aisé, nettement par la qualité de l'armement et diverses parures féminines, au confluent de la Vesle et l'Aisne (VALLET, 1986). L'habitat associé à la nécropole, qui n'a pas été d'ailleurs reconnu sur le terrain, peut avoir existé près des marais, pas trop loin de la voie Reims - Amiens - Boulogne-sur-Mer. Toujours sur le cours de l'Aisne, une autre importante nécropole a été découverte à *La Croix de Cys* (cf. *Corpus : Cys-la-Commune*) vraisemblablement associé à l'habitat médiéval de Cis, cité au IX^e^ siècle dans un diplôme de Charles le Chauve (MATTON, 1871). Une autre nécropole mise au jour près du cimetière de Pont-Arcy (PRIOUX, 1865b ; BRUNEL & DEFENTE, 1986 ; FLÈCHE, 1990) révèle l'occupation des berges de l'Aisne à l'époque mérovingienne, tout comme à Presles-et-Boves (Aisne) près de la Ferme de Saint-Audebert (FLEURY, 1878 ; MOREAU, 1877-1898 ; PICHON, 2003). On ignore par contre si la nécropole du *Mont des Tombes* (cf. *Corpus : Chavignon*), découverte dans un hauteur au sud-est de

Chavignon (Aisne), doit être associée à plusieurs noyaux d'habitat hypothétiques intégrés par les lieux de *Cavinionus* (Chavignon) cité en 858 (*Ibid.*, 1871) et les fermes de Many et Les Bruyères (ham. disp.). Une autre nécropole de hauteur, celle de *Le Larry,* indiquerait l'existence d'un habitat des VI^e^-VII^e^ s. à l'endroit de Vaudesson (Aisne) (MICHEL, 1898 ; PILLOY, 1879-1895). Le *Cimetière des Sarrazins* sur la commune d'Allemant (Aisne) pourrait aller de même (PRIOUX, 1865b).

Plus en aval de l'Ailette, on retrouve au VI^e^ siècle la *villa quae dicitur Anisiacus* (Anizy-le-Château, Aisne) donnée par Clovis à l'évêque Rémi (MATTON, 1871). Plus au sud encore le domaine de *Latofao* (Laffaux, Aisne) (*Ibid.*, 1871; MELLEVILLE, 1857-1859) semble avoir existé au VI^e^ siècle dans la frontière avec le diocèse de Soissons et dont l'occupation serait confirmée par les nécropoles découvertes aux lieudits *Champ des Morts* et *Aux Crapauds* (Anonyme, 1844 ; FLEURY, 1877-1878 ; PRIOUX, 1865c), bien que cette dernière s'associerait plutôt à l'habitat ancien du hameau de Vauvenil (Nanteuil-la-Fosse, Aisne). Sur la commune d'Aizy-Jouy (Aisne) la nécropole découverte au lieu-dit *Binards* (LEMAISTRE, 1826, 1828, 1832 ; MICHEL, 1896) semble pouvoir s'associer au lieu d'Aziacus (Aizy) mentionné en 858 (*Ibid.*, 1871), et la petite nécropole découverte en 1945 à proximité de la ferme de Colombe ferait de même avec le hameau médiéval (*Columpnae*, 1129) (PICHON, 2003), ayant renforcé l'occupation d'époque mérovingienne précédente.

Dans l'extrémité sud du pagus on atteste le lieu d'*Arceius* (Arcy-Sainte-Restitue, Aisne) (MATTON, 1871). Mentionné tardivement en 1110, il s'agit d'un bon exemple pour les cas où les découvertes archéologiques pallient l'absence de données documentaires sur le peuplement. Une importante nécropole au lieu-dit *Vaucelle* est documentée près du village avec une chronologie d'occupation depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au Moyen Âge, sans solution de continuité (cf. *Corpus : Arcy-Sainte-Restitue*).

De même que pour le pagus Otmensis, une quantité considérable de lieux mentionnés avant l'an mil ne trouvent pas de confirmation dans l'archéologie : les lieux de *Carcarisia* (Chacrise, Aisne) cité en 858, *Coverellae* (Couvrelles, Aisne) cité en 893 ou Avhorni (Avorny, ham. disp.) (MATTON, 1871) en sont quelques exemples.



Carte 21. Occupation du cours inférieur de la Vesle et aire du confluent avec l'Aisne à l'époque mérovingienne.



3.2.13. Le Tardenois

La dispersion des différents lieux d'habitat ayant pu exister à l'époque mérovingienne dans le *pagus Tardunensis* peut être établie de manière approximative à partir d'informations apportées par les sources écrites et l'archéologie (essentiellement par les nécropoles). Plusieurs établissements se concentrent ainsi dans la vallée de la Vesle et ses affluents, mais aussi autour du Massif de Saint-Thierry. C'est dans ce dernier secteur que se concentrent les sites les mieux datés, principalement la *villa Herimundi* (Hermonville, Marne), citée au VI^e^ (POULAIN, 1988a ; LONGNON, 1891) avec la nécropole de *La Croix-du-Ringlet* (CHALETTE, 1825, 1844-1845 ; VALENTIN, 1863-1864 ; POINSIGNON, 1874 ; SCHMIT, 1929) et *Le Trou Cécile* (CHANCE, ms.), probablement à mettre en rapport avec d'anciens habitats ayant existé autour du hameau disparu de Saint- Aureuf (Obœuf) *(Altare de Sancto Obotdo)* (LONGNON, 1891) et la *Fontaine de Sainte-Cécile*. On retrouve aussi au même secteur une nécropole (VI^e^-VII^e^ s.) documentée près de la *Ferme de Luthernay* (Bouvancourt, Marne) (cf. *Corpus : Bouvancourt*), laquelle pourrait bien occuper l'emplacement de l'habitat associé à la nécropole.

Vers le nord, le lieu de *Culmisciacum* (Cormicy, Marne) cité vers 948 par Flodoard (*Ibid.*, 1891), peut avoir abrité un atelier de monnaie à l'époque mérovingienne selon divers auteurs. Par ailleurs, un sarcophage retrouvé au lieu de *Colredo* (Cauroy-lès-Hermonville, Marne) attesterai l'existence des lieux dès la fin du VI^e^ siècle (FREMONT, 1877). D'autre part, au sud-est du Massif de Saint-Thierry on peut supposer l'existence d'habitats à l'abri de l'abbaye fondée dans la 1^ère^ moitié du VI^e^ siècle « *In monte qui vocabulum est Or* », de même qu'au lieu de *villa Pullionis* (Pouillon, Marne), cité vers 850 (LONGNON, 1869, 1891), et très certainement aux environs de Châlons-sur-Vesle (Marne), où les deux nécropoles attestées *(Sur le Mont, Grande Sablière)* documentent une occupation continuée du IV^e^ au VIII^e^ siècle (cf. *Corpus : Châlons-sur-Vesle*). De l'autre côté, les versants de la côte inter fluviale de l'Ardre à la Vesle semblent avoir été occupés au même degré que les vallées. La nécropole de *Le Tumois* (cf. *Corpus : Rosnay*), qui semble associée à l'habitat ancien de *Rodenaium* (Rosnay, Marne), occupée du Bas-Empire à l'époque mérovingienne, ainsi que les lieux de *Curmizellae* (Cormicelles, Marne), *Germaniacum* (Germigny, Marne) et *Genvereium* (Janvry, Marne) mentionnés avant le X^e^ siècle (LONGNON, 1869, 1891), témoignent de cette occupation des espaces au haut Moyen Âge et probablement depuis le VI^e^ siècle.

Dans la vallée de l'Ardre, la nécropole de *La Croix Casée* (Savigny-sur-Ardres, Marne) (cf. *Corpus : Savigny-sur-Ardres*) met en relief l'existence de communautés paysannes aux VI^e^-VII^e^ siècles et en évidence la continuité probable de l'habitat mérovingien *(Savineium*, IX^e^ s.) (LONGNON, 1869, 1891) dans le village médiéval. Des modèles d'évolution semblables peuvent être proposés pour les lieux suivants dans l'interfluve de l'Ardre et l'Orillon : *Cruciniacum* (Crugny, Marne), *Curba villa* (Courville, Marne), *Mons* (Mont-sur-Courville, Marne) et *Arceium* (Arcis-le-Ponsart, Marne) (LONGNON, 1869).

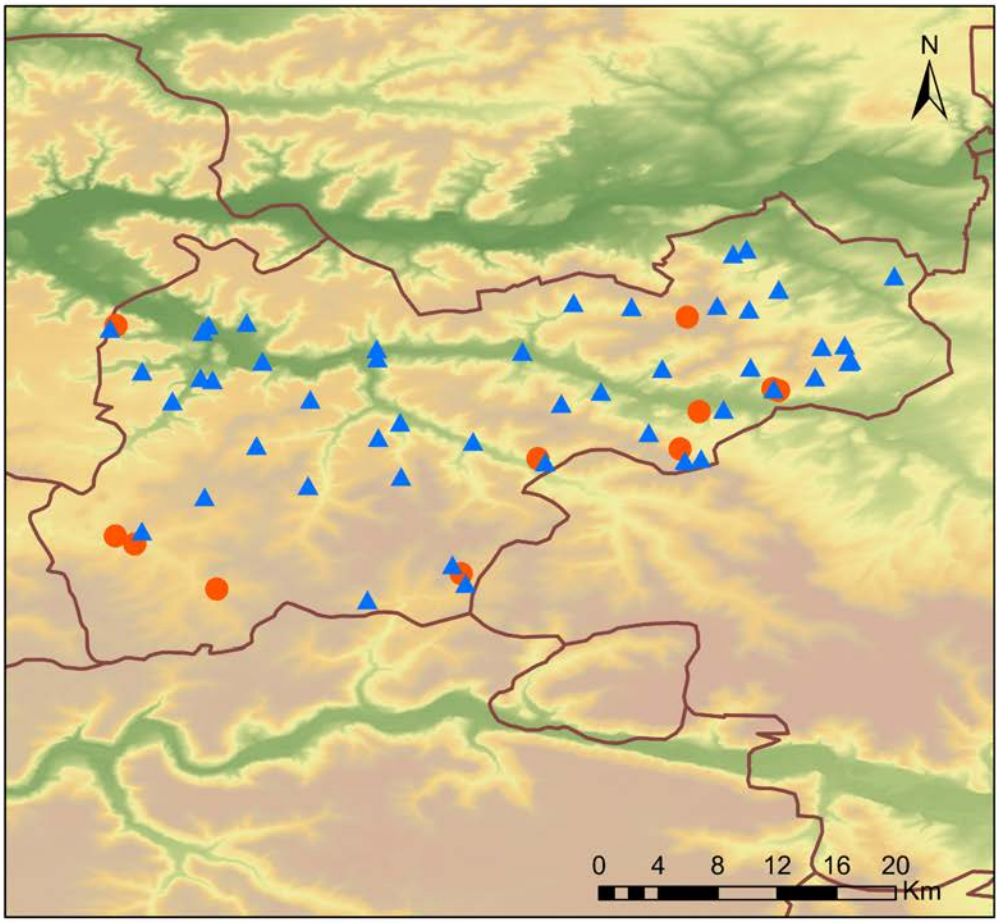
La partie sud du *pagus Tardunensis* s'avère très intéressante en ce qui concerne le peuplement entre les IV^e^ et VIII^e^ siècles. L'importance des nécropoles documentées le long des voies antiques Reims – Paris et Soissons – Dormans, témoigne nettement de la continuité dans le peuplement et de l'existence de quelques groupes sociaux aisés, voire des élites. La nécropole retrouvée au lieu-dit *Le Calvaire* (Villers-Agron-Aiguizy, Aisne) (cf. *Corpus : Aiguizy*) utilisée aux VI^e^-VII^e^ siècles, pourrait constituer un espace d'inhumation commun aux lieux d'*Awennaium* (Aougny, Marne) et le domaine royal d'*Aguizy* (Aiguizy, Aisne) (KAISER, 1974 ; LONGNON, 1869). À peu de distance à l'ouest et grâce aux fouilles récentes sur la commune de Goussancourt (Aisne), au lieu-dit *La Fontaine des Grèves*, on a pu documenter une occupation discontinue au Bas-Empire (2^nd^ ½ IV^e^ - 1^ère^ ½ V^e^ s.) et à l'époque mérovingienne (VI^e^-VII^e^ s.) en bordure d'un tronçon de voie antique (HOSDEZ, 2009).

Près des sources de l'Ourcq et sur un tronçon de voie ancienne se trouve l'importante nécropole de *L'Hommé,* annexe au moulin de Caranda (Cierges, Aisne), occupée durant le Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (cf. *Corpus : Cierges-Caranda*). La taille de cette nécropole et son éloignement des principales agglomérations antiques suggère que l'on pourrait être en présence d'un espace d'inhumation commun à plusieurs habitats environnants. On doit évoquer aussi le secteur autour de *Caringae* (Seringes, Aisne) cité au IX^e^ siècle et *Fara* (Fère-en-Tardenois, Aisne) dans la vallée de l'Ourcq (LONGNON, 1869), avec les nécropoles de *La Justice* (cf. *Corpus : Fère-en-Tardenois – La Justice*) et surtout celle de *Sablonières* (cf. *Corpus : Fère-en-Tardenois - Sablonières*), à mettre en rapport certainement avec l'habitat antique de *Fara*.

Plusieurs sites d'époque mérovingienne sont documentés sur le cours de la Vesle. La bourgade de *Mutationes* ou *Mutatio* (Muizon, Marne) de très probable origine gallo-romaine et cité vers 850 (LONGNON, 1891), peut être associée à la nécropole de *Les Vautes* (VI^e^-VII^e^ s.), placée en bordure de la voie romaine à Amiens (CHALETTE, 1824

; LACROIX, 1929 ; PAVILLON-PIÉRARD, 1830 ; POULAIN, 1988a). Plus en aval de la rivière, la nécropole découverte au lieu-dit *La Lignière* (cf. *Corpus : Muizon*), près de la voie dite de la *Grande Barbarie*, pourrait s'associer à un habitat mérovingien occupé par la ferme de Courmont (Marne). La bourgade gallo-romaine d'*Ad Fines* (Fismes, Marne) (CHOSSENOT, 2004 ; LONGNON, 1869) semble avoir continué à se développer à l'époque mérovingienne grâce à sa situation stratégique en bordure de la voie Reims-Amiens-Boulogne-sur-Mer. Les sépultures attestées au lieu-dit *Sous Bellevue*, au nord de l'habitat antique et datées de la fin V^e^-VI^e^ siècle (CA SRA Champagne-Ardenne ; POULAIN, 1988a ; SCHMIT, 1929, ms. F60 et F94), le confirment. Dans la commune de Bazoches (Aisne) un habitat d'époque mérovingienne (2^nd^ ½ VI^e^-VII^e^ s.) a été mis au jour au lieu-dit *Champ des Malades* sur la rive droite de la Vesle (POMMEPUY, 1997, 1998 ; GRANSAR *& alii*, 1999). Pas loin de là, le lieu de *Pons Salcidi* (Pont d'Ancy ?) (LONGNON, 1869) et la *villa Anciacum* (ferme d'Ancy, dét. vers 1770) (PICHON, 2003), cités dans la première moitié du IX^e^ siècle (com. de Limé, Aisne) (MATTON, 1871), semblent succéder à un important habitat gallo-romain de type villa (I^er^-V^e^ s.) occupé faiblement à l'époque mérovingienne et dont la nécropole retrouvée au lieu-dit *Terres Noires* en témoigne (CA SRA Picardie ; BAYARD *& alii*, 1986 ; PICHON, 2003). À proximité de cet habitat se trouve le lieu de *Cersolius* (Cerseuil, Aisne) mentionné au IX^e^ siècle (*Ibid.*, 1871) et très probablement associé à la nécropole (VI^e^-VII^e^ s.) documentée au lieu-dit *La Terrière* dominant le village médiéval (cf. *Corpus : Cerseuil*).

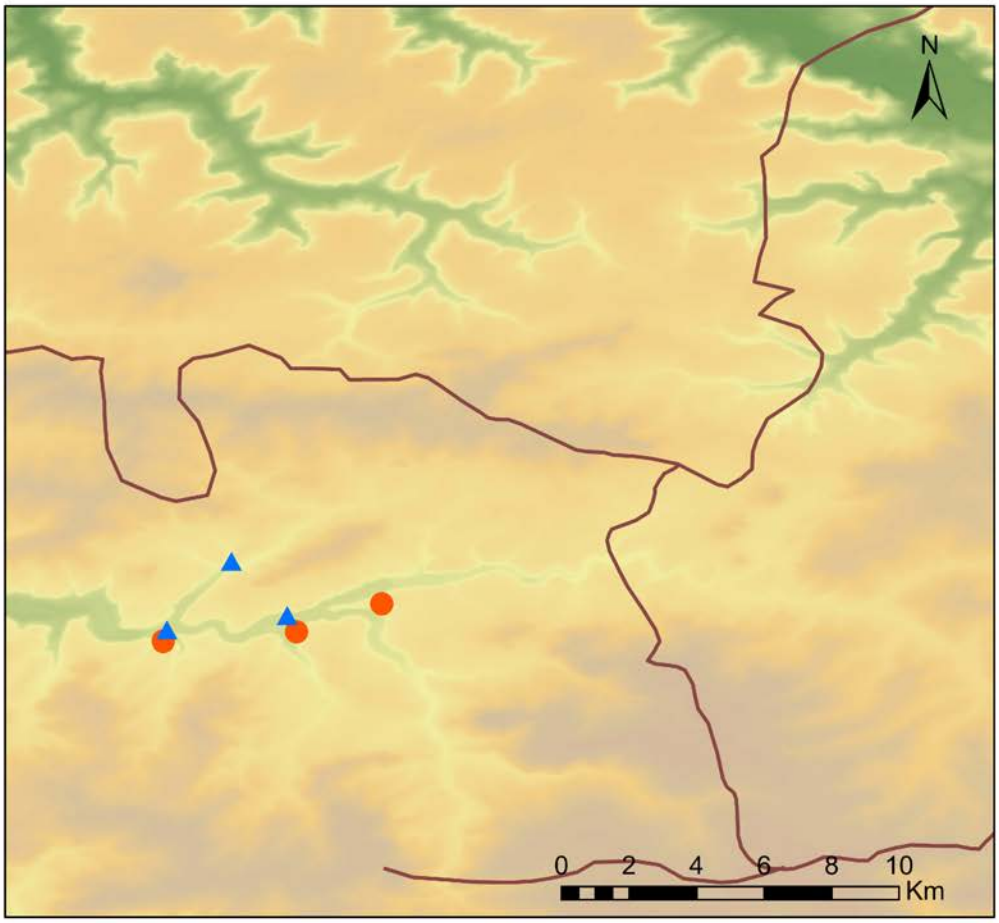
Enfin, dans l'extrémité ouest du pagus, on peut documenter sur le cours de la Muze plusieurs habitats par l'existence de nécropoles autour des lieux de *Luviacum* (Lhuys, Aisne) cité au IX^e^ siècle (LONGNON, 1869), et surtout le village de Mont-Notre-Dame, siège hypothétique de l'ancienne capitale du pagus, dont le lieu de *Sauriacum* (Moulin de Saurèle ?), cité par Grégoire de Tous en 589 (MATTON, 1871), pourrait en constituer un annexe.



Carte 22. Occupation du Tardenois à l'époque mérovingienne.

3.2.14. Cours supérieur de l'Ourcq

L'analyse du peuplement dans ce pagus s'est bornée aux quelques sites documentés sur la vallée de l'Ourcq, au sud d'Oulchy-le-Château (Aisne). Les paramètres d'établissement observés sont similaires à ceux attestés dans d'autres régions analysées comme les Ardennes ou le Perthois, avec l'habitat situé en bas et la nécropole occupant le sommet d'une hauteur proche (cf. Fig. 44). La nécropole de *Queue des Tombeaux* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Nanteuil-Notre-Dame*) domine le village de Nanteuil-Notre-Dame (Aisne) et semble rapporté à un habitat d'époque mérovingien occupé par le village médiéval. Il en est de même avec la nécropole retrouvée au *Dessus du Clocher* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Armentières-sur-Ourcq*) à proximité d'Armentières-sur-Ourcq (Aisne) et aussi pour celle du *Martroy* (cf. *Corpus : Breny*) associée très certainement à un habitat occupé dès le Bas-Empire sous l'actuel village de Breny (Aisne). L'importance du mobilier retrouvée dans la nécropole de Breny a amené certains auteurs à proposer ce lieu comme celui connu des sources au VI^e^ siècle sous le nom de *Brennacum* (GUIZOT, 1862, 2, 354). Il pourrait s'agir bien du chef-lieu primitif du pagus, déplacé *a posteriori* vers Oulchy-le-Château. Des sépultures retrouvées sous l'église (CA SRA Picardie) et à proximité de cette dernière localité au début du XIX^e^ siècle (LEMAISTRE, 1826) n'ont pas apporté cependant d'informations sur l'importance réelle d'Oulchy à l'époque mérovingienne.

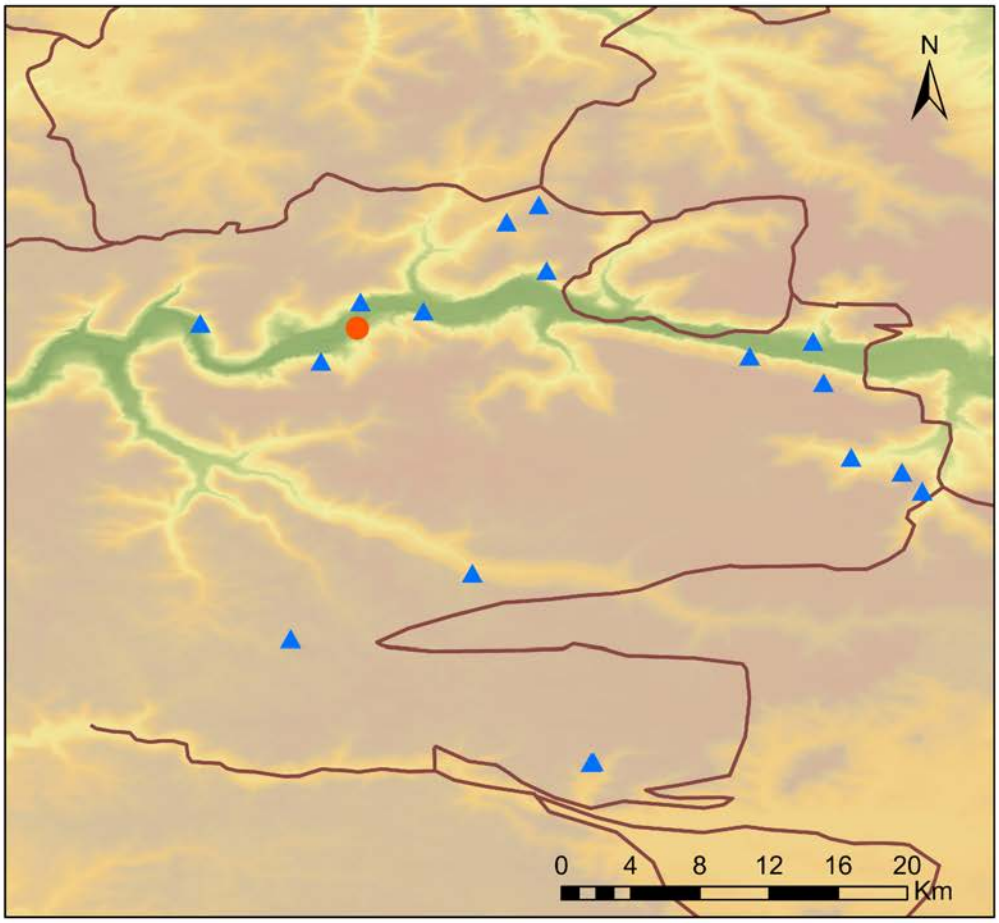


Carte 23. Occupation du cours inférieur de l'Ourcq à l'époque mérovingienne.

3.2.15. Vallée de la Marne moyenne autour de Château-Thierry

Seule une partie du territoire du *pagus otmensis* a été prise en compte dans ce travail, concrètement celle qui s'étend sur le département de la Marne. D'abord, on atteste une absence d'habitats mentionnés avant l'an mil, ce qui peut s'attribuer *a priori* aux grandes extensions boisées encore existantes à l'époque mérovingienne comme celles de la Charmoye, Burgny et Enghien. Par contre, le cours du Surmelin semble avoir été occupé dès le VII^{e} siècle (voire dès la seconde moitié du VI^{e} siècle) d'après la fondation de l'abbaye d'Orbais vers 680 (CHOSSENOT, 2004 ; LONGNON, 1891). Dans la vallée de la Marne, le lieu de *Domnus Regius* (Damery, Marne) cité vers 840-877 (LONGNON, 1891), semble avoir été occupé à l'époque mérovingienne si l'on regarde l'importance des habitats et nécropoles du Bas-Empire (IV^{e}-V^{e} s.) retrouvées aux environs du village (cf. Fig. 46). Un autre habitat d'époque mérovingienne doit être situé à Dormans, daté à partir de la nécropole du *Clos Rigaux* (cf. *Corpus : Dormans*) établie à proximité d'une voie ancienne vers Reims. Les documents mentionnent aussi divers lieux comme *Velcianae* (Vauciennes, Marne) (LONGNON, 1869, 1891), Vendera (Vandières, Marne) (DEVROEY, 2004 ; LONGNON, 1891), *Novientum* (Nogent, ham. dét. d'Anthenay, 872) (LONGNON, 1869, 1891), Vincella (Vincelles, Marne) (*Ibid.*, 1869, 1891), la *villa Marciliaco* (Marcilly, Aisne) (MATTON, 1871), et Sodoleium (Soilly, Marne) (LONGNON, 1891). Dans la lisière du bois et sur la voie d'Épernay à Vertus on retrouve les lieux de *Vedeniacus* (Vinay, Marne), *Mons Felicis* (Montfélix, Marne) et *Mons Allonis* (Monthélon, Marne) (LONGNON, 1891). Les découvertes archéologiques ne permettent pas cependant d'assurer l'existence des lieux à l'époque mérovingienne, même si quelques notices le suggèrent (NICAISE, 1878 ; SCHMIT, 1929 ; CA SRA Champagne-Ardenne).

À l'extrémité sud-est du territoire on documente le lieu de *Cella Baiae* (Baye, Marne) cité en 850 (CHALETTE, 1827 ; DESBROSSE, 2000) et d'après la tradition premier lieu d'inhumation de Saint-Alpin, évêque de Châlons (d. 480) (CHOSSENOT, 2004). L'occupation d'époque mérovingienne dans ce secteur est attestée par la découverte de plusieurs sarcophages près de la gare (FAVRET, ms. ; SCHMIT, 1929).



Carte 24. Occupation de la vallée de la Marne moyenne autour de Château-Thierry à l'époque mérovingienne.

3.2.16. Cours de la Marne autour de Conflans et Pont-sur-Seine

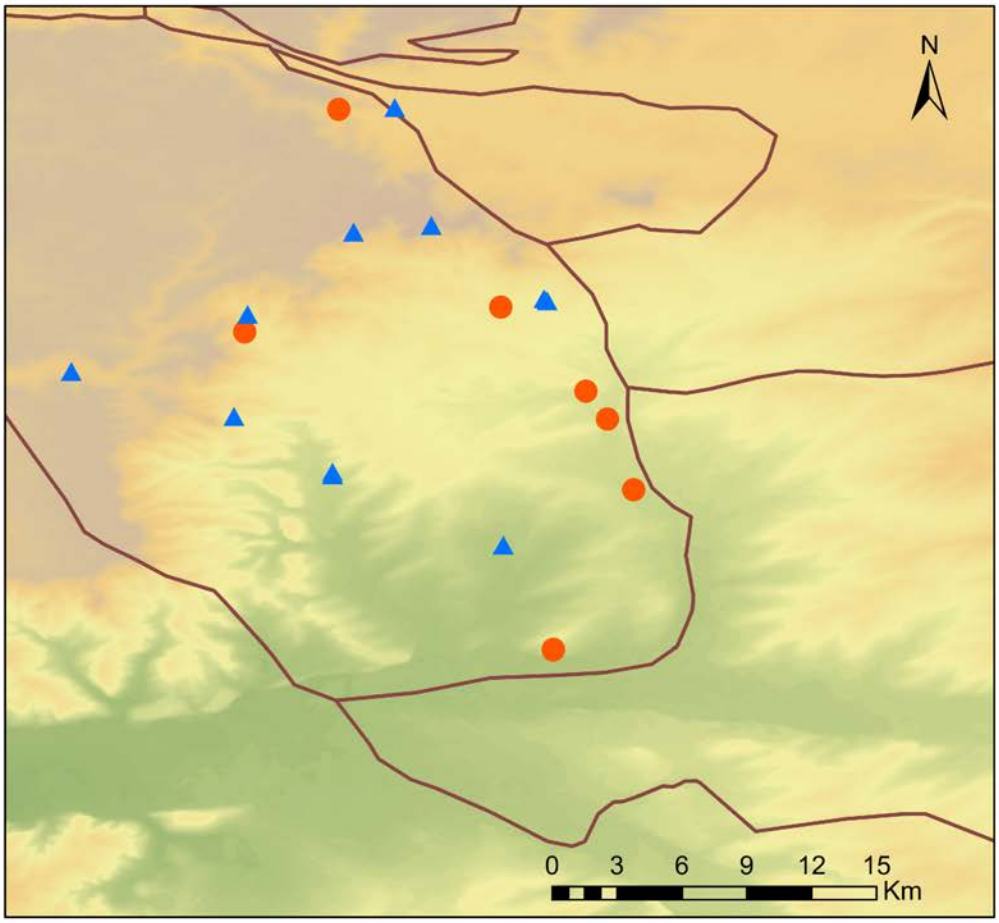
Seule une petite partie du *pagus Mauripensis* a été prise en compte dans ce travail. L'occupation du territoire analysé semble avoir été dense depuis le Bas-Empire et à l'époque mérovingienne. Ainsi, la nécropole découverte sur le territoire de Conflans-sur-Seine (Marne) *sur la route de Potangis* peut être rattachée à l'habitat mérovingien développé sur les bords de la Seine au VI^e^ siècle (cf. *Corpus : Conflans-sur-Seine*). D'un autre côté, le point de passage du fleuve a du favoriser aussi bien la présence d'habitats autour du lieu de *Ponts* (Pont-sur-Seine) qui est cité dès la seconde moitié du VI^e^ siècle (574, *CF*).

3.2.17. Vallée de la Vaure, la Superbe et la Marne

L'occupation d'époque mérovingienne se documente largement partout le territoire. au nord-est, l'ancien lieu *d'Oya* (Oyes, Marne) dont le nom d'après M. Petitjean peut provenir du germanique *auwja* (prairie humide) (PETITJEAN, 1989), fut le siège d'une abbaye bénédictine fondée au VII^e^ siècle et l'importante nécropole retrouvée sur la commune (2000 sépultures env.) à *La Fosse à l'Âne,* ainsi que la qualité du mobilier de certaines des tombes, témoignent du rôle prépondérant de l'établissement dès le dernier tiers du V^e^ siècle, au moins (cf. *Corpus : Oyes* ; Fig. 50). À Sézanne (Marne), la nécropole découverte au *Faubourg de Vindey* (cf. *Corpus : Sézanne*) semble correspondre à un des lieux d'inhumation de la bourgade mérovingienne, précédant le village médiéval cité en 937 (LONGNON, 1891). La nécropole découverte au lieu-dit *Les Yèbles* (cf. *Corpus : Saint-Loup*) sur la commune de Saint-Loup (Marne) doit être certainement attribuée d'après le mobilier funéraire à un habitat mérovingien disparu ayant fonctionné probablement depuis le Bas-Empire (MOREL, 1862-1892), situé près d'une voie ancienne à Châlons, entre les villages de Linthes, Linthelles et Saint-Loup. Une dense occupation d'époque gallo-romaine et mérovingienne est attestée par les nécropoles dans le territoire de Pleurs (Marne), ce qui peut s'expliquer par le confluent de plusieurs cours d'eau et voies anciennes. La nécropole de *Les Verts Prés* (VI^e^ s.) (CABART & RAVAUX, 1987 ; SCHMIT, 1929) doit sans doute se mettre en rapport avec l'habitat ancien de *Plaiotrum* (Pleurs) (LONGNON, 1891), de même que celle documentée au lieu-dit *Les Châtelliers* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Pleurs*).

En aval de la Vaure, l'occupation continue à être attestée au VI^e^ siècle sur la commune d'Angluzelles (Marne) à partir de la nécropole découverte à *Les Garennes* (cf. *Corpus : Angluzelles-et-Courcelles*). Le chef-lieu supposé du pagus, *Cupidus,* n'a pas cependant livré d'information permettant de situer un habitat mérovingien, mise à part un tiers de sou daté du VII^e^ siècle et la tradition orale, laquelle veut que saint Ours évêque de Troyes y soit mort au V^e^ siècle (LONGNON, 1891 ; PETIT, 1966). On peut toutefois mentionner sur la commune la nécropole de *Les Eparges* (REINACH, 1926 ; info. orale), qui pourrait correspondre à un habitat non localisé établi près de la voie romaine à Châlons. Le lieu de *Lactio* (La Chapelle-Lasson, Marne) cité en 813 (*Ibid.*, 1891, situé près de la voie Soisson-Troyes, peut avoir abrité un atelier monétaire à l'époque mérovingienne (POULAIN, 1992), une nécropole de cette période découverte sur la commune viendrait appuyer cette chronologie de peuplement (BERTRAND, 1879 ; SCHMIT, 1929).

Sur le cours de l'Aube, on retrouve deux lieux voisins ayant livré des nécropoles d'époque mérovingienne, d'une part celui d'Anglure (Marne) dont la nécropole découverte au lieu-dit *Sur les Fosses* attesterait l'occupation des lieux dès au moins la fin du VI^e^ siècle (CHARPY, BELLIER & CATTELAIN, 2003-2004 ; POULAIN, ms.) et celui de Granges-sur-Aube (Marne) où le mobilier des sépultures découvertes au lieu-dit *Le Noyer* (cf. *Corpus : Granges-sur-Aube*) témoignent de l'occupation du village dès la première moitié du VI^e^ siècle. Malgré les chronologies apportées par les nécropoles, ces deux villages ne sont cités pour la première fois dans les sources qu'à partir de l'an 1000, ce qui montre à nouveau les limites des informations documentaires pour l'étude du peuplement.

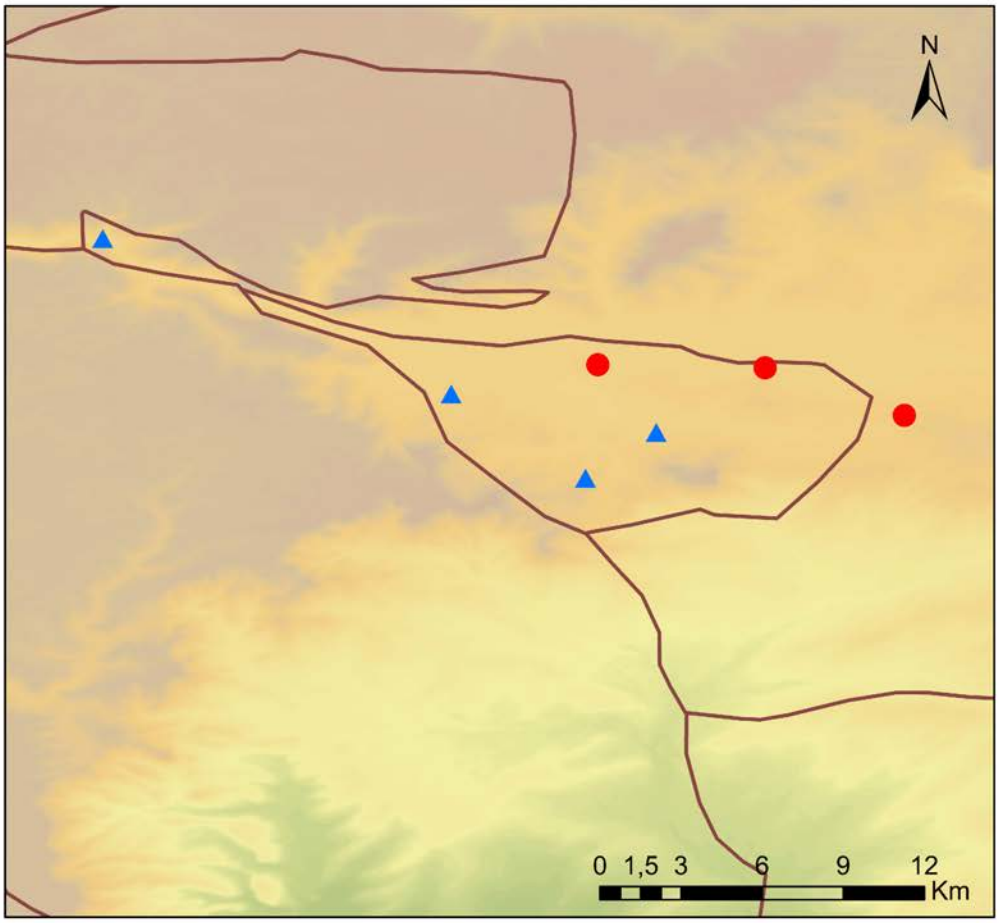


Carte 25. Occupation de la vallée de la Marne moyenne, la Superbe et la Vaure à l'époque mérovingienne.



3.2.18. Aire méridionale des Marais de Saint-Gond

La nécropole d'époque mérovingienne découverte au sud du hameau de Le Mesnil (commune de Broussy-le-Grand) témoigne certainement d'un établissement d'époque mérovingienne antérieur à l'habitat d'époque carolingienne. De même, la ferme disparue de Gascogne mentionnée avant l'an 1000 *("Wasconia in vicaria Brotiacinse", 813)* (LONGNON, 1891) pourrait aussi répondre aux mêmes paramètres de développement, mais aucune nécropole connue l'en est associée. En revanche, la nécropole découverte à proximité du hameau détruit d'*Englure* (commune de Broussy-le-Grand) (cf. *Corpus : Broussy* ; Fig. 50) attesterait une occupation continue de l'espace contigu aux marais depuis le Bas-Empire jusqu'à l'époque carolingienne. Un cas similaire peut être documenté dans la nécropole de *Cul de Navailles* à Bannes (Marne) (cf. *Corpus : Bannes ;* Fig. 50), dont l'habitat antique semble s'être développé au nord du village actuel autour de l'église.



Carte 26. Occupation de l'aire méridionale des marais de Saint-Gond à l'époque mérovingienne.

3.2.19. Vallées de la Maurienne, la Somme-Soude, la Surmelin et marais de Saint-Gond

L'occupation humaine du territoire à l'époque mérovingienne a été documentée principalement à partir des nécropoles, mais aussi par certains lieux mentionnés dans les sources et quelques attributions présumées des ateliers monétaires. Ainsi, les découvertes montrent un peuplement diversifié, concentré principalement dans la zone des marais de Saint-Gond et les divers affluents de la Marne et de l'Aube. Dans la vallée de la Maurienne, la nécropole de *La Cour* aux environs de Corroy (*Colreium*, 1121) (LONGNON, 1891) suggère un habitat occupé aux VI^e^-VII^e^ siècles (cf. *Corpus : Corroy*) séparé de l'espace funéraire par la rivière, de même qu'à Normée, Gourgançon ou à Vieil-Dampierre (Marne). Les découvertes funéraires documentent aussi bien l'occupation d'époque mérovingienne dans la vallée de la Vaure, la nécropole mise au jour sur la commune de Connantre au lieu-dit *La Tournelle-Argensole* (cf. *Corpus : Connantre*) témoigne sans doute d'un habitat disparu près du cours de la rivière. Plus en amont de la rivière, la nécropole du *Boulevard du Nord* et celle localisée autour de l'église de Saint-Timothée, suggèrent l'existence d'un habitat important autour de Fère-Champenoise (*Feria Campaniensis*, 1131-1142) à l'époque mérovingienne, au carrefour de deux voies secondaires (cf. *Corpus : Fère-Champenoise*). Dans la vallée de la Somme, on peut documenter plusieurs habitats mérovingiens, dont certains en continuation depuis le Bas-Empire, comme la nécropole de *La Tempête* dans la commune de Normée (cf. *Corpus : Normée*), même si le lieu est cité tardivement (1124, *Normerium*). La nécropole du *Cimetière Bâtard* à l'ouest de Clamanges (Marne) cité tardivement (*Clamangia*, 1107) (LONGNON, 1891) peut être mise en rapport avec des restes d'habitats découverts à proximité au cours des fouilles de la nécropole (BRISSON, ms. ; CHARPY, BELLIER & CATTELAIN, 2004 ; COUTIER, BRISSON & DUVAL, 1932 ; SCHMIT, 1929, ms. F60). Des sépultures d'époque mérovingienne ont été aussi découvertes (fin VI^e^ s.) aux environs de Villeseneux (Marne), associées certainement à un habitat proche (cf. *Corpus : Villeseneux*).

Le territoire autour de Vertus (*Virtudis*, 948, Flodoard : *HRE*), chef-lieu du pagus, présent aussi des découvertes significatives. Le peuplement des côtes atteignant les marais de Saint-Gond est bien documenté par nombreuses nécropoles, dont celle de *La Croix des Vignes* (cf. *Corpus : Bergères-les-Vertus*), qui doit être certainement associée à l'habitat de Bergères tout proche, à moins de 4 km du Mont-Aimé. Aucune nécropole connue ne peut être associée à la bourgade ayant existé au lieu de *Vertus*, cependant les

sépultures mises au jour à la *rue Moulinet* en 1945 peuvent indiquer l'emplacement d'un des espaces d'inhumation d'époque mérovingienne (CHOSSENOT, 2004 ; TOUSSAINT, 1946).

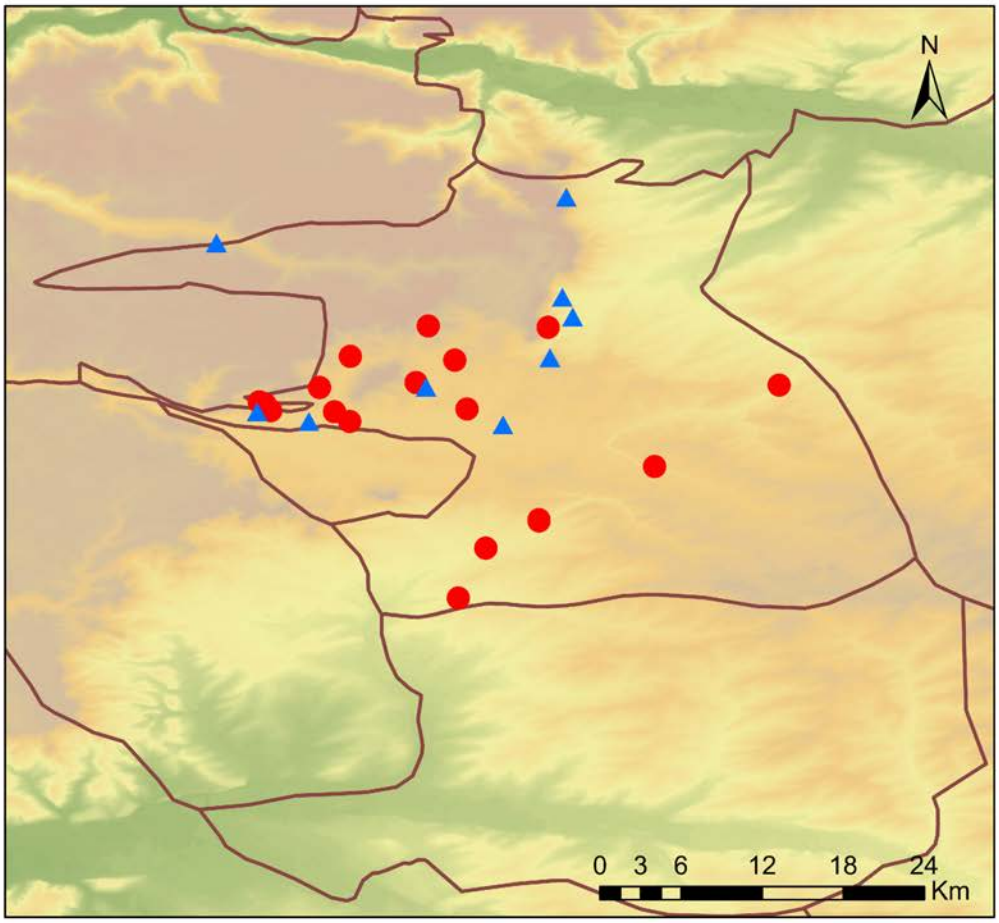
En amont du ruisseau de la Berle, un autre habitat semble avoir existé sur le territoire de Voipreux (Marne), pas loin des sépultures découvertes en 1971 lors de la construction du gazoduc (FRÉZOULS, 1971 ; POULAIN, 1988b). Aucune nécropole n'a pu cependant être associée au lieu de *Vicobernus*, lieu mentionné en 865 près du chef-lieu du pagus (LONGNON, 1891). Il est du moins surprenant que le site de hauteur du Mont Aimé n'ait pas livré des traces d'occupation d'époque mérovingienne, puisque d'après A. Longnon, les sources en feraient mention sous le nom de *Mons Wavinarum* dès le VI^{e} siècle (*Ibid.* 1891). Plus à l'ouest, la nécropole de *La Butte de Charmont* (cf. *Corpus : Vert-Toulon)* doit être rapportée à un ou plusieurs habitats disparus près d'une voie secondaire ancienne, peut être à celui de la ferme de *La Gravelle* situé à proximité.

Les plaines s'étendant au sud de la forêt de Vertus ont été aussi peuplées à l'époque mérovingienne, la nécropole découverte près de la ferme de M. Anchier (non localisée) à l'est de Loisy-en-Brie (Marne) (cf. *Corpus : Loisy-en-Brie*) et celle du *Maltrat* au sud de Fèrebrianges (Marne) (cf. *Corpus : Férebrianges*) en témoignent, cette dernière en bordure d'une voie secondaire ancienne. Ailleurs, on retrouve une très haute concentration d'habitats d'époque mérovingienne le long du Petit Morin et au nord des marais de Saint-Gond. Certes, il semble que cette zone a présenté un haut degré d'occupation aux V^{e}-VIII^{e} siècles, des sources mentionnent le lieu d'*Alnidum (sic : Muidum)* en 696 (Aulnay-aux-Planches, Marne) (LONGNON, 1869) à proximité de l'agglomération gallo-romaine de *Bibe* (Morains, Marne) (CHOSSENOT, 2004).

L'occupation d'époque mérovingienne d'Aulnizeux, dont l'église est dédiée à saint Martin, est attestée par l'importante nécropole découverte au lieudit *La Vignette* (cf. *Corpus : Aulnizeux*), en bordure d'une voie ancienne. Il en est de même pour le lieu de *Verna* (Vert-la-Gravelle, Marne) cité vers 818 (LONGNON, 1891), dont la nécropole a été localisée au lieu-dit *Le Moulin* (cf. *Corpus : Vert-la-Gravelle* ; Fig. 139).

Au cœur des marais de Saint-Gond, on peut documenter des habitats d'importance variable aux V^{e}-VII^{e} siècles d'après les informations tirées des nécropoles. Le lieu de *Villa Venardi* (Villevenard, Marne) cité en 850 (LONGNON, 1891), est attesté à l'époque mérovingienne à travers de la nécropole de *Les Ronces* (cf. *Corpus : Villevenard – Les Ronces* ; Fig. 50, 54 et 140), plus une autre repérée à l'est du village et en bordure d'une voie secondaire ancienne, celle de *La Cour*, qui doit être rattachée

vrasemblablement au hameau disparu éponyme (cf. *Corpus : Villevenard – Croix de Cour ;* Fig. 50). La nécropole de *Les Chataigniers*, sur la commune de Congy (Marne) appartient sans doute à un habitat mérovingien non localisé près du ruisseau de Cuberseau (cf. *Corpus : Congy* ; Fig. 135). En aval de celui-ci, deux nécropoles, celles de *Le Moulin* et *L'Ingla* sur la commune de Coizard-Joches et jamais repérées (cf. *Corpus : Joches-Coizard ;* Fig. 50), témoignent de l'importance de l'occupation dans ce secteur des anciens marais aux V^e^-VII^e^ siècles.



Carte 27. Occupation des vallées de la Maurienne, la Somme-Soude, la Surmelin et marais de Saint-Gond à l'époque mérovingienne.

3.2.20. Vallée moyenne de l'Aube, l'Huîtrelle et la Semoine.

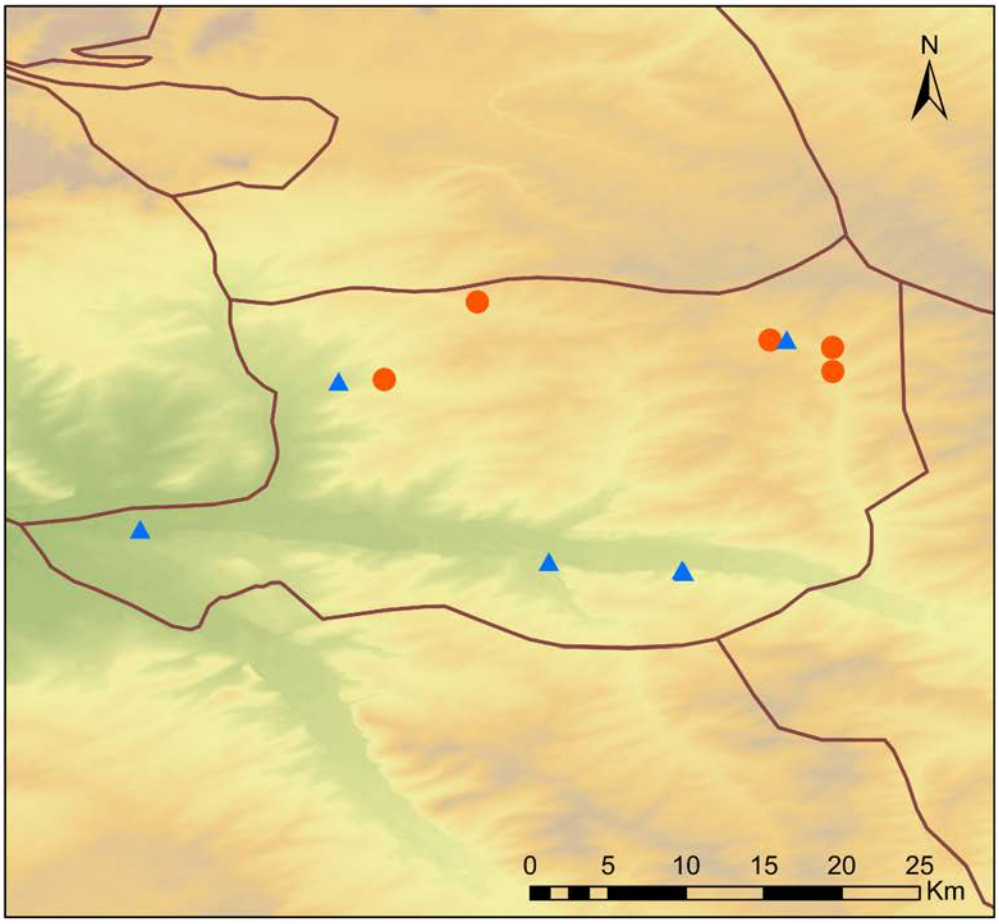
Plusieurs établissements d'époque mérovingienne sont attestés dans le territoire du *pagus Arceacensis*, la plupart compris dans la vallée de l'Aube et ses affluents.

Aux sources de l'Huitrelle on documente profusément le peuplement d'époque mérovingien à travers des nécropoles. La nécropole de *La Tomelle* (V^e^-VIII^e^ s.) (cf. *Corpus : Mailly-le-Camp ;* Fig.47 et 110) semble correspondre à un habitat concentré autour du lieu de *Malliacus* (Mailly, Aube) cité en 859 (BOUTIOT & SOCARD, 1874) ainsi que du hameau contigu de Romaignecours (Le-Petit-Mailly), tous les deux situés en bordure de la voie romaine Lyon-Boulogne-sur-Mer. Cet habitat semble certes continuer celui du Bas-Empire, d'autant plus que l'on regarde les informations provenant des nombreux sites funéraires documentés. En aval de l'Huitrelle, presque dans le même secteur, la nécropole découverte à l'emplacement du hameau disparu de *Saint-Suzanne* (cf. *Corpus : Poivres ;* Fig. 47) en fait preuve de ce phénomène continuateur, avec des sépultures du Bas-Empire jusqu'à l'époque moderne. En fond de vallée, une autre nécropole, celle des *Fosses Ribaudes II* (cf. *Corpus : Trouans ;* Fig. 47), confirme cette forte densité du peuplement entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne dans le cours supérieur de cette rivière.

D'un côté, dans la limite nord du pagus on peut documenter quelques nécropoles qui documentent sans doute des habitats établis entre le VI^e^ et VIII^e^ siècle sur le cours de la Semoine. La nécropole de *Les Ouches-Petits-Pas* (cf. *Corpus : Gourgançon*) est à rapprocher très certainement d'un habitat probablement existant depuis le Bas-Empire à Gourgançon (Marne). Dans la même commune et à mi-chemin de Semoine (Aube) un autre lieu d'habitat peut être documenté en bordure de la rivière au lieu-dit *La Haute-Rive* (VII^e^-VIII^e^ s.) (RAVAUX & POULAIN, 1991 ; BRISSON, 2002). L'archéologie préventive a permis de documenter un site d'habitat de longue occupation (II^e^-VIII^e^ s.) à quelques centaines de mètres à l'ouest de Semoine (Aube) au lieu-dit *Voie Palon*, avec des matériaux de remplissage suggérant une occupation sans discontinuité (DUROST, 2011). Plus vers l'ouest, d'autres établissements peuvent être attestés entre le cours du Salon et l'ancienne voie de Sézanne à Bar-sur-Aube, le plus important situé sur le territoire de Faux-Fresnay (Marne) cité vers 948 comme *Fagus* (LONGNON, 1891) sans doute près de la *Fontaine Galuche,* dont le mobilier de la nécropole éponyme a livré des chronologies des IV^e^-VI^e^ siècles (cf. *Corpus : Faux-Fresnay ;* Fig. 153).

Enfin on doit signaler les nécropoles dans la vallée de l'Aube autour du secteur compris entre Vinets (Aube) et Bagneux (Marne). Il semble, d'après les chronologies apportées par les nécropoles, que certains lieux documentés au haut Moyen Âge comme *Potento* (Pouan-lès-Vallées, Aube) mentionné en 872 (BOUTIOT & SOCARD, 1874), aient repris la place d'établissements du Bas-Empire précédents. L'exceptionnel mobilier des sépultures mises à jour au lieu-dit *Marisy - Les Prattes* (cf. *Corpus : Pouan-les-Vallées* ; Fig. 111 ; Pl. 5) témoigne de l'existence d'élites au V^e^ siècle établies en périphérie de l'agglomération d'Arciaca. Sur la même commune, les sarcophages découverts au lieu-dit *Haut-de-la-Pierre* (fin VI^e^-VII^e^ s.) (Gallia, 1971 ; TOUSSAINT, 1954) trahissent l'existence d'un habitat mérovingien non identifié à proximité. Les sépultures découvertes à *La Chardonnière* entre Plancy et Viapré-le-Grand (Aube) (Gallia, 1946 ; TOUSSAINT, 1954) répondent aux même paramètres, mais l'habitat correspondant d'époque mérovingienne pourrait être cherché autour de l'ancien hameau existant entre la ferme et la chapelle de Saint Victor. Par ailleurs, la nécropole de *La Vigne des Grèves* dans la commune de Vinets (Aube) (TOUSSAINT, 1954) serait à rapprocher d'un habitat disparu près de la voie ancienne parallèle au cours de l'Aube. Un habitat antérieur à l'établissement du prieuré de Plancy (Aube) semble attesté par quelques sépultures dont certaines en sarcophage retrouvées à cet endroit (*Ibid.*, 1954). Enfin, la commune de Bagneux est sans doute celle qui présente la plus haute densité de sites funéraires du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne. Cette densité peut trouver son explication dans l'existence hypothétique d'un habitat dispersé (IV^e^-VII^e^ s.) regroupé à partir du VIII^e^ siècle autour des églises de *Baniolus* et des hameaux environnants. C'est au lieu de *Baniolus* (Bagneux, Marne), domaine cité en 813, qui peut s'associer la nécropole découverte au lieu-dit *Mesure-Loup - Le Glas* (BAILLOUD, 1964 ; DEFER, 1890 ; FOUROT, 1882 ; FREMONT, 1882 ; GOURY, 1908 ; LEX, 1886 ; POULAIN, 2005 ; SCHMIT, 1929).

D'autres habitats d'époque mérovingienne peuvent être signalés à partir des trouvailles funéraires à Herbisse *(Les Accins du Château)* (TOUSSAIN, 1954) et Salon *(Les Jacquemart)* (Arch. Mus. Épernay ; *Ibid.*, 1954).



Carte 28. Occupation de la vallée moyenne de l'Aube, l'Huîtrelle et la Semoine à l'époque mérovingienne.

3.2.21. Cours supérieur de l'Aube autour de Bar-sur-Aube et Brienne-le-Château

On a pu documenter le peuplement d'époque mérovingienne dans toute la partie nord de ce territoire, celle qui s'étend au nord de l'Aube et qui a fait l'objet de ce travail. L'occupation des terres s'étendant au sud de la forêt de Soulaines est bien documentée par la découverte de sépultures sur les communes de Trémilly à *La Côte* et Nully (Meuse) (BALLET, 1971 ; HOUOT, 1992), ainsi qu'au lieu-dit *La Vigne Robert* sur la commune de Soulaines-Dhuis et *Le Haut Chemin de Fresnay* sur la commune de Ville-sur-Terre (Haute-Marne) (TOUSSAINT, 1954). Toutes ces nécropoles attestent (on ne doit pas l'oublier) l'existence d'habitats disparus et n'ont pas de rapports avec les villages actuels issus des habitats médiévaux. Par contre, la proximité de la nécropole découverte au lieu-dit *Val-Laurent* du village d'Eclance (Haute-Marne) permet de proposer l'existence d'un habitat contemporain à la nécropole sous le village actuel (*Ibid.*, 1954). Un cas similaire doit être proposé pour la nécropole du *Cimetière-des-Champs* près de Dienville (Haute-Marne) (TOMASSON, LE VAN & SCAPULA, 1996), bien que le village soit mentionné tardivement dans les sources (1104, Diunvilla).

D'autre part, la présence d'habitats d'époque mérovingienne peut se documenter tout au long du cours de l'Aube à travers les découvertes funéraires. Des sépultures (VII^{e} siècle) ont été ainsi documentées sur la commune de La Rothière (Haute-Marne) (TOUSSAINT, 1954), à Brienne-la-Vieille cependant on n'a pas d'informations sur l'emplacement de la nécropole du chef-lieu de pagus, bien que des sarcophages ont été découverts sur le chemin de Morvilliers en 1830 (*Ibid.*, 1954).

Au confluent de l'Aube et la Voire on retrouve les domaines de *Prisciacum* (Précy-Saint-Martin) cité en 845 et *Catolacta* (Chalette-sur-Voire) mentionné tardivement en 1110 (BOUTIOT & SOCARD, 1874) : les sépultures découvertes au lieu-dit *Haut-du-Tommé* (TOUSSAINT, 1954) confirment l'occupation de *Prisciacum* au VII^{e} siècle, de même qu'au lieu de *Catolacta* avec la découverte de sarcophages près du village (*Ibid.*, 1954). En amont de la Vaure la nécropole des *Vieilles Vignes* (*Ibid.*, 1954) localisée aux environs de Lassicourt (Aube) atteste l'existence de ce lieu au moins dès le VII^{e} siècle. On peut dire autant du lieu de *Villa rivi* (Villeret, Haute-Marne) cité en 854 (*Ibid.*, 1874), avec la mise au jour de sarcophages au nord du village. D'autres sites attestés au début du IX^{e} siècle comme celui de *Corticella* (Courcelles-sur-Voire), *Rantia* (Rances) ou

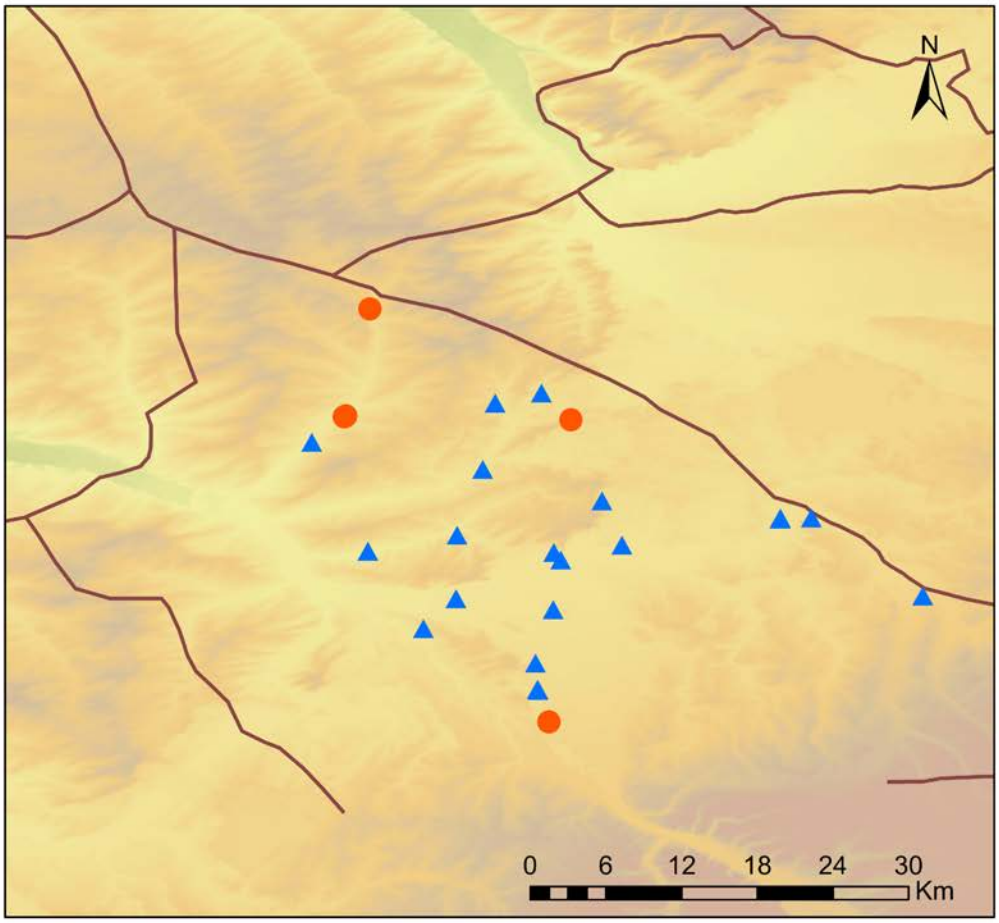
Dodiniaca curtis (Saint-Christophe-Dodinicourt) (*Ibid.*, 1874), peuvent avoir expérimenté un même modèle de peuplement, même s'ils n'ont pas livré de nécropoles d'époque mérovingienne. L'habitat mérovingien existant à *Cavanicae* (Chavanges, Haute-Marne) (mentionné par les sources *in pago Arciacensi* en 753 de manière peut-être équivoque) doit être associé vraisemblablement à la nécropole découverte au sud du village en 1890 (*Ibid.*, 1954).

Divers autres habitats d'époque mérovingienne peuvent être signalés le long du ruisseau de Ravet, affluent de l'Aube. Le lieu d'*Alnidum* (Aulnay) cité en 856 (*Ibid.*, 1874) doit être rapporté à la nécropole d'époque mérovingienne localisée entre le village et la voie romaine (TOUSSAINT, 1954). Une autre nécropole découverte à *La Tombelle* (POULAIN, notes ; *Ibid.*, 1954), de l'autre côté de la voie, serait à mettre en rapport avec un habitat disparu associé à la voie elle-même. Au lieu-dit *L'Ochiot* (*Ibid.*, 1954) à Brillecourt (Haute-Marne), lieu de passage de la voie dans l'Aube, la découverte de sarcophages confirmerait l'existence d'un habitat mérovingien dans ce point de franchissement du fleuve.

Le cours du Meldançon semble avoir compté aussi avec des habitats d'époque mérovingienne d'après les découvertes funéraires sur tout son parcours. Les diverses nécropoles documentées sur la commune de Margerie-Hancourt attestent sans doute l'existence d'habitats éparpillés devenus probablement hameaux puis fermes. Ainsi, le hameau d'Hancourt semble associé à la nécropole découverte au lieu-dit *Le Tumois* (cf. *Corpus : Margerie-Hancourt ;* Fig. 155), la ferme de *La Cense* à celle mise au jour au lieu-dit *Boujon* (GUILLAUME, 1858 ; SCHMIT, ms. F95, 1929), celle découverte à *La Garenne-Serigny* correspondrait à l'habitat ayant précédé l'ancienne ferme de Branjon (GOURY, 1908; GUILLAUME, 1958 ; MILLARD, 1878). Enfin la nécropole mise au jour entre les lieux de Margerie et les fermes de Charbottel et Le Nauroy peut attester l'existence d'un espace commun d'inhumation d'époque mérovingienne (*Ibid.*, 1958 ; SCHMIT, ms. F95). Toujours sur le cours du Meldançon, on documente des sarcophages mérovingiens au *Chemin de Corbeil* près de la ferme de la Madeleine (TOUSSAINT, 1954), au nord-ouest de *Trochiniaca curtis* (Saint-Léger-sous-Margérie) cité en 856 (BOUTIOT & SOCARD, 1874). Une sépulture datée du VI^{e} siècle et retrouvée dans un jardin de Donnement (Haute-Marne) confirme l'occupation des lieux à cette époque-là. Le sarcophage découvert à *L'Usage* (*Ibid.*, 1954) sur la commune de Jasseines, témoignerait d'un habitat disparu situé au nord du cours du Meldançon.

Dans la vallée de la Puits, l'occupation d'époque mérovingienne a pu être documentée de manière plus dense avec des découvertes significatives. La nécropole de *La Croix Dollée* (cf. *Corpus : Le Meix-Tiercelin ;* Fig. 51) montre une occupation de l'espace depuis le Bas-Empire, et peut être associé à l'habitat primitif du *Mansus Tescelini* (Le Meix-Tiercelin) cité tardivement en 1127 (LONGNON, 1891), qui se place de l'autre côté de la rivière. Le lieu de *Baalli* (Bailly-Saint-Ouent, Marne) cité très tardivement en 1367 (*Ibid.*, 1891), a livré toutefois des sépultures d'époque mérovingienne entre le hameau et la voie romaine (Arch. Mus. Épernay). L'importante nécropole de *Le Pré la Guerre,* à cheval entre les communes de Bréban (Marne) et Dampierre (Aube) semble aussi associée à un habitat disparu ayant existé entre les deux villages (cf. *Corpus : Bréban* ; Fig. 154). A proximité de Dampierre-le-Château (Marne) la nécropole de *La Hoche* a livré aussi des sépultures d'époque mérovingienne (HABERT, ms. 2985, f.984-985 ; ROSEROT, 1948 ; SAVETIEZ, 1884), probablement associée à l'habitat du haut Moyen Âge (980, *Domnus Petrus*) (BOUTIOT & SOCARD, 1874). A l'est de l'habitat de *Vasconia* (Vaucogne, Aube) cité tardivement au XIII^{e} siècle (*Ibid.*, 1874), a été aussi découverte une nécropole des VI^{e}-VII^{e} siècles au lieu-dit *Le Cercueil* (TOUSSAINT, 1954).

Par ailleurs, au confluent du ruisseau du Puits et l'Aube plusieurs nécropoles témoignent de l'importance des lieux à l'époque mérovingienne. Le *castrum Ramedurum* (Ramerupt, Aube), mentionné à une date inconnue avant le X^{e} siècle ((BOUTIOT & SOCARD, 1874), peut être mis en rapport avec la vaste nécropole (V^{e}-VII^{e} siècles) retrouvée à l'ouest du village au lieu-dit *Les Routières* (TOUSSAINT, 1954). Les nécropoles de *Dalibonne et La Perrière*, situées respectivement à l'ouest et au nord du village médiéval, semblent pouvoir s'associer à plusieurs habitats disparus il y a longtemps (*Ibid.*, 1954). Enfin, la nécropole d'époque mérovingienne située au lieu-dit *Le Cercueil,* de l'autre côté de la Puits sur la commune de Romaines (Aube), semble correspondre à un l'habitat non identifié (*Ibid.*, 1954).



Carte 29. Occupation du cours supérieur de l'Aube autour de Bar-sur-Aube et Brienne-le-Château à l'époque mérovingienne.

3.2.22. Le Perthois

Le peuplement du territoire au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne peut être retracé de manière approximative à partir de la confrontation des sources historiques et des découvertes archéologiques. La plupart des établissements datés par les nécropoles aux V^e^-VI^e^ siècles se concentrent dans la vallée de la Marne, ce qui met en relief l'importance du fleuve pour le passage des marchandises et personnes. La nécropole de *La Contrée des Tombes* à Gudmont-Villiers (Haute-Marne) (cf. *Corpus : Gudmont-Villiers ;* Fig. 113) signale une occupation de l'habitat dès le début du VI^e^ siècle, alors que le lieu n'est cité des sources que très tardivement (*Capella Guimontis,* 1115) (LONGNON, 1891). La localisation de la *Villa Watrinica* des sources mérovingiennes, dans l'aire de Saint-Urbain (Villers-en-Perthois avant la création du monastère éponyme en 865) (ROSEROT, 1903) trouve des éléments d'appui dans la nécropole d'époque mérovingienne localisée au lieu-dit *Château-Lièvre* à proximité d'un habitat du Bas-Empire (cf. *Corpus : Saint-Urbain - Maconcourt*). Le domaine de *Gaugiacus* (Vacquéville, Haute-Marne) (*Ibid.* 1903), dont l'église est dédiée à saint Rémi, est documenté en 685 et constitue un élément d'appui pour affirmer l'occupation des boucles du cours supérieur de la Marne durant la période mérovingienne. D'autre part, le lieu de *Maceriae* (Maizières, Haute-Marne) cité tardivement en 1131 (*Ibid.,* 1903), a livré deux nécropoles d'époque mérovingienne, l'une à proximité immédiate du village (BALLET, 1971 ; HOUOT, 1992 ; POULAIN, 1992), l'autre sans doute correspondant à un habitat disparu et non repéré. On peut dire de même du lieu de *Regis curtis* (Rachecourt-sur-Marne) (*Ibid.,* 1903) avec la découverte de sarcophages au sud du village (*Ibid.*, 1971 ; *Ibid.* 1992). Des sarcophages retrouvés sur la pente d'une colline à un kilomètre à l'est de Chevillon (Haute-Marne) témoignent aussi d'un habitat disparu d'époque mérovingienne sur le cours du ruisseau éponyme (*Ibid.*, 1971 ; *Ibid.* 1992).

Le peuplement de l'agglomération fortifiée du Bas-Empire du *Châtelet* (Gourzon, Haute-Marne) semble avoir continué sans interruption aux V^e^-VI^e^ siècles, une occupation dont témoigne le mobilier retrouvé dans les fouilles du plateau (LEPAGE, 1996 ; ROSEROT, 1903), ainsi que celui provenant de la nécropole de *Les Plantes,* située aux pieds de celui-ci (cf. *Corpus : Fontaines-sur-Marne ;* Fig. 117). La ferme de *La Grange,* située environ 2 km à l'est du Châtelet, à proximité de la voie romaine vers Nasium, occuperait la place d'un habitat d'époque mérovingienne, comme témoigne la

nécropole utilisée de la fin du VI^e^-VII^e^ siècle documentée très proche de la ferme actuelle (BALLET, 1971 ; GAILLET, 1964 ; *Ibid.* 1992 ; RICHARD, 1965).

Par ailleurs, le lieudit *Urtis villa* (Eurville, Haute-Marne) cité en 887 *« in pago Pertensi »* (ROSEROT, 1903), n'a pas livré de sépultures d'époque mérovingienne, au contraire des villages de Chamouilley et Roches-sur-Marne (Haute-Marne), dont les références sont cependant tardives (*Roca,* 1235 ; *Chamolleium*, 1148) (*Ibid.* 1904). Les deux villages ont livré des sépultures d'époque mérovingienne (2^nd^ ½ VI^e^ – VI^e^ s.) (*Ibid.* 1971 ; *Ibid.* 1992 ; cf. *Corpus : Chamouilley ;* Fig. 112). On retrouve la même chronologie d'occupation à Ancerville (Meuse), cité en 1180 (*Ibid.* 1904), grâce à des sépultures retrouvées aux environs du village actuel au XIX^e^ siècle (cf. *Corpus : Ancerville*). Au triangle formé par les villages haut-marnais de Savonnières, Cousances et Narcy ont été découvertes deux nécropoles d'époque mérovingienne (POMARÈDE, 1966 ; THÉVENARD, 1996), dont l'une, celle de *Moureaux,* est, de par sa proximité, probablement associée à un habitat du haut Moyen Âge occupé aujourd'hui par la ferme de Claire Fontaine ; l'autre, moins connue, peut être sans doute rattachée à la ferme du *Jardinat* toute proche (*Ibid.* 1996).

L'habitat du Bas-Empire et d'époque mérovingienne est bien documenté le long des boucles de la Marne au passage par l'agglomération d'*Olonna* (Saint-Dizier, Haute-Marne) avec plusieurs pôles d'occupation probables (ROSEROT, 1903 ; Anonyme, 1912-1913 ; BÉHAGE-TAHON & BOURDIN, 1993). Les sépultures découvertes dans le secteur du *Coteau des Crassées* (FOUROT, 1892 ; LEPAGE, 1967, 1988, *Ibid.* 1992), *Les Crassées* (*Ibid.* 1967, POULAIN, 1992) et *La Tuilerie* (cf. *Corpus : Saint-Dizier-Hoëricourt – La Tuilerie ;* Fig. 52 et 116), signalent l'existence d'une aire funéraire assez étendue. La chronologie des sépultures établies dans la villa romaine contiguë ne permet pas cependant d'assurer la présence d'un habitat d'époque mérovingienne à cet emplacement. Il se peut que l'habitat d'époque mérovingienne s'est concentré autour de l'habitat antique de l'autre coté de la rivière.

Au nord de Saint-Dizier, dans la vallée de l'Ornel, des sépultures d'époque mérovingienne (fin VI^e^-VII^e^ s.) attestent une occupation à l'est de Chancenay (Haute-Marne) (LABRUT, 1970 ; HOUOT, 1992; POULAIN, 1992). À l'ouest de l'agglomération antique, les sépultures découvertes à *La Noue* (LEPAGE, 1967, 1988 ; HOUOT, *ibid.* ; THÉVENARD, 1996) et sur l'ancien chemin d'Hoëricourt (LEPAGE, 1967), témoignent de l'existence d'habitats le long du cours de la Marne, peut être un habitat dispersé. C'est probable qu'un type d'habitat disperse, sous forme de fermes

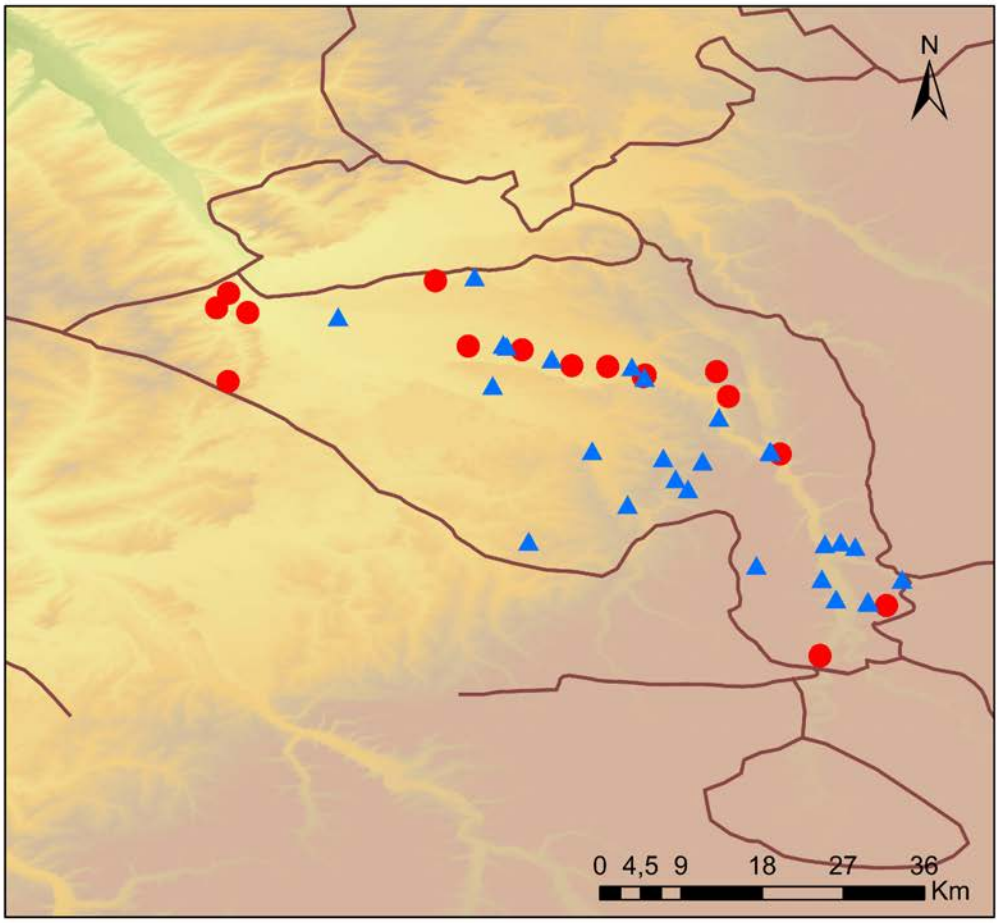
familiales, ait existé autour du lieu *Oherecacurte* (Hoëricourt) cité en 876 (ROSEROT, 1903) et dont l'existence aux V^e^-VI^e^ siècles est bien attestée par les découvertes funéraires. Ainsi, l'importante nécropole localisée à la Base Aérienne 113 doit vraisemblablement être mise en rapport avec un habitat occupé de façon continue du IV^e^ au VIII^e^ siècle (cf. *Corpus : Saint-Dizier-Hoëricourt – Base Aérienne ;* Fig. 52 et 115). Les nécropoles retrouvées le long de l'ancienne voie du *Haut Chemin* à *Les Ormes* et *Les Hauts-de-Croche* (cf. Fig. 42, 52 et 114-115) appartiennent sans doute à des habitats intercalaires entre Hallignicourt (854, *Aliniaca curtis*) et Perthes (854, *Perta vico)* (ROSEROT, 1903), qui ont du fonctionner au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (IV^e^-VII^e^ s.). L'habitat associé à la nécropole de *Les Gravieules* (VI^e^-VIII^e^ s.) (cf. Fig. 42), entre Sapignicourt et la ferme des Bruyères (Haute-Marne), doit répondre à la même dynamique de peuplement.

La nécropole du *Buisson de l'Homme Mort* doit sans doute se mettre en rapport avec un ou plusieurs habitats occupés de façon continue entre les IV^e^-VII^e^ siècles, ayant existé entre les villages de Saint-Chéron et les fermes de *La Malmaison* et *La Verpillière* (cf. *Corpus : Saint-Chéron – La Verpillière ;* Fig. 127). Au sud de ce territoire, sur la commune de Gigny (Marne), la nécropole retrouvée sur le chemin de Drosnay au lieu-dit *Favrils* témoigne d'un autre habitat d'époque mérovingienne (fin VI^e^-VII^e^ ?) (MILLARD, 1896 : *Verpillière* (cf. *ibid.*) que l'on pourrait identifier avec le hameau de Le Pâquis (*Les Pasquis,* 1232) (LONGNON, 1891).

Au confluent de la Chéronne et la Petite Guénelle, affluents de la Marne, on retrouve deux (voire trois) cas d'occupation d'époque mérovingienne : les sépultures du VI^e^ siècle découvertes au *Mont-Moret* (commune de Courdemanges, Marne) (cf. *Corpus : Corpus : Courdemanges ;* Fig. 125) semblent pouvoir s'associer avec un habitat mérovingien occupé aujourd'hui par la ferme éponyme. Aux environs de Courdemanges, les sépultures localisées *près du Château d'eau* (cf. *Ibid.*) trahissent une occupation des lieux à l'époque mérovingienne, même si le lieu n'est cité des sources que tardivement *(Curtis Dominica, 1135)* (LONGNON, 1891). L'espace funéraire découvert sur l'éperon de *La Côte du Moulin à Vent* avec des occupations successives, doit être rapporté à une occupation en fond de vallée entre les IV^e^ et VII^e^ siècle, probablement le village de Glannes (Marne) ou l'hameau disparu de Gencignicourt *(Alodium de Gencinel Curte apud Orium,* 1107) (*Ibid.* 1891).

Dans la vallée de la Blaise on a pu documenter deux occupations d'époque mérovingienne. La première correspond au domaine de *Finis Vuaseacinsis* (Wassy, Haute-

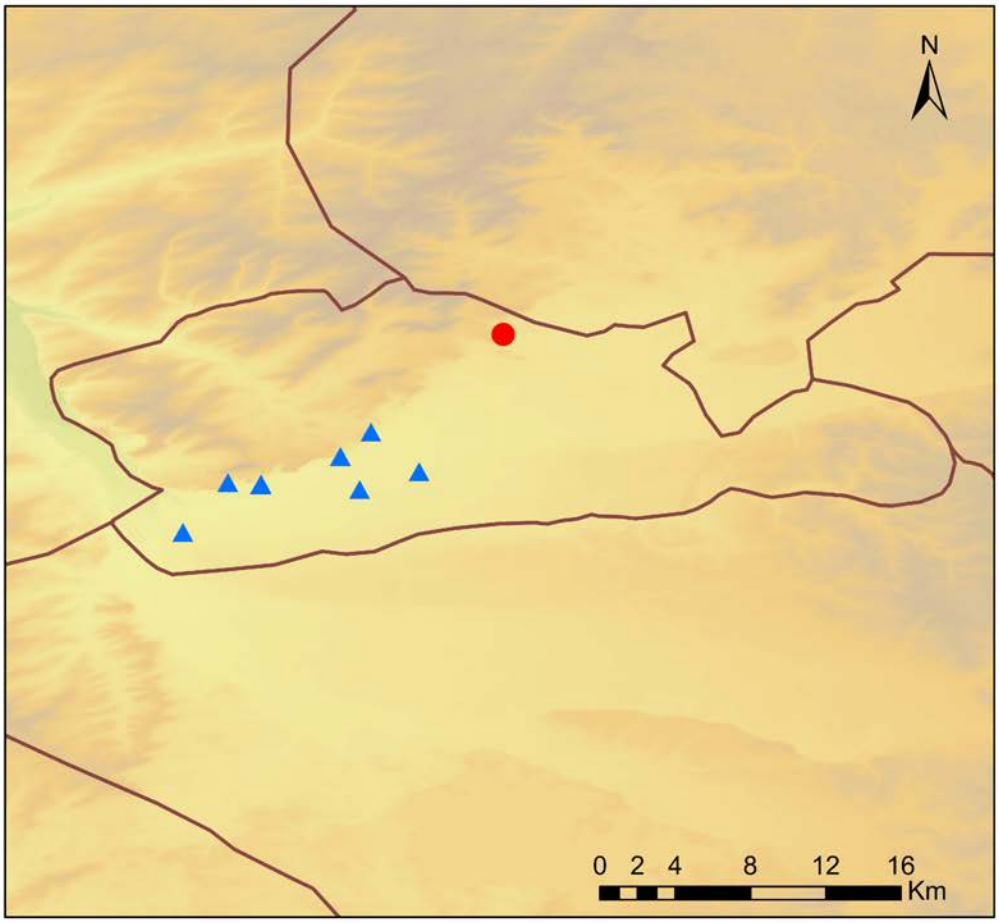
Marne) attesté par les sources vers 662 (ROSEROT, 1903), mais sans contrepoids par les découvertes archéologiques. La seconde occupation est documentée à travers trois lieux d'inhumation aux environs d'Humbécourt (Haute-Marne) cité tardivement (*Umbercort*, v.1200) (*Ibid.* 1903) dont l'un dans l'église du village (JOFFROY, 1974b ; HOUOT, 1992), un second au sud du village *(La Croix Baye)* (*Ibid.* 1974b ; HOUOT, 1992) et une troisième nécropole d'époque mérovingienne au lieu-dit *La Briquerie* (*Ibid.* 1974b), et doit être rapportée à un habitat ayant pu s'établir près du cours du Rupt entre le VI^{e} et le début du VII^{e} siècle.



Carte 30. Occupation du Perthois à l'époque mérovingienne.

3.2.23. Aire du confluent de la Marne avec l'Ornain autour de Vitry-le-François et Ponthion

Outre le domaine de Ponthion, on peut documenter d'autres lieux à l'époque mérovingienne dans la vallée de l'Ornain. Le lieu fortifié de *Victoriacum* (Vitry-en-Perthois, Marne), mentionné par Grégoire de Tours au VI^e^ siècle *(HF, IV, 3, 14)* se plaçait à environ 6 km en aval de Ponthion, surveillant un lieu de franchissement sur la Saulx dont l'importance semble se poursuivre à l'époque carolingienne, car il est mentionné par Flodoard (948, *Victoriacum castellum*) (LONGNON, 1891). Il se peut que cette agglomération ait revêtu une certaine importance à l'époque mérovingienne et un atelier monétaire est censé d'y avoir fonctionné. Dans la vallée de la Vière (Marne), la nécropole de *La Croisette* à Rosay a été utilisée depuis le Bas-Empire probablement jusqu'à l'époque carolingienne, même si le village n'apparaît mentionné pour la première fois qu'en 1079 (LONGNON, 1891). Pour avancer des observations, on peut affirmer que le cas de Rosay révèle un phénomène assez commun dans les campagnes du nord-est de la Gaule, où beaucoup de villages connus des sources tardivement (souvent à partir du X^e^ siècle) ont livré des nécropoles qui montrent une occupation de l'espace bien antérieure (VI^e^-VII^e^ siècles), parfois même dans la période gallo-romaine.

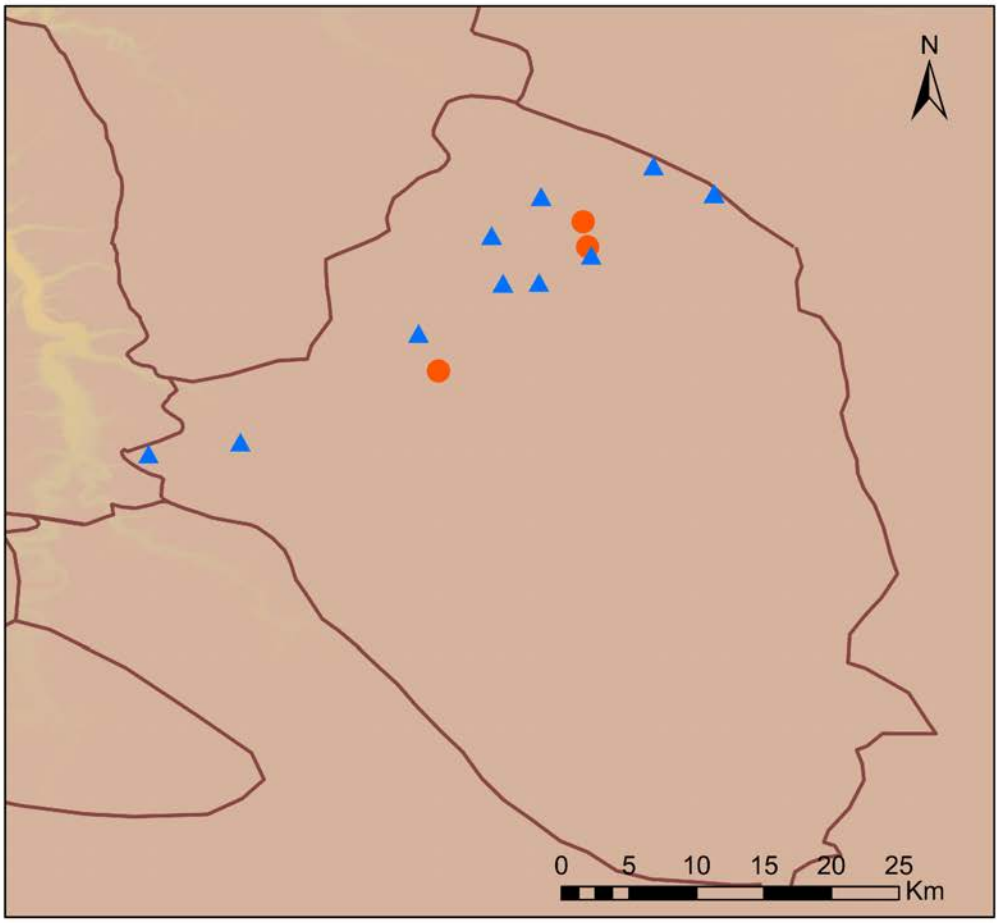


Carte 31. Occupation de l'aire autour du confluent de la Marne avec l'Ornain autour de Vitry-le-François et Ponthion à l'époque mérovingienne

3.2.24. Vallée de l'Ornain et sources de la Saulx

L'analyse du peuplement dans le pagus Odornensis a été menée dans sa moitié ouest, car c'est la seule région ou l'on a des limites précises, étant les limites sud et est plus difficiles à cerner en raison du manque d'informations. L'occupation du territoire à l'époque mérovingienne peut être documentée à partir des nécropoles retrouvées principalement sur le cours de l'Ornain, ainsi que sur son affluent l'Ognon et aux sources de la Saulx.

Dans la vallée de l'Ornain on retrouve le lieu de Gondrecourt, fondé d'après la tradition par un certain Gondoin au VII^e^ siècle. La nécropole retrouvée au lieu-dit *Sur la Polaine* a démontré que l'occupation est bien antérieure, avec le début des sépultures au cours de la première moitié du VI^e^ siècle (cf. *Corpus : Gondrecourt-le-Château ;* Fig. 170). Une seconde nécropole (VII^e^ s.) a été documentée par des fouilles de sauvetage dans le secteur de Saint-Vitré *(Saint Vite)* de l'autre coté de la rivière et qui semble, de par l'existence de deux nécropoles si proches, avoir appartenu à un habitat différent de celui de la ville haute. À très peu de distance au nord, la nécropole du *Grand Jardin* à Abainville (Meuse) (cf. *Corpus : Abainville ;* Fig. 168) témoignerait d'un établissement contemporain de celui documentée à Gondrecourt-le-Château (VI^e^-VII^e^ siècle). Une autre nécropole utilisée au VII^e^ siècle aurait existé sur la commune de Saint-Joire (Meuse) (POMARÈDE, 1966 ; TOUSSAINT, 1946a). Les informations provenant de la partie sud du pagus sont moins spécifiques en ce qui concerne les datations des sites. Uniquement la nécropole de *Croüy* localisée à l'est de Lezéville (Haute-Marne) (cf. *Corpus : Lezéville* ; Fig. 118) atteste une occupation des lieux au VI^e^ siècle, un phénomène que l'on pourrait éventuellement extrapoler aux sites environnants dont les chronologies proposées sont plus lâches (fin VI^e^-VIII^e^ s.?), cas de la nécropole de *Fontaine de Savetière* sur la commune d'Epizon (Haute-Marne) (BALLET, 1971 ; HOUOT, 1992), *Tamboe* (Noncourt-sur-le-Rongeant) (*Ibid.*, 1971; *Ibid.*, 1992 ; JOLIBOIS, 1858), *Le Champ de Bataille* (Saudron, Haute-Marne) (HOUOT, 1992) ou Harméville (*Ibid.*, 1971 ; *Ibid.*, 1992). Toutes ces nécropoles peuvent être rapportées de par sa proximité soit aux habitats médiévaux soit à d'anciens habitats d'époque mérovingienne disparus.



Carte 32. Occupation de la vallée de l'Ornain et les sources de la Saulx à l'époque mérovingienne

3.2.25. Le Barrois

Le peuplement d'époque mérovingienne dans les territoires du *pagus Barrensis* est documenté principalement le long des cours d'eau qui traversent la région en sens sud-est - nord-ouest. Cependant, certains sites sont attestés dans les espaces inter fluviaux entre les Côtes de Meuse et le cours de la Saulx qui arrose le Plateau barrois. Dans la vallée de l'Aire on peut signaler plusieurs habitats le long de la voie ancienne parallèle à la rivière à partir des découvertes funéraires. Ainsi, des habitats du VI^e^ siècle peuvent être signalés sur la commune de Villotte-sur-Aire (Meuse), à partir de la nécropole retrouvée *Au Cimetière* (cf. *Corpus : Villotte-sur-Aire* ; Fig. 167) associée à un édifice à caractère cultuel (chapelle privée ?) et au nord-est du lieu de *Ramisbatium* (Rembercourt-aux-Pots, Meuse) cité en 755 (LIÉNARD, 1872) à *La Fontaine des Trois Évêques* (cf. *Corpus : Rembercourt-Sommaisne* ; Fig. 163), près de la voie romaine à Bar-le-Duc. Depuis le VII^e^ siècle, on peut signaler le lieu de *Baudemotro villa* (Baudrémont, Meuse) cité en 709 (LIÉNARD, 1872), et celui de *Nasitum in pago Ardonensi* (Nançois-le-Petit, Meuse) mentionné dans une charte de donation de l'évêque de Toul (LIÉNARD, 1872).

Aux sources de l'Aire, sur le territoire de Saint-Aubin, des fouilles de sauvetage pour la construction d'un gazoduc ont permis de documenter une occupation datant de la seconde moitié du VI^e^ et du VII^e^ siècle à partir de la nécropole retrouvée au lieudit *Varennes*, en bordure de l'ancienne voie à Toul (FAVRE, 2001). Plus en aval de la rivière, des chronologies d'occupation semblables peuvent être proposées dans le secteur de Dagonville et au lieudit *Le Seigneur* (CA SRA Lorraine) sur le territoire de *Vallis* (Lavallée, Meuse) cité au X^e^ siècle (LIÉNARD, 1872). Sur le cours de l'Ezrule on atteste aussi plusieurs habitats dès la seconde moitié du VI^e^ et VII^e^ siècle à partir des nécropoles de *Les Cercueils* (CHAVANNE, 1912 ; LIÉNARD, 1872 ; POMARÈDE, 1966) associée au village de Rumont (Meuse), dans un lieu indéterminée sur la commune d'Erize-la-Brûlée (CHENET, 1927 ; *Ibid.*, 1872 ; POMARÈDE, *ibid.* ; TOUSSAINT, 1946a.), et *Le Cercueil* à proximité d'Erize-la-Grande (Meuse) (DENIS, ms. 678, f 76,87 ; LEMOINE, 1909 ; *Ibid.*, 1966 ; *Ibid.*, 1946a).

L'occupation de la vallée de la Chée est bien attestée grâce à plusieurs nécropoles retrouvées près de Génicourt-sous-Condé (Meuse) (LIÉNARD, 1872 ; POMARÈDE, 1966) et au lieu-dit *Etrie Dignée* à proximité du lieu de *Villeta* (Villotte-devant-Louppy, Meuse) cité à la fin du X^e^ siècle (*Ibid.*, 1872 ; MOUROT, 2001; TOUSSAINT, 1946a ; WIDRANGES, 1873).

Le cours de l'Ornain concentre un bon nombre d'établissements des VI^e^-VII^e^ siècles attestés principalement par les nécropoles. Les lieux d'inhumation documentés autour de l'agglomération antique de *Nasium* aux lieudits *Le Breuil-Cocusse, La Fossotte* et *Le Village* à Naix-aux-Forges ainsi que *Sur Chatel* (Boviolles, Meuse) (cf. *Corpus : Naix-aux-Forges ;* Fig. 41 et 162), attestent l'existence de plusieurs noyaux d'habitat établis dans le périmètre de l'agglomération gallo-romaine. L'évocation de *Nasium castrum* en 612 dans la Chronique de Frédégaire et à nouveau en 667 dans un acte de l'évêque Bodon de Toul (LIÉNARD, 1872) suggèrent l'existence d'un habitat important de localisation inconnue, peut être sous le village actuel de Naix. La nécropole de *La Côte Naydeüe* (BELLOT-HERMENT, 1851 ; GUILLAUME, 2004 ; LIÉNARD, 1881 ; MAXE-WERLY, 1883 ; POMARÈDE, 1966 ; WIDRANGES, 1873) près de Nantois (Meuse) et celle de *Le Patouillot* (DENIS, ms. 675 f105 ; MAXE-WERLY, ms. 738 ; *Ibid.*, 2004) à proximité de Ménaucourt (Meuse) sont à mettre en rapport avec des habitats établis sur la voie Reims-Toul qui parcourait la vallée de l'Ornain. Des sépultures d'époque mérovingienne sont documentées aussi autour de la chapelle du prieuré de Silmont en bordure de cette même voie (LIÉNARD, 1881 ; WIDRANGES, 1873).

D'un autre côté, les diverses découvertes funéraires effectuées depuis le XVIII^e^ siècle à Bar-le-Duc (École Saint-Louis, Hospice, rue des Grangettes, église Notre-Dame) permettent de documenter une occupation de l'espace compris entre le castellum et la nécropole de la *Côte Sainte-Catherine* pendant tout le haut Moyen Âge (cf. *Corpus : Bar-le-Duc ;* Fig. 34 et 160). Il en serait de même pour le secteur du *Camp Romain* sur la commune de Fains-Véel (MOUROT, 2001 ; POMARÈDE, 1966) et *Le Placis* sur la commune de Varney (POMARÈDE, 1966, WIDRANGES, 1873). La nécropole mise au jour sur *La Côte de Venise* (VI^e^-VII^e^ s.) peut être rapportée à un habitat contemporaine ayant existé sous le hameau de Venise (com. Varney, Meuse). Enfin, on doit signaler les structures d'habitat relevées par des fouilles préventives sur la commune de Laimont (Meuse) en bordure de la voie romaine Reims-Metz (GUILLAUME, 1990), datées vers 530-620 et ayant probablement des rapports avec la nécropole de *Le Mort Homme* documentée à l'est de cet habitat.

Dans le secteur du confluent de l'Ornain avec la Saulx, on peut documenter des habitats d'époque mérovingienne au lieu de *Reviacum* (ham. dét. com. Vassincourt, Meuse) sur la *Côte de Saint-Martin* (LIÉNARD, 1872), et sur la commune de Contrisson à partir des sépultures découvertes *Près du Bois de Braux* (VI^e^ s.) (cf. *Corpus : Contrisson* ; Fig. 161) ainsi que la découverte de sarcophages au *Bas Jardin* (Révigny-sur-Ornain, Meuse)

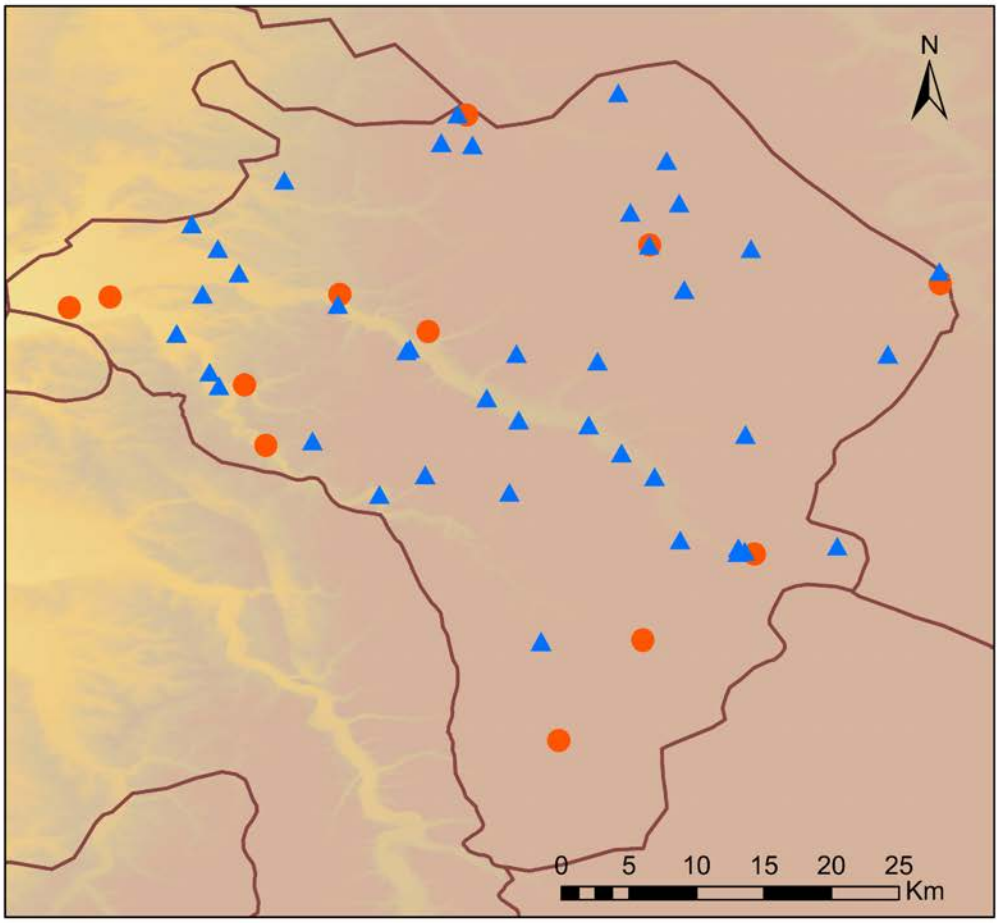
(*Ibid.*, 1872 ; POMARÈDE, 1966) probablement rapportées à des habitats établis près de la voie de la Saulx. Une autre nécropole retrouvée au lieu-dit *La Garenne* (VI^e^-VII^e^ s.) à l'est de Remennecourt (Meuse) serait à mettre en rapport avec un habitat contemporain non localisé en bordure d'un ancien chemin (cf. *Corpus : Remennecourt*).

Au sud du pagus, la vallée de la Saulx présente aussi une haute densité d'occupation documentée par nombreuses découvertes funéraires d'époque mérovingienne. A l'est de Couvertpuis (Meuse), la nécropole de *La Croix Soran* (cf. *Corpus : Couvertpuis,* Fig. 169) attesterait l'implantation de communautés sur le cours du ruisseau de l'Orge aux VI^e^-VII^e^ siècle et peut être doit-t-on la rapprocher de l'habitat ancien ayant existé à l'emplacement du moulin de Gauldry. Par ailleurs, un autre habitat d'époque mérovingienne semble avoir existé entre le domaine de *Morlacas* (Morley, Meuse) cité en 670 (LIÉNARD, 1872) et le lieu-dit *Osneletal* (?) (GUILLAUME & GOUTORBE, 1994) ainsi qu'à la sortie est du village au lieu-dit *L'Homme Mort* (*Ibid.*, 1994 ; POMARÈDE, 1966). Plus en aval de la Saulx, on retrouve le site d'*Hallière-Cercueil* (Le Bouchon-sur-Saulx, Meuse) (LEPAGE, 1996 ; MOUROT, 2001) en bordure de l'ancienne voie et à mettre en rapport certainement avec le hameau disparu de Notre Dame de l'Épine. Plus au nord-ouest, la nécropole retrouvée au lieu-dit *Saison de la Charme* (Stainville, Meuse) (LIÉNARD, *ibid.* ; MOUROT, 2001 ; *Ibid.*, 1966 ; WIDRANGES, 1873), qui réoccupe un établissement gallo-romain, pourrait être associée à l'habitat occupé par l'ancienne abbaye de Jovilliers (Meuse).

Des habitats mérovingiens sont présents tout au long du parcours de la Saulx et ses affluents, ainsi, les sarcophages découverts au lieu-dit *La Chalaide* (TOUSSAINT, 1938) correspondent vraisemblablement à la nécropole de l'habitat mérovingien ayant existé à Maulan (Meuse). Un cas similaire est attesté à la limite des communes de Stainville et Lavincourt (Meuse) au lieu-dit *Soironval-Les Grèves* (LIÉNARD, 1881 ; MOUROT, 2001 ; POMARÈDE, 1966 ; TOUSSAINT, 1938 ; WIDRANGES, 1873) où se dressait jadis le hameau de Sainte-Marie-Majeure, occupé certainement dès la fin du VI^e^ siècle d'après les trouvailles funéraires. La nécropole découverte sur la voie ancienne de Montplonne à Bar-le-Duc au lieu-dit *Petites Terres Negres* (fin VI^e^-VII^e^ s.) (JACOB, 1892 ; GILLET, s. d. ; LIÉNARD, 1881 ; *Ibid.*, 1966 ; TOUSSAINT, 1946a) pourrait témoigner d'un habitat mérovingien à l'emplacement du hameau disparu de *Saint-Maurice* contigu à la ferme de Le Chêne. De la même façon un établissement des VI^e^-VII^e^ siècles doit avoir existé sur la côte qui domine le village de Rupt-aux-Nonains (Meuse), d'après les données apportées par la nécropole retrouvée à proximité de la

ferme de Saint-Antoine (MOUROT, 2001), juste en bordure de la voie de la Saulx. D'autres habitats d'époque mérovingienne peuvent être proposés dans la commune d'Haironville (Meuse) autour de cet axe mentionné auparavant (*Ibid.*, 2001).

On doit signaler finalement deux autres habitats à proximité de la voie de la Saulx bien attestés par les nécropoles : le premier serait documenté par la nécropole découverte au lieu-dit *Le Cercueil* (fin VI^{e}-VII^{e} s.) (cf. *Corpus : Saudrupt,* Fig. 165) à mi-chemin entre Saudrupt et Ville-sur-Saulx (Meuse), très proche d'un habitat du Bas-Empire au *Coteau Robin* (KRZYZANOVSKY, 1974 ; MOUROT, 2001). Le second doit être situé à l'emplacement actuel du village de Trémont-sur-Saulx (Meuse) ou très proche de celui-ci associé à la nécropole qui se localise sur le plateau qui domine le village, utilisée aux VI^{e}-VIII^{e} siècles (cf. *Corpus : Trémont-sur-Saulx,* Fig. 166).



Carte 33. Occupation du pays du Barrois à l'époque mérovingienne.

3.2.26. Vallée de la Meuse, l'Aire et la Cousances

L'analyse de ces événements est importante du point de vue de l'archéologie funéraire, dans la mesure où l'on dispose de bornes chronologiques pour analyser l'évolution des nécropoles et des lieux de culte associés, ainsi que l'influence théorique de l'apport « étranger » à la fin du Ve siècle dans le territoire du diocèse, principalement, et en dehors de la topographie chrétienne, à partir des informations provenant des contextes d'inhumation connus. En ce qui concerne les nécropoles de la capitale du diocèse pendant l'Antiquité tardive, le manque d'informations précises sur les découvertes rendent les interprétations soumises à caution, d'autant plus que ces espaces de sépultures semblent avoir continué à être utilisés à l'époque mérovingienne et au-delà de cette période. Probablement des nécropoles suburbaines du Bas-Empire ont abrité des oratoires ou *memoria*, étant à l'origine des églises d'époque mérovingienne comme celle de saint Martin ou saint Victor/saint Maurice, fait probable si l'on suit la *Vie de saint Airy* (PIOLIN, 1888).

Une importante aire funéraire se serait concentré au moins dès la fin du Ve siècle autour des églises paléochrétiennes de saint Pierre, saint Paul et la basilique de saint Vanne, apparemment un lieu d'inhumation d'élites, comme le mettent en évidence les diverses découvertes archéologiques du XIXe siècle ou encore celle plus récente d'une sépulture féminine privilégiée datée d'environ 500 (contemporaine de Clovis) (cf. *Corpus : Verdun – La Citadelle ;* Fig. 32 et 183). La ville mérovingienne abritait le complexe épiscopal comprenant l'église (*domus ecclesiae*) et la résidence de l'évêque (*palatium*), ainsi que d'autres dépendances comme des hôpitaux (*xenodochia*), dont l'un est attesté au VIIe siècle proche de l'abbaye de Saint-Vanne (ap. 634, test. diacre Adagyselus-Grimo) et un oratoire, dont celui de saint Martin où le leude Bertefredus trouvera la mort en fuyant du *castrum Wabrense* en 587 (*HF, IX, 12*).

D'autres lieux d'inhumation importants auraient été créés au cours du VIe siècle lors du développement de la ville sous Thierry Ier et ses successeurs, une basilique succédant à l'ancienne église paléochrétienne du *castrum*, et un nouveau *palatium* semblent avoir été érigés sous l'épiscopat de Vitonis (vers 502-529). Suite à des fouilles effectuées à l'endroit de l'actuel évêché, on a pu identifier des travaux de construction effectués au sein du groupe épiscopal durant la 2e moitié du VIe siècle, parmi eux un baptistère du temps d'Agericus (554-591). Vers 565-569 sont mentionnés par Fortunat le bâtiment, le palais épiscopal et l'oratoire (VF, *Carmina, III, 29-30*), cités plus tard par

Grégoire de Tours vers 588 (*HF, IX, 8 et 12*). D'autres nécropoles ont dû fonctionner autour des différentes églises situées en périphérie des remparts, comme celle dédiée à saint Amand de Rodez et son annexe de saint Remi, ou encore celle de saint Martin où fut inhumé l'évêque Agericus (+591). Une autre nécropole d'époque gallo-romaine tardive et mérovingienne a du fonctionner à l'endroit où existait l'église de saint Maur, en contre-bas du versant nord du castrum près de la sortie nord des remparts (cf. Fig. 32).

En dehors des nécropoles *ad sanctos* à l'intérieur des remparts, d'autres lieux de sépultures ont dû s'établir en bordure des voies de communication à la sortie de la ville. À partir des découvertes funéraires on peut documenter des nécropoles du Bas-Empire avec une occupation continuée à l'époque mérovingienne en différents secteurs, notamment le long de la voie romaine au castrum de Senon, aux lieudits de la *Porte Chaussée* (LIÉNARD, 1885 ; POMARÈDE, 1966 ; TOUSSAINT, 1936) et le *Faubourg Pavé* (LIÉNARD, 1885). Des sépultures mérovingiennes ont été découvertes aussi sur le tracé probable de l'ancienne voie romaine de Verdun à Metz par Manheulles, aux lieudits de *Château-Coteu* (MOUROT, 2001) et *rue de Recollets* (GUILLAUME, 1969 ; GAMA, 1997). Plusieurs ateliers de monnaies auraient fonctionné à Verdun, chez un monétaire appelé Dodo (vers 560-585) (type 4-2B) et Chlotaire II (v. 584-629) (type 5-4A). Verdun est la ville meusienne qui frappe la plus grande quantité de numéraire du VI^{e}-VIII^{e} s. (rappeler les marchés et routes commerciales venant de la Méditerranée, le commerce d'esclaves...etc.)

Hors la capitale de la *civitas*, l'occupation d'époque mérovingienne se trouve largement attestée dans tout le territoire du *pagus Virdunensis*. Elle se concentre principalement dans les vallées de la Meuse, l'Aire et la Cousances, avec l'existence de quelques sites intercalaires entre les côtes attenant les vallées. Les sources documentaires mentionnent quelques lieux d'époque mérovingienne, la plupart au début du VIIIe siècle, comme ceux de *Badernaca* (Beauzée-sur-Aisne, Meuse) et *Eppone curte* (Ippécourt, Meuse) cités en 709 dans le testament de Wulfoald (LIÉNARD, 1872), le vicus de *Sauliaco* (Souilly) identifié à partir des frappes monétaires (*Ibid.*, 1872), la *villa Herberici* (Aubreville, Meuse) cité en 701 (*Ibid.*, 1872), ou les lieux de *Ulmus* et *Coria* (Kœur-la-Grande) (*Ibid.*, 1872), ainsi que la *villa Monnone* (Ménoncourt, ham. dét.) (*Ibid.*, 1872), *Godincurt* (Saint-Mihiel) (*Ibid.*, 1872 ; ALTHUSSER, 1984), Marsupia (ferme de Marsoupe) et la *villa Teudegisilo* (Apremont, Meuse) (*Ibid.*, 1872). On peut même attester des unités cénobitiques dès le VI^{e} siècle à Beaulieu-en-Argonne (v. 542) et au début du

VII^{e} siècle au lieu de *Castellionis* (Vieux-Moutier, Meuse) près de l'ancien abbaye de Saint-Christophe (*Ibid.*, 1872).

D'autre part, les recherches archéologiques ont permis de documenter de manière directe des habitats d'époque mérovingienne dans la commune de Charny-sur-Meuse au lieu-dit *La Cumine* (VI^{e} s.) (GUILLAUME, info. orale ; MOUROT, 2001), à l'est de Dugny-sur-Meuse (VI^{e} s.) (LÉMANT, 1986), au lieu dit *L'Epichée* (VI^{e}-VII^{e} s.) sur la commune d'Aubréville (Meuse) (VERMAND & WIETHOLD, 2008) près du lieu de *Marcelliacus* (ham. disp.) (*Ibid.*, 1872) ainsi qu'au lieu-dit *Atrie-de-Rozières* (Les Souhesmes-Rampont, Meuse) dont l'occupation de la nécropole est datée du VI^{e} s (MOUROT, 2001).

Le reste des habitats sont supposés à partir de la présence de nécropoles d'époque mérovingienne documentées de manière plus ou moins précise. On peut attester ainsi plusieurs établissements ruraux sur le cours de l'Aire, en bordure de l'ancienne voie romaine. Ainsi, la nécropole de *Petoncourt* (fin VI^{e}-VII^{e} s.) (MOUROT & SZTUKA, 1997 ; POMARÈDE, 1966 ; VAN DER LEEUW, 1999) découverte au sud de la commune de Nubécourt au même endroit qu'un habitat gallo-romain, doit être mise en relation avec le hameau éponyme disparu. Près de cet endroit, vers l'ouest, de l'autre côté de la voie ancienne et à proximité, les sépultures en sarcophage découvertes au lieu-dit *Vaux Gérard* doivent se mettre en rapport avec un habitat disparu et non identifié (2^{e} ½ VI^{e}-VII^{e} s.) (*Ibid.*, 1966 ; *Ibid.*, 1997) très proche de l'antérieur. Dans le même secteur, la commune de Fleury (Meuse) a livré deux nécropoles d'époque mérovingienne de l'un et l'autre côté de la rivière *(Quemine, La Croisette)* (*Ibid.*, 2001) à mettre en rapport peut être avec l'habitat médiéval proche. Plus au nord et au carrefour de deux voies romaines, se trouvait l'agglomération gallo-romaine autour de Lavoye et Autrécourt *(Autrivm ?)* (*Ibid.*, 2001) dont l'habitat du Bas-Empire semble, malgré un certain rétrécissement, s'être poursuivi à partir au VI^{e} siècle comme en témoigne le mobilier funéraire de l'importante nécropole découverte à *La Haie-des-Vaches* (cf. *Corpus : Lavoye ;* Fig. 180). Toujours sur le cours de l'Aire au sud d'Auzéville (Meuse), un établissement gallo-romain de type villa est réoccupé par un habitat d'époque mérovingienne et un cas similaire est documenté au nord de Récicourt (Meuse) (GAZTENBEEK & VAN DER LEEUW, 2003).

Vers l'est, la vallée de la Cousances est aussi riche en établissements d'époque mérovingienne documentés à partir des nécropoles. Les sarcophages découverts près de la *Ferme de Vaux-Gerard* à Ippécourt (Meuse) (LIÉNARD, 1885 ; MOUROT, 2001 ;

POMARÈDE, 1966) viennent à l'appui des informations apportées par les sources écrites, car le lieu d'*Eppone curte* est mentionné en 709 dans le testament du comte Wulfoald (LIÉNARD, 1872). Au nord d'Ippécourt deux sarcophages découverts au lieu-dit *Derrière Saint-Jean* attesteraient l'occupation à l'époque mérovingienne de ce hameau détruit (*Ibid.*, 1966). D'autres nécropoles mises au jour le long du cours de la Cousances confirment ce modèle d'habitats établis entre la rivière et la voie romaine de Naix à Avoucourt. Il en est ainsi pour les nécropoles de *Maurevaux* (VI^e^ s.) (*Ibid.*, 2001) entre Julvécourt (cité en 962 comme *Gislei cortis*) et la ferme d'Arnancourt et pour celle de *La Fosse-Regnier* (fin V^e^-VI^e^ s.) située à mi-chemin entre Jubécourt et Ville-sur-Cousances (Meuse) (cf. *Corpus : Ville-sur-Cousances ;* Fig. 184 ; Pl. 9) et qui pourrait s'agir d'un lieu d'inhumation commun aux deux habitats. Le nom de *Gobticurtis* (Jubécourt) (LIÉNARD, 1872) pourrait être mis en rapport avec l'implantation de populations gothiques dans ce secteur au début du VI^e^ siècle, puisque de manière suprenante des fibules aviformes (parure associée aux Goths) sont en provenance de la commune, très probablement du site de *La Fosse-Regnier.*

D'un autre côté, les zones inter-fluviales d'entre la Meuse et la Cousances semblent avoir été aussi occupées mais plus faiblement. La nécropole fouillée au nord-ouest de l'agglomération antique d'Avocourt (Meuse) sur la voie Reims-Trèves (GAZTENBEEK & VAN DER LEEUW, 2003), constate un phénomène d'occupation d'espaces au cours du VI^e^ siècle observé déjà auparavant à Lavoye et Naix-aux-Forges (Meuse) (cf. Fig. 180 et 41). Plus à l'est, la nécropole de la *Côte de la Hoche* (VI^e^-VII^e^ s.), sur la commune d'Esnes-en-Argonne (Meuse) (*Ad villam quod Helna dicitur*, 962) (LIÉNARD, 1872), doit être associée à un habitat non identifié établi en bas de pente et pas loin certainement du carrefour des deux voies romaines (cf. *Corpus : Esnes-en-Argonne*). Il semble que cette nécropole fait partie d'un habitat organisé autour de la voie romaine, dont l'existence d'une agglomération moyenne le Bas-Empire a été proposée (MOUROT, 2001).

D'autres concentrations d'habitats peuvent être signalées près des voies anciennes comme celle de Verdun à Châlons-sur-Marne autour des communes de Nixéville-Blercourt / Les Souhesmes-Rampont ou la voie de Verdun à Bar-le-Duc à la hauteur de Souilly (Meuse). Dans le premier cas, la nécropole de *La Côte des Vaches* qui domine Rampont (Meuse) (LIÉNARD, 1872 ; POMARÈDE, 1966) attesterait l'occupation de l'habitat médiéval dès la fin du VI^e^ siècle et l'on peut dire autant pour la

nécropole découverte au lieu-dit *Prêlette* à proximité du hameau de Souhesmes-la-Petite (Meuse) (LEMOINE, 1909 ; MOUROT, 2001 ; *Ibid.*, 1966).

D'un autre côté, la nécropole de *Le Cercueil* (VI^e^-VII^e^ s.) (cf. *Corpus : Nixéville-Blercourt* ; Fig. 181) semble associée à l'habitat de *Nescervilla* (Nixéville, Meuse) cité en 973 (LIÉNARD, 1872), en bordure de la voie ancienne à Verdun. Plus au sud, à Souilly (Meuse), les sépultures en sarcophage documentées au lieu-dit *Champ-des-Templiers* (BONNABELLE, 1882 ; LIÉNARD, 1884 ; *Ibid.*, 1966 ; WIDRANGES, 1873) et dans l'église du village (BONNABELLE, 1882 ; LIÉNARD, 1884 ; *Ibid.*, 1966) viennent étayer les chronologies d'occupation apportées par les sources écrites. Certaines nécropoles comme celle retrouvée sur la commune de Thillombois (Meuse) au lieu-dit *Les Rachoux,* montrent le défrichement des espaces boisés des Hauts de Meuse vers la fin du VI^e^ siècle (*Ibid.*, 1966).

La vallée de la Meuse constitue sans doute le secteur le plus densément occupé à l'époque mérovingienne en raison de sa valeur stratégique comme lieu circulation naturelle. On peut documenter des établissements des VI^e^ et VII^e^ siècles à côté de la voie ancienne à partir des nécropoles attestées tout au long de son parcours dans le territoire du pagus. On retrouve ainsi le lieu de *Biscryblata* (Bislée, Meuse), cité en 709 *in pago Virdonense* (LIÉNARD, 1872), dont l'occupation d'époque mérovingienne est confirmée par les sépultures (2^nd^ ½ VI^e^-VII^e^ s.) découvertes à proximité du village au lieu-dit *Le Tombeau* (BEAUPRÉ, 1902 ; POULAIN, 2005). D'autre part, les sarcophages découverts au lieu-dit *Refroicourt* (ALTHUSSER, 1984 ; BELLOT-HERMENT, ms. 17.189 ; LEMOINE, 1909 ; POMARÈDE, 1966 ; au nord de Les Paroches (Meuse), signalent certainement une chronologie d'occupation mérovingienne pour le hameau disparu éponyme, cité en 846 (LIÉNARD, 1872). La nécropole de *La Chapelle* (MOUROT, 2001) documentée au nord de Bannoncourt (Meuse), lieu cité en 815 sous la forme *Banono curtis* (*Ibid.*, 1872), suggère aussi l'existence d'un habitat d'époque mérovingienne sous le village médiéval. Un établissement est attesté à proximité du cimetière de Woimbey (*Wimbeia*, 973) (*Ibid.*, 1872), au lieu-dit *La Chapelle* (fin VI^e^-VII^e^ s.) (MOUROT, 2001) dont le toponyme *Saint-Rémy* peut en garder le souvenir.

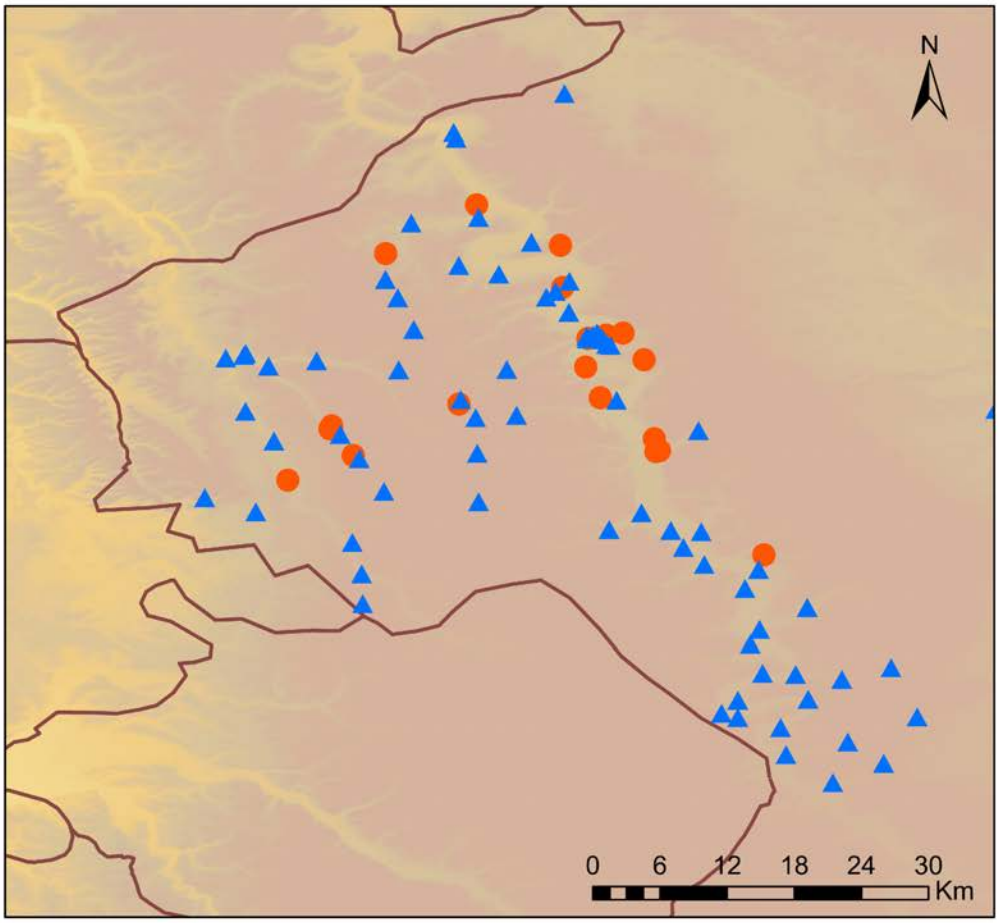
Toujours sur les rives de la Meuse, un autre établissement d'époque mérovingienne peut être documenté à *Les Auges* (POMARÈDE, 1966), au nord-ouest du domaine carolingien de *Tiliacus* (Tilly-sur-Meuse, Meuse) cité au IX^e^ siècle (LIÉNARD, 1872). Les habitats du Bas-Empire attestés sur cette même commune aux lieudits *Le Douaire, Fontaine au Terme* et *Basses Pachies* (MOUROT, 2001 ; *Ibid.*, 1966) suggèrent une

concentration des unités d'habitat dans ce secteur entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle dans un seul pôle. Enfin sur le ruisseau d'Ormes, entre Lacroix-sur-Meuse et Seuzey (Meuse), les sépultures découvertes au *Cimetière de Domrémy* (MOUROT, 2001 ; WIDRANGES, 1847) témoignent de l'existence d'un habitat proche (fin VI^e^-VII^e^ s.) à localiser probablement entre les fermes de Le Chêne et Domrémy.

Le secteur de Dieue-sur-Meuse constitue un des sites les mieux documentés en termes d'occupation entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne dans le cours supérieur de la Meuse (cf. Fig. 48). Les nécropoles découvertes aux lieudits *La Potence* et *Le Thumelou* (cf. *Corpus : Dieue-sur-Meuse* ; Fig. 173-174 et 175), suggèrent l'existence de plusieurs pôles d'habitat en bordure de la voie romaine, rassemblés à partir du VIII^e^ siècle autour des hameaux de Dieüe et Rattentout avec l'abandon conséquent des lieux d'inhumation mérovingiens. À peu de distance en aval de la Meuse, on peut situer un autre habitat d'importance aux environs de Dugny-sur-Meuse à partir de l'importante nécropole documentée à *La Rédoute - L'Admodiation* (cf. *Corpus : Dugny-sur-Meuse* ; Fig. 176), peut être en connexion avec un habitat des IV^e^-VI^e^ siècle localisé entre la nécropole et le fleuve à proximité de la voie ancienne de la Meuse. Toujours près de cette voie antique de la Meuse, les sépultures découvertes au *Clos Catoire* (cf. *Corpus : Belleray* ; Fig. 172) au nord-est de la ferme de Billemont (Meuse) témoignent d'une occupation continuée des lieux entre la 2^nd^ moitié du IV^e^ et le VI^e^ siècle, probablement sous l'orbite de l'agglomération de Verdun. Sur l'autre rive de la Meuse, la sépulture privilégiée (v. 480-511) documentée au lieu-dit *La Justice* sur *La Côte de Saint-Martin* (cf. *Corpus : Verdun – La Justice* ; Fig. 182) doit être attribuée à la présence d'un habitat non identifié de la fin du V^e^ siècle en bordure de la voie romaine à Metz par Manheulles, établi très vraisemblablement à l'ombre de l'agglomération verdunoise. Un cas similaire peut être proposé pour la nécropole du *Faubourg du Pavé* sur la voie de Metz (cf. Fig. 32), que l'on peut mettre en rapport avec l'existence d'un habitat mérovingien ayant existé autour de l'ancien hameau de Saint-Urbain.

Par ailleurs, la nécropole attestée au lieu-dit *Le Briolet* (GUILLAUME, 1989) au sud de la commune de Marre (Meuse) pourrait être mise en relation avec l'habitat mérovingien ayant précédé la ferme de Bamont, mais rien ne l'assure. Au sud-ouest de Charny (Meuse) on peut vraisemblablement documenter un des rares cas de nécropole et habitat associés (VI^e^-IX^e^ s.) à partir des découvertes archéologiques au lieu-dit *Côte de Charny* et *La Cumine* respectivement (MOUROT, 2001). Vers le nord, au croissement de la voie de la Meuse avec celle venant de Reims en direction à Trèves par Avocourt et

Senon, se documente une autre nécropole d'époque mérovingienne (VI^{e} s.) à *La Côte à Talon (Côte Talou)* (LIÉNARD, 1872 ; POMARÈDE, 1966 ; TOUSSAINT, 1946) témoin d'un habitat non localisé existant vraisemblablement près du carrefour routier, sans oublier la présence du castrum du Châtelet (IV^{e}-V^{e} s.) situé à 3 km au nord-ouest sur la commune de Regnéville-sur-Meuse (BEAGUE, 1999). Finalement on doit mentionner la nécropole de *Brouvrois* qui domine le confluent du ruisseau de Forges et la Meuse et qui pourrait être associée à un habitat mérovingien situé sous l'hameau disparu de *Chambara* (*Ibid.*, 1872).



Carte 34. Occupation des vallées de la Meuse, l'Aire et la Cousance à l'époque mérovingienne.

3.3. Considérations sur le chapitre troisième

Le chapitre troisième a pour dénominateur commun la problématique autour de l'occupation du territoire et la façon dont l'archéologie funéraire peut contribuer à l'étude de celle-ci. Ce chapitre prétend aussi servir de continuation à l'étude entamée par P. Périn il y a une trentaine d'années, laquelle est venue certainement établir les assises d'une nouvelle méthode « archéologique » dans l'étude du peuplement d'époque mérovingienne en Gaule (PÉRIN, 1982 ; 1983). Depuis lors, plusieurs approches du problème de l'occupation du sol dans les campagnes gauloises au haut Moyen Âge sont venues enrichir le domaine de l'archéologie médiévale, principalement celles agissant sur les processus de formation des villages aux VIII^{e}-IX^{e} siècles, ainsi que la dynamique de rapprochement des morts et des vivants autour des premières églises à l'époque carolingienne (COLARDELLE & VERDEL, 1993 ; CARRÉ, 1996 ; BOURIN & ZADORA-RIO, 2007).

D'autre part, les résultats présentés dans ce travail de synthèse n'ont (malgré le nombre considérable de sites répertoriés) qu'une portée limitée et doivent être considérées à l'heure actuelle comme des hypothèses de travail, dans la mesure où il existent (encore trente ans après les travaux de P. Périn) d'importantes lacunes dans la recherche, surtout concernant l'identification, caractérisation et datation des habitats.

Trois questions fondamentales étaient insérées dans la problématique du peuplement en Gaule du nord-est au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne :

- Le rapport nécessaire entre habitats et nécropoles, très lié à la problématique sur la continuité des habitats : processus d'évolution (création, déplacement ou désaffection), distance de l'habitat à la nécropole, relation avec le réseau viaire, etc.
- La présence « d'aires d'influence » hypothétiques occupées par des populations étrangères à partir de l'identification du mobilier funéraire (critères d'ethnicité).
- L'évolution du rituel funéraire avec la disparition de l'inhumation habillée dans les campagnes, entraînant le problème d'identification des habitats entre le Bas-Empire et le début de la période mérovingienne.

3.3.1. L'occupation du territoire

La relation « naturelle et nécessaire » constituée par le binôme habitat - nécropole présente des vides significatifs dans la recherche archéologique d'époque mérovingienne. L'association de la nécropole (identifiée et datée par le mobilier et l'architecture funéraires) avec l'habitat se heurte à deux problèmes fondamentaux : des lacunes dans la recherche (absence de fouilles d'ensemble principalement) et manque de critères d'association suffisants à partir des cas connus (rapports habitat-nécropole,). Souvent, les études sur le peuplement antique sont menées à partir de critères quantitatifs ayant une tendance à utiliser comme des paramètres d'analyse valides des sites répertoriés pêle-mêle sur une carte communale (habitats et nécropoles), sans compter avec les hiatus nécessaires entre les différents sites répertoriés. En conséquence, la portée de ces travaux reste limitée pour évaluer la dynamique d'évolution chronologique des sites (dispersion, disparition, déplacement).

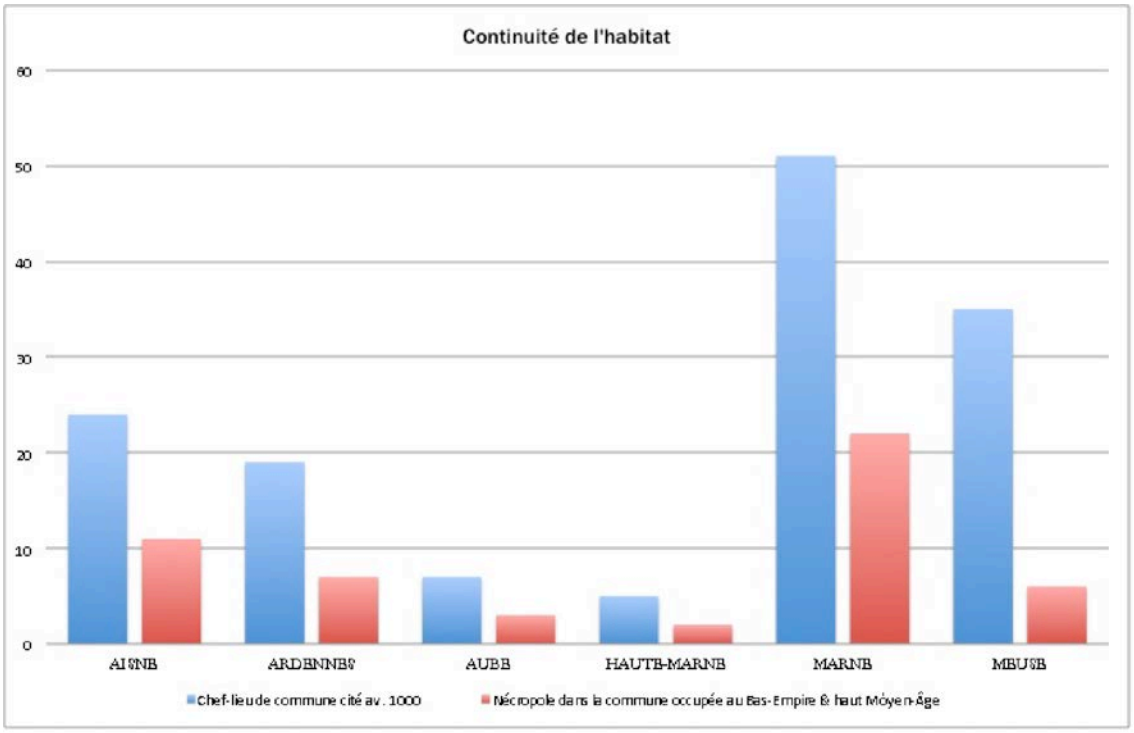
Dans son excellente étude sur le peuplement d'époque mérovingienne dans le diocèse de Reims, P. Périn avait considéré les données de manière quantitative, en incluant dans la période gallo-romaine tant les sites du Haut-Empire que ceux datés du Bas-Empire (PÉRIN, 1982). Cette méthode permettait d'obtenir des informations sur l'évolution diachronique des sites, mais rendait insuffisante une vision plus détaillée sur l'évolution de l'habitat à petite échelle. Tel que l'on a pu constater dans ce travail, dans plusieurs des communes analysées il y avait une nette discontinuité entre l'occupation d'établissements d'habitat à l'époque gallo-romaine réoccupés à nouveau au VI^{e} siècle avec une vocation exclusivement funéraire. Ainsi, la présence d'une ou plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne sur une même commune signalerait une occupation du territoire entre les V^{e}-VIII^{e} siècles, sans apporter cependant d'informations sur la dynamique des habitats associés. Même dans les rares cas où l'on a pu fouiller l'ensemble de la nécropole, les estimations sur la taille et l'organisation de l'habitat s'avérèrent floues, dans la possibilité de l'existence d'autres pôles d'inhumation.

Pour cela, la portée des études quantitatives dans l'étude du peuplement doit être nuancée, même si les chiffres peuvent d'emblée paraître significatifs. On doit être conscient qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des conclusions, même provisoires sur l'occupation d'un territoire, à cause des limites épistémologiques des sciences historiques comme l'archéologie ou la toponymie. Comment analyser alors le degré d'occupation

d'un territoire à une époque déterminée sans compter avec des paramètres d'analyse exploitables ?

Prenant comme unité d'analyse la commune (tel que l'avait fait P. Périn en 1982), on a répertorié tous les lieux dont les sources écrites font mention avant l'an 1000 environ, date acceptée communément par l'historiographie pour la naissance des premiers villages. Puis on a comparé le *terminus post-quem* des lieux mentionnés par les sources (y compris les hameaux et fermes disparus) ainsi que les habitats mis au jour par l'archéologie, prenant soin d'évaluer dans chacun des cas analysés les probabilités d'association entre ces lieux et les nécropoles dont la localisation est connue de manière certaine. On a aussi mis le point sur les nécropoles occupées au Bas-Empire et surtout sur celles du Bas-Empire réoccupées à l'époque mérovingienne. Ainsi, on a pu constater que le nombre d'habitats (villages médiévaux et fermes actuelles) qui peuvent être associés à une nécropole d'époque mérovingienne sur la base des critères de proximité aléatoires (200-700 m) est réduit en comparaison avec le nombre total d'habitats médiévaux connus avant l'an mil. Dans la partie analysée du département de l'Aisne, on a pu documenter 22 cas sur 112 répertoriés (19%), 39 cas sur 112 dans les Ardennes (38%), 14 cas sur 46 (30%) dans la partie étudiée du département de l'Aube, 6 cas sur 37 analysés (16%) dans la partie analysée du département de la Haute-Marne, 76 cas sur 185 analysés (41%) dans la Marne ; enfin, on atteste 42 cas sur 113 analysés (37%) dans la partie étudiée du département de la Meuse.

Ces pourcentages, même s'il faut les prendre avec précaution en raison des lacunes dans l'information provenant de certaines communes, témoigneraient d'une continuation relativement faible dans le nombre d'habitats au passage de l'époque mérovingienne vers les villages proto-médiévaux, et suggèrent une occupation du territoire plus dispersée et probablement avec des unités d'habitat plus réduites avant la fin de la période carolingienne. À noter que les pourcentages (indépendamment de l'extension géographique prise en compte) offrent des conclusions semblables dans chacune des régions analysées, c'est-à-dire, moins de la moitié des lieux documentés entre l'an 500 et 1000 (surtout entre 800 et 1000) peuvent être associés à une occupation funéraire des lieux antérieure au IX^{e} siècle. À cela il faut ajouter le fait qu'un nombre considérable de nécropoles « en plein champ » n'ont pas pu être associées à un espace d'habitat quelconque.



Graphique 1. Rapport de continuité du peuplement (par département) entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne : en bleu lieux cités avant l'an 1000, en rouge nécropoles occupées de façon continuée depuis le Bas-Empire.

On doit toutefois signaler que les sources écrites ne constituent point, *per se*, des éléments de datation fiables pour l'étude du peuplement à l'époque mérovingienne. Ainsi on a pu documenter, à partir des nécropoles, des chronologies d'occupation du VI^e^ siècle dans des communes dont les chefs-lieux sont mentionnés à partir de l'an 1000 ou après (ex : Granges-sur-Aube ou Rosay-Val-de-Vière dans la Marne). Cette prolifération apparente des habitats dans les campagnes du nord-est de la Gaule à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle, et surtout au VII^e^ siècle, doit être certainement mise en relation avec le grand nombre de nécropoles répertoriées dans ce travail (plus de 400 dont seules 193 prises en compte). Les limites chronologiques de la thèse n'ont pas permis d'assurer une occupation continuée des espaces funéraires au-delà du VI^e^ siècle.

La première impression après l'analyse détaillée de l'ensemble du territoire est la haute densité d'occupation d'époque mérovingienne. D'après les chronologies des nécropoles (au moins de la partie connue de ces nécropoles), une multiplication des habitats se serait opéré à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle, suivi d'une période de stabilité durant le VII^e^ siècle et une modification dans le réseau d'habitats opérée vers la première moitié du VIII^e^ siècle avec le déplacement de ceux-ci vers d'autres pôles d'attraction constitués probablement autour des premières églises. Ce propos, qui n'est qu'une hypothèse de travail, représente un modèle évolutif tout-à-fait valable pour

l'espace géographique étudié. À titre illustratif, on peut documenter dans certaines communes plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne dans une même commune et dans un rayon d'environ 5 km autour du chef-lieu de la commune, cas de Margerie-Hancourt (Marne) ou Neuville-lès-This (Ardennes). En réalité, on ne peut pas affirmer que tout village médiéval ait succédé à un habitat d'époque mérovingienne, même si cela semble le plus logique dans bien des cas analysés. Les lacunes dans la recherche ne permettent pas d'établir un modèle standard d'évolution pour les habitats et probablement ils existent plusieurs différents selon leur position géographique. Par ailleurs, l'abandon des habitats documentés par l'archéologie vers la fin de la période (700-710) mais aussi l'existence d'occupations intermittentes (ex : Goussancourt, Aisne), peut répondre à des facteurs divers et hors de portée pour la méthode archéologique actuelle (guerres, épidémies, mouvements migratoires à petite échelle). Ce processus impliquerait le déplacement, voire la disparition, d'un nombre considérable d'habitats des VI^e^-VII^e^ siècles, manifesté *a priori* par l'abandon de nombreuses nécropoles en plein champ vers la fin de la période, bien que dans certains cas l'occupation se poursuivrait au IX^e^ siècle, comme à Jeoffrécourt (Sissonne, Aisne). Par ailleurs, les fermes nombreuses, moulins, ainsi que les villages désertés documentés dans le territoire, pourraient éventuellement occuper la place des habitats d'époque mérovingienne, mais l'absence d'informations empêche d'avancer en ce sens.

De même, l'abandon des habitats (inféré de l'abandon des nécropoles) semble associé à l'émergence du village médiéval agglutiné par l'église et un nouveau phénomène de disparition de l'inhumation habillée (le premier s'était produit vers la seconde moitié du IV^e^ siècle et le V^e^ siècle) des rituels funéraires. Le rôle des premières églises dans la fixation de l'habitat mérovingien semble prouvé à partir des exemples connus où des chapelles primitives seraient venues christianiser des nécropoles comme à Saint-Hilaire-sur-Moivre (Marne), Versigny ou Mont-en-Laonnois (Aisne). Dans d'autres cas il peut s'agir d'une chapelle funéraire primitive érigée autour d'une sépulture fondatrice, qui est à l'origine de la nécropole, comme à Melette (L'Épine, Marne), Saint-Blin (Haute-Marne) et peut-être sur les communes de Villiers-aux-Chênes (Haute-Marne) et Villotte-sur-Aire (Meuse). Quoi qu'il en soit, les forces qui ont agi sur la dynamique des habitats mérovingiens dans les campagnes sont très difficiles à cerner. Dans l'état actuel des recherches, on ne peut que proposer des modèles évolutifs pour l'occupation du territoire conditionnés par la chronologie des découvertes funéraires.

3.3.2. Remarques sur la « question franque »

L'an 486, date présumée de la bataille de Soissons, a représenté traditionnellement pour les historiens la borne qui marquait le début officiel de l'expansion franque en Gaule sous l'égide de Clovis. La période qui s'étale de 450 à 511, date de la mort de Clovis et la création des divers *regna* mérovingiens, est cependant très peu connue et la plupart des faits communément acceptés ne constituent, comme le signalait à juste titre E. James, que des suppositions construites à partir des maigres informations apportées par les sources (BLOCH, 1927 ; FEFFER & PÉRIN, 1997 ; JAMES, 1988 ; ROUCHE, 1997 ; WERNER, 1988).

L'archéologie de son côté a essayé de documenter les limites théoriques de cette « expansion » ou « poussée » des Francs opérée théoriquement après 450. Une des preuves archéologiques les plus évidentes de l'installation des Francs serait, d'après l'historiographie spécialisée, le regain de l'inhumation habillée et la prolifération des dépôts funéraires dans les enterrements. Ce phénomène serait exprimé à partir de la découverte d'un groupe de sépultures richement pourvues, dites « de chef » ou « privilégiées », le long du cours moyen de la Meuse et autour du Massif ardennais, dont les sépultures du *Gué des Gendarmes* à Mézières (Ardennes) (PÉRIN; CHALVIGNAC & LÉMANT, 1968 ; PÉRIN, 1970) ou celle de *La Justice* près de Verdun (PÉRIN, 1980).

Ces ensembles funéraires exceptionnels appartiendraient aux membres d'une élite guerrière de souche « franque » ou dans certains cas tout simplement étrangère, établis avec leurs familles dans des lieux stratégiques pour le contrôle du territoire (JAMES, 1979 ; PÉRIN, 1981). On a vu dans quelques de ces sépultures à mobilier exceptionnel des sépultures « fondatrices » à partir desquelles se seraient développées les nouvelles nécropoles. C'est peut-être le cas à Mézières (Ardennes) où la nécropole d'époque mérovingienne s'est implantée à peu de distance d'une antérieure du Bas-Empire (PÉRIN *& alii*, 1968). Il convient de signaler cependant comment la présence d'une sépulture fondatrice n'est pas un indice sûr d'une occupation précoce des lieux ; ainsi, la sépulture fondatrice du noyau est de Krefeld-Gellep (Allemagne) avait un *terminus post-quem* d'environ 525, date correspondant à la phase MA1 et non au proto-mérovingien immédiatement antérieure (PIRLING, 1978).

Il semble évident que les campagnes du nord de la Gaule n'étaient pas désertées dans la seconde moitié du V^{e} siècle, en dépit du recul des grands domaines du Bas-Empire, et que les nouveaux arrivés (dans la plupart des Francs) se sont implantés dans

des endroits occupés par une population autochtone qui aurait rapidement repris la pratique de l'inhumation habillée par contact avec l'idéologie des pouvoirs factuels. Cependant, des questions comme l'évolution des nécropoles ou la situation des coutumes funéraires indigènes gallo-romaines à l'arrivée des Francs demeurent lâches. L'existence d'élites gallo-romaines ayant ré-adopté l'inhumation habillée n'est documentée que dans des rares exceptions et cela sans pouvoir être certains de l'origine des inhumés. La sépulture privilégiée datée de la seconde moitié du V^e^ siècle retrouvée à Melette (L'Épine, Marne) (cf. *Corpus : L'Épine* ; Fig. 121) pourrait témoigner de ce phénomène, mais le pillage de la sépulture (seule restait une plaque-boucle réniforme) ne permet pas de pousser les interprétations. Le type de sépulture (caisson de tuiles) pourrait suggérer *a priori* une attribution culturelle gallo-romaine mais l'archéologie a démontré déjà la difficulté d'établir des rapports directs entre « l'origine » culturelle du défunt et l'aménagement de la sépulture (LÓPEZ, 2010). Un autre exemple d'inhumation habillée indépendant du « faciès franc » mais dans le même horizon chronologique de la conquête, est la sépulture « princière » de Pouan (Aube), datée de la seconde moitié du V^e^ siècle (cf. *Corpus : Pouan* ; Fig. 111). Les circonstances de la découverte ne permettent pas d'en tirer des conclusions sur l'origine de son propriétaire, dont le mobilier correspond certainement à un individu de haut statut (aristocrate) inhumé selon la mode danubienne avec des parallèles dans les sépultures du limes danubien (PÉRIN & KAZANSKI, 2008). De même, une plaque-boucle en cloisonné d'or et grenats provenant de Reims (Marne), appartenant à l'horizon *Untersiebenbrunn* et datée du niveau D2 de Tejral (v. 425-450), pourrait témoigner de la présence d'élites « étrangères » dans la périphérie de la métropole, mais on n'en peut dire d'avantage en raison du manque d'informations sur le contexte de la découverte.

La présence de sépultures privilégiées dès le deuxième tiers du V^e^ siècle en milieu rural et peut-être dans la périphérie des métropoles indiquerait que la pratique de l'inhumation habillée était présente, au moins dans des sépultures d'élites, avant que le pouvoir franc s'étendît au delà de l'Aisne. L'absence d'un mobilier funéraire quelconque qui puisse s'attribuer aux pratiques funéraires gallo-romaines du V^e^ siècle empêche d'avoir une vision globale des phénomènes réels de peuplement, mais l'existence de sépultures comme celles de Pouan ou Melette indique clairement l'occupation des campagnes et surtout le contrôle des points stratégiques, principalement des gués et carrefours routiers. L'établissement des *gentes francorum* dans le nord de la Gaule à partir de 450 peut être considérée comme le début d'une démocratisation de la coutume de

l'inhumation habillée, sans être toutefois une nouveauté *stricto sensu,* dans la mesure où des élites (qui ne semblent pas attachées à une origine franque en termes d'identité culturelle), se font inhumer avec un mobilier exceptionnel dans des régions bien éloignées du pôle théorique d'établissement des Francs autour du Massif des Ardennes.

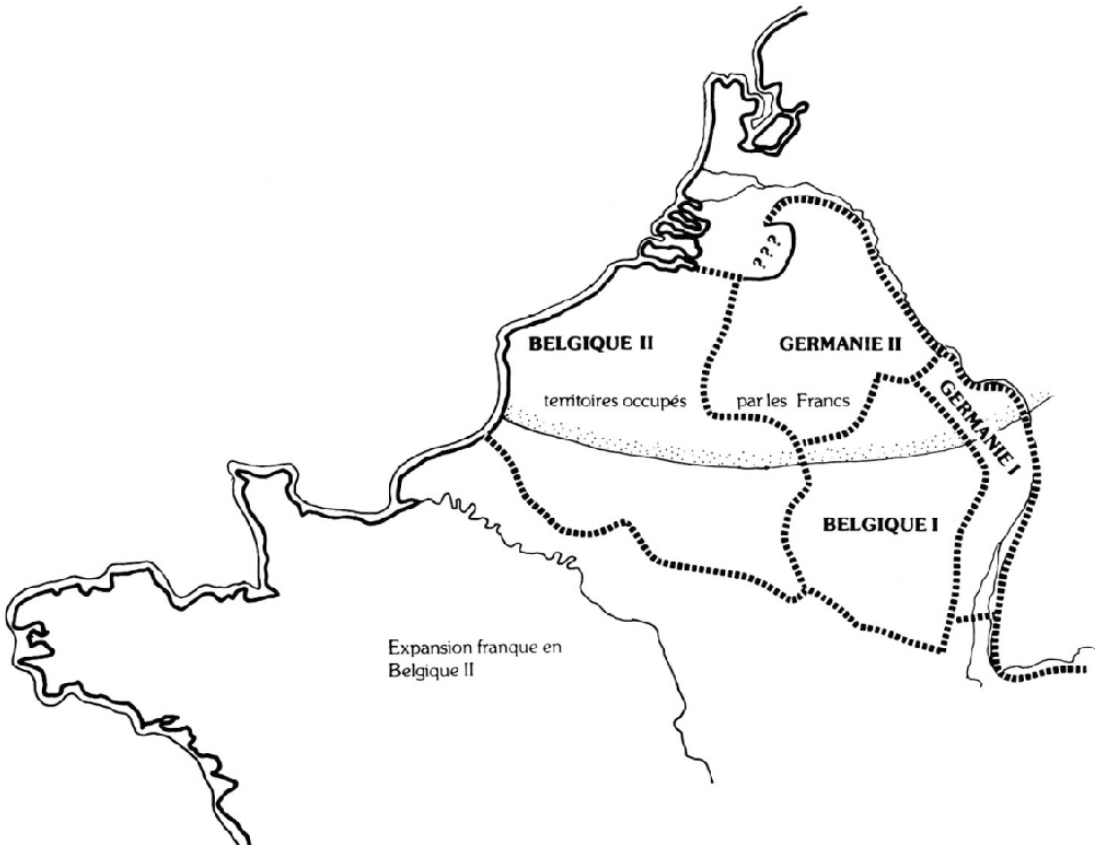


Fig. 28. Le nord de la Gaule vers 482 à l'avenèment de Clovis (d'après Périn & Feffer, 1997).

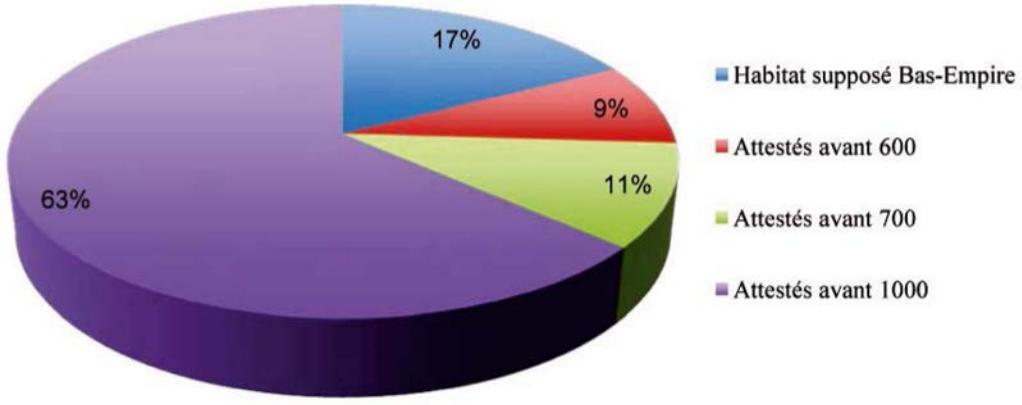
Par ailleurs, la grande quantité de nécropoles documentées pour le VI^e^ siècle dans le territoire étudié rend difficile une interprétation de la poussée franque d'après 450 en termes d'une migration à grande échelle. Par contre, il semble plus logique de penser à une ré-adoption graduelle des usages funéraires étrangers (dépôt de verre, dépôt céramique, armes, parure) véhiculée par les élites étrangères, mais pas exclusivement celles d'origine franque. Enfin, on doit interpréter la ré-adoption de l'inhumation habillée en Gaule du nord à partir d'un nouveau comportement des élites (KAZANSKI, 1997 ; KAZANSKI & PÉRIN, 2006). L'existence d'autres sépultures « privilégiées » plus au sud de la limite traditionnellement proposée pour la poussée franque à partir de 450, témoignerait ainsi d'une société plus diversifiée en termes culturels que le binôme classique Gallo-romain et Franc, et soutiendrait l'existence

d'élites ayant adopté ou implanté pleinement le rituel de l'inhumation habillée avant l'arrivée des tribus franques sous l'égide de Clovis.

3.3.3. L'évolution des habitats au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne : rupture ou continuité ?

La dynamique d'occupation des campagnes au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne est associée à la problématique suscitée par le manque d'éléments de datation suffisants pour apporter des chronologies précises, dont la céramique et les accessoires vestimentaires principalement. Ainsi, la disparition apparente du mobilier funéraire dans les campagnes gallo-romaines vers la seconde moitié du IV^{e} siècle (exceptant quelques sépultures à mobilier exogène) rend la question difficile à aborder par l'archéologie funéraire. Cette absence du mobilier dans les sépultures répondrait soit à un abandon à grande échelle des habitats ruraux au cours du V^{e} siècle soit à une disparition complète de la pratique du dépôt funéraire par la population gallo-romaine. Une troisième possibilité, moins vraisemblable mais pas impossible, serait un décalage dans la chronologie classique proposée pour le mobilier d'époque mérovingienne, daté par les trouvailles monétaires (sépultures datées). Cela impliquerait le recul des datations proposées traditionnellement pour la seconde moitié du V^{e} siècle (phase du proto-mérovingien) jusqu'au début du V^{e} siècle, une idée qui a été proposée pour certains ensembles funéraires retrouvés dans la Péninsule Ibérique (LÓPEZ, 2010). Dans l'aire étudiée et faute de datations fermes, la question doit être abordée à partir des nécropoles ayant livré du matériel attribuable au IV^{e} siècle - début du V^{e} siècle et de la fin du V^{e} siècle - début du VI^{e} siècle (RAMOS BENITO, 2012).

Cette absence généralisée de repères chronologiques pour la période d'entre 400/411-460/480, ajouté à l'état encore fragmentaire des recherches en ce qui concerne les sériations typologiques du mobilier du V^{e} siècle, a conditionné largement le degré de connaissance des modèles de peuplement et la portée de la recherche archéologique à l'heure de confronter les pauvres informations apportées par les sources écrites.



Graphique 2. Rapport chronologique du peuplement dans le territoire d'étude d'après les sources documentaires et l'archéologie funéraire.

Ainsi, l'historiographie a été attirée souvent vers l'étude d'un groupe de « sépultures habillées », rapportées aux niveaux D2-D3 (1ère ½ Ve – 2nd ½ Ve s.) et E (fin Ve s.) de J. Tejral pour Europe centrale et considérées traditionnellement comme la manifestation matérielle de la présence de populations étrangères arrivées en Gaule dans le contexte des grandes migrations *(Völkerwanderung)* à partir de 406 (KAZANSKI, 1997, 1998 ; KAZANSKI & PÉRIN, 1997, 2008, 2009 ; TEJRAL, 1997 ; LÓPEZ, 2010). Leur caractère exigu et leurs parallèles en Espagne, Allemagne et Portugal, doit certainement les mettre en rapport avec des couches aisées de la société dans un contexte militaire de control du territoire (RIPOLL, 1991 ; LÓPEZ, 2010). La présence d'ensembles funéraires de ce type en Gaule du nord suggère fortement la continuité dans l'utilisation des nécropoles (périurbaines et rurales) où ces éléments ne représenteraient qu'une partie minoritaire (voire exceptionnelle) au sein des populations locales gallo ou belgo-romaines. À côté des sépultures à mobilier « pontico-danubien » on atteste quelques sépultures, que l'on peut aussi encadrer dans le niveau D2 de Tejral (v.375-v.410), accompagnées d'un équipement qualifié souvent à tort de « germanique » et dont l'élément le plus caractéristique est un *cingulum* de type militaire accompagné souvent d'armement et d'objets de parure caractéristiques (lance, umbo de bouclier, *spatha*, fibule d'arbalète). À partir de l'existence de ce groupe de sépultures habillées, tant en milieu urbain ou périurbain que dans les campagnes, il semble logique de penser à une continuité dans l'occupation des nécropoles par le reste de la population gallo-romaine, laquelle aurait pratiqué un rituel d'inhumation différent (inhumation non

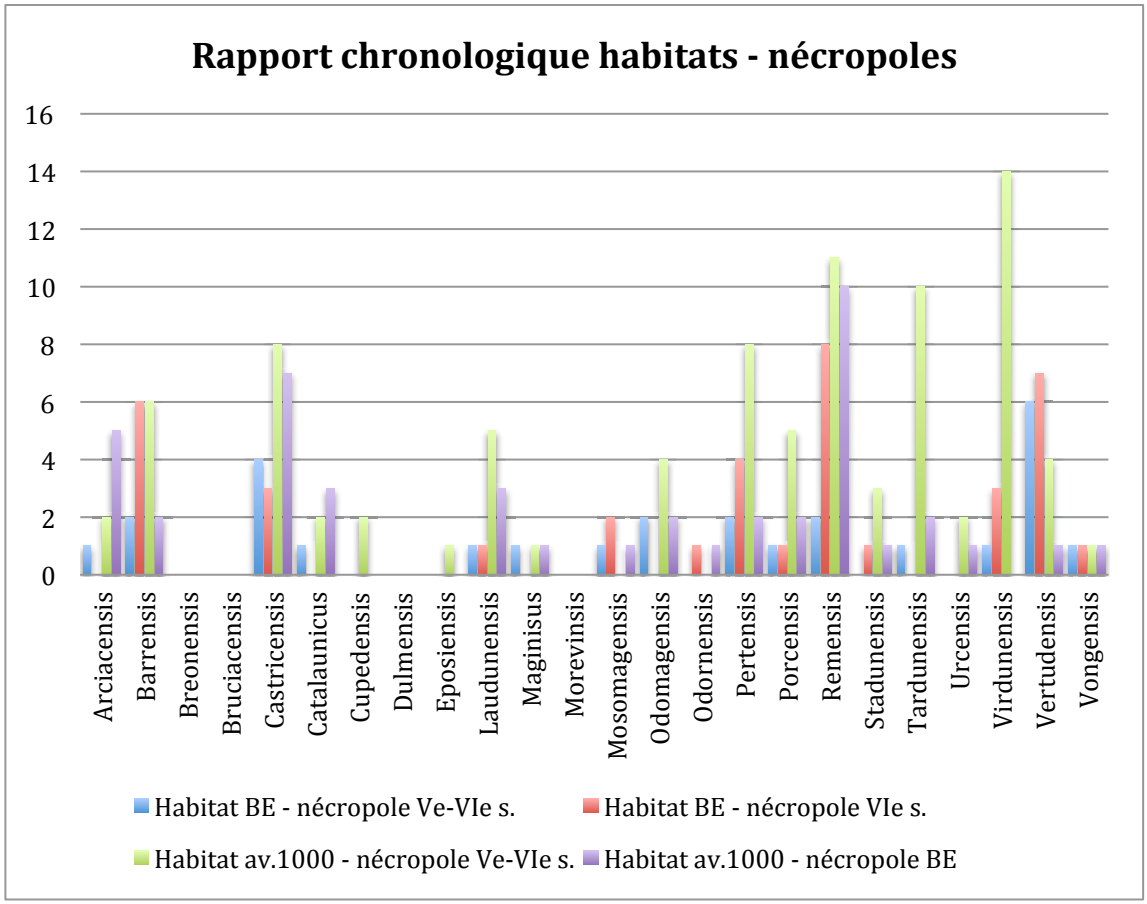
habillée), qui ne laisserait pas de traces dans le registre matériel expliquant ainsi les vides dans les sériations chronologiques. Le manque de fouilles d'ensemble ne permet pas cependant de valider cette hypothèse et dans les cas où l'on a pu fouiller l'ensemble de la nécropole (Nouvion-en-Ponthieu, Vron), les ensembles du Ve siècle appartiennent à des individus avec mobilier exogène. On aimerait revenir sur l'idée, à notre avis erronée, de considérer un dépeuplement massif des campagnes gallo-romaines au Ve siècle, d'abord parce qu'il serait difficile d'accepter ce phénomène en termes démographiques vu l'extraordinaire nombre d'établissements qui apparaissent au VIe siècle (documentés par les nécropoles), puis parce que cela impliquerait un apport massif de population étrangère vers le dernier tiers du Ve siècle, ce qui n'en va pas de soi avec les découvertes archéologiques qui tendent à relativiser l'impact de la conquête franque et son apport en termes démographiques (DIERKENS & PÉRIN, 2003).

Par conséquent, prenant compte des limites de l'archéologie à l'heure d'identifier et dater des sépultures dépourvues de mobilier, on considère que l'utilisation constatée des mêmes espaces d'inhumation au IVe siècle et à partir du VIe siècle dans certains secteurs de la géographie étudiée, suggère une nette continuité dans l'occupation des lieux. Même si l'abandon de beaucoup de domaines ruraux semble un fait généralisé vers la fin de l'Antiquité dans l'ensemble de l'Occident romain, certains habitats (*villae*, *vici*) continuèrent sans doute à fonctionner voire à expérimenter un nouvel essor, parfois éphémère, jusqu'au haut Moyen Âge. Dans les cas où le mobilier indique une occupation au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne, on peut y voir certainement la continuité de l'habitat soit au même endroit soit dans un endroit très proche de celui d'époque gallo-romaine.

On ne peut que souscrire les observations effectuées par P. Périn sur l'occupation du territoire du diocèse de Reims au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne. Les mêmes terroirs auraient été ainsi occupés pour des raisons écologiques, avec une prédominance d'habitats dans les zones de vallée (PÉRIN, 1981). On peut également signaler qu'au VIe siècle, l'occupation déborde les zones traditionnelles d'établissement des habitats en raison peut-être d'un changement dans la base économique de production vers l'élevage du bétail. Les nécropoles manifestent ainsi la colonisation de zones forestières dans la Thièrache et l'Argonne, une continuation dans l'exploitation des zones de marais (Saint-Gond) et en général une prolifération des habitats qui se heurte aux chiffres des courbes démographiques négatives et à la climatologie adverse

qui marquent les premiers siècles du haut Moyen Âge (CARDOT, 1987 ; LATOUCHE, 1956).

En relation avec les coutumes funéraires, la raréfaction voire disparition du mobilier funéraire au Ve siècle aurait affecté à la plupart de la population, avec un retour dans la pratique de l'inhumation habillée avec l'élan apporté par les élites étrangères arrivées à partir de la seconde moitié du Ve et principalement dès la première moitié du VIe siècle. Ce regain de la coutume d'habiller le cadavre et déposer des objets dans la sépulture semble cependant s'être effectué de manière graduelle en sens nord-sud, tel qu'il en témoigne la chronologie des nécropoles étudiées, avec une démocratisation de l'inhumation habillée dans la phase MA2 (v.520/530-v.560/570).



Graphique 3. Rapport chronologique du peuplement à partir des associations entre les nécropoles et les lieux d'habitat *(par nom de pagus)*.

Chapitre 4. ESPACES DES MORTS

Ce chapitre est consacré à l'étude des espaces funéraires du début de l'époque mérovingienne (V^e^-VI^e^ siècles) entre l'Oise et la Meuse. Les nécropoles, espaces des morts, sont conçues par les vivants comme des endroits nécessaires à l'expression des rituels. Elles sont aussi perçues de manière à doter d'un espace physique de repos aux défunts et un domaine aux ancêtres, il est, un lieu de souvenir *(memoria),* où se manifestent les intérêts de la communauté, souvent accaparés par les élites. Cette seconde dimension est aussi traitée dans ce chapitre, celle de la matérialisation physique: la topographie funéraire, le déplacement ou réoccupation des lieux d'inhumation, l'organisation interne des nécropoles ou les types de sépulture sont quelques faits qui illustrent des attitudes différentes dans le rituel funéraire.

4.1. Le paysage funéraire en milieu urbain et rural lors du passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge entre Oise et Meuse: une approximation

En ce qui concerne la période du Bas Empire et du haut Moyen Âge, l'archéologie funéraire représente une des disciplines les plus pertinentes dans l'étude de la topographie des villes et, dans une moindre mesure, des campagnes. Pour les grandes agglomérations gallo-romaines du Bas Empire, la connaissance de leur topographie funéraire s'appuie essentiellement sur la découverte fortuite de quelques groupes de sépultures signalant l'emplacement des nécropoles antiques et conséquemment des limites théoriques du *pomerium*. En accord avec la législation romaine *(Lex Tabulii XII)*, le *pomerium* marquait l'espace qui devait rester libre de toute souillure. Cependant le seuil réel entre le monde des vivants et celui des morts ne semble pas avoir été si explicite que l'on pourrait en déduire à partir de l'interprétation littéraire des textes juridiques romains. À ce respect, C. Pietri signalait comment les limites du *pomerium* ne doivent pas s'attribuer dans les villes du Bas Empire à la seule présence des remparts et qu'il aurait existé, probablement, un espace physique indéterminé entre l'aire urbaine et celle destinée aux enterrements (PIETRI, 1976).

À partir des années 1960, le développement des grands chantiers urbains a permis de retracer lentement la topographie funéraire antique et remplir les lacunes existantes dans la documentation ancienne. Ainsi, des espaces d'inhumation ont été identifiés dans le nord de la Gaule en bordure des principaux axes de communication

des métropoles romaines : à Amiens (BAYARD, 1999), Bavai (LORIDANT, 1992 ; LORIDANT & DERU, 2009), Tournai (BRULET, 1990), Reims (CHOSSENOT, ESTÉBAN & NEISS, 2010), Arlon (BRULET, 2008), Metz (GAUTHIER & PICARD, 1986) ou Verdun (SERDON-PROVOST, 2012). Et il en est de même pour quelques autres agglomérations secondaires dans la zone étudiée : Arcis-sur-Aube (PARÉSYS & CABART, 2003 ; DENAJAR, 2005), Vermand (COLLART, 2007) ou Naix-aux-Forges (DECHEZLEPRÊTRE & MOUROT, 2004).

Les fouilles ont démontré comment l'espace existant entre les limites théoriques du *pomerium* (représentées *a priori* par les remparts) et les aires d'inhumation, ne répondaient pas toujours à une constante en termes d'éloignement par rapport à l'espace des vivants, et que l'interdiction n'était pas toujours respectée de manière scrupuleuse en raison des contraintes religieuses, principalement la présence de *martyria* à l'intérieur des remparts à partir du IV^{e} siècle. À Reims par exemple, la nécropole romaine septentrionale se trouvait tout près de l'accès nord de la ville tandis que l'aire funéraire de Saint-Rémi, la plus importante en termes de concentration de basiliques funéraires, se trouvait éloignée de plus d'un demi-kilomètre de l'accès méridionale de la ville. Par ailleurs, à Saint-Quentin (Aisne), hors de la zone étudiée, des recherches récentes ont attesté la présence d'une sépulture singulière, que l'on peut dater de la fin du III^{e} siècle, au cœur même de l'agglomération et sous la crypte de l'église collégiale (SAPIN, 2008 ; 2010), date à laquelle la législation romaine devait être toujours en vigueur. À l'époque mérovingienne, ce modèle d'implantation funéraire dans le réseau urbaine s'est poursuivi jusqu'à l'apparition des premiers monastères suburbains au VII^{e} siècle et le développement des premiers cimetières chrétiens *stricto sensu* (REBILLARD, 1993). D'autre part, les aires d'inhumation du Bas Empire continuent à recevoir des sépultures durant les V^{e} et VI^{e} siècles, principalement celles comportant la présence d'un oratoire ou basilique abritant le corps ou les reliques d'un martyr *(memoria, martyria)*. On assiste de même à un phénomène nouveau dans la seconde moitié du V^{e} siècle : la naissance accompagnant le phénomène des sépultures *ad sanctos*, d'aires funéraires *ex-nihilo* autour de basiliques conçues initialement pour abriter la dépouille d'un évêque ou personnage saint comme saint Martin à Tours, saint Nicaise à Reims et saint Vanne à Verdun.

En milieu rural, la connaissance sur l'évolution des espaces d'inhumation est plus floue et a été étroitement liée aux interventions archéologiques préventives motivées par le lotissements de nouveaux quartiers, cas de la nécropole de Bel-Air à Mouzon

(Ardennes) (LÉMANT, 1989b) ou celle mise au jour plus récemment à Arcis-sur-Aube (Aube) sur l'ancienne route de Troyes (PARÉSYS & CABART, 2003), toutes les deux ayant constitué d'importantes agglomérations au Bas Empire et à l'époque mérovingienne : *Mosomagus/Mosomo castri* et *Arciaca* (cf. Fig. 40). Ainsi, dans les campagnes, on peut observer comment l'évolution des espaces funéraires ne suit pas toujours le devenir des habitats et comment certains lieux continuent avec leur vocation funéraire, malgré la perte d'importance dans le réseau administratif, voire la dislocation de l'habitat antique, cas du site gallo-romain de *Nasium* (Naix-aux-Forges, Meuse) (cf. Fig. 41). D'autre part, l'abandon de certains secteurs des agglomérations rurales précède l'apparition de nouveaux espaces d'inhumation comme à Vervins (Aisne) (cf. Fig. 43), peut être entre la fin du IV^e^ et le milieu du V^e^ siècle, mais sans certitude. Enfin, on retrouve des agglomérations comme Mouzon (Ardennes) ou Bar-le-Duc (Meuse) qui attestent une continuité dans l'occupation des espaces funéraires entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle (cf. Fig. 34).

En troisième lieu, on fait appel aux *loca* de petite taille. Qualifiés par l'historiographie archéologique sous les termes génériques de *vici* et *villae*, des vides existent néanmoins en ce qui concerne les habitats ruraux d'ordre secondaire, lesquels répondent en réalité à des modèles d'habitat plus diversifié et dont la connaissance est lacunaire (VAN OSSEL, 1993). L'implantation et évolution des espaces d'inhumation dans ces lieux de taille modeste semble, contrairement aux agglomérations plus importantes, étroitement liée à la dynamique des habitats et rentre dans la problématique associée à la disparition du mobilier des sépultures au cours du IV^e^ siècle et les problèmes d'identification des nécropoles en milieu rural (cf. *4.2.2. Les campagnes*).

4.2. Topographie funéraire des villes et campagnes

4.2.1. Les villes

La Gaule mérovingienne était, H. Pirenne le disait, un territoire *« éminemment rural »* où les villes représentaient des points éparpillés dans les campagnes. On pourrait trouver dans cette affirmation un moyen d'expliquer pourquoi la plupart des sites analysés dans ce travail correspondent à des nécropoles dites « en plein champ » et comment, seule une petite partie, à des sites urbains et péri-urbains. Certes, le paysage du nord de la Gaule au VI^e^ siècle ne devait pas trop différer de celui du Bas Empire, principalement

en ce qui regarde la configuration des villes, toujours retranchées derrière leurs remparts, bien que l'émergence du christianisme avait provoqué la prolifération de nouveaux établissements périurbains *(burgi christianorum)* dès le Ve siècle, voire dès la fin du IVe siècle dans les anciennes capitales de province (Saint-Martin de Tours, Saint-Rémi et Saint-Nicaise à Reims, Saint-Memmie à Châlons, Saint-Médard à Soissons…).

La séparation théorique entre les morts et les vivants, caractéristique de l'*urbs* antique, commence à s'évanouir conformément au développement du christianisme et la prolifération de *loca sancta,* agglutinés autour des basiliques funéraires suburbaines (GAUTHIER, 1989 ; MERTENS, 1976). L'apparition des premières basiliques funéraires et *ecclesia* (les premières dans la périphérie immédiate aux remparts, les secondes *intra-muros*) traduirait un changement dans le comportement des populations urbaines envers l'au-delà, associé de tout près aux nouveaux usages accompagnant l'essor du christianisme comme religion officielle de l'État (depuis la pax constantinienne de 313 et l'édit de Théodose de 392), et cela principalement à travers la multiplication du culte aux martyrs (PIETRI, 1976). Les nécropoles urbaines expérimentent, dès le dernier quart du IVe siècle environ, un changement dans la conception de l'espace sous l'influence d'un nouveau cadre spirituel où primerait le salut de l'âme à travers le contact avec les reliques des martyrs ou la tombe de l'évêque saint. La sépulture de l'individu-citoyen devient ainsi « anonyme » à partir de la seconde moitié du IVe siècle par l'insertion du défunt dans la nouvelle famille chrétienne, rassemblée autour du *martyrium* ou plus fréquemment d'une basilique funéraire (GONZÁLEZ, 2001).

Une des manifestations des nouvelles idéologies de la mort se traduirait dans l'architecture funéraire avec l'érection de sépulcres de facture soignée, en conformité avec la position sociale du défunt et de sa famille, un fait pourtant observé trois siècles auparavant. Ce type de sépulture demeurait cependant exceptionnel. Le plus souvent il s'agissait de sépultures en sarcophage autour de la tombe du martyr (*ad sanctos)*, plus rarement des mausolées *(monumenta)* réservés à partir du IIIe siècle aux couches les plus aisées (VAN DOORSELAER, 1967). Souvent, les sépultures *ad sanctos/apud ecclesiam* partagent l'espace avec des sépultures de facture plus simple (*tegulae*, fosse simple ou couverture de dalles) dont l'apparence externe, selon les cas, se réduit à la présence d'une stèle à inscription funéraire comportant éventuellement la figure du chrisme, bien que la présence d'épitaphes dans les nécropoles se raréfie au Bas Empire (MOUROT, 2004) pour devenir anecdotique à partir du Ve siècle.

En ce qui concerne les nouveaux lieux d'inhumation urbains, la basilique funéraire devient en quelque sorte la matérialisation de l'influence de l'évêque dans la ville et son *hinterland*. Les basiliques érigées entre la fin du IVe et VIIe siècles en Gaule semblent imiter les usages observés en Orient, dont l'exemple par antonomase serait la basilique de l'évêque Pierre d'Alexandrie, érigée au début du IVe siècle (REBILLARD, 1993). Un reflet de cette tendance pourrait se localiser à Reims avec la basilique de Saint Sixte et Sinice ou dans la *basilica iovinianа* (puis Saint Nicaise) ayant reçu la dépouille de l'évêque saint au début du Ve siècle.

Malgré l'essor expérimenté au début de l'époque mérovingienne sous le patronage des rois et leudes austrasiens, la construction de basiliques ne constitue point un fait exclusif du VIe siècle, mais la continuation d'une architecture funéraire privative des élites du Bas Empire qui veulent se démarquer (surtout en ville mais aussi en milieu rural) à travers l'érection de sépulcres monumentaux. À Reims, l'érection de trois basiliques en témoigne : le sanctuaire dédiée au martyr Agricola par le maître des milices Jovin (consul en 368), un deuxième sous la protection des saints Timothée et Apollinaire par le *vir spectabilis* Eusebius contemporaine de celle de Jovin, et une troisième plus tardive dédiée à saint Julien au début du VIe siècle par un certain Attolus, un notable de la ville (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981) (cf. Fig. 29).

4.2.1.1. Nécropoles intra muros

Les premiers enterrements à l'intérieur des remparts apparaissent dans le nord de la Gaule au plutôt dans la première moitié du Ve siècle, voire la seconde moitié du IVe siècle pour certains *martyria* comme celui de la collégiale de Saint-Quentin (Aisne) (SAPIN, 2010), phénomène coïncidant avec l'essor du culte aux martyrs dans l'Occident romain (BÖHNER *& alii*, 1981). Cette effervescence religieuse, véhiculée sur le plan funéraire par les élites à travers des sépultures *ad sanctos*, entraînera l'apparition dans la ville et son espace immédiat de nouvelles constructions funéraires *(sepulchra, monumenta)* caractéristiques de l'Antiquité tardive, dont des hypogées. Ce type de constructions se développe en même temps que des oratoires, hôpitaux (*xenodochia)* et églises qui viennent compléter, au cours du VIe siècle, les groupes épiscopaux déjà existants dans bien des capitales de province, comme cela a été mis en relief par l'archéologie à Metz, Reims et Verdun (GAUTHIER, 1989 ; VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981) et dont il faut chercher l'origine aux derniers moments de l'Empire.

En réalité, il semble que l'interdiction d'inhumer des morts à l'intérieur du *pomerium*, héritée de la tradition juridique romaine *(hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito* : Ad legem XII Tabulis), n'a pas été respectée de manière rigoureuse et que l'installation d'une église mère à l'intérieur des remparts, au cœur même du groupe épiscopal, aurait précédé l'apparition des premières sépultures autour de la tombe d'un personnage principal (évêque, martyr), au moins dès les premiers moments du V^e^ siècle. Les recherches récentes sous la crypte de la collégiale de Saint-Quentin (Aisne) ont mis en relief l'existence de sépultures « privilégiées » des années 475-500 environ disposées autour d'un *martyrium* ou *memoria* de la seconde moitié du IV^e^ siècle, lequel semble être certainement à l'origine du culte du saint à partir du VII^e^ siècle (SAPIN, 2010).

Ce phénomène « précoce » d'inhumation *intra muros*, qui semble d'ailleurs bien attestée dans les groupes épiscopaux des villes méridionales de la Gaule (BOYER-GARDNER, 2009) et en Hispanie, dans sa partie orientale (GONZÁLEZ, 2001 ; PALOL, 1955), entraîne de véritables problèmes d'identification en ce qui concerne les agglomérations urbaines du *Regnum Francorum* dans le territoire d'étude. Ainsi, aucun des chefs-lieux de diocèse analysés, qui ont dû forcement compter avec un lieu de culte principal *(ecclesia maior)* et d'autres édifications associées (chapelle-oratoire, baptistère, *palatium*, *xenodochia*), n'a livré jusqu'à aujourd'hui d'informations permettant d'attester un phénomène funéraire similaire au sein de la ville antique associée au groupe épiscopal primitif.

En conséquence et compte tenue des lacunes actuelles dans la recherche, cette absence de sépultures *in urbe* dans les grandes capitales du quart nord-est de la Gaule, pourrait bien être attribuée au processus de morphogénèse des lieux de culte eux-mêmes. Le cas du *martyrium* de Saint-Quentin (Aisne) constituerait donc une exception en raison de l'antiquité de la sépulture fondatrice (3^ème^ ¼ du IV^e^ s.), ce qui ne semble pas être la norme dans le reste des agglomérations du nord de la Gaule selon l'état actuel de la recherche. Dans cette hypothèse, l'église la plus ancienne de Reims, celle des Saints-Apôtres (érigée probablement à la fin du IV^e^ siècle et dédiée plus tard à Saint-Symphorien), pourrait avoir abrité des sépultures aux V^e^ et VI^e^ siècle, mais les témoignages sont malheureusement inexistants à ce jour (NEISS, 1981 ; CHOSSENOT ; ESTÉBAN & NEISS, 2010). En ce qui concerne la cathédrale de Notre-Dame, les fouilles entreprises lors des différents travaux d'aménagement et réfection du XX^e^ siècle (DENEUX, 1926 ; 1944) n'ont pas permis d'attester des sépultures, mais plutôt des structures d'hypocauste. La structure retrouvée dans le sous-sol de l'édifice suggérerait,

plutôt qu'un lieu d'inhumation, l'existence d'une piscine baptismale du V^e^ siècle réutilisant des thermes gallo-romains (NEISS & BERRY, 1997b ; 1998) et associée à un endroit à vocation cultuelle *(ecclesia senior)* destiné probablement à la *sinaxe* (cf. Fig. 29). À la limite, ces deux églises (Notre-Dame et Saint-Symphorien) pourraient avoir formé deux pôles gémeaux d'un même complexe épiscopal, à l'image de plusieurs capitales épiscopales en Gaule et Hispanie, sans pouvoir toutefois parler d'une vocation funéraire quelconque. Des observations pareilles se retrouvent dans le chef-lieu des Catalaunes (Châlons-en-Champagne) (cf. Fig. 30), où l'on ignore complétement la morphogénèse et l'évolution des lieux de culte à l'intérieur du *castrum*, tant au Bas Empire qu'à l'époque mérovingienne. Rien ne permet d'attester une vocation funéraire quelconque avant la période carolingienne à l'emplacement de l'actuelle cathédrale de Saint-Etienne, apparemment seul édifice *intra muros* destiné au culte et mentionné par les sources dès l'an 565 (RAVAUX, 1980). L'absence de découvertes archéologiques ne permet en aucun cas de supposer l'existence d'un bâtiment original à vocation funéraire, mais plutôt un édifice (comme celui de la cathédrale de Reims) destiné exclusivement au rassemblement de la communauté *(ecclesia)*, reléguant ainsi probablement les lieux d'inhumation aux espaces destinés à cette fonction en dehors de la ville (Saint-Memmie, Saint-Pierre-aux-Monts). À Verdun, capitale de cité et siège épiscopal, dont les origines remonteraient à l'évêque Sanctinus (fin IV^e^/début V^e^ siècle) (MOUROT, 2001), les recherches archéologiques effectuées entre 1992-1994 dans le secteur de la cathédrale ont mis au jour des structures que l'on pourrait rattacher au complexe épiscopal mentionné par les sources de la seconde moitié du VI^e^ siècle (GdT, *HF.*). La présence de sépultures *apud ecclesiam* dans l'édifice primitif de la cathédrale de Notre-Dame n'est pas assurée, d'autant plus que l'on ignore l'évolution de l'ensemble épiscopal et de la cathédrale elle-même avant le X^e^ siècle (*Ibid.*, 2001). L'importance acquise depuis le V^e^ siècle par le secteur de la Citadelle, situé *extra muros*, comme espace d'inhumation privilégié (présence de sépultures d'élites dès la fin du V^e^ siècle), pourrait expliquer éventuellement cette absence de sépultures à l'intérieur des remparts, de la même façon qu'à Reims et Châlons-en-Champagne. Enfin, on doit mentionner le siège épiscopal de Laon. De fondation relativement tardive (vers 500), les fouilles du secteur annexe à la cathédrale ont révélé une activité édilitaire d'importance au cours du VI^e^ siècle à l'emplacement supposé de la *domus episcopi*, dans un cas similaire à celui de Verdun, bien que l'identité réelle des bâtiments ne pût être décelée. Malgré les diverses interventions archéologiques effectuées dans le secteur du *castrum*, aucune découverte n'est venue

apporter des renseignements sur l'édifice ayant précédé la cathédrale d'époque carolingienne (JORRAND, 1989, 1999 ; JORRAND & HENTON, 2007).

Dans l'état actuel des connaissances, rien ne permet d'assurer l'existence d'aires funéraires *intra-muros* pour les grands pôles de la période d'entre la fin du IVe et le VIe siècle entre l'Oise et la Meuse, au contraire de ce que l'on peut observer dans la région méditerranéenne de la Gaule et l'Hispanie à la même période. Les sépultures aménagées depuis la seconde moitié du IVe siècle autour du *martyrium* à Saint-Quentin (Aisne) constituent, semble-t-il et en absence de nouvelles découvertes dans le nord de la Gaule, un fait exceptionnel dans l'ensemble des processus de morphogénèse des nécropoles urbaines au passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge. L'absence d'informations pour ce type de sépultures dans les autres villes épiscopales de la période comme Reims, Châlons ou Verdun, pourrait s'expliquer par la présence d'édifices *intra muros* à vocation exclusivement cultuelle, depuis leur érection entre la fin du IVe et le Ve siècle jusqu'au début de la période carolingienne.

En résumé, les espaces de sépultures *intra-muros* semblent absents dans l'ensemble des capitales de cité analysées dans ce travail durant le Bas-Empire et toute la période mérovingienne, ce qui peut être interprété en termes de continuité dans la tradition romaine de se faire inhumer en dehors de la ville.

4.2.1.2. Nécropoles suburbaines

La fréquentation des nécropoles suburbaines ne connaît guère de changements entre le Bas Empire et le début de la période mérovingienne dans la région d'étude. On atteste une continuité générale dans l'occupation des nécropoles antiques disposées dans la périphérie immédiate des villes, accompagnée d'un phénomène nouveau de concentration d'enterrements autour des *martyria* et *loca sancta*. L'exiguïté des sources ne permet pas cependant de fixer, dans la plupart des cas, un *terminus* pour l'apparition des nécropoles *ad sanctos,* de même que pour la fondation des différentes basiliques suburbaines, bien que la tradition locale et les sources documentaires permettent de situer son apparition dès la fin du IVe ou le début du Ve siècle pour certaines d'entre elles à Reims ou Châlons. L'abandon d'une partie des nécropoles suburbaines au cours du IVe siècle, fait traditionnellement associé à la disparition du mobilier funéraire, pourrait être également mis en rapport avec le processus de concentration des sépultures autour des basiliques. Ce phénomène répondrait à un dessein de la part des élites

urbaines de mieux se rapprocher de la dépouille ou des reliques du saint, ce qui aurait entraîné, semble-t-il, un transfert des lieux d'inhumation vers les quartiers à vocation funéraire avant le VI^e siècle. Ce phénomène, initié semble-t-il dès la seconde moitié du IV^e siècle, devient de plus en plus fréquent au cours du V^e siècle à l'ensemble de la population et s'accroît à partir du premier tiers du VI^e siècle avec le choix de certains de ces lieux comme dernière demeure des grandes familles du royaume d'Austrasie. C'est du moins ce que suggèrent les dernières trouvailles dans le secteur de l'ancienne abbaye de Saint-Vanne à Verdun, avec la découverte de sépultures privilégiées datées de la phase MA1 (v.480-v.520) (SERDON-PROVOST, 2012).

Toutefois, on ne peut pas parler d'un transfert exclusif des lieux de sépulture vers les basiliques. Dans certains cas, c'est la basilique qui réoccupe un ancien *martyrium* ou *oratorium* construit au sein d'une nécropole antique, comme cela semble s'être produit sur la tombe de saint Memmie à Châlons (cf. Fig. 30) et peut-être dans l'oratoire de Saint-Christophe ayant précédé vraisemblablement la basilique de Saint-Rémi à Reims (cf. Fig. 29). Or, mis à part les fouilles récentes dans le secteur de la citadelle de Verdun, aucune découverte n'autorise cependant à supposer l'existence de sépultures d'élites dans les grands sanctuaires suburbains du début de la période mérovingienne à la hauteur des sépultures retrouvées près de l'édifice primitif de la collégiale de Saint-Quentin (WILL, 1957 ; WERNER, 1976), celles de Sainte-Geneviève ou des Saints-Apôtres à Paris (FLEURY & PÉRIN, 1978) ou les deux tombes privilégiées de Cologne (DOPPELFELD & PIRLING, 1966). Ni la basilique de Saint-Rémi à Reims ni celle de Saint-Memmie à Châlons n'ont apporté jusqu'à ce jour des évidences archéologiques exploitables pour considérer la présence d'éventuelles sépultures de ce type dans l'occident du royaume austrasien.

Assiste-t-on alors à un phénomène généralisé de raréfaction du mobilier funéraire chez les couches privilégiées de l'époque ? C'est peu probable, d'autant plus que les découvertes de Saint-Quentin, Verdun ou Cologne semblent aller dans le sens contraire. La seule présence d'un évêché n'est pas un élément de poids pour justifier l'absence de mobilier funéraire dans les sépultures entre les V^e et VII^e siècles. Le témoignage apporté par les fouilles à l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun (cf. Fig. 32 et 183), ou celles du secteur de Saint-Julien à Laon (cf. Fig. 31 et 67), deux endroits situés à proximité de la ville antique, font penser à l'existence (hypothétique) de sépultures similaires à Reims et à Châlons, autour de Saint-Rémi et Saint-Memmie. D'ailleurs, les sépultures retrouvées dans la cathédrale de Cologne constitueraient un *unicum* par leur

position *intra muros*, bien que la ligne des remparts passe seulement à quelques mètres, un fait que l'on peut attester dans divers cimetières paléochrétiens du sud de la Gaule (REBILLARD, 1999 ; BOYER-GARDNER, 2009). Les sources n'apportent pas de données précises à ce sujet, ainsi Grégoire de Tours rapporte que l'évêque Aravatius de Tongres fut inhumé *iuxta ipsum agerem publicum* sans spécifier d'avantage (GdT, *HF, II, 5*). Le fait que Grégoire rapporte un épisode de la fin du IVe siècle mentionnant ces détails des obsèques de l'évêque de Tongres, fait penser à une survivance de ces coutumes encore au VIe siècle.

En résumé, on assiste à la création de nouveaux espaces d'inhumation dans la périphérie des villes aux Ve et VIe siècles, ayant pour centre la basilique qui garde la tombe sainte ou les reliques du martyr. Le manque d'éléments d'étude pour les aires cémétériales périurbaines de Reims et Châlons-en-Champagne doit être mis en relation avec l'absence de découvertes (destructions, manque de registres) qui puissent confirmer le phénomène déjà observé à Verdun et Laon.

A. Reims

La *urbs Remensium* comptait au Bas Empire et au début de l'époque mérovingienne un bon nombre de nécropoles situées *extra-muros* et réparties le long des différents axes de circulation au départ de la ville. Les auteurs qui se sont occupés de la topographie chrétienne de Reims durant l'Antiquité tardive différencient deux grands pôles d'inhumation: l'un situé *intra muros* autour de l'église des Apôtres et cathédrale primitive *(basilica ad Apostolos)* et un autre à l'extérieur des murs, dans le secteur actuel du quartier de Saint-Rémi et Saint-Nicaise.

a) Pôle de Saint Rémi – Saint Nicaise

Un groupe important de nécropoles semble s'être développé à partir de la seconde moitié du IVe siècle dans le quartier basilical établi entre Saint-Rémi et Saint-Nicaise, *extra-muros* de la ville antique et sur une colline abritant des carrières de craie. Les documents anciens et les découvertes archéologiques effectuées entre le XVIIIe et XIXe siècle suggèrent l'existence de plusieurs pôles d'inhumation développés autour de chacune des basiliques funéraires disposées le long de la voie Césarée, dès, au moins, la fin du IVe siècle (NEISS, 1981 ; PIETRI & NEISS, 2006).

Malgré la profusion des découvertes, les datations demeurent le plus souvent très lâches pour en tirer des conclusions de caractère typo-chronologique sur l'évolution des espaces funéraires opérés dans le secteur entre les IVe et VIIe siècles. La présence de sarcophages par exemple (bien que certains en plâtre semblent correspondre aux derniers moments du VIIe siècle) indiquerait une période très large d'utilisation sur plus de trois siècles, un fait qui confirme le haut taux de réutilisation de sépultures documenté à certains endroits (CHOSSENOT & *alii*, 2010, 383-388 ; BOUSQUET-CHEVALLIER, 1993). Une partie des sépultures découvertes peut être attribuée à des sépultures des Ve et VIe siècles, mais l'absence de mobilier caractéristique de la période (voici à nouveau la problématique suscitée par le manque d'éléments de datation) ne permet pas d'aller plus loin en ce sens.

a.a) Saint Nicaise (Ecclesia Ioviniana)

Cette basilique, érigée d'après la tradition dans la seconde moitié du IVe siècle par le consul Jovin, fut dédiée originairement aux martyrs Vitalis et Agricola, jusqu'à la dépose du corps de l'évêque Nicaise martyrisé par les Vandales au début du Ve siècle (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981). La basilique devait compter vraisemblablement avec un espace funéraire développé autour et à l'intérieur même du bâtiment antique, bien que les évidences matérielles soient inexistantes à ce jour. À l'époque mérovingienne, les sépultures doivent s'être poursuivies malgré la concurrence de Saint-Rémi, si l'on fait attention à l'importance continue de l'abbaye à l'époque carolingienne. La destruction du grand ensemble abbatial durant la période révolutionnaire entre 1793-1795 et les travaux postérieurs de remaniement pour la construction de caves à vin n'ont pas apporté d'informations pour la connaissance de la structure et l'évolution de l'ensemble paléochrétien et du haut Moyen Âge (CHOSSENOT *& alii*, 2010).

a.b) Saint Martin, Saints Sixte & Sinice, Saints Timothée & Apollinaire

Ce groupe de basiliques se trouvait en bordure de la voie venant de Lyon et semble trouver son origine dans la seconde moitié du IVe siècle, pouvant constituer le noyau primitif du quartier céméterial paléochrétien établi au sud-est de la ville antique.

L'église de Saint-Martin semble directement implantée au cœur d'un espace funéraire antérieur, peut-être un des *martyria* ou *memoria* ayant existé dans le secteur. Un hypogée paléochrétien, que l'on pourrait dater de la seconde moitié du IVe-Ve siècle, fut découvert en 1738 sous le clocher de l'église médiévale, détruit peu après, seule des informations sur la décoration murale en sont parvenues (CHOSSENOT & *alii*, 2010, 383-384). La présence d'autres sépultures dans l'espace adjacent à l'église confirment la vocation funéraire antique des lieux : en 1826 un sarcophage de pierre « à dos d'âne » (attribuable au Bas Empire) et en 1782 et 1816 diverses sépultures en fosse dans la *rue des Salines*, sans ou avec très peu de mobilier et de facture peu soignée (couverture de dalles), que l'on peut dater aussi de l'Antiquité tardive (PIETRI & NEISS, 2006, 31, 45).

La basilique des évêques Sixtus et Sinicius (d'après la tradition les premiers apôtres du diocèse rémois) est devenue l'église Saint-Sixte au Moyen-Âge. Elle devait s'ériger à proximité de celle de Saint-Martin, sur une petite éminence près de la voie Césarée (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981). On ignore la date de sa fondation, mais il est probable qu'une nécropole antique existait à cet endroit dès le IVe siècle, car le corps de l'évêque Imbetausius y fut inhumé vers 325. Les diverses découvertes effectuées dans le secteur au XXe siècle ont permis de documenter une partie de la nécropole antique avec des sépultures en sarcophage de pierre, en cercueil et la présence d'épitaphes. Un sarcophage en plomb (2nd ½ du IVe s.), contenant une inhumation infantile double, fut retrouvé en 1978 dans la rue Aubert, toujours au même endroit.

Si l'on croit Flodoard *(*Flodoard, *HRE)*, l'église de Saint Timothée-et-Apollinaire aurait été érigée par Eusebius, un notable de la ville *(vir illustrissimus)*. Sa construction semble s'être opérée vers la fin du IVe siècle ou au début du siècle suivant, probablement de manière analogue à celles de Saint-Nicaise et Saint-Sixte. Sa proximité avec cette dernière église amène à s'interroger sur l'existence d'un espace d'inhumation partagé en dehors des deux basiliques paléochrétiennes. Ce qui ne laisse aucune doute est la profusion de sépultures dans toute l'aire environnante aux églises et la concentration d'enterrements du Bas Empire et d'époque mérovingienne. Entre 1796 et 1841, plusieurs découvertes ont documenté la présence de sépultures en sarcophage de pierre, en fosse à couverture de dalles et en cercueil cloué (CHOSSENOT & *alii,* 2010). Un sarcophage de plomb, que l'on pourrait dater du Ve siècle, portait un chrisme sur le couvercle, un signe évident de filiation chrétienne.

Par ailleurs, la présence de sarcophages en plâtre, caractéristiques du VIIe siècle, atteste une continuation dans l'occupation de l'espace funéraire adjacent à la basilique

pendant l'époque mérovingienne. Malheureusement l'absence de mobilier funéraire caractéristique de la période mérovingienne ne permet cependant d'établir une sériation chronologique rigoureuse pour l'ensemble des sépultures découvertes.

Il est probable que ces trois basiliques funéraires se soient développées à partir d'oratoires ou *martyria* paléochrétiens du IVe siècle, implantés au sein d'une vaste nécropole établie sur la colline de Saint-Rémi. La conversion de l'ancien oratoire dédié à Saint-Christophe en basilique au début du VIe siècle, constitue certes un modèle qui a bien pu s'opérer un siècle auparavant dans l'église de Saint-Sixte, il est, la transformation d'un oratoire ou chapelle en basilique pour abriter le corps saint d'un évêque.

a.c) Saint Julien et Saint Rémi

L'ensemble céméterial constitué par les basiliques de Saint-Julien et Saint-Rémi se situait un peu décalé, vers l'ouest, de l'axe formé par la voie consulaire. Il semble qu'un oratoire ou chapelle paléochrétienne dédiée à saint Christophe, aurait précédé l'édifice basilical érigé à partir de 533 pour abriter la dépouille de l'évêque Rémi. La découverte en 1981 d'un gros mur de fondation à l'angle sud-ouest du cloître de l'abbaye, pourrait s'attribuer à l'existence d'un édifice ou chapelle antérieur au VIe siècle *(monumenta ?)* et identifié avec l'oratoire primitif de Saint-Christophe. Cela semble tout-à-fait probable si l'on regarde les sarcophages d'époque gallo-romaine (IVe siècle) retrouvés au même endroit lors des différents travaux d'aménagement du cloître au XIXe siècle (CHOSSENOT & *alii,* 2010, 388).

La grande basilique d'époque mérovingienne, dressée autour du tombeau de l'évêque Rémi, doit certainement avoir fonctionné dans les premiers moments du VIe siècle comme lieu d'inhumation *ad sanctos* pour les couches les plus aisées de la ville, les sarcophages de pierre de type bourguignon-champenois (2nd ½ VIe-VIIe s.) retrouvés sous le dallage de la nef nord du temple médiéval en témoignent (CHOSSENOT & *alii,* 2010, 389 ; POULAIN, ms.).

Les sépultures aristocratiques de Saint-Denis (SALIN, 1958) et Cologne (DOPPELFELD & PIRLING, 1966) ont montré comment l'inhumation habillée était largement pratiquée par les élites des VIe et VIIe siècles en contexte urbain. Il se pourrait, même si l'on ne peut pas l'assurer, qu'une partie du mobilier d'époque mérovingienne déposé au Musée de Reims provienne des différentes découvertes

effectuées dans l'abbaye aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Par ailleurs, l'importance acquise par Saint-Rémi au cours du VI^{e} siècle comme abbaye et lieu de sépulture principal de la ville, suggère que des sépultures privilégiées ont dû y être pratiquées, très probablement s'organisant autour d'un des premières cimetières chrétiens *(coemeteria)* établis au sein de l'abbaye (REBILLARD, 1993).

Les fouilles de l'ancienne église de Saint-Julien, contiguë à celle de Saint-Rémi, ont révélé l'existence d'un sol en terre battue qui pourrait correspondre à un édifice paléochrétien primitif de la fin du V^{e} ou du début du VI^{e} siècle (BOUSQUET-CHEVALLIER, 1993). Certains auteurs ont voulu identifier à Attolus, un évergète rémois mentionné dans une inscription commémorative retrouvée au X^{e} siècle et transmise par Flodoard, comme le fondateur de la basilique primitive pour extension à la fondation d'un *xenodochium.* Comme l'a signalé Viellard-Troiekouroff, la dédicace à Saint-Julien de Brioude apporte en tout cas un *terminus post-quem* du dernier quart du V^{e} siècle (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981), bien que l'utilisation de l'espace funéraire puisse être antérieure à la construction de la basilique *(martyrium, memoria ?).*

La typologie des enterrements découverts en 1991 (cercueil cloué, sarcophage de pierre et de plâtre) indique une occupation continue de l'espace funéraire. Des sépultures allant de la fin du IV^{e} au VIII^{e} siècles ont été proposées, sans que des véritables ensembles funéraires des V^{e} et surtout du VI^{e} siècle aient pourtant été identifiés, en raison de la pauvreté du mobilier funéraire recueilli et du haut taux de remploi des sépultures (BOUSQUET-CHEVALLIER, 1993).

Au sud du quartier céméterial de Saint-Rémi ont peut encore documenter l'existence d'autres nécropoles, apparemment non associées à une église ou chapelle, mais disposées en bordure des voies de communication. Ainsi, des sépultures datant de l'Antiquité tardive ont été documentées sous le rempart médiéval à proximité de la porte médiévale de Dieu-Lumière (actuellement Place des Droits de l'Homme). Un second groupe de sépultures d'époque mérovingienne se situerait le long de l'ancien chemin vers Cormontreuil (HABERT, 1901).

b) Saint Maurice

L'église Saint-Maurice est située entre la porte sud du rempart du Bas Empire (Porte Bazée) et l'éminence qui définit le secteur de Saint-Rémi. L'édifice médiéval a pu succéder selon certains auteurs à un oratoire d'époque mérovingienne, bien que les

témoignages archéologiques soient inexistants à cet égard (CHOSSENOT & *alii*, 2010). Les opérations d'archéologie préventive effectuées en 2009 ont mis au jour des sépultures sur le tracé de la voie romaine, principalement des sarcophages en plâtre de la fin du VI^e^ et du VII^e^ siècles, signalant l'existence d'un espace céméterial utilisé après l'abandon du quartier au V^e^ siècle, et associé probablement à une église primitive de la seconde moitié du VI^e^ siècle (SINDONINO & BERTHELOT, 2009). Les sarcophages de la rue du Barbâtre semblent pouvoir se rattacher à ceux documentés anciennement pendant les divers travaux d'aménagement du collège des Jésuites (des fragments déposés au musée de Saint-Rémi), lesquels auraient bouleversé la nécropole du haut Moyen-Âge (POULAIN, 1988).

c) Autres nécropoles

Parmi les autres nécropoles documentées en périphérie du castrum rémois, seule la nécropole septentrionale établie à proximité de la Porte de Mars a livré de faibles traces d'occupation mérovingienne, et cela sous forme de sarcophages en plâtre, que l'on peut dater de la fin du VII^e^ siècle (POULAIN, 1988 ; 1992). L'existence d'un petit édifice paléochrétien du V^e^ siècle (oratoire ?) à cet endroit (SINDONINO&BERTHELOT, 2009), non loin de la voie de Bavay, semble directement associée à une utilisation continue de la nécropole au-delà du VI^e^ siècle. Cependant l'absence commune de mobilier funéraire attestée à partir de 400 environ, rend les datations soumises à la seule analyse du contenant funéraire et toujours avec le soupçon des réutilisations fréquentes à partir du VII^e^ siècle, tant en milieu urbain que rural.

Les autres nécropoles du Bas Empire documentées dans le périmètre de la *urbs remensium* n'ont pas livré cependant de mobilier permettant d'assurer une continuité dans l'utilisation des espaces funéraires au-delà du IV^e^ siècle, voire le V^e^ siècle dans certains cas comme au Boulevard Joffre ou Place de la République (SINDONINO, 2009). L'analyse documentaire des multiples fouilles effectuées au nord et à l'est de la ville entre 1870 et 1930 par des archéologues amateurs, dont des membres de la Société Archéologique Champenoise, ne renseigne pas sur des sépultures au delà du premier quart du V^e^ siècle (GILLET, 1941 ; ROLLET, 2004 ; THOMANN, 2008 ; CHOSSENOT & *alii,* 2010, 311 ; CHOSSENOT & *alii*, 2004, 97, 393-394).

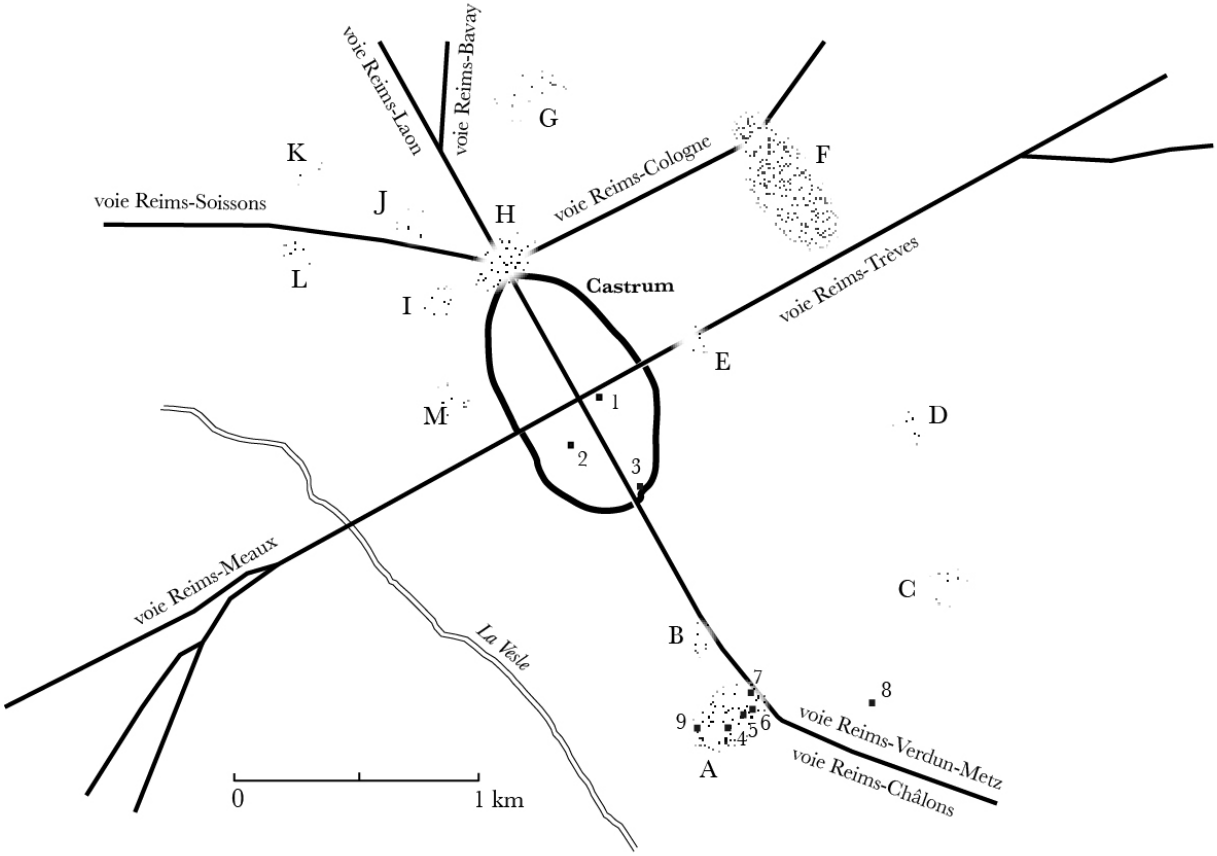


Fig. 29. Topographie funéraire de la *Ciuitas Remensium* au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Secteur de Saint Rémi (IVe-VIIIe s.)
B. Secteur de Saint Maurice (VIe-VIIIe s.)
C. Place 11 novembre (IIIe s.)
D. Bvd. Pommery (IVe-Ve ? s.)
E. Rue Jean Jaurés (IVe-Ve ? s.)
F. Nécropole orientale (rue Sébastopol, La Convalescence, Bdv. Jamin, rue Dérodé, Pce. M. Rousselet)
G. Secteur Saint Benoît (IVe-Ve ? s.)
H. Nécropole septentrionale (IVe-VIe s.)
I. Bvd. Joffre (IVe s.)
J. Rue Mont d'Arène (fin IIIe - 1 m. IVe s.)
K. Rue Brossolette (Ier-Ve s.)
L. Rue E. Renan (IVe-Ve ? s.)
M. Place Drouet d'Erlon (1 m. IVe s.)
1. Saints Apôtres (IVe s.) (devenue basilique Saint Symphorien au Ve s.)
2. Notre Dame (Ve s.)
3. Oratoire Saint Pierre (VIe-VIIe s.)
4. Saint Julien (fin Ve - début VIe s.)
5. Saint Timothée & Saint Apollinaire (fin Ve - début VIe s.)
6. Saint Sixte & Saint Sinice (VIe s.)
7. Saint Martin (Ve s. ?)
8. Saint Nicaise (fin IVe s.)
9. Saint Rémi (2e m. Ve s.) (bâtie sur l'ancienne chapelle Saint Christophe)

Cette absence apparente de sépultures d'époque mérovingienne en milieu suburbain, attribuée souvent à la disparition du mobilier funéraire à partir du début du IVe siècle (BAYARD, 1986), pourrait s'interpréter plutôt (on le rappelle) en termes d'un déplacement des lieux d'inhumation au cours du Ve siècle vers les nécropoles développées autour des basiliques funéraires. Cela semble d'autant plus logique lorsque l'on regarde les sépultures habillées de la fin du IVe et du Ve siècles retrouvées au 28 du Boulevard Joffre, réutilisant des habitations désaffectées au IVe siècle (SINDONINO & BERTHELOT, 2009). Il faudrait parler plutôt d'un déplacement des lieux d'enterrement vers les basiliques funéraires, que d'une disparition totale du mobilier funéraire des sépultures.

Il ne faut pas oublier que le regain de l'inhumation habillée s'est opéré à partir de la fin du Ve siècle dans les campagnes mais dans notre aire étudiée ce regain n'a été documenté nulle part en milieu strictement urbain, ce qui plaide plutôt en faveur d'une concentration des sépultures autour des basiliques (dont les sépultures des Ve-VIIe siècles seraient malheureusement inexploitables en raison du haut taux de remploi), que de la disparition totale du mobilier funéraire. La question reste toujours ouverte, faute principalement d'éléments d'analyse appuyés sur des trouvailles en contexte clos, ainsi que d'éléments de comparaison suffisants avec d'autres régions de France.

B. Châlons-en-Champagne

Les nécropoles suburbaines de la capitale du *pagus catalaunicus* se concentrent de l'un et l'autre côté du *castrum* du Bas Empire, le long des voies romaines de Reims, Langres, Verdun et Meaux. De même que dans les autres capitales de *civitas*, des quartiers céméteriaux se sont développés au Ve siècle autour des remparts, pour Châlons c'est, du côté oriental de la ville, autour de Saint-Pierre-aux-Monts et Saint-Memmie.

En revanche, les nécropoles du Bas Empire attestées à l'ouest dans le secteur de Saint-Loup, autour de la colline de Saint-Michel, et au nord-est de la ville, n'ont pas livré de sépultures dont le mobilier puisse être daté au-delà du IVe siècle (CHOSSENOT, 1974 ; 1976, 72-73 ; CHOSSENOT *& alii,* 2004, 291). On constate toujours le vide archéologique entraîné par la disparition du mobilier funéraire, déjà observé à Reims.

a) Saint Memmie

Un *martyrium* édifié pour abriter la dépouille de Memmius, premier évêque de la ville d'après la tradition, semble être à l'origine de l'abbaye médiévale de Saint-Memmie *(Ecclesia Sancti Memmii)*. L'oratoire primitif aurait été construit au cours du IVe siècle au sein d'une nécropole préexistante en bordure de la voie de Toul, à un endroit nommé Buxeria, suivant un modèle d'établissement déjà observé dans d'autres lieux de la Gaule (Saint-Nicaise à Reims, Saint-Martin à Tours, Saint-Denis à Paris).

Les découvertes archéologiques du XIXe siècle effectuées dans l'église abbatiale ont livré du mobilier provenant des sépultures d'époque gallo-romaine. Le lieu de Buxeria serait devenu, de cette manière, un véritable *vicus christianorum* dès la fin du IVe siècle, concentré autour de la sépulture de l'évêque Memmius. L'édifice primitif fut transformé, probablement au cours du Ve siècle, en basilique funéraire pour recevoir des sépultures des gens de la ville et devint, de même que Saint-Rémi, l'objet de pèlerinages fréquents. La basilique continuerait à être un lieu d'inhumation privilégié, même après sa conversion en monastère bénédictin au cours du VIIe siècle (RAVAUX, 1980). Malgré l'importance relative des lieux comme lieu de sépulture *ad sanctos* durant l'Antiquité tardive et au début de l'époque mérovingienne dans l'ensemble de la région, aucune découverte archéologique ne permet d'attester un tel phénomène durant l'époque mérovingienne. L'absence de mobilier funéraire est, dans ce cas à nouveau, révélatrice des lacunes dans la recherche.

b) Saint Pierre aux Monts

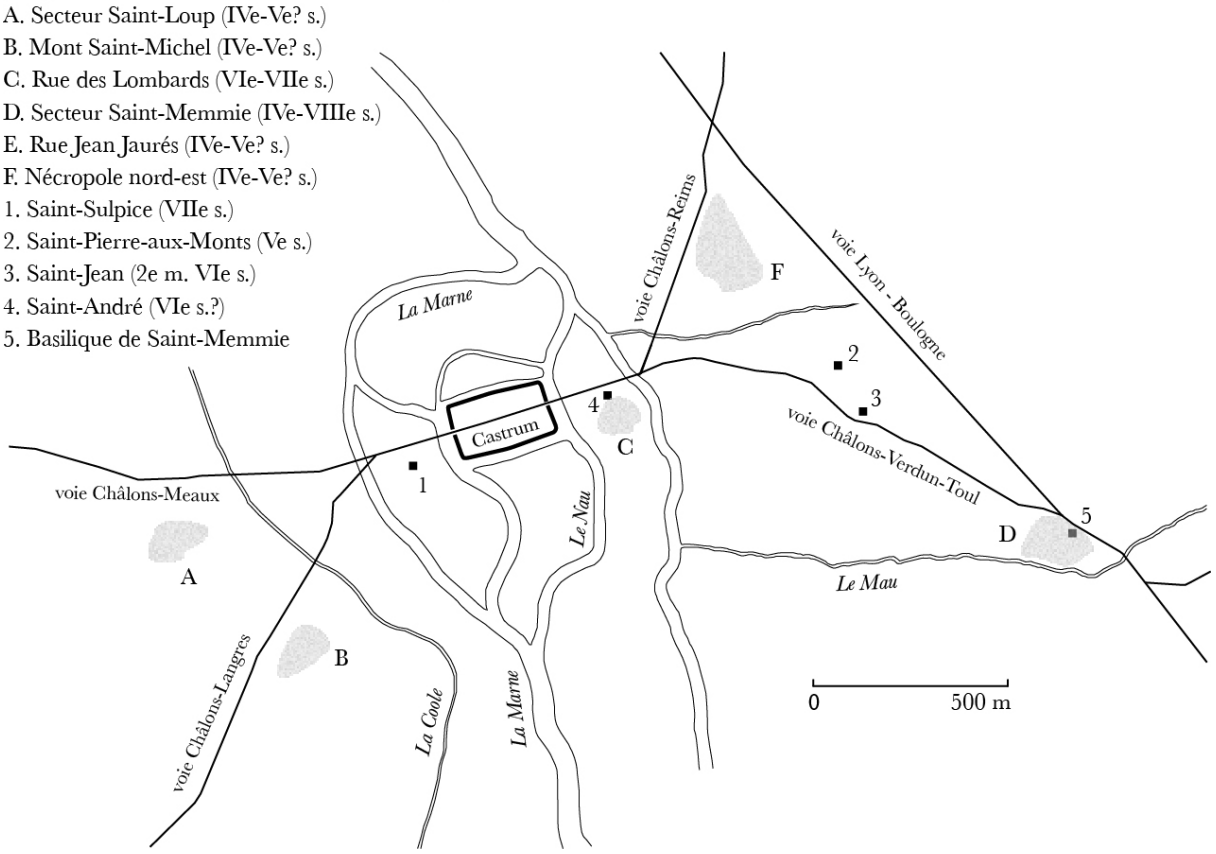
Un autre quartier céméterial existait autour des églises de Saint-Pierre et Saint-Julien, situées sur une éminence au sud-est du *castrum*, à mi-chemin de la basilique de Saint-Memmie. La vocation funéraire des lieux semble débuter à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, avec l'érection d'une première basilique funéraire, celle-ci recevant le corps de saint Alpin et devenant une cathédrale secondaire jusqu'au milieu du IXe siècle (RAVAUX, 1980). L'église de Saint-Julien était située à proximité de Saint-Pierre et est peut être contemporaine de celle-ci, car la tradition funéraire des lieux était déjà bien implantée lorsque l'on y fit déposer les corps des saints Elaphe et Lumier au début du VIIe siècle. On aurait ainsi deux espaces funéraires presque, sinon annexes, dans un cas similaire à celui proposé pour Saint-Rémi et Saint-Julien à Reims. Comme toujours,

l'absence de découvertes archéologiques ne permet pas d'effectuer une analyse détaillée sur l'évolution des édifices et des nécropoles qui y étaient associées. La découverte de sarcophages dans le secteur à plusieurs reprises ne confirme que la vocation funéraire des lieux.

c) Saint André

L'église médiévale de Saint-Alpin peut avoir remplacé au IXe siècle un édifice de taille plus modeste (chapelle, oratoire ?) dédié à Saint-André (RAVAUX, 1980). Un espace d'inhumation aurait existé à cet endroit dès, au moins, la fin du VIe siècle si l'on regarde les diverses découvertes effectuées dans le secteur : un sarcophage de pierre, probablement d'époque mérovingienne, a été mis au jour en 1892 dans une cour proche de l'église et des sarcophages en plâtre (VIIe - début VIIIe s.) sont attestés dans la *rue des Lombards* (POULAIN, 1988).

Fig. 30. Topographie funéraire de la *Ciuitas Catuuellanorum* au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (d'après Ravaux, 1980 et Chossenot, 2004).



C. Laon

La topographie funéraire de l'agglomération, puis de l'évêché de *Lugdunum Clavatum,* au passage du Bas Empire à l'époque mérovingienne, n'est pas mieux connue que celle des autres centres urbains de la période, comme Verdun ou Châlons-en-Champagne. Néanmoins, les recherches effectuées dans les dernières années du XX^{e} siècle par le service archéologique de la ville ont contribué à la connaissance des espaces funéraires suburbains de l'Antiquité tardive, notamment avec la fouille du secteur de Saint-Julien.

a) Saint Julien

L'église de Saint-Julien constituait une des paroisses médiévales de la ville haute et était très proche du tracé supposé des remparts du *castrum*. Elle fut démolie en 1820 et l'espace (celui de l'église et le cimetière) occupé par un îlot d'habitations. Un oratoire dédié à Saint / Génébaud, érigé probablement au VII^{e} siècle, existait dans un espace annexe à l'église. Les fouilles entamées entre 1990 et 2001 dans deux rues convergentes vers l'actuelle Place de Saint-Julien, ont permis de documenter un vaste espace d'inhumation avec des sépultures allant du début du V^{e} au VIII^{e} siècles, disposées au sud de l'emplacement de l'ancienne collégiale (JORRAND & HENTON, 2007 (cf. Fig. 31 et 67).

L'analyse des stratigraphies suggère l'existence d'un habitat antérieur d'époque gallo-romaine qui aurait cessé son activité vers la fin du IV^{e} siècle. Or, la présence de certaines sépultures datées par C_{14} du début du V^{e} siècle amène à se demander quel a été le facteur déclencheur des premières sépultures *extra muros* dans ce secteur, et la possibilité qu'un oratoire ou chapelle paléochrétienne se soit implanté dans l'espace désaffecté au IV^{e} siècle. Une fois de plus, le manque d'informations ne permet pas d'aller plus loin dans les hypothèses. Il convient de signaler l'analogie avec le cas rémois du 28 Boulevard Joffre, avec l'abandon de zones d'habitat très proches des remparts dans la seconde moitié du IV^{e} siècle et la conversion des lieux, dans un laps relativement court, en des endroits à vocation funéraire.

b) Pôle de Saint Etienne (École Normale)

Un second pôle d'inhumation est attesté dans le secteur de Saint-Etienne et autour de l'École Normale, à proximité de l'emplacement supposé de l'église médiévale de Sainte-Géneviève-aux-Champs, dont l'origine peut être cherchée au VII^{e} siècle (JORRAND & HENTON, 2007). Diverses découvertes effectuées entre 1844 et 1890, lors des travaux de construction des bâtiments, ont permis la localisation d'une nécropole du Bas Empire à cet endroit, probablement le long d'une voie ancienne qui parcourait la côte du plateau. Une sépulture à riche mobilier découverte en 1879 au nord d'un secteur à vocation funéraire du Bas Empire, indique qu'au moins cette partie de la nécropole gallo-romaine a continué à recevoir des sépultures au début de l'époque mérovingienne (Fig. 31).

c) Autres nécropoles

Des trouvailles fortuites permettent d'attester deux autres lieux d'inhumation aux pieds du plateau et près de la voie romaine vers Mézières. La première correspond à une sépulture à armes localisée dans les années 1980 dans la rue Roger Salengro et que l'on pourrait dater, faute de plus d'éléments d'analyse, entre le IV^{e} et le début du VII^{e} siècle. La seconde trouvaille doit être prise avec précaution puisqu'elle se réduit à un vase caréné de la fin du VI^{e} ou du VII^{e} siècle, retrouvé au stade municipal dans les années 1950 (JORRAND & HENTON, 2007) (Fig. 31).

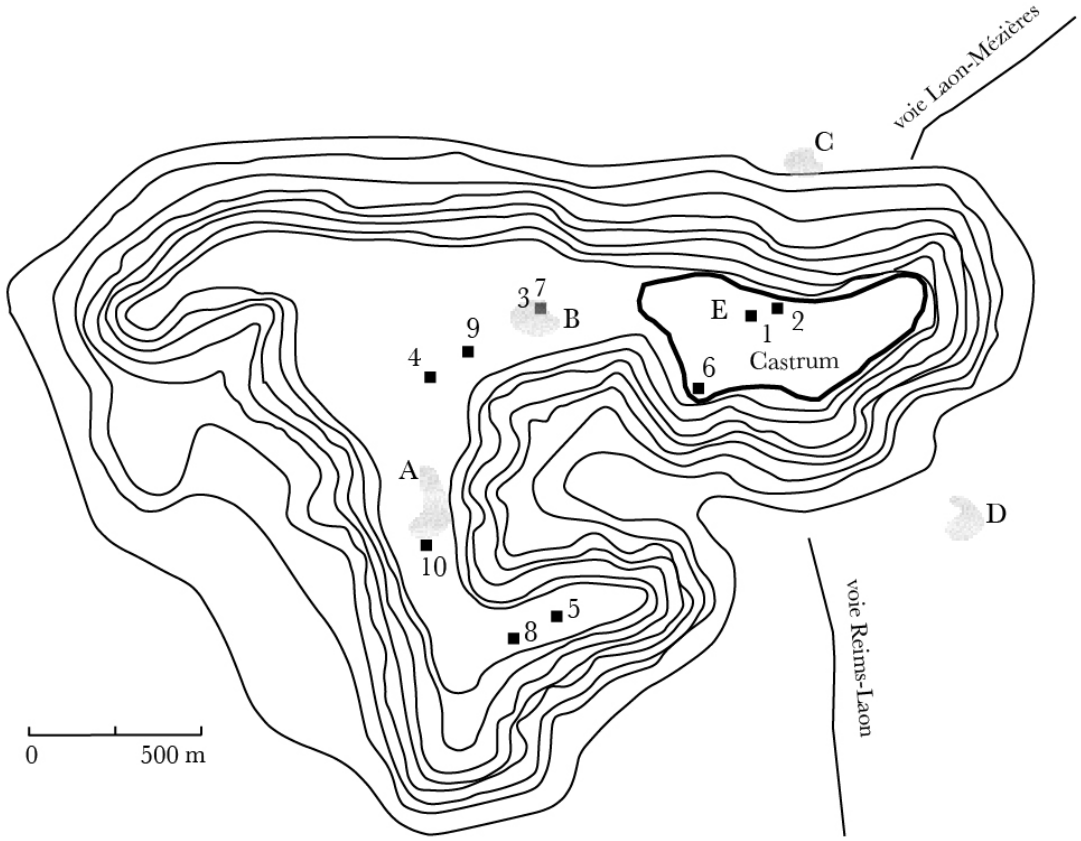


Fig. 31. Topographie funéraire de *Lugdunum Clavatum* au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (à partir de Jorrand & Henton, 2007; Neumayer, 2002).

1. Basilique (VIe s.)
2. Palatium (VIe-VIIIe s.)
3. Saint Julien (Ve ? s.)
4. Saint Martin (VIe? s.)
5. Saint Vincent (fin VIe s.)
6. Sainte Salaberge (chapelle) (VIIe s.)
7. Oratoire Saint-Genébaud (fin VIe ?-VIIe s.)
8. Saint-Hylaire (VIIe ? s.)
9. Saint-Pierre-le-Vieil (VIIIe s.)
10. Sainte-Geneviève-aux-Champs (VIIe ? s.)

A. Secteur Saint-Etienne - École Normale (IIIe-VIe s.)
B. Secteur de Saint Julien (Ve-VIIIe s.)
C. Rue Roger Salengro (IVe ?-VIe ? s.)
D. Stade Municipal (fin VIe ?-VIIe s.)
E. Groupe épiscopal (vers 500)

D. Verdun

La documentation relative à la topographie funéraire de Verdun durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge est autant abondante qu'incomplète. Les informations sur les découvertes anciennes rappellent celles répertoriées dans d'autres capitales d'évêché, dont Reims ou Châlons-en-Champagne, alors que les découvertes concernant l'époque mérovingienne sont dans l'ensemble aussi maigres.

Alors, ce n'est pas par hasard que des phénomènes d'évolution similaires dans la topographie funéraire puissent être attestés dans trois quarts des capitales de diocèse analysées (Reims, Châlons et Verdun). Des quartiers céméteriaux apparus vers la fin du IV^e^ ou le début du V^e^ siècle s'implantent ainsi dans la périphérie de la ville, parmi lesquels celui du secteur de *La Citadelle* est le plus important (POMARÈDE, 1966, 362 ; MOUROT, 2001, 567-579).

a) La Citadelle

La vocation funéraire du plateau de la citadelle de Verdun semble très ancienne. Des sépultures du Bas Empire ont été découvertes à plusieurs endroits depuis le XVIII^e^ siècle, notamment au lieu-dit *Montée de Saint-Vanne,* proche de l'accès ouest du *castrum* et le long de la voie romaine de Reims (LIÉNARD, 1884, 19, 34-35; MOUROT, 2001, 122, 567 ; TOUSSAINT, 1946, 192).

Une basilique funéraire en honneur de Saint-Pierre et Saint-Paul, érigée dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, serait à l'origine de l'abbaye médiévale de Saint-Vanne *(Monasterium Sancti Vitoni in civitate nostra Virdunensi juxta Mosae flumen:* 862, charte de Ragneri*)* dont les derniers vestiges furent démolis dans le premier quart du XIX^e^ siècle. D'autres bâtiments associés à la basilique primitive ont dû exister sur le plateau, ainsi le testament d'Adalgisel (rédigé en 634) mentionne l'existence d'un *xenodochium (Basilica sancti domni Petri et domni Vitoni oppidi Virdunensis, ubi leprosi resident)* (MOUROT, 2001).

Deux autres églises du haut Moyen Âge sont attestées près de l'abbaye, Saint-Rémi et Saint-Amand, mais celles-ci seraient à leur tour postérieures à la fondation de la basilique, érigées certainement après 600 si l'on considère la période de diffusion du culte des saints (PIOLIN, 1888). De même, un espace souterrain découvert à proximité des fondations du chevet de l'abbaye en 2013 pourrait correspondre à l'existence d'un

hypogée paléochrétien, bien que les résultats soient encore partiels (SERDON-PROVOST, 2013).

En ce qui concerne les découvertes archéologiques dans le secteur, effectuées lors des travaux de démolition de l'église abbatiale entre 1835-1837 et entre 1874-1883, elles ont révélé la présence de sépultures en sarcophages d'époque mérovingienne (2nd ½ du VIe-VIIe s.) et du mobilier funéraire du VIIe siècle (LIÉNARD, 1884, 17-19). Les informations anciennes sur la présence de sépultures d'époque mérovingienne ont été étayées par les dernières campagnes de fouilles effectuées dans le secteur entre 2012 et 2013, lesquelles ont permis de faire débuter la chronologie d'occupation au dernier tiers du Ve siècle (cf. Fig. 183).

Les découvertes attestées dans le secteur de la Citadelle semblent confirmer la vocation funéraire de cet espace autour d'une basilique paléochrétienne primitive qui a dû attirer de plus en plus de sépultures à partir de la déposition du tombeau de l'évêque Vitonus (+529). De plus, la présence de sépultures d'élites de la phase MA1 (v.480-v.520) indiquerait la probable prééminence du plateau de *La Citadelle* comme lieu d'inhumation lors des Ve et VIe siècles (cf. Fig. 32).

b) Saint Maur

Une nécropole du Bas Empire semble avoir existé au nord-ouest du *castrum,* à l'endroit où fut érigée dans la seconde moitié du VIe siècle, et sous l'impulsion de l'évêque Agericus, une chapelle abritant les reliques de Saint-Médard. Un monastère dédié à Saint-Maur sous l'initiative de l'évêque Helmon, est venu succéder à l'église mérovingienne à la fin du Xe ou au début du XIe siècle (MOUROT, 2001, 578).

La présence de sépultures du Bas Empire (LIÉNARD, 1884 ; MOUROT, 2001, 569) à proximité de l'ancien cimetière de Saint-Médard et la mise au jour de sarcophages d'époque mérovingienne en 1992, témoigneraient d'un espace funéraire occupé de façon continue durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge dans le secteur (cf. Fig. 32).

c) Saint Victor

L'église de Saint-Victor semble avoir été une des plus anciennes paroisses du diocèse, dont la date de fondation peut être située au VIIe siècle, voire le dernier tiers du VIe. La

découverte en 1837 de plusieurs sarcophages datés de la fin du VI^e^ et du VII^e^ siècle dans les abords du temple (rue Saint-Victor) confirmerait l'existence d'un espace funéraire *ad sanctos* à cet endroit durant l'époque mérovingienne, probablement implanté autour des reliques du saint (LIÉNARD, 1884 ; GAMMA, 1997, 30) (cf. Fig. 32).

d) Saint-Saturnin

Une basilique semble avoir existé à l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Saturnin. L'édifice primitif aurait été construit, d'après la tradition, par l'évêque Paulus (641-648) pour accueillir sa dépouille ; de la même façon que l'aurait fait un demi siècle auparavant Agericus au sud de la ville. Durant les années 1960, des sarcophages et d'autres types de sépulture ont été mis au jour à la *rue des Cosaques*, pas loin de l'emplacement supposé de l'église et peut-être en association avec celle-ci (GAMA, 1997, 30) (cf. Fig. 32).

e) Saint Martin

L'église de Saint-Martin (devenue abbaye de Saint-Airy au XI^e^ siècle) se trouvait, d'après la tradition, à l'emplacement d'un oratoire paléochrétien dédié à Saint-André, dont l'origine peut être placé dans la seconde moitié du V^e^ siècle d'après l'essor de la piété martyriale en Gaule du nord (DENOËL, 2001). L'édifice primitif semble avoir été transformé en basilique par les soins de l'évêque Agericus (v.554-v.591) dans la seconde moitié du VI^e^ siècle à fin d'y être inhumé, un fait déjà observé à Reims dans la basilique de Saint-Sixte.

Les informations sur l'existence d'un espace céméterial d'époque mérovingienne à cet endroit sont inexistantes, mais la présence de sépultures *ad sanctos* est tout-à-fait probable si l'on croit la tradition situant la sépulture de l'évêque Agericus à cet endroit (cf. Fig. 32).

f) Faubourg Pavé

En 1821 des sépultures de l'Antiquité tardive ont été mises au jour dans le secteur du *Faubourg Pavé*, en bordure de la voie de Metz par Senon (LIÉNARD, 1884, 38-39). La présence, dans certaines sépultures, de mobilier funéraire du début du VI^e^ siècle,

montre une continuité dans l'occupation des nécropoles suburbaines de la *civitas* de Verdun au passage du Bas Empire à l'époque mérovingienne. Il serait logique de considérer l'existence d'une basilique ou chapelle funéraire auprès de laquelle ce serait organisé la nécropole à partir du V^e^ siècle, mais l'absence d'informations ne permet pas d'aller plus loin.

g) Porte Chaussée

À la sortie orientale de la ville ancienne, dans le secteur de la *Porte Chaussée*, la découverte de sépultures en 1807 et de quelques objets en 1867, a mis en relief la présence d'un autre espace funéraire suburbain développé en bordure de la voie de Metz (LIÉNARD, 1887, II, 35, 45-46 ; POMARÈDE, 1966, 362 ; MOUROT, 2001, 573-575). Même si les informations sont sommaires, la description des objets recueillis par les ouvriers (petite cuillère, fer de lance) suggèrent nettement l'existence de sépultures d'époque mérovingienne et probablement du Bas Empire. C'est probable qu'une partie des sépultures était aménagée en caissons de pierres plates ou en sarcophage de pierre.

h) Autres nécropoles

On peut documenter d'autres espaces d'inhumation d'époque mérovingienne à Verdun qui ne sont pas associés, *a priori*, à des édifices religieux. Sur le tracé de la voie de Metz, on connaît deux espaces d'inhumation documentés grâce à des interventions d'urgence : le premier dans le secteur de *Château-Couteu* (cf. Fig. 32), où J. Guillaume et J.-P. Evrard ont mis au jour un sarcophage contenant une bague de bronze (GUILLAUME & EVRARD, 1969). À peu de distance au sud, toujours sur la voie de Metz, J. Guillaume a mis au jour deux sarcophages trapézoïdaux en calcaire du Perthois à l'emplacement du couvent des franciscains, sur la *rue des Recollets* (GUILLAUME, 1969). Enfin, dans le secteur de la place Mazel, la découverte de trois sarcophages de pierre en 1786, en creusant une cave, peut être révélatrice de l'existence d'une autre nécropole de l'Antiquité tardive à la sortie orientale du castrum (LIÉNARD, 1884, 35).

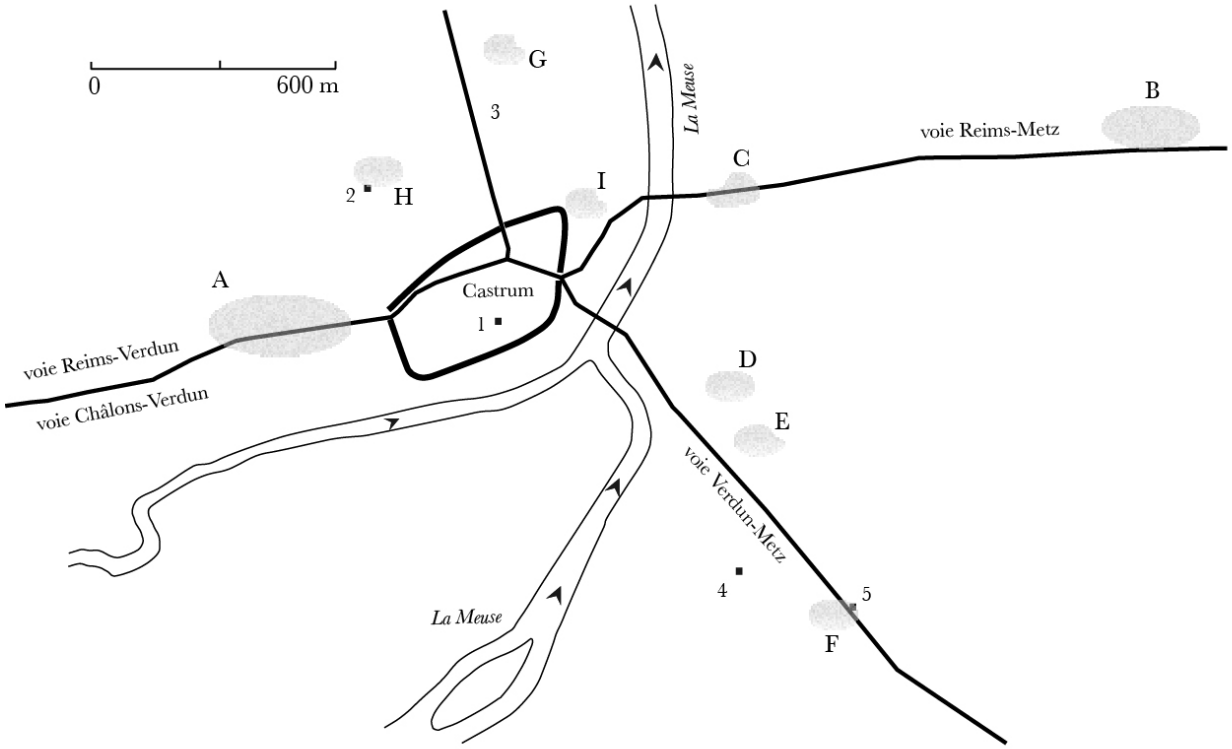


Fig. 32. Topographie funéraire de la *Ciuitas Virdunensis* au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

A. Secteur de la Citadelle (ancienne abbaye Saint Vanne) (IVe-VIIIe s.)
B. Secteur Faubourg Pavé (IVe-VIIe s.)
C. Secteur Porte Chaussée (Ve ?-VIe s.)
D. Secteur Château-Couteu (VIe-VIIe s.)
E. Rue des Recollets (2 m. VIe-VIIe s.)
F. Secteur Saint Victor (VIe-VIIe s.)
G. Rue des Cosaques (IVe ?-VIIIe ? s.)
H. Secteur Saint Maur (IVe-VIIe s.)
I. Place Mazel (IVe ?-VIIe ? s.)
1. Palatium, basilica et xenodochium (VIe s.)
2. Saint Maur (VIe s.)
3. Saint Saturnin (VIIe s.)
4. Saint Martin (2 m. VIe s.)
5. Saint Victor (2 m. VIe-VIIe s.)°

4.2.2. Les campagnes

La connaissance de la topographie funéraire des campagnes au passage du Bas Empire à l'époque mérovingienne présente de vifs contrastes. Tandis que les lieux d'inhumation associés aux habitats de taille modeste (*vici* et *fundi*) sont largement attestés par les découvertes archéologiques depuis le XIX^{e} siècle par la trouvaille de petits groupes de sépultures en plein champ, ceux correspondant aux agglomérations secondaires demeurent, en général, mal identifiés. Les lacunes actuelles dans la recherche, principalement dues au manque de fouilles systématiques, laissent les opérations de diagnostique et les découvertes fortuites comme seuls moyens pour documenter la présence d'espaces d'inhumation associés aux établissements ruraux.

4.2.2.1. Agglomérations rurales

Les connaissances que l'on a sur la topographie funéraire des agglomérations secondaires, bourgades et sites de hauteur fortifiées, sont floues en comparaison avec l'information que l'on dispose en milieu urbain. L'absence de grands chantiers de fouilles tels ceux entrepris dans les villes lors des grands travaux d'aménagement urbain, conditionne l'état lacunaire des connaissances pour les campagnes et rend difficile une approximation sérieuse aux paramètres définitoires de sa topographie funéraire. Néanmoins, le développement de l'archéologie préventive et les travaux de synthèse et colloques effectués depuis les années 1980 en Gaule (VAN OSSEL, 1993), ont permis d'augmenter les connaissances sur la gestion des espaces funéraires en milieu rural pendant l'Antiquité tardive. Les opérations de fouille entreprises dans des années différentes autour des agglomérations secondaires et *castra* de Port-à-Binson et Fismes (Marne), Arcis-sur-Aube (Aube), Mouzon (Ardennes), Saint-Dizier (Haute-Marne) et Cerny-en-Laonnois (Aisne), constituent des exemples significatifs.

Hormis les espaces funéraires des agglomérations et bourgades, on documente dans les campagnes l'existence de nécropoles de taille considérable sans rapport apparent avec des lieux d'habitat connus. Les recherches archéologiques de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont documenté ce type de nécropoles réparties principalement dans la vallée de l'Ourcq et de l'Aisne, mais aussi dans la Marne. L'existence de ces nécropoles de taille exceptionnelle amène à questionner les modèles interprétatifs traditionnels sur la configuration du peuplement des campagnes, de même que

l'existence probable de modèles d'occupation du territoire éloignés du paradigme classique *vicus/villa*. Il se peut que des nécropoles comme celle de Caranda (Cierges, Aisne) ou Normée (Marne) aient fonctionné comme des lieux d'inhumation communs à plusieurs pôles d'habitat que l'on n'a pas identifié, ou bien, comme espaces d'inhumation de grands domaines fonciers dont la trace s'est effacée.

Pour la plupart des établissements ruraux, les espaces d'inhumation ne sont connus que de biais, parfois même les découvertes ne permettent pas de situer les aires funéraires, comme à Château-Porcien et Voncq (Ardennes) ou Vertus (Marne), ayant été des localités importantes d'après les sources à l'époque mérovingienne. Dans d'autres cas cependant, la découverte fortuite d'une petite nécropole en plein champ permet d'attester l'existence d'un habitat près d'une voie de communication, à Le Meix-Tiercelin (Marne) ou Goussancourt (Aisne).

A. Arcis-sur-Aube (Aube)

L'agglomération *d'Arciaca* était assez importante à l'époque gallo-romaine, à mi-chemin entre Châlons-en-Champagne et Troyes sur la voie consulaire de Lyon-Boulogne-sur-Mer. Bien que peu connues, les nécropoles de l'agglomération du Bas Empire suivent les paramètres classiques de la période, avec une disposition le long des voies de communication (cf. Fig. 33). Aux informations anciennes mentionnant l'existence d'un vaste espace d'inhumation au lieu-dit *Contrée du Paradis,* sur une éminence à 2 km environ au sud de la ville, on doit ajouter la découverte récente d'une autre nécropole sur l'ancienne voie de Troyes. Il s'agit d'une nécropole établie à la sortie sud de l'agglomération antique, utilisée au Bas Empire, sans présence de sépultures d'époque mérovingienne dans la partie fouillée. Une troisième aire d'inhumation se localise entre l'agglomération et la rivière, au *Parc du Château,* avec des sépultures allant du Bas Empire à l'époque carolingienne.

Bibliographie : CRÉTÉ-PROTIN, I. (1992) : *Inventaire des cimetières mérovingiens de la partie auboise du diocèse de Troyes.* Mémoire de maîtrise sous la Direction de M. Rouche, Université de Paris IV Sorbonne. p. 22 ; DENAJAR, L. (2005) : *Carte Archéologique de la Gaule : L'Aube*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 231-234 ; TOUSSAINT, M. (1954) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris, A. & J. Picard. p. 128 ; PARÉSYS, C. (2002) : « Arcis-sur-Aube. Route de Troyes ». Bilan Scientifique, DRAC Champagne-Ardenne, SRA Châlons-en-Champagne ; PARÉSYS, C. & CABART, H.

(2003) : « La nécropole du Bas Empire à Arcis-sur-Aube ». *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne.

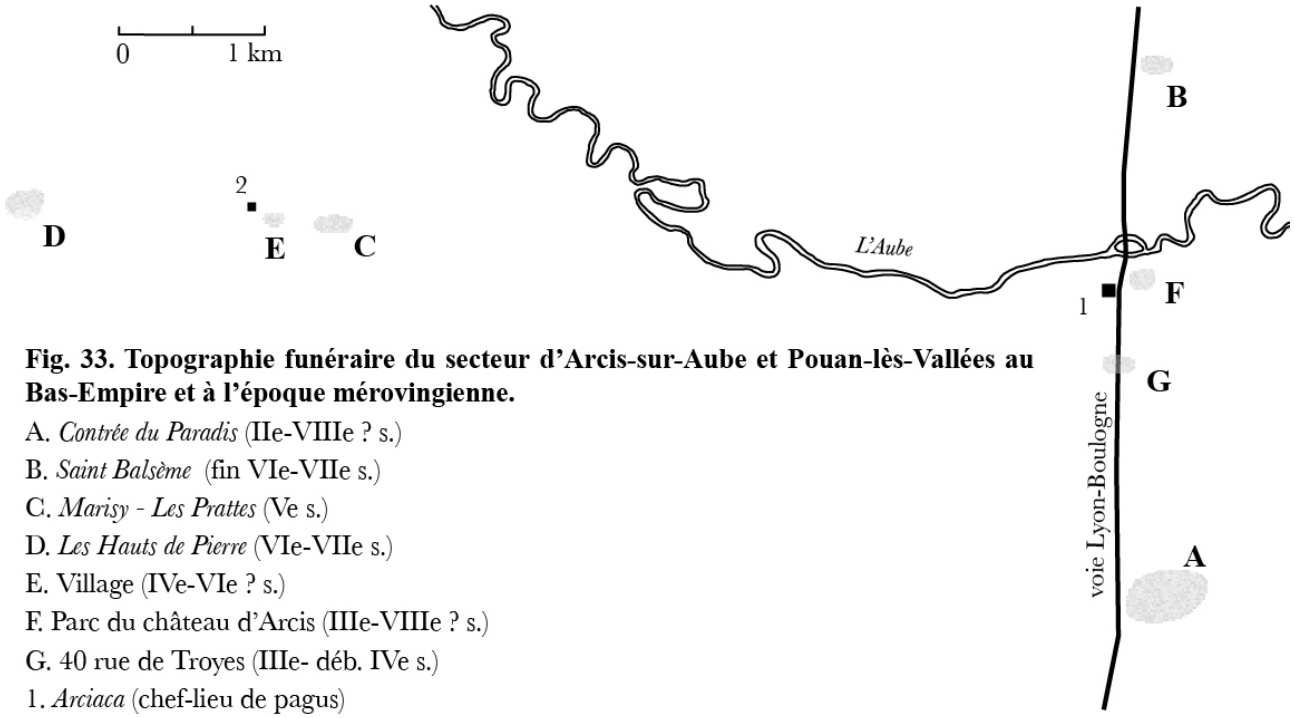


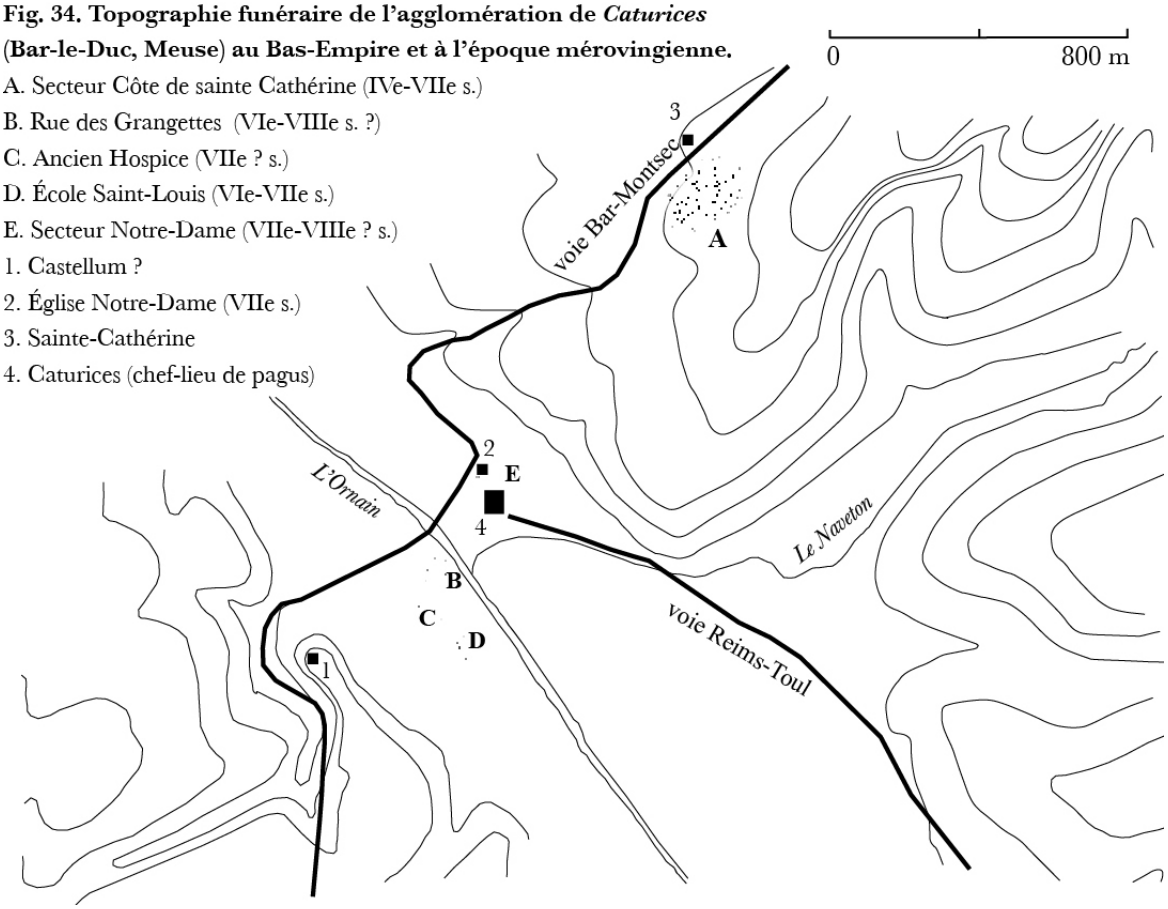
Fig. 33. Topographie funéraire du secteur d'Arcis-sur-Aube et Pouan-lès-Vallées au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *Contrée du Paradis* (IIe-VIIIe ? s.)
B. *Saint Balsème* (fin VIe-VIIe s.)
C. *Marisy - Les Prattes* (Ve s.)
D. *Les Hauts de Pierre* (VIe-VIIe s.)
E. Village (IVe-VIe ? s.)
F. Parc du château d'Arcis (IIIe-VIIIe ? s.)
G. 40 rue de Troyes (IIIe- déb. IVe s.)
1. *Arciaca* (chef-lieu de pagus)
2. *Potento vicus* (Pouan-lèsVallées) (Ve-VIIe s.)

B. Bar-le-Duc (Meuse)

L'importance de l'agglomération de Caturices au Bas Empire et à l'époque mérovingienne comme poste de surveillance et lieu de franchissement de l'Ornain, n'a pas été confortée, jusqu'aujourd'hui, par la découverte d'espaces d'inhumation en accord avec l'entité supposée de l'agglomération leuque (cf. Fig. 34). Seulement des trouvailles effectuées à *La Côte de Sainte-Catherine* (cf. Fig. 160) témoignent de la présence d'une nécropole dans *l'hinterland* de l'agglomération, sur la voie de Montsec, bien que les découvertes soient assez limitées pour assurer une dépendance du noyau principal de l'agglomération. Le reste des découvertes suggèrent l'existence d'espaces d'inhumation, peut être crées à partir du VI^{e} siècle, de l'autre côté de la rivière entre l'agglomération et l'éperon du château.

Bibliographie : cf. *Corpus : Bar-le-Duc*.

Fig. 34. Topographie funéraire de l'agglomération de *Caturices* (Bar-le-Duc, Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Secteur Côte de sainte Cathérine (IVe-VIIe s.)
B. Rue des Grangettes (VIe-VIIIe s. ?)
C. Ancien Hospice (VIIe ? s.)
D. École Saint-Louis (VIe-VIIe s.)
E. Secteur Notre-Dame (VIIe-VIIIe ? s.)
1. Castellum ?
2. Église Notre-Dame (VIIe s.)
3. Sainte-Cathérine
4. Caturices (chef-lieu de pagus)



C. Binson (Marne)

Une importante bourgade d'époque gallo-romaine semble avoir existé dans l'espace existant entre Chatillon-sur-Marne et le célèbre Port-à-Binson *(Ponte Baisionensi)*, à la jonction de deux voies anciennes dans un gué de la Marne, l'une allant vers Reims l'autre longeant la rivière. L'importance stratégique des lieux semble avoir été autant économique (carrefour routier, ateliers divers) que militaire (surveillance du pont) (cf. Fig. 35).

Les découvertes effectuées dans le secteur du prieuré depuis le début du XX^{e} siècle, notamment lors de la construction d'un cimetière militaire en 1920, mais aussi lors des différents travaux effectués dans le prieuré, ont documenté l'existence d'un vaste espace d'inhumation comprenant des sépultures d'époque gallo-romaine (présence de dalles à inscription funéraire) ainsi que de la période mérovingienne (des dépôts céramiques conservés au musée du prieuré). L'état fragmentaire des découvertes ne permet pas d'étudier les différentes phases d'occupation de la nécropole de manière

précise, mais il semble qu'un oratoire ou *memoria* paléochrétien, érigé autour des reliques de sainte Posenne au V^e^ siècle, ait été le germe d'une nécropole *ad sanctos* et probablement du prieuré médiéval (cf. Fig. 35). Malgré l'absence de données permettant de contourner le périmètre de l'agglomération antique, on peut proposer l'existence d'une vaste nécropole périphérique utilisée depuis le III^e^ siècle et durant l'époque mérovingienne, située à la sortie nord de l'habitat, en bordure de la voie romaine allant vers Reims, entre le cimetière militaire et le prieuré.

Bibliographie : CHOSSENOT, M. & NEISS, R. (1994) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule: Châtillon sur Marne*. p. 215 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 326-327 ; LONGNON, A. (1869) : *Étude sur les pagi de la Gaule*, Paris, A. Frank. 2 fasc. p. 371-373 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 126-127.

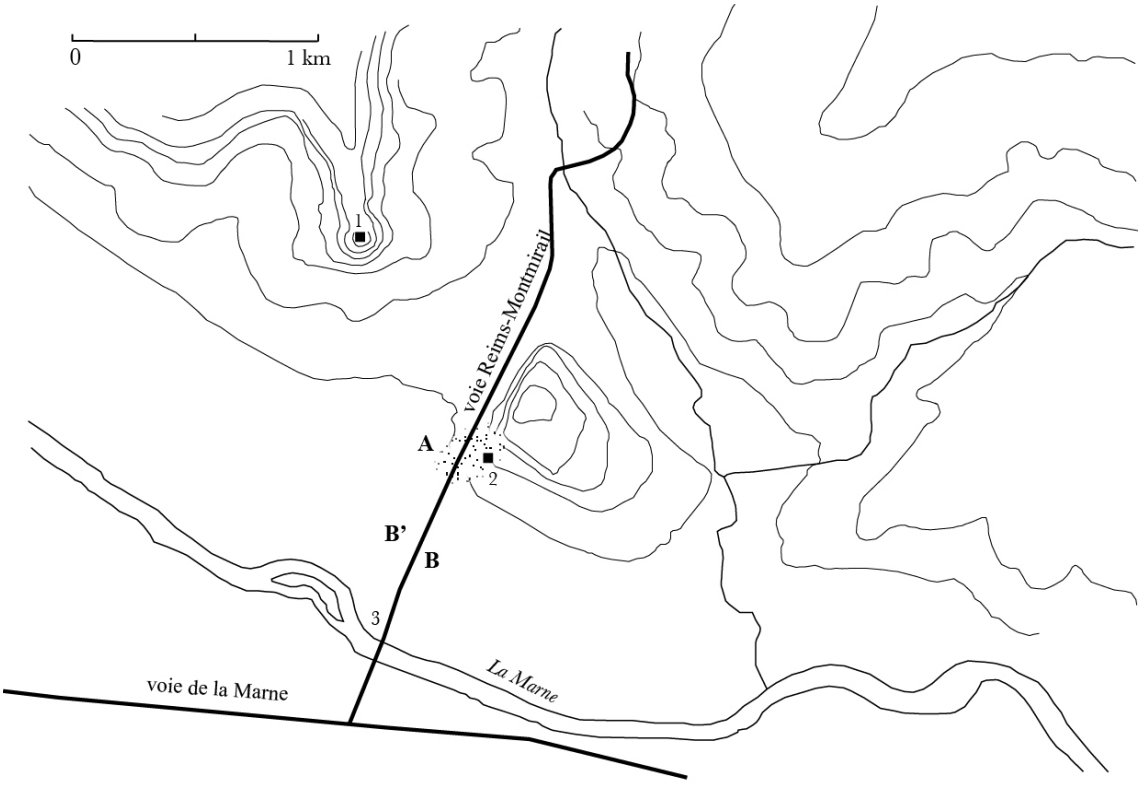


Fig. 35. Topographie funéraire du secteur de Binson au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Secteur du Prieuré de Binson (IVe-VIIIe s.)
B. Bourgade gallo-romaine (IVe-VIe ? s.)
1. Castellum ? (IVe s.)
2. Chapelle Sainte-Posenne (Ve ? s.)
3. *Ponte Baisionensi* (VIIIe s.)

D. Château-Porcien (Ardennes)

On dispose de peu d'informations pour étudier la topographie funéraire du chef-lieu du *pagus Portensis*. Les découvertes archéologiques sur le plateau de Nandin (cf. Fig. 36) semblent confirmer l'importance de l'agglomération à l'époque gallo-romaine, avec la présence hypothétique d'un *castellum* du Bas Empire surveillant la voie Reims-Cologne. En revanche, l'évolution du *vicus* d'époque mérovingienne présente des lacunes considérables en raison du peu d'informations tirées de la recherche archéologique et des sources documentaires.

Seul un espace d'inhumation a été localisé dans le secteur, sur les pentes du plateau de Nandin, bien que les informations soient assez lâches pour proposer des chronologies d'occupation exploitables. Pour le reste de l'agglomération, aucune nécropole n'est documentée, à moins que l'on considère les trouvailles hors contexte du secteur de Sant-Martin.

Bibliographie : FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 278-279 ; LÉMANT, J.-P. (1983) : « Un habitat mérovingien à Château-Porcien (Ardennes) ». *BSRBAP*, 84, Bruxelles, 1983 ; LÉMANT, J.-P. (1989) : « Le site de Saint-Martin à Château Porcien (Ardennes). » *Actes des X^e Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne à Metz, 20-23 oc 1988*. p. 104-106 ; LÉMANT, J.-P. (1989) : « Le cimetière de la porte de Bourgogne à Mouzon (III^e-VIII^e ss.) (Ardennes) », *Actes des X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne à Metz, 20-23 oct 1988*. p. 147-150 ; LÉMANT, J.-P. (1974) : « Le cimetière du Bas Empire de Mézières ». *RHA*, IX, Sedan. p. 1-20 ; LONGNON, A. (1869) : *Étude sur les pagi de la Gaule*, Paris, A. Frank. 2 fasc. p. 7-8.

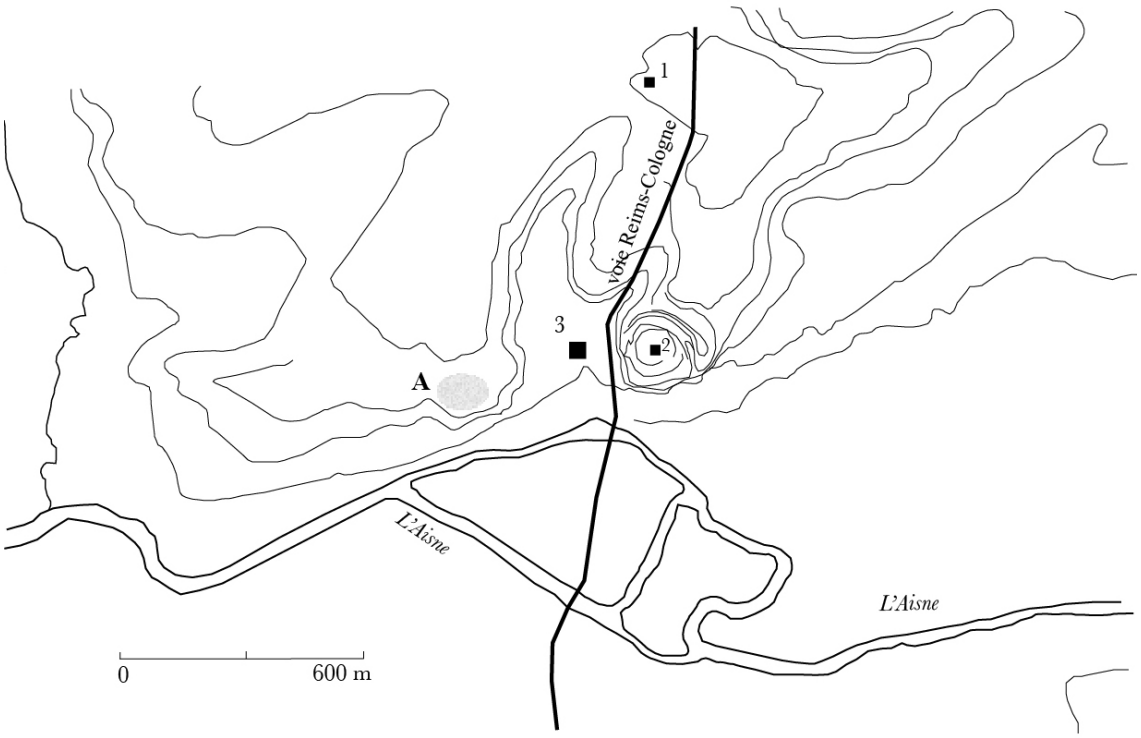


Fig. 36. Topographie funéraire du site de Château-Porcien au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Plateau de Nandin (VIe-VIIe s.)
1. Habitat du secteur de Saint-Martin (VIe-VIIIe s.)
2. *Castellum* (IVe-VIIe ? s.)

E. Dulcon – Dun-sur-Meuse (Meuse)

Le *castrum Dulcomense* des sources semble avoir servi de poste de surveillance fortifié de la voie Reims-Trèves au Bas Empire, contrôlant le passage de la Meuse de manière semblable au *castrum Mosomagense* (Mouzon), situé plus en aval. Les découvertes archéologiques sont cependant trop floues pour essayer d'obtenir une chronologie d'occupation antérieure à la première mention du castrum en 939, même si l'on sait qu'il était chef-lieu de pagus. Une nécropole, dont plusieurs sépultures en sarcophage, aurait été documentée près de la ferme du comte Dessoffy Csernek, peut-être à proximité de la voie Reims-Trèves (cf. Fig. 37). Les vides dans la recherche ne permettent pas d'analyser l'importance réelle de la bourgade fortifiée au cours du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne.

Bibliographie : MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 245 ; LEHURAUX, P. : « Excursion à Doulcon et aux Deux-Cléry ». *BSNANM*, 1909. p. 53 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris,

Imp. nationale. p. 74 ; LIÉNARD, F. (1885) : *Archéologie de la Meuse description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, 1881-1885, t.III. p. 117 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. Nationale ; POMAREDE, F. (1966) : La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s. Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 324.

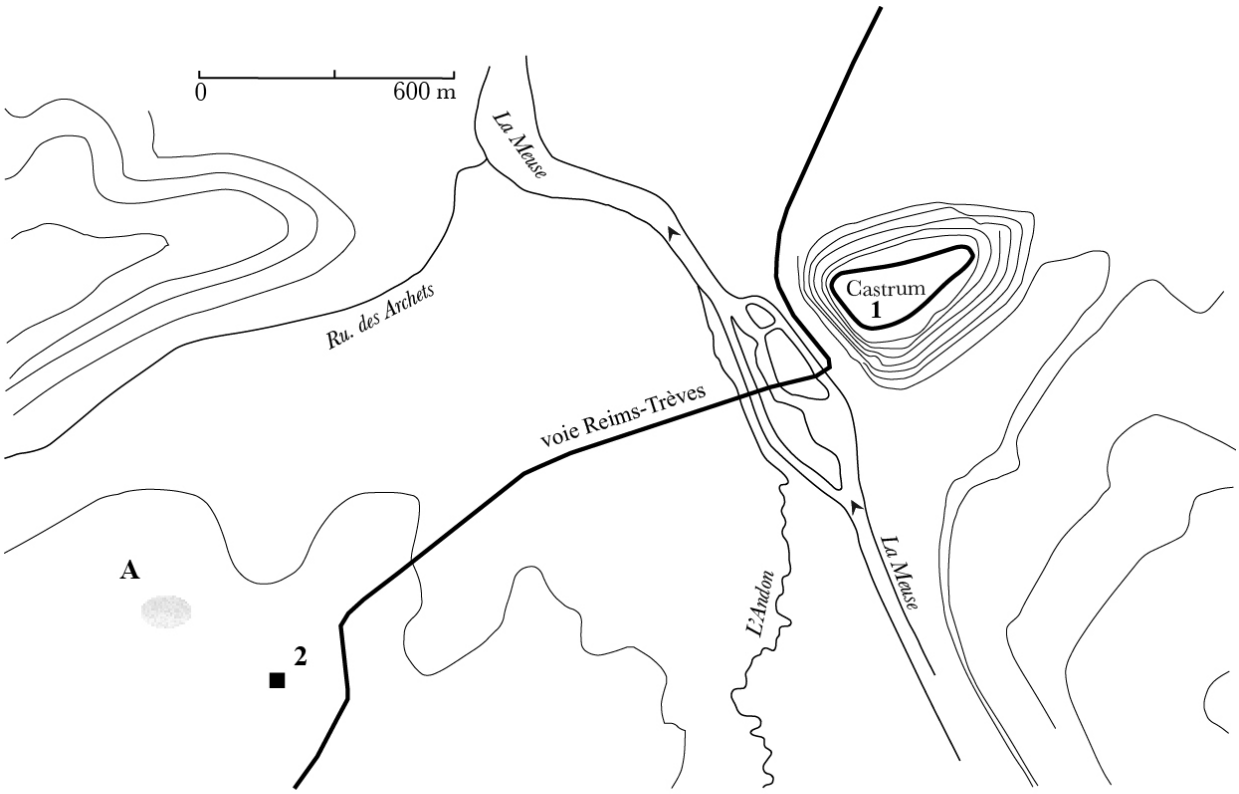


Fig. 37. Topographie funéraire du secteur de Doulcon (Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Ferme du comte Dessoffy Csernek (localisation hypothétique)
1. *Dulcomense Castrum* ? (Dun-sur-Meuse)
2. Habitat médiéval probable

F. Gourzon (Haute-Marne)

La topographie funéraire de l'agglomération du Châtelet de Gourzon est relativement bien connue grâce aux découvertes archéologiques qui se sont produites depuis le XVIII^{e} siècle. Le *castrum* présente une occupation dès le I^{er} siècle qui se poursuit jusqu'à la période mérovingienne. Deux nécropoles ont été documentées en association avec l'agglomération antique, la première avec une occupation allant du IV^{e} au VII^{e} siècle vraisemblablement, localisée au lieu-dit *Les Plantes* (A), à la sortie sud-est de l'agglomération au carrefour de deux voies anciennes (cf. *Corpus : Fontaines-sur-Marne* ; Fig. 38 et 117). Le second lieu d'inhumation se localise au sommet du plateau et semble une réoccupation à vocation funéraire d'époque mérovingienne d'un secteur désaffecté de l'agglomération du Bas Empire. Dans ce second cas (C), les informations sur les découvertes sont diffuses, il est donc compliqué d'établir une chronologie d'utilisation précise, il se peut que l'espace funéraire ait été utilisé depuis la fin du IV^{e} ou le début V^{e} siècle, d'après quelques éléments de ceinturon conservés au musée de Saint-Dizier. En outre, la petite nécropole localisée à l'est de l'agglomération (B) semble plutôt associée à une exploitation familiale implantée au cours du VII^{e} siècle avec peu de rapports apparents avec les nécropoles de l'agglomération (cf. Fig. 38) On voit comment, dans l'agglomération de Gourzon, le modèle d'implantation de la nécropole à la sortie de l'habitat et en bordure des voies s'accomplit, de même que dans d'autres sites analysés dans la région d'étude (Mouzon, Montcy-Saint-Pierre, Binson). La présence d'une nécropole dans le périmètre du castrum constitue cependant un fait singulier, qui ne trouve pas de parallèles dans l'ensemble de sites analysés, hormis les sites urbains comme Reims. Cela amène à considérer de nouveaux modèles d'implantation des espaces funéraires à la fin de l'Antiquité tardive, avec l'appropriation d'anciennes zones d'habitat pour établir des nécropoles.

Bibliographie : LEPAGE, L. (1996) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Mérovingiens*, Saint-Dizier, CERPHM. p. 15, 20, 52, 66 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 655 p., 503 Fig. ; pour la nécropole de *Les Plantes* (cf. *Corpus : Fontaines-sur-Marne* ; Fig. 117) ; pour la nécropole de *La Grange* : BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères. p. 133 ; FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 25-2. p. 290 ; GAILLET, Y. (1964) : « Cimetière mérovingien de Fontaines-sur-Marne ». *BGAB*, 4,

Saint-Dizier ; GELIN, P.-F. (abbé) (1883) : « Sépultures du châtelet ». *BSHAL*, 2, 22-23. p. 197-200 ; HOUOT, S. (1992) : *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne*, Mémoire pour l'obtention de la Maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Université de Dijon, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. 2 vol., p. 36-37 ; LEPAGE, L. (1978) : « Les fibules du "Châtelet" de Gourzon (Haute-Marne) d'après les publications du XIX^{e} siècle ». *BSAC*, 71, 4. p. 51-64, 11 Fig. ; RICHARD, L. (1965) : "Aspect d'une nécropole antique à Fontaines-sur-Marne". *BGAB*, 5. p. 1-6.

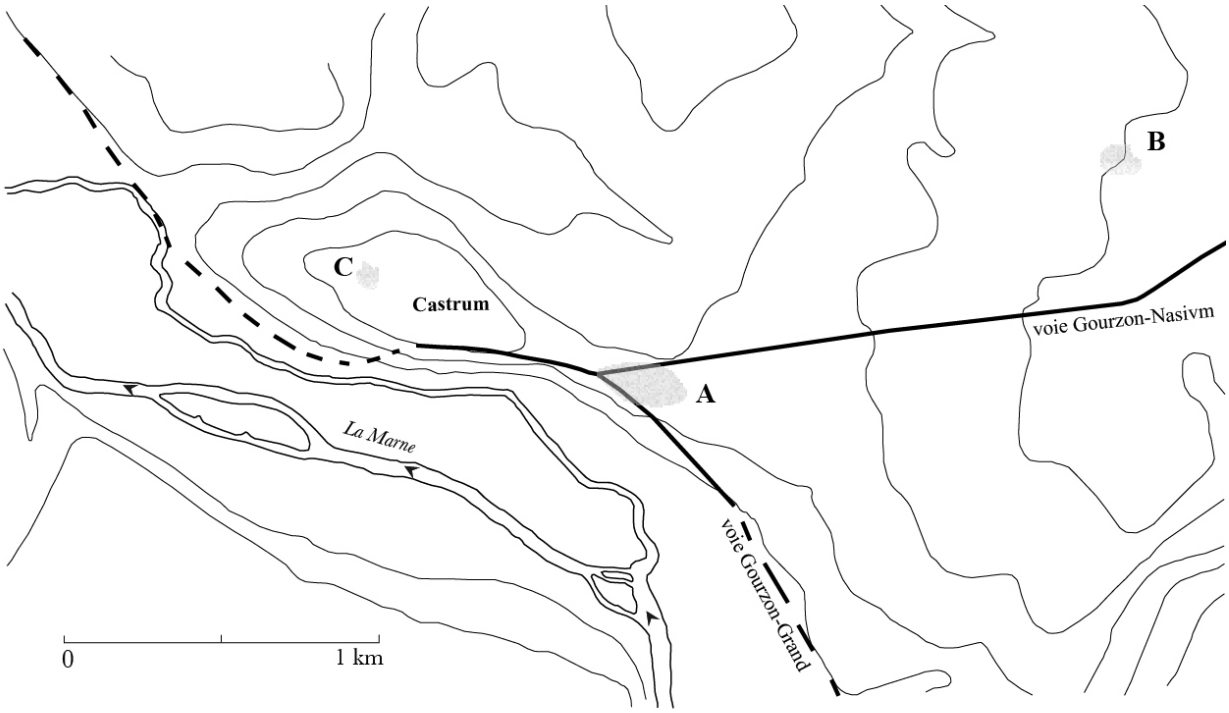


Fig. 38. Topographie funéraire du secteur de Gourzon (Haute-Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *Les Plantes* (IVe-VIIe s.)
B. *La Grange* (VIIe s.)
C. Secteur du Châtelet (VIIe s.)

G. Montcy-Saint-Pierre (Ardennes)

Une importante agglomération secondaire a dû exister dans le secteur actuel de Montcy-Saint-Pierre, au nord-est de Charleville-Mézières (Ardennes). Les découvertes datant de l'époque gallo-romaine et mérovingienne sont nombreuses dans le secteur, principalement celles provenant des contextes funéraires. Ainsi, on a pu documenter des nécropoles établies dans tout l'espace entourant les boucles de la Meuse, trahissant

l'existence de plusieurs établissements datés entre l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Âge (cf. Fig. 39).

Aux pieds du Mont-Olympe se trouvait la bourgade de Saint-Pierre (2), héritière probable de l'agglomération gallo-romaine *(Castrice ?)* et chef-lieu présume du *pagus Castrensis*. Quelques sépultures à mobilier exceptionnel du VII^e^ siècle ont été découvertes à l'emplacement de l'église du village (F), ce qui plaide en faveur de sépultures privilégiées *ad sanctos*. Au sud de l'agglomération antique a été documenté un autre espace d'inhumation sur la pente du plateau de Berthaucourt (G), daté des IV^e^ et V^e^ siècles et à mettre en rapport avec l'agglomération antique.

Place de Nevers (D) un sarcophage du Bas Empire, découvert en 1954, pourrait s'associer au passage de la voie romaine allant vers Montcy, de même que le mobilier mis au jour Place Winston Churchill (ancienne place Carnot) (E) que l'on peut dater du VI^e^ siècle. Un dernier secteur d'inhumation se localise à l'ouest de Mézières sur le tracé hypothétique de la voie Reims-Cologne, constitué par deux importants pôles funéraires presque concomitants. La nécropole de *Saint-Julien* a été utilisée au moins durant la seconde moitié du IV^e^ siècle et le début du V^e^ siècle, avec une continuation probable à l'époque mérovingienne. À peu de distance à l'ouest a été documenté un nouvel espace funéraire avec des sépultures exceptionnelles du dernier tiers du V^e^ siècle et du VI^e^ siècle.

Les nécropoles du secteur de Charleville-Mézières montrent un habitat dispersé, ayant pu constituer plusieurs pôles à partir de la seconde moitié du IV^e^ siècle, étant donnée la distance existante entre la nécropole de Saint-Julien et le cœur de l'agglomération principale, de même que pour la nécropole de l'Hôpital de Manchester, assez éloignée des sépultures localisées à Saint-Pierre. Il y a peut-être eu un déplacement des lieux d'inhumation vers les églises au cours du VII^e^ siècle.

Bibliographie : cf. *Corpus : Charleville-Mézières.*

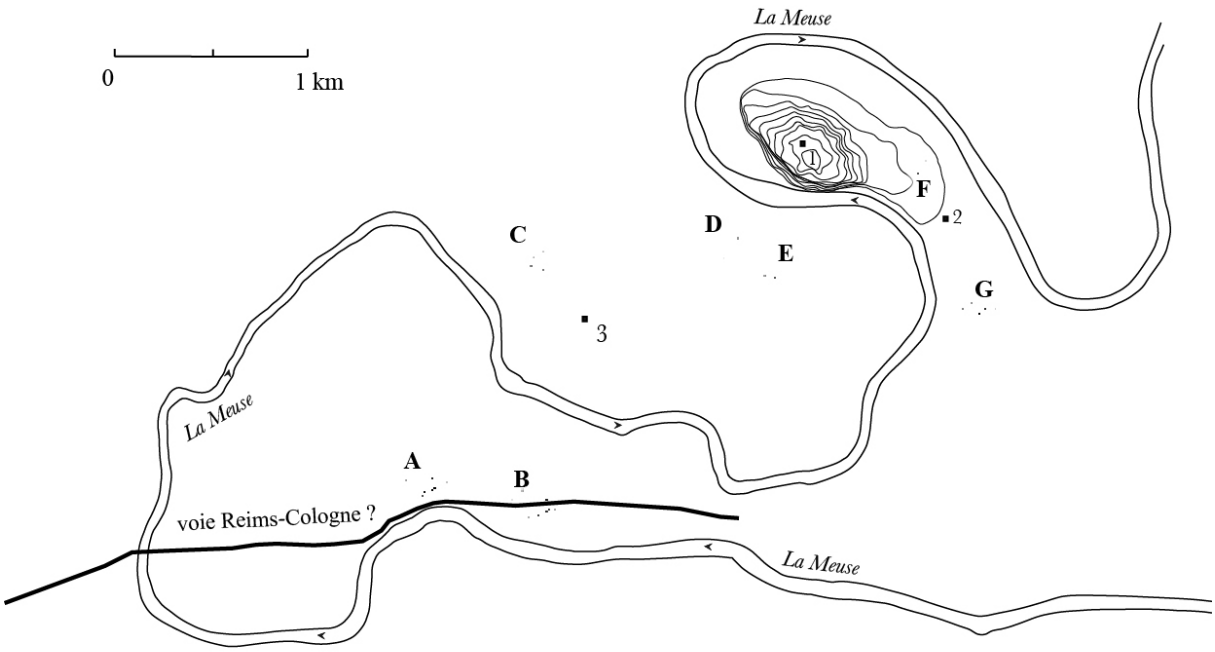


Fig. 39. Topographie funéraire du secteur de Mézières au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

A. Secteur du quartier de Manchester (IVe-VIIIe s.)
B. Secteur Saint Julien (IVe-VIIe ? s.)
C. Lycée François Bazin (VIe-VIIe s.)
D. Place de Nevers (IVe-Ve ? s.)
E. Place Winston Churchill (VIe s.)
F. Saint-Pierre (VIe?-VIIe s.)
G. *Berthaucourt* (IVe s.)
1. *Castrum* (Mont-Olympe)
2. *Castrice* ? (chef-lieu de pagus)
3. *Côte de Montjoli* - habitat (Ve-VIe

H. Mouzon (Ardennes)

L'agglomération fortifiée de *Mosomagus* était un important établissement situé stratégiquement près d'un gué de la Meuse. Il semble que l'occupation des lieux se poursuit depuis la période gallo-romaine jusqu'au haut Moyen Âge sans solution de continuité. Les recherches archéologiques ont mis au jour un espace d'inhumation dans le quartier de Bel-Air, à proximité de l'accès oriental du castrum du Bas Empire (cf. *Corpus : Mouzon*). Des incinérations (I^er^-II^e^ s.) et des sépultures à inhumations des IV^e^ et V^e^ siècles, ainsi que du VI^e^ siècle, révèlent une occupation continue de la nécropole située le long de la voie romaine vers Trèves (cf. Fig. 40).

On observe, de nouveau ici, la répétition des paramètres de localisation des espaces funéraires dans les agglomérations de l'Antiquité tardive en Gaule du nord, avec le rapprochement des morts des zones d'habitat et de circulation, avec une séparation effective au moyen des remparts.

Bibliographie : cf. *Corpus : Mouzon.*

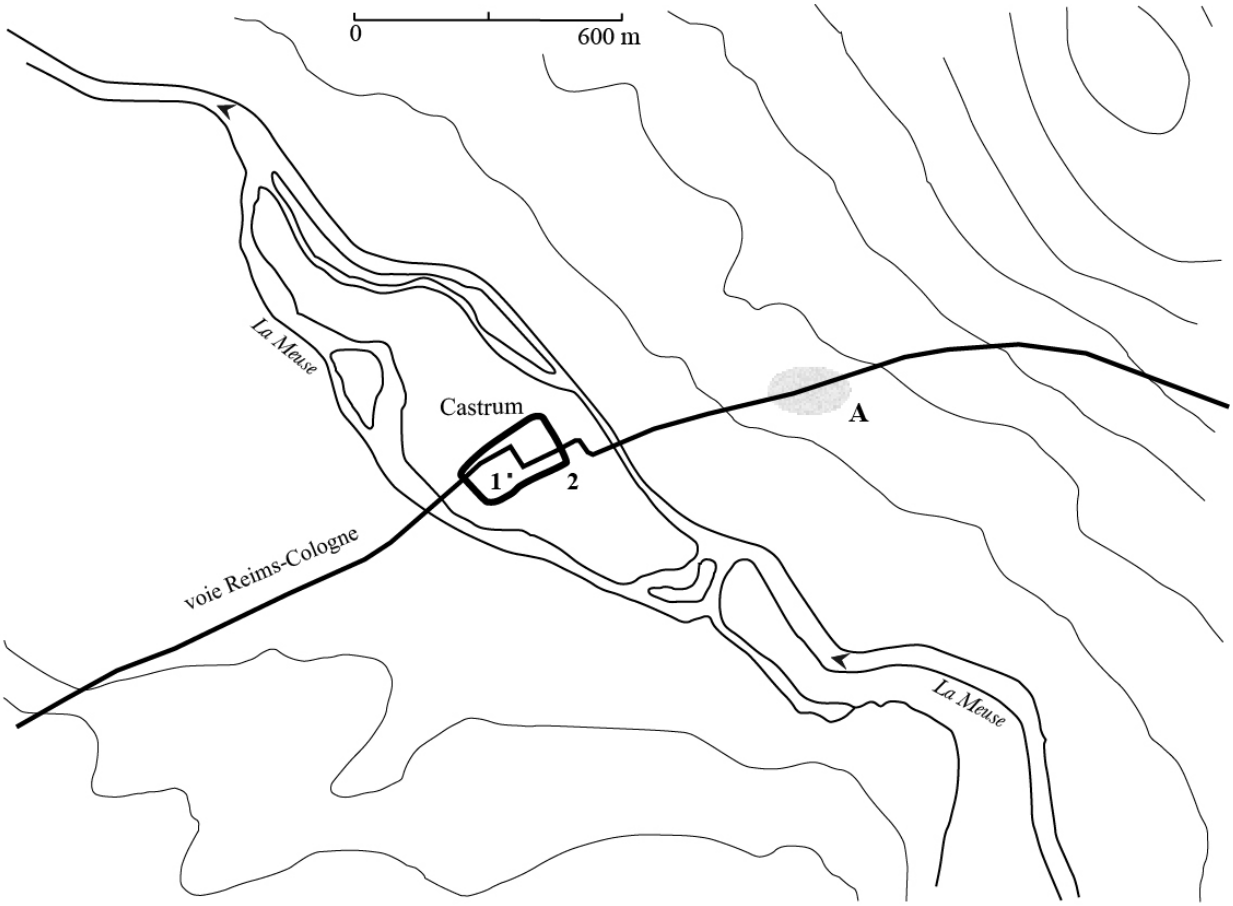


Fig. 40. Topographie funéraire du *castrum* de *Mosomagus* au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. Secteur de la Porte de Bourgogne (IVe-VIIe s.)
1. Église paléochrétienne (Ve-VIe s.)
2. Limite hypothétique du castrum du Bas-Empire.

I. Naix-aux-Forges (Meuse)

L'antique et importante agglomération leuque de Nasium ne semble pas, d'après les recherches archéologiques entamées depuis le XIX^e^ siècle, avoir survécu aux changements structuraux opérés au cours du III^e^ siècle. Il semble que l'agglomération subit un grand rétrécissement, *« la ville leuque semble s'être transformé en simple bourgade rurale »* (MOUROT, 2004, 286). En raison du manque d'informations exploitables pour dessiner une topographie funéraire de manière rigoureuse, on se limitera à signaler la situation des principales aires d'inhumation détectées dans l'espace immédiat à l'agglomération (cf. Fig. 41). À l'ouest de celle-ci se localise une nécropole à incinération et inhumation (B) qui semble utilisée durant toute la période gallo-romaine. Aucune sépulture d'époque mérovingienne n'a été documentée dans ce secteur. Dans un lieu

élevé, près de l'ancien fanum de l'agglomération, a été localisée une autre nécropole à inhumation qui semble occupée assez longtemps, au delà du VI^{e} siècle, mais l'on ne peut pas assurer une continuité dans l'utilisation de cet espace (C).

On retrouve finalement trois autres espaces d'inhumation avec une utilisation *à priori* exclusive durant l'époque mérovingienne. Le premier site (A), est dans l'espace « théorique » du *pomerium* de l'agglomération antique (CASTORIO, 2004). Le second, sur le versant occidental du Mont-Châtel est très mal documenté. Un dernier secteur (E) avec des sépultures en sarcophage pourrait être associé éventuellement avec le *Nasio castrum* mentionné par Frédégaire en 612, en raison de sa position sous le village médiéval de Naix (Frédégaire, *CF*). Enfin, les lacunes existantes concernant la périodisation et la correcte identification des lieux funéraires dans le périmètre de l'agglomération de Nasium, ne permet point de retracer la topographie funéraire du site à partir du Bas Empire. Cela empêche aussi d'analyser l'évolution des espaces d'inhumation et conséquemment des habitats ayant pu succéder à l'agglomération antique à partir du IV^{e} siècle. Toutefois, la dispersion des découvertes funéraires fait penser à l'existence de plusieurs pôles de taille modeste, qui se développent peut-être, à partir de la seconde moitié du V^{e} siècle avec la réorganisation des territoires par Clovis et ses fils.

Bibliographie : cf. *Corpus : Naix-aux-Forges.*

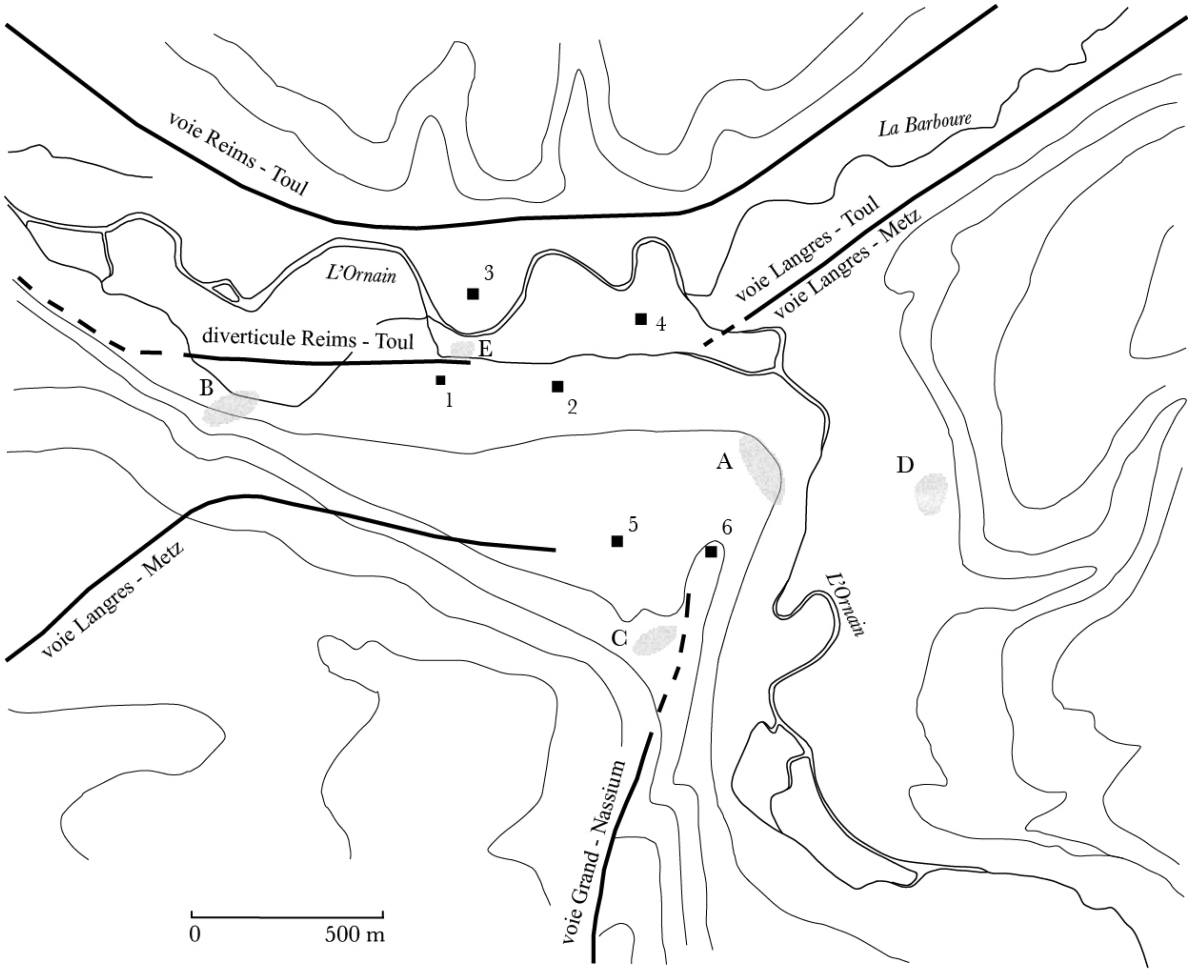


Fig. 41. Topographie funéraire de l'agglomération de *Nassium* (Meuse) et environs au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (d'après Dechezleprête & Mourot, 2004).

A. Le Breuil (Ier-VIIe s.)

B. Au chemin de Ligny (Ier-IVe s.)

C. La Fossotte (IIe-VIIe ? s.)

D. Châtel (VIe ?-VIIe ? s.)

E. Du village (2e m.VIe-VIIIe s.)

1. Localisation probable du vicus d'époque mérovingienne.

2, 3, 4, 5. Extension de l'agglomération antique (Ier-IVe s.)

J. Perthes (Haute-Marne)

Dans le territoire de l'actuelle commune de Perthes (Haute-Marne) semble avoir existé une agglomération d'époque gallo-romaine, devenue chef-lieu de pagus à l'époque mérovingienne sous le nom de *Perta*. L'identification de l'agglomération antique avec l'actuel village de Perthes semble très probable d'après le nombre de nécropoles documentées dans les environs, datées entre le Haut-Empire et la période mérovingienne (cf. Fig. 42).

On peut observer d'abord comment les nécropoles sont disposées de l'un et l'autre côté de la voie ancienne, connue sous le nom de *Haut Chemin,* qui agit comme un vecteur autour duquel s'articulent les espaces d'inhumation. On s'aperçoit alors que les sites D, E et F, n'ont pas livré des chronologies d'occupation postérieures au IV^e^ siècle, ce qui pourrait être un indicateur de l'extension de l'agglomération antique au nord de la voie ancienne. Les sites A, B et C, avec des chronologies d'utilisation plus longues, se situent par contre des deux côtés de la voie ancienne, à une certaine distance du noyau principal de nécropoles du Bas Empire (D,E,F) (cf. Fig. 42).

La disposition topographique des sites connus autour de Perthes, avec l'analyse des périodes d'occupation des mêmes, amène à situer un des quartiers funéraires de l'agglomération antique vers le nord-est. De même, on peut interpréter les chronologies apportées par les sites A, B et C (2^nd^ ½ du IV^e^ – VI^e^ s.) comme l'apparition de plusieurs noyaux d'habitat ayant succédé à l'agglomération antique vers la seconde moitié du IV^e^ siècle suite à un rétrécissement pareil à celui observé à Nasium. Il se peut que la tradition voulant que l'agglomération ait été rasée par les Huns lors du raid de 451, trouve des appuis dans la chronologie observée pour les lieux d'inhumation.

Bibliographie : BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères. p. 250 ; PETIT, J.-P. ; MANGIN, M. & BRUNELLA, P. (1994) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. p. 218-219 ; FLOUEST, J.-L. & LEPAGE, L. (1991) : « Le cimetière gallo-romain des Hauts-de-Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) ». *MSLSSD*, VII, 2^e^ série, 1985-1990. p. 69-73 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques, Haute-Marne ». *Gallia*, 35, 2, 1977. p. 411-415 ; LEPAGE, L. (1994) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Gallo-Romains, Saint-Dizier*, CERPHM. 142 p. ; LEPAGE, L. (1996) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Mérovingiens*, Saint-Dizier, CERPHM. 113 p. *Le Pays Lorrain*, 1996 ; LEPAGE, L. (1988) :

« Les fibules antiques du Musée de Saint-Dizier », *Cahiers du Musée de Saint-Dizier*, 1 ; LEPAGE, L. (1968) : « Notice archéologique de la commune de Perthes ». *CHM*, 93, 94, 1968. p. 75-89 ; 119-131 ; LEPAGE, L. (1968) : « Notice archéologique de la commune de Perthes » (suite). *CHM*, 94, 3e trim. p. 119-131 ; RICHARD, L. (1969) : « Fouilles sur le site des Ormes à Perthes ». *CHM,* 96 ; cf. *Corpus : Perthes.*

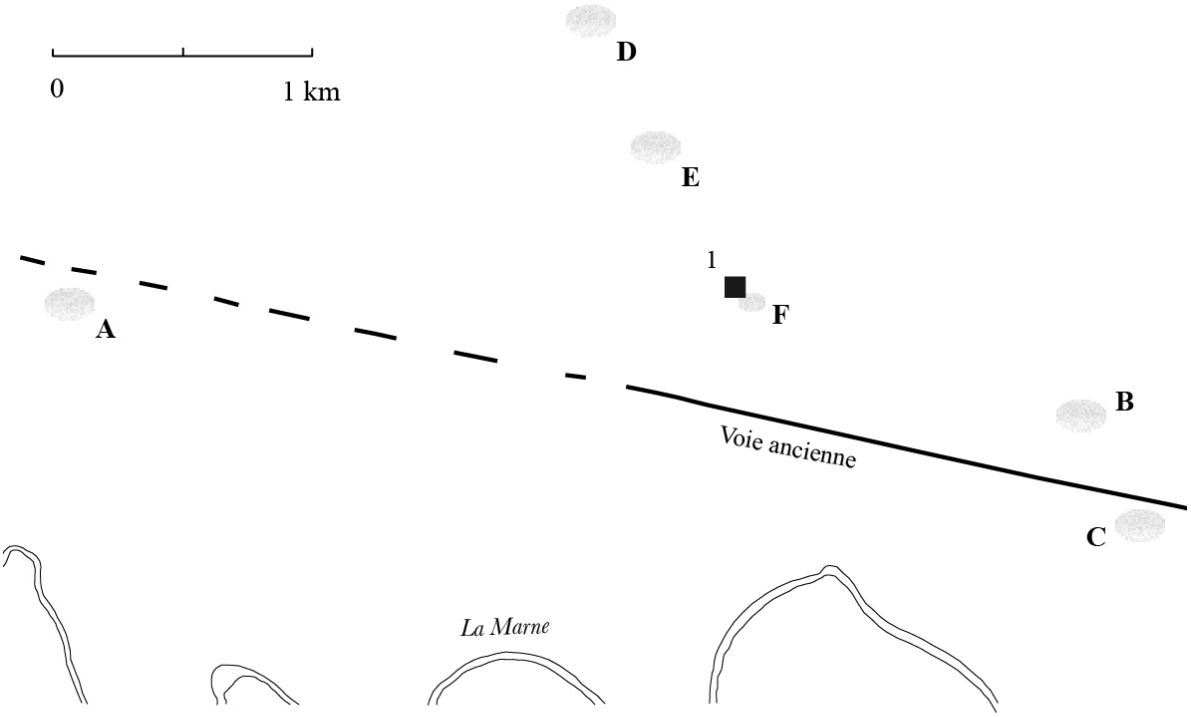


Fig. 42. Topographie funéraire de l'agglomération de Perthes au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *Les Gravieules* (VIe-VIIe s.)
B. *Les Ormes* (VIe s.)
C. *Hauts de Croche* (IVe-1e m.Ve s.)
E. *Fosse Le Breton* (IIIe-IVe s.)
F. Rue de la Mairie (fin IIIe-IVe s.)
1. *Pertha vico*

K. Vervins (Aisne)

L'agglomération de Vervins (*Vervinum* au IIIe siècle dans l'Itinéraire d'Antonin, *Vironum* au début Ve siècle dans la Tabula de Peutinger) se situait au carrefour des voies Reims-Bavay et Saint-Quentin – Macquenoise. Les informations sur l'évolution de l'agglomération durant l'Antiquité tardive proviennent exclusivement des quelques trouvailles effectuées dans la seconde moitié du XIXe siècle sur le plateau s'étendant à l'ouest du village actuel. L'agglomération antique était importante, à tel point qu'elle comptait un théâtre et divers complexes cultuels, mais une destruction par incendie

d'une grande partie de l'habitat semble s'être opérée au III^e siècle. Le manque de contextes funéraires bien fouillés et les lacunes générales dans la recherche, ne permettent pas d'étudier l'évolution de la topographie funéraire de la ville, mais seulement d'attester quelques aires à vocation funéraire (cf. Fig. 43).

Le principal secteur de sépultures (C), s'étendrait vers l'ouest et le nord-ouest du plateau de l'agglomération, avec présence d'une vaste zone de sépultures attestées par les nombreuses découvertes anciennes (sépultures habillées en cercueil, sarcophages), sans plus de renseignements. Le reste de sites funéraires sont documentés en dehors du périmètre théorique de l'agglomération antique mais sans doute en connexion avec celle-ci. Quelques sépultures d'époque mérovingienne ont été découvertes dans un lieu indéterminé sur le chemin de Couzy, sur la rive opposée de la Chertemps (B). À 2 km environ au sud-est de l'agglomération, on atteste la réoccupation d'espaces d'habitat (domaine foncier) d'époque gallo-romaine par des sépultures d'époque mérovingienne (fin VI^e – VII^e siècles).

On observe à Vervins, même si les connaissances sont floues, un espace d'inhumation correspondant à l'agglomération avec une utilisation apparemment longue (II^e-VII^e s.), qui ne semble pas strictement associé aux voies de communication principales tel qu'il est souvent le cas au Bas Empire, mais plutôt encadré par celles-ci. Les deux autres sites documentés appartiennent à une phase où l'agglomération semble avoir perdu toute importance comme centre économique et administratif. La conversion d'une salle d'hypocauste à la villa de *La Planchette* en lieu d'inhumation (à vocation familiale si l'on regarde le faible nombre d'enterrements) appuie la théorie sur l'existence d'un habitat dispersé né peut-être dans la seconde moitié du V^e siècle (comme à Perthes, et Naix-aux-Forges), avec des fermes ou unités domestiques (comme celle connue à Goudelancourt-lès-Pierrepont) satellites du *vicus* mérovingien successeur de l'agglomération antique.

Bibliographie : FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. vol. 2. p. 36, 86-88, 109, 125, 133, 138, 143, 147 ; MENNESSON, (1896) : *Histoire de Vervins.* p. 29-35 ; PAPILLON, L. (1873) : « Fouilles à La Planchette ». *La Thiérache-BSAV,* I. p. 138-156 ; PAPILLON, L. (1873) : « Fouilles à La Planchette ». *La Thiérache-BSAV,* I. p. 176-193 ; PAPILLON, L. (1876) : « Les origines de Vervins (I-II) ». *BSAV*, IV. p.7-54, 61-71 ; PAPILLON, L. (1877) : « Les origines de Vervins (III) ». *BSAV*, V. p. 87-127 ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-

inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 509.

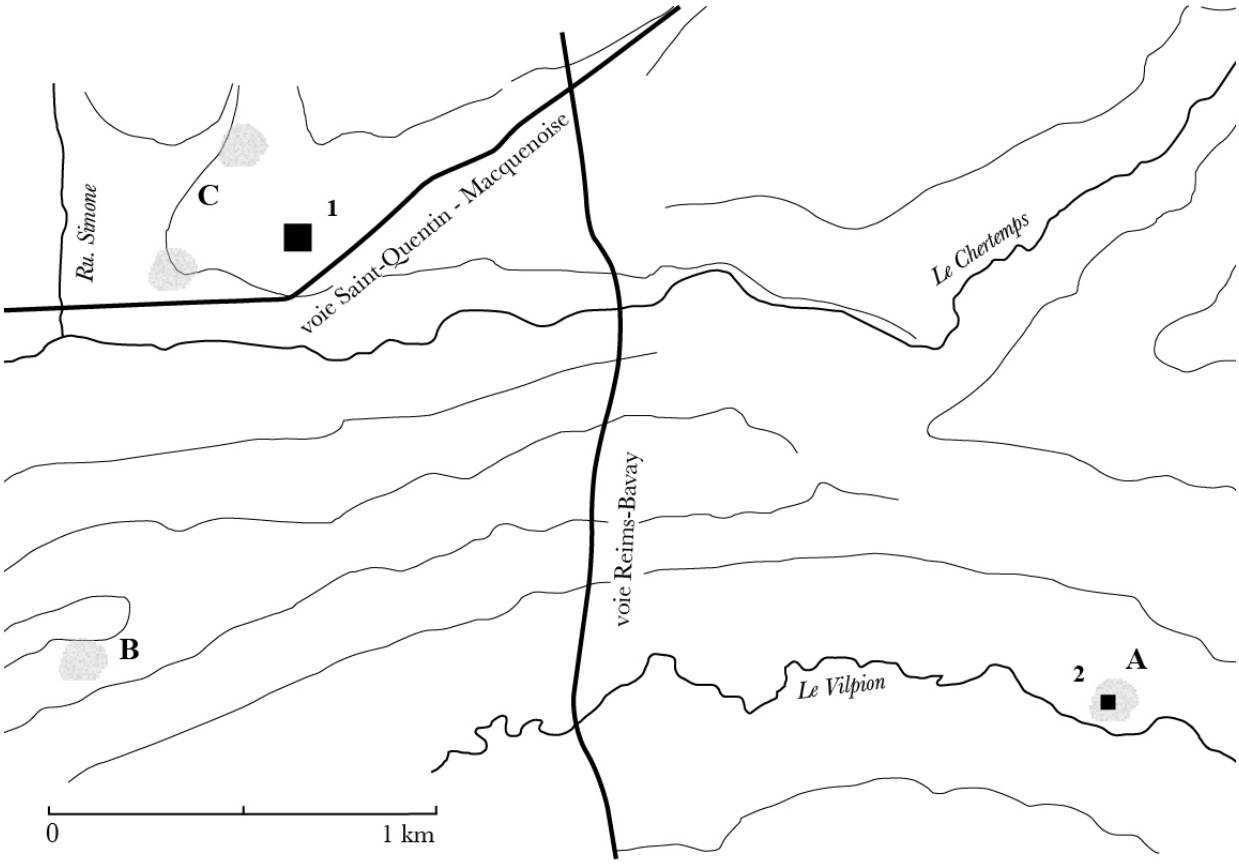


Fig. 43. Topographie funéraire du secteur de Vervins au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *La Planchette* (fin VIe-VIIe s.)
B. *Chemin de Coucy* (VIe-VIIe s.) (localisation hypothétique)
C. *Le Rejonval* (IIe-VIIe s.)
1. *Vironum* (agglomération gallo-romaine)
2. Établissement de type *villa*

4.2.2.2. Domaines fonciers

On entend par domaines fonciers les propriétés rurales destinées à la production et transformation de matières premières (céréales, vignes, élevage du bétail) sous l'autorité d'un *dominus* ou *vilicus* et que l'on appelle, dans la terminologie traditionnelle des *villae* ou *fundi*, bien que les recherches archéologiques aient souvent démontré l'existence de types d'établissements qui répondent à des réalités plus complexes. En dépit du nombre exceptionnel d'établissements de type *villa* documentées au Bas Empire dans l'ensemble du territoire étudié (VAN OSSEL, 2003 ; PICHON, 2003 ; DENAJAR, 2005 ; NICOLAS *& alii*, 2012 ; CHOSSENOT *& alii*, 2004 ; MOUROT, 2001), la connaissance des espaces funéraires que devaient fréquenter leurs habitants est assez floue et souvent inexistante. L'absence de recherches concernant ce type de nécropoles rurales, malgré quelques notices anciennes sur des découvertes d'ailleurs assez difficiles à documenter, comme le site de *Beaucamp* à Suippes (Marne) (HUBERT, 1831 ; SAVY, 1859 ; SCHMIT, 1929), représente un vide considérable dans l'archéologie funéraire des campagnes. Ainsi, les seuls cas certains où l'on peut associer une nécropole à un domaine foncier sont des réoccupations à vocation funéraire d'époque mérovingienne, souvent à partir de la seconde moitié voire le deniers tiers du VI^{e} siècle, un terminus *post quem* qui peut aider à établir des dates pour l'abandon définitif de ce type d'établissements ruraux. On analysera par la suite quelques exemples de domaines ou *loca* mentionnés dans les sources de l'Antiquité tardive et du début de l'époque mérovingienne dans la région d'étude, afin d'observer les caractéristiques qui s'opèrent en relation avec la localisation et l'évolution des espaces d'inhumation en milieu rural.

A. Breny (Aisne)

Loin de vouloir aborder la controverse sur la correcte identification du domaine de *Brennacum*, cité à plusieurs reprises par Grégoire de Tours dans la seconde moitié du VI^{e} siècle (GdT, *HF, IV, 22, 46 ; V, 5, 25, 34, 39, 49-50*) et les diverses localisations proposées (GUIZOT, 1862 ; MATTON, 1871 ; ARMAND, 2005), on essaye d'analyser la topographie funéraire de l'espace environnant à Breny étant donné l'intérêt qu'elle revêt pour comprendre les modèles d'établissement dans les campagnes à la fin de l'Antiquité tardive.

Les nécropoles qui ont été fouillées par F. Moreau à la fin du XIX^{e} siècle à Breny, et dans le territoire avoisinant la commune suivant le cours de l'Ourcq, ont mis en relief deux faits importants : la continuité dans l'occupation des lieux manifestée par la présence de chronologies allant du III^{e} au VIII^{e} siècle, et la qualité et rareté du mobilier funéraire de certaines sépultures, que l'on doit vraisemblablement associer à la présence d'élites ou, du moins, à des d'individus d'une couche sociale privilégiée.

On peut observer sur la carte la localisation des nécropoles de l'un et l'autre côté de la voie Troyes-Soissons (cf. Fig. 44), un fait qui aurait sans doute motivé l'établissement des différents habitats dû aux avantages stratégiques (économiques et contrôle du territoire). D'abord, les nécropoles ne se situent point à proximité de la voie romaine, mais près des différents habitats, attestés pour certains d'entre eux depuis le VI^{e} siècle (cf. Fig. 44). De plus, cet éloignement des voies ne suppose aucune nouveauté lors du V^{e} siècle à mettre en rapport avec l'arrivée de nouvelles populations, car la nécropole de *Le Martroy* à Breny (A), tout près du village, atteste des occupations depuis le III^{e} siècle (cf. *Corpus : Breny*). Pour le reste des nécropoles (B, C et D) l'étude des chronologies du mobilier provenant des sépultures ne permet pas de situer l'occupation avant le VI^{e} siècle.

Ce qui l'on doit retenir dans ce cas est la présence d'habitats dans les zones de vallée, avec la nécropole implantée en hauteur, dominant l'habitat et éloignée relativement de la voie de communication principale, à l'exception du site (D) où la voie passe justement à côté. Peut être, est-ce en raison de sa proximité à la voie que l'on doit expliquer l'attribution du chef-lieu de pagus mérovingien à Oulchy-le-Château (D), et non pas à Breny (A), en théorie plus important à l'époque d'après le témoignage des sépultures découvertes en 1883.

Bibliographie : ARMAND, F. (2005) : « Localisation d'un palais royal mérovingien dans l'Aisne. La villa Brennacum ». *RAP,* 1, 1-2. p. 101-107 ; BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens, Société Archéologique de Picardie. 251 p. ; MATTON, A. (1871) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Paris, Imp. Nationale. Voir aussi: cf. *Corpus : Breny, Armentières-sur-Ourcq et Napteuil-Notre-Dame.*

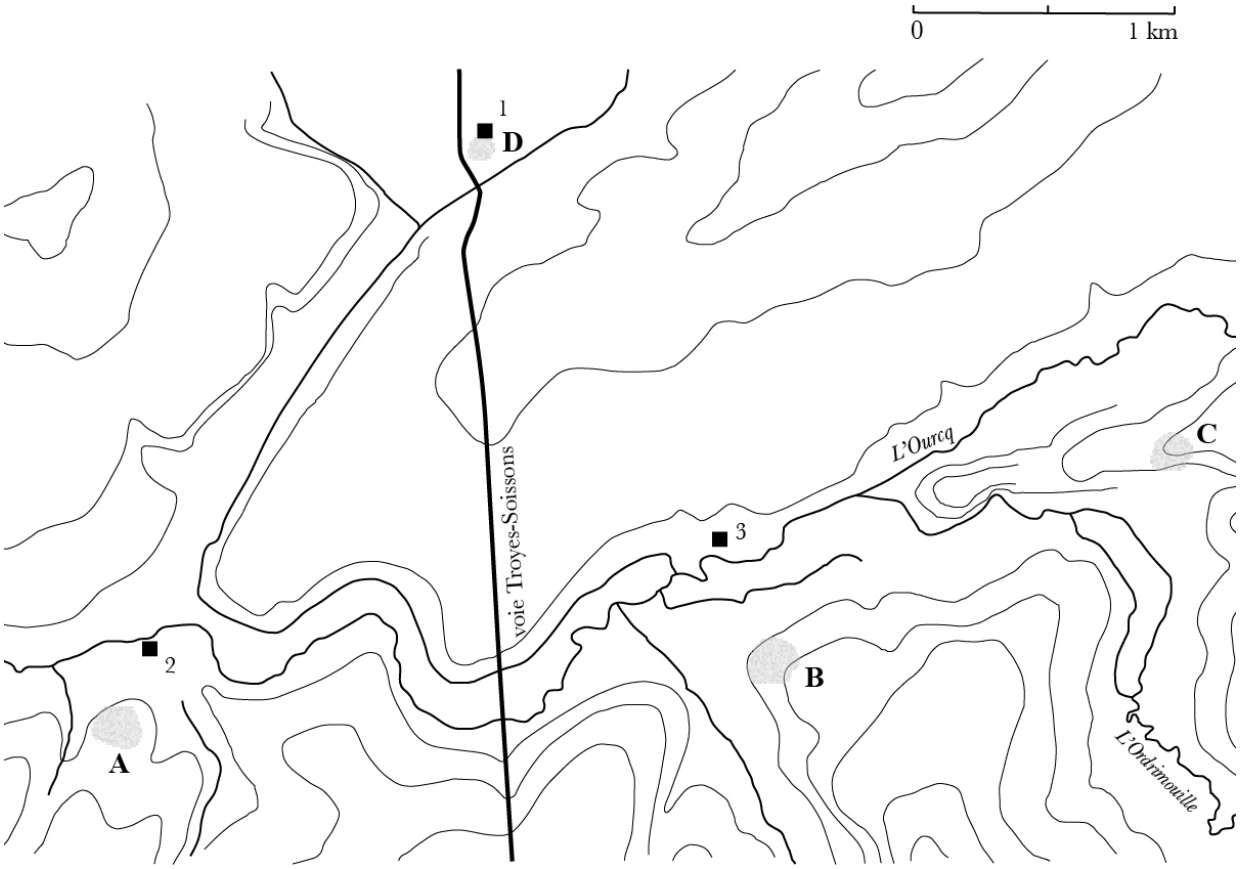


Fig. 44. Topographie funéraire du secteur de Breny (Aisne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *Le Martroy* (IVe-VIIe s.)
B. *Dessus du Clocher* (VIe-VIIe s.)
C. *La Queue des Tambours* (VIe-VIIe s.)
D. Église Notre Dame (Oulchy-le-Château) (VIIe s.?
1. Oulchy-le-Château (chef-lieu de pagus)
2. *Brennacum ?* (Breny)
3. *Curtis Fabrorum* (Confavreux)

B. Cerny-en-Laonnois (Aisne)

Parfois la recherche archéologique tire profit des circonstances issues des calamités de la guerre. La destruction de Cerny-en-Laonnois, bombardé en 1917, a permit à un groupe d'archéologues bénévoles, entre 1988 et 1992, d'entamer la fouille de l'église du village disparu, mettant au jour les vestiges d'une église préromane implantée sur le plan d'une petite église du VI^{e} siècle, celle-ci édifiée à son tour sur la *pars urbana* d'une villa du Bas Empire (IV^{e}-V^{e} s.).

De la lecture du testament de saint Remi, on peut situer un bon nombre des propriétés de la puissante famille de l'évêque à cheval entre les *pagi Porcensis* et *Laudunensis*. La tradition veut qu'un de ces domaines ait existé à Cerny-en-Laonnois,

l'identifiant même comme le lieu de naissance du saint vers 437. Mise à part ces données historiques, que l'on peut prendre en considération de manière raisonnée, on doit signaler l'importance des informations apportées par la fouille de l'église de Cerny pour la compréhension de l'évolution des espaces religieux associés aux nécropoles dans les campagnes.

L'archéologie a permis de documenter l'existence d'un bâtiment des IVe ou Ve siècles à plan rectangulaire et une petite abside carrée, d'interprétation douteuse en raison de la petite surface explorée (cf. Fig. 45). Une abside hémicirculaire d'époque mérovingienne (VIe siècle) a été ajoutée à l'édifice du Bas Empire pour former une petite église, peut-être une chapelle privée dont les parallèles sont bien connus en Gaule Belgique. Des sépultures *apud ecclesiam,* datées des VIe-VIIe siècles par la typologie des sépultures, ont été mises au jour, près de l'abside. Aucune des sépultures ne renfermait de mobilier. Une des sépultures en sarcophage, située à l'intérieur de la petite église dans sa partie sud, pourrait être rapportée à une sépulture privilégiée. Une église est venue remplacer le monument primitif au XIIe siècle.

L'importance du site de Cerny-en-Laonnois (Aisne) s'explique par la séquence chronologique sans rupture apparente que l'on peut observer à partir du registre archéologique. Cela montre bien comment certains établissements ruraux ou propriétés foncières du Bas Empire ont continuée à fonctionner à l'époque mérovingienne, probablement avec la conversion d'une partie des annexes en édifices de culte chrétiens.

L'exemple de Cerny, même dans l'attente de fouilles d'ensemble, permet d'attester l'apparition de nécropoles *ad sanctos / apud ecclesiam* en milieu rural dans les domaines appartenant aux grandes familles sénatoriales de souche gallo-romaine d'ailleurs bien connues des sources. L'absence de mobilier dans les sépultures ne permet pas d'obtenir des datations précises hors l'établissement d'une chronologie entre les VIe et VIIe siècle. L'existence de contextes funéraires semblables en Champagne (L'Épine-Melette, Marne) et en Barrois (Villotte-sur-Aire, Meuse) suggère que le phénomène des sépultures *ad sanctos* associées à des petites chapelles ou églises privées doit être situé pour les campagnes au sud de la Somme dans le courant du VIe siècle.

Bibliographie : COURTOIS, R.-P. (1993) : « Les fouilles archéologiques à Cerny-en-Laonnois ». *MFSSA*, XXXVIII. p. 69-83 ; MATTON, A. (1871) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Paris, Imp. Nationale ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 158.

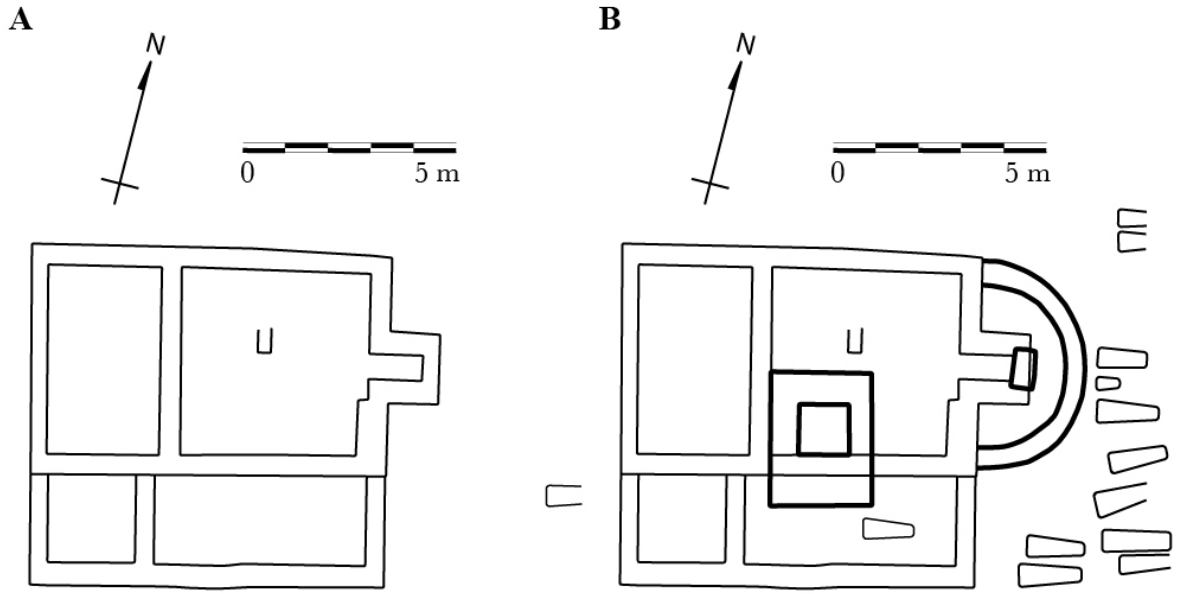


Fig. 45. Cerny-en-Laonnois (Aisne) - *Vieux Cerny*, évolution du site. Phase A: bâtiment du Bas-Empire ayant précedé à l'église d'époque mérovingienne. Phase B: bâtiment d'époque mérovingienne et inhumations ad sanctos (d'après fouilles de R.-P. Courtois, 1993).

C. Épernay (Marne)

Le domaine de *Sparnacum* apparaît dans la *Vita Remigii* au VI^e^ siècle. On ignore l'entité réelle de l'établissement à la fin de l'Antiquité tardive, mais les divers espaces funéraires découverts et leur répartition font penser à l'existence d'un domaine foncier du Bas Empire qui est devenu une bourgade importante à l'époque mérovingienne, avec plusieurs noyaux d'habitat périphériques (cf. Fig. 46).

Il semble que le secteur compris entre Damery *(Domnus Regius)* et Épernay *(Sparnacum)* ait joué un certain rôle stratégique au Bas Empire, dû principalement à l'existence de deux gués pour franchis la Marne, une hypothèse confortée par la présence de sépultures à armes (2^nd^ ½ IV^e^ - début V^e^ siècle : sites A et B). Une bourgade importante aurait existé à Damery, tel qu'en témoignent les diverses découvertes aux environs du village, bien qu'aucune sépulture d'époque mérovingienne n'ait été documentée sur la commune.

Les paramètres de localisation des nécropoles ne différent pas trop, dans ce cas, de la plupart des sites analysés, avec une tendance majoritaire à occuper les espaces en bordure des voies de communication (cf. Fig. 46). Seules les sépultures d'époque

mérovingienne de Cumières (C) indiquent l'existence d'autres voies secondaires qui devaient desservir des habitats de taille plus modeste. Enfin, la topographie funéraire montre une continuité dans l'occupation du domaine de *Sparnacus*, sans pour autant pouvoir définir le type d'habitat. Pour le reste des sites analysés, on atteste une forte occupation au Bas-Empire à Damery (A, B, 3) et aux environs de Dizy (D, 2), sans continuité apparente à l'époque mérovingienne, à mettre en rapport probablement avec l'absence d'informations, vu le témoignage des sépultures découvertes à Cumières.

Bibliographie : Arch. Mus. Épernay ; BRISSON, A. ; HATT, J.-J. & ROUALET (1969) : « Les tombes gallo-romaines de Damery ». *MSACSAM*, LXXXIV. p. 39-56 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 398, 416-419 ; CHENET, G. (1941) : *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat. p. 135 ; DUQUENELLE, V. (1885) : « Fouilles à Damery ». *CAF*, 12ème session, Châlons-sur-Marne. p. 99 ; GODART, I. (1855) : « Découvertes à Damery ». *CAF*, 12ème session, Châlons-sur-Marne. p. 52 ; FREMONT, L. (1879) : « Chronique, Cumières ». *RCB*, VII. p. 71 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. Nationale. p. 12, 89, 96 ; SAVY, A. de (1859): « Mémoire topographique jusqu'au Ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne ». *MSACSAM*. p. 143 ; SALLE, M. (dir.): "Notions sur les communes du département de la Marne pour servir de dictionnaire géographique, historique et archéologique de la France". *MSACSAM*, 2e partie, 1861. p. 1-382 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 166-167. Voir aussi : cf. *Corpus : Epernay*.

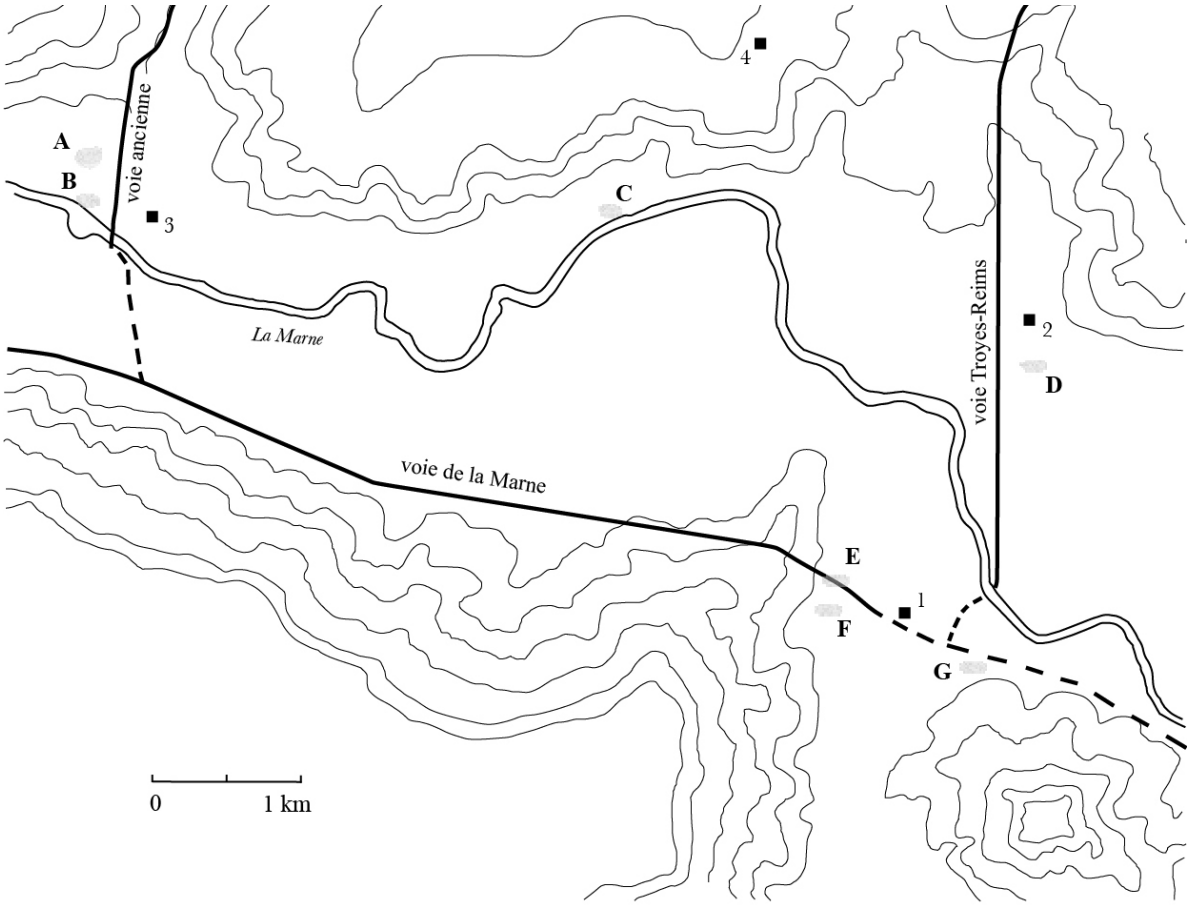


Fig. 46. Topographie funéraire du secteur d'Épernay et Damery (Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

A. ***La Terrière*** **(IIIe-Ve s.)**
B. Rue du Moulin (IIIe-IVe s.)
C. Cumières (VIe-VIIIe s.)
D. Ferme de la Grange (IIIe-IVe s.)
E. Chapelle Saint-Laurent (IVe-VIe ? s.)
F. Rue des Rocherets (Ve-VIe s.)
G. Rue du Mont Bernon (fin Ve-VIe s.)
1. ***Sparnacus*** **(Ve - VIIIe s.)**
2. ***Villa Disiacum*** **(Dizy, Marne) (Ve-VIIe s.)**
3. ***Domnus Regius*** **(Damery, Marne) (IIIe-VIIe)**

4.2.2.3. Fermes et proto-hameaux

Il n'est pas question ici d'aborder le débat sur les différents types d'établissements ruraux en Gaule du nord au passage du Bas Empire à l'époque mérovingienne, d'autant plus qu'à partir du VI^e^ siècle une bonne partie des anciennes agglomérations semble devenir des *vici (Nasium, Verbinum, Castrice…)*. Ainsi, les historiens et archéologues n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les paramètres définitoires du *vicus* et l'évolution expérimentée lors de la période mérovingienne. On ignore de même si l'appellatif de *castrum* fait référence à des *vici* fortifiés ou tout simplement répond à une convention des sources du VI^e^ siècle. Quoi qu'il en soit, des établissements de taille indéterminée, apparemment plus petits que les agglomérations rurales, ont dû parsemer les campagnes, et c'est à eux que doivent être rattachés les groupes de sépultures d'entre 50-150 individus qualifiés souvent de nécropoles.

Par ailleurs, des découvertes récentes dans les départements de l'Aisne, la Marne et la Meuse ont révélé comment l'habitat des VI^e^-VII^e^ siècles peut être si différent du paradigme classique du *vicus* hérité de l'archéologie gallo-romaine. Les structures mises au jour attestent l'existence d'établissements de module, taille et organisation diverse, avec plusieurs unités domestiques et bâtiments annexes. La carte de dispersion des découvertes funéraires ne permet cependant pas d'établir des hypothèses sur la taille et importance des habitats, puisque dans beaucoup des cas seul une partie de la nécropole aurait été explorée, ce qui empêche d'avoir une vision correcte de la population inhumée. On peut toutefois proposer des hypothèses sur l'organisation et les caractéristiques de l'habitat dans certaines zones à partir de la dispersion des nécropoles et l'existence des voies de communication.

A. Chaumuzy (Marne)

Le *vicus* de *Calmiziacus* est mentionné dans la *Vita Sancti Remigii*, comme ayant existé dans la seconde moitié du VI^e^ siècle et certains auteurs le situent parmi l'ensemble des propriétés des rois mérovingiens (DEVROEY, 2004). Cependant, l'existence d'un domaine durant le Bas Empire n'est pas assurée, bien qu'une partie du mobilier provenant de la nécropole retrouvée à 1 km à l'est du village suggère une occupation des lieux au V^e^ siècle. La nécropole, quoique mal connue, se situe entre le village de Chaumuzy et une voie ancienne allant de Reims à Binson, et semble implantée en

bordure du diverticule qui faisait communiquer le *vicus* avec cette voie, dont le nom de *Chemin de Reims* garde le souvenir. L'existence de mobilier funéraire de qualité, dont une partie provenant d'une sépulture féminine privilégiée de la phase MA3 (v.560-v.600) suggère la présence d'une élite peut-être à la tête du *vicus* mérovingien.

B. Camp de Mailly (Aube)

Les différents lieux d'inhumation localisés dans le cours supérieur de l'Huitrêlle, autour du camp militaire de Mailly, révèlent, à certains endroits, une occupation continue de l'espace à proximité de la voie romaine (cf. Fig. 47). La dispersion des différents sites funéraires montre l'établissement de l'habitat dans les zones de vallée, avec les nécropoles situées sur la dernière ligne de côte avant d'atteindre la rivière.

On observe divers modèles d'évolution pour les habitats, quelques uns indiquant une rupture dans l'occupation des lieux vers la fin du IV^e^ siècle, d'autres avec l'apparition de nécropoles nouvelles à peu de distance de celles du Bas Empire, un phénomène que l'on croit pouvoir mettre en rapport avec un déplacement théorique des habitats.

Le *vicus* de *Mailiacus* (1) se localisait suivant le modèle classique maintes fois observé dans d'autres régions, avec l'habitat près de la rivière et la nécropole en hauteur, à mi-chemin entre l'habitat et un axe routier important (voir le cas précédent de Chaumuzy). L'analyse des chronologies apportées par les différents sites connus, même si l'on ignore la situation de la plupart des habitats associés, offre plusieurs possibilités :

a. L'abandon d'une partie des habitats dans la seconde moitié du IV^e^ siècle et la concentration de l'habitat autour d'un noyau principal, peut-être une église primitive (Sainte-Suzanne).
b. Une occupation funéraire apparente *ex-novo* dès la fin du V^e^ siècle dans certains secteurs (Mailly).

Ainsi, la chronologie d'occupation du site (E) s'étale de la seconde moitié du IV^e^ siècle au VII^e^ siècle, tandis que celle du site (D), très proche, ne dépasse pas le dernier tiers du IV^e^ siècle si l'on regard la partie connue du site. Il en est de même un peu plus en amont de la rivière, l'utilisation du site (B) cesse au cours de la seconde moitié du IV^e^ siècle, alors qu'au même moment apparaît les premières sépultures du site (C), d'ailleurs rapportées à la présence de *foederatii.*

Le mobilier du site de *La Tomelle* (A) pour sa part, marque un début de l'occupation dans le dernier tiers du Ve siècle et n'a pas livré de sépultures du Bas-Empire, contrairement au site de *Champ-la-Cave* (C) qui a une continuité d'occupation exceptionnelle (cf. Fig. 47).

Le cours supérieur de l'Huîtrelle apporte un contexte d'occupation inusuel, avec une rupture dans l'utilisation de certains lieux vers la fin du IVe siècle (B et D), une continuation dans l'occupation de quelques autres (C et E), et l'apparition de nouveaux (A) vers la fin du Ve siècle, que l'on pourrait mettre en rapport avec l'avancée des Francs, bien que dans le registre archéologique aucun trait n'autorise d'aller en ce sens.

Enfin, on doit signaler que des lieux occupés de façon continuée dès la seconde moitié du IVe siècle (C et E) se trouvent cependant éloignés des voies de communication principales. Les informations lacunaires sur les contextes des découvertes autres que le site de *La Tomelle* ne permet pas d'avancer dans ces hypothèses.

Bibliographie : cf. *Corpus : Mailly-le-Camp, Poivres et Trouans.*

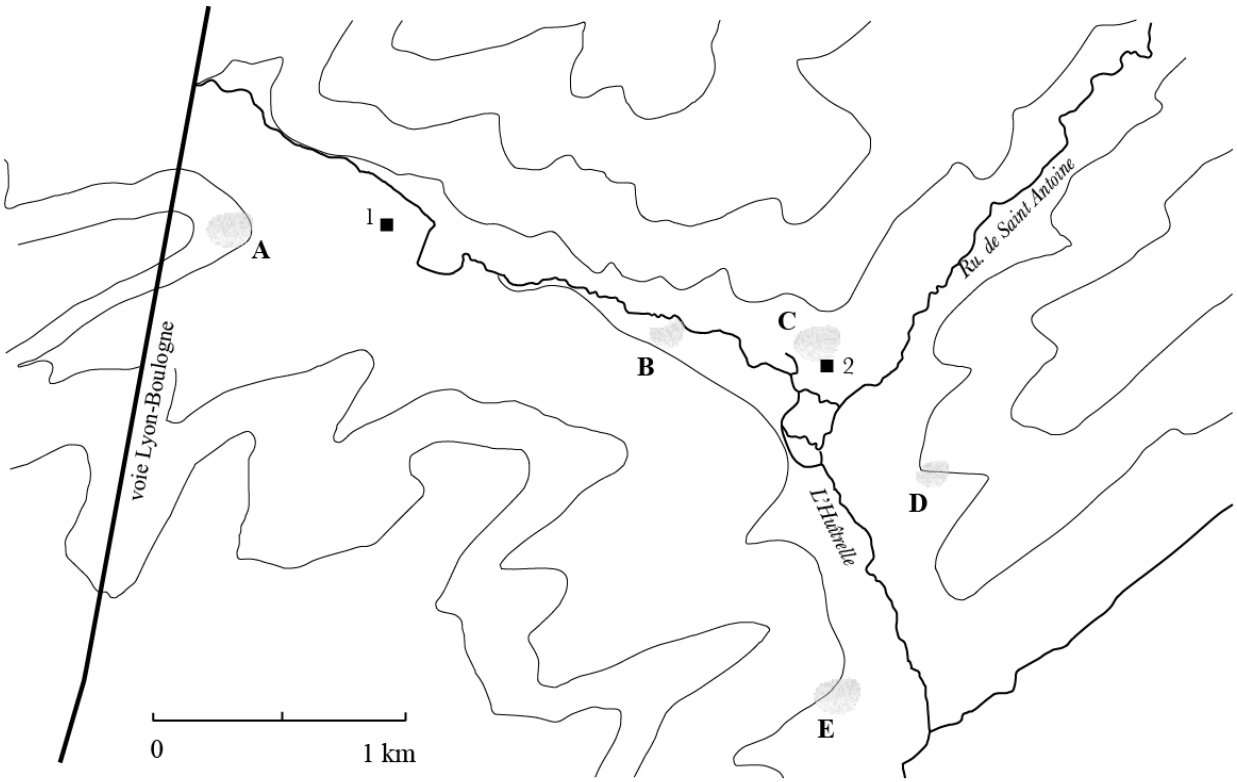


Fig. 47. Topographie funéraire du cours supérieur de l'Huîtrelle au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *La Tomelle* (fin Ve-VIIIe s.)
B. Secteur du bord de l'Huîtrelle (IVe-Ve? s.)
C. *Champ-la-Cave* (2e m.IVe-VIIIe s.)
D. *La Noue Colatte* (IIe-IVe s.)
E. *Les Fosses Ribaudes II* (2e m.IVe-VIIe s.)
1. *Mailiacus vico* (Le Grand Mailly)
2. Ancienne église Sainte-Suzanne (VIIe? s.)

C. Dieue-sur-Meuse (Meuse)

La topographie funéraire du secteur de Dieue-sur-Meuse représente le paradigme d'habitat dispersé disposé en bordure d'une voie de communication principale (cf. Fig. 48). La chronologie d'occupation de la plupart des sites documentés débute dans le courant du VI^e^ siècle (B, C, D, E), ce qui pourrait être mis en relation avec le phénomène d'accroissement d'habitats généralisé qui semble s'initier à partir du deuxième tiers du VI^e^ siècle en Gaule du nord-est, un fait déjà signalé dans le chapitre troisième et qui peut répondre à des facteurs divers (démographiques, économiques, structuraux). D'un autre côté, le site de *La Potence* (A) atteste une séquence d'occupation assez longue depuis le Haut-Empire jusqu'à la fin de la période mérovingienne, un fait peu commun et cependant observé dans d'autres sites de l'aire géographique étudiée, où certains lieux gardent leur vocation funéraire depuis la préhistoire. Si l'on suppose que l'habitat d'époque romaine associé au site (A) se situait au même endroit que celui d'époque mérovingienne (1), on peut aisément observer la répétition du modèle topographique attesté à Mailly (Aube) ou Chaumuzy (Marne). La nécropole se situe sur le tracé théorique du diverticule qui faisait communiquer l'habitat (près de la rivière) et la voie principale. Dans ce cas et toujours à partir des informations apportées par les nécropoles, on atteste un seul habitat d'époque gallo-romaine, lequel se développe dans le courant du VI^e^ siècle avec l'occupation de l'espace environnant, dont la preuve est donnée par les structures d'habitat fouillées au site de *La Corvée*, à proximité du site D. Cette multiplication des espaces d'inhumation pourrait être mis en relation avec l'existence d'un habitat dispersé et intégré de quelques unités domestiques, avec chacune sa propre nécropole. L'absence de fouilles pour l'ensemble des nécropoles, outre le site de *La Potence,* ne permet pas d'avancer des hypothèses satisfaisantes.
Bibliographie : cf. *Corpus : Dieue-sur-Meuse.*



Fig. 48. Topographie funéraire du secteur de Dieue-sur-Meuse (Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (à partir de J. Guillaume, 1975)

A. *La Potence* (IIe-VIIIe s.)
B. *Le Thoumelou* (VIe-VIIe s.)
C. Jardin près du Ratentout (VIe-VIIes.)
D. *La Barauderie* (VIe?-VIIe?)
E. Indeterminé
1. Habitat (VIIe-VIIIe s.)

D. Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)

Le site de *Les Fontaines* à Goudelancourt-lès-Pierrepont constitue un des rares cas en France où l'on a pu documenter un habitat et sa nécropole correspondante. Même si les structures d'habitat n'ont été repérées que très partiellement, les résultats permettent d'attester l'existence de plusieurs unités domestiques avec des bâtiments destinés à l'élevage et au stockage (cf. Fig. 49). Le modèle que l'on peut observer à Goudelancourt comprend un espace d'inhumation situé en hauteur, en bordure d'un chemin et dominant l'habitat qui se situe en contre-bas de la colline la plus proche du ruisseau, profitant du terrain plus favorable aux cultures.

La topographie de l'habitat de *Les Fontaines* à Goudelancourt-lès-Pierrepont suit des paramètres communs pour la période, que l'on retrouve dans beaucoup de sites dans le territoire d'étude. Ce qui rend ce site différent des centaines de sites documentés dans le nord-est de la Gaule, c'est la présence du binôme habitat-nécropole, même si

l'habitat n'est connu que partiellement. Ainsi, on s'aperçoit que l'espace d'inhumation garde une place centrale en relation avec les espaces domestiques situés au pied de la colline, peut-être une claire allusion au caractère communautaire de la nécropole.
Bibliographie : cf. *Corpus : Goudelancourt-lès-Pierrepont.*

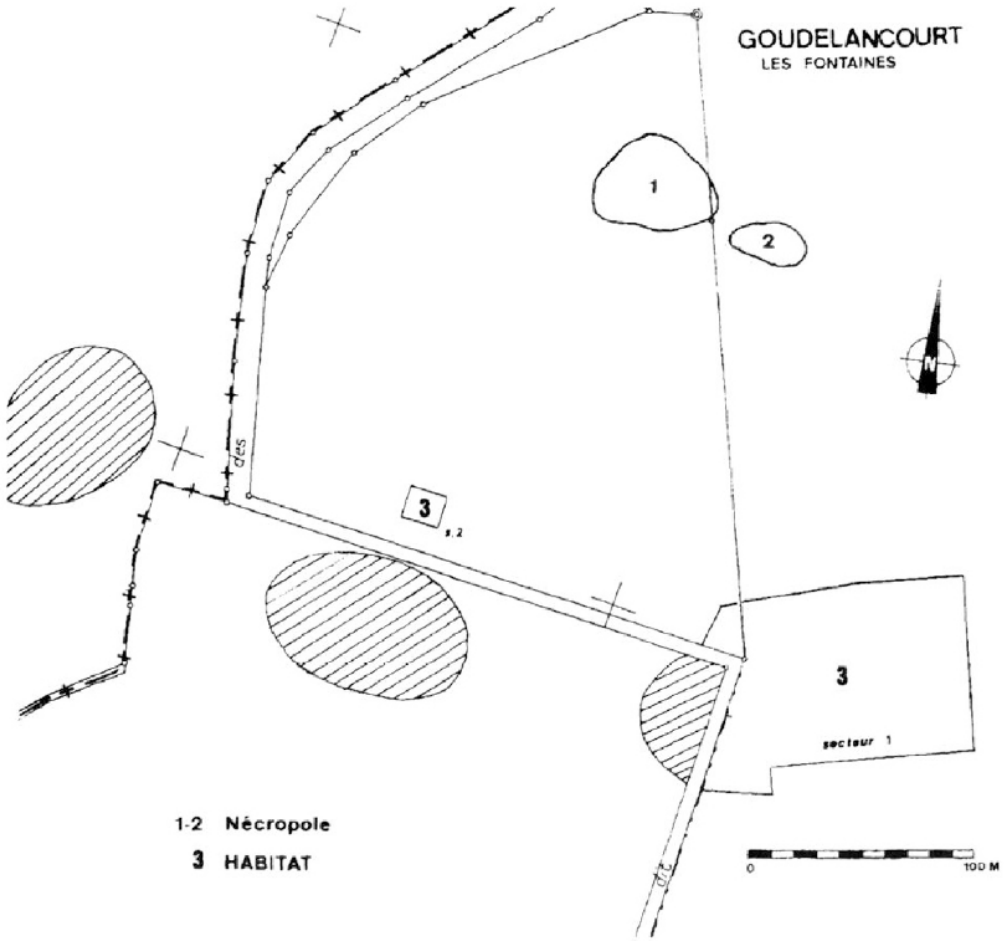


Fig. 49. Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) - *Les Fontaines*. Paradigme d'association d'habitat polynucléaire - nécropole. Chronologie: VIe-VIIe siècles. Fouilles d'A. Nice (1988-1992), (Nice, 1994).

E. Marais de Saint Gond (Marne)

La région des marais de Saint-Gond constitue un des meilleurs exemples d'occupation du territoire à partir d'un modèle d'habitat polynucléaire d'époque mérovingienne. La localisation des nécropoles, la plupart utilisées d'après le mobilier funéraire entre la seconde moitié du V^{e} siècle et la fin du VII^{e} siècle, suggère l'existence d'établissements

de petite taille disséminés autour de l'aire inondable des marais (cf. Fig. 50). Les nécropoles se situent toujours en hauteur, même dans les cas où la localisation est floue, avec une voie de communication qui passe à proximité et qui articule le paysage funéraire au travers de l'axe qui constitue la voie. De manière paradoxale, l'habitat gallo-romain de Voizy (4) est le seul qui n'a pas de lieu d'inhumation connu, tandis que pour le reste des sites on dispose d'éléments d'analyse.

Dans le site d'Anglure par exemple (H), la nécropole occupe le sommet de l'éminence, à proximité d'une voie ancienne et dominant l'endroit où existait autrefois le hameau éponyme, probablement héritier de l'habitat mérovingien. Il semble, d'après l'étude des nécropoles et du mobilier des sépultures, qu'une importante communauté s'est développée dans l'espace environnant les marais à partir du deuxième tiers du VI^{e} siècle, date obtenue à partir de l'analyse des ensembles funéraires conservés. La présence de sépultures de haut rang dans un secteur assez éloigné des centres de pouvoir de l'époque (Châlons, Reims) pourrait indiquer l'établissement de populations d'origine étrangère (tribus) sous l'autorité de plusieurs familles dirigeantes.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 134, 208, 240 ; cf. *Corpus : Villevenard, Bannes, Joches-Coizard, Congy et Oyes.*

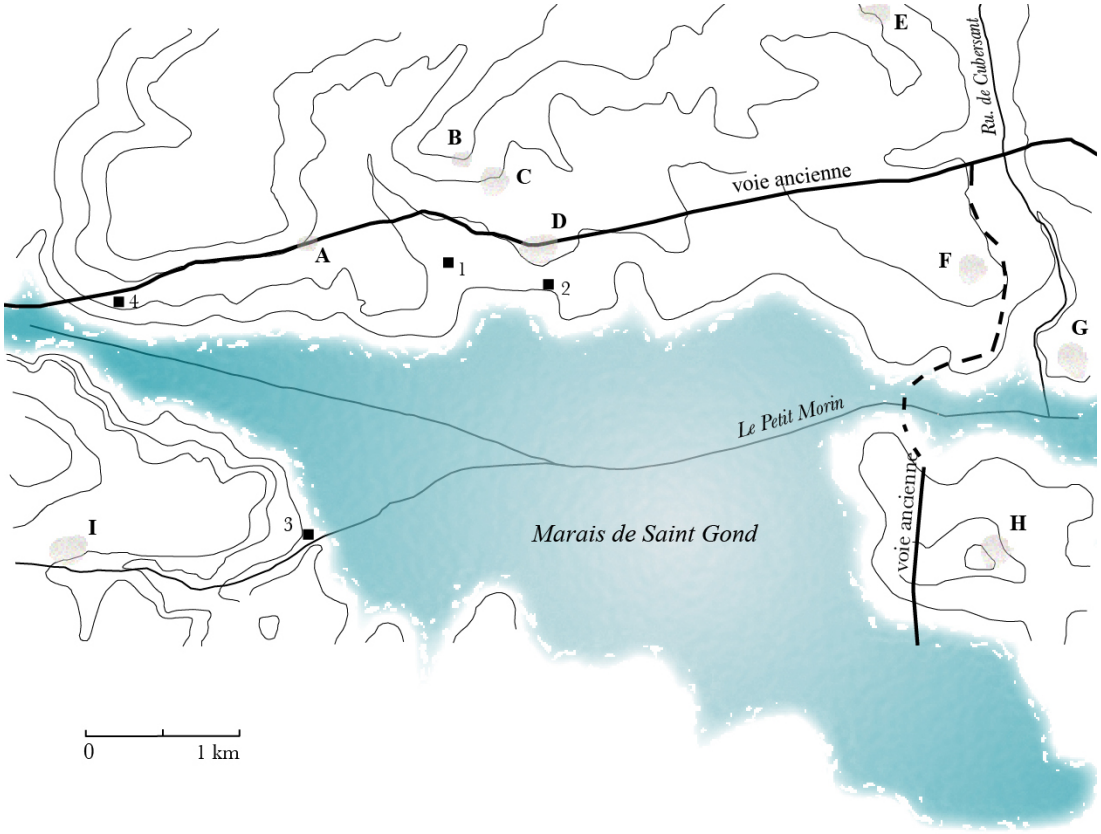


Fig. 50. Topographie funéraire du secteur des marais de Saint Gond au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

A. ***La Croix de Voizy*** **(VIe-VIIIe s.)**
B. ***Haut des Ronces*** **(VIe-VIIe s.)**
C. ***Les Ronces*** **(VIe-VIIe s.)**
D. ***La Croix de Cour*** **(IVe-IXe s.)**
E. ***Les Châtaigniers*** **(VIe-VIIe s.)**
F. ***Le Moulin-Bas de Crayère*** **(fin Ve-VIIe s.) (localisation hypothétique)**
G. ***L'Ingla*** **(fin Ve-VIIe s.) (localisation hypothétique)**
H. ***Anglure*** **(IVe-VIIe s.)**
I. ***La Fosse à l'Âne*** **(localisation hypothétique)**

1. ***Villa Venardi*** **(Villevenard)**
2. ***La Cour*** **(hameau disparu)**
3. ***Oya*** **(Oyes)**
4. Habitat gallo-romain de Voizy (IVe-Ve s.)

F. Le Meix-Tiercelin (Marne)

Le site de *Le Meix-Tiercelin* constitue un bon exemple de continuité dans l'occupation du territoire entre le Bas Empire et la fin de la période mérovingienne, associée à la présence d'un établissement routier puis un *vicus* entre deux voies anciennes, l'une romaine l'autre probablement d'origine protohistorique (cf. Fig. 51).

Les informations sur la situation de la nécropole sont confuses, mais permettent de la situer de l'autre côté de la rivière, en contre-bas de la côte et au passage de la voie Mineresse. Aucune découverte ne permet d'assurer l'existence de l'habitat ancien sous l'actuel village de Le Meix-Tiercelin, mais la situation de celui-ci par rapport à la topographie des lieux permet de proposer cette hypothèse. On peut observer sur la carte

comment la nécropole (A) se situe à l'écart de la voie romaine, mais sur le tracé ou en bordure de l'autre voie ancienne. Cela témoigne de la continuité dans l'occupation des lieux d'inhumation et le rapport étroit entre les nécropoles et les voies de communication, dû à l'importance de maintenir le souvenir des défunts au passage des vivants. On croit pouvoir associer la nécropole (dont une publication sommaire est envisagée) avec un établissement de taille modeste associé à la voie romaine et occupé de façon continue depuis au moins le début du IV^{e} siècle si l'on regarde le mobilier des sépultures.

Bibliographie : cf. *Corpus : Le Meix-Tiercelin.*



Fig. 51 Topographie funéraire du secteur de Le Meix-Tiercelin (Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
A. *La Croix Dollé - Côte Mahan* (IVe-VIIIe s.)
1. Habitat gallo-romaine / mérovingien.

G. Saint-Dizier-Hoëricourt (Haute-Marne)

Le nombre extraordinaire de sites funéraires documentés dans les boucles de la Marne entre Saint-Dizier et Hoëricourt trahit l'importance des lieux au Bas Empire et à l'époque mérovingienne. D'après la carte de dispersion des nécropoles (cf. Fig. 52), il semble qu'un ensemble d'établissements de nature diverse (*villae*, *vici*, fermes) se soit implanté dans l'espace compris entre le *vicus d'Olonna* (1) et l'agglomération de *Perta* (cf.

Fig. 42). La topographie funéraire ne permet pas, en l'absence de découvertes, d'associer l'établissement des habitats au passage d'une voie de communication comme on l'atteste ailleurs. Dans le sud de la rivière, on atteste un établissement de type villa (C), réutilisé comme lieu d'inhumation au VII^{e} siècle et qui semble pouvoir s'associer au secteur funéraire compris autour des sites (A) et (B). La richesse exceptionnelle des sépultures du site de *La Tuilerie* (A) a amené certains chercheurs à y voir les sépultures des propriétaires du domaine, cela en l'absence d'arguments de poids, mise à part la proximité des lieux. D'un autre côté, plusieurs sites apparemment isolés (D, G, F) peuvent correspondre à divers établissements à caractère agricole ou subsidiaire d'autres habitats plus importants du point de vue économique. La situation de l'importante nécropole (K) et les sites (J) et (I) peuvent témoigner de l'existence d'une voie disparue ayant connecté la voie du *Haut Chemin* avec le *castrum Mediolanense*, avec des habitats disposés de l'un et l'autre côté de cette voie. Enfin, la topographie funéraire du secteur de Saint-Dizier et Hoëricourt semble correspondre à un modèle de peuplement qui comprend plusieurs types d'établissements. Les chronologies disponibles permettent de proposer deux moments dans l'évolution du peuplement : d'abord, à l'époque gallo-romaine, l'habitat semble concentré autour du secteur des *Crasées* (C), le *vicus* d'*Olonna* (E) et un habitat indéterminé mais important d'après les sépultures, situé dans la Base Aérienne 113 (K) ; un autre habitat indéterminé semble avoir existé en bordure de la voie ancienne (H) à la même époque. Puis, à partir du deuxième tiers du VI^{e} siècle, une multitude d'habitats apparaît dans les espaces intercalaires, sans que l'on puisse déterminer leur importance en raison des lacunes dans la recherche. On peut seulement avancer l'hypothèse de l'existence d'un grand domaine sous l'autorité des individus inhumés à la Tuilerie, peut-être celui *d'Olonna*, mais sans aucune certitude. Par ailleurs, l'occupation du site (K) se poursuit sans solution de continuité, trahissant une continuité théorique de l'habitat associé.

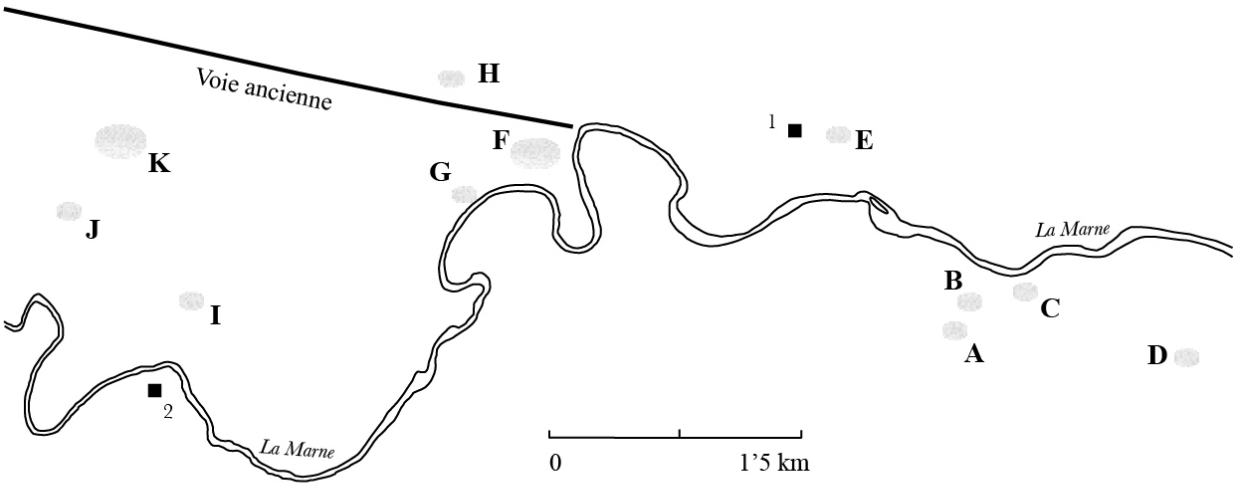


Fig. 52. Topographie funéraire du secteur de Saint-Dizier - Hoêricourt (Haute-Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

A. *La Tuilerie* (VIe s.)
B. Secteur de La Marina (Ve?-VIIe s.)
C. *Les Crassées* (VIIIe-XIIe s.)
D. Secteur de Marnaval (VIe-VIIe? s.)
E. Rue Gambetta (VIIIe-IXe s.)
F. Cimetière de La Noue (VIe-VIIe s.)
G. Ancien chemin d'Hoëricourt (VIe-VIIe s.)
H. *Entre deux voies ?* (IIe-IVe s.)
I. Hoëricourt (2 m. VIe-VIIe s.)
J. Hoëricourt (2 m. VIe-VIIe s.)
K. Hoëricourt - Base Aérienne 113 (fin IIe-VIIe s.)
1. *Olonna* (Saint-Dizier) (Ier - 1mVe s.)
2. *Castrum Mediolanense* (Moëslains) ?

4.3. Considérations sur le chapitre quatrième

La diversité des modèles d'occupation du territoire entre le Bas Empire et le début de l'époque mérovingienne, que l'on a documentée à travers l'étude des nécropoles, dépasse la question terminologique des habitats ruraux. Qu'il s'agisse d'agglomérations, *fundi*, *castra*, *vici* ou de simples fermes groupées, la chronologie des espaces d'inhumation montre une dynamique d'évolution des habitats variée, qui répond à des facteurs qui ne sont pas toujours à la portée de la méthode archéologique ou historique. En milieu urbain, on atteste une continuité dans la fréquentation des aires funéraires du Bas Empire en parallèle avec la naissance de véritables quartiers cémétériaux autour des basiliques à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle et principalement au VI^e^ siècle. Cette continuité révèle un attachement à la tradition gallo-romaine de la part des populations urbaines, qui sont au même moment assimilées par la culture funéraire paléochrétienne dont l'inhumation *ad sanctos* représente le trait le plus caractéristique. D'autre part, les campagnes présentent un état plus hétérogène à l'heure d'appréhender le comportement des populations en relation avec l'établissement des lieux funéraires. Pour les agglomérations secondaires et bourgades d'importance, les paramètres d'établissement des nécropoles s'accomplissent à l'imitation des villes, ces cimetières sont le long des voies de communication à faible distance de l'habitat. La présence d'édifices cultuels associés aux espaces funéraires (*martyria*, oratoires ou basiliques) dans ce type d'établissements ruraux peut être proposée comme hypothèse vraisemblable, d'abord par la mention d'églises à partir de la fin du V^e^ siècle dans les sources, puis par les sépultures qui imitent certainement les usages urbains. En relation avec les établissements de taille plus petite, ayant une grande diversité, on ne peut qu'émettre des hypothèses sur la configuration de leur topographie funéraire. Ainsi, les établissements à caractère militaire *(castra, oppida)* semblent disposer d'une aire spécifique pour l'inhumation des militaires et leurs familles, de préférence le long d'une voie de communication et à proximité de l'habitat. Les espaces d'inhumation de nombre des *fundi* ayant existé à l'époque sont actuellement mal connus, encore que l'on puisse désormais proposer l'existence de bâtiments funéraires privés (mausolées, chapelles, oratoires) appartenant à une élite qui se fait inhumer dans ses domaines (Cerny-en-Laonnois, Melette, Villotte-sur-Aire). Les petits groupes de sépultures attestés souvent dans les campagnes semblent correspondre à ce type d'établissements dont plusieurs continuent à être occupés après 450.

Chapitre 5. La nécropole, espace de représentation

On a destiné ce chapitre à l'étude de la nécropole d'époque mérovingienne dans son ensemble, tant d'un point de vue descriptif (topographie et organisation des espaces, typo-chronologie des sépultures) qu'analytique (paramètres d'établissement, réutilisation d'espaces à vocation funéraire, rapports avec les habitats). En termes généraux, on analyse la nécropole à partir de perspectives différentes pour essayer de mieux comprendre sa genèse et son évolution, ainsi que les possibilités d'interprétation du registre archéologique pour avoir des approches différentes de phénomènes tels l'occupation du territoire ou l'organisation sociale.

5.1. Topographie des nécropoles : observations sur la localisation des espaces funéraires

5.1.1. Généralités

Très souvent, la topographie des nécropoles a fait l'objet d'une attention sommaire par les travaux d'archéologie du haut Moyen Âge. Les études sur la typo-chronologie du mobilier ont emporté l'intérêt des chercheurs au détriment de l'étude des conditionnements topographiques des lieux d'inhumation. Malgré cela, on considérait qu'un travail de ce type devait aborder forcément le sujet de la topographie des espaces d'inhumation.

L'intérêt pour la localisation des nécropoles apparut au sein d'un petit groupe d'archéologues français dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, tels l'abbé Diette, qui en 1885 attribuait comme *« un trait propre des Francs »* l'élection de lieux élevés pour l'établissement des nécropoles, une idée empruntée à J. Lecoffre (LECOFFRE, 1857). Quelques années auparavant, le savant Corrard de Bréban s'était intéressé au sujet à l'occasion d'une communication faite au CAF de 1853 à Troyes (BRÉBAN, 1853, 113-114), avec des indications précieuses sur l'emplacement des nécropoles et leurs rapports avec les chemins. Au sein de la société académique de Soissons, une communication adressée par J. Pilloy révèle le peu d'intérêt que suscitait déjà le sujet parmi les cercles académiques de la fin du XIX^{e} siècle (PILLOY, 1914). Dans la Marne, Augustin Roland reprit vaguement le sujet au début du XX^{e} siècle suite à ses fouilles à Villevenard (Marne) (ROLAND & HU, 1931).



Fig. 53. Cierges (Aisne) - *L'Hommé*. Le moulin de Caranda sur l'Ourcq et, à gauche, la butte sur laquelle a été découverte la célèbre nécropole fouillée par F. Moreau entre 1873-1875. Une voie ancienne passe en contrebas de la nécropole.

Plus récemment, ce sont Raymond Tomasson dans le département de l'Aube (TOMASSON, 1981) et Jacques Guillaume dans celui de la Meuse qui se sont penchés sur le sujet. Ce dernier établit trois catégories d'emplacement en fonction de leur localisation : des sites en versants bien drainés, des sites en croupes peu élevées et des sites en zones de dépression humides (GUILLAUME, 2004). Dans les Ardennes et la Haute-Marne, Patrick Périn et Louis Lepage respectivement s'en sont occupés brièvement dans leurs premiers travaux, P. Périn en proposant une classification en sites de hauteur et en fond de vallée (PÉRIN, 1967) ; Louis Lepage est arrivé même à définir un critère général : *« en pleine campagne, à l'écart des lieux habités et, si possible, à mi- pente du versant sud d'une colline et près d'une source ; à défaut dans les alluvions d'un cours d'eau, ou près des ruines de quelque édifice gallo-romain »* (LEPAGE, 1996). Pour Alain Simmer, ce sont les mêmes facteurs topographiques qu'il retient dans le nord de la Lorraine (SIMMER, 1988).

Bien que les différentes observations effectuées par tous ces chercheurs soient en termes généraux pertinentes, les conclusions tirées dans ce travail, avec plus de 175 sites analysés, révèlent une réalité plus complexe en ce qui concerne le choix des lieux d'inhumation et les raisons qui ont amené les gens à disposer d'un lieu propice pour inhumer leurs morts. D'abord, on doit féfuter un des modèles interprétatifs traditionnels considérant les « nécropoles de hauteur » comme un trait singulier de la civilisation mérovingienne, qui ne peut plus être retenu au gré des observations effectuées. On doit plutôt y voir un modèle parmi d'autres (probablement majoritaire) dans la casuistique générale de l'époque. On a aussi renforcé les liens existants entre les nécropoles et les

voies de communication, parfois négligés en faveur d'autres associations plus attirantes mais difficiles à soutenir (sources, sanctuaires).

Il semble qu'il doit avoir existé quelque composante culturelle dans l'établissement des lieux d'inhumation, au moins c'est ce qui se dégage de certains paramètres propres à des peuples comme ceux des steppes *(kourganes)*, mais en général la tradition locale prévalait dans une même aire géographique. Il s'agit peut être d'une des raisons qui expliqueraient la réoccupation des mêmes espaces funéraires observée entre Seine et Rhin depuis l'époque de La Tène au haut Moyen Âge (LE MAHO, 1994). On peut seulement retenir l'idée déjà exprimée par certains auteurs sur l'importance du facteur *« religieux »* dans le choix des lieux d'établissement des nécropoles (YOUNG, 1977, 14).



Fig. 54. Villevenard (Marne) - *Les Ronces*. Éminence crayeuse sur laquelle se situent la nécropole d'époque mérovingienne et des hypogées néolithiques. Une voie ancienne dite *Voie des Gendarmes* passe en contre-bas de la nécropole.

Toutefois, le manque d'informations concernant des rituels éventuels ayant pu agir dans le choix de l'emplacement des nécropoles, cas de la loi romaine par exemple, ne permet pas de pousser plus loin en ce sens. On doit ainsi se contenter d'analyser la topographie des nécropoles d'après une approche descriptive, bien que des hypothèses puissent être formulées à la suite d'un travail de synthèse comme celui-ci :

En premier lieu, on a constaté une étroite concordance entre la topographie des nécropoles et les traits différenciateurs de l'orographie de la région où elles se situent. Ainsi dans les Ardennes, une région de relief accidenté, on retrouve une abondance de sites en hauteur dominant le paysage environnant, alors que dans la vallée de la Meuse les nécropoles occupent soit les versants d'éminences moyennes, soit des terrasses près des cours d'eau et des chemins. Dans la Champagne crayeuse on retrouve par contre

une plus grande diversité topographique, sans doute en concordance avec un paysage plus diversifié, où des plaines alternent avec des petites et moyennes élévations, les nécropoles occupant souvent des flancs de coteau. À Villevenard (Marne) par exemple, on trouve deux nécropoles d'époque mérovingienne relativement proches l'une de l'autre et dont l'emplacement diffère notablement. Tandis que la nécropole de *La Cour* occupe la partie basse du coteau, celle de *Les Ronces* se situe directement sur le versant de la colline (cf. Fig. 54). Dans aucun cas le choix des lieux élevés semble avoir représenté une maxime à l'heure d'établir la nécropole, tout-au-contraire, c'est la présence de voies de communication et une occupation funéraire antérieure qui conditionnent souvent leur emplacement. On le répète, le fait d'attribuer un composant ethnique quelconque au choix des lieux de sépulture constitue, à notre avis, un fait qui ne peut pas être retenu pour l'époque mérovingienne.

D'après les résultats de ce travail, le pourcentage de sites localisés « en hauteur » est majoritaire entre l'Oise et la Meuse (118 sur 198 cas, soit 59% du total), ce qui fait un peu plus de la moyenne, mais ne peut pas être considéré en aucun cas comme un trait distinctif et originel de la culture funéraire mérovingienne, et moins encore des Francs, car on a démontré comment un nombre important des nécropole situées « en hauteur » témoignent d'une occupation antérieure au Bas-Empire (36 sur 118 cas, soit 30% du total de sites de hauteur étudiés), une proportion assez importante pour chercher d'autres raisons à l'heure d'expliquer l'emplacement des nécropoles dites « franques ». En conséquence, l'idée d'associer la poussée des Francs en Gaule avec l'établissement des nécropoles en hauteur, de même que pour les sépultures par rangées, semble incorrecte.

5.1.2. Gestion raisonnée du territoire

D'autres courants méthodologiques ont cherché à expliquer le choix des lieux d'inhumation dans une optique essentiellement économique, à travers la dialectique entre l'homme et le milieu naturel par la gestion productive de l'espace disponible autour des habitats. D'après celle-ci, les nécropoles seraient établies dans des terrains élevés, rudes et en théorie moins aptes en termes de productivité. Cette théorie, qui semble *a priori* logique dans l'optique d'une économie basée sur l'agriculture et l'élevage du bétail, doit être nuancée à partir des résultats obtenus dans ce travail. Ainsi, on a pu constater qu'un haut pourcentage des nécropoles (55 sur 198 cas soit 30% du total) se

situent ailleurs que sur des hauteurs, dans des dépressions et plaines alluviales par exemple, en théorie plus aptes à la production agricole et l'élevage du bétail. Cela suggère que l'exploitation des espaces communautaires en termes de productivité n'a pas été une priorité à l'heure de disposer des terrains à vocation funéraire (improductifs). Il est probable ainsi que des raisons de type religieux ou fiscal aient intervenu d'avantage dans le choix des lieux d'inhumation.

5.1.3. Géomorphologie des lieux d'inhumation

La géomorphologie fait appel aux caractéristiques physiques du sous-sol et dans ce cas concret, on emprunte le terme pour analyser les caractéristiques géomorphologiques du relief où s'établissent les nécropoles. On doit signaler d'abord que la nature géologique du territoire d'étude est aussi diverse que les régions naturelles prises en compte (cf. Carte nº 2), ce qui a permis d'obtenir un échantillonnage suffisamment élargi pour en tirer quelques conclusions. Le but principal de cette démarche était de confronter, d'une part, les données obtenues au moyen des comparaisons effectuées parmi les différents sites analysés et, d'autre part, les idées admises jusqu'à présent sur les facteurs qui auraient conditionné l'emplacement des nécropoles. On doit signaler, quand même, que l'analyse n'a pu être menée que dans les sites où l'on pouvait compter avec des renseignements précis sur la nature du terrain, soit à travers des rapports de fouille soit à travers la localisation géographique de chacun des sites dans la cartographie et le cadastre anciens, une démarche qui n'a pas toujours pu être menée à terme.

La topographie des lieux funéraires d'époque mérovingienne a été traditionnellement perçue depuis une perspective fonctionnelle, dans la mesure où le terrain serait choisi pour s'adapter aux requêtes de la sépulture. Ainsi, divers auteurs ont considéré le choix des lieux d'inhumation en fonction de la géologie du terrain. L. Papillon signalait que les nécropoles étaient établies sur des terrains secs et perméables, avec des sous-sols en craie, tuf, pierre ou de la grève, sans faire mention par contre de la terre argileuse. De son côté E. Salin (SALIN, 1952), concernant les nécropoles lorraines, observait que *« le site type pour un cimetière mérovingien est, en effet, le versant situé au midi d'une colline calcaire voisine d'un ruisseau et d'un vieux chemin ».* Bien que ces prémisses s'accomplissent dans un nombre considérable de sites : Raillicourt (Ardennes), Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), Normée (Marne), Charny-sur-Meuse (Meuse), elles sont loin de définir l'ensemble de cas répertoriés y compris ceux qui réoccupent

une nécropole du Bas-Empire. On a signalé précédemment que c'est la présence d'un ou plusieurs habitats qui conditionne l'emplacement de la nécropole (qu'il en soit par réoccupation ou *ex-nihilo*) ainsi que la proximité de cours d'eau pour le besoin des vivants, et non des morts. Les terrains calcaires seraient théoriquement plus propices à l'établissement des nécropoles dû à *« leur prédisposition à offrir des sépulcres bien délimitées »* (SALIN, 1952), ce qui doit être rapporté à notre avis à la prédominance de sous-sols calcaires et non à un phénomène de caractère purement fonctionnel, telle la morphologie des fosses. Si cet argument géologique se vérifiait, les lieux d'inhumation resteraient circonscrits à des régions trop limitées par la nature des sous-sols, ce qui n'est pas le cas.

On a observé que le facteur géologique n'est pas toujours déterminant et qu'il y a d'autres conditions plus importantes ayant pu déterminer l'emplacement des nécropoles. Ainsi, un groupe important de nécropoles se trouve dans des terrains argileux, un type de terrain qui rend difficile la filtration des eaux et accélère par conséquent le processus de décomposition de la sépulture. Cela a été observé par G. Goury (GOURY, 1908) dans la nécropole de Hans (Marne), placée sur le versant d'une butte naturelle. Dans la nécropole de *Le Maltrat* à Vouciennes (Marne), les fosses étaient taillées dans le sous-sol argileux « à arêtes vives », ce qui permet d'affirmer que certains sous-sols argileux étaient aussi propices à la délimitation des sépultures que les calcaires. Des sous-sols argileux ont été attestés à Sézanne (Marne) et Saint-Dizier (Haute-Marne), dans des sites établis sur des terrasses plus ou moins proches d'une rivière.

Un autre groupe comprend des sites établis dans des terrasses en fond de vallée ou sur des petites éminences avoisinant des cours d'eau, avec les sépultures creusées directement sur les limons, ce qui impliquerait des inondations saisonnières et qui suppose un contre-sens aux usages destinés à préserver la sépulture en terrain sec. De plus, l'installation de nécropoles dans des zones limoneuses, théoriquement favorables aux cultures, met en question les théories associant les lieux funéraires à des terrains défavorables à la production (GOURY, 1908 ; GONZÁLEZ, 2001). Les sous-sols d'alluvion ne semblent pas favoriser la conservation des matériaux organiques, un exemple est fourni par la S52 de la nécropole de Manchester à Mézières (Ardennes) où les ossements avaient été entièrement dissous (CHALVIGNAC *& alii*, 1968). D'autre part, les terrains sableux bénéficient aussi de l'installation de nécropoles. Ce type de terrain favoriserait la filtration des eaux et permettrait *à priori* une meilleure conservation des sépultures. Nombre de nécropoles ont été découvertes au cours de l'extraction de

sable dans des terrasses alluviales le long de toute le territoire d'étude : Chooz et Boulzicourt (Ardennes), Bouvancourt, Muizon, Fère-Champenoise et Dormans (Marne), Abainville, Dieue-sur-Meuse et Sampigny (Meuse), Pouan-les-Vallées (Aube) et Cierges-Caranda (Aisne) parmi d'autres.

Peut-on alors affirmer que le substrat géologique a été un facteur déterminant dans l'emplacement des nécropoles ? En principe, la nature géologique de la multitude des sites analysés ne permet pas d'identifier une prédisposition particulière quelconque aux terrains destinés à l'usage funéraire. Un des principaux handicaps réside dans la presque totale absence de binômes habitat-nécropole pour mener une étude approfondie du phénomène, l'exemple de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) constitue un cas exceptionnel.

De même, on n'est pas en mesure de pouvoir associer la nature du sous-sol au sujet de la conception du transcendent, en ce qui concerne la conservation du cadavre dans la sépulture comme demeure éternelle de l'âme du défunt, les nécropoles implantées dans des terrains peu favorables à ce propos en attestent ; où à l'inverse, certains sous-sols favoriseraient une rapide décomposition du corps.

Par ailleurs, cette absence de liaison peut être aussi évoqué en relation avec l'orientation des sépultures, qui ne semble pas associée à un type de terrain déterminé, puisque des orientations similaires existent dans des terrains à composante géologique différente.

En conséquence, on peut conclure que la nature géologique du terrain n'a pas joué un rôle déterminant dans l'élection des lieux d'inhumation, au moins dans les cas où l'on a pu mener l'analyse. Parmi les 29 cas étudiés, 12 cas (41,37%) étaient dans des substrats calcaires (roche, tuf), 3 cas (10,34%) dans des substrats argileux, 4 cas (13,79%) dans des limons parfois mélangés avec du sable et 10 cas (34,48%) dans des sous-sols sablonneux. Même s'il s'agit d'un petit échantillon (29 cas sur 198) les résultats confirment une prédominance de nécropoles établies sur des terrains moins favorables à la production, souvent des hauteurs calcaires et des aires riches en substrats sablonneux.

5.1.4. Sources & ablutions

Le caractère sacré des eaux à l'époque antique est bien connu par les sources, telles les nombreuses vies de saints. Le christianisme aurait laissé sa trace avec la sanctification des sources et fontaines que l'on atteste partout en Gaule. La présence de sources aux

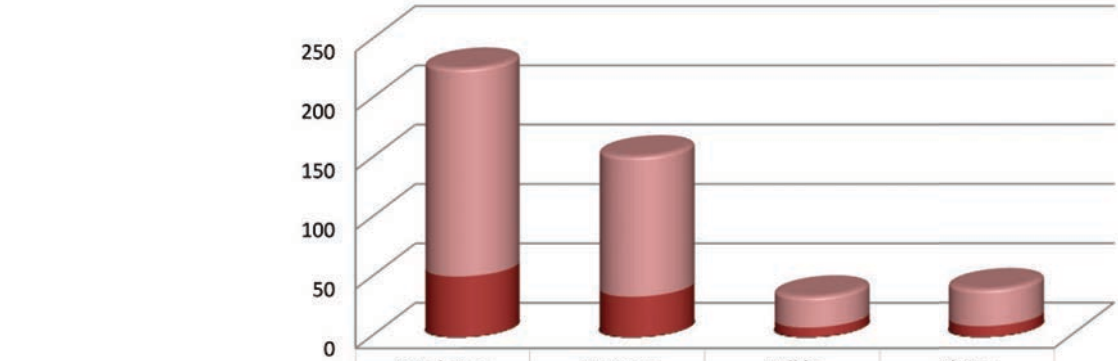
environs d'une nécropole a été souvent considérée comme un trait supplémentaire du « caractère païen » des lieux, sans pour autant offrir un raisonnement de base scientifique, hormis la force de la tradition orale. On a voulu examiner les liens possibles entre les nécropoles et la présence de sources, fontaines ou des eaux thermales à proximité. Bien que certains sites soient localisés près d'une source, on ne considère pas que cela puisse être considéré comme un paramètre ayant conditionné l'établissement d'une nécropole, principalement parce que les rituels du haut Moyen Âge associés à l'eau comme les ablutions par exemple, étaient liés plutôt à la naissance *(ablutio)* qu'à la mort, même si une des parties de la préparation du cadavre comportait la toilette du corps *(lavatio)*. La présence des sources à proximité des nécropoles constituerait un facteur secondaire, puisque l'installation des nécropoles est dû à la présence d'un chemin et le passage des gens (celui-ci à proximité de la nécropole). Au total des sites analysés, on a documenté seulement 7 cas sur 198 (soit 3,1 % du total) où l'on atteste l'existence d'une source (ou du toponyme qui en évoque une) à proximité : à Sapogne-sur-Marche (*Fontaine Trouée*), Mazerny (*Fontaine de Saint-Martin*) et Coulommes-et-Marqueny (*Fontaine de Saint-Pierre*) dans les Ardennes; à Auménancourt-le-Petit (*Fontaine de Saint-Thierry*) et Faux-Fresnay *(Fontaine Galuche)* dans la Marne ; à Poivres *(Source de Sainte-Suzanne)* dans l'Aube et à Rembercourt-Sommaisne (*Fontaine des Trois Évêques)* dans la Meuse. Curieusement, la presque totalité des sites ont une voie de communication ancienne qui passe à proximité.

5.1.5. Remarques sur la topographie des lieux d'inhumation

D'après les observations recueillies, on peut conclure qu'il y a bien une prédominance de nécropoles établies en hauteur, sans que cela soit par contre la règle générale, avec un bon nombre de nécropoles établies dans des zones de plaine et, dans une moindre mesure, dans des dépressions alluviales. Les raisons qui ont pu motiver l'emplacement des nécropoles peuvent être diverses (on le verra) mais on n'est pas de l'avis que cela puisse s'attribuer à une origine ethnique ou culturelle quelconque, au moins dans la période et le territoire concernés. De plus, cet argument perd sa justification quand on observe la quantité de sites en hauteur du début de l'époque mérovingienne occupés déjà au Bas-Empire que l'on a pu documenter. Par rapport aux arguments de type religieux ou cosmogonique, on n'est pas en mesure d'évaluer leur incidence réelle fautes de sources.

Une des raisons fondamentales qui expliquent l'emplacement des nécropoles réside, à notre avis, dans l'existence de facteurs anthropiques majeurs comme la présence d'habitats et de voies de communication. En ce qui concerne les habitats, l'insufisance des informations pour mener une analyse en profondeur du phénomène de peuplement ne permet pas de proposer, dans l'état actuel des recherches, des modèles interprétatifs. En ce qui concerne les voies de communication et leur interaction avec les nécropoles, seule une partie des sites analysés se situe en bordure ou à proximité de voies de communication anciennes connues (67 cas sur 198, soit 34% des sites) mais il faut aussi compter avec un nombre indéterminé de chemins anciens qui ont pu disparaître au cours des divers remaniements du cadastre, ainsi qu'avec un phénomène de déplacement ou disparition des habitats.

On considère de manière indissociable l'existence de nécropoles et voies de communication au même degré que l'habitat. Dans la tradition romaine, les nécropoles se disposent auprès des chemins et voies (signaler que 36 des 51 sites où l'on a documenté des sépultures du Bas-Empire se situent en bordure ou à proximité d'une voie attestée), ce qui renforce l'idée sur l'existence de chemins de circulation entre les habitats qui auraient desservi au même temps les nécropoles.



	Total sites	Hauteur	Vallée	Plaine
Occupation époque mérovingienne	175	118	26	31
Occupation Bas-Empire & époque mérovingienne	51	34	8	9

Graphique 4. Rapport chrono-topographique des lieux d´inhumation dans le territoire d'étude. Données correspondant au nombre total des sites analysés.

5.2. Réutilisation et réoccupation funéraire d'espaces

Au cours de la recherche, on a pu documenter un phénomène de réutilisation et réoccupation d'espaces dans les campagnes qui s'opère, d'après les datations des sépultures, à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle. La réutilisation funéraire d'édifices d'époque gallo-romaine désaffectés, totalement ou partiellement, constitue un phénomène fréquent dans l'ensemble de la Gaule (LE MAHO, 1994 ; LORREN, 1982 ; DIERKENS, 1980 ; BALLET, 1970). Malgré le peu de cas documentés dans la zone étudiée, un fait que l'on peut attribuer à l'absence de fouilles d'ensemble (PAPILLON, 1873 ; LEPAGE, 1967 ; LEFEBVRE, 1979) on peut proposer quelques observations à cet égard. Et cela parce que le phénomène de réutilisation d'espaces constitue, à notre avis, une des clés pour aborder la problématique historique concernant la continuité du peuplement entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne dans les campagnes (RAMOS BENITO, 2012).

5.2.1. Réutilisation d'espaces d'habitat et cultuels d'époque gallo-romaine

Lors de l'élaboration du corpus de nécropoles, on a pu documenter quelques cas probables de réutilisation funéraire d'édifices du Bas-Empire en milieu rural, principalement des structures correspondant à la *pars urbana* des établissements de type *villa*. Dans les cas où l'on a pu documenter ce phénomène, les sépultures occupent l'espace intérieur du bâtiment et recoupent parfois les murs. Cela amène à interpréter cela en termes d'une coexistence temporelle probable de certaines parties de l'édifice avec l'utilisation funéraire des lieux, peut-être associée à la construction d'une chapelle privée, un fait que l'on atteste fréquemment en Europe occidentale (LE MAHO, 1994).

Parmi les rares cas documentés dans le territoire d'étude, on en atteste un au lieu-dit *La Planchette,* à proximité de l'agglomération de *Vervinum* (Vervins, Aisne), où des sépultures de la seconde moitié du VI^e^ et du VII^e^ siècle avaient été disposées dans la salle d'hypocauste d'une *villa* gallo-romaine (PAPILLON, 1877), occupant d'ailleurs l'ensemble de l'espace disponible. Le fait que certaines sépultures se superposent aux murs du bâtiment pose des questions sur la séquence chronologique d'utilisation des lieux, où la réfection éventuelle d'une partie de l'édifice a pu servir comme chapelle funéraire à l'époque mérovingienne. Les lacunes dans la documentation des fouilles ne permettent malheureusement pas d'aller plus loin, mais les premières inhumations ne semblent pas antérieures à 560-570 (début de la phase MA3), une chronologie similaire à celles attestées dans d'autres sites connus du nord de la France.

À Lavoye (Meuse), les sépultures d'époque mérovingienne s'établirent sur une aire industrielle gallo-romaine (JOFFROY, 1974 ; BÖHME, 1996). La topo-chronologie du site montre comment les sépultures du VI^e^ siècle se situent à proximité, mais à l'écart des structures bâties, tandis qu'une partie des sépultures du VII^e^ siècle se trouvent soit alignées soit superposées avec les murs de l'édifice. Il semble ainsi qu'une partie des bâtiments ait été fréquentée jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, peut-être avec une vocation funéraire, ce qui aurait pu fixer l'installation des sépultures depuis le début du VII^e^. Ici de nouveau, l'absence de fouilles à l'ensemble des bâtiments ne permet pas d'obtenir une séquence chronologique réelle sur l'occupation des lieux.

Hors du territoire d'analyse, on atteste un cas analogue à Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), où les sépultures occupent l'espace annexe à l'aire thermale d'une *villa*. Il est étonnant de constater que tant à Lavoye (Meuse), qu'à Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne) et très probablement à Vervins (Aisne), les sépultures aient été placées près ou directement sur de structures thermales, et non dans d'autres endroits de la *villa*. Toutefois on doit signaler que les exemples de réoccupation connus dans d'autres régions de la Gaule montrent des sépultures établies ailleurs que dans les zones d'hypocauste, qui ne constituent donc pas un endroit exclusif (LE MAHO, 1994).

Y a-t-il une volonté particulière implicite dans ce choix ? Les thermes étaient-ils une zone considérée par les communautés comme un endroit propice pour se faire inhumer ?

Les cas de réutilisation funéraire d'établissements du Bas-Empire sont nombreux dans tout le territoire de la Gaule et il serait compliqué de citer même tous ceux du quart nord du pays. On peut évoquer quand même certains repérés au cours de la recherche à Villeret (*Le Village),* Magnicourt *(Le Vieux Moulin)*, Arrentières, Barberey-Saint-Sulpice, Lesmont, Rosnay *(L'Hôpital)* et Vaudes dans l'Aube (TOMASSON, 1981 ; DENAJAR, 2005), à Escolives-Sainte-Camille dans l'Yonne (PROST, 1980), Boos dans la Seine-Maritime (LE MAHO, 1994), à Mondeville (Calvados) (LORREN, 1982), à Arguilly (Côtes-du-Rhône) (GAILLARD DE SÉMAINVILLE, 1979). C'est le cas aussi dans le territoire de Suisse occidentale à Gassenfeld-Galmiz, à Ried près de Chiètres ou à Vuippens (SCHWAB, 1980), toujours avec des chronologies d'occupation qui débutent vers la fin du VI^e^ / début du VII^e^ siècle.

La réutilisation des lieux de culte constitue un autre type de phénomène de réoccupation à l'époque mérovingienne. On n'a pu documenter qu'un seul cas à Dugny-sur-Meuse (Meuse), où quelques sépultures d'époque mérovingienne occupaient

la cella d'un sanctuaire gallo-romain assez rustique de type *fanum* associée à une cave. On ignore si les parois du sanctuaire et les édifications adjacentes étaient encore débout au moment où sont venues s'implanter les premières sépultures vers la fin du Ve siècle, et l'information provenant des fouilles ne suggèrent pas une réutilisation du sanctuaire (LEFEBVRE, 1980). Bien au contraire, les sépultures se disposent autour des ruines du sanctuaire sans les recouper, peut être en nette allusion avec une continuité du caractère sacré des lieux.

Un cas similaire à celui de Dugny-sur-Meuse, mais beaucoup mieux documenté, est le complexe funéraire et cultuel d'Audun-le-Tiche (Moselle), où des sépultures de la première moitié du VIIe siècle occupent partiellement l'espace intérieur de la cella pour se densifier autour du sanctuaire, dont les matériaux furent remployés dans la construction des coffrages funéraires de la nécropole voisine (SIMMER, 1988). En Suisse, une réoccupation d'époque mérovingienne d'un sanctuaire, initié vers la fin du VIe siècle, a été documentée au XIXe siècle à Riaz/Tronche-Bélon, avec les sépultures mieux dotées situées au centre de la nécropole (SCHWAB, 1980).

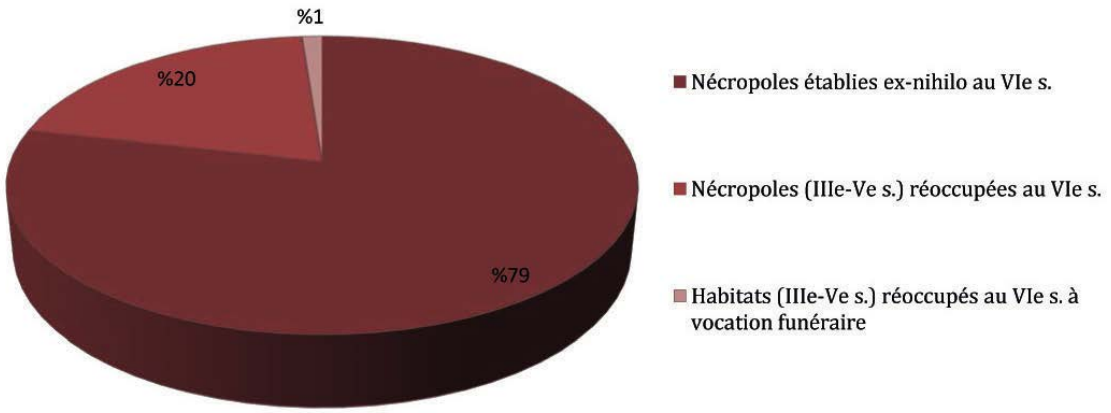
En résumé, on choisit à l'époque mérovingienne des espaces inaptes à la production agricole ou dont les restes architecturaux d'époque gallo-romaine permettaient d'en profiter, soit pour la récupération de matériaux soit pour le réaménagement des lieux en chapelles funéraires ou églises privées. Du côté chronologique, le phénomène de réutilisation d'espaces (habitats et cultuels) ne semble pas s'opérer en aucun cas en Gaule avant le dernier tiers du VIe siècle.

5.2.2. Réoccupation de lieux d'inhumation du Bas-Empire

Un nombre importante de nécropoles du Bas-Empire continuent à être fréquentées à l'époque mérovingienne. Parfois la première occupation est très ancienne et recule jusqu'à la période de La Tène, comme à Bergères-les-Vertus (Marne) ou Caranda (Aisne), mais aussi à Cutry (Meurthe-et-Moselle) hors de la zone étudiée (LEGOUX & LIÉGER, 1988). Il s'agit d'un fait déjà remarqué par E. Salin lors de ses recherches dans l'est de la France : *« toutefois, des lieux de cette nature ont parfois été choisis à des époques antérieures pour le même usage qui s'est alors perpétué »* en parlant de la nécropole de Béhaut près de Grand (Vosges) (SALIN, 1952). Dans ce travail on a retenu 51 cas sur 198 (environ 38% du total analysé) où des sépultures mérovingiennes occupent des espaces d'inhumation du Bas-Empire (cf. Graph. 5). Bien qu'il s'agisse d'un pourcentage qui

peut étayer des hypothèses sur la continuité dans le peuplement à des endroits spécifiques, quelques contraintes doivent être cependant signalées : la disparition du mobilier funéraire des sépultures dans la seconde moitié du IVe siècle et la première moitié du Ve siècle (absence d'une séquence chronologique complète d'occupation) et la fouille partielle de la plupart des nécropoles.

5.3. Organisation et gestion de l'espace funéraire collectif



Graphique 5. Chrono-typologie de réoccupation des espaces d'habitat et funéraires entre Oise et Meuse.

L'organisation et gestion des nécropoles suit une évolution au cours de la période mérovingienne, tout comme d'autres aspects du domaine funéraire, tels la nature des dépôts ou l'aménagement des sépultures. Les nécropoles d'époque mérovingienne et de façon particulière celles du début de la période (450-600), se caractérisent essentiellement par l'organisation de l'espace à travers la disposition des sépultures en rangées parallèles qui adoptent souvent des plans caractéristiques (concentrique, elliptique, dispersé). Le phénomène des nécropoles par rangées constitue la norme dès le début de la période (v.450-v.460) et jusqu'aux années 630-650 environ, où cette coutume cesse. En ce qui concerne la gestion de l'espace funéraire, la disposition des sépultures par rangées favorise l'existence d'aires de circulation internes dans les nécropoles, un fait que l'on a souvent du mal à repérer dans la fouille.

5.3.1. Le phénomène des sépultures par rangées (Reihengräberfelder)

Un des traits communs aux nécropoles du début de la période mérovingienne est celui de l'organisation de l'espace funéraire par rangées. Cette coutume funéraire constitue un phénomène culturel original et temporaire qui se raréfie au fur et à mesure que l'on avance au VII^e siècle, pour disparaître complétement avec le transfert des nécropoles auprès des églises à l'époque carolingienne. Les études de Barrière-Flavy avaient déjà repéré cet aspect commun à quelques nécropoles de l'Antiquité tardive dans toutes les régions de l'ancien Empire romain, dès l'île Britannique au sud de la Gaule et Hispanie (GONZÁLEZ, 2001). Sa genèse peut être située dans les territoires d'entre l'Escaut et le Rhin dès la fin du IV^e siècle, en association avec des contextes militaires. J. Werner a été l'un des premiers à mettre en évidence l'originalité du phénomène (WERNER, 1950) affirmant que ce type de nécropoles avaient des liens étroits avec des traits définissant une supposée culture funéraire germanique. D'après l'école allemande, la coutume d'inhumer par rangées aurait été ainsi apportée par les Francs et les Alamans en Gaule du nord et Rhénanie, mais aussi par d'autres peuples germaniques comme les Wisigoths en Espagne (PÉRIN, 1980 ; RIPOLL, 1991). Il s'agirait enfin d'un trait propre aux peuples germaniques revêtu d'une haute charge ethnique.

Les travaux menés par P. Périn et J.-P. Lémant dans les nécropoles ardennaises ont contribué largement à nuancer l'influence du facteur ethnique, pour les rapprocher d'une population plus hétéroclite et très influencée par la tradition funéraire gallo-romaine (PÉRIN, 1981). Ainsi, P. Périn signalait le caractère purement gallo-romain des « cimetières par rangées », produit d'influences diverses opérées dans un cadre culturel particulier comme celui de la région rhénane au passage du IV^e au V^e siècles. On doit reconsidérer par conséquence les interprétations des *Reihengräberfelder* comme des créations « germaniques » ou « étrangères » pour y voir plutôt le résultat de usages multiples, développés au sein de la tradition funéraire gallo-romaine (PÉRIN, 1980). Cette coutume aurait été ainsi *« véhiculée en Gaule par l'établissement au lendemain de la conquête de Clovis d'aristocrates belgo-gallo francs »* (PÉRIN, 1981, 144).

De même, on doit signaler qu'il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement rural. Des nécropoles par rangées sont connues en milieu urbain où le mobilier de tradition « germanique » était absent, comme dans la fouille du *n°40* au *Boulevard Jamin* à Reims, utilisée durant le IV^e siècle (SINDONINO, 2001), même remarque pour d'autres nécropoles explorées dans la première moitié du XX^e siècle dans la même ville et pour lesquelles on manque d'informations précises. La chronologie des sites de Reims

étayerait la filiation gallo-romaine (belgo-franque pour P. Périn et J.-P Lémant) des nécropoles par rangées, sans que l'on puise l'associer directement à une composante ethnique quelconque.

Concernant les campagnes, on a pu documenter au cours de la recherche des sépultures par rangées dans des sites occupés depuis le IV^e^ siècle à Normée (Marne), Caranda (Aisne) et Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne). À Normée par exemple, les sépultures du Bas-Empire ne semblent pas s'organiser strictement par rangées, bien au contraire des sépultures d'époque mérovingienne, ce qui suggère que l'origine de cette pratique pourrait s'être opérée en Champagne vers le deuxième tiers du V^e^ siècle et pas avant. De plus, la quasi absence d'éléments exogènes dans un échantillon assez large de sites ayant une disposition par rangées (192 sites analysés) ne permet plus d'associer directement le phénomène à la seule influence d'éléments étrangers dans les régions du nord de la Gaule, de même que pour les sites connus en Hispanie (LÓPEZ, 2010). Ce phénomène ne peut pas non plus être associé de manière directe, à notre avis, avec l'avancée des Francs en Gaule Belgique comme le suggérait E. James (malgré un essor du phénomène sous Clovis et ses successeurs) puisque, si l'on croit les sources, ce peuple n'aurait pas encore traversé la Somme vers 450. Ce même argument chronologique peut être cherché dans les nécropoles d'époque wisigothique de la Péninsule Ibérique (El Carpio del Tajo, Górquez de Arriba, Alcalá de Henares), dont l'occupation débute probablement au milieu du V^e^ siècle et dont les plans montrent une disposition par rangées semblable à celle des grandes nécropoles de la Gaule (cf. Fig. 55). Pour B. Boissavit-Camus, qui s'est occupé du phénomène au sud de la Loire, il s'agirait de la manifestation d'une nouvelle organisation plus collective de l'espace funéraire plutôt qu'un trait distinctif de la présence franque (BOISSAVIT-CAMUS, 1989, 20). À Isle-Jourdain (Gers) par contre, la disposition par rangées a été interprété comme *« une volonté de rangement liée au rythme des décès »* (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998, 216).

Les facteurs qui ont déterminé la naissance des nécropoles par rangées restent difficiles à déterminer dans l'état actuel des connaissances. Cette coutume funéraire, certes singulière, répond probablement à un changement des idéologies collectives, plus en accord avec une société hiérarchisée et gérée par des élites guerrières qui veulent cependant rester dans la sphère du groupe (famille, clan). Sur le plan physique, ce type d'organisation favorise la circulation dans la nécropole et permet de mieux repérer la sépulture dans l'espace communautaire. Enfin, même si le phénomène des *Reihengräber* ne peut pas être attribué à la culture funéraire des peuples germaniques, il existe sans

doute une forte liaison entre l'apparition de cette coutume funéraire et la chronologie d'établissement des différents peuples entre le Rhin et la Péninsule Ibérique, toujours dans un contexte d'activité militaire.

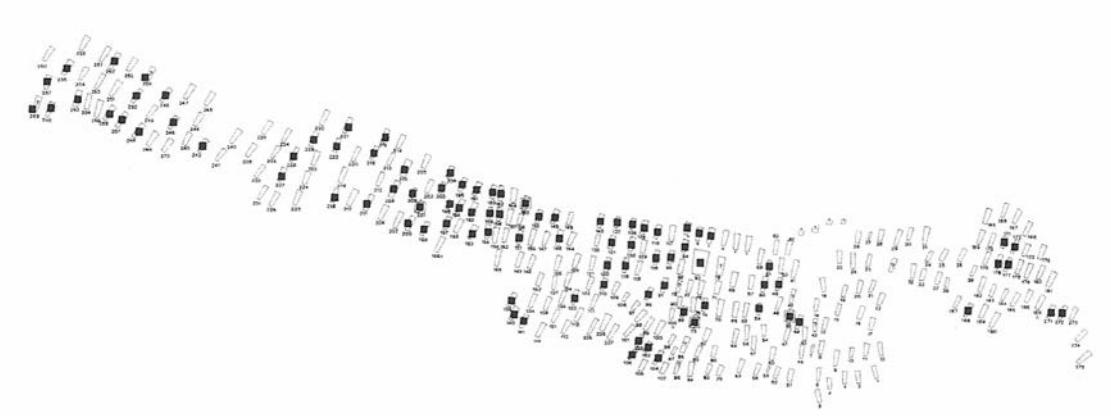


Fig. 55. ***El Carpio del Tajo*** **(Tolède, Espagne). Plan de la nécropole d'époque wisigothique (milieu Ve-VIIe s.) (Ripoll, 1993).**

5.3.2. Espaces de circulation et délimitation des nécropoles

Les nécropoles étaient des espaces des morts fréquentés par des vivants, ce qui requerrait de l'existence de mécanismes destinés à gérer l'espace collectif et en même temps privé qui représentait l'espace funéraire de la communauté. D'un côté, l'existence de zones de circulation devait être habituelle car, une des fonctions essentielles des sépultures, qui était celle de garder le souvenir du défunt, impliquait la déposition éventuelle d'offrandes. Les témoignages assurant ce type de visites à la sépulture des proches sont manquants, bien que les plaintes des moniales après la mort de sainte Radegonde pour devoir quitter leur clôture en 587 sont significatives de ce respect (EFFROS, 2002, 76). Par rapport aux structures qui constituent les limites de la nécropole, elles sont plus difficiles à cerner et leur existence est plus controversée, si ce n'est que par la présence d'une voie ou d'un talus délimitant l'espace funéraire.

Concernant les espaces de circulation, leur identification n'est pas toujours aisée en raison des contraintes dûes à l'évolution des lieux. Ainsi, des aires « vides de sépultures » à une époque déterminée peuvent avoir été occupées *a posteriori* en raison d'un épuisement de l'espace funéraire ou de la modification des circuits de passage. Leur identification sur le plan de la nécropole répond plus souvent à une gestion logique de l'espace qu'à de véritables traces matérielles témoignant de leur existence. On est en

droit de penser qu'ils servaient à la circulation des vivants lors des différentes pratiques religieuses de la communauté (funérailles, commémorations), peut-être rapportées aux *denicales* d'époque gallo-romaine. On sait que la fréquentation des nécropoles était pratiquée communément au Bas-Empire lors des célébrations pour les repas funéraires *(coena)*, puisque les canons de l'Église s'efforcèrent de les interdire (GONZÁLEZ, 2001). Or, le manque de renseignement sur les rituels de la mort étant tellement important pour l'époque mérovingienne, qu'on ne peut qu'émettre des hypothèses.

D'après les observations tirées de ce travail concernant les structures déambulatoires, les nécropoles d'époque mérovingienne semblent avoir compté avec des espaces de circulation pour faciliter l'accès aux sépultures, à la manière des cimetières chrétiens médiévaux. Ainsi, R. Joffroy mentionne le souci du Dr. Meunier dans ses fouilles à Lavoye (Meuse) à l'heure d'observer deux sépultures « remaniées », ayant pu servir à créer un espace de circulation dans la nécropole à un moment donné (JOFFROY, 1974, 12). À Savigny-sur-Ardres (Marne), des espaces de circulation sont bien attestés entre chaque rangée de sépultures, puis à une époque déterminée ils ont été occupés par d'autres sépultures (PARÉSYS, 2001, I, 17). À Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), on rencontre deux types différents de chemins, l'un marque la limite nord de l'espace d'inhumation et semble correspondre au tracé d'un ancien chemin qui devait contourner la nécropole, en revanche l'autre serait un chemin de circulation intérieur à la nécropole (NICE, 2008). Hors du territoire d'étude, des espaces de circulation ont été documentés à Audun-le-Tiche (Moselle) (SIMMER, 1988), à Brèves (Nièvre), avec des sentiers nettement différenciés par la présence d'un sol empierré en *opus incertum* (PIOUX, 1980) ainsi qu'à Tautecourt (Prény, Meurthe-et-Moselle) où l'on a identifié un espace de circulation traversant la nécropole, peut-être reliant les deux habitats proches (FRAUCIEL *& alii*, 2011). D'autres aires de circulation sont attestées à Hordain (Nord) (DEMOLON, 2006, 41-42), Haudricourt (Seine-Maritime) (MANTEL, 1994, 203) et dans la nécropole de Saint-Saveur (Somme) (BEN REDJEB, 2007).

En outre, l'existence d'espaces de circulation au sein des nécropoles peut être interprétée comme une caractéristique intrinsèque au développement des champs de sépultures par rangées *(Reihengräberfelder)*, matérialisés dans le négatif de leur topographie. Cependant, on ne peut pas attribuer exclusivement la présence de chemins de circulation à ce type de nécropoles, principalement parce que les petites nécropoles rurales ne constituent pas souvent de véritables rangées, bien qu'elles doivent avoir été fréquentées au même degré que les grandes nécropoles de la période. L'identification

des limites des nécropoles pose assez de problèmes à cause de leur faible empreinte dans la fouille. Très probablement la plupart des nécropoles en plein champ n'avaient pas de limites physiques précises à la manière des cimetières médiévaux, tels des haies ou des murs comme le proposait E. Salin (SALIN, 1952). On a jamais retrouvé des évidences à ce respect, mais le phénomène de réoccupation d'espaces et chevauchement de sépultures signale que des limites existaient sans doute, imperceptibles ou réelles, pour délimiter l'espace destiné aux morts. D'ailleurs, les punitions contenues dans la législation franque contre la profanation des sépultures laissent présumer un accès aisé des espaces funéraires *(Pactum Leges Salicae, LVII)*.

Enfin, on voudrait revenir sur l'importance d'associer nécropoles, voies et limites territoriales dans le cadre d'un aménagement raisonné de l'espace. Ce sont les chemins et voies de communication qui ont dû servir de limites dans certains cas, d'autres comme espaces de compartimentation.

5.3.3. Quelques remarques sur la topographie interne des nécropoles

Les nécropoles sont le résultat de dynamiques évolutives diverses fruit d'un ensemble de facteurs multiples que l'archéologie essaie d'interpréter. Ces facteurs peuvent consister à l'existence d'une occupations antérieure, de plusieurs noyaux de développement, d'une gestion particulière de l'espace ou la présence de structures bâties. La topographie interne des espaces funéraires semble être soumise à certains codes sociaux de comportement qui peuvent être analysés à partir de la topographie interne des espaces funéraires. En raison de l'étendue limitée du chapitre, on se borne ici à examiner uniquement quelques aspects considérés importants pour la compréhension des relations sociales au début de l'époque mérovingienne.

En premier lieu, on veut porter l'attention sur les sépultures dites « fondatrices » et leur rôle dans l'articulation des espaces funéraires. Ce type de sépultures se caractérisent par la présence d'un mobilier de qualité et par leur situation prééminente dans la nécropole. Leur chronologie permet d'assurer qu'elles ont été à l'origine du noyau de sépultures qui s'est développé à partir de la première sépulture ou des premières sépultures, en règle générale associées à des chefs militaires et leurs compagnes. Ils existent des arguments suffisants pour affirmer l'importance des élites locales dans le développement de la topographie interne des nécropoles, dans la mesure où leurs sépultures attirent et fixent le reste des sépultures de la communauté. Aucun

élément permet cependant de supposer, comme cela a été souvent le cas dans l'historiographie spécialisée, qu'il s'agisse de Francs, bien que leur établissement dans un contexte militaire semble hors de doute. De plus, leur importance semble si haute qu'elles auraient modifié la dynamique évolutive de l'espace funéraire, comme l'a proposé P. Périn : *« il semble qu'à plusieurs reprises ces sépultures marginales des « vainqueurs » aient provoqué un déplacement du centre de gravité des nécropoles préexistantes, par formation d'un nouveau champ de sépultures qui ne témoigne pas de l'arrivée de nouveaux migrants, mais de l'adoption plus ou moins importante par la population indigène des nouvelles modes »* (PÉRIN, 1981, 137). Il se peut aussi que des sépultures conçues à l'origine comme lieux de repos des fondateurs n'aient pas eu de continuité, « qu'ils aient été ratés » par des raisons inconnues. Les groupe de sépultures de haut rang de *La Tuilerie* à Saint-Dizier peuvent constituer un exemple, vu l'absence de sépultures au même endroit. D'un autre côté, les lacunes dans la documentation des fouilles anciennes et la fouille partielle de nombre de nécropoles ne permet pas de valider cette hypothèse dans l'ensemble du territoire étudié. On a pu attester par contre, que dans certains sites, c'est à partir d'un noyau composé de quelques inhumations du Bas-Empire que se développe la nécropole d'époque mérovingienne, comme à Normée (Marne) et hors du territoire d'étude à Nouvion-en-Ponthieu (Somme) (PITON, 1982). De plus, les nécropoles ayant une origine d'époque gallo-romaine offrent des plans de développement concentriques (Normée, Vouciennes, Cierges), tandis que celles occupées au VI^e^ siècle présentent plutôt des plans en ellipse (Lavoye, Sézegnin, Bulles), allongés ou polynucléaires (Goudelancourt-lès-Pierrepont). Pour conclure sur ce point, on voit dans ce type de comportements (qui est, le rassemblement autour d'une ou plusieurs sépulture principales), la représentation d'idéologies nouvelles qui apparaissent vers le troisième tiers du V^e^ siècle, où l'unité familiale au sens large (clan) et la parentèle supplantent l'unité familiale du Bas-Empire (famille). Et cela sans revêtir de connotations païennes, car le phénomène peut être observé aussi dans les milieux chrétiens, où la sépulture du martyr ou de l'évêque accomplît les fonctions d'élément d'agglutination de la communauté.

Deuxièmement, on veut mettre en relief l'existence d'espaces privatifs au sein des nécropoles, appelés communément « concessions familiales ». Indépendamment des filiations réelles ayant existé parmi les propriétaires des sépultures, l'important est d'attester les différents modèles de disposition dans la nécropole et voir s'il est possible de les mettre en rapport avec l'existence de groupes familiaux. Or, la difficulté majeure d'analyse réside dans l'absence de connaissances sur les caractéristiques de l'unité

familiale d'époque mérovingienne. D'après ce qui se dégage des nécropoles, il n'y a pas de norme unique pour le traitement des individus en bas-âge, des adolescents et des vieillards. On retrouve ainsi des sépultures d'enfant intercalées avec des sépultures d'adultes ainsi que des groupes de sépultures exclusivement d'enfants, comme à Audun-le-Tiche (Moselle) où quelques sépultures d'enfants étaient regroupées dans un secteur de la nécropole (SIMMER, 1980), bien que l'occupation du site semble tardive (après 600).

La stratification sociale a été maintes fois évoquée dans l'analyse des nécropoles d'époque mérovingienne. L'architecture funéraire est un des éléments les plus récurrents à l'heure d'entamer une analyse socio-économique des groupes de sépultures. Un exemple caractéristique sont les bâtiments isolés que l'on retrouve parfois en périphérie des nécropoles, *« comme le bâtiment de Franchimont (peut-être construit partiellement en bois ou en chaume), situé en marge du cimetière et disposé nord-sud comme l'ensemble des sépultures, renferme des tombes dont l'une au moins contenait des objets significatifs d'un haut niveau de richesse et qu'une tombe très soignée (tombe 33) lui est directement associée, il semble logique de le rapprocher de ces « concessions funéraires » pour familles riches, que l'archéologie met de plus en plus souvent en évidence. Rien ne plaide pour une destination religieuse »* (DIERKENS, 1982, 165), mais il y en a bien d'autres dans la région d'étude : Villiers-aux-Chênes (Haute-Marne), Jéoffrécourt-Sissonne (Aisne), Manre (Ardennes). À Sézegnin (Genève, Suisse), un groupe de sépultures s'est développée autour d'un bâtiment situé au centre de la nécropole, et en usage depuis la seconde moitié du V^{e} ou le début du VI^{e} siècle et jusqu'au VII^{e} siècle. L'espace occupé par l'édifice, construit en bois à couverture de torchis, semble avoir été respecté durant près de deux siècles (PRIVATI, 1983). À Bulles (Oise) une bonne partie des dix sépultures masculines de haut rang retrouvées étaient associées à des sépultures féminines comportant un mobilier de qualité, toutes datées dans les phases MA1-MA3 (v.480-v.600). De son côté, l'enclos carré de la nécropole d'Hordain (Nord) mesurait environ 250 m^2 et comportait un fossé, l'enclos entourait la chapelle du VII^{e} siècle et des sépultures privilégiées (DEMOLON, 2005). Dans la nécropole d'Audun-le-Tiche (Moselle), la disposition d'encadrements à base de dalles á été interprété comme une distinction sociale ou des concessions familiales (SIMMER, 1979). La proximité topographique de certaines sépultures privilégiées a été argumentée comme un signe de son appartenance à un même clan *(sippe)* comme à *La Potence* à Dieue-sur-Meuse (Meuse) avec les S142 et S143 (GUILLAUME, 1978). D'autre part, les fouilles de la nécropole de Sézegnin (Genève, Suisse) ont livré des trous de pieux associés à des enclos

établis de manière uniforme dans la nécropole pour abriter des groupes de sépultures contemporaines (PRIVATI, 1983).

On n'a pas assez de données pour effectuer une appréciation des groupements sociaux par sexe et âge au sein des nécropoles prises en compte dans ce travail, la plupart des données manquant de précissions. À Lavoye les femmes semblent occuper la partie nord des rangées de la nécropole et il y a une forte présence de population âgée (45-60 ans), rare d'ailleurs dans d'autres sites (JOFFROY, 1974).

Dans la nécropole de Tautecourt (Prény, Meurthe-et-Moselle) deux sépultures étaient entourés d'un petit enclos. Cette pratique funéraire, jamais observée jusqu'ici dans les nécropoles lorraines, est souvent associée à des sépultures privilégiées dans les territoires franco-alamans (FRAUCIEL *& alii*, 2011). Dans la nécropole de *Sur-Yonne* (Brèves, Nièvre) deux sépultures et une incinération du milieu du VIe siècle avaient été placées à l'écart du reste des sépultures, soit sous un tumulus soit entourés par un enclos circulaire (PIOUX, 1980).

Ce même auteur infère de même l'existence de groupes familiaux au sein de la nécropole par la présence des sépultures bien dotées en mobilier par couples, un phénomène que l'on a souvent évoqué pour argumenter le reflet de tels liens dans la topographie de la nécropole.

Dans les parties des nécropoles où les sépultures du VIe siècle se trouvent plus rapprochées les unes des autres, peut-t-on l'interpréter comme un signe des rapports familiaux encore très vivaces à l'époque et par contre la dispersion plus commune des autres sépultures comme la preuve d'une rupture sociale du système tribal opérée au cours du VIIe siècle ? Voire l'étude des cas et exemples.

Cette interprétation des rapports familiaux par proximité peut aussi être appliquée pour le binôme homme-femme unis par le mariage, mais l'on sait que la polygamie était permise dans la société mérovingienne, du moins en ce qui concerne les hautes sphères. Cette association des sépultures d'époux a été souvent observée dans des ensembles particulièrement riches au sein d'une nécropole, ainsi à Poivres (Aube), Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), Mézières (Ardennes) ou Aulnizeux (Marne), mais les cas sont nombreux.

La sépulture 319 de Lavoye (Meuse), souvent considérée à l'origine de la nécropole, appartenait à un homme âgé d'environ 50-60 ans.

L'accomplissement de la pratique du dépôt funéraire est opéré même dans les sépultures des plus jeunes, ce qui suggère à nouveau la ritualisation du geste à tous les niveaux de

la famille sans exception. Ainsi la S237 de Lavoye appartenant à un enfant d'environ 1 an possédant aux pieds un vase caréné à décor de poinçon. Celui de la S265 d'environ 2 ans et celui de la S266 un peu plus âgé possédaient tous les deux aussi un vase aux pieds.
À quoi répondent les différents plans évolutifs attestés dans les nécropoles ?
La disposition des sépultures traduit-t-elle une idéologie prédominante au sein des populations ?
Ainsi, dans la nécropole de Griesheim (Allemagne) la présence d'un double compartiment et d'un fossé en guise d'enclos entourant la sépulture ont été interprétés comme révélateurs d'une position sociale privilégiée (BILLOIN, GALLIEN & PÉRIN, 2010, 83). À Güdingen (Sarrebruck, Allemagne), un groupe de trois sépultures à mobilier exceptionnel et écartées du reste des sépultures, présentait des fosses de dimensions considérables et tout-à-fait supérieures au reste des sépultures (STEIN, 1989).
Les sépultures « fondatrices » peuvent-t-elles traduire une relation de dépendance au sein d'une même communauté ?
L'absence ou présence de mobilier dans des sépultures concomitantes peut-elle faire preuve de rapports sociaux ?

Rapports juridiques

On ne doit pas oublier les relations de type juridique présentes dans la société d'époque mérovingienne, quelques unes certainement avec une origine dans le droit germanique. Le rassemblement de sépultures à armes qui a été parfois documenté dans certaines nécropoles du début de la période, peut correspondre à des groupes de guerriers ayant eu des liens de dépendance. Ceux-ci pourraient réprésenter à l'échelle locale des relations de dépendance engagées dans les hautes sphères de la société entre les antrustions et leurs gens d'armes, ou bien entre un *dominus* et ses *domesticii*. Dans le premier cas, on atteste assez souvent des groupes de sépultures à armes avec plus ou moins la même richesse (Chassemy, Mézières, Saint-Dizier). À Chassemy (Aisne), des sépultures à armes de la phase MA1 (v.480-v.520) se trouvaient regroupées dans un secteur de la nécropole (VALLET, 1986). Hors de la zone étudiée un cas pareil peut être signalé à l'Isle-Jourdain (Gers) avec la présence de sépultures à armes autour de deux noyaux bien différenciés de la phase MA1 (v.470-v.520) (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). Certaines sépultures à armes « extrêmement riches » se

trouvent assez fréquemment dans un rayon d'environ 15 km. des grandes villes (centres de pouvoir) de l'époque, un fait signalé par des chercheurs tels H. Ament (AMENT, 1970). F. Vallet est arrivé à des conclusions semblables en Picardie à partir des sépultures documentées à La Rue-Saint-Pierre (près de Beauvais), Arcy-Sainte-Restitue (près de Soissons) et Picquigny (près d'Amiens) d'après elle ce sont des chefs francs chargés de surveiller les populations urbaines et d'assurer sa soumission au roi franc. *Cela est-il un fait démontrable dans notre aire étudiée ?*

La présence de sépultures bien dotées en mobilier côtoyant des sépultures avec un mobilier plus pauvre ou absent peut aussi être interprété différemment. Pour certains cela constituerait la preuve d'une société démocratique où des individus plus pauvres se font inhumer à côté d'autres plus riches, mais il peut bien s'agir d'esclaves (Erstein, Haut-Rhin) (GEORGES, GUILLAUME & ROHMER, 2008). On pense que cette différence dans le mobilier des sépultures contiguës peut aussi être mise en rapport avec le choix personnel du défunt.

Peut-t-on comprendre l'unité familiale du début de l'époque mérovingienne à partir de la topographie des sépultures ?

Peut-t-on envisager l'existence de concessions familiales à partir de la localisation des sépultures ou s'agit-t-il plutôt d'enterrements effectués au fur et à mesure du rythme de décès dans la communauté ?

La famille

La présence de concessions familiales a été souvent un argument récurrent dans l'étude des nécropoles d'époque mérovingienne pour expliquer la présence de sépultures dont l'aménagement et l'apparence présentaient un degré d'élaboration supérieur au reste des sépultures. Les concessions familiales apparaissent sous des types d'aménagement divers, en règle générale au moyen d'un enclos qui entoure l'ensemble des sépultures de la famille, dans d'autres cas avec la présence d'un fossé encerclant celles-ci. Il se peut aussi qu'un tertre ait couvert les inhumations des membres d'une même famille, mais cela est plus controversé car des sépultures sans mobilier retrouvées parfois dans le même tertre pourraient appartenir à des serfs. En Gaule l'archéologie a documenté rarement ce type d'enclos en raison des matériaux périssables (haies, dalles) avec lesquels ils étaient construits. On compte néanmoins quelques rares exemples à Vorges (Aisne).

Dans d'autres occasions c'est une simple fosse de grandes dimensions qui semble avoir accueilli les membres d'une même famille. C'est ce qui a été proposé dans la nécropole d'époque wisigothique de El Carpio de Tajo (Tolède, Espagne) (cf. Fig. 55) (SASSE, 2000).

La proximité des sépultures n'assure pas l'existence de liens familiaux ou de consanguinité entre les inhumés. On a eu souvent tendance à interpréter la présence de deux sépultures juxtaposées de sexe opposé comme la manifestation de l'enterrement d'une couple, alors que l'on ne connaît presque rien sur le statut juridique touchant les mariages à l'époque ou bien l'existence d'éventuels cas de polygamie. Il en est de même pour les enfants inhumés à côté d'une sépulture d'adulte, on a tendance à y voir des liens familiaux. À titre d'exemple, les analyses d'ADN effectués sur les restes d'une femme et un enfant de haut rang inhumés sous la nef de la cathédrale de Cologne ont montré qu'ils ne possédaient pas de liens de parenté, contrairement à ce que l'on pourrait supposer dans la logique des dépôts funéraires exceptionnels.

À *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne), la proximité des sépultures privilégiées a été interprété comme le résultat d'une volonté familiale de se faire inhumer ensemble, mais, faute d'éléments d'analyse génétiques, cela ne reste qu'une hypothèse.

Dans la nécropole de Grenay (Pas-de-Calais) deux sépultures à mobilier exceptionnel (homme et femme) se trouvaient de tout près et ont été interprétées comme appartenant à un couple fondateur de la nécropole vers la fin de la phase MA2 (v. 550/560) ou le début de la phase MA3 (v.560-v.570) (ROGER, 1982).

Des groupements familiaux ont été identifiés hors du territoire d'étude, pour les phases MA2 et MA3 (v.520-v.610) à Brèves (Nièvre) (PIOUX, 1979).

La S98 de Lavoye (Meuse) appartenait à une femme dont le fémur reposait à côté des restes d'un enfant (seul les molaires étaient conservées). La S369 de Normée (Marne) conservait les restes d'un fœtus d'environ 5-6 mois, inhumé entre les bras d'une femme à la hauteur du bassin, même observation à Aulnizeux dans la S ?. Au site de *L'Academie* à Saint-Quentin-sur-Coole (Marne), A. Nicaise a fouillé une femme inhumée avec un enfant sur la poitrine.

5.3.4. Sépultures d'enfant

L'attitude de la communauté face à la mort des jeunes enfants dans la société d'époque mérovingienne est assez peu connue pour permettre d'évaluer leur représentativité dans le rituel funéraire. Le passage de *parvulus* à *infans* se produisait généralement à l'âge de trois ou quatre ans, étant considérés comme des adultes à environ douze ans. Leur place ne devait pas trop différer de celle qu'on leur avait attribué au Bas-Empire, étant considérés comme des individus en réalisation soumis à la tutelle de la famille ou du clan et perçus comme des continuateurs potentiels de leur lignée. L'enfant jouit d'une place soignée dans la communauté, même si les images des sources historiques contemporaines suggérent le contraire. Les récits de Grégoire de Tours montrent comment la violence était particulièrement cruelle envers ce secteur de la population (*HF, III, 18*). Les cas d'infanticide repondaient plutôt à des raisons politiques et économiques qu'idéologiques. Ainsi, le haut taux de mortalité chez les enfants aurait été favorisé par certaines pratiques destinées à laisser mourir les nouveau-nés pour réduire la pression fiscale (HEUCLIN, 1998, 159). Un fait qui ne peut pas être considéré toutefois déterminant au vu de l'impact plus fort des maladies contagieuses et congenitales. Ils constituaient sans doute la couche sociale la plus touchée par le phénomène de la mort avec un taux de décès très élevé : au Bas-Empire 25 % des nouveau-nés n'atteignait pas la première année de vie, un autre 25 % n'atteignait pas les vingt ans, et des 50% restant, seulement la moitié assurerait de la descendance (GONZÁLEZ, 2001, 79). On peut facilement imaginer qu'à partir du V^{e} siècle, avec une dégradation des conditions climatiques en Europe, le taux de mortalité pourrait même s'être accru. En ce sens, certains historiens du Moyen Âge estiment qu'au moins un enfant sur deux n'atteignait pas l'âge adulte (ALEXANDRE-BIDON & LETT, 1997), un chiffre qui se maintiendra durant tout l'Ancien Régime.

Concernant les aménagements funéraires, les sépultures d'enfant ne différent pas trop de celles des adultes (*fossae*, caisson de tuiles, caisson de pierres), avec quelques exceptions pour les fœtus et nourrissons. Ces individus reçoivent souvent des sépultures en pleine terre à couverture d'*imbrex* (PROST, 1980) et parfois sont inhumés en compagnie de leurs mères comme dans la S369 de la nécropole de Normée (Marne).

Un des problèmes principaux en archéologie funéraire d'époque mérovingienne est la sous-représentation[2] d'enfants dans les nécropoles. Dans les sites où l'on a des

[2] Ce terme a été emprunté de l'ouvrage de R. González Villaescusa : *El mundo funerario romano en el País Valenciano. Monumentos funerarios y sepulturas entre los siglos I a.C. – VII d. de C.*, cité dans la bibliographie annexe.

informations exploitables, y compris ceux fouillés anciennement, le taux d'inhumations infantiles ne dépasse jamais le 10-12 % du total de la population inhumée. Ce pourcentage de décès semble bien inférieur à ce qui devait être la norme à l'époque. Devant les limites de la fouille face à cette problématique, on doit recourir aux sources documentaires pour essayer de comprendre cette absence si marquante. Le poids de la tradition funéraire antique peut avoir joué un rôle déterminant dans cette absence relative de sépultures de *parvuli* et *infantes* au sein des espaces d'inhumation communautaires. Dans la tradition romaine, les enfants n'ayant pas atteint le premier an de vie étaient souvent inhumés sous l'auvent de la demeure familiale (GONZÁLEZ, 2001, 80). Toujours dans la seconde moitié du VI^{e} siècle on emploie l'expression *sub stillicidio* pour désigner cet espace d'inhumation privilégié *(HF, VIII, 10)*. On croît probable une perduration de la coutume d'inhumer sous la gouttière des édifices durant l'Antiquité tardive, d'autant plus qu'elle se poursuit au VII^{e} siècle en Gaule (TREFFORT, 1996). Néanmoins il s'avère difficile de pouvoir valider cette hypothèse à cause de la connaissance insufisante que l'on a des habitats de la période. Or, dans les cas où l'on a pu fouiller des structures d'habitat de manière rigoureuse (Goudelancourt, Juvigny-et-Damary,), on n'a pas documenté ce type de structures funéraires.

En outre, le calcul en moyenne de l'âge minimale des enfants inhumés dans les nécropoles pourrait apporter des informations sur les phases biologiques des individus les plus jeunes et vérifier si les estimations des historiens à cet égard sont correctes (FARNOUX, 1994 ; *Ibid.*, 1997). Parfois l'analyse détaillée des restes anthropologiques mène à des observations précieuses pour proposer des hypothèse de travail. Ainsi, des limites d'accès à l'espace funéraire communautaire ont été proposés à Savigny-sur-Ardres (Marne) pour des groupes d'âge particuliers en raison de leur absence dans la fouille, concrètement des nouveau-nés (0-1 ans) et des grands adolescents (14-20 ans) (PARÉSYS, 2001, 33). Le nombre de sites où l'on a pu mener une analyse sur les inhumations infantiles est assez réduit : à Savigny-sur-Ardres (Marne), dont la fouille a été menée de manière rigoureuse, ont a documenté douze enfants sur un total de 93 sépultures, dont deux nourrissons de 1-2 ans, un enfant de 2-4 ans et quatre enfants de 5-9 ans, enfin trois enfants de 10-14 ans (PARÉSYS, 2001, 33).

Par rapport à la topographie des sépultures infantiles dans l'espace d'inhumation, elles présentent des situations diverses qui peuvent être rapportées à des contextes culturels différents. On retrouve souvent des nécropoles où les enfants sont inhumés à côté des sépultures des adultes, dans ce qui semble une volonté de rassembler

les membres de la famille. Ce type de disposition topographique semble plus fréquente dans des milieux christianisés, bien qu'elle ne soit pas exclusive. C'est le cas dans le secteur de Saint Julien (Laon, Aisne), où les sépultures d'enfant (1-14 ans) étaient intercalées avec celles des adultes. Dans les nécropoles rurales de la première période (v.450-v.610) où l'influence du christianisme semble avoir été plus faible on atteste autant de regroupements d'enfants que des sépultures dispersées. Dans la nécropole du quartier de Manchester à Mézières (Ardennes), cinq enfants avaient été inhumés en groupe (FRÉZOULS, 1977, 392) ; à Sézegnin (Genève, Suisse), hors du territoire d'étude, les sépultures d'enfant formaient des groupes distribués de façon uniforme dans la nécropole, plutôt à l'ouest et à faible distance de l'habitat (PRIVATI, 1983), dans le même espace que celui des adultes. À Bercenay-en-Othe (Aube), dix-huit sépultures d'enfant ont été documentées dans la nécropole d'époque mérovingienne (FRÉZOULS, 1971, 285) ; enfin à Tautecourt (Prény, Meurthe-et-Moselle), fouillée récemment, au moins six sépultures d'enfants ont été localisées dans l'espace atteignant l'habitat d'époque mérovingienne (FRAUCIEL *& alii*, 2011). On ne doit pas s'étonner par ailleurs de cette promiscuité en contexte funéraire, car l'exclusion effective de l'enfant des espaces funéraires ne se produit qu'avec le développement de l'idée des limbes par l'Église au XII^{e} siècle. Certains regroupements de sépultures d'enfants attestés dans quelques nécropoles ardennaises (PÉRIN, 1972), répondent peut-être à des pratiques locales peu permeables à l'arrivée de nouveaux usages funéraires au V^{e} siècle.

En conclusion, on peut supposer à partir des évidences apportées par les nécropoles que l'enfant jouissait d'un traitement similaire à celui des adultes en ce qui concerne les pratiques funéraires. L'absence de sépultures d'enfants en très bas âge peut être associée à des inhumations effectuées tout-près de la maison, ou bien être attribuée à la difficulté de détecter ce type d'enterrements dans la fouille par la disparition des fosses. D'autre part, l'existence d'espaces funéraires exclusifs pour les enfants semble peu probable, au moins au sein des petites communautés rurales, une volonté de rassemblement peut être évoquée dans certaines régions comme les Ardennes sous forme d'une coutume locale (PÉRIN, 1972). Pour les sites où l'on atteste des sépultures d'enfant, la haute promiscuité suggère un rôle majeur de la famille à l'heure de rassembler les membres les plus jeunes autour de soi, mais l'existence ou non de critères discriminatoires (franges d'âge, sexe, statut) reste à déterminer. De même que pour les adultes, la représentation de l'enfant dans le rituel funéraire dépend principalement de facteurs socio-économiques qui revèlent une position sociale plus ou moins aisée,

manifestée dans la richesse du mobilier funéraire. En règle générale, le nombre et qualité d'objets déposés dans la sépulture augmente au fur et à mesure de l'âge de l'enfant, mais aussi de son statut.

5.3.5. Inhumations de cheval

Les inhumations d'équidés constituent un fait exceptionnel et bien attesté à l'époque mérovingienne. Elles étaient réservées aux funérailles des personnages appartenant à une couche sociale privilégiée. L'origine de cette coutume et les éléments ayant intervenu dans le rituel restent inconnus. Ce type d'inhumation est attesté en Gaule du nord depuis la période romaine mais dans des contextes différents, plus rapportés à l'offrande alimentaire pour le repas funéraire *(coena)* qu'à des motifs ostentatoires ou psychopompes, ceux-ci plus en liaison avec les coutumes des peuples cavaliers des steppes. On ne retrouve pas ce type de pratiques au sud de la Loire, ce qui peut être interprété comme une influence directe des coutumes orientales véhiculées par les peuples cavaliers à partir du V^{e} siècle en Gaule.

L'inhumation de l'animal peut être totale ou partielle, avec seulement quelques parties du corps déposées dans la fosse.

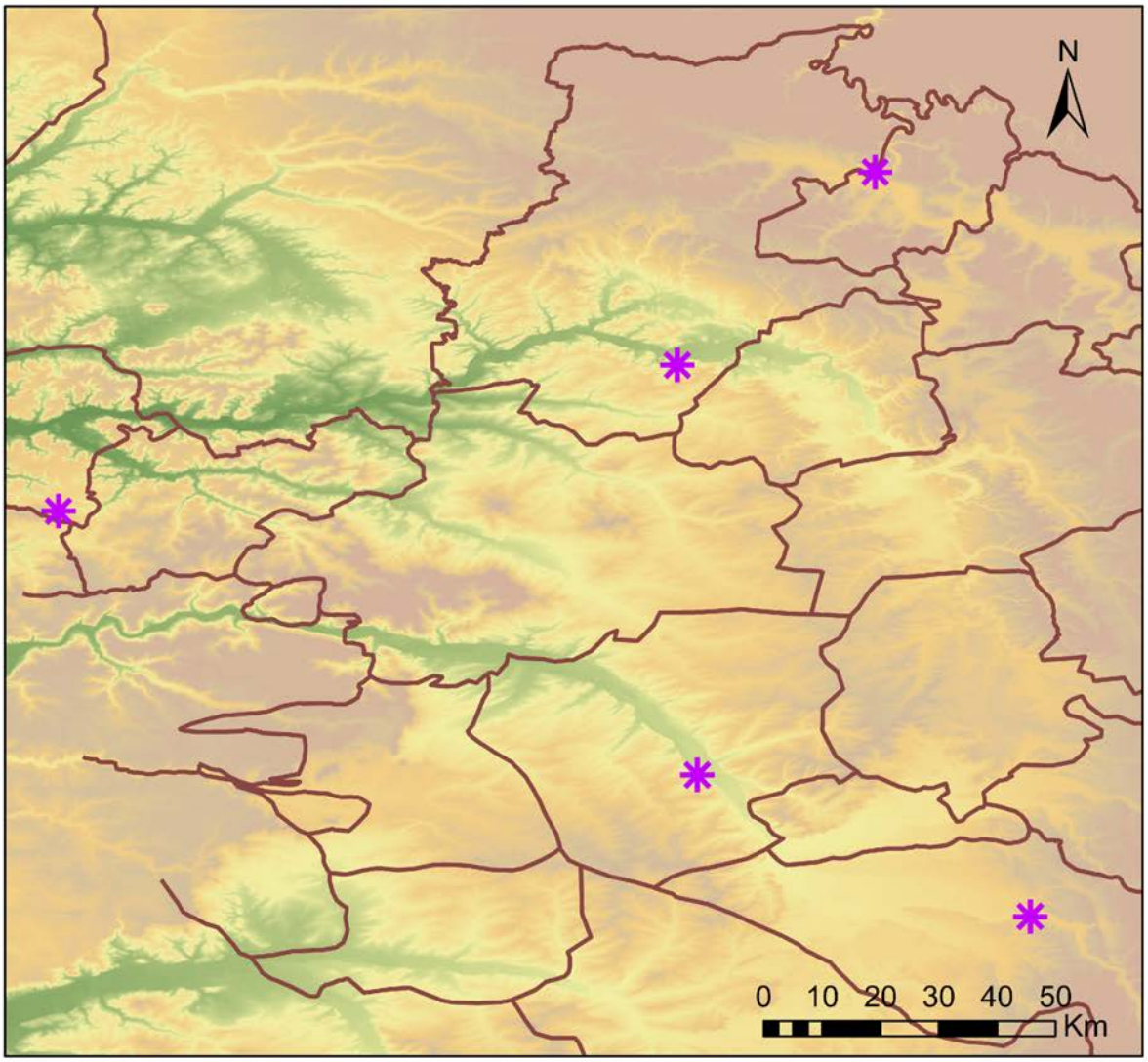
La question sur la signification de ce type de sépultures reste en suspens, malgré les diverses théories proposées depuis les premiers travaux de K.-F. Werner (WERNER, 1976). L'archéologue allemand suggérait qu'il pouvait avoir deux significations possibles pour expliquer les inhumations d'équidés à l'époque mérovingienne : soit qu'elles représentaient les possessions du défunt, soit qu'elles montraient une eschatologie du rituel funéraire avec l'accompagnement du maître vers l'au-delà *(psychopompe)* (MÜLLER-WILLE, 1997). L'interprétation que l'on attribue à ce type de sépultures varie en fonction du contexte et du dépôt. Pour A. Dierkens, les sépultures d'animaux ne devaient pas constituer forcément un trait de paganisme, mais l'exacerbation du concept de mobilier funéraire (DIERKENS, 1981, 7), une idée qui est en liaison avec la pompe des funérailles supposée pour les antrustions et dignitaires du royaume (DIERKENS & PÉRIN, 2008). En général les inhumations complètes d'équidés, peu communes en Europe occidentale et comportant rarement plus d'un individu, ont été considérées comme un indicateur du statut socio-économique exceptionnel du défunt (DIERKENS, 2008). En Gaule, le paradigme est la sépulture du roi Childéric à Tournai (Belgique), mais il y a bien d'autres inhumations ayant déparé la mise au jour de

carcasses de chevaux complètes de l'un et de l'autre côté du Rhin (MÜLLER-WILLE, 1997). D'autre part, il existent des liens entre la présence de ce type d'inhumations et la pratique de l'équitation, le jeune homme du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) possédait parmi son mobilier funéraire un mors de cheval richement ornés, et le cheval découvert à Thugny-Trugny gisait à côté d'un éperon.

Dans le territoire d'étude on a documenté plusieurs sites ayant livré des inhumations d'équidés totales ou partielles. Des restes d'équidés ont été attestées à Charleville-Mézières (Ardennes) (cf. Fig. 39 ; *Corpus : Charleville-Mézières – Place Carnot*), Arcy-Saint-Restitue (Aisne) (cf. *Corpus : Arcy-Sainte-Restitue*), Vouciennes (Marne) (cf. *Corpus : Vouciennes*) et Fromelennes (Ardennes) (cf. *Corpus : Fromelennes*). Des inhumations complètes d'équidés ont été documentées à Saint-Dizier (Haute-Marne) (cf. *Corpus : Saint Dizier-Hoëricourt* ; Fig. 52) et très probablement à Thugny-Trugny (Ardennes) (cf *Corpus : Thugny-Trugny*) et Conflans-sur-Seine (Marne) (cf. *Corpus : Conflans-sur-Seine*), mais ces deux dernières sont des découvertes du XIX^{e} siècle et leur identification est incertaine.

Hors du territoire d'étude, des sépultures de chevaux sont attestées le long d'une aire assez étendue entre la Seine, l'Escaut et le Rhin. Dans l'importante nécropole d'Hordain (Nord), deux sépultures de cheval apparaissent dans la nécropole d'époque mérovingienne et une autre gallo-romaine à incinération. L'une des fosses ne contenait que le quart supérieur de l'animal et les deux sépultures étaient orientées nord-sud (DEMOLON, 2006). Une autre inhumation de cheval, allongé en décubitus latéral gauche et la tête relevée, ainsi que des restes d'un ou deux chevaux sur une autre fosse sont documentés à Neuville-sur-Escaut (Nord), avec une datation pour les sépultures qui peut être proposée dans le courant du VI^{e} siècle (HANTUTE, 1982). Enfin dans la nécropole de Saint-Saveur (Somme) on retrouve a nouveau deux sépultures d'équidés (S133 et S161), symbolisant pour les fouilleurs la puissance sociale du propriétaire (BEN REDJEB, 2007). En Hispanie, un crâne de cheval accompagnant une sépulture masculine de la fin du IV^{e} / début du V^{e} siècle à Soto de Tovilla (Tudela de Duero, Valladolid) a été interprétée comme un élément d'ostentation du défunt (LÓPEZ, 2010, 39-40). La présence de squelettes entiers à côté d'autres où l'on ne peut qu'attester une partie de l'animal, pourrait être un signe du caractère d'offrande de ce type de sépultures. La partie manquante de l'animal ayant été consommée lors d'éventuels banquets funéraires ou incinérée, on n'en sait rien et les témoignages sont inexistants à cet égard. Dans les cas où le corps de l'animal apparaît complet, on serait autorisé à considérer ce type d'inhumation comme l'expression d'un statut particulier du

propriétaire, probablement l'appartenance à une couche sociale supérieure qui pratique l'équitation, que ce soit pour la chasse ou la guerre.



Carte 35. Lieux de trouvaille de restes d'équidés en contexte funéraire dans le territoire d'étude.

5.3.6. Incinérations (busti)

Les sépultures à incinérations sont presqu'absentes des sites funéraires connus entre l'Oise et la Meuse pour la période étudiée (v.400-v.600). Il semble que la pratique de l'incinération n'est pratiquée que très rarement dans le quart nord-est de la Gaule à partir de la seconde moitié du IV^{e} siècle, et cela d'une manière tout-à-fait restreinte à certaines régions comme les Ardennes. Dans le quart nord-ouest, on atteste par contre des sépultures à incinérations de la fin du IV^{e} siècle jusqu'au premier quart du VI^{e} siècle dans la zone du *Litus Saxonicum* (Vron et Nouvion-en-Ponthieu) (PITON, 1982) et plus à l'intérieur à Bulles dans l'Oise (LEGOUX, 1986).

On a documenté un seul cas de sépulture à incinération, dans la nécropole de *La Chapelle* (Vireux-Molhain, Ardennes), correspondant en toute vraisemblance à la sépulture d'un membre du contingent de fédérés « belgo-francs » chargés de la défense du *castrum* (cf. *Corpus : Vireux-Molhain*). Il s'agit de la S12, datée du début du V^{e} siècle par une solidus d'Honorius frappé à Ravenne entre 405 et 420 (LÉMANT, 1985). Le mobilier de la sépulture contenait un dépôt de vaisselle exceptionnelle et un ensemble d'outils, parmi lesquels se trouvait une hache symétrique que l'on peut rattacher à des types gallo-romains plutôt qu'à la célèbre francisque. Hors du territoire d'étude, on atteste des incinérations en Belgique dans la nécropole de Grobbendonk (S44 et S48, doubles homme-femme) datées d'entre 525-600 et ayant pour mobilier des vases biconiques et des pointes de flèche (JANSSENS & ROOSENS, 1963). Une des sépultures (S113), datée de la phase MA3 (v.560-610), retrouvées à l'intérieur de la *villa* gallo-romaine d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), a livré justement à côté un bûcher funéraire que l'on ne saurait associer à aucune des pratiques connues à l'époque mérovingienne (BALLET, 1968 ; 1970). À Vron (Somme) la S194 à incinération (féminine ?) daterait des années 480/520 (PITON, 1982). Des incinérations d'époque mérovingienne (VI^{e} siècle) sont aussi attestées à Neuville-sur-Escaut (Nord) (HANTUTE, 1982).

5.4. Aménagement de la sépulture

« *En terrain crayeux l'exploration est extrêmement facile. La sonde permettait de repérer aisément les tombes* » (A. ROLAND, 1931).

Dans les lignes suivantes on s'occupe de la sépulture dans sa dimension matérielle, entendue comme réceptacle destiné à abriter le corps du défunt. Dans sa qualité de dernière demeure, la sépulture présente des différences d'élaboration, qui sont le reflet d'un ensemble de facteurs parmi lesquels se trouvent la chronologie, le statut socio-économique du propriétaire, l'existence de traditions locales et plus rarement la disponibilité de matériaux. On traitera dans les lignes suivantes les différents aspects concernant la morphologie et typologie des sépultures documentées au cours de ce travail dans le territoire d'étude.

5.4.1. Morphologie des fosses

A. Plan et dimensions des fosses

La sépulture à inhumation, majoritaire à partir du IV^e^ siècle entre l'Oise et la Meuse, requérait l'aménagement d'une fosse pour recevoir le corps accompagné du mobilier et les offrandes. La fosse, simple réceptacle anthropique creusé dans le substrat géologique, devient partie intégrante de la sépulture au moment où les restes du défunt y sont déposés. Dans les sépultures à inhumations du début de l'époque mérovingienne, la fosse adopte une forme allongée avec des dimensions en fonction de l'importance de l'inhumation et du contenant funéraire, opinion qui est partagée par d'autres auteurs comme T. Ben Redjeb à partir des données apportées par la nécropole de Saint-Sauveur (Somme) (BEN REDJEB, 2007). Dans la plupart des nécropoles étudiées les fosses présentent un plan rectangulaire, généralement avec les angles arrondis, ce qui confère à la fosse une apparence de rectangle aux extrémités ovales. Cette morphologie à plan rectangulaire, parois verticales et fond plat est d'ailleurs bien représentée dans l'aire géographique d'étude, principalement en Champagne (PARÉSYS, 2001).

Certains types particuliers de fosse à plan plus ou moins elliptique, plus proches des structures en silo, ont été documentées dans les Ardennes. Leur fonction n'a pas été bien établie, peut-être associées à des lieux de combustion destinés à faire partie du

rituel funéraire. Quelques fosses de ce type ont été documentées par l'abbé Sery à Neuville-lès-This (Ardennes) (SERY, 1974), mais aussi hors du territoire d'étude, à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) (AJOT, 1980). En ce qui respecte les sépultures d'enfant, les fosses adoptent souvent une forme ovale plus accentuée que celles des adultes. Certains cas répertoriés sont exceptionnels, comme celui de la S16 de Lavoye (Meuse), où l'on avait aménagé une *« sorte de puits étroit profond de 1 m dans lequel se trouvait un corps, la tête en bas »* (JOFFROY, 1974, 12). Toujours à Lavoye, la fosse de la S96 présentait un plan carré de 0,6 m nettement différent au reste des fosses à plan rectangulaire. Ces exceptions dans la norme répondent sans doute à des circonstances particulières que l'on est loin de pouvoir interpréter aisément faute de parallèles et surtout de contexte, peut-être s'agissaient-t-elles de sépulture de relégation.

On a pu constater aussi qu'il n'y a pas de rapports apparents entre la forme de la fosse et la nature du contenant funéraire. Ainsi, des sarcophages trapézoïdaux et des sépultures en pleine terre sont documentés dans des fosses rectangulaires, de même que pour les contenants en bois (troncs d'arbre, coffrages). Le soin apporté à l'élaboration de la fosse diffère énormément d'une région à l'autre, et il s'agit souvent d'un fait conditionné par la nature du terrain et la disponibilité des matériaux plutôt que par le statut de la sépulture ou le choix éventuel des fossoyeurs. Ainsi, les terrains crayeux favorisent le creusement des fosses à parois droites, à Trémont-sur-Saulx (Meuse) (SALIN, 1952) et Laon (Aisne) (JORRAND & HENTON, 2007), mais l'on trouve aussi des exemples où des fosses étaient creusées sur un sous-sol argileux avec des arêtes vives comme à Vouciennes (Marne) (THIEROT & LANTIER, 1940).

En général, les dimensions de la fosse vont de pair avec la profondeur de celle-ci. Bien évidemment, l'érosion et l'arasement qu'ont subi la plupart des sites analysés ont réduit les dimensions originales des fosses. Le paramètre commun est l'occupation totale par le contenant de l'espace de la fosse ou la taille de la fosse s'adapte à celle du défunt (PARÉSYS, 2001). Il y a cependant des exceptions à cette pratique, telle la nécropole de *La Tomelle* à Mailly-le-Camp (Aube) où les dimensions des fosses étaient exceptionnelles par rapport à la place occupée par la sépulture (SAUGET & TOUZÉ, 1992). Il s'agirait peut être de grands coffrages en bois sans clou dont la seule trace conservée soit l'espace colmaté dans la fosse. Une autre exception est constituée par les sépultures en chambre de bois du type Morken (BÖHNER, 1959) documentées rarement dans la zone étudiée, au site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) dans la phase MA2 (v.520-v.560) et dans la S25 du Mont-Vireux (Ardennes) pour la 1ère moitié du Ve siècle. Hors de la

région d'étude, dans la nécropole d'Audun-le-Tiche (Moselle), la largueur de la fosse a été associée à l'importance sociale du défunt (SIMMER, 1988). Des chambres de type Morken s'attestent dans la zone de frontière de peuplement alaman et franque théorique, à Elgg (canton de Zurich, Suisse) datée de la fin du VI^{e} siècle (WINDLER, 1990).

Les dimensions de la fosse ont été souvent associées au statut privilégié ou aristocratique du possesseur (PIRLING, 1978), les grandes fosses correspondraient ainsi à des individus appartenant à une élite, tandis que les fosses plus réduites seraient à rapprocher des couches plus humbles de la société. Il est certain que durant le VI^{e} siècle et le début du VII^{e} siècle existent des dimensions « hors du commun » pour les fosses, des dimensions que l'on ne voit plus *a posteriori*. Ces grandes fosses pour abriter des sépultures privilégiées sont attestées dans l'horizon Flonheim-Gütlingen (v.480-v.530) (AMENT, 1970) auquel se rattachent les sépultures du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) (PARÉSYS & TRUC, 2009) et dont les dernières manifestations s'observent dans les chambres funéraires du type Morken de la région rhénane (BÖHNER, 1959).

B. Profondeur des fosses

L'analyse des profondeurs des sépultures a été menée à partir des valeurs moyennes issues des différents sites de l'inventaire dont les informations étaient exploitables. Ces informations sont souvent approximatives car dépendant de facteurs divers, parmi lesquels les estimations effectuées par les fouilleurs et le degré d'érosion du terrain. Les différents degrés d'érosion ou sédimentation agissent de manière implicite dans la conservation de la sépulture, ce qui a été observé maintes fois dans les fouilles contemporaines (PARÉSYS, 2001). Très souvent l'érosion est beaucoup plus accentuée dans les fosses occupant le sommet de la colline par rapport à celles disposées au contre-bas, un fait bien attesté à Goudelancourt-lès-Pierrepont (NICE, 2008). Par ailleurs, l'érosion a été l'un des facteurs déterminants à l'heure de pouvoir identifier les sépultures infantiles et doit être mis en relation, à notre avis, avec la problématique du rapport disproportionné entre sépultures infantiles et adultes dans l'historique des fouilles des nécropoles mérovingiennes (NICE, 2008 ; DELATTRE, 2008).

Les sépultures du début de l'époque mérovingienne entre l'Oise et la Meuse possèdent une profondeur peu uniforme, avec des variations considérables d'environ 0,3

à 0,4 mètres dans les cas les plus superficiels, allant jusqu'à 1,8 mètres pour les fosses les plus profondes. Rarement la profondeur des fosses dépasse les 2 mètres, exception faite dans la nécropole de *Branvau* à Saulces-Monclin (Ardennes), *Courmont* à Muizon (Marne), dans la sépulture de guerrier mise au jour au *Lycée* de Laon (Aisne) ou la tombe d'enfant S1777 d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (VALLET, 1988). D'après les observations effectuées, les variations dans la profondeur des sépultures ne semblent pas associées à des facteurs régionaux et rarement chronologiques.

Les sépultures de haut rang du V^e^ siècle et de la première moitié du VI^e^ siècle, qu'elles soient masculines ou féminines, présentent des profondeurs considérables, en claire continuation avec les sépultures du Bas-Empire, lesquelles apportent de manière uniforme des valeurs supérieures aux 2 mètres environ, atteignant parfois les 3 mètres. Au Mont-Hermès (Hermes, Oise), la profondeur de la S2580, creusée à 3,10 mètres, serait à mettre en rapport avec la chronologie de la sépulture plutôt que par la qualité du dépôt funéraire.

En général, la qualité du mobilier funéraire implique une profondeur majeure des fosses, fait déjà signalé par R. Joffroy à Lavoye (Meuse) : *« En général les sépultures qui ont donné un riche mobilier sont creusées plus profondément que celles qui étaient dépourvues d'objets, mais la règle souffre des exceptions »* (JOFFROY, 1974). Il y a quand même des exceptions et le pillage de beaucoup de sépultures empêche d'avoir des valeurs globales. Ainsi, dans une même nécropole, on peut constater des sépultures appartenant à une même période d'inhumation et possédant un mobilier funéraire semblable ayant des profondeurs différentes. Dans ce cas, l'explication à cette variation ne semble donc pas être de caractère chronologique, mais plutôt attribuée au statut du défunt, en concordance avec les dimensions de la fosse et le caractère ostentatoire des funérailles.

La profondeur des fosses serait à rapprocher très étroitement des dimensions globales de la sépulture et du contenant funéraire, mais il faut rappeler que l'érosion du terrain n'a pas permis d'évaluer ce phénomène dans l'ensemble des cas étudiés.

C. Remplissage des fosses

Le recouvrement et colmatage de la sépulture s'effectuait avec les propres matériaux récupérés lors du creusement des fosses. Ces matériaux peuvent varier en fonction des caractéristiques du terrain dans lequel s'établit la nécropole. Dans certains cas, la terre de remplissage des sépultures possédait des caractéristiques différentes du sous-sol de la

nécropole, preuve évidente d'un apport de terre effectué ailleurs. Les observations effectuées dans le remplissage des sépultures au cours des fouilles manifestèrent la présence fréquente de charbons de bois, élément très commun dans les sépultures d'époque mérovingienne souvent retrouvé dans les déblais, mais aussi sur le lit de couchage du cadavre.

La composition différente de la terre de remplissage des sépultures de la fin du V^e^ et du VI^e^ siècles par rapport aux sépultures plus tardives du VII^e^ siècle a amené certains chercheurs dans les années 1960 et 1970 à y voir des connotations symboliques. Cet aspect de la sépulture n'a fait que très rarement l'objet d'attention des chercheurs, soit pour l'absence d'éléments d'analyse suffisants dans la fouille (il s'agirait d'usages à caractère régional), soit pour être considéré comme un fait secondaire hors de l'intérêt scientifique.

À Sapogne-sur-Marche (Ardennes), la terre de remplissage contenait des fragments de poteries protohistoriques, ce qui suggère des apports provenant d'une occupation antérieure du site ou le transport de la terre depuis un lieu à proximité (LÉMANT, 1985b). À Mazerny (Ardennes), la composition de la terre de remplissage des fosses présentait des nettes différences en fonction de la chronologie des sépultures ; des observations faites sur 147 sépultures ont révélé que dans 33 cas des phases récentes (MR1/MR3) la terre était noire et brune, tandis que 102 autres sépultures plus anciennes (phases MA2/MA3) avaient la terre de remplissage claire (PÉRIN, 1965). À Thugny, toujours dans les Ardennes, la S9 (sans mobilier) avait une terre de remplissage jaunâtre apportée du bas de la colline (LANNOIS, 1896).

Cette coutume de remplir la fosse avec de la terre différente ne semble pas se circonscrire à un territoire concret comme on l'a souvent évoqué pour l'actuel département des Ardennes, puisqu'elle est attestée ailleurs à Brèves (Nièvre) (PIOUX, 1980). Les fouilles de Mazerny (Ardennes) auraient révélé des variations dans la terre de remplissage en fonction de la chronologie des sépultures, ce qui peut être attribué à une pratique dont la trace a été perdue.

D. Dimorphisme des fosses

Il existent souvent des différences dans la longueur des fosses par rapport aux deux sexes, cela doit s'expliquer par le fait que les hommes sont, en moyenne, généralement plus grands que les femmes. On ne trouve pas cependant des différences accusées par

rapport à la largeur des fosses. À Savigny-sur-Ardres (Marne), la longueur moyenne des fosses des sépultures masculines était de 216 cm tandis que celle des femmes était de 191 cm (PARÉSYS, 2001, 20). Ces mesures ne dépassent pas en tout cas celles documentées pour l'ensemble des nécropoles analysées où la longueur moyenne est 220 cm.

5.4.2. Éléments de repérage de la sépulture

Les nécropoles d'époque mérovingienne comptaient vraisemblablement avec des éléments de repérage des sépultures. Cela s'effectuait apparemment sous deux formes, soit par l'érection d'un élément distinctif tel qu'un cippe ou une stèle au niveau du sol à l'emplacement de la fosse, soit au moyen d'un bloc de pierre ou d'une dalle en remploi à l'intérieur de la fosse. On doit toutefois signaler que l'existence de pierres de marquage à l'intérieur des fosses présente des difficultés d'interprétation car il pourrait bien s'agir d'intrusions motivées par le déplacement d'éléments en surface.

A. Marqueurs en surface

Les marqueurs de surface servaient à repérer la sépulture pour assurer une correcte gestion de l'espace funéraire disponible, ainsi qu'indiquer le lieu où reposaient les restes du défunt, dans le cas de l'existence d'éventuels pratiques destinées à perpétuer sa mémoire. On constate que son emploi s'est poursuivi durant toute la période mérovingienne, c'est pour cette raison que l'on observe un pourcentage de pillage important des sépultures à partir du VI^{e} siècle.

a) Stèles

Il est compliqué de définir une origine précise pour les stèles d'époque mérovingienne. Pour certains types, on peut chercher leurs origines dans les nécropoles du Bas-Empire rhénanes, principalement du secteur de Cologne (WEBER, 1982, 166) ; pour d'autres, ce travail semble plus compliqué en absence d'éléments d'analyse suffisants.

Le phénomène stélique dans les nécropoles d'époque mérovingienne en Gaule du nord semble original, du moins pour les types à décor géométrique, puisque les laudes à épitaphe se retrouvent déjà dans les nécropoles des *ciuitates* de la Gaule Belgique, voire dans certaines bourgades fortifiées comme Laon (Aisne) (JORRAND &

HENTON, 2007). L'utilisation de la stèle funéraire semble se raréfier vers la fin du IVe siècle pour devenir anecdotique au Ve siècle (WEBER, 1982) avec un léger regain de la coutume lors de la première moitié du VIe siècle, au moins dans les campagnes. En effet, la renaissance de la stèle funéraire dans le nord de la Gaule se produit, semble-t-il, vers la première moitié du VIe siècle, d'après certains ensembles funéraires retrouvés et datés à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), Bulles (Oise) et dans la S22 de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) (PITON, 1982). Dans la seconde moitié du VIe siècle la production de stèles semble associée au développement des sépultures en sarcophage.

Le nombre de stèles recensées dans le territoire d'étude, seules 15 stèles sur 42 sites en Champagne-Ardenne (POULAIN, 1984a), indique qu'il s'agissait d'un élément extraordinaire dans les nécropoles, peut-être réservé à une couche privilégiée de la population. Il se pourrait que des liens entre la présence de stèles et la diffusion du christianisme dans les campagnes aient existé, des stèles ayant des décors de filiation chrétienne (chrismes, alpha et oméga, croix latines et grecques), d'autant plus que l'on regarde l'emplacement de certains monuments de ce type dans des sites relativement proches des pôles d'irradiation chrétiens comme les évêchés et chefs-lieux de *pagus* (Vorges et Goudelancourt-lès-Pierrepont avec Laon, Châlons-sur-Vesle et Muizon avec Reims, Hoëricourt avec Perthes ou Bar-le-Duc). Certes, les stèles à décors chrétiens représentent un groupe minoritaire (FLÈCHE, 1986).

Dans l'ensemble des 198 sites analysés on a pu recenser 23 stèles funéraires, ce qui en fait un nombre réduit et fait penser, plutôt qu'à une disparition-destruction massive de ce type de monuments, à une production limitée à l'époque et réservée, de même que le sarcophage, à des couches aisées de la société.

La typologie des stèles a été traitée et développée de manière magistrale par M.-P. Flèche dans son mémoire de maîtrise, avec une classification des types par forme et décors, mettant en relief les similitudes existantes parmi les types recensés dans les régions d'étude (FLÈCHE, 1986). Les types les plus communs sont des stèles à acrotères, dont des exemplaires en provenance de Lezéville et Bar-le-Duc, que l'on peut dater de la seconde moitié du VIe siècle, de même que les stèles à sommet crénelé ou encore les stèles parallélépipèdes, les plus communes.

Il ne semble pas que la production de stèles ait compté avec un marché si spécialisé que celui des sarcophages. La plupart des monuments semblent avoir été produits sur place à l'endroit de la nécropole ou dans un rayon pas très éloigné de celle-ci. Quelques stèles auraient été ramenées de loin, peut-être sur commande du

propriétaire, comme celle ornée d'une croix de la S1747 d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (FLÈCHE, 1986, 14). À Arcy-Saint-Restitue (Aisne), des couvercles de sarcophages avaient été remployés comme stèles (FLEURY, 1877).

Le travail de la stèle semble avant tout une conception personnelle du tailleur, aucun type identique n'a été identifié dans le nord de la Gaule. Des traits communs sont partagés au sein des différents types de stèles, avec des variantes toujours présentes dans le décor et la forme. Un nombre indéterminé de stèles a été peint, de même que certains sarcophages de pierre, car Frédéric Moreau rapporte la présence de pigments dans une stèle retrouvée au lieudit *Sablonières* (Fère-en-Tardenois, Aisne).

Maintes fois on a attribué aux ré-inhumations en sarcophage la présence de stèles funéraires qui auraient agi comme éléments de référence pour les différentes générations.

b) Cippes

La présence de cippes semble avoir été aussi fréquente que celle des stèles dans les nécropoles d'époque mérovingienne, probablement d'avantage. On situe sous cette dénomination toute sorte d'élément de marquage de la sépulture isolé et non associable aux types stéliques (anthropomorphe, à acrotères, monolithes), qu'il soit en matériel périssable (bois) ou pérenne (pierre). Les cippes connus d'époque mérovingienne sont constitués à partir d'un parallélépipède ouvragé, dans beaucoup des cas s'agissant de blocs de pierre travaillés de manière grossière. Leur forme est variée, parfois de section conique ou triangulaire comme à Breny (Aisne), d'autres simplement des blocs de pierre (Neuville-lès-This, Ardennes).

« Rappelons que si, dans la majorité des cas, les stèles de l'Aisne ont été travaillées de la sorte, il n'en subsiste pas moins certains exemplaires qui semblent à peine ou aucunement travaillés » (FLÈCHE, 1986, 16).

Une preuve significative de la fonctionnalité de ces blocs de pierre, qui présentent souvent des problèmes d'interprétation dans la fouille en raison de leur position à l'intérieur de la fosse ou leur déplacement, est la constatation faite dans la nécropole de *La Tommelle* à Mailly-le-Camp (Aube), où toutes les sépultures ayant livré des cippes avaient été pillées. Cela rappelle la fonction première des éléments de marquage des sépultures, celle de perpétuer la mémoire du défunt et faciliter le repérage du caveau funéraire.

On remarque une absence d'ornementation sur ce type de marqueurs funéraires, qui peuvent avoir été l'alternative aux stèles pour les défunts d'un niveau économique inférieur, bien que l'on ne puisse pas écarter l'influence de coutumes régionales pour expliquer sa diffusion.

Par ailleurs, la loi salique mentionne des *aristatones,* mot qui peut faire référence à des poteaux situés pour marquer l'emplacement des sépultures *(Pactum Leges Salicae, LVII)*. On n'a pas recensé de telles structures de marquage dans le territoire d'étude, mais les archéologues ont pu déceler des traces de poteaux entourant la sépulture dans certains sites d'Alsace (Hegenheim) et Suisse occidentale.

On n'est pas en mesure de proposer une chronologie d'utilisation des cippes funéraires, ils peuvent avoir été bien antérieures aux stèles et l'on peut les attester dans le courant du VI^{e} siècle dans le sud de l'Aisne et toute la Champagne-Ardenne. La grande quantité de cippes documentés dans l'aire étudiée fait penser à un élément largement démocratisé dans les nécropoles de la fin de l'Antiquité tardive et du début de l'époque mérovingienne. En revanche, l'existence de cippes en bois reste en suspens dû à la complète absence d'éléments d'analyse, en dépit des affirmations de Salin à cet égard (SALIN, 1955).

c) Autres types de marqueurs en surface

En plus des stèles et cippes, parmi les œuvres destinées à signaler l'emplacement de la sépulture, il faut mentionner des structures de délimitation du périmètre de la fosse : les enclos de dalles et les encerclements de pierres. Les enclos de dalles constituent des aménagements exceptionnels à base de plusieurs dalles ou blocs posés debout délimitant un espace intérieur, que l'on ne retrouve que très rarement comme à Vorges (Aisne), toujours en association avec des stèles funéraires. Ce type d'aménagement est traité en détail dans la partie dédiée à l'organisation des nécropoles. Puis, il y a les encerclements de pierres délimitant le périmètre de la fosse au niveau du sol et dont les traces sont plus compliquées à déceler à cause de l'érosion et des bouleversements occasionnels du terrain. Des aménagements de ce type sont plutôt fréquents à partir de la fin du VI^{e} siècle ou du début du VII^{e} siècle, des cas peuvent être signalés à Dieue-sur-Meuse (Meuse).

5.5. Aménagement interne de la sépulture

On a documenté plusieurs typologies d'inhumation dans la région d'entre Oise et Meuse pour des contextes funéraires attribuables principalement aux années 530-610, bien que certaines analyses ont pu être menées sur des sépultures de la phase PM (v.440-v.520) et même du début du V^e^ siècle comme à Vireux-Molhain (Ardennes). L'identification de quelques typologies a entraîné des difficultés notables pour divers motifs, d'abord les descriptions souvent imprécises des cahiers de fouille anciens, accompagnées souvent d'un manque flagrant de matériel graphique, mais aussi par la difficulté de conservation des contenants élaborés en matière organique tels des cercueils ou coffrages de bois assemblés. On peut aussi mentionner la difficulté de distinguer, dans les cas où l'on utilise le plâtre, des fosses à parois à enduits de celles en sarcophage proprement dites. Enfin, la différentiation entre caissons « de dalles » et « de pierres » a été établie sommairement en fonction du degré d'élaboration des blocs formant caisson, interprétation toujours soumise à la documentation existante.

Il convient de signaler de même un fait largement documenté, pas seulement dans l'aire géographique concernée, mais dans l'ensemble des nécropoles du haut Moyen Âge en Gaule et Hispanie : le degré de complexité dans l'élaboration de la sépulture augmente au fur et à mesure que le mobilier funéraire disparaît. Ainsi, le type de sépulture majoritaire pour les sépultures de la seconde moitié du V^e^ et du VI^e^ (mobilier abondant) est la fosse en pleine terre avec/sans un contenant de bois, tandis qu'à partir de la fin du VI^e^ commencent à prédominer les sépultures en caisson ou coffrage total ou partiel (pierres, dalles) et les sarcophages principalement. On a bien documenté ce phénomène à partir des nécropoles analysées et il est attesté aussi dans diverses nécropoles au sud des Pyrénées, nettement dans le site de Pla de l'Horta (Sarrià de Ter, Girona) fouillé entre 2004 et 2006, et dont l'évolution typologique peut être observée dans le laps d'un siècle d'occupation de la nécropole (LLINÁS *& alii*, 2008, 299).

On voudrait enfin signaler que la typologie de la sépulture dépend, dans la plupart des sites étudiés et au même degré d'importance, de la combinaison entre la disponibilité des matériaux et l'existence de traditions locales concernant les pratiques funéraires. Un bon exemple, quoiqu'en dehors de la zone étudiée, est constitué par la nécropole d'Audun-le-Tiche (Moselle) où prédominent les sépultures en coffrage de

pierres construites, à partir du VII[e] siècle, avec des pierres en remploi de petit appareil provenant d'un sanctuaire gallo-romaine contigu (SIMMER, 1988).

5.5.1. Sépultures en pleine terre (fossae)

L'inhumation en pleine terre ou « fosse simple » est définie par la déposition du cadavre en contact direct avec le substrat géologique, dans une fosse creusée dans la terre ou le substrat rocheux, accompagné ou non de dépôt funéraire. Il est possible que dans certains cas le corps ait comporté un linceul comme seule séparation entre celui-ci et le lit géologique. La présence de suaires ou linceuls, dont le nom rappelle certainement le lit funéraire du repos éternel, n'a pas pu être documentée dans les sépultures, à l'exception peut être de quelques plaques-boucles portant au dos des restes de tissu solidifiés par oxydation (sites d'Aulnizeux et Savigny-sur-Ardres, Marne). L'inhumation en pleine terre constitue le type de sépulture le plus répandu depuis la protohistoire et celui qui représente le mieux l'acte d'inhumation *(in-humus)*. Sa présence est attestée dans l'ensemble des nécropoles analysées, ce qui témoigne d'une pratique assez généralisée dans les régions du nord-est de la Gaule entre le V[e] et VI[e] siècles. Pour Ph. Ariès ce type de sépulture appartiendrait aux couches sociales les plus défavorisées, il serait d'après lui d'une sépulture honteuse (ARIÈS, 1983, 176). La coutume d'inhumer en pleine terre peut s'expliquer par des raisons socio-économiques tel un manque de moyens de la part du défunt pour se procurer une sépulture plus élaborée, mais aussi par l'existence d'idéologies associées à une eschatologie de salvation en accélérant la putréfaction du cadavre (GONZÁLEZ, 2001), pratique courante liée au christianisme et difficilement assimilable dans les campagnes encore profondément païennes de la Gaule mérovingienne. Il semble plus raisonnable d'accepter l'idée par laquelle l'inhumation en pleine terre répondrait au lien étroit et parfait entre l'homme et la Terre *« ou prévalait la valeur maternelle et féminine de celle-ci »* (GONZÁLEZ, 2001, 101).

Ce type de sépulture a été documenté dans l'ensemble de l'aire géographique analysée entre l'Oise et la Meuse, indépendamment de la nature du substrat géologique. Ce type d'enterrement présente un grand parcours chronologique, des sépultures en pleine terre sont attestées tout au long de la période mérovingienne, avec une généralisation à partir de la fin de cette période en détriment du reste d'aménagements sépulcraux, et le début de la période carolingienne où des pièces d'argent constituent parfois le seul mobilier accompagnant la sépulture (GUILLAUME, 1978).

5.5.2. Caisson de bois cloué (cercueil)

Il s'agit des contenants funéraires élaborés en matière organique et assemblés à base de planches de bois disposées formant caisson. Ils sont souvent cloués, plus rarement assemblés par des tenons et équerres métalliques. Ce type de sépulture peut comporter la présence éventuelle d'éléments de calage, tels des petits blocs de pierre ou de *tegulae*. Leur trace est très souvent difficile à détecter dans la fouille, identifiés parfois au moyen des traces ligneuses en négatif laissées contre les parois de la fosse ou par l'existence de plusieurs clous étalés dans le fond celles-ci : *« Les sépultures en pleine terre, très fréquentes, sont, par leur simplicité, difficiles à exploiter, d'autant plus que, dans certains cas, on peut s'interroger longuement, et en vain sur la présence, à l'origine, d'un coffre de bois disparu »* (PRIVATI, 1983, 27). On pourrait même penser à l'inexistence de couvercle pour certaines sépultures en cercueil, du fait de la seule présence de clous à la base de la fosse, dessinant la silhouette parfaite du contenant comme dans la nécropole de Vicq (Yvelines) (SERVAT, 1997). Cette absence de couvercle pourrait trouver une explication dans l'acte d'une présentation éventuelle du défunt lors des funérailles avant sa mise en terre. Il semble probable que l'utilisation du cercueil ait revêtu un ensemble de facteurs qui ne peuvent pas se résumer au degré d'aisance de la famille du défunt, comme le poids de la tradition par exemple. Le module des cercueils semble peu varié. Pour les sépultures de haut rang du VI^{e} siècle, on retient des mesures ayant en moyenne 2,2 - 2,3 m de longue pour 0,5-0,6 mètres de large, avec des légères variations (TRUC *& alii*, 2009).

L'individu de la S88 de *La Potence* à Dieue-sur-Meuse (phase MA1) reposait dans un cercueil cloué comportant des équerres à chaque angle et des planches d'environ 18 mm d'épaisseur (GUILLAUME, 1978). La présence d'équerres et chevilles pour assurer l'assemblage du contenant est rare dans les sépultures, la plupart ne contenant qu'un nombre variable de clous de fer, ce qui a suscité des problématiques sur la nature réelle des contenants funéraires.

Une des questions principales consiste à savoir combien de clous étaient nécessaires pour assurer un assemblage correct du contenant de bois (cercueil) et si le nombre de clous peut être considéré comme un indice pertinent pour détecter la présence d'autres types de contenant ou supports comme des brancards ou des civières. La discrimination entre brancards et cercueils présente des problèmes évidents, car les estimations s'appuient souvent sur le nombre de clous retrouvés dans la fosse, sans compter qu'un nombre d'entre eux a pu disparaître lors des différents processus

taphonomiques. Ainsi, une faible quantité de clous serait attribué à l'existence d'un brancard ou civière, alors que le cercueil comporterait plus de clous, théorie qui est contestée par des trouvailles comme celle de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) où des équerres en fer témoignent de l'emploi de plusieurs types différents de coffrage en bois (TRUC, 2002). Pour certains auteurs, la présence de clous en petite quantité dans la fosse ne peut pas être associée à l'existence d'un cercueil (BEN REDJEB, 2007).

En théorie, les brancards funéraires ne requéraient pas nécessairement l'emploi de clous, puisqu'ils pouvaient être assemblés par des tenons ou des mortaises de bois (SIMMER, 1988), o bien par des cordes. Pour certains auteurs, l'utilisation du brancard serait réservée à des individus appartenant aux couches aisées de la société (LÉMANT, 1968). La S16 d'enfant de Selles (Marne) possédait six clous de cercueil également repartis à chaque coin de la fosse, peut-être témoignant de la présence d'un brancard. À Bannes (Marne), au *Cul de Navailles,* les fosses abritaient entre huit et douze clous par sépulture, ce qui fait penser plutôt à des véritables cercueils. À Dieue-sur-Meuse (Meuse) cependant, les clous retrouvés dans deux sépultures du VI^{e} siècle ont été associés avec l'emploi de civières ou brancards funéraires en raison du nombre et disposition des clous dans la fosse (GUILLAUME, 1978). Pour sa part, A. Loppin justifiait l'existence de cercueils à partir du nombre de clous retrouvés dans la fosse, avec un minimum de dix clous nécessaires en moyenne pour clouer un cercueil. A. Simmer se heurte à la même controverse lors qu'il analyse les restes de clous et traces ligneuses à Audun-le-Tiche (Moselle), bien que les ensembles appartiennent, dans ce cas particulier, au VII^{e} siècle : « *Aucun vestige de bois n'a jamais été constaté à un niveau supérieur à celui des ossements, et l'on peut en conclure que l'emploi de cercueils (caisse avec couvercle) était inconnu »* (SIMMER, 1988, 101). L'auteur se demande si la présence de clous dans la terre de remplissage et les fosses ne répond pas à quelque sorte de pratique rituelle ou prophylactique, dont il rapproche des informations avec des réminiscences dans la culture funéraire romaine où le clou *« passait pour un attribut des divinités du destin et son rôle dans la conjuration des fléaux divers était reconnu »* (SIMMER, 1988, 103). À Mazerny (Ardennes), plus de 50 sépultures renfermaient des clous disposés par paires, ce qui a été interprété par les fouilleurs comme la trace de brancards funéraires pour le transport des corps (PÉRIN, 1965 ; FRÉZOUILS, 1967, 271). À Barbaise (Ardennes) on a aussi voulu identifier des restes de civières *(sandapila, lectica)* (FRÉZOULS, 1969, 291); dans cette même nécropole le fond de la S84 était formé par un dallage réalisé avec deux blocs en remploi gallo-romains dont l'un décoré d'un Mercure.

Les chercheurs ardennais P. PÉRIN et J.-P. Lémant argumentent la faible présence de clous de fer qui *« en raison de leur nombre limité et de leur situation exclusive sur le fond des fosses, de part et d'autre du corps, doivent être les témoins de brancards funéraires peu élaborés »* (PÉRIN, 1975). À Audun-le-Tiche (Moselle), le nombre maximum de clous retrouvés dans une fosse était de trois exemplaires, quantité insuffisante pour proposer l'utilisation de cercueils.

On considère, en fonction d'estimations effectuées sur des cercueils de l'époque moderne retrouvés en contexte primaire, qu'il seraient nécessaires de 20 à 24 clous en moyenne, pour effectuer un assemblage solide du contenant. Bien évidemment l'écart chronologique avec l'époque mérovingienne ne permet pas d'établir des observations plus précises à cet égard. On ne doit pas négliger l'existence de chevilles et équerres qui auraient assuré en grande partie l'assemblage du coffre, ainsi que l'a mis en relief la fouille du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne).

Le cercueil constitue le type d'inhumation le plus répandu durant l'Antiquité tardive dans l'ensemble de l'Europe occidentale, situation hégémonique héritée du Bas-Empire (VAN DOORSELAER, 1964 ; GONZÁLEZ, 2001). De véritables traces de cercueils (bois, équerres et clous) ont été documentées au nord du Massif Ardennais dans la vallée de la Chiers, à Torgny (Luxembourg belge) (LAMBERT, 1981). On retrouve aussi des sépultures en cercueil dans la nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle) datées du VI^{e} siècle (LEGOUX & LIEGER, 1988).

L'emploi du cercueil n'est pas exclusif des phases précoces de la période mérovingienne (v. 450-v.610) car des clous de cercueil ont été retrouvés dans des sépultures tardives appartenant aux phases MR1-MR2 (ex : S3, S4, S12, S55, S92 de Manre, Ardennes). Hors du territoire d'étude, le cercueil semble avoir été, avec la sépulture en pleine terre, le type de sépulture prédominant depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du VI^{e} siècle, et bien plus au-delà de cette date. Dans la nécropole de Vieux Mont (Picardie), parmi les trois cents tombes fouillées et datées pour l'ensemble avant le dernier tiers du VI^{e} siècle, on n'a documenté que des cercueils et des sépultures en pleine terre (VALLET, 1979). Il en est de même dans d'autres nécropoles réparties entre la Loire et l'Escaut, où l'on observe cette même hégémonie dans la typologie sépulcrale. Un type particulier de cercueil a été mis au jour dans la nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle) appartenant à un homme de haut rang. Le cercueil contenant le corps et une partie du mobilier avait été à son tour emboîté dans un coffrage de bois non cloué contenant l'angon, la lance et le bouclier (LEGOUX & LIEGER, 1988). Ce

type de contenant funéraire est appelé *naupho* dans loi salique *(Pactum Leges Salicae, XVII, 3),* ce qui amène à penser qu'il était assez récurrent dans les funérailles des couches de toute condition dès la fin du V^e^ siècle et même auparavant.

5.5.3. Coffrage de bois assemblé ou non cloué

La définition de coffrage indique un *« contenant statique, complet ou incomplet, en dalles, lauzes, tuiles, pierres d'appareil, moellons, galets ou planches de bois dont les éléments (côtés, fond, couvercle) sont immobilisés par appui les uns sur les autres ainsi que par un bourrage de terre ou des calages (pierres, galets, tuiles, matériaux divers) entre eux et les parois de la fosse. »* (COLARDELLE, 1996, 306). Le coffrage devait la plupart des fois comporter un système de calage à base de cailloux ou des pierres brutes, plus rarement avec des fragments de *tegulae* et de briques (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998, 217). Il est intéressant de constater l'absence quasi totale de clous dans les sépultures ayant comporté un système de calage. On a exposé précédemment (cf. *5.5.2.Caisson de bois cloué*) la problématique sur la correcte identification des contenants de bois assemblés.

Des coffrages de bois non cloués (cercueil assemblé pour les fouilleurs) sont bien attestés à Savigny-sur-Ardres (Marne) de par la position anatomique des corps dans 65% des sépultures, treize fosses ayant des pierres de calage de forme rectangulaire et plate (PARÉSYS, 2001, 24). Dans cette même nécropole les fouilleurs ont déterminé 59 sépultures ayant comporté un cercueil rectangulaire, 3 de forme trapézoïdale et 2 en coffrage de bois non cloué (PARÉSYS, 2001, 24). La S234 de Savigny-sur-Ardres (Marne) datée des phases MA2-MA3 (v.530-v.610) présentait des grosses pierres plates de calage pour le coffrage non cloué. Même constatation dans la S236 datée de la phase MA3 (disposition grossière) et dans la S237 et S238.

Le coffrage à base de planches de bois assemblées semble utilisé dès le second quart du VI^e^ siècle jusqu'à la première moitié du VII^e^ siècle, bien que dans certains zones comme la vallée de la Meuse ou l'Aisne, son emploi semble continuer jusqu'à la fin de la période mérovingienne.

5.5.4. Caisson de pierres plates

Ce type de sépulture constitue une sorte de coffrage dont les parois sont aménagées à partir de plusieurs pierres plates posées de chant recouvrant les parois de la sépulture.

Le plus souvent les caissons de pierres plates ne comportent pas de fond, mais l'on atteste quand même quelques cas où des dalles ou ardoises sont disposées sur le fond de la fosse. Le caisson peut être complet ou partiel, parfois un cercueil est posé à l'intérieur du caisson à fond dallé, comme à Torgny (Luxembourg belge) dans la vallée de la Chiers (LAMBERT, 1981). Parfois le pierres formant caisson entourent l'espace destiné au contenant en bois, comme dans la S114 de Savigny-sur-Ardres (Marne) (PARÉSYS, 2001, 242), d'autres fois le caisson ne comporte pas de fond, comme à Mazerny (Ardennes) (PÉRIN, 1965 ; YOUNG, 1984). J. Guillaume emploi le terme de cistes pour les sépultures en caisson, qu'elles soient en dalles ou pierres plates de chant.

Le mobilier associé à ce type d'aménagement funéraire n'a pas apporté d'informations suffisantes pour obtenir une chronologie précise d'utilisation, bien que l'on puisse proposer la présence de ce type d'aménagement associé à l'emploi de contenants en bois (cloués ou non) durant les phases MA1-MA3 (v.470-v.610) dans des régions déterminées. Dans la vallée moyenne de la Meuse, à Dieue-sur-Meuse - *La Potence*, ce type de sépulture semble tardif (VII^{e} siècle), avec deux cas au *Thumelou* qui peuvent remonter à la fin du VI^{e} siècle (S38 et S21). Les données statistiques suggèrent un emploi qui s'accroît à partir de la phase MA3 (v.560-v.610) et semble se poursuivre jusqu'à la fin de la période mérovingienne.

5.5.5. Fossae à parois de pierre sèche

Il s'agit de murets de pierres sèches entourant complétement les parois de la fosse formant une chambre funéraire partielle, le sol n'étant que très rarement aménagé. La couverture peut être à base de dalles ou des blocs de pierre en remploi. À l'occasion, les murets de pierre sont parfois assemblés avec du tuileau.

C'est un type de sépulture assez rare entre l'Oise et Meuse et son originalité est hors de doute. Cela peut s'attribuer à l'existence de traditions locales de souche gallo-romaine car elles se concentrent dans des aires déterminées, autour du Massif ardennais à Barbaise (Ardennes) et dans la vallée de la Chiers, à Torgny (Luxembourg belge), et plus à l'est dans la nécropole de Audun-le-Tiche (Meurthe-et-Moselle) (SIMMER, 1988).

Ce type de sépulture apparaît au plus tôt dans le dernier quart du VI^{e} siècle et est présent pendant tout le VII^{e} siècle dans les sites répertoriés.

5.5.6. Fossae à enduits de plâtre

Ce type d'aménagement comporte le recouvrement des parois et éventuellement du fond de la fosse d'un enduit de plâtre d'épaisseur variable selon les cas. Parfois c'est compliqué de distinguer ce type de sépulture de celle en sarcophage de plâtre en raison de l'état de conservation du plâtre, très sensible à l'action de l'eau. L'archéologue R. Ertlé rappelait lors des fouilles à Châlons-sur-Vesle (Marne) *« comment ce type d'aménagement funéraire ne devait pas être confondu avec le sarcophage, même si la hauteur des parois pourrait amener à cette conclusion »* (GEACA, 1977).

La présence de sépultures à parois recouvertes d'enduit de plâtre se concentre principalement en Champagne. Cela peut répondre aussi bien à des facteurs liés à une diffusion d'influences depuis le bassin parisien (appareillé aux sarcophages en plâtre) qu'à des traditions locales, bien qu'on possède des parallèles au Bas-Empire. L'explication la plus logique serait la présence de terrains crayeux dans les endroits où l'on a documenté ce type de sépultures : Châlons-sur-Vesle, *Melette* - L'Épine, Vouciennes, Auménancourt-le-Petit, Villevenard, Sept-Saulx, Thibie (POULAIN, 1988b), à Mailly-le-Camp (Aube) dans la S18 sans crâne.

Ce type de sépulture semble utilisé depuis la phase PM (v.440-v.480) et son emploi s'accroît de manière exponentielle au cours du VI^e^ siècle. La technique de l'enduit se perpétue jusqu'à la fin du Moyen Âge dans le nord de la France, tel que l'on peut attester dans l'église des Saints-Innocents à Paris dans une sépulture de la 2^nd^ moitié du XIV^e^ siècle (TROGAN, 1981).

5.5.7. Fossae à couverture de planches de bois

Il s'agit d'un sous-type des sépultures en pleine terre. La couverture de la fosse est formée à partir de plusieurs planches de bois disposées de manière longitudinale à la fosse. Ils existent des problèmes d'identification pour ce type de sépulture, pouvant s'agir des restes de cercueils disparus. On a documenté ce type d'aménagement dans la région ardennaise exclusivement (ANCIA, 1995). Hors de la zone étudiée, des sarcophages avaient ce type de couverture à Saint-Blin (Haute-Marne), aussi pour le VII^e^ siècle. On n'a pas assez d'informations pour proposer des datations précises, il pourrait s'agir d'une coutume tardive, peut être utilisée depuis le milieu du VII^e^ siècle.

5.5.8. Caisson de dalles (Plattengräber)

Ce type d'aménagement est réalisé à partir d'un entourage de dalles ou pierres ouvragées disposées de chant formant un coffrage à l'intérieur de la fosse. Le caisson peut-être total ou partiel, le plus souvent les dalles étant absentes au niveau du sol. Les informations provenant des rapports de fouille anciens ne permettent pas souvent de différencier ce type d'aménagement des caissons de pierres.

On documente des sépultures en caisson de dalles partout dans le territoire d'entre l'Oise et la Meuse. On peut mentionner les sites de Châlons-sur-Vesle et Sept-Saulx dans la Marne comme des exemples mais il y en aurait beaucoup d'autres dans toute l'aire étudiée. Ce type d'aménagement apparaît dès la première moitié du VI^e^ siècle et il est probable qu'il ait été utilisé au Bas-Empire dans certaines contrées, on documente des *Plattengräber* à Sezegnin (canton de Genève, Suisse) utilisés dès le milieu du VI^e^ siècle (PRIVATI, 1983). L'essor de ce type de sépulture s'opère sans doute à partir du troisième quart du VI^e^ siècle et se poursuit le long de toute la période mérovingienne.

5.5.9. Sarcophages de pierre

M. Delahaye dit que le sarcophage est un *« cercueil de matière minérale »* qui *« tire son nom du latin sarcophagus et, au-delà, du grec ancien sarkophagos qui signifie littéralement : qui mange, détruit la chair. C'était, en effet, une croyance assez répandue dans le monde antique que diverses qualités de pierre absorbaient la chair des cadavres »* (DELAHAYE, 1982, 50).

Le sarcophage de la période mérovingienne trouve ses précédents immédiats dans les sépultures du même type élaborées au Bas-Empire dans l'Occident romain (DELAHAYE, 1989). À l'époque mérovingienne se produit une prolifération du sarcophage, principalement à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle, associée à l'existence d'ateliers régionaux qui diffusent leurs propres styles décoratifs et leurs propres modules (Champagne, Bourgogne, Aquitaine, Poitou, Lorraine, Picardie…). Bien entendu, cette étude ne prétend servir de synthèse sur les différents types de sarcophages ni des caractéristiques évolutives des formes et décors. Pour cela, on se rapporte aux travaux de G.-R. Delahaye (DELAHAYE, 1989), M.-P. Flèche-Mourgues (FLÈCHE-MOURGUES, 1990 ; 1995) pour la Picardie, J. Guillaume pour la Lorraine (GUILLAUME, 1989) et à ceux plus récents de L.-A. Finoulst pour la Lorraine et le sud

de la Belgique (FINOULST, 2012). En revanche, on traitera ici de façon sommaire les types de sarcophages, leur chronologie, leur dispersion et certains aspects socio-économiques qui peuvent se dégager de la présence de sarcophages dans la zone étudiée.

L'inhumation en sarcophage de pierre apparaît tant en milieu urbain que rural, si bien que la coutume semble s'être diffusée à partir des grands pôles urbains de la période à travers les marchés locaux (PÉRIN, 1967). Il semble que l'abondance de gisements calcaires a favorisé la diffusion de ce type de sépulture dans certaines régions, nettement le Barrois, la vallée de l'Aisne et, hors de la zone étudiée, la région de Poitou-Charentes (QUESSOT-LEMOINE, 1979) avec une diffusion extraordinaire des sarcophages à l'époque mérovingienne. Ils sont présents partout dans la Marne (ex. : Gourgançon, Chalons-sur-Vesle, Sept-Saulx, Vouciennes) et pour le reste des régions analysées. On a associé parfois la présence de grandes concentrations de sarcophages autour de certains églises avec l'existence d'un culte important des reliques (DELAHAYE, 2000, 94).

Le sarcophage de pierre d'époque mérovingienne apparaît en milieu rural vers la seconde moitié du VI^{e} siècle, bien que des sépultures en sarcophages de pierre en remploi (gallo-romains bipartites) sont documentées de façon exceptionnelle dans la phase MA1 (v.470-v.520), toujours associées à des sépultures privilégiées comme celle de la Rue-Saint-Pierre (Oise) (VALLET, 1986) ou à Famars (Nord) (BEAUSSART, 1975), avec des parallèles à Bulles (Oise) (LEGOUX, 1986). Dans des sites éloignés de l'aire étudiée comme la nécropole de Saint-Saveur (Somme) l'apparition des sarcophages a été placée durant la phase MA2 (v.530-v.570) (BEN REDJEB, 2007).

Le fait qu'une grande partie des nombreuses sépultures en sarcophage ait été pillée depuis longtemps et au moment de la découverte, ne permet qu'une approche partielle du phénomène de raréfaction du mobilier et d'accroissement des sépultures en sarcophage. Néanmoins, on compte quelques cas d'étude dont le contexte n'a pas été adultéré par des remplois ni pillages : une des sépultures de Saint-Chéron (Marne) a livré du mobilier de la seconde moitié du VI^{e} siècle (CHOSSENOT & ROUFFIGNAC, 1988), de même qu'une autre sépulture retrouvée à Chamouilley (Haute-Marne) (REGIN, 1968 ; HOUOT, 1992, 25-26). Cela prouve l'utilisation de sarcophages dans certaines zones rurales d'entre Oise et Meuse dès la fin de la phase MA2 (v.530-v.570), bien que la plupart des sarcophages d'époque mérovingienne appartiennent aux VII^{e} et VIII^{e} siècles.

5.5.10. Sarcophages de plâtre

Ce type de sépulture revêt les mêmes caractéristiques que la précédente, mais le matériau de construction (plâtre au lieu de pierre) et les décors différents notablement. La morphologie des sarcophages en plâtre rappelle celle des sarcophages de pierre de plan trapézoïdal, « *dont les dimensions sont voisines* » (POULAIN : 1988b), bien que le couvercle pouvait être en pierre. Le sarcophage de plâtre constitue un type de sépulture assez original dans tous les sens, tant pour la forme où elle était construite comme pour les décors et même sa dispersion assez limitée en Gaule. En règle générale les sarcophages de plâtre comportent des couvercles dans le même matériau, mais on a aussi attesté d'autres formes de fermeture comme des dalles et blocs de pierre notamment à Vicq et à Orgeval (Yvelines), ainsi que des planches, cette dernière devait être assez usitée (POULAIN, 1988b, 73). Le baron de Baye mentionne l'existence de trous d'évacuation pour la dépouille dans certains sarcophages retrouvés par lui.

Les motifs ornementaux se localisaient presque toujours à l'extérieur (un seul modèle provenant de Paris ayant une décoration intérieure), tant sur les deux panneaux latéraux qu'à la tête et au pied de la cuve, et semble liée au degré de maîtrise technique des fossoyeurs.

Il semble que ce type de sépultures était élaboré quelques moments avant l'inhumation et ne constituaient point une production organisée quelconque, la technique d'élaboration des parois de la tête et du pied l'en atteste. Les empreintes laissées dans le fond de la cuve comme à Dormans vont en ce sens, mais aussi les traces de tissus retrouvés dans certains sarcophages à Toul (Meurthe-et-Moselle). Par contre, l'archéologie expérimentale a permis de supposer l'existence d'un coulage en double coffrage permettant de produire en série des sarcophages aux abords de la nécropole après un mois de séchage à l'air libre.

La présence de sarcophages de plâtre dans l'aire étudiée se réduit à quelques secteurs de la Champagne crayeuse et du département de l'Aisne. La plupart des sarcophages en plâtre décorés se concentrent autour des marais de Saint-Gond (Villevenard) et dans les environs de la métropole rémoise (Mont-Saint-Pierre, Champigny-sur-Vesle, Marne), mais aussi dans le bassin de la Marne (Sept-Saulx, Selles), ce qui suggère l'existence d'une école régionale pour satisfaire cette demande. La maîtrise de certains décors retrouvés aux environs de Reims fait penser à une imitation des types parisiens plutôt qu'à l'existence d'une école - style propres, bien que le peu

d'exemples connus dans la Marne ne permet pas de pousser plus loin. Les calculs de C. Poulain révèlent que de tels contacts ont pu certainement y exister. C. Poulain offre un intéressant répertoire de sites ayant livré des sarcophages de plâtre : dans le département de l'Aube se concentrent surtout au nord et au nord-est, des régions plus proches d'irradiation du pôle du bassin parisien, ainsi la S2 de Champ-la-Cave (Poivres, Aube) était en cercueil de plâtre. Dans la Marne, à Villevenard, Savigny-sur-Ardres, Melette-L'Épine, Mont-Saint-Pierre, Souain, Dormans, La-Cheppe, Nogent-Abbesse, Selles, Aigny, Gourgançon, Reims - Saint-Julien (POULAIN, 1988b). Hors du territoire d'étude : Herblay (Val-d'Oise) (FORGET, 1981) ;

C. Poulain propose une chronologie d'utilisation tardive dans la Marne, à partir de la fin du VII^e^ siècle et jusqu'au début du VIII^e^ siècle, en raison de la rareté du mobilier funéraire découvert. On croit probable l'emploi de ce type de sépulture contemporaine des fosses plâtrées ou des coffrages enduits à partir du dernier tiers du VI^e^ siècle et durant tout le VII^e^ siècle, contemporaine aussi des premiers sarcophages de pierre mérovingiens. On peut supposer que les couches les plus aisées optaient pour le sarcophage en plâtre tandis que les plus humbles ou les plus éloignées des pôles de production (Reims) avaient recours à la fosse plâtrée ou au coffrage enduit. Les sarcophages en plâtre retrouvés sous l'église d'Herbaly (Val d'Oise) ont été datés de la première moitié du VII^e^ siècle (FORGET, 1981). Dans le bassin parisien, certains modèles de sarcophage en plâtre décorés peuvent être datés dans le courant du VI^e^ siècle d'après J. Sirat : « *Les fouilles que nous avons pratiquées nous permettent d'avancer ce type de sépulture dans le courant du VIe siècle. En effet, dans plusieurs sarcophages ornés, nous avons mis au jour des cruches à bec tréflé, des vases carénés, des fibules digitées, et des francisques qui ne peuvent être postérieurs à 600 »* (SIRAT, 1981, 14-15). Et offre comme exemple la S703 de Maule (Yvelines) que l'on peut dater des phases MA2-MA3 (v.530-v.610). À Paris les plus anciens sarcophages en plâtre sont datés de la seconde moitié du VI^e^ siècle (PÉRIN & RENOU, 1981). Les sarcophages de plâtre retrouvés à Vicq (Yvelines) sont datés dans le courant du VII^e^ siècle (ZUBER, 1981). L'inhumation en sarcophage de plâtre de Savigny-sur-Ardres (Marne) (S111) avait été considérée par les fouilleurs comme contemporaine des sépultures de la phase MA1 disposées à côté, et même pouvant s'agir d'une sépulture fondatrice (PARÉSYS, 2001, 25). On est de l'avis qu'il s'agit plutôt d'une sépulture tardive pour plusieurs motifs : elle ne respecte pas l'espace de séparation observé dans le reste des sépultures anciennes de la rangée et surtout abrite les restes de trois corps, ce qui suggère plus un caveau familial qu'une sépulture fondatrice. Il s'agit

en tout cas d'un type de sépulture difficile à dater en raison des nombreuses réutilisations fréquemment attestées partout dans le nord de la France (DUCHET, 1981 ; TROGAN, 1981).

5.5.11. Caisson de terre cuite

Ce type de sépulture est aménagée à partir d'une fosse dont les parois et le fond sont revêtus d'éléments en terre cuite, comme des tuiles plates *(tegulae)*, briques ou d'une combinaison des deux. La fermeture du caisson serait complète, de même que le sarcophage, tous les deux trahissant une origine commune dans la tradition funéraire gallo-romaine. On retrouve des sépultures en caisson de *tegulae* partout dans la sphère méditerranéenne, très souvent associés à des basiliques céméteriales. Toutefois ce type d'aménagement ne continue à être utilisé que de manière occasionnelle dans le nord de la Gaule au delà du V^e^ siècle, contrairement au sud de la Loire où l'on peut documenter ce type d'aménagement jusqu'au début du VI^e^ siècle (GONZÁLEZ, 2001, 94). Les parallèles les plus proches de la région d'étude ayant été documentés dans la vallée du Rhône, datés entre le IV^e^ et V^e^ siècle (Saint-Just, Lyon). On ne documente des caissons de tuiles entre Oise et Meuse que de manière exceptionnelle pour la période d'étude, dans la sépulture retrouvée à Melette (L'Épine, Marne) datée de la seconde moitié du V^e^ siècle. En termes généraux, ce type de sépulture se raréfie dès la fin du IV^e^ siècle en Gaule du nord pour presque disparaître au V^e^ siècle. La présence de matériaux en terre cuite se réduira dorénavant à quelques morceaux de *tegulae* et briques, employés comme éléments de calage pour les sépultures en caisson de bois ainsi que comme marqueurs de l'emplacement des sépultures.

5.5.12. Sépultures en tronc d'arbre (Totenbaum)

Il s'agit d'une cavité aménagée à l'intérieur d'un tronc d'arbre évidé, peut comporter une seule pièce (tronc monoxyle) ou deux sections (bipartite).
Ce type de sépulture ne semble pas très répandu à l'époque mérovingienne. Même si E. Salin mentionnait quelques sépultures en tronc d'arbre d'époque mérovingienne, elles auraient été découvertes en pays alaman et leur chronologie n'est pas assurée. Néanmoins, des sépultures en tronc d'arbre documentées à Cutry (Meurthe-et-Moselle), témoignent d'un emploi précoce aussi bien qu'exceptionnel de ce type de sépulture dans

le nord-est de la Gaule. Dans la zone étudiée, on a documenté un seul cas de sépulture en tronc d'arbre, à Normée (Marne), près du noyau central de la nécropole que l'on peut dater de la première moitié du VI^e^ siècle. Il semble que l'emploi de troncs évidés comme contenants funéraires s'opère principalement à partir du IX^e^ siècle, peut-être associée à une raréfaction des commandes dans le marché des sarcophages. Ainsi, un tronc d'arbre monoxyle a été trouvé à Marsan (Gers) dans un contexte tardif d'époque carolingienne (X^e^ siècle), et un autre à Evron (Mayenne), daté aussi de la fin du X^e^ siècle (GEORGES *& alii*, 2012).

Très peu d'exemplaires connus pour la période mérovingienne, on atteste des sépultures en tronc d'arbre évidé et carbonisé à l'intérieur dans la nécropole de Neuville-sur-Escaut (Nord) bien que leur datation reste floue (VII^e^ s. ?) (HANTUTE, 1982). Une autre sépulture en tronc monoxyle a été documentée par J. Scapula à Isle-Aumont (Aube), dans la S708 datée de la période mérovingienne. D'autres exemples ont été attestés pour la première moitié du VI^e^ siècle dans le noyau central de la nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (LEGOUX & LIÉGER, 1988).

5.5.13. Sépultures en chambre (Kammergräber)

L'aménagement d'espaces aménagés dans la fosse en forme de chambre funéraire de bois trouve ses racines dans les riches sépultures sous *tumuli* des élites nomades des steppes, la culture des *kourganes*. Ce type de sépulture s'est largement développé dans la culture de Černjahov (Ukraine) chez les éléments les plus distingués de la société gothique (début IV^e^ – début V^e^ siècle) et il semble que c'est à partir de la région danubienne que cette pratique a été adopté en Gaule du nord et du nord-est au passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne. Durant le VI^e^ siècle les sépultures en chambre constituent un fait exceptionnel à l'ouest du Rhin et semblent très liées à un statut privilégié du défunt (cf. *7.1.2. Morphologie de la sépulture*). Ainsi, les cas documentés dans la zone étudiée correspondant à des contextes d'inhumation d'élites : le premier à Vireux-Molhain (Ardennes), dans la S25 appartenant à une femme et datée de la première moitié du V^e^ siècle, avec des parallèles dans la nécropole de Vron (SEILLIER, 1986). Deux autres cas exceptionnel ont été documentés dans les S13 et S11 du site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne), appartenant à des individus de sexe masculin. La S25 de Vireux-Molhain est datée du premier tiers du V^e^ siècle, celles de Saint-Dizier peuvent être datées dès la fin de la phase MA1 et MA2 (v. 520-560).

Hors du territoire d'étude ont peut attester des sépultures en chambre de bois en pays alaman et dans la région rhénane à Erstein (GEORGES, GUILLAUME & ROHMER, 2008) et Hégenheim (BILLOIN *& alii*, 2008), en passant par la Suisse occidentale (Bâle-Bernerring) (MARTIN, 1976). On doit évoquer la nécropole de Saint-Vit (Doubs) en raison du nombre élevé de chambres funéraires documentées (PASSARD & URLACHER, 2000).

5.5.14. Fossae (avec ou sans coffrage) à couverture de dalles ou de pierres plates

Dans ce type de sépulture les parois de la fosse sont recouvertes totalement (tête et pieds) ou partiellement avec des dalles (parfois en remploi) ou plus fréquemment avec des pierres plates. C'est un type de sépulture assez fréquent mais difficile à dater en raison du peu d'exemples connus avec du mobilier funéraire exploitable. Parmi la multitude de sites où ce type de sépulture est présent, on retient le site de Caranda (Cierges, Aisne), mais aussi et de manière spéciale l'espace compris au nord du Massif ardennais dans la vallée de la Chiers, à Torgny (Luxembourg belge), et dans d'autres sites des départements de l'Aisne (Cys-la-Commune, Cerseuil), de l'Aube (Mailly-le-Camp) et de la Meuse (Dieue-sur-Meuse).

5.5.15. Tumuli

Les structures tumulaires constituent des tertres massifs d'apparence conique recouvrant complétement la sépulture. À l'époque mérovingienne, elles sont documentées des Îles Britanniques à l'embouchure du Danube en passant par le nord de la Gaule et les régions rhénane et bavaroise. L. Verslype en a récemment publié un excellent travail offrant des cartes de dispersion pour l'Europe occidentale (VERSLYPE, 2008). Les dimensions du tumulus peuvent varier en fonction du contexte chronologique-culturel, ainsi que du niveau social du défunt. R. Brulet a estimé entre 25 – 30 mètres le diamètre du tumulus de Childéric (BRULET, 1998), celui de Žurán près de Brno (Slovaquie) atteignant soixante mètres de diamètre et peut être jusqu'à douze mètres de haut (MÜLLER-WILLE, 1997). Il s'agit, bien sûr, de cas exceptionnels appartenant à des membres de la royauté barbare. Pour des individus de niveau social plus modeste mais toujours dans une couche socio-économique « aisée » on retrouve leurs sépultures sous tumuli dans la région rhénane et alémanique (Krefeld-Gellep, Hegenheim) (PIRLING,

1966 ; BILLOIN, 2007). L'expression la plus simple de la sépulture sous tumulus serait le tertre disposé sur la sépulture en fosse dans les nécropoles rurales *(Pactum Leges Salicae, LVI)*, dont les traces auraient complétement disparu au fil des siècles.

Cette pratique funéraire trouves ses racines dans les *kourganes* des peuples scythes des steppes et la région du Caucase (Sarmates, Alains) et elle est empruntée par divers peuples germains orientaux au cours de la première moitié du V^e^ siècle. Le tumulus est souvent associé à la présence d'une chambre funéraire en bois à l'intérieur du tertre et dans quelques cas exceptionnels de sépultures de chevaux (Tournai) (Beckum, Rhénanie-Nord-Westphalie), mais ce n'est que pour les sépultures aristocratiques. Les sépultures sous *tumuli* d'une échelle sociale inférieure ne comportent pas de chevaux apparemment (Hegenheim, Alsace), bien que cela puisse répondre à d'autres raisons de type culturel.

On n'a pas attesté de véritables sépultures sous *tumuli* dans le territoire d'étude, tel celles documentées à Tournai (Belgique) et dans la région rhénane et bavaroise jusqu'à la fin du VII^e^ siècle. D'après les traces retrouvées, il se peut que la S319 de Lavoye (Meuse), appartenant à un homme de haut rang décédé vers 500, puisse avoir comporté un tumulus à l'origine (MÜLLER-WILLE, 1997), mais cela n'est pas assuré. Il en est de même pour la S11 du groupe de sépultures exceptionnelles de *La Tuilerie* à Saint-Dizier en Haute-Marne (TRUC, 2007).

Hors de la région d'étude, la présence de *tumuli* est largement documentée dans la région rhénane à Hégenheim (Haut-Rhin) (BILLOIN *& alii*, 2008), peut être à Erstein (Bas-Rhin) (GEORGES, GUILLAUME & ROHMER, 2008) et en pays alaman à Bâle-Bernerring (MARTIN, 1976). Dans la façade atlantique, une structure de ce type a été proposée dans la nécropole de Saint-Saveur (Somme), appartenant à des sépultures fondatrices (3^e^ ¼ V^e^ s.) (BEN REDJEB, 2007). Enfin au nord de la Somme des sépultures sous tumuli ont été attestées à Artres (Nord) (VERSLYPE, 2008) et Tournai (Belgique) (*Ibid.*, 1998).

5.5.16. Sépultures en grotte

Dans l'état actuel des recherches, les sépultures en grotte constituent une exception dans les pratiques funéraires d'époque mérovingienne. On n'a pu documenter qu'un seul cas dans la zone étudiée, dans les Ardennes, à l'intérieur de la *Grotte Nichet* (cf. *Corpus : Fromelennes*). Un homme et une femme accompagnée d'un fœtus, appartenant à la même

famille probablement, avaient été inhumés en pleine terre et conservaient leur dépôt funéraire. Quelques ossements d'animaux domestiques avaient été disposés comme offrande dans les fosses, accompagnés de charbon de bois, ce qui pourrait être associé à la célébration du repas funéraire. La rareté de ce type d'inhumation (groupe restreint, isolement) amène à y voir une sépulture de relégation, un sujet qui mériterait une étude approfondie au vu des parallèles documentés récemment dans le nord de la Péninsule Ibérique (HIERRO, 2010). Il serait de même enrichissant de pouvoir documenter plus de parallèles de ce type en Gaule du nord pour évaluer la portée réelle du phénomène à l'échelle européenne.

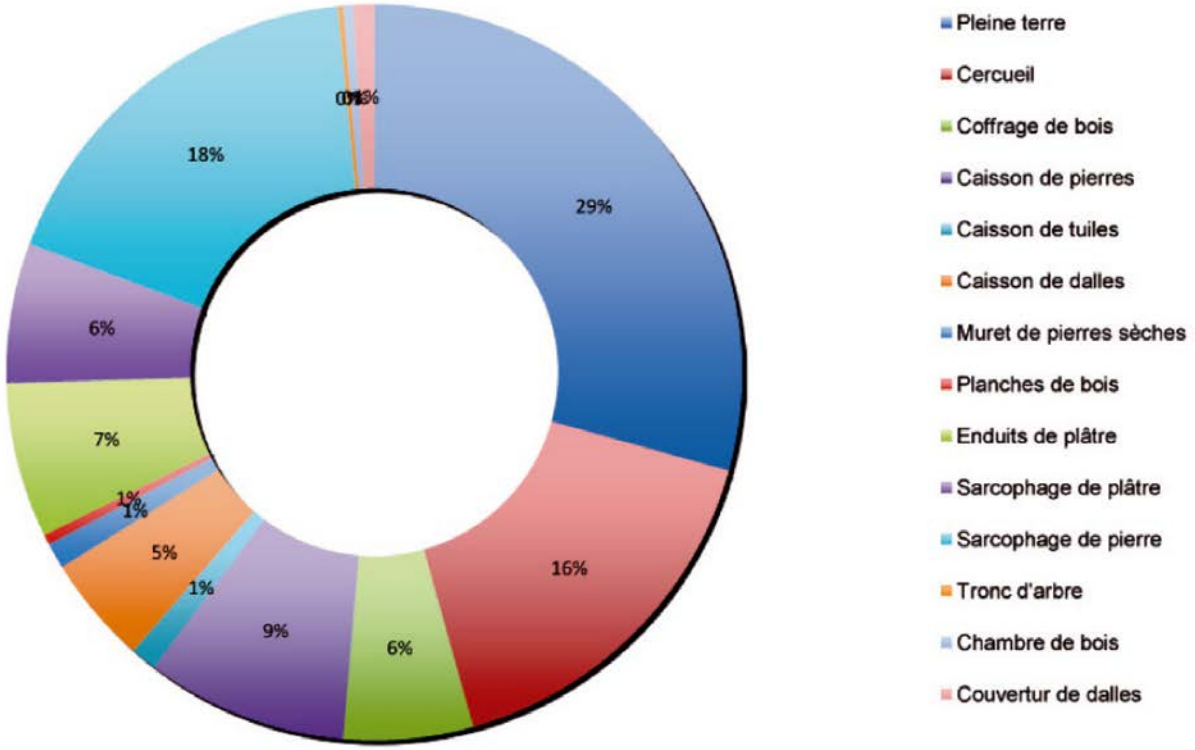
5.5.17. Aménagements particuliers des sépultures

Des aménagements particuliers ont été constatés dans un petit groupe de sépultures analysées. Il s'agit d'éléments destinés à accomplir ou faciliter la réalisation du rituel funéraire. Ces types d'aménagement, qui ne constituent cependant des contenants *per se,* sont souvent très difficiles à repérer dans la fouille. Ils pouvaient néanmoins constituer une partie importante de la sépulture et du rituel funéraire.

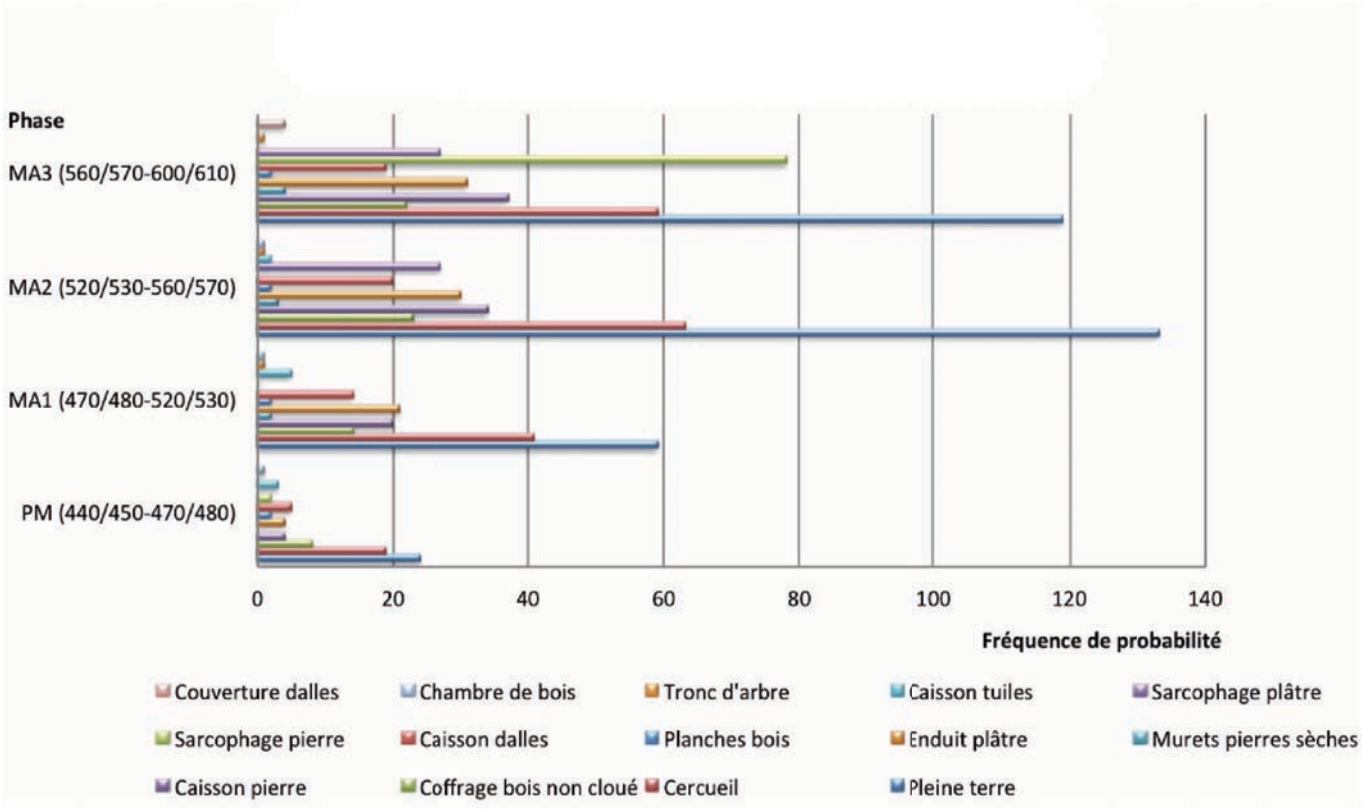
On a d'abord les structures en matière végétale, tels lits ou couvertures, que l'on a pu repérer dans certains cas, comme la S81 de Mézières (Ardennes) où le défunt avait été enseveli dans un linceul et couvert d'une couche végétale (PÉRIN, 1975). Un autre aménagement particulier est l'élaboration de caissons à l'intérieur de la sépulture servant à déposer des vases en céramique, en clair intentionnalité protectrice envers l'objet qui doit accompagner le défunt vers l'au-delà. On a pu documenter ce type d'aménagement dans les S92 (phase MA3), et S96 de Lavoye (Meuse) où le vase avait été trouvé cassé par les pierres formant le petit caisson destiné à le protéger. Toujours à Lavoye, la femme âgée de la S103 avait aussi une dalle calcaire qui couvrait le service de vaisselle composé d'une assiette en terre sigillée argonnaise et d'un vase caréné. La présence de ce type d'aménagements dans un seul site suggère qu'il peut s'agir d'une pratique locale. Un des corps de la S13 de Mailly-le-Camp (Aube) avait une pierre plate disposée sous le crâne, une pratique qui doit être mise en relation avec le soin spécial apporté à la tête du défunt dans la plupart des rituels funéraires anciens (GONZÁLEZ, 2001, 67).

Le coussin funéraire permettait de tenir la tête du défunt en position inclinée par rapport au corps. Ce type d'aménagement n'a été documenté que dans des rares

occasion, ainsi on peut documenter des coussins dans certains sarcophages depuis la fin du VI^e^ siècle, comme celui retrouvé dans la *rue du 13 Octobre* à Laon (Aisne). La S8 en caisson de pierres de Saudrupt (Meuse) (phase MR2) avait un fragment de dalle de couverture comme élément de calage du crâne. Hors du territoire d'étude des coussins ou pierres de calage sont attestés dans plusieurs sépultures, à Magnicourt-en-Comte (Pas-de-Calais) (ACQUART, 1982), datées d'entre la fin du VI^e^ et le VII^e^ siècle. L'utilisation de ce recours semble tardif, probablement à partir de l'extrême fin du VI^e^ siècle, lié à l'influence du christianisme dans les campagnes, mais rien ne l'assure.



Graphique 6. Typologie des aménagements funéraires documentés entre Oise et Meuse (Ve-VIIIe s.)



Graphique 7. Chrono-typologie des sépultures au début de l`époque mérovingienne (v. 440 - v. 610) entre Oise et Meuse

5.6. Considérations sur le chapitre cinquième

Même si l'étude de la topographie des villes ne constitue pas une nouveauté, ce travail a permis d'élargir les connaissances sur l'évolution des établissements dans les campagnes et de comparer les différents modèles, ainsi que mettre en relief l'importance des nécropoles dans l'étude du peuplement. La question sur la rupture, évolution ou continuité du peuplement, récurrente dans des travaux de ce type, ne doit pas continuer à être formulée dans ces termes à notre avis, au moins pour la période concernée, puisqu'il existe autant de modèles d'habitat que de dynamiques différentes d'évolution. Dans le chapitre précédent, on a montré comment le *hiatus* prétendu entre le IV^e^ siècle et le VI^e^ siècle n'était pas si profond que l'on le présumait, du moins en ce qui concerne le peuplement des campagnes. De plus, on a constaté un accroissement des nécropoles rurales vers le milieu du VI^e^ siècle, que l'on ne saurait pas associer à la prétendue poussée franque sous Clovis (480-507), mais plutôt à un changement des modèles de peuplement vers un habitat plus densifié et dispersé, sans pour autant écarter une hausse démographique, par ailleurs difficile à associer avec l'arrivée massive de contingents étrangers.

L'étude consacrée à la nécropole a permis d'appréhender les différents facteurs agissant dans la configuration interne et externe des espaces funéraires du début de l'époque mérovingienne. On a pu constater que les nécropoles de cette période présentent quelques caractères originaux (sépultures par rangées, hétérogénéité des aménagements funéraires), au même temps que prévalent d'autres déjà observés au Bas-Empire. Du point de vue sociologique, l'organisation des nécropoles permet d'observer une société structurée autour de la parentèle, où les élites locales acquièrent de l'importance comme éléments de cohésion communautaire. Les groupes d'âge minoritaires comme les enfants et les vieillards semblent jouir d'une certaine considération au sein de la communauté, selon ce qui peut être tiré de la position des sépultures dans les nécropoles. On croit improbable l'existence d'espaces funéraires spécifiques pour les enfants. La promiscuité observée dans les espaces d'inhumation renforcerait l'idée d'une société où la famille étendue (le clan) est le modèle qui s'impose, du moins en milieu rural. De plus, même s'il est difficile à assurer, ce changement de modèle de cohésion sociale semble associé à l'arrivée des nouvelles populations étrangères à partir du V^e^ siècle.

En outre, l'étude sommaire des différents aménagements funéraires, de leur chronologie et leur dispersion, révèle une évolution des usages où le facteur socio-économique et le poids de la tradition semblent déterminants. En ce sens, on a pu attester une nette continuation typologique avec la tradition gallo-romaine en ce qui concerne l'aménagement des sépultures, comme l'utilisation de contenants en bois ou la reprise des sépultures en sarcophage. En termes généraux, on atteste une sophistication des sépultures directement proportionnelle à la raréfaction du mobilier funéraire. D'autre part, on est conscient que la sériation typo-chronologique des sépultures devra être mise au point et révisée au fur et à mesure des recherches futures, en raison des nombreuses lacunes apparues lors de sa réalisation.

Enfin, c'est à tort que l'on doit continuer à utiliser le terme « germanique » ou « Franc » pour caractériser les nécropoles du début de la période mérovingienne. Celles-ci sont le produit d'une société « en transition » qui conserve des usages à forte composante gallo-romaine, mais qui revêtent en même temps d'une multitude de caractères nouveaux issus des influences culturelles des peuples qui commencent à arriver en Gaule depuis le début du V^{e} siècle.

troisième partie

Pratiques funéraires

Chapitre 6. Le rituel funéraire

« Les hommes et les femmes d'une société vivent et pensent autant par l'image et l'imagination que par contact avec la réalité et la raison » (J. Le Goff).

Pour la période mérovingienne, l'absence de témoignages sur les pratiques concernant les rituels d'inhumation laisse une grande place aux interprétations issues de l'analyse des contextes funéraires. L'étude des pratiques funéraires représente, en archéologie et en anthropologie physique, un moyen d'aborder les attitudes collectives envers le phénomène de la mort et établir des hypothèses sur les facteurs qui ont pu les motiver. On essaie dans ce chapitre d'analyser les pratiques et usages funéraires documentés au début de l'époque mérovingienne entre Oise et Meuse, afin de tenter une approche des « rituels de la mort » au passage du Bas-Empire au haut Moyen Âge, et en même temps de distinguer l'importance du phénomène de l'inhumation habillée comme centre du discours sociologique autour de la mort.

6.1. La représentation du rituel funéraire

6.1.1. Le rituel funéraire au début de l'époque mérovingienne : approche conceptuelle et possibilités d'étude

La connaissance que l'on a sur l'ensemble des pratiques et croyances ayant conformé le rituel funéraire d'époque mérovingienne est assez floue, d'autant plus que l'on se rapproche du début de la période, un laps de temps compris entre le milieu du V^e^ siècle et la fin du siècle suivant. Dans la dynamique générale de cette période, les sources demeurent muettes en ce qui concerne l'accomplissement du *funus* ou derniers devoirs envers le défunt, les éléments d'analyse touchant la culture funéraire provenant presque exclusivement des contextes funéraires. L'historien anglais E. James se demandait, à l'occasion de l'étude sur la problématique autour de l'avancée théorique des Francs en Gaule, qu'elle aurait pu être la connaissance pour la période d'entre 450 et 500 en absence de sources écrites, et comment l'archéologie aurait pu interpréter autrement les différentes trouvailles du début de l'époque mérovingienne sans faire appel aux récits de Grégoire de Tours (JAMES, 1979). À l'heure d'étudier les aspects concernant le rituel funéraire d'époque mérovingienne et plus spécifiquement de l'époque comprise entre

450 et 600, on retrouve une situation inverse, car l'absence de sources documentaires est évidente. Ce n'est que dans le courant du VII^e^ siècle que l'on rencontre les premiers témoignages sur des pratiques rapportées aux funérailles, et cela de manière assez restreinte, souvent limitée aux vies des saints et des funérailles des élites (EFFROS, 2002).

Cependant, les mesures destinées à préparer et disposer le corps pour être enseveli ne devaient pas constituer l'apanage d'une élite, du moins par essence, bien que les soins apportés aux funérailles des couches privilégiées aient sûrement revêtu un cérémonial somptueux. Des lacunes importantes existent dans la connaissance des pratiques funéraires des couches plus défavorisées (esclaves, *casati*, *ingenui*) ou de condition socio-juridique particulière (suppliciés, relégués, suicidés), de même que pour les pèlerins. Par ailleurs, le rôle de la famille semble avoir perduré comme organisme garant des derniers devoirs, ainsi que sa capacité pour assurer des funérailles appropriés au statut du défunt (degré d'élaboration de la sépulture, qualité et quantité du mobilier).

En outre, on peut se permettre de penser que certaines pratiques issues de la conception du Bas-Empire autour de la mort peuvent avoir survécu au démembrement de la structure politico-administrative de l'Empire, d'autant plus au regard de quelques pratiques bien attestées dans les sépultures du début de la période mérovingienne, celles concernant les dépôts funéraires principalement (verre, céramique, monnaies). Ainsi, pour quelques types d'aménagements sépulcraux (sépultures en pleine terre, en caisson de bois ou en caisson de tuiles) on ne remarque pas de changements substantiels par rapport aux types du Bas-Empire. Les raisons qui expliquent cette survivance peuvent être diverses et le fait d'essayer une interprétation rigide serait hasardeux dans la mesure où l'on ne connaît pas le contexte réel dans lequel elles ont été pratiquées (GONZÁLEZ, 2001, 32).

D'un autre côté, des traits funéraires tels la présence d'armement ou de la parure de qualité, considérés souvent comme une innovation des populations étrangères arrivées en Gaule à partir de la seconde moitié du IV^e^ siècle, pourraient bien être considérés comme des éléments différenciateurs d'un statut social supérieur, sans pour autant avoir des connotations culturelles ou ethniques, mais plutôt socio-économiques. Or, la survivance d'éléments communs à la tradition funéraire gallo-romaine n'implique pas forcément qu'ils aient revêtu la même valeur symbolique à l'époque mérovingienne. Ainsi, la rupture « apparente » dans la coutume d'habiller le cadavre, observée dès la fin du IV^e^ siècle en Gaule du nord peut (et cela ne serait pas rare) avoir entraîné une

disparition des idées collectives (magique-religieuses) qui donnaient sens au rituel de la mort (*funus*). De même, une oblitération de ces traditions funéraires peut avoir entraîné des dynamiques différentes soit en fonction du milieu d'accueil (la ville ou les campagnes) soit de l'empreinte plus ou moins ancrée des traditions locales.

Enfin, l'évidence matérielle ne révèle guère d'indices sûrs sur la réalité des funérailles ou les forces sous-jacentes des cérémonies destinées à rendre au défunt le dernier repos. Autant de peuples, autant de croyances, les ensembles funéraires du début de l'époque mérovingienne ne révèlent qu'une réalité généralement homogène où le mobilier témoigne d'un phénomène d'assimilation culturelle.

6.1.2. Pratiques et usages funéraires : autour des funérailles

Comment étudier alors l'évolution des pratiques ayant fait partie du rituel funéraire et qui n'ont pas laissé de traces dans le registre matériel ? À première vue, des phases concrètes des funérailles comme le deuil, sont hors de la portée de la méthode archéologique et demeurent des hypothèses en absence de documentation écrite. On sait cependant par les sources *(Vie de Saint Vaast ; Getica, XLI ; XLIX)*, que le deuil était une partie importante et fondamentale dans les obsèques. On en peut dire autant sur le cortège et l'existence du cortège funéraire et l'utilisation de brancards pour le transport *(sandapilae, lecticae)* ainsi que l'exposition *(lecti)* de la dépouille. On doit se demander si ce n'est pas la famille qui prend la place de l'État au V^{e} siècle comme garante de la religion et des mœurs associées aux rituels de la mort. Pour essayer de répondre à ces questions et d'autres concernant les funérailles du début de la période mérovingienne, on veut proposer quelques hypothèses à partir des évidences apportées par l'archéologie funéraire et le peu de sources documentaires disponibles.

A. Pratiques précédant la mise en terre du corps

On connaît très peu de choses sur le traitement de la dépouille avant sa mise en terre à l'époque mérovingienne. Les quelques témoignages disponibles proviennent des passages des vies des saints et se circonscrivent au milieu urbain, ce qui est du moins anecdotique si l'on observe la quantité de nécropoles rurales qui sont analysées dans ce travail. Comme signalé dans l'introduction, rien n'empêche de penser que des pratiques héritées de la tradition romaine aient continuité à être pratiquées dans les villes et

campagnes du nord de la Gaule. Une des questions principales réside à savoir si les pratiques préparatoires du cadavre *(unctura)* de la période gallo-romaine ont survécu au delà du V^e^ siècle ou si, par contre, elles ont perdu leur sens et praxis avec la disparition des structures de l'état romain. La seconde question est de supposer une survivance partielle ou totale des rituels gallo-romains, des pratiques qui auraient affecté l'ensemble de la population, un fait important puisque c'est en milieu urbain où les modes se développent et se transforment auparavant, car ce sont les campagnes qui gardent durant assez plus longtemps les coutumes funéraires et religieuses (VAN DOORSELAER, 1967). On rappelle comment le peu d'informations relatives aux sources documentaires pour la période (les témoignages sur les funérailles datant surtout la période carolingienne) ne permettent qu'une approche détournée du sujet.

Par ailleurs, la lecture des travaux de Ph. Ariès amène à s'interroger sur nombre d'éléments ayant intervenu dans le rituel funéraire qui peuvent être identifiés à partir de l'étude des sépultures. On pourrait penser que les funérailles du début de l'époque mérovingienne se déroulaient avec l'accompagnement des proches, les membres du clan ou de la famille *« on mourait toujours en public »* dit Ph. Ariès (ARIÈS, 1977, 26). L'existence d'un cortège semble tout-à-fait probable si l'on regarde l'importance des liens familiaux dans la société mérovingienne que l'on peut déduire de la législation contemporaine *(Pactum Leges Salicae)*, au moins jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, période où les liens *de sang* commencent à s'épanouir. La société d'époque mérovingienne hérite de l'Antiquité la répulsion pour le corps mort, les espaces funéraires s'éloignent ainsi des lieux d'habitat suffisamment pour laisser les morts à l'écart de la vie quotidienne et les empêcher d'y revenir. Le repos, autant physique que spirituel, semble constituer le but principal du rituel funéraire, les usages funéraires seraient ainsi destinés au repos éternel du défunt. Mais, comment appréhender les rituels funéraires d'une société imprégnée d'influences multiculturelles et sur laquelle l'on ne dispose pas de témoignages ?

a) Le deuil

Selon G. Halsall, les cérémonies des funérailles étaient un acte social ostentatoire qui permettait aux familles de renforcer leurs liens sociaux et surtout de les affirmer. (HALSALL, 2000). Depuis l'Antiquité classique, le deuil a constitué une partie importante des funérailles dans les sociétés occidentales (VERNANT & GNOLI, 1982). Pour la période allant du V^e^ au VI^e^ siècle, les seuls témoignages racontent les funérailles

des élites, ils sont donc insuffisants pour avoir une vision d'ensemble. Les historiens romains ont transmis des manifestations de deuil à l'occasion des funérailles des princes barbares, tels Attila (Huns) ou Théodoric (Goths), tous les deux opérés seulement dans un laps de trois ans (451-453) (Jordanès, *Getica XLIX ; LIX*). De son côté Ph. Ariès, pour qui le deuil était fondamental dans le rituel funéraire, signalait à juste titre comment cet aspect des mœurs funéraires s'est perpétué au Moyen Âge, malgré les efforts des canons pour empêcher ce type d'actes : *« Les assistants déchiraient leurs vêtements, arrachaient leur barbe et leurs cheveux, écorchaient leurs joues, baisaient passionnément le cadavre, tombaient évanouis, et dans l'intervalle de leurs transes, ils disaient l'éloge du défunt, l'une des origines de l'oraison funèbre »* (ARIÈS, 1975, 81). On ne possède pas de témoignages sur les funérailles de Childéric à Tournai, mais elles pourraient avoir revêtu d'une pompe pareille à ceux d'Attila ou de Théodoric, ainsi que tous les autres personnages de haut rang de la période connus seulement par l'archéologie, tel l'individu inhumé à Pouan-les-Vallées (Aube) dans la seconde moitié du V^e^ siècle. En ce qui touche le reste de la population, l'existence de manifestations de deuil pourrait varier en fonction de l'importance sociale du défunt et de la situation économique de sa famille ou de son maître. Enfin, en l'absence de documentation écrite toute approche de ce phénomène demeure une hypothèse.

b) Préparation du cadavre (unctura)

La préparation de la dépouille du défunt devait constituer une partie essentielle des funérailles. Dans la pratique il s'agissait de faire la toilette du corps *(lavatio)*, consistant à laver le corps du défunt avec de l'eau ou d'autres liquides, afin de le préparer pour être enseveli. L'*unctura* proprement dite est l'application d'huiles et parfums, elle requerrait de moyens économiques importants. Cette pratique funéraire, héritée des sociétés anciennes, était encore pratiquée à la fin du IV^e^ siècle dans le nord de la Gaule et il est probable qu'elle ait continué à être l'apanage des femmes (HARTOG, 1982). Dans un des rares passages témoignant de la préparation du cadavre, Grégoire de Tours offre une description des funérailles de l'évêque Aravatius de Tongres (saint Servais), mort vers 384 : *« ad Treiectinsem urbem accedens, modica pulsatus febre, recessit a corpore, ablutusque a fidelibus, iuxta ipsum agerem publicum est sepultus »* (« *étant allé à la ville d'Utrecht, fut attaqué d'une légère fièvre, et abandonna son corps ; et, ayant été lavé par les fidèles, il fut enterré auprès du rempart public ».)* (*HF, II, 5*). Le fait que Grégoire spécifie clairement que le corps de l'évêque avait été lavé avant d'être enseveli, suggère que *l'unctura* était encore connue et pratiquée

à la fin de l'Antiquité tardive en Gaule du nord, au moins lors des funérailles des personnes illustres. Par ailleurs, on ignore si cette coutume était exclusive des communautés chrétiennes et juives ou si elle était effective à l'ensemble de la population.

L'*unctura* proprement dite était la forme la plus souple d'embaumement, l'acte funéraire par lequel le corps était enduit avec de l'huile et des essences pour le rendre livre de souillure. On sait, à nouveau par Grégoire de Tours, que l'embaumement était pratiqué encore en Gaule du nord à l'époque mérovingienne. Il est fort probable que cette coutume ait survécu principalement dans les villes, parce que les témoignages ne mentionnent que des cas rapportés à des endroits chrétiens (sépultures d'évêques et transfert de reliques), ainsi divers témoignages de la seconde moitié du VI^e^ siècle comme la *Vie de Saint Sever*, évêque d'Avranches mort en 578, viennent renforcer cette appréciation (PIGEON, 1894). D'autre part, on ne doit pas oublier que le fait d'embaumer le corps était conditionné à la situation économique de la famille du défunt, car l'acte de l'*unctura* comportait l'acquisition de huiles aromatiques et autres ingrédients comme la myrrhe ou l'aloès, d'un coût élevé et seulement à la portée d'un groupe restreint de la population. On peut imaginer que les villes et noyaux urbains, où le christianisme avait plus de force, étaient des lieux favorables à ce type de pratiques *post-mortem*. Dans les campagnes en revanche, cette pratique peut d'autant s'être poursuivie que disparu au cours des IV^e^ et V^e^ siècles. On mentionne de nouveau les petits flacons de verre *(unguentaria, lacrymatoria ?)* faisant partie de certains dépôts funéraires du VI^e^ siècle en Champagne (cf. *Corpus : Chaumuzy*), un privilège réservé aux personnages importants de la communauté. Enfin on voudrait rappeler, en relation avec la toilette du corps, l'absence d'éléments suffisants pour associer la présence éventuelle des sources à proximité des nécropoles avec des pratiques entraînant la toilette du corps au même endroit que celui destiné à la mise en terre du corps. Ainsi, il est difficile d'imaginer le transport du corps jusqu'à la nécropole, pour être ensuite lavé puis habillé au même endroit avant d'être mis en terre. Par des raisons évidentes, le corps serait habillé à la maison puis amené jusqu'au lieu de sépulture.

c) Exposition du corps

Le trépas était-il à l'époque mérovingienne considéré comme un sommeil tel que le considère Ph. Ariès pour les sociétés anciennes ? Est-ce que la mort était considérée comme un sommeil éternel ? Le testament de Radegonde (d. 587) spécifiait que son

corps fusse inhumé *in basilica ubi etiam multae sorores nostrae conditae sunt, in requie sive perfecta sive imperfecta*, et la liturgie d'époque mérovingienne invitait à prier *pro spiritibus pausantium* (les âmes des dormants) (EFFROS, 2002). Par ailleurs, Grégoire de Tours mentionne la légende des sept dormants d'Éphèse (ARIÈS, 1977, 31), et c'est dans les milieux chrétiens que cette pratique peut être attestées certainement au VI^e^ siècle en Gaule. Le corps du défunt était exposé durant quelques jours (de trois à sept jours dans la tradition romaine) avant d'être enseveli, à moins qu'il ne fût atteint par une maladie contagieuse. Pour cela, un lit funéraire était conçu de manière à assurer un repos agréable lors du trépas, en même temps favoriser l'exposition du corps lors des funérailles et faire participer à l'acte les proches rassemblés autour du cadavre.

On peut supposer l'existence de lits funéraires à partir des récits de Venance Fortunat lors des funérailles de la reine Galswinthe en 568 (VF, *Carmina, VI, 5, v. 13-16*), bien que ce soit un événement se rapportant directement aux élites, mais aussi par un récit de Jonas de Bobbio (*Vie de saint Vaast*, v. 642). Pour l'époque carolingienne, C. Treffort a signalé l'existence de lits funéraires destinés à l'exposition du cadavre comme l'un des actes essentiels du rituel funéraire, dans des références tardives comme le psautier de Stuttgart (début IX^e^ s.) (TREFFORT, 1996). D'autre part, les restes organiques retrouvés sous la nef de la cathédrale de Cologne dans une sépulture infantile du milieu du VI^e^, appartenant vraisemblablement à un jeune membre de la famille royale franque (DOPPELFELD, 1964), renforcent l'utilisation de lits funéraires *(lecticae)* au moins pour les couches les plus aisées de la société. On n'a pas pu documenter ce type de structures au cours de ce travail, peut-être en raison des matériaux périssables avec lesquels ils étaient élaborés et probablement parce que son emploi serait limité à un groupe restreint de la société. Les sépultures d'élites découvertes sur site de la Tuilerie à Saint-Dizier (Haute-Marne) pourraient avoir comporté à l'origine ce type de structures, mais les analyses carphologiques ne permettent de l'assurer de manière concluante (TRUC, 2002).

d) Transport de la dépouille

Le parcours entre le lieu de décès ou la maison du défunt et l'espace d'inhumation communautaire ou privatif était le moment attendu pour les manifestations de deuil et les pratiques destinées à séparer le défunt de ses proches de manière définitive. On retrouve à nouveau des lacunes pour déterminer les moyens employés pour amener le

corps du défunt, bien que certains auteurs aient proposé l'existence de civières ou brancards qui auraient laissé leur trace dans la sépulture sous forme des clous. À ce respect, il est représentative l'image récurrente de la dépouille du saint traînée par des bœufs qui s'arrêtent, sans raison apparente, à mi-chemin du lieu de la sépulture choisi auparavant par les fidèles (Saint-Quentin à Vermand, Saint-Trésain dans la forêt de Reims), ou même dans la première *Vie de saint Vaast*, avec l'impossibilité de déplacer le lit funéraire du vénérable évêque (d. 540) (SALIN, 1952, 34). L'existence d'un cortège (ou « convoi funéraire » comme le dirait Ph. Ariès) accompagnant le défunt vers son dernier repos constitue une autre question à répondre. Les témoignages signalant ce type d'accompagnement mortuaire à l'époque mérovingienne sont rares et se circonscrivent aux milieux des élites, le cortège de la reine Clotilde décédée en 548 (*HF, IV, 1*) en constitue un exemple. De même, on ignore les démarches ou l'itinéraire du cortège funéraire, les membres qui le composaient ou les dispositions entreprises pour éviter le retour du défunt de l'au-delà. Les sources tardives d'époque carolingienne nous apprennent que le cadavre était parfois sorti de la maison par la fenêtre, puis le cortège faisait plusieurs détours afin d'éviter le retour du défunt pour perturber sa famille (SCHMITT, 1994). Quoi qu'il en soit, le transport du cadavre aurait constitué un acte public, en présence de la famille et du reste de la communauté. Le fait d'entrer dans les détails sur la présence ou non de pleureuses ou la nature du contenant de transport reste plus délicat. Or, ce n'est qu'à partir du XIII^{e} que le cortège funèbre expérimenta un développement extraordinaire (ARIÈS, 1977) et il est possible qu'à l'époque mérovingienne l'assistance ait varié en fonction de l'importance du défunt.

e) Déposition du corps dans la fosse

On emprunte à nouveau les mots à Ph. Ariès, « le repos est à la fois l'image la plus ancienne, la plus populaire et la plus constante de l'au-delà » (ARIÈS, 1977, 32). Quelle était l'image perçue par les proches du défunt lors des funérailles ? On a déjà traité la problématique autour de l'existence de cercueils à l'époque mérovingienne dans le chapitre précédent (cf. *5.5.2 Caisson de bois cloué*). La déposition du contenant dans la fosse constituerait un fait important dans l'acte de l'inhumation, dans la mesure où le cercueil (contenant cloué et fermé) constituait, comme le signalait R. González *« occultation lors des funérailles et la dernière relation des vivants avec le cadavre »* (trad.) (GONZÁLEZ, 2001, 91). Cela dit, le faible nombre de clous retrouvés souvent à

l'intérieur des sépultures fait penser plutôt à l'existence de contenants funéraires ouverts *(feretrum-lectica)* permettant l'observation du corps du défunt jusqu'au moment de sa mise en terre. À ce respect, une des interprétations qui a posé des problèmes à l'heure de considérer l'existence de contenants sans couvercle a été la présence de sépultures orientées de façon inverse à la norme. L'existence de contenants sans couvercle aurait permis aux fossoyeurs de ne pas se tromper d'orientation à l'heure de déposer le cercueil dans la fosse. Quoi qu'il en soit, les observations taphonomiques développées en Gaule depuis les années 1990 suggèrent une utilisation majoritaire de contenant avec couvercle (cloués ou non) (BLAIZOT, 1998 ; BONNABEL, 1998 ; JOLY, 1998), et de manière particulière dans les sépultures en chambre bien dotées en mobilier où certains dépôts avaient été placés au-dessus du cercueil.

f) Phénomènes de combustion dans les sépultures

De nombreuses traces de combustion ont été documentées à l'intérieur des fosses dans des aires plus ou moins concentrées dans la zone étudiée, dans les Ardennes principalement. L'origine du phénomène ainsi que le moment des funérailles où les combustions prenaient place est difficile à déterminer. Les difficultés se retrouvent d'un côté par la nature des informations, celles-ci provenant principalement des fouilles anciennes, puis par la similitude entre le charbon de bois et les traces ligneuses de matériaux en décomposition. Ces deux facteurs pourraient avoir favorisé des observations erronées par les fouilleurs. En tout, il faut différencier quand même trois types de phénomènes de combustion correspondant à trois phases distinctes du processus : le charbon de bois, les cendres et les rubéfactions.

La réalisation de feux à l'intérieur ou à proximité des sépultures dans un contexte d'inhumation ne semble pas avoir été pratiquée dans le rituel funéraire d'époque gallo-romaine en Gaule. En théorie, les restes de combustion observés à différents endroits de la fosse (souvent dans les remblais, parfois à quelques centimètres du corps), témoigneraient d'une activité associée à la combustion de matériaux organiques, mais il pourrait bien s'agir aussi de traces de contenants de bois décomposés en milieu favorable (argile, loess). Pour E. Salin, un des premiers à s'attaquer sur le phénomène, les traces éparses d'incinération documentées dans les remblais de la fosse seraient les restes de feux allumés auprès de la sépulture et dont les cendres étaient ramassées avec les déblais lors du remplissage : *« des charbons, des cendres, des pierres et des*

terres rougies au feu » comme les principales évidences d'une activité crématoire dans la sépulture (SALIN, 1952, 202). Hors de la zone étudiée à Beringen (Suisse), les cendres rencontrées dans les fosses proviendraient du foyer domestique, exprimant ainsi la liaison du mort avec le noyau familial (SALIN, 1952, 207). Ces feux « rituels » seraient destinés à préparer le repas funéraire ou les offrandes alimentaires, ou bien dans des cérémonies dédiées au culte du soleil ou du feu. Des restes de combustion ont été documentés par lui à Varangéville (Meurthe-et-Moselle) et Bouzonville (Moselle) (SALIN, 1952, 208).

Pour sa part, le charbon de bois constitue l'évidence la plus fréquente parmi les phénomènes de combustion. Comme indiqué, il est parfois confondu avec des restes de contenants en bois, surtout dans les rapports de fouille anciens. E. Salin voyait dans ces charbons les traces de feux rituels allumés lors de l'ensevelissement du corps (SALIN, 1952), théorie reprise dans les premiers travaux de P. Périn et J.-P. Lémant au cours de leurs recherches dans les nécropoles ardennaises (PÉRIN, 1965). Il semble que l'on doit attribuer une origine anthropique à ces charbons, probablement les dernières traces conservées d'un contenant funéraire fait de bois (cercueil, coffrage de planches). On a documenté des traces de charbon de bois dans 18 des 195 sites analysés, soit 9,2 % du total, ce qui représente une faible quantité pour le considérer comme un phénomène généralisé. Ainsi, la situation des charbons dans la fosse présente des variations accusées : dans la S140 de Mailly-le-Camp (Aube) du charbon de bois est déposé sur le crâne, le bassin et les côtes. À Trémont-sur-Saulx (Meuse), l'homme de la S19 inhumé avec ses armes, possédait des charbons répartis sur l'ensemble du corps. Dans d'autres cas, des charbons de bois semblent avoir formé une sorte de couverture du corps, comme dans les S26 et S205 de Lezéville (Haute-Marne) (SALIN, 1922) ou dans la nécropole de *La Justice* à Hans (Marne) (GOURY, 1908). Pour E. Salin il s'agirait *« des traces d'un feu purificatoire qui a précédé la cérémonie de l'inhumation »* (SALIN, 1952, 203).

Hors de l'aire étudiée, on a documenté la présence de charbon de bois dans le fond des fosses à Brèves (Nièvre) (PIOUX, 1980), à Magnicourt-en-Comte (Pas-de-Calais) où des traces de bois carbonisé (avant l'inhumation) ont été attestées sur le sol de nombre de fosses (ACQUART, 1982), à Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle), une couche de charbons à 0,3 m d'épaisseur au-dessus du corps de la S54, de même que pour la S14 (homme de haut rang) et dans la S5 d'Audincourt (Doubs). Des feux sont documentés aussi auprès de la fosse á Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) placé à

gauche de la S46 avec un amas de charbons à 0,25 m de profondeur, accompagné de pierres rougies et de la terre calcinée.

D'un autre côté, la présence de cendres implique certainement la combustion d'éléments organiques, mais pas forcement à l'intérieur de la fosse et pas forcement lors de l'inhumation. Les cendres peuvent avoir été éparpillées ou simplement provenir d'un vase ayant servi comme réceptacle d'un feu et finalement détourné et cassé à l'intérieur de la fosse. À Barberey-Saint-Sulpice (Aube), une couche de cendres (avant la déposition du corps) gisait au fond de la S19, cette sépulture ayant subi auparavant peut-être l'action du feu (DENAJAR, 2005, 208). Dans une sépulture de Beringen (Suisse) les cendres avaient été recueillies et rassemblées sur un bassin de bronze placé aux pieds du corps, ce qui implique un acte volontaire de déposition. Plus tard, dans les sépultures tardives d'époque carolingienne, la présence de cendres s'associerait à des pratiques pénitentielles ou des gestes de humilité ou pauvreté (BIDON & TREFFORT, 1993, 10), bien que l'on ne soit pas en mesure d'extrapoler en ce sens à l'époque mérovingienne, principalement en raison de la christianisation tardive des campagnes.

En troisième lieu, on documente aussi des rubéfactions dans les parois et le sol de quelques sépultures. Il s'agit de l'action violente d'un feu ayant modifié la structure de la fosse et parfois les restes organiques contenus dans le dépôt (os, poteries). Les évidences sur la rubéfaction dans les sépultures d'entre Loire et Rhin sont assez nombreuses pour supposer une pratique assez fréquente dans les rituels de la mort d'époque mérovingienne. Toutefois, dans l'aire étudiée, on a documenté seulement 8 sites sur 195 (soit 4% du total), ce qui suggère une pratique minoritaire et peut-être associée à un statut culturel particulier du défunt (composant ethnique). L'aire de dispersion se circonscrit principalement dans les Ardennes, la vallée moyenne de la Meuse et celle de la Serre (Aisne). La S4 féminine de *Champ-la-Cave* (Poivres, Aube) présentait des traces de combustion au niveau des jambes et des pieds, interprétées par les fouilleurs comme un moyen de purifier la sépulture (une fois le corps déposé ?), hors de l'aire étudiée à Cessac (Gironde), des sarcophages avaient les couvercles rubéfiés par l'action d'un feu intense. *

Cette concentration du phénomène de combustion dans des aires déterminées avait déjà été remarquée par E. Salin en Lorraine (SALIN, 1952). Les traces de combustion étaient présentes partout dans la fosse ; celles auprès du corps étaient signalées par E. Salin comme étant les plus fréquentes. Les S15 et S38 de Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) avaient des traces sur les os et sur le sol de la fosse. Les

S60 masculine et S72 féminine (1ère moitié du VIe s.) avaient les os partiellement brûlés par l'action du feu, et la température atteinte dans la S37 avait fondu presque complètement un vase de verre. L'action du feu était très inégale d'une sépulture à l'autre selon les observations d'E. Salin : ainsi les S148, 149 et 150 (accolées) de Lezéville (Haute-Marne) avaient des traces de rubéfaction au niveau des pieds, tout comme les deux sépultures du site d'Imling-Xouaxange (Moselle) (LINCKENHELD, 1931). Les S61 de Sion (Meurthe-et-Moselle) et S36-S66 de Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) portaient les traces d'un feu près du crâne, tout comme la S328 de Paley (Seine-et-Marne) avec des traces des deux cotés du crâne. La S34 de Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) portait des traces de feu au niveau des jambes, les S15 d'Audincourt (Doubs) ; S169 de Lezéville (Haute-Marne) ; S45 de Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) et S3 de Varangéville (Meurthe-et-Moselle) à l'hauteur du bassin, enfin les S31 et S60 de Trémont-sur-Saulx (Meuse) au niveau de la poitrine du défunt.

La S9 en *fossae* simple (fin Ve-VIIe s.) du site de Cubord-le-Claireau (Vienne), présentait les traces d'un foyer à côté du tibia droit de l'individu (BOISSAVIT-CAMUS, 1989).

Parfois la présence de feux a été attribuée à une origine particulière des défunts, comme dans la nécropole de Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) où l'homme de la S38 (1ère moitié du VIe s.) ainsi qu'une femme (VIIe s.) proviendraient de la région alamane. Lors de l'étude des nécropoles de Normée, Aulnizeux et Fère-Champenoise (Marne), on a pu constater l'existence de vases provenant du dépôt des sépultures avec les traces d'un coup de feu assez violent. On pourrait d'abord penser à des feux allumés dans la fosse au moment de l'inhumation, mais la localisation des traces toujours au niveau inférieur du corps des vases suggère qu'ils proviennent de contextes domestiques (foyers).

B. Pratiques lors de la mise en terre du corps.

a) Position anatomique du corps dans la sépulture.

La déposition du cadavre implique un acte collectif (*funus*), qui répond à des facteurs multiples agissant sur les coutumes d'une population, et la société mérovingienne n'était pas une exception. La composante symbolique de cet acte peut répondre à plusieurs facteurs, parmi lesquels la transmission formelle du rite par l'usage coutumier et la

ritualisation des cérémonies au sein de la communauté. La place du corps dans la sépulture possède sans doute une dimension représentative face à la mort et le passage vers l'au-delà. Et cela doit aller au delà des théories réductionnistes dont les bras allongés seraient la preuve d'un fervent paganisme et ceux croisés le symbole d'un christianisme irréfutable.

Pour les fouilles d'avant 1930, les informations sur la disposition du corps dans la sépulture sont lâches et proviennent de rares travaux comme ceux d'A. Roland, qui avait effectué quelques observations dans les sépultures mérovingiennes de Villevenard (Marne), un intérêt qui n'eut pas de continuité (ROLAND & HU, 1931). À partir des études d'E. Salin dans son ouvrage sur la *Civilisation Mérovingienne,* ce type d'informations acquière une dimension plus large et va expérimenter un développement considérable pour devenir une partie fondamentale du relevé des fouilles.

Dans les sépultures mérovingiennes des V^e^ et VI^e^ siècles le corps est placé de façon majoritaire allongé sur l'épaule, en position anatomique de décubitus dorsal, avec la tête légèrement inclinée regardant les pieds de la fosse dans un angle variable, d'entre 20º et 45º par rapport à l'horizontale. L'analyse sur la position de la tête et les extrémités inférieures et supérieures est soumise aux conditions des découvertes, ainsi qu'à la diligence de l'archéologue ou de l'anthropologue pour obtenir des renseignements précis. Les phénomènes taphonomiques post-déposition peuvent aussi bien modifier la position originale des extrémités du défunt, principalement dans des endroits vides. Malgré ces contraintes occasionnelles, on peut déterminer deux positions majoritaires pour les extrémités supérieures dans les sépultures des V^e^ et VI^e^ siècles : la position 1.1 (deux extrémités supérieures le long du corps), la position 1.2, 2.1 (une des extrémités supérieures ramenée sur le bassin, l'autre le long du corps) et la position 2.2 (deux extrémités supérieures ramenées sur le bassin). Les autres positions recensées à l'époque mérovingienne (2.3, 3.2, 3.3) sont des combinaisons d'un ou deux membres supérieurs ramenés sur la poitrine et semblent correspondre à des phases tardives, à partir de la seconde moitié voire la fin du VII^e^ siècle, comme en témoignent de nombreux exemples dans le territoire d'étude (PARÉSYS, 2001, 25). Un cas exceptionnel documenté hors de la zone étudiée mais très proche à Laines-aux-Bois (Aube) avait quatre individus dont deux enfants disposés en decubitus prono (DENAJAR, 2005).

La position prédominante des sépultures du nord-est de la Gaule pendant la seconde moitié du V^e^ et les trois premiers quarts du VI^e^ siècle est celle des jambes écartées et membres supérieurs en position 1.1, parallèles à la ligne longitudinale du

corps. Cette position présente des variations communes avec l'un des bras ramenés sur le bassin alors que l'autre reste le long du corps (position 1.2 et 2.1). Dans certaines contrées comme la vallée de l'Aube, cette disposition du corps se perpétue jusqu'au VII^{e} siècle, notamment à Mailly-le-Camp (Aube). La position 1.1 et ses variantes (1.2, 2.1) a été recensée dans 61 des 198 sites étudiés (30,81 %) ce qui constitue un tiers des cas analysés. Cette façon de disposer le corps a été parfois interprétée comme un essai de donner au défunt une attitude *« commune face à la mort »* (SAUGET & TOUZÉ, 1991). La position anatomique du défunt ne semble pas avoir de relation directe avec le type ni l'entité de la sépulture. Seules les sépultures des phases anciennes (PM-MA3) sont à rapprocher de la position en décubitus dorsal avec jambes écartées et bras le long du corps.

Les autres positions attestées dans la même période (V^{e}-VI^{e} siècles) sont le corps en décubitus dorsal et jambes serrées, avec les deux bras ramenés sur le bassin (position 2.2), ce qui n'a pas pu être associé de manière convaincante à des paramètres particuliers (ethnie, croyances, rang social) mais que l'on atteste déjà dans certaines sépultures de la seconde moitié du IV^{e} siècle dans le nord de la Gaule, notamment dans la S176 à Vron (Somme).

Il serait prétentieux, à notre avis, d'associer de manière irréfutable la position du corps dans la sépulture à une ethnie, culture ou croyance déterminées, bien que la position des bras ramenés sur la poitrine (position 3.3) et jambes serrées soit largement attestée dans les sépultures mérovingiennes de la fin du VII^{e} au VIII^{e} siècle. Elle peut être contemporaine à l'introduction du christianisme dans les campagnes. Ce facteur évolutif avait déjà été signalé dans les Ardennes (PÉRIN, 1980), et il semble, d'après nos recherches, commun à toute la région entre l'Oise et la Meuse en basse époque (VIII^{e} siècle).

D'autres positions y ont été observées en rapport minoritaire avec la position précédente. La position en décubitus dorsal et jambes écartées avec les deux bras ramenés sur le bassin (position 2.2) reste secondaire dans les phases précoces de la période mérovingienne. Elle a été documentée dans 14 des 198 nécropoles étudiées (7%), bien que l'on doive prendre ces données avec cautèle en raison du réduit de l'échantillon. Pour certains auteurs, la position *« un ou deux bras ramenés sur le bassin et jambes serrées »* serait *« un témoignage de basse époque »* (PÉRIN, 1965, 37), ce qui a des rapports avec les observations effectuées au cours de la recherche et l'emploi de linceuls aux derniers moments de la période mérovingienne.

À Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), parmi les 458 sépultures étudiées, uniquement la S385 présentait une disposition différente, il s'agissait d'une femme adulte déposée en décubitus ventral (position de relégation d'après les fouilleurs) avec les jambes écartées, le bras droit sur le dos et celui de gauche ramené sur le bassin (NICE, 2000). Cette position reste toutefois anecdotique dans l'ensemble de sépultures analysées. Hors de la région étudiée, on peut documenter la position de décubitus ventral à Vron (Somme) où un individu avait été inhumé les mains rattachées sur les dos, identifié avec un supplicié ; une sépulture double à Bulles avec l'un des corps avec les mains rattachées au dos, á Laines-aux-Bois (Aube) avec quatre corps dont deux enfants, étaient placés face contre terre. L'interprétation sur ce type de disposition reste obscure, de même que la datation précise des sépultures.

b) Disposition d'objets faisant partie du mobilier funéraire : dépôt funéraire et armement

Outre les éléments de parure et vestimentaires qui sont portés par le défunt en position fonctionnelle à quelques exceptions près, le dépôt funéraire constitue l'acte pour lequel se manifestent les rapports idéologiques entre les vivants et le défunt. Ces rapports seraient ainsi manifestés sous forme d'offrande ou dernier hommage à travers la déposition dans la sépulture d'objets avec ou sans fonction consciente dans la praxis du rituel funéraire. Parmi les objets les plus communs qui conforment le dépôt funéraire au début de l'époque mérovingienne on rencontre les récipients en céramique et en verre, ainsi que diverses offrandes qui peuvent revêtir d'un caractère prophylactique. Le rôle de l'armement dans le rituel funéraire d'époque mérovingienne offre par contre des problèmes d'interprétation, dans la mesure où l'on ne dispose pas d'éléments qui puissent déterminer quelles armes appartenaient au défunt et quelles étaient réservées ou confectionnées pour le dernier voyage. On est de l'opinion que l'armement constituait une propriété du défunt en vie et ne doit pas être considéré comme une offrande dans le sens strict du terme, mais un indicateur de statut socio-économique.

La position des différents objets dans la sépulture semble avoir des traits communs avec le rituel d'époque gallo-romaine : les dépôts de vaisselle (céramique, verre, bronze) occupent soit la partie supérieure autour de la tête, soit la partie inférieure de la sépulture au niveau des pieds et des tibias, laissant les côtés pour la bourse ou aumônière, les châtelaines dans les sépultures de femme et l'armement dans les sépultures masculines. Les observations effectuées sur la chronologie des dépôts dans

l'aire étudiée permettent d'établir un changement dans la position des offrandes manifestée dans l'absence de dépôt de vaisselle dans la partie supérieure de la sépulture à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle. La description détaillée sur l'évolution et position des différents objets se trouve dans la partie du chapitre dédié à la représentation du mobilier funéraire.

C. Pratiques après la mise en terre du corps

Le démembrement des corps dans la sépulture et particulièrement les décapitations sont connues dès le Néolithique (SALIN, 1952). Par rapport au sujet des squelettes décapités dans la Somme citons le cimetière d'Albert avec deux sarcophages dont chacun contenant un corps décapité et le cimetière d'Athies (Pas-de-Calais) avec une tombe renfermant quelques ossements et plusieurs crânes. À Margerie-Hancourt (Marne), une des sépultures contenait un corps dont la tête avait été déposée entre les jambes. Dans le cimetière de Pompey (Meurthe-et-Moselle), les squelettes de certaines tombes n'avaient pas de tête et n'avaient pas été bouleversés.

Parfois le crâne est placé entre les 2 jambes (Furfooz, Belgique); Rouvroy (Luxembourg belge). Pour le cas de Furfooz (dont le squelette a du appartenir à une vieille femme) a été interprété par J. Nenquin comme le corps d'une sorcière et pense que cette coutume est typiquement barbare (NENQUIN, 1953). Mais parfois les membres étaient séparés. Cette sorte de pratique très ancienne aurait pour but d'empêcher le défunt de revenir dans le monde des vivants ou couper les pouvoirs magiques qu'il eut lors de son vivant (VAN DOORSELAER, 1964). La S58 de Trémont-sur-Saulx (Meuse) ne contenait qu'un crâne au milieu de la fosse (SALIN, 1952). Un fait semblable se documente à Dugny-sur-Meuse où l'on a retrouvé deux crânes d'enfant isolés dans la fosse (SIMMER, 1982). Dans la nécropole de *La Tomelle* à Mailly (Aube), les S9 et S18 n'avaient pas de crâne, mais les observations d'H. Rataux ne permettent pas d'établir l'intentionnalité de ces prélèvements. L'homme de la S68 (pas de violation) de *Platpied* (Trémont-sur-Saulx, Meuse) n'avait pas de tête, E. Salin avait proposé une décapitation *ante-mortem*. De même pour la S165 féminine à Dieue-sur-Meuse (Meuse) (GUILLAUME, 1974-1975).

À Audun-le-Tiche (Moselle) on atteste plusieurs mutilations *post-mortem*, le prélèvement de crânes a été attesté dans plusieurs sépultures, toutes datées dans le courtant du VII^e^ siècle. L'individu de la S105 avait été dépourvu du crâne et leurs

extrémités avaient été coupées (SIMMER, 1982 ; 1988). Il se pourrait que cette pratique ne réponde qu'à un besoin d'espace à l'heure de placer le corps dans une sépulture conçue à l'origine pour quelqu'un d'autre.

Absence de crâne à Chaouilley (Meurthe et Moselle) dans une sépulture féminine (SALIN, 1952). Dans la S53 féminine à Villey-Saint-Etienne (Meurthe et Moselle) le cou côtoyait la paroi de la fosse, c'est peut-être un indice de décapitation avant la déposition (SALIN, 1939), de même pour la S34 de Sion (Meurthe et Moselle). Aucune de ces tombes n'avait pas été violée. A. Simmer offre d'autres exemples de prélèvement de crâne pour l'est de la Gaule mais découverts dans des conditions plus douteuses (SIMMER, 1982, 37). L'absence de crâne s'atteste autant dans les sépultures d'adulte que d'enfant, et elle reste indifférente au sexe du défunt. Une sépulture d'enfant à Ailleville (Aube) n'avait pas de crâne (SIMMER, 1982). L'absence de crâne dans une sépulture du Bas-Empire à Dieulouard (Scarponne) permet d'envisager des antécédents de cette pratique au IV^{e} siècle (BEAUPRÉ, 1891). En absence de témoignages dans les sources, on ne peut que constater que l'absence de crânes à l'époque mérovingienne est concentrée principalement dans le quart nord-est de la France.

6.2. Orientation des sépultures

Le sujet de l'orientation des sépultures présente une des difficultés interprétatives majeures concernant la conception de l'espace funéraire à l'époque mérovingienne et dans toutes les périodes en général depuis l'époque préhistorique. Il ne s'agit pas, semble-t-il, d'un phénomène propre aux époques récentes, dans sa thèse sur les populations natoufiennes F. Bocquentin signalait déjà le manque d'hétérogénéité dans certains paramètres des sépultures, dont l'orientation, comme la preuve du peu d'importance que ces populations attribuaient à ces aspects du rituel funéraire (BOCQUENTIN, 2003, 40). Cette difficulté interprétative repose essentiellement dans le manque d'informations sur les paramètres idéologiques qui ont conditionné le choix d'une orientation déterminée à une époque précise, comme dans la période gallo-romaine ou mérovingienne. R. González voit probable un rôle minoritaire de l'orientation par rapport à d'autres aspects plus importants de l'idéologie funéraire (mobilier funéraire, entité de la sépulture), ce qui expliquerait cette absence d'informations dans les prescriptions rituelles funéraires romaines, il conclut ainsi : (trad.) *« …l'orientation et la posture du cadavre ont une signification, mais nous ne connaissons pas le*

contexte dans lequel elle se produit et nous nous trouvons donc, en manques d'explications satisfaisantes…» (GONZÁLEZ, 2001, 69).

En ce qui concerne la Gaule mérovingienne, les informations rapportées au rituel de déposition du cadavre dans la sépulture sont inexistantes et donc inexploitables en ce sens. Ces conditionnements laissent au chercheur deux possibilités, soit plonger dans les sources de l'Antiquité tardive, soit faire appel à celles de l'époque carolingienne, souvent dans la certitude d'obtenir finalement une impression de fausse survivance des coutumes liées au rituel funéraire. Cela dit, l'existence de plusieurs orientations dans la période étudiée (V^e^-VI^e^ siècles), phénomène constaté aussi dans des périodes assez reculées, amène à s'interroger sur les raisons qui ont motivé une telle disposition, qu'elles soient transcendantales, fonctionnelles ou tout simplement conventionnelles. On peut observer ainsi à Vert-la-Gravelle (Marne) (CHARPY, 1986) des sépultures de La Tène et mérovingiennes qui présentent la même orientation. Bien que cette coïncidence constitue un fait anodin dans l'ensemble des sites analysés, on peut constater des orientations communes aux deux époques dans l'ensemble de la Champagne (DEMOULE, 1999).

Un des raisonnements plus anciens et plus récurrents pour expliquer l'orientation des sépultures résiderait sur la conception de l'axe de la sépulture en fonction de la position du soleil au moment de son creusement par les fossoyeurs, position variable au cours de l'année et qui expliquerait les décalages présents dans les différents azimuts des sépultures. Un des premiers à proposer cette liaison fut T. Eck à propos des fouilles du site de Lucy-Ribemont (Aisne) (ECK, 1893, 54) : *« Il est même curieux de constater que dans la disposition des sépultures de ces nouveaux-venus (les Francs), intimement liés déjà avec la race autochtone, l'on pourrait aisément reconnaître le mois durant lequel l'inhumation a été faite » ;* L. Lex (LEX, 1912) reprit cette idée l'associant plutôt à l'heure du jour à laquelle avaient été creusées les fosses et quelques années plus tard E. Salin reformulera ces propositions confectionnant toute une théorie cosmogonique à partir des travaux précédents et surtout à partir de ses propres fouilles en Lorraine (SALIN, 1952). Ses postulats concernant la place du soleil dans l'orientation des sépultures étaient encore vivaces dans les années 70' : *« Les variations d'orientation sont trop minimes pour qu'on puisse étudier les déclinaisons saisonnières »* (JOFFROY, 1974, 11).

Un autre argument pour expliquer ce phénomène de l'orientation des sépultures a été sa relation avec certains éléments du paysage comme des voies de communication et les accès aux agglomérations urbaines (GONZÁLEZ, 2001, 69) fait que l'on a

constaté aussi bien dans les campagnes que dans certaines agglomérations secondaires dont l'habitat se poursuit au VI^e^ siècle ; à Sézanne (Marne), Fère-Champenoise (Marne), Bergères-lès-Vertus (Marne), Villevenard (Marne), Fontaines-sur-Marne Haute-Marne, Remicourt Marne, Aulnois-sous-Laon (Aisne), Laon (Aisne), Vorges (Aisne) ou Chéhéry (Ardennes), les sépultures seraient rangées sur l'axe d'une voie. La topographie des sites funéraires a été aussi considérée comme un facteur conditionnant l'orientation des sépultures, les observations effectuées dans les sites contenus dans ce travail n'ont pas permis de soutenir cette hypothèse, mais dans d'autres régions du nord de la France le changement d'orientation a été attribué à des facteurs topographiques, à Nouvion-en-Ponthieu (Somme) (PITON, 1985, 13) ou à Magnicourt-en-Comté (Pas-de-Calais) par J.-A. Acquart (SEILLIER, 1980, 32). Pour d'autres, l'orientation des sépultures ne serait pas liée à des pratiques particulières (BEN REDJEB, 2007).

En ce qui concerne l'orientation des sépultures proprement dite, il faut parler d'une évolution chronologique entre le V^e^ et VI^e^ siècles. L'orientation sud-nord, qui était la norme dans le nord de la Gaule depuis la seconde moitié du IV^e^ siècle, continue durant la première moitié du siècle suivant, parfois en connivence avec l'orientation est-ouest comme à Omont (Ardennes) et Le Meix-Tiercelin (Marne). On a associé souvent l'orientation sud-nord (avec légers décalages) à la présence d'éléments de filiation allogène, dont les sites de *La Montagne des Vignes* à Vireux-Molhain (Ardennes) (LÉMANT, 1985) et *Mont-Augé* à Vert-la-Gravelle (Marne) (LANTIER, 1948). L'orientation nord-sud peut avoir été pratiquée au site de *La Terrière* à Damery (Marne) ; et probablement pour les sépultures de Belleray (Meuse) et Pouan (Aube), dont on ignore le contexte funéraire. Il semble que ce type d'orientation réapparaît vers la fin de la période mérovingienne, l'orientation nord-sud dans des sépultures sans mobilier est partout associée à des sépultures tardives (1^ère^ ½ du VIII^e^ s.), telle la S214 de la nécropole de Savigny-sur-Ardres (Marne) et bien d'autres dans le territoire d'étude.

Vers le milieu du V^e^ siècle, coïncidant avec le début de la phase dite du Proto-Mérovingien (450-480), l'orientation des sépultures expérimente un changement à niveau général de sens ouest-est, avec décalages plus ou moins notables mais toujours dans cet axe. Hors du territoire d'étude ce changement de sens ouest-est se manifeste vers la fin du IV^e^ ou au début du V^e^ siècle dans des régions plus éloignées comme la Suisse (Sézegnin, près de Genève) (PRIVATI, 1983) et la Picardie (Vron, Somme) (SEILLIER, 1980). Dans d'autres sites ce changement se produit plus tard, au passage de la phase PM à MA1 (v.480-v.500) (BEN REDJEB, 2007).

L'orientation ouest-est a été documentée dans 77 des 198 sites étudiés (38,88 %) distribués de manière uniforme entre l'Oise et la Meuse. On retrouve a nouveau les mêmes problèmes d'interprétation à l'heure d'analyser ce changement dans les coutumes funéraires. Les arguments exposés en faveur d'une influence de la religion chrétienne dans d'autres régions de l'empire comme Hispanie, où cette mutation s'opère de manière significative entre la fin du IVe et le début du Ve siècle (ABAD, 2008), ne peuvent à notre avis, être appliqués aux régions septentrionales de la Gaule. Les premières évidences de christianisme dans les campagnes n'apparaissent dans cette région qu'à partir de la seconde moitié du VIe siècle, avec de petites chapelles funéraires privées au sein des nécropoles, exception faite des agglomérations rurales et chef-lieu de diocèse. On peut résumer l'influence du christianisme dans l'orientation des sépultures par les mots suivants : *« Sans indice complémentaire, la disposition d'une tombe n'infère aucune croyance définie »* (DIERKENS, 1981, 6).

Parfois le phénomène a été mis en relation avec la disparation de l'offrande alimentaire et celle de la monnaie à Caron *(naulum)*, à Vron (Somme) (PITON, 1985, 13), ce qui peut rapporter le changement d'orientation dans les sépultures avec un abandon des pratiques funéraires gallo-romaines du Bas-Empire. En effet, la disparition de l'offrande funéraire semble associée à l'adoption de nouveaux usages dans le rituel funéraire, à partir de l'établissement de nouvelles communautés franques dans le territoire dès la seconde moitié du Ve siècle ; par contre, le dépôt de la monnaie en guise d'offrande à Caron se perpétue de manière résiduelle dans certaines nécropoles comme à Mailly-le-Camp (Aube), Mézières (Ardennes), Quilly (Ardennes), Concevreux (Aisne), Laon (Aisne) et Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne). Contre l'hégémonie de l'orientation ouest-est à partir du VIe siècle, on a l'exception qui confirme la règle, il s'agit d'une sépulture isolée retrouvée à Jouy-les-Reims (Marne) datée de la fin du VIe siècle et orientée en sens nord-sud (NEISS & POULAIN, 1984).

En conclusion, le changement dans l'orientation des sépultures à inhumations constitue un fait funéraire que l'on peut largement attester dans les nécropoles d'entre Oise et Meuse dans des axes correspondants à deux moments différents. Une première phase entre le milieu du IVe siècle et le milieu du Ve siècle où coexiste l'orientation sud-nord et ouest-est, c'est la première caractéristique des nécropoles avec présence de sépultures à mobilier gallo-franc mais pas exclusivement (Limé, Vireux-Molhain, Dieue-sur-Meuse), la seconde orientation également (Omont, Mézières, Fontaines-sur-Marne), mais dans certains pôles probablement lié à l'influence du christianisme (L'Épine-

Melette, Mouzon, Laon, Reims). Ces deux orientations sont attestées aussi bien en milieu urbain que dans les campagnes. À partir du milieu du V^e^ siècle (début de la phase du Proto-Mérovingien) l'orientation ouest-est s'impose de manière homogène dans toutes les nécropoles, avec quelques exceptions comme la S68 du site de Manchester à Mézières (Ardennes) orientée est-ouest ou l'inhumation de Jouy-lès-Reims (Marne) en sens nord-sud.

Les raisons qui ont amené les populations du nord de la Gaule à effectuer un changement dans la façon d'orienter les sépultures ne peuvent pas être interprétées par l'archéologie funéraire dans l'état actuel des connaissances faute de contexte. L'établissement d'une chronologie pour les orientations et l'analyse de la répartition géographique des sites permettent d'effectuer quelques hypothèses d'étude. En premier lieu, l'orientation sud-nord n'est pas exclusive des sépultures à mobilier germanique, certaines sépultures de ce type ont une orientation ouest-est. Le passage de l'orientation sud-nord à ouest-est peut s'associer au renouveau de l'inhumation habillée dès le milieu du V^e^ siècle après le hiatus supposé de la première moitié du siècle. Il semble incorrect d'attribuer ces changements dans l'orientation des sépultures à des raisons ethniques comme cela a été parfois suggéré (AMENT, 1976 dans PÉRIN, 1981) mais plutôt sociales, de la part des élites gallo-romaines et gallo-franques qui auraient assimilé l'usage des régions au sud de la Loire. En tout cas, les sites connus par le passage entre les deux moments sont peu nombreux et les informations restent lacunaires. Le facteur géologique (terrains rocheux, sableux, etc.) ne semble pas avoir conditionné pas l'orientation des sépultures, tel qu'il a été observé dans plusieurs études de synthèse comme celle de R. González pour l'Hispanie du Bas-Empire (GONZÁLEZ, 2001), sauf à quelques exceptions près.

6.3. Le mobilier funéraire : disposition et représentation dans la pratique de l'inhumation habillée

En archéologie, l'expression « inhumation habillée » définie *stricto sensu* la déposition du cadavre dans la sépulture accompagné d'éléments vestimentaires en position fonctionnelle. L'abus du terme dans la littérature spécialisée n'est pas une contrainte pour signaler une utilisation inappropriée dès sa base conceptuelle, puisque le mot inhumation *(in-humus)* fait référence à la déposition du corps en contact direct avec le sous-sol (GONZÁLEZ, 2001), ce qui ne se produit que très rarement à l'époque étudiée.

Ainsi, l'inhumation habillée fait référence à l'enterrement accompagné d'un ensemble d'objets variés. Dans les sépultures du début de l'époque mérovingienne le mobilier funéraire est souvent composé, mis à part les éléments de costume (boucles de ceinture, fibules, passe-courroies, épingles, etc.), d'objets que l'on a eu tendance à associer soit à la tradition funéraire gallo-romaine, soit à celle germanique ou encore aux peuples des steppes (KAZANSKI & PÉRIN, 1997 ; Collectif, 2000). Parmi les premiers il y a le dépôt de vaisselle (verre et céramique essentiellement), le *naulum* et très rarement des offrandes alimentaires. Par contre, la présence d'armes a été souvent associée à l'influence des peuples d'origine germanique (BÖHME, 1974), ainsi que certains objets singuliers de la vaisselle comme les chaudrons ou les seaux à armature de bronze (SALIN, 1952). Enfin les éléments d'harnachement de cheval et les éperons trahiraient les influences des peuples cavaliers orientaux (KAZANSKI, 1997 ; Collectif, 2000).

L'origine de l'inhumation habillée en Gaule doit être située dans les contextes funéraires de la seconde moitié du IVe siècle associés à l'activité militaire entre Manche et Rhin. La plupart des sépultures ont été attribuées traditionnellement à des individus d'origine étrangère *(barbares)* engagés au service de l'Empire et accompagnés de leurs conjointes. L'inhumation habillée retrouverait selon certains auteurs comme F. Stutz une renaissance avec l'arrivée de nouveaux contingents en Gaule au Ve siècle, ainsi « *Dans les régions septentrionales durant le Ve siècle et particulièrement dès 450 ap. J.-C., les pratiques funéraires des nouveaux arrivants, principalement des Francs, ont préparé l'adoption de l'inhumation habillée qui devient une mode dès le début du VIe siècle (STUTZ, 2000, 34) ».* D'autres tel P. Périn préfèrent cependant parler d'un regain de l'inhumation habillée à partir de la seconde moitié du Ve siècle (PÉRIN, 1981), ce qui semble plus réaliste vu la grande diffusion de cette coutume au IVe siècle en Gaule du nord. Toutefois, on n'est pas d'accord avec le fait d'attribuer cet essor uniquement à l'influence des Francs. On est en droit de penser que, à partir de sépultures comme celle de Pouan (Aube) (cf. *Corpus : Pouan-les-Vallées* ; Pl. 5 ; Fig. 111), d'autres éléments exogènes ont du être présents dans l'occupation des aires stratégiques entre l'Oise et la Meuse.

Un fait important constaté lors ce travail est l'absence significative de sépultures habillées dans les anciennes capitales de diocèse telles Reims ou Châlons, ce qui amène à s'interroger sur les causes de cette absence apparente. En revanche à Verdun ou Laon, étant aussi des capitales de diocèse, on peut documenter la pratique de l'inhumation habillée et rarement du dépôt de vaisselle. On ne peut pas expliquer

cette absence de mobilier dans les sépultures à Reims ou Châlons que par le manque de découvertes ou les lacunes dans la recherche, puisque l'argument souvent présenté sur le poids de l'influence chrétienne semble assez faible. La force des interdictions des canons conciliaires ne semble pas avoir été respectée, comme le montre la sépulture retrouvée à l'intérieur de la collégiale de Saint-Quentin (Aisne) (dernier tiers VI^e siècle) appartenant à un clerc ou à un pèlerin accompagné d'un couteau dans son fourreau et des éléments vestimentaires (WILL, 1955). Si l'on accepte la provenance rémoise de quelques parures et objets datés des VI^e-VII^e siècles et déposés au musée de la ville, on pourrait envisager alors avec précaution l'existence de sépultures de haut rang dans l'un des nombreux pôles funéraires de la ville (cf. Fig. 29). Tel qu'on l'a dit, l'influence des préceptes canoniques chrétiens ne semble pas un argument suffisant pour expliquer cette absence de mobilier dans les sépultures. Il se peut ainsi que l'inhumation habillée soit devenue l'apanage des élites dans les capitales de diocèse, pratique qui est d'ailleurs bien attestée à l'époque carolingienne. Toutefois, la pratique de l'inhumation habillée ne s'accomplit pas de manière orthodoxe en milieu urbain, même dans le pôle funéraire de Saint-Julien à Laon (Aisne), les sépultures plus anciennes (V^e - 1^ère ½ du VI^e siècle) ne comportent jamais de dépôt de vaisselle et rarement d'objets vestimentaires. L'exception qui confirme la règle serait la sépulture féminine (S15) (phase MA1) qui portait une parure complète.

L'inhumation habillée constitue pourtant un phénomène généralisé au début de l'époque mérovingienne qui n'est pas une nouveauté par rapport aux usages funéraires constatés au cours de la seconde moitié du IV^e siècle et la première moitié du V^e siècle en Gaule du nord. Sa pratique semble répondre à des mécanismes de stratification sociale et suit des règles homogènes en relation avec la disposition des différents objets intégrant le dépôt funéraire. Ce dépôt présente des traits communs dans tout le territoire analysé, ce qui permet d'affirmer que l'on est en présence d'une coutume assez répandue et uniformisée. Cette homogénéité des pratiques liées à l'inhumation habillée semble répondre à une idéologie du pouvoir qui se répand partout (communautés rurales et urbaines) accompagnée d'un sentiment d'appartenance à la famille ou au clan *(sippe)*. D'un autre côté, la disposition et variété des dépôts semblent avoir été hautement conditionnées par l'existence de coutumes locales. On assisterait ainsi dès la seconde moitié du VI^e siècle à une prolifération de la coutume d'habiller le cadavre comme résultat de l'évolution des modes qui avaient été réservées aux élites (quelque soit leur filiation ethnique) jusqu'à la première moitié du VI^e siècle.

6.3.1. Armement

« … les Umbos sur la poitrine, tantôt seuls, tantôt accompagnés d'une Épée ; les Épées aussi souvent à gauche qu'à droite du corps, les Scramasaxes toujours à droite, les Framées à la hauteur du bras, la pointe dirigée, les unes vers les pieds, les autres vers la tête ; les Couteaux à la ceinture, presque tous dans leur gaîne ; les Haches toujours aux pieds ; on en a trouvé plusieurs réunies et soudées par la rouille à des Lances disposées, pour ainsi dire, en faisceau. Beaucoup de ces objets portaient des vestiges de trames de toile ou laine » (F. Moreau, Album Caranda).

La présence d'armes constitue sans doute un des faits caractéristiques des ensembles funéraires masculins du début de l'époque mérovingienne. La diversité et qualité de l'armement retrouvé dans les sépultures de la première époque (2ème ½ du Ve - VIe siècles) permet de supposer qu'il s'agissait d'un élément important voire essentiel dans le schéma idéologique de la société. Le symbolisme des armes dans le rituel funéraire a fait l'objet de vives discussions parmi ceux qui se sont occupé du sujet, principalement après les travaux de E. Härke pour l'Angleterre anglo-saxonne (HÄRKE, 1993), avec des interprétations aussi différentes que probables. Pour certains sa présence dans la sépulture répondrait à un fait purement symbolique pour exprimer *« le statut social des défunts »* (MARTIN, 1993, 395). Ce qui ne semble pas poser de doute est l'importance de l'armement comme élément d'identification du statut socio-économique des individus, ainsi divers passages de Grégoire de Tours en témoignent, avec l'apparition fréquente de ces objets dans la vie quotidienne (*HF, III, 15)*. D'autres ont même proposé différents degrés de richesse en fonction du type d'armement présent dans la sépulture (CHRISTLEN, 1991). D'autres encore considèrent la présence d'armes comme le point culminant d'un processus de « militarisation » de la sépulture initié dans la seconde moitié du IVe siècle dans les nécropoles des régions frontalières de l'Empire, du Danube jusqu'à la région du Rhin inférieur. Ainsi, les armes traduiraient l'origine étrangère du défunt et seraient le symbole de son métier dans l'armée romaine (CHALVIGNAC, LÉMANT & PÉRIN, 1972).

À partir de la seconde moitié du Ve siècle les sépultures révèlent une reprise du dépôt d'armes accompagnant le phénomène de l'inhumation habillée, un fait qui a été d'ailleurs considéré par certains comme un indicateur de la présence des Francs dans les régions situées au sud de la Loire après la bataille de Vouillé en 507 (STUTZ, 2000). En effet, le faciès caractéristique des sépultures privilégiées masculines du nord de la Gaule

(phases PM-MA2) est représenté dans quelques sites méridionaux comme L'Isle-Jourdain et Saint-Puy (Gers), ou à Nolet-à-Aucamville (Tarn-et-Garonne), dans ce dernier lieu on a documenté la présence exceptionnelle d'un angon, d'une épée longue, d'une lance et d'une hache profilée dans deux sépultures. Des umbos, considérés aussi comme un indicateur de sépultures de haut rang, sont mentionnés à Herpes (Charente) et à Biron et Léonville (Charente-Maritime) (STUTZ, 2000).

A. Angons

L'angon était une arme de jet d'environ deux mètres de long dotée d'une hampe en bois prolongée par une tige de fer. Une des extrémités était terminée par une pointe à ailerons ou barbelures, l'autre (rarement conservée) probablement par un talon de fer. En raison de sa faible présence dans les sépultures, on peut l'attribuer facilement à des secteurs privilégiés, étant probablement l'apanage des membres d'une élite guerrière. La rareté de cette arme avait été déjà constatée par les fouilleurs du XIX^{e} siècle :

« L'Angon dont Agathias, au VI^{e} siècle, décrit minutieusement la forme d'emploi, est, selon le regretté Victor Gray, de toutes les armes Mérovingiennes, la plus rare. Les Collections publiques ou privées, dit-il, ne possèdent pas plus de quarante. On peu donc raisonnablement supposer que cette arme était réservée à des Chefs ou à des personnes de distinction » (F. Moreau, Album Caranda).

Son apparition en Gaule peut être située au cours de la seconde moitié du V^{e} siècle selon certains auteurs, la S12 de Samson (Belgique) étant un des premiers contextes où l'on peut documenter cette arme, d'ailleurs attribuée traditionnellement aux Francs (VALLET, 2001). D'autre part, l'importante concentration de sépultures ayant livré des angons dans une aire géographique déterminée, comme celle de la vallée de l'Ourcq dans l'Aisne, a été souvent mise en relation avec la présence d'élites établies aux premiers moments de l'avancée des Francs en Gaule entre 450 et 500 (VALLET, 1986).

On ignore les origines de cette arme, il pourrait bien s'agir d'une innovation propre aux « Francs », mais les difficultés d'attribution d'une arme à un groupe ethnique quelconque sont évidentes. De plus, le *modus operandi* de cette arme rappelle beaucoup à celle du *pilum* romain (jet – perforation – abattage de la protection de l'adversaire) même si des rapports éventuels semblent assez improbables. Quoi qu'il en soit, cette arme ne se rencontre que très rarement dans les contextes funéraires d'époque mérovingienne et son usage s'étale à partir de la seconde moitié du V^{e} siècle jusqu'au

milieu du VI^{e} siècle. Après 540/560 elle disparaît complètement des sépultures à armes, sauf dans la région alémanique d'outre Rhin.

La position de l'angon dans la sépulture ne présente pas de grandes variations dans l'ensemble des cas connus, il se trouve en règle générale le long des extrémités supérieures (Mézières,) ou inférieures (Cierges) du défunt. En toute évidence, l'angon n'était pas déposé à l'intérieur du coffrage funéraire en raison de sa taille, mais au dessus de celui-ci, de même que pour les boucliers. Il est aussi probable que d'autres raisons rapportées au rituel funéraire aient joué dans sa disposition hors du contenant funéraire.

On retrouve des angons partout entre l'Oise et la Meuse, souvent concentrés dans des aires de peuplement spécifiques, comme les vallées de l'Ourcq et de l'Aisne autour d'Aiguizy (hors contexte), Arcy-Sainte-Restitue (S1276), Caranda, Chalandry (deux exemplaires hors contexte), Chassemy, Cys-la-Commune, Concevreux (deux exemplaires hors contexte), Courbes/Anguilcourt-le-Sart, (hors contexte) et Fère-en-Tardenois. On en atteste aussi dans les boucles du cours inférieur de la Meuse à Mézières (Ardennes) (S66 et 68) et sur le cours supérieur de la Marne, dans la S11 de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne). Cette arme ne se connaît que rarement en Champagne, on atteste quand même des angons à Bréban (Marne), Conflans-sur-Seine (hors contexte), Connantre (hors contexte), Fère-Champenoise – *Boulevard du Nord* et Oyes (hors contexte). La vallée moyenne et supérieure de la Meuse a livré aussi des exemplaires à Abainville (hors contexte), Belleray (hors contexte) et Verdun – *La Justice* (hors contexte) ; ainsi que la région du Perthois à Contrisson (hors contexte) et Remennecourt (hors contexte). L'angon apparaît très souvent associé à la présence d'umbos de bouclier et d'épées longues, ainsi qu'à la vaisselle de qualité, ce qui renforce sa condition d'arme exclusive d'une élite.

Dans les régions périphériques, on connaît des angons à Royaumeix (Meurthe-et-Moselle) (DELORT, 1948, 236), Templeux-la-Fosse, Ercheu, Marchélepot, Miannay et Nibas (Somme) (VALLET, 1986) et Saint-Quentin (Aisne). Plus loin au sud de la Loire, à Brèves (Nièvre) (PIOUX, 1980) et Hauteroche (Côte d'Or), leur présence a été associée avec l'établissement de contingents francs peu avant ou après la conquête du royaume burgonde en 534 par les Francs.

B. Épées

Divers facteurs amènent à considérer l'épée comme l'arme principale de prestige d'époque mérovingienne, même avant l'angon. L'épée d'époque mérovingienne relève probablement de la *spatha* des auxiliaires romains du Bas-Empire et présente également une lame à double tranchant en acier damassé, bien que sa longueur semble supérieure aux exemplaires de l'armée romaine. Elle était composée d'une lame à double tranchant terminée par un pommeau dont la qualité et degré d'élaboration variait en fonction du rang du propriétaire et de la chronologie de l'arme. À partir des observations retenues pour la région d'étude, on peut affirmer que la lame ne dépasse jamais 92 cm de long (88 cm en moyenne) et la largueur se situe entre 4 et 5 cm. Certains exemplaires documentés hors de la région d'étude comme à Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise) (S159) peuvent atteindre cependant 95 cm de long.

On retrouve l'épée longue en contextes funéraires dès le début du V^e^ siècle associées à l'activité militaire du limes, jusqu'à la fin de la phase MA3 (v.560-610) voire le début de la phase MR1 (v.600/630) partout au nord de la Loire et rarement au sud. Des épées longues apparaissent dans des contextes funéraires de la première moitié du IV^e^ siècle au confluent entre le Main et le Rhin, ainsi qu'entre l'Oder et la Vistule (VALLET, 2001, 68). L'épée longue à double tranchant disparaît des ensembles funéraires vers la fin du VI^e^ siècle (transition des phases MA3-MR1) entre l'Oise et la Meuse, avec des chronologies semblables observées par R. Legoux en Normandie (NICE, 2008). Leur présence s'atteste partout dans des aires d'influence « franque » tant au nord de la Loire qu'au sud dans le Gers (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). La présence d'épées a été souvent considérée comme un bon indicateur de la condition socio-économique du défunt, bien que cela « *n'est pas nécessairement la marque d'un rang social élevé* » (PÉRIN, 1975, 42). Cependant, quand elle apparaît en association avec l'angon cela témoignerait du statut particulier du propriétaire (MARTIN, 1993). Pour certains auteurs, l'épée longue serait l'apanage des individus libres des couches élevées de la société (FREMERSDORF, 1953 ; PETITJEAN, 1989).

Certaines épées d'apparat de la seconde moitié du V^e^ siècle et du début du VI^e^ siècle présentent des factures très soignées, ce qui a fait considérer les épées comme des éléments à forte charge symbolique représentant la manifestation du pouvoir délégué par le roi *« à une élite guerrière très restreinte de chefs francs et alamans pendant une courte période correspondant à la fondation du royaume mérovingien »* (VALLET, 1986, 116). Les épées à

anneaux constituent certes une singularité dans ce type d'armement offensif qui a reçu dans ces dernières années une attention particulière. À mode d'exemple, dans la petite nécropole de Chassemy (Aisne) ont été documentées quarante exemplaires à anneaux, un chiffre tout-à-fait exceptionnelle, ainsi que deux exemplaires à Concevreux (Aisne) (VALLET, 1986).

L'épée apparaît le long des extrémités supérieures ou inférieures, tantôt à gauche tantôt à droite du corps, avec une prédominance de cette première position, fait que l'on croit pouvoir associer à un pourcentage supérieur d'individus droitiers dans la population (78% des cas analysées). Comme exemple on peut citer le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), où toutes les épées étaient placées à gauche du corps à l'exception d'un seul cas, celui de la S235 (NICE, 2008). Hors du territoire d'étude, à Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise), la S159 appartenant à un cavalier qui portait l'épée sur la poitrine et la main droite sur la lame (FRUTIEAUX, 1992).

On a documenté des épées dans toute l'aire étudiée, avec une concentration majeure dans les départements de l'Aisne, les Ardennes et la Meuse. Hors du territoire d'étude, les épées sont présentes dans tout le territoire entre Manche et Lorraine et bien au-delà du Rhin. Elles sont aussi fréquentes au nord de la Somme, à Grenay (Pas-de-Calais) une épée était associé à une balance et une seille (ROGER, 1982).

C. Lances

La lance, parfois confondue avec la framée, est une arme très fréquent dans les sépultures de la première époque (phases PM-MA3) et ne se rencontre que rarement au-delà du VI^{e} siècle en Gaule mérovingienne, au contraire que dans la région alémanique, où sa présence se perpétue durant le VII^{e} siècle. Les origines des lances d'époque mérovingienne peuvent être cherchés partout dans la tradition indoeuropéenne en Europe du nord et orientale. Elle semble avoir été associée dans l'imaginaire collectif à la condition d'homme libre (guerrier et chasseur), de même que pour les épieux ou les fers de flèche. Cela dit, l'utilisation de lances par la cavalerie d'époque mérovingienne demeure une hypothèse en absence d'exemplaires complets dans les sépultures. Le poids des fantassins dans l'armée mérovingienne laisse entrevoir qu'elle a été fondamentalement employée par l'infanterie, loin du *contus* porté par la cavalerie gothique contemporaine (WOLFRAM, 1993). La position de la lance dans la sépulture se présente indistinctement à droite ou à gauche du corps, toujours droite par rapport à

l'axe longitudinal du corps, avec la pointe tant vers la tête que vers les pieds, sans que l'on ait observé des variations de position en fonction de la chronologie ou le niveau de richesse des sépultures. Plus encore que l'épée, la lance est une arme largement démocratisée au VI^e^ siècle, présente partout entre l'Oise et la Meuse. Dans l'Angleterre anglo-saxonne des V^e^-VII^e^ siècles c'était l'arme la plus répandue d'après les sépultures (HÄRKE, 1993).

D. Fers de flèche

La présence de fers de flèche comme partie intégrante du dépôt funéraire ne constitue point une innovation dans le rituel d'époque mérovingienne, des fers de flèche richement ornés ont été documentés depuis le II^e^ siècle dans certaines sépultures de la région danubienne, à Musov (Moravie) (TEJRAL, 2000) ou dans la région pontique (KAZANSKI, 1998). Dans la Gaule, le dépôt de fers de flèche dans les sépultures apparaît dès la seconde moitié du IV^e^ siècle dans des sépultures associées à contextes militaires (Vermand, Furfooz, Vireux-Molhain), témoignant de la présence de fédérés (SEILLIER, GOSSELIN & PITON, 1973 ; PITON, 1985 ; CHALVIGNAC, LÉMANT & PÉRIN, 1972). Il se peut que la pratique de déposer des flèches dans les sépultures ait une origine iranienne, puisque cette arme avait une large signification dans les mythes des peuples scythes. Le dépôt de flèches serait ainsi arrivé par acculturation dans les milieux militarisés de la Gaule septentrionale (POLY, 2013). Dans la région d'étude, on peut documenter ce type de dépôt précoce à Landifay (Aisne). Pour l'époque mérovingienne, ce dépôt a été documenté de manière précoce à Vron (Somme), notamment dans la S63A (vers 525-550) (trois flèches) avec un dépôt de monnaie (SEILLIER, 1980).

On a eu souvent tendance à associer les dépôts de flèches avec l'existence d'un arc et d'un carquois en bois qui auraient disparu en raison de leur structure périssable. M. Martin a proposé de voir dans la présence d'épieux dans les sépultures plus importantes d'avant 600 (arme rapportée à la pratique de la chasse), l'équivalent des dépôts de flèches du reste de sépultures de haut rang de la période (MARTIN, 1993). Cependant, l'analyse de quelques sépultures de haut rang du début de la période mérovingienne comme celles du site de Mézières (notamment les S66, S68 et S74) (PÉRIN, 1972a) ou la S11 de Vireux-Molhain (Ardennes) (LÉMANT, 1985), suggèrent une importance équivalente pour les deux types de dépôts (épieux et flèches) plutôt qu'à

une substitution de l'un par l'autre. Ainsi, dans une sépulture de haut rang fouillée en 1867 à Bréban (Marne), on a retrouvé un épieu et deux fers de flèche faisant partie du même dépôt funéraire. Les trois fers de flèche retrouvés ailleurs à côté du genou gauche de l'homme âgé de la S13 de *La Tuilerie* (Saint-Dizier, Haute-Marne), étaient peut être à l'origine insérées dans un carquois en bois disparu, mais rien est certain (TRUC, 2002).

C'est compliqué d'évaluer la dimension symbolique de ce type de dépôts, M. Martin signale comment l'historien Procope mentionne que l'arc n'appartenait pas dans l'équipement des Francs (Procope, *De Bello Gothico, III, 25*) et attribue à ces dépôts un caractère symbolique. E. Salin et d'autres auteurs ont vu dans les trois flèches (chiffre commu à la plupart des dépôts mais pas exclusif) un sorte de superstition de l'époque, hypothèse d'ailleurs difficile à vérifier.

On pense que la présence de flèches pourrait bien être mise en relation avec un certain statut privilégié du défunt, qui se traduirait dans la pratique cynégétique, une activité qui requiert un investissement de temps et ressources. Ainsi, la S11 de Vireux-Molhain contenait une hache, un couteau et huit fers de flèche, nombre qui semble tout-à-fait excessif pour revêtir d'une fonction symbolique, tandis qu'il est aisément assimilable à l'équipement d'un chasseur conventionnel, la S18 de Mézières contenait les traces d'un carquois en cuir avec sept fers de flèche (LÉMANT, 1985). Les dépôts de fers de flèche apparaissent dans les sépultures masculines, toujours accompagnés d'autres armes (dans certains cas avec seulement un couteau) et au nombre variable de deux ou trois, bien qu'il y ait des cas exceptionnels et le pillage des sépultures ne permet pas d'offrir des statistiques sûres.

Le dépôt de flèches dans les sépultures disparaît entre Oise et Meuse, comme bien d'autres traits funéraires propres à la première période mérovingienne, dans le courant de la seconde moitié du VI^{e} siècle, ainsi dans la S150A Vron (Somme) (SEILLIER, 1978) ou la S188 de Lavoye (Meuse) (JOFFROY, 1974). La sépulture de haut rang de Glannes (Marne) permet de documenter encore et exceptionnellement le dépôt de flèches à la fin du VI^{e} siècle. À Torgny (Luxembourg belge) apparaissent des fers de flèche associés à des scramasaxes dans des ensembles de la fin du VI^{e} et le début du VII^{e} siècle (LAMBERT, 1981) et dans l'Angleterre anglo-saxonne les dépôts de flèches apparaissent souvent associés à des lances (HÄRKE, 1993), ce qui prouverait leur caractère en rapport avec la pratique cynégétique.

E. Umbos (de bouclier)

L'umbo constitue la partie centrale du bouclier et peut adopter à l'époque mérovingienne diverses formes, toujours sur une base d'apparence plus ou moins conique. Le bouclier est une arme défensive assez rare dans les dépôts funéraires, de même que l'angon, si l'on regarde leur faible taux de fréquence dans les nécropoles d'époque mérovingienne étudiées. Cette partie du bouclier constitue, avec le manipule pour certains cas, la seule trace de l'arme qui s'atteste dans le registre archéologique.

Sa position dans la sépulture peut varier en fonction des processus taphonomiques, soit il se place debout contre les parois de la chambre funéraire ou le cercueil, pratique attestée au site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) mais aussi hors du territoire d'étude à Hordain (Nord) dans la S260, soit il est appuyé sur le couvercle du contenant funéraire en bois, bien que la première position semble prédominante. Dans les cas où l'umbo a été trouvé directement sur le squelette cela semble associé aux processus taphonomiques de décomposition du contenant. On ne peut pas cependant écarter l'existence aux V^e^-VI^e^ siècles de sépultures en pleine terre ou en coffrage sans couvercle où le bouclier serait déposé directement sur la poitrine du défunt.

Cette arme apparaît très souvent en association avec d'autres armes considérées de prestige, tels l'épée longue ou l'angon, à Mézières (Ardennes) (PÉRIN, 1971) ou à Hordain (Nord) (DEMOLON *& alii*, 2006). À Torgny (Luxembourg belge) dans la S3 (fin VI^e^ s.) un umbo était associé à une épée et deux lances (LAMBERT, 1981). Dans certains cas le bouclier représente l'unique arme accompagnant le défunt, un fait documenté dans le site de Caranda (Aisne) par F. Moreau en 1874 (MOREAU, 1877). Cette présence isolée de l'umbo est attestée aussi dans l'Angleterre anglo-saxonne et a été interprétée comme un argument soulignant le caractère symbolique du dépôt d'armement.

La faible présence de boucliers dans les nécropoles et le réduit de leur parcours chronologique (phases PM-MA2 (v.440-v.540), amènent à voir dans ce type de dépôt un signe de statut privilégié, peut-être un signe distinctif de la condition militaire du défunt. D'autre part, l'existence d'umbos de facture soignée à boutons d'argent, comme ceux documentés à Mézières (Ardennes) (PÉRIN, 1972a) ou Chassemy (Aisne) (VALLET, 1993) témoignerait du caractère ostentatoire de ce type d'armement, un fait déjà

observé dans la sépulture privilégiée de Vermand (Aisne) datée du dernier tiers du IVe siècle (BÖHME, 1978).

On documente des umbos de bouclier partout dans le territoire d'étude, avec des vides considérables au sud de la Marne. La plus grande concentration se documente dans les nécropoles de la vallée de l'Ourcq et l'Aisne, mais aussi dans l'aire autour des marais de Saint-Gond (Marne), le secteur de Charleville-Mézières (Ardennes), le cours supérieur de la Marne autour des boucles de Saint-Dizier (Haute-Marne) et le Barrois. Hors du territoire d'étude on atteste des umbos de bouclier dans les sites suivants : Templeux-la-Fosse, Picquigny, Ercheu, Flamicourt, Miannay, Nibas et Barleux (Somme), à Bulles, Hermes, Longueil-Annel, Monceaux (Oise), Saint-Quentin (Aisne). À Brèves (Nièvre) on atteste le chiffre exceptionnel de sept umbos de bouclier (PIOUX, 1980).

F. Haches

La hache est une arme très fréquente dans les sépultures masculines du début de l'époque mérovingienne. Sa typologie est variée et présent des évolutions au fil du temps (VALLET, PÉRIN & LEGOUX, 2006). Des auteurs du VIe siècle comme Procope ou Agathias mentionnent la « francisque », la hache de jet, comme une des armes par antonomase des Francs. Elle serait employée au début du combat pour abattre l'ennemi avant du combat corps à corps, impliquant la fracture immédiate du manche de l'arme, tel qu'il a été mis de relief par l'archéologie expérimentale dans ces dernières années. En réalité la hache (pas la francisque), apparaît dans les sépultures à armes de la seconde moitié du IVe siècle et du début du Ve siècle du nord de la Gaule, associée parfois à un dépôt de qualité comme dans la S11 de Haillot (Belgique) ou dans la S11 de Vireux-Molhain (Ardennes) (LÉMANT, 1985).

La hache à dos profilé est la forme prédominante au début de l'époque mérovingienne, elle expérimente une évolution des types durant tout le VIe siècle jusqu'à leur disparition des dépôts funéraires dans le premier tiers du VIIe siècle (ACQUART, 1982). La hache à dos profilé constitue une arme largement démocratisée et l'on croit pouvoir lui attribuer une valeur symbolique, à côté de la lance, dans la pensée collective de la société mérovingienne, comme signe de condition d'homme libre. Le soin que l'on dispensait à cette arme peut être observé dans diverses gaines de cuir retrouvées entourant des haches comme dans la S159 de Louvres-en-Parisis (Val-

d'Oise) (FRUTIEAUX, 1992). Elle est documentée dans tout le territoire au nord de la Loire et dans certains contextes militaires au sud de celle-ci, comme à L'Isle-Jourdain (Gers) (BACH & BOURDARTCHOUK, 1995).

La hache apparaît déposée presque toujours dans la partie inférieure de la sépulture, au niveau du tibia, appuyée contre la paroi externe du contenant funéraire le cas échéant, sans entrer en contact avec le corps du défunt. Cette position est documentée largement dans beaucoup de sépultures de toute l'aire géographique analysée. Ainsi, dans la S204 de Savigny-sur-Ardres (Marne), une hache symétrique (datée de la phase MA2) était située à côté du tibia droit (PARÉSYS, 2001).

G. Scramasaxes

On définit sous ce terme générique l'arme composée d'une lame à un seul tranchant dont le dos est droit et présente à la fin du tranchant un léger recourbement. Il s'agit d'une arme d'attaque, propre de l'infanterie, pour le combat de tout près. C'est l'arme la plus répandue et la plus diversifiée dans la panoplie du guerrier d'époque mérovingienne. Elle apparaît souvent au début de l'époque mérovingienne associée à l'épée longue dans les sépultures à armement de qualité. Son origine a été longtemps discuté, pour certains auteurs cette arme serait arrivée en Gaule par l'influence des peuples des steppes (KAZANSKI, 1987), d'autres y voient une origine byzantine (ARRHENIUS, 1985) ou même iranienne (AMBROZ dans KAZANSKI, 1987). Cette arme, qui tire son nom semble-t-il du terme germanique *schram* (estafilade), apparaît dans les sépultures princières de la seconde moitié du V^{e} siècle en Gaule sous la forme d'un long couteau à riche pommeau comme ceux de Pouan-les-Vallées (Aube) ou Tournai (Belgique). Au cours du VI^{e} siècle le scramasaxe devient l'arme la plus commune dans les sépultures masculines avec la lance et la hache à dos profilé. Elle expérimente une évolution typologique unique dans l'ensemble de l'armement d'époque mérovingienne, atteignant au VII^{e} siècle des types lourds et de taille considérable *(breitsax, langsax)*. Il semble que son usage, de même que pour la hache, devait s'étendre en dehors de la guerre, avec son emploi dans la vie quotidienne. Cela dit, on trouve des sépultures à armes dont le scramasaxe est absent, mais ce n'est pas la règle, s'agissant d'une arme très démocratisée à l'ensemble de la population masculine.

On documente des scramasaxes partout dans le territoire d'étude entre l'Oise et la Meuse et il est rare d'attester des nécropoles d'époque mérovingienne où le scramasaxe fasse défaut.

H. Éléments d'harnachement

L'importance du cheval pour les élites de la société mérovingienne semble bien attestée par les sources, rapportés souvent à l'occasion des grandes cérémonies de parade, tels l'entrée de Clovis à Reims en 486 (Grégoire de Tours, *HF, II, 31*) ou celle du prince franc Sigismer à Lyon en 457 (Sidoine Apollinaire, *Ep. IV, 7*). Cependant, la présence d'éléments d'harnachement dans les dépôts funéraires d'époque mérovingienne est rare. Ils se trouvent associés toujours à des sépultures privilégiées comportant un mobilier de qualité et diversifié. Il est significatif le fait que dans les contextes funéraires connus d'époque mérovingienne où l'on a documenté des sépultures de chevaux, des mors de cheval ont été retrouvés à peu de distance dans une sépulture souvent accompagnée d'un mobilier de qualité (Saint-Dizier, Hordain, Tournai).

On a documenté des mors de cheval à Charleville-Mézières – *Manchester* (Ardennes) dans la S68, au site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne) dans la S11, à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) hors contexte, à Thugny-Trugny (Ardennes) hors contexte.

On doit mettre en rapport la présence d'harnachements de cavalerie dans les sépultures de la Gaule à l'influence des peuples cavaliers des steppes, comme les Scythes ou les Alains, parfois connus sous le nom générique de « Sarmates » (LEBEDYNSKY, 2002) ainsi que les Huns, dont l'influence commence à se répandre vers l'ouest du Rhin à partir du dernier tiers du IV^{e} siècle (KAZANSKI, 1998).

Par la qualité des matériaux employés, il s'agit sans doute d'objets destinés à une couche aisée de la société, ainsi le mors de cheval de la S68 de Mézières était richement décoré en tôle d'argent. On se pose toujours la question autour de l'usage réel de ce type d'objets de « parade ». Étaient-ils conçus pour les funérailles ou tout simplement comme élément de luxe pour les grandes occasions comme les assemblées et le *malberg* ? Le témoignage de Sidoine Apollinaire sur l'entrée du prince Sigismer à l'occasion de son mariage à Lyon en 470 en est révélateur, il est probable que ce type d'harnachement ait été réservé pour les fêtes et actes solennels, mais pas pour le combat ou l'usage quotidien.

Des éléments d'harnachement localisés dans la nécropole de Norroy (Meurthe-et-Moselle), accompagnant des mobiliers de qualité daté du début de la période mérovingienne, ont été mis en rapport avec l'existence de groupes de cavaliers non assimilés à la population locale (INRAP, 2002-2005).

Parallèles : bien que ce ne soient pas les mêmes modèles on trouve des mors de cheval à Ramecourt (Vosges) dans la phase MA1 et, hors de la Gaule, à Grossöner (Thuringie) daté du V^e^ siècle d'un type similaire à celui de la S68 de Mézières, mais aussi dans les sépultures privilégiées du pays alaman comme à Niederstotzingen (Bade-Wurtemberg) daté de la fin du VI^e^ et du VII^e^ siècle et en Scandinavie à Kylver (Gotland-Suède) daté du V^e^ siècle (PÉRIN, 1970) et surtout les mors richement décorés des sépultures d'Uppland (Suède) datés du VI^e^ siècle. Dans la région danubienne on atteste des mors de cheval dans des tombes du début du V^e^ siècle dans la tombe de Brîza (Litomerice, Bohême) (TEJRAL, 2000). À Güdingen (Saarrebrück, Allemagne) une sépulture masculine de haut rang a livré parmi le mobilier funéraire de qualité, un harnachement composé d'un mors de filet et d'une cloche (STEIN, 1989). Les mors de cheval à terminaisons animalières en forme de tête d'oiseau à bec crochu comme celui de la S68 de Mézières (vers 500) possèdent des parallèles en Allemagne et présenteraient d'après P. PÉRIN les débuts de la damasquinure mérovingienne. On documente un mors de cheval et deux éperons à Armentières-sur-Ourcq (Aisne), ainsi que des harnachements richement décorés (VALLET, 1997a). À Thugny-Trugny (Ardennes), un mors de cheval en potin torsadé a été signalé par l'abbé Lannois (LANNOIS, 1896), à Mézières (Ardennes) c'est un autre mors en fer à damasquinure d'argent, de même qu'au site de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne).

Hors du territoire d'étude on retrouve des éléments d'harnachement déposés dans des sépultures alémaniques entourées d'un fossé circulaire, dans la région du Haut-Rhin à Basel-Bernerring (Suisse), dans des sépultures privilégiées du milieu du VI^e^ siècle (MARTIN, 1978).

I. Éperons

L'éperon figure parmi les objets accompagnant le mobilier funéraire de quelques sépultures masculines de haut rang du début de l'époque mérovingienne. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une arme dans le sens strict du terme, son emploi dans la guerre ou la chasse permet de l'inclure dans ce groupe. L'éperon symbolisait le pouvoir du cavalier

dans les cultures nomades *«…dans une tige métallique plus ou moins élargie et recourbée pour embrasser les faces latérales et postérieure de la chaussure et s'y fixait au moyen de courroies munies de boucles passant sur le cou-de-pied. Au point central de cette tige était placée une pointe mousse, qui constitue la caractéristique des éperons romains, car cette pointe était au contraire bien plus aiguë sous les Francs et les Carolingiens ».*

(J. Pilloy, 1897)

L'éperon était déjà utilisé par la cavalerie romaine du Bas-Empire, comme l'attestent diverses trouvailles en Gaule et dans la région rhénane (Reichersdorf, Autriche). Ils sont élaborés en fer et en bronze, sans que l'on ait pu établir des différences chronologiques en fonction des matériaux. D'après les interprétations traditionnelles, les Francs et autres peuples germaniques occidentaux, comme les Alamans ou les Goths, auraient adopté cet élément de l'équipement du cavalier romain en l'introduisant dans le dépôt funéraire de certaines sépultures de haut rang dans des contextes militaires. Pour J. Pilloy, qui suit L. Lindenshmit, les éperons d'époque mérovingienne seraient une évolution de ceux du Bas-Empire, avec une simplification des formes et la présence d'une pointe aiguë au milieu de la tige recourbée (PILLOY, 1897).

Cet objet est souvent considéré comme un marqueur distinctif du niveau social aisé du propriétaire, mais les contextes connus d'époque mérovingienne sont limités et cela rend difficile une approche sociologique. On peut néanmoins signaler la découverte d'un éperon dans une sépulture datée du milieu du VI^{e} siècle à Tugny-et-Pont (Aisne), placé en position fonctionnelle au talon gauche d'un jeun homme (PILLOY, 1897). Outre l'éperon, l'homme portait un couteau comme tout mobilier, ce qui pose des doutes sur la signification réelle de cet objet dans les sépultures et amène à questionner le caractère élitiste qu'on lui a souvent attribué. Un éperon retrouvé par F. Moreau à Armentières (Aisne), accompagnait une lance dans la sépulture, ce qui peut aussi être associé à la pratique de la chasse. Un autre facteur significatif est que l'éperon apparaît toujours dans des sépultures masculines, ce qui peut indiquer une vocation d'autant cynégétique que guerrière.

La position de l'éperon dans la sépulture est purement fonctionnelle, se situant soit au pied droit soit au pied gauche du défunt (S1276 d'Arcy-Saint-Restitue), parfois accolés contre la paroi du cercueil (Louvres-en-Parisis), mais toujours en un seul exemplaire. Cette dernière remarque peut bien être une preuve du caractère symbolique de cet objet, pouvant indiquer le statut du propriétaire ou simplement la

possession d'un cheval, ce qui implique de manière implicite un certain statut socio-économique.

Dans l'aire étudiée, on atteste des éperons dans une région concentrée autour des vallées de l'Aisne et de l'Ourcq : Arcy-Sainte-Restitue, Armentières-sur-Ourcq (2 exemplaires), Breny, Cierges-Caranda et Fère-en-Tardenois sont les sites qui ont livré ce type de mobilier, ce qui peut indiquer la présence d'élites guerrières dans la zone (VALLET, 1986), sans pourtant pouvoir offrir une chronologie en raison du manque d'informations sur les contextes des découvertes. En Champagne, on atteste un éperon trouvé hors contexte, provenant de la nécropole de Vouciennes (Marne) (LANTIER, 1948), et un autre provenant de la S39 de Lumes (Ardennes) plus tardif car datée du VII^{e} siècle (PÉRIN, 1980).

Hors de la région d'étude, on connaît des éperons d'époque mérovingienne en provenance d'Envermeu (Seine-Maritime) (COCHET, 1854), Nimy (Belgique) dans la S57 (VI^{e} siècle) (VLAEMYNK, 1982), Toul (Meurthe-et-Moselle) (DELESTRE, 1988), un exemplaire damasquiné à Serris (Seine-et-Marne), à Sacy-le-Petit (Oise) peut-être provenant d'une sépulture de la seconde moitié du VI^{e} siècle bouleversée (DURAND&VANHAEKE, 1987). Enfin on connaît, grâce à L. Lindenschmit, des éperons provenant d'Éclaye (Belgique) et Oberalm (Allemagne) (PILLOY, 1894). La S80 de Torgny (Luxembourg belge) contenait de l'armement de qualité (épée, scramasaxe et lance) associé à un éperon, tandis que la S92B (non pillée) ne contenait qu'un éperon et un couteau accompagnant une plaque-boucle de ceinture (LAMBERT, 1981). La S159 de Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise) en a livré aussi (FRUTIEAUX, 1992).

6.3.2. Éléments de costume

> *« … les fibules, presque toujours appariées, généralement sur la poitrine, quelquefois cependant aux épaules ; les Boucles, Plaques et Contre-Plaques en fer ou bronze, invariablement à la ceinture… »*
> *(F. Moreau, Album Caranda).*

A. Bourse

L'emploi d'une bourse ou aumônière, dont le dépôt dans la sépulture est largement attesté au début de la période mérovingienne, peut dériver de coutumes étrangères

(YOUNG, 1977). Elle se place en position fonctionnelle, soit à gauche soit à droite du bassin, souvent sous l'avant bras droit ou gauche, parfois sous la main et plus rarement près de la tête ou des pieds. Son contenu varie en fonction de la condition sociale du défunt et de son sexe, bien qu'il soit communément composé de monnaies (frustes ou percées), de pinces à épiler, de peignes, de petits silex ou ferrets, de perles en pâte de verre ou ambre, d'un briquet et parfois de défenses de sanglier ou de fibules gallo-romaines.

B. Boucles et plaque-boucles de ceinture

Les boucles et plaques boucles de ceinture apparaissent dans la sépulture en position fonctionnelle, au niveau du bassin. Parfois on les retrouve déplacés vers la taille ou les côtés de la fosse. On peut observer néanmoins des emplacements inhabituels comme la plaque-boucle de la S243 de Lavoye (phase MA3) déposée sur la mandibule du défunt, ou une autre sépulture de la même nécropole où des fibules étaient placées au niveau des tibias et des pieds. Des sépultures du V^{e} siècle, plus attachées à la tradition gallo-romaine, placent les dépôts aux pieds du défunt, il est ainsi à Oudenburg (Flandre occidental) avec les ornements tournés vers le fond de la tombe (MERTENS, 1852), et aussi à Haillot (Wallonie) (BREUER-ROOSENS, 1957).

6.3.3. Parure

A. Fibules

La fibule, sorte d'agrafe pour accrocher le manteau ou le *peplum*, représente l'objet le plus commun de la parure féminine dans les sépultures d'une certaine aisance. Elles étaient portées appareillées dans diverses parties du costume avec des variations selon l'attribution culturelle de la défunte. Ainsi, les femmes des germains occidentaux portaient une paire de fibules rondes ou zoomorphes aux épaules et une autre paire de fibules ansées au niveau de la taille, tandis que la primitive coutume des germains orientaux privilégiait le port d'une seule paire de fibules ansées à tête semi-circulaire à la hauteur des épaules (cf. Fig. 58) (MENGHIN, 1998). À partir du premier tiers du VI^{e} siècle les sépultures féminines montrent une uniformisation dans les critères de costume (KAZANSKI & PÉRIN, 2005).

La fibule constituait sans doute l'apanage des femmes d'un niveau social élevé, dont le dégrée d'élaboration variait sans doute en fonction de facteurs socio-économiques de la communauté, ainsi les sépultures féminines implantées en association avec des sépultures masculines de haut rang, interprétés souvent comme appartenant à leurs épouses, sont très souvent accompagnées d'une parure exceptionnelle (Bréban, Louvres-en-Parisis, Mézières, Saint-Dizier, etc.). On a vu aussi dans les fibules des éléments d'identification ethnique et de transmission culturelle depuis le Bas-Empire et jusqu'au dernier tiers du VI^{e} siècle (BÖHME, 1978 ; KAZANSKI & PÉRIN, 2008).

Leur typologie est très diversifiée (ansées, zoomorphes, rondes, polylobées, etc.) et pour certains types on atteste des imitations d'ateliers locaux dédiés à approvisionner le marche d'une région déterminée, les pièces d'importation élaborées en Italie et Rhénanie étant rares et à la portée d'un nombre restreint de femmes.

Dans la sépulture, la fibule apparaît en position fonctionnelle, soit au niveau des épaules soit à la taille ou le bassin, parfois dans les deux zones. On retrouve cependant des fibules déposées aux pieds de la défunte ou déplacées vers le cou.

B. Bagues

Les bagues sont des objets rares au début de l'époque mérovingienne dans le territoire d'entre Oise et Meuse, son usage semble avoir tombé en désuétude après le IV^{e} siècle et elles ne sont présentes que rarement dans les sépultures avant le milieu du VI^{e} siècle. Elles apparaissent sous la forme d'anneaux sigillaires dans les sépultures aristocratiques comme celles de Tournai (Belgique) ou Pouan-les-Vallées (Aube), ou bien sous des objets exogènes dits « anneaux bouletés », comme dans la S73 de Chassemy et peut-être à Breny (Aisne) d'origine alamane (VALLET, 1993). Dans les sépultures analysées on n'a pas documenté de bagues faisant partie d'ensembles d'avant la phase MA3 (v.560-v.570). Les bagues d'époque mérovingienne ont fait l'objet d'un travail remarquable de la part de R. Hadjadj (HADJADJ, 2008) et on ne se bornera ici qu'à quelques notes succinctes sur leur disposition dans la sépulture et signification dans le rituel.

Pour les cas où l'on compte avec des informations, on peut signaler leur position à la main gauche, au doigt annulaire, ce qui a été parfois interprété comme un signe des fiançailles. Lors des recherches au Musée de Reims, on a localisée une bague hors contexte provenant de la nécropole de *Les Ronces* à Villevenard (Marne) assez particulière et qui a fait l'objet d'un article. Le chaton montre une composition de trois

figures : au centre des forces à tondre le mouton typiques des sépultures aisées de la période, à gauche la figure stylisée d'un cœur et à droite, ce qui semble un dé à coudre, probable témoin du métier du propriétaire ou signe de statut social.

C. Boucles d'oreille

La boucle d'oreille d'époque mérovingienne est formée à partir d'une tige métallique recourbée avec l'extrémité plate ou en forme de polyèdre, cube, disque ou en corbeille. Il faut rechercher, semble-t-il, les origines de la plupart des modèles présents au début de l'époque mérovingienne, dans la mode danubienne développée autour de la Mer Noire au Bas-Empire (DE PIREY, 1990). Les boucles d'oreille apparaissent à l'époque mérovingienne exclusivement dans les sépultures féminines, à l'exception des boucles d'oreille en forme de croissant ou demi-lune, qui se rencontrent exclusivement dans des sépultures masculines portées à l'oreille gauche du mort. Ce type de boucle en demi-lune est attribué à la culture matérielle des peuples des steppes, tels les Alains ou les Huns (LEVEDINSKY, 2002 ; STUTZ, 2000). Aucun exemplaire de ce dernier type n'est connu d'ailleurs entre l'Oise et la Meuse. Un type particulier de boucles d'oreille à extrémité plate de caractère exogène a été documenté à Chassemy (S73) et Arcy-Sainte-Restitue (S2587), tous les deux associés avec la mode féminine en pays alaman au début du VI^{e} siècle (VALLET, 1993).
Les boucles d'oreille apparaissent, dans la plupart des cas, en position fonctionnelle (au niveau du crâne), sauf exceptions, comme dans la S189 de Lavoye (Meuse) où elles avaient été placées près du tibia gauche d'une jeune fille.

Pour une approche typologique complète de ce type de parure on se rapporte aux travaux de R. Windler, notamment la synthèse des différentes typologies des boucles d'oreille en Gaule du nord (WINDLER, 1990), ainsi qu'à la thèse de D. de Pirey (DE PIREY, 1990). De la même façon, pour la sériation chronologique des boucles d'oreille avec les dernières mises au point on se rapporte à la chronologie normalisée entre Manche et Lorraine (VALLET, PÉRIN & LEGOUX, 2006).

D. Fusaïoles ou grosses perles

Ce type d'objet apparaît en association avec un mobilier de qualité dans des sépultures féminines et dans certaines sépultures masculines ayant livré des épées. Des grosses

perles d'ambre sont l'apanage des sépultures de haut rang de la fin du V^e^ et du VI^e^ siècle en Gaule du nord, on peut attester des exemples à Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise) (FRUTIEAUX, 1992). Elles sont élaborées le plus souvent en pâte de verre enroulé à chaud et en ambre mais il y a d'autres matériaux comme l'os, la terre cuite, le lignite ou le calcaire (RAJADE, 2008). D'autre part, la dénomination de fusaïole ne répond qu'à certaines hypothèses sur la fonction réelle qui a pu revêtir ce type d'objets, car leur fonction réelle demeure discutée (élément utilitaire ou symbolique ?). Aujourd'hui la théorie la plus communément acceptée voit dans ce type de mobilier des éléments de parure portés suspendus à la ceinture. Pour les sépultures masculines, il pourrait s'agir d'éléments prophylactiques suspendus au fourreau de l'épée. On a pu recenser diverses grosses perles en ambre et pâte de verre lors de l'élaboration du corpus de nécropoles, un groupe considérable dont plusieurs grosses perles d'ambre se trouve hors contexte dans les fonds du Musée de Châlons et un autre groupe a été documenté dans les nécropoles de Normée et Aulnizeux (Marne) lors de l'étude des matériaux. Pour une approche plus approfondie du sujet (chronologie et typologies) on se rapporte aux travaux de B. Sasse et C. Theune (SASSE & THEUNE, 1998), M. Tempelmann-Maczynska (TEMPELMANN-MACZYNSKA, 1985) et celui d'A. Rajade (RAJADE, 2008).

E. Bracelets

Le bracelet est un objet de parure formé par une grosse tige de métal recourbé et non renfermée. Il s'agit d'un objet qui n'est pas très représenté dans les ensembles funéraires du début de l'époque mérovingienne, même si l'on atteste certains exemplaires dans l'aire étudiée. Ils sont confectionnés dans divers matériaux à savoir or, argent, bronze ou fer.

Les bracelets élaborés en matériaux précieux comme l'or ou l'argent sont l'apanage des sépultures aristocratiques du V^e^, tant en Gaule (Pouan dans l'Aube ou Brou dans l'Eure-et-Loir) que dans la région danubienne, là où ils trouvent leurs précédents immédiats dans des sépultures princières comme celles d'Apahida (Roumanie) ou d'*Untersiebenbrunn* (Autriche). On a souvent associé la présence de bracelets d'or à un signe distinctif de l'aristocratie masculine de souche « germanique » du Bas-Empire, il était porté au bras gauche depuis l'enfance et pour le reste de leur vie. Pour leur part, les bracelets d'argent sont aussi rares bien que leur présence soit attestée

plus fréquemment que ceux en or. Leur présence est documentée dans des sépultures de haut rang accompagnées d'un mobilier de qualité, comme la S12 de Saint-Dizier (Haute-Marne) appartenant à une jeune femme. Il était portée à l'avant bras gauche, un fait que l'on observe dans d'autres sépultures féminines privilégiées et qui peut être l'expression d'une condition sociale déterminée (femme mariée ou fiancée, transmission du patrimoine mère-fille) voire juridique (douaire). Il existe des cas exceptionnels, comme la femme de la S123 de Louvres (Val-d'Oise), avec un bracelet porté à chaque poignée, un fait qui mettrait en relief l'importance de la défunte (FRUTIEAUX, 1992).

Un type particulier de bracelets exclusifs des sépultures privilégiées féminines, dont on connaît très peu d'exemplaires en Gaule, correspond aux bracelets dits ovoïdes à tampons d'argent massif. Leur décor montre souvent des motifs à têtes d'équidés stylisées ornés de grenats et d'amandines. Dans le territoire d'étude, on a pu documenter un exemplaire au musée de Laon, provenant vraisemblablement de Concevreux (Aisne) sans contexte certain, ainsi qu'un autre de Versigny (Aisne). Dans les deux cas, le mobilier funéraire des nécropoles font penser à la présence d'importants groupes de pouvoir avec un grand pouvoir d'achat. Un bracelet semblable à ceux de l'Aisne est documenté à Saint-Reieul (Oise), tous datés de la phase MA1 (v.470-v.530). L'enfant de la S307bis de Lavoye contenait deux bracelets, l'un composé d'un fil d'or torsadé et l'autre d'argent de nette influence danubienne. Cet enfant appartenait sans doute à une élite ou couche sociale privilégiée. On documente des bracelets massifs d'argent à Abbainville (Meuse), hors contexte mais provenant du même endroit où ont été attestés des objets exceptionnels (bassin de bronze à bord ourlé, passe-courroie aviforme avec grenat, boule en cristal de roche). Des bracelets d'argent sont attestés aussi dans la région rhénane à Eltville (S459) (Rheingau-Taunus, Allemagne). Les bracelets d'argent semblent provenir majoritairement des sépultures féminines.

Les bracelets de bronze sont plus communs et présentent une évolution typologique plus complexe. Il y a des imitations des types d'argent avec les extrémités évasées (Hans, Dormans ou Muizon dans la Marne) ou simplement à terminaison plate ou en forme de bulbe (Coulommes-et-Marqueny dans les Ardennes ou Villevenard dans la Marne), d'autres dont les extrémités ont la forme d'une tête de dragon comme un exemplaire provenant de Bannes (Marne). Enfin d'autres types à décor divers proviennent de Lizy (Aisne) et Glannes (Marne). La S143 de *La Potence* à Dieue-sur-Meuse renfermait un bracelet de bronze ouvert.

De façon surprenante, les bracelets en fer sont aussi rares que ceux en or. Dans l'aire géographique d'étude on peut signaler un bracelet de fer provenant de Granges-sur-Aube (Marne) et hors du territoire d'étude un autre à Torgny (Luxembourg belge) dans la S313 appartenant paradoxalement à une femme de haut rang (LAMBERT, 1988).

On peut inclure dans cette catégorie d'objets de parure les « bracelets » confectionnés à base de perles de verre et terre cuite. On doit évoquer un exemplaire exceptionnel provenant de la S520 de Fère-Champenoise (Marne) composé de perles de verre bleues et jaunes et d'autres en terre cuite aplaties. Un autre bracelet entièrement confectionné avec des grosses perles d'ambre se trouve exposé au Musée de Langres et un petit bracelet de perles de verre et terre cuite semble provenir de Remicourt (Marne), déposé au Musée de Châlons-en-Champagne.

F. Colliers

Le collier constitue vraisemblablement l'objet de parure le plus répandu à l'époque mérovingienne dans les sépultures féminines, hormis quelques sépultures d'enfant masculines. Ils sont confectionnés, de même que les bracelets, avec des perles de diverse nature : ambre, verre et terre cuite, avec l'inclusion fréquente d'éléments tels des monnaies gallo-romaines ou gauloises.

Leur fonction précise n'a pas été interprétée de manière précise, malgré quelques approches comme celui de Mattot : *« les colliers d'ambre des femmes et les liens sacrés qu'on attachait au cou des hommes et des animaux, étaient regardés comme des talismans infaillibles »* (*Sanctus Eligius episcopus Noviomensis. De rectitude catholicae conversationis tractatus,* Eligius, VI des Ouvres de Saint Agustin, col. 267, 268 dans MATTOT, 1856, 414).

L'ambre comme élément prophylactique (qu'il soit en pendentif dans les colliers ou tout seul) est présent dans les sépultures de Gaule mais aussi en Hispanie, puisque dans la nécropole de Herrera de Pisuerga (Palencia) le fouilleur mentionne l'apparition de ce minéral parmi le mobilier funéraire. Cela doit vraisemblablement se rapporter avec l'existence de routes et le commerce de ce matériel bien avant l'expansion normande au VIII^{e} siècle.

Une sériation chrono-typologique a été proposée par R. Legoux et P. Périn dans sa chronologie normalisée (LEGOUX, VALLET & PÉRIN, 2006).

G. Épingles

La présence d'épingles de bronze dans les dépôts funéraires ne constitue pas un fait innovateur en Gaule mérovingienne. Elles apparaissent déjà dans les sépultures féminines de la seconde moitié du IV^{e} siècle d'entre Seine et Marne, quelques unes associées à des types dits « germaniques », caractérisées par une longue tige terminée en pendentif, comme à Vermand dans l'Aisne (VALLET, 1986). Cependant, le type d'épingle présent dans les dépôts funéraires à partir de la seconde moitié du V^{e} siècle et au cours de la période mérovingienne, a plus de ressemblance avec les types gallo-romains du Bas-Empire à terminaison zoomorphe, en forme d'hache (Eprave, Vermand) ou sphérique (Abbéville-Homblières, Vermand).

Les épingles se retrouvent le plus souvent dans la sépulture au niveau du crâne mais aussi sur la poitrine, probablement en position fonctionnelle, ayant assujetti une cape ou une sorte de *peplum*. La reconstruction de la tenue de la reine Arégonde est assez représentative de cet égard (PÉRIN, 2005 ; 2009). Quelques exemplaires témoignent d'un haut dégrée d'élaboration, provenant de nécropoles rurales, comme l'épingle à tête en fleur provenant de la S11 de Chéhéry (Ardennes), appartenant vraisemblablement à une femme distinguée de la toute fin du VI^{e} siècle (LÉMANT, 1982). Hors de la région d'étude, on documente des épingles à tête zoomorphe dans la S696 de Rhenen (Pays-Bas) datée des phases MA2- début MA3 (YPEY, 1978).

6.3.4. Objets de toilette et outils orthopédiques

On a traditionnellement considéré comme objets de toilette quelques outils retrouvés dans les sépultures faisant partie du contenu de la bourse ou aumônière du défunt. Parmi ces objets se retrouvent le peigne, la pince à épiler, le rasoir, l'aiguille à chas et les forces, ces dernières pouvant être classifiées dans une autre catégorie d'objets en fonction des différentes interprétations fonctionnelles. Les objets de toilette accompagnent généralement dans la sépulture d'autres objets utilisés au quotidien par le propriétaire tels que monnaies, fiches à bélière, tenons, couteau, silex et briquet, perles de verre, des objets fétiches comme des fragments de bracelets en verre, fibules gallo-romaines et pointes en silex, intailles en cornaline, plus rarement des pierres à aiguiser et cylindres en os.

A. Aiguilles à chas

On retrouve des aiguilles à chas principalement dans les sépultures masculines de haut rang au cours de tout le VI^e^ siècle entre Seine et Rhin (STEIN, 1989). Ce type d'objet se trouve fréquemment associé à d'autres objets portés dans la bourse ou aumônière : couteau, briquet, pince à épiler, silex, balance, peigne et forces. Parfois on les retrouve en nombre de deux ou trois exemplaires (Güdingen près de Sarrebruck, Allemagne) (STEIN, 1989).

B. Peignes

Le peigne apparaît, dans les contextes funéraires étudiés, autant dans les sépultures masculines que féminines. Il se place dans la sépulture à des divers endroits : très souvent près de la tête, au-dessus (S22 de Mailly-le-Camp, Aube), au-dessous, ou à l'intérieur de la bourse accompagnant d'autres objets. Moins fréquemment enserré dans la main ou près des fémurs et tibias (S184 de Lavoye, Meuse), parfois il est déposé au niveau des pieds parfois à l'intérieur d'un vase, où encore sur la poitrine du défunt comme dans la S244 de Lavoye (MA3).

Le peigne faisait partie des éléments portés au quotidien par le défunt, et sa présence dans la sépulture doit s'interpréter, d'après nous, à travers le code établi pour la déposition d'objets lors du rituel funéraire.

C. Pinces à épiler

Les pinces à épiler se situent généralement accompagnant le reste d'objets dans une bourse ou aumônière, mais aussi suspendues au cou comme dans la S191 de Lavoye (Meuse). Il s'agit d'un objet qui apparaît dans les sépultures d'un certain rang, tant chez les hommes que les femmes.

D. Rasoirs

Le rasoir est, en compagnie du briquet et son silex, un objet exclusif des sépultures masculines du début de l'époque mérovingienne. On retrouve ses précédents dans les dépôts funéraire de la fin du IV^e^ siècle dans des contextes militaires (Vireux-Molhain,

Furfooz) et il est probable que les sépultures à armes du début de l'époque mérovingienne comme celles attestées à Mézières (Ardennes) aient hérité ce dépôt des traditions apportées par les troupes fédérées établies en Gaule deux ou trois générations auparavant. Ils sont confectionnés en fer et apparaissent le plus souvent à l'intérieur de la bourse accompagnés d'un silex, monnaies, pinces à épiler et d'autres objets menus. Sa présence dans les sépultures ne s'atteste pas ou très rarement à partir du VII^{e} siècle.

E. Bandages herniaires

Des travaux récents ont démontré le souci pour les personnes handicapées et les malades de la part des communautés d'époque mérovingienne (BILLOIN, GALLIEN & PÉRIN, 2009). Parmi les objets provenant de la nécropole de Normée (Marne), on a pu constater l'existence d'un élément en fer en forme de bandeau recourbé à appendice ronde. On a considéré souvent ce type d'objets, rares d'ailleurs dans les sépultures d'époque mérovingienne, comme des bandages herniaires. Le Musée de Nancy conserve un autre objet similaire, qui semble une sorte de bandage double, il provient d'une trouvaille hors contexte à Lay-Saint-Christophe (Meurthe-et-Moselle) (Gallia, 1966, 276-277). Léon Maxe-Werly documente l'existence d'un bandage herniaire dans une sépulture tardive à Euville (Meuse).

6.3.5. Objets prophylactiques et apotropaïques

Divers objets présents dans le dépôt funéraire d'époque mérovingienne, utilisés en pendentifs ou conservés à l'intérieur de la bourse ou aumônière, que l'on peut définir sous le terme générique d'*amulette*, semblent pouvoir être attribués aux croyances particulières du défunt. Cette interprétation, serait une façon d'expliquer la présence de ces objets qui autrement n'accompliraient pas de rôle apparent dans le rituel de l'inhumation habillée, bien que dans les sources cet aspect du rituel reste muet. On peut considérer ces objets comme ayant revêtu à l'époque une fonction apotropaïque ou prophylactique. Par « fonction apotropaïque » on entend celle destinée à éloigner le malheur et, de manière inverse, attirer le bonheur vers le porteur de l'objet. Parmi les objets qui ont pu revêtir cette fonction à l'époque mérovingienne il y a les petits silex taillés en forme d'hache de jet, comme celui provenant de la nécropole de Granges-sur-Aube (Marne). Certains auteurs situent dans la même catégorie d'objets les épingles à

tête en forme d'hache des tombes féminines du Bas-Empire (VALLET, 1986). Le musée de Reims abrite aussi une épingle à tête en forme de hache provenant de la nécropole de Novion-Porcien (Ardennes). Doit-t-on voir dans ces objets la manifestation d'une fonction sacrée des femmes comme éléments de transmission d'aptitudes guerrières de la société mérovingienne ? Ce type d'objets en forme d'armes répond-t-il à une marque d'identité traduisant la condition sociale de femme libre marié à un homme libre mariée porteur d'armes ?

Les boules en cristal de roche méritent une attention particulière en raison de leur attribution prophylactique et leur signification comme symboles de haut rang : *« Les grosses boules de cristal, symbole d'un haut rang social, sont relativement rares dans les tombes mérovingiennes »* (HAITH, 1982, 33). Les boules en cristal de roche étaient portées en suspension au niveau de la taille, tel que le révèlent nombre de sépultures féminines dont la position du mobilier a pu être documentée tant au nord comme au sud de la Loire. La S21 de la nécropole du *Gué des Gendarmes* à Mézières (Ardennes) contenait un fragment céramique inscrit à caractères runiformes ; la femme de la S35 gardait parmi ses possessions une boule en cristal de roche sertie dans un panier d'argent (PÉRIN, 1970). Un autre exemplaire a été découvert à Abainville (Meuse) ave une monture d'argent associée à un paire de fibules digitées du type Bonn (GUILLAUME, 1988).

Il semble que, d'après leur taille plus ou moins grosse, ces objets étaient portés soit en pendentif soit dépourvus de monture à l'intérieur d'une bourse, des exemplaires comme celui retrouvé dans la sépulture de Childéric à Tournai (Belgique) ou un autre documenté à Artres (Nord) semblent correspondre à cette seconde catégorie en raison de sa taille exceptionnelle (Collectif, 1982).

Des boules en cristal de roche ont été documentées à Poivres (Aube), Mézières (Ardennes), Blesme (Marne), Lezéville (Haute-Marne). À Abainville (Meuse), une boule en cristal de roche fut retrouvée hors contexte.

Hors du territoire d'étude on en retrouve à Hermes (Oise) avec monture d'or, aussi à Chelles (Oise) avec monture d'argent, et dans la nécropole de Vicq (Yvelines), toujours associées à un mobilier de qualité (bagues d'or, perles en verre, fibules digitées, fils d'or). Une autre boule en cristal de roche de dimensions considérables semble avoir été découverte à Famars (Nord) et deux exemplaires à Artres (Nord) dont l'une au moins dépourvue de monture (HAITH, 1982). Dans la région alémanique on atteste une boule de cristal de roche à Güdingen, montée d'argent, toujours associée à une sépulture féminine de haut rang (2nd ½ du VIe s.) (STEIN, 1989). Aussi dans la S333 féminine

d'Isle Jourdain (Gers), sertie dans des pattes d'argent (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). À Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise) un pendentif pentagonal en cristal de roche était suspendu par un fil d'argent dans la S123 et une boule en cristal de roche percée en pendentif dans la S126 (FRUTIEAUX, 1992). On documente d'autres boules de cristal de roche à Rhenen et Maastricht (Pays-Bas) (ROES, 1960).

Les silex ont été considérés aussi comme des objets prophylactiques à l'époque mérovingienne, F. Moreau estimait qu'ils étaient déposés en guise d'offrande sur les armes et autour des vases, parfois mélangés aux objets de parure. Il arrivait même à effectuer des estimations avec huit silex par sépulture en moyenne (MOREAU,1877). La présence de pointes de flèche en silex dans les sépultures d'époque mérovingienne, semble liée au fait d'attribuer à cet armement antique des caractéristiques prophylactiques. Ce type de dépôt semble exceptionnel au sein d'une même nécropole, bien qu'il soit documenté dans tout le territoire d'étude. Des dépôts de flèches en silex apparaissent à Dienville (Meuse), Lavoye (Meuse), Lizy (Aisne), Villevenard (Marne) celle-ci d'époque néolithique, Lezéville (Haute-Marne), aussi de facture néolithique à Neuville-lès-This – *La Forge Maillart* (Ardennes).

Faute d'analyses géologiques pour la plupart des sites fouillés anciennement, on ne peut pas déterminer à l'heure actuelle si l'abondance de silex a pu conditionner les observations de fouilleurs comme F. Moreau ou l'abbé Cochet. En tout cas, on ne peut pas écarter l'attribution de propriétés prophylactiques aux silex, compte tenue des objets anciens portés comme fétiche dans nombre d'aumônières (monnaies frustes gallo-romaines, fibules casées). Le sujet a été largement traité au début du XX^{e} siècle par M. Melleville et A. de Mortillet au sujet de la présence de silex dans les sépultures d'époque mérovingienne de Picardie.

On doit mentionner aussi des silex taillés en forme d'arme. Le Musée de Châlons possède dans ses fonds un silex taillé en forme de francisque provenant du site de Granges-sur-Aube (Marne). On croit pouvoir mettre en rapport ce type d'objets avec les épingles de bronze à tête en forme de hache.

6.3.6. Outils domestiques & agricoles

A. Balance

La balance constitue un des objets les plus rares du mobilier funéraire d'époque mérovingienne. Sa présence se documente presque toujours dans des sépultures masculines à armes, rarement dans celle de haut rang. L'existence de cet objet de bronze a voulu être mise en rapport avec l'activité guerrière et le besoin de contrôler l'aloi des monnaies en métal précieux (ROGER, 1982), bien que pour la plupart des chercheurs il constituerait un élément nettement définitoire de la présence d'un orfèvre.

La balance n'apparaît pas cependant toujours associée à la présence d'armement dans les sépultures, dans la S149 de la nécropole d'Estagel (Pyrénées Orientales) celle-ci se trouvait dans l'aumônière d'un homme qui ne portait que quelques couteaux.

La balance apparaît dans des ensembles funéraires qui peuvent être datés des trois premiers quarts du VI^{e} siècle, des phases MA1- début MA3 (v.470-v.570), ainsi que plus rarement dans les phases MA1-MA2 (v.600-v.660).

Des balances sont attestées dans la S1 de la nécropole de Vouciennes (Marne), dans la S4 à Asfeld-Juzancourt (Ardennes), une autre hors contexte à Saulces-aux-Tournelles (Ardennes). Hors du territoire d'étude on a attesté des balances romaines dans des sépultures du V^{e} siècle à Haillot et Vieuxville (Belgique) et du VIe siècle à Cormette près de Saint-Omer (Pas-de-Calais) (ROGER, 1982).

B. Couteaux

Le couteau était un outil très fréquent à l'époque mérovingienne comme l'attestent le haut taux de fréquence dans les sépultures de toute la période et principalement dans celles du VI^{e} siècle. Il est quand même surprenant qu'aucun travail n'ait été consacré à ce type d'objets si fréquents dans les sépultures et que l'on pourrait associer parfois à des scramasaxes courts à échelle réduite. Dans le cas où l'on a pu effectuer des observations (notamment les sites de Normée et Aulnizeux dans la Marne) la longueur de la soie ne dépasse jamais les dix centimètres et la soie présente des mesures pareilles dans beaucoup de cas.

Le couteau est placé dans la sépulture à des divers endroits, dans certaines sépultures à armes il est placé dans une gaine accolée au baudrier du scramasaxe. Dans le reste des sépultures il est placé au niveau du bassin près du scramasaxe et parfois à la hauteur du crâne. Dans les représentations classiques des femmes mérovingiennes il apparaît suspendu d'une chaînette ou d'une lanière à la ceinture.

On n'a pas pu déterminer malheureusement les variations d'emplacement en fonction de la chronologie ou le statut des sépultures.

C. Forces

Les forces, des ciseaux pour tondre le bétail, sont attestées faisant partie intégrante du mobilier funéraire le long de toute la période mérovingienne. Il s'agit d'un objet démocratisé qui se retrouve autant dans les sépultures privilégiées que dans des sépultures plus humbles (S177 de Lavoye). Sa présence comme partie intégrante du dépôt funéraire n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie, quoi que sa liaison avec l'activité de la tonte ne laisse, à notre avis, aucun doute. On a constaté que, bien qu'il puisse s'agir d'un outil du quotidien, la taille des forces varie en fonction de l'âge et le niveau social du défunt. Ainsi les sépultures d'adultes portent souvent des forces plus grandes que celles déposées dans les sépultures de bas âge, comme la S177 de Lavoye par exemple. Le fait que ce mobilier soit « mis à l'échelle » dans la sépulture, de même que pour l'armement de quelques sépultures d'enfant, placerait les forces dans la même sphère symbolique que le dépôt funéraire des armes. De plus, sa présence semble associée à des sépultures d'un certain statut de par l'abondance du mobilier, ainsi la fillette de la S177 de Lavoye (Meuse) possédait jusqu'à trois vases céramiques, ce qui est un dépôt exceptionnel pour l'époque. Cependant, d'autres sépultures de la région ardennaise ne comportaient qu'une paire de forces comme mobilier, parfois accompagnée d'un seul vase caréné.

La paire de forces apparaît déjà dans les sépultures de la seconde moitié du IV^{e} siècle que l'on attribue aux populations gallo-franques (PÉRIN, 1981), et le lien avec certains traits observés dans les régions de Scandinavie semble attesté, de même que pour les seaux à armature de bronze ou les figures géométriques et zoomorphes des damasquinures du « Style II ».

Dans la sépulture, les forces sont déposées soit au niveau de la tête au-dessus ou derrière le crâne, soit accompagnant le dépôt de vaisselle aux pieds, soit au niveau du bassin près du couteau ou de la bourse.

On n'a pas déterminé la signification de ce type de dépôt, d'autant plus qu'il est fréquent dans les sépultures de haut rang. Il pourrait s'agir d'un signe de propriété, signalant la possession de troupeaux, une marque de richesse et un différenciateur social au sein des communautés paysannes. On pourrait aussi penser à sa valeur comme

marqueur social, indiquant le statut du défunt au moment de son décès (veuf, célibataire) ou même son âge. Leur attribution spécifique au monde des femmes ne peut pas être soutenue du moment où ces objets se trouvent avec la même fréquence dans les sépultures masculines.

Le fait que l'on ait trouvé par hasard dans les collections du Musée de Reims une bague de bronze dont le chaton portait la figure d'une paire de forces associé à un dé à coudre et probablement la représentation d'un cœur offre des nouvelles possibilités d'interprétation sur cet objet si commun dans les campagnes françaises jusqu'au XIX^{e} siècle. Sa liaison avec le bétail et la laine est à notre avis indéniable et semble correspondre à la base économique d'époque mérovingienne basée sur la richesse émanant de la possession des troupeaux.

D. Fourches et fauchards

Le dépôt de fourches et fauchards constitue un fait assez rare dans les sépultures d'époque mérovingienne en Gaule, bien que ce type d'outils agricoles devaient être d'usage commun dans les campagnes des V^{e} et VI^{e} siècles puisqu'il s'agit d'outils de travail basiques dans le milieu rural. Tous les exemplaires connus proviennent de contextes funéraires localisés en milieu rural dans des nécropoles associées à des établissements d'ordre secondaire de type *vicus* ou domaines rustiques.

La place « rituelle » ou signification de ce type d'objet comme partie intégrante du mobilier funéraire d'époque mérovingienne n'est pas si bien définie que l'on voudrait, bien que, il est certain, il s'agisse d'objets nettement associés à des sépultures masculines. Certes, dans les cas où le contexte de la découverte est connu le fauchard apparaît accompagnant une ou plusieurs armes, tel la S149 de *La Potence* à Dieue-sur-Meuse (Meuse) à côté d'une hache profilée et deux pointes de flèche.

Cette association apparente avec des armes dans la sépulture a amené les chercheurs à lui octroyer une valeur guerrière en le considérant comme une arme au même titre que la hache ou la lance (SALIN, 1943 ; DELORT, 1948) et d'autres plutôt comme un outil employé comme une arme (GUILLAUME, 1972).

L'association du fauchard à des ensembles funéraires caractéristiques des sépultures masculines à armes pourrait bien être interprétée en termes d'une diversification de la panoplie du guerrier, mais l'on pense plutôt qu'il s'agisse d'un objet qui garde toujours dans la sépulture sa fonction d'outil agricole. On appuie ce

raisonnement à partir du fauchard de la S746 d'Aulnizeux (Marne), datée de la phase MA3 (v.560-v.600) et dépourvue de tout armement si l'on excepte un petit couteau. Ce fauchard avait le crochet principal émoussé, ce qui ne le rendait apte pour le combat.

Doit-t-on considérer alors le fauchard ou la fourche comme des armes dans les cas où ces objets apparaissent accompagnés d'autres armes ? Est-ce un élément clé pour aborder l'analyse de la richesse du mobilier funéraire termes de diversité typologique ? On sait, grâce aux traces d'usure principalement, que les éléments d'habillement et les parures étaient portés pendant la vie du défunt, ce qui n'empêche point que les fauchards et fourches aient été utilisés pendant cette vie.

C. Poulain, dans un article inédit, établit une classification des fauchards par rapport à la forme de la douille et au nombre de crochets : fauchard sans crochet, à un seul crochet, à deux crochets, à douille ouverte ou fendue, à douille fermée, et accompagne la classification d'une liste des sites où l'on a documenté ce type d'outil. La dispersion montre qu'il s'agit bien d'un objet largement répandu dans le nord de la Gaule.

À notre avis, la présence d'outils agricoles dans les sépultures d'époque mérovingienne répond à des facteurs de diversité dans le mobilier funéraire, sans que l'on puisse les attribuer directement un rôle d'armement, au moins pas plus de ce que l'on pourrait attribuer aux couteaux, omniprésents dans les sépultures de cette période. On peut écarter de même qu'ils aient revêtu une symbolique quelconque dans le rituel funéraire, puisque sa présence dans le mobilier funéraire serait beaucoup plus fréquente.

Dans la zone étudiée on documente plusieurs exemplaires de fauchard : quelques-uns proviennent sans doute du groupe de nécropoles fouillées par F. Moreau dans l'Aisne autour de la vallée de l'Ourcq (Breny, Cierges et Fère-en-Tardenois) (MOREAU, 1877), et trois autres fauchards sont attestés dans le même département à Condé-sur-Suippe (deux exemplaires) et à Courbes (BARRIÈRE-FLAVY, 1901) ; au site de *La Potence* à Dieue-sur-Meuse (Meuse), à Novion-Porcien (Ardennes) (ALEXANDRE, ms.) et celui déjà mentionné de la S746 d'Aulnizeux (Marne) avec la pointe du tranchant émoussée (FAVRET, 1949). À Breny (Aisne), la sépulture 1123 contenait une « serpe à douille armée d'une hache au revers », que l'on pourrait traduire par un fauchard (MOREAU, 1896, 631).

Hors de la zone étudiée, on retrouve des fauchards repartis dans tout le nord de la Gaule : à Vendhuile (Aisne) (FLEURY, 1878), Nouvion-en-Ponthieu (PITON & SCHULER, 1981, 254, Pl. 27), Marchélepot, Vers-sur-Selle et Vron (PITON &

SCHULER, *ibid.*) dans la Somme ; Royaumeix (DELORT, 1948; 1949; Catalogue, 1988) et Cutry (Meurthe-et-Moselle), à Douvrend et Blandy-les-Tours dans la Seine-Maritime (POULAIN : ms.), à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or) (BERTHELIER AJOT, 1991), à Neuville-sur-Escaut dans le Nord (HANTUTE, 1982). Certains sites au sud de la Loire ont livré aussi des fauchards, comme celui d'Estagel dans les Pyrénées Orientales (LANTIER, 1948) ou plus à l'est à Macornay dans le Jura (FAVRET, 1949).

La présence de fourches est beaucoup plus rare et les exemplaires connus dans la zone étudiée proviennent de découvertes hors contexte des nécropoles de *Les Ronces* à Villevenard (Marne) (COUTIL, 1913) et *La Garenne* à Remmenecourt (Meuse) (WIDRANGES, 1847).

Hors de la région d'étude, on documente des fourches à d'Audun-le-Tiche (Moselle) dans les S69, S43 et S106, datées de la fin de la phase MR2 (v.650), et dont l'outil était dans tous les cas accompagné d'un scramasaxe et d'un couteau, la fourche, à douille fendue, était placée soit sur le pied gauche soit sur le pied droit de l'individu. A. Simmer interprète les fourches comme des armes (SIMMER, 1980).

6.4. Le dépôt funéraire : disposition et représentation dans la pratique de l'inhumation habillée

Le dépôt funéraire est constitué par l'ensemble d'artefacts déposés dans la sépulture en guise d'offrande au moment de l'inhumation. Sa partie principale comprend, depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin de la période mérovingienne, des récipients de vaisselle céramique et en verre, bien que d'autres objets soient aussi fréquents, tels les monnaies, les coquilles et, pour les sépultures plus aisées, des vases de bronze ou des seaux et coffrets de bois à armature de bronze. Pour B.-K. Young la notion de dépôt funéraire était *« Le reflet d'une certaine attitude envers les morts, fossilisé dans des gestes, bien plus que des rites déterminés à la façon chrétienne »* (YOUNG, 1977, 42).

On a déjà vu comment la présence de dépôts en guise d'offrande dans les sépultures du début de l'époque mérovingienne doit s'interpréter comme la renaissance (ou la continuation après être tombé en désuétude) des usages funéraires du Bas-Empire. Cependant, le regain de cette coutume funéraire à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle en Gaule ne s'est pas produit de manière totale par rapport aux rituels d'époque gallo-romaine, mais avec la perte de quelques éléments définitoires de ceux-ci, parmi lesquels l'offrande alimentaire ou la présence d'anneaux dans les sépultures (VAN DOORSELAER, 1967 ; VLAEMINCK, 1983).

L'archéologie peut constater ainsi l'absence ou l'introduction de nouveaux usages à travers le registre matériel de la sépulture, mais les causes qui les ont motivé et les mécanismes par lesquels ils ont fini par être insérés dans le rituel funéraire lui-échappent. On a parfois signalé, de manière judicieuse, comment l'archéologue doit faire appel à d'autres disciplines comme l'anthropologie ou l'ethnologie pour essayer d'appréhender les mécanismes subjacents aux rituels (GONZÁLEZ, 2001, 47), et cela en est d'autant plus important pour l'époque mérovingienne, car les témoignages écrits sont presqu'inexistants.

Selon la coutume païenne, les offrandes étaient apportées dans la sépulture pour apaiser les morts et *« les empêcher de revenir chez les vivants »* (ARIÈS, 1977, 147). Dans la tradition gallo-romaine, le dépôt funéraire servirait à satisfaire les besoins du mort pour empêcher qu'il revient de l'au-delà (VAN DOORSELAER, 1964). Ces offrandes (dépôt funéraire) ne serviraient aucunement au bien-être du défunt dans l'au-delà mais à un but prophylactique. Ainsi, les destinataires ultimes du geste funéraire ne seraient pas les défunts, mais les vivants (GONZÁLEZ, 2001, 47). D'autre part, la pratique du dépôt funéraire pose aussi des questions qui sont à la base du débat sociologique sur la signification du mobilier funéraire lui-même. Des questions comme la provenance ou la propriété des objets déposés dans la sépulture peuvent contribuer à alimenter le débat autour du symbolique et sur la signification des dépôts, l'existence de certains dépôts de qualité comportant des seaux et bassins de bronze en compagnie de vases céramiques non tournés sur la rive est du Rhin en est un exemple (KOCH, 2003).

La présence de cippes et de stèles dans les nécropoles amène à s'interroger sur l'existence hypothétique de rituels pour honorer la mémoire du défunt, de la même façon qu'il était pratiqué à Rome avec les *parentalia.*

« La représentation qu'une société se fait des rapports entre les vivants et les morts se réduit à un effort pour cacher, embellir ou justifier sur le plan de la pensée religieuse les relations réelles qui prévalent entre les vivants : entre les morts et les vivants existe un équilibre, perpétuellement renouvelé, de prestations et d'obligations, et le don fait au mort n'en est que l'un des aspects particuliers » (JACOB & FAUVIN, 1980, 86).

Est-t-il le mobilier funéraire le reflet des croyances dans l'au-delà (pérennité de l'âme, paradis, interaction des défunts) ? Offrandes comme moyen d'apaiser les défunts, ou pour assurer le service dans le voyage ou le sommeil éternel. Cet usage est d'ailleurs très lié à la conception antique de séparer et égarer la mort du monde des vivants, une conception qui s'évanouit entre le V^{e} et VIII^{e} siècle.

Pour H. Härke, le dépôt de récipients serait le symbole de l'opulence des banquets affiché dans le rituel funéraire (interprétation socio-économique) (HÄRKE, 1993). Pour G. Halsall, qui avait entamé ses travaux sur les nécropoles de la région de Metz, la perte de signification sociale du mobilier funéraire serait *« l'étape première de l'abandon du rite de sépultures avec dépôt de mobilier »* (HALSALL, 1988, 51). Toujours selon cet auteur, la présence de puits votives dans l'espace environnant de plusieurs nécropoles répondrait à l'existence d'échanges locaux ou des fêtes qui mettraient en valeur le rôle économique des nécropoles (HALSALL, 1988, 51). Ce dernier point doit être nuancé, puisque cette vision répondre plutôt à la condition des cimetières médiévaux, les nécropoles d'époque mérovingienne, de même que celles du Bas-Empire étaient l'espace exclusif du domaine funéraire.

On suppose que certains objets contenus dans la sépulture ont appartenu au défunt en raison de sa nature « personnelle » comme l'armement ou des objets de toilette comme un peigne ou une pince à épiler (des semelles dans certaines sépultures du Bas-Empire). B.-Y. Young laisse hors du dépôt funéraire tout signe d'ornement personnel, mais ne parle pas cependant des armes.

Est-t-il une offrande comme geste de reconnaissance ? On a attribué aux nuances présentes dans le dépôt funéraire à des différentes conditions sociales ou économiques générales (coutumes familiales, vaisselle disponible) et au caractère du défunt (YOUNG, 1977).

6.4.1. Dépôt de vaisselle

« C'est aux pieds, quelquefois même entre les jambes que se trouvait invariablement un vase de terre, très rarement deux. » (F. Moreau, Album Caranda).

Le dépôt de vaisselle se réalise à la tête et aux pieds de la sépulture au début de la période mérovingienne jusqu'à la phase MA2 et, après une raréfaction générale au cours de la phase MA3 (v.560-v.600), il ne se concentre qu'aux pieds de la sépulture. On a retrouvé cependant quelques exceptions, ainsi quelques sépultures de la fin du VI^{e} siècle (phase MA3) présentaient un dépôt de vaisselle à la tête à Fléville et Saulces-aux-Tournelles (Ardennes). On rencontre de manière exceptionnelle dans la phase MR1 (v.610-v.640) des vases placés à côté de la tête du défunt, dont la S1536 de la nécropole de Caranda (Cierges, Aisne). Dans la même nécropole, une sépulture contenait une

gourde céramique placée à la hauteur du bras droit du corps (MOREAU : 1877). C. Seillier avait déjà remarqué à Vron (Somme) comment le dépôt céramique placé à la tête de la sépulture se raréfie énormément au milieu du VI^e^ siècle pour se concentrer aux pieds de la sépulture (SEILLIER, 1978).

A. Céramique

Les vases céramiques constituent le dépôt de vaisselle le plus commun et diversifié dans les sépultures du début de la période mérovingienne. On doit chercher leur précédents dans la tradition gallo-romaine, et plus précisément dans les sépultures de la seconde moitié du IV^e^ siècle du nord de la Gaule. L'absence de restes organiques à l'intérieur des récipients déposés dans les sépultures d'époque mérovingienne empêche d'attester une survivance « pleine » de la tradition gallo-romaine (offrande alimentaire), quelque chose aussi décelable par l'absence de correspondance entre le service gallo-romain (composé souvent d'un plat ou écuelle et une cruche pour les libations) et la combinaison de vases déposés à partir du troisième tiers du V^e^ siècle où la cruche, le bol ou le vases à carène apparaissent souvent séparément. La situation du dépôt céramique dans la sépulture expérimente des changements vers la seconde moitié du VI^e^ siècle, tandis qu'au V^e^ et la première moitié du VI^e^ siècle les vases céramiques apparaissent au même degré dans la partie supérieure de la sépulture (autour de la tête) que celle inférieure (autour des pieds). À partir de la phase MA3 (v.560-610) le dépôt se concentre aux pieds du défunt.

B. Verre

De même qu'au Bas-Empire, le dépôt de verre garde toujours sa place de prestige à l'époque mérovingienne et continue à être partie intégrante du dépôt funéraire dès sépultures des élites à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle en Gaule du Nord avec le regain de l'inhumation habillée. En ce sens, les dépôts de verre sont relativement peu fréquents à l'époque merovingienne, en raison de son haut coût d'acquisition, le verre était réservé à un groupe restreint de la population, concrètement à des individus de couche sociale aisée. Les dépôts de verre apparaissent presque toujours accompagnant d'autres objets de qualité et doivent être considérés, avec les récipients de bronze, comme l'apanage des élites. Autrement dit, si l'on pourrait mesurer la richesse d'une sépulture à l'époque mérovingienne à partir du dépôt funéraire, le verre constituerait

certainement un des éléments principaux d'analyse. Les dépôts de verre apparaissent souvent au niveau de la tête et moins fréquemment à côté des pieds du défunt, dans ce dernier cas ils accompagnent des vases céramiques ou de bronze dans les sépultures privilégiées. Quelques formes constituent des associations communes, comme les bouteilles, qui apparaissent en compagnie d'une coupe hémisphérique apode et parfois avec des gobelets apodes. Ce type de dépôt en verre est documenté dans les sépultures de haut rang, associé à la présence de bassins de bronze à bord ourlé ainsi que d'autres objets exceptionnels (boucles en cristal de roche, grosses perles d'ambre), toujours déposés aux pieds de la fosse.

C. Vaisselle métallique

La vaisselle de bronze est fréquente dans les sépultures de *« quelque importance »* du début de la période mérovingienne. À vrai dire, les dépôts de bronze trahissent une nette influence gallo-romaine puisqu'ils sont largement documentés dans des sépultures de la seconde moitié du IV^{e} siècle et du début du V^{e} siècle en contextes militaires (Vron, Vireux-Molhain, Vermand, Oudenburg), réapparaissant au cours de la seconde moitié du V^{e}. Les types d'époque mérovingienne se distinguent cependant par des bords plus étroits et un perlé moins saillant (DASNOY, 1978, 77).

La seille constitue un autre dépôt assez rare dans les sépultures d'époque mérovingienne. Ce type de récipient apparaît dans les sépultures à mobilier exceptionnel de la seconde moitié du VI^{e} siècle, associé souvent à la présence d'un bassin de bronze. Des exemplaires sont connus hors de la région d'étude dans la région rhénane à Gellep dans la S1782 (PIRLING, 1966), en Suisse occidentale dans la S33 de Bâle-Bernerring (MARTIN, 1978), en Namurois dans la S18-24 de Pry (DASNOY, 1978), plus au nord dans la S733 de Rhenen (Pays-Bas) (YPEY, 1978), et à Cormette (Pas-de-Calais) (ROGER, 1982), tous des ensembles funéraires particulièrement riches en mobilier documentés entre la Seine et le Rhin.

On peut documenter des dépôts de bronze autant pour les sépultures masculines que féminines. La plupart des fois ils sont composés d'un bassin accompagné d'un seau à armature de bronze (S13 de Saint-Dizier – Haute-Marne ou S2580 d'Hermes – Oise), bien que dans certaines sépultures peuvent apparaître des chaudrons accompagnant le bassin (S11 de Saint-Dizier). Or, les sépultures féminines ne comportent souvent qu'un seul bassin.

Dans le territoire d'étude, on retrouve des dépôts de vaisselle en bronze durant toute la phase du Mérovingien ancien (v.480-v.600) et même avant. Des vases de bronze sont présents ainsi dans des sépultures de niveau social aisé à Mézières (S74) dans les Ardennes, d'ailleurs un des plus anciens exemples connus, aussi à Trémont-sur-Saulx, Abainville et Lavoye (Meuse), et à Chassemy (anses) dans l'Aisne et Oyes (Marne). Un des dépôts plus tardifs documentés provient de la sépulture à armes de Glannes (Marne) (v.570-v.610).

Hors du territoire d'étude, on atteste des dépôts de bronze partout entre Manche et Rhin : la S2580 d'Hermes, la S291 de Bulles (Oise) et la S180 de Brèves (Nièvre) (PIOUX, 1980) ont livré des bassins à deux anses et pied annulaire, similaire à celui retrouvé dans la S11 de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne), tous les deux datés des phases fin MA1- début MA2 (v.520-v.530). La S170 de la nécropole de Saint-Saveur (Somme) contenait un bassin de bronze aux pieds du défunt accompagné du verre (BEN REDJEB, 2007). À Brèves (Nièvre), ont été documentés quatre bassins de bronze et une marmite du même matériau (PIOUX, 1980). On n'a pas attesté cependant des casseroles à long col et une seule anse de bronze, comme celle documentée dans la S282 féminine de Bulles (Oise) datée des phases MA1-MA2 (LEGOUX, 1982).

6.4.2. Objets meubles

Les seaux de bois à armature en bronze constituent une catégorie singulière. Ils font partie du dépôt des sépultures privilégiées de la seconde moitié du V^e^ au milieu du VI^e^ siècle entre le Rhin et la Somme. Ils ont été considérés traditionnellement comme des éléments de richesse du propriétaire (DASNOY, 1978, 77) et leur présence dans des contextes funéraires peut se pister jusqu'au Hallstatt moyen en Scandinavie et Allemagne, mais aussi dans certaines sépultures de la région danubienne du IV^e^ siècle. En Gaule du nord, on retrouve des seaux en bois dans les sépultures aisées du quart nord-ouest, comme à Vermand (Aisne), Vron et Abbéville-Homblières (Somme), toujours accompagnant un mobilier de qualité composé de fibules en arbalète, *tutulusfibeln*, bagues, épingles et colliers de perles de verre et d'ambre (VALLET, 1986). La S363 de Breny, appartenant vraisemblablement à une femme de haut rang, contenait un seau à armature de bronze non décorée (aux pieds), accompagné d'un siège pliant damasquiné (près du crâne), et une épingle d'argent doré sur la tête et au cou un collier de 75 perles d'ambre et verre, une bague d'argent à la main droite

(MILLESCAMPS, 110-111). Une sépulture masculine privilégiée mise au jour à Abainville (Meuse) contenait un seau de bois à armature de bronze associé à un dépôt métallique composé d'un bassin à bord ourlé d'importation (GUILLAUME, 1988). Un seau de bois à armature en fer était associé à un bassin de bronze et un vase biconique dans une sépulture féminine exceptionnelle retrouvée à Güdingen (Sarrebruck, Allemagne) et datée de la seconde moitié du VI^{e} siècle. La même association (seau de bois à armature en fer et bassin de bronze) se documente dans une sépulture masculine retrouvée dans la même nécropole et contemporaine de celle-ci (STEIN, 1989). Un autre seau de bois à armature de bronze est attesté dans le site de *La Gravette* à Isle-Jourdain (Gers) (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998).

Dans la rive est du Rhin, des seaux de bois sont attestés dans des sépultures féminines de haut rang associées à la culture franque (même à des populations franques établies après la conquête), notamment à Mannheim-Vogelstang (S147) et Mannheim-Strassenheim (S45) datées du milieu voire la seconde moitié du VI^{e} siècle (KOCH, 1997 ; 2003). Pour U. Koch et M. Martin, les dépôts de seaux de bois à armature de bronze seraient des signes de l'expansion franque sur la rive droite du Rhin (KOCH, 2003 ; MARTIN, 1976). Hors de la région d'étude on peut documenter un seau richement garni dans la sépulture d'enfant de la cathédrale de Cologne (450-480), un des plus anciens connus ; un autre dans la S525 de Krefeld-Gellep (vers 525), dans la région de Weimar (1ère moitié VI^{e} s.), dans la S10 d'Arlon (vers 540) et à la fin du VI^{e} siècle dans la S106 de Soest (Pays-Bas) ; trois exemplaires à Trivières (Hainaut) dont celui de la S488 étant décoré (1ère moitié du VI^{e} siècle). La femme de haut rang inhumée à Bréban (Marne) portait un seau à armature de bronze parmi les objets déposés dans la sépulture. Des parallèles peuvent être documentés hors du territoire d'étude à Hermes (Oise) dans la S2580.

De son côté, les pyxides, petites boîtes cylindriques, sont rares et constituent un dépôt tout-à-fait exceptionnel. On connaît des exemples dans quelques sépultures reparties entre Oise et Meuse : la S120 de Lavoye (Meuse) pourrait en avoir contenu mais seul le couvercle est conservé. Un autre couvercle de pyxide en bronze provient de la S360 de Trémont-sur-Saulx (Meuse), aujourd'hui déposé au Musée de Reims. Des précédents de ce type de dépôt peuvent être cherchés dans les sépultures de haut rang du III^{e} siècle de la région pontique, nettement en Crimée (Ukraine), s'agissant probablement de productions mosellanes ou rhénanes (Collectif, 2000).

La S51 du *Gué des Gendarmes* à Mézières (Ardennes) a livré une garniture de coffret en tôle de bronze estampé avec motifs zoomorphes, géométriques et humains.
La présence de coffrets en bois semble liée à la tradition gallo-romaine, les cas documentés d'époque mérovingienne sont anecdotiques, et sont à rapprocher certainement des sépultures d'élites. Hors du territoire d'étude on a documenté des coffrets à armature de bronze à Brèves (Nièvre), dans la S35 à incinération partielle, datée du milieu du VI^{e} siècle, accompagnée d'un mobilier de qualité (PIOUX, 1979). Les précédents de ce type de dépôt il faut les chercher, comme pour la plupart de l'ensemble d'objets du dépôt funéraire, dans les sépultures privilégiées de la seconde moitié du IV^{e} et du début du V^{e} siècle. La S85 d'Abbeville-Homblières (fin IV^{e}-début V^{e} s.) en constitue un bon exemple (VALLET, 1986), elle appartenait à une femme inhumée dans un sarcophage et dont le mobilier se composait d'une cuillère et une épingle d'argent, un peigne en os, trois récipients de verre, un bassin de bronze et d'un coffret de bois décoré de scènes mythologiques (VALLET, 1986). Une autre sépulture du Bas-Empire à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) contenait un coffret de bois, renfermant des bijoux et un miroir, déposé à coté du cercueil.

D'autres types de récipients en bois apparaissent aussi dans certains dépôts, bien que sa présence soit anecdotique dans le registre archéologique dû à son caractère péremptoire. Au site de La Tuilerie à Saint-Dizier ont été documentés plusieurs de ces récipients en bois dont un bol, et peut-être dans la sépulture 140 d'Aulnizeux (BRISSON : ms.).

6.4.3. Monnaies

La pratique funéraire du dépôt de la monnaie, connue dans l'historiographie archéologique sous l'expression « obole de Caron », consistait en la déposition d'une ou plusieurs pièces monétaires dans la sépulture, placées dans la bouche ou à l'intérieur de la paume du défunt, voire dans son entourage immédiat. Dans certains cas les diverses pièces de monnaie contenues dans l'aumônière ont été interprétées aussi comme dépôts de ce type, mais cette interprétation est moins probable. L'offrande à Caron faisait partie du rituel commun d'inhumation gallo-romain depuis le Haut-Empire, Pline signale *ex-professo* ce dépôt dans les cas des nouveau-nés qui n'étaient pas incinérés (VAN DOORSELAER, 1967) et les fouilles de la nécropole de Roanne (Loire) étayent ce possibilité (DECHELETTE, 1904).

Durant le Bas-Empire, l'obole était déposé tant au niveau de la tête que resserré dans la main du défunt. La position classique est à l'intérieur ou sur la bouche, parfois resserrée entre les dents, une position que l'on retrouve aussi à l'époque mérovingienne exceptionnellement. La présence au VI^{e} siècle de la pratique du dépôt de la monnaie, associée au service de vaisselle traditionnel de cruche ou vase et écuelle, doit s'interpréter comme un usage secondaire de la coutume gallo-romaine, que l'on peut observer dans des régions fort éloignées les unes des autres. Cela peut s'observer ainsi dans la S116 de *La Tomelle* à Mailly (Aube), appartenant à un homme portant de plus un scramasaxe court, mais aussi dans les Ardennes, dans les S14 et S25 de Mont-Vireux (cf. *Corpus : Vireux-Molhain*).

Des monnaies à l'intérieur de la bouche ont été retrouvées dans des sépultures de la fin du IV^{e} et V^{e} siècles à Chouy (Aisne) et Vézelise (Meurthe-et-Moselle) ; parfois sur un œil à Amiens (Somme) ou même sur les deux yeux à Boulogne (Pas-de-Calais). Dans la nécropole de Namur (Belgique) une monnaie reposait sous le crâne. À Trèves (Allemagne) deux pièces furent retrouvées resserrées dans la main droite et d'autres posées sur la bouche du défunt. Il semble que cette pratique était commune aux sépultures chrétiennes et païennes (VAN DOORSELAER : 1967).

Il semble que cette pratique s'est poursuivie même dans des contextes chrétiens urbains, dans le cimetière de St. Mathias à Trier 14 sarcophages avec des motifs chrétiens ont livré des pièces de monnaie. Van Doorselaer interprète ce phénomène comme la saisie de traditions populaires adoptées par les chrétiens (VAN DOORSELAER, 1964).

Pour B.-K. Young *« une pièce placée dans la bouche, dans la main ou près d'un dépôt de vaisselle est le signe d'un usage fortement ritualisé »* (YOUNG, 1977, 41). Cet auteur considérait l'abondance du dépôt monétaire dans les sépultures du Bas-Empire (même celui contenu dans une bourse) comme une preuve de sa ritualisation, et argumentait la « quasi-absence » de pièces de monnaie employées comme éléments d'ornement (pendentifs) comme preuve supplémentaire de ce phénomène. Pour les cas où les pièces de monnaie gisaient près du corps, soit aux pieds soit à la tête. Les cas où les monnaies ne se trouvent pas en position conventionnelle (main, bouche, bourse, autour du corps) sont interprétés par B.-K. Young comme des traditions funéraires différentes ou que *« les coutumes gallo-romaines n'étaient qu'imparfaitement imités par les soldats d'origine barbare »* (YOUNG, 1977, 41).

Dans certaines sépultures des pièces de monnaie apparaissent éparpillées autour du corps, cas de la S204 de Lavoye où deux pièces gallo-romaines gisaient l'une à côté du tibia gauche et l'autre à l'hauteur du coude droit, ce qui peut être interprété comme une sorte de dépôt de monnaie inusuel, un cas semblable est attesté dans la S229 de la même nécropole où un bronze du Bas-Empire gisait près du pied droit.
La qualité des pièces déposées semble varier en fonction du statut du défunt. Dans les sépultures du Bas-Empire les sépultures de haut rang (voire la S397 masc. de Vermand) contenaient des deniers d'argent.

À Vron (Somme) on a proposé le deuxième quart du VI^e^ siècle pour la disparition de cette coutume gallo-romaine perpétuée à l'époque mérovingienne (SEILLIER, 1978), fait qui accompagne la disparition du dépôt de vaisselle à la tête de la sépulture et en général d'un appauvrissement du mobilier funéraire.
Est-ce qu'il faut une contemporanéité des monnaies avec le mobilier de la sépulture pour que le dépôt soit considéré une offrande funéraire ?

Peut-t-on accepter à l'époque mérovingienne le dépôt de pièces du Bas-Empire comme une offrande ? ou plutôt comme affirmait Pilloy des objets fétiches du défunt ?
La femme de la S115 appartenait à une élite locale et avait été inhumée avec un dépôt funéraire consistant en deux petits pièces d'Anastase (491-518) placées l'une dans la bouche et l'autre percée dans le collier. Étant donné qu'il s'agit de pièces contemporaines et pas de bronzes du Bas-Empire, sommes-nous en mesure d'interpréter cela comme une vraie offrande à Caron ? La S68 du même site appartenait à un individu de haut rang accompagné d'un tiers de sou d'or de l'empereur Zénon (491-518) déposé dans sa bouche.

Il est frappante la concentration de monnaies dans les sépultures féminines à Lavoye Meuse avec 132 pièces dans 14 sépultures Romaines : 93 petits bronzes, 16 moyens bronzes, 11 deniers Ag ou de billon, 1 en Au ; gauloises : 8 bronzes ; mérovingiennes : 2 triens fourrés et 1 triens Au.

La jeune fille inhumée dans la S177 de Lavoye (MA2-MA3) possédait une monnaie du IV^e^ siècle dans la bouche et deux bronzes du Bas-Empire dans la bourse. Cela peut bien indiquer que le dépôt de monnaie n'était pas toujours réalisé avec des pièces contemporaines mais qu'il s'agissait d'une coutume conventionnelle bien ancrée dans la tradition. Cette pratique se manifeste aussi dans les sépultures des individus plus jeunes de la communauté, l'enfant d'environ 2 ans de la S272 de Lavoye enserrait un petit bronze gallo-romain dans la main gauche.

Le dépôt de la monnaie peut s'avoir poursuivi à l'époque carolingienne dans certaines contrées de Lorraine, à Dieue-sur-Meuse Meuse des deniers d'argent de Lothaire (817-855) frappés à Verdun constituaient le seul mobilier d'une sépulture (GUILLAUME, 1978). À Naix-aux-Forges, dans la nécropole dite « du village » l'on a retrouvé un des crânes avec une monnaie du Bas-Empire déposée dedans (GUILLAUME, 2004). La femme de la sépulture 17 (rue 18 d'Octobre à Laon) datée de la phase MA1 (v.470-v.530) portait une monnaie du Bas-Empire resserrée dans la main gauche (en plus d'une bague) et un paire de fibules digitées du TP270.

À Alise (Côte d'Or), dans les fouilles d'une nécropole aux années 1950/51, on a retrouvé une monnaie de Claude dans la main gauche d'un enfant. Selon A. Van Doorselaer, cette particularité reste mal expliquée en dépit des nombreux cas retrouvés : à Roanne (Loire) Dechelette mit à jour l'inhumation d'un enfant avec une main droite enserrant une pièce (datée Ier s.) même si la nécropole renfermait des tombes à incinération. Il semble que ce coutume reste répandue partout en France (des cas en Auvergne, Bourbonnais, Corrèze). Renaud signale que Pline parle du dépôt de la pièce pour les bébés qui ne sont pas incinérés. À Thoiry (Ain) le corps n°58 portait une demi monnaie de bronze à la main droite (BAUD *& alii*, 1979).

Le dépôt de la monnaie se documente même au cours de la première moitié du VII^{e} siècle dans certains sites de Suisse : à Riaz/Tronche-Bélon, un grand nombre de sépultures conservaient une demi monnaie de bronze romaine dans la main droite (SCHWAB, 1980).

Dans le champ de l'anthropologie est important à remarquer la thèse de Deonna qui affirme la présence de la pièce pour tout événement inattendu qui altère le cours naturel (morts d'enfants en bas âge, femmes mortes en couches, enfants mort-nés…etc.) faits considérés anormaux. Ce phénomène requiert un rituel différent. D'un coté la manque d'incinération et de l'autre la présence de la pièce dans la main droite ou gauche.

6.4.4. Armement brisé

Le dépôt d'armes brisées ou tordues dans la sépulture constitue un phénomène peu étudié dans l'ensemble de pratiques funéraires d'époque mérovingienne. Il s'agit

pourtant d'un phénomène bien attesté depuis le Bas-Empire dans diverses sépultures gallo-franques d'entre Manche et Rhin, ainsi que dans la région de l'Allemagne orientale. Cette pratique consisterait en déposer une arme brisée de façon intentionnelle dans la sépulture, accompagnée ou non d'autres armes et du mobilier funéraire. Des épées longues cassées de fabrication romaine accompagnées de fers de lance, umbo et hache d'armes, attribuées communément à des Germains, ont été attestées en contextes d'incinération dans la région de Lusace (Allemagne orientale), associés à des fédérés burgondes d'après J. Werner (SALIN, 1952, WERNER, 1950). La qualité de l'armement accompagnant ces dépôts d'armes brisées de la seconde moitié du IVe voire début du Ve siècles, indiquerait la présence de sépultures de haut rang appartenant à des individus au solde de l'armée romaine. L'arme qui fait l'objet du dépôt au Bas-Empire est l'épée longue, des *spatha* brisées en plusieurs parties ont été retrouvées dans des contextes d'inhumation à Bénouville (Calvados), Verdun Meuse et Eslettes (Seine-Maritime), cette dernière probablement du IVe siècle, une autre à Selzen (Rhénanie).

Au cours de la période mérovingienne et principalement à partir de la fin du VIe siècle, une pratique semblable à celle du Bas-Empire est documentée dans diverses nécropoles du nord de la Gaule. On ignore s'il s'agit d'un regain des usages gallo-romains, car les aires de répartition ne sont pas coïncidentes pour les sites du Bas-Empire et ceux d'époque mérovingienne, de plus, la reprise de cette coutume funéraire impliquerait la substitution de l'épée longue romaine par le scramasaxe comme objet du rituel. Cette arme plus démocratisée et d'origine incertain, est devenu un objet conventionnel dans les sépultures masculines de la toute fin du VIe et des trois premiers quarts du VIIe siècle (fin MA3-MR2).

On ne dispose pas d'assez d'éléments chronologiques pour aborder le sujet d'une transition hypothétique dans cette coutume funéraire entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne, les dépôts de scramasaxes plus anciens connus ne remontent pas au-delà de la phase MA3 (v.600). Un seul cas en Belgique pourrait venir appuyer cette hypothèse de la continuation du dépôt, il s'agit de la S16 de la nécropole de Merlemont lieu-dit *« Le Bois de la Forêt »* appartenant à un homme ayant une monnaie dans la bouche, un fer de lance à l'épaule droite, un vase caréné à côté du crâne et un autre aux pieds, un petit couteau sur le bassin, un crochet en fer incomplet et un scramasaxe court, dont la pointe manquait. Cette sépulture, datée des années 520-550, pourrait être considérée un repère chronologie pour l'apparition ou renaissance du dépôt des armes

brisées, mais le manque de parallèles chronologiques plus au sud (Ardennes, Champagne, Meuse, Aisne) ne permet pas d'aller plus loin.

Certains auteurs ont observé une continuité dans ces dépôts d'armes brisées, ainsi A. Simmer dans quelques sépultures d'Audun-le-Tiche (Moselle). Pour lui, cette pratique du « bris rituel », serait à mettre en rapport avec des pratiques magiques, plutôt qu'avec le reflet d'une « rupture » entre le monde des morts et celui des vivants (SIMMER, 1988, 145).

On a documenté la présence de scramasaxes brisés dans un bon nombre de nécropoles entre l'Oise et la Meuse, tous provenant de sépultures datées à partir de la phase MA3 et principalement des phases MR1-MR2 (v.610-v.670). L'arme qui fait l'objet du dépôt se retrouve généralement en position fonctionnelle, parfois dans son fourreau. Les scramasaxes présentent divers dégrées de cassure et dans la plupart des cas on ne trouve qu'une partie de l'arme dans la sépulture, le fait de retrouver l'arme complète reste exceptionnel. Les cassures se produisent généralement entre la lame et la soie, dans d'autres cas seule la pointe manque.

Dans le Laonnois, à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), où deux cas tardifs sont bien attestés, le premier dans la S297 (phase MR2) avec l'arme cassée placée à l'hauteur du bras gauche et dans la S317 (phase MR1) à droite du crâne (NICE & FLECHE, 2008). Dans la Champagne, à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) et Saint-Etienne-sur-Suippe Marne, à Alliancelles (Marne) et Bagneux (deux cas documentés au site de *Mesure-Loup)*, un possible cas à Margerie-Hancourt dans le Perthois (Marne), deux autres à Villevenard (Marne) au site de *Les Ronces,* à Vouciennes (Marne) avec trois cas attestés ; plus à l'est dans l'Argonne à Lavoye Meuse où l'arme conservait les deux parties. Dans la région ardennaise le dépôt de scramasaxes brisés a été documenté à Barbaise, Bignicourt, Létanne (2 sépultures au site de *Sainte-Hélène*), Lumes (2 sépultures au site de *La Pairie*), Manre, Mazerny (3 sépultures au site de Martimont-Le Chauffour) (PÉRIN, 1967), Neuville-lès-This, Saulces-aux-Tournelles (2 sépultures au site de Branvau) et Seraincourt, où la sépulture conservait les deux parties de l'arme (POULAIN, 2005).

Hors des limites de ce travail, le phénomène se documente aussi dans le nord-ouest de la Gaule, en Normandie où des scramasaxe entaillés ont été retrouvés à Ouville-la-Rivière et à Envermeu (Seine-Maritime) (SALIN, 1952). Plus à l'est de la Meuse un cas est documenté à Raucourt et Avrainville (Meurthe-et-Moselle). Au nord de la Somme, d'autres cas ont été attestés dans les sépultures 79 et 394 de la nécropole

de Hordain (Nord), ainsi qu'en Belgique, à Marcinelle près de Charleroi (BRULET, 1970).

Il convient de signaler, qu'au contraire des dépôts du Bas-Empire où l'épée apparaît souvent associée à une panoplie de haut rang et facture soignée, le scramasaxe, arme plus démocratique et d'élaboration commune, n'apparaît presque jamais en compagnie d'équipement militaire, bien que cela puisse s'attribuer à la « démilitarisation » des sépultures opérée depuis la fin du VI^e^ siècle.

La coutume de déposer des armes brisées ou tordues accompagnant le défunt a été souvent attribuée, avec des faibles arguments, à l'influence alémanique en raison des nombreux cas attestés en Suisse et Allemagne du sud-ouest (SALIN, 1952). En Gaule du nord, ce phénomène doit être associé à deux périodes nettement différenciées et apparemment sans continuité : l'usage de l'épée longue brisée comme objet de dépôt rituelle dès la seconde moitié du IV^e^ et le début du V^e^ siècle, et un usage tardif que, à l'exception de la sépulture de Merlemont en Belgique, semble débuter à la fin du VI^e^ siècle de manière générale dans le nord de la Gaule, dans une aire de dispersion qui n'est pas forcement coïncidente avec celle de la période précédente.

Étant donné qu'il s'agit d'un phénomène fort rare (12 cas sur 198 documentés dans l'ensemble de sites étudiés dans ce travail) on est contraint de considérer autres explications possibles au-delà d'une « renaissance » des usages funéraires du Bas-Empire. Pour C. Poulain (POULAIN, 2005) cela pourrait s'expliquer à partir d'une économie du geste funéraire, avec le dépôt symbolique d'une arme qui n'était plus apte pour la vie quotidienne et en association d'après lui avec l'influence croissante du christianisme dans les campagnes à partir du début du VII^e^ siècle. En termes généraux, l'interprétation de ces dépôts si rares et tardifs s'avère compliquée, principalement du fait que l'on ignore le contexte où s'est développée cette coutume.

6.4.5. Coquilles

La présence de coquilles accompagnant les sépultures a été l'objet d'une vive controverse. Les registres peu minutieux des fouilles anciennes ne permet pas d'approcher ce phénomène de manière rigoureuse. Ce type de dépôt semble assez ancien, R. Jeoffroy mentionne la présence de coquilles dans des contextes d'inhumation infantiles en Gaule pour la fin du I^er^ voire la première moitié du II^e^ siècle à Lyons-la-Forêt (Eure). Une sépulture du Bas-Empire de la basilique de Saint-Denis (Paris) a livré

trois coquilles d'escargot (SALIN, 1957). Pour l'époque mérovingienne divers découvertes viennent apporter des informations pour aborder la possible nature rituelle de ce type de dépôt. Il est généralement composé par des coquilles des espèces *Helix hortensis* et *Helix pomatia*, plus rarement d'*Helix Nemoralis*.

Un des arguments qui peuvent être exprimés pour appuyer le fait intentionnel de ce type de dépôts est leur propre disposition dans la fosse. À Mazerny (Ardennes), des coquilles avaient été disposées autour du crâne de l'individu de la S155 et étaient aussi présentes dans d'autres sépultures ; à Barbaise (Ardennes) toutes les sépultures en contenaient plusieurs près du corps du défunt. On en rencontre aussi des coquilles d'*Helix hortensis* dans la nécropole de Baugy (Oise) (DUBAIL, 1992), à Noiron-sous-Gevrey près de Dijon (Côte-d'Or) le corps était entouré complétement par un cercle de 30 coquilles *Helix hortensis* (JOFFROY, 1974). L'attribution traditionnelle de ce type de dépôt aux sépultures féminines de par son caractère de terre-mère ne semble pas probable dans la mesure ou les coquilles se rencontrent indistinctement dans des sépultures de tout sexe et âge.

6.4.6. Fragments céramiques et silex autour du corps

Ce type de dépôt est mentionné rarement dans les rapports de fouille anciens. On doit garder des réserves sur l'intentionnalité de ce type de dépôt car il pourrait s'agir de la nature même du terrain sur lequel s'établit la nécropole. On a documenté un seul cas certain de ce type de dépôt dans le territoire d'étude, c'est la S163 de *La Tomelle* (Mailly-le-Camp, Aube), entourée de débris céramiques et silex, peut-être avec un sens prophylactique.

6.4.7. Offrandes animales

L'offrande animale semble disparaître à partir du V^{e} siècle dans la zone étudiée. Aucun cas n'a été documenté entre l'Oise et la Meuse, à l'exception d'une sépulture d'enfant à Mailly-le-Camp, dans un contexte qui semble très lié à la tradition gallo-romaine (cf. *Corpus : Mailly-le-Camp*). Dans la plupart des cas, il s'agit d'ossements de cheval dont les contextes des découvertes sont mal connus, ce qui rend difficile leur interprétation. Le premier cas a été documenté à Charleville-Mézières (Place Carnot) (cf. *Corpus : Mézières : Place Wiston Churchill*) associé à un dépôt de scramasaxe et vase caréné. Le second cas

correspond à quelques ossements de cheval retrouvés dans la S45 de la nécropole de *Le Maltrat* à Vouciennes (Marne), dont le contexte est aussi mal documenté (cf. *Corpus : Vouciennes – Vitry-la-Ville*). Puis, dans les sépultures en grotte de Fromelennes (Ardennes), les fouilleurs ont pu identifier des os de cheval mélangés avec du bœuf et du porc, s'agissant peut-être des restes d'un repas funéraire, car ici la présence d'une sépulture d'équidé semble fort improbable (cf. *Corpus : Fromelennes*). Un autre cas d'offrande animale peut être évoqué dans une sépulture (d'ailleurs très mal documentée) sur la commune de Plancy-l'Abbaye (Aube), où l'on aurait retrouvé aussi des ossements de cheval, porc et bœuf. Finalement on doit signaler le site de *Vaucelle* à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) où une « carcasse de cheval » aurait été retrouvée au-dessous d'une sépulture (inhumation ou offrande ?), découverte signalé par l'abbé Robert sans plus de renseignements.

On n'est pas en mesure d'assurer la pratique de dépôts d'offrandes animales dans l'aire étudiée au début de l'époque mérovingienne. Seulement dans deux cas (Fromelennes et Plancy) on peut proposer d'y voir ces pratiques mais avec réserves. L'absence de ce type de dépôt dans l'ensemble des nécropoles d'entre Oise et Meuse est du moins surprenante et suggère qu'il s'agit de pratiques locales, probablement en liaison avec des usages d'époque gallo-romaine. Hors de l'aire étudiée des traces d'offrandes animales peuvent être suivies tant à l'ouest de l'Oise dans la nécropole de Saint-Saveur (Somme) (BEN REDJEB, 2007) qu'au delà de la Meuse en pays alaman (Vendenheim, Bas-Rhin) (CHENAL & BARRAND HEMAM, 2014).

6.5. Considérations sur le chapitre sixième

La connaissance que l'on a sur les rituels funéraires d'époque mérovingienne présente de nombreuses lacunes. Le manque de témoignages écrits est accompagné de la difficulté d'interprétation des contextes funéraires. Les restes matériaux de la sépulture permettent cependant de proposer une approche subjective des rituels partir de la formulation d'hypothèses, toujours dans la conscience que l'on ne dispose pas de l'ensemble d'informations nécessaires à la compréhension du contexte réel des funérailles.

La sépulture est le réceptacle où s'expriment les rituels de la mort à travers les actions entamées par les vivants pour l'accomplissement des deniers devoirs vers le défunt. L'ensemble des actions destinées à matérialiser le geste funéraire sont codifiées

par les rituels et dépendent de facteurs multiples tels la tradition, le niveau d'aisance ou l'influence d'autres idéologies. Dans toute cette représentation, la famille joue un rôle déterminant comme élément de transmission des croyances et actions destinées aux funérailles. Elle est à son tour insérée dans une structure de clan aliénée par les élites, dont l'ostentation et la volonté d'affirmation dans la communauté sont manifestées essentiellement par la qualité du mobilier, le type de sépulture et sa position dans l'espace funéraire collectif.

Les rituels funéraires du début de la période mérovingienne montrent une réalité diverse ayant des caractères nettement uniformes comme l'orientation des sépultures ou la morphologie des fosses et d'autres différents qui permettent attester l'influence de la tradition romaine à travers la survivance d'offrandes comme le dépôt de vaisselle et de la monnaie. D'autres traits funéraires comme le dépôt d'armes et la prolifération des parures et éléments vestimentaires doivent sans doute s'attribuer à l'influence des populations du *barbaricum* qui avaient commencé à s'intégrer dans la société gallo-romaine à la fin du IV^{e} siècle.

L'essor de l'inhumation habillée a favorisé certainement la prolifération du mobilier funéraire à l'ensemble des territoires sous l'influence des élites franques et probablement celles de souche gallo-romaine qui imitèrent leurs coutumes. La abondance d'objets dans la sépulture et leur qualité permet de parler de sépultures privilégiées, sans doute celles des élites du royaume franc. En ce qui concerne le dépôt funéraire, son interprétation est compliquée, de même que pour l'ensemble du mobilier déposé dans la sépulture. Il existe certainement une continuité dans la coutume déposer des vases céramiques, en verre et de bronze d'après la tradition romaine, tout comme celle du *naulum*, mais leur signification reste inconnue, peut-être ayant perdu leur symbolisme initial.

Chapitre 7. L'interprétation du geste funéraire

Il est question dans ce chapitre d'analyser les possibilités de la méthode archéologique à l'heure d'interpréter l'ensemble des facteurs subjacents dans le geste funéraire. Le sujet est abordé en considérant la sépulture comme un espace de représentation des structures sociales sous l'influence des idéologies dominantes à une époque et dans un territoire déterminés.

7.1. La sépulture : éléments pour une analyse socio-économique

La sépulture constitue un objet de représentation et d'ostentation, tant dans sa partie souterraine (aménagements internes), qu'en surface (érection de tertres, stèles, cippes, fossés ou enclos). Or, tandis que la représentation est souvent commune à l'ensemble des individus qui ont le droit d'être ensevelis dans l'espace de la communauté, l'ostentation est réservée à un secteur restreint de la population qui a les moyens pour s'en procurer. F. Stein résumait les paramètres principaux d'analyse : *« la qualité de leur construction, leur situation isolée ainsi que la qualité et la quantité du mobilier, permettent d'attribuer les sépultures en question à une couche sociale supérieure »* (STEIN, 1989, 124). Le début de l'époque mérovingienne ne constitue pas une exception dans la théâtralisation funéraire des intérêts subjacents dans la structure socio-économique des communautés et le geste funéraire est leur mécanisme de représentation. Pour E. A. Symonovič, qui a étudié les ensembles funéraires de la culture gothique de Černjahov (Ukraine), il y aurait trois paramètres de hiérarchisation sociale: la qualité du mobilier, le dégrée d'élaboration de la sépulture et la situation de la tombe dans la nécropole (MAGOMEDOV, 1995, 133). Dans le nord de la Gaule on peut aisément établir des parallèles dans les sépultures privilégiées du IV^{e} siècle et jusque la première moitié du VI^{e} siècle.

7.1.1. Emplacement de la sépulture

La localisation de la sépulture dans l'espace funéraire communautaire peut être retenue comme un marqueur socio-économique de premier ordre. De même que pour la qualité de mobilier présent dans une sépulture, son emplacement devait revêtir d'une signification particulière dans l'imaginaire collectif. En absence d'un contexte connu, la difficulté qui entraîne l'interprétation des codes sociologiques ayant intervenu dans le choix d'un lieu de sépulture ou un autre est la même que pour les funérailles, ce qui fait

de l'analyse de la topographie interne des nécropoles un moyen d'aborder cette question.

Dans le chapitre précédent, on s'est attaqué de manière succincte à la problématique sur l'existence probable d'espaces spécifiques d'inhumation pour des secteurs déterminés de la population, cas des enfants. En théorie, la conception de l'espace funéraire comme un terrain de rassemblement communautaire, le *polyandrum* de saint Agustin (TREFFORT, 1996), ne exclut pas l'existence de séparations internes au sein de la nécropole, principalement en forme de concessions familiales. Le paganisme était encore fortement ancré dans les campagnes du nord de la Gaule aux V^e^ et VI^e^ siècles et cela aurait pu déterminer, semble-t-il, la conception de la sépulture comme un espace privatif appartenant à la famille du défunt, c'est du moins ce qui laissent entrevoir les punitions contre le bouleversement des sépultures (*Pactum Leges Salicae, LVII, 5)*. Ainsi, la législation d'époque mérovingienne ne contemplait pas de sanctions spécifiques pour certains éléments de la société tels les suicidés, comme le signale C. Treffort, mise à part les bannissements récurrents des conciles, et cela seulement pour interdire les obsèques mais jamais l'enterrement (TREFFORT, 1996, 157). Cela permet de supposer qu'ils seraient inhumés dans le même espace funéraire que le reste de la communauté.

La présence d'enclos funéraires témoignerait de l'existence d'espaces privatifs dans les nécropoles. Ils seraient la manifestation physique des liens familiaux, du besoin de entretenir la mémoire des ancêtres et surtout de l'intérêt de certaines familles pour développer des mécanismes d'ostentation comme moyen de s'en démarquer. On ne saurait pas associer la qualité des matériaux employés dans ce type de structures avec quelque sorte de trait culturel, mais plutôt avec le statut économique de la famille du défunt et par l'existence de traditions locales. On veut signaler que ce type de structures (dans les cas connus pour le territoire d'étude), se situent dans des lieux proches d'agglomérations, tels Vorges (cf. *Corpus : Vorges*) et Goudelancourt-lès-Pierrepont (cf. *Corpus : Goudelancourt-lès-Pierrepont*) par rapport à Laon dans l'Aisne, ou Hoëricourt (cf. *Corpus : Saint-Dizier-Hoëricourt*) par rapport à Perthes dans la Haute-Marne. En tout, il est probable que d'autres enclos aient existé dans des espaces d'inhumation proches des sites mentionnés et ailleurs, toutefois leur faible trace dans le registre archéologique, quand il s'agit d'aménagements en matériaux périssables, peut avoir largement conditionné leur identification lors des fouilles anciennes. Quelques exemples d'enclos élaborés avec matériaux périssables ont été documentés en région alamane (cf. *5.3.3.*

Quelques remarques sur...) et ont été interprétés toujours comme un trait distinctif de sépultures privilégiées.

On voudrait rappeler les lacunes existantes concernant l'identification des sépultures appartenant à d'autres secteurs de la société, mises à part les femmes et hommes de condition libre. Ainsi, d'importants vides persistent en relation avec les sépultures des couches moins favorisées comme les esclaves *(servii, domestici)*, colons *(casati ; ingenui)* et affranchis *(liberti)*, tant en milieu urbain que rural, de même que pour les morts prématurés *(ahoroi)*. Nombre de questions restent encore à répondre : peut-t-on interpréter les espaces funéraires comme exclusifs des individus de condition libre ? Où se trouvent alors les sépultures des individus de condition servile ? Doit-t-on voir dans la disposition des sépultures des concessions familiales ? La première et seconde question, soulèvent le débat sur l'absence de mobilier dans les sépultures d'époque mérovingienne (cf. *7.2.3. Sépultures sans mobilier...),* ce qui amènerait à réviser la topo-chronologie de bon nombre de nécropoles étudiées jusqu'à cette date. La troisième question, mis à part sa problématique inhérente à l'identification des enclos familiaux et l'absence d'études anthropologies pour déterminer des liens de parenté, pose le problème pratique de la gestion de l'espace d'inhumation : si l'on accepte l'existence de privilèges associées à la propriété du terrain d'inhumation (réservation d'espaces), on devrait reconsidérer le phénomène des nécropoles par rangées, dans la mesure où celles-ci impliquent (et cela a été démontre par la permutation matricielle) l'inhumation successive au fur et à mesure des décès.

7.1.2. Morphologie de la sépulture

Le degré d'élaboration de la sépulture peut être aussi retenu comme un élément d'analyse des différences socio-économiques de la communauté. Ce n'est pas un trait exclusif d'époque mérovingienne, car on observe déjà des différences notables dans les sépultures du Bas-Empire (VAN DOORSELAER, 1967 ; GONZÁLEZ, 2001). Plutôt à l'inverse, la période mérovingienne (du moins à l'ouest du Rhin) contemple la diminution progressive de l'intérêt pour l'apparence externe de la sépulture (disparition d'épitaphes, mausolées et *tumuli*) pour devenir de plus en plus sobre en surface. Par contre, c'est l'aménagement souterrain de la sépulture qui devient plus sophistiqué à partir de la fin du VI^{e} siècle au fur et à mesure que les dépôts se raréfient (cf. *5.5. Aménagement interne de la sépulture)*. Certes, on ne peut pas attribuer ces changements à des

facteurs économiques de manière exclusive, l'évolution des mentalités ayant joué certainement un rôle important. C'est alors le degré d'élaboration de la sépulture ce qui fait de l'aménagement funéraire un élément essentiel pour étudier le statut socio-économique du défunt.

La quantité de ressources investies dans la construction de la sépulture est proportionnelle au rang socio-économique du défunt. On ne retrouve pas de personnages issus de milieux défavorisés inhumés dans des sépultures de qualité, de la même façon qu'on ne documente pas d'individus de condition humble inhumés avec dépôts funéraires exceptionnels (sépultures privilégiées). Une exception peut être faite pour les sépultures de moniales et clercs issus de la royauté et les familles sénatoriales (Radegonde, Bathilde, Bertille) toujours dans un contexte chrétien.

Dans les campagnes païennes la hiérarchisation sociale semble bien manifestée dans les caractéristiques des sépultures. Parmi les observations que l'on a effectuées, on a remarqué que la profondeur des sépultures (surtout de celles du Bas-Empire mais aussi celles d'époque mérovingienne) (cf. *5.4.1.B. Profondeur des fosses*) avait des rapports directs, au moins dans les cas où l'on connaissait le mobilier funéraire, avec l'importance de l'inhumation où, si l'on veut, la richesse du dépôt funéraire. Des observations semblables ont été tirées hors de la zone étudiée dans la nécropole d'Erstein (Bas-Rhin) où les fouilleurs ont proposé l'existence de rapports entre niveau de richesse du mobilier funéraire et le volume des terrassements liés à l'aménagement de la tombe (GEORGES ; GUILLAUME & ROHMER, 2008), mais aussi dans la nécropole d'Hermes (Oise) (VALLET, 1997a). Par ailleurs, ce rapport entre la profondeur et dimensions des fosses et le statut du défunt, a été aussi proposé pour quelques des sépultures aristocratiques de la culture de Černjahov (Ukraine), datant de la seconde moitié du IV^{e} siècle (MAGOMEDOV, 1995), un fait qui reste quand même significatif.

La plupart des sépultures du début de la période mérovingienne seraient repérables au moyen d'un tertre résultant des remblais du creusement de la fosse, parfois complété avec un cippe *(cipus)* ou un poteau de bois (SALIN, 1952, 65-67). On est en droit de penser que c'était le type d'apparence externe la plus commune des sépultures destinées à l'immense majorité des gens, surtout dans les campagnes. L'emploi d'une stèle, quoique extraordinaire, signale sans doute une position économique supérieure par rapport au reste des membres de la communauté. La présence de haies vives serait plutôt à rapprocher d'un intérêt pour protéger la sépulture

que d'une finalité ostentatoire, les informations apportées par E. Salin n'étant guère illustratives à ce respect *(Ibid.* 1952, 56).

Les sépultures en sarcophage sont aussi un bon paramètre pour estimer les rapports socio-économiques dans la nécropole. Leur présence minoritaire dans les nécropoles en plein champ (à Normée on n'en atteste que deux en dépit du nombre de sépultures total, soit 597) et le fait de son utilisation tardive dans les campagnes (depuis la seconde moitié du VI^{e} siècle) en témoignent. Les frais associés au processus d'élaboration du sarcophage, ainsi que son transport, le rendaient certainement l'apanage des secteurs plus aisés de la société. À Chamouilley (Haute-Marne) et Saint-Chéron (Marne), des sépultures en sarcophage qui peuvent être datées du dernier tiers du VI^{e} siècle témoignent des changements opérés dans les mœurs funéraires des élites, qui commencent à adopter de nouveaux contenants funéraires tout en gardant la pratique de l'inhumation habillée. On ignore cependant si cette évolution, qui reste d'ailleurs exceptionnelle dans les campagnes d'avant l'an 600 entre Oise et Meuse, réponde à l'influence des pratiques issues des milieux urbains ou à des facteurs purement économiques, ou bien aux deux. Par ailleurs, la sépulture à armes en sarcophage retrouvée en 1845 à La Rue-Saint-Pierre (Oise), bien qu'éloignée du territoire d'étude, apporte des précieux renseignements sur le choix des élites vers l'an 500 à l'heure de se faire inhumer. Le mobilier de cette sépulture suggère qu'il s'agit d'un personnage de très haut rang, probablement un membre de l'aristocratie locale (VALLET, 1986), pouvant s'agir d'un *possesor* gallo-romain.

Le tumulus, de sa part, constitue certainement un marqueur de l'opulence du propriétaire (cf. *5.5.15.Tumuli*). Sa présence n'est attestée que très rarement à l'ouest du Rhin et l'on sait de son existence grâce aux informations rapportées par les fouilles, la sépulture de Childéric à Tournai étant un paradigme classique. Pour A. Dierkens, les sépultures sous *tumuli*, entourées d'un fossé *(Kreigrab)* étaient des traits distinctifs de richesse ou de pouvoir et *« on les rapprochera des constructions de bois ou, plus rarement, de pierre qui signalaient parfois les tombes des potentes mérovingiens »* (DIERKENS, 1981, 7). L'ostentation manifestée par l'érection de ce type de sépultures dépasse la taille même du tertre car elle est souvent associée à une chambre funéraire en bois au centre du monticule et des offrandes tout-à-fait exceptionnelles comme des corps d'équidés, en l'occurrence des étalons. De toutes les sépultures de l'époque des Grandes Migrations, le tumulus constitue probablement la plus exceptionnelle.

D'autres aménagements funéraires peuvent être signalés comme indicateurs d'une position prépondérante dans la communauté, principalement par leur singularité par rapport à l'ensemble de la nécropole ou le reste des sépultures. La sépulture en chambre de bois, quoique rare à l'ouest du Rhin entre 400 et 550, constitue un type de sépulture associée aux couches privilégiées. Les moyens nécessaires à son élaboration, leur singularité, et la qualité des objets retrouvés dans ce type de sépultures en attestent. On pourrait même affirmer que ce type de sépultures apparaissent en milieu rural en exclusivité et même dans des contextes à faible présence d'éléments chrétiens. D'un autre côté, la sépulture en caisson de briques et *tegulae* documentée sous l'église de Melette (Marne) (cf. *Corpus : L'Épine*), quoique peu connue, constitue un *unicum* dans le corpus de sépultures d'époque mérovingienne attestées en Gaule du nord. Elle semble avoir appartenu à un personnage distingué contemporain de Clovis, probablement le propriétaire d'un domaine foncier. On serait tenté d'attribuer à cette sépulture une filiation chrétienne en raison de son emplacement mais cela supposerait pousser de trop.

En outre, la construction de fossés autour de la sépulture semble avoir été un autre marqueur de statut privilégié. Bien que leur présence se circonscrit essentiellement aux sépultures en pays alaman, les influences provenant d'outre Rhin entre la seconde moitié du V^{e} et le VI^{e} siècle pourraient avoir véhiculé ce trait en Gaule. Toutefois, aucune structure de ce type n'a été documentée entre l'Oise et la Meuse.

Enfin, on peut affirmer que c'est la singularité d'un type d'aménagement funéraire dans un contexte chrono-culturel déterminé, un des éléments qui permettent établir des observations sur les rapports socio-économiques d'une société. Pour le début de la période mérovingienne, la présence de *tumuli*, chambres de bois, sarcophages ou caissons de tuiles dans les territoires d'entre Oise et Meuse, permet d'attester une nette volonté de se démarquer de la part des élites et groupes de pouvoir. C'est leur position aisée dans la communauté (revenus, prestige) qui permet de mettre en place un ensemble de mécanismes de hiérarchisation et différenciation sociale. Entre 400 et 550 ces différences de base socio-économique peuvent avoir été accompagnées d'un ensemble de traits identitaires particuliers comme l'exercice d'une activité militaire et/ou la participation d'une culture exogène.

7.2. Le mobilier funéraire : éléments pour une analyse socio-économique

La représentativité du mobilier funéraire est un autre marqueur pertinent pour l'étude des rapports socio-économiques des sociétés du début de la période mérovingienne. De même que pour les rituels funéraires, l'interprétation des objets contenus dans la sépulture entraîne un effort épistémologique par son haut degré de subjectivité. Pour cela, le mobilier funéraire doit être analysé en fonction de son contexte chronologique et géographique afin de pouvoir entamer avec garanties une approche du phénomène de l'inhumation habillée.

7.2.1. Représentativité du mobilier funéraire : quantité et qualité

Le nombre et la nature des objets contenus dans la sépulture et le degré d'élaboration des matériaux qui les conforment sont des paramètres pertinents pour mesurer le statut du défunt. De même, l'abondance ou rareté d'un objet fait de celui un élément de distinction et lui confère parfois un statut identitaire. La rareté de certains dépôts est révélatrice du statut socio-économique privilégié du propriétaire (dépôts de verre et bronze), mais aussi leur degré d'élaboration, même s'il s'agit d'un objet démocratisé (armement, parure, éléments vestimentaires). On rencontre des éléments de parure et habillement autant chez les élites que dans les couches inférieures, mais pour ces dernières la qualité des matériaux diffère notablement. Des objets confectionnés en métaux nobles tels l'or ou l'argent, mais aussi des matières comme l'ambre ou le cristal de roche, permettent d'établir des différences notables parmi les sépultures de haut rang du début de la période mérovingienne. Les perles en ambre ou en cristal de roche par exemple, n'apparaissent que dans les sépultures féminines de haut rang, tandis que la plupart des autres ne possèdent que des perles en verre ou terre cuite. Les fibules, quoique présentes dans la plupart des sépultures féminines de niveau social aisé, présentent des différences substantielles entre l'aristocratie, les élites locales et les femmes de position aisée. On peut dire autant sur la présence de matériaux comme l'argent ou plus rarement de l'or dans la confection de l'armement. Cela constitue certainement un trait différenciateur parmi les élites, nettement la présence d'umbos à boutons d'argent et des pommeaux d'épée ornés d'or et grenats en cloisonné ainsi que divers éléments de fourreaux et baudriers confectionnés dans les mêmes matériaux. Or, cette ostentation dans la qualité de l'armement ne touche que certains types d'armes

comme les épées, les umbos de bouclier, les angons et très rarement les lances. Ce fait révèle le lien entre le propriétaire et son identification avec un statut social privilégié, sans que cela implique forcément une activité guerrière, mais le prestige de porter certains attributs dans un contexte socio-culturel déterminé.

En ce qui concerne le dépôt funéraire, les travaux de K. Weidemann dans les nécropoles à incinération du nord-ouest de l'Allemagne constituent un précédent pour analyser le dégrée de richesse des sépultures du début de l'époque mérovingienne. Ses observations trouvent des parallèles dans l'aire étudiée compris dans ce travail, où le verre et surtout la vaisselle d'importation de bronze peuvent être considérés depuis le IV^{e} siècle comme l'apanage des élites (WEIDEMANN, 1994). Dans la nécropole de Krefeld-Gellep (Allemagne), R. Pirling établit une stratification sociale à partir du mobilier funéraire. Ainsi, de la vaisselle métallique et des garnitures d'épée provenant des S1782 et S1812 ont été considérées comme des éléments distinctifs de haut rang. Les sépultures de haut rang dotées d'un mobilier de qualité inférieure seraient des sépultures par imitation (PIRLING, 1978). En dépit des différences de chronologie avec les ensembles funéraires du Bas-Empire étudiés par K. Weidemann, les sépultures du début de l'époque mérovingienne étudiées (phases PM-MA3) montrent comment le verre et la vaisselle de bronze se perpétuent comme éléments de distinction sociale dans des régions du nord de la Gaule et la zone rhénane. Des groupes de sépultures à mobilier abondant et de qualité lesquelles ont été considérées parfois comme des « concessions familiales » associées à une ou deux élites fondatrices d'entre la fin du V^{e} et la seconde moitié du VI^{e} siècle. On peut évoquer les sites de Mézières dans les Ardennes (PÉRIN, 1968 ; 1972), Lavoye (Meuse) (JOFFROY, 1974) ou celui de Güdingen (Sarrebruck) dans la région rhénane (STEIN, 1988). Pour Bailey-K. Young l'importance de l'inhumation habillée pouvait se mesurer à partir de la fréquence des éléments de parure contenus dans la sépulture. Il signalait comment dans les sépultures du Bas-Empire la tendance de l'inhumation habillée était nettement subordonnée à la pratique du dépôt funéraire (vaisselle principalement) (YOUNG, 1977). D'après ses observations sur les nécropoles du Bas-Empire du nord de la Gaule dans les sites où le présence « germanique » était bien attestée le phénomène de l'inhumation habillée était supérieur à la pratique du dépôt funéraire, effectuant une claire association entre les populations gallo-franques et la diffusion de cette coutume. Cette argumentation de K.-F. Young privilégiait plutôt l'argument « ethnique-culturel » à celui socio-économique par lequel le dégrée d'aisance d'une sépulture serait conditionné par le statut social du

défunt ou de sa famille. Il est ainsi que dans son enquête il observait une relative pauvreté des éléments vestimentaires et ornements dans les sépultures des « populations romanisées » par rapport aux sépultures « barbares » où les éléments vestimentaires abondaient et le dépôt était souvent riche. On doit lui reprocher d'effectuer une analyse trop quantitative des dépôts funéraires sans faire le point sur le fait que le verre et la vaisselle en bronze étaient des éléments indiquant un certain statut. Il observe de même une nette différenciation entre l'époque gallo-romaine (IV^e^-V^e^ s.) où prédominait le dépôt funéraire et l'époque mérovingienne dominée par l'inhumation habillée : *« Les armes témoignaient du pouvoir d'un homme, les bijoux du rang d'une femme ; leurs sépultures étaient imprégnées de leur personnalité »* (YOUNG, 1977, 45). On a pu constater dans notre étude que cette polarité dans la caractérisation des dépôts à des époques différentes doit être nuancée par les nouvelles recherches. Bien que le dépôt funéraire de la vaisselle et l'obole à Caron ait subi d'une diminution à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle, la véritable raréfaction du dépôt s'opère au courant de la seconde moitié du VII^e^ siècle avec la présence commune d'un seul et petit vase biconique aux pieds de la sépulture. Les exemples sont nombreux et ont été attestés dans toute l'aire géographique étudiée. On doit reconnaître quand même qu'à l'époque où K.-F. Young menait son étude la quantité de sites connus était notamment inférieure à celle que l'on peut présenter aujourd'hui dans ce travail et ses conclusions donc, plus sommaires. De plus, on croit que l'interprétation des données des nécropoles à partir d'un faciès « germanique » ou « gallo-romain », ainsi que l'emploi de terminologie ambiguë comme les « sépultures de lètes », ont accentué plus encore la vision de deux cultures funéraires. De sa part P. Périn en est de l'opinion que *« Comme la verrerie, la vaisselle de bronze est également un signe de rang social élevé lorsqu'elle fait partie d'un mobilier funéraire »* (PÉRIN, 1975, 41).

Avec le bronze, le verre est l'élément principal de distinction dans les dépôts funéraires d'époque mérovingienne, de la même manière qu'il l'avait été au Bas-Empire, en raison de son coût élevé d'acquisition. On n'est pas en mesure d'établir des distinctions d'aisance en fonction de la quantité d'objets en verre déposés dans la sépulture, mais les sépultures mieux dotées possèdent souvent plusieurs vases jusqu'en nombre de trois voire quatre vases (coupe, bouteille, gobelet, corne). Les sépultures princières de l'horizon danubien d'*Untersiebenbrunn* montrent comment les dépôts de verre n'avaient pas perdu leur place dans les rituels funéraires du V^e^ siècle. On peut établir même des degrés d'aisance par rapport au type de dépôt en verre, souvent en fonction de sa qualité d'élaboration. Ainsi, les exceptionnels cornes à boire ne sont

connus que dans un nombre limité d'ensembles datés d'avant 530, comme la S74 de Mézières (Ardennes) (phase MA1) avec un corne du type II d'Evison, qui avait été placé sous un bassin de bronze aux pieds du défunt. La protection dispensée à l'objet en verre semble pouvoir être associée aux croyances dans l'au-delà, le dernier voyage du défunt. *« Les cornes de Type II forment un groupe géographique homogène s'étendant du Massif ardennais au Rhin moyen et inférieur et V. Evison, suivie par C. Isings, estime que de telles verreries ont été fabriquées en Belgique, sans doute dans les régions mosanes, d'où elles furent exportées vers la Rhénanie, et, comme le prouve la découverte de Mézières, vers la Meuse moyenne »* (PÉRIN, 1970, 76).

En ce qui concerne le dépôt céramique, les vases proviennent du milieu domestique et ne sont pas élaborés *ad hoc,* comme le suggèrent les traces d'usure attestées dans les collections étudiées au cours de la recherche. À Aulnizeux (Marne), on a pu documenter des traces de feu concentrées toujours au niveau de la panse des vases faisant partie du mobilier funéraire, preuve évidente d'un usage antérieure à leur déposition dans la sépulture. Pour U. Koch, des vases provenant de quelques sépultures féminines de haut rang à l'est du Rhin, datées d'entre 480 et 520 environ, seraient définitoires d'une statut ethnique et social déterminé (KOCH, 2003). Par ailleurs, les productions du Bas-Empire semblent avoir été considérées des objets de distinction parmi les couches privilégiées, dû principalement à la rareté et qualité de ce type de productions. Ainsi, la S307bis de Lavoye (Meuse) appartenant à une fille de niveau social aisé, contenait une coupe à pied annulaire gallo-romaine dont le fond perforé avait été scellé par du plomb coulé, alors réutilisée. La S178 (MA2) contenait la moitié d'un bol de type Chenet 320 placé derrière la tête du défunt, la S303 ne contenait qu'un fragment d'assiette gallo-romaine, et d'autres cas significatifs montrent des fragments d'objets de vaisselle en bronze, sans que l'on ait constaté des perturbations apparentes dans la sépulture. La valeur attribuée à ces productions aurait été si haute qu'elles apparaissent en état fragmentaire dans certaines sépultures du VI^{e} siècle, apparemment dépourvus d'un usage fonctionnel quelconque. Cela amène à s'interroger sur la valeur symbolique ou fonctionnelle des dépôts et le rôle des productions de l'Argonne comme éléments représentatifs des couches privilégiées. En général, le nombre de vases faisant partie du service de vaisselle ne dépasse que rarement les deux exemplaires, avec des dépôts exceptionnels dans quelques sépultures privilégiées comme la sépulture d'enfant 236 de Lavoye (MA1-MA2) contenant 4 vases céramiques et une coupe en verre déposés au niveau des extrémités inférieures. Parfois c'est la présence d'un dépôt exceptionnel qui suggère l'importance de l'inhumé. Ainsi la S22 de la nécropole de *La Tomelle* à Mailly-le-

Camp (Aube) datée du début VI^e s. contenait un petit trésor dans l'aumônière du défunt composé de diverses monnaies parmi lesquelles sept imitations d'*argentei* de Valentinien III (424-455). Le reste du mobilier funéraire ne semble pas exceptionnel si l'on exclut la présence de deux poignés de coffre en bronze (SAUGET & TOUZÉ : 1992, 267-268).

Dans les sépultures des plus jeunes, la représentativité du mobilier funéraire est haute, avec une variété de mobilier qui dépasse parfois celle des adultes. À Abainville (Meuse) un enfant (7-13 ans) avait été inhumé avec toute une panoplie composée d'une épée longue, une hache, une lance et trois fers de flèche à douille fendue, une bouclette de bronze et une boucle ovale de fer, ainsi qu'un dépôt composé d'un vase à panse surbaissée de cuisson oxydante placé aux pieds (GUILLAUME, 1988).

Par ailleurs, la présence ou absence de dépôt de vaisselle ne semble pas toujours mesurable en termes socio-économiques. Ainsi, les S206 et S295 de Lavoye appartenant vraisemblablement à des femmes de haut rang ne comportaient aucun dépôt de vaisselle. Il en est de même pour la chronologie de l'inhumation habillée, bien que l'on puisse observer une réduction dans la qualité et quantité des dépôts au cours de la période, certaines sépultures précoces ne comportent pas de dépôt de vaisselle, cas de la S178 de Lavoye (Meuse). Dans d'autres cas c'est l'absence de mobilier funéraire dans les sépultures d'un même sexe qui attire l'attention. L'absence de sépultures habillées masculines dans la nécropole de Saint-Julien (Laon) en constitue un bon exemple, avec les objets vestimentaires réservés aux femmes et enfants. Signaler aussi l'absence de tout dépôt funéraire céramique ou en verre, fait quand même étonnant vue la chronologie des sépultures. On pourrait penser à l'influence des coutumes chrétiennes mais cela semble peu probable. Peut être cette absence est-elle due à une coutume locale, mais cela semble aussi peu probable car d'autres sépultures habillées existent dans le Laonnois. Dans l'historiographie traditionnelle la présence d'objets avec un haut dégrée d'élaboration dans la sépulture a été interprété comme signe de richesse du propriétaire, qu'il soit dans les sépultures masculines (éléments vestimentaires, armement) ou féminines (parure et éléments vestimentaires principalement) (PÉRIN, 1970). La « richesse » de la sépulture à l'époque mérovingienne (V^e-VI^e siècles) est une notion qui doit être révisée à la lumière des nouvelles découvertes et travaux. Des objets en verre auraient été considérablement plus appréciés à l'époque que des vases céramiques et les données provenant des ensembles funéraires ainsi en témoignent. Le fait qu'une sépulture abrite plusieurs vases céramiques avec des formes variées n'apporte guère à notre avis des informations sur son statut socio-économique mais l'accomplissement

d'une pratique rituelle qui varie au cours de la période. Certains indicateurs par contre montrent nettement l'appartenance du défunt à une couche sociale déterminée, et cela à tous les niveaux. Les sépultures d'enfants par exemple sont dotées d'objets en verre et des armes en miniature pour montrer son statut privilégié, la présence du dépôt céramique dans la sépulture ne peut pas se considérer comme un indicateur socio-économique, car il s'agit d'un objet démocratisé, au contraire que les dépôts de bronze ou les seaux à garnitures de ce même métal qui exigent un travail qualifié.

7.2.2. Sépultures à armes, sépultures de guerre ?

La présence d'armement dans les sépultures d'époque mérovingienne a fait traditionnellement l'objet de discussions sur son rôle et signification dans les rituels funéraires. La quantité et la qualité de l'armement déposé dans les sépultures ont été utilisées communément pour analyser les relations socio-économiques (STEUER, 1968 ; CHRISTLEIN, 1973 ; SHEPARD, 1979 ; ALCOCK, 1981), mais aussi ethnoculturelles comme indicateurs sur l'origine des inhumés (STEIN, 1974 ; AMENT, 1976). Parmi les premiers, on doit souligner les travaux d'H. Härke dans l'Angleterre anglo-saxonne (HÄRKE, 1989) ou ceux de M.-P. Terrien dans la Lorraine mérovingienne (TERRIEN, 2000). Les travaux d'H. Härke ont remis en cause l'association entre la présence d'armes et la condition sociale du défunt : *« nous pouvons dire que la décision d'enterrer un individu avec ou sans armes ne dépendait ni de sa capacité aux combats ni de son expérience des combats »* (HÄRKE, 1993, 426). D'après lui, l'armement (en nombre et qualité) doit être associé au niveau social du défunt (élites), indépendamment de son âge (des hommes en forte âge inhumés sans armes et des enfants d'entre 12-14 ans inhumés avec des armes). Ainsi, à partir d'une étude portée sur 700 sépultures à armes dans 47 nécropoles des V^{e}-VIII^{e} siècles, il avait déterminé que la présence d'armement n'était pas forcément un indicateur du statut de l'inhumé, dans l'impossibilité d'établir une corrélation directe entre l'accroissement des dépôts d'armes et l'activité guerrière. La présence d'armes dans les sépultures serait la preuve d'un statut de guerrier en temps de paix car en temps de guerre l'apport de l'individu au combat faisait ce rôle. (HÄRKE, 1989, 1990, 1992 et 1993). Pour finir, cet auteur interprète la présence de types différents d'armes comme « symboles d'affiliation ethnique et sociale » (HÄRKE, 1993, 429).

Parfois les interprétations sur la présence d'armement ont été trop simplistes, avec une distinction sociale en fonction du type d'arme offensive : les épées longues appartiendraient à des individus de haut rang de condition libre, les scramasaxes à des individus libres de condition plus humble et l'arc et la lance à des personnes de condition semi-libre (FREMENSDORF, 1953). Même si certains attributs comme la présence d'un angon ou d'un bouclier semblent l'apanage d'une couche privilégiée qui pratique d'habitude la guerre, toutes les interprétations concernant l'armement et le mobilier funéraire doivent être nuancées en termes généraux. Pour établir une analyse socio-économique à partir du mobilier des sépultures il fait tout d'abord compter avec la date d'utilisation des différents objets qui composent les ensembles funéraires (armement, parure, dépôts de vaisselle), on doit connaître le coût des armes à l'époque et se renseigner sur les fourchettes chronologiques d'apparition. Selon H. Steuer, une épée longue coûtait environ sept sous d'or et une *spatha* à pommeau et garniture d'or et grenats soixante sous environ. Cela à amené M. Petitjean à interpréter ce type d'armes comme un indicateur de la condition très aisée du défunt (PETITJEAN, 1989). D'autre part, le port du scramasaxe à une époque tardive (1er tiers VIIe siècle) dans certaines régions de Bourgogne, une des dernières réminiscences de la pratique du dépôt funéraire d'époque mérovingienne, a été aussi considéré comme un signe de statut sociale élevé (HUBERT *& alii* : 2009, 85).

Une question importante à analyser est la présence d'armement et sa signification dans les sépultures d'enfant du début de la période mérovingienne. Le fait qu'elles apparaissent toujours dans des sépultures privilégiées confirme qu'on est en présence d'éléments de distinction sociale, réservés aux élites locales ou à l'aristocratie. Plusieurs sépultures d'enfant retrouvées en Gaule et datés de la première moitié du VIe siècle en attestent : celle de la cathédrale de Cologne (casque, bouclier et scramasaxe de petite taille, hache d'adulte) (DOPPELFELD & PIRLING, 1966), à Abainville (Meuse) (épée longue, hache, lance et trois fers de flèche) (GUILLAUME, 1988) ou à Coucy-la-Ville (Aisne) (FLEURY, 1878, II, 145). La présence d'armement de petite taille peut être rapportée à un moment important dans le processus d'affirmation identitaire de l'individu, coïncident avec la date du décès. On peut interpréter ces dépôts d'armes en termes de continuation et d'affirmation du statut social de l'individu dans l'au-delà. Il se peut que ces dépôts d'armes soient le reflet d'une militarisation de la société qui trouve sa expression maximale dans les sépultures des élites.

Par ailleurs, un autre fait que l'on considère révélateur du processus d'affirmation identitaire dans la société mérovingienne est la présence d'objets en forme d'arme. Quelques éléments du mobilier funéraire comme des épingles, pendentifs et objets prophylactiques adoptent la forme de l'armement que l'on atteste dans les sépultures masculines de la période. Au Musée de Châlons des objets en miniature de bronze et silex adoptent la forme d'un scramasaxe, un couteaux et une hache profilée. D'autres bijoux en forme d'épée sont connus à Müllheim près d'Andernach et à Wies-Oppenheim près de Worms (KOCH, R. : 1970. p. 286-290). Une explication probable pour ce type d'objets est peut être leur caractère prophylactique, sans oublier les connotations guerrières qui s'en dégagent et qui peuvent être rapportées à l'influence de l'activité quotidienne dans une société hautement militarisée.

En résumé, la présence d'armes dans les sépultures du début de la période mérovingienne, quelque soit son degré de matérialisation (armes conventionnelles, de petite taille ou miniatures), révèle une militarisation de la société et peut être considérée un facteur de distinction sociale. C'est un outil d'affirmation identitaire pour les élites, qui peuvent ainsi se démarquer du reste de la population de condition libre par l'acquisition d'armes supérieures en nombre et qualité. D'autre part, les armes déposées dans les sépultures semblent dans sa plupart avoir été employées au combat, comme se dégage des observations effectuées dans les divers types d'armes des nécropoles étudiées. De même, cet usage fonctionnel de l'arme n'écarte pas qu'elle ait revêtu d'une composante symbolique dont l'interprétation s'avère compliquée, bien que l'on puisse établir des différences socio-économiques à partir du nombre et qualité de l'armement.

7.2.3. Sépultures sans mobilier : un dilemme gênant.

La période mérovingienne est caractérisée, dans le domaine du funéraire, par l'hégémonie de l'inhumation habillée. À partir de la fin du V^e^ siècle les sépultures sont dotées d'un mobilier abondant en consonance avec le statut du défunt, qui tend à se raréfier à mesure que l'on avance vers le VIII^e^ siècle. Dans les chapitres antérieurs (cf. *1.2. Problématique...* et *3.2. Le peuplement...*) on a déjà exposé les problèmes inhérents à l'absence de mobilier dans les sépultures pour la datation des ensembles funéraires, et les problèmes dérivés à l'heure d'aborder l'étude du peuplement entre la fin du IV^e^ et la seconde moitié du V^e^ siècle en Gaule du nord. La présence de sépultures dépourvues de mobilier constitue alors un inconvénient pour l'interprétation des nécropoles d'un point

de vue sociologique car, en absence de mobilier, leur chronologie reste en suspens, même si leur emplacement et les rapports avec les sépultures environnantes suggèrent une contemporanéité des inhumations.

Les causes de cette absence de mobilier peuvent être diverses. Pour certains auteurs, elle répondrait à un changement des pratiques funéraires du Bas-Empire : *« L'interruption apparente, observée dans certaines nécropoles, au cours du Ve siècle, repose simplement dans la plupart des cas sur l'abandon total des rites de dépôts funéraires dès la fin du IVe siècle, sans mobilier, ne peuvent être reconnues »* (VLAEMINCK, 1982, 45), une affirmation que l'on peut souscrire pour les sépultures du V^e^ siècle mais qui est plus difficile à tenir au VI^e^ siècle, vu l'essor de l'inhumation habillée. D'abord, on peut considérer la possibilité d'attribuer ces sépultures sans mobilier à des populations gallo-romaines n'ayant pas adopté l'inhumation habillée après 486. Cette possibilité se heurte à trois problèmes : l'existence probable d'inhumations habillées avant cette date (Pouan, Melette, Vireux-Molhain), l'homogénéisation des pratiques funéraires au VI^e^ siècle sous l'influence des élites dominantes et dans le cadre de changements idéologiques, l'existence de coutumes à caractère local impliquant des particularités dans les rituels. Deuxièmement, la condition juridique des inhumés, les sépultures dépourvues de mobilier appartiendraient à des individus d'extraction sociale servile ou semi-libres, sans droit à se faire inhumer avec des biens. Cette idée a été suggérée par plusieurs auteurs dont A. Simmer à Audun-le-Tiche (Moselle) (SIMMER, 1980). Une autre possibilité est que les sépultures dépourvues de mobilier aient appartenu à des individus libres mais de condition sociale inférieure. Finalement l'hypothèse traditionnelle, celle qui compte avec plus d'adeptes et qui attribue l'absence de mobilier à une chronologie tardive des sépultures (fin VII^e^-VIII^e^ siècles).

On vient d'exposer de façon sommaire quelques hypothèses pour expliquer l'absence de mobilier dans quelques sépultures du début de la période mérovingienne. Les sources documentaires n'apportent pas d'informations à cet égard et la fouille des contextes funéraires ne permet avancer que très rarement dans cette problématique. Le fait d'associer cette absence à des facteurs de type socio-économique ou juridique ne constitue qu'une hypothèse de travail. Le fait de les attribuer une chronologie tardive représente aussi une hypothèse difficile à prouver dans la mesure où l'absence de mobilier empêche d'effectuer une approche quelconque à partir de la chronologie des objets déposés dans la sépulture.

7.3. Considérations sur le chapitre septième

Les possibilités de la méthode archéologique à l'heure d'aborder les phénomènes sociaux et culturels à partir de l'analyse des contextes funéraires sont limitées. Néanmoins les informations provenant des contextes funéraires permettent de proposer des approches de type socio-économique et culturelle en base aux caractéristiques de l'objet funéraire. Celui montre comment les rituels sont le résultat de constructions idéologiques développées dans un cadre collectif de codes manifestes et assermentés. Les différences dans la quantité et qualité du mobilier permettent de considérer les nécropoles comme des espaces de représentation sociale où se manifestent les enjeux de la communauté accaparés par les élites. Ces différences sont résumées essentiellement dans la différence de statut économique, bien que la composante sociale et juridique ait joué un rôle important. D'autre part, les caractéristiques du mobilier funéraire (armement, parures, dépôts) reflètent la volonté de l'individu de se démarquer au sein de la communauté, toujours dans son propre seuil de compétitivité.

La place de l'armement constitue un casse-tête récurrent dû a ses connotations symboliques. La présence d'armes dans les sépultures peut être associée certainement à la condition juridique d'homme libre, mais elle pourrait l'être aussi d'une militarisation profonde de la société ou bien un moyen d'implémenter la pompe des funérailles. Un facteur comme la pratique de la chasse, un privilège réservé aux élites et d'ailleurs bien attesté dans les sources, pourrait aussi expliquer ce type de dépôts.

Par ailleurs, l'absence de mobilier dans quelques sépultures de la période semble rapportée à une sous-représentation de quelques secteurs de la société. La structure sociale qui se dégage des sources documentaires ne trouve pas de parallèles dans les nécropoles, où la plupart des sépultures semblent appartenir à des individus de condition libre. On est dans l'impossibilité d'offrir des hypothèses valides à l'heure actuelle pour cette réalité, car les interprétations peuvent être multiples. Néanmoins, on estime convenable d'accepter une liaison directe entre la condition sociale et juridique du défunt et la quantité et qualité du mobilier funéraire.

Enfin les sépultures du début de l'époque mérovingienne d'entre Oise et Meuse montrent une société hiérarchisée en base à des critères sociaux (liens de parentèle) et économiques (élites détentrices du pouvoir). La qualité des matériaux employés, le degré d'élaboration et la position de la sépulture dans la nécropole traduisent l'importance de l'inhumation et sa place au sein de la communauté. Toutefois, cette même société

produit toutefois une exaltation de l'identité du groupe, manifestée dans la création de concessions familiales dans les nécropoles et l'hyper-représentation des dépôts funéraires, probables signes d'une compétitivité sociale. La signification des dépôts funéraires est difficile à déterminer sans connaître le contexte dans lequel ont été mis en place les rituels. Même si l'on peut documenter l'ensemble des offrandes et objets de la sépulture, l'interprétation du symbolique restera toujours une approche biaisée du phénomène.

QUATRIÈME PARTIE

Identités

« C'est aux anthropologues à s'occuper des races, aux ethnologues de s'occuper des peuples, aux linguistes des langues et de leur pays d'origine. Les archéologues doivent s'occuper des groupements d'objets (Formerkreis) dont les rapports avec les zones de civilisation sont compliqués et équivoques… »

(H.-J. Friesen *apud* J.-P. Millotte).

Chapitre 8. À la recherche d'une identité : mobilier funéraire exogène entre Oise et Meuse dans le contexte des grandes migrations

« La culture matérielle ne constitue pas une preuve d'ethnicité ; elle n'est qu'un support, facilement manipulable » (B. Dumézil).

En archéologie, l'étude des « identités » est soumise aux possibilités de la méthode scientifique à l'heure d'aborder les phénomènes qui interviennent dans les processus d'assimilation culturelle. On essaie de montrer ici comment le fait d'attribuer une composante ethnique aux objets provenant des contextes funéraires doit être nuancé en raison de la subjectivité même du concept d'identité à l'époque des Grandes Migrations. Autrement dit, le mobilier funéraire ne constitue pas un paramètre pertinent pour définir l'identité ethnique d'un individu. En revanche, on propose une approche du phénomène à partir du concept « d'identité culturelle », qui entraîne l'interaction d'apports multiples et une continuité intervenant dans la formation de la culture matérielle d'un individu indépendamment de sa filiation politique ou ethnique. On doit également souligner que c'est l'identité « ethnique » qui fait l'objet d'analyse ici, laissant de côté d'autres moyens identitaires tel le type social, juridique ou religieux.

8.1. Ethnicité, identité ethnique et identité culturelle : généralités

Le problème des identités constitue un sujet de débat qui a fait couler beaucoup d'encre depuis les années 1980 tant de la part des historiens que parmi les archéologues et les anthropologues. Il s'agit sans doute d'un des grands sujets de discussion dans les milieux académiques de l'après-guerre. Il est aujourd'hui encore d'actualité et les interprétations qui se dégagent du concept même d'identité sont multiples et divergentes, même si elles ont parfois des points en commun.

8.1.1. Le concept d'ethnicité ou l'exaltation des rapports identitaires

À la fin des années 1980, S.-J. Shennan signalait trois problèmes dans le débat : le concept d'ethnicité, les rapports entre identité ethnique et culture matérielle, et la portée du phénomène dans le temps (SHENNAN, 1989). En ce qui concerne, elle est

développée à partir des connotations plus ou moins subjectives de l'*ethnos* dans les milieux académiques entre 1880 et 1900. L'*ethnos* évoque en essence un groupe de personnes rassemblées autour d'une origine commune, définit par le territoire historique ou les ancêtres mythiques.

Les sciences historiques ont eu souvent recours à l'ethnicité pour élaborer des schémas théoriques à partir des traits déterminants de la culture (matérielle et immatérielle) des populations anciennes. Dans la France du XIX^{e} siècle, A. Longnon proposait la notion de « régions ethniques » pour faire appel à des aires géographiques sous le contrôle d'un peuple déterminé. Ainsi, la *Burgundia, l'Alamannia,* la *Britannia* (Bretagne), la *Vasconia* (Gascogne), la *Theiphalia* (pays de Tiffauges), la *Thoringia*, la *Gothia* (Septimanie). Les modes de pensée nationalistes ont exploité le concept via l'archéologie durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Puis il a été utilisé comme guide du discours ethno-historiciste chez des chercheurs comme G. Kossina en Allemagne (FERNÁNDEZ GÖTZ, 2009) ou J. Martínez Santa-Olalla en Espagne (GRACIA, 2009). L'œuvre de G. Kossina a été considérée comme le modèle classique d'ethnicité en archéologie, poussé jusqu'à des interprétations nationalistes extrêmes. Par essence, cette pensée repose sur l'association directe entre « culture archéologique » et « peuple ». Elle a donné lieu à des courants interprétatifs restés en usage jusqu'aux années 1950-1960. La théorie des peuples-nations a été contestée à partir du milieu du XX^{ème} siècle par des nouveaux modèles interprétatifs issus des milieux anglo-saxons, dont les traits fondamentaux peuvent se résumer ainsi : perception d'appartenance à un groupe, occupation d'un territoire et continuité des lignages (réelles ou inventées) (RUIZ & ÁLVAREZ, 2002). Depuis les années 1960 et en grande mesure grâce à l'influence de l'école américaine, l'anthropologie a joué une place fondamentale dans l'analyse des processus sociaux identitaires entendus comme des systèmes de cohésion sociale (BINFORD, 1962). Cette rénovation dans l'interprétation de l'identité ethnique a été cependant remise en question à partir des années 1980 par des chercheurs comme I. Hodder. Il a nuancé la valeur universelle du modèle antérieur et privilégié *« l'ethnicité comme un élément social crée dans le cadre d'une culture déterminée, à partir de certains aspects de la culture matérielle comme symboles identitaires »* (trad.) (HODDER, 1982).

La thèse ethniciste a été souvent employée dans le discours lié aux sépultures dites « germaniques » à l'époque des Grandes Migrations. À compter des années 1970, divers travaux de l'école allemande ont convenu de pouvoir identifier la filiation ethnique des populations inhumées à partir du caractère du mobilier funéraire

(AMENT, 1977, 1978 ; BÖHME, 1974 ; STEIN, 1974). Ont été ainsi retenus pour définit l'origine germanique : la présence d'armes, celle de parures de qualité et de dépôts variés. Les objets comme les boucles de ceinture, les bagues et les bracelets sont interprétés comme d'une origine gallo-romaine (synthèse dans PÉRIN, 1981). Certains auteurs comme F. Stein ont même proposé deux faciès ethniques sur la base du *totenritual*. Ainsi les sépultures pourvues d'un mobilier abondant avec armement (type A), appartiendraient à des populations de souche germanique-païennes ; les sépultures plus pauvres en mobilier et dépourvues d'armement (type B) appartiendraient à des populations d'origine gallo-romaine-chrétienne (STEIN, 1989 dans SIMMER, 1990). Ces interprétations ont été dépassées à partir des années 1980 par des courants moins instrumentalistes et plus en faveur d'une interaction culturelle (cf. Graph. 8).

Des archéologues de l'école anglo-saxonne tels M. Moerman ou F. Barth, ont proposé une autre conception du sujet dans une optique bien différente. Ils ont abordé le sujet sous la forme d'une construction sociale subjective, fluide et situationnelle (MOERMAN, 1965 ; BARTH, 1976), selon une ligne de pensée beaucoup plus en adéquation avec l'anthropologie sociale : *"trait distributions, territorial contiguity, political organization, language, ecological adjustment, and local community structure commonly used to demarcate ethnic entities*", sans oublier que *"For some purposes it is necessary to view every social entity as but part of a larger system which includes its neighbours*". "*Traits of culture, like peculiarities of speech, are signs of ethnic identification. Like many signs, they do not have the same meaning everywhere."* (MOERMAN, 1965, 1215). Quelques-uns des traits évoqués ci-dessus, comme la langue, sont imperceptibles par la méthode archéologique faute d'élément d'analyse et de la grande mobilité des populations. En conséquence, le concept d'ethnicité compte largement sur l'interaction des différents groupes de populations. Cela dans la mesure où ces population relèvent d'une ethnicité différente par rapport à celle d'autres groupes et les différences qui s'en dégagent, quelque chose qui rappelait dans les débuts l'anthropologue britannique E. E. Evans-Pritchard : *"It is widely recognized that the labels by which people identify themselves and are identified by others are important and convenient signs of ethnic membership (Evans-Pritchard 1945 : 5 ; Comments of Berndt, Bessac, Jaspan, von Mehring)".* Mais c'est peut-être F. Barth qui a résumé le mieux cet aspect de l'ethnicité : *« les différences ethniques ne seraient pas le résultat de l'isolement des communautés mais des interactions avec les autres populations »* (BARTH, 1969).

En résumé, la notion d'ethnicité revêt une grande charge subjective, car elle repose sur des réalités développées dans un milieu où les interactions sont multiples.

Elles peuvent être perçues d'une manière ou une autre pour construire une identité. Les traditions orales relatives aux mythes d'origine des peuples constituent un bon exemple que l'on peut aisément attester dans l'histoire des Francs, des Burgondes ou des Goths. Les récits sont plus importants dans l'imaginaire collectif comme éléments de cohésion sociale que les faits réels. Ils deviennent alors la réalité perçue. De plus, l'ethnicité en termes d'identité n'est pas statique, c'est quelque chose de vivant, d'évolutif, constamment réaffirmé et mis à jour *(mutatis mores)*.

8.1.2. L'identité ethnique comme construction moderne

La reformulation du concept d'ethnicité dans les sciences historiques actuelles doit s'interpréter comme une alternative à l'épuisement des postulats traditionnels qui avaient capté, à l'ombre des nationalismes, les courants interprétatifs de l'archéologie européenne entre 1880 et 1945. Ce renouvellement de la notion d'identité a été effectué par l'école germano-autrichienne à partir des années 1960. C'est R. Wenskus et sa théorie de l'ethnogenèse, qui peut se résumer en ces mots : *« les peuples dont l'identité s'appuie en un passé avec des origines communes résultent en réalité des conséquences d'un processus de morphogenèse »* (WENSKUS, 1961, 1977). Selon ce paradigme, la migration des peuples barbares n'aurait comporté à l'origine qu'un groupe réduit de personnes *(lignage),* liées par un *noyau de traditions*, un ensemble de caractères acceptés et fortement ancrées dans le collectif. Puis d'autres groupes auraient rejoint celui initial par agrégation culturelle au cours des différentes migrations. Celle-ci se serait réalisée soit par leur intégration définitive soit par une scission postérieure pour former d'autres peuples. Le récit sur l'origine des peuples serait ainsi l'élément de cohésion identitaire (WENSKUS, 1961). Autrement dit, tous les peuples partagent une histoire commune (mythes) qui reste dans la tradition collective du groupe autour d'un lignage original, même s'il y a apport postérieur d'autres contingents humains (DUMÉZIL, 2008). La théorie de R. Wenskus a été reprise par son disciple H. Wolfram, qui propose que des tribus barbares de petite taille *(lignages)* auraient quitté la Scandinavie pendant l'Antiquité, en s'agrégeant de multiples tribus lors de leur parcours jusqu'aux portes de l'Empire, pour former de véritables confédérations de peuples (WOLFRAM, 2005). L'importance de ce modèle interprétatif réside dans sa capacité pour expliquer l'existence d'identités ethniques comme le résultat d'interactions culturelles, même si à l'origine l'existence d'un groupe à forte composante identitaire se révèle fondamentale.

Des critiques à la théorie de l'ethnogenèse sont apparues dans les années 1990, principalement de la part de P. Amory et W. Goffart, pour qui seul les récits d'origine antérieurs à l'époque des Grandes Migrations auraient pu intervenir dans la construction d'une véritable identité ethnique. Ils pensent à la suite de Dumézil que les les sources disponibles les plus anciennes, datant du milieu du VI^{e} siècle, ont subi le poids de la tradition orale très fort et que par conséquent elles sont plus soumises à distorsions et aliénations (DUMÉZIL, 2008). De son côté, W. Goffart considère que l'identité ethnique ne peut pas être observée au travers des témoignages recueillis par la tradition orale ou écrite, mais qu'il s'agit en fait d'un processus naturel indépendant des perceptions sociales (GOFFART, 2002 dans POHL, 2005, 192), mais qu'elle doit être mis en relation avec l'importance de l'apport individuel à la configuration des traits définissants la culture matérielle (HODDER, 1982). D'autres chercheurs préfèrent d'aborder la notion d'identité ethnique par une approche plus fonctionnaliste. Ainsi, parmi ceux qui appuient la thèse *apriorique*, l'identité ethnique serait donnée depuis le moment de la naissance, tandis que dans la thèse *instrumentaliste* cette identité serait la conséquence d'un choix par des raisons de type économique ou politique (cf. Graph. 8 ; FERNÁNDEZ GÖTZ, 2009, 221).

Cependant, les lignes générales du discours identitaire ont été tracées par l'école anglo-saxonne, par des historiens comme J. Hall, pour qui l'identité ethnique s'appuierait sur deux principes fondamentaux : la « conscience d'appartenance » à un même groupe ayant des liens de parenté et l'existence d'un « territoire originaire » commun ou historique, en considérant éventuellement la langue comme un instrument d'articulation identitaire. Selon lui, le groupe ethnique serait un « *groupe social avant tout, qui élabore lui-même son identité collective autour des notions de territoire originel et d'ancêtres communs* » (HALL, 1998, 266-267). Ainsi ses quatre points subjacents à la notion d'identité ethnique seraient :

- L'ascendance commune
- Le sentiment de parenté
- Le territoire originel
- L'histoire partagée

Ces quatre marqueurs d'identité qu'il applique dans le cadre de la Grèce archaïque, peuvent cependant compliquer l'analyse à l'époque des Grandes Migrations

dans la mesure où l'on ignore l'ensemble des traits identitaires définissants utilisés par ces peuples et par leurs contemporains. Ainsi, les mots d'Isidore de Séville laissent à penser à la parmi qu'un des traits des gens barbares est exprimé par *« variae armis, discolores habitu, linguis dissonae »* (IdS, *Etymologiae,* 9, 2, 97 dans POHL, 2005, 197). Les traces de la langue sont presqu'imperceptibles dans la culture matérielle ; les documents épigraphiques étant en latin. On peut même se demander si les Wisigoths qui arrivèrent en Gaule en 419 et ceux d'Hispanie du VII^e^ siècle utilisaient la langue parlée au IV^e^ siècle dans la région de la Mer Noire. Le plus probable, c'est que leur langue ait expérimenté une évolution lors de leurs contacts avec le reste des populations du *barbaricum* et de celles gallo-romaines, dans un phénomène similaire à celui des usages vestimentaires et des rituels funéraires.

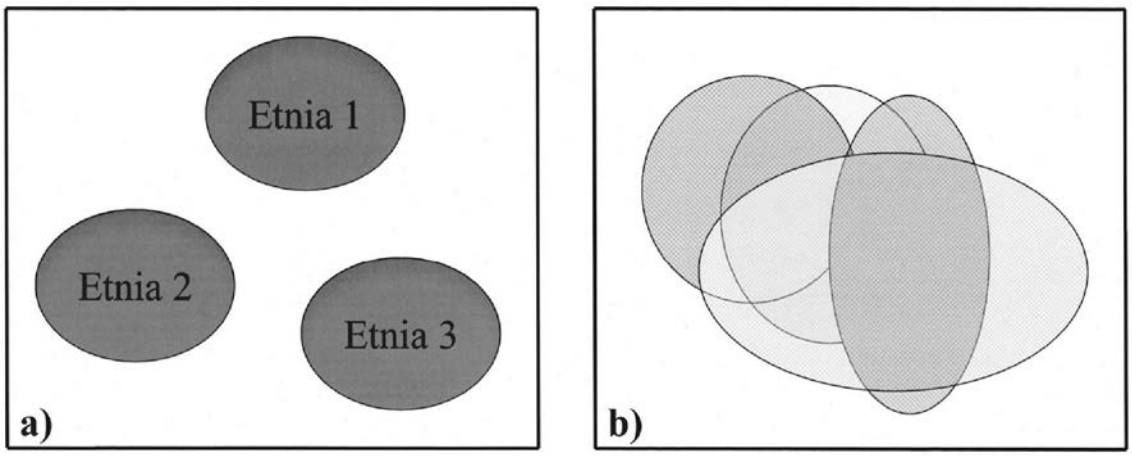
Dans cette ligne de pensée, W. Pohl considère l'identité comme *un processus toujours inachevé*, étant le résultat d'une construction individuelle ou communautaire (POHL, 2005). Par rapport à la théorie de l'ethnogenèse de R. Wenskus, dans la vision de W. Pohl note que la place de l'individu acquiert une signification particulière au sein de la collectivité et peut l'influencer. Il considère que la construction des identités des peuples requiert d'un effort de la part des structures sociales, dont les traces peuvent être suivies dans les sources documentaires et se demande, à juste titre, s'il est adéquat aborder l'étude des changements du V^e^ siècle à partir des identités (POHL, 2005, 193).

Pour S. Jones, l'identité ethnique répondrait plutôt à *« cet aspect de l'auto-conceptualisation personnelle résultant de l'identification avec un groupe plus large en opposition à d'autres sur la base d'une différenciation culturelle perçue et/ou d'une descendance commune »* (JONES, 1997, xiii). Il exprime des traits communs avec le concept d'ethnicité élaboré par S. James, donnant ainsi ce qui peut être la notion la plus complete de toutes les contributions sur le sujet :

- Il s'agit d'une « construction moderne », qui peut avoir peu de rapports avec l'ethnicité réelle perçue par le groupe ancien.
- Ce n'est pas un élément statique à apprivoiser, mais le résultat d'un processus social dynamique.
- Il se peut qu'elle n'existe pas au sein d'un groupe. L'identité ethnique peut n'être crée que par opposition avec d'autres groupes.
- Il peut y avoir plus de différences perçues pour les autres groupes que des similitudes au sein du groupe.

- L'identité ethnique peut avoir des valeurs différentes au sein d'un même groupe.
- Il y a peu d'identités ethniques homogènes et il n'est pas aisé de les délimiter.
- L'homogénéité culturelle apparente n'est pas un indice d'identité ethnique.
- Les identités ethniques sont situationnelles, elles ne s'expriment pas dans la continuité, elles sont en perpétuel changement.

L'idée de l'identité comme un phénomène accumulateur des traits définissants une culture déterminée trouve des critiques dans la pensée de I. Hodder, pour qui, certains groupes peuvent développer des stratégies d'assimilation culturelle, d'autres ne le manifesteraient pas dans leur culture matérielle, ce qui rendrait difficile le travail de l'archéologue (HODDER, 1982).



Graphique 8. Comparaison des modèles d'interprétation ethnique en archéologie : modèle essentialiste (a) et ethnicité par intéraction culturelle (b) (Fernández-Götz, 2009).

Plus récemment, on a mis en question l'existence d'aires d'influence ethnique à partir de l'analyse de la culture matérielle, ainsi pour S. James, la similitude culturelle apparente n'est pas un marqueur sûr d'ethnicité partagée (JAMES, 1999, 76-77). C'est en des termes structuralistes comme construction moderne de l'identité ethnique que parle C. Renfrew. Il est une des principales figures de l'archéologie processuelle. Il expose que le concept d'ethnicité, même s'il appuie sur des éléments hérités comme la langue, la religion, l'ascendance commune ou le territoire d'origine, doit être considérée comme une auto-reconnaissance de groupe (RENFREW, 1998, 275).

Enfin, l'ancien paradigme de l'ethnicité s'est vu substitué par celui des identités fondé principalement sur des travaux de l'école anglo-saxonne et allemande (QUIRÓS,

LOZA & NISO, 2013). On s'accorde dans le fait de rejeter l'association entre « culture archéologique » et « groupe ethnique » (JONES, 1997 ; FERNÁNDEZ GÖTZ, 2010), comme représentative de l'idée de la mutation culturelle des peuples. Les propos de W. Pohl semblent appropriés à cette interprétation : *« What we have to understand is that large ethnic communities that late Roman called Franks, or Goths, are in no way natural facts. They are highly abstract, culturally constructed ways of categorising people who might differ a lot among each other, and might not be so different at all from people who do not fall into that category »* (POHL, 1998, 4).

8.1.3. Le concept d'identité culturelle

Ce concept est défini par l'interprétation des paramètres identitaires comme résultat de la culture d'un peuple. La notion d'identité culturelle considère l'existence de multiples facteurs agissant dans la formation des traits définissant la culture matérielle d'un peuple. Son autre composante, l'immatérialité ethnique est difficilement perçue et/ou conditionné du fait de la subjectivité des sources. Le concept d'identité culturelle cherche donc à dépasser celui de l'identité ethnique dans la mesure où cette dernière est considérée à partir de réalités historiques subjectives (témoignages des sources, récits mythiques, *apriorismes*), en lieu et place de l'analyse des traits multiples représentés dans l'évidence archéologique.

Dans la construction de l'identité culturelle, l'importance des influences du substrat indigène joue un rôle fondamental. C'est une idée déjà évoquée par W. Pohl : *« La culture comme expression de l'identité ethnique n'est donc pas le fait « naturel » qu'il a semblé être, mais plutôt un agrégat de significations dont la clef est à rechercher davantage au niveau local (souvent en concurrence avec les élites régionales) que dans la représentation générale d'une identité ethnique »* (POHL, 2005, 204). Dans le contexte des Grandes Migrations en Gaule, les travaux de J. de Baye ont été pionniers en ce sens, avec les premières observations sur les styles analogues de certains traits du mobilier funéraire provenant des sépultures de Russie et la région de la Mer Noire (BAYE, 1888 ; 1890 ; 1895). Pour F. Stutz *« Le terme franc ou wisigothique est ici un adjectif qualifiant une culture. Il renvoie à des personnes se reconnaissant d'un même groupe et adoptant des pratiques culturelles semblables qui prévalent sur leur origine ethnique au sens strict du terme »* (STUTZ, 2000, 37). M. Kazanski, l'inventeur de la mode danubienne, croît que la conscience d'ethnie est une invention moderne, car à l'époque

mérovingienne le sentiment d'appartenance à une législation ou d'être sous l'autorité d'un roi prévalait dans la conscience de l'individu (KAZANSKI, 1997).

On considère que l'identité culturelle peut être analysée à partir des points suivants :

- Les traits de la culture matérielle représentés dans une aire géographique déterminée n'identifient pas une composante ethnique quelconque, mais l'ensemble des influences partagées par les populations en constante mutation.
- Le fait d'attribuer une composante ethnique à la culture matérielle (tombes franques ; nécropoles wisigothiques ; armement hunnique) est subjective et erronée.
- Inefficience de la négation de la présence de contingents exogènes (barbares) dans les contextes funéraires. S'ajoute l'impossibilité de leur attribuer un mobilier spécifique en raison des phénomènes d'assimilation culturelle parmi eux , tout comme avec ceux d'origine romaine.

En résumé, la notion d'identité culturelle représente une alternative à l'interprétation du fait archéologique par une approche essentiellement ethnique, dans la mesure où les populations sont identifiées par rapport à l'ensemble des influences intervenues dans la configuration de leur culture matérielle, indépendamment de leur filiation ethnique supposée. Les mots de F. Stutz, exprimés ci-dessous, pour définir la notion de peuple sont représentatifs de ce point de vue : *« Il renvoie à des personnes se reconnaissant d'un même groupe et adoptant des pratiques culturelles semblables qui prévalent sur leur origine ethnique au sens strict du terme »* (STUTZ, 2000).

8.2. Archéologie funéraire et identité en Gaule du nord-est dans le contexte des Grandes Migrations (V^e – VI^e siècles).

Dans les lignes suivantes on examine le problème des identités en Gaule du nord-est dans la première période des Grandes Migrations (v.406-v.560) à partir du mobilier funéraire et la pertinence des paramètres d'analyse utilisés.

8.2.1. Quelle identité, pour qui ?

En archéologie, la période des Grandes Migrations a été interprétée par l'historiographie traditionnelle comme représentative d'un espace où les différents peuples se déplaçaient d'un territoire à l'autre laissant leur empreinte sous la forme d'objets déposés dans les sépultures. Les cartes de répartition d'objets représentaient ainsi la preuve de l'occupation des territoires par les différents peuples mentionnés dans les sources documentaires. Les différents traits observés, dans la culture matérielle exprimée par le mobilier des sépultures, seraient associés étroitement à la composante ethnique d'un peuple à travers les informations rapportées par des auteurs comme Procope, Jordaens ou Agathias. Ainsi, un type d'un armement caractéristique (haches de jet, flèches à ailerons, angons) ou des objets de la parure féminine (plaques-boucles, fibules, boucles d'oreille), ont été et continuent à être considérés aujourd'hui par certains comme des marqueurs d'ethnicité.

À partir des travaux effectués depuis les années 1990 ce type d'interprétation est de plus en plus nuancé. On note une tendance à observer le mobilier funéraire comme le produit d'un ensemble d'influences culturelles assimilées par le défunt exprimées selon sa guise. Pourtant une identité ethnique semble avoir existé, mais la portée de l'archéologie pour la déterminer est limitée. Elle nécessite le recours à d'autres sciences comme l'anthropologie physique, l'histoire ou l'ethnographie pour l'expliquer (KAZANSKI & PÉRIN, 2005). Ainsi, les travaux de W. Pohl suggèrent une identité changeante au V^e^ siècle, plus souvent liée à des raisons politiques ou économiques qu'à une véritable conscience ethnique *: « À partir des armées errantes, de soldats barbares depuis longtemps intégrés et des groupes d'agriculteurs colons ainsi que des provinciaux ambitieux qui se joignirent au nouveau pouvoir, naquirent de nouveaux peuples et royaumes : les Ostrogoths en Italie, les Wisigoths, les Burgondes et les Francs en Gaule, les Wisigoths et les Suèves en Hispanie, les Vandales en Afrique »* (POHL, 2005, 189).

Si l'on accepte, et cela semble probable, qu'une partie des peuples barbares bénéficiait d'une conscience ethnique identitaire avant leur établissement dans l'Empire, on pourrait penser que cette identité a subi des mutations entre la fin du IV^e^ et le début du VI^e^ siècle. Ainsi, leur identité ethnique originale aurait été sauvegardée par les élites au travers d'un système de parentèle et tout un ensemble de récits mythiques pour se légitimer. Les sources romaines auraient contribué à affirmer cette identité ethnique à travers l'identification (partielle) des peuples et la mention (biaisée) des faits

accompagnant leurs déplacements. Alors les processus de morphogénèse opérés au cours des différentes migrations effectuées par les Germains et les peuples de souche indo-iranienne et hunnique seraient à l'origine de nouvelles réalités culturelles, parmi lesquelles seulement certains traits de la culture originelle arriveraient à se distinguer. Les divers éléments faisant partie du mobilier funéraire garderaient alors peu de rapports avec la culture matérielle des lieux d'origine. Un cas similaire peut être mentionné pour la culture de Černjahov (Ukraine) (phase finale) et Sântana de Mureş (Roumanie), qui constituent le paradigme d'entités culturelles formées d'apports ethniques successifs et divers sous l'orbite des Goths (HEATHER & MATHEWS, 1991).

Cette remarque synthétique cherche à montrer combien il est compliqué d'aborder le sujet des identités à l'époque des Grandes Migrations sur la base des descriptions des mœurs et traits définissant des différents peuples barbares contenus dans les sources de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge. Qu'est-ce qui différenciait un Alain d'un Sarmate, un Wisigoth d'un Ostrogoth, ou un Skire d'un Ruge ? L'archéologie a tenté de suivre les traces de tous ces peuples sur la carte d'Europe, mais on ne sait rien de ceux auxquels les sources ne mentionnent pas. Quoi dire des Hérules ou des Taïfales? Quelle était la différence entre une femme gallo-romaine et une autre d'origine barbare si ce n'est que leur langue et leur statut juridique, qui sont d'ailleurs insaisissables pour l'archéologue ? On peut à peine l'entrevoir à partir des éléments du costume ?

De manière paradoxale, les différences étaient principalement perçues dans le champ de la législation, un terrain qui s'avère compliqué face à la critique archéologique. Comme l'a signalé B. Dumézil, un Franc salien était surtout et avant tout, un individu soumis aux lois de son peuple et dépendant du roi qui assurait leur accomplissement ; et c'est une observation que l'on peut extrapoler à d'autres peuples barbares comme les Wisigoths ou les Burgondes. Le constat le plus probable est que, tant les coutumes vestimentaires que dans les pratiques funéraires, les usages des élites ont fortement influencé les mœurs. Ainsi les peuples tributaires de l'empire hunnique auraient assimilé rapidement quelques uns de leurs traits funéraires, comme le montrent quelques sépultures de la région danubienne. Cela s'est aussi opéré en Gaule au travers de la diffusion de la « mode danubienne » : *« Ainsi a-t-on fait de ces tombes le témoignage archéologique des événements relatés par les sources écrites, à savoir l'arrivée au nord de la Gaule dans la*

première moitié et au milieu du V^e siècle de peuples barbares d'Europe orientale » (KAZANSKI, 1982, 2).

De ces quelques points, on peut conclure que les individus, indépendamment de leur filiation ethnique, possèdaient une identité qui se manifestait par la présence ou absence de caractères visibles dans le costume ou la panoplie. L'un et l'autre constituent le reflet d'une culture partagée dans un groupe de manière consciente ou inconsciente. Ce sentiment d'appartenance au groupe ne doit pas être motivé obligatoirement par des raisons socio-économiques ou religieuses, mais surtout par du prestige.

8.2.2. La valeur identitaire des contextes funéraires du début de la période mérovingienne.

Peut-t-on définir des identités à partir des contextes funéraires au début de la période mérovingienne ?

L'association du mobilier ou d'autres traits de la sépulture avec une composante ethnique déterminée a été une constante dans les études qui ont porté sur le peuplement et la culture matérielle en archéologie et préhistoire européennes depuis les années 1900. Elle continue à être d'actualité.

Parmi les thèmes privilégiés de l'archéologie du haut Moyen-Âge dans l'étude des processus d'ethnogenèse, un des plus grands efforts a été consacré à associer les informations provenant des sources documentaires avec l'évidence matérielle apportée par les contextes funéraires et les trouvailles fortuites. Pour la période des Grandes Migrations (v.406-v.600), les objets provenant des sépultures ont été considérés traditionnellement comme la preuve évidente de la présence de groupes d'individus appartenant à chacun des peuples mentionnés par les sources lors de leur passage par les territoires de l'Empire (KAZANSKI & PÉRIN, 2009). Cela ne constitue pas une nouveauté dans l'approche du problème car, depuis la seconde moitié du IV^e siècle, des contingents d'origine barbare étaient déjà cantonnés à l'intérieur du limes en qualité de fédérés (Sarmates et Germains essentiellement), ayant été considérés même comme le précédent immédiat de la seconde vague migratoire du début du V^e siècle en Gaule (WERNER, 1950 ; SALIN, 1952).

Une identité ethnique peut être aperçue à partir des éléments réprésentatifs parmi le mobilier funéraire (parure, armement, dépôts) accompagnés de certains usages funéraires caractéristiques. Par exemple, en ce qui concerne les éléments de la parure féminine, la présence d'une double paire de fibules, portées d'une manière particulière

aux épaules et au niveau de la taille, serait caractéristique des élites des Germains orientaux (Gépides, Goths, Skires). Pour l'armement, la présence de haches de jet et d'angons a été associée respectivement à la culture militaire des Francs et des Alamans. D'autres attributs moins communs, comme la déformation crânienne artificielle, ont conduit les chercheurs sur les traces de la culture des steppes. Il s'agissait, enfin, d'établir des liens directs entre l'évidence matérielle révélée par les contextes funéraires, et les informations apportées par les sources écrites (principe d'incertitude) décrivant les coutumes des peuples et leurs déplacements de part à l'autre de l'Empire.

L'archéologie de la période des Grandes Migrations fait appel à une méthodologie par analyse comparative. Celle-ci est caractérisée pour avoir comme référence un groupe de sépultures datées (tombes référence) en chronologie relative (association d'objets) et absolue (monnaies, dendrochronologie) dans très large espace géographique allant du Maghreb à la mer Caspienne, correspondant à l'aire de dispersion des peuples « barbares ». La datation des ensembles funéraires a été rapportée aux principaux contingents étrangers sur la base de la chronologie plus ou moins assurée de leur séjour dans l'Empire depuis l'an 407, date à laquelle commencent la traversée du Rhin, près de Mayence, par des groupes de Vandales, de Suèves et d'Alains. L'examen du mobilier funéraire, de la pratique de l'inhumation habillée a permis d'identifier plusieurs horizons archéologiques et la présence ou l'absence d'analogies dans le rituel funéraire. Ainsi, les sépultures d'élites documentées en Europe occidentale entre 375 et 450 trahissent de nettes influences de la culture funéraire orientale (aire géographique entre la Mer Caspienne et la région pontique), pas seulement en ce qui concerne les dépôts, mais aussi dans certains types d'aménagements sépulcraux et d'usages funéraires (VALLET *& alii*, 2000). La plupart de ces trouvailles funéraires peuvent se ranger dans les phases culturelles pontico-danubiennes (niveaux I et II) (cf. *8.3.2. Marqueurs d'identité ethnique...*) dont les sépultures se caractérisent par la présence de dépôts de qualité faisant partie de la « mode danubienne », terminologie déssignant un phénomène culturel en vigueur chez les élites jusqu'à la première moitié du VI^{e} siècle environ.

La recherche d'une identité ethnique à été la norme pour ce type d'ensembles. La présence d'objets exceptionnels a permis de proposer une origine probable pour certains individus, notamment pour le cavalier inhumé à Mundolsheim (Bas-Rhin), qui est mis en rapport avec une ascendance alano-sarmate (KAZANSKI & PÉRIN, 1996). Toutefois, les auteurs s'empressent bien de signaler que la sépulture de Mundolsheim

constitue une exception, puisque l'attribution ethnique du reste des ensembles funéraires de la période reste discutée. M. Rouche pour sa part, élabore une solide argumentation sur la valeur prétendue de la culture matérielle à l'heure d'identifier des facies des Goths ou des Francs en Aquitaine. Pour lui, il serait inutile de qualifier de « wisigoth » ou « franc » un objet, un édifice ou une sépulture puisqu'ils y avaient déjà une forte assimilation dans substrat indigène lors de leur passage à la fin du IV^{e} siècle et au V^{e} siècle dans les différentes régions entre le Danube et l'Espagne. Il conclut que c'est seulement par des étude anthropologiques comparatives très soignées et suffisamment amples que l'on pourrait apporter des considérations à l'heure de formuler des hypothèses ethniques (ROUCHE, 1985). Il rejoint ainsi l'opinion partagée par P. Périn et M. Kazanski sur l'apport nécessaire de l'anthropologie physique (KAZANSKI & PÉRIN, 2008). Ces mêmes auteurs pensent que la valeur identitaire du mobilier funéraire en termes d'ethnicité disparaît dans la seconde moitié du VI^{e} siècle. C'est un phénomène qui peut être d'ailleurs aperçu en Hispanie dès le milieu du VI^{e} s.

La valeur identitaire des contextes funéraires datés de l'époque des Grandes Migrations ne doit pas être interprétée en termes d'identité ethnique afin d'obtenir la preuve d'une « ethnicité sûre », mais comme la représentation des traits définissants ceux qui participent d'une culture déterminée. Un mobilier funéraire semblable ou différent n'implique pas forcément une origine commune ou distincte, ainsi des individus de souche gothique (Wisigoths, Ostrogoths ou Gépides) peuvent avoir partagé des usages vestimentaires ou funéraires différents ou communs en fonction de l'environnement socio-culturel auquel ils participaient à un moment donné. Même si les textes mentionnent la présence d'un peuple à une époque déterminée dans une région déterminée, l'attribution ethnique du mobilier funéraire reste toujours délicate et ne doit pas être étendue à l'ensemble de la population. En conséquence, il est plus pertinent de qualifier les objets de la culture matérielle selon leur contexte géographique de prétendue provenance : tel les objets d'origine « danubienne », « orientale » ou « méditerranéenne », indépendamment de leur valeur identitaire que l'on peut associer à un peuple déterminé. Par cette pratique, on a l'avantage de ne pas tomber dans l'incertitude et l'ambiguïté des identités ethniques.

Dans ces termes, on peut accepter l'existence d'identités ethniques à l'époque des Grandes Migrations, mais les définir à partir de la culture matérielle constituerait un grand défi épistémologique. Les questions auxquelles doit s'affronter l'archéologue en étudiant les ensembles funéraires du point de vue de l'identité sont tout aussi multiples

que les possibilités d'analyse. En réalité, l'archéologie ne peut pas assurer par elle-même qu'un groupe déterminé de personnes a pu se percevoir ou être perçu « ethniquement » différent du reste de la population. Bien au contraire, les rituels funéraires signalent et reflètent plutôt des différences de caractère socio-économique au sein des communautés.

8.2.3. Marqueurs d'identité ethnique : paramètres d'analyse

On expose, à la suite, de manière critique quelques paramètres employés communément pour l'identification d'éventuels attributs ethniques dans le domaine du funéraire à l'époque des Grandes Migrations.

A. Organisation et topographie de l'espace funéraire

La disposition particulière des nécropoles par rangées, caractéristiques de diverses aires d'Europe occidentale à l'époque des Grandes Migrations, a été un des arguments de l'historiographie du XX^e^ siècle pour affirmer le « caractère germanique » des populations arrivées à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle. Les travaux de l'école allemande considéraient l'existence des *Reihengräberfelder* dans le sol de l'Empire comme une preuve évidente de la présence d'éléments de souche germanique (WERNER, 1950 ; STEIN, 1974 ; AMENT, 1978). Ces travaux n'étaient pas une nouveauté *stricto sensu* puisque le concept avait été évoqué auparavant par K. Zeiss lors de ses recherches en Espagne *(Reihengräberzivilisation)* (ZEISS, 1934). Les nouvelles interprétations développées à partir des années 1980 au sein de l'école française ont en revanche mis en relief le caractère « provincial et romain » du phénomène, qui semble débuter dans les régions frontalières du Rhin dans la seconde moitié du V^e^ siècle pour demeurer en Gaule jusqu'à la fin du VI^e^ siècle (PÉRIN, 1980). Il est équivoque d'associer ce phénomène à la présence d'éléments « germaniques » comme les Francs ; tout comme d'expliquer celle de nécropoles par rangées dans des régions hors l'influence de ces peuples au V^e^ siècle, telle la région de Poitou-Charentes (BOISSAVIT-CAMUS, 1989), ou encore en Hispanie, comme à El Carpio del Tajo (Toledo) (RIPOLL, 1993-1994 ; SASSE, 2000) où le phénomène des sépultures par rangées est documentée dès le milieu du V^e^ siècle si l'on accepte la révision à la chronologie traditionnellement proposée (LÓPEZ, 2010). Pour certains, les *Reihengräber* possèdent les traits éclectiques des deux cultures (barbare et romaine) : *« C'est le type de sépulture qui caractérise les nécropoles castillanes*

par rangées. On peut y deviner la tradition romaine tardive et celle des peuples migrants » (trad.) (BALMASEDA, 2006, 264). À l'Isle-Jourdain (Gers) cependant, cette disposition a été retenue comme une preuve de l'origine septentrionale des inhumés (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998).

B. Aménagements funéraires

Selon divers auteurs qui se sont penchés sur le sujet, certains types d'aménagements funéraires souterrains trahissent un composant ethnique. Ainsi s'exprime M.-P. Flèche : *« En tout cas, il apparaît nettement que les groupes d'origine ethnique différente ont établi, dans leur territoire d'occupation, des pratiques diversifiées : les structures des tombes des Francs, des Alamans, des Burgondes et des Wisigoths, par exemple, sont en partie distinctes »* (FLÈCHE, 1986, 40). C'est peut être le cas des sépultures en *fossae* à niche latéral attribuées communément aux populations Alano-Sarmates. Ce type de sépulture est attesté entre la région caucasique et la Péninsule Ibérique passant par le Danube moyen (les sites de Alikonovska et Tanaïs en Rusie, Eski Kernen en Ukraine et Grodek nad Bugiem en Pologne) (MASTYKOVA & KAZANSKI, 2006). Dans la Péninsule Ibérique, des sépultures à niche latérale sont attestées dans le site de Gózquez de Arriba (Madrid, Espagne) parmi les contextes de la seconde moitié du V^e^ siècle et ceux du début du VI^e^ siècle (CONTRERAS MARTÍNEZ, 2006). En Gaule cependant, on ne connaît pas de sépultures de ce type, bien que les sources attestent la présence de populations sarmato-alaines depuis la seconde moitié du IV^e^ siècle dans l'orléanais et la région de Reims, parmi autres régions (KAZANSKI, 1986 ; BAYARD *& alii,* 1986).

Un cas similaire mais cette fois-ci avec des exemples en Gaule du nord-est, est à signaler par la présence de sépultures en chambre de bois, tel qu'il a été déjà exposé (cf. *Sépultures en chambre*). Leur origine peut être cherchée dans les enterrements aristocratiques des peuples scythes du Caucase et du nord de la Mer Noire. Leur diffusion postérieure, à partir du III^e^ siècle, dans la plaine danubienne accompagne les populations de la phase finale de la culture de Černjahov (milieu IV^e^ – 1^ère^ m. V^e^ s.). Cette attribution chronologique a amené aux chercheurs qui se sont occupés du sujet à les interpréter comme des sépultures gothiques. Il semble cependant que leur composante ethnique ne peut être retenue depuis la fin du IV^e^ siècle (MAGOMEDOV, 1995, 134). En Gaule du nord, on atteste ce type de sépultures en chambre de bois dans des contextes funéraires avec présence d'armes ou militaires, cas de la S25 de Vireux-

Molhain (Ardennes) (cf. *Corpus : Vireux-Molhain*) datée entre 400-425, où la filiation culturelle franco-belge du défunt était évidente, ainsi qu'un siècle plus tard dans le site de *La Tuilerie* (Saint-Dizier, Haute-Marne) (cf. *Corpus : Saint-Dizier-Hoëricourt : La Tuilerie*), où l'on a proposé la présence d'aristocrates francs. Ailleurs, au sud de la Loire, l'argument ethnique a aussi été proposé. Citons l'exemple de la nécropole de *La Gravette* à Isle-Jourdain (Gers), où un groupe de sépultures du VI^e^ siècle aménagées en *fossae* et cercueils, révélant des différences avec la tradition funéraire locale du sud-ouest (caisson de *tegulae* ou dalles, sarcophages). Cette situation a été interprétée comme une preuve de l'origine exogène des défunts, en l'occurrence des Francs (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998).

On partage l'opinion que la présence d'une typologie distincte de sépultures au sein d'une nécropole ne peut pas être considérée *a priori* comme un indice sûr de la provenance exogène de l'individu sans qu'il y ait existence d'autres éléments d'analyse comme celui du mobilier funéraire. C'est en ce sens qu'on a montré dans le chapitre cinquième comment des aménagements typiques de la tradition romaine, à l'exemple des sépultures en pleine terre *(fossae)* et surtout celui de la présence de cercueils sont largement utilisés dans le nord et nord-est de la Gaule bien au-delà de la conquête franque des territoires.

Toutefois, quelques cas exceptionnels connus d'aménagements méritent d'une attention particulière. On se réfère aux sépultures en tronc d'arbre documentées dans plusieurs sites du nord-est de la Gaule. On peut d'abord citer celles de la nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle), l'une d'entre elles contenant une parure féminine de type danubien ; huit sépultures en tronc d'arbre étaient rassemblées dans la partie de la nécropole occupée entre la fin du V^e^ siècle et le début du VI^e^ siècle (LEGOUX, 2005). À Normée (Marne), parmi le sépultures du noyau initial est documentée une autre sépulture en tronc d'arbre mais sans informations sur le mobilier funéraire. Enfin, la sépulture féminine S14 de Laon (Aisne), contenait une parure que l'on peut avec réserves associer aux types danubiens. Cette femme était inhumée apparemment en pleine terre.

Parmi l'ensemble de peuples ayant mis le pied en Gaule entre la seconde moitié du IV^e^ siècle et le VI^e^ siècle, on n'a pas pu documenter une seule structure sépulcrale caractéristique d'un peuple ou d'un autre. On croît qu'il serait aventureux d'attribuer un type de sépulture à une origine ethnique déterminé, d'autant plus que ces peuples

avaient entrepris une évolution durant leurs contacts avec la culture romaine depuis le IVe siècle.

En conclusion, l'aménagement de la sépulture ne peut pas être retenu, à notre avis, comme une preuve d'identité ethnique (à l'exception peut-être des fosses à cavité latérale et ceci avec de grandes réserves), mais l'expression de la participation à une culture funéraire déterminée. Depuis les sépultures de la culture de Černjahov jusqu'aux nécropoles par rangées de la Meseta castillane en Espagne, la diverses manières d'aménager les sépultures sont partagées par l'ensemble des populations inhumées. La nature de la sépulture répond donc plus à une distinction du statut social qu' à une origine déterminée.

C. Dépôts funéraires

Le dépôt funéraire constitue certes un bon repère pour analyser des « traits ethniques » probables dans le rituel funéraire. On peut mentionner les chaudrons rituels de type « hunnique », diffusés entre la fin du IVe siècle et le milieu du Ve siècle en Gaule du nord et en Rhénanie. Ils constituent pour certains *« des critères ethniques par excellence »* (KAZANSKI, 1990 ; 1993, 177). D'autre part, les peignes du type « Thomas III », avec saillant semi-circulaire, décor d'ocelles et une seule rangée de dents, sont caractéristiques de la phase finale de la culture de Černjahov (v.350-v.425). Ils ont été aussi proposés comme marqueurs de la présence de contingents gothiques dans le sud de la Gaule (KAZANSKI, 1993) et le nord-ouest de l'Hispanie (LÓPEZ, 2010). L'absence de dépôts a aussi été utilisée pour identifier des faciès culturels. C'est ainsi que dans les territoires burgondes annexés aux Francs après 534, les nécropoles du VIe siècle présentent une absence d'éléments caractéristiques de la culture funéraire mérovingienne (armes, parures de qualité, dépôts de qualité). D'autres éléments, comme les selles à décor de plaques métalliques, seraient attribuables aux peuples cavaliers des steppes, dont les Huns ou les Sarmates (KAZANSKI, 1993). Les dépôts de vaisselle ont été considérés comme marqueurs ethniques. Cette hypothèse trouve son explication dans certaines formes céramiques non tournées recensées entre Manche et le centre de l'Allemagne. Cette vaisselle serait confectionnée « à la maison » par les femmes et serait porteuse d'une haute valeur ethnique par exemple chez les Saxons ou les Alamans (KOCH, 2003). D'autres auteurs pensent cependant qu'il est difficile pouvoir attribuer

une origine ethnique déterminée aux productions céramiques, comme celles de la culture de Černjahov (HEATHER & MATTHEWS, 1991, 90).

D. Armement

L'armement joue un rôle essentiel dans les sépultures d'élites masculines d'entre 450 et 530 (horizons *Untersiebenbrunn* et *Flonheim-Gütlingen*), par son haut degré d'élaboration (matériaux nobles) et par l'identification du défunt par une ostentation propre aux funérailles des peuples orientaux des steppes et du Caucase. C'est en partie par le biais des récits contemporains comme celui du rhéteur grec Agathias (cf. Annexe IV), que l'armement a été considéré par les archéologues et les historiens comme un des principaux objets pour analyser l'ethnicité. Il en est de même pour les objets relevant du costume, les cartes de répartition d'un type d'arme déterminée ou d'un autre objet servaient à associer des lieux de trouvaille avec l'aire supposée d'établissement du peuple barbare en question. Aujourd'hui cette tendance paraît tomber en désuétude et l'on commence à interpréter les phénomènes de dispersion en termes d'assimilation culturelle et diffusion des modes.

Il est hors de doute que certains peuples barbares possédaient des armes et des fonctions spécifiques dans le domaine de la guerre. Ainsi, la cavalerie sarmate, gothique et plus spécialement celle des Huns, étaient réputées au même degré que l'infanterie des Francs ou des Hérules. La renommée de certains types d'armement était si répandue qu'elle devenait une sorte de synecdoque, comme la *francisque,* la hache de jet des Francs. Toutefois ce nombre important d'exemples ne suffit pas pour entamer la traditionnelle interprétation archéologique sur la base de l'identité ethnique de l'armement. On pourrait de même raisonner à l'inverse et proposer pour les sépultures masculines dépourvues d'armement en Gaule du sud et d'Hispanie des inhumations appartenant aux Goths : *« Les dépôts d'armes dans les sépultures n'étaient pas pratiqués par les Goths et seules les femmes appartenant à des couches sociales aisées étaient encore inhumées avec leur costume et leur bijoux »* (KUHN & KAZANSKI, 2000, 61). En revanche, on connaît des inhumations à armes dans des nécropoles où la présence d'individus avec mobilier de type danubien bien établi (*Blechfibeln,* plaques-boucles rectangulaires carrées, etc.). On peut ceiter la S211 de Castiltierra (Ségovie, Espagne) datée de la 2nd moitié du VIe siècle.

À propos du cas des haches profilées, utilisées par les Francs, elles n'apparaissent que dans les contextes funéraires des territoires sous leur autorité qu'à partir du milieu du V^e^ siècle, tandis que les sépultures des fédérés cantonnés à l'intérieur du limes (Vireux-Molhain, Omont, Haillot, Éprave) un siècle auparavant, en l'occurrence des Francs belges, livrent des haches de taille plus modeste, sans relation avec la redoutable francisque. Et on pourrait en dire autant sur la prétendue valeur ethnique des haches profilées à propos de quelques ensembles funéraires de la nécropole d'Aldaieta (Alava, Espagne). Des sépultures masculines à mobilier tout-à-fait conventionnel pour la période (VI^e^-VII^e^ s.) ont livré des haches profilées de types semblables à celles de la Gaule mérovingienne, sans pour autant constituer un établissement de « Francs » dans le sens ethnique du terme (AZKÁRATE, 1993 ; 1999).

Par l'exemple de l'intéressante nécropole de l'Isle-Jourdain (Gers), on note que les sépultures masculines du secteur « exogène » comportaient des haches à dos profilé, que l'on a souvent associées avec la présence d'une garnison de Francs assurant les territoires conquis à la veille ou après l'affrontement de Vouillé (Vienne) en 507 (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). Cette possibilité est sans doute la plus probable. Les ensembles funéraires peuvent être interprétés, pour une part, comme appartenant à des gallo-romains et pour l'autre à des « barbares » assimilés à la culture franque par intégration dans l'armée de Clovis. On peut en dire autant sur la présence d'épées d'apparat dans les sépultures masculines de l'horizon *Untersiebenbrunn* (v.375-v.450), comme celles d'Altlussheim ou Mundolsheim (Allemagne), considérée comme révélatrice d'une coutume originaire de la tradition funéraire des Alains (MASTYKOVA & KAZANSKI, 2006), sans pourtant qu'il existe des rapports ethniques avec les inhumés.

Dans la nécropole d'Izenave (Ain), M. Martin a interprété la présence d'un *langsax* dans une sépulture de haut rang en termes d'apport exogène. Le même avis est formulé à propos de la S374 d'enfant à Bulles (Oise) qui a livré un scramasaxe long peu commun dans les nécropoles de la Gaule. D'après les auteurs, ces armes témoigneraient des réminiscences des personnes venues d'outre Rhin (MARTIN, 1993). On retrouve à nouveau des opinions favorables à voir dans la présence d'armement et mobilier funéraire caractéristique (angon, haches à dos profilé, épée longue, bassins) l'existence de communautés franques installées à la frontière avec le royaume burgonde, comme à Hauteroche (Côte-d'Or) (GAILLARD DE SÉMAINVILLE & GUÉRITTE, 1980).

Partout en Europe occidentale, des pointes de flèche à ailerons ont été considérées comme un trait caractéristique de l'influence des Huns dans les sépultures de haut rang (KAZANSKI, 1993). En outre, des arguments semblables ont été utilisés en Angleterre anglo-saxonne pour défendre la thèse ethniciste, différenciant des individus d'ascendance « germanique » (sépultures contenant de l'armement) des individus autochtones (Britons) : *« De plus, aux Ve et VIe siècles, les familles qui enterraient leurs morts avec des armes étaient d'origine germanique alors que les autres constituaient un groupe hétérogène dans lequel se retrouvaient probablement des autochtones »* (HÄRKE, 1993, 427).

Enfin, on est de l'avis que l'armement, de même que le costume féminin ou certains dépôts particuliers, ne peuvent pas *a priori* être considérés comme un trait participant de l'identité ethnique du défunt, mais qu'ils sont des marqueurs de son identité culturelle voire d'un ensemble de facteurs conjoncturels de type socio-économiques qui échappent à l'analyse archéologique conventionnelle.

E. Coutumes à caractère ethnographique et traits physionomiques

La présence de certains usages à caractère ethnographique dans les sépultures du haut Moyen Âge a été associée aussi à des pratiques rituelles spécifiques de certains peuples. Parmi ces coutumes, on mentionne la déformation crânienne artificielle et la prolongation radiculaire de l'émail dentaire, par leur incidence à l'époque concernée.

La déformation crânienne artificielle est attestée en Europe occidentale dans des contextes funéraires allant de la Manche au Danube. Cette coutume consistait à modifier le crâne depuis l'enfance à partir de l'application de bandages autour de la tête, produisant une élongation ascendante de la voûte crânienne. Cette modification artificielle est attestée dans quelques sépultures des aires sous l'influence culturelle hunnique ou alaine, tant chez les hommes que chez les femmes, même si dans la Gaule mérovingienne, elle apparaît associée exclusivement aux sépultures féminines.

La déformation crânienne artificielle est une pratique attestée largement chez les peuples orientaux des steppes. Elle aurait été pratiquée chez les Burgondes, les Thuringiens et peut-être les Francs et Alamans entre le Ve et VIIe siècles (KAZANSKI, 1980). Elle a été souvent considérée comme une preuve d'une origine hunnique du défunt, mais divers travaux ont montré comment le fait de l'apparition des Huns en Gaule n'implique pas forcément qu'ils aient été les propagateurs de cette coutume, avec quelques uns des peuples sous leur sphère d'influence (Goths, Alains ou Gépides)

(KAZANSKI, 1980). Pour V.-A. Kuznecov et V.-K. Pudovin cette pratique doit être mise en relation avec la présence des Alains en Gaule. M. Kazanski avait déjà insisté avec raison sur le fait de l'impossibilité d'attribuer cette pratique à un peuple déterminé : *« On peut affirmer que dans pratiquement tous les cas, il s'agit d'individus soit originaires d'Europe centrale et orientale, soit d'individus dont l'enfance s'est déroulé dans un milieu culturel est-européen »* (KAZANSKI, 2013b). On a d'ailleurs associé traditionnellement ce trait funéraire avec la présence de personnes sous l'orbite culturelle des peuples des steppes, tels les Huns, les Alains ou les Sarmates (KAZANSKI, 1990, 46).

Des déformations crâniennes artificielles sont attestées principalement dans le territoire du massif jurassien et la Suisse, raison pour lequelle on a souvent attribué ces pratiques à des individus d'ascendance burgonde (KAZANSKI, 1993). Il est ainsi dans la nécropole de Sézegnin (Genève, Suisse), où un groupe de sépultures situées en sa périphérie abritait plusieurs sépultures avec le crâne déformé. Toutes étaient en pleine terre (PRIVATI, 1983). Un autre exemple provient de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), où une sépulture féminine de la seconde moitié du V^{e} siècle portait une parure caractéristique danubienne. Enfin à Maule (Yvelines), deux femmes (S300 et S359) avaient, en plus du crâne déformé artificiellement, une forte stature (PILET *& alii*, 1993).

Au même titre qu'à des époques relativement récentes, des traits anthropologiques comme la prolongation radiculaire de l'émail dentaire étaient considérés comme une preuve irréfutable de la présence d'éléments burgondes (AJOT, 1980). On sait aujourd'hui que ces traits ont été empruntés à des peuples de souche mongoloïde comme les Huns lors des contacts opérés dès la fin du IV^{e} siècle et durant la première moitié du V^{e} siècle (KAZANSKI, 1980).

Par ailleurs, des marqueurs physionomiques ont parfois été ébauchés pour des interprétations de caractère ethniciste. Un des meilleurs exemples se trouve dans l'article de M. Barbier relatif à la nécropole de Saint-Martin-du-Tertre (Yonne). L'auteur proposait à partir du critère de la faible taille des inhumés (1,57 m en moyenne) d'y voir un isolement du groupe ethnique, sans apporter aucun argument lié à l'anthropologie physique (BARBIER, 1980). Suite aux fouilles de la nécropole d'Audun-le-Tiche (Moselle), A. Simmer utilise les moyennes obtenues de la mesure des indices céphaliques (dolichocéphales pour un 90 % des individus) pour soutenir une origine « germanique » des inhumés (SIMMER, 1980). Cette interprétation nous semble erronée puisque les premières inhumations datent du début du VII^{e} siècle. Une date aussi tardive en Gaule

pour parler en termes d'ethnicité ajoute un argument supplémentaire pour réfuter cette opinion.

Un paradigme classique est envisageabe avec la présence d'individus exogènes dans le site de Frénouville (Calvados), où les données physionomiques d'une partie de inhumés constituent une base assez solides pour élaborer un discours ethnique cohérent (PILET, 1980). Plus récemment, c'est dans la nécropole de L'Isle-Jourdain (Gers) que les archéologues ont relevé la présence de *« caractères anthropologiques septentrionaux »* dans plusieurs sépultures (parmi les 63 datées du début VI^e^ siècle, 47 ont livré du mobilier funéraire (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). Hors de la Gaule mérovingienne des approches similaires ont été effectuées avec des résultats similaires: dans la région du Danube moyen (République Tchèque), l'anthropologie physique a déterminé une différence entre les populations lombardes, arrivées dans la région d'après les sources dans le courant du VI^e^ siècle, et les populations suèves, ruges et hérules (?) qui occupaient le même espace au début du V^e^ siècle (PÉRIN & KAZANSKI, 2005).

Pour conclure sur ce point, la considération de la physionomie des inhumés (naturelle ou artificielle) doit être mesurée en ce qui concerne la portée des analyses que l'on en tire, principalement pour les caractéristiques physionomiques naturelles des populations. La validité des observations sur des apports génétiques exogènes éventuels dans des communautés de taille, petite ou moyenne, comme à Frénouville (Calvados) ou Audun-le-Tiche (Moselle) est tout-à-fait acceptable mais, leur attribution ethnique restera à coup sûr une hypothèse quel que soit l'argument archéologique utilisé. On doit considérer autrement les traits physionomiques artificiels comme la déformation crânienne ou la prolongation radiculaire. Bien que leur attribution ethnique s'avère très compliquée et constitue probablement une démarche erronée, elle peut cependant être prise en compte comme un marqueur valide d'identité culturelle rapporté au monde des steppes.

Enfin aucun marqueur de ce type n'a été documenté dans l'aire étudiée, ce qui renforce. à notre avis, le caractère aléatoire des découvertes et les limites des interprétations ethniques possibles à partir de la dispersion d'objets et des usages funéraires.

F. Costume féminin

Le costume féminin est un marqueur identitaire intimement lié à la parure, et plus particulièrement à des éléments comme les fibules et les plaques-boucles. Toutefois, le premier objet d'étude concerne les plaquettes-appliques en or géométriques que l'on retrouve dans les sépultures féminines de l'horizon *Untersiebenbrunn* (v. 375-450) ou niveau I de la phase pontico-danubienne. Ce type d'appliques a été associé à la culture vestimentaire des Alains (MASTIKOVA & KAZANSKI, 2006) et des Vandales (KOENIG, 1981 dans *Ibid.* 2006 ; EGER, 2001). On les retrouve toujours dans des sépultures privilégiées : Airan (Calvados) (v.400-v.425) (KAZANSKI, 1982) et Hochfelden (Bas-Rhin) (HATT, 1965), de même que dans le site éponyme d'Untersiebenbrunn en Autriche (*Ibid.* 2006). La plupart des chercheurs s'accordent pour placer ces plaquettes-appliques sur le col ou la poitrine voire peut-être sur les manches de la robe des femmes de haut rang, bien que le système de fixation reste ouvert sur plusieurs hypothèses (*Ibid.* 2006 ; TEJRAL, 2000, 36).

Les fibules constituent le deuxième élément récurrent d'attribution ethnique féminin. À partir de la seconde moitié du IV^e^ siècle (début phase danubienne) apparaissent en Europe occidentale des parures en rapport avec les élites féminines des différentes confédérations de peuples barbares. Le port général des fibules en combinaison avec le reste de la parure semble assimilé des Germains orientaux, en l'occurrence les Goths et les Gépides. La combinaison classique comporte une paire de fibules ansées disposées parallèlement au niveau des épaules et une autre paire, au niveau de la taille, placée sur un axe vertical (cf. Fig. 57, 58). Cette coutume a été assimilée en Gaule mérovingienne par les femmes de haut rang mais avec des modifications substantielles. Celles-ci se rencontrent dans la position générale des fibules et l'absence éventuelle de la paire inférieure ou de la plaque-boucle (cf. Fig. 58, n°2 et 3). Ainsi, dans la nécropole de l'Isle-Jourdain (Gers), deux femmes possèdent un mobilier « exogène » composé pour chacune une parure comprenant deux paires de fibules, un collier et des boucles d'oreilles à la manière des femmes du milieu culturel franc (BACH & BOUDARTCHOUK, 1998). Même si l'on suppose ici la présence de femmes d'origine franque, on doit y reconnaître des femmes habillées à la mode septentrionale ; mode inspirée des modèles des élites danubiennes de la fin du V^e^ siècle et du début du VI^e^ siècle. On distingue par cet exemple un phénomène similaire à celui que l'on peut observer dans les nécropoles hispaniques d'époque wisigothique. Ces observations nous

amènent à partager l'opinion de J. Pinar en ce qui concerne l'ethnicité des parures féminines, qui y voit plutôt la combinaison d'éléments de costume reflétant des influences culturelles multiples: *"si estos elementos tuvieron un verdadero significado en la expresión de identidades étnicas, queda claro que las fronteras de dichas identidades fueron extremadamente porosas y difusas »* (PINAR, 2012, 736-737). Il en arrive même à proposer le concept de « familles vestimentaires » à partir de l'origine des influences (PINAR, 2012, 726) et suggère une origine insignifiante ou méconnue des fibules laminaires du début du VI^e^ siècle pour le propriétaire, tant ces objets sont d'un usage commun dans l'Occident romain (Pinar, 2012, 727).

D'un autre côté, E. Servat estimait, à partir du mobilier de la S756 de Vicq (Yvelines) (v.500-v.540), que la femme provenait de l'Hispanie wisigothique et qu'elle s'était installée dans la région en continuant à porter sa parure d'origine mais completée par celle de la mode locale (paire de fibules aviformes), attribuées aux Francs : *« De plus, la personne enterrée dans cette tombe semblait parfaitement assimilée par la population locale, si l'on en juge par le mode de l'inhumation parfaitement identique à celui pratiqué dans le reste de la nécropole »* et il prolongue sont propos ainsi : *« Il semble donc bien établi, que nous soyons en présence d'un cas manifeste d'exogamie »* (SERVAT, 1979, 41).

En denier point, on évoque les travaux d'U. Koch à propos de la région du Rhin-Neckar (Allemagne). Ils lui ont permis d'observer des traits évidents de la culture franque dans le dépôt funéraire de certaines sépultures féminines de haut rang datées de 500 environ. Elle considère notamment ceux de Mannheim-Volgelstang et de Mannheim-Strassenheim, mais aussi des parures attribuables à des femmes d'origine lombarde arrivées théoriquement dans la région après 530 (KOCH, 2003).

À la même période (elle note), l'absence de mobilier funéraire de type alaman qui pourrait être mis en rapport avec la migration forcée des élites de ce peuple après leur défaite contre les Francs au tout début du VI^e^ siècle (*Ibid.*, 2003). Enfin, une dynamique similaire a été proposée pour certains objets de parure féminine attribués aux Thuringiens à l'ouest du Rhin (BÖHME, 1988). Mais aussi pour des éléments attribués aux Gépides, un des peuples documentés au VI^e^ siècle dans la région de la Pannonie (Hongrie orientale) et Transylvanie (Roumanie), telles les plaque-boucles à terminaison en tête d'aigle et les fibules ansées (NAGY, 2002 dans KAZANSKI & PÉRIN, 2009) ou encore les fibules ansées à tête digitée et pied losangique attribuées aux Ostrogoths retrouvées à *Singidunum* (Belgrade, Serbie) (IVANISEVIC & KAZANSKI, 2002).

G. Pratiques funéraires spécifiques

La pratique de l'incinération constitue le trait funéraire le plus aisément associé à la présence d'éléments exogènes. C'est à notre avis la rareté de ce type de rituel dans un cadre chrono-géographique précis, comme celui de la Gaule, entre la fin du IVe et le début du VIe siècle, qui fait de l'incinération une coutume attribuable à des populations étrangères, tels que les Saxons. D'après certains auteurs l'incinération a été réintroduite par les Huns en Europe occidentale à partir de la fin du IVe siècle (KAZANSKI, 2002). Même s'il est vrai que l'on connaît des sépultures à incinérations depuis la seconde moitié du IVe siècle, elles ne peuvent pas être attribuées exclusivement aux Huns. Ce serait omettre d'autres groupes humains qui commencent à être présents dans l'Empire, toujours dans des contextes militaires, à l'image des fédérés franco-belges du castrum de Vireux-Molhain (Ardennes) (v.375-v.425) (cf. *Corpus : Vireux-Molhain*). De plus, on doit évoquer ici le cas des sépultures à incinérations documentées proches de la côte de la Mer du Nord comme celles de Vron, de Nouvion-en-Ponthieu et de Frénouville, comportant vraisemblablement des éléments de la culture matérielle saxonne (SEILLIER, 1983 ; 2006 ; PITON, 1985). Il est alors difficile de pouvoir attribuer la reprise de l'incinération en Gaule à la seule influence des Huns, même si leur présence est documentée vers 425 sous les ordres d'Aetius lors du siège de Narbonne (GIBBON, 1873). Par ailleurs, on ne peut pas rester indifférents face à la présence d'incinérations du VIe siècle à Brèves (Nièvre), région éloignée du *Litus Saxonicum* et tout comme du limes rhénan. R. Pioux expliquait la présence d'incinérations partielles dans cette dernière nécropole par la présence de familles de souche franque implantées dans cette région frontalière des royaumes franc et burgonde après la conquête de 534 : *« L'origine de ces familles expliquerait sans doute la diversité du rituel de l'incinération »* (PIOUX, 1979, 46). On se trouverait donc face à un modèle similaire à celui reconnu à l'Isle-Jourdain (Gers), sans que l'on n'arrive à comprendre le lien établi par R. Pioux entre la pratique de l'incinération et la présence de Francs dans la région, alors qu'à cette période l'incinération avait presque entièrement disparu des régions entre la Somme et la Loire. Á notre avis cette situation démontre la diversité des pratiques funéraires et l'importance que prennent les coutumes locales dans l'interprétation des ensembles funéraires, même dans le contexte multiculturel comme celui des Grandes Migrations.

M. Kazanski et P. Périn considèrent qu'il existent des indices qui permettent de suivre les traces d'une migration : *« Ils appartiennent au domaine de l'archéologie funéraire…car,*

chez les Barbares, les pratiques liées à la vie dans l'au-delà ou à l'affirmation de sa place dans la société ont, plus que toutes autres, un caractère traditionnel » (KAZANSKI & PÉRIN, 2008, 186).

L. Ernault décrit en 1883 quelques caractéristiques concernant le peuplement wisigoth de l'Aquitaine après 507. Il remarque que certaines régions non occupées traditionnellement par les Goths présentent des sépultures contenant du mobilier « gothique » (ERNAULT, 1883, 18). Il s'explique aussi sur l'identification de telles sépultures (ERNAULT, 1883, 16-17).

Avant de conclure ce paragraph, il faut évoque le cas de l'individu de la S68 de Mézières (Ardennes). Il a été inhumé dans le sens est-ouest à l'inverse du reste de sépultures du faciès (MA1). Cette particularité a amené P. Périn à l'identifier comme un guerrier contemporain de Childéric venu s'établir au sud du massif ardennais ayant observé des usages romains comme l'obole à Caron, mais aussi l'orientation. Une situation identique a été observée d'ailleurs dans la nécropole toute proche de Saint Julien (PÉRIN, 1972). Il pourrait selon nous s'agir d'un membre de l'élite locale gallo-romaine inhumé en tenue « franque » avec tout la panoplie et le mobilier caractéristique qui l'accompagne. Toutefois notre argument présente une faiblesse qui réside dans le dépôt de vaisselle réduit à la présence d'un seul vase biconique, plus en accord avec les sépultures de tradition « barbare » (YOUNG, 1977).

H. Costume masculin

Les boucles d'oreille en argent et en forme de croissant ont été considérées comme de bons marqueurs ethniques. Ce type de parure constituerait un trait distinctif de la culture alano-sarmate, parfois attribué aux guerriers huns (KAZANSKI & PÉRIN, 1996). Aucun exemplaire n'a été recensé dans la zone étudiée, mais on en connaît des exemplaires en Gaule du nord, d'abord, dans la S764 de Bulles (Oise) (LEGOUX, 2011), d'autres, retrouvés à Monastère-Masmarcou (Lot-et-Garonne), Herpes-Courbillac (Charente) et Villarzel-Cabardès (Hérault) (STUTZ, 2000).

8.3. Les ensembles funéraires attribués à l'époque des Grandes Migrations entre Oise et Meuse

« Les tombes nous fournissent des indices de mode funéraire et non d'ethnie, du moins pour l'espace et le temps ici traités » (YOUNG, 1980, 13).

8.3.1. État de la question

Depuis la fin du XIX^e^ siècle, divers objets à caractère « exogène » ont été identifiés parmi l'ensemble des matériaux provenant des contextes funéraires de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule (BAYE, 1888 ; 1890). L'historiographie du haut Moyen Âge a eu tendance à associer ces objets aux différents peuples dont les sources en témoignent entre le début du V^e^ et le milieu du VI^e^ siècle, époque correspondant *grosso modo* à la phase initiale de la période des Grandes Migrations. Beaucoup de ces objets possèdent une facture soignée (parure) avec emploi de matériaux de qualité (soit imitant des modèles que l'on retrouve dans la région du bassin danubien et la région pontique, soit à provenance de ces régions) (KAZANSKI & TEJRAL, 2000). D'autres appartiennent à la sphère quotidienne et sont plus courants (peignes, miroirs, vases).

Au sein de la première série évoquée ci-dessus ont trouve des parures, des armes et des garnitures, éléments qui, en raison d'un coût d'acquisition élevé, étaient l'apanage d'une couche sociale privilégiée. Tous semblent associés, au moins jusqu'au début du VI^e^ siècle, à des contextes militaires. Le second ensemble, dans un cadre chronologique qui n'exède pas le milieu du V^e^ siècle, regroupe des pièces significatives comme des petits miroirs métalliques et des peignes en os à protubérances semi-circulaires, ainsi que des perles de collier en forme de champignon.

Comme déjà signalé, le phénomène culturel de la « mode danubienne » rappelle les influences orientales des objets. Il se manifeste partout chez les élites du nord de la Gaule, tout comme dans le reste de l'Europe continentale mais, principalement dans des régions censées avoir accueilli un nombre important de contingents étrangers. Il s'agit d'un ensemble de caractères communs à un groupe de sépultures privilégiées bien documentées et réparties entre la Péninsule ibérique et la Mer Noire, lorsqu'elles présentent les caractères communs d'une origine localisée entre le cours supérieur du Danube et de la Mer Noire pour la période comprise entre 400 et 600 (KAZANSKI, 1997). : *« …une nouvelle mode aristocratique d'origine danubienne. Celle-ci prend alors un caractère international et se diffuse depuis la Normandie jusqu'à la mer d'Azov »* (KAZANSKI, 1985, 21).

Les sépultures féminines se caractérisent normalement par la présence, entre autre d'un dépôt de vaisselle de qualité, d'une parure composée d'une paire de fibules ansées en argent ou son équivalent, des boucles d'oreille en or ou en argent avec incrustations de grenats, d'un collier d'or et de perles d'ambre ; éventuellement de bracelets d'or ou d'argent et d'une plaque-boucle de ceinture triangulaire ou carrée à décors divers. Les sépultures masculines quant à elles présentent peu d'éléments vestimentaires significatifs, car c'est dans l'armement et l'équipement militaire que se concentrent les caractères exogènes, souvent unis à des influences romaines. C'est seulement dans les cas de sépultures aristocratiques (princières) comme celle de Pouan (Aube), que l'on retrouve une parure remarquable : bracelets, bague, torques, boucles et plaques-boucles d'or et grenats, etc.

À l'heure actuelle, plusieurs questions concentrent l'attention sur un nouveau phénomène culturel que l'on distingue dans la société de la Gaule entre 375 et 550 environ. Il se manifeste en premier lieu par le caractère certes privilégié des dépôts, qui montrent une nette volonté de se distinguer de la part des propriétaires et par une ostentation que l'on ne saurait dissocier de la transcendance des rituels funéraires. De plus, la présence d'imitations locales renforcerait cet aspect. Ensuite il prend force par la liaison « ethnique » qui peut se détacher de certains de ces objets déposés dans la sépulture. Les exemples les plus nets sont illustrés par le port des parures chez les femmes et parfois dans l'armement des sépultures masculines (cf. *6.3.1. Armement*). Une dernière question peut être soulevée : c'est celle de la localisation des sépultures ayant livré ce type de mobilier. Si dans la première période (jusqu'en 440-475) les trouvailles se concentrent à proximité des zones d'activité militaire, pendant la seconde phase elles apparaissent réparties dans l'ensemble du territoire, de préférence dans des lieux stratégiques à proximité des voies de communication ou des capitales de *ciuitas*.

Cette approche succincte du phénomène des apports exogènes dans l'est de la Gaule constitue une introduction à la description et à l'interprétation des ensembles funéraires retrouvés entre Oise et Meuse que l'on présente ci-dessous.



Fig. 56. Réconstitution du costume "danubien" de la femme de la sépulture d'Airan, Calvados (v. 400-430) apparue dans le Catalogue de l'exposition *L'Or des princes barbares*. Dessin de G. Tosello.

8.3.2. La chronologie des ensembles funéraires attribués à l'époque des Grandes Migrations

A. Phase pontico-danubienne. Niveau I (2nd moitié du IVe - 1ère moitié du Ve siècle)

Le niveau I de la phase pontico-danubienne correspond au moment culturel où se développent des influences venues des régions comprises entre le Caucase et le Bassin du Danube, principalement celles de la culture de Černjahov (Ukraine). Cette phase est caractérisée par les tombes princières du groupe « *Untersiebenbrunn* », présentes le long de la frontière romaine du Rhin au Danube inférieur mais, aussi en Normandie, en Champagne, en Bourgogne, dans le Massif central en passant par la Péninsule Ibérique en allant jusqu'au Maghreb. Ces sépultures contiennent des dépôts funéraires de qualité avec présence de vaisselle de verre et de métal. Toutefois leur caractéristique principale est le haut degré d'élaboration des parures féminines et de l'armement. Dans les sépultures masculines, les objets sont presqu'exclusivement réalisés en or et ornés de pierres précieuses (grenats, cornaline) selon un style polychrome accompagné par la technique du cloisonné ou le placage d'or ou d'argent. En Gaule, les sépultures appartenant à cette phase sont attestées à Airan (Normandie), Balleure (Saône-et-Loire) et Hochfelden (Bas-Rhin), mais aussi par les trouvailles isolées de Reims (Marne), Villers-sur-Authie (Somme) et de La Turraque (Gers) (KAZANSKI & PÉRIN, 1996). Ces tombes ont souvent été interprétées comme appartenant à des élites exerçant le commandement des troupes pour la défense du limes rhénan (BÖHME, 1988 ; KAZANSKI, 1990 ; TEJRAL, 1973) : *« reflecting on the one hand the integration of elite barbarians into the imperial defense, and on the other the spread of prestigious Pontico-Danubian fashions, an international style identifying nobility of barbarian origin throughout the western empire »* (PÉRIN & KAZANSKI, 2005, 327).

B. Phase pontico-danubienne. Niveau II (2nd moitié du Ve siècle – 1er tiers VIe siècle)

Le niveau II de la phase pontico-danubienne est caractérisé par la présence de mobilier funéraire d'inspiration orientale dont les éléments du costume féminin ou la panoplie de qualité des sépultures masculines sont le reflet. Les matériaux d'élaboration présentent une haute qualité et continuent à être l'apanage des élites insérées dans la structure du nouveau royaume des Francs, indépendamment de leur filiation ethnique. De leur côté, les parures (et accesoires vestimentaires) féminines illustrent les influences des types

pontico-danubiens des Germains orientaux (Gépides, Goths, Lombards). Quelques productions semblent provenir des ateliers de la Gaule (fibules en tôle d'argent et plaques-boucles rectangulaires) qui imitent certainement des modèles originaux du Danube et de la Crimée (VALLET, 1993 ; KAZANSKI & PÉRIN, 2006). Les ensembles attribués à cette période sont nombreux en Gaule et ont été largement étudiés par les archéologues. En conséquence, on se bornera ici à quelques descriptions sommaires des ensembles provenant de l'aire concernée par cette étude.

8.3.3. Les objets de type danubien provenant des ensembles funéraires d'entre Oise et Meuse

A. Niveau I (2nd moitié du IVe - 1ère moitié du Ve siècle)

a) Reims (Marne)

Le Musée de Reims (cf. *Corpus : Ville de Reims*, Pl. 5, n°1) conservait une plaque-boucle d'or en cloisonné avec grenats très semblable à celle de Wolfsheim (Rhénanie). Elle provient certainement d'un contexte funéraire semblable mais inconnu. Des parallèles se trouvent dans les sépultures privilégiées de Pouan-les-Vallées (Aube), Villers-sur-Authie (Somme), Fontenay-le-Marmion (Saint-Germain-du-Chemin, Calvados). Il s'y ajoute les exemplaires sans provenance précise d'Italie du nord, de Lébény-Magasmart (Hongrie) ou de Jakuszowice (Pologne) (phase D2 de Tejral : v.420-v.450). Les plaques-boucles retrouvées en Gaule peuvent correspondre à des productions locales imitant les types danubiens (KAZANSKI, 1997 ; PILET, 1990). Un autre ensemble qui reflète des traditions danubiennes est composé de deux pièces remarquables mises au jour en 1895 dans une sépulture des environs de Reims, au lieu-dit *La Fosse Jean Fat* (cf. Pl. 4, n°7 ; Fig. 147). Ces objets ont été étudiés par M. Kazanski, qui leur attribue une provenance pontique. Ils ont probablement appartenu à un individu de filiation alano-sarmate cantonné à Reims vers la fin du IVe siècle. L'ensemble est composé d'un miroir à patte rectangulaire et d'une fibule ansée d'argent à tête semi-circulaire du type Ambroz AAI. En Europe occidentale, des parallèles pour le miroir existent dans une sépulture de la nécropole de Krefeld-Gellep (Allemagne) et un autre, dans ce cas, un miroir avec crochet central de suspension, provenant de la sépulture d'Hochfelden (Bas-Rhin) (KAZANSKI, 1986 ; 1997 ; HATT, 1965). Les fibules ansées de type Ambroz sont présentes dans toute l'Europe et jusqu'à l'Oural (*Ibid.* 1986). Dans la zone étudiée, on

doit signaler l'exemplaire qui provient de Troyes (Aube). À ces objets nous ajouterons une petite plaque-boucle de bronze conservée au Musée de Reims et provenant des environs de la ville. Elle peut être attribuée à cette période. Par ailleurs, un élément de bronze en forme de pelte d'un harnachement, retrouvé dans un contexte d'atelier (CHOSSENOT *& alii*, 2010, 271) pourrait dater de cette phase. Elle présente un parallèle dans la S299 de la nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) (MARTIN, 1993). L'origine de ce type d'appliques peltiformes est, semble-t-il, à rechercher en Europe centrale (KÖENIG, 1980, 1981 ; TEMPELMANN-MACZYNSKA, 1986 cités dans KAZANSKI, 1990). Des parallèles existent aussi en Gaule dans la nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) dans la S221 et en Hispanie à Duratón (Ségovie) dans la S30 (V^e^ s.), mais aussi en Russie méridionale à Zamorskoe (*Ibid.,* 1990).

b) Pouan-lès-Vallées (Aube) (cf. Pl. 5, n°2 ; Fig. 111)

B. Niveau II (2^nd^ moitié du V^e^ siècle – 2^e^ tiers VI^e^ siècle)

a) Aiguizy (Aisne)

La nécropole d'Aiguizy a livré une plaque-boucle à plaque rectangulaire que l'on pourrait rattacher à des types danubiens malgré l'absence d'ornementation classique (bâtes, cloisonné) (cf. Pl. 2, n°1). Le contexte de la découverte est mal connu, ce qui empêche de savoir si l'objet était accompagné de fibules ou d'un autre type de parure. On ignore le sexe du propriétaire. D'après les dessins de J. Pilloy dans l'Album Caranda, la plaque était recouverte d'une feuille d'argent, avec un rivet à chacun des quatre angles de la plaque. L'ardillon tronconique présente une décoration incisée composée de traits gravés formant un damier. Cette plaque-boucle peut être datée de la phase MA1 (v.470-v.530), principalement à partir de la forme de l'ardillon dont des exemplaires similaires sont connus au nord de la Seine. Ce type de plaque-boucle est rare en Gaule tout comme dans le reste d'Europe, on peut rapprocher l'exemplaire d'Aiguizy de celui retrouvé à Chouy (Aisne), un peu plus en aval sur le cours de l'Aisne. Il trouve d'autres comparaisons à Saint-Pierre-des-Cuisines (Toulouse) dont la plaque est datée du dernier quart du V^e^ siècle (STUTZ, 2000, fig. 2-7), et à Duratón (Ségovie) S134 (MOLINERO, 1948), où elle est accompagnée d'une paire de fibules ansées à trois digitations et décor d'ocelles parmi d'autres objets. On pourrait y voir des

productions des ateliers locaux du nord de la Gaule, mais ce n'est encore qu'une hypothèse.

b) Arcy-Sainte-Restitue (Aisne)

L'importante nécropole d'Arcy-Sainte-Restitue a livré quelques ensembles funéraires attribuables à l'influence des modes danubiennes (cf. Pl. 4, n° 4-6). La S127 semble être la plus complète par rapport à la cohésion des objets du style oriental (pontico-danubien). Parmi les objets du mobilier funéraire de cette femme de probable filiation ethnique orientale, on retiendra, outre la fibule ansée à trois digitations, un pendentif en forme de croissant lunaire à incrustation de grenat (peltiforme selon F. Vallet), et divers perles en tôle d'or (3) qui devaient certainement faire partie d'un ensemble plus important. Le pendentif en forme de croissant est caractéristique des sépultures danubiennes de la première moitié du V^e siècle (Kertch-Crimée, Danceny-Moravie) et à partir de 450 à Gava (Hongrie) et Strachotín (Rép. Tchèque) (VALLET, 1993). Les perles en tôle d'or fusiformes trouvent des parallèles dans le milieu danubien avec la S84 de Szentes-Nagyhegy ou celle S29 de Szentes-Kökényzug (Hongrie) *(Ibid.* 1993).

La sépulture féminine S1094 d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), inhumée vers 460-480 d'après F. Vallet, comprend une fibule qui aurait été portée sur la poitrine de la défunte à la mode danubienne. La datation dans la seconde moitié du V^e siècle ne laisse pas de doutes d'après F. Vallet (VALLET, 1990). Elle à signalé à juste titre comment les fibules à tête semi-circulaire rencontrées en Espagne (MOLINERO, 1971) et similaires à celle d'Arcy (et du type Kosino) ne comportent plus le pied losangique. La présence de ce mobilier a été attribuée de manière hypothétique, par F. Vallet, à la présence de contingents barbares dans l'armée de Syagrius. Des parallèles hors du territoire de cette étude existent pour la fibule, citons : Blučina (République Tchèque) (WERNER, 1980) ; Oros (Hongrie) (KAZANSKI, 1997 ; 2000) ; Bakodpuszta (Hongrie, 2^ème tiers V^e siècle) (*Ibid.* 1997). On doit aussi signaler un autre type de pendentif, en forme de lune, dessiné dans l'Album Caranda (MOREAU, 1877-1881 : Pl. supplémentaire, fig.15 ; VALLET, 1993). Il est semblable aux colliers de la première moitié du V^e siècle de l'horizon *Untersiebenbrunn*. Des parallèles de ce type de collier ont été documentés dans la Péninsule Ibérique (Granada-Albaicín) (KAZANSKI, 1990 ; TEMPLEMANN-MACZINSKA, 1986 ; LÓPEZ, 2004b), mais aussi dans la S26 de Gradeska (Macedoine) (MASTYKOVA & KAZANSKI, 2006, 305, fig. 11), Taman' et Loutchistoe (Crimée,

Ukraine) (*Ibid.* 1990 ; PILET, 1996) ainsi qu'à Sinjavka et à Zamorskoe (Russie méridionale) (*Ibid.* 1990).

c) Armentières-sur-Ourcq (Aisne)

Une plaque-boucle rectangulaire de type danubien a été retrouvée dans la nécropole (cf. Pl. 1, n°2). La plaque était recouverte d'une feuille d'argent et portait sept cabochons en pâte de verre montés en bâtes, dont cinq dans les angles et, au centre, un de forme ovoïde. Les deux restants de forme ovale sont placés sur des parallèles à l'axe médian de la plaque. Il s'agit d'une variante du « type E » de G. Ripoll (RIPOLL, 1987) et du groupe A1 ou « Ventosilla » de W. Zepezauer (EBEL-ZEPEZAUER, 2000. p. 45, fig. 9.3). Cet objet semble provenir d'une sépulture féminine de la phase MA1 (v.470-v.530) dont le contexte est inconnu. Des plaques-boucles semblables sont attestées dans l'aire géographique de cette étude à Caranda (Aisne) dans les S1073 (neuf cabochons) et S966 (très semblable) dont les contextes sont mal connus; à Ville-en-Tardenois (Aisne) hors contexte et exemplaire plus stylisé ; à Laon (Aisne) dans la S14 (accompagné d'une paire de fibules aviformes) ; à Lavoye dans la S221 (objet isolé), à Dugny-sur-Meuse dans la S46 (objet similaire et isolé). Dans la Péninsule Ibérique, on trouve des exemplaires semblables à Duratón (Ségovie) dans la S176 (modèle semblable, accompagné de deux *Blechfibeln*), puis dans la S229 de la même nécropole (la boucle et cabochon central diffèrent), ainsi qu'à La Jarilla-Galisteo (Cáceres) (accompagnée d'une paire de fibules aquiliformes) (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974 ; RIPOLL, 1991). En Crimée, à Kertch (dernier ¼ IV^{e} siècle) (KAZANSKI, 2000, 98-100) sont connus des exemplaires à sept cabochons, ce qui peut représenter le précédent de ce type de pièces de l'équipement personnel.

d) Breny (Aisne)

Malgré l'importance des ensembles funéraires de la nécropole, seule une fibule ansée en tôle d'argent a été recensée parmi les matériaux attribuables à l'horizon danubien (cf. Pl. 4, n°1). Il s'agit d'un modèle à tête semi-circulaire du type Kosino, que l'on peut dater dans la phase MA1 (470/480-530/540). Ce type de fibules a été souvent associé à la présence de contingents gothiques. Dans la nécropole de Breny *« Kazanski relève des fibules trahissant une provenance lointaine: orientale, peut-être d'origine wisigothique d'Espagne (tombe 167,*

Kazanski. p. 22-23); danubienne, lombarde d'avant leur migration en Pannonie, datable de 500-550 (tombe 704, Kazanski p. 22); alémanique (tombe 277, Kazanski p. 17). Également une plaque boucle, peut-être d'origine wisigothique d'Espagne, datable de 490-530 (tombe 955, féminine, Kazanski p. 25) et d'autres « méditerranéennes », tombes 630, 859, 1075, 1122, 1291, 1722, 1782, 1938 (Kazanski, p. 86); un couteau de type original (tombe gallo-romaine 1285, Kazanski p. 46) ; une chape de type unique dans la région, caractéristique des productions du domaine champano-burgonde, datable de 530 à 590 environ (tombe 900, Kazanski p. 66-67, figures p. 155, 239); une cruche (tombe 1065, Kazanski p. 67, figures p. 157, 240); une gourde dont la morphologie est similaire à celle des gourdes champenoises, datable de la seconde moitié du VIe siècle (tombe 1084, Kazanski p. 67, figures p. 158, 242) » (ARMAND, 2005).

e) Chassemy (Aisne)

La nécropole de Chassemy a livré des ensembles exceptionnels. Parmi eux, une paire de fibules ansées de type danubien en tôle d'argent à tête semi-circulaire du type Kosino datées vers 500 (Vallet, 1993), que l'on peut classer dans la phase MA1 (470/480-530/540) (cf. Pl. 4, n°2-3). Ce type de fibules a été souvent associée à la présence de contingents gothiques dans la vallée de l'Aisne. Par ailleurs, cette femme (S73) portait un mobilier composé d'une paire de fibules ansées à cinq digitations, d'une fibule aviforme, d'une boucle en cristal de roche associée à vingt perles, d'un anneau bouleté, d'une plaque-boucle de ceinture, d'une pyrite à monture d'argent, d'un couteau ainsi que d'une burette et d'une coupe céramique (VALLET, 1993). L'ensemble de ces objets, dont l'anneau bouleté et la paire de fibules ansées en argent, trouvent des parallèles dans les sépultures féminines en pays alaman entre 480 et 520 (phase MA1). Enfin, il faut signaler une boucle d'oreille en argent à extrémité plate provenant de la S81 dont les parallèles sont à chercher en Allemagne du sud-ouest (*Ibid.*1993).

f) Cierges-Caranda (Aisne)

Deux plaques-boucles rectangulaire de type danubien ont été retrouvées par F. Moreau dans cette importante et vaste nécropole (cf. Pl. 1, n°3 et 7). Ce sont des exemplaires similaires dans leur morphologie. Celui de la S1073 présente neuf cabochons au lieu de sept que comptait le type d'origine et auquel la plaque-boucle de la S966 est fidèle. En absence d'analyses métallographiques les observations restent sommaires. Les deux

plaques semblent avoir été recouvertes d'une feuille d'argent et portent des cabochons en pâte de verre montés en bâtes, dont cinq dans les angles et un au centre, de forme ovoïde, et les deux ou quatre restants, de forme ovale, sont placés sur des parallèles à l'axe médian de la plaque. Il s'agit de variantes du « type E » de G. Ripoll dans la Péninsule Ibérique (RIPOLL, 1987) et du groupe A1 de W. Zepezauer ou Ventosilla (EBEL-ZEPEZAUER, 2000. p. 45, fig. 9.3). Ces plaques-boucles proviennent vraisemblablement de sépultures féminines de la phase MA1 (v.470-v.530) et semblent avoir été isolées de leur contexte. Des plaques-boucles semblables sont attestées dans l'aire étudiée à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (très semblable) malheureusement le contexte est inconnu ; à Ville-en-Tardenois (Aisne) ; elle aussi hors contexte. Cet exemplaire est plus stylisé ; à Laon (Aisne) dans la S14 (accompagné d'une paire de fibules aviformes) ; à Lavoye dans la S221 (objet isolée), à Dugny-sur-Meuse dans la S46 (très semblable) (objet isolé).

Des comparaisons plus lointaines existent dans la Péninsule Ibérique par des exemplaires semblables à Duratón (Segovie) dans la S176 (très semblable, accompagné de deux *Blechfibeln*), puis dans la S229 (diffère la boucle et cabochon central). Des types avec neuf cabochons apparaissent à La Jarilla – Galisteo (Cáceres, Espagne), accompagnés d'une paire de fibules aquiliformes (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974 ; RIPOLL, 1991). En Crimée, à Kertch (dernier ¼ IV^{e} siècle) (KAZANSKI, 2000, 98-100) sont connus des exemplaires à sept cabochons, ce qui peuvent représenter le précédent de ce type de pièces trouvés en milieu occidental.

g) Concevreux (Aisne)

La nécropole de *La Templière* semble avoir abrité des sépultures de haut rang entre la fin du V^{e} et le VI^{e} siècle d'après la variété et la qualité du mobilier retrouvé (PILLOY, 1913). Parmi ces objets, seule une plaque-boucle carrée de tradition gothique-danubienne s'y rapporte. Il n'en reste que la plaque qui est conservée au Musée de Cologne (cf. Pl. 2, n°3). L'objet ne semble pas associé à un autre élément de parure ou objet vestimentaire. On ne sait s'il appartenait à une femme ou à un homme. La plaque présente une feuille de bronze doré ou argent surmontée de cinq cabochons dont quatre disposés aux angles (grenats) et un sphérique au centre (jais ?). Leur facture semble proche des types « gothico-danubiens » qui apparaissent en Europe occidentale à partir de 450/470 (type I de Ripoll). Des parallèles peuvent être signalés dans la nécropole de

Cacera de las Ranas (Aranjuez, Madrid) (BARROSO *& alii*, 2006), dans la S202 de Madrona (Ségovie) datée vers 530-570 (phase MA2/niveau III Ripoll). Moins certaines sont les comparaisons avec les exemplaires de : S487 de Duratón (Ségovie) (MA2/niveau III Ripoll) ; S3 de Herrera de Pisuerga (Palencia) (MA1/niveau II Ripoll), ainsi que des plaques isolées du Musée d'Art de Catalogne (Barcelone) provenant de la Meseta castillane. Appartenant à ces parallèles moins probants, on en signale deux autres ornés d'une feuille d'or, conservés au British Museum (Londres) et au Musée de Cluny (Paris).

h) Cys-la-Commune (Aisne)

La plaque-boucle carrée provenant de cette nécropole (cf. Pl. 2, n°2) est probablement celui le plus éloigné des types danubiens. Il pourrait être considéré comme une forme abâtardie des productions de la phase MA1. Il se peut aussi que l'état de conservation ait empêché une attribution correcte car la plaque boucle apparaît déjà presque décomposée sur le dessin de J. Pilloy dans l'Album Caranda (MOREAU, 1889. Pl. 103). La plaque était en fer recouverte d'une feuille d'argent avec quatre rivets de bronze aux angles. On peut proposer des analogies avec une plaque-boucle, provenant d'Aiguizy (Aisne), dont la plaque est dépourvue de cabochons et alvéoles. Il s'agit d'une variante du « type C » de G. Ripoll (RIPOLL, 1987). Sa datation est moins aisée en raison du manque de marqueurs chronologiques. Cette plaque-boucle semblerait provenir d'une sépulture féminine de la phase MA1 (v.470-v.530) ou du début de MA2 (v.530-v.550).

i) Dugny-sur-Meuse (Meuse)

Deux sépultures de la nécropole de *La Redoute* ont livré des plaques-boucles de type danubien. La première appartenait à la femme de la S173. La plaque et la boucle sont recouvertes d'une feuille d'argent (cf. Pl. 1, n°5). Des motifs géométriques incisés ornent la plaque. Au milieu se trouve un cabochon monté sur une bâte d'argent. Celui-ci a été interprété par les fouilleurs comme ajouté *a posteriori* (GUILLAUME *& alii*, sous presse). On porte des doutes sur cette interprétation puisqu'il existe des types comparables en Espagne présentant un cabochon semblable. On se rapportera à l'exemplaire de la S79 de Duratón (Ségovie, Espagne) du « type D » de G. Ripoll datée du niveau II (480-525) ou du type A2 ou « Aguilafuente » de W. Ebel-Zepezauer (EBEL-ZEPEZAUER, 2000)

; voire même à celles de Bâle-Kleinhüningen (MOOSBRUGGER-LEUW, 1971) et de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) (PILET, 1994).

Une seconde plaque-boucle, dont seules la boucle et la tôle de la plaque sont conservées (cf. Pl. 1, n°8), a été mise au jour dans une sépulture censée avoir été celle d'une femme (GUILLAUME *& alii*, sous presse). La plaque était recouverte d'une feuille d'argent et devait comporter, à l'origine, six ou sept cabochons en pâte de verre montés en bâtes, dont cinq dans les angles et, un au centre, de forme ovoïde. Les deux restants de forme ovale étaient posés parallèlement à l'axe médian de la plaque. Il s'agit d'une variante du « type E » de G. Ripoll (RIPOLL, 1987) et du groupe A1 de W. Ebel-Zepezauer dite « Ventosilla » (EBEL-ZEPEZAUER, 2000. p. 45, fig. 9.3). On peut dater la plaque-boucle de la phase MA1 (v.470-v.530). Des objets semblables ont été trouvés dans l'aire concernée par cette étude : à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) ; à Cierges-Caranda (Aisne) dans les S1073 (neuf cabochons) et S966 (cinq ou sept cabochons), à Laon dans la S14 (accompagné d'une paire de fibules aviformes). À l'extérieur de la zone de recherche, c'est dans la Péninsule Ibérique qu'on rencense des exemplaires semblables : à Duratón (Ségovie) dans les S176 (accompagné de deux *Blechfibeln*), et dans la S229. Des types avec neuf cabochons apparaissent à La Jarilla – Galisteo (Cáceres, Espagne), accompagnés d'une paire de fibules aquiliformes (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974 ; RIPOLL, 1991). En France, c'est à Rouillac (Charente-Maritime) (STUTZ, 2000) ; à Saint-Martin-de-Fontenay dans la S359 féminine (phase MA1) (accompagnée de deux *Blechfibeln*) (PILET, 1994). Enfin, dans les régions orientales, en Crimée, à Kertch (dernier ¼ IV^{e} siècle) (KAZANSKI, 2000, 98-100) sont connus des exemplaires à sept cabochons, qui peuvent représenter le précédent de ce type de pièces. Type B1 à bâtes multiples (LORREN, 2001) ou selon un second schéma (7 bâtes) du « type Camino de Los Afligidos » du groupe A1 de W. Ebel-Zepezauer (ZEPEZAUER, 2000).

j) Grand-Verly (Aisne)

Parmi les objets mis au jour lors des fouilles dans l'*atrium* de l'église de Grand-Verly (cf. Pl. 4, n°8), on peut signaler la présence d'une fibule à arc à ressort distal, très similaire à celles connues de la seconde moitié du V^{e} siècle dans les sépultures d'Europe occidentale (LÓPEZ, 2010). Le contexte de découverte pose des problèmes d'interprétation pour deux raisons : la première parce que ce type de fibules à ressort distal est utilisé comme

élément vestimentaire depuis la protohistoire ; ce qui a entraîné nombre de problèmes d'identification. La seconde parce que les informations sur les compléments du mobilier funéraire font défaut. On croit pouvoir attribuer cet objet au niveau II de la phase pontico-danubienne en raison de sa similitude avec d'autres types connus en Espagne. En Hispanie, ce type de fibules est attribué à la première moitié du V^e siècle à Blanes (Mérida, Badajoz) bien que leur présence s'accroît dans la seconde moitié du V^e siècle dans des contextes d'activité militaire (*Ibid.*, 2010). Ces fibules ont été probablement amenées par des troupes mercenaires au service de l'Empire (Goths, Alains) (*Id. 2010).* Des parallèles peuvent aussi être signalés à Duratón (Ségovie) dans la S129 (paire de fibules 2^nd ½ V^e s.) et S144 (MOLINERO, 1948) en compagnie d'une fibule ronde, identique à celle attestée à Lézoux (Puy-de-Dôme) dans la 2^ème tiers du V^e s. (phase D2-D3 Tejral) (PÉRIN, 2000).

k) Joches – Coizard (Marne)

Les informations provenant de la nécropole découverte sur le territoire du village communes de Joches sont très lacunaires. L'attribution d'un fragment de plaque-boucle à la tradition « gothique » (POULAIN, 1990) doit être soumise à révision. En effet, le mobilier funéraire récupéré dans certaines sépultures montre la présence d'attributs propres à la culture danubienne. C'est le cas de l'épée longue à pommeau décoré d'une bande de grenats en cloisonné qui est similaire à l'exemplaire d'Altlussheim (Baden-Wurtemberg) (HARHOIU, 1977). Il en est de même pour la fibule ansée à tête digitée qui rappelle certains types danubiens (cf. Fig. 134). On trouve par cet exemple un argument pour supposer l'existence d'autres types de mobilier d'influence danubienne. La plaque mal conservée de Joches (Pl. 2, n°4) pourrait venir ainsi enrichir le corpus si l'on s'en rapporte à sa décoration géométrique qui semble avoir été triangulaire à l'origine (PETITJEAN, 1994). Toutefois, dans le contexte de cette nécropole, on doit garder de grandes réserves sur l'attribution comme danubienne de cet objet.

l) Laon (Aisne)

Une plaque-boucle carrée ou rectangulaire (moitié conservée) de type danubien a été retrouvée dans les fouilles du secteur de Saint-Julien (cf. Pl. 1, n°4 ; Fig. 67). La plaque semble avoir été d'une production médiocre si on la compare avec les autres types

connus dans la région. Elle présente seulement deux cabochons en pâte de verre sur les cinq qui qu'elle pouvait avoir compté à l'origine. Ils sont en forme d'amande et situés aux angles de la plaque. Il s'agit de variantes du « type E » de G. Ripoll dans la Péninsule Ibérique (RIPOLL, 1987) et du groupe A1 de W. Zepezauer ou « Ventosilla » (EBEL-ZEPEZAUER, 2000. p. 45, Fig. 9.3). Cette plaque-boucle constitue un des rares objets faisant partie du mobilier funéraire des inhumés à Saint Julien. Ceci tendrait à conférer une condition sociale particulière à la femme de cette sépulture. Celle-ci est datée de la phase MA1 (v.470-v.530) et contient une paire de fibules aviformes accompagnant la plaque-boucle.

Des plaques-boucles semblables sont attestées dans l'aire de l'étude : à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) ; à Ville-en-Tardenois (Aisne) mais elle est hors contexte ; à Caranda (Aisne) dans les S1073 (neuf cabochons) et S966 (cinq cabochons) ; à Lavoye dans la S221 (objet isolé), à Dugny-sur-Meuse dans la S46 (très semblable mais objet isolé). Des comparaisons extérieures se rencontrent dans la Péninsule Ibérique, à Duratón (Ségovie) où figurent deux exemplaires semblables : dans la S176 (accompagné de deux *Blechfibeln*) puis dans la S229, et peut-être à Colonia del Conde de Vallellano (Madrid) (BARROSO *& alii*, 2006b). La simplicité de l'ardillon de la plaque-boucle de Saint-Julien fait penser à un atelier régional réalisant des imitations des types contemporains arrivés de la Méditerranée. Plus loin, à Kertch (dernier ¼ IV^{e} siècle) (KAZANSKI, 2000, 98-100) en Crimée sont connus des exemplaires à sept cabochons. Ils peuvent représenter le précédent de ce type de pièces.

m) Lavoye (Meuse)

La S221 de l'importante nécropole de Lavoye (cf. Fig. 180) a livré uniquement une plaque-boucle rectangulaire à neuf cabochons de type danubien (cf. Pl. 1, n°1). Celle-ci compose l'unique mobilier de cette inhumation masculine un cercueil (JOFFROY, 1974a, 123). Un fait inusuel est d'ailleurs à noter : ce type d'objets apparait de coutume dans des ensembles exclusivement féminins. La plaque est recouverte d'une feuille d'argent et comporte sept cabochons en pâte de verre montés en bâtes (deux manquants), dont cinq dans les angles et un au centre, de forme ovoïde. Les deux autres, de forme ovale, sont placés sur des parallèles à l'axe médian de la plaque. Il s'agit de la variante du « type E » de G. Ripoll dans la Péninsule Ibérique (RIPOLL, 1987) et du groupe A1 de W. Zepezauer ou « Ventosilla » (EBEL-ZEPEZAUER, 2000. p. 45, Fig.

9.3). On peut dater cette plaque-boucle de la phase MA1 (v.470-530). Des exemplaires semblables ont été reconnus dans l'aire étudiée : à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) ; à Caranda (Aisne) dans les S1073 (neuf cabochons) et S966 (cinq ou sept cabochons) ; à Laon dans la S14 (accompagné d'une paire de fibules aviformes), à Dugny-sur-Meuse dans la S46 (très semblable mais objet isolé).

Hors de la région d'étude, dans la Péninsule Ibérique, on en rencense à Duratón (Ségovie) dans la S176 (accompagné de deux *Blechfibeln*), et dans la S229. Des types avec neuf cabochons apparaissent à Serignan (Hérault) (PALOL, 1951) et La Jarilla-Galisteo (Cáceres, Espagne), où cette denière est accompagnée d'une paire de fibules aquiliformes (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974 ; RIPOLL, 1991). En Crimée, à Kertch (dernier ¼ IV^{e} siècle) (KAZANSKI, 2000, 98-100) sont connus des exemplaires à sept cabochons. Là encore, ces modèles peuvent représenter le précédent de ce type de pièces. Enfin, on doit signaler l'inhumation de la jeune fille de la S189 de , qui réposait exceptionnellement à 1,3 m de profondeur et qui portait une paire de fibules de type thuringien, réunies par une châtelaine, au niveau des cuisses. Aussi sur la poitrine une autre paire de fibules zoomorphes à oiseaux affrontés.

n) Monceau-le-Neuf (Aisne)

Deux plaques-boucles de type danubien ont été mises au jour dans la nécropole de la *Ferme de Murcy* à Monceau (cf. Pl. 3, n°1-2). L'une est très ressemblante aux types pontiques. On ignore malheureusement les contextes prècis des découvertes, la nécropole ayant été « explorée » depuis 1899 par des collectionneurs d'antiquités (cf. *Monceau-le-Neuf.* p. 555). La première plaque-boucle présente une boucle ovale en bronze munie d'un ardillon ayant à sa base une verroterie sertie dans un rectangle (Catalogue, 1953 ; VLAEMINCK, 1983 ; BEAUSSART, 1997). La plaque est ornée par des alvéoles en cloisonné avec verroteries qui configurent des panneaux végétaux et géométriques (douze fleurs à feuilles lancéolées entourées par dix-huit demi-sphères). Ce motif apparaît sur une plaque-boucle provenant d'Espagne (MAN, Madrid) datée de la phase MA1 (niveau II de Ripoll) et est donc contemporaine de celle de Monceau. On ne connaît pas d'autre parallèle en Gaule pour cette pièce exceptionnelle qui devait sans doute appartenir à une sépulture de haut rang. La plaque-boucle de Monceau est actuellement exposée dans les salles du Musée de Cologne.

La seconde plaque-boucle ci-dessus présente des traits évidents des types danubiens et pontiques : boucle ovale avec étranglement et boîte à sa base, réalisation en bronze doré, plaque carrée aussi en bronze doré conçue comme un alvéole de cloisonné sertis de verroteries ou grenats, présence de quatre rivets aux angles. Les parallèles les plus proches pour cet objet se trouvent dans la région danubienne (BIERBRAUER, 1997). Les analogies avec la plaque-boucle de Montceau-le-Neuf mentionnées ci-dessus et une autre conservée au Musée de Barcelone, provenant de la Meseta castillane semblent donc bien être contemporaines (phase MA1 v.480-v.520).

o) Pouan-les-Vallées (Aube)

La sépulture privilégiée de Pouan appartenait vraisemblablement à un membre de l'aristocratie de souche barbare arrivée en Gaule dans le contexte des troubles du V^e^ siècle et dont le nom semble avoir été Heva ou Cniva. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'un noble gallo-romain habillé à la mode danubienne, mais cela semble peu probable. La description détaillée des trouvailles se trouve dans le corpus de la thèse (cf. *Pouan-les-Vallées* ; Fig. 111 ; Pl. 5, n°2). On se bornera ici à faire remarquer l'attribution purement danubienne du mobilier funéraire. En effet, les éléments qui composent la panoplie du personnage inhumé à Pouan-les-Vallées revêtent des caractères que l'on observe dans d'autres sépultures privilégiées de la seconde moitié du V^e^ siècle en Gaule et dans la zone danubienne (KAZANSKI, 1982 ; 1997). Plutôt qu'une même origine, les différents éléments du mobilier funéraire trahissent des influences multiples : alano-sarmates pour l'épée longue, byzantines pour le scramasaxe, pontiques pour les bijoux et danubienne pour les plaques-boucles (dont une appartient au niveau I de la phase pontico-danubienne). Les différents caractères que l'on vient d'énoncer ne permettent pas d'attribuer une identité ethnique certaine au défunt, mais bien d'illustrer l'intégration à une culture matérielle déterminée (identité culturelle) par les apports divers mentionnés qui sont par ailleurs reconnus dans la plupart des sépultures privilégiées de la période. Des parallèles aux objets contenus dans la sépulture princière de Pouan peuvent être signalés à Oros (Hongrie) et à Apahida (Roumanie) (KAZANSKI, 1997, 295).

p) Suippes (Marne)

Dans la commune de Suippes, une plaque de plaque-boucle de nette filiation danubienne a été trouvée dans le contexte, mal connu, d'une nécropole du Bas-Empire (cf. *Suippes*. p. 875 ; Pl. 3, n°3). Ceci empêche d'attribuer cet objet à une sépulture féminine. La plaque seule est conservée. Elle présente une structure d'alvéoles destinée à sertir des verroteries en cloisonnée. Le motif qui figure sur la plaque montre des crochets et des formes géométriques complétées par un alvéole carré au centre. Cette technique est propre à un groupe composé de nombreuses plaques-boucles attesté principalement en Hispanie, et en Gaule du nord et du sud-est. On note aussi quelques exemplaires dans la Péninsule Italique, les régions danubiennes et la Crimée. Tous entrent dans la seconde moitié du IVe et la première du VIe siècle.

L'exemplaire de Suippes, que l'on doit placer dans la phase MA1 (v.470-530) (niveau II Ripoll), peut être rattaché au « type A » de G. Ripoll. Cet objet trouve des parallèles des deux côtés des Pyrénées : en Gaule des exemplaires similaires ont été documentés à Cutry (Meurthe-et-Moselle) dans la S859 (accompagné d'une fibule aquiliforme) (phase MA1), et à Versigny (Aisne) (phase MA1) provenant d'un contexte lâche en informations (FLEURY, 1878). On atteste aussi des comparaisons en Hispanie, dans la célèbre nécropole de Duratón (Ségovie, Espagne). Citons la S455 (accompagnée d'une paire de *Blechfibeln*) et la S106 (accompagnée d'une paire de *Blechfibeln*). On trouve aussi ce modèle à Loranca (Fuenlabrada, Madrid) dans la S146, chez une femme du 'secteur A' accompagnée d'une paire de fibules à cinq digitations « de type gothique » (OÑATE *& alii*, 2009) ; à Colonia del Conde de Vallellano (Madrid) (BARROSO *& alii*, 2006) ; à Plà de l'Horta (Sarrià de Ter, Girona) (Llinàs *& alii*, 2008), enfin on doit signaler plusieurs exemplaires provenant de la Meseta castillane conservés au Musée de Barcelone (RIPOLL, 1987).

q) Versigny (Aisne)

La plaque-boucle de Versigny provient d'une sépulture retrouvée près de l'église paroissiale (cf. Pl. 3, n°4).[3] La sépulture dans laquelle elle a été mise au jour est probablement une sépulture privilégiée, puisqu'on note comme provenant du même site un bracelet à extrémités en forme de tête animalière, peut-être aussi d'influence

[3] On doit signaler une détérioration de la structure des alvéoles de la plaque au cours du XXe siècle.

danubienne. Elle trouve des similitudes avec les types de l'Espagne wisigothique. Par contre, son appartenance à une sépulture féminine reste une hypothèse, même si présence du bracelet renforce cette idée. La boucle est ovale avec un ardillon droit. La plaque présente une structure d'alvéoles destinés à être sertis de verroteries en cloisonnée. Le motif qui figure sur la plaque montre formes géométriques complété par un alvéole carré au centre. Cette technique est propre à un groupe nombreux de plaques-boucles attesté principalement en Hispanie, ainsi qu'en Gaule du nord et du sud-est. Il en existe quelques unes dans la Péninsule Italique, les régions danubiennes et la Crimée, entre la seconde moitié du IV^{e} et la première du VI^{e} siècle. L'exemplaire de Versigny, que l'on doit placer dans la phase MA1 (v.470-530) (niveau II Ripoll), peut être rattaché au « type A » de G. Ripoll, ayant assez des parallèles des deux côtés des Pyrénées : en Gaule les exemplaires similaires sont signalés à Cutry (Meurthe-et-Moselle) dans la S859 (accompagné d'une fibule aquiliforme) (phase MA1), à Suippes (Marne) (phase MA1) dans un contexte flou (POULAIN, 2004). En Hispanie on peut citer : la nécropole de Duratón (Ségovie, Espagne) la S455 (accompagnée d'une paire de *Blechfibeln*), la S106 (accompagnée d'une paire de *Blechfibeln*) ; mais aussi à Loranca (Fuenlabrada, Madrid) la S146 féminine du 'secteur A' qui est accompagnée d'une paire de fibules à cinq digitations « de type ostrogothique » (OÑATE *& alii*, 2009) ; puis à Colonia del Conde de Vallellano (Madrid) (BARROSO *& alii*, 2006) ; à Plà de l'Horta (Sarrià de Ter, Girona) (LLINÀS *& alii*, 2008), enfin par plusieurs exemplaires provenant de la Meseta castillane conservés au Musée de Barcelone (RIPOLL, 1987).

r) Ville-en-Tardenois (Marne)

Une plaque-boucle de type danubien a été retrouvée en un lieu indéterminé de la commune de Ville-en-Tardenois lors de fouilles anciennes (cf. Pl. 1, n°6). Peut-être qu'avec la plaque-boucle ont été retrouvés les deux appliques aviformes de baudrier d'épée, en argent avec grenat (yeux). Le contexte de la découverte est fort mal connu. On ne peut donc pas formuler d'hypothèse sur la détermination du genre de l'individu inhumé. On ne peut exclure que plaque-boucle et appliques proviennent de contextes différents. La plaque-boucle représente un type assez exceptionnel par sa rareté en Gaule tout comme dans la région danubienne. C'est en Espagne où elle est un peu plus fréquent. On pourrait donc attribuer cet objet au groupe F de Ripoll (v.480-v.525) et le dater de la phase MA1 de la chronologie normalisée entre Manche et Lorraine (v.470-

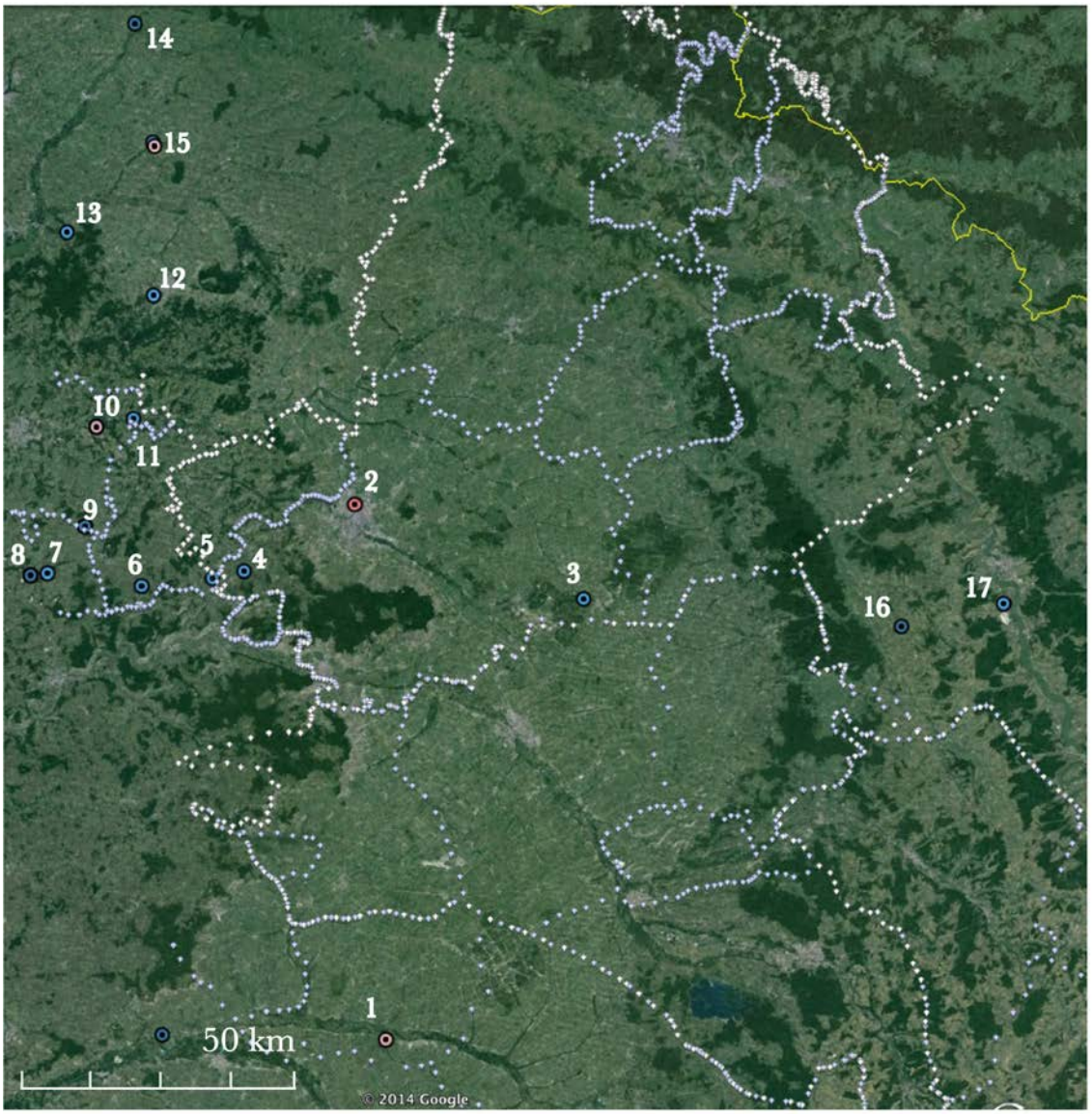
530). On peut encore mentionner un exemplaire qui présente des traits communs à La Jarilla-Galisteo (Cáceres, Espagne) (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974) mais avec plus de cabochons sur la plaque ; un autre conservé au Musée de Cluny (Paris) qui est en bronze doré, et enfin plusieurs plaque-boucles provenant de la Meseta castillane qui sont conservées au Musée d'Art de Catalogne. Tous les exemplaire que l'on vient de citer donnent corps à l'hypothèse d'une fabrication dans un atelier hispanique. Effectivement, il n'est pas rare que des objets attribués communément aux Wisigoths à l'exemple de cette plaque, apparaissent en Champagne (cf. supra : *p,q*). On peut ajouter la monnaie frappée au nom d'Amalaric (502-531) qui est conservée au Musée de Reims.

s) Ville-sur-Cousances (Meuse)

Une fibule aquiliforme de type danubien a été mise au jour dans la commune de Ville-sur-Cousances (cf. Pl. 9, n°1). Comme pour bien d'autres objets de ce type exhumés anciennement entre Oise et Meuse, on ignore tout du contexte de la découverte. La fibule, de bronze, présente une structure d'alvéoles en cloisonné où s'insèrent les verroteries pour la plupart perdues. Ce type de parure était porté, par paires aux épaules, par les femmes selon la même disposition que les fibules trilaminaires d'argent *(Blechfibeln)*. L'exemplaire de Ville-sur-Cousances fait partie d'un groupe réduit d'objets de parure attesté principalement en Hispanie, Gaule du nord et Péninsule Italique entre le milieu du V^{e} et la première moitié du VI^{e} siècle. Il doit être situé dans la phase MA1 (v.470-530) (niveau II Ripoll) et il paraît probable que cette fibule tout comme celle de Cutry puissent s'interpréter comme des imitations locales effectuées par des ateliers de la Gaule à destination des élites austrasiennes.

Le type de cette fibule est rare en Gaule. On en a recensé en Gaule à Cutry (Meurthe-et-Moselle) dans la S859 (accompagné d'une plaque-boucle rectangulaire de type danubien) (phase MA) ; en Hispanie dans la nécropole d'Alovera (Azuqueca de Henares, Gaudalajara), Espinosa de Henares (Guadalajara) (RODRÍGUEZ & alii, 2000), dans celle de Tierra de Barros (Badajoz) où y figure une paire accompagnée d'une autre fibule isolée (Mus. Walters à Baltimore, Maryland, US), dans celle de La Jarilla-Galisteo (Cáceres) (FERNÁNDEZ DE LA MORA, 1974) avec une paire de fibules associée à une plaque-boucle danubienne. On doit encore noter un exemplaire très proche à Elche (Alicante) (GARCÍA, 2006) ; deux provenant d'Espagne (Mus. Cologne) ; une à Torre Águila (Barbaño, Badajoz), puis une autre attestée à

Oßmannstedt (Thuringe, Allemagne). A cette liste s'ajoute les exemplaires exceptionnels à Domagnano (San Marino), la paire du Mus. de Cluny à Paris qui est associée à une plaque-boucle exceptionnelle et enfin, celles des sépultures d'Omharus (Apahida) (v.440-v.470) et de Pietroasele en Roumanie (v. 375-425) sans comparaison possible par leur dégré d'élaboration et leur contexte funéraire bien documenté (TEJRAL, 2000 ; HARHOIU, 1977).



Carte 36. Sites où l'on a documenté du mobilier exogène dans la zone d'étude: phase ponthique-danubienne - Niveau I: Pouan-lès-Vallées (Aube) (1), Reims (Marne) (2), Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (9) et Grand-Verly (Aisne) (14). Niveau II: Suippes (Marne) (3), Ville-en-Tardenois (Marne) (4), Aiguizy (5), Cierges-Caranda (Aisne) (6), Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (7), Breny (Aisne) (8), Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (9) , Chassemy (Aisne) (10), Cys-la-Commune (Aisne) (11), Laon (Aisne) (12), Versigny (Aisne) (13), Monceau-le-Neuf (Aisne) (15), Ville-sur-Cousances (Meuse) (16), Dugny-sur-Meuse (Aisne) (17). Source carte base : Google Earth 2014.

8.4. Les sépultures féminines à parure « exogène » d'entre Oise et Meuse

Après avoir défini les caractères généraux des productions de type danubien faisant partie du mobilier funéraire des sépultures du nord-est de la Gaule, on se limite dans ce paragraphe à poser la problématique de la présence des parures féminines exogènes ; et de faire le point sur les objets de parure attribués traditionnellement aux types dits « gothiques ». On aborde leur caractérisation et leur interprétation afin d'évaluer dans quelle mesure ces éléments du costume peuvent révéler la présence de populations exogènes entre Oise et Meuse pendant la phase initiale de la période mérovingienne (v.450-v.600).

8.4.1. Problématique

Les nécropoles de l'époque mérovingienne situées entre Seine et Rhin et plus précisement, entre l'Oise et la Meuse, ont livré un ensemble d'éléments vestimentaires et de parure féminine qui, pour l'essentiel peuvent être associés à la culture matérielle des populations danubiennes entre 450 et 540 environ. On peut retrouver aussi quelques objets, très minoritaires, issus d'influences alamane et thuringienne, mais la grande majorité correspond à des types d'influence danubienne. L'attribution ethnique de ces objets du costume féminin a été associée traditionnellement à la culture matérielle des populations gothiques, sur la base des parallèles existants dans la région autour de la Mer Noire et de ceux du cours inférieur du Danube. Cette région est reconnue comme étant le foyer des Goths au IV^e^ et le début du V^e^ siècle. Leurs manifestations artistiques se développent autour de la culture de Černjahov (Ukraine) et Sântana de Mureș (Roumanie). C'est un discours ethnique qui a conduit l'historiographie à déterminer les zones d'établissement des Goths entre la Mer Noire et la Péninsule Ibérique. C'est en parallèle que l'établissement des chronologies a été soumis aux dates des événements rapportés par les sources écrites.

En Gaule du nord, la présence d'objets attribués aux Goths (par justification ethnique des objets), pose des problèmes d'interprétation à cause des lacunes dans les sources et de la nature même des trouvailles. Les hypothèses pour expliquer cette présence d'éléments exogènes ont été diverses. On a d'abord proposé de voir dans ce constat la preuve de phénomènes d'exogamie, puis la justification de déplacements suite à des processus de conquête, de butin, de guerre, du produit du commerce à long

distance, d'imitations des ateliers locaux, et plus récemment d'un changement idéologique se traduisant dans l'adoption parmi les élites des usages vestimentaires associés à la mode danubienne (VALLET, 1993 ; PÉRIN & KAZANSKI, 2006, 2008). Au sein de la zone étudiée, des éléments de parure féminine exogène ont été documentés principalement dans le département de l'Aisne à Arcy-Sainte-Restitue, à Breny et à Chassemy par des fibules ansées en tôle d'argent ; au Musée de Laon, à Arcy-Sainte-Restitue et à Armentières-sur-Ourcq par des fibules miniature de type thuringien ; mais aussi à Arcy-Sainte-Restitue, Monceau-le-Neuf et Versigny de plaques-boucles à plaque rectangulaire à alvéoles. Pout continuer cet inventaire, on peu citer : à Armentières, à Cierges-Caranda et à Chouy par des plaques-boucles à plaque rectangulaire avec cabochons ; à Aiguizy et à Cys-la-Commune par des plaques-boucles rectangulaires plaquées d'argent ; à Arcy-Sainte-Restitue par un anneau bouleté et des fibules ansées de type alaman. Quelques objets témoins proviennent du département de la Marne : à Suippes une plaque-boucle à plaque rectangulaire à alvéoles, à Ville-en-Tardenois par une plaque-boucle à plaque rectangulaire et à cabochons ; à Joches-Coizard par une plaque-boucle rectangulaire plaquée d'argent. Enfin on complète avec ceux trouvés dans le département de la Meuse : à Lavoye et à Dugny-sur-Meuse par des plaques-boucles à plaque rectangulaire avec cabochons et à Ville-sur-Cousances par fibule aquiliforme.

8.4.2. Le rôle des femmes comme éléments de transmission culturelle : le costume féminin dans les sociétés barbares de l'Antiquité tardive

À l'époque des Grandes Migrations la parure féminine semble liée à la notion d'identité ethnique plus qu'aucun autre objet du mobilier funéraire. Un des premiers a mettre en évidence cette caractéristique a été K. Böhner. Il a proposé la notion de « bijoux ethniques » pour les parures des femmes inhumées entre la 2nd moitié du IVe et le VIe siècle (BÖHNER, 1974 dans STUTZ, 2000). Dans le prolongement de cette argumentation, les études postérieures ont divisé l'influence culturelle sur les objets de parure féminine selon deux provenances. La première comprend les influences des peuples germaniques orientaux (Goths, Gépides, Lombards), la seconde celles des peuples germaniques occidentaux, Alamans et Thuringiens pour l'essentiel. Les Francs et les Burgondes auraient perdu ce trait par assimilation culturelle depuis le IVe siècle. Cette dichotomie de l'origine relative des parures est due aux deux chercheurs qui ont

plus approfondi le sujet : *« Au sein de chacun des royaumes, souvent fluctuants dans l'espace et dans le temps, l'archéologie funéraire permet ainsi d'identifier, notamment par le biais des femmes et de leur costume ethnique, la présence non pas de populations, mais d'individus exogènes, porteurs d'objets « étrangers »* (PÉRIN & KAZANSKI, 2006, 196).

En ce qui concerne le contexte de découverte des objets de parure étudiés, il est parfois flou et l'attribution à des individus de sexe féminin n'est pas toujours évidente. C'est l'existence de parallèles dans d'autres régions de France, d'Espagne et du cours moyen et inférieur du Danube que l'on peut proposer leur appartenance à de contextes funéraires supposés et ancrer leur chronologie. Dans certains cas l'attribution de la parure à une femme reste bien hypothétique, soit en raison d'une mauvaise conservation des restes osseux comme à Dugny-sur-Meuse, Laon, Cierges-Caranda, soit en absence de renseignements sur les circonstances de la découverte, comme c'est le cas à Suippes, à Ville-sur-Cousances, à Ville-en-Tardenois où à Versigny. Par conséquent, l'attribution de ces parures aux femmes s'appuie essentiellement sur des ensembles funéraires connus en Gaule tels que ceux de Vicq (Yvelines), Cutry (Meurthe-et-Moselle) ou Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) ; mais aussi en Espagne à Duratón (Ségovie), El Carpio del Tajo (Tolède), Loranca (Fuenlabrada) ou Cacera de las Ranas (Aranjuez).

L'anthropologie et l'ethnologie ont mis en relief le rôle des femmes dans la plupart des sociétés comme des éléments récepteurs du caractère magico-religieux du subconscient collectif et de la place qui leur ait accordé dans la transmission des symboles identitaires : *« Ethnologists have emphasised time and again that in traditional societies the female costumed plays a protective role, by virtue of wich it is sacralised and reglemented »* (KARPOV, 2001, 15-16 dans KAZANSKI & PÉRIN, 2009). À propos de la période des Grandes Migrations, un nombre considérable de travaux ont été réalisés afin d'expliquer le phénomène d'expansion des modes danubiennes du V^{e} au VI^{e} siècles en Europe occidentale. En ce qui concerne la Gaule, on peut mentionner ceux de F. Vallet, R. Legoux et P. Périn, en compagnie de M. Kazanski ; pour les régions du Danube moyen et de la région pontique ceux de M. Kazanski, W. Menghin et A. Mastykova, pour avoir traité le sujet en profondeur. Il s'y ajoute d'autres chercheurs européens comme G.-G. Koenig, U. Koch, A. Kiss. À propos de l'aire d'influence des Goths citons ceux de J. Pinar, dont la remarquable thèse doctorale (PINAR, 2012).

« Dans les sociétés archaïques, le costume féminin est sacralisé, faisant partie des symboles religieux. Ainsi les femmes gothiques, alaines ou hunniques vivant dans l'entourage romain gardaient

souvent leur costume ethnique, qu'on retrouve parfois dans des tombes » (KAZANSKI & PÉRIN, 1996, 26). D'après ces avis, la portée d'un nombre déterminé d'objets de parure en combinaison avec d'autres éléments serait la preuve d'un apport ethnique oriental en Gaule. La femme constituerait l'élément garant des traditions des peuples et acquerrait une signification particulière dans l'imaginaire collectif de la communauté.

Des auteurs tels M. Kazanski ont montré comment et dans quelle mesure cette condition semble avoir été largement reconnue et pratiquée chez les barbares et avec d'autres particularités chez les Germains orientaux à l'époque des Grandes Migrations : *« Or chez les Barbares de l'époque des Grandes Migrations dont l'organisation sociale est conforme à celle des tribus protohistoriques, si le vêtement masculin imite souvent le costume militaire d'autres peuples, considéré comme prestigieux, celui des femmes est au contraire porteur de la tradition. Il s'insère dans un système sacralisé des symboles sociaux et religieux propre à une tribu qui évolue lentement et reste à l'écart des innovations du secteur économique »* (KAZANSKI, 1993, 177). En même temps qu'ils remarquent le caractère ordinaire d'objets (fibules, peignes, miroirs), ils notent que ces objets jouent un facteur déterminant dans la diffusion des trouvailles. Cela amène à s'interroger sur la possibilité d'une mutation des valeurs accordés aux objets de parure au cours de la seconde moitié du VI^{e} siècle qui conduirait vers un modèle ou la sauvegarde des attributs traditionnels resterait l'apanage des élites. Après une ou deux générations ces valeurs strictement attachées à la tribu *(fara)* ou au clan *(sippe)* auraient été diluées par perte de signification dans un contexte sédentaire (fin des migrations) en faveur de groupes restreints de population.

Enfin, si l'on accepte le rôle attribué traditionnellement au costume féminin chez les peuples « barbares », on doit considérer toute une série de facteurs intrinsèques, présentés ci-dessous, qui auraient participé de la coutume de sauvegarde de la tradition. Ces marqueurs ethniques doivent être considérés différemment chez les femmes, car celles-ci, chez les germains, se dressent en garantes de la transmission du lignage, de la famille, et de l'expansion de son peuple. De plus, on a toujours accepté que les femmes des contingents étrangers au service de Rome fussent ethniquement germaniques sans pour autant se demander s'il était possible qu'elles aient portée une parure conforme à la culture de leurs époux.

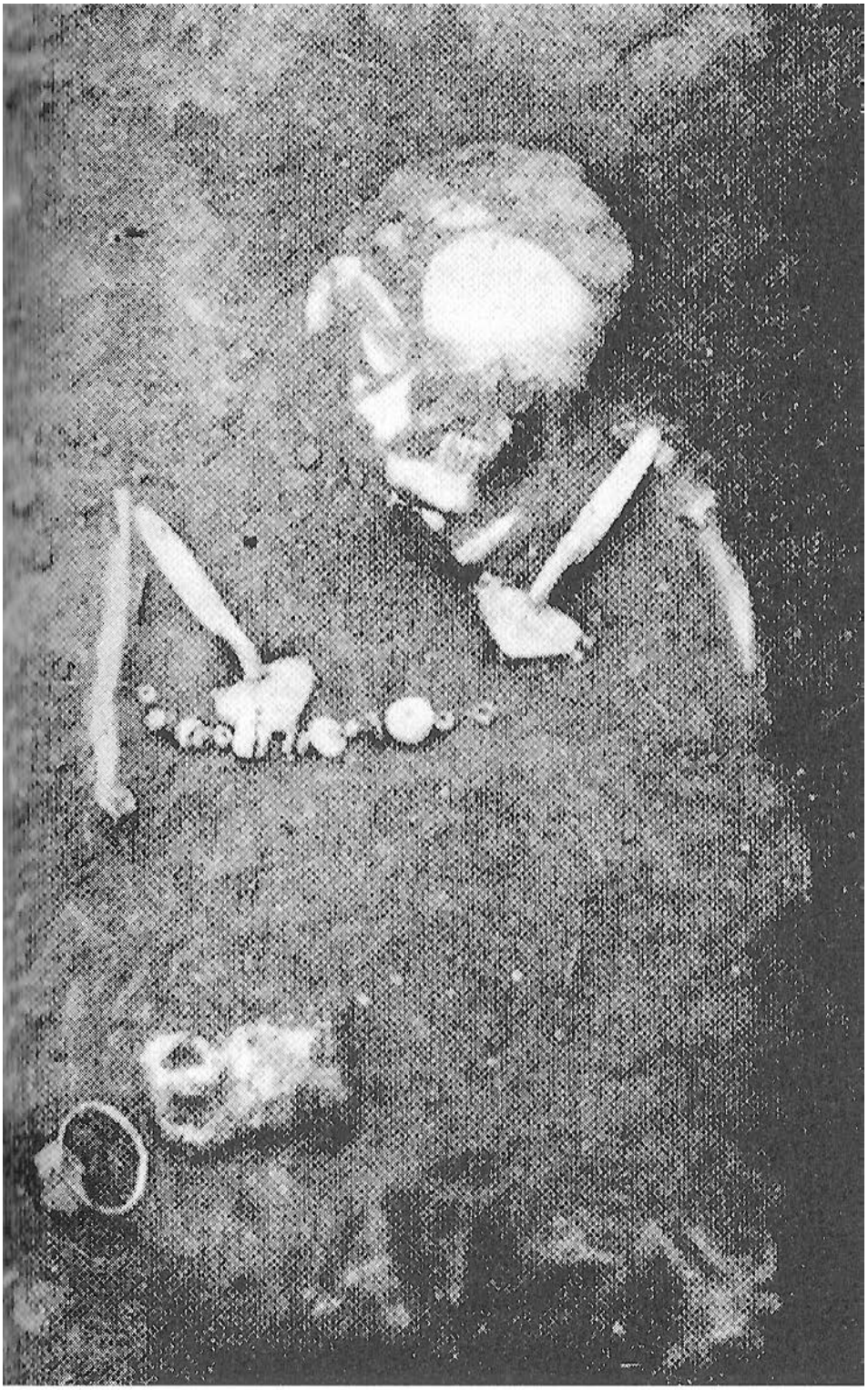


Fig. 57. Duratón (Ségovie, Espagne). Femme de la S79 portant une parure de tradition pontique-danubienne (phase MA1) (v. 470-520) (Molinero, 1948).

8.4.3. Objets caractéristiques des parures d'influence pontico-danubienne

a) Fibules ansées de technique tri-laminaire en argent ou laiton (Blechfibeln)

Les fibules ansées *de technique tri-laminaire avec palmettes* ou *tri-laminaires à tête semi-circulaire et pied losangique,* sont originaires de l'aire culturelle danubienne et de la région pontique (KAZANSKI, 1997). Dans le costume traditionnel de Germains orientaux, elles étaient portées par paires sur les épaules des femmes, ayant pour fonction celle d'assujettir un manteau ou une cape *(peplos)*. Normalement une chaînette ou un collier d'appliques en or reliait les deux fibules à l'hauteur de la poitrine. Même si l'origine de ce type de fibules est certainement orientale, des imitations ont été réalisées en Gaule à partir du troisième quart du V^e^ siècle pour satisfaire à la demande des élites locales (VALLET, 1993). Leur chronologie est assez longue. Les premières apparaissent en Gaule dans la première moitié du V^e^ siècle, pendant la phase *Untersiebenbrunn* (phase D2-D3 de Tejral). Les exemplaires appartenant à cette période sont ceux : d'Hochfelden (Bas-Rhin), d'Airan (Calvados) ou de Balleure (Saône-et-Loire) (KAZANSKI & PÉRIN, 1997, 212). Dans la région de l'étude, ce type de fibules apparaît rarement en combinaison avec d'autres éléments typiques de la parure danubienne. À Breny (phase MA1 et phase E de Tejral) l'exemplaire était accompagné d'une paire de fibules aviformes du type mérovingien (v.500-530), et à Chassemy les deux exemplaires proviennent de contextes différents (phase MA1 et de la phase E de Tejral) (*Ibid.* 1993 ; 1997). Ils sont mal documentés.

Des parallèles de la fibule de la S1094 d'Arcy-Sainte-Restitue peuvent être signalés en Hispanie dans la nécropole de Duratón (S79, S106, S166, S176, S455, S475, S487 et S526) (MOLINERO, 1948 ; RIPOLL, 1991), à Castiltierra (KÖNING, 1980) et dans la S63 de Tinto Juan de la Cruz (Pinto, Madrid) (BARROSO, 2006). Pour certains auteurs dont F. Vallet, ce type d'objet vestimentaire doit être situé, de même que les fibules à arc et ressort, dans un contexte d'activité militaire de la seconde moitié du V^e^ siècle tant en Hispanie qu'en Gaule (*Ibid.* 2010, 144 ; VALLET, 1986 ; 1993). Il est probable que certains des ensembles funéraires de l'Aisne étudiés par F. Vallet soient en réalité plus anciens car, comme le dit l'auteur dans son article de 1993, leur datation relative prend comme référence les découvertes d'Espagne étudiées par G. Ripoll dont la chrono-typologie les fait débuter vers 480 suivant ainsi les données historiques sur l'arrivée des Goths en Hispanie. Pourtant, les observations effectuées par J. López, R.

Barroso (BARROSO & alii, 2006 ; LÓPEZ, 2010) et nous mêmes lors dans le présent travail, suggèrent que des contingents porteurs de la culture danubienne (Goths ?) y seraient déjà présents vers 425-450 en Hispanie et probablement en Gaule. F. Vallet (VALLET, 1986) signale à juste titre la difficulté de différencier les parures danubiennes provenant d'Europe Centrale composées de *Blechfibeln* (grandes fibules à tête triangulaire et pied losangique) des modèles dérivés des types « gothiques » (grandes fibules à tête semi-circulaire et pied allongé) du début VI^{e} siècle ainsi que leurs imitations régionales, tant leur degré de ressemblance est grand.

b) Fibules à arc et ressort distal (Bügelringfibeln/Armbrustfibeln)

Ce type de fibules, considéré comme filiation romaine tardive pour certains (RIPOLL, 1985) et ayant des antécédents immédiats dans la protohistoire, apparaissent souvent dans des contextes funéraires attribués à des individus participant de la culture matérielle danubienne de Černjahov. Certains auteurs les ont mis en relation directe avec la présence de contingents germaniques, voire gothiques, dans la Péninsule Ibérique. Les exemples les plus pertinents sont localisés à Duratón et Madrona (Ségovie), et El Carpio del Tajo (Tolède) (PALOL, 1950 ; NUÑO 1991 dans LÓPEZ, 2010, 134-139). Dans ces lieux, les fibules apparaissent associées aux plaques-boucles rectangulaires (avec plaque à alvéoles ou avec cabochons) de type danubien. Pour certains auteurs, ces derniers types d'objets se rencontrent, avec les fibules tri-laminaires à pied losangique (cf. supra), dans des contextes militaires tout au long du V^{e} siècle tant en Hispanie que dans la Gaule (*Ibid.* 2010, 144).

On croit pouvoir documenter, la zone concernée par cette étude, par les exemplaires de *bügelringfibeln* d'Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (MOREAU, 1876), objet sans informations sur la découverte, et de Grand Verly (Aisne), provenant d'une des sépultures retrouvées dans le cimetière paroissial (PILLOY, 1863) et pour laquelle malheureusement on ne possède pas assez d'informations. Toutes ces fibules trouvent des parallèles dans la Péninsule Ibérique. On les rencotre dans la SB d'El Carpio del Tajo (Tolède) (RIPOLL, 1986) et la S144 de Duratón (Ségovie) (MOLINERO, 1948). En regard des associations chronologiques d'objets de l'Espagne wisigothique, on propose de placer ces fibules entre 450 et 500 environ, retardant de quelques années la datation établie par G. Ripoll (cf. Pl. 6-8). Ces objets s'insèreraient alors entre la phase

PM et le début de la phase MA1 de la chronologie normalisée, soit le niveau I de G. Ripoll dans la Péninsule Ibérique.

c) Fibules aquiliformes à corps à alvéoles

Leur apparition en Europe occidentale a été mise en relation avec la présence de contingents de filiation gothique, en partie par leur présence dans certains contextes funéraires en association avec les célèbres plaques-boucles rectangulaires, d'ailleurs à tort, attribuées aux Wisigoths d'Espagne. Pourtant c'est à partir du milieu ou du dernier tiers du V^e^ siècle qu'il faut placer leur utilisation en fonction de la chronologie des sépultures féminines « barbares » ou « romaines » de la Gaule et d'Hispanie correspondant à l'horizon du style polychrome de ces régions. On note que ces fibules ont été parfois attribuées aux Ostrogoths (BRANDENBURG, 1987), mais il pourrait bien s'agir d'objets provenant des ateliers wisigothiques du sud de la Gaule et d'Hispanie si l'on regarde les parallèles dans les productions hispaniques (RIPOLL, 1986). En Gaule du nord, on retrouve des fibules aquiliformes à Ville-sur-Cousances (Meuse) et à Cutry (Meurthe-et-Moselle) (LEGOUX, 2005). Ces fibules aquiliformes apparaissent encore dans le niveau III de G. Ripoll (525-560) (type B, ex. : S202 de Madrona, Ségovie) comme des productions d'ateliers hispaniques et perdurent jusqu'au VII^e^ siècle comme des éléments distinctifs des couches sociales privilégiées (RIPOLL, 1987).

d) Plaques-boucles rectangulaires à plaque avec cabochons

Ce type d'élément de costume a été traditionnellement considéré comme un trait indiscutable de la présence de populations gothiques. Cette attribution continue a être utilisée par certains auteurs mais, l'on croit plus convenable de rattacher ces plaques-boucles de la région danubienne où des prototypes peuvent être observés en Crimée au IV^e^ siècle (VALLET, 2001). Pour J. Guillaume et J.-P. Lémant, les plaques-boucles de type gothique de la Gaule seraient importées du « monde wisigothique » au même titre que les parures (GUILLAUME & LÉMANT, en presse). Les ensembles « incomplets » ou « non homogènes » comme ceux de Dugny-sur-Meuse (Meuse), seraient pour eux le fruit d'échanges commerciaux, plutôt que des éléments d'identité ethnique (GUILLAUME & LÉMANT, en presse). Ebel-Zepezauer (EBEL-ZEPEZAUER, 2000)

affirme que ces éléments ne peuvent pas être antérieures au début de la phase MA1 (v.470-v.480), à l'encontre de l'opinion de C. Pilet qui proposait, tout comme d'autres auteurs avec lesquels on s'accorde, une origine danubienne pour certains des ensembles de Saint-Martin-de-Fontenay (PILET, 1994). Entre Oise et Meuse, on a pu retrouver ce type d'éléments de costume à Dugny-sur-Meuse (Meuse), Ville-en-Tardenois (Marne) ; dans la vallée de l'Ourcq à Armentières, à Chouy et à Cierges-Caranda (Aisne), ainsi que dans la ville de Laon. Toutes les pièces se rattachent du niveau II de G. Ripoll (phase MA1 de la chronologie normalisée) (Pl. 7).

e) Plaques-boucles rectangulaires à plaque à alvéoles

Ce type d'élément de costume est habituellement considéré comme un trait indiscutable de la présence de populations gothiques. Cette attribution continue d'être utilisée par certains auteurs mais on croit plus convenable de rattacher ces plaques-boucles à la région danubienne où des prototypes peuvent être observés en Crimée déjà au IV^{e} siècle (VALLET, 2001). Pour J. Guillaume et J.-P. Lémant, les plaques-boucles de type gothique de la Gaule seraient importées du « monde wisigothique » au même titre que les parures (GUILLAUME & LÉMANT, en presse). Le recensement de ces plaques comme élément de costume dans la région étudiée permet de trouver des exemplaires à Arcy-Sainte-Restitue, à Monceau-le-Neuf et à Versigny dans l'Aisne, ainsi qu'à Suippes dans la Marne. Tous appartiennent au niveau II de G. Ripoll (phase MA1 de la chronologie normalisée). La plaque-boucle provenant de Monceau-le-Neuf peut cependant être aussi située dans le niveau III de G. Ripoll (v.525-v.575). Des parallèles parfois identiques existent dans le reste de la Gaule et en Espagne. Vu le nombre, leur mention demanderait des pages dans ce chapitre. On peut en conclure que la ressemblance des types et leur dispersion en fait des productions sous une haute demande, avec des ateliers probables en Septimanie ou proches de la région de Tolède en Espagne, voire peut être par des artisans itinérants dans le nord de la Gaule.

8.5. Y a-t-il une identité ethnique dans les éléments de costume ?

La présence de parures exogènes a été considérée comme un facteur de filiation ethnique essentiel dans l'étude des migrations du V^{e} siècle en Europe occidentale. En général, la thèse ethniciste « pure » a dominé le paradigme interprétatif jusqu'aux

années 1980, mais les approches ont beaucoup changé depuis ces années. La multiplication des travaux a favorisé le débat scientifique international, entraînant une révision des postulats antérieurs avec l'adoption de nouvelles approches du phénomène des identités moins attachées à la notion traditionnelle d'ethnicité. Malgré cela, quelques auteurs continuent à considérer le mobilier funéraire exogène comme la preuve irréfutable de la présence des peuples mentionnés par les sources. Ainsi pour V. Brierbrauer, il s'agirait vraisemblablement de femmes de souche germanique (wisigothes) (BIERBRAUER, 1997), une idée partagée par E. Servat après l'étude de l'exceptionnelle S759 de Vicq (Yvelines). D'autres chercheurs comme M. Kazanski et P. Périn proposent d'y voir des « prototypes danubiens » communs tant dans la région de la Mer Noire que dans celle du nord de la Gaule (PÉRIN & KAZANSKI, 2006). En Espagne, la thèse purement ethniciste des premiers travaux de l'école allemande avec H. Zeiss, W. Reinhart et W. Hübener (HÜBENER, 1991) a été écartée par les travaux de G. Ripoll (RIPOLL, 1986, 1998). Il faut aussi souligner les travaux récents de J. Pinar signalant le besoin de nuancer les interprétations trop simplistes sur ce sujet (PINAR, 2012).

On expose ci-après à continuation quelques réflexions en forme de critique succincte sur les interprétations proposées antérieurement à l'apparition du concept de la signification des éléments de costume des femmes. On porte l'attention de manière spéciale sur les parures attribuées aux Wisigoths en soulignant l'intérêt qu'il y a à comparer ces éléments avec ceux d'Espagne.

La première observation critique est dirigée vers l'emploi du mobilier funéraire exogène pour élaborer des discours ethnicistes. Les connaissances sur la manière de porter les parures féminines proviennent exclusivement des ensembles funéraires, qui indiquent, en aucun cas, la provenance de la défunte ou sa filiation ethnique. Malgré l'importance des femmes dans la stratégie politique et la sauvegarde du lignage à l'époque traitée, les sources écrites ne mentionnent point une quelconque certitude d'identité par le costume féminin, à contrario de l'armement (Agathias, Jordanès, Sidoine). Par conséquent, on estime peu approprié d'interpréter le mobilier en termes ethniques (ex : fibules wisigothiques, parure franque) mais d'y reconnaître les traits en fonction des traits d'une aire culturelle d'origine (fibules danubiennes, boucles byzantines).

Un argument complémentaire qui peut être, à notre avis, pertinent pour réfuter la filiation ethnique des parures exogènes serait sa relation avec un autre marqueur

ethnique, comme par exemple la déformation crânienne artificielle (cf. *8.2.3. Marqueurs d'identité ethnique*). Les sépultures féminines comportant ce trait ethnographique de nette influence orientale qui porteraient des plaques-boucles de type danubien pourrait aisément être attribuées aux « types gothiques » suivant la thèse ethniciste pure. Or, on sait par l'archéologie que la déformation crânienne artificielle était un usage chez les peuples des steppes (Alains et Huns) et ne semble pas avoir été pratiquée chez les Goths. Les sépultures, considérées en théorie munies d'objets « gothiques », ont montré après une étude détaillée que les parures sont plus proches des types danubiens que de ceux de l'Espagne wisigothique. Il en est ainsi à Sézegnin (Suisse) (VALLET, 1993) et à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), dans la S300 et la S359 où des fibules de type Smolin *(Blechfibeln),* d'élaboration locale, apparaissent avec des plaques-boucles qui pourraient être bien des types danubiens sans connexion avec les Wisigoths (PILET, 1994).

La troisième observation concerne la présence permanente des Wisigoths en Gaule à la date du *foedus* de 418 (IdS, *HG, 21*). Il serait correct de penser à un apport démographique significatif dans certaines aires des territoires au sud de la Loire. Or les parures de type danubien (pour certains gothiques) commencent à apparaître au plutôt vers 450 dans le nord de la Gaule, la plupart correspondent à la phase MA1 (v.470-v.540) de la chronologie normalisée et au niveau II de la chronologie de G. Ripoll pour la Péninsule Ibérique. Si les wisigoths sont présents en Gaule dès 418, on ne trouve pas de témoignages au nord de la Loire attestant la présence de femmes wisigothes avant 470, on est donc légitimement en droit de s'interroguer : Doit-t-on réviser les chronologies des ensembles funéraires en Gaule et en Hispanie ? Bien au contraire, les trouvailles effectuées jusqu'à aujourd'hui ne permettent pas de penser à l'adoption de la mode danubienne par l'ensemble des élites du royaume wisigothique. Les premières parures féminines danubiennes et pas wisigothiques commencent à apparaître en Gaule du nord à partir de 450-460, vraisemblablement adoptées par les élites des peuples barbares qui interviennent dans les luttes de conquête entre romains, Francs, Saxons et Burgondes. Un phénomène semblable peut tout à fait s'être opéré en Hispanie.

L'exogamie a été un autre argument récurrent pour expliquer la présence de mobilier exogène en Gaule du nord. Pour G. Ripoll, les objets de parure « gothiques » témoigneraient des contacts entre la Gaule et l'Hispanie et serait une conséquence de l'exogamie effectuée après la conquête du royaume de Toulouse (RIPOLL, 1991). Cette thèse est partagée par V. Bierbrauer qui souligne l'importance de ce type de contacts (BIERBRAUER, 1997). Certes les sources écrites documentent l'existence d'épisodes

d'exogamie parmi les élites des différents royaumes barbares d'Occident dans la 2ème moitié du VIe siècle. Citons : Brunehaut et Galswinthe, Ingonde, Clodoswinthe, etc. Mais l'expansion de l'exogamie hors du milieu strictement princier semble un tant soit peu hasardeuse. La dispersion et localisation des découvertes des divers types d'objets, pouvant en attester, dans des nécropoles rurales ne semblent pas conforter l'existence de femmes associées à des milieux princiers. C'est plutôt à des postes stratégiques de contrôle du territoire qu'elles sont associées. De plus les témoignages archéologiques à cet égard sont faibles car on ignore le lieu d'inhumation de ces princesses ainsi que leur degré d'acculturation. Toutefois la personne inhumée dans la S6 de la nécropole de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) qui portait une plaque-boucle de type danubien (1e m. VIe s.), pourrait constituer l'exception.

La quatrième remarque porte sur le contexte de la guerre. Elle soulève la question de l'arrivée d'une partie du butin sous la forme de bijoux ou sur les déplacements forcés des populations dont on sait qu'ils semblent avoir été fréquents. Ainsi on peut mentionner l'expédition de Théodebert I en Italie vers 539 (*HF*, III, 32), celle des dux alamans Bucellin et Leuthari qui en 553-554 entrent en Italie envoyés par Théodebald I dont on sait qu'elle a fini en fiasco. On rappelle une autre expédition, celle de Clotaire et Childebert en Espagne vers 542 ayant été apparemment arrêtée par le roi Theudis (IdS, *HG, 41*). Or, au delà de l'importance relative du butin pour expliquer la présence d'objets de costume exogènes en Gaule du nord, il semble plus probable de souligner le rôle des contingents d'origine orientale de l'armée romaine qui ont été rapidement intégrés à celle de Clovis à partir de 486 (KAZANSKI & PÉRIN, 2008 ; VALLET, 1993 ; PILET, 1994).

Dans une hypothèse qui semble probable, P. Périn étend cet argument à l'Espagne wisigothique où quelques parures féminines de type danubien sont attestées dans les nécropoles de la Meseta. Elles témoigneraient de *« l'arrivée en Espagne en 472 des contingents ostrogothiques danubiens du roi Vidimer, qui aide le roi wisigoth Euric à conquérir la Tarraconaise »* (KUHN & KAZANSKI, 2000, 72). On ne partage pas cependant cet argument pour le nord de la Gaule pour les raisons exposées dans le premier point : *« Pour ce faire, il bénéficia sans doute du soutien militaire du roi wisigoth Alaric II. La trace archéologique de ses contingents étant indirectement illustrée par l'étonnante concentration entre Seine et Marne des sépultures féminines renfermant des fibules wisigothiques de la fin de la période D3 et du début de la période E (475-500) »* (PÉRIN, 2001, 71). On estime que cet argument est assez pertinent pour expliquer la présence de parures exogènes en Gaule du nord, sans en

accepter cependant leur attribution ethnique aux Wisigoths. À cet égard, les propos qui vont suivre ont une signification spéciale car ils résument les conclusions que l'on peut tirer à propos de la zone étudiée dans ce travail : *« ce sont les élites de ces peuples qui imposent alors la mode avec la demande d'objets de qualité que l'on retrouve dans les sépultures. L'appartenance ethnique de ces élites en est une autre question, il est probable que ces élites aient conservé leurs liens sans avoir recours à des mariages mixtes »* (HEATHER & MATTHEWS, 1991).

Une observation importante complémentaire à retenir est constituée, à notre avis, à la présence de parures « incomplètes » dans nombre de sépultures à mobilier exogène attestées en Gaule et en Hispanie. On sait que la parure typique des femmes des Germains orientaux est composée d'une double paire de fibules portées aux épaules et au niveau de la taille. Elles sont accompagnées d'une plaque-boucle de ceinture (MENGHIN ; SPRINGER & WAMERS, 1987 ; MASTYKOVA, 2001a). Ce modèle exacte de parure cependant, n'est attesté que rarement en Europe occidentale, par exemple, en Gaule à Vicq dans la S756, à Saint-Martin-de-Fontenay dans la S270, à Bulles dans la S126, à Nouvion-en-Ponthieu dans la S140 et en Hispanie à Duratón dans les S59 et S526.

Depuis le niveau I de la phase pontico-danubienne en Gaule (375-440), les parures montrent une raréfaction dans le nombre des fibules, avec la présence fréquente d'une seule paire portée aux épaules (Airan, Balleure) toujours accompagnées d'une plaque boucle ou boucle de ceinture. Ce modèle s'impose comme la règle du port des parures féminines à partir de 450 des deux côtés des Pyrénées. Ainsi, les parures les mieux dotées en Europe occidentale comportent une paire de fibules ansées et une plaque-boucle. C'est le cas de la S359 et S741 de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) ; de la S7 de Cacera de las Ranas (Aranjuez, Madrid) et de plusieurs sépultures de Duratón (Ségovie). D'autres sépultures comportent des fibules aviformes, comme à Cutry dans la S859 et à Laon dans la S14. D'un autre côté, dans nombre de sépultures la parure conserve seulement la plaque-boucle de ceinture, comme on le trouve à Dugny-sur-Meuse, à Caranda, à Versigny, à Aiguizy, etc., ou exceptionnellement accompagnée d'une seule fibule ansée en Gaule comme à Arcy-Sainte-Restitue, Chassemy et, hors de la région d'étude, à Estagel (Pyrénées Orientales).

D'emblée, on pourrait penser à un fait isolé, issu des mauvaises pratiques liées aux fouilles anciennes mais, la répétition du phénomène fait plutôt penser à une généralisation du procédé. L'explication du phénomène touchant la combinaison des parures s'avère compliquée, dans la mesure où l'état actuel des recherches ne permet

pas d'avancer sur l'interprétation des différentes combinaisons d'objets. On pourrait chercher les causes dans l'existence de codes sociaux agissant dans la transmission d'objets parmi les femmes d'une même famille *(Gerade)*. Ce qui semble hors de doute, c'est la diversité des combinaisons des parures féminines contemporaines et la difficulté à établir des liens avec une identité ethnique supposée pour leurs propriétaires.

En dernier lieu, on veut traiter de la présence d'ateliers en Gaule du nord destinés à l'élaboration de parures d'imitation des types danubiens, surtout à partir du premier tiers du VI^e^ siècle (fin de la phase MA1). Dans la zone étudiée, certaines des plaques-boucles de ceinture rectangulaires de type danubien en fer revêtues ou non d'une feuille d'argent avec cabochons (Armentières, Chouy et Caranda) peuvent provenir des ateliers wisigothiques de la Septimanie ou d'Hispanie. Selon l'opinion de F. Vallet, les paramètres observables dans ces parures *« tendent à indiquer des fabrications en série en Espagne »*. De même, elle a déterminé, à partir de l'absence de parallèles dans les motifs du cloisonné des plaques-boucles à alvéoles en Espagne, que des ateliers ont dû exister en Gaule du nord (VALLET, 1993). Par ailleurs, on ne peut pas écarter la présence d'ateliers itinérants qui aient élaboré des pièces à la demande, surtout si l'on pense à la nature éminemment rurale du peuplement aux V^e^ et VI^e^ siècles et aux limites des circuits commerciaux hors les grands pôles urbains de la période.

En conclusion, les parures féminines exogènes retrouvées entre Oise et Meuse ne sont pas différentes dans leur composition de celles documentées dans le reste de la Gaule et Hispanie. Ainsi, elles attestent certainement d'un apport minoritaire de population depuis les territoires d'outre Rhin. La prise en compte comme un témoignage de la présence d'un peuple déterminé (Wisigoths) doit cependant être nuancée car les objets du costume (de même que le reste du mobilier) témoignent d'une identité culturelle et plus difficilement d'une origine ethnique des propriétaires, lesquels peuvent avoir suivi les usages vestimentaires de la période. De même, la présence de parures exogènes incomplètes, peut témoigner de la participation à la mode danubienne autant par les descendants des élites étrangères établies avant ou au moment de la conquête de 486 que des couches privilégiées gallo-romaines qui cherchent à imiter le prestige des usages vestimentaires des élites gouvernantes.



Fig. 58. Formes différentes de porter le costume chez les femmes "germaniques" aux Ve et VIe siècles: Germains orientaux (1), Germains occidentaux (2 et 3) (d'après Menghin, 1998 dans Kazanski & Périn, 2005).

8.6. Considérations sur le chapitre huitième.

La diversité des ensembles funéraires de type exogène documentés entre Oise et Meuse et leur appartenance probable à des individus des couches privilégiées, affirme le caractère transitoire des modes vestimentaires et l'ambiguïté au moment où l'on tente de leur attribuer une composante ethnique. Les témoignages des sources permettent d'attribuer aux objets du costume, de la parure et de l'armement un usage fonctionnel lors du vivant du propriétaire, ce qui permet seulement de supposer une préférence pour l'un ou l'autre des objets, sans que cela implique la détermination d'une origine ethnique de l'individu. Ainsi, la notion d'identité à l'époque des Grandes Migrations ne peut pas être appliquée à partir de la seule analyse de l'objet puisqu'elle est fondée sur un principe d'apports culturels successifs suivi ou non de mutations qui ne peuvent pas être perçus à partir d'une évidence matérielle statique.

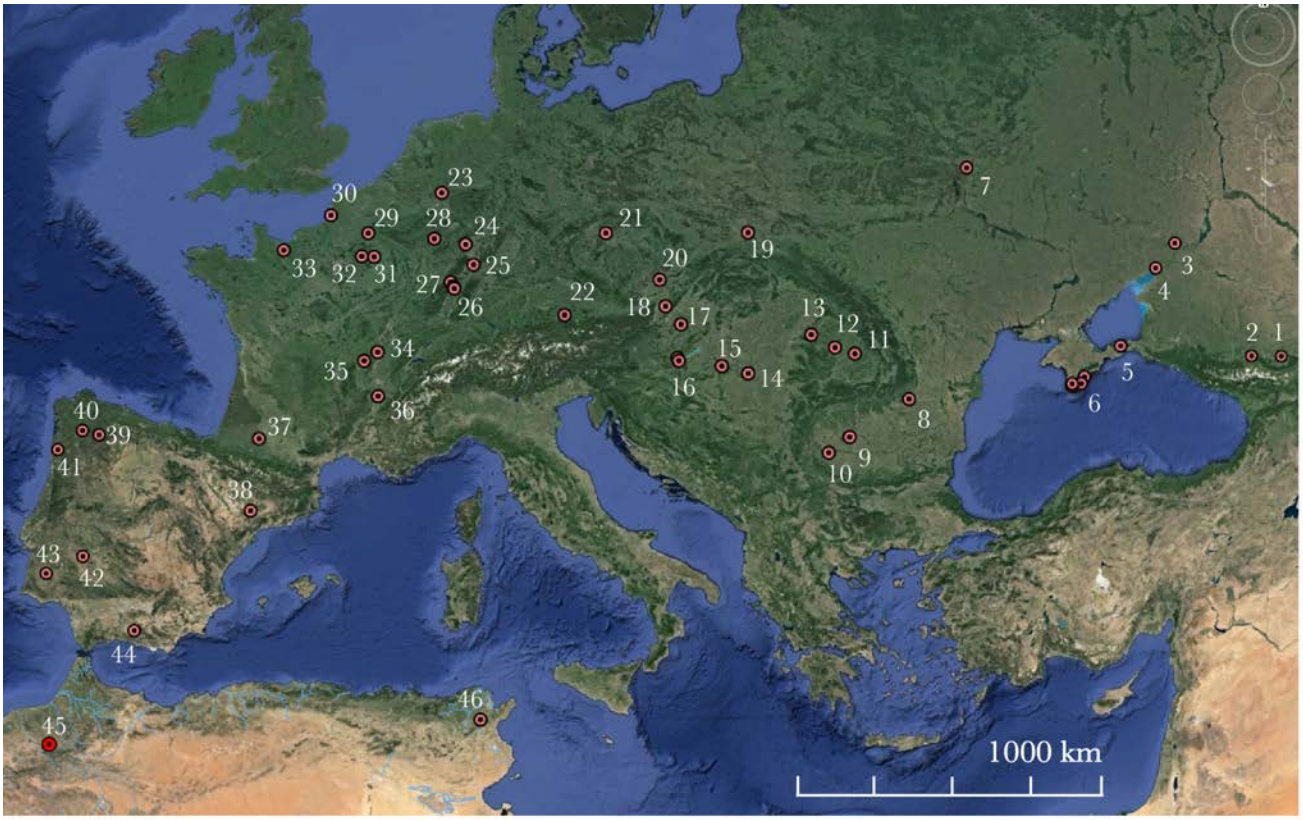
Les parures de type danubien et gothique retrouvées entre Oise et Meuse doivent être regardées, avant tout, comme le témoin d'apports culturels divers originaires des provinces orientales de l'Empire. Elles sont l'apanage d'une élite établie dans des aires stratégiques où certains des leurs membres peuvent avoir eu une origine étrangère, sans que cela soit pourtant une certitude. La localisation des nécropoles ayant

livré ce type de mobilier plaide pour une association des objets de type exogène avec une activité éminemment militaire, liée au contrôle des voies de communication terrestres et fluviales, réseau essentiel pour les activités commerciales. L'existence de ce type de parures dans les sépultures féminines, qui pour beaucoup d'entre elles sont fort mal documentées, peut témoigner de la présence de femmes d'origines diverses arrivées en Gaule avec des éléments étrangers à la solde de l'Empire puis de Clovis et de ses fils. L'hypothèse de l'exogamie constitue une possibilité lointaine en absence d'informations plus sûres venant réellement conforter la faiblesse de l'argument constitué par le seul mobilier des sépultures. Bien entendu, on peut nous opposer les exemples de mariages aristocratiques. On repondra que l'image peut être faussée au su de leur petit nombre. Le faible quantité de ces parures et leur dispersion leur confère un caractère exceptionnel, qui n'aide guère à expliquer leur présence en Gaule.

Même si certains de ces objets de parure peuvent provenir d'ateliers de l'Espagne wisigothique, leur analyse détaillée suggère qu'il s'agit bien de pièces de provenance danubienne pour la plupart d'entre elles, en dépit du fait des ateliers de Gaule aient pu réaliser des imitations. L'interprétation de ce type d'objets et de leur portée pour analyser l'identité des peuples établis en Gaule du V^{e} au VI^{e} siècles doit être très nuancée. Cela dans la mesure où ces objets témoignent d'un apport culturel, d'une provenance déterminé de l'objet mais pas de celle de l'individu qui en est porteur, ainsi que la manière où celui est porté, ni même de la mode ethnographique régionale où ces parures sont significatives. L'identité accompagne la personne et c'est elle qui choisit de donner un sens ou non à l'objet.



Carte. 37. Lieux de trouvaille d'élements de costume de type danubien entre les civitas de Reims et Soissons. Plaque-boucles: Versigny (Aisne) (1), Laon (Aisne) (2) (parure complète), Cys-la-Commune (Aisne) (4), Chouy (Aisne) (5) (hors étude); Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (7), Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (8), Cierges-Caranda (Aisne) (9), Aiguizy (Aisne) (10), Ville-en-Tardenois (Marne) (11). Fibules ansées en tôle d'argent : Chassemy (Aisne) (3), Breny (Aisne) (6), Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (8). Fibules type Ambroz: Reims (Marne) (12). Appliques en pendentif: Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (8). Source carte base: Google Earth 2014.



Carte 38. Quelques sites ayant livré du mobilier appartenant au niveau I de la phase ponthique-danubienne: 1. Brut (Russie); 2. Khabaz (Russie); 3. Sinyavka (Russie); 4. Tanaïs (Russie); 5. Kertch (Ukraine); 6. Lutchystoe, Ozemoe, Ternovka, Suuk-Su ; 7. Černjahov ine); 8. Pietroasele (Romanie); 9. Cosovenii de Jos (Roumanie); 10. Desa (Roumanie); 11. Sîntana de Mureş; 12. Apahida (Roumanie) ; 13. Șimleu Silvaniei (Roumanie); 14. Széged - Nagyszeksòs (Hongrie); 15. Bakodpuszta (Hongrie); 16. Keszthely-Fenékpuszta (Hongrie); 17. Lébény - Magasmart (Hongrie); 18. Untersiebenbrunn (Autriche); 19. Jakuszowice (Pologne); 20. Smolin (Rep. Tchèque); 21. Brîza (Rep. Tchèque); 22. Fürst (Allemagne); 23. Krefeld-Gellep (Allemagne): 24. Wolfsheim (Allemagne); 25. Altlussheim (Allemagne); 26: Mundolsheim ; Obernai; Strasbourg (France) ; 27: Hochfelden (France); 28. Gondorf I (Allemagne); 29. Grand Verly (France); 30. Villers-sur-Authie (France); 31. Reims (France); 32. Arcy-Sainte-Restitue (France); 33. Airan (France); 34. Balleure (France); 35. Baudemont (France); 36. Beaurepaire (France); 37. La Turraque (France); 38. Soses (Espagne); 39. Castro-Ventosa (Espagne); 40. Baamorto (Espagne); 41. Beiral-do-Lima (Portugal); 42. Mérida (Espagne); 43. Beja (Portugal); 44. 44. Albaicín-Granada (Espagne); 45. Koudiat-Zateur (Maroc); 46. Thuburbo-Majus (Tunisie). Source carte base: Google Earth 2014.



Carte 39. Quelques sites ayant livré du mobilier appartenant au niveau II de la phase ponthique-danubienne: 1. Barabása-Bagolyvár (Roumanie); 2. Szentes-Nagyhegy (Hongrie); 3. Komàrno (Slovaquie); 4. Árpás-Dombiföld (Hongrie); 5. Blučina (Rép. Tchèque); 6. Domagnano (San Marino); 7. Chiunsano (Italie); 8. Torriano (Italie); 9. Osmannstedt (Allemagne); 10. Götting (Allemagne); 11. Bâle Kleinhüningen (Suisse) ; 12. Sézegnin (Suisse) ; 13. Izenave (France); 14. Lézoux (France); 15. Beissan (France); 16. Sauvian; Sérignan (France); 17. Toulouse (France); 18. Coulommé (France); 19. Rouillac (France); 20. com. de Troyes (France); 21. Pouan-lès-Vallées (France); 22. La Villeneuve-au-Châtelot (France); 23. Dugny-sur-Meuse ; Ville-sur-Cousances (France); 24. Suippes (France); 25. Groupe de l'Aisne: Versigny, Laon, Cys-la-Commune, Chassemy, Arcy-Sainte-Restitue, Aiguizy, Cierges, Ville-en-Tardenois, Breny, Armentières-sur-Ourcq, Chouy (France); 26: Grigny (France); 27: Vicq (France); 28. Louviers (France); 29. Saint-Martin-de-Fontenay (France); 30. Envermeu (France); 31. Nouvion-en-Ponthieu (France); 32. Springhead (Angleterre); 33. Sarrià de Ter (Espagne); 34. Briviesca (Burgos); 35. Herrera de Pisuerga (Espagne); 36. Castiltierra; Duratón (Espagne); 37. Espirdo ; Madrona (Espagne); 38. Espinosa de Henares (Espagne); 39. Alovera; Alcalá de Henares (Espagne); 40. Aranjuez; Gózquez de Arriba; Pinto; Loranca (Espagne); 41. El Carpio de Tajo (Espagne); 42. Galisteo-La Jarilla (Espagne); 43. Barbaño (Espagne); 44. Elche (Espagne). Source carte base: Google Earth 2014.

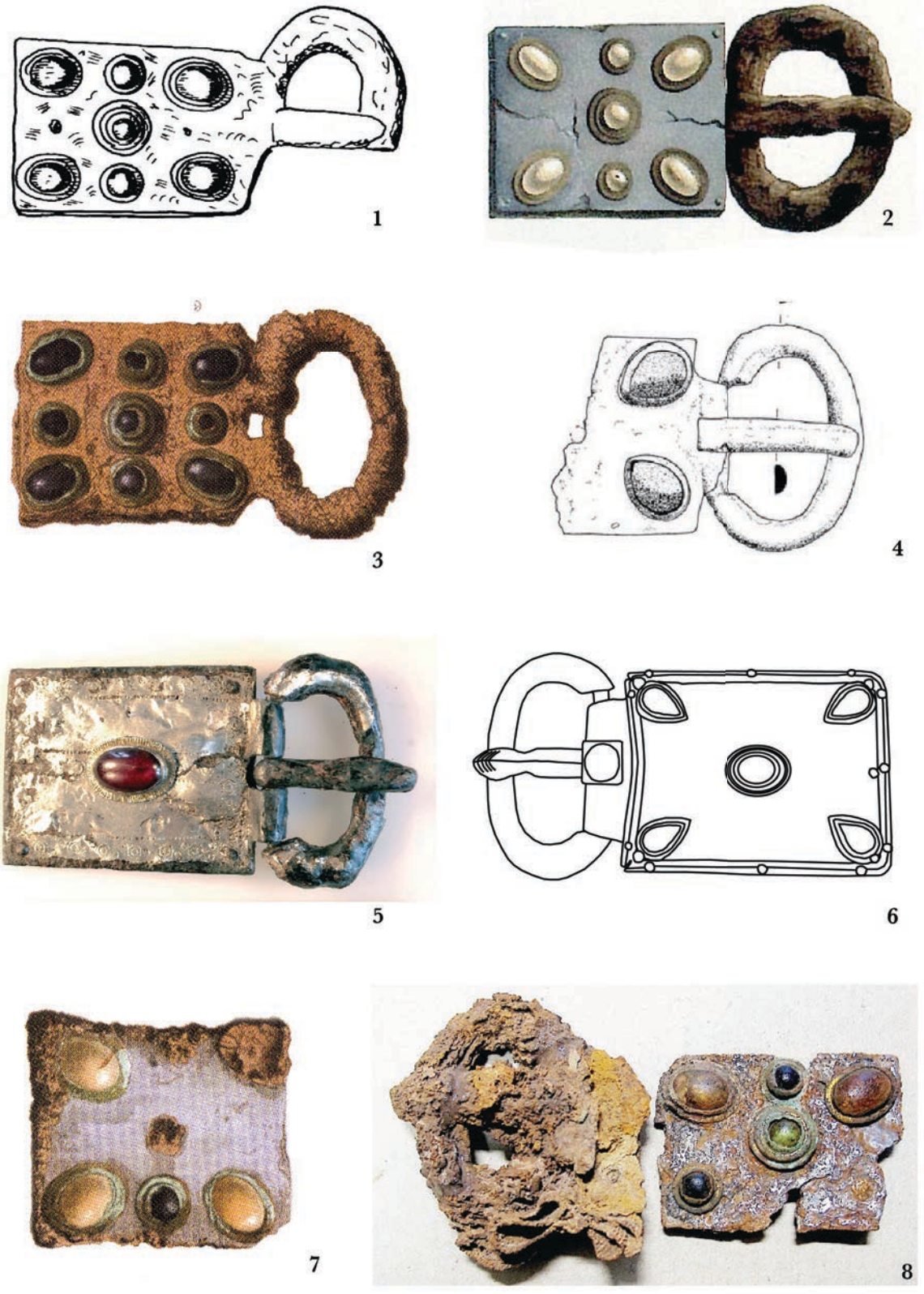


Planche 1. Plaques-boucles de ceinture à cabochons de tradition pontique-danubienne attestées entre Oise et Meuse dans la phase MA1 (480-530): 1. Lavoye (Meuse); 2. Armentières-sur-Ourcq (Aisne); 3. Cierges-Caranda (Aisne); 4. Laon (Aisne), 5. Dugny-sur-Meuse (Meuse); 6. Ville-en-Tardenois (Marne); 7. Cierges-Caranda (Aisne); 8. Dugny-sur-Meuse (Meuse).

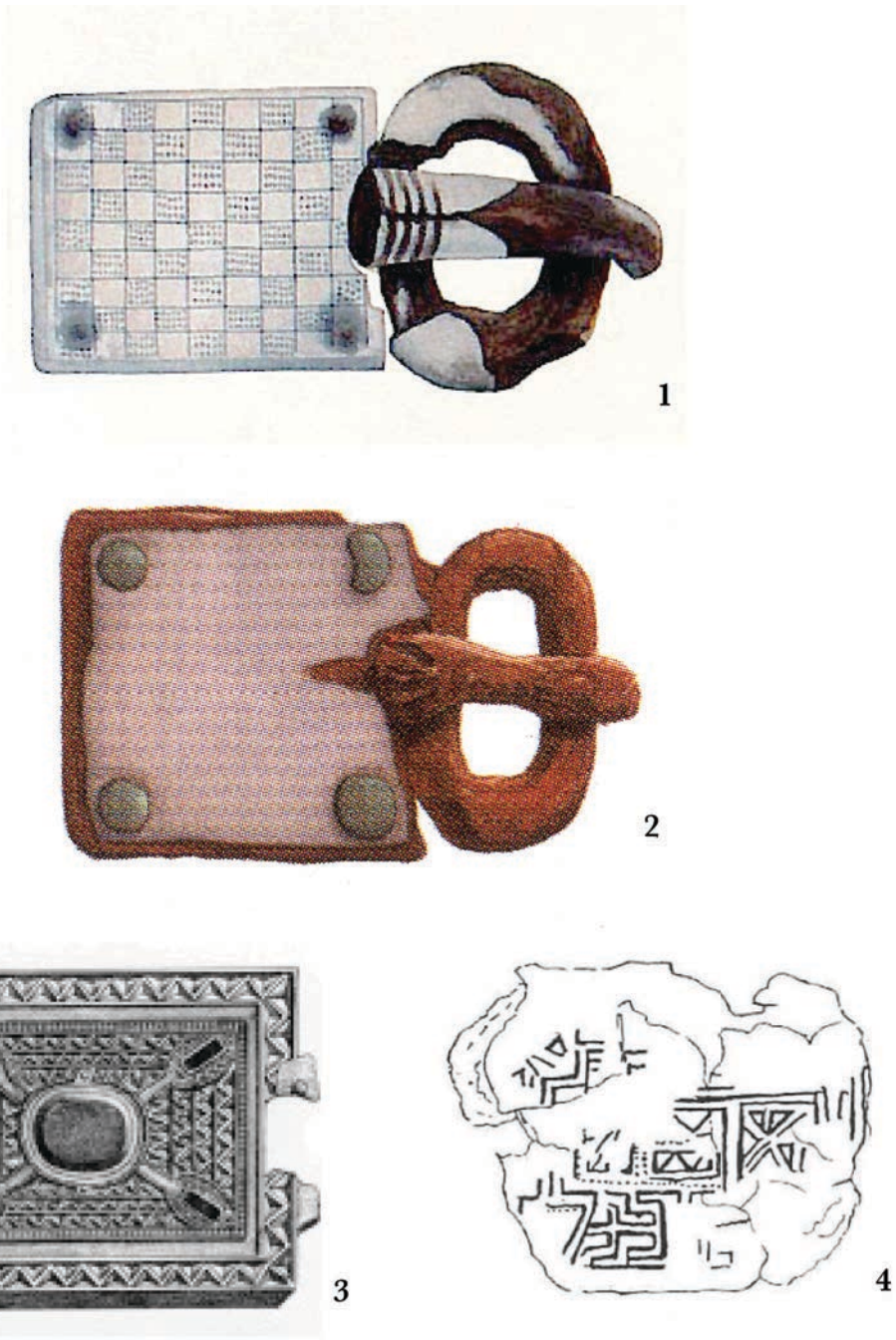


Planche 2. Plaque-boucles de ceinture diverses de tradition pontique-danubienne attestées entre Oise et Meuse dans la phase MA1 (v.480-v.530): 1. Aiguizy (Aisne), 2. Cys-la-Commune (Aisne) (Moreau, 1877), 3. Concevreux (Aisne) (Pilloy, 1913), 4. Joches-Coizard (Marne) (Petitjean, 1994).

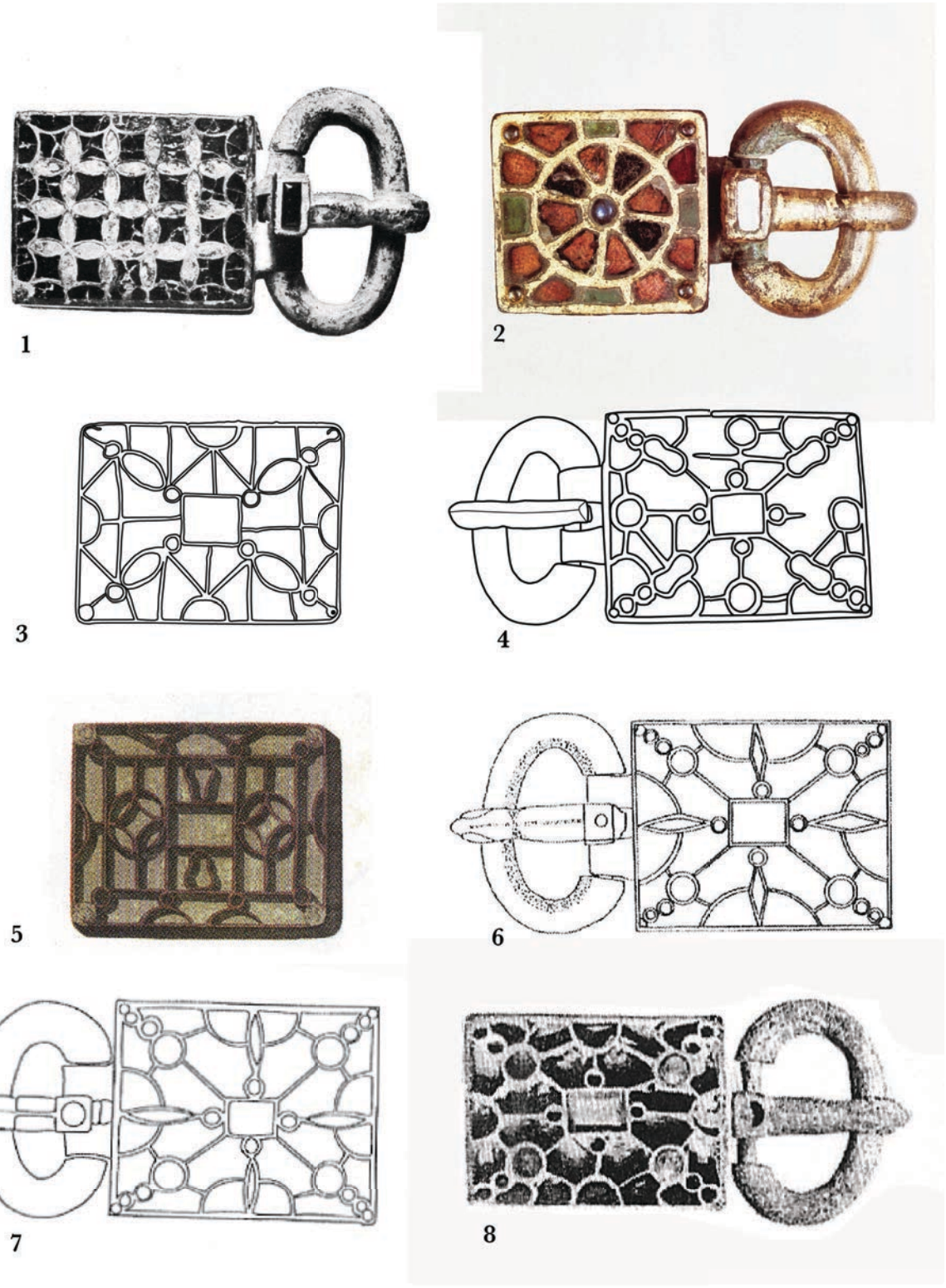


Planche 3. Plaque-boucles de ceinture à alvéoles de tradition pontique-danubienne attestées entre Oise et Meuse et leurs parallèles en Espagne, phase MA1 (v.480-v.530): 1-2. Monceau-le-Neuf (Aisne) (Col.1953) (Vlaeminck, 1983); 3. Suippes (Marne); 4. Versigny (Aisne); 5. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (Moreau, 1877); 6. Duratón (Ségovie) (Ripoll, 1991); 7. Plà de l'Horta - Sarrià de Ter (Girona) (Llinàs & alii, 2008); 8. Colonia del Conde de Vallellano (Madrid) (Barroso & alii, 2006).

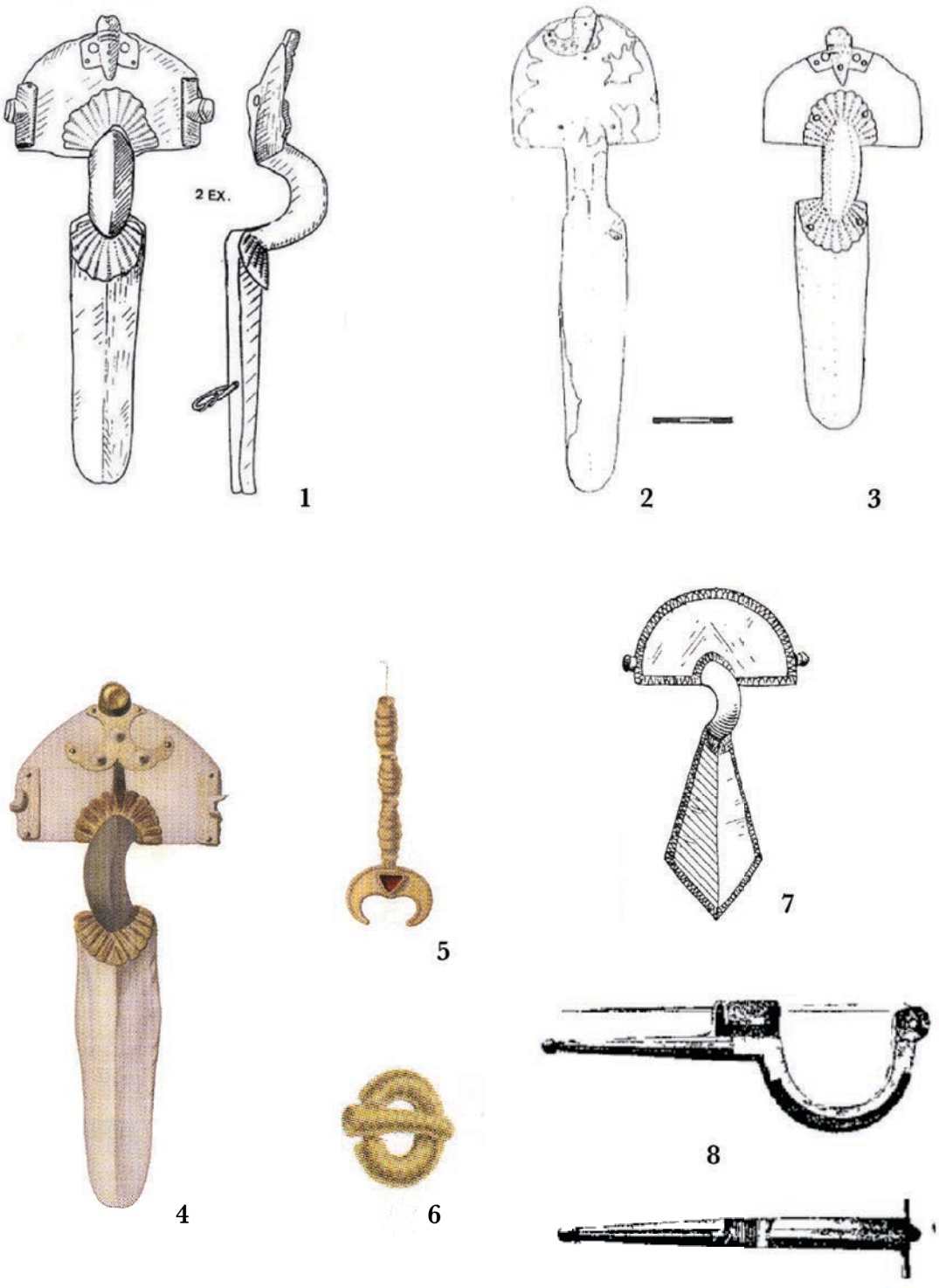
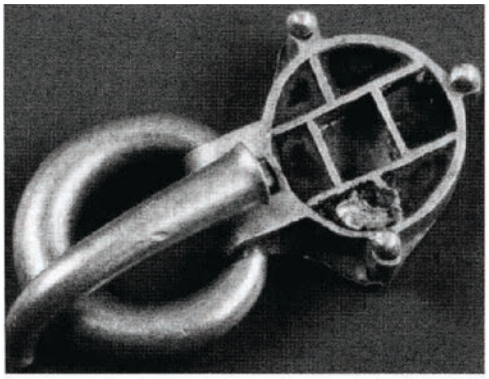


Planche 4. Élements de costume et de parure de tradition pontique-danubienne attestés entre Oise et Meuse (v.425-v.530): *Blechfibeln:* 1. Breny (Aisne) (v.470-530); 2-3. Chassemy (Aisne) (v.450-v.500); 4. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (v.450-v.500) et (5) pendentif avec perles (v.380-v.450) et (6) bouclette (v.450). 7. Reims (Marne): fibule de type *Ambroz AAI* (v.380-v.430); 8. Grand-Verly (Aisne): *Bügelringfibel* (v.440-v.500).



1



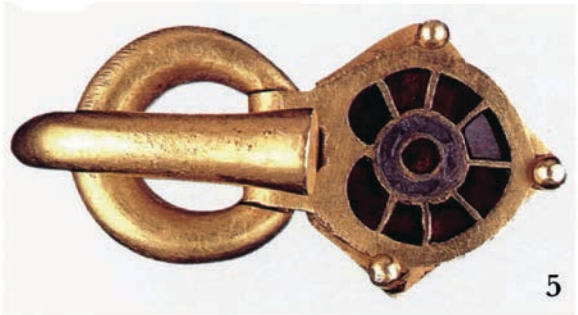
2



3



4



5



6

Planche 5. Objets de parure de tradition pontique-danubienne attestés entre Oise et Meuse et parallèles en Europe, phase *Untersiebenbrunn* (v.375-v450): plaque-boucles en cloisonné d'or et grenats: 1. Reims (Marne) (Col.1953); 2. Pouan-lès-Vallées (Aube); 3. Lebény (Hongrie) (Col.2000), 4. Untersiebenbrunn (Autriche) (Col.2000); 5. Wolfsheim (Allemagne) (Col.2000); 6. Fürst (Allemagne) (Col.2000).

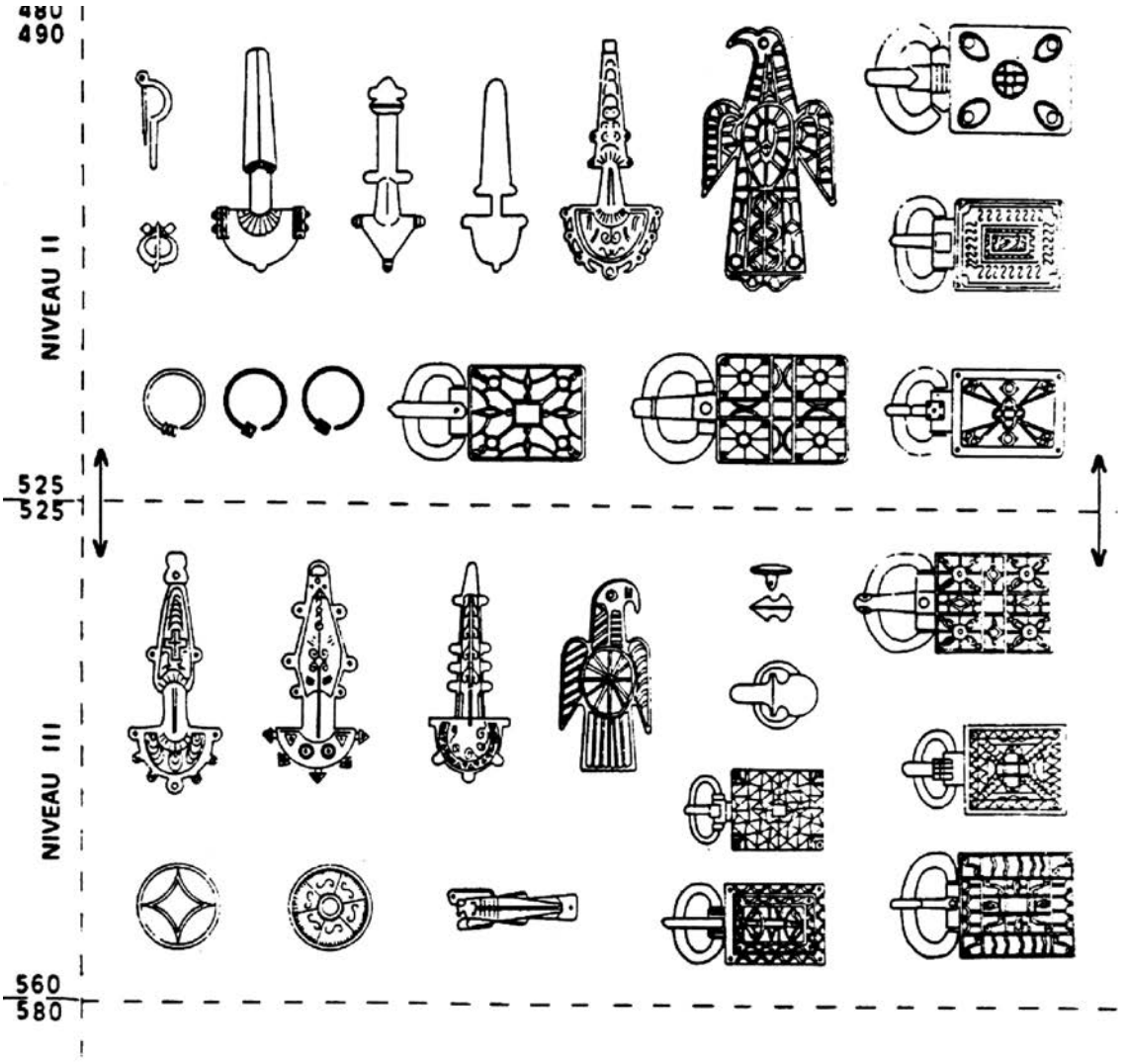


Planche 6. Typo-chronologie des objets de parure et vestimentaires provenant des ensembles funéraires de la Péninsule Ibérique: niveaux II et III de G. Ripoll (v. 480-580), correspondants à la phase du Mérovingien Ancien en Gaule du nord (Ripoll, 1987).

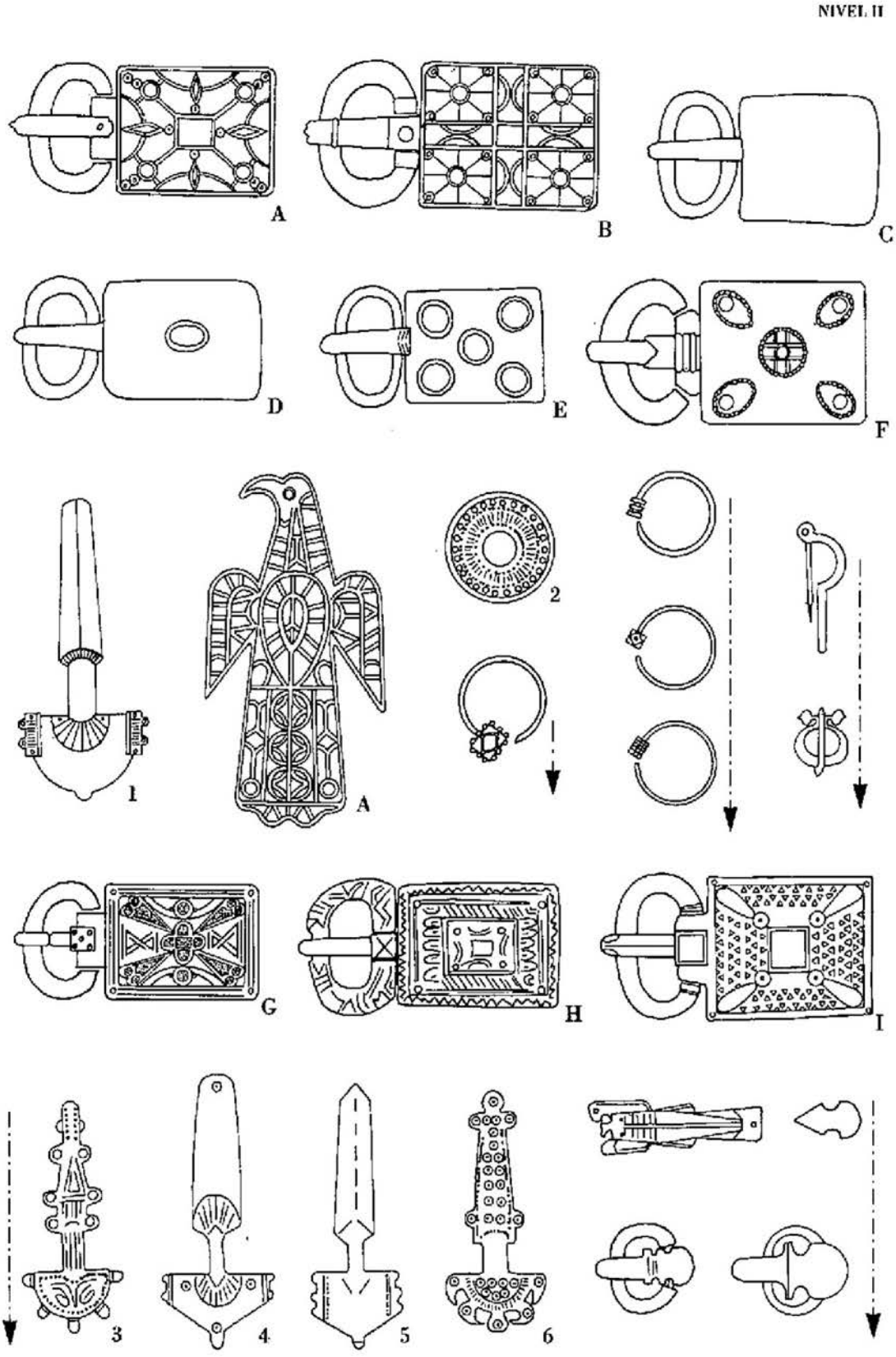


Planche 7. Éléments de costume appartenant au niveau II de G. Ripoll du mobilier funéraire d'époque wisigothique dans la Péninsule Ibérique (Ripoll, 1998).

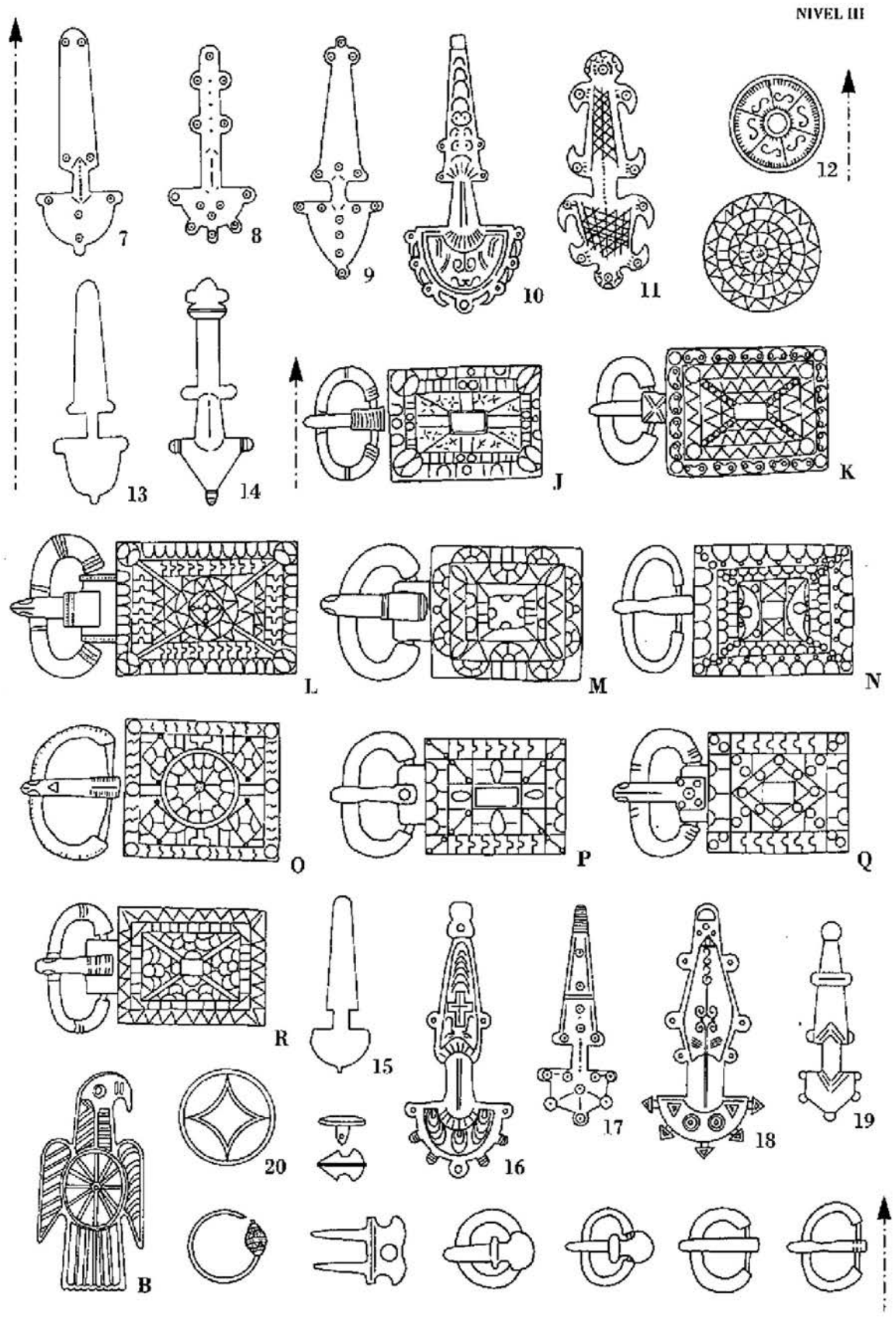


Planche 8. Éléments de costume appartenant au niveau III de G. Ripoll du mobilier funéraire d'époque wisigothique dans la Péninsule Ibérique (Ripoll, 1998).



1



2



3



4

Planche 9. Fibules aquiliformes de tradition gothique provenant de contextes funéraires de Gaule et Hispanie, phase MA1 (v. 480-530) : 1. Ville-sur-Cousances (Meuse) Römisch & Germanisches Museum Köln; 2. Cutry (Meurthe-et-Moselle) MAN - Saint-Germain-en-Laye; 3. Espinosa de Henares (Guadalajara, Espagne) MAN - Madrid; 4. Elche (Alicante, Espagne) MAN - Madrid.

Ultimes considérations

Le passage du Bas-Empire à l'époque mérovingienne (v. 430 – v. 600) constitue, dans le territoire concerné par cette étude, une période de transition où les structures sociales expérimentent des changements importants qui peuvent être suivis à travers le filtre que représentent les nécropoles. La situation observée entre le bassin parisien et la Lorraine situent l'aire de cette étude parmi les premières zones qui expérimentent l'impact de la confrontation des influences culturelles par delà les frontières. Le terrain de recherche où il est le plus significatif est l'inhumation habillée. Les fouilles nombreuses entamées depuis la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont permis de constituer un corpus extraordinairement riche d'informations sur les nécropoles, même si ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle que la discipline archéologique a réellement permis de proposer les premières datations scientifiques pour les ensembles funéraires.

Concernant les rituels de la mort, l'impact des événements socio-politiques de la période ne semble pas avoir modifié les mœurs des populations. Force est de constater une continuité apparente dans l'utilisation des espaces funéraires aux environs immédiats des agglomérations et une prolifération des nécropoles rurales à partir de la seconde moitié du VI^{e} siècle. Quelques lieux d'inhumation semblent occupés sans solution de continuité, témoignant ainsi d'une perduration de l'occupation du sol, indépendamment des modèles d'habitat développés. L'existence de multiples habitats ayant partagé un même espace funéraire est probable, malgré le peu d'exemples véritablement démontrés. Ceci fait penser à des communautés rurales de taille réduite, nombreuses et dispersées. À la suite de ce préalable, nous devons rappeler les lacunes existantes pour la plupart des sites analysés et assumer le problème ajouté des sépultures dépourvues de mobilier.

La population continue à inhumer ses morts dans les espaces funéraires du Bas-Empire (Seuil, Bannes, Fontaines-sur-Marne) et c'est seulement dans de rares occasions que sont créés des espaces d'inhumation *ex novo* (Villevenard, Gondrecourt-le-Château). Pour ce dernier point, deux cas sont recensés. Le premier est une création *ex-nihilo* et le second est lié au prestige des sépultures fondatrices. La topographie des nécropoles suggère une volonté de rassemblement des communautés rurales en des lieux situés près des voies de communication, ce qui montre leur rôle commémoratif et de mémoire. Par ailleurs, on ne peut exclure l'hypothèse de la présence à proximité des voies de comunication comme une mécanisme de légitimation de la mainmise sur le territoire et

ses ressources par la communauté. Ainsi les nécropoles seraient des éléments contributeurs de la délimitation de frontières poreuses.

En relation avec ceci, l'impact de la « conquête franque » doit être nuancé. On note, d'un côté, que certains ensembles funéraires semblent bien étayer les hypothèses proposées sur l'établissement de petites élites militaires dans des aires stratégiques du nouveau royaume franc. On constate, d'un autre côté, qu'une prolifération des habitats s'opère à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle, au vu de la chronologie des nécropoles et ce, d'une manière uniforme sur l'ensemble du territoire concerné par cette étude. On peut encore ajouter que c'est sans avoir déceler des particularités locales. Un tel était de faits écarterait, à notre avis, la théorie d'un apport démographique massif autour de 486. Cette situation plaide plutôt en faveur d'une lente progression de la population se manisfestant par l'établissement de petites communautés exogènes dans un milieu d'essence gallo-romaine récepteur aux influences culturelles nouvelles liées au contexte général. Cette nouvelle approche invite à réviser les hypothèses classiques sur les processus d'occupation des campagnes pendant la fin de l'Antiquité tardive et au début du haut Moyen-Âge, dans la seconde moitié du V^e^ siècle et les premières décennies du VI^e^ siècle.

La gestion des espaces funéraires témoigne de l'intérêt de la part des groupes privilégiés pour se démarquer du reste de la communauté. Ceci s'exprime à travers la création de concessions familiales et d'espaces destinés à leur parentèle, tout en conservant une structure communautaire dans la nécropole. Ainsi, la disposition classique par rangées peut répondre à cette conception de l'espace funéraire de la communauté comme un *oikos* dont la cohésion est assurée par la conscience d'appartenance au clan ou à la tribu, sans oublier un certain sens pratique au moment de gérer les espaces. Les causes inhérentes à l'origine de cette disposition particulière des sépultures n'ont pas pu être décelées, malgré la généralisation du phénomène entre Rhin et Tage.

Dans le champ idéologique, l'interprétation des rituels funéraires suggère des attitudes similaires face à la mort. On observe une nette continuité de la tradition belgo-romaine, décelables par l'existence des coutumes héritées du Bas-Empire. La reprise apparente de l'inhumation habillée après 450 confirme l'aliénation des idéologies collectives au profit des intérêts des couches privilégiées, accaparant la gestion des rituels. Ceci se traduit par l'établissement d'usages nouveaux, nettement perceptibles au niveau de la parure, des dépôts et de l'armement. Ce fait se traduit principalement dans

une hyper-représentation du mobilier funéraire dans les sépultures de haut rang à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle et par la diffusion de cette pratique un siècle plus tard à l'ensemble des sépultures, croyons nous, d'individus de condition libre.

Le problème des identités à l'époque des Grandes Migrations ne peut pas être abordé en termes d'ethnicité pure, entendue comme l'identification d'un individu par une origine géographique et ethnographique concrète. L'amalgame de peuples étrangers mentionnés dans les sources et dont la culture matérielle peut être caractérisée au sein des ensembles funéraires, développent une identité culturelle propre et caractéristique des aires géographiques occupées avant leur établissement à l'intérieur du limes. Cette situation ne peut impliquer la détermination de véritables origines communes mais seulement le partage d'une conscience collective articulée autour d'une culture caractéristique entre autre exprimée par du mobilier.

La présence d'attributs exogènes dans quelques sépultures datées entre 400 et 550 constitue, d'après nous, la preuve de l'importance des attributs identitaires dans un contexte social de compétitivité. De leur côté, les sépultures féminines à parure exogène constituent certainement l'expression des nouveaux apports culturels véhiculés par des individus étrangers à l'Empire et dont la conscience ethnique est supposée. En ce sens, il se peut que le phénomène d'acculturation opéré par l'interaction des cultures barbares et romaine dans les territoires du *Barbaricum* soit encore plus important que supposé. Nous sommes convaincus que les raisons qui expliquent la présence de ce type de parures de type danubien répondent à des facteurs divers. Si deux hypothèses semblent les plus probables autant que complémentaires ; ces parures témoignent d'un apport humain exogène soit par le déplacement d'individus dans un contexte d'activité militaire, soit ce sont des importations à la portée d'un groupe restreint de population. En définitive, les femmes qui ont portée ces parures, quoi qu'il en ait été de leur filiation ethnique, jouissaient d'une condition sociale privilégiée. Elles étaient peut-être les épouses de chefs mercenaires intégrés dans l'armée de Clovis et établis après la conquête dans les zones stratégiques des nouveaux territoires occupés.

Pour conclure, l'étude des nécropoles du début de la période mérovingienne en Gaule du nord-est permet de mettre en relief une société en mutation et bien structurée qui hérite du système de production gallo-romain. L'impact des nouvelles populations de souche barbare semble avoir été plus important dans la sphère socio-culturelle qu'au niveau de la démographie ou de l'économie des anciens territoires de l'Empire.

CINQUIÈME PARTIE

Corpus raisonné des nécropoles

Ce corpus comprend l'ensemble des sites funéraires qui constituent la base matérielle sur laquelle a été conçue cette thèse de doctorat. L'objectif de ce corpus était la mise à jour et la synthèse des informations provenant de chacun des sites inventoriés afin de pouvoir tirer le maximum d'informations possibles d'accord avec les paramètres d'analyse originaux. Pour certains, on compte avec des informations assez complètes et du mobilier funéraire conservé dans les musées, pour d'autres on doit se contenter avec quelques notices anciennes en absence de matériel graphique quelconque.

L'ensemble des sites répertoriés présente une chronologie d'occupation qui est en consonance avec celle qui avait été marquée comme limite chronologique de l'étude, les V^e^ et VI^e^ siècles. Toutefois cela ne veut pas dire que certains sites n'aient pas expérimenté des occupations antérieures à l'époque gallo-romaine, comme il a été attesté à maintes reprises, où en continuation jusqu'à l'époque carolingienne, un phénomène attesté aussi fréquemment dans les campagnes. Bien que la plupart des sites ici répertoriés présentent une chronologie d'occupation du VI^e^ siècle (phases MA1-MA3 ou « Mérovingien Ancien » de la *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*), nombre d'entre eux ont continué a être occupés sans solution de continuité tout au long du VII^e^ siècle et jusqu'aux derniers moments de la période mérovingienne, traditionnellement placée au premier quart du VIII^e^ siècle (phase MR3 ou « Mérovingien Récent 3 » de la *Chronologie normalisée*…). Un groupe plus réduit de ces nécropoles, dont l'occupation remonte à la seconde moitié du V^e^ siècle (phase PM ou « proto-mérovingienne » de la *Chronologie normalisée*…), a été aussi retenu en fonction de la chronologie et son attribution aux premiers moments de la culture mérovingienne. Ces ensembles funéraires précoces, comme celui découvert à Pouan-les-Vallées (Aube), bien que ne puissent pas être directement attribués à la culture mérovingienne, constituent la charnière entre les sépultures contenant de l'armement dites « germaniques » de la seconde moitié du IV^e^ siècle et l'apparition des tombes à armes dites « de chef » un siècle plus tard. Enfin, on a compté aussi sur un petit groupe intégré par des sépultures contenant du mobilier attribuable à l'extrême fin du IV^e^ et à la première moitié du V^e^ siècle, comme celles de Vireux-Molhain (Ardennes) ou Landifay (Aisne).

En relation à l'interprétation des textes il convient d'effectuer quelques remarques :

- Pour indiquer le numéro de sépulture auquel on fait référence on emploie un « S » accompagné d'un numéro afin d'éviter des répétitions. Ainsi, la « S15 » doit être traduit par « sépulture numéro quinze » du site correspondant.
- En relation à la position anatomique du corps dans la sépulture, on a choisi d'utiliser la nomenclature numérique utilisée par J.-M. Sauget et A. Touzé dans les fouilles de Mailly-le-Camp (Aube) (cf. SAUGET & TOUZÉ, 1992) :

⇒ Position 1.1 : deux avant-bras allongés.

⇒ Position 1.2 : avant-bras droit allongé et gauche replié sur le bassin.

⇒ Position 2.1 : avant-bras gauche allongé et droit replié sur le bassin.

⇒ Position 2.2 : deux avant-bras repliés sur le bassin.

⇒ Position 2.3 : avant-bras droit replié sur le bassin et gauche replié sur le thorax.

⇒ Position 3.2 : avant-bras gauche replié sur le bassin et droit replié sur le thorax.

⇒ Position 3.3 : deux avant-bras repliés sur le thorax.

La position des jambes est, en général, associée à une position des bras déterminée, bien que dans certains cas il peut y avoir des variations régionales. La position 1.1 et ses variantes (1.2, 2.1, parfois 2.2) comporte très souvent des jambes écartées et semble prédominante dans les sépultures des V^e^ et les trois premiers quarts du VI^e^ siècles. La position 2.2, 2.3 et 3.2 va très souvent appareillée à l'existence de jambes serrées et peut être documentée, presque de manière homogène, dans les sépultures de la fin du VI^e^ siècle, VII^e^ et du début du VIII^e^ siècles. Cette dernière phase (début VIII^e^ siècle) coïncide avec la consolidation de la position 3.3 et les jambes serrées, position qui se perpétue à l'époque carolingienne.

- Les mesures topographiques des hauteurs concernant la localisation des nécropoles sont données de manière approximative à partir des informations extraites des cartes IGN (niveau de la mer Méditerranée à Marseille).
- La dénomination des voies de communication comme « antiques » s'utilise en absence d'informations suffisantes pour les attribuer une origine gallo-romaine, qu'il s'agisse du réseau principal ou secondaire, mais dont l'utilisation pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge est supposée à partir de l'existence d'habitats et nécropoles associés.
- Dans les cas où le mobilier des collections présente une provenance douteuse ou indéterminée (ex : celui conservé au Musée d'Épernay provenant d'Etrépy, Lenharrée ou Étoges), on a décidé de ne pas le prendre en compte.

- Les sites compris dans ce corpus ont été rangés par département, bien que l'on propose dans l'introduction de chacun des sites des correspondances hypothétiques avec les différentes démarcations territoriales d'époque mérovingienne.

AISNE

1. Achery – Mayot (Aisne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Lucy-Ribemont *(Erchereus, VIIe s.),* se trouve dans le canton de Ribemont, arrondissement de Saint-Quentin, département de l'Aisne. Pendant le haut Moyen Âge le territoire semble avoir appartenu au *pagus Laudunensis*, diocèse éponyme. Une nécropole d'époque mérovingienne et du Bas-Empire a été fouillée partiellement entre 1864 et 1883 par A. Rabelle, puis en 1888 en compagnie de T. Eck. En 1979 une trentaine de sépultures a été fouillée de manière clandestine par A. Komin lors de la construction d'un pavillon.

Typologie des sépultures : sépultures en pleine terre et quelques en sarcophage.

Pratiques funéraires : aucune information consignée.

Chronologie : MA1-MR2.

Informations additionnelles : le mobilier funéraire récupéré par A. Komin a été étudié par J.-L. Collart en 1981

Bibliographie : GOMART, C. (1869) : *Essai historique de la ville de Ribemont et son canton*, Saint-Quentin. p. 11 ; PILLOY, J. (1897) : « Les cimetières francs de Mayot et d'Anguilcourt-le-Sart ». *MSASQ,* XII, 4e série, 1896. p. 455-486 ; RABELLE, A. (1896) : « Extrait de l'esquisse archéologique du canton de Ribemont ». *Le Glaneur Littéraire*. p. 387-388.



Fig. 58. Achery-Mayot (Aisne). Vase céramique caréné à décor estampillé (2nd 1/2 VIe s.) (Pichon, 2003). MAN.

2. Aguilcourt (Aisne), L'Homme Mort

Introduction : la commune d'Aguilcourt appartient au canton de Neufchâtel-sur-Aisne, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire semble avoir appartenu au *pagus Laudunensis*, diocèse de Laon. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1865 lors des travaux de terrassement de la route entre Aguilcourt et Condé-sur-Suippe, probablement au lieu-dit *L'Homme Mort*. M. Tugny avait déjà signalé quelques découvertes en 1843. L'emplacement exact du site n'est connu que par des vagues descriptions *« à 2100 m au SE de l'église et à 650 m au SO de la Ferme de Merlet »*. C'est que la nécropole se trouve sur l'une des terrasses qui descendent vers les marais d'Aguilcourt (altitude moyenne 60-70 m NGF) à peu de distance de l'actuelle RD62. Des explorations ont été menées en 1896 par J.-B. Lelaurain sous la surveillance de J. Pilloy, et au début du XX^{e} siècle par H. Gillet.

Typologie des sépultures : seul la présence de deux sarcophages de pierre calcaire est attestée.

Pratiques funéraires : aucun renseignement sur les caractéristiques des sépultures, comme c'était toujours le cas toujours pour les travaux de Lelaurain, se limitant à recueillir les objets de valeur de l'intérieur des fosses.

Chronologie : l'absence de descriptions pour les sépultures rendre difficile une datation. A partir de quelques objets d'éléments vestimentaires dessinés par J. Pilloy on peu cependant proposer une datation assez sommaire. Il s'agit de passe-lacets en bronze TP199 (MA1-MR1), éléments de garniture en bronze TP361 (MR1/MR2) et deux plaques-boucles de chaussure TP130 en bronze à décor gravé (MA2-MR1). Cela peut donner une occupation du site dès le dernier tiers du VI^{e} siècle continuée au moins jusqu'à la 1ère moitié du VII^{e} siècle. La découverte de sarcophages à cet endroit par H. Gillet n'apporte guère de précisions à la datation du site, car l'emploi de sarcophages dans la région est attesté dès la 2^{e} ½ VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : on ignore la destination des objets récupérés dans les fouilles de J.-B. Lelaurain, ils ont du approvisionner des collections privées et celles des musées étrangers.

Bibliographie : ADAN : Dossier A. Piette (1970) : « Notice des communes », *CANE*, 13, fasc.1, 2, Laon. p. 19 ; GILLET, H. (1941) : *Carnet des notes de fouilles.* ms. dactyl. Mus. de Saint-Rémi de Reims. p. 32 ; TUGNY, M. de (1843) : « Recherches sur les

voies de Reims à Saint-Quentin et de Reims à Bavay et sur l'ancien camp romain nommé Vieux Reims », *BSAA*. p. 42-48.

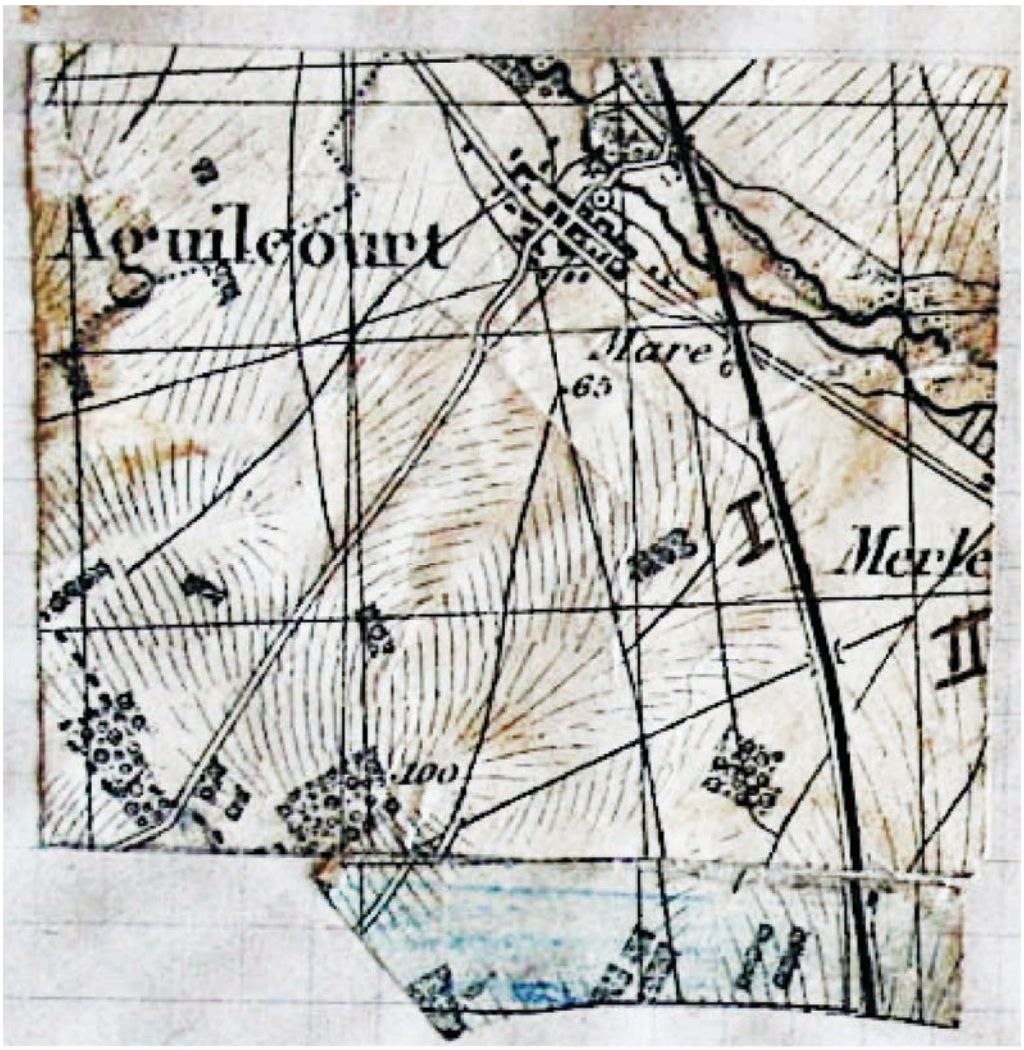


Fig. 59. Aguilcourt (Aisne) - *L'Homme Mort*. Localisation de la nécropole d'époque mérovingienne sur le dessin de H. Gillet (cahier de fouilles). Archives du Musée de Reims.

3. Aulnois-sous-Laon (Aisne), Le Chemin des Romains

Introduction : la commune d'Aulnois-sous-Laon appartient au canton de Laon-nord, arrondissement homonyme, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Laudunensis*, diocèse de Laon. Une nécropole d'époque mérovingienne qui semble réoccuper une autre de l'Antiquité tardive a été découverte au lieu-dit *Chemin des Romains,* et semble s'être développée le long de la voie romaine de Reims à Saint-Quentin, sur le versant d'une terrasse faisant face au sud. Le lieu exact de son emplacement reste inconnu, malgré l'existence du lieu-dit sur le cadastre, H. Neumayer localise la nécropole au nord-ouest du village sans plus de précisions. En 1983, G. Gissinger a découvert des sépultures de l'autre côté de la voie vers l'ouest, censées d'appartenir au même espace funéraire. Les premières découvertes sont documentées en 1838 lors des travaux d'aménagement de la route et des fouilles ont été effectuées en avril 1897 par J.-B. Lelaurain sous la surveillance d'A. Piette, qui a dressé un rapport sommaire des découvertes. L'abbé Rocoulet avait signalé la découverte, en 1898 au lieu-dit *Le Tumois,* d'une sépulture à inhumation contenant des tessons de poterie et un collier de perles en verre. On n'a pas pu vérifier s'il s'agit du même site que celui du *Chemin des Romains.*

Typologie des sépultures : 3 sarcophages ont été découverts en 1897 ainsi qu'une sépulture en fosse appartenant à une femme.

Pratiques funéraires : la sépulture d'une femme de statut élevé a été décrite par C. Barrière-Flavy. Elle portait, à la poitrine, un collier de perles en pâte de verre. Deux boucles d'oreille d'argent et verroteries TP303 au niveau du crâne. Une paire de fibules en « S » TP230 d'argent et grenat étaient disposées à chaque épaule de la défunte. Au niveau du bassin une paire de fibules ansées à tête carrée d'argent doré TP277. A côté gisait une boucle de ceinture d'argent avec une pierre bleue en cabochon TP108. Elle portait au bras droit un bracelet en verre noirâtre et près de la jambe gauche une grosse fusaïole en verre. La vaisselle funéraire, placée aux pieds du corps, était composée d'un vase céramique caréné décoré à la molette et d'une bouteille de verre TP450.

Chronologie : d'après le mobilier conservé dans les différentes collections, on peut proposer une occupation du site dans le courant de la phase MA2 (v.520/530-560/570) et tout au long des phases suivantes jusqu'en MR2 (630/640-660-670). La sépulture féminine décrite par Barrière-Flavy en 1897 peut être datée dans la phase MA1 (v.480-v.530). C. Boulanger décrit un mobilier précoce, comme la fibule cruciforme TP256

assimilable aux types thuringiens. A partir du mobilier de la sépulture féminine fouillée en 1897 on peut signaler une occupation de la nécropole dès la fin de la phase MA1 - début de la MA2 (v.530/540) durant la 1ère moitié du VIe siècle ainsi que dans les phases suivantes MR1 (v.600-640), bien que certains objets précoces sans contexte soient à rattacher à phases PM et MA1.

Informations additionnelles : quelques objets provenant de la nécropole ont été acquis par C. Barrière-Flavy et C. Boulanger, pour leurs collections. Le Musée Saint-Raymond de Toulouse possède le mobilier d'une riche sépulture féminine publié par C. Barrière-Flavy (inv. nº. 25089, 25093, 25125, 29068). Le Musée de Berlin possède encore quelques objets provenant vraisemblablement de la collection Diergardt : une coupe en verre vert à fond sphérique (inv. nº. Va 1610 ; Va 6177) et une boucle ovale de bronze (inv. nº. Va 6178) publiés par H. Neumayer. La collection Boulanger contenait une petite fibule cruciforme, 1 fibule discoïde de bronze recouverte d'une feuille d'or ; une boucle d'oreille d'argent décoré de grenats ; deux boucles d'oreille de bronze ; une plaque-boucle trapézoïdale en fer damasquiné et un gobelet en verre campaniforme à bouton (TF52).

Bibliographie : Anonyme (1900) : « Éphémérides ». *Almanach Matot-Braine*. p. 105, 121 ; BARRIÈRE-FLAVY, C.: *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècles,* vol. 1, Privat, Toulouse-Paris, 1901 ; BARRIÈRE-FLAVY, C. (1897a) : « Mobilier funéraire trouvé dans des tombes récemment découvertes à Courbes et à Aulnois-sous-Laon ». *BSAMF,* XX. p. 125-126 ; BOULANGER, M. (1902-1905) : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Paris. p. 55, 60, 79, 88, 93-94, 127, 143 et 161 ; LAPART, J. (1986) : « Objets mérovingiens de l'Aisne au musée Saint-Raymond de Toulouse ». *Actes des VIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Soissons, 19-22 juin 1982,* 10. p. 68-73 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 121, Pl. 2 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 9-52 ; ROCOULET, E. (abbé) (1954) : *Aulnois-sous-Laon*, Chauny. p. 17-19 ; ROCOULET, A. (1956) : *Aulnois-sous-Laon, son Château féodal et sa sucrerie,* vol. 1, Chauny. p. 18-19.

4. Chalandry (Aisne), Les Falises / Pierrecourt

Introduction : la commune de Chalandry se trouve dans le canton de Crécy-sur-Serre, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Une nécropole à inhumation d'époque mérovingienne, implantée au même endroit qu'une autre du Bas-Empire, a été découverte en 1865 de façon fortuite lors des travaux au lieu-dit *Les Falises (*aujourd'hui *Les Valises)* ou *Pierrecourt.* Des explorations effectuées par J.-B. Lelaurain de juillet à septembre 1892 ont mis au jour environ 200 tombes et à la fin de cette année des nouvelles découvertes permirent d'étendre la surface de la nécropole vers le sud. En 1900 le site a été exploré par E. Delvincourt. L'an 2000 des sondages ont mis au jour sept sépultures violées anciennement dont l'étude a été menée par A. Nice. Le site se localise en contrebas d'une terrasse (altitude moyenne 75 m NGF) face au nord qui descend vers le cours de *La Souche*. Une ancienne voie présumée romaine passerait à proximité, vers l'ouest.

Typologie des sépultures : l'emploi du sarcophage est bien attesté par les diverses fouilles sur le site, plusieurs sarcophages ont été découverts dont deux par A. Nice en 2000, tous pillés. Le décor du couvercle d'un des sarcophages présentait un motif serpentiforme. La plupart des sépultures fouillées par J.-B. Lelaurain étaient en pleine terre, ce qui montre une continuité de coutumes depuis l'époque romaine. Certaines des fosses avaient des traces ligneuses témoignant de l'emploi de structures en bois.

Pratiques funéraires : d'après les informations rapportées par T. Eck, la nécropole était organisée en rangées régulières avec les sépultures orientées différemment, avec une prédominance sud-ouest - nord-est et nord-ouest - sud-est. La profondeur des fosses oscillait considérablement entre 0,6 m et 3 m environ. Les fosses plus profondes doivent appartenir à des sépultures du Bas-Empire, fait observé maintes fois dans la région. Nombre de sépultures avaient été violées depuis anciennement. L'existence de sépultures privilégiées dans la nécropole est probable, le bracelet d'argent récupéré peut se mettre en relation avec des sépultures féminines appartenant à une élite ou même à l'aristocratie mérovingienne. Même si l'établissement d'une évolution topographique pour le site s'avère compliqué, les informations fournies par T. Eck signalent la présence de sépultures du Bas-Empire dans la partie haute de la pente, au-dessus de la nécropole d'époque mérovingienne. La grande quantité d'armes mises au

jour dans la nécropole serait à mettre en relation d'après H. Neumayer avec l'importance stratégique du site.

Chronologie : des vases céramiques décorés à la molette et trois verres apodes à décor de festons et filets. E. Bruce et J. Lefèvre signalent la présence de TS, plusieurs vases lacrymatoires, deux fibules digitées d'argent doré, des bagues décorées avec grenats, un fermoir d'aumônière en cloisonné dont les extrémités en forme de tête d'équidés. En 2000 la fouille a mis au jour deux petits vases biconiques et un pichet à bec tréflé.

Informations additionnelles : parmi le mobilier récupéré se trouvent des haches de jet (15), des lances à douille fendue (20) et des angons (2) que T. Eck signale comme quelque chose d'exceptionnel, en plus d'une épée longue et des couteaux en grand nombre sans indiquer ni quantité, ni contexte. Aussi des plaques de ceinture composées de trois pièces (plaque-boucle, plaque dorsale et contre-plaque), des épingles avec cube facetté au centre, des fibules aviformes, des fibules rondes à cabochons et verroteries, une croix pattée en d'argent massif à intailles centrales, des bagues, des colliers de perles d'ambre, pâte céramique et verre. Des vases céramiques furent aussi retrouvés (1 vase céramique caréné inv. n°. Va697) et quelques vases en verre (6) sans spécifier leur forme, seule précision, son décor à base d'émail blanc. T. Eck date la nécropole des VII^{e}/VIII^{e} siècles. La présence d'une épée longue en fer pourrait attester l'existence d'une sépulture masculine de haut rang. Les objets provenant des fouilles de J.-B. Lelaurain ont été acquis par T. Eck pour sa collection, ceux des fouilles de Chauvernet, ainsi qu'un vase céramique caréné provenant de la collection Boulanger, sont entrés au Musée de Saint-Quentin. Un vase céramique caréné (inv. n°. Va697) se trouve au Musée de Berlin.

Bibliographie : BRUCELLE, E. & LEFEVRE, J. (abbé) (1904): *Un village de la vallée de la Serre ou, Histoire de Chalandry,* Soissons, J. Prudhomme ; ECK, T. (1893) : « Note sur un cimetière mixte découvert à Chalandry ». *BACTH,* 1, Paris, E. Leroux. p. 49-51 ; MATTON, A. (1868) : « Note sur la découverte d'objets gallo-romains à Chalandry ». *BSAL*, XVII. p. 49-51; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 129 ; NICE, A. (2000) : Rapport d'intervention, *SRA* ; PILLOY, J. (1902) : "Les cimetières antiques de Monceau-le-Neuf. Nouvel essai de classification chronologique des sépultures des temps mérovingiens et carolingiens en Picardie », *MSASQ,* XIV, 4e

série, 1899-1900. p. 140-250 ; SALIN, E. (1952) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 2, Paris, A. et J. Picard. p. 14-15.

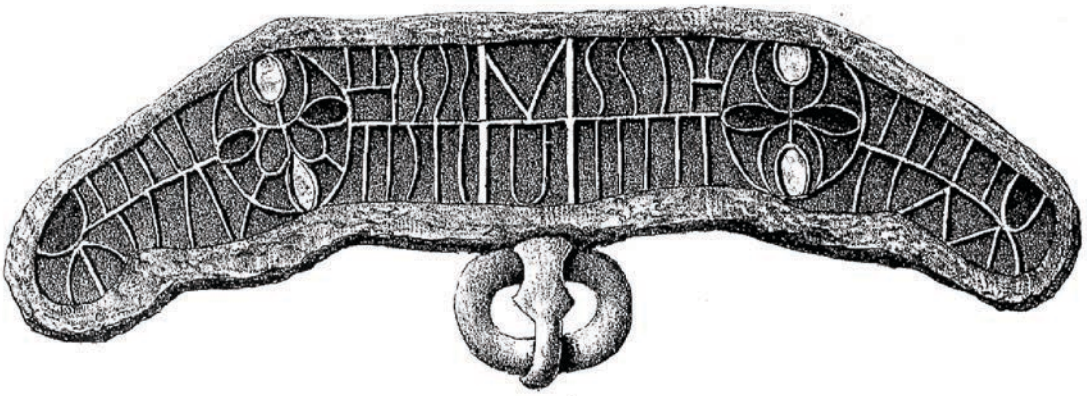


Fig. 61. Chalandry (Aisne) - *Les Falises*. Fermoir d'aumonière en cloisonné provenant d'une sépulture de haut rang (Pilloy, 1900).

5. Chavignon (Aisne), Mont des Tombes

Introduction : la commune de Chavignon se trouve dans le canton de Vailly-sur-Aisne, arrondissement de Soissons, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Suessionicus*, appartenant au diocèse de Soissons. En 1790 les habitants du village ont mis au jour, lors des défrichements, des sépultures d'époque gallo-romaine et mérovingienne. La découverte a été faite au sommet d'un promontoire nommé la *Montagne de Vally* qui se dresse au sud-est du village (altitude moyenne 142 m NGF), au lieu-dit *Mont des Tombes.* A. Delvincourt s'est rendu sur les lieux et entame des fouilles en 1899.

Typologie des sépultures : des sépultures en sarcophages sont signalées par Lemaistre, ainsi que d'autres en pleine terre.

Pratiques funéraires : l'orientation majoritaire des sépultures était ouest-est, disposées par rangées régulières nord-sud. Quelques sarcophages gisaient à 0,2-0,4 m de profondeur. On signale la présence de sépultures d'enfants. Les sépultures présentaient du mobilier abondant, avec présence de certaines sépultures à armes contenant des haches. Malgré les rapports de fouille succincts de Delvincourt, quelques observations peuvent être tirées sur les caractéristiques du mobilier d'après les notes de l'abbé Deleplace. Les observations sur la disposition de certains corps dans la sépulture signalent l'individu inhumé en décubitus dorsal et les bras en position 2.2, mais cela semble correspondre à des sépultures tardives en sarcophage.

Chronologie : MA1-MA3

Informations additionnelles : les objets provenant des fouilles de Delvincourt ont été déposés au Musée de Soissons.

Bibliographie : Anonyme (24 février 1899) : « Chavignon », *La Tribune* ; Anonyme (1899) : « Séance du 6 février ». *BSAS,* 3e série, IX. p. 7-8 ; LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (I) ». *Ann. Dép. Aisne*, Laon. p. 41-73 ; LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notes sur quelques antiquités du département de l'Aisne », *MSAF,* VII. p. 114-122 ; LEMAISTRE, J.-F. (1828) : « Suite de la notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (II) ». *Ann. Dép. Aisne*, Laon. p. 20-47 ; LEMAISTRE, J.-F. (1832) : « Extrait d'un mémoire sur les tombeaux antiques du département de l'Aisne ». *MSAF*, IX. p. 314-352 ; FLEURY, E. (1878) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. 1877-1882, 2 vol. p. 77, 112, 114.

6. Chivres-en-Laonnois (Aisne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Chivres-en-Laonnois se trouve dans le canton de Sissonne, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Laudunensis*, dépendant du diocèse de Laon. Une nécropole d'époque mérovingienne a été explorée sur la commune au XIX^{e} siècle, sans que l'on connaisse ni la localisation, ni la date exacte des fouilles.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

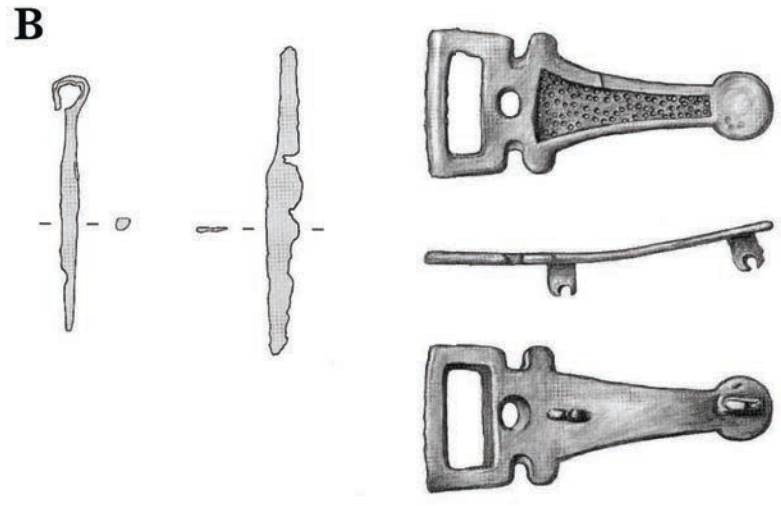
Pratiques funéraires : le seul fait constaté est la pratique du dépôt funéraire dans la sépulture et l'inhumation habillée.

Chronologie : les objets provenant d'un total de 83 tombes permettent de dater l'occupation de la nécropole à partir de la phase MA2 (v.520/530-560/570) avec quelques ensembles attribuables à la fin du V^{e} siècle dans la phase MA1 (sépultures 91, 101, 106a, 112, 182, 15 et 17). La plupart du mobilier conservé est daté à partir de la phase MR1-MR2 (v.600- v.670).

Bibliographie: NEUMAYER, H. (2002): *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p.129-144, Pl. 6-20.



Fig. 62. Chivres-en-Laonnois (Aisne). Mobilier funéraire provenant de la nécropole: A. S29 ; B. S58 (Neumayer, 2002). Musée de Berlin.



7. Concevreux (Aisne), La Templière

Introduction : la commune de Concevreux se trouve dans le canton de Neufchâtel-sur-Aisne, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du pagus Laudunensis. Une nécropole d'époque mérovingienne á été découverte en 1841 et 1842 lors des travaux pour la construction du canal latéral de l'Aisne. Les quelques renseignements sur l'emplacement et les conditions de découverte de la nécropole proviennent des informations fournies par M. Fournaise et J. Pilloy. Le premier, instituteur à Roucy, place la nécropole au lieu-dit *La Fosse à Moine,* à l'emplacement d'un ancien prieuré qui a du réoccuper l'espace funéraire d'époque mérovingienne. D'autres dénominations semblent correspondre au même endroit, celles de *Le Blanc Mont* ou *La Templière*. Le site en question se trouve en contre-bas d'une colline (altitude moyenne 53 m NGF) près du cours de l'Aisne et en face du village de Pontavert. La découverte, au même endroit, d'un espace maçonné contenant trois grandes urnes cinéraires peut indiquer l'existence d'un espace funéraire gallo-romain à incinération. E. Delvincourt a effectué des explorations par tranchées en 1900 dans une partie importante de la nécropole en compagnie de J. Pilloy, qui a fait un rapport sommaire des découvertes.

Typologie des sépultures : les informations sur la typologie des sépultures sont peu précises, on sait qu'il y avait comme d'habitude des sépultures en pleine terre, une quantité considérable constituées d'un caisson de pierres et d'autres moins nombreuses en sarcophage. C'est, si l'on regarde le mobilier de certaines sépultures, que des cercueils ou coffrages en bois aient été utilisés, sans que l'on puisse l'assurer. Les sarcophages étaient pour la plupart élaborés en plâtre, un faible nombre en pierre. Fournaise mentionne certains couvercles décorés à base de croix incisés.

Pratiques funéraires : la partie fouillée de la nécropole a révélé des sépultures disposées par rangées irrégulières et orientées ouest-est. Les fosses étaient creusées dans le gravier, sous une couche limoneuse d'environ 50 cm. Selon J. Pilloy un groupe de sépultures précoces auraient constitué le noyau central de la nécropole, ce qui peut suggérer un développement concentrique de l'espace autour d'une sépulture ou un groupe de sépultures fondatrices. La pratique du dépôt de l'obole à Caron est attestée dans deux sépultures aisées, dans les deux cas la monnaie était placée dans la bouche. Le premier, un homme adulte qui avait été inhumé avec des armes, portait une imitation d'un tiers de sou d'or de Justin I (*terminus post-quem* 518). La seconde, une

femme de rang social élevé en vertu de son riche mobilier, portait un tiers de sou d'or du roi Théodebert I (*terminus post-quem* 534). La présence de l'armement caractéristique des sépultures privilégiées du VI^e^ siècle est significative. Dix épées longues, nombre tout à fait exceptionnel pour une nécropole, dont deux à riche garniture et pommeau à anneaux, révèlent le haut statut des individus inhumés dans cette nécropole. Deux angons, armes exclusives des sépultures de haut rang, sont à rattacher vraisemblablement à des sépultures d'une élite locale. F. Vallet avait déjà remarqué cette présence significative d'armement exclusif à mettre en rapport avec l'horizon des sépultures privilégiées qui apparaissent à partir des environs de 525. Son aire de répartition est vaste et couvre l'ensemble du *regnum francorum* acquis par Clovis. Une des sépultures du noyau central, proche des sépultures témoignant de l'offrande à Caron, contenait une gourde exceptionnelle en bronze à décor et inscription de nette filiation chrétienne, placée entre les jambes du corps ; le dépôt de vaisselle comportait en plus une fiole et une coupe en verre ainsi qu'un vase caréné et une cruche. Un couteau complétait le mobilier funéraire. J. Pilloy avait interprété ce dépôt comme la sépulture d'un clerc. Une sépulture proche avait une gourde céramique.

Chronologie : l'ensemble du mobilier connu traduit une occupation de la nécropole réalisée de manière continuée dès la phase MA1 (v.470/480- v.520/530) jusqu'à la phase MR3 (v.670- v.710).

Informations additionnelles : on ignore la destination des objets récupérés en 1841-1842, ceux provenant des fouilles de Delvincourt en 1902 ont été déposés au Musée de Soissons (petit nombre) et au Musée de Valenciennes (400 objets) avec des archives. J. Pilloy ne publia qu'une petite partie du mobilier. Un vase céramique caréné se trouve au Musée de Berlin.

Bibliographie : BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens, Société Archéologique de Picardie. p. 115 ; FOURNAISE, P. (1852) : « Notice sur Concevreux et les ruines romaines qu'on y a découvertes », *BSHAS*, VI. p. 143-146 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich*, Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 146-147, Pl. 23; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 195-197 ; PILLOY, J. (1903) : « La gourde de Concevreux (Aisne) ». *BA*, Paris, Imp. nationale. p.

460-468, VI Pl. PILLOY, J. (1913) : « Le cimetière antique de Concevreux ». *MSASQ*, p. 5-37.



Fig. 63. Concevreux (Aisne) - *La Templière*. Plaque de plaque-boucle carrée de tradition gothique-méditerranéenne (phase fin PM - début MA1) (Pilloy, 1913). Musée de Cologne.

8. Condé-sur-Suippe (Aisne), Village

Introduction : la commune de Condé-sur-Suippe (*Condatus*, 906) se trouve dans le canton de Neufchâtel-sur-Aisne, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Laudunensis*, diocèse éponyme. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte sur la place du village lors des travaux de nivellement en 1845 sur une terrasse proche de la confluence de l'Aisne et de la Suippe. Les informations sur les objets et les circonstances de la découverte ont été rapportées par A. Piette, qui s'est rendu sur les lieux. Divers matériaux récupérés au même endroit, comme deux haches armoricaines, suggèrent l'existence d'un espace sacralisé dès la préhistoire.

Typologie des sépultures : informations inconnues.

Pratiques funéraires : informations inconnues.

Chronologie : les seuls éléments de datation connus proviennent des dessins effectués par A. Piette à partir du mobilier funéraire récupéré lors des travaux. Ces objets montrent une occupation de la nécropole pendant toute la période mérovingienne, à remarquer une hache profilée datée des phases MA1-MA2 (v.470-v.560).

Informations additionnelles : neuf objets ont été acquis par le Musée de Berlin, tous ayant disparu en 1945, ils sont peut être aujourd'hui au Musée Pouchkine de Moscou.

Bibliographie : ADAN : *Dossier A. Piette* ; FLEURY, E. : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 2 vol., Paris, 1877-1878 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 146.



Fig. 64. Condé-sur-Suippe (Aisne) - *Village*. Mobilier provenant de la nécropole: 1. Fragment de bracelet (phase MA1-MR2), 2. Fibule ansée à trois digitations TP258 (phase PM-MA1), 3. Plaque-boucle TP141 (phase PM-dMA1), 4-5. Fauchards (v. 550-v.670), 6. Hache de jet TP2 (phase PM-MA2), 7-8. Vases du Bas-Empire. (Dossier A. Piette).

9. Courbes / Anguilcourt-le-Sart (Aisne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Courbes se trouve dans le canton de la Fère, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Son attribution au *pagus Laudunensis* reste hypothétique et représente le site le plus occidental de tous ceux qui ont été étudiés. Peu de renseignements sont connus sur les circonstances de la découverte et l'entité réelle d'une nécropole d'époque mérovingienne retrouvée sur la commune, les quelques informations existantes provenant des informations rapportées par C. Barrière-Flavy. Des explorations ont été effectuées par J.-B. Lelaurain en mars 1897 mettant au jour environ 120 sépultures, la plupart contenant des armes.

Typologie des sépultures : information inconnue.

Pratiques funéraires : la présence de sépultures de haut rang est attestée par deux sépultures remarquables appartenant à la seconde moitié di VI^{e} siècle, dont le mobilier est décrit par C. Barrière-Flavy. Une de ces sépultures appartenait à un homme adulte qui portait une épée longue (91 cm) dans son fourreau à côté du bras droit, pointe vers les pieds. A côté de l'épée gisait un scramasaxe court dans son fourreau avec pommeau recouvert d'une feuille d'argent, ainsi que deux anneaux de bronze. Au côté gauche du crâne un gobelet en verre apode TF54 et un fer de lance (39 cm) avec la pointe vers le haut. Au niveau de la main gauche un umbo de fer orné de 5 boutons d'argent, facteur qui révèle le haut statut de l'inhumé. Des appliques en étain semblent avoir fait partie du bouclier. La pointe d'un angon (22 cm) était placée au pied droit de l'individu. Au pied gauche était placée une hache à dos profilée. Le dépôt de vaisselle funéraire était complété par deux vases céramiques noirs, un bol et un vase caréné avec tracés d'usure, déposés aux pieds. Au niveau du bassin l'homme portait une boucle qui devait fermer l'aumônière. Le long du fémur droit gisaient une fiche à bélière et un couteau. Du côté du fémur gauche étaient déposés des forces et un briquet.

Une femme adulte avait été inhumée avec un riche mobilier. Elle portait au niveau de la poitrine un collier composé de 50 perles et deux monnaies romaines du IVe siècle. Aux épaules deux fibules quadrilobées de bronze argenté et doré ornés de grenats TP208 et à la hauteur du bassin deux fibules en "S" d'argent doré et grenats. Cette façon de porter les deux paires de fibules est typique des modes empruntés aux germains orientaux et assimilé aux coutumes mérovingiennes de la 1ère moitié du VI^{e} siècle. Au niveau de la tète deux boucles d'oreille polyédriques d'argent et grenats TP303. La vaisselle funéraire

était placée aux pieds et composée d'un gobelet en verre campaniforme TF52 et un vase céramique caréné décoré à la molette.

Chronologie : les ensembles funéraires connus permettent d'établir une chronologie d'occupation de la nécropole qui semble débuter à la fin de la phase MA1 (v.520/530) et se poursuivre pendant la phase MA2 (v.520/530-560/570) jusqu'en MR1 (v.600-640).

Informations additionnelles : la plupart des objets récupérés par Lelaurain en 1897 ont passé aux mains de collectionneurs privés, dont Barrière-Flavy.

Bibliographie : BARRIÈRE-FLAVY, C. (1897a) : « Mobilier funéraire trouvé dans les tombes récemment découvertes à Courbes et à Aulnois-sous-Laon ». *BSAMF,* XX. p. 125-126 ; BARRIÈRE-FLAVY, C. (1897b) : « Mobilier funéraire d'une tombe de chef franc de Courbes ». *BSAMF,* XX. p. 115-117 ; BARRIÈRE-FLAVY, C. (1901) : *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V*e *au VIII*e *siècles*, vol. 1, Privat, Toulouse-Paris,. C1, 1, Pl. 20, 45, 71, 73, 78 ; LAPART, J. (1986) : « Objets mérovingiens de l'Aisne au musée Saint-Raymond de Toulouse ». *Actes des VIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Soissons, 19-22 juin 1982,* 10. p. 68-73 ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Maisons des sciences de l'homme, Paris. p. 207 ; PILLOY, J. (1897) : « Les cimetières francs de Mayot et d'Anguilcourt-le-Sart ». *MSASQ,* XII, 4e série, 1896. p. 455-486.

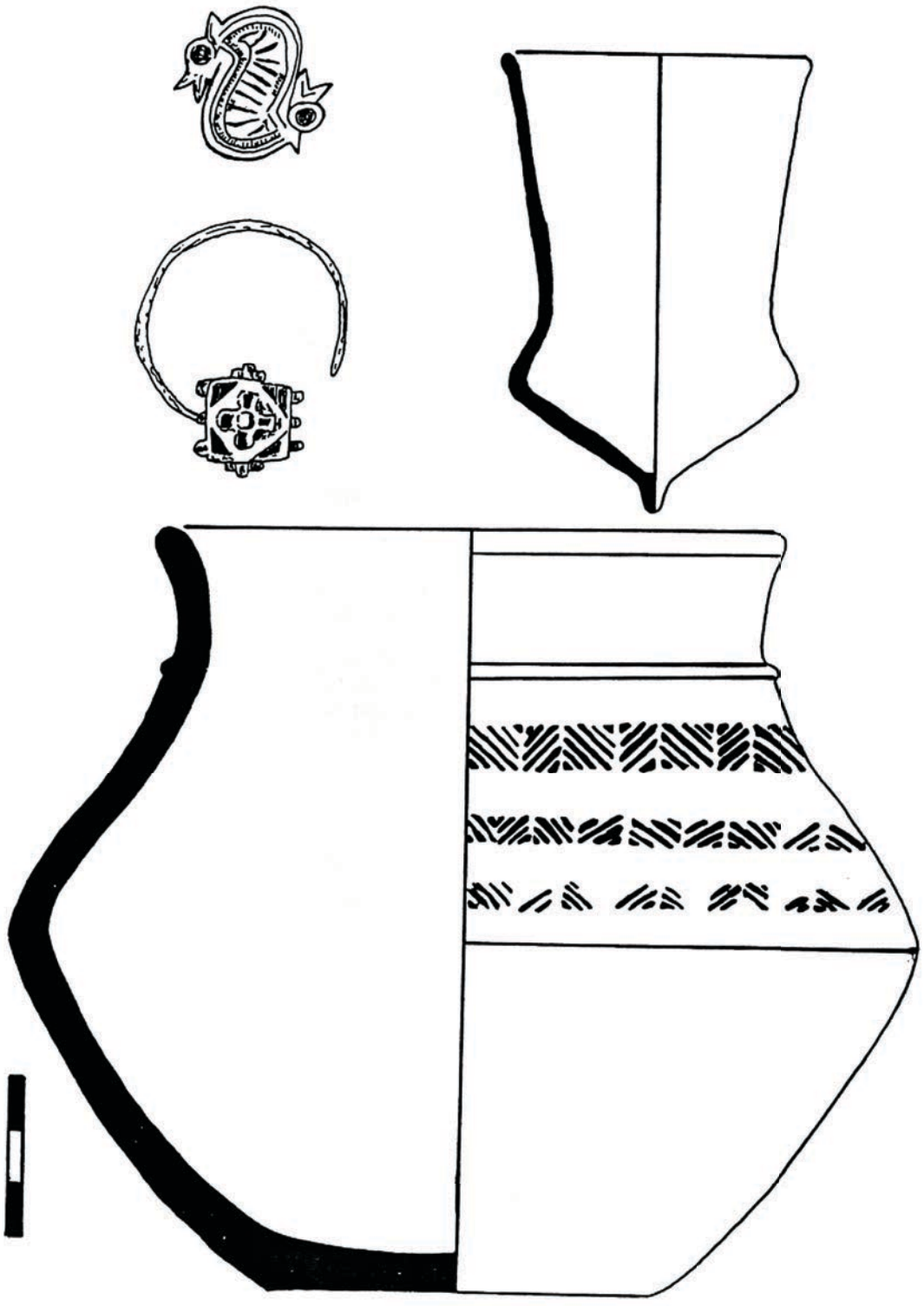


Fig. 65. Courbes / Anguilcourt-le-Sart (Aisne) - Lieu-dit indéterminé. Mobilier provenant d`une sépulture de femme (phase MA2 - MA3) (Lapart, 1986).

10. Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), Les Fontaines

Introduction : la commune de Goudelancourt-lès-Pierrepont (*Gundelani Curtis*, 1095) appartient au canton de Sissonne, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Le site représente l'une des exceptions archéologiques où le binôme formé par un habitat et une nécropole d'époque mérovingienne est attesté. La nécropole se situe en hauteur, au sommet d'un éperon crayeux (altitude moyenne 105 m NGF) au lieu-dit *Les Fontaines,* surplombant le cours d'un ruisseau *(Le Cornu)* et à proximité d'un lieu d'habitat implanté en bas de pente *(La Fosse Saint-Martin).* Les premières découvertes datent de 1962 suite à la découverte fortuite dans les terrains de M. Renard de fragments de sarcophages et d'ossements lors des labours. En janvier 1981 des nouvelles découvertes ont été faites dans ces lieux, ce qui amène la réalisation d'une première fouille de sauvetage par le SRA Picardie. Suite à cela, des diverses campagnes de fouilles se sont déroulées jusqu'en 1987 effectuées par le GRAC sous la direction de A. Nice. Ces fouilles de sauvetage ont mis au jour une nécropole à inhumation d'époque mérovingienne avec près de 458 sépultures organisées en deux pôles différents. Plusieurs sites d'habitat contemporains à la nécropole étaient découverts dans les vallées immédiates, ainsi qu'un établissement de type villa. Une ancienne voie connue sous le nom de *Chemin de Reims* passe aux pieds de la colline et un ancien chemin semble limiter l'espace funéraire au nord.

Typologie des sépultures : les sépultures ont été effectuées dans beaucoup de cas en pleine terre (60%), dans des fosses creusées dans le sous-sol crayeux. L'utilisation du cercueil/coffrage en bois est attestée dans 168 sépultures (37% du total), nettement par la présence de clous de fer dans les fosses disposés autour du corps. La faible quantité de clous dans certaines fosses amène à proposer un emploi de civières. Certaines sépultures comportaient un aménagement de pierres, parfois comme méthode de calage du cercueil (S105) (MA3). Certaines sépultures ont pu comporter des parois plâtrées dans la fosse, pouvant s'agir en réalité des sarcophages en plâtre très endommagés. La sépulture en sarcophage est attestée dans la nécropole, sans que l'on puisse pourtant avoir une estimation réelle en raison de son état fragmentaire et hors contexte. Seul un fond de cuve calcaire très endommagé était encore *in situ* (S325) ainsi que l'empreinte d'une autre (S322T). De manière significative, l'utilisation de sarcophages en plâtre n'est attestée que dans le second noyau (S319, 327, 322, 322B, 332, 332B), correspondant à des sépultures des phases MA3-MR2 (v.560- v.660). La S1, seul cas de sépulture en sarcophage dans le premier noyau, comportait un couvercle de sarcophage, peut être en

remploi, sur une fosse maçonnée aux parois plâtrées ou une cuve en plâtre. Dans le second noyau trois cas ont été recensés (S325, 306B et 322T). Des fragments de sarcophages ont été retrouvés dans le remblai des fosses dans nombre de sépultures. Les conclusions de l'analyse menée sur l'ensemble de sépultures dont le remblai des fosses contenait des fragments lapidaires (sarcophages/stèles) montrent une chronologie générale du phénomène à partir de la phase MA3 (v.560- v.600), car un seul cas est attesté dans la phase MA2 et correspond à une stèle et non à un fragment de sarcophage proprement dit. C'est probable que certains des fragments lapidaires des remblais aient fait parti d'encadrement de sépultures, comme ceux observés à Vorges (Aisne). L'existence d'enclos funéraires autour de certaines sépultures privilégiées voire fondatrices a été proposée, dans le second noyau sa présence est particulièrement bien attestée. Dans le premier noyau, certaines sépultures privilégiées semblent avoir été délimitées par ces enclos à caractère familial.

Pratiques funéraires :

Structure : la nécropole présente deux zones de sépultures (IA-B et II) séparées par un couloir dépourvu de sépultures où a été découverte une cabane, interprétée comme appartenant au fossoyeur. Dans la zone I les sépultures sont disposées par rangées plus ou moins régulières nord-ouest - sud-est, contenant 324 sépultures orientées sud-sud-ouest – nord-nord-est. Dans la zone II les sépultures présentent aussi une structure par rangées nord-sud, les sépultures orientées ouest-est. Le changement d'orientation dans les sépultures des deux zones n'a pas été expliqué de façon concluante, peut être le phénomène répond à la construction d'un primitif enclos funéraire dans le noyau II à partir du 3e quart du VIe siècle, sans pouvoir par contre l'associer à l'introduction des rites chrétiens. Peut être simple choix à partir d'une sépulture fondatrice sans interaction d'un enclos quelconque. Concernant l'organisation spatiale du site, il est à noter l'existence d'un chemin ancien au nord du premier noyau qui semble avoir conditionné l'organisation des sépultures limitant l'espace funéraire au nord-nord-ouest. Cela pourrait indiquer que le chemin existait avant l'établissement même de la nécropole et pourrait se mettre en relation avec le choix d'espaces proches des voies pour l'établissement des nécropoles à l'époque mérovingienne. D'autres cas analogues sont observés en Champagne-Ardenne.

Développement: la méthode par permutation matricielle/répartition topographique du mobilier a permis d'établir une approximation à la topo-chronologie des ensembles funéraires. Deux pôles principaux d'inhumation, un noyau primitif (IA-B) situé à l'ouest

(d'ailleurs la partie plus élevée) débutant dans la phase MA2 (majoritaire section IA) (v.520/530-560/570) avec une évolution dans la phase MA3 (majoritaire section IB) (v.570/580-600/610) concentrique suivant la pente en direction ouest, sud et sud-est. Un second noyau situé plus au sud-est et à côte inférieure, dont l'occupation débuta dans la phase MA3 (560/570-600/610) (contemporaine à la zone IB). La division proposée à l'intérieur du noyau I semble un peu forcée et serait à réviser.

Organisation du mobilier : le dépôt funéraire de vaisselle s'effectue au niveau des pieds, contenant dans certains cas plusieurs vases. Il semble que le dépôt était placé à l'extérieur du cercueil ou coffrage en bois, au niveau des pieds, pour les sépultures de ce type. Les verres, peu abondants (6/458) et ne sont présents que dans des sépultures féminines (phases MA2 – fin MA3/MR1), ils se trouvent placés au niveau des extrémités inférieures. Les sépultures d'époque tardive ne comportent pas de dépôt de vaisselle comme c'est de règle. Concernant la disposition de l'armement, cinq sépultures avaient des individus portant une épée longue, considérée comme une arme de prestige, tous dans la partie plus ancienne de la nécropole : S190i et S143 (MA2), S20 et S235 (fin MA3-MR1) et S238C (MA3). L'épée était placée souvent à gauche du corps sauf dans la S235 placée à droite. La place de l'épée était classique, pommeau à l'hauteur de la hanche et pointe vers le bas. Les épées des S190i et S235 gisaient détachées du ceinturon et pommeau à la hauteur du bras. L'absence de chapes d'entrée du fourreau et de bouterolles, ainsi que des lames damassées, peut se mettre en rapport avec le niveau d'aisance des inhumés. L'homme de la S190 infra (seule non pillée car en-dessous de 190 supra) avait en plus de l'épée, une hache dissymétrique à dos profilé placée au-dessus du genou droit et une lance à douille ouverte à la hauteur du tibia droit pointe vers le bas. Des haches ont été découvertes dans 7 sépultures, placées sur le côté droit du corps à la hauteur de la hanche ou du genou, sauf dans la S148 (MA2) placée à droite du crâne d'un homme inhumé en cercueil de bois, la S311t d'enfant (MR1) placée à droite des pieds et la S327 aussi en cercueil (fin MA3) au-dessus du tibias droit. L'homme très âgé de la S164 (MA2) avait une hache à tranchant symétrique TP7 à côté du genou droit. La position des scramasaxes diffère énormément : côté droit ou gauche du corps pointe vers le bas, côté gauche pointe vers le crâne, dont deux sépultures d'enfants 10-14 ans sur fémur (S19b et 248) ; en travers du corps pointe vers les pieds, partiellement sous le crâne, et aux pieds. Le scramasaxe de la S235 privilégiée (MA3) portait un décor ou inscription sur la lame peut être à caractère prophylactique. La présence de lances est majoritaire dans le premier noyau, d'ailleurs le plus ancien. Sa

position est variée, côté droit le long du tibia et du pied (6 cas) tous appartenant à la phase MA3 (v.570- v.610), côte droit (9 cas) (plutôt MA2/MA3 mais aussi MR1/MR2) ou gauche (1 cas) (MA2) du crâne, au niveau de l'épaule droite (2 cas) (MA2/MA3), en travers des tibias (1 cas déplacé suite au pillage). La présence de pointes de flèche est attestée dans 21 sépultures, chiffre élevé par rapport à la fréquence de ce type de dépôt. La S82 (datable en MA3/MR1) en cercueil ou coffrage de bois cloué, avait été pillée, contenait 5 pointes de flèche. L'homme âgé de la S234 (fin MA3/début MR1) inhumé en cercueil, avait 3 pointes de flèche déposées à côté du pied droit. Deux pointes de flèche étaient déposées le long du fémur gauche, peut être déplacés lors du pillage dans la S94 (MA2), deux autres dans la S311t d'enfant (MR1), près du pied gauche pointe vers le haut.

Pas d'indicateurs confirmant l'existence d'offrande alimentaire ou d'autres éléments organiques à l'intérieur des vases. A Goudelancourt-lès-Pierrepont les charbons de bois apparaissent dans les remblais des sépultures mais aussi au fond de la fosse en forme de tâches (pieds, bassin, tête). Son origine n'est pas clair (feux rituels, désintégration de restes ligneux ou végétaux), dans certaines fosses des traces de combustion ont été constatées sur la roche calcaire du fond de la fosse ou sur des différents fragments de pierre. Des aménagements autour du crâne observés dans 15 sépultures, destinés à protéger ou peut être à maintenir la tête du défunt en position droite. La présence toujours controversée de coquilles d'escargots a été détectée dans 39 sépultures (GLP1) et seulement 2 (GLP 2). Une pointe de silex a été trouvée dans la S1 (MR1) considéré traditionnellement comme amulette ou fétiche.

La sépulture double (S174 et S174bis) (MA2) contenait le corps d'une femme adulte (18-30 ans) de haut rang et celui d'une femme âgée à côté. La jeune femme avait été inhumée dans un cercueil (disposition trapézoïdale de clous en fer) en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1 et jambes écartées. Un flacon en verre à panse ovoïde TP440 était placé à côté du pied gauche, une fibule aviforme d'argent cloisonné à incrustations de grenats TP240 sur l'épaule droite, une fibule ronde d'argent et grenats en cloisonné, du côté droit éloignée du corps (posée à l'extérieur au-dessus du cercueil?), une petite plaque-boucle en bronze près du tibia gauche, une petite plaque-boucle monobloc côté humérus droit, une boucle de ceinture ovale en bronze sur le bassin et des colliers divers posés sur la poitrine et le bassin, un anneau en fer et l'aumônière contenant des outils divers à l'hauteur du fémur gauche et un gros anneau en fer avec tige métallique au niveau du bassin. D'autres perles autour du crâne. Des traces de terre

rubéfiée et charbon de bois en fond de fosse, dans la terre de remplissage aussi des charbons de bois.

La S190 (MA3) appartenait à un homme de haut rang, inhumé dans un cercueil en position 1.3 et les jambes écartées, avec parure complète (épée longue à gauche, hache et lance à droite). Une fibule aviforme TP251 était placée de façon atypique au niveau de l'épaule gauche, une plaque boucle triangulaire TP170 à ardillon décoré d'un masque à gauche du bassin à côté d'un couteau en fer, une petit boucle rectangulaire à bord biseauté et d'un fermoir d'aumônière contenant des fragments divers en fer. Deux monnaies gallo-romaines en bronze semblent avoir été placées dans sa main droite. Un silex à briquet à la hauteur de sa main gauche.

Position anatomique : des observations sur 38 sépultures ont été effectuées, 19 en position 1.1, 8 en position 3.3 (dont 1 en position 4.3), 8 en position 3.1 et 3 en position 1.3. L'observation sur la position des jambes était limitée par les bouleversements divers, cependant la plupart des corps avaient les jambes écartées, sauf dans 4 cas (S189, 192, 197) avec les jambes croisées.

Chronologie : les sépultures plus anciennes datent de la phase MA2 (v.520/530-560/570), caractérisée par la sépulture masculine privilégiée S143. L'occupation s'est poursuivie sans interruption mais dans des endroits différents (désaffection du secteur 1 à partir de la phase MR2) jusqu'au VIII^{e} siècle (phase MR3).

Informations additionnelles : le mobilier funéraire provenant des fouilles de la nécropole (1981-1987) se trouve déposé au Musée des Temps Barbares à Marle (Aisne). Les fragments de sarcophages récupérés en 1962 par M. Renard sont au Musée de Laon.

Bibliographie : BAYARD, D. : « La céramique de l'habitat mérovingien de Goudelancourt (Aisne) ». *RAP*, 1-2, 1994. p. 65-79 ; MASSY, J.-L. (1983) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 41-2. p. 234 ; NICE, A. & FLÈCHE, M.-P. (2008) : « La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) ». *RAP,* N^{o} spécial 25, Amiens, SRA Picardie. 506 p. ; NICE, A. (1994a) : « L'habitat mérovingien de Goudelancourt-lès-Pierrepont : Les Fontaines (Aisne) ». *RAP,* 1/2, Amiens, SRA Picardie. p. 21-63 ; NICE, A. (1994b) : « La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont, Aisne ». *RAP,* 1/2, Amiens, SRA Picardie. p. 3-7 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 9-52.

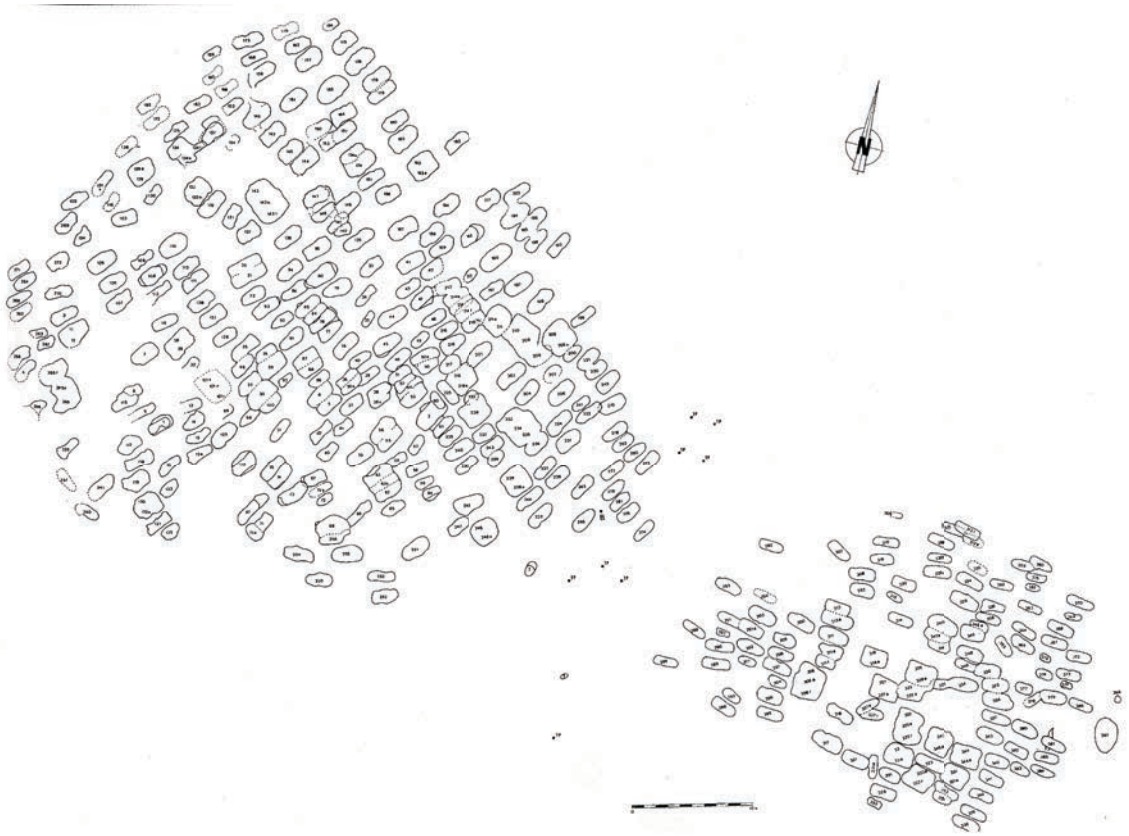


Fig. 66. Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) - *Les Fontaines*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne avec les deux pôles d'inhumation contemporains (Nice 1994b).

11. Laon (Aisne), Saint Julien

Introduction : la ville épiscopale de Laon constitue le chef-lieu du canton et arrondissement éponymes et une des préfectures du département de l'Aisne. La forteresse naturelle qui constitue le plateau témoin de Laon (186 m NGF) semble avoir joué un rôle discret pendant l'Antiquité tardive, malgré sa position dominante dans le paysage, qui est conforme à une forteresse et à un poste de surveillance naturelle. Une fortification de type castrum semble avoir occupé, à partir du IVe siècle, l'extrémité orientale du promontoire sur lequel se dressait l'habitat antique surveillant la voie d'Agrippa en direction de Boulogne-sur-Mer. Les découvertes archéologiques effectuées depuis le XIXe siècle ont révélé la présence de plusieurs lieux d'inhumation sur le plateau de Laon. Le plus vaste est constitué par la nécropole de *Saint-Julien*, qui se trouve à l'emplacement du lieu de culte homonyme disparu au XVIIIe siècle. A l'époque mérovingienne, le site se localisait extra-muros, sur le versant d'une légère dépression (altitude moyenne 181 m NGF) qui descend vers un vallon naturel, limite occidentale des remparts du castrum. Un ancien chemin de circulation semble avoir traversé la nécropole remontant la pente en direction ouest. La superficie de la nécropole a été estimée de 0'63 – 12'5 ha. Les premières découvertes remontent à 1820 quand, à l'occasion des travaux de démolition de l'ancienne église, on a mis au jour des cuves de sarcophage monolithes et poteries. Les travaux d'assainissement de la ville dans les années 1990 ont amené à la fouille d'une vaste nécropole d'époque mérovingienne par le service municipal d'archéologie sous la direction de J.-P. Jorrand, J. Tourneur et A. Henton.[4]

Typologie des sépultures : les fosses avaient été creusées sur la roche calcaire, sans que l'on puisse déterminer la profondeur réelle à cause de l'érosion des niveaux du sol, presque disparus dans tous les secteurs de la fouille. La typologie est variée, la plupart étaient disposées en pleine terre. L'emploi de cercueils ou de coffrages en bois est attesté tant pour les sépultures d'adultes que d'enfants. Dans certains cas on a documenté l'existence de pierres de calage pour les contenants en bois. La sépulture en sarcophage est minoritaire par rapport aux autres types de sépulture, mais présente des variétés formelles hors du commun, peut être en raison de sa condition de nécropole périurbaine. Trois types y ont été ainsi documentés:

[4] Les travaux ont été exécutés au confluent des actuelles rues de Saint-Martin et du 13 Octobre 1918. On a décidé de présenter la nécropole sous le nom générique de Saint-Julien, nom commun de la nécropole fouillé à deux endroits différents.

Type A. Sarcophages à plan trapézoïdal, fond plat et parois minces (6-8 cm) concentrés au nord de l'espace funéraire.

Type B. Sarcophages à plan trapézoïdal et rectangulaire à parois épaisses (12-15 cm) avec un coussin ou ressaut pour surélever la tête.

Type C. Sarcophages à plan trapézoïdal avec dépression pour caler la tête du défunt.

Tous les couvercles conservés étaient plats, à l'exception d'un sarcophage d'enfant avec couvercle à deux versants localisé rue Saint-Martin, où le nombre de sarcophages par rapport au reste de sépultures est faible. Cette concentration était plus forte au nord de la nécropole (rue 13 octobre 1918) en nombre presque équivalent aux fosses.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées successives avec les sépultures orientées différemment, nord-ouest - sud-est dans la partie nord (rue 13 octobre 1918) et sud-ouest - nord-est au sud de l'espace funéraire (rue Saint Martin). La disposition des sépultures occupait la totalité de l'espace disponible. Cette occupation était uniforme au nord de l'espace fouillé, qui semble d'ailleurs avoir été saturé à une époque déterminée, et moins dense au sud, évoluant d'est en ouest. Les sépultures de la partie nord semblent s'arrêter (v.480- v.550) avant que celles de la partie sud (v.400-v.650). La faible présence de mobilier dans les sépultures de la partie sud (rue Saint Martin) peut attester des sépultures du V^{e} ou du VIII^{e} siècles, voire des sépultures en remploi pillées. A l'est de la partie nord fouillée des sarcophages se superposent à des enterrements en fosse simple.

Les observations concernant la disposition des corps et du mobilier dans la sépulture apportent des informations intéressantes. La pratique de l'offrande à Caron a été documentée dans une sépulture du secteur de la rue Saint Martin, le défunt portait une pièce à la main droite. J.-F. Lemaistre mentionne avoir repéré en 1828 dans une sépulture : « un vase grise contenant des cendres et charbons placé aux pieds du corps ». Il est à remarquer l'absence de dépôt de vaisselle dans l'ensemble de la nécropole et du mobilier funéraire en général dans la partie nord. S'agit-t-il de secteurs d'inhumation appartenant à des communautés différentes ? Le faible taux de réemploi des sépultures (recoupements/ré-inhumations) indique vraisemblablement un abandon soudain de la nécropole, peut être motivé par l'épuisement de l'espace funéraire. On estime entre 1200 à 2200 le nombre de sépultures dans la nécropole.

Chronologie : le peu de mobilier recueilli permet néanmoins d'établir quelques dates d'utilisation de la nécropole. Des perles de collier en pâte de verre, des fibule ansées digitée, des boucles ; une plaque-boucle en fer à cabochons, une plaque-boucle

de type gothique et deux fibule aviforme de bronze et de plomb (S14), une fibule aviforme (S5) et des éléments en passementerie en fil d'or. Les datations apportées par le C_{14} à partir des restes végétaux ont fourni des chronologies *post-quem* 480-550 et les environs du VII^e^ siècle pour la fin de l'occupation de l'espace funéraire Les sépultures plus anciennes (vers 480-550 datation C_{14} rue Saint Martin) sont contemporaines à la création de l'évêché de Laon. L'existence de sarcophages ne permet pas cependant d'attribuer une chronologie paléochrétienne mais plutôt d'époque mérovingienne (fin VI^e^/VII^e^). Une des sépultures en fosse simple de la rue Saint-Martin abritait une stèle funéraire paléochrétienne en remploi dont l'inscription était : VIVAT IN DEO, l'enterrement a été daté (vers 327/500 datation C_{14}) avec une datation proposée vers 417, soit au début du V^e^ siècle. Cette date laisse penser à un lieu d'inhumation paléochrétienne *extra-muros* utilisé pendant l'Antiquité tardive. Une autre stèle à décor géométrique a été récupérée. Dans la partie nord un sarcophage à décor géométrique est daté de la fin VI^e^ / 1^ère^ moitié du VII^e^ siècles.

Informations additionnelles : en 1906 des objets de la collection Diergardt rentrent au département de Préhistoire du Musée Royal d'Ethnographie (Musée de Berlin). Il est supposé que tous ces objets ne sont pas venus des nécropoles de Laon, mais aussi des communes environnantes. Neuf objets de cet ensemble sont censés provenir de Laon : une épée longue à anneau (l91 cm) (n° inv. Va 1520) au Musée Pouchkine ; une épée à bouton d'or et chape d'argent (n° inv. Va 1521) ; une francisque (n° inv. Va 1524) ; un couteau riche (n° inv. Va 1523) ; un couteau riche (n° inv. Va 1525) ; deux plaques d'or (supposées au Musée Pouchkine, n° inv. Va 1526 a-b) ; une paire fibule ansées d'argent (n° inv. Va 1564 a-b au Musée Pouchkine) ; une paire de fibules d'argent-amandines (n° inv. Va 1565 a-b au Musée Pouchkine) ; 1 « Anhänger » ? (inv. n°. Va 1589, supposé au Musée Hermitage de Saint Petersburg). Tous ces objets ont été déplacés en 1945 après le pillage du Musée par les soviétiques.

Bibliographie : Anonyme (1876) : "Séance du 27 juillet 1875 ». *BSAL*, XXI, 1874-1875. p. LXXV-LVXXII ; Anonyme (1878) : "Séance du 12 avril 1877 ». *BSAL*, XXII, 1875-1877. p. XVII-XVIII ; Chronique des fouilles médiévales en France (1999) : « Laon (Aisne) ». *AM,* XXIX. p. 399 ; JORRAND, J.-P. (1989) : « Premières observations d'archéologie urbaine à Laon ». *RAP*, 3-4. p. 209-228 ; JORRAND, J.-P. (1999) : « Laon », *Archéologie des villes. RAP*, N° spécial 16. p. 61-66 ; JORRAND, J.-P. & HENTON, A. (2002) : « Laon (Aisne), le cimetière mérovingien de la Ville-Haute », *Archéologie en Picardie*, 26, Amiens, SRA Picardie/INRAP ; FLÈCHE, M.-P. (1990) :

Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV. p. 554-556 ; JORRAND, J.-P. & HENTON, A. (2007) : « Laon, Aisne. Le cimetière mérovingien du secteur Saint-Julien ». In : Verslype, L. (2007) (dir.) : *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, économies, territoires, christianisation, Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM*, collection « Europe médiévale » 8, Montagnac, Monique Mergoil, p. 277-292 ; FLÈCHE-MOURGUES, M.-P. (1995) : « La question des ateliers de sculpteurs du haut Moyen Age en Picardie. *RAP*. p. 141-156 ; LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (I) ». *Ann. Dép. Aisne*. p. 57-58 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 165-167. NEUMAYER, H. (2007) : *Merowingerzeit Europa ohne Grenzen, The merovingian period Europe without Borders*, SMB Staatkiche Museen zu Berlin, Edition Minerva. p. 468-469.

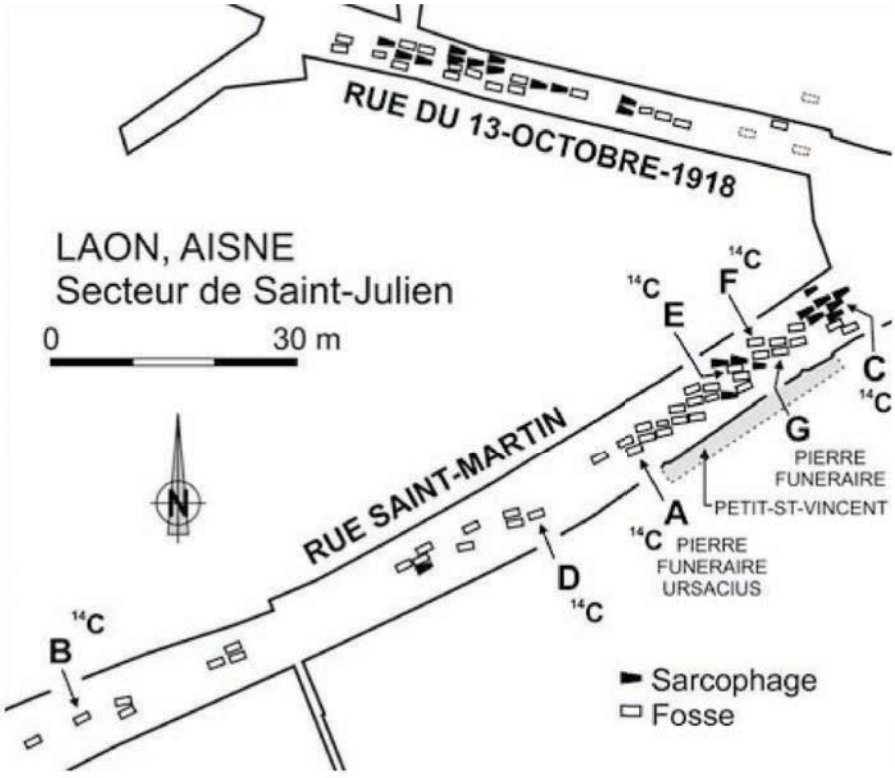


Fig. 67. Laon (Aisne) - *San Julien*. Plan de la nécropole du Bas-Empire et d'époque mérovingienne située extra muros du castrum (Jorrand & Henton, 2007).

12. Laon (Aisne), École Normale

Introduction : le site occupé aujourd'hui par le Lycée de Laon est censé d'abriter une ou plusieurs nécropoles d'époque gallo-romaine et mérovingienne. En 1879 les travaux de construction de l'École Normale ont entraîné la découverte d'une sépulture à mobilier exceptionnel. En 1890 des sépultures datées du Bas-Empire ont été découvertes à cent mètres de l'emplacement de cette sépulture, ce qui indiquerai peut être la présence d'une vaste nécropole utilisée depuis l'Antiquité tardive à la fin de la période mérovingienne. Au même endroit entre 1844 et 1887 découvertes fortuites de sépultures gallo-romaines à inhumation et mérovingiennes.

Typologie des sépultures : Sépultures en pleine terre et en sarcophage.

Pratiques funéraires : la sépulture découverte en 1879 gisait à deux mètres de profondeur et possédait une couverture de *tegulae*, étant orientée nord-sud. Le mobilier funéraire était composé d'une épée longue à double tranchant (77 cm) le pommeau bronze doré-cloisonné avec des incrustations de grenats, deux garnitures four bronze; un scramasaxe longue (46 cm); deux couteau en fer (18 cm); une hache (possiblement une francisque) et une « agrafe » ou fibule en fer, fort probablement il s'agissait d'une sépulture privilégiée masculine, peut être d'une tombe fondatrice mais si proche de la ville qu'il s'agirait d'un modèle tout-à-fait exceptionnel dans la casuistique de la période.

Chronologie : le mobilier de la sépulture découverte en 1879 semble correspondre à une sépulture privilégiée de la phase MA2 ou MA3 (v.530- v.600). Le reste de mobilier ne permet pas d'effectuer un quelconque approche.

Informations additionnelles : parmi les objets recueillis au cours des années figurent quelques tessons céramiques (commune, grise, noire, pâte claire).

Bibliographie : Anonyme (1882) : « Séance du 21 novembre 1879 ». *BSAL*, XXIV, 1879-1880. p. XXXIX-XL ; Anonyme (1844) : « Séance du 12 Février 1844 ». *BSAA*. p. 67-68 ; Anonyme : « Séance du 27 Février 1885 ». *BSAL*, XXVII, 1884-1887 (1890). p. 25-27 ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 272, 533-534 ; MELLEVILLE, M. (1844) : « Découverte de sépultures près de la Porte de Saint Martin à Laon », *BSAAisne*. p. 154 ; ERMANT, H. (1890) : « Fouilles pratiquées à l'emplacement du lycée de Laon », BSAL, XXVII, 1884-1887. p. 21-22 ; JORRAND, J.-P. (1991) : *Laon, Collège le Nain*, Bilan Scientifique. p. 15 ; JORRAND, J.-P. & HENTON, A. (2007) : « Laon, Aisne. Le cimetière mérovingien du secteur Saint-

Julien ». In : VERSLYPE, L. (2007) (dir.) : *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, économies, territoires, christianisation, Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM*, collection « Europe médiévale » 8, Montagnac, Monique Mergoil, p. 277-292 ; LOBGEOIS, E. (1890): « Communication : Fouilles pratiquées à l'emplacement du lycée de Laon ». *BSAL*, XXVII, 1884-1887. p. 21-22.

13. Landifay-et-Bertaignemont (Aisne), Vert Donjon

Introduction : la commune de Landifay-et-Bertaignemont se trouve dans le canton de Sains-Richaumont, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge, le territoire a du faire partie du *pagus Laudunensis*, diocèse éponyme. En 1846 les travaux de construction d'une route entre les villages de Courjumelle, Richemont, Verviers et Sains ont entraîné la découverte de sépultures du Bas-Empire et probablement d'époque mérovingienne aux environs de Landifay, au lieu-dit Vert-Donjon. Une autre groupe de sépultures d'époque mérovingienne a du exister à l'est du village, au lieu-dit *Vieilles-Mottes.*

Typologie des sépultures : les sépultures étaient, d'après les descriptions de la découverte, en pleine terre. Il se peut que des cercueils aient pu exister pour certaines sépultures, notamment celles du Bas-Empire.

Pratiques funéraires : l'individu de la sépulture privilégiée était placé en décubitus dorsal, les bras en position 1.1 et les jambes écartées. Le mobilier ne comportait pas de vaisselle ni d'armement caractéristiques, outre qu'un couteau à riche décor et trois fers de flèche. Il faut se soucier néanmoins des circonstances de la découverte. D'après les renseignements d'E. Fleury, les deux boucles de ceinture étaient déposées sur la poitrine, d'autres éléments de suspension (anneaux) et le couteau au niveau du bassin en position fonctionnelle, à gauche du corps : trois fers de flèche, une plaque décorée et une autre plus petite en bronze. Au même emplacement il y avait une attache terminale de ceinture cylindrique et une autre attache semblable. Un peigne en ivoire (fait du même matériel que la poignée du couteau) complétait le mobilier.

Chronologie : PM-MA3

Informations additionnelles : le mobilier a été déposé au Musée de Laon, une partie des objets semble perdue.

Bibliographie : BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens, Société Archéologique de Picardie. p. 83-84 ; BEAUSSART, P. (1997) : *Trésors archéologiques du Nord de la France gallo-romains et mérovingiens : catalogue de l'exposition*, Musée de Beaux-Arts de Valenciennes. p. 105 ; DELARIVE, M. (1974) : « Trouvailles monétaires dans le canton de Sains-Richaumont ». In : *Sains-Richaumont : histoire d'un canton.* p. 1-4 ; EVISON, V. (1978) : « La tombe de guerrier de Landifay », *In :* Fleury, M. & Périn, P.: « Problèmes de chronologie relative et absolue concernant

les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin », *Actes du II° colloque de la IVe Section de l'École Pratique des Hautes Études (Paris, 1973)*. p. 39-44 ; FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. vol. 2. p. 250, 253 ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 270 ; PIETTE, A. (1862b) : *Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne*, Laon, Fleury. p. 310 ; PIETTE, A. (1863) : « Notice sur les voies romaines du département de l'Aisne (XI) ». *BSAL*, XIII. p. 15-35 ; PILLOY, J. (1879-1895) : *Études sur des anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne. p. 240 ; BÖHNER, K. *& alii* (1981) : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric : catalogue de l'exposition au Musée du Luxembourg*, Paris, RMN. 255 p.



Fig. 68. Landifay-et-Bertaignemot (Aisne) - *Vert Donjon*. Mobilier provenant de la nécropole du Bas-Empire et d'époque mérovingienne (Fleury, 1878). Musée de Laon.

14. Lizy (Aisne), Les Vignes de la Montagne

Introduction : la commune de Lizy se trouve dans le canton d'Anizy-le-Château, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire a du faire partie du *pagus Laudunensis*. D'après M. de Melleville le domaine de Lizy aurait été donné par Clovis à l'évêque Rémi de Reims au début du VI^{e} siècle. Une nécropole d'époque mérovingienne se trouve en hauteur (altitude moyenne 168 m NGF), s'étendant au sommet et sur la pente sud-ouest du plateau qui surplombe le village au lieu-dit *Les Vignes de la Montagne*. La nécropole semble avoir été établie en bordure d'un ancien chemin qui remontant la côte jusqu'au sommet du plateau se dirigeait en direction à Montarcène. Le site a été localisé après la mise au jour d'un sarcophage lors des labours dans les terrains de M. Geslain. Suite à cette découverte, l'instituteur de Chaillevois se rendit sur les lieux et effectua des explorations sommaires. Les premières fouilles de rigueur ont été faites par J. Pilloy en 1863 et continuées l'année suivante par M. de Cerny, propriétaire du château de Lizy, en 1864. Il paraît que l'ensemble de la nécropole a été fouillé, ayant une surface approximative de 15 ares (0,15 ha).

Typologie des sépultures : trois types de sépulture sont documentées, correspondant d'après les observations de J. Pilloy à des périodes d'occupation différentes. Un groupe minoritaire de sépultures étaient en sarcophage, un autre plus nombreux en fosse dans un caisson de pierres à couverture de dalles brutes et un groupe plus nombreux en pleine terre. Peu de renseignements sont fournis sur la forme des sarcophages, celui d'un enfant était trapézoïdal à cuve et couvercle monolithes. Les fosses avaient été creusées dans le tuf calcaire à des profondeurs variables. Les sépultures en fosse à couverture de dalles brutes semblent appartenir à une époque tardive. L'existence d'un fossé de délimitation de la nécropole ou du moins de quelques sépultures est probable, J. Pilloy mentionne « des rigoles ouvertes dans le sens de l'alignement » qui aurais délimité les fosses.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées nord-sud avec les sépultures orientées ouest-est. Cette organisation ordonnée, avec des écarts d'un mètre environ entre les fosses dans certains secteurs, semble avoir été perturbée à une époque indéterminée par l'établissement de sépultures qui n'ont pas respecté la disposition antérieure. L'évolution de la nécropole aurait adopté une forme concentrique, que J. Pilloy qualifie de « circulaire », tel qu'il est le cas pour d'autres nécropoles en plein champ. La profondeur des fosses était variable, certaines presqu'au niveau du sol,

d'autres entre 0,8 et 1, 2 m de profondeur. D'après les observations méthodiques de J. Pilloy, on sait que le taux de bouleversement de sépultures était assez élevé, phénomène attribué dans la plupart des cas au remploi des sépultures. La coutume de ré-inhumer dans un même sarcophage plusieurs corps, largement attestée ailleurs et qui semble lié à l'existence de caveaux familiaux, n'est pas opérée pour les sarcophages d'enfant, qui sont souvent respectés. La disposition anatomique des corps dans la sépulture semble commune à toutes les sépultures, les individus disposés en décubitus dorsal avec les bras en position 2.2 (ramenés sur le bassin). La sépulture d'une femme inhumée en pleine terre (fin MA3-MR1) portait au niveau de l'épaule gauche un style romain de bronze, une bague de bronze à chaton décoré d'une croix à la main gauche, au niveau du bassin des éléments d'une rouelle de bronze ajourée et passe-lacets de bronze. Un couteau le long du fémur gauche, deux appliques de bronze au niveau des genoux et une plaque-boucle de chaussure damasquiné d'argent à chaque pied. Une sépulture double contenait deux hommes inhumés avec de l'armement. L'un d'entre eux avait une lance placée à gauche du crâne, une boucle de ceinture argentée au bassin, accompagnée d'éléments censés d'avoir été déposés dans une aumônière : 3 monnaies romaines du Bas-Empire, un silex et son briquet, une fiche à bélière, une pointe de flèche en silex. L'autre portait un couteau sous la tête et un scramasaxe au-dessous du thorax, au niveau du bassin une plaque-boucle ronde damasquiné d'argent. L'existence de dépôts céramiques placés dans la partie supérieure de la sépulture, coutume d'ailleurs ancienne, est attestée dans une sépulture féminine recoupée par une sépulture en sarcophage. Cette sépulture (phase fin MA3-MR1) contenait un enfant avec une fibule ronde à la poitrine, un bracelet au poignet gauche et un ensemble de 11 perles de collier recouvrant le corps jusqu'aux genoux. Le dépôt de vaisselle était constitué d'une coupe en verre déposée à droite du crâne. Grâce à la description du tombeau on sait qu'ils étaient scellés, le corps serait alors décomposé dans un espace non colmaté. Le remplissage des sarcophages peut ainsi indiquer le pillage de la sépulture. Une autre sépulture (phase MA3) contenait pour seul mobilier un dépôt constitué d'un gobelet campaniforme en verre placé à droite du crâne et, une écuelle céramique qui était posée entre les tibias, elle avait des coups de feu sur la panse. Toutefois, les dépôts céramiques étaient présents tant au crâne qu'aux pieds des corps. Le nombre de sépultures à armes est réduit, ainsi que le degré d'aisance des sépultures en général, à l'exception de quelques sépultures de la première période (fin MA2-MA3) qui peuvent s'associer à des tombes fondatrices.

Chronologie : l'occupation de la nécropole semble s'étaler dès la 2nd moitié VIe siècle (fin MA2 - début MA3) jusqu'à la fin du VIIe siècle voire après (phase MR3) sans interruption.

Informations additionnelles : la plupart des objets provenant des fouilles de J. Pilloy et une plaque-boucle à décor de vannerie sont conservés au MAN, de même que les objets retrouvés par M. de Cerny en 1894, donnés au Musée de Saint-Germain-en-Laye. D'après M. Michel, des objets provenant des fouilles effectuées par M. de Cerny au château, où l'on aurait découvert des sépultures, ont été déposés au Musée de Pilon, que l'on n'a pas pu repérer nulle part.

Bibliographie : BARRIÈRE-FLAVY, C. (1901) : *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècles,* vol.1, Privat, Toulouse-Paris ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy le Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, vol. 38, Paris. p. 205 ; BLANCHET, A. (1905) : Traité des monnaies gauloises et inventaire des trésors, 2 vol., Leroux, Paris. p. 381 ; BOULANGER, C. (1902-1905) : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Paris, E. Leroux. 202 p. ; FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. vol. II. p. 77, 109, 117, 130, 145, 152, 154, 165, 171-172, 176, 178, 180-182 ; MELLEVILLE, M. (1857-1865) : *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*, Laon. 2 vol. p. 52 ; MICHEL : « Communication à la société ». *BSAHSS*, VIII, 3e série, 1898. p. 5 ; PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 291 ; PILLOY, J. (1879-1895) : *Études sur des anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne, 2 vol. p. 9 ; PILLOY, J. (1864) : « Fouilles faites à Lizy ou Champ des Luziaux », *BSAL*, XIV. p. 207-220 ; PILLOY, J. (1865) : « Fouilles de Lizy ». *BSAL*, XV. p. 235-243 ; REINACH, S. (1926) : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, 2e éd. révisée et corrigée, 2 vol., Paris. p. 187.

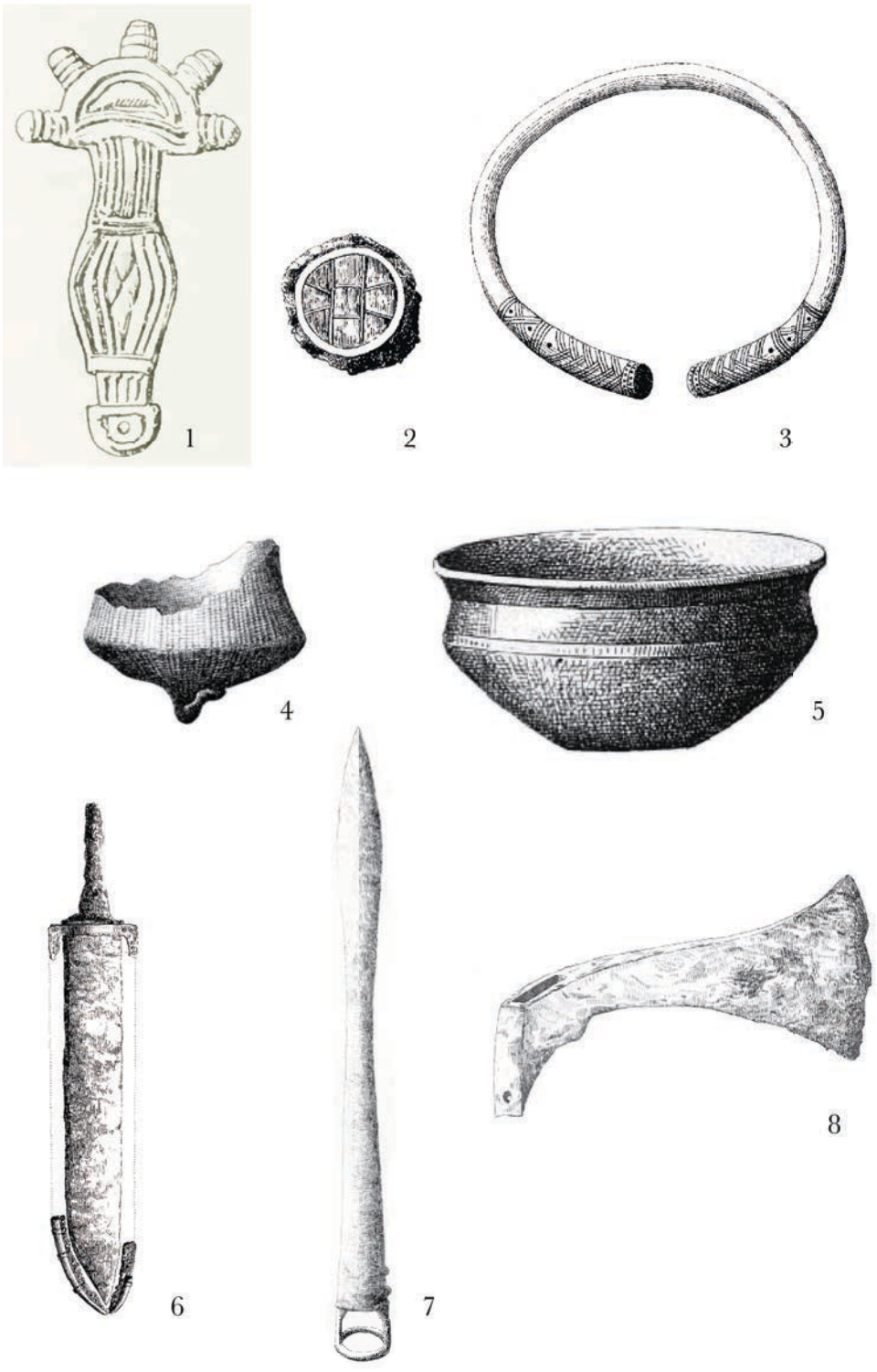


Fig. 69. Lizy (Aisne) - *Les Vignes de la Montagne*. Mobilier provenant de la nécropole: 1. Fibule ansée digitée TP264 (phase PM-MA1) (Reinach,1921), 2. Applique en cloisonné (phase MA1-MA3), 3. Bracelet TP338 (phase MA1-MA3), 4. Gobelet verre TP449 (phase fMA2-MA3), 4. Vase à carène (phase MA3), 5. Scramasax TP58 (phase MA3), 6. Lance TP42 (phase MA1), 7. Hache profilée TP12 (phase MA2-MA3) (Pilloy, 1864). Pour certains objets: Musée de Laon.

15. Lucy-Ribemont (Aisne), Haies Jean Legros

Introduction : la commune de Lucy-Ribemont *(in pago Ribuariensi, 858)*, se trouve dans le canton de Ribemont, arrondissement de Saint-Quentin, département de l'Aisne. Pendant le haut Moyen Âge le territoire semble avoir appartenu au *pagus Laudunensis*, diocèse éponyme. En 1863 une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte sur l'emplacement de la Grande Cense, entrainant les premières explorations clandestines. Le lieu fut partiellement fouillé en 1883 par le pharmacien A. Rabelle assisté par J. Pilloy, avec la mise au jour de trente-six sépultures. En 1888 le pharmacien fouilla à nouveau les lieux en compagnie de T. Eck, mettant au jour 91 sépultures. En 1979 une trentaine de sépultures a été fouillée par A. Komin, archéologue bénévole, lors de la construction d'un pavillon. La nécropole se situe sur le versant nord-occidental d'un plateau crayeux dominant le cours de l'Oise et près d'une voie ancienne qui longeait la rivière. Elle réoccupe un lieu d'inhumation du Bas-Empire.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre ou en caisson de bois, quelques-unes en sarcophage de pierre (trois fouillés en 1888 dont l'un avec couvercle décoré avec entrelacs et croix).

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées par rangées régulières nord-sud et orientées sud-ouest - nord-est. Les fosses étaient creusées dans le banc de craie à une profondeur moyenne de 0,8 m. Les sépultures découvertes en 1864 avaient des vases à carène décorés à la molette placés au niveau des genoux. Des scramasaxes courts et des couteaux accompagnaient le dépôt funéraire. Quelques corps avaient des anneaux et bagues de bronze. Une sépultures a livré une fibule en arbalète de bronze (2e ½ IVe s.) vraisemblablement réutilisée. On possède des renseignements sur une seule des 36 sépultures mises au jour en 1883. Un homme avait été inhumé avec une lance, un couteau, une boucle, deux goupilles de fer et une ramure de cerf. Les autres sépultures ont livré une épée longue, une hache profilée, six fers de lance, de nombreux couteaux, des boucles ovales de fer ou bronze, des appliques de ceinture de bronze, une épingle de bronze, sept fibules rondes en cloisonné, des forces, un briquet, des colliers en pâte de verre et céramique, des vases carénés décorés à la molette et un bouteille en verre.

En 1888 on a fouillé 91 sépultures qui ont livré un mobilier abondant, dont quatre groupées, appartenant vraisemblablement à des individus de haut rang : l'un des hommes, celui de la S37, portait un bronze du Bas-Empire en guise d'obole à Caron, un umbo de bouclier à boutons d'argent, une épée longue, un angon ?, une lance, deux

couteaux, une fiche à bélière, un fermoir d'aumônière de fer, une boucle ovale de fer et applique de ceinture de bronze, une épingle de bronze, une trousse de cuir fixée par des petits rivets de bronze, un objet indéterminé en bronze, un vase céramique caréné décoré à la molette. L'individu de la S38 portait un umbo de bouclier à boutons d'argent, une épée avec fourreau en bois, une hache profilée, une lance, deux couteaux à talon d'argent, des forces, une fiche à bélière, une boucle ovale d'argent et une autre de bronze, une trousse en bois garnie de clous de bronze et une boucle de chaussure. L'homme de la S42 avait un denier de Constance II (obole), une épée longue dont la soie ornée d'argent, avec traces de fourreau en bois, un anneau de fer et une goupille de bronze. Cette sépulture avait été pillée. La S50, appartenant à un enfant, contenait un umbo de bouclier à boutons d'argent, des fragments de fer et une pince à épiler de bronze. Certaines des sépultures mises au jour en 1888 avaient été pillées ou réutilisées. Le reste du mobilier récupéré : une monnaie gauloise, un quinaire de Jovin (revers : Vot V Mult V), des fibules rondes d'argent, des bagues d'argent, des boucles d'oreilles d'argent, des ferrets et des boutons d'argent, une épingle d'or et argent, des épées longues, des haches, des fers lance, des fers de javelot, des pointes de flèche, des couteaux et anneaux en fer, des boucles ovales de fer, des fermoirs de bourse de fer, des fiches à bélière, des forces, des épingles, des boucles ovales de bronze, des ferrets bronze, des fibules digitées de bronze, des fibules aviformes de bronze, une bague, des boutons de bronze, des goupilles de bronze, des anneaux de bronze, des aiguilles de bronze, des pinces à épiler de bronze, des colliers de perles en pâte de verre et d'ambre, trois vases en verre, des vases céramiques noirs décorés à la molette.

Des fouilles de 1979, seule une sépulture a été fouillée minutieusement mais de manière partielle, il s'agit d'une sépulture féminine d'un certain statut datant du VII^{e} siècle, qui portait un mobilier significatif. On a pu également récupérer en 1979 une épée longue, une hache profilée, une lance, une plaque-boucle triangulaire de fer damasquiné d'argent, des fragments céramiques provenant de pichets à bec tréflé, des fragments de vases à carène, une bouteille à carène douce, des fragments de vases à bourrelets, et d'autres vases divers.

Chronologie : MA1-MR3.

Informations additionnelles : le mobilier funéraire récupéré par A. Komin a été étudié par J.-L. Collart en 1981. Les objets provenant de la nécropole ont disparu avec la destruction des collections du Musée de Saint-Quentin lors de la première

Guerre Mondiale. La partie fouillée en 1978 semble correspondre au secteur plus tardif de la nécropole (VII^{e}-VIII^{e} s.).

Bibliographie : BOULANGER, C. : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Foulard, Paris, 1902-1905 p. 54, 135 ; COLLART, J.-L. (1982) : « Sépultures mérovingiennes de Lucy-Ribemont ». *RAP,* 2, 1982. p. 11-14 ; FLÈCHE, M.-P. : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France,* thèse de 3e cycle, Université Paris IV, 1990 p. 557-558 ; GOMART, C. (1869) : *Essai historique de la ville de Ribemont et son canton*, Saint-Quentin. p. 12-13 ; ECK, T. & RABELLE, A. : « Le cimetière franc de Lucy-Ribemont ». *MSASQ,* 4e série, X, 1890 (1892). p. 278-292 ; ECK. T. (1893) : « Le cimetière franc de Lucy Ribemont ». *BACTH,* 1893. p. 52-60 ; PILLOY, J. : *Études sur des anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, 3e fasc., 2 vol., Saint-Quentin, 1879-1895. p. 7-14 ; PILLOY, J.: « Anneaux des premiers siècles du Moyen Age trouvés dans le Vermandois ». *MSASQ,* 4e série, XIII, 1897-1898 (1900). p. 472-511 ; RABELLE, A. : « Extrait de l'esquisse archéologique du canton de Ribemont ». *Le Glaneur Littéraire*, 1896. p. 387-388.

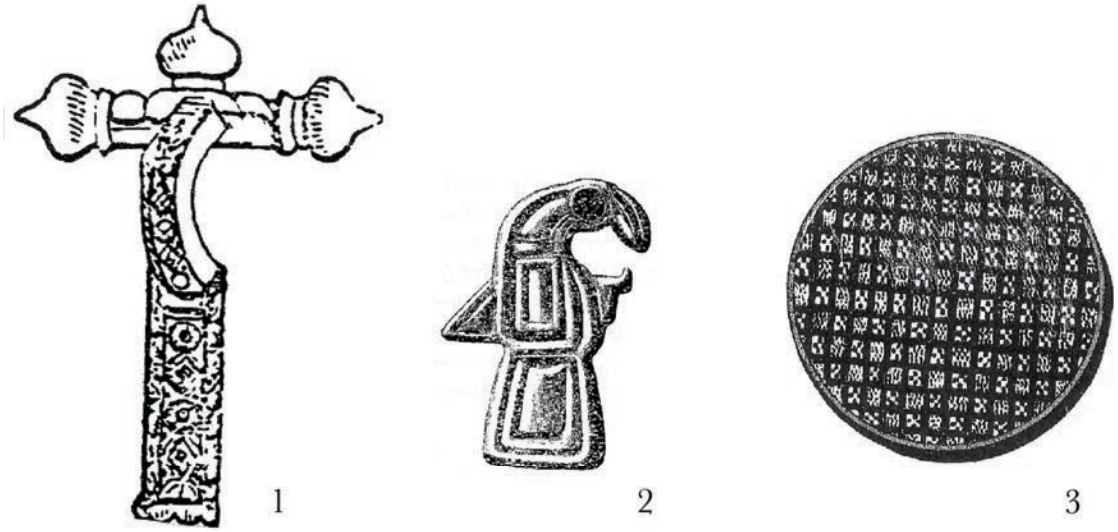


Fig. 70. Lucy-Ribemont (Aisne) - *Haies Jean Legros*. Mobilier provenant de la nécropole du Bas-Empire et d'époque mérovingienne: 1. Fibule en arbalète (v.350-v.400), 2. Fibule aviforme TP250 (phase MA2-MA3), 3. Fibule ronde en cloisonné (phase MA3) (Pilloy, 1895).

16. Monceau-le-Neuf – et – Facoucy (Aisne), Ferme de Murcy

Introduction : la commune de Monceau-le-Neuf-et-Facoucy *(Moncels-sur-Peron, 1137),* se trouve dans le canton de Sains-Richaumont, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne. Pendant le haut Moyen Âge le territoire peut avoir appartenu au *pagus Laudunensis*, diocèse éponyme. Une nécropole du Bas-Empire, réoccupée à l'époque mérovingienne, a été explorée près de la ferme de Murcy *(Murci, 1153)* par J.-B. Lelaurain en septembre-octobre 1899. Une autre partie de la nécropole aurait été explorée par M. Doublemart, marchand d'antiquités parisien. La nécropole s'étendait sur un mamelon qui descend vers l'éperon à environ 100 m au sud de la ferme (alt. 80 m NGF), le long de l'ancien chemin en direction à Facouzy. La nécropole occuperait une extension supérieure à 2 ha d'après J. Pilloy, dont environ 1 ha serait occupée par la nécropole du Bas-Empire.

Typologie des sépultures : les sépultures du Bas-Empire étaient soit en pleine terre soit en cercueil ou coffrage de bois (l'un des cercueils comportait 25 clous et aurait été peint en bleu d'après J. Pilloy). Pour les sépultures d'époque mérovingienne, une trentaine étaient en sarcophage, certains avec des ré-inhumations. D'autres étaient en pleine terre et encore en caisson de pierres plates.

Pratiques funéraires : la partie de la nécropole qui contenait les sépultures du Bas-Empire (environ 200 sépultures sur environ 1 ha) avait été bouleversée pour les sépultures d'époque mérovingienne. Celles-ci étaient disposées par rangées de 12 à 15 sépultures séparées d'un mètre environ. Selon J. Pilloy, environ 700-800 sépultures d'époque mérovingienne ont été fouillées, il en décrit quelques-unes. Il convient de signaler le haut taux de sépultures à épée retrouvées (20) ainsi que trois umbos de bouclier.

A. Sépultures du Bas-Empire décrites par J. Pilloy :

S1 masculine : une cuillère d'argent, une épée longue, un poignard, un couteau avec manche en os, un rasoir, deux plaques-boucles en bronze, une fibule cruciforme de bronze, un pendentif de bronze, une plaque longue de bronze, un tube de bronze, deux petites plaques rectangulaires de bronze, une coupe de verre, une pierre à aiguiser et un peigne en os.

S2 masculine : sépulture en cercueil de bois contenant un denier de Constance II, une bague d'or avec intaille antique (satyre avec pedum et grappe), une cuillère d'argent, une hache, une épée longue, un scramasaxe courte, un umbo, de nombreux grands

clous, un petit instrument en fer, deux boucles de bronze, un bassin de bronze, trois vases de TS, une coupe de verre apode, une carafe de verre, une bouteille de verre avec deux anses, une grande bouteille de verre, une coupe de verre à inscription (TOLLITE VI), une pierre à aiguiser, une lunule formé par deux défenses de sanglier assemblées dans une gaine d'argent, et un peigne en os.

S3 féminine : un vase céramique noir avec inscription grecque.

Autres objets des sépultures gallo-romaines à inhumation : une bague d'or ornée de Calcédoine, une bague d'argent ornée d'une lentille en cristal de roche, deux plaques-rectang. brz ; une bouteille de verre bec tréflé ; une coupe de verre apode.

B. Sépultures d'époque mérovingienne :

- S1 masculine : un scramasaxe court, un hache, un couteau, un peigne en os.
- S2 féminine : plusieurs vases verre, un collier de perles de verre, or et pendentif d'argent en forme de lunule.
- S3 féminine : paire de fibules aviformes d'argent, un couteau, une plaque-boucle rectangulaire de type danubien de bronze plaqué d'argent et un vases à carène noir.
- S4 masculine : un fermoir de bourse, un briquet avec pierre à feu, un poignard, une monnaie de Théodoric à l'effigie de Justin I d'argent.
- S5 en sarcophage pierre : un scramasaxe, un couteau et un vase céramique noir.
- Une partie des couvercles des sarcophages à décor géométrique, l'un daté par M.-P. Flèche au VII^{e} – 1ère m. VIII^{e} siècle.

Chronologie : PM-MR3

Informations additionnelles : une partie du mobilier décrit par J. Pilloy se trouve aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (Musée du Cinquantenaire). D'après notice d'E. Collet, 25 vases céramiques provenant de la nécropole sont entrés au Musée de Soissons en 1899, tous censés provenir des explorations de J.-B. Lelaurain. Ces vases peuvent avoir été donnés au musée par C. Boulanger, M. Minot ou E. Delvincourt, collectionneurs et clients habituels de J.-B. Lelaurain. Il est aussi probable que des explorations aient été menées par L.-C. Cottel à une date indéterminée dans la nécropole, car des objets provenant de Monceau lui ont été présument acquis par L. Cavens à une date indéterminée.

Bibliographie : BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens, Société Archéologique de Picardie. n°30, p. 89-94 ; BEAUSSART, P. (1997) : *Trésors archéologiques du Nord de la France gallo-romains et*

mérovingiens : catalogue de l'exposition, Musée de Beaux-Arts de Valenciennes. p. 102, 104, 116, 124, 128, 130, 132-133 ; BÖHNER, K. *& alii* (1981) : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric : catalogue de l'exposition au Musée du Luxembourg*, Paris, RMN. p. 183-185 ; BOULANGER, C. (1902-1905) : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Paris, E. Leroux. p. 19-20, 22, 25, 28-31, 35-37, 43, 54-55, 60-64, 68, 73-75, 78, 80-82, 94, 97, 99, 102, 135, 138-141, 143, 145, 155, 161-163, 171 ; COLLET, E. (1899) : « Vases découverts à Monceau-le-Neuf », *BSHAS*. IX, 3e série. p. 154 ; FLÈCHE, M.-P. (1990) : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France*, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV. ; GUIRAUD, H. (1988) : *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (territoire français)*, 48e supp. Gallia, CNRS, Paris. p. 116 ; LAFAURIE, J. (1964) : « Essai de répertoire des trésors et trouvailles de monnaies d'argent frappées en Gaule et en Italie pendant la seconde moitié du V^e^ siècle et au VI^e^ siècle ». *Annales de Normandie,* XIV, 2. p. 197-222 ; LECOMTE (1913) : « Les francs dans le Vermandois et la langue francisque du V^e^ au XI^e^ siècle », *Mémoires de la Soc. Acad. Saint Quentin*, 4e série, XVI. p. 210-254; MAC GREGOR, A. (1997) : *Ashmoleam Museum Oxford – A summary catalogue of the continental archaelogical collections*, Oxford. p. 120-121, 128; PICHON, B. (2003): *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. p. 313 ; PILLOY, J. (1901) : « Orfèvrerie lapidaire et émaillerie au V^e^ siècle : la plaque de Monceau-le-Neuf », *BACTH*. p. 3-14 ; PILLOY, J. (1901) : « Notice sur quatre fibules de Monceau-le-Neuf ». *BACTH*. p. 245-253 ; PILLOY, J. (1904) : "Les cimetières antiques de Monceau-le-Neuf. Nouvel essai de classification chronologique des sépultures des temps mérovingiens et carolingiens en Picardie ». *MSASQ,* XIV, 4e série, 1899-1900. p. 140-250 ; PILLOY, J. (1907) : « Vase funéraire carolingien trouvé à Monceau-le-Neuf », *MSASQ,* 4e série, XV, 1903-1904. p. 105-111 ; POULAIN, C. & VALLET, F. (1980/1981): « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN*, 12-13. SEILLIER, C. (1997) : « Les collections mérovingiennes : L'époque des migrations en gaule du Nord dans les collections publiques et privées ». In : *Trésors archéologiques du Nord de la France, gallo-romains et mérovingiens*, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, vol. 1. p. 113, cat. n° 140, 175 ; VALLET, F. (1986) : *« Les tombes de « chef » en Picardie, reflet de la conquête franque ?. Actes des VIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Soissons 19-22 juin 1986,* 10. p. 32-37.



Fig. 71. Monceau-le-Neuf (Aisne) - *Ferme de Murcy*. Mobilier provenant de la nécropole (phases MA1-MA3): fibules ansées digitées TP265, TP266, TP268, TP270 et TP275; fibules aviformes TP226 et TP227; pendentifs en cristal de roche et bague à chaton cruciforme (Pilloy, 1900). Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

17. Sissonne – Jeoffrécourt (Aisne), La Terre aux Luziaux

Introduction : la commune de Sissonne se trouve dans le canton homonyme, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Pendant le haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Laudunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne et carolingienne a été découverte au XIX^{e} siècle dans des terrains destinés à l'établissement d'un champ de manouvres militaires. La nécropole se situe au lieu-dit *La Terre aux Luziaux*, sur une éminence de terrain (altitude moyenne 120 m NGF) près d'un ancien village déserté (Jeoffécourt). Le lieu était connu depuis anciennement, mais c'est en 1869 que des explorations ont été faites suite à la découverte de fragments de sarcophages et d'ossements. Depuis lors le site a été bouleversé par les labours et les manœuvres militaires suite à l'implantation du camp militaire de Sissonne en 1896. Les premières fouilles ont été menées par M. Dumas, M. Rigaux et M. Lobjois en 1960 mettant au jour des sépultures en pleine terre et quelques sarcophages. D'autres interventions ont été effectuées depuis 1985 par l'AREAHRS, dirigée par M. Charpentier puis par J. -F. Martin (depuis 1997). Ces fouilles ont mis au jour un espace d'inhumation d'époque mérovingienne et carolingienne, ainsi que des structures d'habitat d'époque carolingienne contiguës á cet espace, parmi lesquelles une hypothétique chapelle.

Typologie des sépultures : pour la phase mérovingienne, les sépultures en pleine terre sont majoritaires, constituant des fosses creusées dans la craie de plan plus ou moins ovale. L'emploi du cercueil est attesté par la présence de clous en fer au fond de certaines fosses, avec la disposition occasionnelle de pierres de calage sur le côté. Environ 70 sarcophages ont été recensés, dont 41 en pierre calcaire à cuve monolithe et 29 en plâtre, tous rappelant des productions d'ateliers picards. L'attribution chronologique des types de sépulture s'avère compliquée en raison des nombreuses sépultures bouleversées, néanmoins on peut constater l'utilisation du cercueil au cours des phases MA2/MA3, en parallèle à d'autres sites de l'Aisne (Vorges, Goudelancourt-lès-Pierrepont).

Pratiques funéraires : la nécropole s'organise par rangées plus ou moins régulières nord-sud et l'orientation prédominante des sépultures dans la phase mérovingienne est ouest-est, avec des légers décalages de 10 à 20°. Quelques sépultures tardives sont orientées nord-sud. La position anatomique des individus dans la fosse est en décubitus dorsal, sauf l'individu de la S16 qui reposait en position de « chien de

fusil » ou décubitus latéral. Parmi les 20 cas étudiés, cinq en position 1.1, cinq en position 2.2 et 3.3 et dix présentent des positions asymétriques avec l'avant bras le long du corps et l'autre replié sur le bassin. La S38 contenait une sépulture double avec le corps d'une femme entourant celui d'un enfant, peut être décédés en même temps et avec des liens de parenté. La disposition du mobilier diffère en quelque sorte des paramètres communs, tandis que les éléments vestimentaires sont portés dans sa position fonctionnelle, le dépôt funéraire se place soit le long des tibias, soit derrière le crâne et non aux pieds de l'inhumé comme c'est la coutume habituelle. L'individu de la S372 en sarcophage portait une épée longue, peut être distinctif d'une élite locale. L'absence de verres et de la vaisselle en bronze dans les dépôts funéraires, ainsi que d'autres éléments significatifs de parure ou d'armement, permettent d'attribuer cette nécropole à une communauté rurale de portée économique limitée. L'emploi d'éléments de marquage pour les sépultures est attesté par la présence de stèles funéraires en forme d'acrotère à décor géométrique, issu de la tradition romaine et apparues vers c. 530-630 d'après M.-P. Flèche. Il y a une faible présence d'armes, réduite à 5 scramasaxes courts placés souvent aux cotés de l'individu ou sous forme de dépôt en travers du corps. Deux pointes de flèche ont été découvertes, considérées par R. Leroy comme des reproductions en échelle de lances et angons. La femme de la S140 portait un bracelet en fer non fermé au bras gauche, possible indice de haut rang. Dans 10 sépultures l'individu ne portait qu'une boucle de ceinture en fer. La présence d'aumônières est attestée dans les sépultures masculines et féminines, contenant des pointes en silex et des monnaies gauloises. Le recoupement des sépultures n'est pas fréquent, ce qui indique une survivance des éléments de marquage ainsi qu'une utilisation continue de l'espace funéraire. Le pillage de sépultures est assez fréquent, soit par des violations intentionnelles, soit par le fait de ré-inhumations. Des ré-inhumations en sarcophage comportent la réduction d'ossements placés aux pieds du corps ou inhumés à l'extérieur de la cuve. La fouille de cette nécropole a démontré l'existence de sépultures d'enfants au le même endroit que les adultes, même si certaines avaient disparu suite à l'érosion du terrain et aux travaux agricoles. Les fosses semblent avoir été aménagées pour recevoir des enfants à partir de dix ans.

Chronologie : les premières sépultures datent de la 2e moitié du VIe siècle, correspondant aux phases MA2/MA3 (v.530-610). Quelques formes céramiques issues des productions tardives de l'Argonne peuvent remonter à la phase MA2 (S54.2). Les molettes des vases contenus dans les S38, 54.1, 78, 79, 171, 205 et 209 rappellent la

phase MA2. Une boucle d'oreille en bronze provenant de la S208 peut dater de la phase MA2 (530-570).

Informations additionnelles : le mobilier récupéré dans les fouilles ainsi que les sarcophages ont été déposés au Musée de Laon.

Bibliographie : Anonyme : *Le site mérovingien et carolingien de* Jéoffrecourt. Catalogue de l'exposition, Laon, 1997 ; Catalogue : *Le site mérovingien et carolingien de* Jeoffrécourt, Musée de Laon, 1997 ; CHARPENTIER, M. (1997) : Rapport au SRA Picardie, Amiens ; Chronique des fouilles médiévales en France (1996) : « Sissonne-Jeoffrécourt (Aisne) ». *AM,* XXVI. p. 341 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1997) : « Sissonne-Jeoffrécourt (Aisne) ». *AM,* XXVII. p. 265 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1998) : « Sissonne-Jeoffrécourt (Aisne) ». *AM,* XXVIII. p. 308 ; DUMAS, G. (1961) : « Fouilles de Jeoffrécourt dans le camp de Sissonne en Avril 1960 ». *MFSHAA*, VII, 1960-1961. p. 104-108 ; DUMAS, G. (1967) : « Les capitales des Rois et Empereurs carolingiens et mérovingiens principalement dans l'Aisne, l'Oise et la Champagne ». *MFSSA*, XIII. p. 45-69 ; FLÈCHE, M. -P. : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France,* thèse de 3e cycle, Univ. Paris IV, 1990. p. 115-118, 909-910 ; FLEURY, E. : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, vol. 2, Paris, 1878. p. 131-138 ; FLORIVAL, A. : Découvertes faites à Sissonne de cimetières gallo-romains, *BSAL,* XXI, 1875. p. 504-507 ; Gallia, 1961 ; MARTIN, J. -F. : SRA, 2000 ; MARTIN, J.-F. (2005) : « Sissone (Aisne) : « Jeoffrécourt », un village du haut Moyen Age ». *Archéologie en Picardie*, 31, Amiens, SRA Picardie/INRAP ; SARS, M. de (1938) : *Histoire de Sissonne,* Laon. p. 7 ; Rapports SRA Picardie : 1998, 2001, 2002.

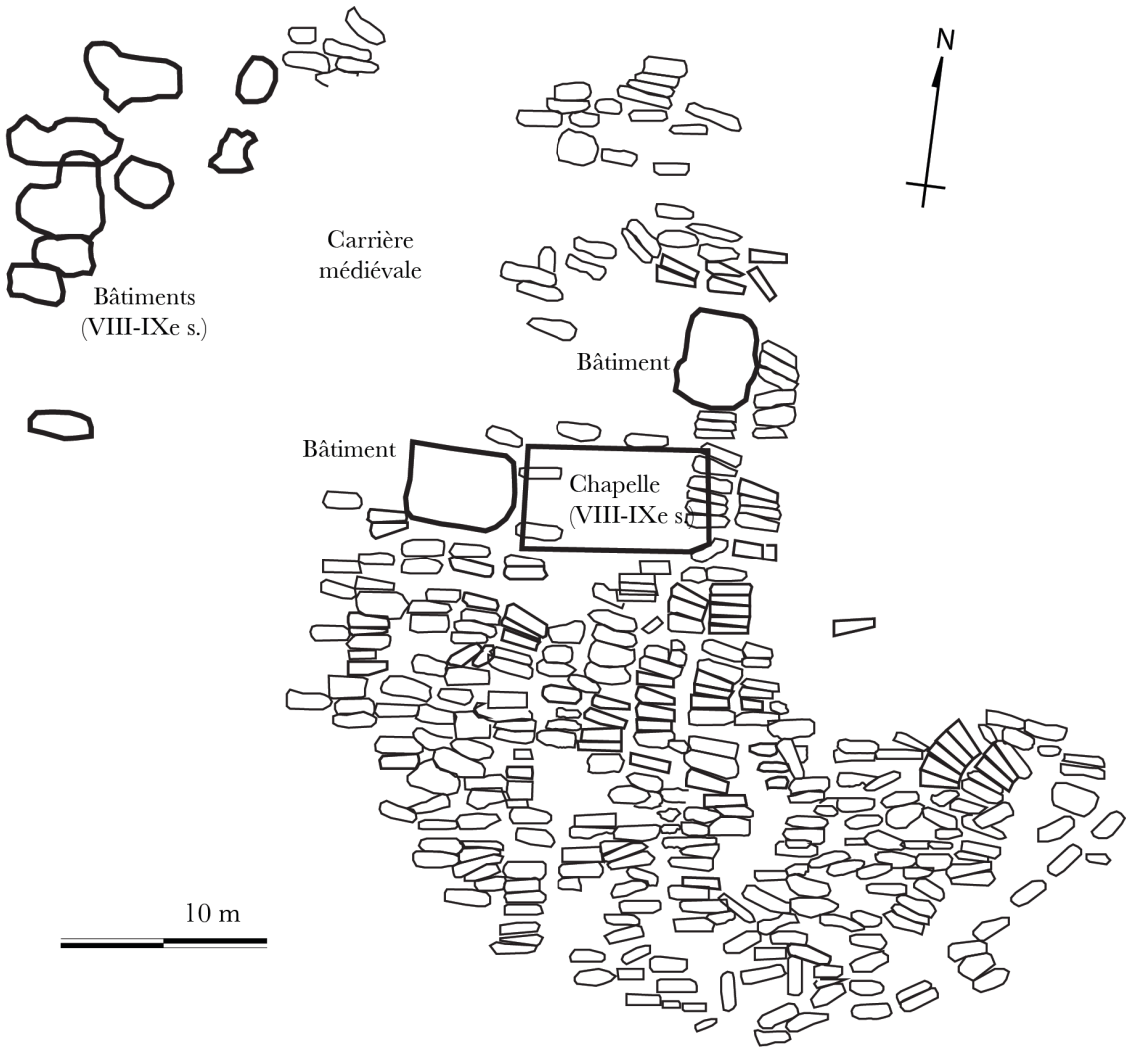


Fig. 72. Sissonne - Jeoffrécourt (Aisne) - *La Terre aux Luziaux*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne et les structures de la période carolingienne (d'après Martin, 2005).

18. Versigny (Aisne), Village

Introduction : la commune de Versigny se trouve dans le canton de La Fère, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge, son territoire peut avoir été rattaché au *pagus Laudunensis*, diocèse de Laon, sans que l'on puisse l'assurer. Selon M. de Melleville et A. Piette, le palais carolingien de *Verciniacvm*, où Charlemagne reçut en 779 le duc de Spolète Hildebrand, doit se placer dans le village. En 1823 une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée près du cimetière paroissial lors des travaux d'extraction de marne pour la réparation de chemins. La nécropole aurait été implantée à l'origine sur une butte réoccupée plus tard par une église ou chapelle funéraire. Des fouilles réalisées par F. Lemaistre au moment de la découverte en 1823 ont mis au jour des sarcophages. En 1978 huit sarcophages ont été exhumés par P. Foulon.

Typologie des sépultures : les notices des découvertes ne mentionnent que l'existence de sépultures en sarcophage. Il est tout-à-fait probable que d'autres types de sépulture soient présents mais la dimension de l'espace fouillé n'a pas permis de le confirmer.

Pratiques funéraires : certains sarcophages étaient déposés à une profondeur d'entre 1,3 et 1,6 m. D'après les témoignages oraux des villageois F. Lemaistre a pu noter que dans les sépultures à armes le scramasaxe était d'habitude placé en travers de la poitrine. Une corne de bœuf aurait été trouvée dans une sépulture, sans plus de renseignements.

Chronologie : les renseignements sur le mobilier funéraire sont peu descriptifs et le nombre d'objets conservés peu nombreux. Quelques objets permettent néanmoins d'attester l'existence de sépultures privilégiées de la 1ère moitié du VIe siècle. Il s'agit d'une plaque-boucle en bronze cloisonné TP146 de style gothique, un bracelet d'argent cloisonné avec grenats à extrémités zoomorphes, et des fibules de bronze ornées de verroteries. Pour le reste du mobilier funéraire, la présence de 2 haches, 3 fers de lance et des scramasaxes vient confirmer l'occupation le long du VIe siècle. Divers vases céramiques publiés par E. Fleury sont à rattacher aux formes communes du VIIe siècle.

Informations additionnelles : une partie du mobilier recueilli par F. Lemaistre a été transféré au Musée de Laon en 1823.

Bibliographie : BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la*

bataille de Soissons. Amiens. p. 244, n°71, 186 ; BEAUSSART, P. : *Trésors archéologiques du Nord de la France gallo-romains et mérovingiens*. Catalogue de l'exposition, Musée de Beaux-Arts de Valenciennes, 1997. p. 128, n°162 ; BOULANGER, C. : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*. Foulard, Paris, 1902-1905 ; FLEURY, E. : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, vol. 2, Paris, 1878. p. 114-115, 152, 171-176, 221 ; *Gallia*, 1971 ; LEMAISTRE, J.-F. (1825) : « Notice sur les vestiges d'antiquités découvertes sur les bords de l'étang Saint-Lambert près de La Fère et autres lieux ». *Ann. Dép. Aisne*. p. 54-55 ; LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (I) ». *Ann. Dép. Aisne*. p. 54 ; LEMAISTRE, J.-F. (1828) : « Suite de la notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (II) ». *Ann. Dép. Aisne*. p. 20-47 ; LEMAISTRE, J.-F. (1832) : « Extrait d'un mémoire sur les tombeaux antiques du département de l'Aisne ». *MSAF*, IX. p. 314-352 ; LEMAISTRE, J.-F. : « INFORMATIONS ADDITIONNELLES sur quelques antiquités du département de l'Aisne », *MSAF*, VII, 1826. p. 114-122 ; MELLEVILLE, M. : *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*. vol. 2, Laon, 1857-1865. p. 427 ; PIETTE, A. (1852) : « Notes sur la Thiérache ». *BSAL*, 1. p. 51.

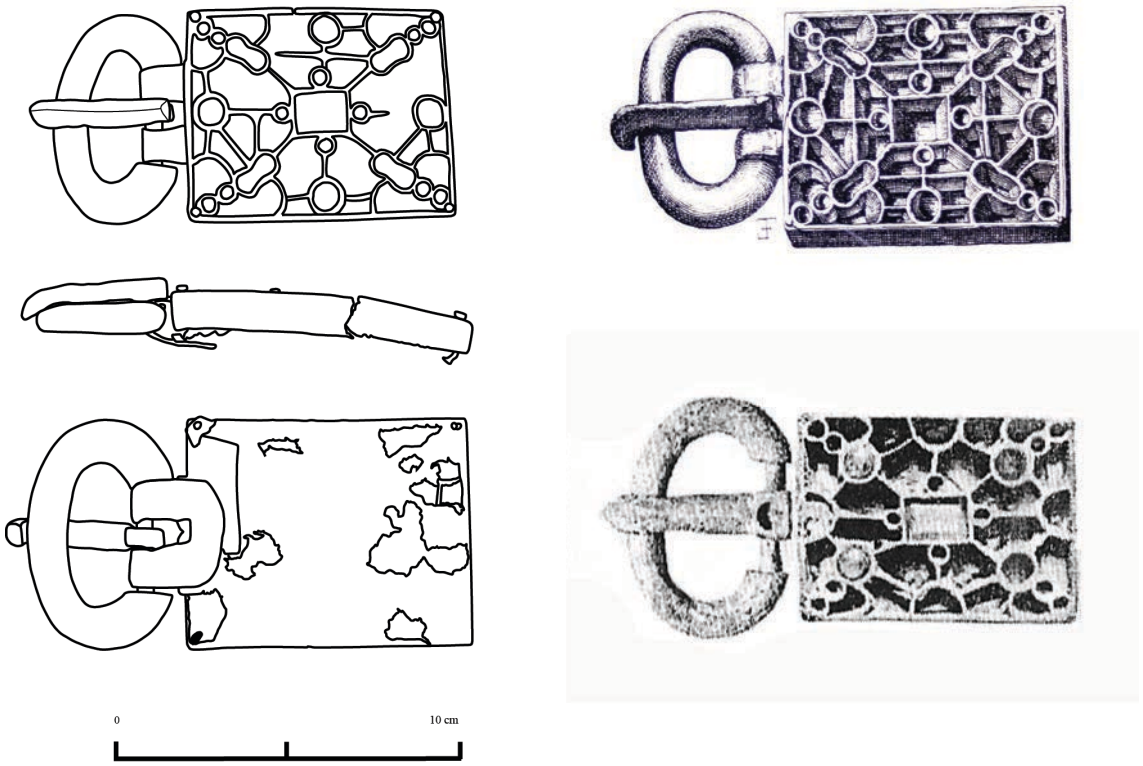


Fig. 73. Versigny (Aisne) - *Village*. Plaque-boucle à plaque carrée cloisonnée de type gothique-danubien, phase MA1 (470/480-520/530). Musée de Laon (Aisne). À droite: dessin d'E. Fleury (Fleury, 1878) ; bas-droite: plaque boucle carrée cloisonnée de type gothique provenant de la P. Ibérique (Colonia del Conde de Vallellano, Madrid), (Barroso&alii_2006b).

19. Vesles-et-Caumont (Aisne), Ferme de Caumont – La Bourgogne

Introduction : la commune de Vesles-et-Caumont se trouve dans le canton de Marle, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire a du appartenir au *pagus Laudunensis*. Les notices anciennes du XIX^{e} siècle mentionnent la découverte d'une nécropole d'époque mérovingienne à l'ouest de la *Ferme de Caumont*, sans préciser davantage, peut-être au lieudit *La Bourgogne.* G. Naze semble avoir redécouvert le site en prospection pédestre au cours de l'année 1996, mais l'emplacement reste inconnu. La nécropole doit s'établir sur l'un des coteaux avoisinants à la ferme.

Typologie des sépultures : non consignées.

Pratiques funéraires : non consignées.

Chronologie : VI^{e} siècle ?

Informations additionnelles : le Musée de Berlin possède un objet provenant, semble-t-il, des fouilles anciennes de la nécropole. Des objets provenant de la nécropole se trouvaient répartis entre la collection de C. Barrière-Flavy (léguée au Musée de Saint-Raymond de Toulouse en 1919), et celle de C. Boulanger à Péronne.

Bibliographie : LAPART, J. (1986) : « Objets mérovingiens de l'Aisne au musée Saint-Raymond de Toulouse ». *Actes des VIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Soissons, 19-22 juin 1982,* 10. p. 68-73 ; NAZE, G. : Rapport d'activité. SRA Picardie, 1996 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich.* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002. p. 239.

20. Vorges (Aisne), La Croix Matras

Introduction : la commune de Vorges (*Vorgia*, 1106) se trouve dans le canton de Laon Sud, arrondissement éponyme, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge ce territoire appartenait au *pagus Laudunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans la *Vallée de Saint-Pierre*, au lieu-dit *La Croix Matras*. Le site se place aux pieds du *Mont Pigeon* (altitude moyenne 95 m NGF), dans une pente face au nord-nord-ouest, en bordure de l'ancien chemin vers Bruyères. C. Hidé rapporte que les travaux de construction de la route ont amené à la découverte du site en 1861. Entre octobre 1883 et janvier 1884 J.-B. Lelaurain effectua des explorations mettant au jour 102 sépultures. Presque cent ans après, en janvier 1972, les travaux de construction d'un immeuble ont redécouvert la nécropole avec la mise au jour de deux sarcophages. Des fouilles de sauvetage menées par le maire du village M. Ballan jusqu'en 1975 ont permis la mise au jour de 57 sépultures. Malgré le grand nombre de sépultures fouillées (169), seul une partie de la nécropole semble avoir été explorée.

Typologie des sépultures : les sépultures découvertes dans les parties fouillées de la nécropole aux XIX^e^ et XX^e^ siècles répondent à trois types assez communs. Un total de 30 sépultures en sarcophage de pierre et 2 en plâtre ont été découverts (4 cas documentés en 1972 et le reste en 1883). Un total de 17 sépultures étaient disposées en pleine terre, les plus anciennes semble-t-il. Une des sépultures en pleine terre était encadrée par des dalles. L'emploi du cercueil a été documenté de façon minoritaire (18 grands clous de fer), nombre réduit qui ne semble pas correspondre à la réalité, attribuable à la mauvaise conservation des contenants par l'acidité du sol. La typologie la plus abondante comprenait des sépultures en caisson de pierres, disposées autour du corps, 28 étaient entourées par des pierres et 3 encadrées par des matériaux en remploi (dont une stèle-maison et plusieurs fragments de dalles décorés). Seul dans la S3 et S37 le caisson était complet, la S36 ne possédait qu'une dalle sur le côté. Un nombre indéterminé de ces sépultures auraient été retrouvées en 1883. Ce type de sépultures en caisson de pierres semble avoir été utilisé à une époque tardive, vers la toute fin du VI^e^ et le VII^e^ siècles.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées régulières nord-sud avec trois axes principales de circulation. Toutes les sépultures étaient disposées ouest-est à exception de la S34 qui avait un décalage nord-ouest - sud-est. La profondeur des fosses variait en fonction de la pente, en général elle oscillait entre 1, 2 m

et 3 m, ce qui donne une idée des apports terreux provenant du versant du mont. Les corps avaient été disposés en décubitus dorsal, avec les bras en différentes positions anatomiques, les jambes écartées. La disposition des bras est multiple et suit la règle générale, ils étaient disposés en position 1.1 (sépultures plus anciennes), 1.2, 2.1 et 2.2. Les sépultures en pleine terre, d'ailleurs les plus anciennes, ont révélé le mobilier plus riche. Cela confirme le fait largement attesté en Gaule du nord, la précocité des sépultures en pleine terre. L'existence de sépultures à armes de haut rang est à supposer d'après la découverte au XIX^{e} siècle de quatre épées longues à double tranchant. Le manque d'informations sur les circonstances de la découverte des ensembles funéraires ne permet pas d'aller plus loin dans l'interprétation, mais la présence de 2 haches et 3 fers de lance, découvertes en même temps que les épées, semblent confirmer cette hypothèse. Le remploi de sépultures est assez commun à Vorges, les S4 et S7 étaient superposées et dans la S12 en sarcophage plusieurs sépultures avaient eu lieu, ce qui fait penser à la possible existence de caveaux familiaux. Des enclos funéraires caractéristiques semblent appartenir à un même groupe familial. Les sépultures (S44-S45) sont entourées d'un enclos formé par des dalles à décors gravés géométriques et deux stèles placées à la tête des sépultures. Ce type d'espaces funéraires peut être daté du dernier quart du VI^{e} siècle et doit s'associer à des nouveaux cadres sociaux liées à l'émergence de nouveaux groupes familiaux issus d'alliances parmi les élites, qui cherchent de cette manière à perpétuer le souvenir de leur famille dans la communauté. A Vorges, des stèles (21) ont été découvertes pour la première fois *in situ* dans un contexte funéraire en Gaule du nord. Elles avaient été placées parfois au crâne (19 cas) ou aux pieds (2 cas) des sépultures, en association soit avec un enclos maçonné ou des caissons de dalles en remploi. Leur forme était discoïdale et ses décors très variés (rosace, roues astrales, croix pattées, entrelacs, oiseaux stylisés, alphabet latin incomplet) ; la filiation chrétienne de certains décors ne laisse aucun doute. Les stèles sont associées souvent à des dalles à décor gravé d'entrelacs de thématique mythologique (dragons dans la S4) ou géométrique. La S36 comportait un sarcophage inhumé avec un enclos en surface ayant une stèle à la tète. La datation de ces ensembles apporte une preuve pour proposer le début des pratiques du remploi de sépultures vers le dernier quart du VI^{e} siècle, époque qui semble liée à des changements dans la conception traditionnelle envers les défunts.

Chronologie : le début d'occupation de la nécropole, malgré l'absence d'ensembles caractéristiques en raison du manque d'informations, peut s'établir dans la phase MA2

(v.520/530-560-570) si l'on prend en compte les sépultures à épée et les haches, en plus de la grande quantité d'éléments lapidaires en récupération dans les sépultures datées de la fin VI^{e} siècle. L'occupation s'est poursuivie dans les phases suivantes MA3 (v.560/570-600/610) et jusqu'à la phase MR3 (v.660/670-700/710).

Informations additionnelles : le mobilier découvert en 1861 fut dispersé. Celui provenant des travaux de Lelaurain en 1883 est partiellement connu. Le mobilier découvert en 1972-1975 a été déposé au Musée de Laon.

Bibliographie : BALLAN, M. : *Liaisons,* Publications de la Préfecture de l'Aisne, 20, 4e trimestre, 1972. p. 25-30 ; DESBORDES, M.: *Gallia,* 31, fasc. 2, 1973. p. 328-331 ; HIDÉ, C. (1887) : « Séance du 25 janvier 1884 ». *BSAL.* p. CLXII-CLXIV ; HIDÉ, C. (1890) : « Sépulture mérovingienne de Vorges ». *BSAL,* XXVII, 1884-1887. p. 133-154 ; FLECHE, M.-P.: « La nécropole mérovingienne de Vorges (Aisne) », *RAP,* 3-4, 1988. p. 89-125 ; PICHON, B. : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Maisons des sciences de l'homme, Paris, 2003. ROLLAS, A. : *La nécropole mérovingienne de Vorges,* Catalogue d'exposition, Musée de Laon, 1973. LOBGEOIS, E. : (1890): Communications Vorges, *BSAL*, XXVII, 1884-1885. p. 20-22.



Fig. 74. Vorges (Aisne) - *La Croix Matras*. Plan du secteur de la nécropole fouillé au XIXe siècle, avec les enclos funéraires localisés lors des fouilles (plan de C. Hidé de 1884 rectifié).

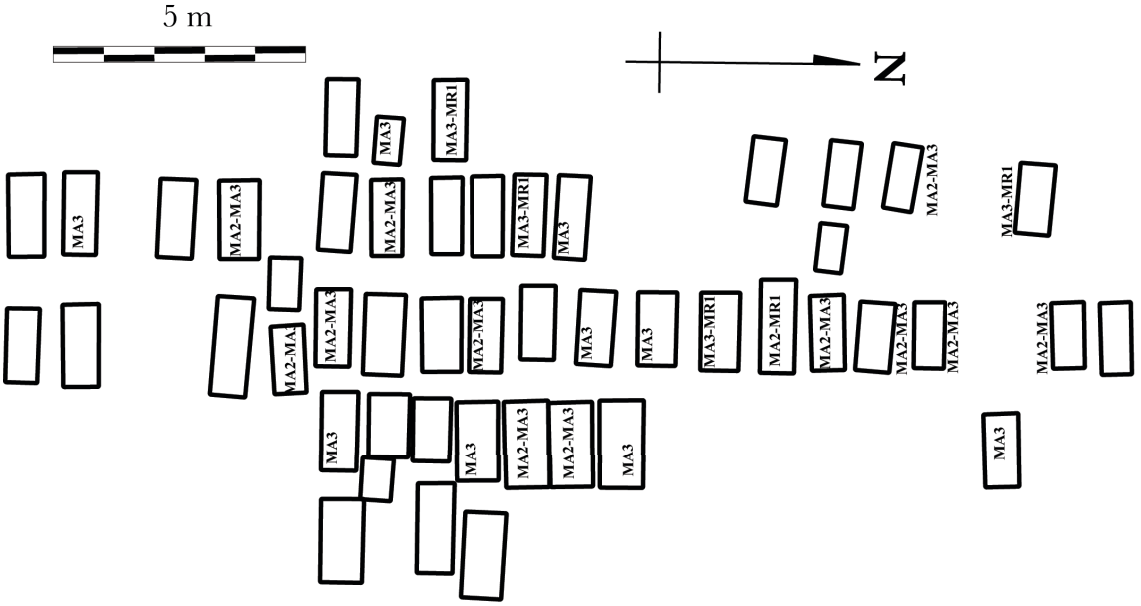


Fig. 75. Vorges (Aisne) - *La Croix Matras*. Plan du secteur de la nécropole fouillé entre 1972-1975 et chronologie des sépultures (d'après Ballant, 1975).



Fig. 76. Vorges (Aisne) - *La Croix Matras*. Enclos funéraire avec stèles et dalles abritant des sépultures en caisson de pierres et dalles (phase fMA2-MA3), (Gallia, 1973).

21. Voyenne (Aisne), Le Tombois

Introduction : la commune de Voyenne se trouve dans le canton de Marle, arrondissement de Laon, département de l'Aisne. Pendant le haut Moyen Âge, ce territoire appartiendrait au *pagus Laudunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1852 lors des travaux d'extraction de pierres dans une carrière, située au lieu-dit *Le Tombois,* en bordure du chemin qui partait du village en direction du sud-ouest. Le site se trouve en contre-bas (altitude moyenne 76 m NGF) d'une des terrasses alluviales de *La Serre*.

Typologie des sépultures : deux types de sépulture ont été signalées. Des sépultures en sarcophages monolithes trapézoïdaux avec couvercle à base de dalles plates, élaborés en pierre calcaire de Mons-en-Laonnois. L'un des couvercles comportait un décor sculpté. Les sépultures en pleine terre semblent avoir été majoritaires et l'utilisation de cercueils en bois est bien attestée par la présence de clous en fer longs.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées, les sépultures orientées ouest-est pour la plupart. La présence de mobilier caractéristique des sépultures privilégiées fait penser à l'existence d'une ou plusieurs sépultures fondatrices. Les épées longues, la vaisselle en bronze et d'autres armes appartenant à la première époque (6 haches, fers de lance) va en ce sens. Certaines sépultures comportaient un riche dépôt en verre avec des formes caractéristiques du VI^{e} siècle tel qu'un flacon TF20, deux gobelets TF52 ou un gobelet TF56.5. Le remploi de sépultures était commun d'après A. Piette ; dans certains sarcophages la réduction du corps montrait l'amas d'ossements ramassés aux pieds du squelette.

Chronologie : il s'agit d'une occupation précoce, qui semble débuter dans la phase MA1 (v.470- v.520) et se poursuivre de façon continuée jusqu'à la phase MR2 (v.630-v.660). La présence de 6 haches, de nombreux fers de lance, de plusieurs épées et de 4 scramasaxes, ainsi qu'un fer de flèche suggèrent une certaine aisance de la population masculine inhumée dans cette nécropole.

Informations additionnelles : les objets provenant de la nécropole semblent avoir été déposés au Musée de Laon. M. Lehault, habitant de Marle, possédait dans sa collection, parmi autres, une hache provenant du site.

Bibliographie : ADAN : Dossier A. Piette ; FLÈCHE, M.-P. : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France*, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV, 1990. p. 655-656 ; FLEURY, E. : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*.

vol. 2, Paris, 1877-1878. p. 77, 133, 142, 149, 152-154, 171, 176 ; PAPILLON, L. : « Mémoire sur les antiquités franques-mérovingiennes de Voyenne et de Wimy ». *BSAL*, XI, 1861. p. 109-122 ; PAPILLON, L. (1865) : « Cimetières anciens de Voyenne et de Wimy ». *La Thiérache-BSAV,* I, 2. p. 87-94 ; PICHON, B. : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Maisons des sciences de l'homme, Paris, 2003. p. 533-534.

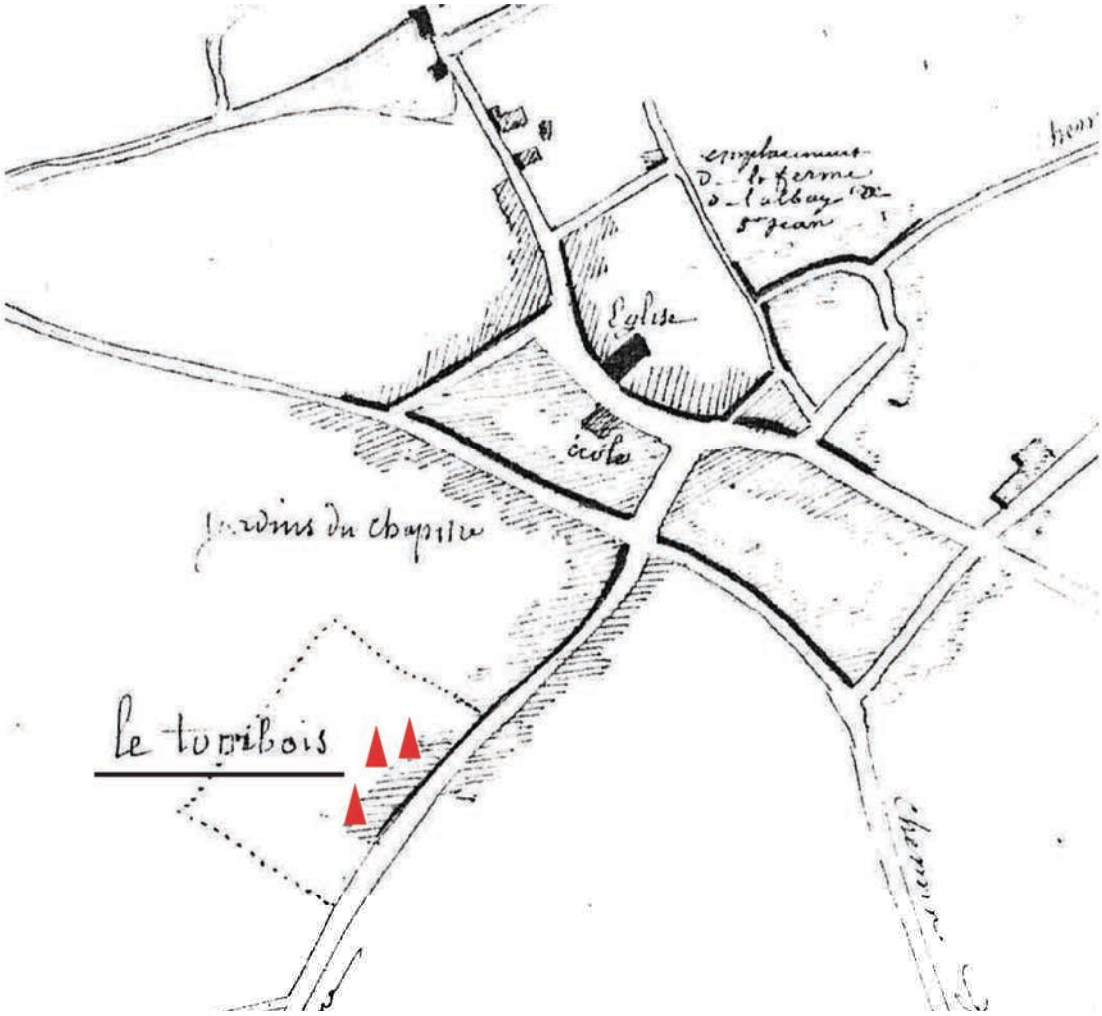


Fig. 77. Voyenne (Aisne) - *Le Tombois*. Localisation de la nécropole d'époque mérovingienne au sud-ouest du village médiéval et en bordure de l'ancien chemin à Froidmont. (Doss. A. Piette)

22. Wimy (Aisne), La Justice

Introduction : la commune de Wimy appartient au canton d'Hirson, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne. A l'époque mérovingienne le territoire faisait partie du *pagus Laudunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte lors des travaux d'extraction de ballast pour les chemins au lieu-dit *La Justice,* sur la route d'Effry. Le site se localisait sur une hauteur calcaire proche du confluent de l'Oise avec un ruisseau qui descend du village. Les premières découvertes ont du être effectuées dans les années 1840 par les ouvriers lors des travaux d'extraction de calcaire oolithique, travaux qui ont du endommager une grande partie de la nécropole. Quelques objets ont été sauvés par les soins des membres de la Société Académique de Vervins comme Rogine, L. Papillon, ainsi que le Dr. Rousseau. En 1857, année où Papillon rapporte la notice de la découverte, le site avait déjà été largement arasé par les travaux de la carrière. Dans les années suivantes d'autres découvertes se sont succédées au fur et à mesure de l'extension du front de la carrière. En 1876 un voisin d'Effry, L. Coupain, adressait à la Société de Vervins un scramasaxe et d'autres objets récupérés par lui auprès d'un ouvrier et sauvés ainsi de la dispersion.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient apparemment en pleine terre, creusées directement dans la roche calcaire, avec l'emploi du cercueil dans certaines sépultures.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient assez serrées, disposées par rangées régulières ouest-est, quelques unes présentaient une orientation inverse. Deux sépultures ont été trouvées juxtaposées tête contre tête, s'agissant d'un cas particulier, sans que l'on puisse avancer une hypothèse faute d'éléments d'analyse. Les notices des découvertes mentionnent l'existence d'une pierre brute placée sur le corps des inhumés, en ce qui semble une pratique funéraire régionale déjà observée dans autres sites du nord de la Gaule. Il peut s'agit d'une pratique destinée à rattacher le mort à la sépulture pour éviter le retour au monde des vivants. La grande quantité de mobilier recensé dans les sépultures de cette nécropole témoigne de l'importance du site, probablement développé à partir d'un groupe de sépultures fondatrices de haut rang, avec des parallèles à Mézières (Ardennes).

Chronologie : l'armement récupéré indique la présence de sépultures que l'on doit attribuer à la phase PM (v.440/450-470/480), il s'agit de deux haches à dos courbe de type romain tardif. Le reste de l'armement composé de lances TP31, TP33 et TP34,

une pointe de flèche TP24 et deux scramasaxes TP60 et TP61 couvrent toute la période le long des phases MA1-MR1 (v.470- v.630). Un gobelet campaniforme TP448 présent dans les phases MA1-MA2 (v.470- v.570). Des éléments vestimentaires tels qu'une plaque boucle TP174, une fibule TP222 ainsi que d'autres objets dessinés en 1858 confirment une occupation prolongée jusqu'à la phase MR2 (v.630- v.670).

Informations additionnelles : les objets qui ont pu être récupérés lors des travaux de la carrière ont été amenés au Musée de Vervins, mais on ignore son dépôt définitif.

Bibliographie : Anonyme (1879) : « Nécropole de Wimy ». *La Thiérache – BSAV,* VI, 1878. p. 215-216 ; BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879. p. 208 ; DESMASURES, A. (1863) : *Histoire des communes du canton d'Hirson*, Vervins ; DESMASURES, A. (1883) : *Histoire de Saint-Michel en Thiérache,* Hirson. p. 84-85 ; FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. vol. 2. p. 152, 171 ; PAPILLON, L. (1861): « Mémoire sur les antiquités franques-mérovingiennes de Voyenne et de Wimy ». *BSAL*, XI. p. 109-122 ; PAPILLON, L. (1865) : « Cimetières anciens de Voyenne et de Wimy ». *La Thiérache-BSAV,* I, 2. p. 87-94 ; PICHON, B. : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Maisons des sciences de l'homme, Paris, 2003 ; ROGINE, F. (1876) : « Scramasaxe et autres antiquités trouvées à Wimy », *La Thiérache – BSAV,* IV. p. 72-73.

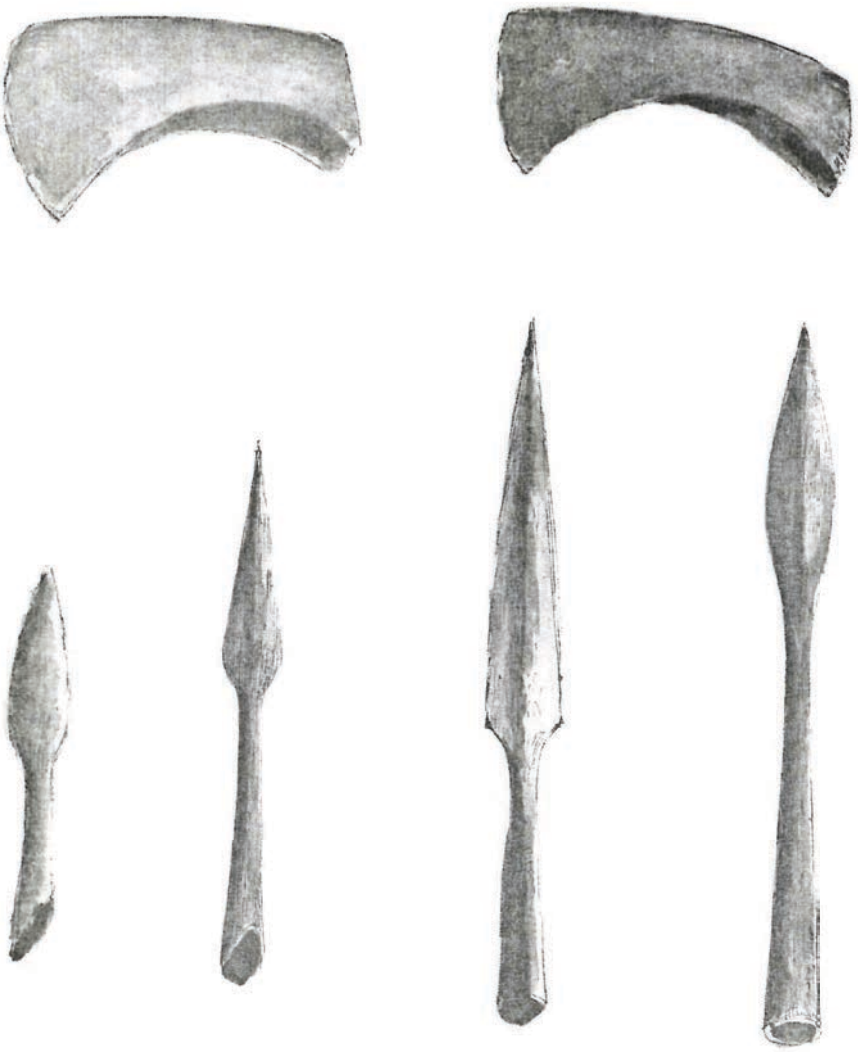


Fig. 78. Wimy (Aisne) - *La Justice*. Objets provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1 - 2. Haches TP1 (phase PM), 3. Fer de flèche TP24 (phase PM-MA3), 4. Lance TP31 (phase PM-MA3), 5. Lance TP34 (phase MA3-MR2), 6. Lance TP33 (phase MA1-MA3), (Papillon, 1858).

23. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), Vaucelle

Introduction : la commune d'Arcy-Sainte-Restitue se situe dans le canton d'Oulchy-le-Château, arrondissement de Soissons, dans l'Aisne. Son rôle et importance à l'époque mérovingienne restent incertains, de même que pour beaucoup d'autres communes dont on ne connaît que les nécropoles. L'appartenance de l'ancien territoire d'Arcy au *Pagus Tardunensis* reste hypothétique. La nécropole se situe sur les versants et au sommet d'une butte naturelle (altitude moyenne 140 m NGF) dite *Vaucelle* ou *Entre Mont Béton et Mont Dion*. Les sépultures d'époque mérovingienne occupent l'espace d'une nécropole du Bas-Empire à inhumation, et possiblement celui d'une autre d'époque laténienne. Le lieu semble avoir bénéficié d'un rôle sacré depuis la préhistoire et les sépultures de toutes époques se seraient disposées autour d'un dolmen que, d'après Lemaistre, aurait existé au centre du monticule jusqu'aux temps récents. Les premières explorations connues ont été menées par le curé Andriot en 1739. En 1788 environ 5000 tombes furent détruites pour la plantation de 400 peupliers, ce qui semble quand même une chiffre exagérée. L'abbé Robert, curé au village d'Arcy, a entamé des fouilles sur un secteur de la nécropole entre 1800 et 1805 et après jusqu'en 1824. En 1807 un sarcophage fut dégagé lors des glissements de terrain. Temps après l'architecte parisien M. de Marsy conduira des travaux vers 1841-1842 sur la partie orientale de la nécropole, complémentés par ceux du Comité Archéologique en 1844 et la Société Archéologique de Soissons en 1848, 1859 et 1865. Le renommé fouilleur aixois F. Moreau effectua les dernières explorations entre 1877 et 1878, et à nouveau en 1884 avec la mise au jour de 3150 sépultures au total. Selon les informations qui peuvent s'en tirer des découvertes anciennes, la nécropole d'Arcy-Sainte-Restitue semble avoir abrité plus de 7000 tombes de plusieurs époques, ce qui constitue un cas tout-à-fait exceptionnel pour le nord de la France. Cela ne peut pas se concevoir sans l'existence d'un haut lieu pendant l'Antique tardive et l'époque mérovingienne, possiblement un grand domaine gallo-romain ou chef-lieu de pagus dont le nom ne nous est pas parvenu. H. Neumayer souligne l'importance stratégique de la vallée de l'Ourcq dans la première époque des nécropoles franques avec des sépultures privilégiées.

Typologie des sépultures : la présence de sarcophages est bien documentée. Une vingtaine a été exhumée pendant les fouilles de 1844, élaborés en pierre calcaire avec des cuves monolithes et couvercle, dont une décorée d'une croix inscrite dans un cercle (chrisme ?). L'absence d'informations précises sur le contexte de la découverte ne

permet pas de les rattacher à l'époque gallo-romaine, il pourrait s'agir de cuves en remploi d'époque mérovingienne. Néanmoins la présence de sépultures en sarcophage d'époque gallo-romaine est tout-à-fait probable car en 1807 a été découverte une cuve décorée de feuilles d'acanthe. Malheureusement le manque d'observations précises sur les découvertes anciennes relatives à la nature de sépultures ne permet pas d'aller au-delà des hypothèses.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées régulières nord-sud avec les sépultures disposées de façon régulière ouest-est. Lemaistre signale le peu d'espaces existant entre les fosses et une oscillation de la profondeur d'entre 0,3 et 0,5 m. E. Fleury mentionne l'existence d'éléments de repérage des tombes tels que des stèles funéraires ou des cippes dont quelques uns (stèle et épitaphe) ont été étudiés par M.-P. Flèche. Une inhumation à cheval est signalée placée au-dessous d'une sépulture[5] pouvant s'agir d'une sépulture ou d'une offrande. L'abbé Robert avait signalé que la plupart des sépultures contenaient un vase comme mobilier funéraire. A. de Marsy avait dégagé en 1842 un sarcophage contenant une hache, un long fer de lance qui peut s'interpréter avec réserves comme un angon et une boucle en bronze. Une jeune fille inhumée en sarcophage portait un paires de boucles d'oreille d'argent et verroteries, des perles de collier en verre, une bague d'argent et un bracelet (argent ?). Une sépulture d'enfant fouillée par Moreau appartenant à la 2e moitié du Ve siècle serait à mettre en relation avec un groupe de sépultures précoces d'époque mérovingienne. F. Vallet, qui s'est occupé de l'étude des objets provenant de la nécropole d'Arcy, signale qu'il est remarquable le faible nombre de sépultures riches parmi les 600 sépultures dont le mobilier est connu (une épée à tôle d'or, une épée à bouterolle d'argent, un angon, un umbo à bouton d'argent, une plaque-boucle réniforme d'or en cloisonné). Des épées à poignée en tôle d'or sont très chères à élaborer et donc rares dans l'ensemble de la Gaule (4 des 17 au total retrouvées en Europe). Ces armes, dont sa période de production estimée est courte (480-520), seraient destinées à une élite des franque et alamane (membres princiers). Selon Vallet elles seraient destinées aux dignitaires du nouveau royaume. Une de ces épées d'apparat fut retrouvée en 1878 dans une fosse à 1,30 m de profondeur, orientée ouest-est, placé le long de la jambe droite d'un individu grande taille. Il s'agit d'une *spatha* (95 cm long. original) avec poignée recouverte de tôle

[5] Une carcasse de cheval est mentionnée par l'abbé Robert (d'après Lemaistre), sans plus de renseignements.

d'or et une large perle verdâtre au pommeau. L'équipement était complété par un couteau et une petite boucle à ardillon orné « deux petits verres de couleur rencontrés pour ainsi dire sur le crane du sujet » et un éperon de fer déposé aux pieds. De son côté F. Moreau décrit une riche sépulture voisine (sépulture double ?), vraisemblablement appartenant à une femme, comportant un bracelet d'argent massif porté au bras gauche, une aumônière « garnie de cent perles petites et grosses » à droite du corps, une grande épingle au crâne et « deux autres petites fibule bronze dites serpents », c'est à dire des fibules en « S ». L'abbé Robert affirme (d'après Lemaistre) que des vases étaient placés au côté gauche de l'oreille du mort (dépôt céramique au niveau supérieur de la sépulture) et mentionne des décors à base de losanges et zigzag ainsi que des « hiéroglyphes » (estampille ou molettes ?) et des formes carénés (V^e^-VII^e^ ss.) ainsi que des formes ouvertes de TS.

Chronologie : phases PM – MR3 (v. 440 - 710). En dépit du nombre élevé de sépultures découvertes, les seuls éléments permettant de dater l'occupation de la nécropole proviennent de l'album Caranda publié par F. Moreau. L'ensemble du mobilier dessiné, sans doute restreint car il s'agit d'objets les plus précieux, apporte des chronologies comprises entre la phase PM et MR3, ce qui se traduit par une occupation des lieux le long de toute la période mérovingienne.

Informations additionnelles : divers objets provenant de la nécropole ont été déposés dans la collection de Saint-Marceaux au XIX^e^ siècle : un scramasaxe, deux vases céramiques noirs dont l'un décoré à la molette. Ils ont été dessinés par E. Fleury. Au Musée de Laon se trouvent quelques objets provenant des recherches faites par le Comité Archéologique. Les objets conservés par F. Moreau ont été acquis par le MAN et se trouvent parmi ses collections. Quelques objets provenant des diverses fouilles des sociétés savantes se trouvent au Musée de Soissons, d'autres au Musée de Rennes. Le baron von Diergardt a acquis quelques objets pour sa collection, ceux-ci transférés par la suite au Musée de Berlin, pillé en 1945 et dont certaines pièces se trouvent aujourd'hui au Musée Pouchkine de Moscou.

Bibliographie : Anonyme : *Compte rendu des fouilles*, 1813 ; BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens. p. 45-56; FLEURY, E. (1875-1877) : « La nécropole mérovingienne d'Arcy-Sainte-Restitue », *BSAL*, XXII. p. 375-406 ; ROBERT (abbé) (1808) ; LEMAISTRE, L.-F. : « Notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (I) ». *Ann. Dép.*

Aisne, 1826. p. 41-73 ; LEMAISTRE, J.-F. (1828) : « Suite de la notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (II) ». *Ann. Dép. Aisne*. p. 33-36 ; LEMAISTRE, L.-F. (1832) : « Extrait d'un mémoire sur les tombeaux antiques du département de l'Aisne ». *MSAF*, IX. p. 314-352 ; MOREAU, F. : « Les fouilles d'Arcy-Sainte-Restitue 1878 (1879) », *Album Caranda 1877-1898. BSAS*, 3, 2, 1869-1871. p. 254 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich*, Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002. p. 117-118 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil » *MSACSAM*, XXII, 1926-1927 (1929). p. 202 ; PRIOUX, S. (1865b) : « Notice sur des sépultures mérovingiennes du Soissonnais : Arcy-Sainte-Restitue, Vieil-Arcy, Pont-Arcy et Cerseuil », *Mémoires lus à la Sorbonne*, Paris. p. 281-287.

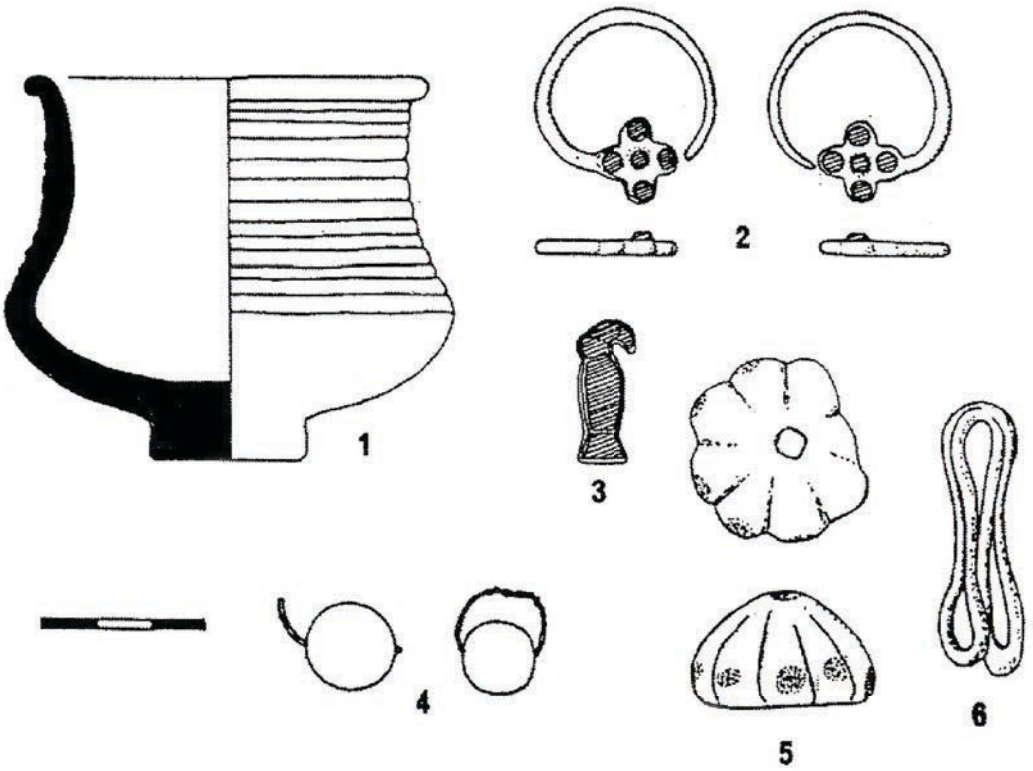


Fig.79. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) - *Vaucelle*. Mobilier provenant d'une sépulture feminine (phase PM - dMA1) (Vallet, 1997). MAN.

24. Chassemy (Aisne), Au Dessus de Prugny

Introduction : la commune de Chassemy se trouve dans le canton de Vailly-sur-Aisne arrondissement de Soissons. Le territoire a du appartenir au *pagus Suessionicus* à l'époque mérovingienne, diocèse éponyme. Une nécropole d'époque mérovingienne et gallo-romaine a été découverte en 1848 de façon fortuite pour les enfants du village au lieu-dit *Dessus de Prugny*, en proximité d'une zone marécageuse près des boucles de la Vesle, sur une faible pente (altitude moyenne 50/49 m NGF). La voie romaine de Reims à Soissons, connue sous le nom *Chaussée Brunehaut*, passe à 1,6 km au sud des lieux et l'ancien chemin vers Condé semble longer la nécropole. Les sépultures mérovingiennes réoccupent un espace funéraire utilisé de façon presque continue depuis le Néolithique. Une nécropole à incinération du Haut-Empire est censée d'exister au même endroit ainsi que des sépultures du Bas-Empire. A. Piette et E. Fleury ont effectué des fouilles partielles en 1869 dans un endroit proche, au lieu de la *Fosse Chapelet*. Le site a été largement pillé au XIX^{e} siècle, la partie orientale de la nécropole fut explorée par F. Moreau entre 1888 et 1889, révélant beaucoup de sépultures d'époque gauloise et mérovingienne. En 1960-1970 le site a été à nouveau pillé lors des travaux d'extraction de gravier. Finalement, des fouilles de sauvetage faites par G. Fercoq du Leslay en 1984 ont permis de redécouvrir l'emplacement et l'entité approximée de la nécropole.

Typologie des sépultures : il y a un manque considérable d'informations dû à l'absence de renseignements sur les fouilles. F. Morel n'a pas laissé de comptes rendus des fouilles et les seules informations proviennent des sondages effectués en 1984. Cependant dix sépultures privilégiées masculines du début de l'époque mérovingienne ont été identifiées, sept portant des umbo dont quatre avec boutons d'argent. Ce type de sépultures se sont très souvent en pleine terre renfermant un cercueil ou chambre en bois (type Morken), F. Vallet a établie, à partir des procès-verbaux des fouilles, que des sépultures à armes (S35, S39 et S40) précoces (phase MA1) se sont groupées dans un secteur de la nécropole. Cela peut indiquer peut être un secteur funéraire particulier développé autour d'un groupe de sépultures fondatrices.

Pratiques funéraires : la présence d'un anneau bouleté dans les éléments vestimentaires d'une sépulture féminine du début VI^{e} siècle est à rattacher des modes en pays alaman (VALLET, F. : 1987. p. 116). Quelques sépultures à armes de haut rang semblent avoir été groupées, ce qui peut se traduire dans l'existence de liens de fidélité

ou de sens d'appartenance à une élite guerrière. L'homme de la S35 portait lance, umbo à boutons d'argent, épée et hache de jet, celui de la S39 portait lance, épée à entrée de fourreau d'argent, umbo à boutons d'argent et angon, la S40 masculine a livrée une épée à pommeau de bronze avec anneau.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610). Les seuls repères chronologiques pour dater la nécropole proviennent des objets conservés, nettement de l'armement et de la parure. La présence d'un angon, deux épées longues dont l'une à bouterolle d'argent et l'autre avec pommeau en bronze, donnent des chronologies du dernier tiers V^e^ et le début du VI^e^ siècle. L'umbo à manipule et le fer de lance peuvent bien être datés du VI^e^ siècle. Parmi les éléments de parure dans l'album Caranda : une fibule ronde d'argent et or ; quatre fibules aviformes d'argent et verroteries ; une boucle d'argent ; deux fibules ansées d'argent doré ; cinq paires de fibules ansées digitée ; une fibule zoom en d'argent doré ; une fibule ansées tête semi-circulaire recouvertes d'une feuille d'argent de type danubien ; trois grosses fibules ; quatre boucle d'oreille à tête polyédrique ; une grosse fibule aviforme en fer avec incrustations d'or et argent et cloisonné de verroteries ; une fibule ansées digitée en bronze ; un fragment de boucle d'oreille ; une perle d'ambre ; une perle en cristal de roche montée sur fil d'argent. Une épingle en bronze à tête polyédrique ; deux petites passoires de bronze ; une cuillère à chas de bronze suspendue ; une pince à épiler bronze ; un fermoir aumônière bronze ; une boule garnie de quatre appliques d'argent suspendus d'une bélière d'argent.

Informations additionnelles : la plupart du mobilier funéraire nous est connu grâce aux dessins contenus dans l'album Caranda, mais ce n'est qu'une partie dédiée aux objets les plus remarquables.

Bibliographie : Anonyme : Séance du 2 mars 1889, *ASHACT,* XXIV, 1889 (1890). p. 9 ; Anonyme : Séance du 3 décembre 1889, *ASHACT,* XXIV, 1889 (1890) p 59 ; BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens. n° 84-88, 185 ; CALLAND, V. : 1869 ; FLEURY, E : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, vol. I, Paris, 1878. p. 88-93, 158-163 ; vol II p. 37, 72 74-75 ; MOREAU, F. : *Album Caranda,* Saint-Quentin, 16 vol, 1877-1898 Plaque NS 93-96, 98-100, 102, 106-108 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002. p. 146.

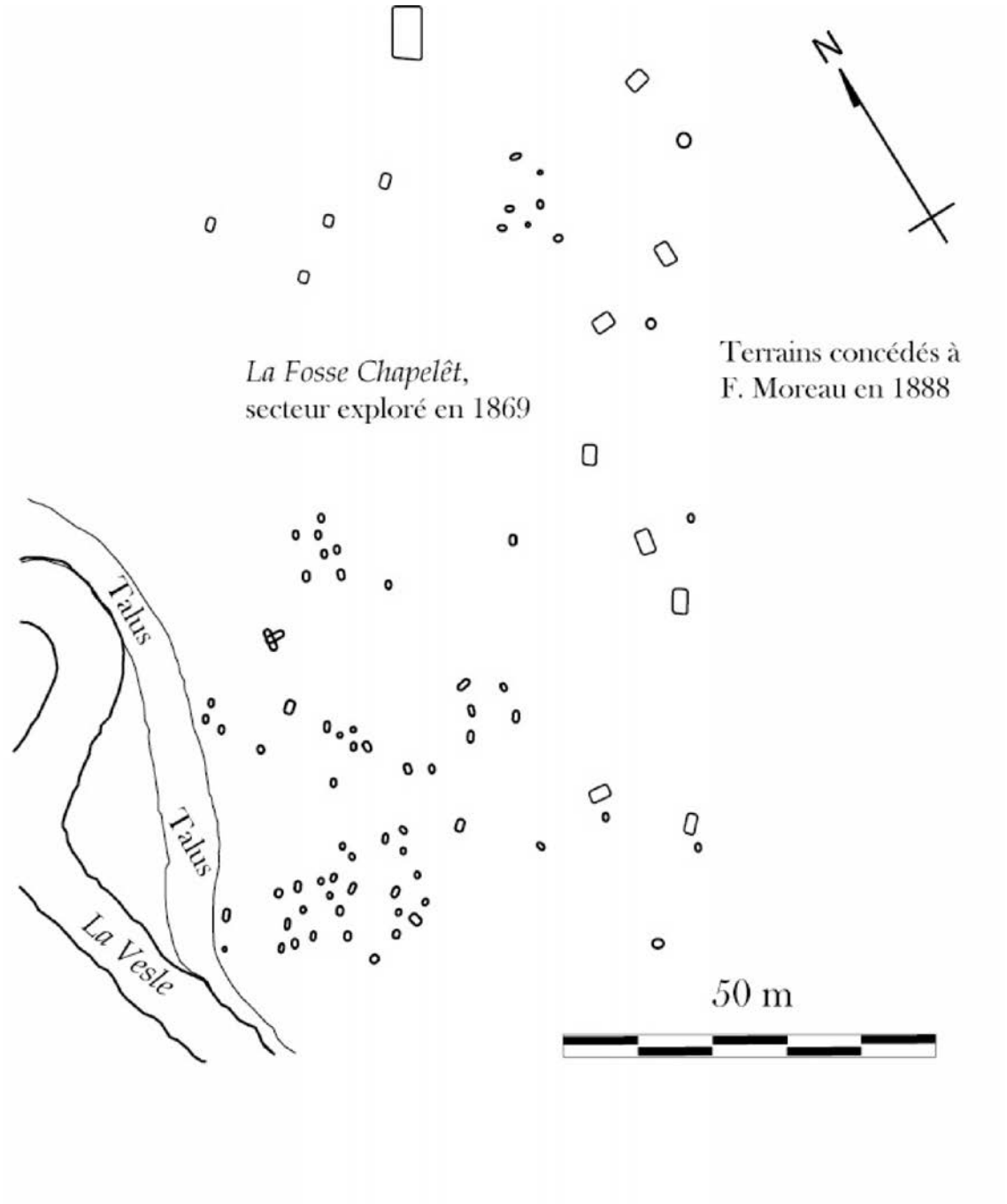


Fig. 80. Chassemy (Aisne) - *Au Dessus de Prugny*. Plan du secteur de la nécropole fouillé entre 1869 - 1888 (Moreau, 1877-1898).

25. Cys-la-Commune (Aisne), La Croix-de Cys

Introduction : la commune de Cys se trouve dans le canton de Braine, arrondissement de Soissons, département de l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire devait fait partie du *pagus Suessionicus*, appartenant au diocèse de Soissons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au nord du village sur la route de Chavonne. La nécropole se trouve au lieu-dit *La Croix de Cys,* en bordure des terrains inondables parallèles au canal de l'Aisne. Un ancien chemin passait près du site au nord, au lieu-dit *La Haute Borne* et *Les Longues Raies.* Des fouilles ont été menées par F. Moreau en 1889 avec la mise au jour d'une importante nécropole de 440 sépultures dont un tiers étaient en sarcophage.

Typologie des sépultures : une sépulture dessinée dans l'Album Caranda montre un homme inhumé en pleine terre avec une stèle au niveau supérieur de la fosse.

Pratiques funéraires : l'analyse des pratiques funéraires dans cette nécropole s'avère impossible en raison du manque d'informations sur les fouilles, seule une description des objets plus représentatifs apparaît dans l'Album Caranda. On sait d'après les notices que nombre de sépultures avaient été violées anciennement. Il est remarquable le peu d'armement présent dans la partie fouillée de la nécropole. Une des sépultures en pleine terre (VI^{e} siècle) appartenait à un homme inhumé avec un angon placé à sa droite le long du corps et une boucle de bronze à la ceinture en position fonctionnelle. Une stèle discoïdale à pied était placée à la tête de la sépulture.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 660). La sépulture de l'homme inhumé avec l'angon peut être datée de la fin de la phase MA1 (v.470-530) et MA2 (v.520/570) portant une boucle de ceinture de bronze TP115. Le reste du mobilier dessiné par Pilloy dans l'album Caranda signale une occupation de la nécropole jusqu'à la phase MR2 (v.630/640-660/670).

Informations additionnelles : on ignore où se trouvent les objets faisant partie de la collection de F. Moreau.

Bibliographie : MOREAU, F. (1877-1898) : *Album Caranda*, Saint-Quentin, 16 vol. ; POULAIN, C. (1984) : « Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne ». *BSAC*, 77-4. p. 15-26 ; BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens ; FLÈCHE, M.-P. (1990)

: *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France*, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV. p. 68-70.

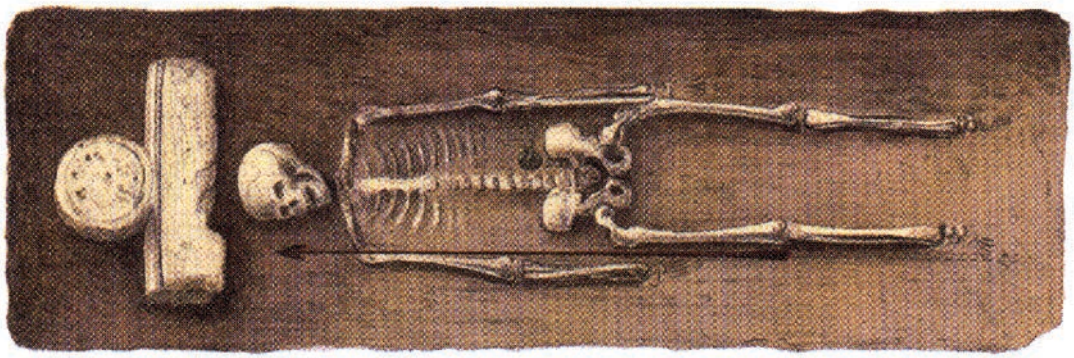


Fig 81. Cys-la-Commune (Aisne) - *La Croix de Cys*. Sépulture masculine privilégiée (angon) accompagnée d'une stèle funéraire (phase MA1 - MA2), (Moreau, 1877-1898).

26. Armentières-sur-Ourcq (Aisne), Dessus le Clocher

Introduction : la commune d'Armentières-sur-Ourcq appartient au canton de Neuilly-Saint-Front, arrondissement de Château-Thierry, dans l'Aisne. Au haut Moyen Âge, le territoire intégrait le *pagus Urcensis*, dépendant du diocèse de Soissons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Dessus-le-Clocher*, sur la pente ouest d'une colline (altitude moyenne 107 m NGF) au nord-est de l'église. L'archéologue amateur F. Moreau a exploré les lieux entre 1881 et 1889 à plusieurs reprises, principalement durant l'été 1881 et 1882, mettant au jour une nécropole d'environ 879 tombes.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre, d'autres en fosse sous dalle, et en sarcophage (8 recensés par Flèche-Mourgues).

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures était ouest-est, disposées par rangées suivant la pente de la colline. Une sépulture de cavalier avec mors de cheval et deux éperons (VI^{e} siècle). Selon F. Vallet, la proportion de sépultures riches était élevée par rapport au nombre de sépultures découvertes (ration 10/300), ce qui semble correspondre à une communauté aisée ou une nécropole appartenant à une élite. Une des dalles présentait, d'après Salin, une croix gravée tournée vers le corps (symbole de salut éternel).

Chronologie: phases PM – MR3 (v. 440 - 710).

Informations additionnelles :

Bibliographie : BARRIÈRE-FLAVY, C: *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^{e} au VIII^{e} siècles,* vol.1, Privat, Toulouse-Paris, 1901 plaque A5 I 47, 53, 57, 59, 61, 64, 70, 72 ; BAYARD, D ; HAIRY, H ; ROBINSON, C & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens. n°83, 125 ; BEAUSSART, P. (com.): *Trésors archéologiques du nord de la France gallo-romains et mérovingiens,* Catalogue d'exposition à Valenciennes, Musée des Beaux-arts de Valenciennes, 1997. p. 119, 128-129 ; BÖHNER, K. *et alii* : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric*, Catalogue d'exposition, Musée Luxembourg, RMN, Paris, 1981 ; DELOCHE, M. : « Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA,* 2, 1884 p 1-6 ; FLÈCHE-MOURGUES, M. –P. : « A propos de quelques sculptures mérovingiennes à décor chrétien du sud-est de la Picardie ». *AN,* 22-23, 1991 p. 129-139 ; LEGOUX, R. : « L'animalier et la symbolique d'origine chrétien dans les décors de céramiques du VI^{e} s. après J.-C. au nord du bassin

parisien ». *RAP,* 1-2, 1992 p. 134 ; MOREAU, F. : *Album Caranda*, Saint-Quentin, 16 vol, 1877-1898 plaque 28 ; MORTILLET, A. (1903) : « Les silex taillés trouvés dans les cimentières mérovingiens ». *REAP,* IIIe année, mars. p. 81-87 ; PILLOY, J. : « Les cimetières francs de Mayot et d'Anguilcourt-le-Sart. Les verres francs à embles chrétiens ». *MSASQ,* 4e série, XII, 1896 (1897) ; QUICHERAT, J. : « Résultats principaux des fouilles de F Moreau ». *BSAF,* 1882. p. 191-192 ; SALIN, E. : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 4 vol, A. et J. Picard, Paris, 1949-1959. p. 162 ; SENNEQUIER, G. *& alii* : *Verres et merveilles 1000 ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule,* Catalogue d'exposition (17 oct 1997 – 31 janv. 1994), Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1993. p. 100.

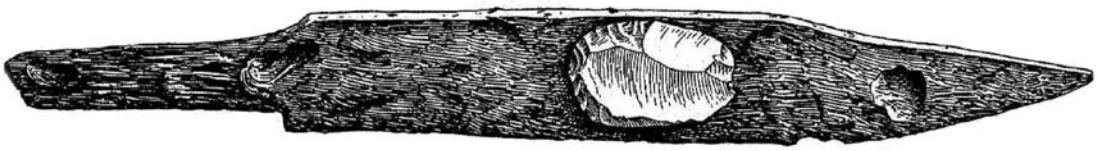


Fig. 82. Armentières-sur-Ourcq (Aisne) - *Dessus le clocher*. Scramasax et silex provenant d'une sépulture masculine (phase MA2-MA3), (Mortillet, 1903).

27. Breny (Aisne), Le Martroy

Introduction : la commune de Breny se trouve dans le canton d'Oulchy-le-Château, arrondissement de Soissons, dans l'Aisne. Au haut Moyen-Âge le territoire faisait partie du *pagus Urcensis*, dépendant du diocèse de Soissons. D'après la tradition, la résidence royale de *Brennacum,* cité par Grégoire de Tours et probablement héritière d'un domaine gallo-romain dans la vallée de l'Ourcq, serait à mettre en relation avec l'emplacement de l'église paroissiale et l'émergence de l'habitat médiéval. Une nécropole était connue depuis ancien sur le versant nord d'une éminence qui domine le village (altitude moyenne. 108 m NGF) au lieu-dit *Le Martroy* ou *Martois* (*marturetum*, champ des martyrs), sur l'ancien chemin de *La Croix*, lieu aujourd'hui marqué par les restes d'un calvaire. Une voie antique allant de Troyes à Soissons, connue sous le nom de *Chaussée Brunehaut,* franchit l'*Ourcq* à 1,3 km à l'est au lieu-dit *Pont-Bernard.* Il est fort probable que l'habitat ancien se trouve sous le village actuel de Breny, comme dans nombre de cas étudiés. Les premières découvertes datent de 1822 avec la mise au jour d'une « tombe en pierre ». Quelque temps plus tard, en 1864, A. de Vertus facilite les premiers renseignements écrits sur la nécropole. Des fouilles par tranchées ont été effectuées par F. Moreau entre mars 1880 et août 1881, et très probablement en 1886, mettant au jour une vaste nécropole d'environ 2200 sépultures appartenant à toutes périodes. En effet, la nécropole a été utilisée de façon continue depuis l'époque gallo-romaine avec présence de sépultures à incinérations du Haut-Empire et des sépultures à inhumations du Bas-Empire sous les sépultures d'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : il existe peu de renseignements à cet égard. Les descriptions sont sommaires, même pour les sépultures d'époque gallo-romaine que pour celles d'époque mérovingienne. En ce qui concerne les sépultures du Bas-Empire, la présence de grands clous en fer (environ 28 sépultures) vient confirmer un fait assez répandu dans d'autres nécropoles de la période, l'emploi du cercueil/coffrage à base de planches en bois clouées. Des sépultures en pleine terre sont aussi signalées pour la période. Seul un sarcophage a été attribué à la période gallo-romaine, une seule sépulture double (S765-766) ne comportait pas de mobilier. Les sépultures d'époque mérovingienne présentent plusieurs typologies, nombre d'entre elles étaient en pleine terre, souvent les plus anciennes. La description du journal de fouilles mentionne l'existence de 36 sépultures « en pierre », ce qui amène à penser dans l'existence de sépultures en caisson de pierres plates plutôt qu'en sarcophages. Néanmoins, des

sarcophages en plâtre ou des fosses à parois plâtrées ont été recensés dans certaines sépultures d'époque mérovingienne.

Pratiques funéraires : les informations concernant l'orientation des sépultures sont sommaires et ne concernent que les cas annotés par F. Moreau dans son cahier de fouilles. D'ailleurs, la disposition classique par rangées est à supposer mais rien ne le confirme. Une évolution topographique peut être proposée, en défaut du plan de la nécropole à partir des renseignements du fouilleur. La nécropole s'est développée d'ouest en est, suivant la dépression de la pente de la colline. Certaines sépultures du Bas-Empire étaient orientées sud-nord (13 sépultures) d'autres est-ouest (5 sépultures) ce qui montre une nette discontinuité avec les sépultures d'époque mérovingienne, orientées de façon uniforme ouest-est. La profondeur des fosses était variable suivant par règle générale les paramètres classiques : celles du Bas-Empire (entre 1,5 et 2 m) et les mérovingiennes (environ 1,6 m) de manière exceptionnelle pour la période. La position du corps dans la sépulture était toujours la même, en décubitus dorsal avec les bras et jambes le long du corps. La position du mobilier dans la sépulture montre des différences entre les deux périodes. Le marquage des sépultures à l'époque mérovingienne est attesté, trois stèles funéraires ont été recueillies dans la nécropole dont une à forme discoïdale de facture très originale en Gaule du Nord. La superposition de sépultures n'est attesté qu'une seule fois à l'époque gallo-romaine (S768-769), et dans deux cas à l'époque mérovingienne (S1457/1458 et S1899/1900), ce qui semble tout-à-fait anecdotique vu l'extension de la nécropole, ce qui peut se traduire dans une présence et perduration dans le marquage des tombes. Une des sépultures présentait un aménagement en pierre à couverture de dalle en grès (S1596). L'individu de la S1619 avait sa crâne protégée par un bloc de pierre taillé en creux et un vase caréné entre les tibias La S363 féminine avait un siège pliant en fer (dépôt exceptionnel) accompagné d'un seau en bois cerclé de fer ; une épingle à extrémité aviforme d'argent doré ; un collier de 75 perles ; un anneau d'argent et un vase céramique noir. La SA (privilégiée) contenait un sou d'or de Zénon (474-491), une lance et un umbo. La SB (privilégiée) portait un fermoir d'aumônière en cloisonné d'or et grenat. L'homme de la SC (privilégiée) portait une lance à crochet. Il est à remarquer que des sépultures précoces du VI^{e} siècle contenaient parmi le mobilier funéraire des éperons en fer, pouvant témoigner de la présence de cavaliers.

Chronologie : phase A : II^e^ -III^e^ siècles (sépultures à incinérations du Haut-Empire) ; phase B : IV^e^-V^e^ siècles (les sépultures du V^e^ siècle sont difficiles à identifier) ; phase C : fin V^e^-début VIII^e^ siècles ; phase D : VIII^e^ siècle.

Informations additionnelles : les objets provenant des fouilles de la nécropole de Breny ont été déposés au sein de différents musées et collections privées. La plupart sont entrés au MAN depuis 1899, mais d'autres sont allés au Musée national du Moyen Âge, le Musée de Nantes et le Musée de Berlin : vase céramique à parois vasculaire (n° inv. Va4838).

Bibliographie : BARBEY, A. : « Note sur les fouilles de M Frédéric Moreau à Breny », *ASHACT,* V, 1879-1880 (1881). p. 17-18 ; BARRIÈRE-FLAVY, C.: *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècles,* vol. 1, Privat, Toulouse-Paris, 1901. Pl. 19, 47, 57, 58, 61, 67 ; BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens ; CAILLET, J.-P. : *L'Antiquité Classique Haut Moyen Âge et Byzance au Musée de Cluny*, Paris, 1985 ; DELMAIRE, R. : *Corpus des trésors monétaires antiques*, VIII/2, Paris, SFN, 1997. p. 52 ; DELOCHE, M. : « Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA,* 2, 1886. p. 40-41 ; FLÈCHE, M.–P. : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France,* thèse de 3e cycle, Université Paris IV, 1990 p 26-32, 880-881 ; FLÈCHE-MOURGUES, M.–P. : « A propos de quelques sculptures mérovingiennes à décor chrétien du sud-est de la Picardie ». *AN,* 22-23, 1991. p. 129-139 ; HÉRON DE VILLEFOSSE, A : « Fouilles de M Moreau », *BSAF,* 1882. p. 314-315 ; KAZANSKI, M. : *La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Breny*, Montagnac, Paris, 2002 ; LE BLANT, E. : *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e^ s.*, Imp. nationale, Paris, 1892 ; MAZARD, M. : « Fouilles de M. Moreau à Breny », *BSAF,* 1881 p. 146-148 ; MILLESCAMPS : « Figurine antique de bronze trouvée à Breny ». *BACTH,* 1883 p. 14 ; MILLESCAMPS, C. (1882) : « Fouilles de Breny ». *BSAP,* MILLESCAMPS : « Fouilles de Breny », *BSAP,* V, Paris. p. 105-111 ; MOREAU, F. : *Album Caranda,* Saint-Quentin, 16 vol, 1877-1898 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002. p. 123-124 ; RABELLE, A. : « Extrait de l'esquisse archéologique du canton de Ribemont », *Le Glaneur Littéraire*, 1896. p. 387-388 ; ROLLET, J. : « Communication sur les fouilles de Breny », *ASHACT,* XV, 1879-1880 (1881). p. 94-99 ; THENOT, A. : « Les rites funéraires dans la nécropole gallo-

romaine et mérovingienne de Breny », *Actes du 99e Congrès national des Sociétés Savantes*, Paris, 1977 p 221-230 ; VERTUS, A. de : *Histoire de Coincy, La Fère, Oulchy et des villages, châteaux, monastères hameaux environnants*, Laon, 1864.

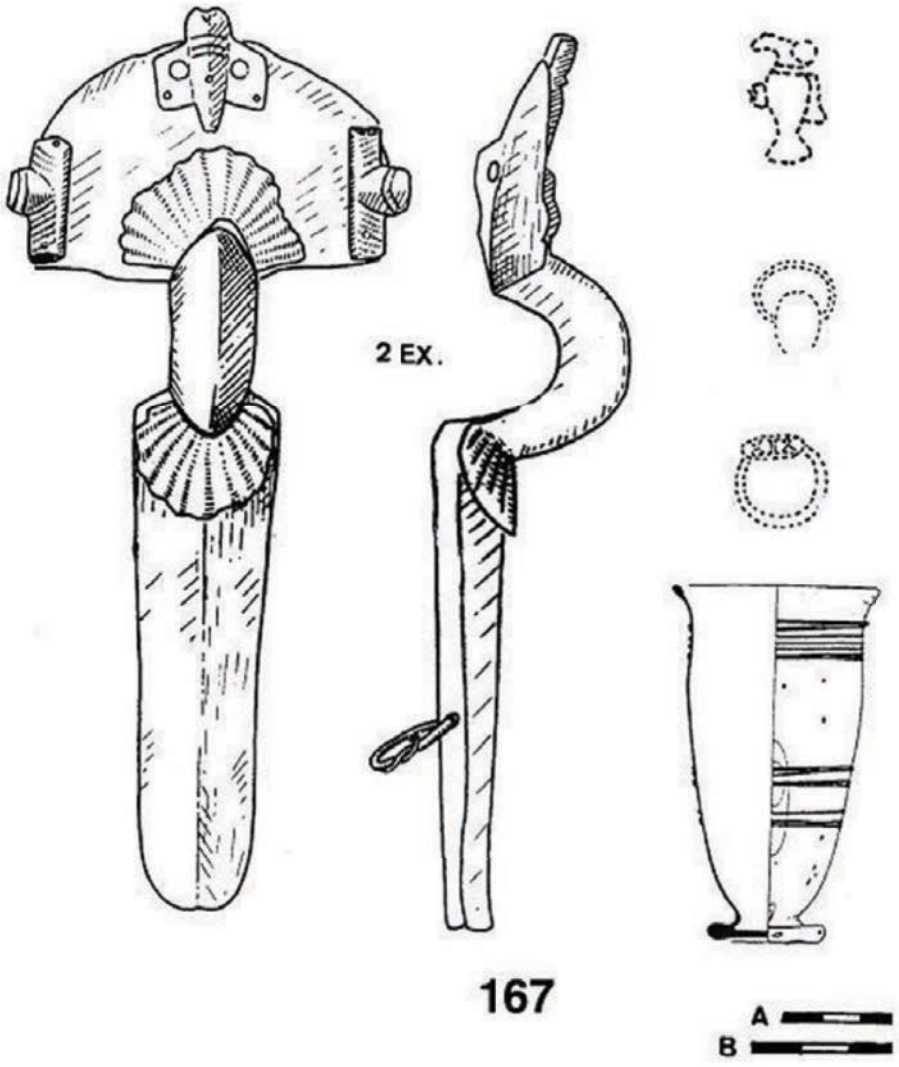


Fig. 83. Breny (Aisne) - *Le Martroy*. Mobilier provenant de la S167 appartenant à une femme de haut rang inhumée selon la mode danubienne: paire de fibules ansées *(Blechfibeln)* du type Smolin, fibule aviforme, verre à pied et boucle d'oreille (Kazanski, 2002).

28. Nanteuil-Notre-Dame (Aisne), Queue des Tombeaux

Introduction : la commune de Nanteuil-Notre-Dame se trouve dans le canton de Fère-en-Tardenois, arrondissement de Château-Thierry, dans l'Aisne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Urcensis*, dépendant du diocèse de Soissons. A la fin du XIX^{e} siècle F. Moreau a entamé des explorations qui ont donné comme résultat la mise au jour de 233 sépultures dans une surface de 0,3 ha de terrain. La nécropole doit se localiser sur l'éperon qui domine le village au nord (altitude moyenne 109 m NGF), au lieu-dit disparu *Queue des Tombeaux* devenu *Queue des Tambours.*

Typologie des sépultures : aucune information renseignée, il doit s'agir de sépultures en pleine terre pour la plupart.

Pratiques funéraires : d'après les renseignements de Moreau, les sépultures étaient mélangées sans distinction de sexe ni d'âge. La présence de deux épées longues à double tranchant permet d'identifier des sépultures privilégiées appartenant vraisemblablement à une élite locale. Il est aussi mentionné la présence des sépultures à armes dans une même rangée de fosses (9 sépultures contenant des scramasaxe longs, ainsi que des scramasaxes courts et couteaux, 3 lances (l'une identifiée comme une framée) confirment le haut pourcentage d'armement dans la nécropole par rapport au nombre de sépultures. D'après les descriptions sommaires de Moreau, il semble que les sépultures contenaient assez de mobilier en général, nettement les sépultures féminines, portant la plupart des plaque-boucles (en grande majorité attribuables au VII^{e} siècle). Environ 60 vases céramiques témoignent de la pratique du dépôt funéraire, sans plus de renseignements.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). Les objets publiés dans l'album Caranda permettent d'attribuer une occupation de la nécropole avec réserves depuis la phase MA2 ou début de MA3. Le manque de renseignements sur l'ensemble du mobilier ne permet pas d'avancer une chronologie plus ancienne pour l'occupation du site, d'ailleurs probable si l'on regard les dates apportées par les sites voisins de Breny et Armentières.

Informations additionnelles : le mobilier conservé par F. Moreau dans sa collection a été légué au MAN.

Bibliographie : MOREAU, F. (1877-1898) : *Album Caranda*, Saint-Quentin, 16 vol.

29. Aiguizy (Aisne), Le Calvaire

Introduction : le hameau d'Aiguizy fut rattaché à la commune de Villers-Agron en 1819. Cette commune se trouve dans le canton de Fère-en-Tardenois, arrondissement de Château-Thierry, dans l'Aisne. Aiguizy peut avoir été à l'origine un domaine ou un *vicus* gallo-romain, devenu propriété royale à l'époque mérovingienne. Le hameau est proche des voies romaines de Reims à Paris et celle de Reims à Chatillon-sur-Marne et située à l'ancienne frontière des diocèses de Reims et Soissons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au XIX^{e} siècle, dont l'emplacement n'a pas pu être déterminé de manière précise. D'après F. Moreau elle était « située sur une éminence dite *Le Calvaire,* du haut de laquelle la vue s'étend sur des plaines immenses ; elle a près d'elle, l'ancienne voie romaine de Paris à Reims, dite aujourd'hui dans la localité, le *Chemin des Morts* ». On a cru correct placer la localisation de la nécropole dans les hauteurs immédiates à la ferme. La nécropole a été fouillée par F. Moreau entre l'automne de 1884 et l'été de 1885 dans les terrains du baron Segonzac, suite aux indications du fermier M. Deligny. D'après les informations rapportées dans l'Album Caranda, plus de 400 sépultures d'époque mérovingienne auraient été fouillées.

Typologie des sépultures : F. Moreau signale la collecte de nombreux clous de cercueil dans les fouilles, ainsi que des cornières, ce qui indique l'emploi de cercueils. Les sépultures en pleine terre étaient majoritaires, sans que l'on puisse établir une chronologie précise, d'autres étaient couvertes par dalles « gravés d'ornements en usage à l'époque mérovingienne ».

Pratiques funéraires : suivant les informations sommaires de Moreau, la profondeur des sépultures ne dépassait guère pour la plupart le 0,5 m, à l'exception de quelques sépultures précoces, comme celle appartenant à une femme à 1,3 m de profondeur. La sépulture était orientée ouest-est et contenait un mobilier daté du VI^{e} siècle composé d'une paire de fibules aviformes d'argent et grenats à la poitrine, à côté une perle en verre et à hauteur de la ceinture une aumônière contenant des forces, un couteau et un poinçon. Une bague en fer était soutenue à la main droite. Dans l'ensemble de la nécropole Moreau a remarqué beaucoup bouleversements anciens. Il est significatif de dépôts dans les sépultures et l'absence quasi totale d'armement. Aucune sépulture privilégiée ne peut pas être identifiée à partir des données conservées, absence total de l'équipement guerrier d'élite (umbos de bouclier, angons, épées à double tranchant, framées). La présence de fibules ansée à digitations, aviformes et

rondes en cloisonnée peut se traduire dans l'existence de sépultures féminines de haut rang. L'existence d'une fibule cruciforme amène à situer dans cette nécropole la présence d'un individu de haut rang de l'époque de Childéric. La femme de la S17 portait une auréole de coquilles d'Helix hortensis autour du crâne.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). Les descriptions sommaires du mobilier recueilli lors des fouilles et les dessins de quelques objets dans l'Album Caranda, permettent de proposer une occupation de la nécropole pour toute la période mérovingienne. Les objets de parure comme des fibules ansées digitées, des fibules en « S » ou une paire de fibules aviformes, parcourent les phases MA1-MA3 (v.470- v.610), de même que des boucles en bronze massives TP118 (phase MA2).

Informations additionnelles : des objets provenant de la nécropole ont été déposés au MAN dans la collection Moreau, d'autres semblent repartis dans diverses collections privées et musées de France.

Bibliographie : BARBEY, A. (1885) : « Note sur une boucle de ceinturon trouvée à Aiguizy », *ASHACT*, XX. p. 187 ; DELOCHE, M. (1886) : « Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA*, 1, p. 221-223 ; FLECHE, M.-P. (1990) : Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV. p.16-22, 478-485 ; ; KAISER, R. (1974) : « Aspects de l'Histoire de la « Civitas Suessionum » et du diocèse de Soissons aux époques romaine et mérovingienne », *CAP*, 1. p. 115-122 ; LE BLANT, E. (1892) : *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII*e *s.*, Paris, Imp. nationale, 1892. p. 57 ; MOREAU, F. (1877-1898) : *Album Caranda,* Saint-Quentin, 16 vol. ; SARAZIN, G. : « Le cimetière mérovingien d'Aiguizy ». *RA,* 2, 1964. p. 185-188 ; SALIN, E. (1949-1959) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, A. et J. Picard. 4 vol. p. 162-163



Fig. 84. Aiguizy (Aisne) - *Le Calvaire*. Couvercle de sarcophage trapezoïdal avec motif central en forme de croix entourée d'une cercle à décor en zig-zag (phase MA2-MR1), (Moreau, 1877-1898).

30. Bouvancourt (Aisne), Ferme de Luthernay

Introduction : la commune de Bouvancourt (*Bovonis Curtis*, 948) se trouve dans le canton de Fismes, arrondissement de Reims, dans la Marne. A l'époque mérovingienne devait appartenir au *pagus Remensis,* étant proche de la *Villa Heremundi* (Hermonville) mentionné dans la *Historia Remensis ecclesiae* rédigée par Flodoard au X^e^ siècle. Une nécropole mérovingienne a été découverte en 1840 près de la *Ferme de Luthernay*, dans une sablière d'alluvions à la propriété de E. Arnould-Baltard, selon renseignements de l'abbé Valentin, et les ossements ré-inhumés dans le cimetière paroissial de Bouvancourt. Plus tard, en 1878, une nouvelle découverte amène la récupération d'objets et des sarcophages sans mobilier par C. Robert. D'autres fouilles se poursuivront en 1881-1882.

Typologie des sépultures : présence d'un nombre indéterminé de sarcophages de pierre et des sépultures en caisson de pierres.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient toutes orientées est-ouest (la tête à l'est d'après notice de l'abbé Valentin), ce qui n'est pas vraisemblable pour ce type de sépultures dans la région à l'époque mérovingienne.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610). La description du mobilier permet de dater l'occupation de la nécropole pendant la première moitié du VI^e^ siècle dans les phases MA1-MA2 (v.470- v.540), avec la présence de fibules circulaires en cloisonné et zoomorphes, associées à des petites croix en tôle d'or. Une partie des objets est attribuable à la phase PM (v.440/450-470/480).

Informations additionnelles : une partie des objets provenant des fouilles ont été achetés par V. Duquenelle, identiques à ceux présentés par F. Moreau dans l'Album Caranda. La totalité des objets déposés au Musée de Reims a été détruite lors de l'incendie de 1914.

Bibliographie : Anonyme : « Bouvancourt », *Le Courrier de la Champagne*, Journal de Reims, 48e année du vendredi 29.XII.1882. p. 2 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 241-242 ; DUQUENELLE, V. (1884) : « Les objets mérovingiens trouvés à Luthernay et offerts au Musée de Reims ». *TANR*, 74, 3-4, 1882-1883. p. 377-418, (voir aussi la note lu par Duquenelle à la séance de l'Académie du 22 déc. 1882, p. 399) ; FRÉMONT, L. : 1883a. p. 87 ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*,

Nancy, 1908. p. 28-29 ; POULAIN, C. : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^e/X^e ss.) ». *BSAC*, 4, 1988. p. 43-44 ; ROBERT, G. : « Bouvancourt au Moyen Âge », TAR, 138, 1923-1924. p. 167-211 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, t.22, 1926-1927. p. 129 ; SCHMIT, E. : ms. F. 58 et 91 s.d. A.D.M ; VALENTIN (abbé) : « Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux du canton de Fismes ». *TAIR*, 40, 3-4, 1863-1864, p. 230.

31. Cerseuil (Aisne), La Terrière

Introduction : la commune de Cerseuil fait partie du canton de Braine, arrondissement de Soissons, dans l'Aisne. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au nord du village au lieu-dit *La Terrière*, en hauteur (altitude moyenne 125 m NGF) à 600 m du *Château de la Folie*. Le site a été découvert de façon fortuite lors des labours en 1847. S. Prioux l'a fouillé temps après en 1863 et F. Moreau reprit les explorations l'été de 1886, mettant au jour environ 328 sépultures. En raison de sa situation au milieu des cultures, la nécropole avait été largement pillée, notamment les sépultures en sarcophages dont les couvercles avaient été arrachés par le socle. Une nécropole d'époque gallo-romaine ont dû exister à un endroit proche de la nécropole comme l'attestent les stèles en remploi en forme de maison.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre sont signalées par F. Moreau, d'autres en sarcophage (4) de pierre calcaire « du pays » sont rapportées par S. Prioux orientés nord-ouest - sud-est. Les sépultures en pleine terre étaient creusées dans le tuf. Les sarcophages présentaient un chevet repose-tête au sommet de la cuve monolithe. Ils étaient tous disposés côté à côté et l'un d'entre eux décalé de 30° par rapport à l'orientation commune des sépultures. Les mesures des cuves sont décrites de façon détaillée par S. Prioux. Deux stèles sculptées (dont une en remploi gallo-romaine en forme de maison) retrouvées dans la nécropole. Un nombre considérable de sépultures avait été pillé anciennement.

Pratiques funéraires : l'emploi de stèles funéraires est attesté dans la sépulture d'une femme inhumée en pleine terre à 0,8 m de profondeur ayant un fermoir d'aumônière avec un petit couteau, trois monnaies romaines d'Hadrien, une bague de bronze, un cochet, deux boucles d'oreilles et une alène.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 560 - 670). À partir du mobilier dessiné par J. Pilloy et les descriptions de F. Moreau on peut établir une occupation de la nécropole durant les phase MA3 – MR2 (v.560/570-640/670). Il semble que la partie la plus ancienne de la nécropole n'a pas été atteinte par la fouille.

Informations additionnelles : la description du mobilier recueilli en 1865 composé de vases céramiques, plaques boucles « avec des clous émaillés » et anneaux témoignent de sépultures habillées mais ne permettent pas un approche plus précis. Les objets plus remarquables ont été dessinés dans l'album Caranda. Une des stèles peut être datée du VI^e^ siècle.

Bibliographie : FLÈCHE, M.-P- : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen Âge dans le Nord de la Gaule* Thèse de 3e cycle, Université Paris IV, 1990 p 52-57, 536-537, 884-885 ; MOREAU, F : *Album Caranda*, Saint-Quentin, 16 vol., 1877-1898 ; PICHON, B. : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Maisons des sciences de l'homme, Paris, 2003. p. 159 ; PRIOUX, S. (1865a) : « Tombes mérovingiennes découvertes à Cerseuil ». *BSHAS*, XVIII. p. 277-281 ; PRIOUX, S. (1865b) : « Notice sur des sépultures mérovingiennes du Soissonnais : Arcy-Sainte-Restitue, Vieil-Arcy, Pont-Arcy et Cerseuil ». *Mémoires lus à la Sorbonne*, Paris. p. 281-287 ; POULAIN, C. : « Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne » *BSAC*, 4, t. 77, 1984, p. 15-26 ; SALIN, E. : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 4 vol., A. et J. Picard, Paris, 1949-1959. p. 162.

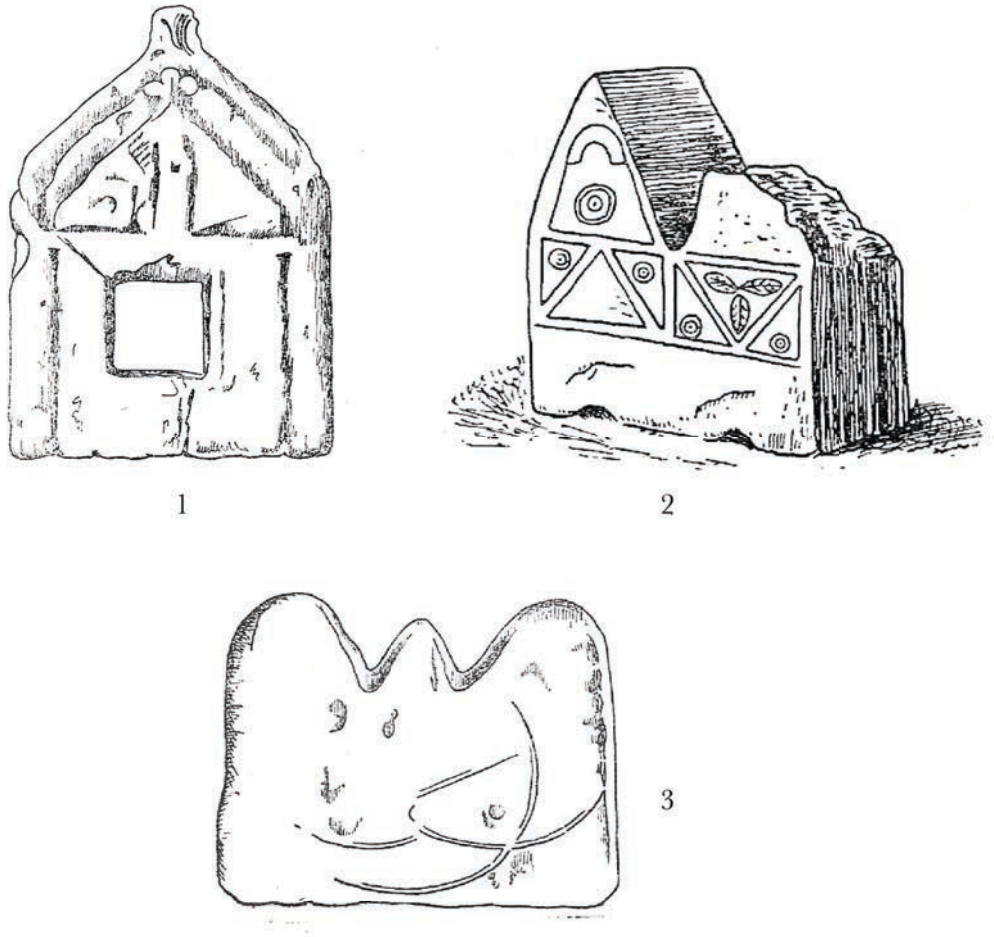


Fig. 85. Cerseuil (Aisne) - *La Terrière*. Stèles funéraires provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1 - 2. Stèles en forme de maison, 3. Stèle à acrotères (Salin, 1952).

32. Cierges - Caranda (Aisne), L'Hommée

Introduction : la nécropole de Caranda, située près du moulin éponyme à l'ouest de la commune de Cierges, occupe le sommet d'un promontoire (altitude moyenne 146 m NGF) au confluent de l'Ourcq et le ruisseau de Jeyéux aussi dit Coupé. Le site reste parmi les plus exceptionnels du nord de la Gaule de par son extraordinaire séquence chronologique d'occupation et le nombre tout-à-fait exceptionnel de tombes découvertes. Si l'on en croit Moreau, plus de 2600 tombes de toutes époques (dont 2200 d'époque mérovingienne) auraient été exhumées. L'espace funéraire comprend à proximité un dolmen néolithique en allée couverte près duquel ont été implantées des sépultures successives de La Tène, du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne, le tout dans un espace estimé en environ 3 ha au lieu-dit *L'Hommée.* D'après les plans anciens[6] une voie antique, supposée romaine, longeait la nécropole aux pieds du promontoire vers l'ouest en direction à Fère-en-Tardenois, suivant le ruisseau pour atteindre Sergy (*Cerciacus*, 877), village de probable origine romain. Les premières découvertes à Caranda datent de 1861, avec la mise au jour d'objets divers lors des labours. Quelques années auparavant, M. Pétrofe avait déjà signalé la trouvaille de quelques « débris d'armes » au même endroit. Peu de temps après, des ouvriers employés dans une sablière établie sur la colline mirent au jour des ossements et débris de poteries. Ces travaux d'extraction de sable ont affecté à la partie nord de la nécropole avec le bouleversement et destruction de nombreuses sépultures. Une première campagne de fouilles a été conduite à l'initiative des membres de l'Association historique et archéologique de Château-Thierry en 1872. Cependant, les travaux plus importants ont été effectués par le compte de F. Moreau avec la fouille d'un dolmen l'été de 1873 suivie de la fouille de l'ensemble du site dans plusieurs campagnes en 1874 et jusqu'en 1875.

Typologie des sépultures : fosse en pleine terre pour la plupart de sépultures et la présence de sarcophages (30) reste testimoniale dans l'ensemble. Moreau fait mention de cercueils en bois recouverts de plâtre, avec les couvercles brisés et complétement pillés. Quatre sarcophages décorés, dont deux couvercles avec de la décoration en croix pattée gravée de façon rustique. Une dalle sculptée répertoriée par Flèche-Mourgues peut indiquer une sépulture en fosse à couverture de dalle. Des traces de cercueils en

[6] Le éminent archéologue picard Jules Pilloy a été le réalisateur des dessins de l'Album Caranda à la demande de Frédéric Moreau Le plan publié du site de Caranda a du être realisé à la fin de 1874 vu l'extension de la fouille, car selon Moreau le dolmen se trouvait au centre de l'espace tumulaire à la fin des fouilles et on le situe en limite nord sur le plan mentionné

bois dans les fosses sont signalées, ainsi que la présence de huit cornières de cercueil. Les principaux renseignements sur la disposition et nature des sépultures sont tirés des renseignements sommaires apportés par Moreau et du plan détaillé du site élaboré par J. Pilloy où l'on peut observer la disposition des fosses par rangées ordonnées nord-nord-ouest – sud-sud-est. Les sépultures d'époque mérovingienne étaient orientées ouest-est ou sud-ouest - nord-est et celles de la période gallo-romaine sud-nord selon les indications de Moreau. Concernant la profondeur, les sépultures d'époque mérovingienne se trouvaient à environ 0,60 m et celles du Bas-Empire à environ 1,50 m. Parmi les éléments de marquage en surface, neuf stèles funéraires et des « pierres posées sur le champ » pour séparer les rangées ont été signalées. L'emploi d'une pierre plate ou d'une tuile (*tegula* ?) à manière de coussin est attesté dans plusieurs cas. Il est également important signaler le bas taux de ré-inhumations à Caranda, ce qui peut se traduire en un abandon précoce avant le VII^e^ siècle, et la presque absence de incinérations toujours suivant les observations de Moreau. Pour la topographie du site, il semble que les sépultures gauloises occupaient la partie occidentale du plateau, agroupées et non rangées. Michaux signale qu'au début du XIX^e^ un menhir existait de l'autre côté de l'Ourcq juste en face du promontoire.

Pratiques funéraires : on dispose d'un témoignage exceptionnel concernant la disposition des objets dans les sépultures. F. Moreau signale dans ses notes de fouille quelques observations précieuses, telles l'emplacement des scramasaxes toujours à droite du corps, les francisques aux pieds et les fers de lance à la hauteur du bras, un ou deux vases céramiques accompagnaient le dépôt de la hache aux pieds du défunt.

Chronologie: phases PM – MR3 (v. 440 - 710). F. Vallet avait remarqué le faible taux de sépultures riches en proportion au nombre total d'enterrements (5-6/2200) dont trois umbos et un angon. Le mobilier funéraire corresponde à une période d'occupation assez large, peut être jusqu'au VIII^e^ siècle. L'époque gallo-romaine est identifiée par Moreau par la présence de poteries en TS (écuelles et coupes) associées à d'autres grises à base pointue. Pour la période mérovingienne le dépôt funéraire est plus abondant : deux gobelets en verre (TF51, 52) et 290 vases céramiques. Les objets de parure montrent une aisance discrète de la population, avec quelques ensembles remarquables appartenant à des sépultures féminines comme une fibule ansées digitée d'argent doré, une fibule ronde et une bague d'argent, un médaillon d'argent (?);

Le taux d'armement est aussi faible par rapport au nombre total de sépultures et à d'autres nécropoles ayant une chronologie parallèle d'occupation : 29 pointes de javelot

et flèches en fer (l'une à barbelures de type hunnique) ; 23 fers de lance ; 3 épées longues à double tranchant ; 54 scramasaxes ; 166 poignards ou couteaux en fer ; 18 haches ; un angon et trois umbos de bouclier. Cela suggère un groupe restreint de sépultures à armes et un autre encore plus minoritaire de sépultures de haut rang avec armement caractéristique. Ce bas taux d'armement et de mobilier en général dans les sépultures mérovingiennes peut être le reflet d'une survivance majoritaire d'usages de tradition gallo-romaine. Des sépultures n'avaient pas de mobilier, ce qui peut indiquer une datation *post-quem* du VIII^e^ siècle.

Informations additionnelles : une partie des objets retrouvés a été dispersé (vendus ou disparus) et une autre correspondant aux objets considérés les plus importants par F. Moreau rentrés dans sa collection. Cette collection a été en partie déposée au MAN avec les carnets de fouilles et l'album des planches. Deux objets furent déposés au Musée de Berlin, apparemment sans dessins.

Bibliographie : BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens, n°32, 156, 187 ; BARBEY, A. : « Rapport sur les objets en fer et en bronze trouvés dans les fouilles de Caranda », *ASHACT,* X, 1874 p 69-80 ; BARRIÈRE-FLAVY, C.: *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècles,* vol. 1, Privat, Toulouse-Paris, 1901 p 172, 176 201 ; BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy-le-Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879 p 203 ; BÖHNER, K *& alii* : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric*, Catalogue d'exposition, Musée Luxembourg, RMN, Paris, 1981 ; BOULANGER, C. : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Foulard, Paris, 1902-1905 p 18, 79 ; FLÈCHE, M.-P. : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France,* thèse de 3e cycle, Université Paris IV, 1990 p 104-113 ; 586-592, 905-906 ; FLÈCHE-MOURGUES, M.-P. : « La question des ateliers de sculpteurs du haut Moyen Âge en Picardie, *RAP,* 1995 p 141-156 ; FLEURY, E. : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, vol I, Paris, 1877-1878 p 158-163 ; vol II p 49-51, 76, 110-111, 141,151,157,168, 170, 178, 192, 253-254 ; MICHAUX, A. : « Caranda et Sablonnière ». *BSAS,* 2e série, VIII, 1878. p. 269-277 ; MOULIN, A. (1872) : « Deuxième excursion à Caranda, fouilles de L'Hommé ». *ASHACT,* VII. p. 131-133 ; MOULIN, A. : « Exploration à Caranda». *ASHACT,* VIII, 1872 (1873). p. 36-39 ; MOREAU, F : *Album Caranda,* Saint-Quentin, 16 vol, 1877-1898 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte,

Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002 p 126-127 ; POULAIN, C.: « Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne » *BSAC*, 4, t 77, 1984, p 15-26 ; POULAIN, C.: « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) », *EM*, t. CXX, 2005 p 9-52 ; QUICHERAT, J. : « Objets singuliers trouvés dans les sépultures d'un cimetière de la commune de Cierges ». *BSAF*, 1875 p 74-75 ; SENNEQUIER, G. : *Verre et merveilles 1000 ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule,* Catalogue d'exposition (17 octobre 1993 – 31 janvier 1994), Guiry-en-Vexin, Musée Archéologique départementale du Val- d'Oise, 1993. p. 94, 96, 313-314.

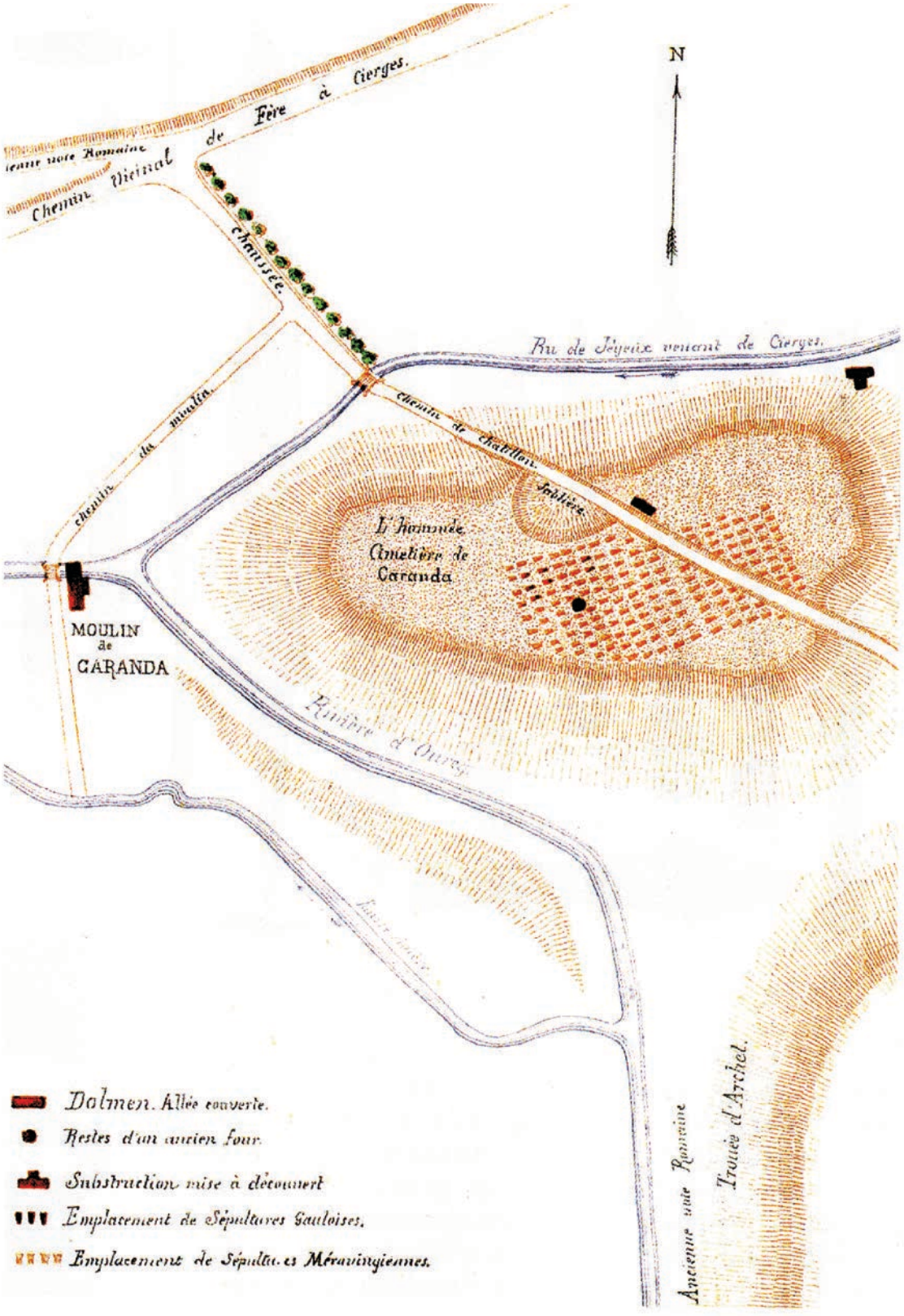


Fig. 86. Cierges - Caranda (Aisne) - *L'Hommée*. Plan du secteur de la nécropole fouillée entre 1873-1875, (Moreau, 1877-1898).

33. Fère-en-Tardenois (Aisne), Sablonières

Introduction : la commune et canton de Fère-en-Tardenois s'insèrent dans l'arrondissement de Château-Thierry, dans l'Aisne. A l'époque mérovingienne le territoire aurait fait partie du *pagus Tardunensis*, dépendant des diocèses de Reims et Soissons. La localisation du chef-lieu du pagus n'est pas accordée mais il peut avoir été placé à Fère. Une nécropole d'époque mérovingienne qui réoccupe une autre du Bas-Empire et de La Tène a été localisée à l'orient du noyau d'habitat ancien, au lieu dit *Sablonières*, à environ 100 m au nord d'une voie antique allant vers Dormans. La nécropole a été établie sur le versant sud-ouest d'un plateau qui domine le village, espace aujourd'hui occupé par des maisons (altitude moyenne 138 m s.n.m).

Typologie des sépultures : aucune information détaillée.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée était pratiquée dans l'ensemble des sépultures car le mobilier est très abondant au même temps que de qualité.

Chronologie: phases PM – MR3 (v. 440 - 710).

Informations additionnelles : la plupart des objets connus proviennent des illustrations effectuées par J. Pilloy pour l'album de F. Moreau. Une partie de ces objets se trouvent au MAN, d'autres dans des collections particulières et d'autres enfin, perdus.

Bibliographie : JARDEL : « Lettre écrite de Braine sur quelques antiquités trouvées près de Fère-en-Tardenois, le 3 déc. 1765 », *Mercure de France,* juin 1766. p. 74-85.



Fig. 87. Fère-en-Tardenois (Aisne) - *Sablonnière*. Plan du secteur de la nécropole ayant livré des sépultures de toutes époques (d'après Fleury, 1878).

34. Fère-en-Tardenois (Aisne), La Justice

Introduction : la commune et canton de Fère-en-Tardenois appartiennent à l'arrondissement de Château-Thierry, dans l'Aisne. À l'époque mérovingienne, le territoire aurait fait partie du *pagus Tardinensis*, dépendant des diocèses de Reims et Soissons. La localisation du chef-lieu du pagus n'est pas accordée, mais il peut avoir existé à Fère si l'on tient compte de la densité de nécropoles et l'abondance d'objets provenant des dépôts funéraires. L'emplacement de la nécropole de *La Justice* est connu de manière imprécise, elle doit se situer sur une légère éminence au sud de la voie ancienne vers Sergy. Le peu d'informations sur les fouilles anciennes ne permet qu'effectuer des approches à ce respect.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : l'inhumation habillée est largement documentée par l'abondance des dépôts funéraires.

Chronologie : phases PM – MR1 (v. 440 - 670) ?

Informations additionnelles : le mobilier provenant de cette nécropole semble avoir été dispersé dans des collections privées et divers musées comme le MAN.

Bibliographie : BAYARD, D. ; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons,* Amiens. p. 123, 179, 191 ; FLECHE, M.-P. (1990) : Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV. p. 104-113, 586-592, 905-906 ; FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye, vol. 1. p. 158-161; vol. 2. p. 39-40, 43-44, 46-47,73,76-77,90-91, 140, 157 ; MOREAU, F. (1877-1898) : *Album Caranda,* Saint-Quentin, 16 vol. ; MOREAU-NELATON, E. (1911) : *Histoire de Fère-en-Tardenois*, 2 vol. Paris ; PILLOY, J. : « Les cimetières francs de Mayot et d'Anguilcourt-le-Sart. Les verres francs à embles chrétiens ». *MSASQ,* 4e série, XII, 1896 (1897). p. 455-486 ; POULAIN C. (1984a) : « Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne ». *BSAC,* 77, 4. p. 15-26, 6 Fig.
p. 15-26 ; ROLLET, J. (1877) : « Une visite aux fouilles de la Sablonnière, près de Fère-en-Tardenois, le 13 septembre 1876 », *ASHACT,* XII, 1876. p. 65-69.

ARDENNES

35. Chooz (Ardennes), Dessous la Montagne

Introduction : la commune de Chooz appartient au canton de Givet, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge son territoire a pu appartenir au *pagus Maginisus*, diocèse de Liège (Belgique). La nécropole d'époque mérovingienne, située au lieu-dit *Dessous-la-Montagne,* répond au type dit en *plein champ*, placé sur un coteau qui descend vers un méandre de la Meuse (altitude moyenne 115 m NGF). La découverte fortuite remonte à 1896 lors des travaux d'exploitation d'une sablière. Dans les années 1950 d'autres découvertes eurent lieu sans que l'on ait plus d'informations à cet égard. Il est fort probable que seule une partie de la nécropole ait été dégagée.

Typologie des sépultures : on suppose des sépultures en pleine terre, sur le substrat sableux, la profondeur des fosses était d'environ 1 m.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient organisées par rangées et orientées nord-sud.

Chronologie : la présence de plusieurs francisques (5) et fers de lance (5) peuvent faire remonter l'utilisation du site dans les phases MA1/MA2 (v.470- v.570), avec quelques sépultures correspondantes à la phase PM (v.440/450- v.470/480) d'après l'existence de productions céramiques de l'Argonne.

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole fut dispersé entre la Société d'Études Ardennaises, le musée scolaire de Chooz (deux poteries, une francisque à tranchant droit, une francisque tranchant arrondi et une grande pointe de lance brisée) et le directeur des usines d'Aubrives (une francisque). Quelques objets ont finalement été déposés au Musée de l'Ardenne (trois poteries provenant de la S.E.A.

Bibliographie : ALBOT, N. (Abbé) (1896) : « Sépulture franque à Chooz ». *RHA*, 3. p. 254-256 ; COLLINET, P. & BOURGUIGNON, J. : « La sépulture mérovingienne de Chooz ». *RAA*, 3, 1895-1896. p. 189-191 ; DOYEN, J.-M. : « La nécropole mérovingienne de « dessous la montagne à Chooz ». *Amphora*, 56, 1989. p. 32-36 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; NICOLAS, D. : *Notes manuscrites,* s.d.

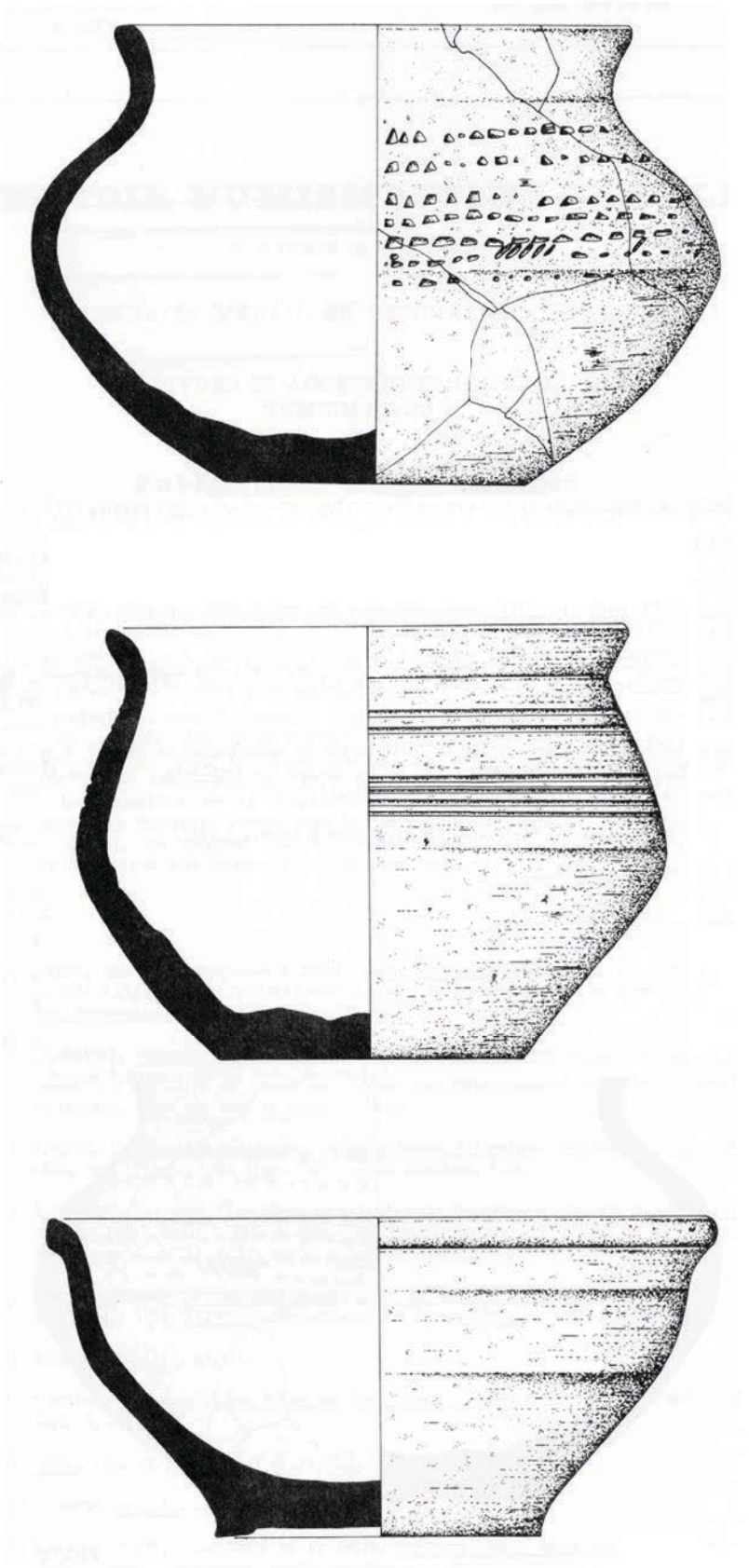


Fig. 88. Chooz (Ardennes) - *Dessous la Montagne*. Vases céramiques provenant de la nécropole d'époque mérovingienne (Doyen, 1989). Musée de l'Ardenne.

36. Fromelennes (Ardennes), La Grotte Nichet

Introduction : la commune de Fromelennes fait partie du canton de Givet, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes françaises. Au haut Moyen Âge le territoire peut avoir appartenu au *pagus Maginisus*, dépendant du diocèse de Liège. Le site se place en hauteur, au lieu-dit *La Grotte Nichet,* dans un abri naturel au sommet d'une montagne (altitude moyenne 220 m NGF). Des fouilles effectuées par A.-H. Bastin et P. Royer dans un secteur de la grotte en 1929 et 1933 ont mis au jour un ensemble funéraire dont le mobilier peut être attribué à l'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : ce cas de sépulture en grotte ou en hypogée s'avère intéressant dans la mesure où il constitue une singularité par rapport aux types connus dans la période mérovingienne. Il semble par rapport aux descriptions que les corps étaient déposés en pleine terre à l'intérieur de la grotte, sans pouvoir préciser davantage.

Pratiques funéraires : trois individus gisaient côté à côté (un homme, une femme et un fœtus). La présence de charbon de bois a amené les fouilleurs à penser à une incinération d'époque mérovingienne, ainsi que la déposition de restes animaux dans la sépulture comme deux crânes de bovidés, ossements de chèvre, cheval et autres de porc ou sanglier. La présence de coquillages (*Helix Pomatia)* est commune à d'autres sépultures mérovingiennes et plus fréquente dans les sépultures du VII^{e} siècle.

Chronologie : parmi le mobilier funéraire récupéré composé de débris de vases dont un complet, cinq boutons circulaires plats en os, un couteau en fer et son fourreau riveté et une pendeloque piriforme de bronze. Les seuls éléments permettant une datation sont le couteau, en réalité un petit scramasaxe de la phase MA1/MA2 (v.470- v.570), et le vase à pied et panse globulaire blanc-jaunâtre qui rappelle les productions gallo-romaines tardives.

Informations additionnelles :

Bibliographie : BASTIN, A.-H. & ROYER, P. (1903) : « Contribution aux études anthropologiques dans le département des Ardennes ». *REAP,* 3 (13^{e} année) ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

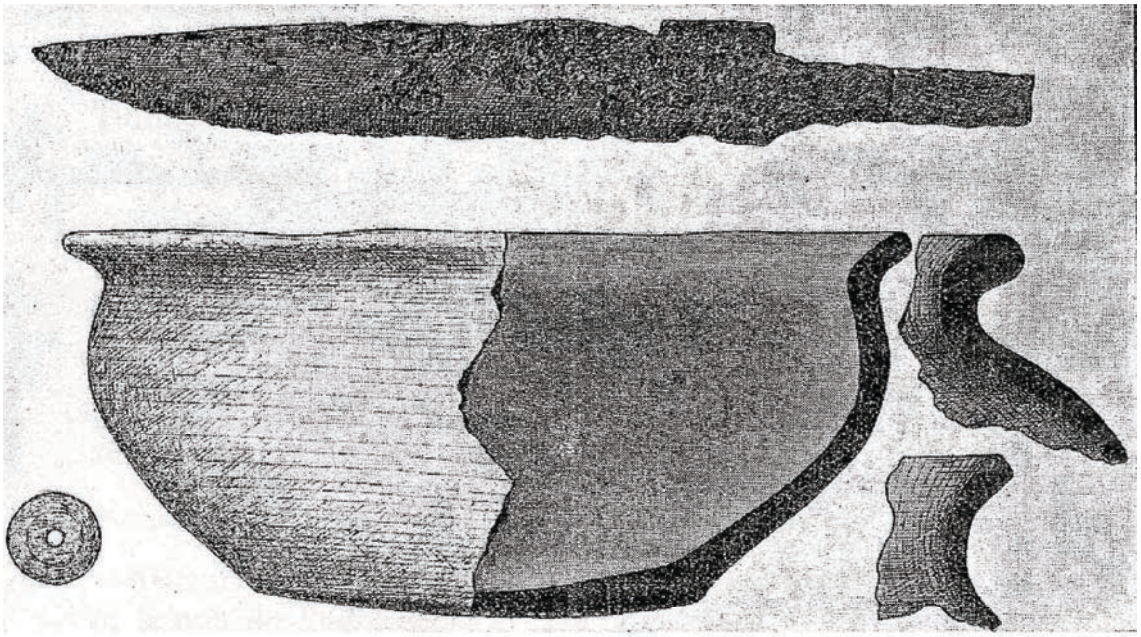


Fig. 89. Fromelennes (Ardennes) - *Grotte Nichet*. Mobilier funéraire provenant des inhumations d'époque mérovingienne (phases MA1-MA3) (Bastin & Royer, 1903).

37. Vireux-Molhain (Ardennes), La Montagne des Vignes

Introduction : la commune de Vireux-Molhain fait partie du canton de Givet, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait probablement partie du *pagus Maginisus*, dépendant du diocèse de Liège (Belgique) et très mal connu des sources. Une nécropole du Bas-Empire a été découverte en 1977 lors des travaux de lotissement du quartier de La-Montagne-des-Vignes, au lieu-dit *La Chapelle*, sur une hauteur dominant le cours de la Meuse (altitude moyenne 165 m NGF). L'équipe de J.-P. Lémant a effectué des fouilles de sauvetage mettant au jour 47 sépultures entre 1977 et 1980 dont 43 sépultures et 4 incinérations. Un nombre indéterminé de sépultures aurait disparu lors des travaux de la voirie. La nécropole comprend trois phases d'occupation successives allant du 2e tiers du IVe siècle à la 1e moitié du Ve siècle. On se bornera dans ce travail au groupe correspondant à la troisième phase de sépultures (sépultures no 3, 9, 14, 16, 17, 19, 25, 32, 40, 41, 42, 43 et 44) datées par le mobilier entre 410 et 440/450 (début de la période proto-mérovingienne), ce qui représente un des meilleurs ensembles connus pour la période de transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge en Gaule du nord. Le site doit être rapporté à l'existence de troupes stationnées en surveillance dans l'enceinte fortifié qui se dresse à environ 600 m de la nécropole vers le nord. Des officiers romains, vraisemblablement de souche franque et ses familles, auraient été inhumés dans la nécropole, qui revêt d'un certain caractère singulier en référence au nombre restreint de sépultures qu'elle abrite.

Typologie des sépultures : les fosses étaient creusées dans le schiste à des profondeurs d'entre 0,40 et 1 m. Les dimensions suivent les paramètres déjà observés pour les sépultures du Bas-Empire, longues de 1,8 à 2,3 mètres et larges de 0,7 à 1,5 mètres. La fosse de la S25 représente une exception de par ses dimensions considérables (long. 2,6 ; larg. 2,5 ; prof. 0,8 m) probablement destinée à abriter une chambre funéraire. L'emploi de contenants en bois est attesté dans la majorité des cas analysés, souvent il s'agissait d'un cercueil (S3, 14, 17, 32) et plus rarement des coffrages à base de planches non clouées (S9, 11). D'autres sépultures, toutes violées (S16, 19, 40, 41, 42, 43, 44) n'avaient ni clous ni traces de bois, ce qui fait penser à la déposition du corps en contact direct avec la roche ou sur un lit de matériaux périssables, mais on préfère y voir un manque d'éléments ayant constitué les contenants ligneux. Les restes de planches

clouées dans la S25 suggèrent l'existence d'une chambre funéraire de grandes dimensions, peut être un antécédent du type Morken (vers 530-600).

Pratiques funéraires : l'organisation de l'espace funéraire présentait des caractéristiques propres aux nécropoles du Bas-Empire, les sépultures orientées sud-nord et en absence de rangées. Les sépultures du V^e^ siècle se sont développées en direction nord-est et sud-ouest à partir d'un noyau central de la seconde moitié du IV^e^ siècle. Les sépultures féminines semblent prédominer dans la partie nord-est avec celles des enfants (pour les sépultures où l'âge a pu être déterminé), tandis que les masculines sont majoritaires au sud-ouest. L'évolution de la nécropole aurait suivi alors une direction en diagonale avec une certaine polarisation par sexe. Cinq sépultures masculines contenaient de l'armement, toutes groupées dans la partie sud-ouest, quelques unes avaient été pillées à une époque ancienne mais la présence d'une panoplie réduite (1 ou 2 types d'armes) semble commune à l'exception de la S44 (hache, couteau et lance) et la S11 (hache, couteau et 8 flèches). La grande fosse de la sépulture 25 (*terminus postquem* 410/420) appartenant de manière significative à une femme de haut statut, bien que ce type de chambres funéraires étaient destinées le plus souvent à des sépultures masculines de haut rang. Malgré le pillage de la sépulture, le mobilier conservé témoignait des influences germaniques et romaines dans le dépôt. À l'intérieur des sépultures, le mobilier était déposé en règle générale soit à la tête soit aux pieds de la sépulture, mais aussi le long du corps à la hauteur des jambes et du bassin. La S11, retrouvée intacte, contenait huit fers de flèche aux pieds de la sépulture et le reste du mobilier (garniture de ceinturon, plaque-boucle, hache, monnaie gauloise, couteau et éléments de suspension) le long de la paroi est. La S44 contenait un fer de lance à droite théorique du crâne (ossements non conservés), un couteau, la boucle de ceinture, le briquet avec le silex et la hache au niveau du bassin, des clous de chaussures aux pieds de la sépulture (côté nord) et l'ensemble de la vaisselle dans la terre de remplissage de la fosse.

On peut observer, à partir des sépultures analysées dans cette nécropole, comment certains paramètres relatifs à la position des objets dans la sépulture ne varient guère à l'époque mérovingienne, surtout en ce qui concerne à la période des V^e^-VI^e^ siècles. La vaisselle, retrouvée souvent dans le remplissage de la fosse, est déposée hors du contenant funéraire proprement dit, qu'il s'agisse d'un cercueil ou d'un coffrage de bois. Ce fait peut être observé dans des contextes connus d'époque mérovingienne comme le groupe de sépultures privilégiées de *La Tuilerie* à Saint-Dizier (Haute-Marne)

daté dans la phase MA2 (v.530- v.570). Il en est de même pour la déposition de l'armement, la lance à la hauteur du crâne (dans des rares exceptions est placée à l'inverse), la hache à la hauteur des tibias (la S11 en est l'exception), le couteau au niveau du bassin et les fers de flèche souvent aux pieds. D'autres éléments fréquents dans les sépultures du Bas-Empire comme les clous de chaussures disparaissent à l'époque mérovingienne.

Chronologie : l'occupation de la nécropole s'étale du 3e quart du IVe siècle au milieu du Ve siècle sans solution de continuité. Les dernières sépultures ne semblent pas postérieures à 440/450, bien que certaines sépultures sans mobilier pourraient appartenir à la phase proto-mérovingienne (v.440- v.480).

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole se trouve déposée actuellement au Musée de Charleville-Mézières, dont une partie en exposition permanente.

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. nº 102 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 396 ; FRÉZOULS, E. (1981) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 39-2. p. 391-393 ; FRÉZOULS, E. (1983) : « Informations archéologiques ». *Gallia*. 41- 2. p. 364 ; LÉMANT, J.-P. (1985) : *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux - Molhain, dép. Ardennes*. Monographien, VII, Verlag, Römisch-Germanisches Zentral Museum Kommission, Bonn-Mainz ; LÉMANT, J.-P. (1978) : « Chronique : Vireux (Ardennes) au Bas-Empire romain ». *BSAC*, 4. p. 87-90 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

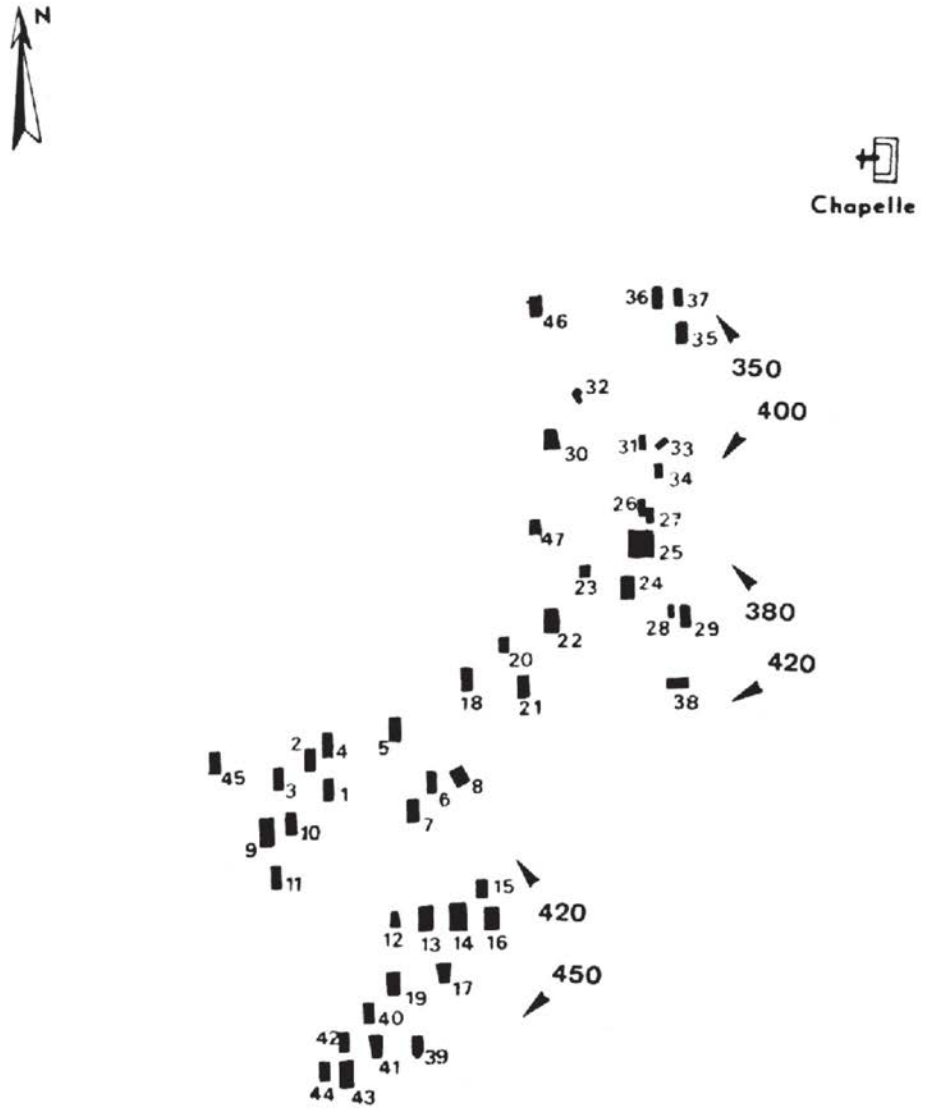


Fig. 90. Vireux-Molhain (Ardennes) - *La Chapelle*. Plan de la nécropole du Bas-Empire et proto-mérovingienne (2nd m. IVe - 1e m. Ve s.) (Lémant, 1979).

38. Barbaise (Ardennes), Le Calvaire

Introduction : la commune de Barbaise (*Berbacis*, IX^e^ siècle), rattachée à Raillicourt en 1974 et séparées à nouveau depuis 1991, se trouve dans le canton de Signy-L'abbaye, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge, Barbaise devait faire partie du territoire du *pagus Porcensis* ou celui *du Castrensis* d'après A. Longnon, dépendant en tout cas du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Le Terne*, jadis appelé *Le Calvaire*. En 1843 un grand nombre de sépultures avaient déjà été localisées sur le chemin à la sortie nord du village. Le site a été redécouvert de manière fortuite et fouillé par C. Mialaret suite aux travaux de construction d'une route vers 1845 et en 1860. Les archéologues ardennais J. Chalvignac et J.-P. Lémant ont effectué des fouilles de sauvetage entre 1967 et 1972 avant l'exploitation du site comme carrière. La nécropole est sur la pente d'une colline face à l'ouest, à proximité de la voie romaine allant de Reims à Cologne.

Typologie des sépultures : Deux sarcophages ont été dégagés et une grande sépulture à fond aménagé de dalles en remploi d'origine gallo-romaine (S84). 28 sépultures comportaient un caisson en pierres sèches plates dont cinq dallées. La présence de clous dans 14 sépultures témoigne de l'emploi de brancards ou de coffrages de bois. Une stèle calcaire grossière complétait l'aménagement d'une des sépultures et au moins trois sépultures avaient un marquage en surface. L'orientation ouest-est était de règle dans 146 sépultures disposées par rangées, serrées en rupture de pente.

Pratiques funéraires : les sépultures sont souvent taillées dans la roche calcaire à des profondeurs variables (1 à 1,3 m). L'orientation des sépultures était toujours ouest-est. Les observations ont révélé 20 sépultures violées jusqu'aux époques récentes et des pratiques de ré-inhumation dans six cas. Dans 34 cas on a constaté la présence de charbon de bois dans la terre de remplissage des sépultures et dans 17 cas des coquilles d'escargots au fond de la fosse. La position anatomique pour les inhumés suit la mode commune dans les Ardennes, les bras en position 1.1 et jambes écartées pour la plupart des cas observés (9/16 cas). Un des corps étudiés avait l'avant-bras en position 1.2 et jambes écartées, deux cas avec les bras en position 3.3 et jambes serrées et trois cas en position 1.2 sur le bassin et jambes serrées. Un seul cas atypique présentait les bras en position 1.1 et les jambes serrées. Souvent on a voulu associer le changement de position avec l'influence du christianisme dans la population. 34 sépultures étaient dépourvues de mobilier.

L'homme de la S87 (MA3) avait été inhumé dans un coffrage de bois (présence de clous) recouvert d'un amas de pierres en forme de caisson. La disposition du corps était avec les bras en position 1.1 et les jambes écartées. Une épée longue à pommeau damasquiné gisait sous le bras droit jusqu'au genou, un scramasaxe placé à gauche du corps de la taille au fémur, les éléments de ceinture étaient disposés sous la poignée du scramasaxe et d'autres plaquettes damasquinées sous la lame de l'épée. L'homme portait une sacoche de cuir à gauche du bassin contenant un silex taillé, des forces, un poinçon, un couteau cassé et un objet de fer à extrémité recourbée (rasoir ?, briquet ?).

Chronologie : la présence de gros vases céramiques décorés à la molette, des fibules ansées digitées et des haches à dos profilé marquent le début de l'occupation de l'espace dans le premier tiers du VI^e^ (phases MA1/MA2) avec une perduration jusqu'au VIII^e^ siècle (phase MR3). Remarquable est la sépulture privilégiée S87 masculine en coffrage de bois, contenant une épée longue à pommeau (orné de deux têtes de sanglier) et garde damasquinée, une plaque-boucle de bronze damasquinée à trois cabochons de bronze, trois éléments de baudrier rectangulaires damasquinés, un scramasaxe avec bouterolle du fourreau, des forces, un poinçon en fer, un couteau et une sorte de poignard courbe en plus d'un silex taillé. L'ensemble daté de la fin du VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : les objets recueillis dans les fouilles du XIX^e^ se trouvaient déposés au dépôt des fouilles de Sedan, ils sont entrés au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières avec la collection Pierquin en 1912. En tout cas une grande partie du mobilier provenant des fouilles anciennes semble perdu.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 111-112 ; Anonyme (16.IV.1968) : « Poursuite des fouilles à Omont, Mazerny et Barbaise », *L'Ardennais*. Anonyme (19.IV.1968) : « Les chantiers de fouilles d'Omont, Mazerny et Barbaise », L'Ardennais. ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 109, n° 119, 212, 243, 244, 274 ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1978) : « La sépulture n°87 de la nécropole mérovingienne de Barbaise. Étude du pommeau et de la garde damasquinée ». *BSAC*, 71, 4. p. 65-70. 4 Fig. ; Chronique des fouilles médiévales en France (1971) : « Barbaise ». *AM*, I. p. 295 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1971) : « Barbaise ». *AM*, 2. p. 407-408 ; FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 27-2. p. 291 ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 393, 395 ; FRÉZOULS, E. (1973) :

« Informations archéologiques ». *Gallia*, 31, 2. p. 291-292 ; LÉMANT, J.-P. (1970) : « La sépulture n°36 de Barbaise ». *RHA*, IV, Sedan. p. 79-84 ; MIALARET, C. (1864) : « Recherches archéologiques sur le département des Ardennes ». *RHA*, I. p. 194-195 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1968a) : « Notes d'archéologie ardennaise : Cimetière franc de Signy-L'abbaye », *EA*, 53-54. p. 1-6.

39. Boulzicourt (Ardennes), Bétenval

Introduction : la commune de Boulzicourt se trouve dans le canton de Flize, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée en 1990 au lieu-dit « Bétenval » lors des travaux dans une sablière. En 1992 plusieurs interventions ont été effectuées dont une prospection par D. Billoin et une fouille de sauvetage sous la direction de M. Bazelaire. Le site se situe dur une hauteur (altitude moyenne 165 m NGF), sur la pente d'une colline dominant la Vence à l'ouest. Un habitat (XI^{e}-XVI^{e} siècles) et une nécropole (XIV^{e}-XVI^{e} siècles) ont été trouvés au même endroit.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient en pleine terre, dont neuf fosses creusées directement dans le substrat rocheux. Quelques unes étaient recouvertes par dalles, et l'utilisation de cercueils en bois est documentée. Des sépultures en caisson de pierres ont été aussi documentées, dans certains cas avec la présence de pierres de calage pour le crâne.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées régulières nord-sud avec les sépultures orientées ouest-est et bien écartées. La position anatomique des corps était en décubitus dorsal avec les bras disposés en deux types de position. La plupart avec les bras en position 1.1 et les jambes écartées, un groupe plus réduit les bras en position 2.2 et jambes écartées. Une seule superposition de sépultures a été repérée, ce qui met en évidence d'un abandon précoce ou subit de la nécropole. Des traces périssables de coussins funéraires ont été retrouvées dans certaines sépultures. Dans trois cas (10%) est attestée la présence de charbon de bois dans la terre de remplissage de la sépulture. Treize sépultures sans mobilier sont associées à d'autres sépultures habillées.

Chronologie : deux sépultures riches : la S40 (vers 530) et S33 (vers 620) marquent des bornes chronologiques pour la fin du V^{e} – début du VII^{e} siècle. D'après C. Cassin et L. Bonnabel des traits communs concernant les sépultures (matériaux, position anatomique) sont observés dans l'ensemble de la nécropole et ne permettent pas une approche topo-chronologique solide.

Informations additionnelles : 4 sépultures étaient recoupées par les fondations d'un bâtiment du XI^{e} siècle et 17 sépultures d'époque carolingienne recoupent des fosses d'époque mérovingienne. Une rouelle identique a été retrouvée dans la S4 de Mazerny. Y. Ancia affirme que le christianisme peut être la cause de l'absence de

mobilier dans les tombes dès la fin du VII^{e} siècle, surtout pour la proximité d'un chef-lieu de pagus (Montcy-Saint-Pierre). Néanmoins il ne semble pas correct de mettre en rapport direct l'expansion du christianisme avec la raréfaction voire la disparition du mobilier funéraire des sépultures.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; BAZELAIRE, M. & BILLOIN, D. (1994) : « Les sites de « Bétenval » à Boulzicourt (Ardennes) VI^{e}-XVI^{e} siècles », *DFS de sauvetage urgent*, SRA Ardenne ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 109, n^{o} 288 ; CRETERIN, M. (1980) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes ». *RHA*, 15. p. 129-138 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

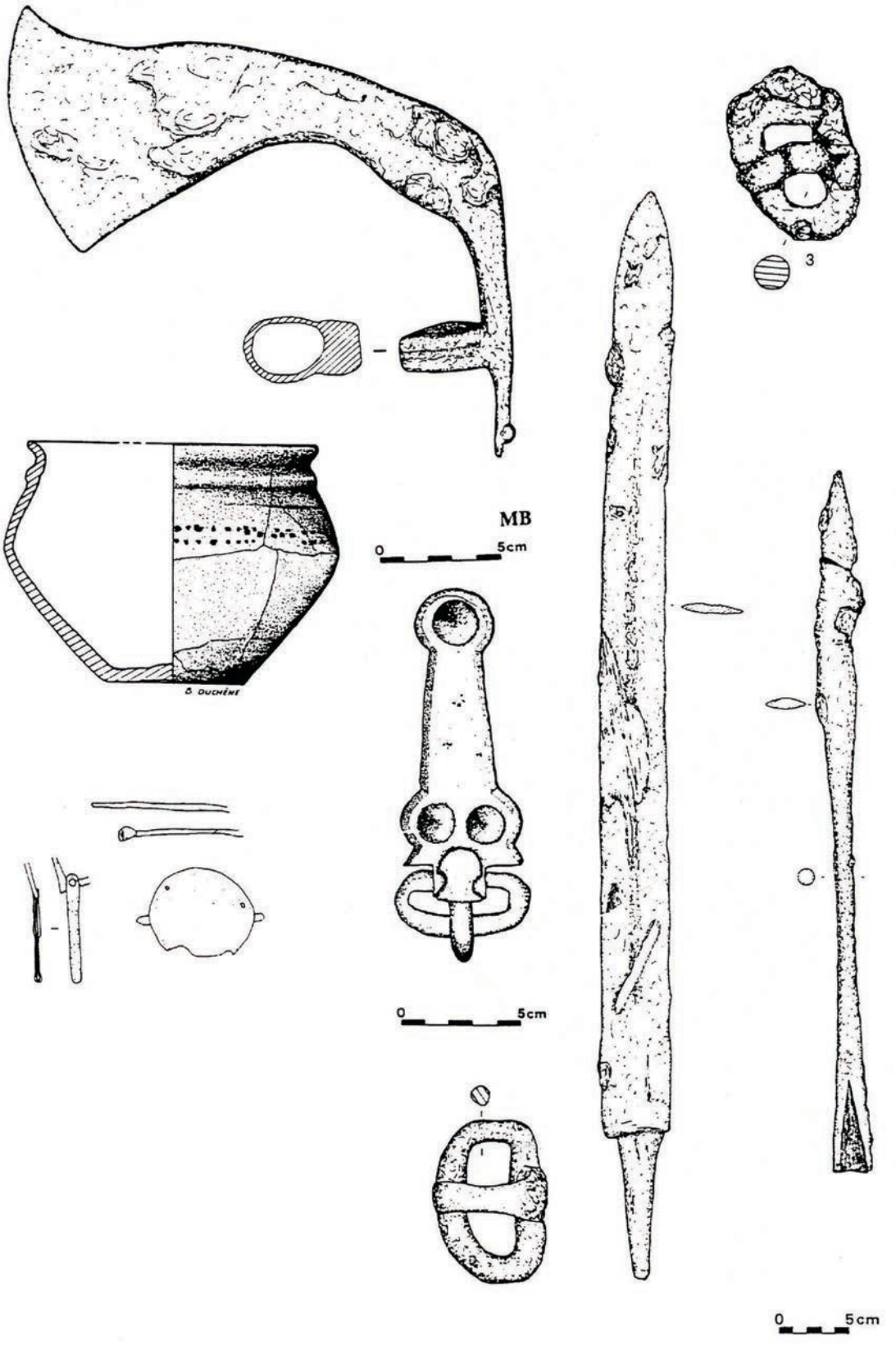


Fig. 91. Boulzicourt (Ardennes) - *Bétenval*. Mobilier provenant de la S4 masculine (phase MA3) (Bazelaire & Billoin, 1994). Musée de l'Ardenne.

40. Champigneul-sur-Vence (Ardennes), Le Tonneau

Introduction : la commune de Champigneul-sur-Vence fait partie du canton de Flize, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, appartenant au diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Le Tonneau*, au sommet d'un plateau qui domine le cours de La Vence (altitude moyenne 250 m NGF). Le site se place en bordure d'un ancien chemin qui longe la côte (actuelle RD28) reliant Champigneul-sur-Vence et Saint-Pierre-sur-Vence. Les premières découvertes remontent à 1885 et surtout en 1939 lors de la construction d'un fortin militaire. Des sondages ont été effectués par M. Viot en 1961 et 1962 lors de la construction d'un immeuble.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient disposées en caisson de pierres sèches non appareillées, facilité (d'après E. Servat) par l'existence d'un sous-sol rocheux. L'existence de clous fer dans dix des sépultures permet d'affirmer l'utilisation de cercueils en bois, peut être de brancards. La nécropole était organisée par rangées et la plupart des fosses orientées nord-ouest - sud-est, avec des légers décalages par secteur. Absence de sarcophages (en contraste avec le site de Jandun éloigné de 8 km seulement).

Pratiques funéraires : par rapport à la disposition du corps dans la sépulture, sur treize cas observés douze avaient les bras en position 1.1 et les jambes écartées. Seule la S17 présentait un des bras en position 1.2. Les scramasaxes étaient déposés le long du côté gauche des corps, à l'exception de la S1. Les haches profilées était placées inversement, du côté droit. Une grande partie de la nécropole avait été violée (18 sépultures complétement et 5 partiellement) et des cas de remploi par réduction sont attestés dans les S64 (aux pieds) et S42 (au bassin).

Chronologie : phase MA2-MR2 (v.530- v.640)

Informations additionnelles : les objets provenant de la nécropole se trouvent déposés à plusieurs endroits, une partie au Musée de Reims (inv. n°. 979.3) et une autre dans la collection Viot aux Archives départementales des Ardennes à Charleville-Mézières.

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 109, n° 198 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des

sciences de l'homme. 512 p. ; SERVAT, E. (1975) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 5. Le cimetière de Champigneul-sur-Vence ». *RHA*, X, Sedan. p. 49-77

41. Charleville-Mézières (Ardennes), Hôpital de Manchester

Introduction : la commune de Charleville-Mézières fait partie du canton et arrondissement homonyme, elle est le chef-lieu du département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, diocèse de Reims. Les premières notices sur l'existence de sépultures dans les lieux remontent à 1933 et ont été consignées par Massiet du Biest alors archiviste à Mézières. En 1954, les travaux de terrassement effectués à l'ouest du pavillon de physiologie de l'Hôpital de Manchester entraînèrent la mise au jour de plusieurs sépultures dont le mobilier fut dispersé. En 1963 des nouveaux travaux dans le secteur ont révélé des nouvelles sépultures sans que des fouilles aient été poursuivies. Une première fouille de sauvetage a été effectuée par R. Neiss en décembre 1967 lors de la construction de la maternité de l'hôpital et la destruction imminente de nombre de sépultures. De janvier à juin 1968 des travaux archéologiques ont été entamés par une équipe de chercheurs locaux dirigés par J. Chalvignac. Entre 1969 et 1971 des nouvelle interventions dans le secteur ouest du pavillon ont permis à l'équipe de P. Périn de confirmer l'importance de la nécropole avec la découverte des trois célèbres « tombes de chef » de Mézières.

La nécropole se trouve au sommet d'une éminence (altitude moyenne 140 m NGF) dominant de près le cours de la Meuse au sud, probablement en proximité de l'ancienne voie romaine de Reims à Cologne qui traversait le *Gué des Gendarmes,* lieu où se trouve le site. Cette nécropole se trouve à environ 500 m à l'ouest de la nécropole du Bas-Empire de *San Julien*.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient en pleine terre (105 cas) creusées dans le banc de grès calcareux, avec quelques unes séparées par des parois de pierres plates calcaires posées de chant (18% des cas) (S21,22,33,39,SIII). La S74 comportait une chambre à plafond et plancher de bois, avec la fosse comblée par un blocage de pierres. L'emploi du cercueil ou des brancards est attesté par la présence de clous dans 46 sépultures (27% du total).

Pratiques funéraires : les sépultures étaient ordonnées de façon régulière sans que l'on puisse parler cependant de véritables rangées, avec des espaces marqués entre les fosses, bien isolées les unes des autres. La zone sud présentait une organisation plus irrégulière avec des sépultures dispersées. L'orientation des sépultures était sur l'axe ouest-est, avec décalages nord-ouest-sud-est et sud-ouest-nord-est dans les secteurs nord-est et sud-est de la partie fouillée respectivement, la S68 exceptionnellement avait une

orientation est-ouest. Les fosses étaient creusées dans les alluvions de la Meuse avec quelques sépultures atteignant la roche calcaire et la profondeur originale estimée entre 1 et 1,2 m par les chercheurs. Les sépultures de haut rang (S66 et S74) étaient élaborées avec un soin particulier et creusées à une profondeur majeure. La position anatomique des corps était variée, 11 cas documentés avec les bras en position 1.1 dont 6 avec jambes écartées et 5 avec les jambes serrées ; 5 cas avec les bras en position 1.2 dont 1 avec jambes écartées, 1 cas bras en position 2.2 et jambes serrées et 4 cas avec bras en position 2.1 et jambes serrées. Du total des cas observés 20 avaient les jambes écartées et 13 serrées. L'individu de la S81 avait été recouvert par une couche de paille ou d'herbe (traces oxydées sur la plaque-boucle). Très peu de ré-inhumations attestées avec seulement 4 cas de remploi sur 126 sépultures. L'enfant de la S114 (MA1) portait de l'armement composé d'une hache-marteau, un scramasaxe et un couteau. 78 sépultures sur 126 avaient du mobilier et 28 avaient été violées (11 lors des travaux et 17 à l'époque d'utilisation de la nécropole) avec 58 violations totales dans l'ensemble de la nécropole. Le remploi de sépultures ne semble presque jamais apparenté à la violation de la sépulture précédente, seules dans 3 cas (S38, S48 et S51). Au moins 14 sépultures ont apporté des charbons de bois mélangé à la terre végétale des remblais, associés à des « feux rituels ». Les sépultures d'enfant retrouvées (S20, S23, S24, S26 et S33) semblent avoir intégré une aire réservée de la nécropole de par sa disposition en groupe. Concernant la place des objets dans la sépulture, l'armement présente des variantes, ainsi l'épée longue est placée le long des jambes (2 cas) ou au niveau de l'épaule (1 cas), le scramasaxe souvent croisé sur le bassin (3 cas), la lance au niveau des épaules (3 cas) ou vers les pieds (1 cas), les haches près du bras (2 cas) ou des pieds (2 cas). Le dépôt funéraire est placé très souvent aux pieds du défunt soit entre les chevilles (2 cas) soit du côté. Ce dépôt est composé majoritairement par 2 vases (4 cas) ou 3 vases (1 cas) ; le dépôt en verre est placé soit au crâne (2 cas) soit aux pieds (1 cas). Les éléments vestimentaires se placent en position fonctionnelle. La S18 portait un carquois contenant sept fers de flèche. L'individu de la S89 (début MA1) portait une fibule, une perle de verre et comme dépôt funéraire une monnaie de Faustine et de la vaisselle composée d'une coupe apode en verre à motif chrétien (chrisme) et une cruche céramique. La femme de la S35 portait des clous en fer au crâne et aux pieds, les bras en position 1.2 et jambes écartées. Le dépôt funéraire consistait en une assiette en TS avec la marque OF PATRE, un gobelet en verre et deux monnaies romaines de Philippe l'Arabe. Elle portait un paire de fibules TP208, un bracelet de bronze, une

bague d'or à chaton décoré de grenats et nacre, un attache double d'argent, une sphère en cristal de roche, des pendentifs en cristal de roche, os et ambre, deux perles céramiques, une fibule TP265 et une bouterolle de fourreau d'argent. L'homme de la S36 reposait sur une couche de charbons de bois avec les bras en position 1.2 et jambes écartées. Le dépôt funéraire consistait en un bol en verre à décor d'émail blanc et portait une épée longue (79 cm), une lance à douille fendue, une boucle ovale en fer et un petit couteau.

La S68 appartenait à un individu d'haut rang, inhumé avec les bras en position 1.1 et jambes écartées. Il portait une épée longue avec riche garniture. L'homme de la sépulture privilégiée S66 avait été inhumé dans une fosse taillée directement dans le banc de grès calcaire, en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1 et jambes écartées. L'absence de clous de cercueil fait penser à un coffrage de bois assemblé et calé par des pierres. Des traces charbon de bois dans la terre de remplissage. Une épée longue avec anneau dans le pommeau était placée à gauche du corps, trois pointes de flèche entre l'épée et le fémur-genou gauche. Un umbo de bouclier posé de chant contre la paroi nord de la fosse. Au niveau du thorax un fermoir d'aumônière contenant un couteau, une pince à épiler et une tige de fer. La francisque était placée chant à l'extérieur du tibia droit et à côté du pied droit un vase caréné. Une lance et un angon avaient été disposés le long du côté droit du défunt. La femme de la S115 appartenait à une élite locale et avait été inhumée avec un dépôt funéraire consistant en deux petites pièces d'Anastase (491-518) placées l'une dans la bouche et l'autre percée, portée dans le collier. La parure était composée d'une épingle d'argent portée au crâne. La terre de remplissage des fosses contenait des traces de charbons de bois (40% des cas analysés) à tous les niveaux, avec des apports de terre végétale et des pierres dans la plupart des sépultures. L'individu de la S81 avait été inhumé recouvert d'une couche ou d'un linceul d'herbes ou de paille. Seul un 6% des sépultures non violées ne comportaient aucun mobilier funéraire.

Chronologie : PM – MR1

Informations additionnelles : le mobilier provenant des sépultures découvertes près de la porte de l'hôpital en 1933 comprenait des céramiques, des lances et un bouclier à boutons d'argent, le tout a disparu en 1940 lors des bombardements des archives départementales des Ardennes. Le mobilier découvert lors des terrassements de 1954 fut dispersé. En 1963, trois sépultures ont été fouillées dont une livrait une imitation de tiers de sou d'or de Justin I^{er}. L'épée longue de la S29 (phase PM) peut se

rapprocher des types romains tardifs en raison de la largueur exceptionnelle de sa lame. Le mobilier provenant des fouilles 1968-1983 se trouve déposé au musée de l'Ardenne, à Charleville-Mézières.

Bibliographie : CHALVIGNAC, J. ; HARMAND, J. ; LÉMANT, J.-P. ; PÉRIN, P. & SERVAT, E. (1968) : « Le cimetière mérovingien de l'hôpital de Mézières ». *EA*, 55. p. 1-40 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 128, nº 67, 72, 76, 91, 126, 163, 297 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1971) : « Charleville-Mézières ». *AM*, I. p. 296 ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 277-279 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 389-391 ; LÉMANT, J.-P. & PÉRIN, P. (1999) : « Le site de Charleville-Mézières à l'époque mérovingienne ». *Actes des XX Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Namur (Belgique) 8-10 octobre 1999*, 23. p. 25-27 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1970) : « Quelques objets exceptionnels provenant des tombes de chefs du cimetière mérovingien de Mézières ». *RHA*, IV, Sedan. p. 71-77 ; PÉRIN, P. (1972a) : « Trois tombes de « chefs » du début de la période mérovingienne : les sépultures nº 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes) ». *BSAC*, 4. p. 3-70 ; PÉRIN, P. (1972b) : « Deux verreries exceptionnelles provenant de la nécropole mérovingienne de Mézières (Ardennes) : la corne à boire de la tombe nº74 et la coupe à décor chrétien de la tombe nº89 », *Journal of Glass Studies*, XIV. p. 67-76 ; PÉRIN, P. (1975b) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 4. Le cimetière de l'hôpital de Mézières (fouilles 1969-1971) ». *RHA*, X, Sedan. p. 31-53 ; PÉRIN, P. (1977) : « Une riche tombe féminine du VII^e^ siècle à Montcy-Saint-Pierre ». *RHA*, XII, Sedan. p. 17-32, 5 Fig. ; YOUNG, B.-K. (1977) : « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens ». *AM*, VII. p. 5-81 ; YOUNG, B.-K. (1984) : *Quatre cimetières mérovingiens de l'Est de la France : Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mézières-Manchester et Mazerny. Étude qualitative et quantitative des pratiques funéraires*, Oxford BAR International, Series 208 ; LÉMANT, J.-P. (1974) : « Le cimetière du Bas-Empire de Mézières ». *RHA*, IX, Sedan. p. 1-20 ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29, 2. p. 277-278 ; FRÉZOULS, E. (1973) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 31, 2. p. 394-397 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35, 2. p. 388-392.

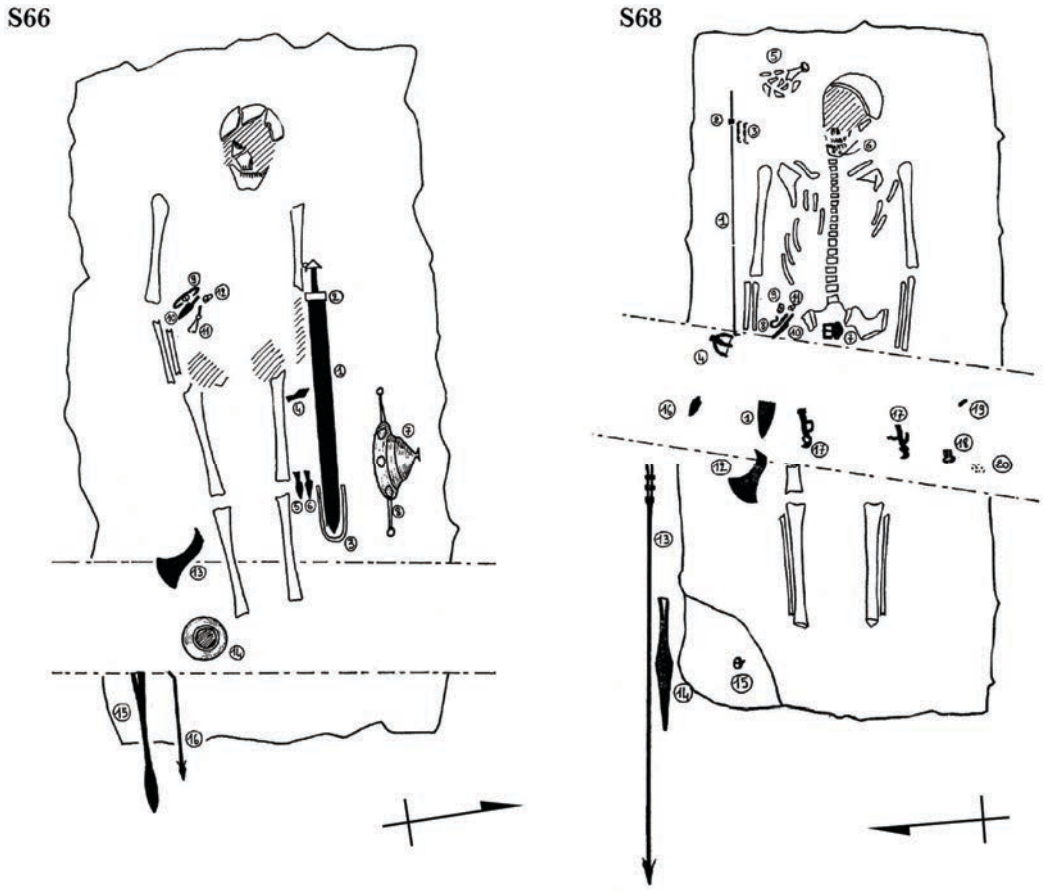


Fig. 92. Charleville-Méziéres (Ardennes) - *Hôpital de Manchester*. Sépultures à armes n° 66 et 68 (phase MA1 (470/480-520/530) (Périn, 1972).

42. Charleville-Mézières (Ardennes), Gué des Gendarmes

Introduction : la commune de Charleville-Mézières fait partie du canton et arrondissement homonymes, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, dépendant du diocèse de Reims. En 1976 une découverte fortuite a été faite non loin de la nécropole mérovingienne de l'hôpital de Mézières, probablement à mettre en rapport avec la nécropole du Bas-Empire localisée en proximité. Le site se trouve dans l'une des terrasses de la Meuse sur un terrain à faible pente (altitude moyenne 156 m NGF) au lieu-dit *Gué des Gendarmes.*

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires : une sépulture à armes est attestée par la présence d'un scramasaxe court et d'une hache profilée. Un couteau, une clé de fer et une plaque-boucle à bossettes signalent l'existence d'autres sépultures.

Chronologie : la sépulture à armes apporte une datation pour la phase MA2 (v.520/530-560/570), la plaque-boucle à bossettes correspond à un type présent dans la phase MR1 (v.560/570-600/610).

Informations additionnelles :

Bibliographie : FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35, 2. p. 389-390, 392 ; LÉMANT, J.-P. & PÉRIN, P. (1999) : « Le site de Charleville-Mézières à l'époque mérovingienne ». *Actes des XX Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Namur (Belgique) 8-10 octobre 1999*, 23. p. 25-27 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

43. Charleville-Mézières (Ardennes), Place Carnot

Introduction : la commune de Charleville-Mézières fait partie du canton et arrondissement homonymes, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, dans le diocèse de Reims. En 1896 puis en 1900, les travaux d'assainissement de la ville, du côté nord de la *Place Carnot*, entraînent la découverte de vases céramiques intacts ainsi qu'une sépulture contenant un scramasaxe, un vase biconique noir et un crâne à cheval.

Typologie des sépultures : par rapport au peu de renseignements fournis il semble que la sépulture était en pleine terre, sans écarter l'existence hypothétique de cercueil ou coffrage de bois.

Pratiques funéraires : ce type de contexte trouve quelques parallèles (on ne connaît pas si le crâne du cheval comportait le reste du corps ou si les deux sépultures ont été retrouvées dans la même fosse) comme dans les sépultures de La Tuilerie à Saint-Dizier (Haute-Marne) et d'autres ensembles funéraires entre Rhin et Meuse.

Chronologie : le scramasaxe court (l = 0,35 m, L = 0,06 m) et la présence d'un crâne de cheval peuvent suggérer l'existence d'une ensemble funéraire attribuable au VI^{e} siècle, phases MA1-MA2 (v.470- v.570). Le reste du mobilier récupéré (quatre écuelles en terre rouge TP103, un vase caréné TP93 et un pot ovoïde TP106 soutiennent cette datation.

Informations additionnelles : le scramasaxe présentait au moment de sa découverte des morceaux de fourreau. Il semble que les ossements du défunt avaient disparu, peut être de même pour ceux du corps du cheval, le crâne excepté.

Bibliographie : ALBOT, N. (Abbé) (1900): « Une sépulture franque à Charleville ». *RHA*, VII. p. 275 ; LÉMANT, J.-P. & PÉRIN, P. (1999) : « Le site de Charleville-Mézières à l'époque mérovingienne ». *Actes des XX Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Namur (Belgique) 8-10 octobre 1999*, 23. p. 25-27 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1979) : « Le site de Charleville à l'époque mérovingienne : quelques témoins archéologiques ». *RHA*, 14. p. 1-28 ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes*, Picard, Paris. p. 119-120.

44. Fagnon (Ardennes), Roux Sainte-Fosse

Introduction : la commune de Fagnon fait partie du canton de Mézières centre-ouest, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune a du faire partie du *pagus Castrensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Roux Sainte-Fosse* ou *La Mignonne*, au sommet d'un éperon face au nord-est, en bordure de la voie romaine de Reims à Cologne. Les premières découvertes datent de 1905. P. Périn, J. Chalvignac et J.-P. Lémant ont mis au jour 12 sépultures lors d'une fouille de sauvetage en 1962. Des fouilles programmées se succèdent entre 1975-1981 sous la direction de l'abbé Sery, augmentant le nombre de sépultures connues à 154 et délimitant l'extension de la nécropole à l'est.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre (136) dont dix avec présence de cercueil de bois, et deux à fond pavé. Dix sépultures en caisson de pierres sèches et dix autres en caisson de *tegulae*. L'organisation de l'espace funéraire par rangées parallèles de sens nord-sud, les sépultures orientées ouest-est avec quelque décalage ouest-sud-ouest - est-nord-est.

Pratiques funéraires : le bas taux de dépôt funéraire est à remarquer, souvent composé d'un vase céramique caréné noirâtre. Concernant la position anatomique des corps dans la sépulture : 153 sépultures en décubitus dorsal et une seule correspondant à un enfant en décubitus latéral. Neuf des sépultures avaient les bras en position 1.1 et les jambes écartées, 16 avec les jambes serrées. 12 avaient les jambes écartées et les deux bras en position 2.2, 8 sépultures en position 1.2 ou 2.1, 23 les jambes serrées et les bras en position 1.2 ou 2.1 et vingt-deux les jambes serrées et bras en position 2.2. La présence de clous fer (22/154 sépultures) a été interprétée à l'époque comme des traces de brancards (traces de paille/herbes sur les objets de la S7). Des charbons de bois en abondance étaient mélangés à la terre de remplissage des sépultures (91/154 sépultures). La pratique de la réduction est attestée dans quatorze cas (trois fosses contenant trois corps chacune) et une sépulture double. Ces phénomènes de réduction montrent clairement le respect pour la dépouille du défunt même si le mobilier est pillé pour sa valeur. Le crâne était absent de quelques sépultures, sans pouvoir préciser le moment de l'enlèvement.

La nécropole avait été pillée (54 sépultures violées sur 154 et 76 sans mobilier sur 154 sépultures), avec un taux de violation plus haut dans les sépultures orientées ouest-est.

Chronologie : les matériaux plus anciens qui ont été découverts, provenant des S8 et S7 datent du début du VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve au Musée de Charleville-Mézières.

Bibliographie : Chronique des fouilles médiévales en France (1977) : « Fagnon ». *AM*, VII. p. 288 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1978) : « Fagnon ». *AM*, VIII. p. 302 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 392-393 ; FRÉZOULS, E. (1979) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 37-2. p. 407-409 ; FRÉZOULS, E. (1981) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 39-2. p. 388-389 ; FRÉZOULS, E. (1983) : « Informations archéologiques ». Gallia, 41-2. p. 358 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 269-270, Fig. 365-366 ; PÉRIN, P. ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1971) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 1. Les sites de Villers-Semeuse, Aubigny-les-Pothée, Jandun, Fagnon et Semide ». *RHA*, V, Sedan. p. 19-62 ; SERY, J. (abbé) (1980) : « Le cimetière mérovingien de Fagnon, Septfontaines ». *RHA*. XV. p. 232-233 ; SERY, J. (abbé) (1981) : « Le cimetière mérovingien de Fagnon, Septfontaines ». *RHA*, XVI. p. 206 ; SERY, J. (abbé) (1977) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes : Fagnon ». *RHA*, XII, Sedan. p. 205-206.

45. Hannogne-Saint Martin (Ardennes), L'Autel

Introduction : la commune de Hannogne - Saint-Martin fait partie du canton de Flize, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, appartenant au diocèse de Reims. La nécropole d'époque mérovingienne se trouve au sommet d'un éperon rocheux qui domine le village, au lieu-dit *L'Autel*. Des découvertes ont été faites par C. Mialaret dans les années 1850.

Typologie des sépultures : six sépultures « en pierres maçonnées » que l'on doit interpréter comme des caissons en pierre recouverts de dalles. Six sépultures ont été dégagées dont deux d'enfant.

Pratiques funéraires : peu d'informations sont disponibles.

Chronologie : le mobilier recueilli par C. Mialaret a été dispersé, quelques vases céramiques peuvent donner des renseignements sur l'occupation du site.

Informations additionnelles : trois poteries provenant de la collection de L. Pierquin furent déposées au Musée de Charleville (actuellement Musée de l'Ardenne).

Bibliographie : Anonyme (1896) : « Découverte d'objets anciens à Hannogne – Saint-Rémy ». *RAA*. p. 65 ; BOURGERIE, R. (1930) : « Les récents découvertes archéologiques du plateau de Berthaucourt et la villa gallo-romaine de Custine ». *SMNA*. p. 80-96 ; MIALARET, C. (1864) : « Recherches archéologiques dans le département des Ardennes ». *RHA*, 1. p. 165-166 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, Picard. p. 121.

46. Jandun (Ardennes), Mont Sinaï

Introduction : la commune de Jandun se trouve dans le canton de Signy-L'abbaye, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge son territoire a du faire partie du *pagus Castrensis*. Une importante nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Mont Sinaï* ou *La Barbe,* sur le flanc ouest d'un coteau (altitude moyenne 220 m NGF) à proximité de la voie romaine allant de Reims à Cologne et à proximité d'une nécropole gallo-romaine qui avait déjà été signalée par C. Mialaret en 1867. La nécropole était connue depuis anciennement, et des fouilles ont été menées par J. Alexandre, M. Viot, P. Périn et M. Lubin entre 1961 et 1962, d'autres fouilles ont été faites en 1963 par E. Will. Environ 200 sépultures ont été découvertes dont 84 comportant du mobilier funéraire.

Typologie des sépultures : 11 sarcophages en calcaire jaune ont été mis au jour, de forme rectangulaire bi ou tripartites et à couverture de dalles. Tous les sarcophages avaient été violés au moyen d'un trou au milieu du couvercle. Une partie du couvercle de la S1 était un bas-relief gallo-romain. La plupart des soixante sépultures en pleine terre étaient aussi violées. Vingt-cinq sépultures en caisson de pierres, cinq sépultures en fosse à couverture de dalles. L'emploi de cercueils en bois est attesté par la présence de clous en fer dans vingt-neuf sépultures[7]. Un fragment sculpté d'un monument funéraire gallo-romain avait été réutilisé comme stèle funéraire dans une sépulture en pleine terre. Les sépultures étaient pour la plupart orientées ouest-est et organisées par rangées nord-sud.

Pratiques funéraires : des renseignements apportés par 70 sépultures parlent d'une disposition du corps en décubitus dorsal, 62 avec les bras en position 1.1 dont deux avec jambes relativement écartées (S15 et S45). Trois sépultures présentaient les bras en position 1.2 avec jambes écartées, un seul des cas observés avait le bras en position 2.1 avec jambes écartées. Très souvent un vase était placé entre les chevilles du défunt. Des observations faites dans la terre de remplissage des sépultures ont constaté l'existence de charbon de bois et de morceaux de pierres brûlées. La pratique commune de ré-inhumation est attestée dans les sépultures en sarcophage. Il est à noter que dans la sépulture en sarcophage S6 (trois ré-inhumations) les ossements antérieurs ont été ré-

[7] Dans sa publication de 1971 P. Périn, J. Chalvignac et J.-P. Lémant attribuent la présence de clous en fer à l'existence de brancards funéraires (le degré d'élaboration en fonction du nombre de clous). Nous croyons plus approprié de voir ici l'emploi de cercueils en bois dans la tradition gallo-romaine du Bas-Empire.

inhumés à côté du sarcophage, dans une fosse creusée le long de la cuve. Peut-on proposer une datation pour cette pratique de ré-inhumation si soigneuse apportée à la dépouille du corps antérieur ? Une classification par rapport au mobilier funéraire à déterminé 39 sépultures masculines et 24 féminines ainsi que 4 sépultures d'enfant.

Chronologie : cette nécropole a été utilisée assez longtemps mais rien ne permet de remonter le début des sépultures au-delà de la phase du MA3 (v.570-610). Cependant l'absence de fouilles dans la partie orientale, d'ailleurs la plus haute du site, laisse dans l'hypothèse d'une continuité dans l'utilisation du site pendant le Bas-Empire et le VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : la plupart des objets provenant des sépultures ont été dispersés chez des particuliers. Des objets provenant de la nécropole sont au Musée de Reims dans la collection J. Alexandre (inv. n^o^. 979.3.108-109-111-116-118-130-)

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 74-75 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne, 88, 4. p. 120, n^o^ 251, 264, 307 ; MIALARET, C. (1864) : « Recherches archéologiques sur le département des Ardennes ». *RHA*, I. p. 15 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1971) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 1. Les sites de Villers-Semeuse, Aubigny-les-Pothées, Jandun, Fagnon et Semide ». *RHA*, V, Sedan. p. 19-63 ; WILL, E. (1963) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 21, 2. p. 330-332.

47. Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), Rue Méon

Introduction : la commune de Nouvion-sur-Meuse fait partie du canton de Flize, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, appartenant au diocèse de Reims. En octobre 2001 diverses sépultures d'époque mérovingienne ont été détruites lors des travaux d'installation d'un nouveau système d'assainissement de la rue Gilbert Meon vers la place A. Malaise, au lieudit *Le Tombeau*. Divers objets ont pu être ramassés sur les déblais par B. Duchesne, qui rappelle que des découvertes ont été faites à trois reprises dans le même secteur, en 1908, 1927 et 1973. Une nécropole du Bas-Empire se trouve dans la même commune en aval de la Meuse, au lieu-dit *Le Taureau,* dont certains objets ont pu être recueillis lors des terrassements opérés en 1908 près de la gare de Lumes.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : on documente largement la pratique de l'sépultures habillée. La présence d'une épée à garniture de fourreau en bronze argenté suggère la présence d'un individu de haut rang.

Chronologie : on a pas eu l'occasion d'examiner le mobilier, mais la description des objets récupérés suggère une chronologie de la seconde moitié du VI^e^ siècle et du début du VII^e^ siècle pour les sépultures découvertes (phases MA2-MR1).

Informations additionnelles : parmi les objets ramassés par B. Duchesne figurent un scramasaxe, une épée longe avec garniture du fourreau en bronze argenté, un couteau, une boucle et des pendentifs de ceinture, des pointes de flèche et des ferrures d'une aumônière servant à transporter des forces, mais aussi un rasoir, un poinçon, une pince à épiler et un briquet, ainsi qu'une plaque-boucle et une contre-plaque en fer à trois cabochons en bronze (damasquinés) et boucle rectangulaire ?

Bibliographie : Anonyme (2003) : « Notice archéologique ». *Bull. Liaison*, 1, janvier-mars. p. 15 ; DUCHESNE, B. (19.III.2001) : « Notice de découverte », *L'Ardennais* ; MOUQUET, E. (1910) : « Note sur les sépultures découvertes à Nouvion-sur-Meuse (Ardennes) ». *BSAC,* 3. p. 101-105 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 358.

48. Villers-Semeuse (Ardennes), La Cour Brûlée / La Saulsotte

Introduction : la commune de Villers-Semeuse fait partie du canton homonyme, arrondissement de Charleville-Mézières, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Castrensis*, appartenant au diocèse de Reims. Les premières notices sur la découverte d'une nécropole rapportées par Brissot et Dumont datent de 1938 lors des travaux pour la construction d'un silo au lieu-dit *La Cour Brûlée*. En 1962 des sondages y ont été faits par J.-P. Lémant et P. Périn, dans le but d'identifier le site. En 1971 une fouille de sauvetage a été menée par J.-P. Lémant et J. Chalvignac suite à la destruction d'une partie de la nécropole et de l'habitat proche lors de la construction de la voie rapide Charleville-Mézières – Sedan. La nécropole se place sur la pente douce d'une terrasse (altitude moyenne 146 m NGF) face au nord et s'étend sur le lieu-dit de *La Saulsotte - L'Étang* ce qui fait supposer une nécropole assez étendue dans la plaine alluviale de la Meuse. Les découvertes effectuées dans l'espace immédiat à la nécropole ont révélé une dense occupation de l'espace à l'époque gallo-romaine (I^{er} – V^{e} siècles).

Typologie des sépultures : parmi les 23 sépultures découvertes 8 étaient en pleine terre et une seule (S6) en caisson de dalles. Les S7, S1 et S3 présentaient des traces de clous de fer, ce qui témoigne de l'emploi du cercueil ou de brancards.

Pratiques funéraires : les sépultures de la première rangée étaient orientées sud-ouest - nord-est et organisées par rangées orientées ouest-nord-ouest – est-sud-est. 2 sépultures au sud de cette première rangée avaient une orientation ouest-est (S8) et sud-est - nord-ouest (S6). 2 sépultures avaient les bras en position 1.1 et les jambes écartées, 1 sépulture en position 2.1 et jambes écartées. Une des sépultures en pleine terre retrouvées en 1939 avait une stèle décorée de chevrons par l'un de ses côtés placée à la tête de la fosse. Des violations ont été attestées dans 6/9 cas observés. La S16 (MA1) appartenait à un individu portant une épée longue à anneau dans le pommeau, une chape d'entrée de fourreau, une aiguille en bronze et une pince à épiler.

Chronologie : le vase caréné récupéré en 1939 dans la sépulture en coffrage de pierres plates peut être daté des phase MA2/MA3, le reste du mobilier avait disparu. Les deux lances à flamme losangée étroite datent du MA1/MA2, les boucles ovales à ardillon à base scutiforme se placent aux MA2/MA3. L'ensemble de la S1 date du MA2/MA3 (v.530-610). P. Périn situe l'ensemble du matériel dans les phases MA2 à MA3 (v.540- v.600).

Informations additionnelles : une partie du mobilier pillé en 1939 a été récupéré par M. Brissot, il était constitué par un vase caréné noir, des fragments d'une cruche à pâte orange et un morceau de *mortarium ?*. Une plaque en bronze à inscription *MOME NTI PIE* (plutôt lire : MEMENTO PIE) a été retrouvé sur le site. Les Archives Départementales des Ardennes possèdent une partie du mobilier provenant de la collection Viot déposée en 1966.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 144 ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques », *Gallia,* 29-2. p. 282 ; FROMOLS, J. (1939) : « Chronique des découvertes régionales : Villers-Semeuse ». *BSAC*, mars-juin. p. 7-8 ; LÉMANT, J.-P. (1982) : « Nécropole de Villers-Semeuse », In : *Childéric – Clovis. 1500e anniversaire 482 – 1982, catalogue de l'exposition à Tournai.* p. 116-117 ; LÉMANT, J.-P. (1983) : « Nécropole de Villers-Semeuse », In : *Catalogue : Childéric – Clovis : 1500 anniversaire (482-1982)*, Tournai, 1982 et Paris, 1983. p. 115-117 ; LÉMANT, J.-P. (1987) : « Le peuplement franc dans la vallée mosane ardennaise », *Bull. d'Information du département des Ardennes. RHA,* IV. p. 23-28 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1967) : « Les Ardennes à l'époque mérovingienne ». *EA*, 50. p. 2-46 ; PÉRIN, P. ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1971) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 1. Les sites de Villers-Semeuse, Aubigny-les-Pothées, Jandun, Fagnon et Semide ». *RHA*, V. p. 19-62.

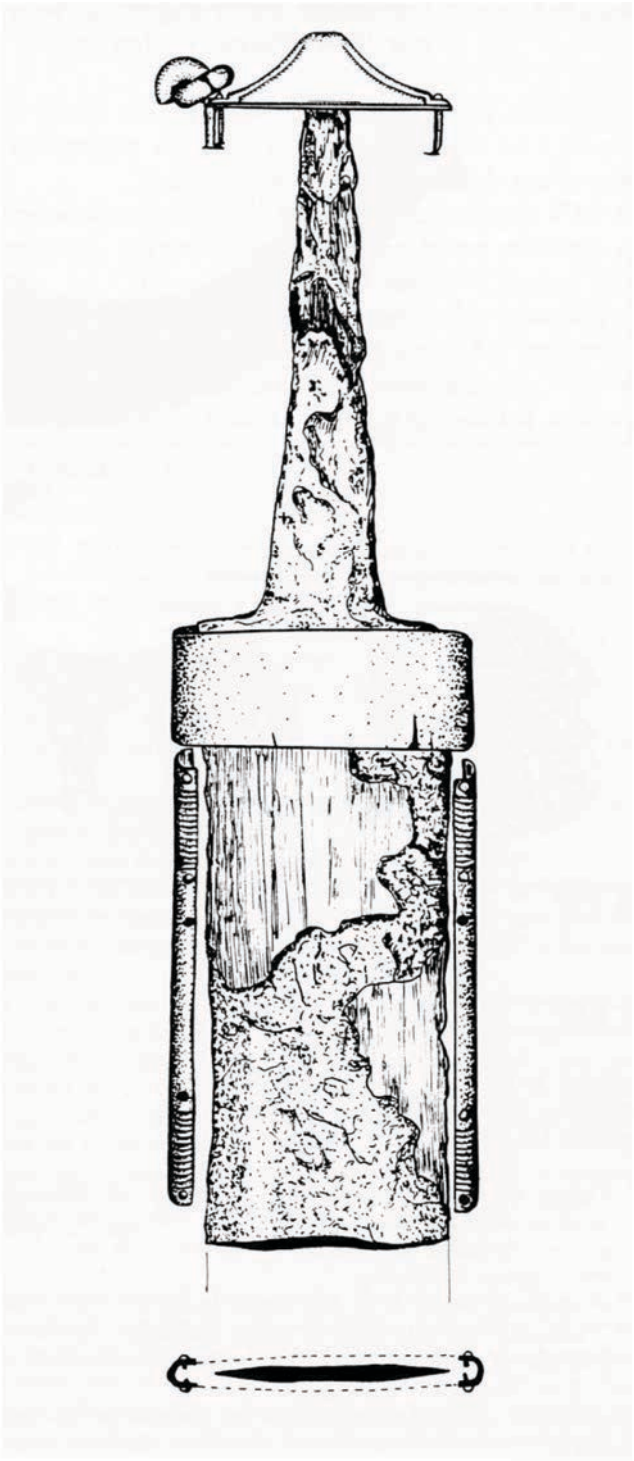


Fig. 93. Villers-Semeuse (Ardennes) - *La Cour Brulée*. Épée longue à anneaux provenant d'une sépulture masculine (phase MA1), (Lémant, 1982).

49. Fléville (Ardennes), La Vicairie

Introduction : la commune de Fléville appartient au canton de Grandpré, arrondissement de Vouziers, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire devait faire partie du *pagus Dulmensis*. En 1926 des armes et poteries ont été découvertes au lieu-dit *La Vicairi*e lors des travaux d'exploitation d'une gravière pour la construction du chemin de fer stratégique. En mai de 1963 J. Alexandre accompagné de M. Lebréton et M. Lubin entame la fouille par tranchées dans un secteur bouleversé auparavant par les travaux de la carrière.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre, avec présence de clous de fer probablement de cercueil. La S7 se trouvait à 1,8 m de profondeur.

Pratiques funéraires : une ré-inhumation est attestée contenant les S9 et S10.

Chronologie : la S7 à armes peut être attribuée à la première moitié du VI^{e} siècle par rapport au mobilier funéraire. Deux bouteille en verre TF20.1/TF20.0 (S7/ S15) appartenant aux phases MA1/MA3 (v.470- v.610).

Informations additionnelles : les cahiers de fouille de J. Alexandre font la description de vingt sépultures. Des objets provenant de la nécropole sont déposés au Musée de Reims (inv. n^{o}. 979.3.93-100-101)

Bibliographie : Arch. SRA Châlons-en-Champagne ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 115, n^{o} 23, 34, 98, 215, 216 ; ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Fléville, canton de Grandpré (Ardennes), lieu-dit « La Vicairie »*, (fouille 1962). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

50. Manre (Ardennes), Saint-Hilaire

Introduction : la commune de Manre appartient au canton de Monthois, arrondissement de Vouziers, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire intégrait la partie occidentale du *pagus Dulmensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été établie au lieu-dit *Saint Hilaire,* sur le flanc nord-est d'un promontoire crayeux (altitude moyenne 145 m NGF) en bordure de l'ancien chemin de Manre à Ardeuil. Le site a été découvert en 1960 lors des travaux pour la construction de réservoirs militaires. Après avoir eu connaissance des découvertes, J. Alexandre se rendit sur les lieux en compagnie de H. Viot à fin de sauver les sépultures avant que les pelleteuses ne les détruisent, malgré tout une partie de la nécropole avait déjà été détruite et des sépultures pillées par les ouvriers. Les travaux de fouille ont été faits en 1960, 1961-1962 et 1967-1972. Une chapelle aurait existé à l'endroit de la nécropole jusqu'à peu de temps avant 1939, les vestiges ont été découverts partiellement lors des fouilles. Il s'agissait d'une structure carrée de 12x8 m, dont les fondations en pierre se superposaient aux sépultures mérovingiennes, au milieu de la structure gisait une sépulture sans mobilier couverte par une dalle avec une croix en relief, entourée d'autres sépultures sans mobilier. Il devait s'agir vraisemblablement d'une chapelle carolingienne venue christianiser l'espace funéraire peut être au début du VIII^{e} siècle.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre (124) dont 2 à parois recouvertes de plâtre. Deux sépultures étaient aménagées en caisson de pierres plates. L'utilisation du cercueil est largement attestée par l'abondante présence de clous dans 34 fosses.

Pratiques funéraires : la totalité des sépultures étaient orientées ouest-est, avec les corps déposés en décubitus dorsale. Du total des cas observés 5 avaient les bras le long du corps et les jambes écartées (S14, 31, 42, 73, 76). La profondeur des fosses oscillait entre 0,3-0,6 jusqu'à 1,83 m. L'individu adulte de la S25 (MA2-MA3) inhumé en pleine terre, gisait à 0,78 m de profondeur en décubitus dorsale. Le dépôt funéraire, placé le long du tibia gauche, comprenait une boucle TP118 argenté avec 3 rivets scutiformes en bronze, un couteau, un silex et son briquet, une petite boucle en bronze TP123 et un passe-lacet TP199. L'homme de la S28 (fin MA2-MA3), inhumé en coffrage de bois (4 clous) à 1,10 m de profondeur en décubitus dorsale et bras en position 1.1 jambes écartées, dont le mobilier avait été placé derrière la tête,

comprenant une plaque-boucle TP166, deux fibules gallo-romaines en bronze, un peigne en os, un petit scramasaxe, une boucle ovale de bronze sans ardillon et une monnaie de Constantin. L'enfant de la S31 (MA2) gisait à 0,8 m de profondeur et avait été inhumé en cercueil (présence de huit clous) en décubitus dorsal, bras en position 2.2 et jambes écartées. Un flacon en verre avait été placé à droite du crâne avec des débris de fer. La S32 (MA2) appartenait à un homme inhumé en pleine terre, déposé en décubitus dorsal, les bras en position 1.1 et jambes écartées. Au niveau du crâne avaient été placés une hache semi-profilée TP3, une plaque-boucle TP170 avec feuille d'argent à décor animalier, une pince à épiler TP321, une pierre à aiguiser bleue, deux monnaies romaines et une tige en bronze. L'individu de la S39 (MA3) retrouvée à 1,78 m de profondeur, était inhumé en coffrage de bois (4 clous) en décubitus dorsal, les bras en position 1.1 et jambes écartées. Le mobilier funéraire se concentrait dans deux zones de la sépulture, à droite du crâne avaient été placés un peigne en os et des forces, le long du tibia droit une plaque-boucle en bronze argenté TP170, une fiche à bélière, un silex et un couteau.

Le taux de ré-inhumations était faible car cent-vingt-six sépultures ont révélé cent-vingt-huit corps. Seules quatre cas de violations ont été constatés. Dans la plupart des sépultures le dépôt céramique est déposé aux pieds du défunt, sauf pour quelques sépultures précoces (1ère moitié VIe siècle, où le dépôt céramique (cruches, bols, bouteilles ou des vases) se plaçait au niveau du crâne étant absent aux pieds. Ce phénomène témoigne d'un changement de la place du dépôt funéraire dans la sépulture, sans que l'on puisse l'attribuer de manière certaine au fait chronologique, il peut bien s'agir d'un fait régional. L'enfant de la S45 (MA3-MR1) était inhumé en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartés, à 1,6 m de profondeur. La sépulture était aménagée en fosse à parois revêtues d'un enduit (plâtre ?) gris-rosé probable produit d'une rubéfaction pré-déposition, ainsi qu'une couche de cendres de 15 cm d'épaisseur sur laquelle reposait le corps. Le dépôt funéraire comportait une cruche placée à l'hauteur du tibia droit et un vase caréné entre les pieds. Un couteau à côté du fémur droit et des éléments de ceinture en place sur le bassin. L'homme de la S56 (MA3) avait été inhumé dans un cercueil (8 clous) et déposé en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1 et les jambes écartées. Un vase caréné avait été déposé entre les pieds du défunt, derrière la tête un petit scramasaxe et autour une monnaie romaine de bronze, une plaque-boucle TP148, une fiche à bélière et des ferrets. L'individu de la S64 (MA3) était inhumé en pleine terre à 1,9 m de profondeur, avec une dalle couvrant

partiellement le corps. Le mobilier funéraire comprenait un scramasaxe avec fourreau TP59, une boucle de ceinture ovale en fer et des forces derrière la tête, une monnaie romaine de bronze à côté du bras gauche. La S65 (MA3) appartenait à un homme inhumé en cercueil (8 clous) en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1 et les jambes écartées. L'ensemble du mobilier était placé à droite du corps à la hauteur de la hanche et comprenait un scramasaxe TP59, une plaque-boucle TP170, une fiche à bélière, deux couteaux, une monnaie romaine de bronze, une bouclette TP124 et un passe-lacet. L'homme de la S78 (MA3) inhumé en pleine terre, en décubitus dorsal, les bras en position 1.1 et jambes écartées. Le dépôt funéraire était composé d'un seul vase caréné déposé entre les tibias, accompagné de fragments de lanières en bronze. Une plaque-boucle TP48 au niveau du bassin et sur la tête un peigne en os et un rasoir. L'homme de la S110 (MA2-MA3) avait été inhumé en cercueil (8 clous), en décubitus dorsal et les bras en position 1.1, jambes écartées. Il portait une plaque-boucle TP118 avec 3 rivets ciselés en bronze au bassin, à côté d'une bouclette TP124 et un passe lacet TP199. La S112 (MA1-MA2), la tombe la plus ancienne, placée dans la partie supérieur de l'éminence sur laquelle s'établit la nécropole, appartenait à une femme inhumée en pleine terre. Elle portait une bague d'argent à chaton polylobé en cloisonné TP207 à la main gauche et deux boucles d'oreille TP303 en position fonctionnelle.

Chronologie : l'occupation de la nécropole par rapport au mobilier funéraire est assez étendue. Les datations plus anciennes semblent débuter dans les phases PM/MA1 (v.440-v.530) jusqu'à celle du MA3 (v.560-610). L'utilisation de l'espace semble perdurer jusqu'à la fin de la période mérovingienne dans la phase MR3 (v.660-v.710).

Informations additionnelles : une partie des objets provenant de la nécropole se trouvent déposés dans la collection Viot aux ADA. Le Musée de Reims possède une autre partie dans ses fonds de la collection Alexandre.

Bibliographie : ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Manre, lieu-dit Saint-Hilaire*, (fouille 1960). Arch. manuscrites au Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes ; ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 82-83 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 121-124, n° 36, 90, 233, 275, 276, 287 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des

sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1980) : *La datation des tombes mérovingiennes: historique, méthodes, applications*, Genève, Librairie Droz. 433 p., 158 Fig., XVII Pl.

51. Marcq (Ardennes), Pré Pilette

Introduction : la commune de Marcq appartient au canton de Grandpré, arrondissement de Vouziers, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge, le territoire devait faire partie du *pagus Dulmensis*. L'emplacement supposé de la nécropole se trouve au lieu-dit *Pré Pilette,* peut être au lieu-dit actuel de *Prailette* au nord-est du village, sur les terrasses plates de l'Aire. Le site a été découvert lors des travaux d'exploitation d'une gravière au XIX^{e} siècle sans plus de renseignements.

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires :

Chronologie : bien que les objets soient disparus, on peut en faire une approximation grâce à la description de l'armement récupéré dans une sépulture par l'abbé Poncelet et donné au commandant Wauthier. On sait qu'il était composé d'une hache massive (probablement une hache à dos profilé), une grande épée à double tranchant (probablement une épée longue), une lance et un fauchard. La présence de ce type d'armement et outil permet d'attribuer une chronologie précoce pour la sépulture découverte (PM-MA2) bien que cela ne soit qu'une hypothèse.

Informations additionnelles :

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 84 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1967) : « Les Ardennes à l'époque mérovingienne ». *EA*, 50. p. 2-46 ; WAUTHIER, L. (1894) : « La collection de numismatique et d'antiquités du Commandant Wauthier ». *RHA,* I. p. 233-255.

52. Chéhéry (Ardennes), Le Trémois

Introduction : la commune de Chéhéry fait partie du canton de Sedan, arrondissement de Sedan ouest, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Mosomagensis ou Mosmensis*, diocèse de Reims. Il semble d'après les sources qu'une communauté chrétienne existait à Chéhéry dès le VI^e^ siècle ou avant, car selon le testament de saint Rémi (av. 530) l'évêque aurait légué quatre sous à l'église du lieu. Si c'était le cas, la présence de sépultures habillées près d'un pôle chrétien en milieu rural à une période encore précoce (1^ère^ moitié du VI^e^ siècle) renforcerait la théorie d'une convivialité entre cette pratique funéraire et le culte chrétien. Plusieurs endroits sont connus dans la commune pour avoir livré des sépultures d'époque mérovingienne. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Le Trémois*, près du village, en bordure d'un diverticule de la voie romaine Reims-Trèves, à l'occasion de l'établissement d'une cave en 1824. En 1978, la découverte d'un sarcophage dans la propriété de M. Destenoy au sud-est de l'église a été le prélude des fouilles de sauvetage sous la direction de J.-P. Lémant en 1979, 1980 et 1981, mettant au jour 95 sépultures.

Typologie des sépultures : plusieurs types de sépultures ont été repérées. Le type le plus abondant est la sépulture en pleine terre (soixante cas) avec des clous fer reflétant de l'emploi du cercueil ou des brancards. Douze cas de sépultures en caisson de pierres dont 7 formant des murets et 17 alignées (une avec bordure complète et cinq à coffrage incomplet). Six sépultures sous planche de bois et fosse maçonnée, six autres en sarcophage de pierre calcaire et une seule en fosse sous dallage. Comme indicateur topo-chronologique signalons que la zone ouest de la nécropole (VI^e^ siècle) présentait des sépultures écartées tandis qu'à l'est les sépultures étaient rangées régulièrement et serrées (VII^e^ siècle). L'orientation commune et majoritaire des sépultures était nord-ouest - sud-est.

Pratiques funéraires : dans la S13 correspondant à une sépulture de haut rang, l'individu avait été inhumé au début VII^e^ siècle à l'ancienne, avec la coutume funéraire du VI^e^ siècle. Le mobilier funéraire était composé d'une épée longue, une hache « évolutive », un couteau en fer, une paire de forces, une grande boucle en bronze à ardillon scutiforme, une petite boucle en fer, une monnaie romaine en bronze et un petit vase céramique caréné. Quinze sépultures doubles et deux sépultures triples dans un total de 113 sépultures/95 sépultures. Des 69 sépultures ne contenant qu'un corps,

54 étaient violées surtout au niveau du bassin. Dans les huit sépultures doubles les deux sépultures avaient été violées. Des 17 fosses à sépulture multiple seules 11 n'ont pas été violées et 8 avec violation partielle de la première sépulture. La présence de sépultures à armes « autrefois dites de chef » comme la S13 à la fin du VI^{e} suggère une survivance des coutumes païennes chez les chrétiennes en milieu rural. Le dépôt funéraire constitué par un total de 56 vases céramiques et deux vases en verre, était placé presque toujours aux pieds de la sépulture.

Chronologie : d'après le mobilier l'occupation de l'espace funéraire semble très étendue, probablement jusqu'au début du VIII^{e} siècle (phase MR3).

Informations additionnelles : 91 sépultures / 113 corps (15 fosses à 2 corps ; 2 à 3 corps). Dimorphisme : 20 femmes et 18 hommes déterminés. (25 sépultures en 1978). Un des squelettes avait la maladie de Paget (un tibia plus mince que l'autre). En 1826 le Musée de Mézières reçoit deux « petits vases en terre noire façonnée », un vase rouge et des perles de collier céramiques, en pâte de verre et ambre rouge provenant de la découverte de 1824.

Bibliographie : BOTTIN, S. (1826) : *MSAF,* 7. p. XL, XLIV et XLV ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. n° 116, 129, 176 ; FEYEUX, J.-Y. : *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, De Boccard, 2003. n°272, 716 ; FRÉZOULS, E. : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 37, t. 2, 1979. p. 407 ; FRÉZOULS, E. (1981) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 39-2. p. 388-389 ; FRÉZOULS, E. (1983) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 41- 2. p. 358 ; HANNEDOUCHE, A. : 1891. p. 111-112 ; LÉMANT, J.-P. (1979b) : « Le cimetière mérovingien de Chéhéry ». *Le pays sedanais*, 6. p. 94-101 ; LÉMANT, J.-P. (1982-1983) : « *Catalogue : Childéric – Clovis : 1500 anniversaire (482-1982)*, Tournai, 1982 et Paris, 1983. p. 124-125 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris. p. 87, 144-145; TRAULLÉ, A. : « Note sur diverses antiquités romaines et sur d'anciennes voies du département des Ardennes », *BSHF.* II, 1834. p. 149

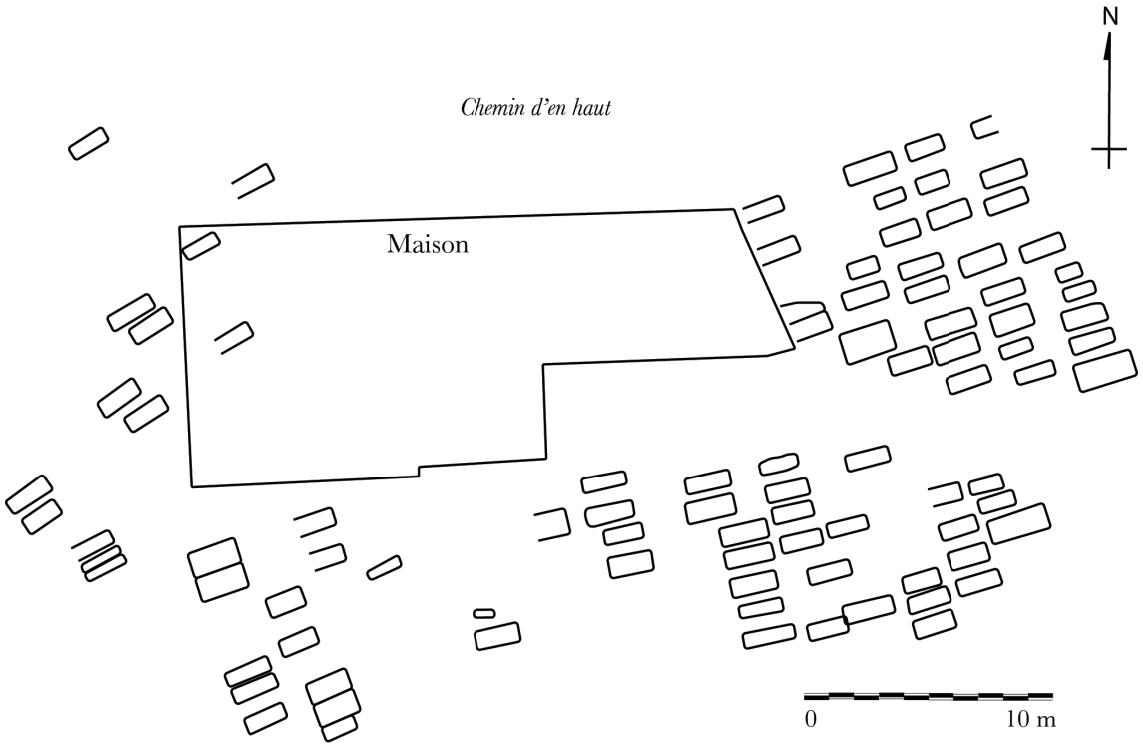


Fig. 94. Chéhéry (Ardennes) - *Le Trémois*. Plan du secteur fouillé de la nécropole d'époque mérovingienne (d'après Lémant, 1979).

53. Létanne (Ardennes), Le Champ des Morts

Introduction : la commune de Létanne appartient au canton de Mouzon, arrondissement de Sedan, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Mosomagensis*, dépendant du diocèse de Reims. Le site se trouve au lieu-dit *Le Champ-des-Morts*, en hauteur sur une pente raide face au nord/nord-est surplombant la Meuse (altitude moyenne 185 m NGF) Des fouilles clandestines ont été exécutées par J. Alexandre en 1964-1965 et d'après Y. Ancia d'autres vers 1971.

Typologie des sépultures : des sépultures en sarcophage monolithe rectangulaire et d'autres en coffrage de pierres.

Pratiques funéraires : la S21 (sépulture. d'enfant) présentait le dépôt exceptionnel de trois vases (une cruche rouge, un vase rouge et un gobelet apode en verre jaunâtre).

Chronologie : MA2-MR2

Informations additionnelles : des objets provenant de la nécropole sont au Musée de Reims dans la coll. Alexandre (inv. nº. 979.3.143)

Bibliographie : ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Létanne, lieu-dit « Champ des morts » et « Sainte Hélène »*, (fouilles 1964-65/1966), Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 2 tomes ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 121. nº 224 ; CONGAR, P. : « Chronique archéologique ». *RHA*, VI, 1971. p. 102 ; FRÉZOULS, E. : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 31, fasc. 2, 1973. p. 398 ; MIALARET, C. : « Recherches archéologiques sur le département des Ardennes ». *RHA*, I, 1864. p. 161 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

54. Mouzon (Ardennes), Porte de Bourgogne / Bel-Air

Introduction : la commune de Mouzon se trouve dans le canton homonyme, qui fait partie de l'arrondissement de Sedan, dans le département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune appartenait au *pagus Mosomagensis*, diocèse de Reims. Le site de Mouzon a été pendant l'Antiquité tardive un passage fortifié de la Meuse et chef lieu du *pagus mosomagense* dès le VI^e^ siècle. Un pôle chrétien était présent dans la ville dès le IV^e^ siècle en accord avec la *Vie de Saint Maximin*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans le quartier de *Bel Air,* des deux cotés de la voie romaine de Reims à Trèves à la sortie orientale de la ville, à l'endroit de la *Porte de Bourgogne*. Le site se localise sur une pente raide qui descend vers la Meuse face à l'ouest (altitude moyenne 190 m NGF). Des fouilles de sauvetage ont été réalisées par J.-P. Lémant en 1984 et 1986 et ont mis au jour un ensemble funéraire assez intéressant.

Typologie des sépultures : la présence de sarcophages en remploi est attestée dans l'ensemble de la nécropole. D'autres sépultures sont creusées en pleine terre (8) dont un cas particulier de fosse à couverture de dalles de sarcophage en remploi. Du total des 55 sépultures fouillées environ 9 sont d'époque mérovingienne.

Pratiques funéraires : la présence du verre dans les ensembles mobiliers funéraires des sépultures tout au long des IV^e^/V^e^ siècles à Mouzon et sa continuation au début du VI^e^ siècle montre la perpétuation des dépôts funéraires dans les campagnes et dans des régions si éloignées des capitales comme celle de Mouzon, car les voies continuèrent à véhiculer les usages. De manière anecdotique et même s'il s'agit d'un cotexte tardif[8], la S25-84 identifiée par J.-P. Lémant comme appartenant à un supplicié avait les bras repliés derrière le dos, les poignets coupés, une jambe très écartée dans une fosse ovoïde sur un lit de charbon de bois brûlant, l'autre jambe dégagée du corps et repliée à côté. Un tesson céramique fruste sur le lit de charbon de bois.

Chronologie : l'utilisation de l'espace funéraire le long de la voie romaine pendant le Bas-Empire (III^e^-V^e^ siècle) a été continuée à l'époque mérovingienne. Des sépultures caractéristiques de la période précoce (MA1) sont représentées, comme la S17.84 comportant un gobelet en verre apode et une fibule en bronze émaillée gallo-romaine. Les sépultures semblent se poursuivre à partir du IV^e^ siècle pendant le V^e^ siècle sans interruption jusqu'au début VI^e^ siècle. Aucune sépulture caractéristique du début de la période mérovingienne (PM) n'est signalée.

[8] Tombe datée en 700 ap. J.-C. au Carbone 14.

Informations additionnelles :

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 91-95 ; Anonyme : « La fouille de sauvetage de Bel-Air ». *Les amis du vieux Mouz*on, 3, 1987. p. 73-76 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. n° 166, 193, 207 ; LÉMANT, J.-P. (1989) : « Le cimetière de la porte de bourgogne à Mouzon (III^e^-VIII^e^ ss.) (Ardennes) ». *Actes des X^e^ Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne à Metz, 20-23 oct. 1988*. p. 147-150 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

55. Noyers-Pont-Maugis (Ardennes), Terre d'Argent

Introduction : la commune de Noyers-Pont-Maugis fait partie du canton et arrondissement de Sedan, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Mosomagensis*, appartenant au diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans la commune au lieu-dit *Terre d'Argent* dans des travaux effectués au XIX^{e} siècle à 300 m du village. Environ 1800 sépultures auraient été découvertes.

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires :

Chronologie : les seuls objets connus pouvant indiquer une chronologie d'occupation pour la nécropole sont deux plaque-boucles tardives (MR1-MR3), seule une boucle ovale de bronze à ardillon tronconique type Lavoye (TP110) peut apporter une chronologie précoce (MA1). Le reste du mobilier représenté par De la Vincelle semble d'époque gallo-romaine ou médiévale tardive.

Informations additionnelles : les objets recueillis en 1800 ont été acquis par G. de la Vincelle pour sa collection et publiés en 1817.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 108 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris. p. 145-146 ; VINCELLE, G. de la : *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule,* Paris, 1817. Pl. VII.

56. Asfeld-Juzancourt (Ardennes), Les Tombes

Introduction : la commune de Juzancourt rattachée à celle d'Asfeld, appartient au canton homonyme, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans le territoire de Juzancourt, au lieu-dit *Les Tombes,* sur une faible pente (altitude moyenne 83 m s.n.m) dominant l'Aisne et le village. Les premières fouilles datent de 1873 et des explorations clandestines ont été effectuées entre 1965-1966 par J. Alexandre.

Typologie des sépultures : parmi les 38 sépultures fouillées, cinq sépultures en cercueil de bois sont supposées car des clous en fer ont été retrouvés dans la fosse. La plupart de sépultures étaient en pleine terre. Les sépultures étaient orientées est-ouest, ce qui n'est pas habituel.

Pratiques funéraires : quelques informations mentionnent la disposition du mobilier dans la sépulture : la S27 avait le couteau, un tige fer et un vase en verre jaune le long du tibia droit ; la S29 avait une fiole en verre à gauche du crâne, des clous de cercueil fer et deux vases céramiques déposés aux pieds. Cinq des sépultures avaient été pillées à une date indéterminée. La S4 présentait la panoplie du guerrier : couteau fer, scramasaxe, francisque (TP12), un fléau de balance et un vase céramique caréné. La S29 féminine présentait un mobilier assez riche : une bouteille de verre au côté gauche du crâne, une perle en verre noir/blanc ; deux paires fibules ansées digitées à pied losangique, une boucle de bronze, une fusaïole en verre jaune, un couteau, un vase céramique, une coupe de verre (TP 110), deux vases céramique et un assiette en TS (TP 102). La profondeur variable entre 0,25 m (S27) et 0,62 m (S29). La S29 peut donner une idée des dimensions des fosses (1,94 x 0,83 m).

Chronologie : l'utilisation de la nécropole semble assez étendue, du 1e tiers VIe /fin VIIe siècles. Les dépôts céramiques présentent des formes très variées et une chronologie large (TP 93-94-96-97-98 et 101). Les fibules appartiennent aux productions du début VIe siècle (TP 22-23 et 24).

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve dans la coll. Alexandre au Musée de Reims avec les cahiers de fouilles. Cinq vases se trouvaient dans la coll. Wauthier d'après M. Toussaint.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 76-77 ; Anonyme (1894) : *RHA*, I. p. 249 ;

Anonyme (1901) : *RHA*. p. 345 ; Arch. du SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en Champagne (information sur 38 tombes) ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 109, nº 65, 298, 299 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris. p. 127.

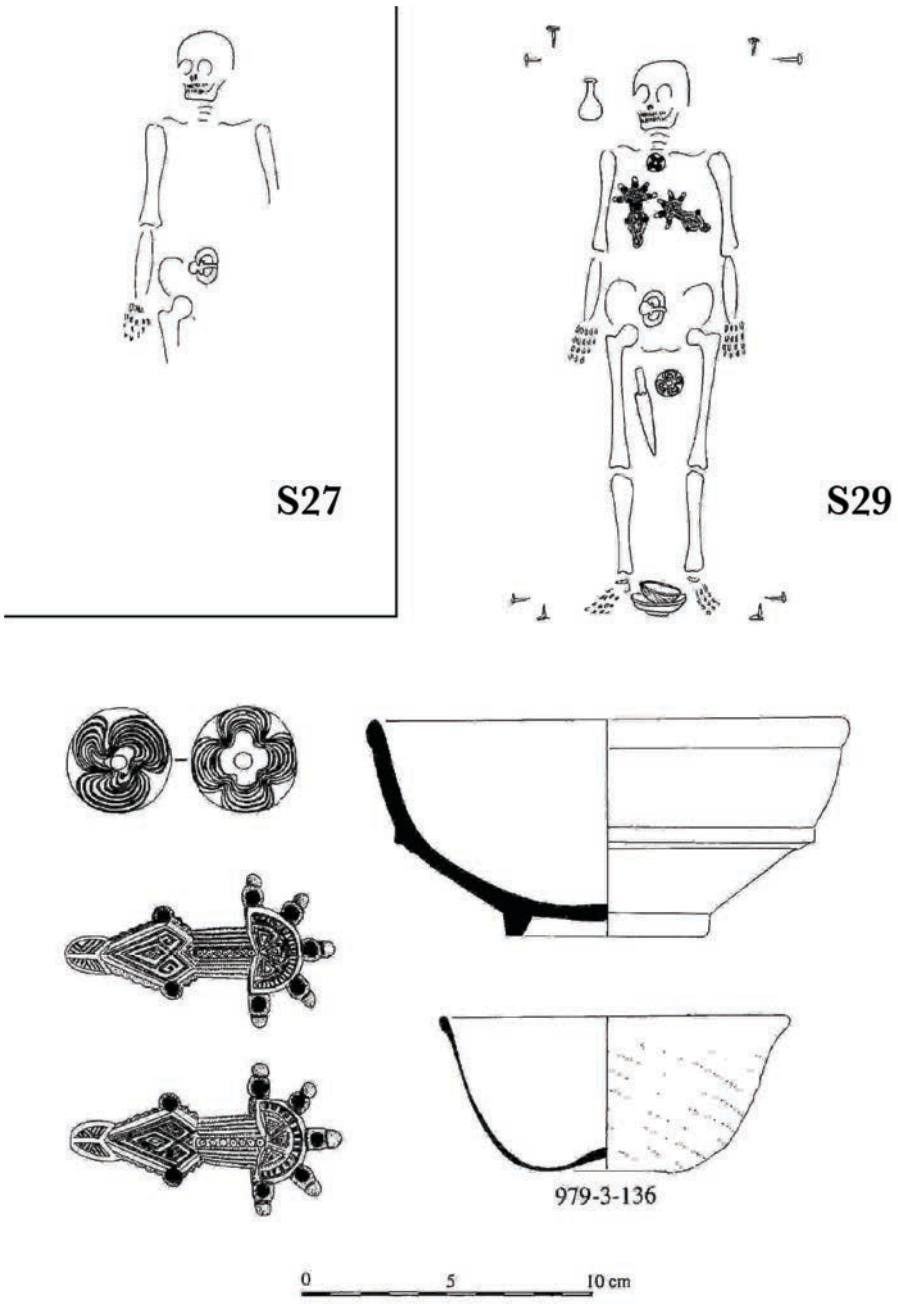


Fig. 95. Asfeld - Juzancourt (Ardennes) - *Les Tombes*. Mobilier provenant des S27 (phase MA3) et S29 (phase MA1-MA2) (Cabart & Feyeux, 1995).

57. Aubigny-lès-Pothées (Ardennes), La Croix Ancelet

Introduction : la commune d'Aubigny-lès-Pothées fait partie du canton de Rumigny, arrondissement de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire dépendait du *pagus Porcensis,* diocèse de Reims. Plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne ont été découvertes sur la commune. Celle de *La Croix Ancelet* est située près du cimetière actuel et a été découverte par J. Alexandre et H. Viot en 1965, avec la collaboration de J.-P. Lémant, lors de l'exhumation de soldats français tués dans la II GM. Des fouilles ont été reprises par H. Viot en 1968.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre ont été attestées, certaines ayant pu comporte du cercueil. D'autres sépultures étaient aménagées en caisson de pierres plates.

Pratiques funéraires : peu de renseignements sur l'organisation de la nécropole, cependant quelques sépultures sont décrites dans les archives du SRA de Champagne-Ardennes. Les sépultures étaient orientées ouest-est. L'individu de la S6 (MA1) inhumé en cercueil, portait une bouclette carré en bronze, une boucle en fer sur le bassin accompagné de 5 rivets ronds et plats ainsi qu'une tige de fer, le dépôt consistait en un cornet en verre TP447 du total des 68 sépultures mises au jour seule 45 avaient du mobilier. L'homme de la S4 (fin MA2-MA3) avait été inhumé accompagné d'un scramasaxe court TP57 avec son fourreau, une plaque-boucle en bronze TP161, une bouclette ovale de bronze et une tige de fer.

Chronologie : (PM ?) MA1-MA3

Informations additionnelles : le Musée de Reims conserve quelques objets provenant de *La Croix Ancelet.* La documentation concernant quelques sépultures se trouve aux archives du SRA Champagne-Ardennes.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 109, nº 83, 296 ; FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques : Champagne-Ardenne », *Gallia,* 27-2. p. 295-296, Fig. 8 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1980) : *La datation des tombes mérovingiennes: historique, méthodes, applications*, Genève, Librairie Droz. p. 207.



Fig. 96. Aubigny-les-Pothées (Ardennes) - *La Croix Ancelet*. Mobilier provenant de la S4 masculine (phase fin MA2-MA3) (Gallia, 1969).

58. Biermes (Ardennes), Le Calvaire

Introduction : la commune de Biermes fait partie du canton et arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire dépendait du *pagus Porcensis,* diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte sur la pente d'une colline face au sud dominant le village (altitude moyenne 101 m NGF) au lieu-dit *Le Calvaire,* réoccupant l'espace d'une nécropole gauloise et gallo-romaine. Le chemin ancien de *La Vignette* remonte la colline et passe à côté du site. L'abbé Lannois a effectué des fouilles en 1910.

Typologie des sépultures : toutes les sépultures étaient en pleine terre à l'exception d'un sarcophage de pierre à cuve et couvercle plate bipartites. La nécropole était organisée par rangées nord-sud et les sépultures orientées ouest-est.

Pratiques funéraires : une sépulture masculine avait une hache profilée le long de la jambe droite et un couteau en fer. Sur la poitrine une monnaie romaine percée et une coupe apode en verre aux pieds. Le sarcophage avait été pillé et présentait des ré-inhumations (deux crânes). La sépulture d'une adolescente contenait une boucle en fer argentée à la ceinture, un bracelet en bronze avec extrémités renflées à décor en arêtes de poisson, une fibule en « S » sur la poitrine serti de deux verroteries, une grande épingle sur l'épaule, une bague bronze à l'annulaire de la main gauche serti d'intaille gallo-romaine figurée (Aphrodite ?). Une sépulture féminine présentait un collier avec deux grosses perles en verre blanc et une autre bleue et une monnaie romaine percée.

Chronologie : MA2-MR3. La datation du mobilier provenant de la nécropole reste soumise aux informations proportionnées par l'abbé Lannois. La francisque de la sépulture masculine. La présence de fibules en bronze argenté (fibule ansée digitée) dans les sépultures féminines peut témoigner des types du VI^{e} siècle. L'abbé Lannois décrit quatre sépultures de façon particulière en raison de la richesse du mobilier. L'utilisation de la nécropole semble étendue, dès la 1ère moitié du VI^{e} siècle au moins jusqu'à la fin du VII^{e} siècle.

Informations additionnelles : le mobilier déposé au Musée de Reims en fut détruit lors d'un incendie en 1917.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. p. 109, n^{o} 73 ; LANNOIS (Abbé) (1900): « Note sur le

cimetière ancien de Biermes ». *RHA*, VII, 4. p. 205-211 ; LANNOIS, A. (Abbé) : « Études sur d'anciens lieux de sépultures », *Manuscrit à l'Académie national de Reims*, Hôtel le Vergeur ; *Annales rethéloises*, mai-juin 1911. p. 111 ; LANNOIS, A. (Abbé) (1903) : « Les anciens cimetières de Biermes (Ardennes) ». *BM*, 67 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque),* Picard, Paris. p. 131-132.

59. Écly (Ardennes), lieudit indéterminé

Introduction : la commune d'Écly fait partie du canton de Château-Porcien, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Le lieu est mentionné comme *Escleis* en 977 dépendant du comté du Porcien. Son territoire a du appartenir au *pagus Porcensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte et explorée sur la commune dans un lieu et à une date indéterminés. Les quelques informations que l'on a pu recueillir proviennent du mobilier déposé au Musée de Reims. On pourrait placer la nécropole sur les pentes du promontoire qui se dresse au nord du village, au lieu-dit *Le Calvaire,* mais rien n'est certain.

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires :

Chronologie : VI^{ème} – VII^{ème} siècles.

Informations additionnelles : une écuelle datée de la phase PM (v.440- v.480) est conservé au Musée de Reims, inv. n°. 978.27545.

Bibliographie : NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; LONGNON, A. (1869-1872) : *Étude sur les pagi de la Gaule* (réed. 1977), Paris, A. Frank.



Fig 97. Ecly (Ardennes) - Lieudit indéterminé. Coupe céramique à pied annulaire et lèvre évasé (v.450-v.520). Contexte inconnu. Musée de Reims.

60. Mazerny (Ardennes), Martimont le Chaufour

Introduction : la commune de Mazerny fait partie du canton d'Omont, arrondissement de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Au haut Moyen-Âge le territoire de la commune a du intégrer le *pagus Castrensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte près du village par A. Viot lors d'un sondage en septembre 1962, et les fouilles ont débuté six mois plus tard sous la direction de J. Chalvignac et P. Périn jusqu'en 1964 et entre 1965-1966. Le site se place sur le versant nord-occidental d'un éperon calcaire (altitude moyenne 228 m NGF), au lieu-dit *Martimont-le-Chaufour,* à proximité d'une source dédiée à saint Martin dont la dédicace semble remonter à l'époque gallo-romaine.

Typologie des sépultures : dans l'ensemble des 300 sépultures dégagées, 81 avaient des traces de cercueils en bois et 65 présence de clous en fer, attribués à l'utilisation du brancard par les fouilleurs, ou peut être à des coffrages de bois[9]. Du total des sépultures, 59 étaient en pleine terre et d'autres en caisson de pierres sèches sans fond maçonné (S195, S197).

Pratiques funéraires : l'organisation de l'espace funéraire accomplit le modèle des nécropoles par rangées, les sépultures étaient disposées par rangées orientées ouest-nord-ouest – est-sud-est avec les sépultures disposées en sens inverse, la plupart sud-ouest – nord-est (93%), avec quelques décalages pour adopter d'autres orientations ouest-est (7-8%), sud-nord et sud-est – nord-ouest. Les fosses étaient rectangulaires avec une profondeur variable entre 0,3 et 1,5 m. Les corps étaient de façon majoritaire déposés en décubitus dorsal, avec les bras le long du corps dans 74/104 cas observés et jambes écartées dans 75/90 cas, donc position dominante dans l'ensemble de sépultures. Certaines sépultures ayant un ou deux bras croisés sur le bassin, avec jambes serrées, ont été interprétés à l'époque comme un trait définitoire de sépultures tardives. Les sépultures plus anciennes se plaçaient dans la zone supérieure de la nécropole. La présence hypothétique de feux rituels a été signalée dans plus de la moitié des sépultures fouillées[10]. Le taux de remploi de sépultures était très haut, la plupart des ré-inhumations entrainant le bouleversement de la sépulture précédente (300 sépultures /240 fosses). Sur 240 sépultures, 86 non violées ne comportaient aucun mobilier

[9] La présence des clous en fer et du bois au fond des fosses a été interprété comme l'emploi de brancards ou d'après P. Périn d'un léger coffrage pour soutenir le caisson de pierres.

[10] plus la moitié des sépultures (Cabart) ou (58 cas Ancia) en avaient et les corps n'avait pas subi l'action du feu. La présence de charbon de bois était plus forte dans les sépultures au centre de la nécropole.

funéraire, 76 étaient violées et bouleversées, et 138 comportaient du mobilier funéraire. Des observations faites sur 147 cas par rapport à la terre de remplissage des fosses ont révélé des nettes différences, ainsi dans 33 cas des phases récentes (MR1/MR3) la terre était noire et brune, tandis que autres 102 sépultures plus anciennes (phases MA2/MA3) avait la terre de remplissage claire. D'autres fosses présentaient un remplissage à base de pierres et cailloux. L'individu de la S155 possédait un lit fait à base de coquilles d'Helix disposées soigneusement autour du crâne.

Chronologie : la période d'utilisation de la nécropole est assez étendue (phases MA1/MR3), même au-delà du VIII^{e} siècle avec la construction hypothétique d'une église à l'endroit des sépultures.

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve déposé aux Archives départementales des Ardennes et une autre au Musée de l'Ardenne, les deux institutions à Charleville-Mézières.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 86-88 ; Anonyme (16.IV.1968) : « Poursuite des fouilles à Omont, Mazerny et Barbaise », *L'Ardennais.* Anonyme (19.IV.1968) : « Les chantiers de fouilles d'Omont, Mazerny et Barbaise », *L'Ardennais. ;* CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 124, n^{o} 205, 241, 266, 282, 313 ; FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 25-2. p. 271 ; FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 27-2. p. 294-295 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1965) : « La nécropole franque de Mazerny (Ardennes). *BSAC*, 1-2. p. 37-38 ; PÉRIN, P. (1967) : « Les Ardennes à l'époque mérovingienne ». *EA*, 50. p. 2-46 ; PÉRIN, P. (1980) : *La datation des tombes mérovingiennes: historique, méthodes, applications*, Genève, Librairie Droz. 433 p., 158 Fig., XVII Pl. ; YOUNG, B.-K. (1977): « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens ». *AM*, 7. p. 5-81 ; YOUNG, B.-K. (1984) : *Quatre cimetières mérovingiens de l'Est de la France : Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mézières-Manchester et Mazerny. Étude qualitative et quantitative des pratiques funéraires*, Oxford BAR International, Series 208.

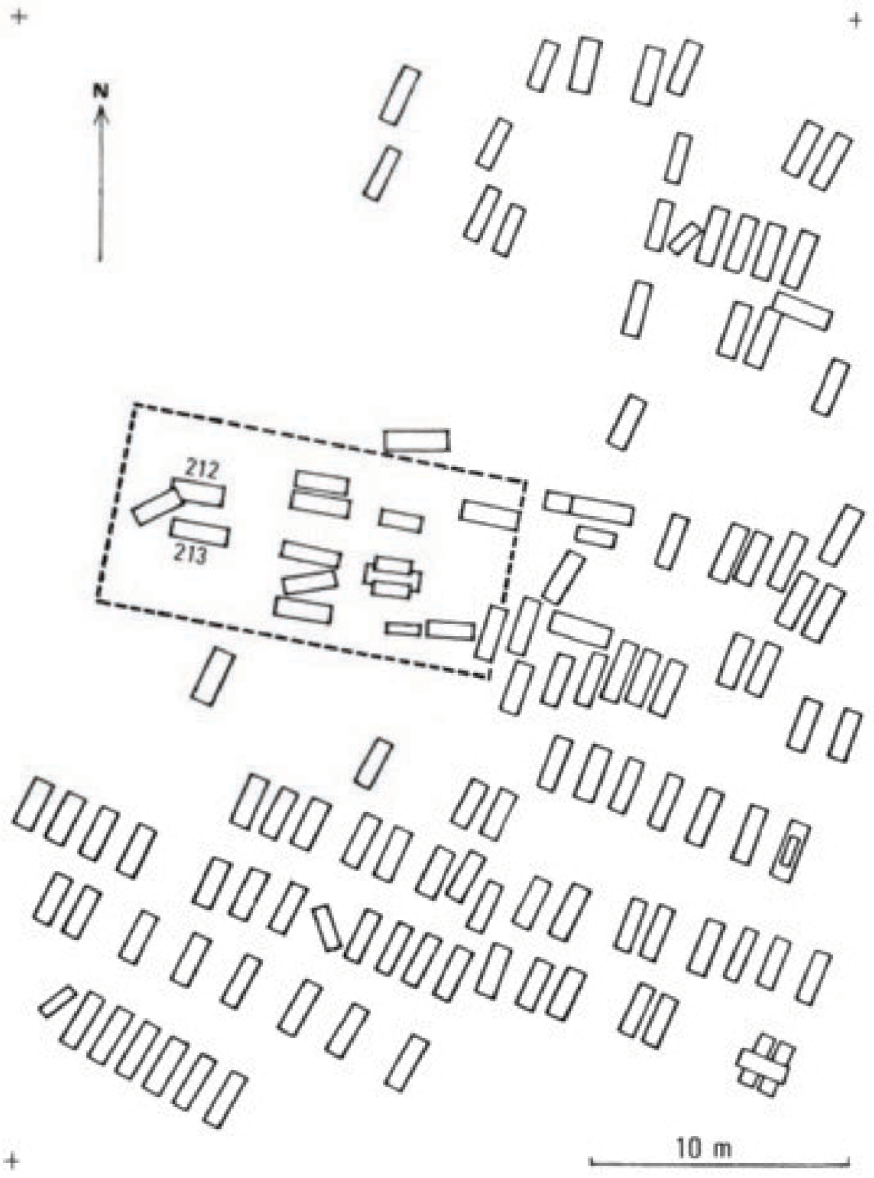


Fig. 98. Mazerny (Ardennes) - *Martimont-Le-Chauffour*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne. Fouilles de J. Chalvignac et P. Périn (1964-1968), (Young, 1984).

61. Neuville-lès-This (Ardennes), La Forge Maillart

Introduction : la commune de Neuville-lès-This fait partie du canton de Mézières, arrondissement de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Porcensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été fouillée par le curé du village J. Sery en 1970 au lieu-dit *La Forge Maillart*, sur le flanc nord-ouest d'une colline (altitude moyenne 240 m NGF) près de la ferme homonyme. La nécropole a été souvent placée dans la commune de Thin-le-Mouthier en raison de sa situation à la limite des deux communes. On attribue cependant le site à la commune de Neuville-lès-This en raison de la plus grande surface fouillée appartenant à son territoire. Des fouilles ont été effectuées à nouveau sur le site par l'abbé J. Sery entre 1971 et 1974.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre 26/59 et peut être certaines avaient une couverture de dalles.[11] Des pierres de bordure sans constituer des véritables caissons en pierre sont constatées dans 39/59 sépultures, souvent il s'agit de deux pierres brutes de taille variable (5-50 cm) placées à la tête et aux pieds de la fosse, d'autres comportent presque totalement la fosse sans être jointes (S26-28-40-50). Les S19-46-48 avaient une pierre repose tête, la S33 sous les pieds. Un pavage grossier est constaté totalement dans les S26-28 et de façon partielle (sous les jambes) dans les S23-24. La TII contenait un cercueil ou coffrage de bois calé avec trois pierres au crâne et aux pieds. Autres 26 sépultures contenaient des gros clous de fer, preuve de l'emploi de cercueils ou d'autres contenants en bois. L'utilisation d'un brancard est probable dans la S7 avec l'existence d'un fragment de planche et deux rondins en bois dans la partie non pillée. La profondeur des fosses varie entre 0,8 – 1,25 m. Un lit de pierres était disposé à environ 0,4 m au-dessus de la sépulture dans la plupart des sépultures.

La nécropole s'organisait par rangées régulières en axe nord-sud avec les sépultures disposées ouest-est avec un certain décalage de 5-10 degrés par rapport à l'axe perpendiculaire des rangées. L'orientation majoritaire des sépultures était ouest-sud-ouest - est-nord-est, comme dans la plupart des nécropoles ardennaises. Un écart entre sépultures de 1 m à 1,3 m sauf dans deux cas (S6-7 et S54-55) où l'espace était plus serré

[11] L'abbé Sery supposait l'existence de sarcophages à partir des dalles retrouvées avant la fouille du site. L'absence de ce type de sépulture peut indiquer une utilisation des dalles pour couvrir les sépultures en fosse, pratique d'ailleurs bien attestée dans les Ardennes.

et creusées à différentes profondeurs. La topo-chronologie établie pour la nécropole indique un développement d'est en ouest.

Pratiques funéraires : les observations sur la disposition des corps ont été compliquées en raison de la nature acide du substrat qui avait dissout les ossements, et au fait du nombre de sépultures pillées. 15 individus avaient les bras en position 1.1 dont 13 les jambes écartées et 2 les jambes serrées. 15 cas en position 2.2 et mains sur pubis (ensemble ou écartés) et toujours jambes écartées. Seul 2 cas avec les bras en position 3.3. Seul 4 corps aux jambes serrées et 1 avec les jambes croisées à l'hauteur des chevilles contre 34 cas jambes écartées.

Parmi 59 sépultures découvertes, 56 présentaient des sépultures car deux étaient des fosses à incinération (présence de feux) et une n'avait pas été utilisée. 7 sépultures contenaient des ré-inhumations (S4, S22, S29, S33, S40, S44 et S53) dont 6 à deux et une (S29) à trois sépultures. Le total de sépultures par sépulture est de 64/56. Des violations sont constatées dans 36/63 sépultures dont seules 25 avec du mobilier, pillées entre la poitrine et les genoux à l'époque d'utilisation de la nécropole. Seul 46/64 sépultures comportaient du mobilier funéraire, le reste dépourvues. La S46 avait la place pour deux sépultures mais seulement une avait été utilisée. Les S22-S40 révèlent le pillage du premier corps lors de la seconde sépulture car les corps supérieurs étaient intacts. Les sépultures première et troisième de la S29 étaient intactes mais la deuxième avait été déplacé du côté. Il s'agit donc des violations non accidentelles effectuées à différentes époques sans plus de précisions chronologiques.

Le dépôt céramique se plaçait aux pieds de la sépulture, soit entre les pieds soit le long des jambes du corps. Une seule sépulture comportait deux vases céramiques (S58) dont l'un avait un crâne de rongeur à l'intérieur. Le vase céramique de la S44 possédait une pierre comme couvercle mais la sépulture avait été violée.[12] L'armement est présent dans dix sépultures, avec des scramasaxes déposées le long de la jambe gauche (S36), entre les jambes/sur bassin (T41), le long du corps entre le coude et le genou gauche (S48). Trois couteaux sous le scramasaxe (S36-41-48), près de la main gauche (S3, S5, S40) ou en travers du pubis (S54). 2 lances déposées sur la droite du corps la pointe à l'hauteur des épaules (S21, S23). Seul une hache déposée sur l'avant-bras droit le fer vers les pieds et tranchant contre paroi (S36). Les ceintures sont placés communément sur le bassin, mais parfois le long du corps (S14, S26, S36, S49), entre les jambes (S3,

[12] L'abbé Sery attribue la possibilité d'avoir contenu du liquide à mode de libation, il serait alors une des dernières survivances des pratiques du banquet funéraire gallo-romain ?

S33, S41, S52, S53) ou près du crâne (S57). La S45 contenait une pointe flèche en silex et la S53 un fragment de défense de sanglier. L'emploi de grandes pierres brutes comme stèles funéraires est fort probable. Environ 18 dalles travaillées ont été récupérées dont 3 enfouis dans la fosse des S14, S36 et S41. L'abbé Sery affirme raisonnablement qu'il ne peut s'agir ni de dalles de sarcophages car aucun a été trouvé ni de pierres de bordure de par sa taille (L 0,5-1 m ; larg. 0,4-0,7 m).

La présence de charbon de bois est présente dans presque toutes les fosses, parfois plus abondant au dessus du corps ou en proximité. Un feu opéré avant la déposition du cadavre dans la fosse est attesté dans quatre cas (S44, S47, S52 et S63). Les deux fosses contenant des charbons ont été interprétées par J. Sery comme des aires de ramassage après les feux rituels.

Chronologie : l'occupation de la nécropole a été assez étendue tout au long de la période mérovingienne (VI^{e}-VIII^{e} siècles). Le mobilier funéraire est pauvre et suggère une période d'utilisation dans les phases MA1-MR3 (v.470- v.710). La S63 est la plus ancienne et abritait un collier de 140 perles d'ambre, verre et céramique, une fibule ansée digitée présente dans la phase MA1 (480-530). Les S13, S51, S53 et S57 ont été datées des phases MA2-MA3 (v.530- v.600) et les S2-3-4-52 dans la phase MA3 (v.560/570- v.600/610). Les vases céramiques des S13 et S51 peuvent être datés de la 2^{e} moitié du VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole est conservé au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 100-101 ; Anonyme (20.III.1914) : « Neuville-lès-This », *La Dépêche des Ardennes*. ; Anonyme (23.VIII.1973) : « Cimetière mérovingien de la Forge-Maillart », *L'Union.* 2 p. ; Chronique des fouilles médiévales en France (1975) : « Thin-le-Moutier ; Neuville-lès-This ». *AM*, V. p. 34 ; FRÉZOULS, E. (1975) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 33-2. p. 391-392 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; SERY, J. : « Les poteries de la forge Maillart ». *RHA*, 6, 1971. p. 103-105 ; SERY, J. (abbé) (1974) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 3. Le cimetière de la Forge-Maillard à Neuville-les-This ». *RHA*, IX, Sedan. p. 21-53 ; SERY, J. (abbé) (1975)

: « Dictionnaire historique des communes des Ardennes : Neuville-lès-This ». *RHA*, X, Sedan. p. 205.

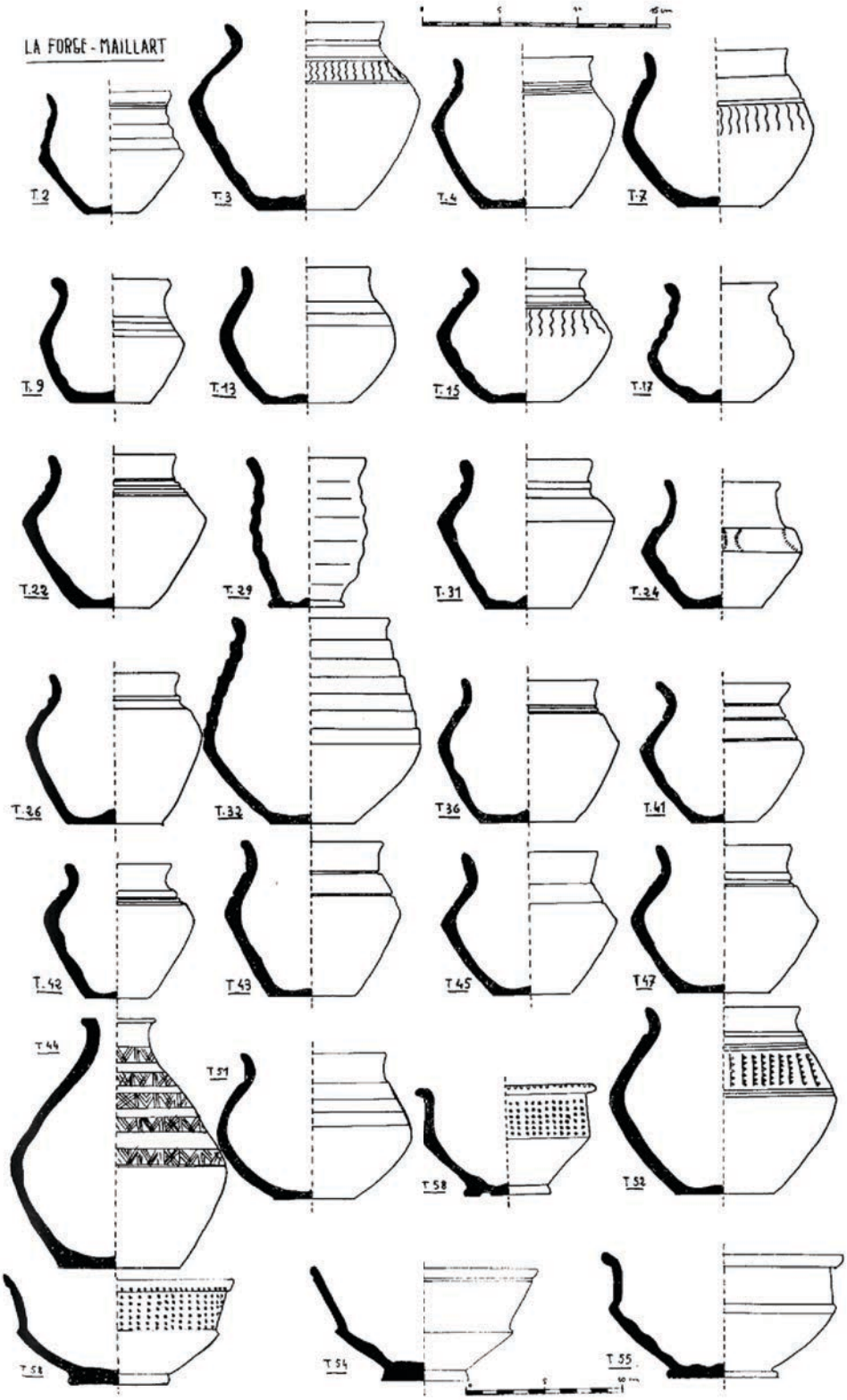


Fig. 99. Neuville-lès-This (Ardennes) - *La Forge Maillart*. Formes céramiques attestées dans la nécropole d'époque mérovingienne (phases MA3 - MR3) (Séry, 1975). Musée de l'Ardenne.

62. Novion-Porcien (Ardennes), Carrières de l'Épine

Introduction : la commune de Novion-Porcien fait partie du canton homonyme, arrondissement de Rethel, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Porcensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans le front d'une carrière (altitude moyenne 120 m NGF) surplombant le confluent de deux cours d'eau et un ancien chemin. La ferme de l'Épine, situé à proximité, semble réoccuper un établissement gallo-romain. Le site a été découvert au lieu-dit *Carrières de l'Épine* de manière fortuite lors des travaux d'extraction dans une carrière proche à la ferme éponyme vers 1948. Lors de cette première découverte une trentaine de sépultures furent mises au jour par la pelleteuse. En 1956 des ouvriers dégagèrent d'autres sépultures au même endroit suite auquel une notice fut rédigée par R. Ertlé en 1957. Des fouilles ont été poursuivies par J. Alexandre en 1959, 1960, 1966, 1968 et 1972 dans une autre partie de cette nécropole qui semble assez vaste.

Typologie des sépultures : le peu de renseignements connues suggèrent la présence de sépultures en pleine terre taillées dans le craie. La récupération parmi les objets de clous fer peut indiquer l'utilisation de cercueils en bois ou de brancards, neuf sépultures en avaient, la S8 d'enfant abritait huit clous. Plusieurs sarcophages ont été découverts parmi les vingt-trois sépultures fouillées dont un naviforme. D'autres sépultures étaient en caisson de dalles.

Possible existence de deux sépultures privilégiées :

- La S1 appartenait à un individu masculin inhumé dans un coffrage en bois dont les chevilles fer retrouvées, portant un scramasaxe. Une épée longue et deux couteau fer ou poignards, quatre fers de flèche dont un torsadé, une plaque-boucle ronde en fer damasquiné d'argent et plaque en fer, deux fiches à bélière, une monnaie bronze. et un gros vase caréné à décor de rangées de points. Daté dans MA2 (milieu VI^{e} siècle).
- La S6 était en sarcophage et possédait une épée longue, une lance, un poignard, une plaque-boucle et contre-plaque et un vase caréné. Sur le couvercle du sarcophage le corps d'une femme. Daté dans la phase MA1 (v.470-530)

Pratiques funéraires : la sépulture découverte en 1956 avait un scramasaxe, un couteau et un tige métallique alignés du côté droit de la sépulture avec un petit vase céramique déposé aux pieds. Une sépulture masculine trouvée en 1956 était creusée à environ 60 cm de profondeur. La S8 d'enfant possédait un vase TS placé aux pieds.

Chronologie : d'après le mobilier recueilli, avec des formes tardives dérivées des types de l'Argonne du IV^e^ comme le bol caréné Chenet 320 à cuisson oxydante ou l'écuelle grise publiés par Ertlé, on peut supposer des sépultures précoces dans la période mérovingienne. Un plaque-boucle trapézoïdale à trois bossettes datée à partir du MA3-MR1 et un vase caréné décoré à la molette en arêtes poisson et hachures obliques appartiendrai aux phases MA2-MA3 (v.530-v.610).

Informations additionnelles : une partie du mobilier récupéré en 1948 par C. Auvray a été publié par R. Ertlé en 1957. Quelques objets sont conservés au Musée du Rethélois et du Porcien, d'autres sont déposés au Musée de Reims dans la collection Alexandre (inv. n^o^. 979.3.201-210-211-213-217-218-219-221

Bibliographie : ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Novion-Porcien, lieu-dit « Carrières de l'Épine »*, (fouille 1959). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes ; ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; Anonyme (1957) : « Fouilles à la carrière de Novion-Porcien ». *BMRP*, 14. p. 8 ; Arch. SRA Champagne-Ardennes ; Anonyme (4.III.1959) : « Découverte d'un sarcophages à Novion-Porcien », *L'Union*. ; Anonyme (4.V.1959) : « Découverte de sarcophages à Novion-Porcien », *L'Union.* ; Anonyme (11.V.1959) : « Découverte à Novion-Porcien », *L'Ardennais.* ; BOUXIN, M. (1982) : « Nécropole de Novion-Porcien », In : *Childéric – Clovis. 1500e anniversaire 482 – 1982, catalogue de l'exposition à Tournai.* p. 117 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 135, n^o^ 125 ; ERTLÉ, R. (1957) : « Informations sur le cimetière mérovingien de Novion-Porcien ». *BSAC*, 2. p. 14-15, 1 Fig. ; ERTLÉ, R.-G. (1965) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 23-2. p. 289 ; FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 25-2. p. 273 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

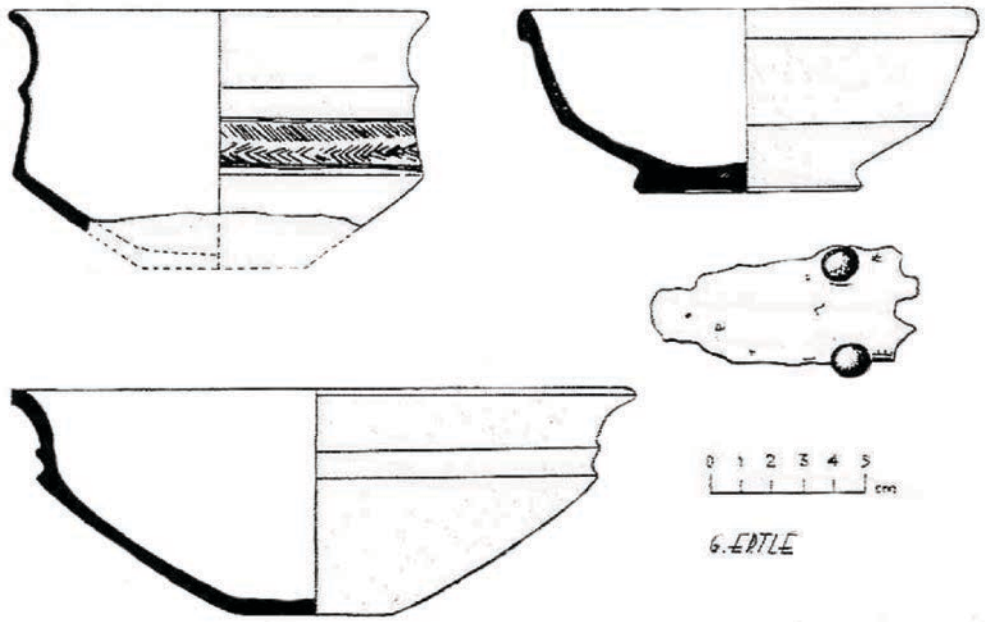


Fig. 100. Novion-Porcien (Ardennes) - *Carrières de l'Épine*. Mobilier provenant de la nécropole du Bas Empire et d'époque mérovingienne (phases PM - MR1) (Ertlé, 1957). Musée de Reims.

63. Omont (Ardennes), Le Moulin

Introduction : la commune et canton d'Omont se trouvent dans l'arrondissement de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge devait faire partie du *pagus Porcensis*, dépendant du diocèse de Reims. Le château-fort d'Omont est mentionné dès 883, situé sur un éperon barré à l'extrémité d'un long plateau. La présence d'un ancien *castellum* du Bas-Empire occupé par des soldats de souche germanique est fort probable, hypothèse émise à partir de la découverte de sépultures à mobilier caractéristique des sépultures belgo-franques. En 1966 des travaux pour la construction d'un château d'eau au sommet de l'éperon (altitude moyenne 294 m NGF) ont entraîné la découverte de nombreuses sépultures gallo-romaines et médiévales au lieu-dit *Le Moulin.* Suite à ces travaux, des fouilles de sauvetage ont été réalisées par la Société d'Études Ardennaises sous la direction de J. Chalvignac, J.-P. Lémant et P. Périn.

En plus des trois sépultures datées du Bas-Empire (2nd m. IVe siècle) orientées nord-sud et en partie bouleversées, on a mis au jour d'autres sépultures médiévales en pleine terre et un sarcophage à cuve bipartite contenant une ré-inhumation et dépourvu de mobilier. A la fin de cette année des nouveaux travaux de canalisation ont mis au jour à 200 mètres au sud-ouest trois sépultures orientées ouest-est d'époque mérovingienne. En 1968 des fouilles programmées au même endroit mettent au jour des nouvelles sépultures sans mobilier et une autre du Bas-Empire (S27). Un total de six sépultures d'époque mérovingienne contenant du mobilier ont été découvertes (S4, S5, S6, S8).

Typologie des sépultures : les sépultures d'époque mérovingienne, et surtout la S4 datée du VIe siècle était en pleine terre et contenait deux clous en fer, probables restes d'un coffrage en bois ou peut être d'un brancard funéraire.

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures mérovingiennes était ouest-est, en revanche celles du Bas-Empire étaient orientées plutôt nord-sud. La disposition des sépultures s'est produit de façon disperse en base aux découvertes mais il est fort probable que l'on soit en présence d'un vaste espace funéraire utilisé depuis l'Antiquité tardive. L'absence de ré-inhumations dans les découvertes sauf pour le cas d'un sarcophage peut être attribuée à la grande extension du plateau où se placent les sépultures.

Chronologie : l'ensemble du plateau a été occupé comme espace funéraire dès le IVe siècle, la S4 à mobilier assez pauvre composé d'un petit scramasaxe, deux clous en fer, une boucle carrée en bronze à ardillon droit, deux silex et deux monnaies, date du

VI[e] siècle. Les autres sépultures mérovingiennes apportent du mobilier plus tardif. L'occupation d'époque mérovingienne semble débuter dans les phases MA1/MA2 (v.480-v.570).

Informations additionnelles : l'ensemble du mobilier récupéré se trouve déposé aux Archives Départementales des Ardennes. Pendant nos recherches on a constaté la manque de la plaque-boucle provenant de la S27.

Bibliographie : Anonyme (7.IX.1966) : « Découverte archéologique à Omont », *L'Union.* 2 p. ; Anonyme (17.XI.1967) : « Présentation des découvertes archéologiques faites au chantier de fouilles à Omont », *L"Ardennais.* ; Anonyme (18-19.XI.1967) : « Le véritable trésor découvert à Omont exposé aux archives départementales », *L'Union.* ; Anonyme (16.IV.1968) : « Poursuite des fouilles à Omont, Mazerny et Barbaise », *L'Ardennais.* Anonyme (19.IV.1968) : « Les chantiers de fouilles d'Omont, Mazerny et Barbaise », *L'Ardennais.* ; CHALVIGNAC, J. ; LÉMANT, J.-P. & PÉRIN, P. : « Une nécropole du Bas-Empire à Omont (Ardennes) ». *BSAC,* avril-juin 1972. p. 61-79 ; PÉRIN, P.: « La fouille de sauvetage d'Omont », *EA,* 47, 1966. p. 30-35 ; FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 25-2. p. 273-274 ; FRÉZOULS , E. (1969) : « Informations archéologiques », *Gallia.* p. 295 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1967a) : « Les Ardennes à l'époque mérovingienne ». *EA*, 50. p. 28-35 ; PÉRIN, P. (1967b) : « La tombe 10 de la nécropole d'Omont », *EA*, 51. p. 28-35 ; PÉRIN, P. (1966) : « La fouille de sauvetage d'Omont ». *EA,* 47. p. 30-35.

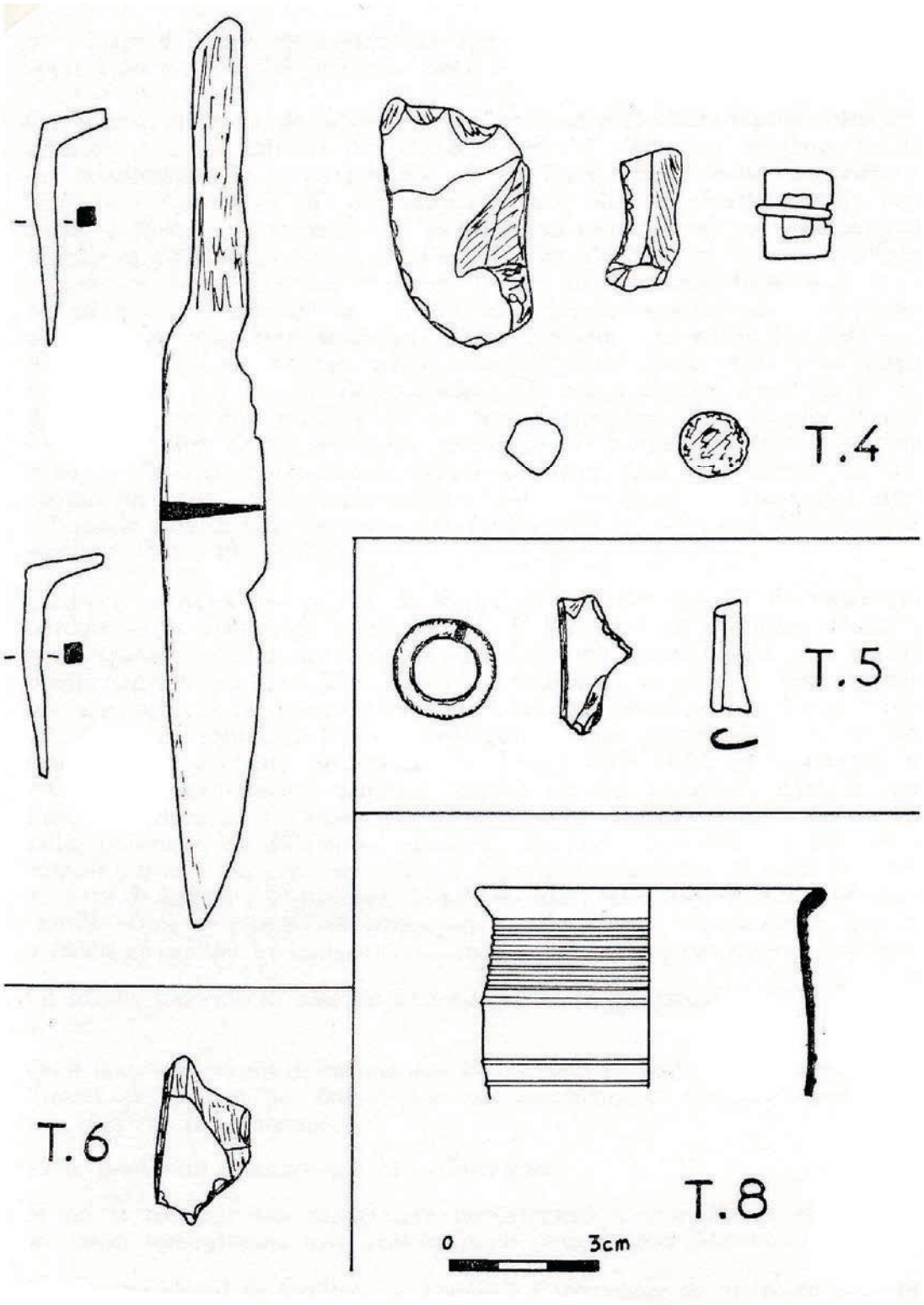


Fig. 101. Omont (Ardennes) - *Le Moulin*. Mobilier provenant des sépultures d'époque mérovingienne (phases MA2 - MR1) (Chalvignac, Lémant & Périn, 1972). Musée de l'Ardenne.

64. Saulces-aux-Tournelles (Ardennes), Branvau

Introduction : la commune de Saulces-Monclin fait partie du canton de Novion-Porcien, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge, le territoire dépendait du *pagus Porcensis,* dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été repérée au-lieu dit *Branvau,* en 1939, par les soldats du Génie en extrayant du gravier pour la réparation des routes endommagées pendant la guerre. Les archéologues amateurs J. Alexandre et M. Lebreton ont effectué des fouilles en 1959, 1960 et 1962. La nécropole se localise en hauteur, au sommet et sur le flanc sud d'une colline qui domine le village de Saulces-aux-Tournelles.

Typologie des sépultures : une remarque importante est l'absence totale de sarcophages dans la partie explorées de la nécropole. Les sépultures reposaient en fosses taillées dans le substrat rocheux, certaines présentant un fond dallé et parois droites et lisses. Quelques sépulture étaient avaient une bordure de dalles en guise de caisson. Le remplissage des fosses était à base de pierres et terre. Beaucoup de sépultures avaient des clous de fer, dont quatre identifiés comme appartenant à un brancard. D'après le plan dressé par J. Alexandre la nécropole s'organisait par rangées nord-sud assez régulières avec disposition des sépultures orientées ouest-est. La séparation entre fosses oscillait entre 1 et 2,5 m. La profondeur des fosses était faible avec une faible couche de terre végétale (10-20 cm)

Pratiques funéraires : des 218 sépulture fouillées (on estime le nombre total en plus de 400) la plupart avaient le corps disposé en décubitus dorsal avec les bras le long du corps et les jambes écartées. Quelques sépultures avaient les bras sur le bassin. Des ré-inhumations sont constatées ainsi que l'existence de caveaux ou fosses à sépultures multiple. On a aussi identifié deux sépultures doubles, deux sépultures juxtaposées et autres deux se côtoyant par l'extrémité. Deux stèles funéraires anthropomorphes (S111 et S116) marquant deux sépultures en pleine terre à l'extrémité est de la partie explorée de la nécropole.

Chronologie : l'occupation de la nécropole semble large, le présence d'épées longues dans les S50 et S35, des haches à dos profilée (S87) et semi-profilée (S39) indiquent un début d'occupation de la nécropole durant les phases MA2/MA3 (v. 550).

Informations additionnelles : certains objets tels qu'une épée longue furent récupérés par M. Maquart conservateur du Musée de Rethel en 1939 d'autres dispersés

après la guerre. Le Musée de Reims possède dans la coll. Alexandre plusieurs vases, une cruche, une fiole et une balance en bronze. (inv. nº. 979.3.247-252-265)

Bibliographie : Anonyme (17.II.1961) : « Découverte de sépultures mérovingiennes à Saulces-aux-Tournelles », *L'Union.* ; Anonyme (1964) : « Un cimetière mérovingien à Saulces-Monclin ». *Bulletin du Musée Rethélois et du Porcien*, 22. p. 5-11 ; ALEXANDRE, J. (s.d.) : « Le cimetière mérovingien de Saulces-aux-Tournelles (Ardennes) » (fouille 1939), *Cahiers de fouilles,* Arch. Mus. Reims *;* Archives du SRA Champagne-Ardenne, 2 tomes ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC,* 48, 4. p. 135, nº 44, 104, 106 ; LE BRÉTON, P. (1964): « Un cimetière mérovingien à Saulces-aux-Tournelles, commune de Saulces-Monclin (Ardennes). *BMRP,* nouvelle série 22, automne-hiver 1964. p. 5-11 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

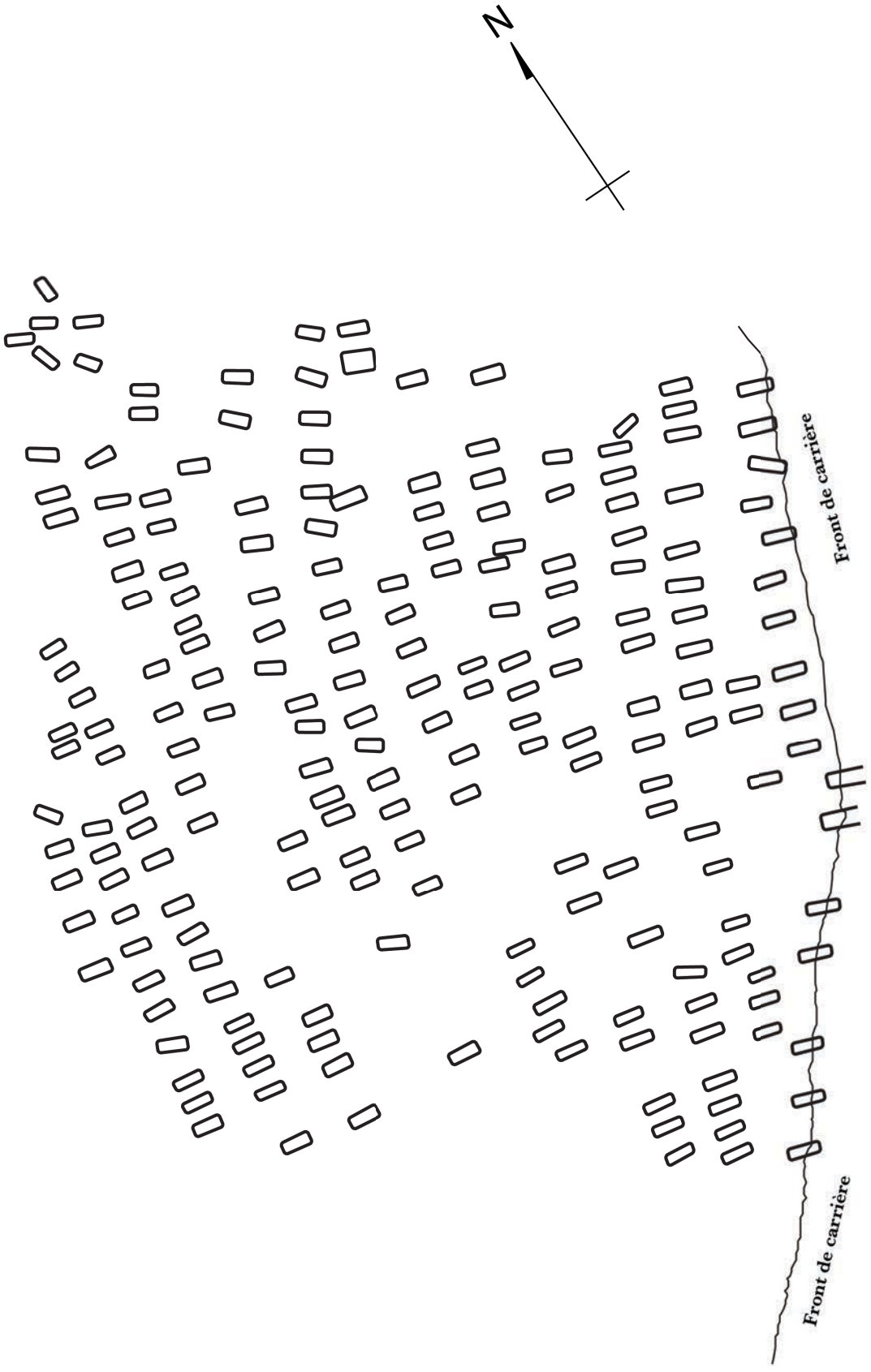


Fig. 102. Saulces-aux-Tournelles (Ardennes) - *Branvau*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne d'après le plan de fouilles original de J. Alexandre (1959-1960). Archives Musée de Reims.

65. Seraincourt (Ardennes), Mont Chatré

Introduction : la commune de Seraincourt (*Sigeranni Curtis*, IX^e^ siècle) fait partie du canton de Château-Porcien, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire dépendait du *pagus Porcensis*, diocèse de Reims. La nécropole de *Mont-Chatré* a été découverte par le propriétaire du terrain M. Robinet en 1909 avec la trouvaille d'un sarcophage lors des labours à environ 2 km au nord-est du village. J. Alexandre s'est rendu sur le lieu entre septembre-décembre 1963 et a mis au jour un total de 70 sépultures, puis en 1992 découvrant cinq autres sépultures. L'emplacement de la nécropole se localise au sommet et sur le flanc ouest d'une côte surplombant le ruisseau de Saint Fergeux (altitude moyenne 175 m NGF) à proximité d'une chapelle dédiée à Sainte Olive situé à 1 km à l'est.

Typologie des sépultures : trois types de sépulture ont été identifiés au *Mont Châtré*. La plupart des 75 sépultures mises au jour étaient en pleine terre, une en caisson de pierres plates (S16). Deux sépultures étaient en sarcophage dont l'un (S27) trapézoïdale monolithe élaboré en pierre tendre du Soissonais, recouvert de deux dalles calcaires. La facture est de qualité avec les parois bien polies et les dalles de couverture parfaitement scellées (absence d'infiltrations).

Pratiques funéraires : toutes les fosses étaient orientées ouest-est et disposées par rangées régulières nord-sud. La sépulture en sarcophage S27 présentait une réduction et une sépulture double, lors de la seconde sépulture avec une femme et un enfant à sa droite, les restes de la première sépulture avec mobilier associé ramassés aux pieds. Dans la S20 un scramasaxe était brisée en deux ce qui est observé dans d'autres nécropoles mérovingiennes, cette pratique semble s'opérer au VII^e^ siècle si l'on tient compte le mobilier datant les contextes. Des traces de feux rituels (dans la fosse de la S20 une couche de 20 cm est notée) sont à signaler.

Chronologie : la présence de scramasaxes courts, grosses formes céramiques, le scramasaxe précoce effilé à pommeau, ou les deux fibules polylobées cloisonnées de la S10, ainsi que le mobilier de la S24 indiquent une utilisation de la nécropole dès la phase MA1/MA2 (v.480/560). L'occupation semble continuer d'après le reste du mobilier jusqu'à la phase MR3.

Informations additionnelles : au Musée de Reims sont conservés dans la collection Alexandre quelques vases céramiques, un peigne et une plaque-boucle carrée en bronze (inv. n°. 979.3.27-280-291-297).

Bibliographie : ALEXANDRE, J. : *Le cimetière mérovingien de Seraincourt (Ardennes), lieu-dit « Mont Châtré »*, (fouille 1963), Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 1 tome ; ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 124-125 ; Anonyme (21.VI.1909) : « Découverte d'un sarcophage à Séraincourt », *La Dépêche des Ardennes.* ; CARLIER, J. (1909) : « Découverte de sépultures à sarcophages à Logny-les-Chaumont et aux environs ». *RHA*, 16. p. 281-282 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque),* Picard, Paris. p. 129.

66. Seuil (Ardennes), La Garenne

Introduction : la commune de Seuil fait partie du canton et arrondissement de Rethel, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire dépendait du *pagus Porcensis,* diocèse de Reims. Une importante nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *La Garenne,* sur le flanc nord-est d'un plateau crayeux qui domine le cours de l'Aisne (altitude moyenne 100 m NGF). Le site a été occupé avant l'époque mérovingienne par une nécropole du Bas-Empire identifiée par des sépultures à dépôt de vaisselle contenant le repas funéraire et possiblement d'une autre antérieure du Haut-Empire manifestée par la présence d'une urne cinéraire. Le lieu semble avoir été pillé depuis ancien et a été très bouleversé lors de l'installation d'un four à chaux vers 1882. Les premières fouilles datent du printemps 1883 quand J.-B. Lelaurain, qui suivit les travaux d'extraction de la carrière du four, s'y est rendu pour continuer les recherches jusqu'en 1884 avec la découverte d'environ soixante sépultures. Peu après l'abbé Lannois reprit les travaux de fouille et en suite ceux E. Liebbe avant 1888.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient pour la plupart taillées dans le substrat crayeux en pleine terre, à des profondeurs variable. La sépulture en cercueil ou coffrage de planches est manifeste, de manière singulière dans la sépulture d'époque gallo-romaine (IV^{e}/V^{e} siècles) d'une femme où des grosses planches étaient assemblées par douze clous en fer (L. 10/12 cm).

Pratiques funéraires : l'absence d'informations sur les sépultures pour les fouilles de Lelaurain empêche d'avoir une vraie vue d'ensemble. Par rapport à la topo-chronologie du site, les sépultures d'époque gallo-romaine et mérovingienne précoce occupaient la partie centrale et occidentale de la nécropole, tandis que les sépultures plus récentes s'étalaient à l'ouest et au sud. Les sépultures avaient deux orientations différentes, un group qui semble correspondre à celui des sépultures au Bas-Empire et mérovingiennes précoces nord-sud et un autre semblant plus récent ouest-est. Une sépulture, peut être privilégiée, avait deux épées longues (L. 84 cm) à droite de l'individu la poignée à l'hauteur de la main.

Chronologie : la présence d'abondante vaisselle de service suggère une occupation très dense de la nécropole au Bas-Empire. La description du mobilier effectuée par l'abbé Lannois est très sommaire et il est impossible d'établir une approche typologique sérieuse. Des éléments de parure caractéristiques des phases MA1-MA3 (v.480- v.610) sont mentionnés, tels que des fibules aviformes, fibules en « S », dorées ou argentées.

On peut supposer, en dépit de l'absence de renseignements pour les sépultures fouillées par Lelaurain, que des sépultures de la phase MA1 voire PM (v.440- v.480) ont repris la coutume gallo-romaine du dépôt de vaisselle (gobelet, cruche, écuelle). L'occupation de l'espace a continué jusqu'à MR3 et même au-delà de cette période.

Informations additionnelles : les objets issus des fouilles de Lelaurain furent dispersés et une bonne partie est venu à augmenter les fonds de la collection Pierpont-Morgan aux EEUU. Les objets de la collection Lannois furent donnés en janvier 1914 au Musée de Reims et disparaissent lors d'un incendie suite aux bombardements allemands en septembre de cette année-là. Les objets acquis par L. Pierquin ont finalement été déposés au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières et proviennent des fouilles de J.-B. Lelaurain. Le MAN conserve un gobelet en verre provenant de la collection Pierquin (inv. n°. 29671).

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 127 ; Anonyme (5.VII.1884) : « Seuil », *Courrier des Ardennes* ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. : Verres de . *BSAC*, 88, n°4, 1995. p. 46 ; DOMBOIS, E. (15.I.1909) : « Seuil », *Le Courrier des Ardennes* ; FEYEUX, J.-Y. : *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, De Boccard, 2003, n°84, p. 85-86 ; LIEBBE, E. : « Le cimetière gallo-romain de Seuil ». *RAA*, 4, 1895. p. 97-99 ; LAFAURIE, J. & PILET-LEMIÈRE, J.-P. : *Monnaies du haut Moyen-âge découvertes en France (V^e^-VIII^e^ siècles)*, Cahiers Ernest Babelon, 8, CNRS, Paris, 2003. p. 56 ; LANNOIS, A. (Abbé) (1904) : « Les anciens cimetières de Seuil ». *RHA*, 11. p. 133-146 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1975) : « Note sur le mobilier funéraire et une sépulture de guerrier découverte en 1883 par B. Lelaurain dans le cimetière mérovingien de Seuil ». *BSAC*, 68, 4. p. 59-66

67. Signy-L'abbaye (Ardennes), Bonhéry

Introduction : la commune et canton de Signy-L'abbaye font partie de l'arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir au *pagus Porcensis,* diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Bonhéry,* placée sur le versant d'une colline qui descend vers La Vaux, sur l'ancien chemin à Librecy.

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires :

Chronologie : la fibule ansée TP280 appartient à la phase MA3 (v.560-610).

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve déposé dans la collection Viot aux Archives Départementaux des Ardennes.

Bibliographie : COUTIL, L. (1914) : *BCTHS*. p. 126-127 ; PÉRIN, P. (1968a) : « Notes d'archéologie ardennaise : Cimetière franc de Signy-L'abbaye ». *EA*, 53-54. p. 1-6 ; PROU, M. (1914) : « Séance du 20 avril 1914 : Signy-L'abbaye ». *BACTH*. p. CXXVI-CXXVII ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque),* Picard, Paris. p. 123.

68. Thin-le-Moutier (Ardennes), Les Tombes



Fig. 103. Signy-l'Abbaye (Ardennes) - *Bonhéry*. Fibules à plateau en bronze ajouré (phase MA3). Col. Viot, ADA.

Introduction: la commune de Thin-le-Moutier fait partie du canton de Signy-L'abbaye, arrondissement de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir au *pagus Porcensis*, diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été fouillé par L. Pierquin en 1874 et 1902 au lieu-dit *Les Tombes.*

Typologie des sépultures :

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée est bien attestée.

Chronologie : MA2-MR2

Informations additionnelles : un vase céramique caréné est conservé au Musée de Reims inv. nº 979.3.307.

Bibliographie : ALBOT, N. (abbé) (1903) : « Un cimetière mérovingien à Thin-le-Moutier ». *RHA*, 10, 2. p. 107-111 ; Chronique des fouilles médiévales en France (1975) : « Thin-le-Moutier ; Neuville-lès-This ». *AM*, V. p. 34 ; DIETTE, J. (Abbé) (17,20.III.1903) : « Le cimetière merovingien de Thin-le-Moutier », *Courrier des Ardennes.* 2 p. ; MIALARET, C. (1864) : « Recherches archéologiques sur le département des Ardennes ». *RHA*, 1. p. 175-177 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, Picard. p. 123-124.

69. Thugny-Trugny (Ardennes), Côte de la Tombe

Introduction : la commune de Thugny-Trugny fait partie du canton et arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Le domaine de *Todiniacum* ou *Tudiniacum* apparaît mentionné dans la *Vita sancti Remigii* (2nd moitié VIe siècle) dépendant très probablement du *pagus Porcensis,* diocèse de Reims. La nécropole d'époque mérovingienne a été découverte lors des travaux de la nécropole a été découverte lors des travaux d'exploitation d'une carrière au lieu-dit *Cote de la Tombe*, en hauteur (altitude moyenne 100 m NGF) sur le flanc sud d'une colline dont le sommet est occupé par un tumulus nommé *La Tome* à 200 m du site. Les premières mentions datent de 1880 de la main de l'abbé Lannois. Il semble quand même qu'une nécropole à incinération d'époque indéterminée et des sépultures gauloises se trouvent au même emplacement.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre taillées dans le craie. La S9 contenant un cercueil avec présence de huit clous en fer et parois aménagées en pierres sèches des deux cotés à couverture de dalles. Des cas de ré-inhumations sont attestés, ainsi que des superpositions de sépultures (S10, S12). Les violations étaient fréquentes.

Pratiques funéraires : près d'une sépulture a été découverte une inhumation de cheval avec son mors en potin torsadé. Les corps étaient disposés en décubitus dorsal, les bras le long du corps ou sur le bassin et jambes *dans la position naturelle* d'après l'abbé Lannois. Des incinérations existaient parmi les sépultures. Suivant le témoignage de l'abbé, il semble que la totalité des sépultures contenaient des traces de charbon de bois et morceaux céramiques dans la terre de remplissage. La S9, sans mobilier, présentait une terre de remplissage jaunâtre qui avait été apportée du bas de la colline. A côté de la S12 une inhumation à cheval (crâne). La profondeur de creusement des fosses oscillait entre 0,6 et 1,4 m. Les orientations étaient variables, une sépulture multiple contenant six corps gisait est-ouest, une autre d'époque gauloise (S7) présentait une orientation nord-sud.

Chronologie : faut de renseignements précis sur le mobilier qui semble correspondre à une période d'occupation étendue, la sépulture à cheval peut s'encadrer dans le courant du VIe siècle.

Informations additionnelles : aucune monnaie a été trouvée dans les fouilles. Le mobilier fut déposé au Musée de Reims et disparu avec le reste des objets de la collection dans l'incendie du septembre 1914 lors des bombardements allemands.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 137 ; LANNOIS, A. (Abbé) (1896) : « Le cimetière gallo-franc de Thugny ». *RHA*, 3. p. 5-9 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. : « A propos de la redécouverte de trois ouvrages manuscrits inédits de l'Abbé Lannois (1840-1915) sur l'histoire de Thugny et l'archéologie dans l'arrondissement de Rethel ». *RHA,* 11, 1976. p. 7-17 ; PÉRIN, P. : « Le site de Charleville à l'époque mérovingienne : quelques témoins archéologiques ». *RHA,* 14, 1979. p. 25-28 ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque),* Picard, Paris. p. 136-138.

70. Villers-devant-le-Thour (Ardennes), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Villers-devant-le-Thour fait partie du canton d'Asfeld, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir au *pagus Porcensis*, diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a du exister dans la commune car du mobilier provenant d'anciennes découvertes se trouvent au Musée de Reims. La situation de la nécropole est inconnue, peut-être se trouve-t-elle au lieu-dit *La Croix de Saint-Marc*, sur l'un des versants du promontoire à l'ouest du village. De toutes manières le lieu demeure inconnu faute de renseignements sur les circonstances des découvertes.

Chronologie : MA2-MA3.

Informations additionnelles : une boucle ovale massive en bronze à ardillon scutiforme (TP118) est au Musée de Reims au inv. nº. 979.3.306

Bibliographie : inédite.



Fig. 104. Villiers-devant-le-Thour (Ardennes). Boucle de ceinture en potin TP118 (phase MA2-MA3). Musée de Reims.

71. Alland'Hui-et-Sausseuil (Ardennes), Blanc Mont

Introduction : la commune d'Alland'Hui-et-Sausseil fait partie du canton d'Attigny, arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen le territoire de la commune se trouvait dans la partie nord-occidentale du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne aurait été découverte sur le territoire de la commune au lieu-dit *Blanc Mont* à une date indéterminée. On ne retrouve plus le toponyme sur le cadastre de 1846, mais il existe un lieu-dit *Blanche Terre,* sur le *chemin de l'Arbrisseau*, qui peut se rapprocher de l'antérieur.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : phases MA2 – MR1 (v. 530 - 640). La plaque-boucle monobloc rappel des types romains tardifs et peut s'attribuer au TP161 à la fin de la phase MA2 (v.530-v.570) et toute la MA3 (570-610), le collier appartient au type II et III (TP375 ou TP376) présents dans les phases MA2 et MA3.

Informations additionnelles : le peu de mobilier conservé, comprenant une plaque-boucle en bronze de type monobloc (inv. nº. 979.3.278) et un collier de perles céramiques et en pâte de verre (inv. nº. 979.3.279) se conserve au Musée de Reims.

Bibliographie : NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

72. Bourcq (Ardennes), Croix de



Fig. 105. Alland'hui-et-Sausseuil (Ardennes) - *Blanc Mont.* Plaque-boucle de ceinture TP161 (phases fMA2 - MA3). Musée de Reims.

Saint Léger

Introduction : la commune de Bourcq fait partie du canton et arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. Aux abords d'un promontoire situé au nord-ouest du village, au lieu-dit *Croix de Saint-Léger* (altitude moyenne 145 m NGF), a été localisée une nécropole mérovingienne. Le site tire son nom d'une croix établie à l'emplacement de l'ancienne nécropole en plein champ. Le site était connu depuis ancien, des fouilles ont été effectuées par l'archéologue amateur J. Alexandre entre septembre de 1963 et janvier 1964, avec la mise au jour de 29 sépultures.

Typologie des sépultures : à peu près 3 sépultures avaient des traces de cercueil ou coffrage de bois de par la présence de clous de fer. Le reste des sépultures étaient, semble-t-il, en pleine terre.

Pratiques funéraires : on connaît la description de 27 sépultures. Les S3 et S4 contenaient des sépultures doubles ou en remploi. Le remploi de sépultures par réduction a été constaté dans la S27, une femme et un enfant avaient été inhumés sans mobilier. L'enfant de la S19 avait été inhumé dans un cercueil de bois et portait un poignard à la ceinture. La S20 appartenait à une femme de statut privilégié, datée par le mobilier dans la phase MR1 (v.600/610-630/640).

Chronologie: phases MR1 – MR3 (v. 600 - 710). Le mobilier funéraire provenant des sépultures témoigne d'une occupation assez longue de la nécropole. Bien que la plupart des sépultures semblent correspondre aux phases MR1-MR3 (v.610- v.710) ; les petits scramasaxes et l'ensemble mobilier de la S12 peuvent être datés des phases MA1-MA2 (v.480- v.570).

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles a été acquis par le Musée de Reims et se trouve dans la collection Alexandre (inv. n° 979.3.24, 25, 27, 38)

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; ALEXANDRE, J. (s.d.): *Le cimetière mérovingien de Bourq, lieu-dit « Croix Saint Léger »*, (fouille 1963). Arch. manuscrites au Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 113-115, n° 42, 253, 295 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.



Fig. 106. Bourcq (Ardennes) - *Croix de Saint-Léger*. Mobilier provenant de la nécropole: pince à épiler TP320 (phase MA1 - MA2), plaque-boucle de ceinture TP161 (phase MA3). Musée de Reims.

73. Bourcq (Ardennes), Mohy / Mont Billard

Introduction : la commune de Bourcq fait partie du canton et arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une autre nécropole d'époque mérovingienne a été localisée dans la commune par J. Alexandre, qui entame la fouille en février de 1968. Le site de la découverte, qui doit se placer d'après l'inventeur au sommet d'un « *bel éperon crayeux dominant la plaine »,* ne correspond pas avec la topographie du toponyme sur le cadastre car celui désigne une plaine et pas une éminence. Si l'on accepte la description du fouilleur, il semble plus probable que les fouilles aient été effectuées au sommet du *Mont Billard,* contigu à la plaine de *Mohy*.

Typologie des sépultures : les informations provenant des fouilles apportent peu de renseignements à cet égard. La plupart des sépultures semblent avoir été aménagées en pleine terre, avec quelques unes contenant des cercueils en bois, car la présence de clous fer est manifeste.

Pratiques funéraires : la S1 (MA2/MA3) montre de façon évidente l'imitation chez les enfants des rites de déposition du mobilier constatés dans les sépultures d'adultes (fer de lance au niveau du crâne, hache symétrique à l'hauteur du tibias droit, etc. La nécropole avait été bouleversée anciennement.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). On ne peut que dater la sépulture d'enfant S1 car le reste des sépultures ne permettent pas une approche détaillée du mobilier.

Informations additionnelles : un vase caréné et une plaque boucle bronze ajourée provenant de la nécropole de Mohy mais sans contexte sont déposés au Musée de Reims dans la coll. Alexandre (inv. n°. 979.3.38, 979.3.35)

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; ALEXANDRE, J. : *Le cimetière mérovingien de Bourq, lieu-dit « Mohy »,* (fouille 1968), Arch. du Mus. de l'Ardenne, Charleville-Mézières ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.





Fig. 107. Bourcq (Ardennes) - *Mohy*. Mobilier provenant de la nécropole: pince à épiler TP320 (phase MA1 - MA2), plaque-boucle de ceinture TP161 (phase fMA2-MA3). Musée de Reims.

74. Coulommes-et-Marqueny (Ardennes), Montenon

Introduction : la commune de Coulommes-et-Marqueny fait partie du canton d'Attigny, arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été établie au lieu-dit *Montenon*, au sommet d'un éperon (altitude maximale 142 m NGF) au sud-est du village et en limite de finage. Un chemin ancien venant de l'ouest, connue sous le nom de *Vieille Voie*, passe aux pieds de l'éperon calcaire et près de la *Fontaine de Saint Pierre*. Le site, connu depuis ancien par les habitants du village, a été fouillé en 1962 de manière clandestine par J. Alexandre, avec la mise au jour de plus de 100 tombes.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée semble courante d'après les parures conservées et divers vases provenant des dépôts funéraires.

Chronologie : phases MA2 – MR2 (v. 530 - 670).

Informations additionnelles : le Musée de Reims conserve plusieurs objets provenant de la nécropole, parmi lesquels des objets de parure féminine.

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. n° 41, 43, 92, 118, 131, 189, 211, 234, 236, 238, 240, 242, 254, 255 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; PÉRIN, P. (1965) : Mémoire de D.E.S présenté à la Sorbonne ; STEPHANY L. ; VLAEMINCK J. & AMAND, M. (1982) : *Childéric – Clovis : 1500 anniversaire (482-1982) : catalogue de l'exposition*, Tournai, 1982 et Paris, 1983. p. 120-121

75. Grivy-Loisy (Ardennes), L'Aître de Saint Laurent / Le Gorgea

Introduction : la commune de Grivy-Loisy (*Gravieium*, XI^{e} siècle) se trouve dans le canton et arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. D'après A. Longnon, au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Vongensis,* dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte à l'emplacement de l'ancienne chapelle dédiée à *Saint Laurent* au sud-est du village de Loisy, aux lieudits *L'Aître de Saint Laurent* et *Le Gorgea*. Le site est situé sur le versant d'une petite éminence crayeuse couronnée par la borne 113, très proche du chemin de Grivy à Loisy occupé par la RD21. Le lieu semble avoir été localisé par J. Dupuis, qui retrouve multitude de fosses en 1908 et donne des estimations sur l'extension de la nécropole sur 500-600 m^2. Après une tentative de fouille infructueuse de M. Petitjean en 1967, des fouilles clandestines ont été faites par J. Alexandre entre septembre 1968 et janvier 1969, avec la mise au jour de 15 sépultures fouillées à la sonde. En 1980 une nouvelle sépulture intacte a été découverte au même endroit, ne contenant qu'une petite fiole de verre jaunâtre.

Typologie des sépultures : l'emploi du cercueil est attesté par la présence de clous fer dans 3 sépultures, nettement dans la S10 avec la présence de 8 clous de gros calibre ainsi que dans la S11 contenant 10 clous. La S9 (MA2-MA3) avait été taillée « soigneusement » dans la craie avec les parois et fond recouverts d'une couche de plâtre (2-10 cm) à imitation d'un sarcophage pour engommer les irrégularités. Les parois de la S13 comportaient un plâtrage rosé, qu'à notre avis serait la conséquence d'un processus de rubéfaction. Le reste de sépultures était apparemment en pleine terre.

Pratiques funéraires : on a pas de renseignements sur l'organisation de la nécropole, il semble que les sépultures étaient majoritairement orientées ouest-est et disposées par rangées, mais ce dernier point n'est pas assuré. La profondeur des fosses oscillait entre 0,45 et 1,40 mètres. L'individu de la S1 (550-600) en pleine terre avait été déposé en décubitus dorsal, les bras en position 1.1 et jambes écartées. Le mobilier, placé derrière du crâne, comprenait un petit scramasaxe avec restes du fourreau, accompagné d'une fiche à bélière. L'adulte de la S4 (530-570) était inhumé en pleine terre, en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées. Le mobilier avait été placé au niveau du crâne : une boucle de ceinture en bronze avec 3 ardillons scutiformes, un petit scramasaxe et 2 fiches à bélière. L'homme de la S9, déposé en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées, le mobilier placé derrière la tête comprenant une boucle de ceinture TP118 (MA2-MA3), des rivets, un couteau et

une monnaie gauloise. La S10 (480-530) appartenait à un adulte inhumé en cercueil de bois (8 clous de fer dans la fosse) déposé en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées, dont le mobilier était composé d'une boucle de ceinture TP110 (MA1), un rivet TP195 (MA1) et un couteau placés à droite du crâne. La jeune femme de la S11 (480-570) était inhumée en cercueil de bois et gisait en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées, et avait comme mobilier un peigne placé sur le crâne et une bague argentée à la main gauche. L'homme de la S13 (530-570) était inhumé en pleine terre, en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées. Le mobilier avait été placé au côté gauche du bassin : une boucle de ceinture en potin avec 3 ardillons scutiformes. Les parois de la fosse avaient des traces de rubéfaction, probablement issues d'une exposition prolongée au feu, en plus les ossements reposaient sur une couche de terre brunâtre mêlée de cendres.

Le remploi de sépultures avait été attesté par J. Dupuis, une ré-inhumation contenait deux corps superposés dans la même fosse. Une réduction d'ossements a été signalée dans la S15 (appartenant à une inhumation habillée) effectuée au niveau du fémur gauche et pieds de la seconde sépulture (celle-ci sans mobilier).

Chronologie : phases MA1 – MR1 (v. 470 - v.640). La description du mobilier et les dessins des cahiers de fouilles de J. Alexandre permettent de dater l'occupation de la nécropole entre la phase MA1 (v.480- v.520) et MR1 (v.610- v.640).

Informations additionnelles : seule une petite partie du mobilier récupéré dans les fouilles se conserve au Musée de Reims : deux colliers de perles en verre et céramique et un amulette en bois de cerf.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; ALEXANDRE, J.: *Le cimetière mérovingien de Grivy-Loisy, Ardennes, lieu-dit « L'Être de Saint Laurent »,* (fouilles 1968). Arch. SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. n° 300 ; DUPUIS, J. (1908) : « Quelques notes archéologiques sur Grivy-Loisy (Ardennes) ». *BSAC*, 3-4. p. 53-54 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

76. Mont-Saint-Remy (Ardennes), Saint Remy

Introduction : la commune de Mont-Saint-Remy fait partie du canton de Machault, arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. La première notice de la découverte date de 1906 quand H. Jadart reporte des découvertes sur la commune. Il semble que la nécropole se situe à l'emplacement d'une gravière au lieu-dit *Saint-Remy*, à quelques cinquante mètres du village non loin du cimetière.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : seule la présence de mobilier dans les sépultures peut être attestée.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 560 - 670). La description du mobilier provenant de la collection Courty mentionne une plaque-boucle d'or (?), une pendeloque ornée de petites croix ainsi qu'une coupe en verre verdâtre, des vases céramiques, un scramasaxe, des coupes céramiques, un collier de perles d'ambre et verre avec intaille de verroterie, des boucles et une rouelle gauloise. L'ensemble d'objets témoigne d'une utilisation assez longue de la nécropole, au moins dès le MA3 (v.560-610) et environ jusqu'à la phase MR2 (v.630- v.670).

Informations additionnelles : des objets provenant de la nécropole ont été acquis par L. Courty et présentés à la SAC en 1912.

Bibliographie : « Séance publique ». *BSAC,* 6, 1912. p. 33-34 ; ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 90 ; Anonyme : « Informations archéologiques ». *BSAC*, 2, 1912. p. 33-34 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, Picard. p. 149 ; « Séance publique ». *BSAF*, 1906. p. 204

77. Quilly (Ardennes), Le Bocteau

Introduction : la commune de Quilly appartient au canton de Machault, arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Vongensis*, dépendant du diocèse de Reims. Une nécropole d'époque mérovingienne a été fouillée de manière clandestine par J. Alexandre en aout de 1969 au lieu-dit *Le Bocteau*. Ce lieu-dit n'apparaît pas ni sur le cadastre ancien de 1819 ni dans celui d'après le remembrement du XXe siècle. Il existe cependant sur la section B du cadastre de 1819 un lieu-dit connu sous le nom de *Champ des Fosses,* à la sortie ouest du village près de l'ancien moulin, qui suggère la découverte de sépultures à cet emplacement. Dans la même section à l'extrémité ouest se trouve le lieu-dit *Le Poteau*, autre emplacement possible des fouilles de J. Alexandre.

Typologie des sépultures : des six sépultures découvertes, elles étaient toutes en pleine terre et présentaient des clous en fer vraisemblablement. L'emploi de cercueils est vivement proposé dans la S1 (présence de dix gros clous de fer) et dans la S6 (huit clous).

Pratiques funéraires : le faible nombre de sépultures ne permet pas de déterminer une organisation précise pour la nécropole, cependant l'orientation des sépultures ouest-est laisse entrevoir la présence de rangées orientées nord-sud. La S6 (MA3) appartenait à un enfant inhumé en cercueil, une monnaie romaine illisible avait été retrouvée entre le crâne et la mâchoire, probablement déposée initialement dans la bouche du défunt en guise d'offrande à Caron. Le dépôt funéraire composé d'un gobelet campaniforme en verre était placé à droite du crâne. L'individu de la S1 (PM-MA1) inhumé en cercueil (10 clous), en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1. et les jambes écartées, avait été inhumé accompagné de 50 clous en fer à tête plate et restes de cuir correspondant aux semelles, avec un dépôt funéraire composé d'un vase en verre caréné placé entre les pieds. La présence de clous de semelles et une monnaie dans la bouche des inhumés indique une présence des coutumes d'époque gallo-romaine qui est très singulière dans l'ensemble des nécropoles mérovingiennes du nord de la France où prédomine l'inhumation habillée en détriment des plus anciens usages gallo-romains du Bas-Empire.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). La disposition et datation des vases du dépôt funéraire suggèrent une occupation du site durant les phases MA1 à MA3.

Informations additionnelles : le mobilier a été dispersé et est aujourd'hui disparu.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 110 ; Arch. SRAChampagne-Ardenne ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, n°4. p. 136, n° 303, 306 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

78. Sorcy-Bauthémont (Ardennes), Rochefort

Introduction : la commune de Sorcy-Bauthémont appartient au canton de Novion-Porcien, arrondissement de Rethel, dans les Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire se trouvait à l'extrême oriental du pagus Porcensis, dépendant du diocèse de Reims. En 1974 des fouilles de sauvetage ont été menées par J.-P. Lémant au lieu-dit *Rochefort*, après la découverte de sépultures lors des labours agricoles. Le site se place sur le versant occidental d'une butte (105 m NGF), située près d'un cours d'eau et d'un hauteur fortifié *(Rochefort)*.

Typologie des sépultures : fosses simples.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées ouest-est. L'homme de la S1 (MA2) portait une hache, un couteau, une boucle de ceinture avec inscription, une bouclette, un silex et une pince à épiler. La S2 contenait une seule boucle en bronze du Bas-Empire remployé au VI^{e} s. (ardillon mérovingien).

Chronologie : phases MA1/MA2 – MA3 (v. 470/530 - v. 610). Les sépultures découvertes par J.-P. Lémant ont été datées des VI^{e}/VII^{e} siècles. Une boucle de bronze étamé avec inscription (S1) appartient à la phase MA2 (v.530- v.570), une boucle du Bas-Empire de bronze en remploi (S2) datée de la phase MA3, et une plaque boucle de fer damasquiné (S29) présente dans les phases MA1-MA3.

Informations additionnelles : on ignore le lieu de dépôt des objets récupérés dans les fouilles, probablement chez l'inventeur.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 132 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne. BSAC*, 88, 4. n°120 ; FEYEUX, J.-Y. (2003) : *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, De Boccard, n°726 ; LÉMANT, J.-P. (1982) : « Le cimetière mérovingien de Sorcy-Bauthémont (Ardennes) », In : *Childéric – Clovis. 1500e anniversaire 482 – 1982, catalogue de l'exposition à Tournai*. p. 118-119 ; LÉMANT, J.-P. (1983) : « Le cimetière mérovingien de Sorcy-Bauthémont (Ardennes) », *Clovis, roi des Francs (482-1983). De Tournai à Paris, naissance d'une nation*, Tournai. p. 88-89 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

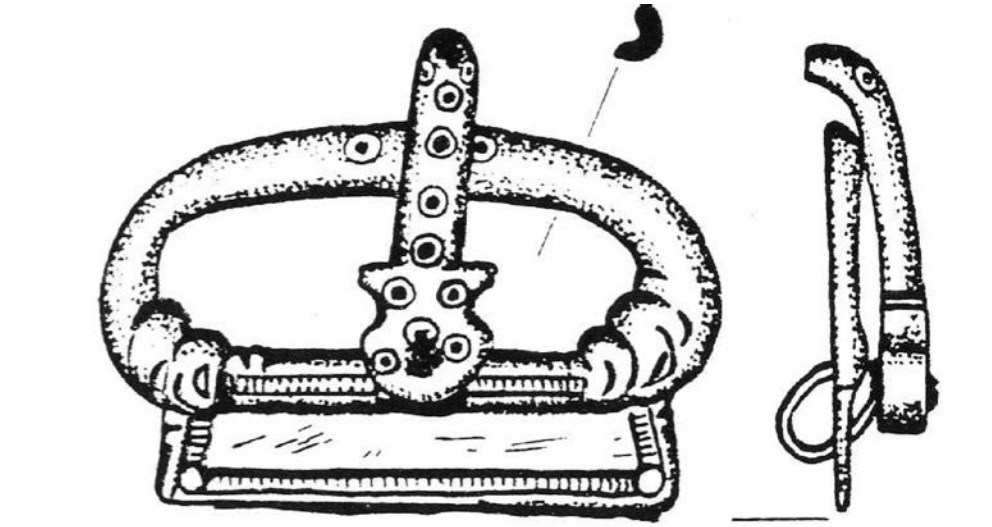


Fig. 108. Sorcy-Bauthémont (Ardennes) - *Rochefort*. Plaque-boucle du type bifrons du Bas-Empire (v.375-v.400) remployée dans la S2 (phase MA2) (Lémant, 1983).

79. Bièvres-Margut (Ardennes), Saint Walfroy

Introduction : la commune de Bièvres appartient au canton de Carignan, arrondissement de Sedan, département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Eposiensis*, à la limite occidentale du diocèse de Trèves. Le site est censé d'avoir abrité un prieuré fondé par saint Walfroy dès 565 à une époque où semblent s'opérer les premières avances du christianisme dans la région. Une voie de communication antique passe à 300 m au sud du site. La nécropole a été découverte en 1750 et des sondages ont été effectués par M. Collin, J.-P. Lémant et P. Périn dans les années 60'.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : phases MA3 (v. 560 - 610) ? La nécropole, associée au lieu de culte chrétien primitif, réoccupe très probablement un établissement rustique gallo-romain du Bas-Empire. Dans les sondages ont été récupérés des fragments de poteries gallo-romaines et de *tegulae.* L'occupation de la nécropole semble débuter avec l'installation du prieuré au VI^{e} siècle, cependant aucun mobilier significatif n'a pu être étudié.

Informations additionnelles : le site a agit comme lieu de transformation et assimilation d'anciennes croyances païennes avec l'introduction du christianisme dans les Ardennes. Il est à remarquer la présence des vestiges de l'ancien prieuré (VI^{e}) et la possible existence d'une élite locale qui pourrait avoir dressé une chapelle privée à cet endroit.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia,* 29-2. p. 282 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p. ; RESSUCHE, M. (1976) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes ». *RHA*. 11 ; RESSUCHE, M. (1978) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes ». *RHA*, 13 ; PAULOT, L. (1893) : *Vie de Saint Walfroy*, Sedan, (2^{o} éd. 1924) ; GRÉGOIRE DE TOURS : *Histoire des francs*, VIII, 15.

80. Sapogne-sur-Marche (Ardennes), Vieux Mouty

Introduction : la commune de Sapogne-sur-Marche appartient au canton de Carignan, arrondissement de Sedan, dans le département des Ardennes. Au haut Moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Eposiensis*, à la limite occidentale du diocèse de Trèves. En 1972 J.-P. Lémant entame la fouille d'une nécropole découverte et explorée de façon partielle en 1830 au lieu-dit *Vieux Mouty*. La nécropole se situe en hauteur, sur la pente d'une colline face à l'ouest - nord-ouest dominant la vallée de la Marche (altitude moyenne 193 m NGF). A proximité se trouve un habitat belgo-romain et une source dite *Fontaine Trouée*, une nécropole protohistorique semble exister au même emplacement.

Typologie des sépultures : plusieurs sarcophages ont été découverts en 1830 et une sépulture en pleine terre a été fouillée par J.-P. Lémant.

Pratiques funéraires : l'orientation de la sépulture, en pleine terre était ouest-est. Elle avait été pillée depuis anciennement. La terre de remplissage de la sépulture contenait des fragments de poteries protohistoriques, ce qui montre l'occupation de l'espace funéraire protohistorique ou le transport de la terre depuis un endroit funéraire proche.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). Les seuls éléments de datation sont une épée longue et un vase caréné à cuisson réductrice à décor de sillons. La datation proposée par J.-P. Lémant pour la 2e moitié du VIe siècle, semble correcte.

Informations additionnelles : on ignore où se trouvent les objets provenant de la nécropole.

Bibliographie : ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol. p. 119 ; Anonyme (14.III.1913) : « Découverte à Sapogne », *Le Petit Ardennais.* ; FRÉZOULS, E. (1973) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 31, 2. p. 401 ; GABER, S. (1980) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes ». *RHA*, XV. p. 195-204 ; LÉMANT, J.-P. (1985) : « Découverte archéologique à Sapogne-sur-Marche ». *Le pays gaumais*. p. 11-18 ; NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

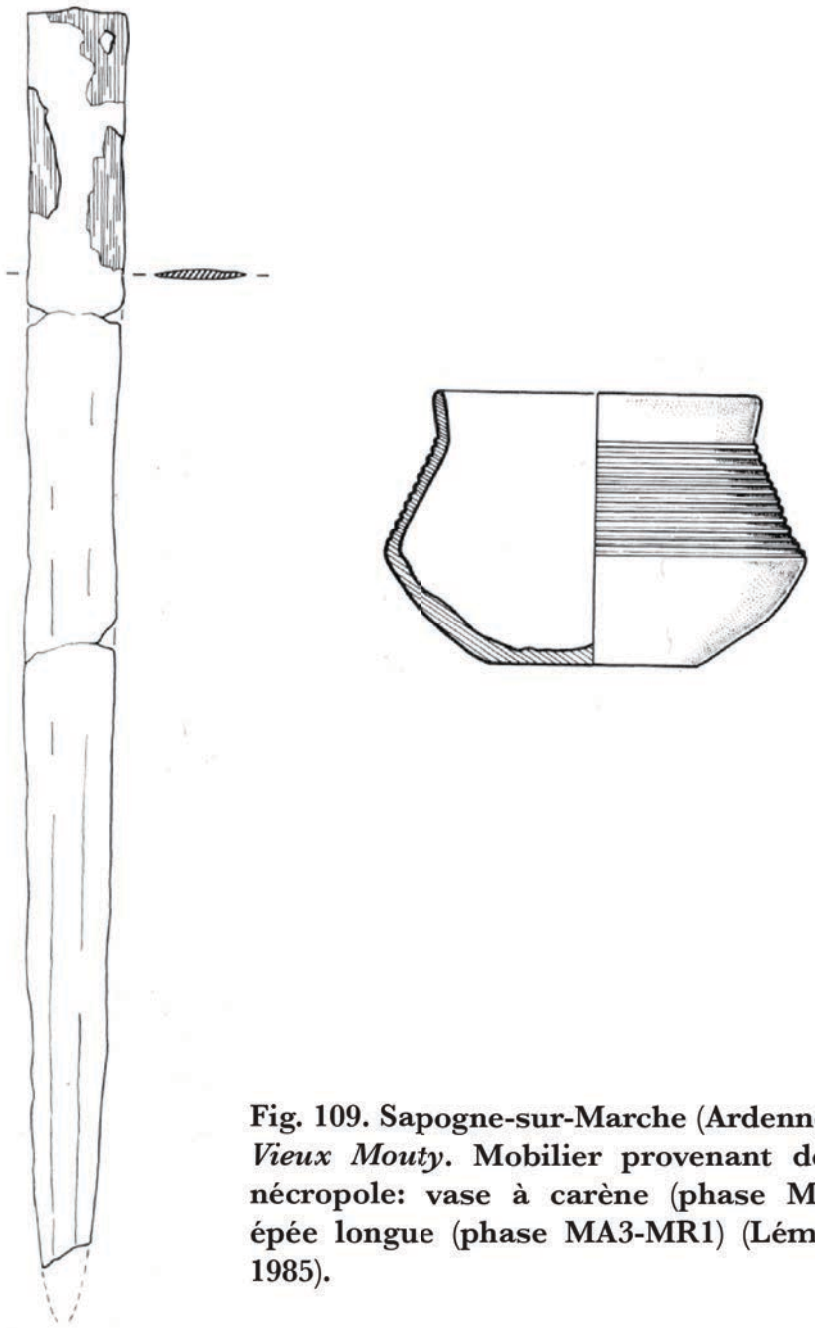


Fig. 109. Sapogne-sur-Marche (Ardennes) - *Vieux Mouty*. Mobilier provenant de la nécropole: vase à carène (phase MR1), épée longue (phase MA3-MR1) (Lémant, 1985).

AUBE

81. Mailly-le-Camp (Aube), La Tomelle

Introduction : la commune de Mailly-le-Camp (*Malliacus*, 859) se trouve dans le canton d'Arcis-sur-Aube, arrondissement de Troyes, département de l'Aube. À l'époque mérovingienne, son territoire appartenait au *pagus Arciacensis*, diocèse de Troyes. Une nécropole antique s'est implantée à l'ouest du village actuel, au lieu-dit *La Tomelle* (altitude moyenne 141 m NGF), sur le versant nord-est d'une butte qui domine le cours de la Huîtrelle. La voie romaine de Lyon à Boulogne-sur-Mer passe à environ 250 m à l'ouest de la nécropole.

Le site était connu anciennement, mais c'est H. Rataux qui entame les premières recherches pour le compte de Mme. Perrin de la Boullaye de 1909 à 1911. À partir des informations tirées de sa correspondance, il a été estimé à plus de 121 le nombre de sépultures fouillées. Les travaux de construction d'une école maternelle en 1975 ont amené à la redécouverte du site. Malgré les difficultés retrouvées, une première fouille d'urgence a pu être effectuée par J.-M. Sauget et A. Touzet, jusqu'à juin 1976, permettant d'identifier un espace funéraire d'environ 2600 m^2, dont seul un tiers a pu être fouillé de manière exhaustive. La plupart des renseignements proviennent de ces derniers travaux archéologiques.

Typologie des sépultures : l'analyse typologique a été possible pour 141/223 des sépultures (soit 63% des cas). D'après les observations, les dimensions des fosses, de plan rectangulaire, sont exceptionnelles par rapport à la place occupée par la sépulture. Les sépultures en pleine terre sont majoritaires avec 51 cas identifiés (soit 36,2% des cas). La présence de clous en fer et des traces ligneuses dans 77 fosses (soit 54,7% des cas) indique l'emploi de caissons de bois, cloués ou non, et à base de planches calées de plan trapézoïdal. En outre, six sépultures (soit 4,4% des cas) présentaient seulement des planches en bois recouvrant la fosse. Deux sépultures (soit 1,4% des cas) étaient maçonnées en caisson de *tegulae*. Un seul sarcophage (fin VII^e siècle) a été retrouvé. Quelques sépultures anthropomorphes d'époque carolingienne occupaient l'espace central de la partie explorée.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient alignées par rangées, correspondant à la période la plus ancienne d'occupation du site, elles étaient disposées de façon oblique à la pente, orientées nord-sud. L'orientation des sépultures était en général ouest-est avec un décalage sud-ouest - nord-est pour certaines d'entre elles, situées au centre de la nécropole. Deux sépultures, attribuées à une époque tardive, étaient

orientées nord-sud. La profondeur du creusement des sépultures était importante, sans plus d'Introduction précises.

Par rapport à la position anatomique des inhumés : 221 corps gisaient en position de décubitus dorsal et deux en décubitus latéral, dont un sur son côté droit en position de chien de fusil ; 49% des corps avait les bras en position 1.1 (dont 22% sépultures en pleine terre et 63% en caisson de bois) ; 20 % des corps avaient les bras en position soit 1.2 soit 2.1 (16 % en pleine terre). Il convient de noter l'absence d'individus avec les bras en position 3.3, position tardive, souvent associée à l'influence du christianisme. La sépulture avec bras en position 1.1 semble associée à la partie la plus ancienne de la nécropole, située au sud de l'espace exploré.

Certaines pratiques funéraires sont à souligner : l'un des inhumés présentait un aménagement céphalique ; trois individus (S7, S13 et S161) avaient une pièce de monnaie dans la main et un seul (S167), dans la bouche. Cela montre que la pratique du dépôt de la monnaie aurait survécu dans certaines contrées de Champagne jusqu'au VI^{e} siècle. Deux sépultures (S74 et S129) pouvaient avoir comporté des coussinets végétaux, qui n'avaient pas laissé des traces. Une autre sépulture présentait un repose-tête aménagé dans la craie (S43B). La sépulture anthropomorphe S142 (VII^{e} siècle) contenait une pierre plate sur le crâne de l'inhumé, en acte de protection. L'individu de la S140 avait des traces de charbon de bois sur le crâne, les côtes et le bassin. Celui de la S163 était entouré par des débris céramiques et des éclats de silex, placés aussi au-dessus des tibias. En outre, un grand nombre de pierres de taille diverses a été retrouvé dans 44 sépultures, quelques unes pouvant être considérées comme des marqueurs de surface tombés à l'intérieur de la fosse (toutes les sépultures contenant ces pierres de marquage avaient été pillées). La présence d'autres blocs plus petits, surtout dans des sépultures en pleine terre, reste inexpliquée. La S7 d'enfant contenait une offrande animale, en plus d'un service composé de cruche et gobelet en céramique, un collier et une demi-monnaie dans la main droite (pratique attribuable au dépôt de la monnaie) s'agissant vraisemblablement d'une réminiscence gallo-romaine. L'abondance de peignes en os dans les sépultures de la partie sud de la zone fouillée peut y indiquer une majeur poids des coutumes gallo-romaines. La S22 attire une attention particulière par la présence de six *argentei* mérovingiens frappés à *Argentoratum*. Il s'agit d'imitations des pièces de Valentinien III (425-455) contenues dans l'aumônière du défunt et accompagnant d'autres objets de la vie quotidienne, ainsi que quatre autres monnaies (une gauloise et trois romaines). Ces monnaies permettent de dater la sépulture de la phase MA1

(v.480/530). L'homme de la S22, qui avait été inhumé dans un cercueil, portait l'aumônière à droite du thorax et un peigne au-dessus du crâne. Deux boucles étaient placées à la hauteur du bassin, l'une déplacée à gauche. Dans les informations tirées des découvertes faites par H. Rataux, il y a quelques observations par rapport à la disposition des corps qui sont à souligner : l'individu de la S9 n'avait pas de tête, de même que celui de la S18, dont les parois étaient plâtrées à la tête et aux pieds de la fosse. Les deux individus inhumés dan la S13 présentaient des pierres disposées sur le bassin et sous le crâne. L'homme âgé de la S116 avait une monnaie dans la bouche, un vase céramique sur les tibias, une écuelle et un scramasaxe court.

Le phénomène de superposition voire de ré-inhumation de sépultures (205 fosses contenant 225 sépultures) est attesté à plusieurs reprises : S8, S20, 26, S30, S33, S37, S38, S40, S34, S46, S86, S89, S98, S103, S107, S131. Dans 47 cas a été constaté le bouleversement de sépultures par ré-inhumations. Environ 60 fosses avaient été fouillées auparavant, en toute probabilité par H. Rataux entre 1900 et 1911. Cela suppose que presque la moitié des sépultures découvertes (47,5 %) avaient été bouleversées ou détruites par des travaux clandestins. Des ré-inhumations ou sépultures multiples peuvent s'identifier : la S10 avait une ré-inhumation d'enfant et d'adulte, la S11 contenait trois corps, la S14 en avait sept. La sépulture S17, le plus ancien cas documenté, un vase céramique noir aux pieds de la première sépulture et la plus récente sans mobilier. La S19 contenait la sépulture d'un jeune homme dépourvue de mobilier et en-dessous celle d'un enfant avec un mobilier composé d'un petit vase, une gourde, des grains de collier, deux boucles en bronze aux côtés de la gourde et une fibule. La S21 montrait aussi une ré-inhumation, dont la sépulture plus ancienne avait un scramasaxe et celle plus récent était sans mobilier.

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 710). L'occupation du site s'étale de la fin du V^e^ jusqu'au VIII^e^ siècle. Les dépôts funéraires associés aux périodes précoces (PM/MA1-MA3) sont des gobelets apodes et campaniformes, allant de la fin V^e^ au VI^e^ siècle. Trois haches profilées et une épée longue à double tranchant indiquent la présence de quelques à armes antérieures à la phase MR1 (v.600-v.700), celle de l'épée correspondant sans doute à une personne de haut rang (PM/MA3). Une plaque-boucle décorée de fils d'argent de la S16 est datée dans la phase MA1 (v.470/480-v.520/530). La S22, datée de la phase MA1 (v.480-520), est considérée par les fouilleurs comme représentative de l'ensemble de la nécropole.

Informations additionnelles : l'ensemble d'objets provenant des fouilles de H. Rataux n'a pas pu être complétement identifié, ainsi 93 objets attribués au site de *La Tomelle* se trouvent au Musée de Châlons-en-Champagne dans la collection Perrin de la Boullaye. Les objets provenant des fouilles modernes se trouvent déposés au Service Régional de l'Archéologie à Châlons-en-Champagne.

Bibliographie : BOUTIOT, T. & SOCARD, E. (1874) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 90 ; LE CLERT, L. (1898): Musée de Troyes. Bronzes. Catalogue descriptif et raisonné, *MSAA*, 62. p. 394, Pl. XXX ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 61, 69, 99, 127, 152, 165, 169, 277 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 399-401 ; RAVAUX, J.-P. ; RAVAUX, J.-P. (1992) (dir.) : *Collection archéologique de Mme. Perrin de la Boullaye*, Châlons-en-Champagne. p. 387-390, 457, 464 ; ROBERT, A. (1914) : *Le camp de Mailly*, Reims, Matot-Braine ; ROBERT, A. & THEVENOT, A. (1909) : *Guide du camp de Mailly, Arcys-sur-Aube* ; SAUGET, J.-M. & TOUZÉ, A. (1981) : « La nécropole mérovingienne de la Tomelle à Mailly-le-Camp (Aube) ». *AFAM*, 4. p. 77-79 ; SAUGET, J.-M. & TOUZÉ, A. (1992) : « La nécropole mérovingienne de la Tomelle à Mailly-le-Camp (Aube) ». *BSAC*, 84, 4. p. 258-268.

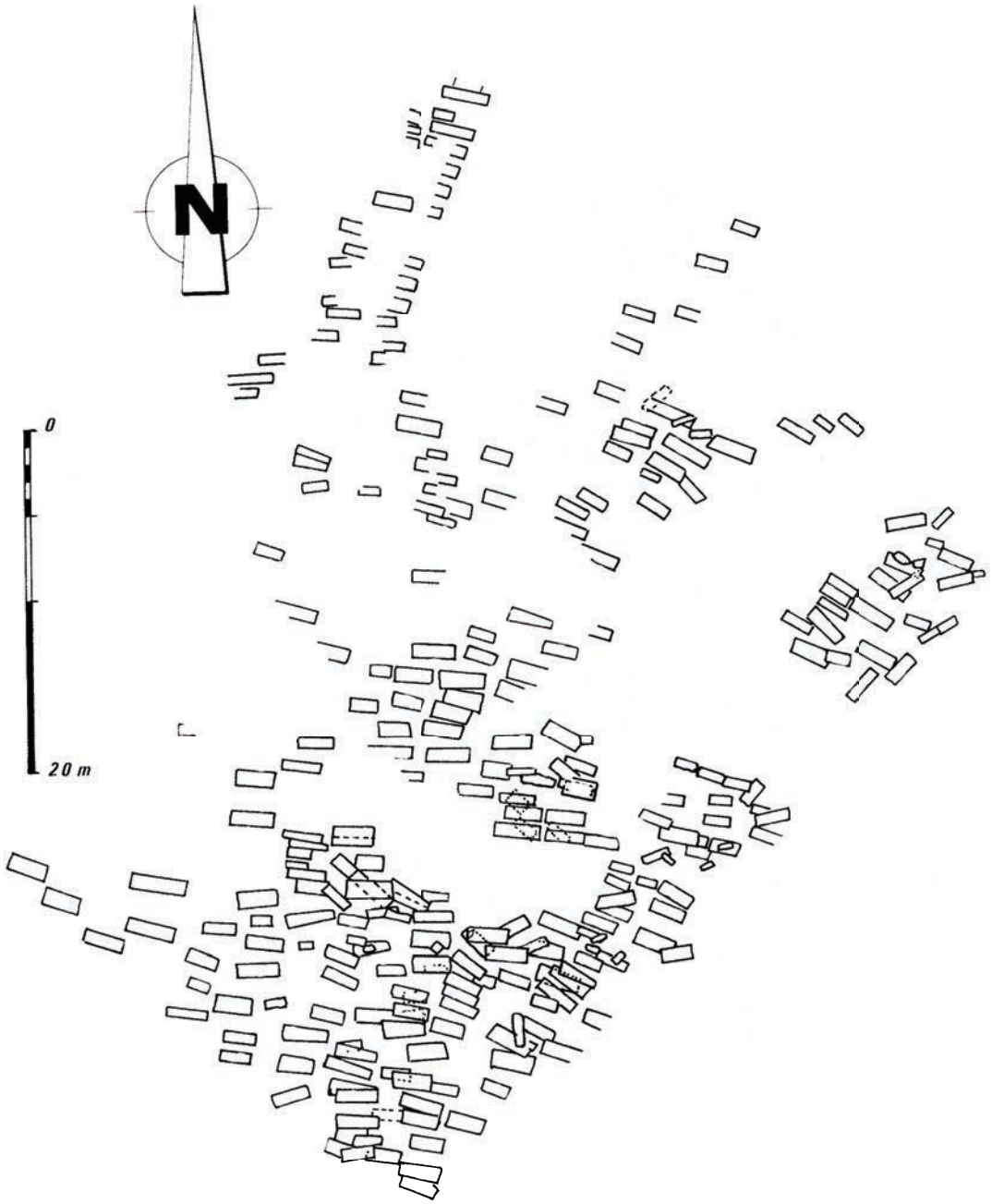


Fig. 110. Mailly-le-Camp (Aube) - *La Tomelle*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne avec le chévauchement de sépultures (d'après Sauget & Touzé, 1977)

82. Poivres (Aube), Champ la Cave / Sainte-Suzanne

Introduction : la commune de Poivres (*Pipera*, 1032) se trouve dans le canton d'Arcis-sur-Aube, arrondissement de Troyes, département de l'Aube. A l'époque mérovingienne, son territoire appartenait au *pagus Arciacensis,* dépendant du diocèse de Troyes. La nécropole se trouve sur le flanc d'un coteau (altitude moyenne 126 m NGF), surplombant le cours de l'Huîtrelle, au lieu-dit *Champ-la-Cave,* autour d'un espace de culte correspondant à l'emplacement d'une ancienne église consacrée à Sainte Suzanne. Le site semble avoir été occupé de façon continue dès le IV^e^ siècle jusqu'à l'Époque Moderne, seul cas dans l'ensemble des nécropoles analysées. C'est probable qu'un hameau médiéval ait existé jusqu'au XVI^e^ siècle associé à la nécropole. Une partie du cimetière, correspondant à des sépultures d'époque gallo-romaine et mérovingienne, a été fouillé à plusieurs reprises par H. Rataux entre 1908 et 1913, dans un terrain acquis par Mme. Perrin de la Boullaye. Les sépultures d'époque mérovingienne réoccupent une nécropole du Bas-Empire, dont certaines sépultures ont été attribuées (en raison de son mobilier) à des individus de probable souche germanique, peut être des fédérés. Il a été aussi suggéré que des groupes familiaux se soient perpétués dans l'espace funéraire depuis le IV^e^ siècle jusqu'à l'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : c'est compliqué d'effectuer une approche de la typologie sépulcrale, le peu d'informations disponibles sont tirées des quelques notes succinctes rédigées par Mme. Perrin de la Boullaye. Le manque de renseignements, ainsi que l'absence d'un plan de fouilles, rend aussi difficile une étude topo-chronologique du site. C'est probable, néanmoins, que la majorité des sépultures mérovingiennes du VI^e^ siècle étaient en pleine terre, selon la coutume à l'époque dans les nécropoles de la région. La description sommaire de quelques sépultures permet d'extraire quelques informations : l'enfant de la S2 était inhumé dans un cercueil en plâtre, sans que l'on puisse dater la sépulture, la S3 (IV^e^ siècle) était aménagé en coffrage de bois ou en caisson maçonné, la S5 (phase MA1) semble avoir été disposée en pleine terre.

Pratiques funéraires : la S1 (IV^e^ siècle) était orientée à l'est, de même que la S2 d'enfant qui ne possède pas de datation précise. On peut remarquer d'après les informations des fouilles que les sépultures du Bas-Empire étaient creusées plus profondément que celles d'époque mérovingienne. La S4 féminine portait des traces d'incinération au niveau des jambes et des pieds, ce qui peut être lié à la pratique de

feux rituels, peut être un moyen de purifier la fosse avant la dépose du cadavre. La S5, de sexe indéterminé, présentait un riche mobilier, et apporte quelques renseignements sur la place du mobilier dans la phase MA1 (v.470-v.520): un vase céramique brisé aux pieds, accompagné probablement d'un vase en verre aussi brisé, et une boule en cristal de roche près du bassin ; sans informations sur l'emplacement du reste du mobilier.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 – v.610). Il est fort probable que l'on soit en présence d'une nécropole occupée sans interruption dès le Bas-Empire. Les sépultures de la fin du IV^e^ siècle et de la 1^ère^ moitié du V^e^ siècle sont bien représentées par diverses plaques-boucles de bronze et appliques de ceinture caractéristiques de la période. Pour ce qui concerne les sépultures d'époque mérovingienne, la phase MA1 (v.470/480-v.520/530) est bien représentée par l'abondant mobilier de la S5, avec des parallèles dans des régions aussi éloignées que les Ardennes (S35 de Mézières). La présence d'une épée longue (retrouvée hors contexte) suppose l'existence d'un individu de haut rang inhumé au cours du VI^e^ siècle, peut être avec des liens de parentèle avec la femme de la S5. Des boucles en bronze ovales à ardillon scutiforme, des plaque-boucles en bronze et des éléments d'aumônière zoomorphes marquent l'utilisation de la nécropole tout au long du VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : les objets provenant de la nécropole sont conservés dans la collection Perrin de la Boullaye au Musée de Châlons-en-Champagne. Une grande partie des objets n'a pas pu être attribuée aux sépultures en raison de la documentation lacunaire, la plupart se trouvant hors contexte.

Bibliographie : BOUTIOT, T. & SOCARD, E. (1874) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 124 ; CABART, H. : « Les gobelets mérovingiens à inscription du Musée de Châlons-sur-Marne ». *Annales du 12^ee^ Congrès de l'Association Internationale de l'Histoire du verre,* Vienne, 26-31 Aout 1993, p. 225-233 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n^o^ 27, 28, 174, 223, 258, 269, 294 ; CHOSSENOT, M. ; ESTÉBAN, A. & NEISS, R. (2010) : *Carte Archéologique de la Gaule: Reims*, Maison des sciences de l'homme, Paris ; RAVAUX, J.-P. (dir.) (1991) : *Collection archéologique de Mme. Perrin de la Boullaye*. Châlons-en-Champagne. *BSAC,* 4. p. 87, 117 ; LE CLERT, L. (1893) : « Liste des dons faites au Musée de Troyes », *SAA*, LVII. p. 374-388 ; LE CLERT, L. (1893) : « Liste des dons faites au Musée de Troyes », *SAA*, XXXII. p. 5-402 ; RAY, J. (1863) : « Liste des dons faites au

Musée de Troyes », *SAA*, XXVII. p. 606 ; RAVAUX, J.-P. (dir.) (1992) : *Collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*, Châlons-en-Champagne. p. 87-118.

83. Pouan-lès-Valles (Aube), Les Prattes

Introduction : la commune de Pouan-lès-Valles (*Potens*, 872) se place dans le canton d'Arcis-sur-Aube, arrondissement de Troyes, département de l'Aube. Pendant le haut Moyen Âge, le territoire de la commune appartenait au *pagus Arciacensis*, diocèse de Troyes. Dans l'été de 1842, un tireur de sable de nom J.-B. Buttat a mis au jour une sépulture à mobilier exceptionnel au lieu-dit *Les Prattes*, à environ 450 m à l'est du village. La nécropole doit être située sur une légère dépression face à l'ouest, proche des marais de l'Aube. Les circonstances de la découverte ont entraîné malheureusement la destruction des sépultures. Dans les années successives, d'autres trouvailles ont été effectuées au même endroit, ce qui laisse supposer l'existence d'une importante nécropole en plein champ. Un bassin et les restes d'un seau à armature de bronze, ont été recueillis à environ 40 m du lieu de la première trouvaille, de plus de nombreux ossements appartenant à d'autres sépultures bouleversées par les travaux d'extraction de sable et le pillage.

Typologie des sépultures : on ne dispose guère d'informations à cet égard. Il se pourrait, d'après la chronologie du mobilier, que certaines sépultures privilégiées aient comporté des cercueils de bois ou une sorte de chambre maçonnée en bois, mais rien ne l'assure.

Pratiques funéraires : les seules renseignements proviennent des informations recueillies par C. de Bréban en 1842, celui-ci signale que la célèbre sépulture « princière » fut retrouvée à 1 m de profondeur dans le sable, ce qui permet d'estimer une profondeur originale d'environ 1,8 m à 2 m. L'individu était habillé selon la coutume aristocratique de la 1ère moitié du Ve siècle, portant un collier d'or massif au cou et un bracelet d'or à l'avant-bras. Dans l'espace funéraire découvert auraient existé au moins deux sépultures privilégiées, la première bien attestée pour la trouvaille de 1842 et une seconde, dont la position de l'inhumé est attestée par la découverte d'une garniture de seau en bronze et d'un bassin élaboré dans le même matériel. Ce type de mobilier n'est présent que dans certaines sépultures des Ve/VIe siècles ayant appartenu à des personnages de haut rang, habillés sous l'influence des peuples orientaux du Danube ou des Scythes.

Chronologie : phases PM – MA1 (v. 440 - 530). La riche panoplie et les éléments de costume de la sépulture princière sont caractéristiques des sépultures privilégiées de la 2nd moitié du Ve siècle, rapportées à l'horizon pontico-danubien. L'individu possédait

un collier et un bracelet d'or massif, deux boucles réniformes d'or à décor en cloisonné et grenat, une bague sigillaire portant l'inscription *HEVA*, une épée longue à double tranchant à pommeau décoré d'or, et baudrier orné d'or et grenat. La vaisselle appartenant à l'autre sépulture était composée d'un seau à anse en bronze et d'un bassin de bronze à bord ajouré. Ce second ensemble funéraire apporte une datation lâche, car le dépôt en bronze (bassin, seau, aiguière) apparaît dès le Bas-Empire et continue jusqu'au VI^{e} siècle dans les sépultures privilégiées. Il pourrait s'agir aussi de sépultures des phases PM/MA2 (v.440-560), comme celles découvertes à Mézières (Ardennes) ou celles découvertes plus récemment à Saint-Dizier (Haute-Marne).

Informations additionnelles : le mobilier funéraire découvert en 1842, après plusieurs achats, a été finalement légué au Musée de Troyes. Des vases de bronze retrouvés hors contexte ont été donnés au même musée par M. Camus-Chardon en 1852. Un plan du site, censé d'avoir été dessiné par Camus-Chardon d'après le texte de Corrard de Bréban, n'a pas été retrouvé.

Bibliographie : BIENAIMÉ, J. : « Le trésor de Pouan au Musée de Troyes ». *Cahiers des musées de Troyes*, vol. 1, Troyes, 15 p. ; BOUTIOT, T. & SOCARD, E. (1874) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 127 ; BÖHNER, K. *& alii* (1981) : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric : catalogue de l'exposition au Musée du Luxembourg*, Paris, RMN. p. 191, 196 ; CORRARD DE BRÉBAN (1842) ; (1852): « Archéologie départementale : armes et bijoux découverts à Pouan ». *MSAA,* XI. p. 90-94 ; *MSAA,* XVI. p. 754 ; DENAJAR, L. (2005) : *Carte Archéologique de la Gaule : L'Aube*, Paris, Maison des sciences de l'homme ; KAZANSKI, M. (1981) : « Deux riches tombes de l'époque des grandes invasions au Nord de la Gaule (Airan et Pouan). *AM*, 12. p. 17-31 ; PEIGNÉ-DELACOURT, A. (1858) : « Poignée d'épée et bijoux en or trouvés à Pouan (Aube) ». *BSIAF.* p. 80-81 ; PEIGNÉ-DELACOURT (1860) : *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451*, Paris ; TOUSSAINT, M. (1954) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Picard, Paris. p. 131-133 ; VALLET, F. (2000a) : *L'Or des princes barbares. Du Caucase à la Gaule, Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, Réunion des Musées Nationaux. 224 p.

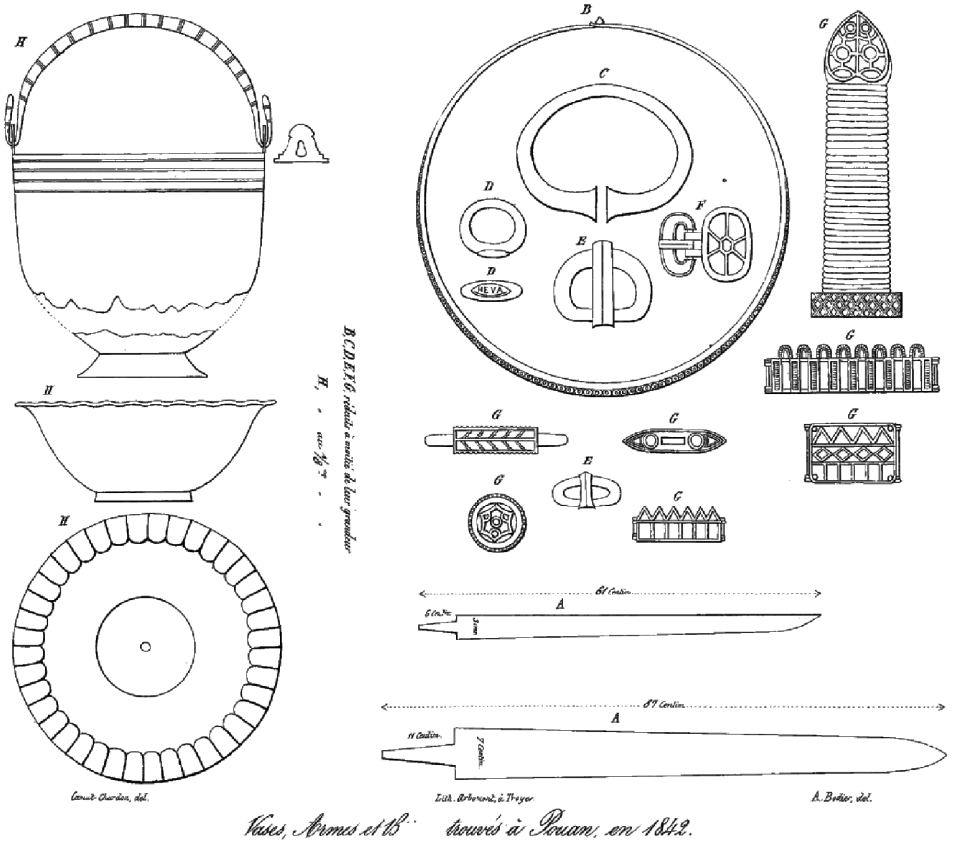


Fig. 111. Pouan-les-Vallées (Aube) - *Les Prattes*. Mobilier funéraire (phase PM) provenant de la découverte éffectuée en 1842 (Corrard de Breban, 1842), BnF.

84. Trouans (Aube), Fosses-Ribaudes II

Introduction : la commune de Trouans (*Troantium,* 1081-1108) appartient au canton de Ramerupt, arrondissement de Troyes, département de l'Aube. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Fosses Ribaudes II,* dans une dépression (altitude moyenne 120 m NGF) qui descend vers L'Huîtrelle. Les sépultures d'époque mérovingienne occupent un espace funéraire utilisé au Bas-Empire et encore avant, à l'époque de La Tène. Un autre groupe de sépultures laténiennes s'étend proche du lit de la rivière. La nécropole se trouve en bordure de l'ancien chemin de Trouans à Mailly, qui suit le cours de la rivière et probablement aboutait à la voie romaine Lyon - Boulogne-sur-Mer, laquelle passe à environ 2 km à l'ouest de celle-ci. Les seules fouilles connues ont été faites par H. Rataux en 1910. Ces fouilles ont manqué d'une méthodologie dans l'enregistrement de données et nombre d'informations concernant les sépultures ont été perdues à jamais. Il y a même des incongruités entre les informations d'H. Rataux et celles transmises par Mme. Perrin de la Boullaye. On a essayé, cependant, de tirer le maximum possible des informations disponibles dans la bibliographie pour la réalisation de cette étude.

Typologie des sépultures : les quelques sépultures dont on comptait avec des renseignements précis étaient en pleine terre, fait d'ailleurs usuel pour la période chronologique (IV^{e}-VI^{e} siècles) et dans le contexte des nécropoles en plein champ.

Pratiques funéraires : les sépultures d'époque mérovingienne qui ont été identifiées présentent des orientations ouest-est. Une sépulture, attribuable au Bas-Empire, à fourni deux vases céramiques et quatre monnaies dans le remplissage de la fosse. Elle était orientée nord-sud et était creusée à 1,8 m de profondeur. Une autre sépulture du Bas-Empire à orientation et profondeur identiques contenait le corps d'un individu dépourvu du crâne et celui d'un enfant aux pieds.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). Après une période d'utilisation au Bas-Empire (II^{e}/III^{e} – IV^{e}/1ère moitié V^{e} siècle), l'occupation d'époque merovingienne semble se poursuivre dans la phase MA2/MA3 (v.530-610) à partir du peu de mobilier funéraire conservé, comme la plaque-boucle en bronze articulée TP64. L'occupation peut avoir continué au cours du VII^{e} siècle, mais ce n'est pas assurée.

Informations additionnelles : le mobilier est déposé au Musée de Châlons-en-Champagne, dans la collection Perrin de la Boullaye.

Bibliographie : BOUTIOT, T. & SOCARD, E. (1874) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 164 ; RAVAUX, J.-P. (dir.) (1992) : *La Collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*. Châlons-en-Champagne. p. 49-61 ; THEVENOT, A. (1868) : « Statistique générale du canton de Ramerupt », *MSAA*, XXXII. p. 5-402 ; TOUSSAINT, M. (1954) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris, A. & J. Picard. p. 26.

85. Dienville (Aube), Le Cimetière des Champs

Introduction : la commune de Dienville fait partie du canton de Brienne-le-Chateau, arrondissement de Bar-sur-Aube, département de l'Aube. Au haut Moyen-Âge, ce territoire faisait partie du *pagus Breonensis,* à la limite des royaumes d'Austrasie et Burgonde. Le 21 septembre 1981, un sarcophage d'époque mérovingienne a été mis au jour par M. Bourcier lors des labours, dans un terrain propriété de Mme. J. Délaine. La fouille de sauvetage entamée par l'équipe de R. Tomasson quelques jours après, a permis de découvrir une autre sépulture en pleine terre de la même époque. Le site se localise au lieu-dit *Le Cimetière des Champs*, sur le versant sud d'une petite éminence proche du cimetière municipal. L'intervention d'urgence n'a pas cependant permis d'établir l'entité réelle de la nécropole.

Typologie des sépultures : une des sépultures était en sarcophage de pierre, du type bourguignon-champenois. La cuve et le couvercle étaient monolithes à plan trapézoïdal. L'autre sépulture était en pleine terre, creusée dans le limon, en absence de clous de cercueil.

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures était ouest-est, la position en parallèle entre le sarcophage et la sépulture en pleine terre suggère une organisation de la nécropole par rangées. La profondeur des sépultures était de 0,6 m pour la sépulture en pleine terre et de 0,9 m pour le sarcophage. Celui-ci contenait les restes de trois sépultures successives, avec une réduction des deux premières à l'extrémité gauche du pied de la cuve. L'homme de la sépulture en pleine terre (âgé de 60-70 ans) portait une cruche entre les jambes et un petit scramasaxe croisé sur l'avant-bras droit, sur la poitrine gisait une pointe de flèche en silex. Sa position anatomique était en décubitus dorsal, les jambes allongées et bras en position 2.1.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 560 - 670).

Informations additionnelles : le sarcophage a été déposé dans l'église paroissiale.

Bibliographie : D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, M. (1861) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris ; DENAJAR, L. (2005) : *Carte Archéologique de la Gaule : L'Aube*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 325-326, Fig. 180 ; TOMASSON, R. ; LE VAN, R. & SCAPULA, J. (1996) : « Les sépultures mérovingiennes de Dienville (Aube) », *Courrier scientifique du PNRFO*, 20. p. 16-40.

HAUTE MARNE

86. Chamouilley (Haute-Marne), Village

Introduction : la commune de Chamouilley (*Chamolleium*, 1148) fait partie du canton et arrondissement de Saint-Dizier, dans la Haute-Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, diocèse de Châlons. Une inhumation en sarcophage d'époque mérovingienne, appartenant vraisemblablement à une nécropole plus vaste, a été mise au jour le 31 décembre 1967. La sépulture a été découverte par J. Audinot lors des travaux de terrassement effectués proches du cimetière actuel du village (parcelle AB167). Suite à la découverte, une fouille d'urgence a été réalisée par Y. Régin, ancien instituteur. Le site se localise en faible pente, sur l'une des terrasses de la Marne (altitude moyenne 157 m NGF).

Typologie des sépultures : la sépulture était en sarcophage de pierre calcaire de Savonnières à cuve bipartite, le couvercle ayant disparu temps après la découverte.

Pratiques funéraires : la sépulture était creusée à 0,8 m de profondeur et orientée ouest-est. L'homme inhumé dans le sarcophage portait une boucle de ceinture au bassin, un briquet et une pointe de flèche à ailerons. Un fer de lance avait été placé à droite du crâne, pointe vers le haut, et un scramasaxe au niveau du tibia gauche. Le dépôt céramique était représenté par une cruche placée à côté du pied gauche.

Chronologie : l'approche chronologique de l'ensemble du mobilier a été fait à partir des photographies fournies par S. Houot dans son mémoire et les dessins de Y. Régin. Des différences substantielles existent parmi les divers objets de la sépulture mais on peut proposer une datation pour la phase MA3 (v.560-610). La boucle de ceinture ovale de bronze, le fer de lance à douille ouverte, la boucle carrée et même le scramasaxe TP58 en témoignent.

Informations additionnelles : l'ensemble de la sépulture a été transféré dans une salle de la mairie de Chamouilley en 1967. Dans son travail de 1992, S. Houot rapportait le mauvais état de conservation de la sépulture et l'absence du couvercle, ainsi que la cassure évidente de la cruche.

Bibliographie : FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques : Champagne-Ardenne ». *Gallia,* 27-2. p. 315 ; FRÉZOULS, E. (1975) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 1975. p. 420 ; HOUOT, S. (1992) : *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne*, mémoire de maîtrise. Université de Dijon, dactyl. p. 25-26 ; POULAIN, C. (1990) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en*

Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990, Reims, (*BSAC*, 85, 4, 1992). p. 265 ; REGIN, Y. (1968) : *Sépulture mérovingienne de Chamouilley*, Roches-sur-Marne.

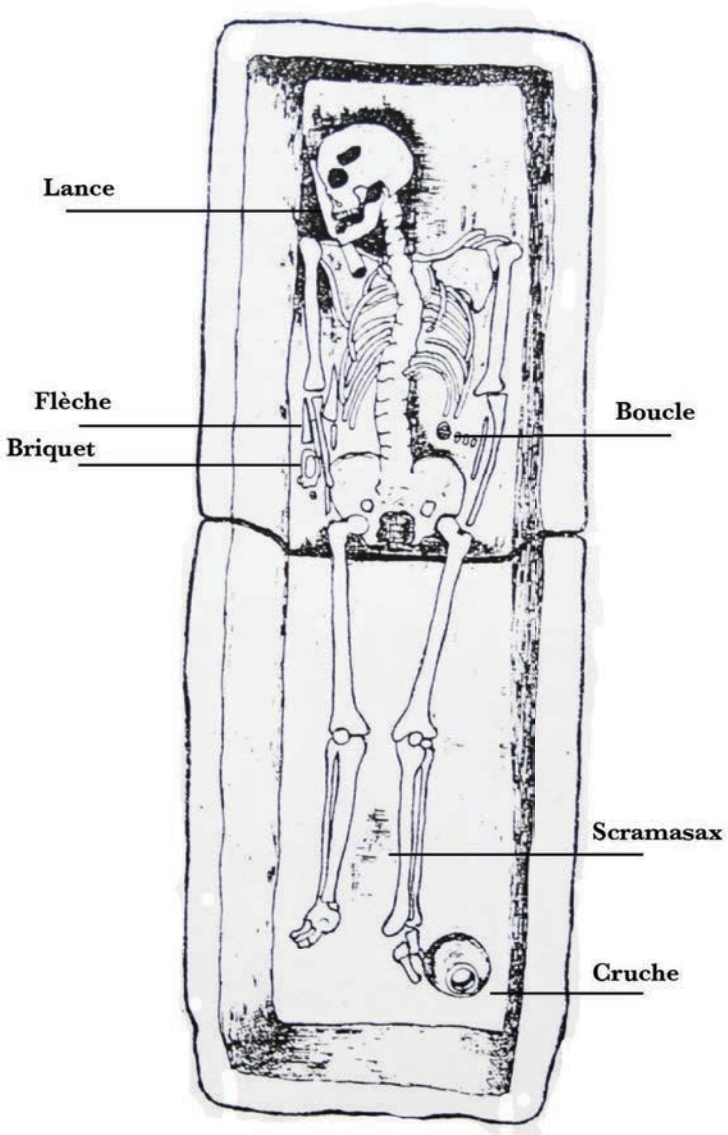


Fig. 112. Chamouilley (Haute-Marne) - *Village*. Sépulture masculine en sarcophage (phase MA3) (d'après dessin de Régin, 1968).

87. Gudmont-Villiers (Haute-Marne), Contrée des Tombes

Introduction : la commune de Gudmont-Villiers (*Gundus Mons*, 862) se trouve dans le canton de Doulaincourt-Saucourt, arrondissement de Saint-Dizier, dans la Haute-Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire aurait appartenu au *pagus Pertensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1893 lors des travaux pour l'établissement du chemin de fer au lieu-dit *Contrée des Tombes*, à la sortie nord du village. Le Dr. Forgeot a entamé des fouilles par la suite, récupérant quelques objets des sépultures. Le site n'a pas été localisé de façon précise, bien qu'il doit être situé à proximité du calvaire actuel, à la sortie nord du village (altitude moyenne 211 m NGF).

Typologie des sépultures : aucune informations disponible, il pourrait bien s'agir de sépultures en pleine terre ou en cercueil.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées par rangées et orientées ouest-est. L'inhumation habillée est bien attestée malgré les bouleversements, la présence d'umbos de typologie différente indique l'existence d'au moins deux sépultures privilégiées correspondant à plusieurs phases chronologiques. On est cependant en absence d'assez d'informations pour connaître les rapports entre les deux sépultures, peut être des membres d'une même famille appartenant à l'élite locale se faisant inhumer au même endroit.

Chronologie : les umbos dessinés par le Dr. Forgeot correspondent à deux typologies distinctes. L'un, présente une terminaison en bouton et doit être placé dans le group des « umbos coniques hauts » (TP79) des phases MA1-MA2 (v.470- v.530). L'autre exemplaire est à rattacher des modèles « umbos coniques rondes » (TP80), d'apparition plus tardive, que l'on doit situer dans les phases MR1-MR2 (v.600- v.640). Les pointes de lance à douille fermée et à longue flamme (TP34), n'apparaissent en général que dès la phase MA3-MR1 (v.560- v.610), sauf dans certaines sépultures aristocratiques.

À partir du peu de données disponibles on peut proposer une chronologie d'occupation de la nécropole à partir de la phase MA2 (v.530- v.570), avec la présence probable d'une sépulture fondatrice. L'occupation se serait poursuivie pendant la 2e moitié du VIe et durant le VIIe siècle.

Informations additionnelles : le dessin d'une partie du mobilier recueilli dans les remblais : *« au milieu des ossements et des pierres deux umbos de boucliers avec des calottes demi-*

sphériques à long rebord » par le Dr. Forgeot en 1893, montre deux umbos de bouclier et deux pointes de lance. La présence d'umbos dans les sépultures témoigne de l'existence de sépultures à riche panoplie, voire privilégiées. Une autre sépulture contenait *« une épée et une pique en fer »* s'agissant sans doute d'un scramasaxe ou une épée longue, ainsi qu'une pointe de lance.

Bibliographie : Arch. du SRA Champagne-Ardenne ; BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères, (réed. du 1951). p. 150 ; FORGEOT, A. (1896) : « De Bouxières à Gudmont ». *ASHABD*, 12, I. p. 202-205 ; HOUOT, S. (1992) : *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne,* Mémoire pour l'obtention de la Maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Université de Dijon, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, vol. 1. p. 39 ; MOULE, L. (1899) : « Étude sur les pagi Camsiacensis et Pertensis ». *RCB,* XI. p. 726 ; THÉVENARD, J.-J. & *alii* : *Carte Archéologique de la Gaule : 52/1 La Haute-Marne*, éd. Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996.

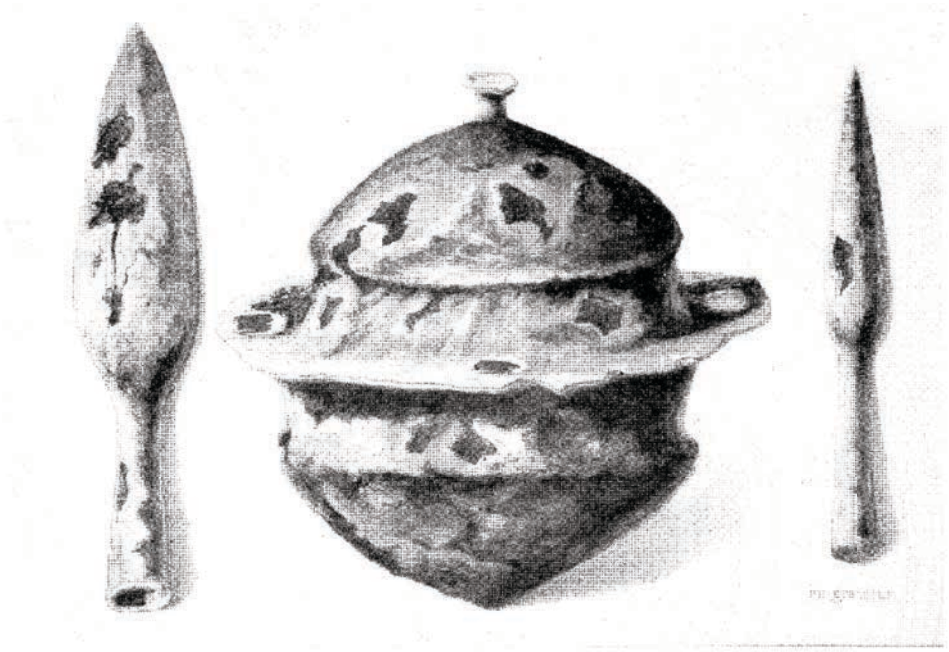


Fig. 113. Gudmont-Villiers (Haute-Marne) - *Contrée des Tombes.* Armement provenant de la nécropole d'époque mérovingienne. À remarquer les deux umbos de bouclier accolés (TP79 - phase MA1-MA2) (Forgeot, 1896).

88. Perthes (Haute-Marne), Les Gravieules

Introduction : la commune de Perthes fait partie du canton de Saint-Dizier-ouest, arrondissement de Saint-Dizier, dans la Haute-Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Environ vingt sépultures d'époque mérovingienne ont été découvertes de façon fortuite en 1957 lors de la exploitation d'une gravière au lieu-dit *Les Gravieules*, sur l'une des terrasses de la Marne (altitude moyenne 126 m NGF). Le site est proche d'une voie ancienne connue sous le nom de *Haut Chemin* qui passe en direction est-ouest suivant le canal.

L'agglomération antique de Perthes *(Perta Vico)* semble avoir eu une certaine relevance à l'époque mérovingienne, un atelier de monnaie doit y avoir fonctionné d'après quelques émissions monétaires. La sépulture d'une femme à mobilier exceptionnel du Bas-Empire suggère l'établissement de populations étrangères dès le IVe siècle dans le territoire. Les sépultures privilégiées du site de *La Tuilerie* dans la ville de Saint-Dizier, correspondant à des membres d'une élite puissante, posent la question autour de l'existence d'un autre chef-lieu de pagus assez proche de Perthes, ou même celle d'un possible transfert du siège administratif vers Saint-Dizier au cours du VIe siècle.

Typologie des sépultures : peu de renseignements sont disponibles.

Pratiques funéraires : le mobilier recueilli atteste largement la pratique de l'inhumation habillée. L'existence de deux fers de lance suggère la présence de sépultures à armes.

Chronologie : une partie du mobilier dessiné par L. Lepage permet de proposer quelques datations : un fer de lance à douille ouverte et flamme longue (TP30) (phase PM-MA3) et un fer de lance à douille fermée et flamme courte (TP35) (phase MA3-MR2). Le site a été occupé vers le milieu du VIe siècle et jusqu'à la fin du VIIe siècle, ce qui le situe dans la séquence classique d'occupation des nécropoles d'époque mérovingienne dans la vallée de la Marne.

Informations additionnelles : une partie du mobilier récupéré lors des travaux, composé par deux fers de lance, deux couteaux et une fiche à bélière a été donné au Musée de Saint-Dizier en 1957 par M. Baroni (Don 1952, n°242-246).

Bibliographie : Arch. SRAChampagne-Ardenne ; THÉVENARD, J.-J. & *alii* (1996) : *Carte Archéologique de la Gaule : 52/1 La Haute-Marne*, Maison des sciences de l'homme, Paris. p. 284 ; ERTLÉ, R.-G. (1958) : « Vestiges anciens entre Perthes et Sapignicourt

(Haute-Marne) ». *CANE*, 2. p. 36 ; FORGEOT, A. (1896) : « De Bouxières à Gudmont ». *ASHABD*, 12, I. p. 202-205 ; LEPAGE, L. (1968) : « Notice archéologique de la commune de Perthes » (suite). *CHM*, 93. p. 75-89 ; LEPAGE, L. (1991) : « Le cimetière gallo-romain des Hauts-de-Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) ». *MSLSSD*, VII, 2e série (1985-1990). p. 69-73 ; « Annuaire Historique ». *BSHF*, 1836 (1837). p. 125.



Fig. 114. Perthes (Haute-Marne) - *Les Gravieules*. Objets recupérés par R. Ertlé provenant des sépultures découvertes en 1957. Musée de Saint-Dizier (Lepage, 1968).

89. Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), Base Aérienne 113

Introduction : le village d'Hoëricourt (« *In pago Pertense, Oherecacurte »,* 876) disparut lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale et son territoire fut rattaché à celui de Saint-Dizier, ville qui constitue le chef-lieu du canton et arrondissement homonymes, dans la Haute-Marne. À l'époque mérovingienne, le territoire d'Hoëricourt dépendait du *pagus Pertensis,* diocèse de Châlons. Les travaux d'établissement de la Base Aérienne 113 ont amené à la mise au jour, en 1951, puis en 1969 et 1970, d'une nécropole d'époque mérovingienne et du Bas-Empire, en partie détruite lors des travaux.

Le site se localise sur une plaine alluviale de la Marne (altitude moyenne 132 m NGF), à environ 0,7 km au sud d'une voie de communication très ancienne, le *Haut Chemin* proche de l'ancien chemin d'Hallignicourt à Hoëricourt. La nécropole d'époque mérovingienne, censée d'abriter plus de cent tombes, occupe un espace funéraire d'époque gallo-romaine, avec des sépultures à inhumations (IV^{e}/V^{e} siècles) et des incinérations (2^{e} moitié II^{e} siècle). Les premières découvertes ont été faites lors des travaux de juin 1951 par V. Stchepinsky, qui a documenté cinq sarcophages bouleversés et deux stèles funéraires. La plupart des renseignements sur le site proviennent des fouilles de sauvetage effectuées par le groupe archéologique bragard entre 1969 et 1970, sous la direction de M. Richard et Y. Gaillet, suite à des travaux d'établissement de câblerie et terrassement effectués par la société Forclum. Y. Gaillet a poursuivi les fouilles dans les années suivantes. Seul un secteur minoritaire de la nécropole a été fouillé, ce qui permet d'estimer en 0,4 ha l'extension maximale atteinte, soit 400 sépultures environ.

Typologie des sépultures : les sépultures en sarcophage étaient bien représentées : cinq sarcophages ont été recensés en 1951 et onze entre 1969-1970, dont un à cuve naviforme bipartite et le reste à cuve bipartite et trapézoïdaux. La présence d'un sarcophage naviforme représente un des peux cas connus pour la période étudiée. Une autre cuve avait été conçue à partir d'un monument d'époque gallo-romaine en remploi. Le reste des cuves était monolithe à couvercle de section ovale et de facture mérovingienne. L'inhumation en pleine terre et cercueil semble majoritaire, en continuation avec la coutume du Bas-Empire, comme l'atteste une sépulture à riche mobilier datée de la fin du IV^{e}/V^{e} siècle retrouvée au même endroit. L'emploi du cercueil semble assez répandu car il a été attesté dans nombre de sépultures.

Pratiques funéraires : les fosses étaient creusées dans le gravier à des profondeurs allant de 1 à 1,4 mètres. Les sépultures étaient disposées ouest-est sans organisation apparente par rangées. Une sépulture du Bas-Empire (fin IV^{e}-V^{e} siècles) présentait un mobilier révélateur d'un statut social aisé. Elle contenait un dépôt de vaisselle varié, composé de deux assiettes en TS, deux poteries communes, une coupe et une bouteille de verre ; une petite hache, une monnaie de bronze, une bague d'argent avec intaille et des restes d'offrandes alimentaires. Des clous de sandales accompagnaient le dépôt funéraire. Les sépultures d'époque mérovingienne étaient aussi habillées profusément. La SA (fin phase MA2/MA3) contenait un dépôt céramique composé d'un vase caréné et d'une écuelle, tous les deux décorés à la molette et déposés aux pieds du corps, ainsi qu'un gobelet en verre à côté du genou droit. La SB (S16) (phase MA3) avait un gobelet en verre déposé à côté du pied gauche et un couteau à côté du pied droit, une boucle au bassin et trois clous de sandales entre les tibias. Cela témoignerait d'une perduration des pratiques funéraires gallo-romaines vers la fin du VI^{e} siècle. La femme de la SC (fin MA2-MA3) avait comme seul dépôt de vaisselle un gobelet en verre placé aux pieds, deux fibules polylobées, portées l'une au niveau du cœur, l'autre à l'épaule droite, un couteau avec trois clous du fourreau et un anneau à côté du tibia droit. L'homme de la S36 portait une lance et un bouclier, dont l'umbo a été retrouvé. Les restes d'un bassin en bronze à bord perlé retrouvé par Y. Gaillet dans les années 1960, peuvent s'associer avec l'existence d'une sépulture de haut rang de la 1ère moitié du VI^{e} siècle.

Chronologie : l'espace funéraire est occupé depuis le Haut-Empire avec des incinérations datées de la fin du II^{e} siècle. L'occupation a été poursuivie au cours du Bas-Empire (fin IV^{e} – début V^{e} siècle). Les dernières sépultures d'époque mérovingienne peuvent être datées à partir de la fin de la phase MA2 (v.560/570) ou peut-être de la phase MA3 (v.560- v.600).

Informations additionnelles : les sarcophages et stèles funéraires découverts en 1951 auraient été déposés au Musée de Saint-Dizier. Le sarcophage localisé en 1970 à la mairie de Chamouilley (Haute-Marne) pourrait provenir de cette nécropole, mais cela n'est pas assuré. Les objets et sarcophages des fouilles de 1969-1970 effectuées par le groupe archéologique bragard ont été déposés aussi au Musée de Saint-Dizier.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; Article de presse (21 sept. 1969) : "Malgré la visite d'amateurs clandestins, importantes découvertes au cimetière antique de Saint-Dizier-Hoëricourt". *La Haute-Marne* ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. p.

165, nº 113, 141, 144, 206 ; Chronique des fouilles médiévales en France (2004) : « Saint-Dizier – Route de Joinville (Haute-Marne) », *AM*, XXXIV. p. 288 ; DELAHAYE, G.-R. (1981) : « Le sarcophage naviforme de Saint-Dizier-Hoëricourt (Haute-Marne). Témoin d'une attitude esthétique ou religieuse ». *Actes des III Journées nationales d'Archéologie mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981,* 4. p. 83-86 ; FLOUEST, J.-L. (1964) : « Rapport de fouille de sauvetage à Saint-Dizier BA113 ». *BGAB*, 4, Saint-Dizier ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 308 ; GAILLET, Y. & RICHARD, L. (21, 22 et 23 sept. 1969) : « Cimetière antique de Saint-Dizier – Hoëricourt ». *La Haute-Marne libérée* ; GAILLET, Y. & RICHARD, L. (22 sept. 1969) : « Des nombreux vestiges découverts par les archéologues bragards au cimetière antique de Saint-Dizier - Hoëricourt" ». *L'Est Républicain* ; GAILLET, Y. & RICHARD, L. (21, 22 et 23 sept. 1969) : « A la recherche du temps passé ». *La Haute-Marne libérée*. LEPAGE, L. (1991) : « Le cimetière gallo-romain des Hauts de Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) ». *MSLSSD*, VII, 2e série (1985-1990). p. 69-73 ; LEPAGE, L. (1991) : « Le cimetière gallo-romain des Hauts-de-Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) ». *MSLSSD*, VII, 2e série (1985-1990). p. 69-73** ; POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Age dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims. *BSAC,* 85, 4. p. 12 ; STCHEPINSKY, V. (1951) : « Cimetière ancien d'Hoëricourt ». *CHM*, 24, p. 104-107 ; THÉVENARD, J.-J. & *alii* (1997) : *Carte Archéologique de la Gaule : 52/1 La Haute-Marne*, Maison des sciences de l'homme, Paris.

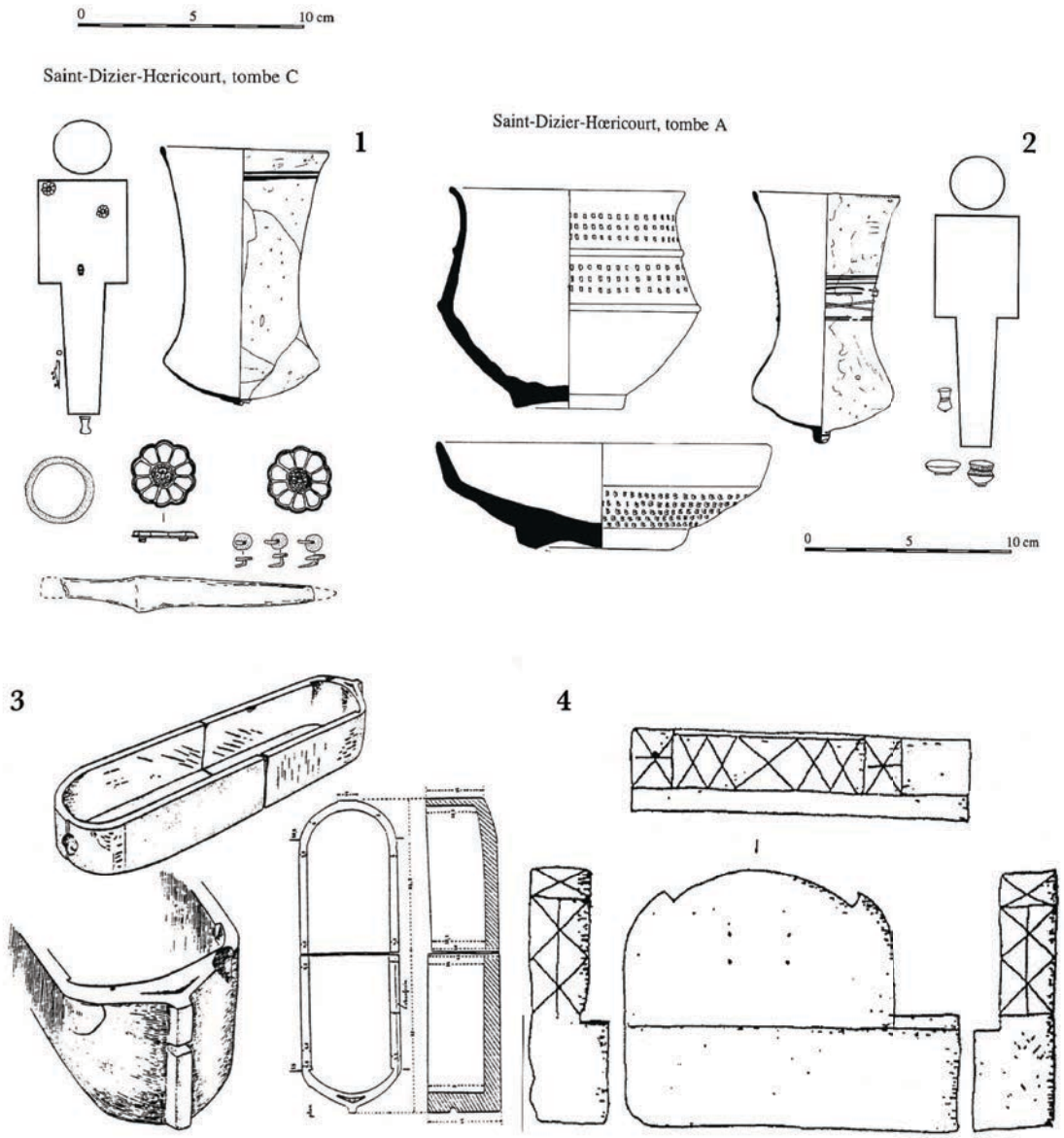


Fig.115. Saint-Dizier - Hoëricourt (Haute-Marne) - *Base Aérienne 113*. 1-2: mobilier provenant des sépultures (A et C) découvertes en 1968 (phase MA2-MA3) (Cabart & Feyeux, 1995); 3. Sarcophage navetiforme (VIe siècle) (Delahaye, 1981); 4. Stèle funéraire à acrotères (Lepage, 1996). Musée de Saint-Dizier.

90. Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), La Tuilerie

Introduction : la commune de Saint-Dizier fait partie du canton et arrondissement homonymes, dans la Haute-Marne. À l'époque mérovingienne le territoire semble avoir appartenu au *pagus Pertensis*, diocèse de Châlons. Les opérations archéologiques préventives menées en 2002 par l'Inrap au préalable des travaux de rectification du tracé de la RN4 au sud de Saint-Dizier ont mis au jour, au lieu-dit *La Tuilerie*, des sépultures d'époque mérovingienne appartenant à des membres d'une élite. Le site se situe dans un contexte archéologique plus dense : à proximité se trouve une nécropole occupée du Bas-Empire au haut Moyen Âge, explorée à plusieurs reprises en 1971, 1977, 1987 et 2004. Cette nécropole réoccupe de façon partielle la *pars urbana* d'une villa gallo-romaine, établie en bordure de la Marne et désaffectée, semble-t-il, au cours du IV^{e} siècle.

Les sépultures « aristocratiques » de *La Tuilerie* semblent appartenir à des membres d'une élite locale et témoignent de la présence de groupes privilégiés dans le cours supérieur de la Marne dès la 1ère moitié VI^{e} siècle, aux frontières méridionales de l'Austrasie. La découverte de ce groupe de sépultures si richement dotées pose la question sur l'existence d'un centre de pouvoir à Saint-Dizier autre que Perthes *(Perta vico)* au VI^{e} siècle et le rôle probable des individus inhumés comme détenteurs de l'autorité royale dans le *pagus Pertensis*. B. Dumézil a proposé de voir dans ces sépultures les sépultures des maîtres du domaine d'*Olonna*, localisé dans le quartier de *La Noue* près de Saint-Dizier, bien que la première mention de la propriété date du IX^{e} siècle. Le lieu d'inhumation se trouve dans un espace isolé qui semble avoir été respecté par les occupations successives, sur la faible pente d'une plaine alluviale de la Marne (altitude moyenne 144 m s.n.m), en bas de pente de la colline.

Typologie des sépultures : les fosses avaient été creusées dans le substrat argileux, à des profondeurs inconnus en raison de l'érosion séculaire du site. La fosse de la S12 mesurait 2,25 x 0,8 m et atteignait 0,20 cm de profondeur, ce qui révèle le dégrée d'érosion du terrain. On a suggéré l'existence d'une structure tumulaire couvrant, à l'origine, l'ensemble funéraire, un fait difficile à démontrer. L'emploi du cercueil est attesté dans les trois sépultures, seul contenant dans la S12 et placé dans une chambre funéraire pour les sépultures S11 et S13. Ces deux sépultures constituaient des chambres funéraires de 2,7 x 1,5 m, enfouies à 0,8 m de profondeur, occupant l'espace de la fosse et élaborées en bois de chêne, elles étaient assimilables aux sépultures de type Morken.

À l'intérieur de la chambre et contre la paroi nord était placé le cercueil, l'espace restant réservé à une partie du dépôt funéraire. Les cercueils, de dimensions pareilles dans les deux cas, étaient confectionnés en chêne, de même que la chambre funéraire, attachés par des équerres et clous en fer. La diligence de la fouille a permis de compter avec un marqueur chronologique précieux pour ce type de contenants mortuaires et son dégrée d'élaboration dans un contexte d'inhumation privilégiée pour le début de l'époque mérovingienne.

Pratiques funéraires : l'espace funéraire comprend trois sépultures appartenant à deux hommes et une femme, ainsi qu'une sépulture de cheval. On ne peut pas à proprement parler de rangement mais plutôt de juxtaposition de sépultures. La S13, correspondant à un homme âgé d'une cinquantaine d'années, côtoyait celle d'une jeune femme (S12), avec l'homme de la S11 inhumé un peu plus à l'est et plus au-delà, à 5 m environ, celle du cheval. La présence des trois sépultures accolées a été souvent interprétée en termes de liens de parentèle, un fait qui reste toujours à confirmer faute d'analyses génétiques, phénomène applicable dans bien d'autres nécropoles.

Toutes les fosses avaient la même orientation ouest-est, avec un léger décalage sud-ouest - nord-est. Les deux hommes et la femme avaient été disposés respectant l'orientation ouest-est, le cheval ayant été déposé en sens inverse. L'uniformité du mobilier et l'absence d'autres sépultures ne permet, malgré la différence d'âge des inhumés, déterminer l'existence d'une sépulture fondatrice. Concernant la disposition anatomique des corps, les hommes et la femme avaient été déposés en décubitus dorsal en position 1.1 avec les jambes écartées. Le cheval avait été placé sur son dos gauche, avec les jambes repliées.

La position des objets dans la sépulture, apporte ici des données précieuses à l'heure de proposer des interprétations reconstructives pour des sépultures contemporaines, où l'on manque d'informations sur le contexte funéraire, tel qu'il est souvent le cas. Le mobilier des trois sépultures est nombreux et riche en termes d'élaboration. Ainsi, la vaisselle funéraire est présente dans toutes les sépultures, avec une variété de matériaux (bronze, bois, verre, céramique). Un seul vase céramique a été retrouvé, dans la S12 féminine. Le fait qu'aucun dépôt céramique ait été trouvé dans les sépultures masculines, plus riches en vaisselle de bronze et verre, pose la question sur l'existence d'hiérarchisations en fonction du nombre et qualité des objets composant le dépôt funéraire. En tout cas, la présence de vases en verre et d'un bassin de bronze confirme la position sociale aisée de la défunte. Une écuelle en érable, conservée de

manière exceptionnelle à l'intérieur du chaudron de la S11, pose aussi la question sur la présence commune de ce type de récipients pérennes dans les sépultures ordinaires ou s'il s'agit par contre, de matériaux exclusifs comme le bronze ou le verre. Dans la S11, une sorte de coffrage en bois avait été placé aux pieds du cercueil, probablement rempli d'offrandes pérennes (des tissus ?).

La position du dépôt funéraire est similaire dans les trois sépultures avec quelques variations. En S11 et S12 le dépôt de vaisselle avait été disposé au-dessus du cercueil, dans la S12 le verre dans la partie supérieure et le bassin de bronze et la poterie dans celle inférieure. L'ensemble de la vaisselle de la S12 devait se trouver dans la partie inférieure du cercueil. Dans la S13 (celle de l'homme âgé), le dépôt funéraire était placé dans l'espace libre existant au sud de la chambre, avec un écart substantiel entre les divers vases. La panoplie des sépultures masculines semble avoir été disposée d'accord à un rituel précis, inséré dans le cérémoniel des tombes dites « de chef » par l'historiographie traditionnelle. Une partie de cette panoplie se plaçait à l'extérieur du cercueil, contre sa paroi sud, notamment le bouclier et la hache à dos profilée, mais aussi un angon et une lance, disposés à l'extérieur même de la chambre, au-dessus du plancher dans la S11. L'épée et le scramasaxe par contre (il est important de le signaler d'après son contenu symbolique) gisaient à l'intérieur du cercueil accompagnant le défunt de tout près, un fait que l'on atteste partout au VI^{e} siècle. L'épée était placée à droite du corps, le pommeau au niveau de l'épaule, le scramasaxe à gauche du thorax (S13) ou en travers du bassin (S11). Trois fers de flèche étaient placés à côté du genou gauche du vieil homme de la S13. Les divers éléments d'habillement et de parure tels les fibules, fermoirs d'aumônière, boucles de ceinture et chaussures, ne diffèrent guère des autres cas connus dans ce type de contextes privilégiés entre Somme et Rhin. Un mors de cheval richement orné avait été placé à l'extérieur du cercueil de la S11, ce qui a été souvent mise en relation avec la sépulture de cheval découverte à proximité (cavalier). Certains éléments reflètent d'influences danubiennes, les deux paires de fibules portées par la jeune femme, seraient assimilées de la mode des germains orientaux, les trois fers de flèche de la S13 auraient des réminiscences du monde des steppes, ainsi que le mors de cheval représentant la condition de cavalier (influence hunnique) ou l'ensemble de la panoplie avec sa disposition caractéristique des cérémoniaux ostentatoires des sépultures de la région rhénane et danubienne.

Chronologie : l'ensemble du mobilier funéraire permet de dater les trois sépultures dans la 1ère moitié du VIe siècle (phase MA2 et probablement la fin de la phase MA1 (pour la S13).

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles se trouve déposé au Musée de Saint-Dizier, une partie en exposition et une autre partie dans les réserves.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne; BEAGUE – TAHON, N. & BOURDIN, D. (1993) : « Rapport de fouilles archéologiques réalisées au carrefour giratoire de la Marina, RN67, entrée sud-est de Saint-Dizier (Haute-Marne) », SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne. p. 29-ss ; Chronique des fouilles médiévales en France (2003) : « Saint-Dizier – La Tuilerie (Haute-Marne) ». *AM*, XXXIII. p. 316 ; Chronique des fouilles médiévales en France (2004) : « Saint-Dizier – Route de Joinville (Haute-Marne) ». *AM*, XXXIV. p. 288 ; PARÉSIS, C. & TRUC, M.-C. (2009) : « Les tombes privilégiées de La Tuilerie à Saint-Dizier (Haute-Marne », *Sépultures de prestige ou prestige de l'inhumation ?*. CRAHM. p. 69-99 ; TRUC, M.-C. (2007) : « Les tombes aristocratiques franques de Saint-Dizier ». *Archéopages : Migrations,* 18, janv. p. 35 ; TRUC, M.-C. *& alii* (2008) : « Trois riches tombes du VIe siècle sur le site de « La Tuilerie » à Saint-Dizier (Haute-Marne) ». In : Guillaume, J. & Peytremann, E. : *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 Septembre 2005*, Université de Nancy. p. 313-329 ; TRUC, M.-C. (2010) : « Des chefs francs à Saint-Dizier ? Découverte de trois tombes exceptionnelles en 2002 ». *SLSASD,* IX, 2e série. p. 18-57 ; TRUC, M.-C. (2012a) : « Probable Frakish burials of the sixth century AD at Saint-Dizier (Haute-Marne, Champagne-Ardenne, France) ». *ACE Confernce Brussels: The very beginning of Europe? Early-Medieval Migration and Colonisation.* p. 51-66 ; VARÉON, C. *& alii* (2008) : *Nos ancêtres les Barbares : voyage autour de trois tombes de chefs francs. Catalogue de l'exposition au Musée de Saint-Dizier.* Paris, Saint-Dizier, Somogy.

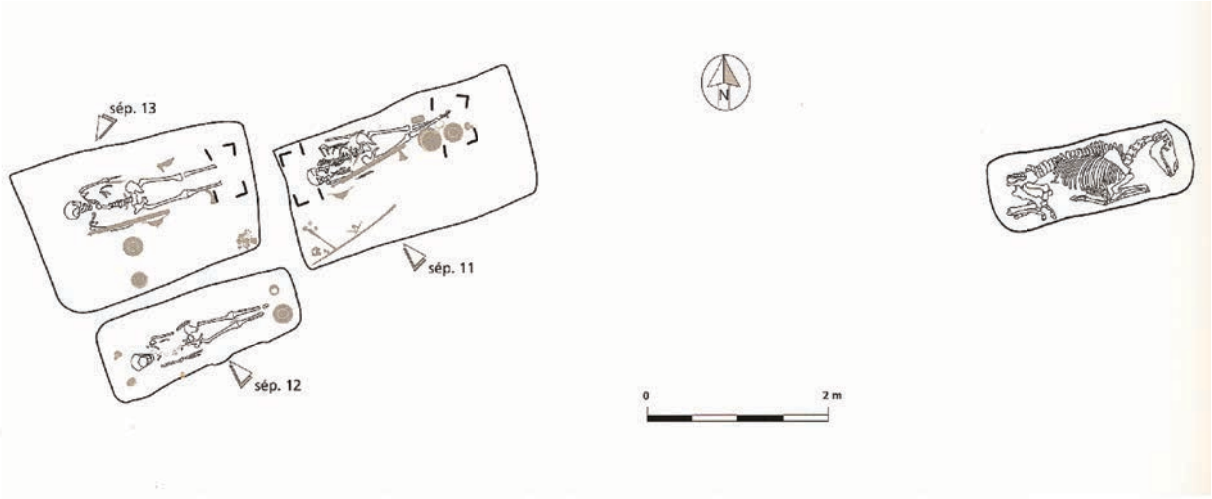


Fig. 116. Saint-Dizier (Haute-Marne) - *La Tuilerie*. Plan du noyau de la nécropole ayant livré un groupe de sépultures de haut rang (phase MA2), à l'est, une inhumation de cheval (Paresys & Truc, 2008).

91. Saint-Urbain – Maconcourt (Haute-Marne), Château Lièvre

Introduction : la commune de Saint-Urbain-Maconcourt (*Vatriniaca Villa*, 862) fait partie du canton de Doulaincourt-Saucourt, arrondissement de Saint-Dizier, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, dépendant du diocèse de Toul. En 1860 des vignerons qui ramassaient de la terre d'amendement au lieu-dit *Château-Lièvre* ont mis au jour un sarcophage, des stèles funéraires et des ossements. Le site se trouve sur un éperon (altitude moyenne 275 m NGF) face à l'ouest et à environ 1,5 km à l'est du village. En 1988 M. Barbier retrouva un fragment de sarcophage déposé en bas de la pente. La carte de l'état major de 1820 montre un ancien chemin qui desservait la nécropole et redescendait à nouveau pour regagner le tronçon principal.

Typologie des sépultures : seul la présence de sépultures en sarcophage est attestée.

Pratiques funéraires :

Chronologie : la datation de cette nécropole s'avère compliquée en raison de la disparition du mobilier provenant des découvertes et le peu de représentations conservées. S. Houot dans son mémoire publie quelques objets de parure et habillement heureusement dessinés par M. Dallemagne, instituteur à Saint Urbain à la fin du XIX^{e} siècle. Un fibule ronde plat en bronze TP220 (MR1), un ferret de bronze à décor géométrique TP199 (MA1-MR1), une petite plaque-boucle de chaussure monobloc TP131 (MA3-MR2), une fibule gallo-romaine en bronze, un crochet en bronze, une fibule ronde à décor d'ocelles TP219 (MR1/MR2) et un bracelet filiforme de bronze. L'occupation de la nécropole a pu débuter dans la phase MA3 (v.560/570-600/610) sans écarter la présence de sépultures d'époque gallo-romaine.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant du site avait été conservé chez M. Drouhin dans une sorte de petite collection. Peu après le décès de son mari (1991?) la veuve souhaitait vendre les objets. Rien n'est connu par la suite. (Notice de S. Houot).

Bibliographie : Arch. SRAChampagne-Ardenne ; BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères, (réed. du 1951). p. 302 ; DROUIN, L. (1953) : « Liste des principaux objets installés au musée du terroir à Saint-Urbain ». *CHM*, 34-35. p. 171-172 ; HOUOT, S.: *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne*, mémoire de

maîtrise. Université de Dijon, juin 1992. Dactyl. p. 62-63, Pl. 28 ; MOULE, L. (1899) : « Étude sur les pagi Camsiacensis et Pertensis ». *RCB*, XI. p. 726 ; THÉVENARD, J.-J. & *alii* : *Carte Archéologique de la Gaule : 52/1 La Haute-Marne*, éd. Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996. p. 304-305.

92. Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne), Les Plantes

Introduction : la commune de Fontaines-sur-Marne (*Fontanae,* 1137) fait partie du canton de Chevillon, arrondissement de Saint-Dizier, dans la Haute-Marne. Au haut-Moyen Âge, le territoire de la commune faisait partie du *pagus Barrensis*, faisant limite avec le *pagus Pertensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne, qui réoccupe une autre du Bas-Empire, a été découverte au lieu-dit *Les Plantes,* au croissement des voies antiques venant de Nasium et Toul. Les premières explorations connues datent de 1772-1774 par L.-C. Grignon, maître de forge à Bayard-sur-Marne. Au XIX^{e} siècle, plusieurs travaux y sont développés, entre 1848-1849 des fouilles ont été menées par M. Pothier avec la découverte de sarcophages et sépultures en pleine terre. L'abbé Gelin entame des explorations en 1882 ou 1883, à l'occasion des travaux pour la construction de la route Fontaines-Nancy, travaux qui se poursuivent jusqu'au mois de novembre 1884, comportant la mise au jour d'environ 200 sépultures. En 1968 des travaux routiers ont permis de mettre au jour deux sépultures, ainsi qu'un fragment de sarcophage de pierre.

Typologie des sépultures : les informations sur les découvertes anciennes permettent d'attester des sépultures en pleine terre, sans pouvoir affirmer l'emploi de cercueils, ainsi que des sarcophages de pierre.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée était largement pratiquée dans la nécropole.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610) ? Les sépultures d'époque mérovingienne succèdent sans solution de continuité d'autres du Bas-Empire.

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole se trouve dispersé dans divers musées. Le musée de Saint-Dizier conserve la plupart des objets découverts dans la nécropole. Malgré son importance, cette nécropole n'a pas été répertoriée par S. Houot dans sa mémoire de maîtrise sur les nécropoles d'époque mérovingienne en Haute-Marne.

Bibliographie : BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères. p. 147 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n^{o} 214 ; FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques : Champagne-Ardenne », *Gallia,* 27-2. p. 309 ; GAILLET, Y. (1968) : « Fontaines-sur-Marne : travaux de la route en 1968 au lieu-dit « Les Plantes », découverte de deux sépultures endommagées par les travaux », ms.

inédit, 11 p. ; GELIN, P.-F. (abbé) (1884) : « Fontaines-sur-Marne ». *BSHAL*, 2, 24-27. p. 304-316 ; LEPAGE, L. (1996) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Mérovingiens*, Saint-Dizier, CERPHM. p. 27, 97 ; RICHARD, L. (1965) : « Aspect d'une nécropole antique à Fontaines-sur-Marne ». *BGAB*, 5, Saint-Dizier. p. 1-6 ; ROSEROT, A. (1903) : *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 71 ; THÉVENARD, J.-J. ; VILLES, A. & NEISS, R. (1997) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Haute-Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 372 p.

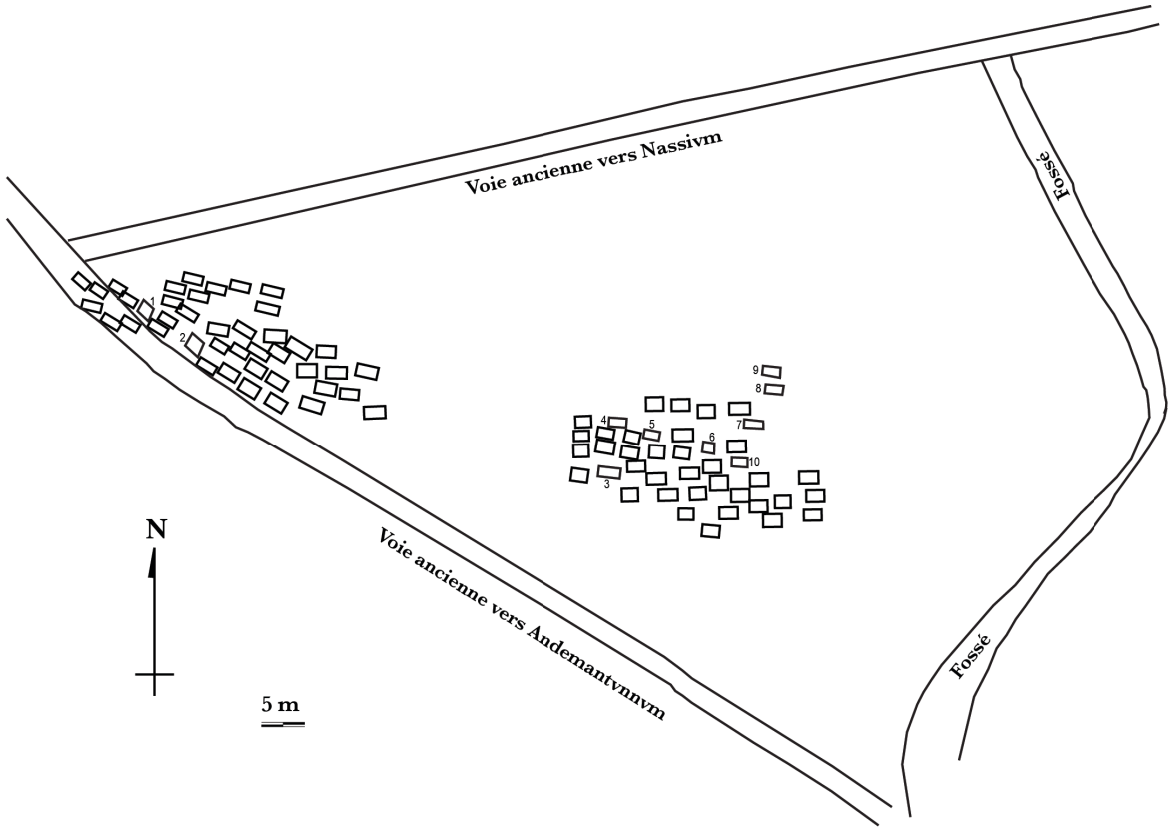


Fig. 117. Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne) - *Les Plantes*. Plan de la nécropole (d'après le plan original de l'abbé Gelin, 1884). 1-10: sarcophages. Dessins des fosses surdimesionés d'après le plan original.

93. Paroy-sur-Saulx (Haute-Marne), église du village

Introduction : la commune de Paroy-sur-Saulx fait partie du canton de Poissons, arrondissement de Saint-Dizier, dans le département de la Haute-Marne. Pendant le haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne s'est développée autour de l'église paroissiale vers le sud et le sud-ouest, sur une faible pente orientée ouest-nord-ouest (altitude moyenne 294 m NGF).

Le 26 avril 1965, des travaux d'adduction d'eau ont mis au jour plusieurs sarcophages et une sépulture en pleine terre. En 1993 une fouille de sauvetage sous la direction de Y. Gaillet, a permis de constater l'extension de la nécropole au sud-ouest. Il semble que l'on est face à un des cas où l'espace funéraire ait été christianisé par la construction d'un temple, peut-être une chapelle funéraire devenue l'actuelle église du village. En tout cas, la partie la plus ancienne de la nécropole, si l'on regarde l'emplacement de la sépulture en pleine terre, semble occuper la pente qui descend vers la Saulx. Le manque d'explorations complémentaires ne permet pas cependant d'avancer des interprétations sur l'ensemble du site.

Typologie des sépultures : un total de six sarcophages dont quelques bipartites ont été découverts, ainsi qu'une sépulture en pleine terre.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée est attestée pour la sépulture en pleine terre retrouvée en 1965. L'un des sarcophages contenait des ré-inhumations (3 corps).

Chronologie : phases MA3 – MR3 (v. 560 - 710). La sépulture en pleine terre contenait une plaque-boucle de bronze étamé, datée de la phase MA3-MR1 (v.560-v.630). Les sépultures en sarcophages semblent correspondre à des sépultures effectuées au delà du VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : le mobilier se trouve déposé au Musée de Saint-Dizier.

Bibliographie : BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères. p. 243 ; THÉVENARD, J.-J. ; VILLES, A. & NEISS, R. (1997) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Haute-Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 276 ; FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 25-2. p. 294 ; GAILLET, Y. (1966) : « Découverte fortuite de sépultures antiques à Paroy-sur-Saulx (1965) ». *Cahiers Haut-marnais,* 87. p. 159-163 ; HOUOT, S. (1992) : *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne,*

Mémoire pour l'obtention de la Maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Université de Dijon, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. 2 vol., p. 53-54 ; POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims. (*BSAC,* 85, 4, 1992. p. 263) ; ROSEROT, A. (1903) : *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 130.

94. Lezéville (Haute-Marne), Croüy

Introduction : la commune de Lezéville fait partie du canton de Poissons, arrondissement de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. La nécropole mérovingienne de Lezéville a été découverte de façon fortuite en octobre 1911 par M. Durand. Il a dégagé un couvercle de sarcophage en labourant ses terres au lieu-dit *Croüy*, à environ 500 m au sud-est du village. Le site se situe en hauteur, sur le versant d'un promontoire calcaire (altitude moyenne 357 m NGF) à peu de distance d'une voie antique allant de Reynel à Gondrecourt. D'après les informations d'E. Salin, le site était connu anciennement, comme le prouve le grand nombre de sépultures pillées. Les premières explorations ont été réalisées par M. Durand qui a mis au jour quelques sépultures dans la partie haute de la nécropole. Par la suite, E. Salin se rendit sur les lieux en septembre 1912 pour entamer la fouille par tranchées du site selon la méthode en usage à l'époque. Les fouilles se sont déroulées à plusieurs reprises, en 1912, 1913 et à nouveau entre 1919 et 1921.

Typologie des sépultures : parmi les 259 sépultures mises au jour, on peut remarquer les caractéristiques typologiques suivantes : les fosses étaient creusées directement dans le substrat calcaire et adoptaient généralement un plan rectangulaire. La plupart des sépultures étaient en pleine terre, mais aussi en caissons de pierres plates disposées en forme de coffrage. Une seule sépulture a fourni des traces de coffrage de bois (S58). Une dalle couvrait la sépulture en pleine terre (S14). La présence de sarcophages est attestée dans vingt cas. Ils étaient trapézoïdaux, taillés dans un calcaire oolithique du Perthois et composés de cuves et couvercles bipartites, ces dernières à arête longitudinale médiane. Tous les fonds de cuves présentaient un trou traditionnellement considéré comme servant à l'évacuation des matières organiques. Deux sépultures en sarcophage ont fourni une épée longue à double tranchant et une hache à dos profilé (TP12), ce qui donne un *terminus post-quem* pour l'emploi du sarcophage dans cette région pour la phase fin MA2/MA3 (v.550/560-600).

Pratiques funéraires : Les fosses étaient organisées par rangées régulières orientées nord-ouest - sud-est, l'ensemble des sépultures étant orienté sud-ouest - nord-est, à l'exception de la S167 (un enfant), de sens perpendiculaire. E. Salin observait qu'il existait des rapports directs entre le degré d'élaboration des sépultures et la richesse du mobilier funéraire. Les sépultures gisaient à des profondeurs comprises entre 0,4 et 1,4 m, compte tenu des différents degrés d'érosion de la pente. Deux sépultures découvertes lors de la première campagne de fouilles, dont l'une par M. Durand, ont fourni des

épées longues à double tranchant, qui témoignent de la présence de sépultures privilégiées, à mettre en relation avec la présence d'élites locales. L'homme de la Sα portait une épée longue avec son fourreau, une hache dissymétrique à dos profilé TP12, un umbo, une plaque-boucle, contre-plaque et une plaque dorsale damasquinées d'argent, un collier, une bague d'argent, une boucle de baudrier, une petite fibule de bronze et deux clés gallo-romaines de bronze. Un vase céramique avait été déposé aux pieds. C'est probable qu'une autre sépulture privilégiée existait dans le sarcophage Sβ, mais le mobilier est perdu. La présence de sépultures à armes de haut rang dans des sarcophages à la fin du VI^{e} siècle constitue un cas exceptionnel, attribuable à la fin de la phase MA3 (v.560-610). Le dépôt funéraire se compose d'un seul vase céramique (cruche, pot, gobelet) et il est toujours placé aux pieds, souvent à côté du pied droit. D'après E. Salin, des offrandes alimentaires avaient été déposées à l'intérieur de certains vases. La position anatomique des individus était en décubitus dorsal avec les bras en position 1.1 ou 2.2 légèrement repliés sur le bassin, les jambes écartées ; peu d'informations à cet égard ont cependant été transmises par E. Salin. La densité d'occupation, plus forte dans la partie occidentale du site, suggère une utilisation prolongée de l'espace, avec des écarts plus nets entre les fosses dans la partie orientale. La présence de sépultures juxtaposées, souvent contemporaines, peut être interprétée comme la manifestation des liens de parenté, sans que l'on puisse l'assurer faute d'analyses mitochondriales. Le remploi de sépultures est fréquent, particulièrement dans les sarcophages, devenus probablement des caveaux familiaux. Des chevauchements dans les sépultures sont attestés sans que l'on puisse établir une relation directe avec le manque d'espace d'inhumation. Le taux de violation des sépultures était élevé (1/4 du total fouillé), nette conséquence des ré-inhumations pour les sépultures en sarcophage. Deux stèles funéraires ont été trouvées sur place, mais d'autres ont dû signaler l'emplacement des sépultures, car E. Salin mentionne la trouvaille de nombreux fragments dispersés. La stèle située à la tête de la S14 présentait des acrotères et un décor à base de huit cercles incisés ; une autre était posée aux pieds d'une sépulture en pleine terre sous dalle appartenant à une femme. Dans deux cas particuliers (S16 et S24), un crâne avait été déposé entre les jambes de l'individu inhumé. Il peut s'agir d'un cas de réduction particulier ou d'un rite dont l'interprétation demeure énigmatique.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 480 - 670). L'occupation de la nécropole semble débuter dans la 1ère moitié du VI^{e} siècle (phase MA2) autour de quelques

sépultures fondatrices comme la S26 la S36. A partir du 3e quart du VIe siècle (phase MA3) l'existence de sépultures en sarcophage comme la Sα sont à mettre en relation avec des élites locales. Le site continue à être occupé pendant les phases suivantes, surtout dans les trois premiers quarts du VIIe siècle.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles a été détruit dans l'incendie de la propriété d'E. Salin pendant la Première Guerre Mondiale (1914-1918), le reste se trouve déposé au château de Montaigu à Jarville (Meurthe-et-Moselle) sous la responsabilité du Musée Lorrain de Nancy. Un collier est conservé au Musée de Saint-Dizier.

Bibliographie : Arch. SRAChampagne-Ardenne; BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères. p. 166, 185-186 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 203 ; LEPAGE, L. : « Quelques sépultures et objets du VIe s. du nord de la Haute-Marne. » *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne. Journées haut-marnaises d'Art et d'Histoire*, Chaumont, 1987. p. 37-41 ; SALIN, E. (1914) : « Séance du 16.IV.1914 : fouilles dans un cimetière barbare à Lezéville (Haute-Marne) ». *BACTH*, Paris. p. CIV-CV ; SALIN, E. (1915) : « Le cimetière barbare de Lezéville ». *BACTH*, Paris, Impr. nationale. p. 40-70 ; SALIN, E. (1921) : « Note sur le cimetière barbare de Lezéville ». *BACTH*, 1. p. 104-105 ; SALIN, E. (1922) : *Le cimetière barbare de Lezéville (Haute-Marne)*, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault. 147 p., 28 Fig., 15 Pl. ; SALIN, E. (1952) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 2, A. et J. Picard, Paris. p. 277 ; THÉVENARD, J--J. & *alii* (1996) : *Carte Archéologique de la Gaule : 52/1 La Haute-Marne*, éd. Maison des sciences de l'homme, Paris. p. 240, 245.

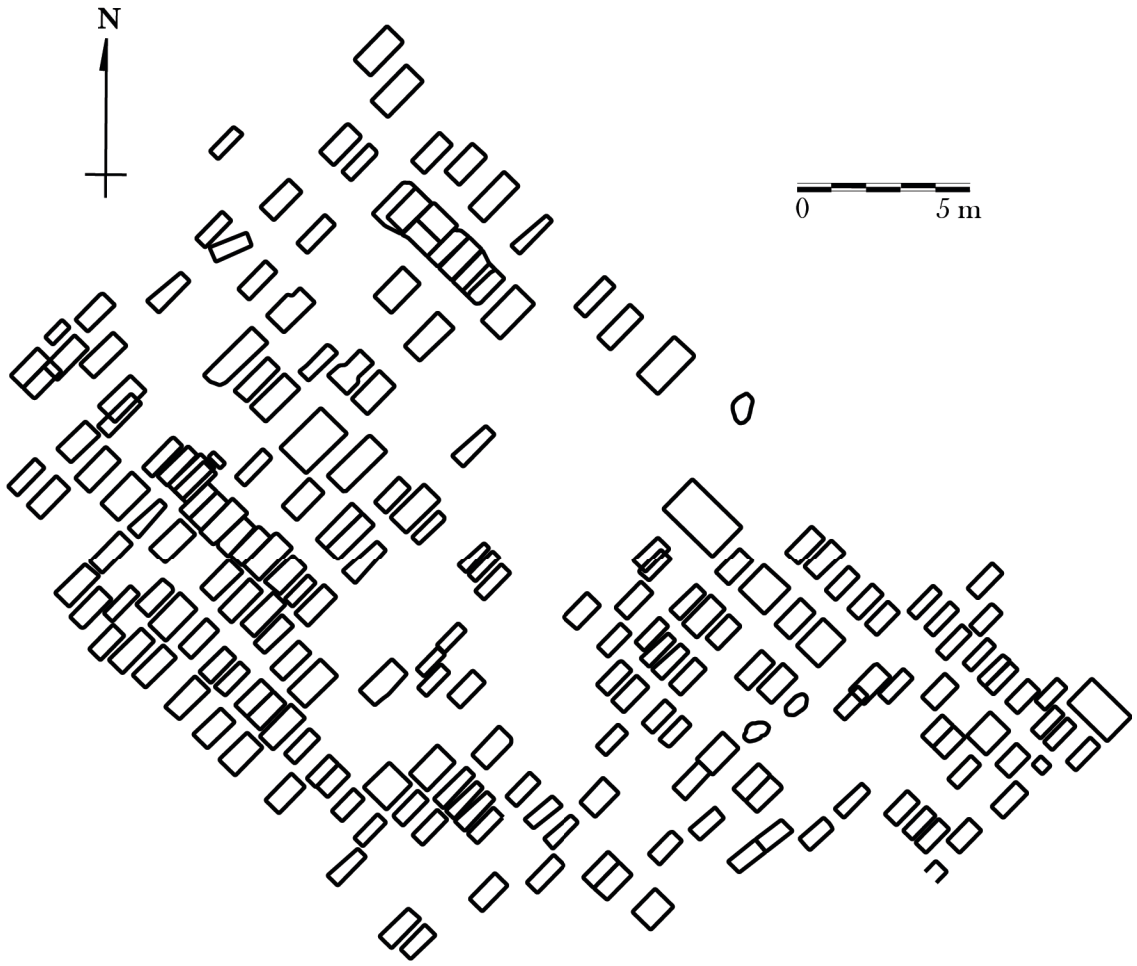


Fig. 118. Lezéville (Meuse) - *Croüy*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne. Les vides correspondent aux explorations avant 1912 (d'après Salin, 1922).

MARNE

95. Bannes (Marne), Cul de Navailles / Les Brûlés

Introduction : la commune de Bannes (*Banna*, 1124-1130) fait partie du canton de Fère-en-Champenoise, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, son territoire devait appartenir au *pagus Bruciacensis,* diocèse de Châlons ou peut-être à celui du *pagus Vertudensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Cul de Navailles* ou *Les Brûlés,* au nord du village actuel, à l'extrémité nord-ouest d'un plateau (altitude moyenne 146 m NGF) qui descend vers les marais situés au nord. Le site est au même endroit qu'une nécropole gallo-romaine du Bas-Empire, établie à son tour sur des sépultures laténiennes. A. Roland, instituteur à Villevenard, a effectué des fouilles en 1912 et 1913 suite à des découvertes fortuites effectuées, pendant les labours, en septembre 1912 dans les terres de L. Fagnier[13]. La nécropole semble établie en parallèle à l'ancien chemin du *Cul de Navailles* sur quarante mètres environ et dans un axe nord-sud. Cette voie ancienne semble avoir conditionné l'aménagement postérieur de la nécropole[14].

Typologie des sépultures : la présence de clous de fer dans certaines fosses (entre huit et douze par sépulture) et au niveau du crâne de l'inhumé, indique l'emploi de cercueils en bois déposés en pleine terre tant à l'époque du Bas-Empire que pour la période mérovingienne. Cependant, on ne dispose pas d'informations sur la présence éventuelle d'autres types de sépulture. Un fait remarquable est l'absence totale de sarcophages dans l'ensemble de la partie fouillée, peut être attribuable à l'économie de la population, peut être à des coutumes régionales ?

Pratiques funéraires : les sépultures présentaient une orientation est-ouest et ouest-est d'après les informations d'A. Roland. L'orientation est-ouest n'est pas commune à l'époque mérovingienne et présente des problèmes d'interprétation, il se peut que l'on soit face à des sépultures du Bas-Empire. Un aspect important à signaler est la présence de sable à coloration rouge entourant plusieurs sépultures, sans que l'on ait pu établir de parallèles. A. Roland parle aussi d'une « pierre symbolique de nature ferrugineuse » présente dans toutes les sépultures mérovingiennes, de volume variable

[13] A. Roland mentionne l'existence de l'ancien village de Bannes autour de l'église et son déplacement plus au sud à une époque indéterminée, peut être la conséquence des Guerres de Religion au XVI^{e} siècle (toponyme Le Brulé). Dans ce cas, la nécropole de Cul de Navailles serait à l'origine très proche de l'habitat antique, de même que celui d'Aulnizeux. Peut-on supposer alors que des chapelles funéraires très proches de l'espace funéraire antique sont devenues églises paroissiales au VIII^{e} -IX^{e} siècles ?

[14] G. Logéart parle d'un chemin pavé par les romains qui traverserait les marais de Saint-Gond en direction de Vert-la-Gravelle.

« entre la grosseur d'une noix et celle d'un œuf de poule » qui n'a pas d'intérêt à notre avis.

La profondeur des sépultures d'époque mérovingienne était d'environ 0,70 - 1,25 m dans un sol calcaire et sous une couche végétale de 15 cm. Les sépultures du Bas-Empire atteignaient une profondeur de 2'10 m, les plus superficielles avaient été bouleversées pour établir celles d'époque mérovingienne. On peut établir quelques observations sur l'évolution dans l'occupation de l'espace funéraire à partir du plan dressé par A. Roland en 1914 : la partie « A », située au nord de la zone fouillée le long du chemin, semble correspondre à une première zone d'occupation, avec une haute concentration de sépultures de toutes les époques. Cette occupation semble s'être développée vers le sud dans la partie « B » durant le VI^{e} siècle (forte présence de scramasaxe dans sa section méridionale), ce qui montre l'existence de plusieurs sépultures à armes et l'extension de la nécropole vers le sud à une époque postérieure au VI^{e} siècle.

Les nombreux cas de ré-inhumations signalés par Roland montrent une forte densité d'occupation de l'espace funéraire, ainsi qu'un haut taux de pillage, avec plus des 2/3 des sépultures violées parmi les cent-trente fouillées en 1912 ; d'après A. Roland, seules les sépultures plus profondes avaient échappé au pillage.

Chronologie : la nécropole de *Cul de Navailles* présente une occupation très étendue, comme bien d'autres sites autour des marais de Saint-Gond (Aulnizeux, Normée, Bergères-les-Vertus). D'après le mobilier recueilli et en dépit du haut taux de sépultures violées, on peut estimer une occupation presque continuée depuis le Bas-Empire jusqu'à la période carolingienne, moment où grand nombre de sépultures mérovingiennes ont été bouleversées. Le mobilier d'époque mérovingienne date l'apparition des premières sépultures durant les phases MA2-MA3 (v.530-v.600) sans que pourtant l'on ait pu trouvé des traces de sépultures de haut rang.

Informations additionnelles : le Musée de Reims conserve plusieurs objets provenant de Bannes dans la collection Roland-Hu, sans origine précis, vraisemblablement du site de *Cul de Navailles*. Une bouteille céramique à décor en zigzag (inv. n^{o}. 908.1.102), un bracelet en bronze à extrémités zoomorphes (930.2.38), une bouteille en verre, une fibule en « S » en bronze étamé et verroteries, et des épingles à tête sphérique en bronze et argent (l'une en forme d'hache à dos profilé).

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. n^{o} 29 ; CHENET, G. (1941) : *La*

céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette, Mâcon, Protat. p. 131 ; CHERTIER, B. (1957) : « Les épingles du champ d'urnes de Bannes (Marne) ». *BSAC,* 1. p. 15-18 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 202-204 ; COUTIL, L. (1915) : « Notice sur le cimetière mérovingien de Bannes ». *BACTH*, 3e livraison, Paris, Imp. nationale, 1914. p. XCI ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». *Le plâtre en Île-de-France*, Chelles, Association d'Archéologie à Chelles. p. 78 ; POULAIN, C. & VALLET, F. (1980/1981) : « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN,* 12-13. p. 66 ; ROLAND, A. (1914) : « Cimetière mixte de Bannes (Canton de Fère-Champenoise) ». *BSAC*, 2. p. 50-60 ; SCHMIT, E. : ms. F. 58 et 90 s.d. A.D.M.



Fig. 119. Bannes (Marne) - *Cul de Navailles*. Mobilier funéraire provenant de la nécropole: 1. Epingles à tête sphérique TP318 et en forme de hache(phase MA3-MR1) ; 2. Bracelet en bronze à extrémités zoomorphes (MA1-MA3); 3. Fibule en S TP229 (phase MA2). Musée de Reims.

96. Bannes (Marne), Champ de Bataille

Introduction : une autre nécropole d'époque mérovingienne a été localisée sur la commune de Bannes, au lieu-dit *Champ de Bataille* ou *Champ la Guerre.* Cette nécropole se localise sur le flanc ouest d'une petite butte crayeuse (altitude moyenne 150 m NGF), à proximité d'une voie antique menant vers les marais de Saint-Gond, dont le tracé a été occupé par la RD43.

Typologie des sépultures : indéterminé.

Pratiques funéraires : indéterminé.

Chronologie : la présence de haches à dos profilé, des scramasaxes et vases céramiques, permet de dater cette nécropole le long de toute la période mérovingienne, plutôt dans les phases MA1-MR1 (v.470-v.610).

Informations additionnelles : le mobilier provenant de ce site est introuvable, peut-être se trouve-t-il mélangé à celui provenant du site de *Cul de Navailles,* on n'en sait rien.

Bibliographie : CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 202-204 ; ROLAND, A. (1914) : « Cimetière mixte de Bannes (Canton de Fère-Champenoise) ». *BSAC*, 2. p. 50-60. ; SCHMIT, E.: ms. F.90. ADM.

97. Broussy-le-Grand (Marne), Englure

Introduction : la commune de Broussy-le-Grand (*pagus Bruciacensis*, 790) fait partie du canton de Sézanne, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire se trouvait compris dans le *pagus Bruciacensis*, dépendant du diocèse de Châlons ou peut-être dans celui du *pagus Vertudensis*. Les ouvriers du baron de Baye ont fouillé une nécropole mérovingienne, dans un lieu indéterminé à environ 2 km au sud de Joches et 2,5 km au nord-est de Broussy-le-Petit, lieu qui a été identifié par J.-J. Charpy et C. Poulain. Il serait proche du hameau disparu d'*Englure*, près de la ligne des marais. Le site se localise en hauteur, au sommet et sur le flanc sud-est d'une butte crayeuse (altitude moyenne 151 m NGF), à environ 0,5 km à l'est d'un ancien chemin traversant les marais de Saint-Gond. Les premières explorations semblent avoir été effectuées pour le compte du baron de Baye en 1871, suite aux découvertes lors des travaux routiers, sans plus de précisions. A. Roland se rend sur les lieux en 1908 et explore la nécropole, mettant au jour des sépultures d'époque gallo-romaine sans mobilier, reconnues par A. Brisson peu de temps après en 1928, et que l'on croit dater plutôt de la fin de la période mérovingienne. A. Loppin a été le dernier à fouiller le site en 1942 et 1943. Au temps des fouilles de Roland, des travaux parallèles auraient été faits par L. Cottel, sans connaître la suite des explorations.

Typologie des sépultures : parmi les 70 fosses mises-au-jour par J. de Baye, la plupart contenait le corps déposé directement dans la fosse. Des sarcophages de grès ou de plâtre y ont été découverts.

Pratiques funéraires : l'orientation des corps était ouest-est, avec les bras disposés en position 1.1. Le dépôt céramique consistait pour la plupart des sépultures en un vase déposé souvent à côté du pied gauche ou entre les deux pieds.

Chronologie : la partie fouillée par le baron de Baye présent un *terminus post-quem* de la 2e moitié du VIe siècle, correspondant à la fin de la phase MA2 (v.560/570). On peut estimer, à partir du reste du mobilier conservé, que la nécropole continue à être occupée jusqu'à la fin de la période mérovingienne. Mis à part la datation du mobilier funéraire, la présence de sarcophages en grès fait penser à une continuation dans l'occupation de la nécropole au-delà de la période mérovingienne, fait conforté par la présence de sépultures sans mobilier.

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles du baron de Baye se trouve déposé au MAN. Celui provenant des fouilles d'A. Roland semble perdu.

Bibliographie : Arch. Mus. Épernay ; BAYE, J. de (1872) : « Fouilles à Broussy-le-Petit (Marne), en juin 1871 », *BM*, 8, 4e série, XXXVIII, 2. p. 151-154 ; BAYE, J. de (1880) : *Catalogue du Musée de Baye dressé pour la visite du Congrès de Reims du 17 aout 1880*, Châlons-sur-Marne, Martin ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 255-257 ; ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 39 ; PETITJEAN, M. (1989) : « Le mobilier funéraire des cimetières de Joches, Coizard et Broussy-le-Petit (Marne), IV^{e}-VII^{e} siècles dans la collection De Baye du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye », *Mémoire de l'Ecole du Louvre*, 2 vol. dactyl. 368 p. 73 Pl. ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 178, note 171; ROLAND, A. (1908): « Cimetière mérovingien de Villevenard (Marne) (suite) ». *BSAC*, 3-4. p. 100.

98. Rosay – Val-de-Vière (Marne), La Croisette

Introduction : le territoire de Rosay (*Rosetum*, 1079), rattaché à la commune de Val-de-Vière, fait partie du canton de Heiltz-le-Maurupt, arrondissement de Vitry-le-François, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire de la commune faisait partie du *pagus Camsiacensis*, diocèse de Chalons. Une nécropole mérovingienne a été découverte par M. Bron en 1903 au nord du village, au lieu-dit *La Croisette*, lors des travaux d'établissement de la carrière appartenant à M. Comménil. En 1904 le propriétaire découvre des nouvelles sépultures dans la carrière, ainsi que quelques incinérations de chronologie indéterminée. Le site se localise en hauteur (altitude moyenne 159 m NGF) sur la crête d'une colline qui domine le village. Un ancien chemin, probablement un diverticule d'époque romaine, passe à l'est, à proximité du site. Les sépultures d'époque mérovingienne semblent occuper un espace funéraire gallo-romain contenant des incinérations et peut-être des sépultures du Bas-Empire.[15]

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées par rangées, séparées selon E. Schmit par des écarts de trois mètres. Les fosses étaient creusées dans la craie et sa profondeur oscillait entre 0,8 et 1 m. Parmi les quinze ou vingt sépultures découvertes, la totalité avait comme dépôt céramique un vase placé aux pieds.

Chronologie : le mobilier décrit par E. Schmit renvoie à une occupation dans les premiers moments du VI^e^ siècle. La présence d'armement caractéristique, comme des lances à douille ouverte (phases MA1-MA3) ou de la parure, comme les deux fibules ansées à cinq digitations (TP272), ainsi que la présence d'une imitation d'un solidus d'Anastase[16] le confirment. Une sépulture féminine au riche mobilier contenait une paire de boucles d'oreille d'or, un bracelet ou collier de perles d'ambre et pâte de verre, deux fibules de bronze plaquées d'or, deux ferrets de bronze, une petite aiguille de bronze et une imitation de tiers de solidus d'Anastase (491-518).

Informations additionnelles : au moins une partie du mobilier publié par L. Mougin en 1904 appartient à la collection Pierpont Morgan conservée au Metropolitan Museum de New-York : la paire de fibules digitées, la paire de fibules cloisonnées et la paire de boucles d'oreille. On ignore si le reste du mobilier est entré dans la même

[15] E. Schmit mentionne la découverte de deux bols à pied ou *patina* décorés à empreintes de croisillons, raies transversales, chevrons et croix grecques, ce qui semble indiquer une molette de TS d'Argonne, ainsi qu'un gobelet barbotiné à décor de roulette de fleurettes à 5 pétales.

[16] Légende : D.N.ANASTINVS.AVG//VICTORIA AVGVSTORVM entourant une victoire marchant à droite offrant une couronne de la main gauche levée et fleurs dans la main droite.

collection, ou s'il a été déposé au musée de Vitry-le-François dans la collection Mougin. Dans ce cas, il a été détruit lors du bombardement Vitry-le-François en 1944.

Bibliographie : Anonyme (9.01.1094) : « Rosay, découverte archéologique ». *Le Réveil de la Marne*. p. 3 ; Anonyme (13.01.1904) : « Rosay ». *Le Champenois*. p. 3 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 405-406 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol. 1, fasc. III*, Nancy. p. 53-54 ; MOUGIN, L. (1904) : « Objets gallo-romains et mérovingiens trouvés dans l'arrondissement de Vitry, et spécialement à Moncetz, Scrupt, Blesme, Vavray, Vitry et Rosay ». *MSSAVF*, XXIII. p. 721-723 ; POULAIN, C. (1995) : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925 ». *BSAC*, 2. p. 17 ; SCHMIT, E. (1906) : « Rosay (Marne) aux temps préhistoriques et aux époques gallo-romaine et franque ». *MSACSAM*, 2e série, VIII. p. 113-122 ; VALLET, F. (2000b) : "The Golden Age of Merovingian Archaeology", *From Attila to Charlemagne : Arts of the Early Medieval Period in The Metropolitan Museum of Art*, Edited by Katharine Reynolds Brown, Dafydd Kidd, and Charles T. Little, The Metropolitan Museum of Art [New-York], Yale University Press, 2000, p. 12-27, 13 Fig. (cf. The Rosay Group : p. 20-22, fig. 3-9).

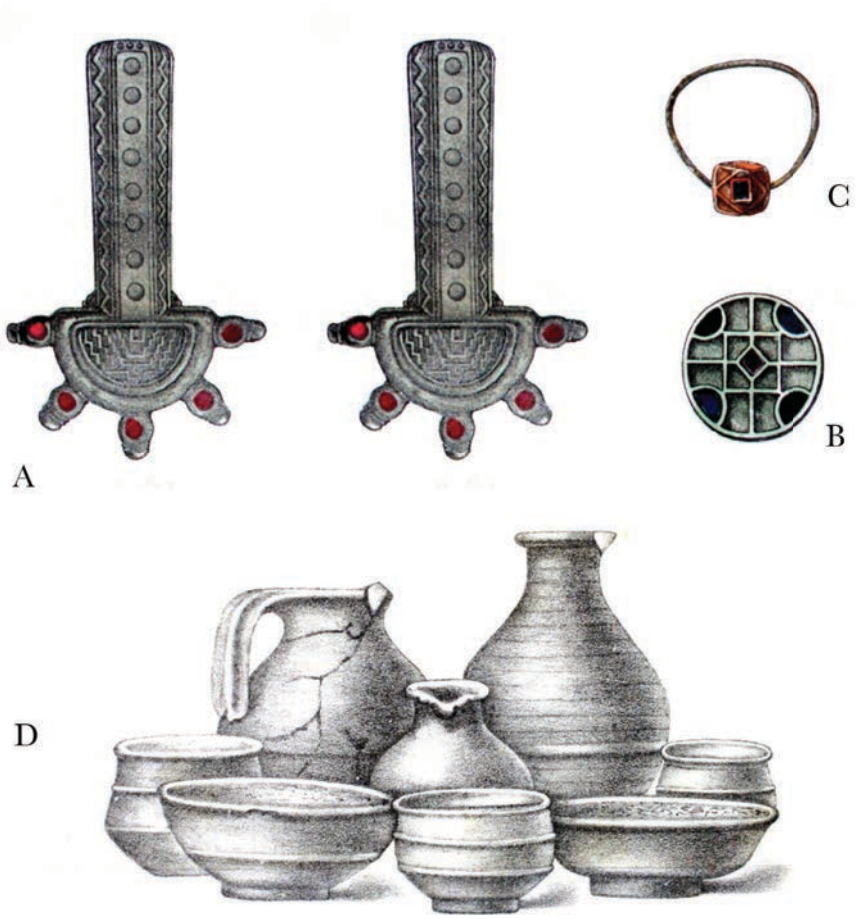


Fig. 120. Rosay - Val-de-Vière (Marne) - *La Croisette*. Mobilier provenant de la nécropole: A. Fibule ansée digitée TP272 (phase MA1); B. Fibule ronde à décor cloisonné de grenats TP207 (phase MA1-MA2); C. Boucle d'oreille avec pendentif polyédrique TP303 (phase MA1-MA3), D. Dépôts céramiques (VIe-VIIe s.) (Mouguin, 1904). A, B et C: Metropolitan Museum of Art.

99. L'Épine (Marne), Melette

Introduction : l'écart de Melette (*Meleta, 1107)* se situe dans la commune de L'Épine, qui fait partie du canton de Marson, arrondissement de Châlons-en-Champagne, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire de la commune faisait partie du *pagus Catalaunicus*, diocèse de Châlons. Le site se trouve à l'emplacement d'un village déserté au lieu-dit *Saint-Léger,* à l'ouest de la ferme de *Melette,* dans la plaine crayeuse et à proximité d'un gué sur la Vesle (altitude moyenne 132 m NGF).

L'église du village a été fouillée par une équipe de l'Université de Reims sous la direction de J. Lusse de 1982 à 1986. Les fouilles ont mis au jour le plan de l'église paroissiale, ainsi qu'un moule de cloche et diverses sépultures médiévales et de l'Antiquité tardive. La mise au jour d'une sépulture datée du V^e^ siècle dans la nef centrale du temple, soigneusement aménagée, suggère l'existence d'une chapelle ou mausolée privé au même endroit entre le début du V^e^ et le VI^e^ siècle.[17] Une inhumation féminine datée du VI^e^ siècle a été mise au jour dans la partie méridionale de l'église. Cette inhumation, orientée de la même façon que l'inhumation fondatrice, semble attester une continuité dans l'occupation de l'espace comme lieu d'inhumation. C'est qu'une nécropole se soit développée autour de la sépulture fondatrice. Malheureusement, les nombreux bouleversements opérés à cause des réfections successives de l'église, ainsi que les ré-inhumations, ont pu effacer d'autres sépultures précoces qui pourraient confirmer cette hypothèse.

Le site de *Melette* représente un *unicum* dans la région, car il permet d'avancer quelques hypothèses sur l'évolution des contextes funéraires gallo-romains tardifs en milieu rural et des nécropoles associées à des lieux de culte au début de la période mérovingienne dans les campagnes.

Typologie des sépultures : une sépulture en caisson de briques à parois recouvertes de mortier de tuileaux dont le mobilier retrouvé permet de la dater entre le milieu et la 2^nd^ moitié du V^e^ siècle. Une inhumation en pleine terre et cercueil (VI^e^ s.) et une autre en pleine terre (VII^e^ s.). Plusieurs sarcophages documentés, l'un en pierre calcaire de Savonnières et l'autre de plâtre. Le reste des sépultures correspond à des sépultures anthropomorphes post-mérovingiennes d'époque médiévale.

[17] Malgré la dédicace à Saint-Léger, d'ailleurs très ancienne et peut être à l'origine de l'église primitive, on ne peut pas assurer l'existence d'un culte chrétien avant le VI^e^ siècle à cet endroit.

Pratiques funéraires : par rapport à la disposition des sépultures, la plus ancienne, correspondant à la sépulture en caisson de briques, est orientée nord-ouest - sud-est, de même que l'inhumation en cercueil du VI^e^ siècle, retrouvée à 3 m de distance de l'antérieure. On aperçoit un changement d'orientation des sépultures vers ouest-est avec la sépulture en pleine terre, datée du VII^e^ siècle, une orientation qui sera poursuivie par la suite pour le reste des sépultures. J. Lusse avait déjà constaté qu'à partir du VII^e^ siècle les sépultures suivent l'orientation exacte de l'église médiévale, qui a pu supplanter une chapelle d'époque mérovingienne. À partir de ces évidences, on serait en mesure d'argumenter l'existence de rapports entre l'orientation ouest-est et la pratique des coutumes liées à l'inhumation chrétienne dans cette région de la Champagne. Il est aussi important de constater la continuité dans l'emploi du cercueil (présence de clous au-dessus du crâne) pour les sépultures en pleine terre au-delà du Bas-Empire, comme le montre la sépulture féminine inhumée avec trois épingles sous le crâne et un collier de perles. Malheureusement la partie inférieure de cette sépulture avait été arasée par les fondations de l'église médiévale, ce qui empêche d'avoir une vision complète de l'évolution du dépôt funéraire. Des ré-inhumations nombreuses en sarcophage ont été attestées mais elles appartiennent à des moments tardifs (VIII^e^-IX^e^ ss.). En rapport avec la sépulture en caisson de briques, son élaboration répondre à la tradition gallo-romaine des sépultures en caisson de *tegulae,* plus abondantes en milieux urbains et périurbains, et qui représente dans ce cas une singularité pour sa condition d'inhumation rurale.

Chronologie : l'occupation de l'espace funéraire débute dans la phase PM (v.440-v.450/470-480) et se poursuit au VI^e^ siècle, comme le met en évidence la sépulture féminine dont la parure est datée des phases MA1-MA2 (v.480-v.550), et au-delà de celles-ci comme le montre la sépulture datée du VII^e^ siècle par un vase caréné de la phase MR2 (v.630/640- v.660/670).

Informations additionnelles : le mobilier funéraire recueilli dans les fouilles se trouve en dépôt au Musée de Châlons-en-Champagne (inv. n^o^ 987.17.3 à 987.19.212)

Bibliographie : CHENET, G. (1941) : *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IV^e^ siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Protat, Mâcon. p. 137 ; DASNOY, A. (1967) : « Le cimetière situé Devant-le-Mont à Eprave (V^e^/VI^e^ s.). *ASAN*, 54,1^e^ livr., Eprave ; DEMIANS D'ARCHIMBAUD, G. (1971) : « Fouilles de la Gayole (Var), 1964-1969 », *R.E.L*, V, Hommage à Fernand Benoît. p. 83-147 ; LUSSE, J. (1986) : « Les fouilles de l'église Saint-Léger de Melette, commune de l'Épine : bilan provisoire ». *MSACSAM*,

CI, Châlons-en-Champagne. p. 3-74 ; LUSSE, J. (1987) : « Chronique des fouilles médiévales en France : l'église de l'Épine (Marne) ». *AM*, XVII. p. 195-196 ; LUSSE, J. (1988) : « Une tombe du Ve siècle dans l'église de Melette (Marne) ». *BSAC*, 81, 4. p. 3-8 ; ORBAN, D. (2005) : « La désertion d'habitats dans la Marne crayeuse du XIe au XVIIe siècle ». *BSAC*, 98, 4. p. 18-83 ; REINACH, S. (1926) : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye* (2e éd. révisée et corrigée), Paris. 2 vol. ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 173-174.



Fig. 121. L'Épine (Marne) - *Ferme de Melette*. 1. Structure funéraire en caisson de *tegulae* et briques (photo: J. Lusse). 2. Plaque-boucle de ceinture et applique en argent (phase PM). Musée de Châlons.

100. Germinon (Marne), La Folie

Introduction : la commune de Germinon (*Germinon*, 1146) appartient au canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, son territoire devait partie du *pagus Catalaunicus*, diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été établie au lieu-dit *La Folie*, sur le flanc sud-est d'un promontoire crayeux (altitude moyenne 130/135 m NGF), qui descend vers la vallée de la Somme-Soude.

Les premières découvertes semblent avoir été effectuées avant 1861, à cette date, E. de Barthélemy mentionne la découverte de sépultures sur la commune. Peu de temps après M. Garnesson découvrit des sépultures sur un terrain à l'est du village, suite à des glissements de terre et identifié avec le site de *La Folie*. En 1867 des nouvelles explorations ont été effectuées par M. Garnesson, J.-B. Lelaurain et son fils, l'abbé Menuel et quelques habitants du village. De même, A. Nicaise aurait effectué des fouilles sur le chemin de Thibie, à 150 m à l'est de l'église du village, et donc dans le même secteur de la nécropole. Finalement, A. Brisson et A. Loppin ont tenté de retrouver l'emplacement du site en 1946 en vain. Un habitat d'époque romaine se placerait au sud du site, près de la rivière, sans plus de précisions.

Typologie des sépultures : on ne dispose d'aucun renseignement, peut être que la présence du toponyme *Les Auches* (auges) indiquerait l'existence éventuelle de cuves de sarcophages.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : à partir du peu de mobilier identifié, ont peut signaler une occupation de la nécropole pour la période centrale de l'époque mérovingienne, le mobilier le plus ancien étant représenté par une plaque-boucle monobloc TP161, présente dans les phases MA2-MA3 (v.540/610).

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles du XIX^{e} siècle a été dispersée dans le marché des antiquités. C. Poulain a réussi cependant à identifier des objets appartenant à la nécropole dans divers musées en France, à savoir : au Mus. d'Annecy (inv. n^{o} 5200.1 à 5200.7), au Mus. du Grand Séminaire (aujourd'hui déposé Mus. Châlons-en-Champagne) se trouve une gourde décorée, et au MAN dans les collections léguées par le baron de Baye en 1906, ainsi qu'un don de C. Lebœuf de 1869 (inv. n^{o}. 13309 à 13316).

Bibliographie : Anonyme : « Découvertes de sépultures anciennes à Germinon ». *Le Journal de la Marne* du 3 juillet 1867, n°7079, 60e année ; BARTHÉLEMY, E. de (1861) : *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne. Histoire et monuments*. 2 vol. Paris, A. Aubry. p. 273 ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 204 ; BAYE, J. de (1871) : CAF, Angers. p. 309 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. n° 173 ; CHALETTE, J.-J. (1844-1845) : *Précis de la statistique du département de la Marne,* Châlons-sur-Marne, 3 vol. p. 123-124 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 455-456 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol. 1, fasc. III*, Nancy. p. 60; POULAIN, C. & VALLET, F. (1980/1981) : « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN,* 12-13. p. 63 ; POULAIN, C. (1983) : « Quelques objets de la nécropole mérovingienne de Germinon (Marne) ». *BSAC*, 4. p. 55-66 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 30 ; REINACH, S. (1921): *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, vol. 2, Paris. p. 273 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 181 ; SCHMIT, E.: ms. F.60 et F.94 s.d., ADM.

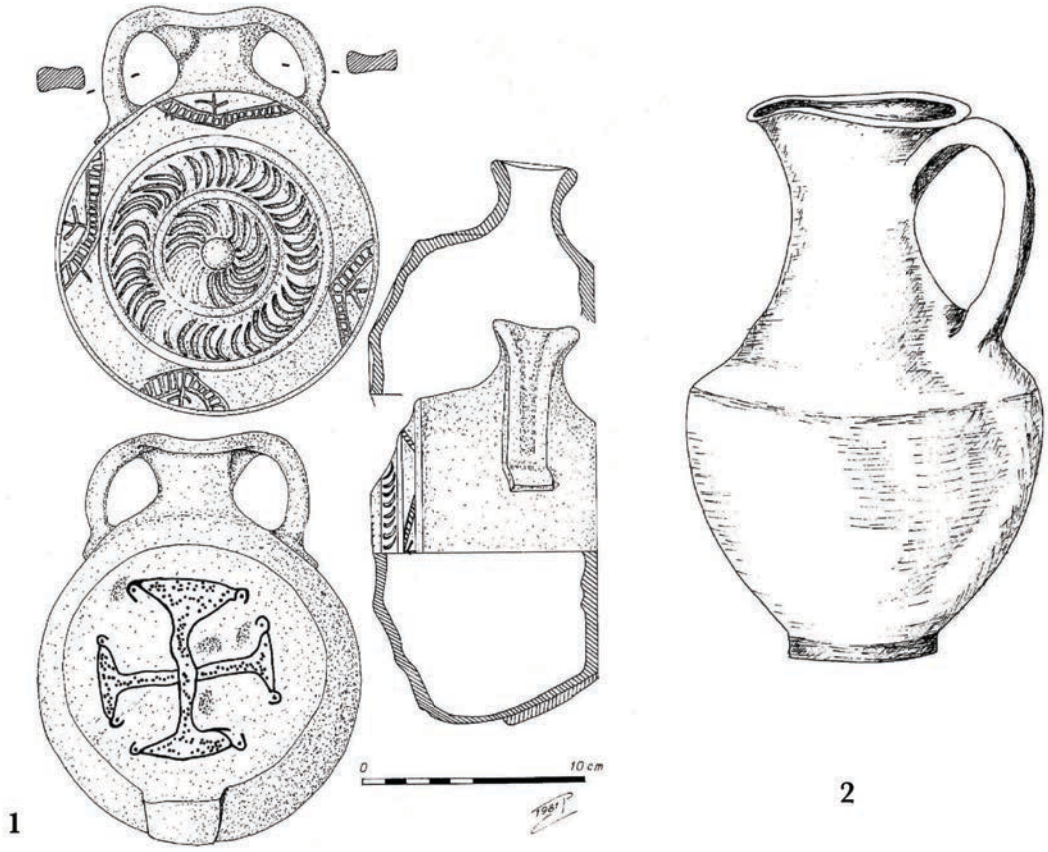


Fig. 122. Germinon (Marne) - *La Folie*. 1. Gourde à motifs chrétiens (Poulain, 1983). 2. Cruche (Schmit, F60). Musée d'Epernay.

101. Saint-Quentin-sur-Coole (Marne), Château de Vaugency

Introduction : la commune de Saint-Quentin-sur-Coole (*Sanctus Quintinus juxta Cernoul*, 1164-1191), fait partie du canton d'Ecury-sur-Coole, arrondissement de Châlons-en-Champagne, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, son territoire aurait fait partie du *pagus Catalaunicus*, diocèse de Châlons. Plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne ont été documentées sur la commune. En 1860, en creusant des tranchées dans une allée du *Château de Vaugency* situé à 500 m au sud-est du village, a été découverte une sépultures à armes vraisemblablement d'époque mérovingienne. En 1880, A. Nicaise a mis au jour une autre sépulture au même endroit, ce qui confirmerait la présence d'un espace d'inhumation près d'emplacement du château.

Typologie des sépultures : d'après les informations rapportées par A. Nicaise, la sépulture retrouvée en 1860 était creusée directement sur le banc de craie, sans plus de renseignements. La sépulture retrouvée en 1880 comporterait un sarcophage ou un revêtement en plâtre.

Pratiques funéraires : la sépulture retrouvée en 1860 appartenait à un homme âgé (40 - 50 ans) d'après A. Nicaise, il était accompagné d'armes des deux cotés : une lance *(« munie à la douille d'un croc recourbé »)* que l'on doit identifier semble-t-il avec un fauchard, un scramasaxe et une épée longue de 95 cm (la soie large de 7-8 cm). La sépulture fouillée en 1880 ne contenait qu'un scramasaxe placé entre les jambes.

Chronologie : la sépulture de 1860 pourrait bien s'agir d'une inhumation à armes des phases MA2-MA3 (v.540- v.610), bien que les informations soient assez sommaires. Celle retrouvée en 1880 semble plus tardive en raison du peu de mobilier et la typologie sépulcrale, probablement des phases MR2-MR3 (v.640- v.710).

Informations additionnelles : le mobilier funéraire découvert en 1860 semble perdu, celui rencontré par A. Nicaise en 1880 doit avoir fini dans sa collection, puis, on ne retrouve plus sa trace.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; Arch. du Mus. de Châlons-en-Champagne ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne». *Les étapes de l'Humanité, vol. 1, fasc. III,* Nancy. p. 54-55 ; NICAISE, A. (1882) : « Le cimetière mérovingien de l'Académie (commune de Saint-Quentin-sur-Coole, Marne) ». *MSACSAM*, 1880-1881, Châlons-sur-Marne. p. 117-124 ; SCHMIT, E.: ms. F62 et F97, ADM.

102. Vouciennes (Marne), Le Maltrat

Introduction : Vouciennes *(Velcianae ? ; Vouceniae, 1211 ; Vouciennes juxta Vitriacum)* est un écart de la commune de Vitry-la-Ville, canton d'Ecury-sur-Coole, arrondissement de Châlons-en-Champagne, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire de la commune appartiendrait, en toute vraisemblance, au *pagus Catalaunicus*, diocèse de Châlons. La nécropole se situe au lieu-dit *Le Maltrat*, sur une plaine (altitude moyenne 100/106 m NGF) qui descend doucement vers le cours de *La Guenelle*.

Les premières découvertes archéologiques ont été rapportées par F. Liénard en 1839, ainsi que quelques sondages sommaires effectués par le Dr. Baffet au XIX^{e} siècle. M. Arrouart et M. Masson, cultivateurs du village, effectuèrent des explorations pour le compte de E. Schmit en 1908, suite à la découverte de restes osseux lors des labours. À partir de 1928, des fouilles systématiques ont été menées par A. Thiérot et l'abbé Favret qui, en compagnie de H. Brodiez et M. Arrouart, ont entamé des fouilles sur la propriété de ce dernier, et dans celle d'à côté appartenant à M. Debeury. D'après le cadastre, un ancien chemin dit *d'Ametz*, supprimé après le remembrement, semble parallèle aux rangées des sépultures découvertes. La vocation funéraire du site semble de longue date, car des sépultures à incinérations du I^{er} siècle ap. J-C. et des sépultures du Bas-Empire se trouvaient intercalées avec les sépultures d'époque mérovingienne. La dernière intervention eut lieu en 2013 lors d'une fouille préventive par le cabinet EVEHA de la main de B. Tixier et G. Grange, avec la fouille de quelques sépultures.

Typologie des sépultures : un total de 286 sépultures ont été fouillées (7 par E. Schmit, 54 par M. Masson et M. Arrouart, et 225 par A. Thiérot) avant l'intervention de 2013. Les indications fournies dans le plan de fouille sont sommaires et ne permettent pas une identification correcte des typologies funéraires, à l'exception de quelques cas indiqués sur la légende du plan original. Malgré tout, les informations apportées par R. Lantier dans l'article de 1940 permettent d'attester une majorité de sépultures en pleine terre, représentant environ 224 cas du total. D'autres sépultures étaient aménagées en caisson de pierres ou en fosse à parois de pierres sèches, ce dernier type étant peu abondant avec seulement 4 cas documentés. Les sépultures en fosse à parois (et probablement le fond) en plâtre, représentaient un nombre considérable 48/286 (SS5, 6, SM8, 11, 13, 15, 19, 8, 52, S4, 9, 24, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 54, 58, 64, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 85, 87, 93, 94, 102, 108, 134, 137, 138, 147, 149, 150, 153, 157, 159, 173, 176, 190, 217, 220). Le sarcophage de pierre est mentionné dans 11 cas (SS7,

SM4, SM21, S23, S42, S3, S16, S81) tous à cuve monolithe en pierre calcaire du Perthois. Une sépulture était en fosse et couverte d'une dalle. Pour les sépultures d'époque gallo-romaine, on n'a pas de renseignements sur l'aménagement de la sépulture, de même que pour les incinérations. Pour 43/284 sépultures on n'a pas d'informations, car elles avaient été fouillées avant 1928, et 4/284 n'ont pas été fouillées.

Pratiques funéraires : les fosses étaient taillées directement dans le sous-sol argileux, à arêtes vives, à des profondeurs allant de 0,5 à 1,6 m et séparées par des alignements de pierres de 0,4 à 0,5 m d'épaisseur. Certaines sépultures situées dans la partie nord du secteur fouillé (S192, S193, S206, S207, S212, S214, S221) atteignaient des profondeurs de 2 à 2,5 m, ce qui est tout à fait exceptionnel pour l'époque mérovingienne. Elles semblent plutôt correspondre à des sépultures du Bas-Empire, ce qui vient appuyer l'idée d'une plus grande profondeur des fosses à cette époque. L'orientation des sépultures était variable, principalement ouest-est, quelques unes avec décalage sud-ouest - nord-est ou parfois nord-est - sud-ouest ; deux cas étaient orientés est-ouest (S52 et S63). L'individu de la S17, fouillée par E. Schmit en 1908, avait été déposé, exceptionnellement, orienté nord-sud. La position anatomique des corps était pour la plupart en décubitus dorsal, sauf l'individu de la S83, qui gisait en position décubitus latéral sur son côté droit et celui de la S145, du côté gauche, avec jambes et bras repliés en position de fœtus. Dans 3 cas les individus avaient les bras en position 3.3 dont la S84 serrés, la S128 portant une clé gallo-romaine et la S39 en position 1.3. Les S121 et S170 avaient les bras en position 2.2. La S23 contenait un coussin funéraire en plâtre où reposait le crâne du défunt, celui de la S54 était un vase céramique et le crâne de la S153 reposait sur des pierres. La S45 contenait l'inhumation d'un cheval, sans que l'on puisse interpréter de manière correcte ses possibles liens dans la nécropole. Le phénomène de remploi de sépultures est fréquent, 39 cas de ré-inhumation attestés ainsi qu'un nombre significatif de réductions. Ces pratiques témoignent d'une occupation prolongée du site.

Concernant la disposition d'objets dans la sépulture, on a des informations rapportées par E. Schmit pour l'ensemble des fouilles effectuées au XX^{e} siècle : l'homme de la S1 portait une hache profilée à l'hauteur de la main gauche, un scramasaxe à la main droite, une petite balance, une boucle de ceinture et deux monnaies dont l'une de Constantin, ainsi qu'un moyen bronze fruste au bassin. La S4 avait un anneau en bronze à la main gauche. Le sarcophage de pierre de la S7, dont le

couvercle était cassé et les ossements manquants, contenait le mobilier d'une inhumation féminine que l'on pourrait qualifier de haut rang : au cou un collier de grains colorés, une boucle d'argent cloisonné avec grenats, une fibule d'argent (six grenats et pierre verte au centre) et une paire de boucles d'oreille. Au niveau de la poitrine, suspendue par un fil d'or, une pièce de Justin ou Justinien (nom d'Athalaric roi des Ostrogoths au revers). À la main gauche une bague d'argent à chaton cloisonné avec quatre grenats et au centre un grenat serti dans un fil d'or. Près du fémur gauche avait été déposé une paire de forces, un couteau de fer, un peigne en os, une curette en os ou en ivoire et une monnaie de bronze, enfin une boule en cristal de roche taillé gisait près du genou gauche.

Chronologie : la nécropole du *Maltrat,* comme bien d'autres proches des habitats probablement occupés depuis l'époque romaine, présente une chronologie d'occupation assez étendue. Le début des sépultures d'époque mérovingienne est bien attesté par le mobilier caractéristique de quelques sépultures comme la S7 en sarcophage que l'on peut dater des phases MA1 ou MA2 (v.520/560).

Informations additionnelles : d'après les informations laissées par H. Brodiez dans sa correspondance, on a pris des photographies des fouilles à l'époque, qui semblent aujourd'hui disparues ou, peut-être, parmi les documents donnés au MAN en 1936. Certains objets provenant de la nécropole auraient été trouvés lors des travaux pour la construction du chemin de fer et déposés à la mairie de Vitry-la-Ville. A. Bertrand note dans sa liste de nécropoles *Vauciennes* mais on n'a jamais rencontré des notices sur l'existence d'une nécropole mérovingienne dans cette commune de la Marne, il doit s'agir d'une erreur de transcription. Une partie des objets provenant des fouilles d'A. Thiérot a été donné au MAN en 1936, ainsi qu'un album avec les illustrations du mobilier, une autre partie des feuillets se trouve au Musée d'Épernay (complément ou copies ?).

Bibliographie : Arch. Mus. Épernay ; Arch. SRA Champagne-Ardenne ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 208 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. p. 164, n° 7, 40, 228 ; CABART, H. & RAVAUX, J.-P. (1987) : « Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du VI av. J.-C. – VIIe s. après J.-C. ». *MSACSAM*, CII. p. 13-87, 18 Fig. 12 Pl. ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte*

Archéologique de la Gaule : La Marne, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 750-756 ; DEBORDE, G. (2002) : Vitry-la-Ville « Le Village Nord ». *Rapport de diagnostic archéologique*, DRAC Champagne-Ardenne, SRA Châlons-en-Champagne ; FRÉZOULS, E. (1979) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 37-2. p. 426 ; LANTIER, R. & THIEROT, A. (1940) : « Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes ». *RA,* 15 avril-juin. p. 210-246 ; POUGET, N. (2007) : Vitry-la-Ville « Le Cray », Rapport de diagnostic archéologique, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 166 ; POUGET, N. (2007) : *Vitry-la-Ville - « Le Cray ».* Rapport de diagnostique archéologique, Châlons-en-Champagne, INRAP/DRAC Champagne-Ardenne ; THIEROT, A. (1930) : « Ceinture mérovingienne en bronze de Vouciennes (1) ». *BSAC*, 3-4. p. 96 (1) rectificatif BSAC, 1931, 1-2, p. 3 ; TIXIER, B. & GRANGE, G. (2013) : « La nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne). Premières observations ». *Journées d'Archéologie régionale* SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 293-294 ; SCHMIT, E. : ms. F63 et F100, ADM.

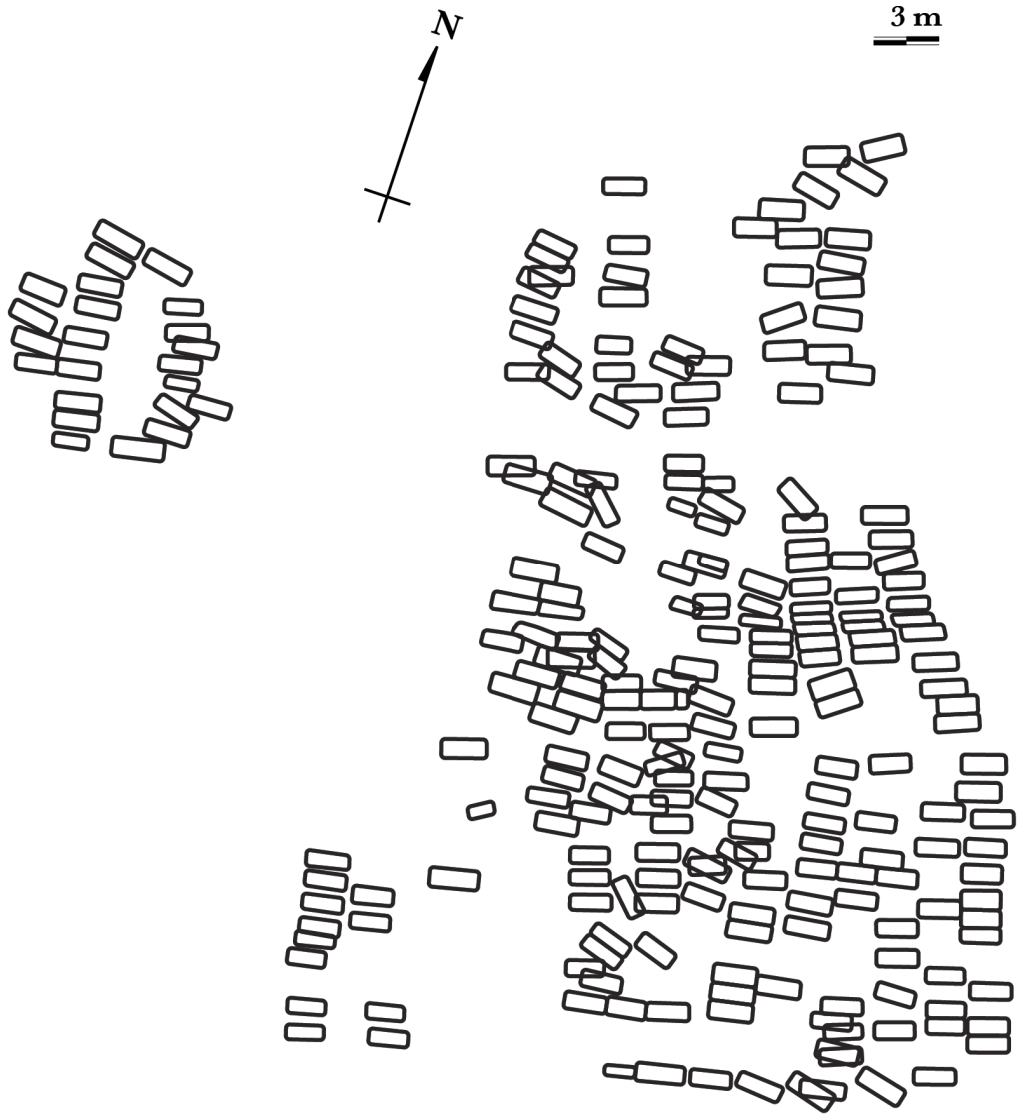


Fig. 123. Vouciennes - Vitry-la-Ville (Marne) - *Le Maltrat*. Plan de la nécropole d'époque gallo-romaine et mérovingienne (d'après Lantier & Thièrot, 1940).

103. Blesme (Marne), Ligne du Chemin de Fer

Introduction : la commune de Blesme appartient au canton de Thiéblemont-Farémont, arrondissement de Vitry-le-François, dans la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire semble avoir appartenu au *pagus Pertensis*, diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte entre 1890-1893 lors des travaux de construction de la gare pour la voie ferrée Noisy-le-Sec - Strasbourg. Le site semble se situer sur le flanc nord d'une pente (altitude moyenne 122 m NGF) qui descend vers les marais, sans plus de renseignements.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée est attestée par la présence de mobilier funéraire, parfois de qualité, ce qui permet de supposer la présence de sépultures privilégiées et l'existence d'élites dans ce secteur de la Champagne humide.

Chronologie : la présence de sépultures à armes contenant des fers de lance, des scramasaxes et des couteaux en fer ne permet qu'estimer l'occupation de la nécropole pendant toute la période mérovingienne. Cependant, des sépultures à partir de la phase MA2 (v.530- v.570) peuvent être identifiée à partir de la présence de fibules en « S » (TP228), le pendeloque en cristal de roche et monture d'argent (TP339) ou le paire de fibules ansées de type Torgny (TP278), qui atteignent la phase MA3 (v.570- v.600).

Informations additionnelles : au Musée Lorrain de Nancy se trouvent une paire de fibules en « S » (inv. nº. ML-125-07), un paire de fibules de type Torgny (inv. nº. ML-126-07) et une boule en cristal de roche à garniture d'argent (inv. nº. ML-129-07), tout dans les fonds de la collection Carny. D'autres objets appartenant à la collection Goury ont été déposés au même musée.

Bibliographie : Anonyme (1890) : *RCB*. p. 483 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; Arch. du Mus. Lorrain, Nancy ; *Catalogue d'Exposition : Rome et les Barbars : la naissance d'un nouveau monde, 26 jan.-20 juillet 2008*, Palazzo Grassi, Venise *; Catalogue d'Exposition : Chefs d'œuvre de l'art Alsacien et de l'art Lorrain, octobre-novembre 1948*, Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, Paris ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 236-237 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne». *Les étapes de l'Humanité : vol. 1, fasc. III*, Nancy ; POULAIN, C. (1995) : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925

». *BSAC*, 2. p. 6 ; ROES, A. (1960) : « Talismans mérovingiens en pierre ». *RACE*, XI, fasc. 41, Dijon. p. 32-38. 3 Fig. ; SCHMIT, E. (1926-1927) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, 22. p. 128.



Fig. 124. Blesme (Marne) - *Ligne du chemin de fer*. Mobilier provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Fibules en «S» TP228 (phase MA3-MR1), 2. Fibules ansées TP278 (phase MA2-MA3), 3. Pendentif en cristal de roche et argent (phase MA3-MR2) (images: Musée Lorrain). Musée Lorrain (Nancy), collection Goury.

104. Courdemanges, (Marne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Courdemanges (*Curtis Dominica*, 1135) fait partie du canton de Vitry-le-François, arrondissement homonyme, dans la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, diocèse de Châlons. Plusieurs lieux d'inhumation d'époque mérovingienne ont été repérés dans la commune, mais ils ne sont pas identifiés de manière précise, il est tout à fait probable qu'il s'agisse de deux nécropoles différentes. Une des nécropoles doit exister aux environs du lieu-dit *Mont Moret*, à l'est du territoire de la commune, près de la ferme actuelle éponyme, où un hameau médiéval a existé au sommet de la colline[18]. Une autre nécropole, plutôt associée à l'habitat médiéval de Courdemanges, doit être située près du château d'eau, à l'ouest du village, où le lieu-dit *La Croix de Pierre* en évoque. Le mobilier connu à partir des dessins et les objets conservés permet, malgré tout, d'identifier des sépultures appartenant aux VI^e^-VII^e^ siècles, sans que l'on puisse déterminer le lieu exact de provenance.

Typologie des sépultures : aucun renseignement disponible.

Pratiques funéraires : le seul élément qui apporte des données sur les pratiques d'inhumation est une stèle calcaire semi-circulaire à décor gravé d'une rosace. On peut attester ainsi l'emploi d'éléments de marquage en surface pour le site de *Mont Moret*, apportant une chronologie pour le courant du VI^e^ et le début du VII^e^ siècle.

Chronologie : à partir du mobilier conservé, on peut émettre l'hypothèse de l'occupation d'un ou deux espaces funéraires à partir de la phase MA1 (v.470-530), datée par une fibule ansée digitée (TP269). Le mobilier conservé au Musée d'Épernay est tardif et correspond à la période comprise dans les phases MR2-MR3 (v.560-610). Des types similaires à la stèle funéraire conservée sont datés par M.-P. Flèche entre le VI^e^ et le début du VII^e^ siècle.

Informations additionnelles : au Musée d'Épernay ont été déposés quelques objets provenant de la nécropole de *Mont-Moret*, dans la collection Favret (inv. n^o^. F 160 et 159 F) : une stèle en pierre ornée de rosaces, un couteau, un vase céramique, une boucle de ceinture et trois plaque-boucles de bronze, ainsi qu'une perle en pâte verre. Les objets conservés dans les anciennes collections du Musée de Vitry-le-François provenant d'une des deux nécropoles (vraisemblablement celle de *La Croix de Pierre*),

[18] CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. : 1998. p. 91-92

parmi lesquels figurait une fibule ansée digitée de la collection du Dr. Mougin, ont été détruits en 1944 lors des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale.

Bibliographie : CHARPY, J.-J. ; BELLIER, C. & CATTELAIN, P. (2003-2004) : « Au temps de Clovis, les mérovingiens en Champagne et en Ardenne ». *L'Archéologue*, 69,. p. 19-31 ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1998) : « La stèle ornée d'une rosace à six pétales et le mobilier mérovingien de Courdemanges (Marne) ». *BSAC*, 91, 2. p. 75-94 ; FAVRET, P.-M. (abbé) (s.d.) : *Répertoire archéologique*, ms. Mus. Épernay ; MOUGIN, L. (1903) : « Objets gallo-romains et mérovingiens trouvés dans l'arrondissement de Vitry, et spécialement à Moncetz, Scrupt, Blesme, Vavray, Vitry et Rosay». *MSSAVF*, XXIII. p. 703-723.

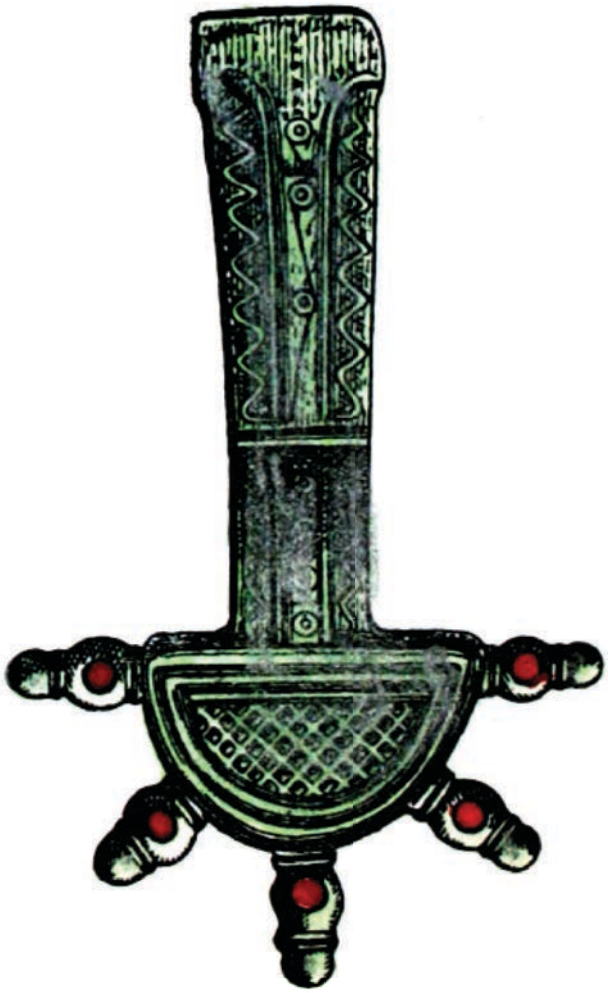


Fig. 125. Courdemanges (Marne) - *La Croix de Pierre*. Fibule ansée digitée TP269 (phase MA1) (Mougin, 1904). Objet disparu en 1944.

105. Glannes (Marne), La Côte du Moulin à Vent

Introduction : la commune de Glannes (*Glanna*, 1136) se situe dans le canton de Vitry-le-François, arrondissement homonyme, dans la Marne. Au haut Moyen Âge, son territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, diocèse de Chalons. Une nécropole a été découverte au lieu-dit *La Côte du Moulin à Vent* (anciennement dit *La Fosse-Saint-Thibaut),* sur le versant sud d'une colline (altitude moyenne 115 m NGF), lors des travaux d'extraction de craie. M. Petitjean a effectué des fouilles de sauvetage en janvier 1980. À partir des informations dégagées de la fouille, on peut déduire que la nécropole d'époque mérovingienne occupe un espace d'inhumation du Bas-Empire (IV^{e} s.), même antérieur puisque des incinérations du 2nd Âge du Fer ont été identifiées. Une nécropole du Hallstatt et de La Tène I à enclos se situe à peu de distance du site.

Typologie des sépultures : indéterminée, probable présence d'un cercueil ou coffrage de bois. Un sarcophage de pierre bipartite avec couvercle en forme toit.

Pratiques funéraires : les seuls renseignements proviennent du plan de la sépulture à armes fouillé par M. Petitjean, dont le mobilier est conservé au Musée de Reims. L'individu était déposé en décubitus dorsal, orienté ouest-est, avec la lance placée à droite du crâne la pointe vers le haut. L'épée était placée en travers de la cuisse droite, trois pointes de flèche (dont l'une argentée) disposées du côté gauche de l'épée, le couteau au côté droit du corps. La plaque-boucle gisait centrée sur le bassin, au côté gauche l'aumônière et à l'intérieur une aiguille et une pince à épiler. Aux pieds, seuls les bouclettes restaient des chaussures. Le dépôt de vaisselle, exceptionnel, était composé d'un bassin et une coupe en verre placée au-dessus des pieds (à l'origine sur le cercueil probablement) et à côté une hache profilée symétrique.

Chronologie : le mobilier recueilli lors des sauvetages permet de dater l'occupation de la nécropole dans le courant du VI^{e} siècle. Seule une sépulture est connue de manière précise, il s'agit d'une inhumation correspondant à un individu masculin de haut rang. Il portait une panoplie complète, accompagnée d'un important dépôt de vaisselle. L'ensemble du mobilier peut être daté de la fin de la phase MA2 et début MA3 (v.560-v.600). Le reste du mobilier permet de documenter une continuation dans l'utilisation de l'espace funéraire pendant les phases suivantes au cours du VII^{e} siècle.

Informations additionnelles : le mobilier recueilli en 1980 se trouve déposé au Musée de Saint-Rémi de Reims. Provenant de la sépulture privilégiée : une épée longue (TP93) à pommeau damasquiné d'argent avec entrée de fourreau d'argent et bouterolle

métallique (inv. n°. 981-5-4 I-V), une lance (TP31) (inv. n°. 981-5-5), trois points de flèche (inv. n°. 981-5-8/0/10) ; un couteau (inv. n°. 981-5-7), une plaque-boucle en bronze (inv. n°. 981-5-12), deux bouclettes de chaussure TP26 (inv. n°. 981-5-13 I-II), un fermoir d'aumônière (TP329) (inv. n°. 981-5-14), une pince à épiler en bronze (TP320) (inv. n°. 981-5-15), une aiguille (inv. n°. 981-5-16), un bassin en bronze TP457 (inv. n°. 981-5-11) et une coupe en verre (TP437) (inv. n°. 981-5-17). Sans contexte : une cruche dépourvue d'anse à lèvre évasé (inv. n°. 981-5-24), une coupe céramique à pied imitation TS Argonne (inv. n°. 981-5-23), un vase céramique caréné avec décor de molette (inv. n°. 981-5-20), plusieurs autres vases céramiques carénés, un gobelet céramique du type dit « burgonde », un vase céramique à panse arrondie décoré à la molette (inv. n°. 981-5-18), une bague en bronze à chaton gravé d'une croix pattée, deux bracelets de bronze, des plaques-boucles damasquinées (TP190) et (TP187), une plaque-boucle ronde (TP148) et des éléments de suspension en bronze (TP351) et (TP363), et un couteau en fer.

Bibliographie : BOUXIN, M. (1982) : « Glannes », *Childéric – Clovis. 1500e anniversaire 482 – 1982, catalogue de l'exposition à Tournai*. p. 126 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. p. 148-149, n° 48 ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1998) : « La stèle ornée d'une rosace à six pétales et le mobilier mérovingien de Courdemanges (Marne) ». *BSAC*, 91, 2. p. 75-94 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 457 ; PETITJEAN, M. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Glannes (Marne)*, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne ; POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims, (*BSAC*, 85, 4). p. 249.

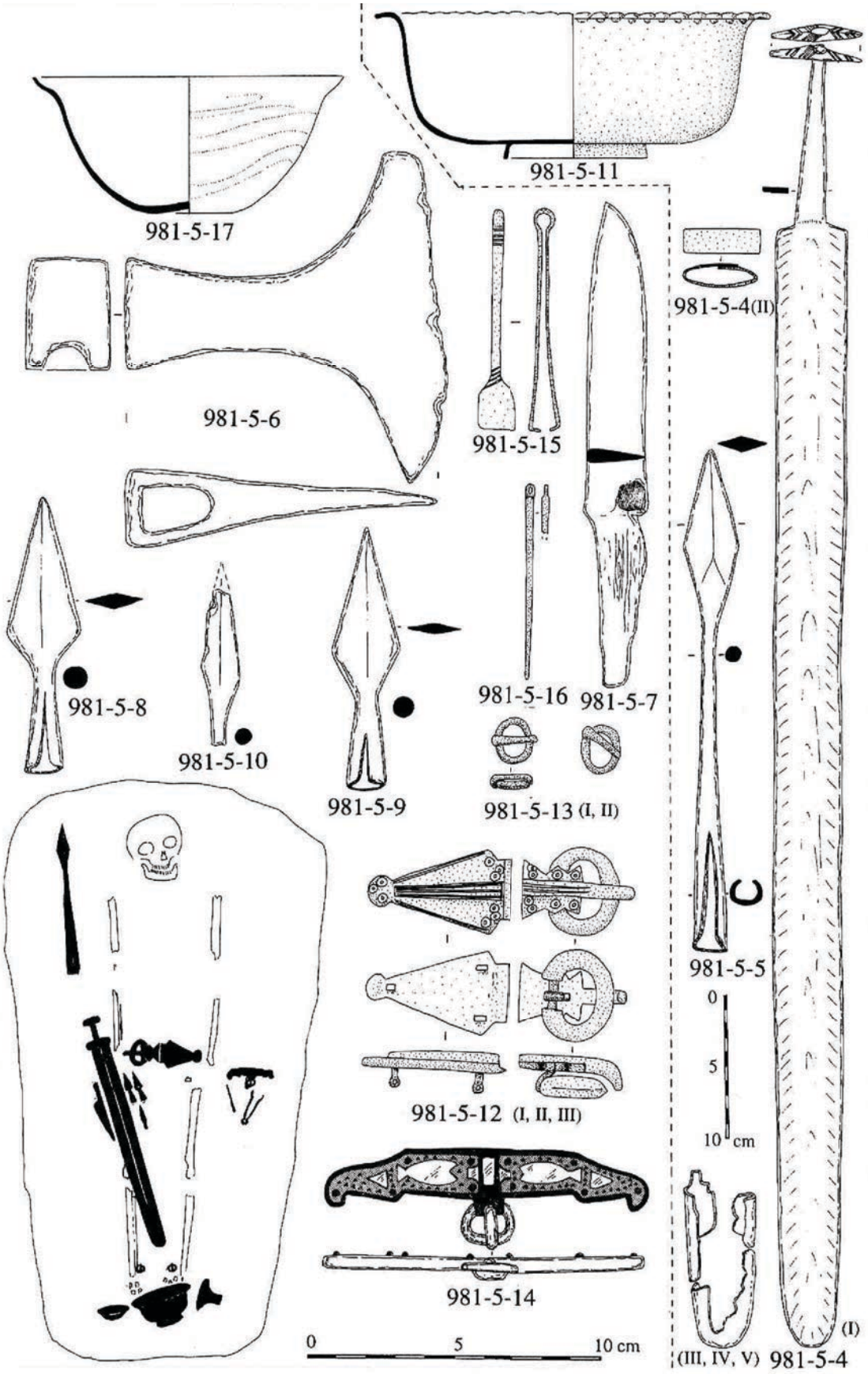


Fig. 126. Glannes (Marne) - *La Côte du Moulin à Vent*. Sépulture à armes avec mobilier caractéristique de la phase MA3 (Cabart & Feyeux, 1995). Musée de Reims.

106. Saint-Chéron – La Verpillière (Marne), Le Buisson de l'Homme Mort

Introduction : la commune de Saint-Chéron appartient au canton de Saint-Remy-en-Bouzemont - Saint-Genest-et-Isson, arrondissement de Vitry-le-François, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Pertensis*, diocèse de Châlons. Une nécropole à inhumation d'époque gallo-romaine réoccupée par une autre mérovingienne a été explorée par L. Morel en 1875 « entre la ferme de La Verpillière et celle de La Malmaison », sans plus de renseignements[19]. À une date différente, plusieurs sarcophages ont été découverts sur la commune, probablement au même endroit des fouilles de Morel de 1875. Cela a été fait lors des labours par M. Lepage au lieu-dit *Le Buisson de l'Homme Mort*, à 1 km à l'est de *La Verpillère* et 1 km au nord de *La Malmaison,* sur le versant nord-ouest d'une colline (altitude moyenne 155 m NGF). Par la suite, une fouille de sauvetage a été menée en septembre 1985 par D., F., M. Chossenot et J.-C. Rouffignac. Un chemin ancien vers Châlons-en-Champagne passe à côté de la nécropole.

Typologie des sépultures : il s'agit de sépultures en sarcophage, des sarcophages monolithes trapézoïdaux en pierre calcaire de Savonnières. Le sarcophage B n'avait pas de couvercle. Sans doute quelques sépultures fouillées par L. Morel étaient en pleine terre ou en cercueil, un fait associé à la présence de clous de fer dans tous les sarcophages.

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures était ouest-est. Les sépultures étaient bouleversées et pillées partiellement. Le remploi de la sépulture est largement attesté dans les deux sarcophages, notamment dans le sarcophage B contenant trois sépultures avec réduction d'ossements au niveau du crâne. Le mobilier de la première inhumation avait été laissé sur place ce qui témoigne d'un certain respect lors des ré-inhumations successives pour le corps du défunt, sans écarter la possibilité d'un caveau familial. Le sarcophage A contenait des charbons de bois.

Chronologie : la description d'une partie du mobilier retrouvé par L. Morel (fibule ansée digitée plaquée d'or) permet de dater l'occupation au VI^e^ siècle. Le mobilier provenant du sarcophage B, composé d'une fibule en « S » (TP231) (phase MA2/MA3), une boucle de ceinture (TP118) (fin phase MA1/MA3), un scramasaxe court (TP57)

[19] Il est aussi possible que les fouilles de L. Morel se soient déroulées dans un endroit différent à celui où ont été découverts les sarcophages en 1985, mais il semble peu probable. E. Schmit signale que L. Morel aurait fouillé près du site.

(phase MA2/MA3), des forces, un vase à pied annulaire et d'autres objets permettent de confirmer les datations tirées des trouvailles de L. Morel. La présence en milieu rural d'une inhumation en sarcophage au milieu du VI^{e} siècle est tout-à-fait exceptionnel entre Oise et Meuse.

Informations additionnelles : une partie des objets de la collection Morel fit partie de l'exposition rétrospective de 1895 au Palais du Tau à Reims. Le mobilier provenant des fouilles de 1988 se trouve déposé au Service Régional de l'Archéologie à Châlons-en-Champagne.

Bibliographie : Anonyme (1889) : *Annuaire de la Marne*. p. 467 ; Arch. Mus. Épernay ; Arch. SRAChampagne-Ardenne ; CHOSSENOT, D. ; F. ; M. & ROUFFIGNAC, J.-C. (1988) : « Fouille de deux sarcophages mérovingiens à Saint-Chéron : « le Buisson de l'Homme mort » (Marne) ». *BSAC*, 81-4. p. 23-50. 5 Fig. ; MILLARD, A. (abbé) (1896) : « Histoire de Gigny aux Bois : chapitre premier ». *RCB*, VIII. p. 241-242 ; MILLARD, A. (abbé) (1898) : *Histoire de Gigny et Bussy aux Bois, Arcy-sur-Aube* ; MOREL, L. : « Communication ». *CAF*, 1875. p. 75-76 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927 / 1927-1928). p. 99-301 ; SCHMIT, E. : F62 ; F97, ADM.

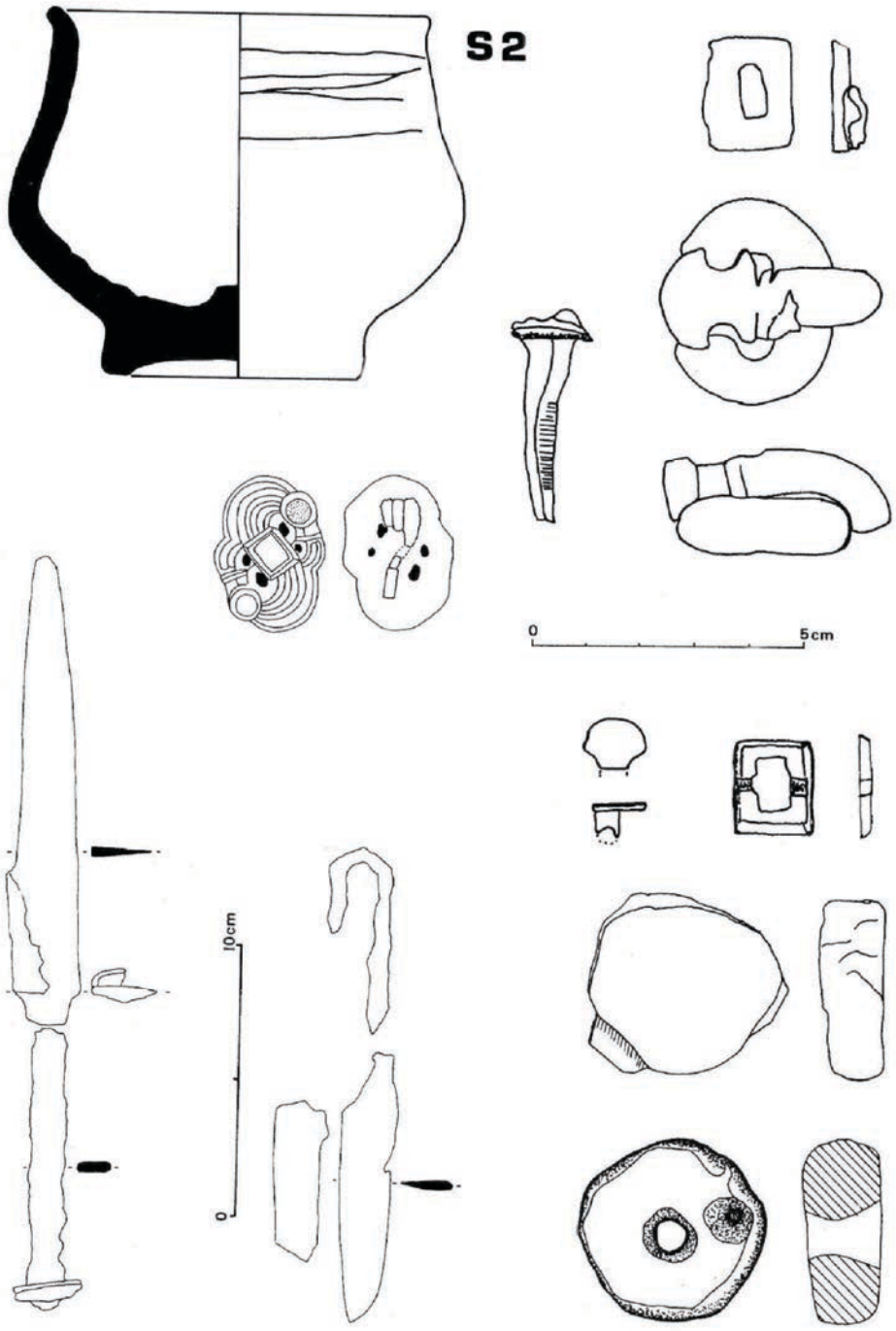


Fig. 127. Saint-Chéron (Marne) - *Le Buisson de L'Homme Mort*. Mobilier provenant de la S2 (phase MA2 - dMA3) (Chossenot & Rouffignac, 1988). Archives SRA Châlons-en-Champagne.

107. Alliancelles (Marne), Les Morderons

Introduction : la commune d'Alliancelles (*Asencella*, v. 850) fait partie du canton de Heiltz-le-Maurupt, arrondissement de Vitry-le-François, dans la Marne. Pendant le haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Stadunensis*, diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte dans la commune d'Alliancelles, au lieu-dit *Les Morderons*, aussi connu sous le nom de *Les Auches* ou *Les Auges*[20]. Le site se localise en hauteur (altitude moyenne 140 m NGF) sur le versant sud d'une colline dominant le cours de la Chée. Le peu de renseignements sur la nécropole provient des notices, proportionnées à D. Cabot, par les habitants de la commune qui ont participé à l'ouverture d'une carrière en 1936 comme J. Lecoq et aux quelques objets conservés par P. Lecoq et Alexeline, cultivateurs du village.

Typologie des sépultures : il semble très probable que les sépultures étaient creusées en pleine terre et d'après les informations recueillies par D. Cabot, orientées ouest-est. Les fosses étaient ordonnées par rangées plus ou moins régulières. Bien que aucun sarcophage n'ait pas été remarqué, la présence de ce type de sépulture est concevable par le toponyme *Les Auges.*[21]

Pratiques funéraires : d'après Cabot, nombre de poteries avaient été découvertes lors des travaux, ce qui signale un emploi assez répandu du dépôt céramique accompagnant le reste du mobilier funéraire. Les fosses étaient à une profondeur d'environ 0,60 m.

Chronologie : le manque d'informations concernant l'ensemble de la nécropole ne permet pas d'analyser ni l'occupation ni son entité réelle. Cependant quelques objets parmi les lesquels une hache à dos profilée à long talon TP2 (phase MA1 et probablement de la phase PM) témoignent de la présence de sépultures à armes dès le 1er quart du VIe siècle, l'existence de deux pointes de flèche ou épieux (l'une lancéolée l'autre pyramidale) le confirme quand même. Le reste du mobilier funéraire recueilli, avec des scramasaxes, couteaux, une paire de forces et une fiche à bélière longent toute la période mérovingienne et ne permettent pas d'effectuer une datation plus précise pour le reste des sépultures.

[20] Notice de Charles Poulain.
[21] Cabot développe l'étymologie du lieu-dit Les Morderons de « Morts en rangs/rangs des morts ».

Informations additionnelles : le mobilier récupéré lors des travaux a été dispersé ou perdu. Les seuls objets conservés ont été dessinés par D. Cabot et déposés ailleurs.

Bibliographie : CABOT, D. : « Le cimetière mérovingien d'Alliancelles (Marne). *MSACSAM*, 79, 1964. p. 13-15 ; POULAIN, C. : « La nécropole mérovingienne de Saint-Etienne-sur-Suippe (Marne). Recherche sur des dépôts de scramasaxes brisés », *MSACSAM,* XCIX, 1984. p. 66 ; RAVAUX, J.-P. (dir.) : *La Collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*. Châlons-en-Champagne, 1992. p. 172.

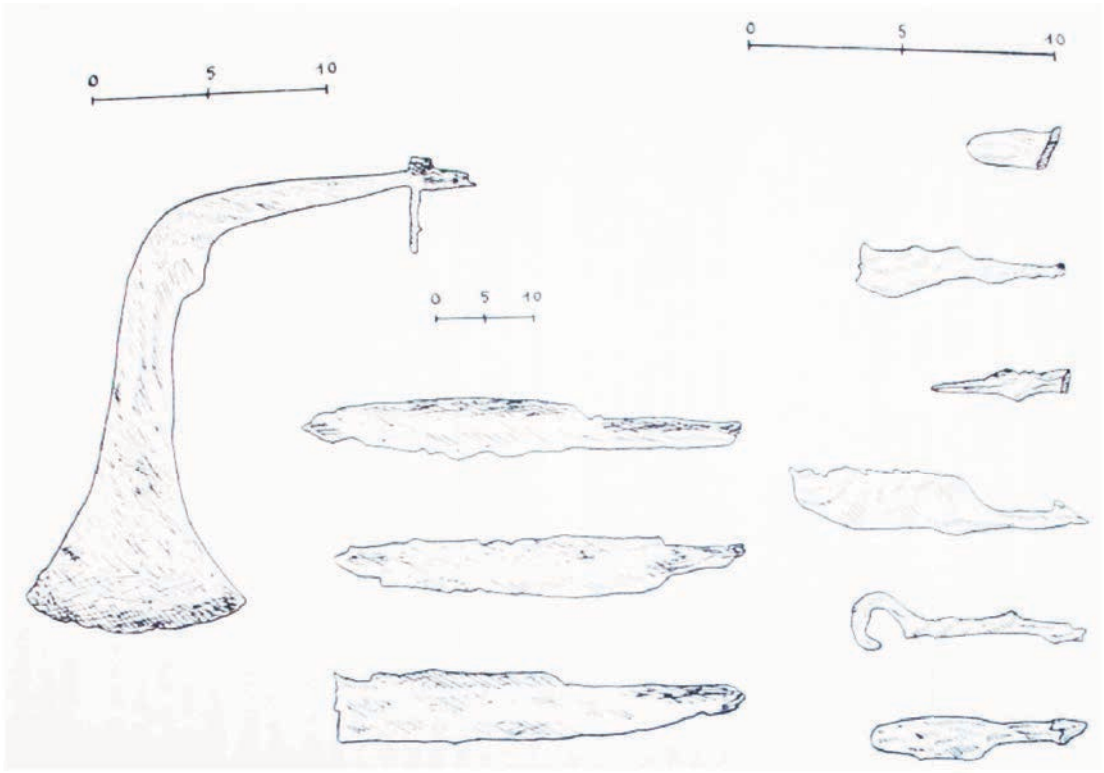


Fig. 128. Alliancelles (Marne) - *Les Auches*. Mobilier funéraire : hache à long talon TP2 (phase MA1); scramasax (phase MA2-MA3), couteaux et ferrets (Cabot, 1964).

108. Le Fresne (Marne), Saint-Hilaire-sur-Moivre – Les Garennes

Introduction : le village déserté de Saint-Hilaire *(Sancto Hylario,* XII*e* siècle) se trouve à l'extrême oriental de la commune de Le Fresne (*Villa nova ad Fraxinum,* 1212), sur la rive gauche de la Moivre. La commune appartient au canton de Marson, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. L'ancien village de Saint-Hilaire, dont la dédicace serait empruntée de l'évêque poitevin du IV*e* siècle, présent des traces d'occupation au moins dès le VI*e* siècle et peut être avant, d'après ce que l'on peut en tirer du mobilier récupéré des tombes mérovingiennes bouleversées par l'établissement d'une église et un cimetière chrétien aux alentours du IX*e* siècle voire la fin du VIII*e* siècle. Des fouilles de sauvetage ont été effectuées en 1992 par l'équipe de J. Lusse au lieu-dit *Les Garennes,* suite à la découverte fortuite d'ossements et fondations lors des travaux d'arasement d'une butte boisée. Les recherches archéologiques ont été poursuivies entre 1993 et 1995 avec la mise au jour de l'ancienne église paroissiale et 250 sépultures appartenant au cimetière médiéval dont une dizaine de la nécropole mérovingienne établie auparavant.

Typologie des sépultures : l'état de bouleversement des sépultures d'époque mérovingienne n'a pas permis d'entreprendre des observations précises sur la nature des sépultures. Certaines étaient en pleine terre et la S157 semble avoir comporté un cercueil ou contenant en bois. Un sarcophage de pierre (S17) en calcaire de Savonnières à plan trapézoïdale et restes d'un autre. Deux sarcophages en plâtre sans datation précise.

Pratiques funéraires : du fait des bouleversements opérés à l'époque médiévale et moderne sur les sépultures mérovingiennes les observations sur la structure et disposition des sépultures sont très sommaires. La S7, en partie détruite par une autre médiévale, appartenait à un individu disposé en décubitus dorsal, le bras droit replié sur le bassin. L'un des trois sarcophages retrouvés était violé et contenait des ré-inhumations appartenant à trois enfants. La S136 qui semble d'ailleurs la plus ancienne des découvertes, contenait un gobelet de verre TP443 avec motif cruciforme placé à gauche du crâne et un vase céramique au niveau de l'épaule gauche. L'enfant de la S12 portait un collier de perles en ambre et verre avec une monnaie du Bas-Empire percée. La S32 portait le dépôt funéraire aux pieds (bouteille céramique et boucles de chaussure avec lanières). La S38, endommagée par un mur, avait un vase caréné déposé à côté du tibia. La femme de la S157 (MA3-MR1) avait un peigne en os déposé a côté du pied gauche,

une boucle de fer au niveau du bassin et un collier de perles en ambre, verre le long de la paroi droite de la fosse. L'orientation des sépultures d'époque mérovingienne était ouest-est, sauf une avec léger décalage au nord. Le fait que les sépultures mérovingiennes gardent la même orientation que l'édifice d'époque carolingienne (fin VII^{e} – X^{e} siècles) laisse supposer l'existence d'une chapelle funéraire ou *memoria* d'époque mérovingienne antérieure, érigée dans la nécropole primitive « en plein champ ». Cependant il est aussi probable qu'une nécropole *ad sanctos* s'est développée autour d'une église venant christianiser la nécropole. La présence du mobilier des IV^{e}-V^{e} siècles suggère la présence de sépultures antérieures à celles d'époque mérovingienne (gobelet en verra à pied TP443, fragment bol chenet 320). La pratique du remploi de sépultures est bien attestée dans la S17 où à l'intérieur du sarcophage avait quatre sépultures d'enfant ayant déplacé en réduction vers les pieds de la cuve les ossements d'une autre sépulture antérieure adulte.

Chronologie : le vase en verre de la S136 avec des parallèles à Vieuxville (Belgique) date de la phase PM (v.440/450-470/480) mais il pourrait s'agit d'une réutilisation dans la phase MA1. La S135 a été datée de la fin de MA2-MR2. La S7 peut être datée de la phase MA3 (v.570- v.610) à partir du peu de mobilier conservé, un gobelet TF55.3 et un vase céramique décoré à la molette TP92. La S153 est datée par C14 dans la phase MR2 voire du début de la phase MR3 (v.670- v.600), ayant réoccupé une inhumation antérieure de datation indéterminée. La S12 peut être datée de l'époque mérovingienne, probablement après la phase MA2 (v.540- v.570) de par le mobilier conservé. La S32 peut être datée des phases MA3-MR2 à partir d'une paire de plaque-boucles de chaussures et passe-courroie de bronze damasquiné d'argent TP158 et une petite bouteille céramique TP108. La S38 présentait des datations pareilles à la S32. Quelques objets retrouvés hors contexte sont antérieures à la phase MA3 comme un fragment de fibule ansée à neuf digitations TP275, une pointe de lance TP31 et un gobelet en verre TP443 ou TF41.1 à cheval entre les phase PM et MA1 (v.440- v.520).

Informations additionnelles :

Bibliographie : Anonyme (1995) : Travaux et recherches archéologiques de terrain, Le Fresne « les Garennes ». *Bilan Scientifique*. p. 65 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : « Verres de Champagne ». BSAC, 48, 4. p. 87, 148, n^{o} 124, 231 ; CHAVOT (1993) : « Chronique des fouilles médiévales : Le Fresne ». *AM*, XXIII. p. 371, 405 ; CHOSSENOT, R. & *alii* (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : 51/1 Marne, éd. Maison des sciences de l'homme*, Paris. p. 451- 452 ; LUSSE, J. (1992) : *Bilan Scientifique*. p. 66-67 ;

LUSSE, J. (1993) : *Bilan Scientifique*. p. 44-45 ; LUSSE, J. ; ANCIA, Y. & CASSIN, C. (1997) : « Les fouilles du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre (commune de Le Fresne, Marne) ». *MSACSAM*, 112. p. 25-102.

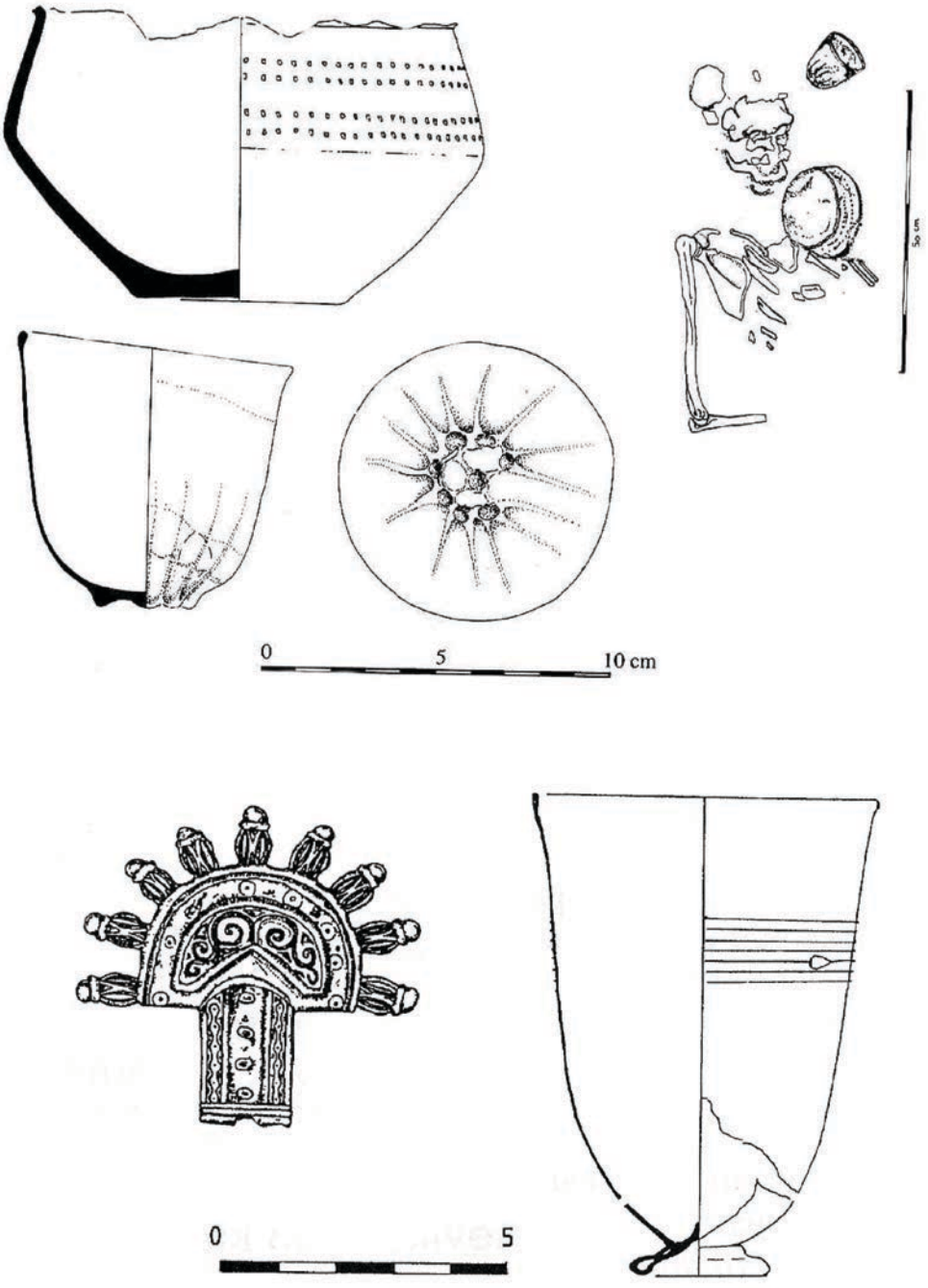


Fig. 129. Le Fresne (Marne) - *Les Garennes*. Mobilier funéraire: 1. Objets conservés de la S7 (phase MA3); 2. Fibule ansée TP275 (phase MA2); 3. Gobelet en verre à pied TP443 (phase PM) (Lusse & alii, 1997).

109. Hans (Marne), La Justice

Introduction : la commune de Hans (*Ham*, 1132) se trouve dans le canton et arrondissement de Sainte-Menehould, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Stadunensis,* appartenant au diocèse de Châlons. Une nécropole mérovingienne a été découverte au lieu-dit *La Justice* par M. Pigny lors des labours. Le site se trouve sur le versant sud-est d'une butte crayeuse qui descend vers la plaine et le cours de la Bionne. Avant ses fouilles en 1907, une personne de Châlons-sur-Marne aurait fouillé le site, comme l'indique G. Goury.[22]

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre creusées dans le tuf crayeux, avec présence de cinq ou six clous de fer comme témoins de l'emploi du cercueil ou plancher en bois, sont mentionnées. G. Goury expose l'idée pour raisonner le bas taux de clous retrouvés souvent dans les fosses et son attribution ou non à l'emploi de cercueils en bois. Il est plutôt pour la théorie selon laquelle à l'époque les clous ne seraient utilisés que de manière restreinte tandis que la plupart du cercueil serait assemblée par des chevilles en bois, qui ne sont plus conservées.

Pratiques funéraires : les fosses étaient disposées par rangées nord-sud (dont cinq ont été repérées) et orientées ouest-est et nord-ouest - sud-est. Les sépultures mérovingiennes ont bouleversé celles de La Tène et gallo-romaines à incinération qui se trouvaient au même emplacement. Pour expliquer la présence de charbons et des cendres dans les sépultures G. Goury émets une hypothèse assez intéressante, une couche de cette matière provenant du foyer du défunt serait placée en dessous du corps pour absorber les liquides de la dépouille. Les corps étaient placés dans la sépulture en décubitus dorsal, avec les bras repliés sur le bassin ou le long du corps. Le dépôt de vaisselle était placé souvent du côté gauche des pieds et à droite du crâne. La S1 masculine à 1,25 m de profondeur avait un seul peigne en os à côté du crâne. La S2 féminine, contenait une boucle d'oreilles d'argent TP303, un collier avec soixante-un grains de verre et corail, un bracelet au bras droit en fer et cuivre TP338, une bague d'argent à la main gauche et comme dépôt de vaisselle une coupe apode TF81.0 en verre et une fusaïole en verre bleu à gauche des genoux. La S3 féminine n'avait qu'une bague en bronze brisée à la main gauche. La femme de la S4 portait deux boucles d'oreilles d'argent TP302 et une cruche céramique rouge aux pieds avec une coupe en verre à décor de lignes. La S5 masculine avait une boucle argentée, silex et briquet en

[22] Il peut qu'il s'agisse de E. Schmit, mais rien ne l'assure.

fer et débris d'un vase en verre à gauche des pieds. La S6 féminine semble avoir contenu un paire de boucles d'oreille d'argent TP303, un collier de perles et pièces gallo-romaines et une plaque-boucle de fer TP151 et un vase caréné à gauche des pieds comme dépôt céramique, elle était bouleversée par la charrue et le crâne arraché. La S6 féminine avait un bracelet en bronze étamé à droite du crâne. La femme de la S8 portait aussi un bracelet semblable, mais au poignet gauche. La S9 masculine contenait déposé aux pieds un vase céramique caréné semblable à celui de la S6. L'homme de la S10 était sous la S9 et avait une terrine céramique rougeâtre aux pieds. La femme de la S11 avait deux boucles d'oreille d'argent et verroteries TP303 aux oreilles et un collier de perles au cou. La jeune femme de la S12 portait au bras gauche un collier de grosses perles céramiques et une pièce de Posthume sur fil d'argent, ainsi qu'une boucle de fer au bassin et un vase céramique ancien réutilisé comme dépôt et placé à gauche des pieds. La S13 féminine avait comme dépôt un vase en verre à pied placé à côté du crâne. La S14 masculine avait au côté droit un scramasaxe long et couteau attaché. La S15 masculine ne contenait qu'une terrine rougeâtre décorée au poinçon placé à gauche des pieds. La S16 féminine portait une perle céramique à côté du crâne et une monnaie romaine, un anneau en bronze et un silex au bassin. L'homme de la S17 avait une boucle de bronze et un couteau déposés à droite du crâne et un peigne sur la poitrine à droite. La S18 située dans la 4^{e} rangée avait un flacon de verre à hauteur du crâne du corps avec le col brisé par le creusement de la fosse supérieure, ainsi que les débris d'un vase céramique noir. La S19 masculine avait une cruche céramique noirâtre et un peigne en os déposé sur des forces, le tout à droite des pieds du défunt. La S20 dont la partie supérieure avait été bouleversée par des ré-inhumations contenait un petit vase céramique noir décoré au poinçon aux pieds. La S21 féminine ne portait qu'une monnaie romaine en bronze. L'homme de la S22 avait été inhumé au-dessous de la femme de la S21, avait une boucle en fer et un peigne près du crâne. L'individu de la S23 presque détruite portait une bague d'argent. Celui de la S24 avait une fibule zoomorphe aux pieds. L'homme de la S25 avait un gobelet apode en verre TP446 placé à droite du crâne. Concernant la composition des sépultures, seules 2 sépultures d'enfant ont été découvertes parmi les 75 sépultures fouillées, et étaient placées parmi celles des adultes. Par rapport à la profondeur des sépultures, elle était en moyenne de 75 cm, les plus profondes à 1,25 m et les plus superficielles à 0,30 m. Il est important à signaler l'observation de G. Goury que les sépultures plus profondes n'étaient pas les plus riches en mobilier, ce qui n'est pas de règle souvent dans les nécropoles

mérovingiennes. Des traces repérées par G. Goury lui ont indiqué l'existence d'une clôture qui renfermait la nécropole (45 m de long pour 17 m de large) ce qui est tout-à-fait exceptionnel car peu d'enceintes de délimitation des nécropoles sont connus à cette époque. Le chevauchement de sépultures était assez nombreux et même les rangées se sont superposé dans certains cas, ce qui indique une occupation assez dense et continue dans l'espace et le temps, peut être associé à une petite communauté rurale, ainsi que l'existence de sépultures tardives. Une esquisse topo-chronologique peut être dressée à partir des observations de G. Goury, la partie inférieure de la nécropole (la plus éloignée de la butte) contenait les sépultures plus ordonnées tandis que cette disposition diminuait au fur et à mesure que l'on montait la pente, où les chevauchements étaient fréquents. Il se peut que la coutume ait été celle d'inhumer toujours vers le haut même en dépit d'une réduction de l'espace d'inhumation. La croyance ou la coutume se serait imposée alors au sens pratique. Seules 28 sépultures sur 75 contenaient du mobilier funéraire, correspondant à celles placées dans les rangées inférieures. Le mobilier des sépultures se raréfiait au fur et à mesure que l'on montait les rangées, certaines contenant un seule pièce en bronze. Les chevauchements, ré-inhumations et même la violation de sépultures à l'époque mérovingienne suite à ces ré-inhumations ont été constatés, suivant la pratique habituelle à l'époque.

Chronologie : les sépultures avaient été considérées à l'époque par G. Goury comme appartenant à une phase tardive en base au peu taux d'armement, la typologie du mobilier et la pauvreté générale de celui-ci dans les sépultures. Il est vrai que l'absence d'haches profilées, lances ou scramasaxes courts, armement caractéristique des premières phases, était absent. Cependant la présence de dépôts contenant des verres appartenant aux phases PM (v.450- v.480) et MA1 (480-530) et boucles d'oreille dans les sépultures féminines point vers une révision des datations concernant l'occupation du site. Il est plutôt probable que les formes précoces en verre aient été déposés dans des sépultures plus tardives, mais dans aucun cas au-delà de la phase MA2 (v.530- v.570). En plus, la question des sépultures sans mobilier à l'époque mérovingienne doit être mise à révision, car il peut bien s'agir, à Hans, d'une petite communauté de souche gallo-romaine avec des coutumes différentes de la pratique conventionnelle de la sépulture habillée. On propose une date début pour l'occupation du site à l'époque mérovingienne dans la phase MA2 (v.530- v.570).

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles de G. Goury a été donné au Musée Lorrain de Nancy, quelques vases céramiques avec inv. nº. 179, 201, 227, 233 (?), 247 (VIe siècle), 246 (VIe-VIIe s.) et 98, 103 (VIIe siècle.)

Bibliographie : BARTHELEMY, E. de (1865) : « Hans, briques gallo-romaines ». *Ann. Dép. Marne*. p. 383 ; BRUNELLA, S. ; GUILLAUME, J. & PROUTEAU, R. (2012) : *La céramique funéraire mérovingienne conservée au Musée Historique Lorrain à Nancy*, Presses Universitaires de Nancy ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : Verres de Champagne. *BSAC*, 88, 4. nº 70, 77, 93, 123 ; GOURY, G. (1908) : « Le cimetière de la Justice de Hans (Marne) », *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy. p. 202, nº 10.

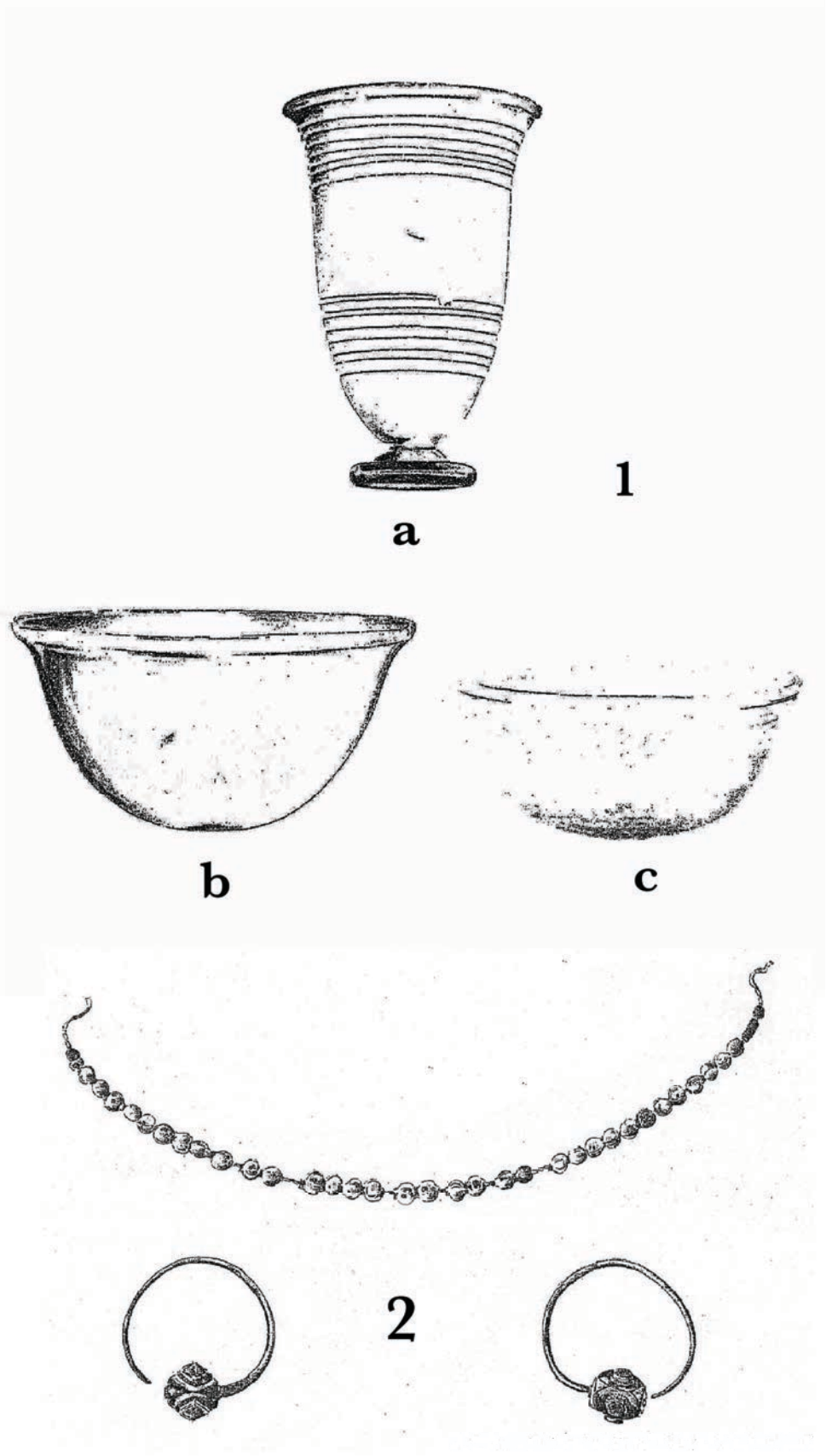


Fig. 130. Hans (Marne) - *La Justice*. Mobilier issu des fouilles de G. Goury: 1. Verres : 1a. Gobelet à pied (phase PM-MA1) 1b-1c. Coupe TP437 (phase MA1); 1c. Coupe. 2. Parure féminine (phase MA2-MA3) (Goury, 1908). Musée Lorrain de Nancy.

110. Remicourt (Marne), Le Trou de Loup

Introduction : la commune de Remicourt (*Ramicort,* 1217) appartient au canton de Givry-en-Argonne, arrondissement de Sainte-Menehould, dans la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Stadunensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne établie sur une autre du Bas-Empire a été explorée par E. Schmit et Sarrazin entre novembre 1898 et janvier 1899 à la limite des communes de Remicourt et Noirlieu, après la découverte fortuite d'ossements par M. Morel, vétérinaire à Givry. La nécropole se trouve au lieu-dit *Le Trou de Loup,* sur le flanc occidental d'un coteau (altitude moyenne 173 m NGF) à environ 600 m au nord-ouest de la ferme de l'Alleu ou la Lieue, probable identification de l'habitat associé à la nécropole. Quelques 155 sépultures ont été explorées en bordure d'un ancien chemin connu sous le nom de *Vieille Voie*, occupé aujourd'hui par la RD54.

Typologie des sépultures : on peut déduire, selon les notes manuscrites de Schmit, qu'une grande partie des sépultures fouillées était en pleine terre, avec l'emploi éventuel de cercueils de bois dans quelques cas isolés. Des sarcophages en plâtre ont été signalés.

Pratiques funéraires : on peut supposer une certaine organisation par rangées dans la nécropole, avec les sépultures orientés ouest-est de manière parallèle au chemin ancien. Les sépultures dont le mobilier était plus abondant occupaient la partie plus élevée de l'éminence. Des sépultures d'enfants partageant l'espace avec celles des adultes ont été signalées. On a peu d'informations sur les coutumes funéraires concernant l'aménagement intérieur de la sépulture. La présence de plusieurs haches à dos profilé et quelques lances attestent la présence de sépultures à armes sans que l'on ait constance cependant d'umbos ou épées longues. Il est vrai que, de même que pour un bon nombre de nécropoles, seul un secteur semble avoir été dégagé, ce qui rendre partielle toute hypothèse interprétative sur les caractères de la population inhumée. Une sépulture féminine qui peut être datée vers 600 possédait une parure extraordinaire composée d'une paire de fibules rondes à umbo central, un collier de 40 perles en ambre, verre et céramique, un bracelet de perles émaillées, une épingle d'argent, une plaque-rouelle de châtelaine, des pendentifs en potin, une monnaie gauloise, une rouelle, un fermoir d'aumônière et une boucle. L'homme de la S32 (MA1-MA2) portait un équipement composé par un briquet et son silex, une boucle d'argent, des forces, un couteau, une pince à épiler, une hache à dos profilé à la main droite, une lance, deux ferrets de

chaussure et une fiche à bélière, voici la description d'E. Schmit. L'homme de la S33 portait une hache à dos profilée et une lance, sans plus de renseignements. Celui de la S35 portait une autre hache à dos profilé, une lance courte, une lance longue, une aumônière, 6 aiguilles à chas de bronze, des pendentifs, une boucle de ceinture, deux boucles rectangulaires et 4 plaques. L'homme de la S38 portait une hache à dos profilé et une jatte ou assiette en TS. La S18 contenait deux sépultures superposées, l'homme de la première sépulture (VI^{e} siècle) portait comme dépôt funéraire un vase céramique rouge et une cruche « avec queue » noire à bec, une boucle massive de bronze, une monnaie gauloise, une bague de bronze, un couteau, deux silex et débris d'un briquet. D'après Schmit presque toutes les sépultures comportaient un dépôt céramique, sauf des rares exceptions comme les sépultures d'enfants.

Chronologie : les datations ont été proposées à partir du mobilier en verre et de l'armement conservé provenant des sépultures, le tout faute d'un contexte.

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole a été déposé au Musée de Châlons-en-Champagne dans la collection Schmit (inv. n^{o} 930.10.2169 à 2249), celui sous le inv. n^{o}. 930.10.2250 à 2310 (exception du n^{o} 2295) semble provenir du même site.

Bibliographie : Anonyme (16.01.1899): *Le Champenois*. p. 2 ; Anonyme (16.01.1899) : « Notice sur Remicourt », *Le Courrier de la Champagne* ; Anonyme (1900) : *Almanach Matot-Braine*. p. 93; Anonyme (1899) : "Chronique", *RCB*, p. 152; CABART, H. & RAVAUX, J.-P. (1987) : « Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du VI^{e} av. J.-C. – VII^{e} s. après J.-C. ». *MSACSAM*, CII. p. 13-87, 18 Fig. 12 Pl. ; FREMONT, L. (1899): « Chronique : Découvertes archéologiques. Armes mérovingiennes à Faverolles », *RCB*, XI, 2e série. p. 152 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité, 1, fasc. III,* Nancy. p. 53 ; POULAIN, C. (1995) : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925 ». *BSAC*, 2. p. 12-13 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 234; SCHMIT, E.: ms. F.61, F.97 s.d. ADM.



Fig. 131. Remicourt (Marne) - *Le Trou de Loup*. Fibules à umbo central TP221 ayant appartenu à une femme de haut rang (phase MR1) (v. 600-630). Musée de Châlons-en-Champagne.

111. Aulnizeux (Marne), La Vignette

Introduction : le territoire d'Aulnizeux (*Aunisieu, Aunisel*, 1222), rattaché à la commune de Val-des-Marais depuis 1977, fait partie du canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne. Au haut Moyen Âge le territoire devait occuper l'extrême méridional du *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons-en-Champagne. Une nécropole d'époque mérovingienne se trouve au sommet d'une élévation (altitude moyenne 141 m s.n.m) à 260 m au nord-est de l'église du village, au lieu-dit *La Vignette* ou *Le Gué*. Une ancienne voie supposée romaine, qui semble avoir reliée les agglomérations de Bibe et Meaux passe à proximité, à moins de 300 m au sud-ouest de la colline. Les sépultures mérovingiennes réoccupent un espace funéraire du Bas-Empire avec des sépultures des III^e^-IV^e^ siècles ainsi que des incinérations de La Tène II. La nécropole de *La Vignette* était connue et largement pillée depuis longtemps. Les premières explorations scientifiques ont été effectuées par A. Brisson en 1932, lui-même accompagné d'A. Loppin en 1933 et jusqu'en 1948 avec le concours de l'abbé Favret. A. Loppin et Prieur ont du fouiller le site entre 1938 et 1939 et à nouveau en 1946. Des sépultures auraient été finalement explorées par l'abbé Favret en compagnie de Prieur de 1948 à 1951.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient pour la plupart en pleine terre avec des mesures conventionnelles pour ce type de sépultures à l'époque mérovingienne (L. 2 m, larg. 0,6 m, prof. 1,4 m pour la S675). Faible présence de sarcophages et beaucoup de sépultures avec traces de bois témoignant l'emploi de cercueils ou coffrages calés par du plâtre et cloués.

Pratiques funéraires : la plupart des sépultures d'époque merovingienne étaient orientées sud-ouest - nord-est et semble-t-il disposées par rangées régulières. Brisson signale beaucoup de ré-inhumations et chevauchement des sépultures, dû principalement à la large période d'occupation de la nécropole au moins jusqu'au VIII^e^ siècle.

Chronologie : l'occupation de la nécropole semble l'une des plus étendues parmi l'ensemble des cas étudiés, allant jusqu'au-delà de la phase MR3 (v.670/710). Les sépultures caractéristiques du Bas-Empire à dépôt de vaisselle et en cercueil sont réoccupées dès la fin du V^e^ siècle par des sépultures habillées correspondant aux phases PM-MA1 (v.440- v.520). La présence de certaines sépultures privilégiées avec un riche

mobilier témoigne de l'importance de la population installée dans cette région au début du V^e siècle.

Informations additionnelles : la plupart des informations relatives au mobilier et disposition des inhumés ont été tirées des notes de fouille d'A. Brisson, le plan de la nécropole dessiné par lui a été perdu par J. Prieur dans les années 60' et jamais retrouvé, une reconstitution de l'ensemble de la nécropole s'avère malheureusement impossible aujourd'hui. Concernant les carnets de fouille seule une partie est conservée au Musée d'Épernay, il s'agit des carnets contenant les tombes 1 à 234 et 662 à 796, le reste des carnets prêtés à J. Fromols sont considérés comme perdus. L'abondant mobilier funéraire récupéré lors des différentes années de fouilles se trouve au Musée d'Épernay dans la collection Brisson. Le mobilier provenant de deux sépultures est au Musée de Châlons-en-Champagne (don Brisson) et d'autres objets sont au Musée de Reims. La nécropole se trouve actuellement en cours d'étude par la personne qui rédige ces lignes et est prévue une publication d'ensemble.

Bibliographie : Anonyme : « 1932-1934, 156e excursion : Marne-Ecury-le-Repos, Aulnizeux, Normée (10 juin 1934) ». *BSES*, XII, 1932-1935. p. 54-57 ; Anonyme : « La Société d'excursions scientifiques visite Aulnizeux et Ecury-le-Repos. » *L'Éclaireur de l'est, lundi 11 juin 1934*. p. 3 ; Arch. Brisson au Mus. Épernay ; BAYE, J. de (1876) : « Communication : Aulnizeux », *Comptes Rendues du CAF*, Châlons-sur-Marne 1875, Paris. p. 58, 62-63 ; BENOIST, E. (1935) : « Objets mérovingiens du cimetière de « La Vignette » à Aulnizeux (Marne). *BSAC*, 1-2. p. 5 ; BRISSON, A. (1951) : « Cimetière d'Aulnizeux (Marne) ». *BSAC*. p. 18-19 ; BRISSON, A. (1955) : « Le cimetière d'Aulnizeux, lieu-dit « La Vignette » (Marne) ». *BSAC*, juil-déc. p. 19-20 ; BUSCH, U. & KORTEWEG, W.-K. (1988) : « Ein merowingerzeitliches Kindergrab aus Aulnizeux ». *BSAC*, 80, 4. p. 9-22 ; CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay. *BSAC*, 87, 4. p. 41-48, 51-70 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 151-164, n° 1, 2, 3, 46, 54, 56, 74, 78, 95, 109, 114, 122, 137, 138, 150, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 208, 229, 291 ; CHARLES, R.-P. : « Étude du matériel anthropologique du Musée d'Épernay (Marne) ». *RACE*, 10, 1959. p. 169-176 et 265-267 ; CHARPY, J.-J. : « Évocation des activités artisanales : le tissage d'après les vestiges archéologiques du Musée d'Épernay. » *BSAC*, 1, 1983. p. 5-6 ; CHARPY, J.-J : *Catalogue de l'exposition « Trésors des Mérovingiens en Champagne, collection des Musée d'Épernay et de Troyes*, exposition au Musée de

Saint-Dié (Saint-Dié), 1985 ; CHARPY, J.-J. ; BELLIER, Cl. & CATTELAIN, P. : « Au temps de Clovis, les mérovingiens en Champagne et en Ardenne », L'Archéologue, 69, 2003-2004. p. 19-31 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 355-356 ; *Dossier Brisson : Aulnizeux - La Vignette*, Arch. Mus. Épernay ; FAVRET, P.-M. (1949) : « IIIe Circonscription ». *Gallia*, 7, fasc. 1. p. 115-120 ; FROMOLS, J. : « Chronique des découvertes régionales : Aulnizeux ». *BSAC*, mars-juin, 1939. p. 5-22 ; GENTIL, G. : *Carte archéologique du Service Régionale de l'Archéologie, Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*, 1988, 1989, 1990 ; HU, P. & ROLAND, A. : « Inauguration du Musée archéologique de M. André Brisson, à Ecury-le-Repos. » *BSAC*, 1, 1936. p. 12-17 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 2 : Aulnizeux - La Vignette*, Arch. Mus. Épernay ; LOPPIN, A. : « Objets mérovingiens du cimetière de « La Vignette » à Aulnizeux (Marne). *BSAC*, 1-2, 1935. p. 5 ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 164, 166,169, Pl. 8, Fig. 9 ; POLINO, A. (dir.) : *Les mérovingiens, Catalogue de l'exposition du Musée d'histoire d'Antibes*, 1987 ; *Tabulae Imperii Romani Lutetia-Atuatuca-Ulpia-Noviomagus M 31 Paris*, Picard, Paris, 1975.

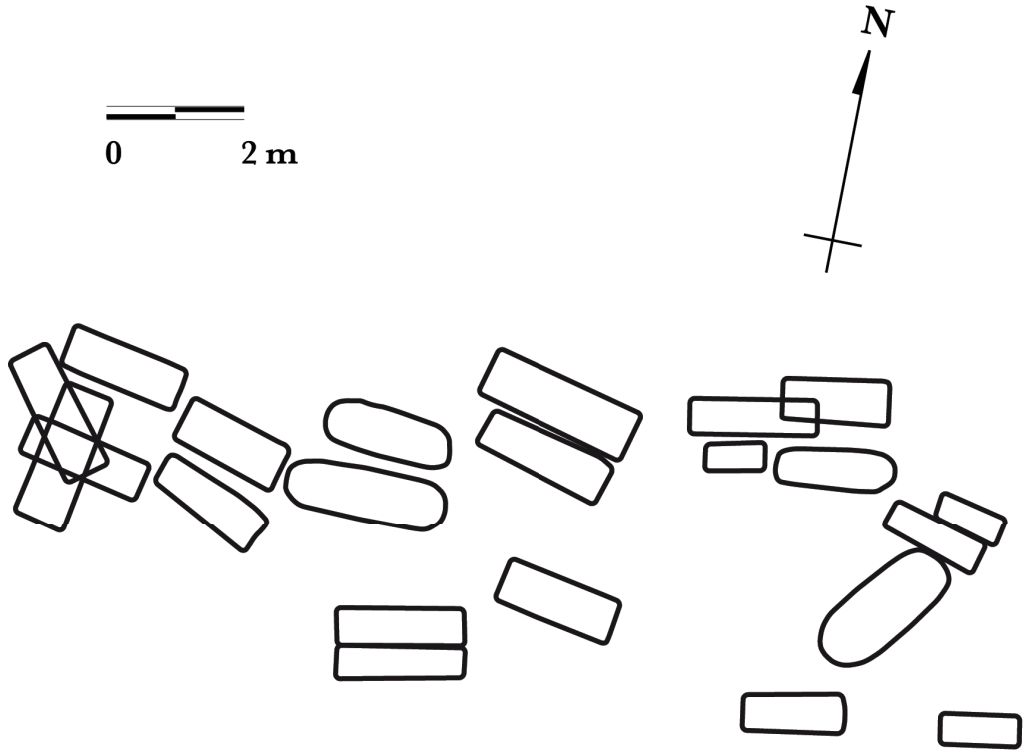


Fig. 132. Aulnizeux (Marne) - *La Vignette*. Plan du secteur de la nécropole fouillé dans les années 1930 (d'après les notes d'A. Brisson au Musée d'Épernay)

112. Bergères-les-Vertus (Marne), La Croix des Vignes

Introduction : la commune de Bergères-les-Vertus (*Bergeriae*, 1168) appartient au canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons-en-Champagne. Une nécropole mérovingienne a été découverte sur le flanc oriental d'un promontoire au nord-ouest du village (altitude moyenne 123-130 m NGF), au lieu-dit *La Croix des Vignes*. Des sépultures laténiennes sont attestées à 300-400 m à l'ouest des sépultures mérovingiennes et une voie ancienne venant longeant la côte est censée d'avoir passé au sud pas loin du site. Les premières découvertes ont été effectuées dans la partie occidentale vers 1872 suite à la réfection d'un muret de vignes.[23] J. Blavat a mené des fouilles de 1886 à 1887 pour le compte du Baron de Baye. Temps après en 1908, A. Cottel effectua des nouvelles explorations pour enrichir la collection du baron Von Diergart en Allemagne. Les derniers travaux archéologiques ont été des sondages effectués par l'abbé Favret et A. Brisson en 1925 et 1926 ainsi que ceux d'A. Loppin en 1934. D'après J.-J. Charpy, certains vases céramiques déposés au Musée d'Épernay, censés provenir de cette nécropole suggèrent une occupation antérieure pendant le Bas-Empire.

Typologie des sépultures : la plupart des environ 130 sépultures découvertes étaient en pleine terre, l'utilisation de cercueils en bois ou planches en coffrage est attestée par la présence de clous de fer dans les fosses. Un seul sarcophage en plâtre a été dégagé en 1890. Les notices des fouilleurs signalent des fosses à forme rectangulaire et trapézoïdale, en accord à la typologie classique de la période.

Pratiques funéraires : l'ensemble des sépultures étaient orientées ouest-est à l'exception de 6 (sans datation) qui étaient disposées nord-sud (d'après J. de Baye). L'ensemble s'organisait par rangées régulières perpendiculaires aux fosses. Les ré-inhumations ont été nombreuses avec 98 sépultures attestées dans 80 fosses dans la partie fouillée entre 1886-1887 au nord-est, avec présence de sépultures doubles. On n'a pas de renseignements pour évaluer le taux de violation, mais la chiffre des sépultures fouillées par Blavat fait preuve du faible nombre de remplois, au moins que l'on considère ces sépultures comme appartenant à la fin de la période. Aucun plan ou notice ne permet pas d'effectuer une approche topo-chronologique du site, mais il

[23] Une lettre adressée à A. Nicaise le 10.XI.1874 mentionne la découverte de cinquante sépultures en rangées alignées en bordure d'une vigne située à trois ou quatre-cent mètres de la nécropole gauloise. Notice tirée de la fiche élaborée par J.-J. Charpy pour le site de La Croix des Vignes.

semble que la nécropole était assez vaste d'après les renseignements du baron de Baye. Une partie de la zone fouillée par Blavat en 1886-1887 ne contenait que des sépultures sans mobilier (groupe de sépultures orientées nord-sud ?), or c'étaient des sépultures du Bas-Empire tardives (2nd moitié Ve siècle) ou des sépultures de la période carolingienne.

Chronologie : l'occupation de la nécropole semble s'être opéré depuis le début de la période mérovingienne (phases PM/MA1). Les nombreux pillages et la dispersion voire disparition d'une bonne partie du mobilier rendent compliqué une datation de l'ensemble. Certains objets comme le paire de boucles d'oreille à pendentif carré décorés de croix datent de la phase MA1 (v.470/480- v.520/530). L'occupation se poursuit jusque dans les phases finales de la période mérovingienne (MR2/MR3) et possiblement après.

Informations additionnelles : des objets provenant des fouilles de Baye ont été acquis par O. François (4 scramasaxes, une plaque-boucle et une plaque dorsale) et T. Lefèvre (une fibule circulaire à umbo d'or) à une date indéterminée et se trouvent déposés au Musée d'Épernay. Quelques perles en pâte de verre bleu et ambre ont fini dans la collection Morel et sont aujourd'hui au Musée Britannique (inv. nº ML 3992). Au MAN se trouvent des objets provenant des fouilles de 1886-1887 dans la collection J. de Baye (quinze vases céramiques, un scramasaxe ; un fer de lance ; des forces ; une fibule ; des boucles d'oreille ; des plaques-boucles en bronze et en fer ; des perles de collier ; une plaque ajourée ; des briquets ; des couteaux et d'autres objets en fer. En plus trois monnaies gauloises, douze monnaies romaines, une monnaie mérovingienne d'argent (Ve s. ?) et une pointe de flèche en bronze (2nd moitié V/VIIe siècles).

Bibliographie : Anonyme : Bergères-les-Vertus. *Le Courrier du Nord-est* du 14.10.1908. p. 3 col.3 ; Anonyme : *Annuaire Matot-Braine*, 1912. p. 82 ; BAYE, J. de : « Cimetière de Bergères-les-Vertus (Marne). » *RCB*, 2e série, 2, 1890. p. 481-485 ; BAYE, J. de : *Le cimetière de Bergères-les-Vertus*. Fremont, Arcis-sur-Aube, 1890 ; COUTIL, L. : « Étude sur les pointes de flèche de l'Âge du Bronze, munies de barbelures à la douille. Objets de l'Âge du bronze trouvés dans les sépultures mérovingiennes. *BSPF*, IX, 1912. p. 128-134, 483-487 ; CHARPY, J.-J. (2003) : « Le passé archéologique de Bergères-les-Vertus ». *La Halette. Bull. liaison des Ragraigneux*, 44, Vertus. 52 p. ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 214, 219-220 ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne. » *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*, Nancy, 1908 ; LE PUILLON DE BOBLAYS, E. (1829) : « Notes sur des ossements

trouvés près du village de Bergères ». *MSAF.* p. VIII, p. 311; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 21 ; PROU, M. : « Étude de quatre tiers de sou d'or mérovingiens inédits trouvés dans le département de la Marne et recueillis par E. Schmit ». *MSACSAM*, 21, 1928. p. 377-386 ; POULAIN, C. : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la Marne. » *AAC*, Chelles, 1988. p. 78 ; POULAIN, C. : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925 ». *BSAC*, 2, 1995. p. 2-24 ; POULAIN, C. : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX, 2005. p. 9-52 ; REINACH, S. : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, vol. 2, 2nd éd. révisée et corrigée, Paris, 1926. p. 272 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM,* 22, 1926-1927. p. 121-122.

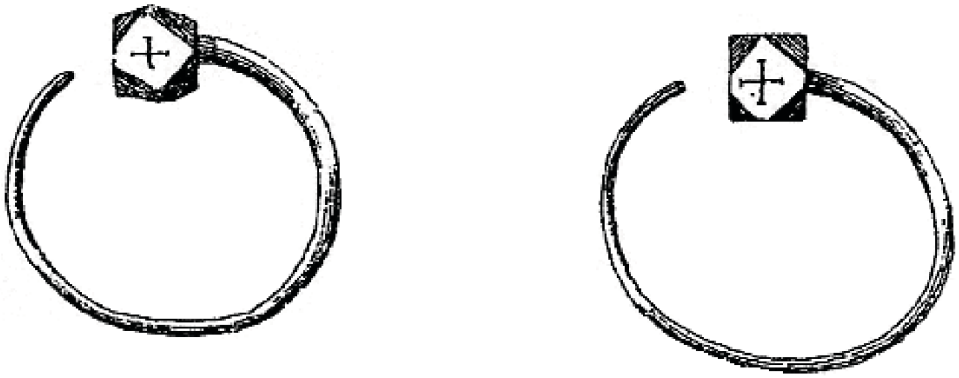


Fig. 133. Bergères-lès-Vertus (Marne) - *La Croix des Vignes*. Boucles d'oreille TP302 (phases MA1-MA2) avec motifs en croix (Baye, 1890).

113. Joches - Coizard (Marne), La Crayère

Introduction : la commune de Coizard-Joches (ce dernier rattaché à Coizard en 1847) fait partie du canton de Montmort-Lucy, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Une nécropole mérovingienne a été fouillée sur le territoire de Joches au lieu-dit *Le Moulin* par P. Léon pour le compte du baron de Baye en 1879, et peut-être au début 1880 dans un lieu placé pour le baron *« à 400 m de celui de Broussy »*. Le site doit se localiser sur les flancs d'une colline qui se trouve au nord-ouest du village de Joches, au lieu-dit *La Crayère,* ou au sommet de celle-ci, car le baron signale que la nécropole de Broussy-le-Petit et celle de Joches étaient situées sur une petite élévation du terrain. Pendant le haut Moyen Âge les territoires de Joches et Coizard ont dû appartenir au *pagus Vertudensis* de par sa situation au nord des marais de Saint-Gond. Une autre nécropole aurait été fouillée sur le territoire de Coizard avant que celui de Joches ne lui fusse rattaché. Peu de renseignements sont conservés sur la localisation des fouilles.[24] C'est que le site exploré sur le territoire Coizard doit se localiser au sud du village, au sommet d'une butte en bordure des marais, au lieu-dit *Lingla* (altitude moyenne 143 m NGF). Néanmoins il faut laisser les interprétations soumises à caution, même à l'heure d'y voir l'existence d'une nécropole différente de celle de Joches.

Typologie des sépultures : l'emploi du cercueil ou des contenants en bois est attesté par la présence de clous en fer dans les sépultures gallo-romaines, sans que l'on puisse pas l'assurer pour les sépultures d'époque mérovingienne. La présence de six épées longues à double tranchant à Joches par de Baye, dont seules trois ont pu être identifiées, témoigne de l'existence d'éléments aisés dans la région, deux épées étaient placées à gauche de l'inhumé et une troisième à droite d'un individu dont la richesse de l'arme indique une sépulture privilégiée. Petitjean mentionne une prédominance de l'épée située à droite de l'inhumé dans la région alémanique et la Gaule franque.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient creusées à des profondeurs allant de 1,5 à 2 m. Le dépôt funéraire des sépultures gallo-romaines suit les paramètres classiques avec la présence des formes céramiques et verreries constituant le dépôt funéraire. Aucun renseignement n'est connu pour la disposition des sépultures mérovingiennes. 117 sépultures dont 58 avec du mobilier funéraire. Des épées longues

[24] Des informations et possiblement le journal de fouilles ont existé, car de Baye réalise la description de six sépultures gallo-romaines et onze mérovingiennes contenant du mobilier. Ces documents ont pu disparaitre au cours des différents calamités survenues à ses archives et collections déposés au château familial de Baye.

au nombre de 6 ont été signalées par de Baye (5 au MAN) mais seules 3 épées peuvent s'attribuer a cette nécropole.

Chronologie : quelques objets publiés par de Baye en 1880 laissent supposer une occupation précoce de la nécropole à l'époque mérovingienne. Une épée longue à pommeau d'or cloisonné de grenats et motif central d'une croix gammée datée de la phase PM (v.440/450-470/480), une fibule ansée digitée ornée de grenats à pied losangique, associée à la phase MA1, et une fibule circulaire de bronze à umbo central attribué à la phase MR1 sont les seules objets connus. Parmi les onze sépultures mérovingiennes dont la description est conservée, M. Petitjean a établi des datations. La S1, datée des phases MA2-MA3 (v.560- v.600) contenait une épingle de bronze, des fragments d'un couteau, une clef laconienne en fer, un gobelet céramique et un vase lacrymatoire gallo-romain (IVe s.). La S6, datée de la phase MA2-MA3 (v.530- v.600), avait une bouterolle et des rivets fourreau, une boucle de ceinture de bronze, un fermoir d'aumônière, un couteau à lame symétrique et une bouteille céramique. La SA, des phase MA2-MA3 (v.530- v.600), contenait une boucle de ceinture en potin et une plaque-boucle ronde en bronze.

Informations additionnelles : le mobilier se trouve déposé au MAN dans la collection de Baye.

Bibliographie : Anonyme : Fragment de lettre du 1er mars 1878, Arch. de Baye, Mus. Épernay ; Anonyme : Fragment de lettre du 9 mars 1878, Arch. de Baye, Mus. Épernay ; BAYE, J. de (1880) : « Sépultures franques de Joches (Marne) ». *RA*, p. 260-268 ; BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879. p. 203 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*, 48, 4. n° 57, 58, 161, 192 ; CHENET, G. : *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941. p. 133 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 351-352 ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne. » *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*, Nancy, 1908. p. 42-44 ; PETITJEAN, M.: « Le mobilier funéraire des cimetières de Joches, Coizard et Broussy-le-Petit (Marne), IVe-VIIe siècles dans la collection De Baye du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye». *Mémoire de l'École du Louvre*, 2 vol. 1989 ; POULAIN, C. : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM*, CXX,

2005. p. 30 ; POULAIN, C. & VALLET, F. : « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN*, 12-13, 1980-1981. p. 66 ; REINACH, S. : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, vol. 2, 2nd éd. révisée et corrigée, Paris, 1926. p. 272-273 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, t. 22, 1926-1927. p. 156-157 ; SCHMIT, E. : ms. F59, F92 et F94, ADM. PETITJEAN, M. : « Le mobilier funéraire des cimetières de Joches, Coizard et Broussy-le-Petit (Marne), IVe-VIIe siècles dans la collection De Baye du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye». *Mémoire de l'École du Louvre*, 2 vol. 1989 ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 166, 169, 178, note 171 ; ROLAND, A. (1908) : « Cimetière mérovingien de Villevenard (Marne) », 3-4. p. 58.

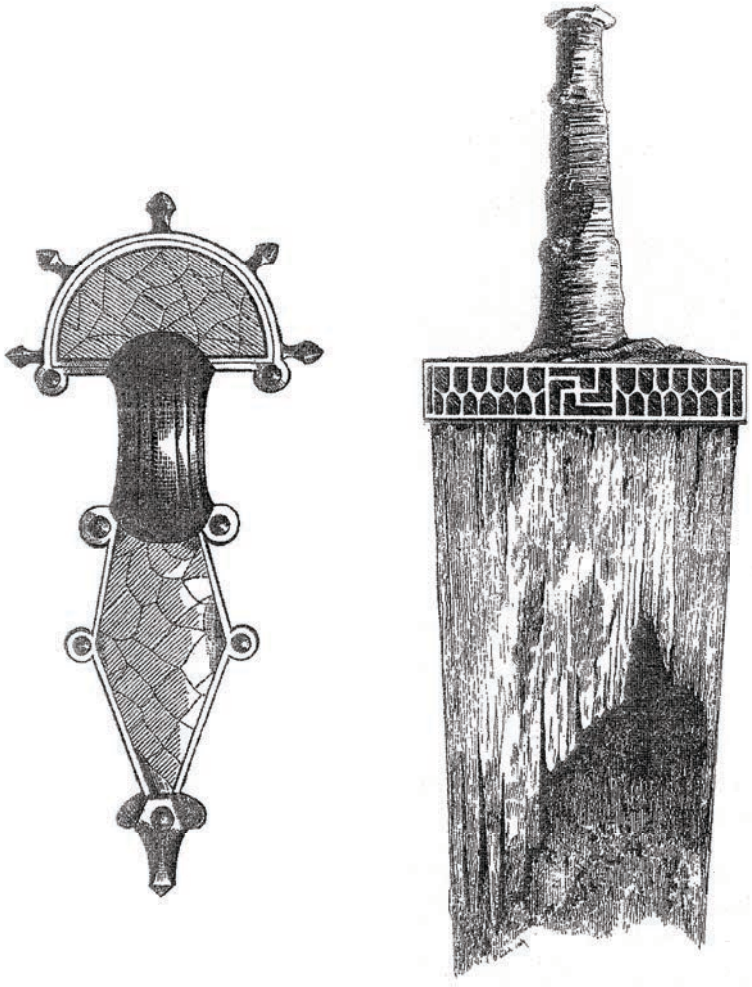


Fig. 134. Coizard-Joches (Marne) - *La Crayère*. Objets de haut rang issus des fouilles du XIXe siècle: 1. Fibule ansée de type danubien (phase PM-MA1); 2. Epée longue (phase PM).

114. Congy (Marne), Les Châtaigniers

Introduction : la commune de Congy fait partie du canton de Montmort-Lucy, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Une nécropole mérovingienne a été retrouvée au lieu-dit *Les Châtaigniers*, sur le versant nord-est d'une colline située à l'extrémité sud de la commune (altitude moyenne 180 m s. n. m.). Le site a été fouillé par Machaut pour le compte de E. Schmit à la fin du XIX^{e} siècle. Puis des explorations ont été faites par L. Cottel en 1908, lorsqu'il reçoit la visite du baron von Diergardt, et à une date indéterminée avant 1927.

Typologie des sépultures : aucune information.

Pratiques funéraires : peu de renseignements sont signalés sur les pratiques funéraires au sein de la nécropole. La pratique de l'inhumation habillée semble pratiquée dans l'ensemble des sépultures, on sait que la S3 contenait un gobelet apode TF57.3M et qu'un vase en verre (forme exceptionnelle) se trouvait dans la S6. On peut remarquer l'abondance de silex à l'endroit un s'est implanté la nécropole, de même que dans la butte de Charmont dans la commune Vert-la-Gravelle.

Chronologie : les objets provenant de la nécropole apportent des datations que suggèrent une occupation dès la phase MA1 (v.480- v.530) et surtout dans la phase MA2 (v.520/530- v.560/570) jusqu'à la phase MR2-MR3 (v.630/640-700/710).

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve déposé au Musée de Châlons-en-Champagne dans la collection Schmit (inv. n^{o}. 930.10.2050-2056) et une autre au Musée d'Épernay dans la collection Favret, fonds Charpentier (inv. n^{o}. 161F à 176F). Un gobelet caréné à bouton terminal (TF52.1) se trouve au MAN (inv. n^{o}. 810951).

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n^{o} 154, 268, 292 ; CABART, H. & RAVAUX, J.-P. (1987) : « Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du VI^{e} av. J.-C. – VII^{e} s. après J.-C. », *MSACSAM*, CII. p. 13-87. n^{o} 40, 43, 49 et 68 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. n^{o} 154, 268 et 292 ; SALIN, E. (1936-1937) : « Deux bijoux de l'époque franque », *BACTH*, Paris, Imp. nationale. p. 13, 71, 527, 577-579 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil »,

MSACSAM, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 158-159 ; SCHMIT, E. : *notes manuscrites*, Mus. Châlons-en-Champagne, s.d.



Fig. 135. Congy (Marne). Epingle à tête aviforme du type anglo-saxon (phase MA2-MA3). Musée d'Epernay.

115. Connantre (Marne), Argensole

Introduction : la commune de Connantre fait partie du canton de Fère-en-Champenoise, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte à la fin du XIX^{e} siècle lors de l'exploitation d'une crayère au lieu-dit *Argensol*, dans un terrain plat (altitude moyenne 106 m NGF) proche du cours de *La Vaure*. L. Morel a entamé des fouilles avant 1891 suite à sa découverte de manière fortuite, au siècle suivant A. Brisson effectue des sauvetages entre 1936 et 1937. A. Loppin fait de sondages sur le site entre 1942, 1943 et peut-être en 1945. La nécropole semble être en bordure d'une voie ancienne aujourd'hui occupée par la RN4 longeant le cours de la rivière.

Typologie des sépultures : les douze sépultures fouillées par A. Brisson étaient en pleine terre. Des sépultures en pleine terre ont été mises au jour par A. Loppin ainsi qu'un sarcophage en plâtre dégagé, semble-t-il, en 1945.

Pratiques funéraires :

Chronologie : les objets conservés provenant de la nécropole permettent d'établir une première occupation précoce dans la phase MA1 caractérisé par la présence d'un vase à pied de tradition romaine et une fibule ansée digitée de type Hahnheim. Les phases suivantes sont représentées par une fibule à plateau de type Lavoye datée MA2-MA3 (530/600), un gobelet campaniforme en verre TF 52.1c (2^{e} moitié VI^{e} siècle/vers 700) et des vases carénés décorés à la molette. L'utilisation de la nécropole semble s'étendre de façon continue pendant toute la période merovingienne d'après le reste du mobilier comportant des vases carénés de type burgonde et des longs scramasaxes.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles de A. Brisson est au Musée d'Épernay. Remy mentionne en 1893 divers objets provenant de la fouille de L. Morel : 125 vases céramiques, formes en verre plus rares, 20 scramasaxes, 61 lances, 10 fers de flèche, 1 umbo, 1 angon et 8 haches, parmi autres.

Bibliographie : BRISSON, A. : ms. 1950, Mus. Épernay ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n^{o} 82, 143 ; CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 72 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

p. 367-369 ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne. » *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*, Nancy, 1908 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 3 : Connantre - Argensol ;* LOPPIN, A. : « Informations archéologiques », *Gallia*, 1, fasc.1, 1943. p. 210 ; LOPPIN, A. : « Informations archéologiques », *Gallia*, 1, fasc.4, 1946. p. 310 ; MOREL, L. : *Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine ou 30 années de fouilles archéologiques dans la Marne*, vol.1, 1862-1892. Pl. 66 ; POULAIN, C. : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la Marne », *AAC*, Chelles, 1988. p. 78 ; POULAIN, C. : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) », *EM*, t. CXX, 2005. p. 33 ; POULAIN, C. : INFORMATIONS ADDITIONNELLES inédites ; TOUSSAINT, M. : « Recherches archéologiques en Champagne ». *Gallia*, IV, 1946.

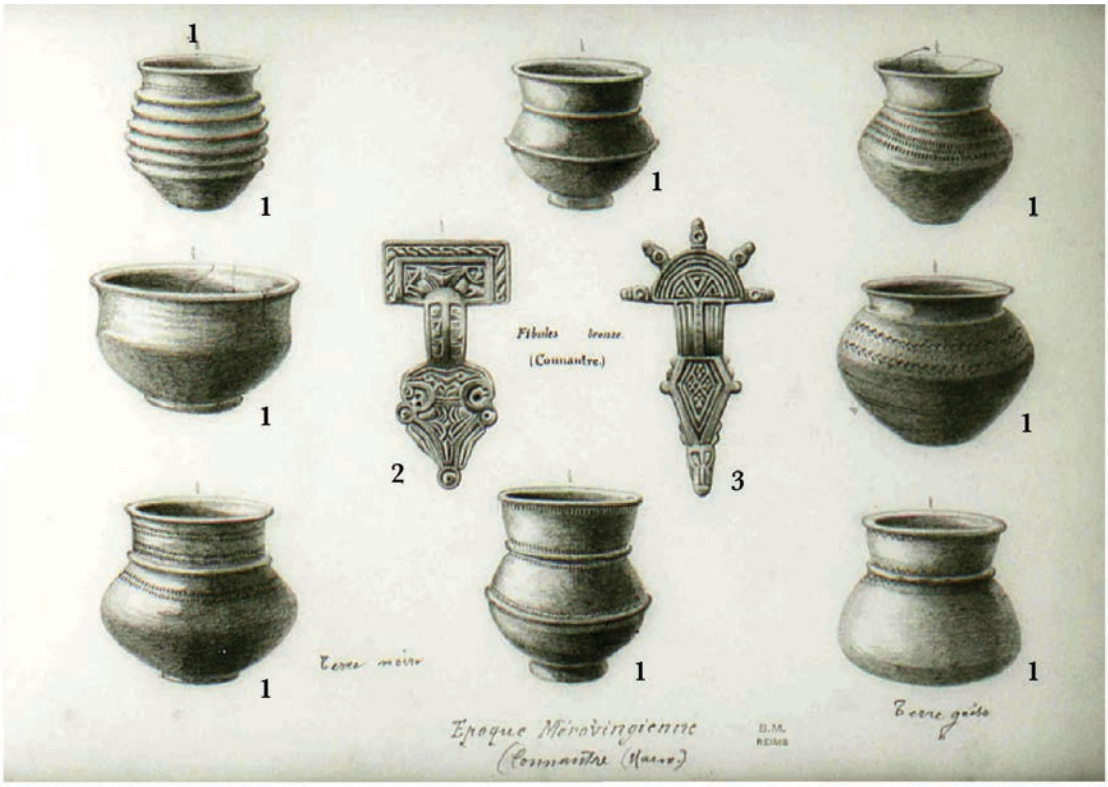


Fig. 136. Connantre (Marne) - *Argensole*. Mobilier funéraire provenant de la nécropole: 1. Vases céramiques (phase MA3-MR3); 2. Fibule ansée TP 279 (phase MA2-MA3); 3. Fibule ansée digitée TP265 (phase MA1-dMA2) (Morel, 1862-1892).

116. Corroy (Marne), Bas de la Tomelle

Introduction : la commune de Corroy (*Colreium*, 1121) fait partie du canton de Fère-Champenoise, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne semblent avoir existé sur la commune mais les informations sont diffuses. Une des nécropoles a été trouvée au lieu-dit *Bas de la Tomelle* ou *Bois de Saint Mard*, au même emplacement qu'une nécropole du Bas-Empire et de La Tène. H. Rataux aurait fouillé ce site, aussi dit *Le Bois* au début de l'année 1912 pour le compte de la Société Académique de l'Aube, mettant au jour environ 200 sépultures de plusieurs époques. Le site fut à nouveau exploré par A. Brisson et A. Loppin en juin 1937 sans succès apparent. La nécropole se place sur le flanc d'un coteau qui descend vers la Maurienne (altitude moyenne 112 m NGF) en bordure du chemin ancien à Gourgançon aujourd'hui occupé par la RD253. Une autre nécropole, plus proche du village de Corroy, semble avoir existé au lieu-dit *La Cour*, localisée par F. Brisson en 2001 en prospection au sol. D'autres objets ont été localisés dans le terrain contigu, au lieu-dit *Le Barbichou*, ce qui suggère un développement de la nécropole sur ce secteur. Le manque de fouilles rendre toutefois compliquée une interprétation plus exhaustive du site.

Typologie des sépultures : site non fouillé.

Pratiques funéraires : site non fouillé.

Chronologie : une hache symétrique TP7 appartenant à la phase MA1 (v.470/480-520/530) a été découverte au lieu-dit *Saint-Mard* et semble provenir de la nécropole.

Informations additionnelles : la hache symétrique a été déposée au Musée d'Épernay.

Bibliographie : Arch. Mus. Épernay ; BRISSON, F. (2002) : *Prospection-inventaire de la Vallée de la Maurienne : villages de Corroy, Gourgançon, Ognes (Marne)*. SRA Champagne-Ardenne ; CHARPY, J.-J. ; BELLIER, Cl. & CATTELAIN, P. (2003-2004) : « Au temps de Clovis, les mérovingiens en Champagne et en Ardenne ». *L'Archéologue*, 69. p. 25 ; ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 76.

116 bis. Corroy (Marne), La Cour

Voir n°29, Corroy.

117. Etrechy (Marne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune d'Etrechy (*Estrepeium*, 1185) appartient au canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans le département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire appartenait au *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons-en-Champagne. Une nécropole mérovingienne aurait été explorée sur la commune à un moment indéterminé avant 1890, puisque tant l'abbé Favret comme T. Lefèvre avaient des objets d'époque mérovingienne dans ses collections.

Typologie des sépultures : pas de renseignements.

Pratiques funéraires : on peut supposer seulement la pratique de l'inhumation habillée.

Parallèles : on n'a pas d'informations suffisantes pour établir une comparaison.

Chronologie :

Informations additionnelles : divers objets d'époque mérovingienne, provenant d'Etrechy semble-t-il, sont conservés au Musée d'Épernay. Ceux de collection de T. Lefèvre peuvent provenir de Bergères-lès-Vertus. La collection Favret contient aussi quelques objets sous le n° d'inventaire suivant : 126F, 204F, 224F-226F, 233F-237F, 258F.

Bibliographie : Arch. du Mus. d'Épernay ; CHOSSENOT, S. *& alii* (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 425-427.

118. Férebrianges (Marne), Le Maltrot

Introduction : la commune de Férebrianges (*Feria Breisangie*, 1133-1142) fait partie du canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Le site se localise en hauteur, au sommet et sur le versant ouest d'une colline au sud du village (altitude moyenne 177 m NGF) au lieu-dit *Le Maltrot* ou *Le bas du Maltrot,* en bordure d'une voie ancienne supposée d'époque gallo-romaine. Une nécropole a occupé le site à l'époque de La Tène II avant que les premières sépultures merovingiennes ne se soient établies. Les premières fouilles ont été effectuées par le baron J. de Baye en 1870 ou 1871 suite à quelques débris découverts lors des labours. Puis par L.-C. Cottel vers la toute fin du siècle et le début du suivant vers 1906, 1912 et 1928. Il s'agit d'une vaste nécropole qui devrait compter à l'origine avec plus de trois cent sépultures d'après les estimations de Baye.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre à l'exception d'un sarcophage de pierre calcaire avec décors géométriques. L'emploi de cercueils en bois est largement attesté par la présence de clous de fer dans les fosses. De Baye remarque l'abondance de sépultures en cercueil par rapport aux autres sites fouillés dans la région.

Pratiques funéraires : les inhumés étaient déposés de façon majoritaire ouest-est. Le mobilier des sépultures était généralement composé de boucles de fer portées au niveau du bassin, les objets en bronze étaient rares. De Baye fait une observation assez particulière, il constate que des charbons apparaissaient au niveau des bras des inhumés, ce qui n'a jamais été signalé ailleurs et qui pose des problèmes d'interprétation. Une sépulture orientée est-ouest contenait qu'une fiole en verre s'agissant vraisemblablement d'une sépulture du Bas-Empire. Une autre sépulture « tournée au levant » avait un couteau (scramasaxe ?) de 20 cm à la ceinture. La sépulture contiguë, orientée pareillement, contenait une hache en fer à dos profilé placé au pied gauche du corps et au pied droit, un fer de lance (L 25 cm), une place assez inusuelle car la lance est par règle générale déposée du côté droit du crâne. Cette sépulture était à 1,8 m de profondeur et ses dimensions (L 2 m x larg. 0,8 m) ce qui la rendre exceptionnelle et plus proche des sépultures du Bas-Empire que de celles d'époque mérovingienne.

Chronologie : la nécropole semble avoir été occupée depuis les premiers moments de la période mérovingienne et bien avant par des sépultures du Bas-Empire, sa

chronologie d'occupation est donc assez étendue. Certains objets sont à mettre en rapport avec des sépultures privilégiées de la fin du V^e et de la 1^ère moitié du VI^e siècle. Une épée longue ainsi que beaucoup d'autres éléments d'armement tel que des scramasaxes courts, des haches à dos profilé et des fers de lance en font preuve. La présence exceptionnelle d'une entrée de fourreau dorée et décorée d'incrustations en amande verroteries de style animalier II signale la présence d'individus de position aisée, peut être des sépultures fondatrices.

Informations additionnelles : L'ensemble d'objets retrouvés a été dispersé dans des différents musées et collections privées. La plupart se trouve déposé au MAN dans la collection de Baye. Au Musée d'Épernay dans la collection Favret se trouve le sarcophage (inv. n°. 200F) et dans les fonds P. Charpentier sans inv. n°. (inv. DBM.31.2.1.26) une boucle d'oreille et des plaques boucles en fer. Au Musée Britannique se trouve une fibule acquise auprès de L.-C. Cottel et L. Seligman. Un bon nombre d'objets sont allé en Allemagne dans la collection du baron Von Diergardt, achetés pour la plupart à L.-C. Cottel en 1908 et donnés au Musée de Berlin. En 1945 la plupart des objets ont été pillés par l'armée soviétique et sont aujourd'hui au Musée Pouchkine. Encore au Musée de Berlin sont deux polyèdres d'une paire de boucles d'oreille d'argent et verroteries, une boucle en bronze rectangulaire, et deux rivets scutiformes. Le reste d'objets sont supposés au Musée Pouchkine de Moscou : 2 bracelets d'argent, un paire de fibules de bronze en « S » (inv. n°. Va 1554 a-b), un paire fibules rondes en bronze (inv. n°. Va 1555 a-b) sup. au Mus. Pouchkine, une fibule aviforme d'or en cloisonné (inv. n°. Va 1556), une fibule ronde en tôle d'argent et verroteries (inv. n°. Va 1557), 1 bague d'argent (inv. n°. Va 1558), une épingle d'argent à tête aviforme cloisonné (inv. n°. Va 1559) (supposée provenant de St. Nicolas près d'Arras), une bague d'or à chaton en cloisonné et amandines (inv. n°. Va 1576) , une boucle de bronze et quatre vases céramiques (inv. n°. Va 1856/57/59/60. D'autres objets sont dans la collection Pierpont-Morgan au Musée Metropolitan d'Art de New-York. Le sarcophage retrouvé par L.C. Cottel en 1928 fut donné par le propriétaire du château d'Etoges au Musée d'Épernay.

Bibliographie : BAYE, J. de (1871) : « Fouilles au cimetière de Férebrianges ». *Comptes Rendues du Congrès Archéologique de France*, Angers. p. 308-310 ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy le Compte(Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 204 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n° 12, 14, 134,

146, 162, 164, 195 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. *& alii* (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 432-433 ; FROMOLS, J. : Fiche manuscrite conservée au Mus. Saint Remi de Reims ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*, Nancy, 1908. p. 40-41 ; HABERT, T. : *Catalogue du Musée Archéologique de Reims fondé par Théophile Habert,* Troyes, 1901 ; LISSILLOUR, N. : Inventaire des objets provenant de Férebrianges (Marne) dans la collection de Baye au MAN, Mémoire de maîtrise, Paris, 1989 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 102 ; NEUMAYER, H.: *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002. p. 155-157, Pl. 25; POULAIN, C.: « Le sarcophage mérovingien du crâne au pied ». *BSAC,* 3, t. 93, 2000. p. 10-12 ; POULAIN, C. : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) », *EM*, t. CXX, 2005. p. 30 ; REINACH, S. : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, vol. 1, 2nd éd. révisée et corrigée, Paris, 1926. p. 253, 254, 256, 257 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSASAM*, t. 22, 1926-1927. p. 176 ; SCHMIT, E. : ms. F60 et F93 s.d. ADM ; Catalogue : *Trésor d'art mérovingien*, Tournai (Belgique), 1953. p. 29, n°4, Pl. XVII ; THIRY, G. : *Die Vogelfibeln des germanischen Völkerwanderungszeit,* Rheinische Forschungen zur Vorgerschiste 3, Bonn, 1939.

119. Fère-Champenoise (Marne), Boulevard du Nord

Introduction : la commune de Fère-Champenoise (*Feria Campaniensis*, 1131-1142) fait partie du canton homonyme, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Cette nécropole a été localisée au *Boulevard du Nord*, à l'extrémité nord du village en 1924. Il semble, à partir des notices d'A. Brisson, qu'une vaste nécropole s'étendrait à plusieurs secteurs affectés par la construction du boulevard depuis 1923. La nécropole se place sur un terrain crayeux sous une couche de sable dans les terrasses de la Vaure (altitude moyenne 115 m NGF) Les fouilles ont débuté en 1924 suite à la découverte de sépultures pendant le creusement des fondations pour la construction d'une forge chez M. Lambert, qui fait état de la découverte à A. Brisson. Une autre partie de la parcelle a été fouillée par M. Cottelle pour le compte des musées étrangers. Une partie importante de la nécropole a été bouleversée par la construction des baraquements du chantier de la forge. Le site peut se rattacher des sépultures retrouvées quelques mètres plus au sud en 1895, et qui semble signaler une continuation de la nécropole vers le sud parallèle au tracé du boulevard.[25] A. Brisson a effectué des nouvelles fouilles en 1934 lors de l'installation de canalisations sous le boulevard. On n'a pas de renseignements sur les données apportées par la fouille de M. Cottelle dans la partie sud de la propriété. Le village de Fère peut tirer son nom du germanique *fara* (tribu, famille). Une église disparue dédiée à Saint-Aignan se trouvait du côté nord de la Vaure et sa dédicace, ainsi que celle de l'autre temple dédié à Saint-Timothée, peut indiquer l'existence d'une communauté chrétienne dès le V^e^ siècle.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient creusées en pleine terre et certaines comportant une couverture de dalles en grès.[26] Un nombre indéterminé de sarcophages en plâtre a été découvert. Des clous en fer à l'intérieur des fosses sont mentionnés, ce qui prouve l'emploi de cercueils, coffrages ou couverture de planches en bois.

Pratiques funéraires : presque la totalité des environ deux-cents sept sépultures découvertes par A. Brisson étaient orientées sud-ouest - nord-est. Les fosses étaient

[25] Découverte lors de la plantation d'arbres d'une sépulture en pleine terre dans le jardin de A. Mathieu le 15 novembre 1895 "à la pointe de l'angle formé par le Bvd. du Nord et le Chemin des Bois, à l'ouest du chemin". L'inhumé portait un poignard (couteau) et un sabre (scramasaxe) en travers la poitrine et un vase céramique aux pieds. Ensuite d'autres sépultures « avec symétrie dans l'arrangement des corps » furent découvertes au même endroit. (PETIT, A. : 1966. Annexe)

[26] Certaines atteignant un poids de 800 kg d'après A. Brisson. (COUTIER, L. ; BRISSON, A. & DUVAL, R. : 1929)

disposées en dix-neuf ou vingt rangées nord-sud et assez régulières. Le plan publié par Brisson en 1929 montre clairement un alignement très régulier des fosses sans décalage possible, cela fait penser à l'existence d'une voie le long de laquelle la nécropole se serait développée.[27] La profondeur des fosses oscillait entre 1,20 – 1,80 m. Dans la publication de 1929 il y a une précieuse description des objets disposés dans les sépultures et que l'on peut extrapoler à l'ensemble des sépultures de la première période mérovingienne. Chez les hommes l'armement était disposé de la façon suivante : la lance à droite avec le fer à hauteur du crâne, les forces en-dessous du crâne, à gauche au niveau du coude le couteau et parfois une trousse contenant divers objets du quotidien (briquet, pince à épiler, aiguisoir, etc.), au bassin la plaque-boucle de ceinture et le scramasaxe en travers. L'épée longue, élément exceptionnel, se trouvait à gauche de l'inhumé avec la poignée à hauteur de la hanche. La hache profilée et les pointes de flèche se trouvent souvent à côté du genou droit. Le dépôt de vaisselle constitué la plupart des fois par un ou deux vases céramiques se trouvait placé à côté du pied droit ou entre les pieds respectivement. Il est signalé de même le fait (déjà connu pour d'autres nécropoles de la période) de la rareté du dépôt de vases en verre qui semble exceptionnel et moins liée au rôle du défunt que les armes. La sépulture type féminine comportait un collier de perles au cou, des boucles d'oreille en bronze, une seule fibule à la poitrine, à gauche un bracelet en bronze et une bague en bronze sur l'annulaire. A droite et à l'hauteur du coude, une trousse pouvant contenir divers objets (couteau, pince à épiler, monnaies romaines, fusaïole, une aiguille en bronze, etc.), parfois un peigne en os près du crâne. Une boucle en bronze au bassin et dans certains cas des boucles de sandales et passe-lacets aux pieds. Le dépôt de vaisselle était de même que dans les sépultures masculines. Des ré-inhumations sont attestées à plusieurs reprises avec des réductions effectuées aux pieds du corps (des fosses contenant jusqu'à trois cranes de sépultures précédentes). Les sépultures fouillées par Brisson présentaient un haut taux de violation intentionnelle, nettement dans la partie supérieure.

Chronologie : l'occupation de la nécropole longue toute la période mérovingienne depuis les phases plus précoces jusqu'à la fin de la période. Le mobilier de certaines sépultures à armes est caractéristique des phases PM/MA1 (v.450/470-520/530) et montre l'existence de sépultures privilégiées appartenant à des individus aisés, tel que le montre l'ensemble n° contenant un angon à barbelure.

[27] Le Chemin des Loges peut suivre le tracé d'une voie ancienne venant du territoire d'Aulnay

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles de A. Brisson à été déposé d'abord au MAN puis transféré au Musée d'Épernay. Une lance se trouvait dans la collection de M. Eudeline et une autre avec une épée au MAN en 1929. Les ensembles funéraires provenant du *Boulevard du Nord*, déposés au Musée d'Épernay, se trouvent actuellement en cours d'étude par la personne qui rédige ces lignes et est prévue une publication d'ensemble.

Bibliographie : CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 70-72 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 4, 31, 71, 96, 142, 222, 290 ; COUTIER, L. ; BRISSON, A. & DUVAL, R. (1929) : « Fouilles d'un cimetière mérovingien à Fère-Champenoise (Marne) ». *BSPF*, 26, nº 10. p. 523-527 ; COUTIER, L. ; BRISSON, A. & DUVAL, R. (1929) : « Fouilles d'un cimetière mérovingien à Fère-Champenoise (Marne) ». *BSAC*, 1. p. 10-12 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 1 : Fère-Champenoise - Bvd. du Nord*, Arch. Mus. Épernay ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 102 ; POULAIN, C. : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925. » *BSAC*, 2, 1995. p. 9 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 433-435.

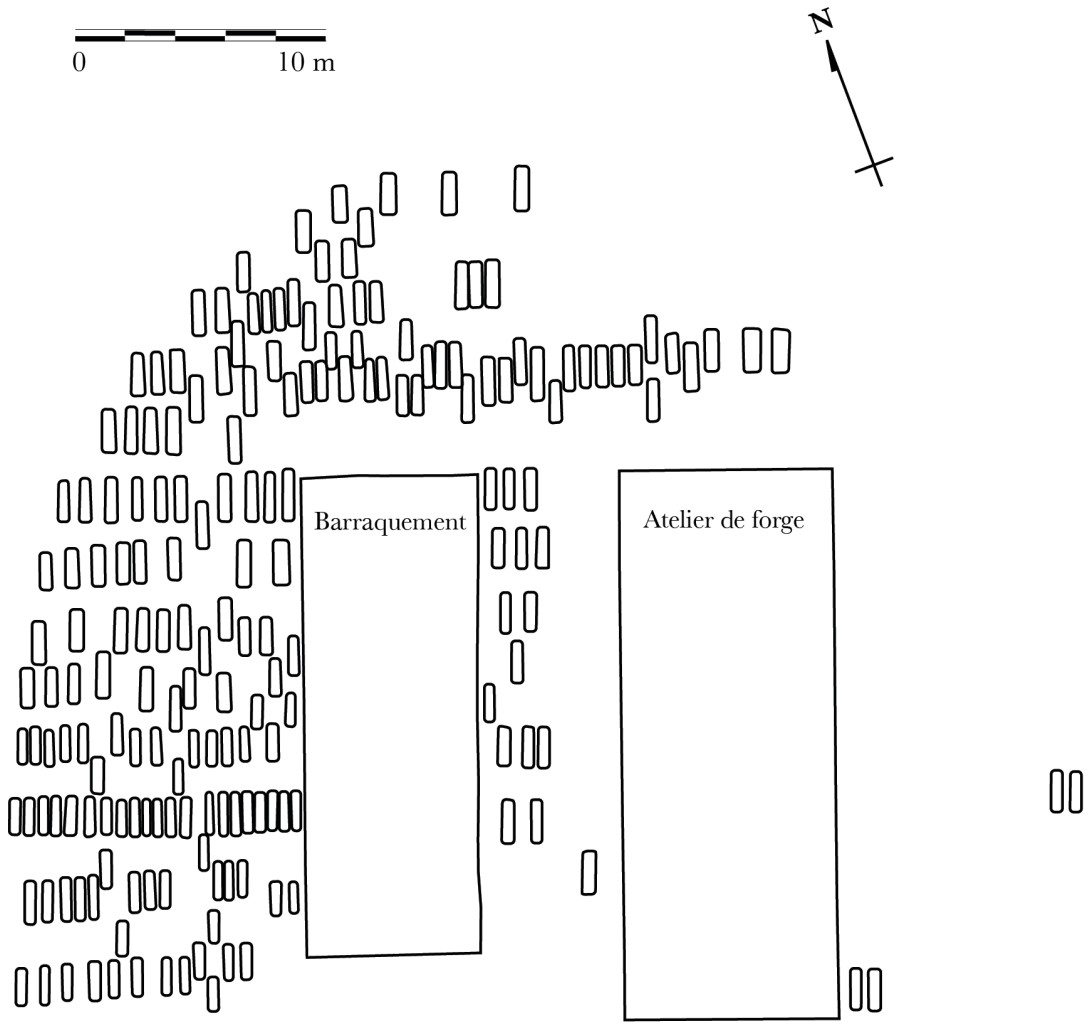


Fig. 137. Fère-Champenoise (Marne) - *Boulevard du Nord*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne (d'après Coutier, Brisson & Duval, 1929).

120. Loisy-en-Brie (Marne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Loisy-en-Brie (*Loisi*, 1215) fait partie du canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait intégrer le *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée sur la commune à une date indéterminée du XIX^{e} siècle. Les informations sur l'existence de sépultures mérovingiennes proviennent de la carte élaborée par le commissaire C. Lebœuf après 1868 ainsi que certains objets déposés au Musée de Berlin censés provenir de la commune. L'emplacement de la nécropole n'est connu que par des vagues renseignements, E. Schmit la situe dans une grange de la ferme de M. Anchier, site qui n'a pas été localisé sur le cadastre napoléonien et dont le nom doit, peut-être, répondre à un erreur du rapporteur. B. Lelaurain aurait fouillé des sépultures mérovingiennes sur la route en direction d'Etrechy, sans plus de renseignements. C'est que le site se situe en bordure de l'ancien chemin à Châlons, voie antique dont les traces restent sur le cadastre au lieu-dit *Longues Raies.*

Typologie des sépultures : aucun renseignement concerné.

Pratiques funéraires : seule la pratique de l'inhumation habillée peut être signalée, faute d'autres informations.

Chronologie : le mobilier conservé et publié par H. Neumayer proportionne des datations diverses. Des petites plaque-boucles carrées TP123 et des rivets scutiformes de bronze symétriques appartiennent au mérovingien ancien (phases MA1-MA3) de même qu'une petite cruche TP400 (phase PM-MA1). Le reste du mobilier est composé de vases céramiques allant de la phase MA3 (v.570-v.610) à MR3 (v.660-710). L'occupation du site semble avoir longé toute la période mérovingienne.

Informations additionnelles : un important lot d'objets d'époque mérovingienne provenant de la commune a été remis en 1927 par le baron von Diergardt au Musée de Berlin. On ignore la provenance exacte mais ce lot doit vraisemblablement provenir de la même nécropole mentionné par Lebœuf et fouillée avant 1868 par B. Lelaurain. Seule une partie des objets entrés originairement dans le Musée de Berlin est conservée, H. Neumayer proportionne une liste détaillée.

Bibliographie : BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 205 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004)

: *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 502-503 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 172-174, Pl. 33

121. Normée (Marne), La Tempête / Plaine des Roserets

Introduction : le territoire de Normée fut rattaché à celui de Fère-en-Champenoise en 1972, appartenant au canton homonyme et dans l'arrondissement d'Épernay, dans la Marne. D'après sa situation géographique, au haut Moyen Âge son territoire peut avoir fait partie du *pagus Catalaunicus*, dépendant du diocèse de Châlons. Une vaste nécropole d'époque mérovingienne a été implantée sur le flanc sud-ouest d'un plateau crayeux dominant le cours de la Somme (altitude moyenne 145-147 m NGF) au lieu-dit *La Tempête,* à environ 600 m au nord-est du village.[28] Le site où s'est implanté la nécropole mérovingienne a été occupé précédemment par des sépultures du Bas-Empire, dont un sarcophage en plomb, et l'occupation se poursuit jusqu'à l'époque carolingienne. L'occupation funéraire et d'habitats du territoire environnant est assez dense depuis l'époque protohistorique, une nécropole à enclos contenant des incinérations de La Tène III et d'autres incinérations laténiennes se trouvent à l'ouest, à l'extrémité de l'éperon, et un habitat d'époque gallo-romaine à datation indéterminée a été repéré en toute proximité vers l'ouest. Les premières fouilles connues ont été effectuées par A. Brisson en compagnie de A. Loppin dès 1932 à plusieurs reprises jusqu'en 1950. L'abbé Favret poursuivre les fouilles sur le lieu vers 1952.

Typologie des sépultures : parmi les 597 sépultures mises au jour plusieurs types de sépulture sont recensés. La plupart des sépultures étaient en pleine terre sans que l'on ait retrouvé des traces de clous de cercueil suffisamment importantes pour considérer son emploi de manière générale, mais il est toutefois possible. La S573 contenait un troc d'arbre taillé en cercueil avec le fond de la fosse aménagé en rond. La sépulture en sarcophage est présentée en différents sous-types : 42 sépultures en sarcophages de plâtre, 2 en sarcophage de pierre (S252, S541) dont un borne miliaire réutilisé,[29] et une en cercueil de plomb (S355).[30]

Pratiques funéraires : les sépultures suivent les canons traditionnels pour l'inhumation habillée d'époque mérovingienne. Le nombre de violations ne permet pas

[28] Les premières fouilles de 1932 et les années suivantes ont été effectuées en réalité au lieu-dit *La Plaine de Roselet,* quelques mètres au sud/sud-est de *La Tempête*. Aujourd'hui il ne subsiste sur le cadastre que ce second toponyme.

[29] L'existence du sarcophage taillé dans un borne miliaire, en toute sécurité associé à la voie romaine qui traversait le gué aux pieds de la nécropole, parle en faveur d'une élaboration sur place de ce type de structures funéraires à l'époque mérovingienne et met en question les théories en faveur d'une production exclusive dans des carrières établies *ad hoc*.

[30] Dans certains cas il se pourrait agir de fosses à parois plâtrées car Brisson ne fait pas mention de couvercles.

cependant d'aborder une étude globale sur la disposition du mobilier funéraire. Pour les cas où l'on a des descriptions de sépultures non violées on peut observer la pratique commune de l'inhumation habillée, avec le dépôt de vaisselle le plus souvent composée de cruche et vase céramiques. On peut observer de manière exceptionnelle cette même pratique chez les enfants, car plusieurs sépultures infantiles ont été repérées. Le mobilier funéraire est similaire à celui des adultes mais à une échelle plus réduite, ce qui est surtout apprécié dans le dépôt de cruches céramiques et bouteilles en verre de petite taille ainsi que divers objets déposés à côté comme des perles en pâte de verre ou terre cuite ainsi que des objets et monnaies de facture gallo-romaine. Cette coutume serait une continuation dans la pratique des dépôts funéraires du Bas-Empire. Le problème du pillage empêche à nouveau l'attribution chronologique du groupe de sépultures (dont le sarcophage en plomb) au centre de la nécropole, orientées nord-sud et dépourvues de mobilier *à priori*. On pourrait être face à des sépultures gallo-romaines tardives du VI^{e} siècle ayant constitué la première phase d'occupation du site. En tout cas, le sarcophage en plomb est le seule élément de datation car l'orientation nord-sud écart à notre avis une réutilisation à l'époque mérovingienne où déjà à partir de la 1^{e} moitié du VI^{e} siècle l'orientation ouest-est s'impose dans ces contrées.

Quelques observations peuvent être effectuées d'après le plan de la nécropole dressé par A. Brisson: toutes les sépultures étaient disposées par rangées et orientées soit ouest-est (la plupart) soit nord-sud (un petit groupe), avec un léger décalage de quelques degrés pour certaines d'entre elles. Les zones périphériques présent un écart majeur des fosses, de manière particulière celle située au nord-est. L'ensemble des sépultures se dispose dans environ vingt rangées plus ou moins régulières orientées en axe nord-sud. Toute l'espace funéraire fouillé présent une forte densité d'occupation, exception pour la partie sud-est où les sépultures sont plus écartées. Un groupe de sépultures en pleine terre, dont une contenant un sarcophage en plomb, étaient orientées nord-sud sans recouper les autres sépultures. Il peut s'agir avec toute sécurité du noyau primitif de la nécropole. Le chevauchement de sépultures est rare et n'affecte qu'à un petit groupe situé au centre de l'espace fouillé et en connexion avec une partie des fosses orientées nord-sud. La disposition régulière des sépultures et le peu de chevauchements suggère l'existence d'éléments de repérage à l'époque d'utilisation de la nécropole. L'absence d'informations sur la présence de vestiges de stèles ou cippes lors des fouilles fait penser

à des structures en bois.[31] Le taux de pillage de sépultures est très élevé, de même que dans d'autres nécropoles importantes de la région (Aulnizeux, Bannes). Cependant à *La Tempête* il semble qu'il s'agirait de violations intentionnelles et non des suites d'une ré-inhumation comme à Bannes.

Chronologie : la nécropole présente une très longue période d'utilisation sans solution de continuité dès le Bas-Empire jusqu'au VIII[e] siècle. Pour l'époque mérovingienne le mobilier de plusieurs sépultures à armes peut être daté de la phase MA1-MA2 (v.470/480- v.560/570). Autres sépultures contenaient des productions tardives de TS d'Argonne et peuvent être datées de la phase MA1 (v.470-480/520-30).

Informations additionnelles : la plupart d'objets se trouvent au Musée d'Épernay dans la collection Brisson. Au Musée de Châlons-en-Champagne se trouvent deux sépultures et un sarcophage de pierre donnés également par A. Brisson. D'autres objets provenant de la nécropole sont partis aux EE.UU. dans les années 60' et se trouvent aujourd'hui dispersés ou perdus.[32] La nécropole se trouve actuellement en cours d'étude par la personne qui rédige ces lignes et est prévue une publication d'ensemble.

Bibliographie : BRISSON, A. & HATT, J.-J. : « Le cimetière mérovingien de La Tempête à Normée (Marne) ». *MSACSAM,* LXXXIV, 1969. p. 21-37 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 139, n°38, 55, 79, 80, 84, 101, 112, 115, 139, 180, 183, 209, 309, 314 ; *Dossier Brisson : Normée - La Tempête*, Arch. Mus. Épernay ; CHENET, G. : *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941. p. 139 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 437-442 ; FAVRET, P.-M. (Abbé) : *« Informations archéologiques »*, *Gallia*, 5-2, 1947. p. 442-446 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 1 : Normée - La Tempête*, Arch. Mus. Épernay ; LANTIER, R. (1943) : « Informations archéologiques ».*Gallia*, 1-1. p. 210 ; LEFÈVRE, F. : « Les milliaires de Normée (Marne), lieu-dit « La Tempête ».

[31] Voir l'exemple énoncé par E. Salin en Allemagne des poteaux marquant l'emplacement des sépultures en Allemagne occidentale : SALIN, E. : 1956

[32] Ces objets sont partis dans le Convoi de l'Amitié qui a parcouru les villages de la France dans les années 60', ramassant des objets en guise de cadeau au peuple américain en remerciement de son soutien pendant la IIGM. A. Brisson a donc fait don de quelques objets de sa collection personnelle provenant de plusieurs sites de la Marne dont La Tempête. Ces informations ont été transmises par J.-J. Charpy, conservateur du Musée d'Épernay.

MSACSAM, CVI, 1991. p. 43-48 ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 166, 169.

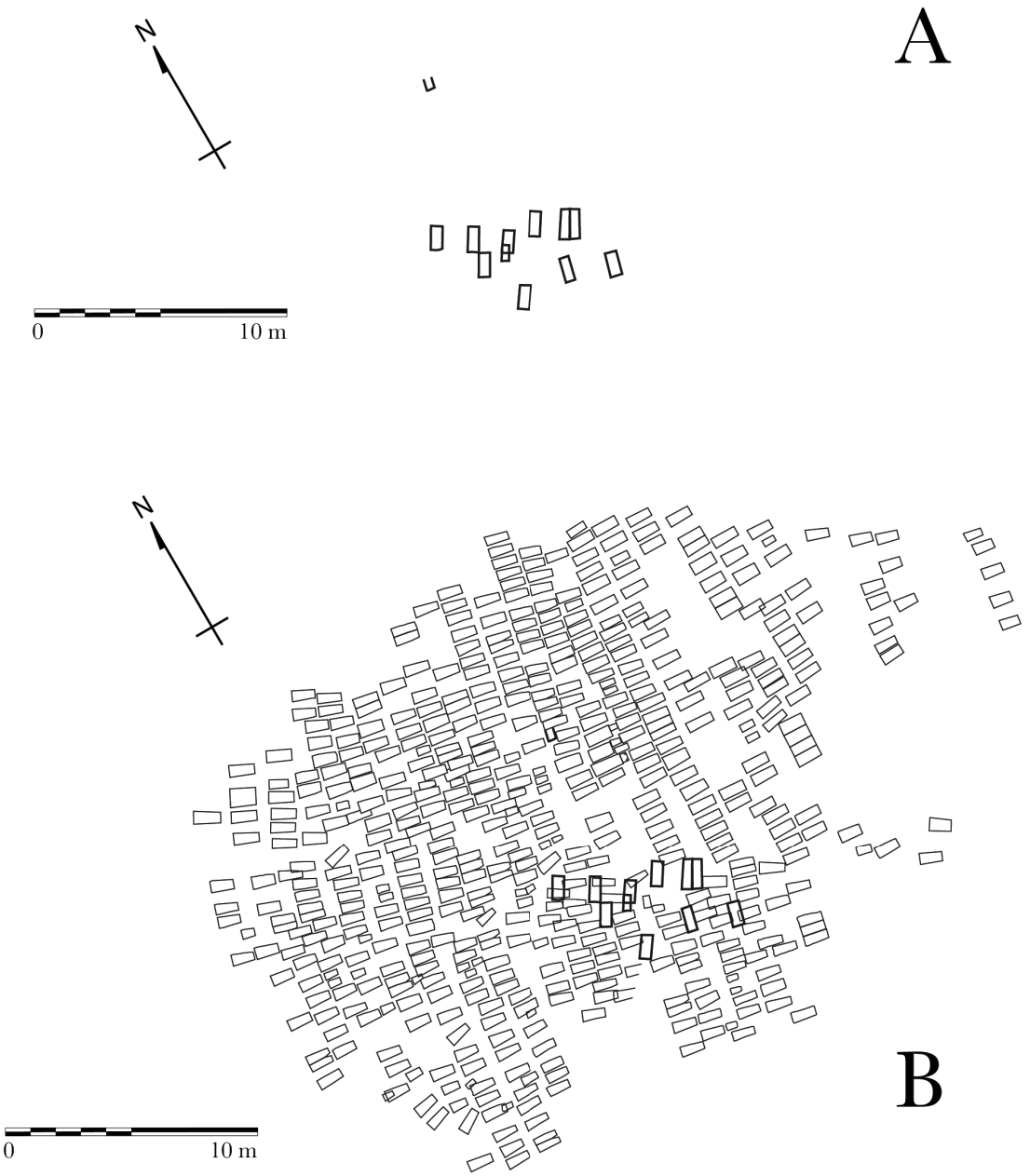


Fig. 138. Normée (Marne) - *La Tempête*. Évolution dans l'occupation de l'espace funéraire au Bas-Empire (A) et à l'époque mérovingienne (B) (travail sur la carte originale d'A. Brisson). Archives du Musée d'Épernay.

122. Vert-la-Gravelle (Marne), Le Moulin

Introduction : le territoire de Vert-la-Gravelle (*Villa quae dicitur Verna, in pago Vertudense,* 848) a été rattaché à celui de Toulon-la-Montagne (*Altare de Tolone*, 1124-1130) en 1973 pour intégrer la commune de Vert-Toulon, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge ce territoire appartenait, d'après Flodoard, au *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons, et dont le chef lieu siégeait à Vertus. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée dans la première moitié du XX^{e} siècle au lieu-dit *Le Moulin*, au somment d'une butte (altitude moyenne 168 m NGF) qui domine le village et se détache du puissant promontoire. Les sépultures mérovingiennes se situent à proximité d'un espace funéraire à enclos protohistorique du Hallstatt et d'un autre de La Tène.

En 1943 un agriculteur avait mis au jour quelques débris de poteries entrainant l'exploration d'une partie de la nécropole, qui semble avoir été pillée. Des fouilles ont été effectuées par A. Brisson accompagné d'A. Loppin et F. Cherrière entre 1949 et 1951, avec l'exploration d'un secteur de la nécropole d'époque mérovingienne, mettant au jour 155 sépultures. Des sépultures d'époque carolingienne orientées sud-nord se superposaient à celles d'époque mérovingienne, entrainant le bouleversement partiel de certaines d'entre elles.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre avec l'emploi de cercueils, d'abondantes clous et crampons avaient été retrouvés dans les fosses. D'autres sépultures étaient aménagées en caisson de pierres plates et deux étaient en sarcophage de pierre.

Pratiques funéraires : la nécropole s'organisait par rangées régulières orientées nord-sud avec les sépultures orientées ouest-est, avec quelques exceptions dans la partie sud-ouest où dix sépultures sud-ouest/nord-est et une sépulture dans la partie nord-est orientée nord-ouest/sud-est. Le taux de remploi de sépultures était bas, avec 165 sépultures dans 161 fosses, ce qui contraste avec le chevauchement de sépultures à l'époque carolingienne sans que l'on puisse assurer un hiatus dans l'occupation du site. La fouille partielle du site ne permet pas d'effectuer une approche précise de sa topo-chronologie, cependant on peut observer que les sépultures à armes contenant des haches et lances (phases MA1-MA3) occupent une place centrale dans l'espace exploré. Concernant les coutumes funéraires autour de la sépulture, Brisson signalait que les

fosses présentaient des traces d'avoir été mises au feu. On peut aussi remarquer la présence peu habituelle de dépôts céramiques au niveau du crâne dans certaines des sépultures. L'armement présent dans les sépultures masculines est plutôt réduit, avec une seule arme par sépulture, soit une lance, une hache ou un scramasaxe.

Chronologie : l'occupation de la nécropole s'échelonne le long de toute la période mérovingienne, avec une première phase d'occupation que l'on peut définir à partir de la hache TP8 retrouvée dans la S40 appartenant aux phases MA1-MA2 (v.480- v.560).

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles de Brisson se trouve dans les fons du Musée d'Épernay.

Bibliographie : Anonyme (1939) : « Fouilles à Vert-la-Gravelle ». *BSAC*, mars-juin. p. 73 ; Arch. Mus. Épernay ; BRISSON, A. (s.d.) : *Rapport sommaire sur les fouilles exécutées en 1951 sur le cimetière mérovingien-carolingien de Vert-la-Gravelle (Marne) lieu-dit "Le Moulin"*, ms. SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne ; BRISSON, A. ; LOPPIN, A. & CHERRIERE, F. (1956) : « Tombes jogassiennes et marniennes de Vert-la-Gravelle, lieudit « Le Moulin ». *BSAC*, 2. p. 28-34 ; CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 35 ; CHARPY, J.-J. (1986) : « Le cimetière celtique du lieu-dit « Le Moulin », commune de Vert-la-Gravelle (Marne) ». *BSAC*, 79, 2. p. 3-43, 11 Fig., 17 Pl. ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 727 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 3 : Vert-la-Gravelle - Le Moulin* ; COLLANGE–BOUCQUEMONT, M. (1905): « Découverte d'un cimetière mérovingien à Vert-la-Gravelle ». *L'Homme Préhistorique*, 3. p. 213-214 ; GOURY, G. (1954) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 12-1. p. 146-155 ; LANTIER, R. (1948) : « Un cimetière du IV^e^ siècle au « Mont Augé » (Vert-la-Gravelle, Marne) » *L'Antiquité Classique*, XVII, Bruxelles. p. 374-401 ; LONGNON, A. (1891) : Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes, Paris, Imp. nationale. p. 287-288 ; NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich*, Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin. p. 236-239 ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 168, 176.

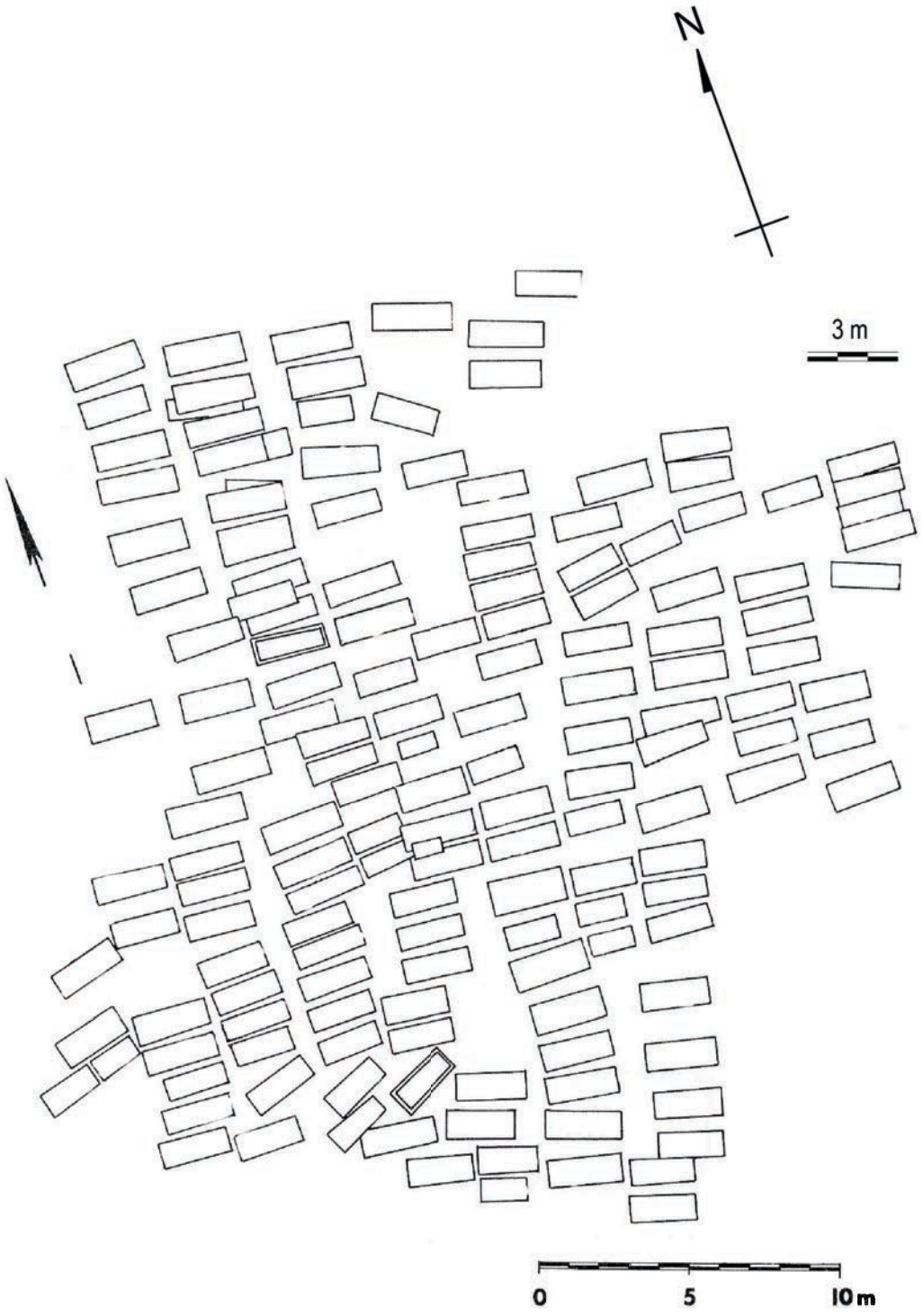


Fig. 139. Vert-la-Gravelle (Marne) - *Le Moulin*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne (Charpy, 1983).

123. Vert-toulon (Marne), Butte de Charmont

Introduction : le territoire de Toulon-la-Montagne (*Altare de Tolone*, 1124-1130) a été rattaché à celui de Vert-la-Gravelle (*Villa quae dicitur Verna*, 848) en 1973 pour intégrer la commune de Vert-Toulon, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge ce territoire appartenait d'après Flodoard au *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. La colline connue sous le nom de *Butte de Charmont* se dresse à environ 1 km au nord-est de la ferme fortifiée de *La Gravelle,* le sommet (altitude 209 m NGF) était occupé jadis par le moulin dit *de Charmont,* construit à l'emplacement d'une nécropole à enclos de La Tène, fouillée dans les années finales du XIX^{e} siècle pour le compte du baron de Baye, puis par l'abbé Fravret depuis 1914.

Une nécropole d'époque mérovingienne aurait été fouillée au début du XXe siècle en contre-bas de la pente sud-ouest de la butte, en toute proximité de la voie antique, supposée romaine, qui contournait l'éminence avant de se diriger vers Morains. Le site a été découvert par M. Collange-Boucquémont, agriculteur du village, qui va explorer la nécropole pour le compte de L. Cottel au but d'enrichir des collections particulières telles que celle du baron von Diergardt. Il semble qu'A. Brisson avait effectué quelques explorations au même endroit à une date postérieure à 1945 et a constaté le bouleversement de la plupart des sépultures qu'il datait de l'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : aucun renseignement.

Pratiques funéraires : aucun renseignement.

Chronologie : il est extrêmement compliqué de s'approcher de la chronologie du site en raison du manque d'informations sur les conditions des découvertes et de descriptions détaillées sur le mobilier. La publication de *L'Homme Préhistorique* de 1905 permet de proposer quelques observations à cet égard. La paire de fibules aviformes en cloisonné apparaît dans les phases du mérovingien ancien (MA1-MA3), la paire de fibules ansées à cinq digitations sont présents dès la 2^{e} moitié de la phase MA1 (v.500-530) et MA2 (v.520/530-560/570). Le mobilier connu de par les descriptions composé d'haches, lances, javelots, poignards et épées, ainsi que des pinces à épiler et monnaies, atteste de la présence de sépultures masculines à armes que l'on doit placer dans les phases MA1-MA3 (v.470- v.610). Une fibule ansée symétrique marque une probable continuation dans l'occupation de l'espace funéraire jusqu'à la fin de la période (phases MR2-MR3).

Informations additionnelles : une partie des objets provenant des fouilles de L. Cottel a été acquise par le baron von Diergardt et remise en 1906 et 1907 à la section de préhistoire du Musée Royal d'Ethnographie (Musée de Berlin), lieu de sa disparation en 1945 lors du pillage de la ville. Le lot comprenait parmi autres un paire de fibules ansées à cinq digitations et décor incisé (inv. nº. 1654/a-b) et une fibule ansée symétrique. Peut être certains des objets se trouvent aujourd'hui au Musée Pouchkine de Moscou, mais rien est sûr. Il est regrettable, comme l'a signalé C. Poulain, l'absence de dessins dans la publication de Neumayer (NEUMAYER, 2002) des objets entrés au Musée de Berlin en 1906-1907 et disparus en 1945. Divers objets d'époque mérovingien conservés dans la collection de Baye au MAN retrouvés sur la commune de Toulon mais sans lieu-dit précis doivent peut être s'attribuer à cette nécropole.

Bibliographie : Anonyme dans l'Union Républicaine du 05.04.1905 ; CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 35 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 217 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 728 ; COLLANGE-BOUCQUEMONT (1905) : « Découverte d'un cimetière mérovingien à Vert-la-Gravelle. *L'Homme préhistorique*, 3. p. 213-214 ; GOURY, G. (1954) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 12-1. p. 151-152 ; NEUMAYER, H. : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin, 2002 ; PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 168, 176.

124. Villeseneux (Marne), La Saulx

Introduction : la commune de Villeseneux (*Villa Seneoris*, 1124-1130) appartient au canton de Vertus, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie au *pagus Vertudensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Vers 1844 une nécropole d'époque mérovingienne a été retrouvée en bordure du chemin de Conflans, au lieu-dit *La Saulx*, sur un versant proche du cimetière actuel (altitude moyenne 118 m s.n.m). Bien que la présence de sépultures avait déjà été attestée en 1844 par Liénard, les premières explorations ont du être effectuées par le commissaire de Vertus C. Lebœuf avant 1868, si l'on fait attention à sa carte des sites. Cependant, les explorations principales ont été menées en 1867 par B. Lelaurain, informé par le cantonnier Garnesson qui avait découvert des sépultures suite aux travaux de réfaction de la route.

Typologie des sépultures : les informations parlent de sépultures en pleine terre et deux sarcophages en plâtre.

Pratiques funéraires : aucun renseignement concernant les pratiques funéraires est consigné.

Chronologie : bien que le mobilier décrit dans les notices a été perdu dans sa presque totalité, on peut à partir des descriptions proposer une occupation de la nécropole depuis le dernier quart du VI^{e} siècle et tout le VII^{e} siècle, correspondant aux phases MA3-MR3. Le mobilier décrit est très générique (scramasaxe, forces, bracelets de bronze et fer, boucles de ceinture en bronze et fer, colliers, une monnaie d'argent de Valentinien le Jeune) et ne permet pas d'effectuer une approche plus précise.

Informations additionnelles : il est probable qu'une partie du mobilier provenant des fouilles du XIX^{e} siècle ait été déposé au Musée d'archéologie du Grand Séminaire de Châlons, dont seule une gourde décorée est aujourd'hui conservée dans les fonds du nouveau Musée de la ville. D'autres objets ont passé au MAN dans la collection Lebœuf, exposés lors de la confection du catalogue par S. Reinach mais actuellement sans localisation précise dans les fonds du Musée.

Bibliographie : Anonyme (19.VI.1867) : « Découverte de sépultures barbares à Villeseneux », *Le Journal de la Marne*, n°7073. p. 2 ; BARTHELEMY, E. de (1889) : « Notice ». *Ann. Dép. Marne*. p. 467 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 741 ; FAVRET, P.-M. (Abbé) (1950) :

« La nécropole gauloise de Villeseneux (canton de Vertus, Marne) ». *BSPF*, XLVII, 9-10. p. 433-448 ; LIÉNARD : ms. BMVR, Châlons-en-Champagne ; POULAIN, C. (1983b) : « Quelques objets de la nécropole mérovingienne de Germinon (Marne) ». *BSAC*, 4. p. 55-66, 6 Fig., 2 photo ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la Marne », *Le plâtre en Île-de-France*, Chelles, Association d'Archéologie à Chelles. p. 79 ; REINACH, S. (1926) : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye* (2e éd. révisée et corrigée), Paris, vol. 2. p. 313 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil », *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 288 ; SCHMIT, E. : ms. F63, F100, s.d. ADM.

125. Villevenard (Marne), Les Ronces

Introduction : la commune de Villevenard (*Villa Venardi*, 850) fait partie du canton de Montmort-Lucy, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Une nécropole mérovingienne se place au lieu-dit *Les Ronces,* sur une éminence crayeuse (altitude moyenne 175 m NGF) qui regarde au midi et domine le village. L'espace immédiat à la nécropole est plein d'hypogées néolithiques et une voie ancienne, dite la *Voie des Gendarmes* passe en contrebas de la nécropole. La découverte et les premières fouilles connues correspondent au baron de Baye vers 1886[33], A. Roland a effectué des fouilles en septembre de 1907 et en 1908, et à nouveau en 1910 pour enrichir les collections de son Musée.[34] Entre temps, en 1909, L. Cottel avait exploré sans trop de succès la zone fouillée jadis par de Baye. Environ 335 sépultures ont été mises au jour par A. Roland et 400 (chiffre sans doute exagérée) par L. Cottel, ce qui parle nettement d'une nécropole qui revêt une longue période d'utilisation, compte tenu du réduit de la surface explorée.

Typologie des sépultures : toutes les sépultures dégagées étaient en pleine terre, creusées dans le substrat crayeux. Quelques unes contenaient des clous en fer indiquant l'utilisation de cercueils en bois, d'autres des pierres plates probablement dégagées du caisson original de la sépulture. Trois sépultures étaient en sarcophage de plâtre coulé en coffrage dans la fosse, l'un avait un clou incrusté.[35] Un autre cas d'aménagement attesté est le recouvrement des parois de la fosse avec un enduit à base de plâtre à mode de sarcophage.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées régulières nord-sud avec les fosses disposées ouest-est, sans décalages importantes et avec une grande uniformité. Les fosses étaient écartées par des espaces d'entre 0,2 et 1 m. La présence de nombre de sépultures d'enfants au même endroit que les sépultures d'adultes est attestée, ce qui n'est pas habituel. Les sépultures de la partie centrale étaient plus profondes (1,2 – 1,5 m) que celles du sommet (0,8 – 1,2 m) probablement en raison de l'érosion de la pente. Certaines sépultures avaient des dalles placées sur la poitrine et les genoux des inhumés, s'agit-t-il des dalles tombées de la couverture de la fosse ou plutôt

[33] On ignore la composition du mobilier issu des fouilles du baron car aucune publication semble avoir été faite à ce sujet. (COUTIL, L. & ROLAND, A. : 1913. p. 1)
[34] Parcelles 656 et 657 en 1907, 658 en 1908 et 1909, et 655 en 1910.
[35] Sur l'emploi du cercueil, Loppin calcule un minimum d'entre 12 et 20 clous pour l'assemblage, ce qui n'a pas d'ailleurs été jamais trouvé dans une fosse. Il s'agirait plutôt de brancards comme le proposait P. Périn pour les nécropoles des Ardennes ?

d'un phénomène lié aux pratiques funéraires du rituel ? Cela a été déjà observé dans autres nécropoles de la région, étant sans doute une pratique peu habituelle dans la période. Le dépôt de vaisselle était composé essentiellement d'un ou deux vases placés aux pieds ou entre les jambes, et seule dans des cas exceptionnels au niveau du crâne. A. Roland remarque que les sépultures d'enfant ne contenaient que des vases en verre, aucune forme céramique. Les pièces de monnaie récupérées étaient soit percées dans les colliers, soit à la ceinture (aumônière) ou au niveau de la poitrine, près des fibules. Le scramasaxe était placé pointe bas et à droite du corps, parfois en travers sur la cuisse, le couteau en dessus du scramasaxe. La hache profilée était placée au talon droit et la lance à droite du crâne la pointe vers le haut. Une différence dans la composition des colliers est à remarquer, ceux des femmes comportaient des perles en pâte de verre et céramiques, tandis que ceux des enfants étaient élaborés en perles d'ambre. La présence de pointes de flèche en silex dans certaines sépultures est à mettre en rapport avec des croyances dont leur origine est inconnue. Quelques sépultures montrent la disposition du mobilier dans des sépultures précoces (fin V^{e}-VI^{e} s.) : un sépulture masculine portait la hache profilée au genou droit, un couteau à l'hauteur du bassin, deux boucles en bronze et 1 monnaie gauloise déformée. Une sépulture d'enfant avait, de manière exceptionnelle à l'époque, un vase céramique déposé à côté gauche du crâne et portait un petit collier de perles d'ambre et céramiques. A. Roland pensait que les coquilles d'escargot retrouvées dans les fosses avaient été déposées de façon intentionnelle, ce qui va être repris par E. Salin *a posteriori*. D'après les informations apportées par les fouilleurs et le plan de la nécropole, il semble que les sépultures de la partie plus méridionale étaient plus pauvres en mobilier et moins pillées que celles situées dans la partie nord de la pente, en apparence plus anciennes. La nécropole aurait pu donc s'étendre dès un noyau central situé au sommet de la petite butte.

Chronologie : le site présent une période d'utilisation assez prolongé. Les premières sépultures d'époque mérovingienne sont datées par le mobilier dans la phase MA1 (v.470-530).

Informations additionnelles : les objets des fouilles de Baye doivent avoir été transférés au MAN. Deloche publiait en 1890 une bague en bronze provenant de cette nécropole. Au Musée d'Épernay se trouvent des objets dans la collection Favret et aussi au Musée de Reims, dans les collections Morin-Jean et Roland-Hu. Une partie du mobilier funéraire provenant de *Les Ronces* se trouve actuellement en cours d'étude par

la personne qui rédige ces lignes, dans le cadre d'une étude des collections d'époque mérovingienne du Musée de Saint-Rémi de Reims.

Bibliographie : Anonyme (1920) : *Catalogue de la vente Jean-Morin*, Reims, n° 2771 ; BAYE, J. de (1890) : « Cimetière de Bergères-les-Vertus (Marne) ». *RCB*, 2, 2e série. p. 481-486 ; BAYE, J. de (1890) : *Le cimetière de Bergères-les-Vertus*, Arcis-sur-Aube, Fremont ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 208 ; DELOCHE, M. (1890) : « Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA,* XV, 3e série. p. 179 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 164, n° 8, 16, 26, 66, 88, 132, 136, 159, 175, 226, 265, 270 ; CHARPY ; CABARTH, H. & POULAIN, C. (1994) : *Brisson, Archives du Musée d'Épernay*. p. 88 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 744-748 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 30 ; PROU M. (1908) : « Séance du 13 janvier 1908 : Communication de M. Roland instituteur à Villevenard (Marne) relative à un cimetière mérovingien ». *BACTH*, 1. p. XXXVIII ; ROLAND, A. (1908) : « Cimetière mérovingien de Villevenard (Marne) ». *BSAC*, 3-4. p. 57-59 ; ROLAND, A. (1908): « Cimetière mérovingien de Villevenard (Marne) (suite) ». *BSAC*, 4. p. 98-100 ; ROLAND, A. (1908) : « Les fouilles du cimetière mérovingien de Villevenard (Marne), *BACTH,* 2e livraison. p. 226-229 ; ROLAND, A. (1909) : « Fouilles de Villevenard ». *BSAC,* 3. p. 66-67 ; ROLAND, A. (1910) : « Cimetière mérovingien de Villevenard (suite) ». *BSAC,* 4. p. 128-131 ; ROLAND, A. (1911) : « Présentation d'un bracelet en schiste découvert à Villevenard. *BSAC,* 2. p. 46.

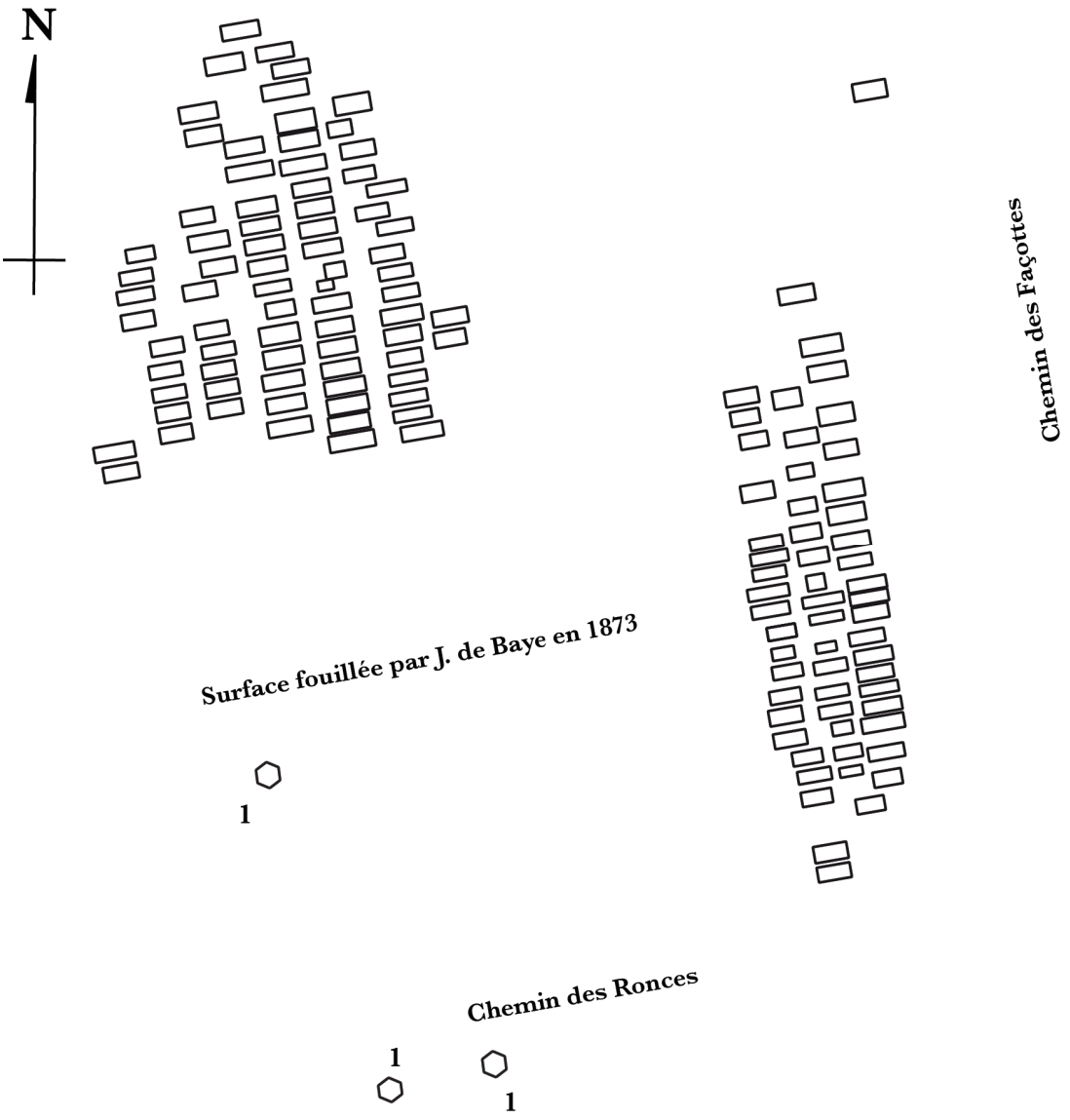


Fig. 140. Villevenard (Marne) - *Les Ronces*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Hypogées néolithiques (d'après Roland, 1908).

126. Villevenard (Marne), Croix de Cour

Introduction : la commune de Villevenard (*Villa Venardi*, 850) fait partie du canton de Montmort-Lucy, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. La nécropole découverte au lieu-dit *Croix-de-Cour*, *La Croix du Seigneur* ou *La Cour*, nom de l'ancien hameau contigu à Villevenard, montre un cas exceptionnel d'occupation de très longue durée. Les sépultures mérovingiennes ont réoccupé l'espace d'une nécropole gallo-romaine à inhumation, qui réoccupe elle-même un espace funéraire de La Tène II. Fouilles en janvier et février 1909 par A. Roland. En 1946/1947 le site fait à nouveau objet de fouilles par P. Hu et A. Brisson (25 sépultures). La nécropole occupe un coteau (altitude moyenne 151 m NGF) qui descend au sud en direction des marais. L'ancien chemin connus sous le nom de *Voie des Gendarmes* semble délimiter la nécropole au nord.

Typologie des sépultures : pleine terre.

Pratiques funéraires : un individu jeune inhumé dans la S16 avait une coupe en verre placée entre les tibias. Le taux de violation de sépultures était très élevé, six sépultures intactes ont fourni neuf objets du mobilier funéraire.

Chronologie : V^e^-VIII^e^ siècles probablement.

Informations additionnelles : une grande partie des objets provenant de ce site ont été acquis par le Musée de Reims après l'orage qui détruisit le Musée Roland & Hu à Villevenard et se trouvent aujourd'hui déposés dans la collection Roland & Hu (inv. n°. Des informations sur la fouille de quinze sépultures se trouvent aux archives au Musée d'Épernay. Une partie du mobilier funéraire provenant de *La Cour,* se trouve actuellement en cours d'étude par la personne qui rédige ces lignes, dans le cadre d'une étude des collections d'époque mérovingienne du Musée de Saint-Rémi de Reims.

Bibliographie : BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 208 ; CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 86, 88-89 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 164, , n° 8, 16, 26, 66, 88, 132, 136, 159, 175, 226, 265, 270 ; CHARPY ; CABART, H. & POULAIN, C. (1994) : *Brisson, Archives du Musée d'Épernay*. p. 88 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 744-748 ; COUTIL, L. (1913) : COUTIL, L. & ROLAND, A. (1913) : « Cimetière

mérovingien et carolingien de Villevenard ». *L'homme Préhistorique*, 5, Le Mans, de Monnoyer. p. 133-148 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson.Vol. 3 : Villevenard - La Cour* ; ROLAND, A. (1908): « Cimetière mérovingien de Villevenard (Marne) ». *BSAC*, 3-4. p. 98-100 ; ROLAND, A. (1909) : « Fouilles de Villevenard ». *BSAC*, 3. p. 66-67.

127. Conflans-sur-Seine (Marne), Les Grèves

Introduction : la commune de Conflans-sur-Seine fait partie du canton d'Anglure, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au Moyen Âge, le territoire a pu appartenir tant au *pagus Cupedensis* comme à celui du *pagus Mauripensis* (Pont-sur-Seine), on a cependant choisi de l'attribuer au territoire de Queudes de par sa situation au-delà de la *Seine*. En avril 1848 des ouvriers qui effectuaient des travaux de terrassement sur la route menant au moulin de Bécheret ont mis au jour une importante nécropole.[36] En 1871 L. Morel effectua des fouilles au même endroit avec la mise au jour de 120 sépultures d'époque gallo-romaine et 40 d'époque mérovingienne. Le site se trouve au lieu-dit *Les Grèves*, sur le versant ouest d'une colline (altitude moyenne 72 m. NGF), en bordure des *Marais de Villiers*. La nécropole comprend trois périodes d'occupation (La Tène, Bas-Empire, mérovingienne) dont deux sont bien attestés, celles correspondant aux sépultures d'époque mérovingienne qui réoccupent d'autres plus nombreuses du Bas-Empire. Les informations sur les découvertes ont été rapportées dans un premier moment par M. des Étangs, qui s'est rendu sur les lieux au nom du Musée de Troyes.

Typologie des sépultures : caisson de pierres brutes, sarcophages de plâtre coulée sur place, cercueils et coffrage en bois car présence de long clous de fer et peut être des chevilles ou équerres.

Pratiques funéraires : l'ensemble des sépultures étaient disposées ouest-est, les fosses avaient été creusées à des profondeurs considérables d'environ 2,30-2,50 m jusqu'à atteindre la roche crayeuse, en raison de la grande quantité de matériaux des alluvions. Le dépôt de vaisselle, vases céramiques et plus rarement vases en verre, était placé au niveau du crâne, des pieds et à côté des corps, sans que l'on puisse effectuer une distinction des dépôts d'époque gallo-romaine ou mérovingienne. Certaines sépultures contenaient une pierre brute déposée sur la poitrine du défunt, d'autres comme repose têtes. La présence d'une inhumation de cheval à côté de celle d'un homme peut s'attribuer à l'horizon des sépultures privilégiées du début de la période mérovingienne, en raison de l'armement retrouvé composant la panoplie d'un guerrier. Malheureusement le manque de renseignements sur le contexte funéraire ne permet pas d'avancer des hypothèses solides. La mention d'angons et d'autres éléments de l'armement d'époque mérovingienne suggèrent la présence de sépultures de guerriers et

[36] Corrard de Bréban mentionne une extension d'environ 200 m de long, et situe la nécropole à 2 km du village, ce dernier calcul est sans doute erroné.

d'une importance relative de l'habitat, d'ailleurs bien attesté par le haut degré d'élaboration des dépôts funéraires des sépultures du Bas-Empire.

Chronologie : en ce qui concerne l'occupation d'époque mérovingienne, manque des contextes funéraires sûres, elle peut être établie à partie de la phase MA2-MA3 (v.530-610), à partir d'une fibule carrée TP211 et diverses plaque-boucles de la fin du VI^{e} siècle. Le reste du mobilier conservé, réduit à des éléments vestimentaires, signale une continuation d'occupation jusqu'à la fin de la phase MR2 (v.660/670).

Informations additionnelles : une partie du mobilier récupéré par les ouvriers en 1848 fut déposé au Musée de Troyes par les membres de la Société Académique de l'Aube. A l'époque des fouilles de L. Morel en 1871, une partie du mobilier recueilli par les ouvriers a été acquis par M. Werlé de Reims. Un petit groupe d'objets de la collection Morel qui est censé de se trouver au Musée de Reims a été publiée dans l'album *La Champagne Souterraine* dessiné par E. Gastebois sont conservés au British Museum de Londres. Un vase à décor de bossettes est conservé au Musée de Reims. Trois vases étaient entré dans la collection Habert, donnée au Musée de Reims, mais détruit en 1914.

Bibliographie : BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879. p. 203 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4. n^{o} 310, 312 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 364-366 ; CORRARD DE BRÉBAN, A.-H.-F. : « Archéologie départementale, cimetière de Conflans ». *MSAA*, 2e série, XV, 2, 1849. p. 18-22 ; GOURY, G.: « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol. 1, fasc. III*, Nancy, 1908 ; MOREL, L. : *Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine ou 30 années de fouilles archéologiques dans la Marne*, 2 vol., 1862-1892. Pl. 58 ; POULAIN, C. : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM*, CXX, 2005. p. 33 ; Habert, 1901, catalogue du Mus. de Reims, n° 7231, 7234, 7235.

128. Cernay-en-Dormois (Marne), La Couée Nieuville

Introduction : la commune de Cernay-en-Dormois appartient au canton de Ville-sur-Tourbe, arrondissement de Sainte-Ménehoud, département de la Marne. Le village apparaît mentionné au XI[e] siècle sous le nome de *Surneium.*[37] Au haut Moyen Âge le territoire devait faire partie du *pagus Dulmensis*. Le 11 novembre 1892 un cultivateur de Cernay, M. Fécamp, a mis au jour des sépultures au lieu-dit *La Couée Nieuville* lors des labours. Le site, aujourd'hui disparu du cadastre, doit se localiser sur les flancs ou aux pieds d'une petite butte crayeuse (altitude moyenne 135 m NGF) sur le plateau qui domine le village au Nord.

Typologie des sépultures : cinq sépultures en pleine terre et une en sarcophage ou caisson en plâtre.

Pratiques funéraires :

Chronologie : les fragments de peigne conservés au Musée Lorrain de Nancy appartenant pour ceux qui sont identifiables au TP324 sont habituels de toute la période mérovingienne dès la phase MA1 (v.470-530). Une plaque-boucle en bronze du TP172 est datée de la phase MR1-MR2. Une bague en bronze à motif de croix grecque gravé semble apparaître à partir de la phase MA3 (v.560/570-600/610). L'occupation du site pour la partie dégagée semble tardive à partir de la phase MA3, cependant la présence de sépultures en pleine terre et l'abondance de peignes en os suggèrent l'existence d'une occupation antérieure.

Informations additionnelles : dix-huit objets provenant de la commune et donnés par G. Goury en 1955 au Musée de Nancy sont censés provenir du site mentionné. Il s'agit de 10 plaques et contre-plaques parfois damasquinées ainsi que huit peignes en os (inv. n°. CG.55.07 ; 30.07 ; 52.07 ; 53.07 ; 53.07 ; 54.07 ; 55.07 ; 58.07 ; 67.07 ; G778-780 ; G797 ; G798-1 ; G831 ; 871 ; 876 ; 877 ; 878 et 1313.

Bibliographie : *Almanach Matot-Braine*, 1894. p. 84 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 277 ; FREMONT, L. (1893) : « Chronique : Cernay-en-Dormois, Etrepy », *RCB*, V, 2e série. p. 143 ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne », *Le plâtre en Île-de-France*, Chelles, Association d'Archéologie à

[37] Polyptique de Saint-Rémy de Reims. (LUSSE, J. : 2000. p. 167-169)

Chelles. p. 78 ; POULAIN, C. : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925 ». *BSAC*, 2, 1995. p. 4

129. Ville-sur-Tourbe (Marne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Ville-sur-Tourbe appartient au canton homonyme, arrondissement de Sainte-Ménehoud, département de la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait faire partie du *pagus Dulmensis*. Le village apparaît mentionné au XI sous le nome de *Villa* [38] . Les circonstances de la découverte des trois nécropoles mérovingiennes censées d'exister sur la commune ne nous sont pas parvenues. On sait que G. Goury a pu acquérir quelques objets auprès des villageois mais on ignore à quelle date. Les objets ont passé finalement aux collections du Musée de Nancy sans plus de renseignements sur les découvertes.

Typologie des sépultures : aucun renseignement disponible.

Pratiques funéraires : aucun renseignement disponible.

Chronologie : la présence d'un vase à décor de poinçon TP409 daté des phases (PM-MA2) situe le début de l'occupation au 1er quart VIe siècle, sinon avant. Un autre vase décoré à la molette TP414 daté dans une longue période, phases MA1-MR2 (v.570/80- v.660/670). D'autres décors à la molette en dents de scie, petits carrés en cercle, lunules, ainsi que des formes géométriques parcourent tout le VIe siècle.

Informations additionnelles : le Musée Lorrain de Nancy possède 35 vases céramiques provenant de la collection Goury, datés des VIe-VIIe siècles. Ils comprennent des formes biconiques carénées, parfois décorés au poinçon ou à la molette, une cruche et des vases à panse globulaire de tradition romaine tardive, ainsi qu'une jatte et un bol en TS de production des ateliers de l'Argonne (inv. no. G. 1335 ; G. 1598 ; G. 1767 ; G. 1478 ; G. 1995 ; G. 1445 ; G. 1443 ; G. 1705 ; G. 1982 ; G. 1737 ; G. 1589 ; G. 1594 ; G. 1573 ; G. 1444 ; G. 1582 ; G. 1336. Dans le même musée sont conservées une paire de fibules discoïdes à décor d'ocelles, de bronze (MR1-MR2), un bracelet (3 monnaies), deux rouelles en bronze, un peigne en os, deux pinces à épiler et six autres fragments en os ouvragés (Collection Goury : G.1.07 ; G.2.07 ; G.19.07 ; G.69.07 – G.71.07 ; G.781 ; G.782 ; G.784 ; G.785 ; G.786 ; G.793).

Bibliographie : BRUNELLA, S. ; GUILLAUME, J. & PROUTEAU, R. (2012) : *La céramique funéraire mérovingienne conservée au Musée Historique Lorrain à Nancy*, Presses Universitaires de Nancy ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 744.

[38] Polyptique de Saint-Rémi de Reims. (LUSSE, J. : 2000. p. 167-169)



Fig. 141. Ville-sur-Tourbe (Marne) - lieudit indéterminé. Coupe TS à pied annulaire TP380 (phase PM). Musée lorrain de Nancy, col. Goury (G-2685).

130. Auménancourt-le-Petit (Marne), La Chapelle

Introduction : la commune d'Auménancourt-le-Petit fait partie du canton de Bourgogne, arrondissement de Reims, dans la Marne. À l'époque mérovingienne le territoire devait appartenir au pagus Remensis. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *La Chapelle* par les soldats allemands entre 1917-1918 lors des travaux militaires pour l'établissement de tranchées sur la ligne du front. La nécropole a été très bouleversée par le creusement de tranchées ainsi que par les fouilles de L-C. Cottel, effectuées suite aux travaux d'établissement d'une crayère jusqu'en 1969. Des fouilles de sauvetage ont été effectuées en 1974 et 1983 par C. Poulain, mettant au jour un ensemble de 33 sépultures, la plupart violées. La nécropole se localise sur une dépression du terrain qui descend vers *La Suippe* (altitude moyenne 74 m NGF), à proximité d'une zone où des traces d'un habitat du haut Moyen Âge ont été repérées en prospection pédestre, au lieu-dit *La Croix Blanche*. La voie romaine de Reims à Bavay passe à 1,1 km à l'ouest et il semble qu'une autre voie existerait plus à l'est, dont le tracé peut correspondre à un ancien diverticule. Cette voie peut être mise en relation avec la présence de sépultures du Bas-Empire au lieu-dit *Gloie de Beauregard*, à environ 250 m au nord de l'emplacement de la nécropole mérovingienne.[39]

Typologie des sépultures : les données quantitatifs concernant les types de sépultures restent très partiels et seule des renseignements qualitatifs sont possibles : des sépultures en pleine terre, d'autres étaient en sarcophage de plâtre ou dans des fosses à enduit en plâtre non décoré. Des sépultures en caisson de pierres sont aussi attestées ainsi que la présence de cercueils. Du total des 38 sépultures découvertes 36 fosses avaient un plan rectangulaire et deux trapézoïdale ; trois fosses étaient accolées les unes des autres et séparées par des parois en pierres sèches. Les sépultures étaient disposées en 4 rangées parallèles.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées perpendiculaires à la pente et orientées nord-ouest – sud-est, en quatre rangées régulières sur trente mètres de long. La profondeur des fosses variait entre 0,30 - 1,10 m. Des pierres de calage pour des

[39] Douze corps ont été découverts à environ 1m de profondeur atteignant la nappe lors des travaux de canalisation. Il s'agissait de sépultures d'adultes et d'enfants en position décubitus dorsale et orientés nord-ouest - sud-est, parallèles à l'ancien chemin. Les ossements étaient bien conservés et aucun mobilier apparent ne fut découvert. A quelques mètre à l'est une nécropole antique a été découverte en 1973, un bol céramique pseudo-sigillée dérivé du type Chenet 320 sans décor (V^{e}-VI^{e} ss.) signale une possible nécropole du Bas-Empire.

cercueils ou des traces de coffrages de bois sont signalées dans quelques fosses. Il est à noter le faible nombre de vases céramiques retrouvés dans les fouilles.

Chronologie : l'occupation du site est assez étendue et débute au moins dès le Bas-Empire. La description des objets récupérés ne permet pas d'établir une datation précise mais plutôt générale pour l'occupation du site aux VI^e^-VII^e^ siècles. Un fer de lance à douille fendue retrouvé par C. Poulain appartient au type TP31 et est présent tout au long des phases PM à MA3 (450-600), datation lâche mais qui est pourtant à mettre en relation avec la découverte d'un vase à décor de bossettes et d'autres formes décorées à la molette caractéristiques du VI^e^ siècle. Certains morceaux de sarcophages avec décoration sculptée de chevrons et peinture rouge ne permettent pas d'ailleurs affirmer l'emploi de ce type de sépulture avant la fin du VI^e^ siècle. Un tiers de sou d'or attribué à Justinien (527-565) a été retrouvé dans les remblais de la carrière envahissant l'espace de la nécropole, très probablement à provenance d'une des sépultures.

Informations additionnelles : le fer de lance à flamme ovale et douille fendue trouvé par C. Poulain se trouve déposé au Musée de Reims.

Bibliographie : Anonyme (1970) : « Notice des communes ». *CANE*, fasc. 24, t. 13, fasc. 1, 2, Laon. p. 19-26 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 184-188 ; LOGEART, G. (1909) : « Cimetière d'Auménancourt-le-Petit (Marne) ». *BSAC*, 3. p. 74-75 ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 291-292 ; FRÉZOULS, E. (1975) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 33-2. p. 402 ; FRÉZOULS, E. (1979) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 37-2. p. 419 ; FRÉZOULS, E. (1981) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 39-2. p. 400-401 ; FRÉZOULS, E. (1983) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 41- 2. p. 373 ; GILLET, H. : « Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit ». *BSAC*, 2, 1910. p. 78-79 ; GILLET, H. : *Carnet des notes des fouilles*, ms. Mus. Reims, 1941. p. 141-150 ; POULAIN, C. : « Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit ». *BSAC,* avril-juin 1972. p. 57-59 ; POULAIN, C. (1979) : « Découverte de l'époque mérovingienne et du Moyen-Âge à Auménancourt (Marne) ». *BSAC*, 72, 4. p. 57-60. 3 Fig. ; POULAIN, C. (1981b) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle ». *AM*, XI. p. 313 ; POULAIN, C. (1982) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle ». *AM,* XII. p. 308 ; POULAIN, C. (1983a) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle ». *AM*, XIII. p.

326-327 ; POULAIN, C. (1984c) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle » ou « Le Molveau ». *AM*, XIV. p. 375 ; POULAIN, C. (1987) : « Chronique des fouilles médiévales en France (1987) : Auménancourt-le-Grand, Auménancourt-le-Petit, Courville et Jouy-les-Reims (Marne) ». *AM*, XVII. p. 195-196 ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». *Le plâtre en Île-de-France*, *BSAHC*, Chelles. p. 71-80, 4 Fig. ; POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims, (*BSAC,* 85, 4). p. 237-272, 9 Fig.



Fig. 142. Auménancourt-le-Petit (Marne) - *La Chapelle*. Objets provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Fer de lance TP31 (phase MA1-MA3); 2. Imitation d'un triens de Justinien (527-565) (Gallia, 1971). Musée de Reims.

131. Auménancourt-le-Petit (Marne), Fontaine-Saint-Thierry/Voyette

Introduction : la commune d'Auménancourt-le-Petit fait partie du canton de Bourgogne, arrondissement de Reims, dans la Marne. À l'époque mérovingienne le territoire devait appartenir au pagus Remensis. Une nécropole mérovingienne a été découverte à cheval des communes d'Auménancourt et Bourgogne, au lieu-dit *La Voyette*, sur le versant nord-ouest d'une butte crayeuse (altitude moyenne 75 m NGF) et en toute proximité d'une source connue sous le nom de *Fontaine de Saint-Thierry*. L'emplacement exact de la nécropole reste toujours à vérifier, en dépit de quelques travaux récents, car les renseignements de H. Gillet sont imprécis et placent le site à cheval entre les deux communes. Un menhir connu sous le nom de *Pierre Longe* se place à l'ouest du site. En 1896 J.-B. Lelaurain entame des fouilles et pille la nécropole. En 1901 G. Logeart et J. Orblin, membres de la Société Archéologique Champenoise, fouillent seize sépultures dans la propriété Benselin. A 300 m plus à l'est, environ 86 sépultures ont été découvertes vers 1908-1909 (1913-1914 d'après ses mémoires) par H. Gillet avec J. Orblin et G. Logeart. L.-C. Cottel fouilla le site à nouveau vers 1914 peu avant la Guerre.

Typologie des sépultures : parmi le plus de 102 sépultures fouillées au total, de sept à quatorze sarcophages de pierre ont été signalés. Autres sépultures étaient en pleine terre et quelques-unes présentaient des traces de coffrage en bois ou cercueils.

Pratiques funéraires : d'après les observations faites par Logeart les sépultures étaient disposés ouest-est. H. Gillet signale qu'en 1906 un cultivateur avait dégagé 21 sarcophages de pierre dépourvus de mobilier et remplis de chaux (peut être issu d'une maladie contagieuse comme la peste) sans orientation fixe dans plusieurs sens. La profondeur des fosses variait entre 0,6 – 1 m pour les sépultures mérovingiennes et environ 2 m pour celles du Bas-Empire. Les quelques observations faites sur la position anatomique des corps montrent les individus placés en décubitus dorsal, jambes écartées et bras le long du corps, avec quelques cas avec un ou deux bras croisés sur le bassin. On sait que la S8 contenait une coupe rouge en TS à deux anses entre les pieds, un fer de lance et une petite fibule en fer à l'épaule gauche, un scramasaxe à droite et une plaque-boucle en fer ainsi qu'un couteau sur le bassin de l'inhumé à gauche. Un approche topo-chronologique est envisageable à partir des observations faites par C. Poulain dans son étude sur la nécropole, il semble que les sépultures plus anciennes

occupaient la partie du versant et les plus récentes la partie la plus élevée de la butte.[40] Si l'on tient compte des observations faites par H. Gillet certaines sépultures avaient été pillées depuis ancien.

Chronologie : les objets provenant des fouilles d'après la IGM permettent de dater l'occupation à l'époque mérovingienne dans les phases MA2 à MR2 environ (v.530-v.670).

Informations additionnelles : les objets provenant des fouilles de H. Gillet en 1962 se trouvent au Musée de Reims. Ceux provenant des fouilles de G. Logéart et J. Orblin furent détruits lors de l'incendie du Musée de Reims en 1917.

Bibliographie : « Notice des communes », *CANE*, Fasc. 24, t. 13, fasc.1, 2 ; Laon, Jan-Déc. 1970. p. 19-26 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 184-188 ; LOGEART, G. : « Cimetière d'Auménancourt-le-Petit (Marne) ». *BSAC*, 3, 1909. p. 74-75 ; GILLET, H. : « Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit ». *BSAC*, 2, 1910. p. 78-79 ; GILLET, H. : *Carnet des notes des fouilles*, ms. Mus. Reims, 1941. p. 141-150 ; POULAIN, C. (1972) : « Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit ». *BSAC,* avril-juin. p. 57-59 ; POULAIN, C. (1980a) : « La nécropole mérovingienne d'Auménancourt-le-Petit (Marne), près de la Fontaine Saint-Thierry ». *BSAC*, 73, 2. p. 61-80 ; POULAIN, C. (1980b) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Jouy-lès-Reims ; Auménancourt-le-Petit « La Voyette » ; « Le Haut-Eblaise » ; « La Ruelle saint Firmin ». *AM*, X. p. 440 ; POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims. *BSAC,* 85, 4. p. 237-272, 9 Fig.

[40] Ce qui est d'ailleurs rare pour la topographie des sites étudiés d'époque mérovingienne où les sépultures précoces occupent le sommet ou la partie la plus haute du terrain Cette pratique est attestée nettement Mazerny (08) et Goudélancourt-lès-Pierrepont (10).

132. Chaumuzy (Marne), Le Chemin de Reims

Introduction : la commune de Chaumuzy (*Calmisciacum*, IX^e^ s.) se trouve dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. À l'époque mérovingienne le *Vicus cui vocabulus est Calmiciacus* (*Vita sancti Remigii*, fin VI^e^ s.) faisait partie du *pagus Remensis*. Une nécropole mérovingienne a été fouillée sur le versant est d'une colline (altitude moyenne 150-155 m NGF) à l'est du village au lieu-dit *Chemin de Reims,* en bordure d'un ancien chemin censé d'être un diverticule de la voie ancienne allant de Reims à Chatillon-sur-Marne. Une nécropole à inhumation du Bas-Empire a occupé le lieu avant que des sépultures d'époque mérovingienne aient été établies à une époque précoce. L. Pistat a signalé en 1908 des fouilles effectuées probablement dans ce lieu, mais sans préciser plus les informations. L. Cottel a s'est rendu sur les lieux en 1913. En 1921 H. Gillet fouilla une sépulture féminine à Chaumuzy, très probablement au même endroit que celui où L. Cottel avait fouillé auparavant.

Typologie des sépultures : il est probable que des stèles funéraires aient été découvertes car deux « pierres tombales gravées de dessins au trait » ont été photographiées et présentées par un viticulteur en 1913 à la Société Archéologique Champenoise.

Pratiques funéraires : les seules renseignements sur l'orientation des sépultures proviennent de la fouille d'une sépulture féminine d'époque mérovingienne par H. Gillet, elle était orientée ouest-est. Cette sépulture était creusée dans le limon rouge à 0,8 m de profondeur. La femme portait un collier au cou, un peigne en os, un stylet et une fibule ansée symétrique de bronze sur la poitrine.[41] Une boucle en bronze carrée à la ceinture et une petite fiole en verre gallo-romaine accompagné de neuf petites perles en verre au-dessus de la main droite. Cette sépulture, d'ailleurs tardive, a été datée dans les phases MR2-MR3 (630/640-700/710).

Chronologie : les objets conservés montrent une occupation précoce à l'époque mérovingienne, bien caractérisée par les dépôts en verre datés des phases PM à MA2 (v.440-v.540). L'occupation se poursuit le long de toute la période mérovingienne jusqu'à la phase MR3 (v.660-v.710).

Informations additionnelles : quelques vases en verre et des objet de parure sont au Musée de Reims dans la collection Morin-Jean parmi lesquels nombre d'objets

[41] Des remarques autour du mobilier ont été faites en rapport à l'entité réelle de la parure. (POULAIN, C. : 1988).

provenant des fouilles de L. Cottel. Des objets étaient en pouvoir de L. Pistat en 1908 : des plaque-boucles, armes et vases céramiques. L. Guillemart a présenté une bague en bronze et un fragment de crâne en 1913 à la Société Archéologique Champenoise. Le Musée de Reims a acquis plusieurs objets, d'abord un collier de perles en 1920 et une boucle ronde à décor de croix gravée en 1922 provenant de la collection Chance.

Bibliographie : Anonyme (1920) : *Catalogue de la vente Jean-Morin*, Reims, n° 2771 ; Arch. du Mus. Saint-Rémi de Reims. Dossier Morin-Jean ; BOUSSINESCQ, G. & LAURENT, G. : *Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours,* imp. Matot-Braine, Reims, vol. 1, 1933. 510 p., CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n° 32, 33, 85, 130, 153 ; GILLET, H. (1941) : *Carnet des notes de fouilles.* ms. dactyl. Mus. de Saint-Rémi de Reims ; GUILLAUME, P. (1970) : « Les notes de fouille d'Henry Gillet ». *CANE,* XIII, 1-2, 24. p. 1-116 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne », *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy. p. 60 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 61 ; PISTAT, L. : « Fouille d'un cimetière mérovingien à Mesneux ». *BSAC*, 2, 1908. p. 44 **;** POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^e^/X^e^ ss.) ». *BSAC*, 4. p. 49-50 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 151 ; SCHMIT, E. : ms. F92.

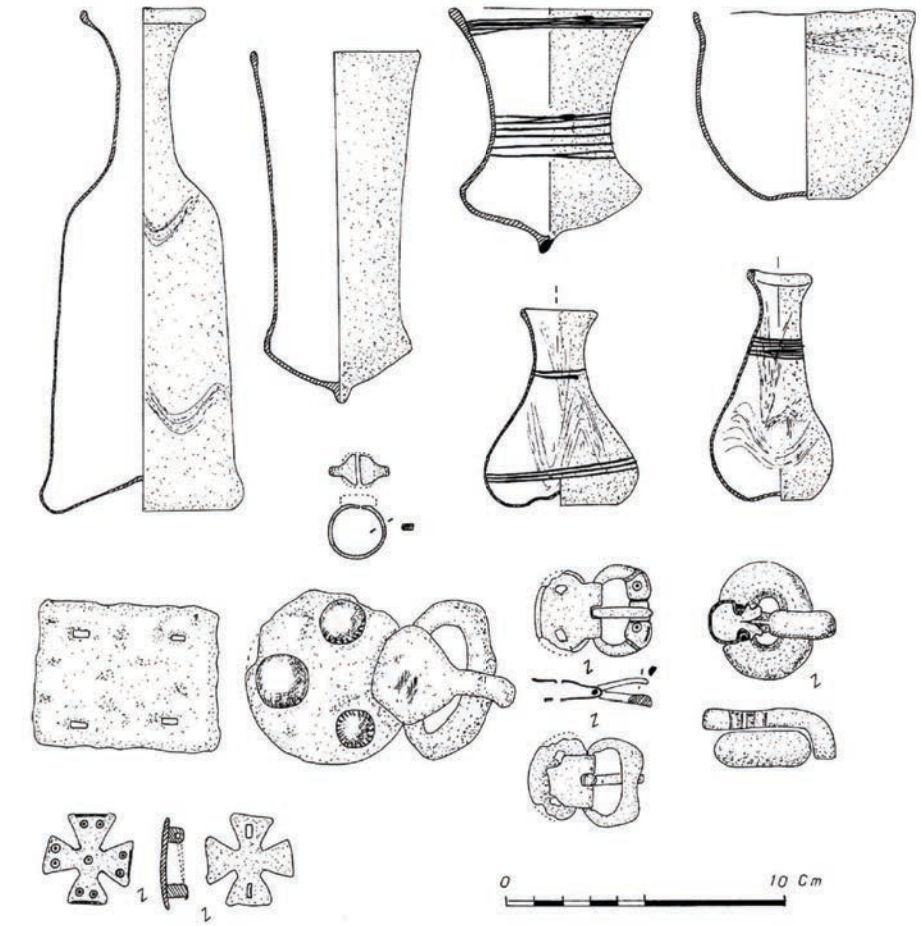




Fig. 143. Chaumuzy (Marne) - *Chemin de Reims*. Mobilier funéraire provenant de diverses collections : 1. Paire de boucles d'oreille en argent TP303 (phase MA1-MA3). Musée de Reims; 2. Objets divers (phase MA1-MA3) (POULAIN: 1988a).

133. Épernay (Marne), Rue du Mont Bernon

Introduction : la commune d'Épernay (*Sparnacus* au VI^e^ siècle : *Vita sancti Remigii*) fait partie du canton et arrondissement homonymes, dans le département de la Marne. L'agglomération gallo-romaine établie à côté d'un gué semble avoir été importante au V^e^ siècle, car celle-ci apparaît associée à divers épisodes de troubles et traités. Malgré son importance apparente à l'époque mérovingienne, aucun chef-lieu n'est pas consigné à Épernay par les sources et le territoire semble avoir fait partie du *pagus Remensis,* au moins depuis l'acquisition de la ville par l'évêque Rémi (v.437-533) au patrice Euloge. Les traces d'occupation pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge se résument à quelques trouvailles éventuelles ainsi que trois espaces funéraires du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne. Une nécropole du Bas-Empire a été localisée en bordure de la voie antique de la Marne, à l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Laurent à la sortie ouest de la ville. Au sud de celle-ci, sur la *rue des Rocherets*, une autre nécropole utilisée au moins depuis le V^e^ siècle a été aussi découverte au XIX^e^ siècle et fouillée par A. Brisson en 1954. Un autre lieu d'inhumation d'époque mérovingienne a été localisé en 1900 à la sortie orientale de la ville, lors des terrassements dans l'espace compris entre *l'avenue de Champagne* et les *rues de Bernon* et *Croix de Bussy.* C'est à cet endroit qu'A. Brisson a mis au jour une sépulture isolée en 1952. Il s'agit donc de trois nécropoles qui semblent s'établir en bordure des voies de communication longeant l'ancien habitat sparnacien, toujours en dehors de l'espace d'habitat. Aucune découverte par contre ne confirme l'existence d'habitats d'époque mérovingienne à Épernay, même si le mobilier provenant des contextes funéraires apporte des chronologies précoces. La sépulture fouillée par Brisson en 1952 se trouvait parmi d'autres sépultures datées du Hallsttat (V^e^ s. av. J.-C.)

Typologie des sépultures : les seuls renseignements disponibles proviennent de la sépulture en pleine terre (possiblement en cercueil de bois) fouillée par A. Brisson.

Pratiques funéraires : la sépulture mérovingienne fouillée par Brisson (S4) en 1952 se trouvait parmi d'autres sépultures datées du Hallsttat /V^e^ s. av. J.-C. et peut indiquer une réoccupation d'espaces funéraires plutôt de manière accidentelle.

Chronologie : l'ensemble du mobilier de la S4 est daté dans les phases PM-MA2 (480-560).

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la S4 est conservé au Musée d'Épernay.

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 45 ; FREIDIN, N. (1978) : « Découvertes archéologiques provenant d'une nécropole à Épernay ». *MSACSAM*, XCIII. p. 15-21, 6 Pl. ; Arch. SRA Châlons-en-Champagne ; Arch. Mus. Épernay ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 416-417, 419 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 3 : Épernay - Rue du Mont Bernon.*

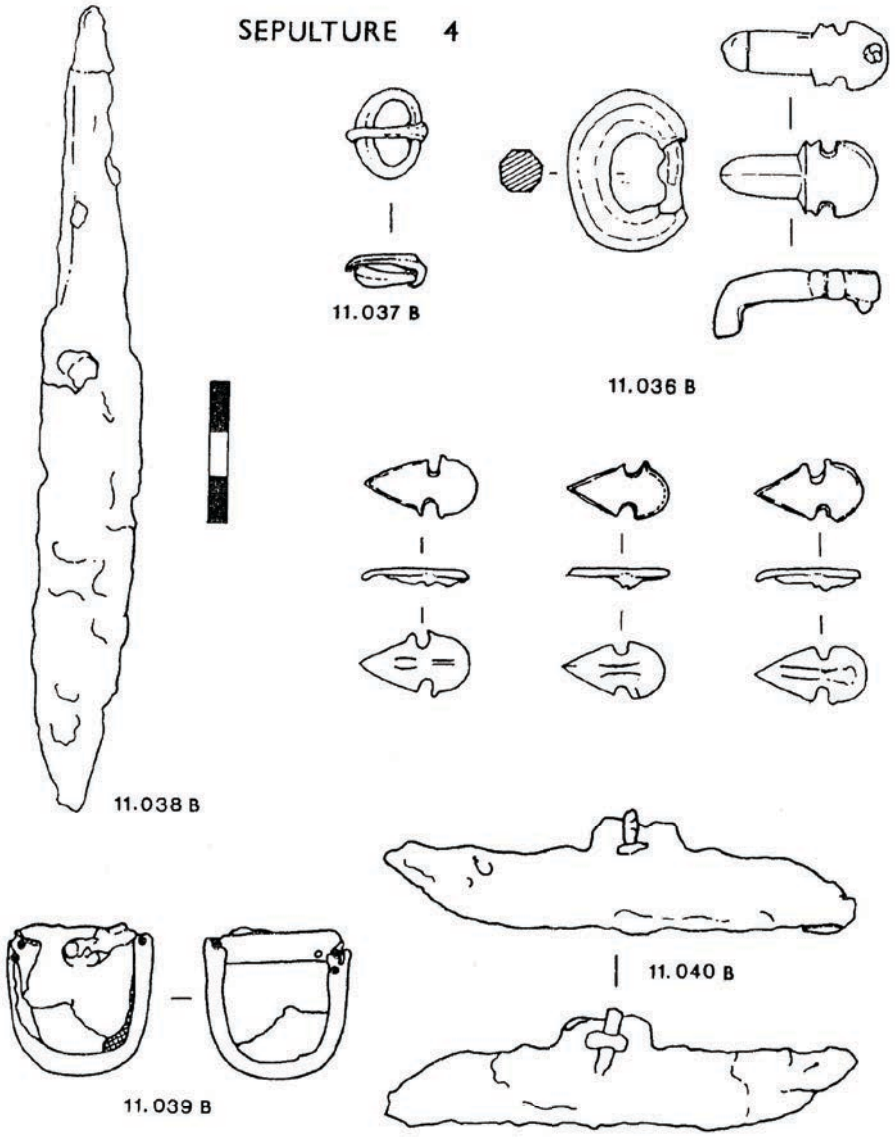


Fig. 144. Épernay (Marne) - *Rue de Bernon*. Mobilier funéraire de la S4 (phase fMA1-MA3), fouilles d'A. Brisson en 1952. Musée d'Épernay (Freidin, 1978).

134. Épernay (Marne), Rue des Rocherets

Introduction : cette nécropole d'époque mérovingienne a été localisée en bordure de la *rue des Rocherets*, sur le versant d'une colline qui descend vers le village. Les premières découvertes datent du XIX^{e} siècle dans la propriété de M. Welche (sic). A. Brisson a mis au jour quelques sépultures en 1947, 1950, et six autres en mars 1951. En 1954 d'autres sépultures ont été découvertes au même endroit, dans la propriété de M. Maurice lors des travaux de construction d'immeubles et la plantation d'arbres. Enfin, P. Roualet et A. Loppin ont fouillé sept sépultures en 1965. La dernière opération sur le terrain a été une évaluation diagnostique menée par J.-J. Thévenard en novembre 1999.

Typologie des sépultures : les sépultures étaient creusées dans la craie en pleine terre. L'emploi de cercueils de bois cloués est attesté.

Pratiques funéraires : une des sépultures avait comme dépôt de vaisselle sur les pieds un gobelet en verre, un peigne en os et deux fusaïoles. Les fosses étaient orientées sud-ouest - nord-est d'après l'étude mené sur environ 20 sépultures fouillées. La position des inhumés (assis) est assez rare pour la période (GOURY, 1954) car c'est compliqué d'imaginer un individu inhumé assis et déposé dans un cercueil. D'après Goury la plupart de sépultures étaient assises (?) et cite des parallèles dans deux sépultures de Villenauxe (Aube).

Chronologie : l'utilisation de cette nécropole semble débuter dans la 2nd moitié du V^{e} siècle car l'une des sépultures a donné une coupe en verre TF80.0. Le reste du mobilier recueilli date des phases PM-MA2 (450/480-550/560), deux fusaïoles dont une polychrome, un fer de lance, des boucles en bronze, un peigne en os et une silique d'argent de Théodoric (474-526).

Informations additionnelles : la silique d'argent se trouve au Musée d'Épernay ainsi qu'une partie du mobilier provenant des fouilles de A. Brisson.

Bibliographie : CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4. p. 72-73 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n^{o} 45 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 416-417, 419 ; GOURY. G.: « Informations archéologiques ». *Gallia*, 12, 1, 1954. p. 151 ; Arch. Mus. Épernay ; Arch. SRA Champagne-Ardenne.



Fig. 145. Épernay (Marne) - lieudit indéterminé. Hache profilée TP2 (phase PM-MA2), dragage de la Marne. Musée d'Épernay, don Prou 1964.

135. Faverolles-et-Coëmy (Marne), La Tuilerie

Introduction : la commune de Faverolles (*Faveroles*, 1156) et Coëmy (*Culmedi*, XI^{e} siècle), communes rattachées en 1791, se trouve dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Remensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1884 dans un écart à mi-chemin entre les deux villages, au lieu-dit *La Tuilerie.* Le site s'établit sur le versant d'une colline face au nord-est descendant vers le cours de l'Ardre.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : la coutume de l'inhumation habillée semble pratiquée toute au long de la période d'occupation du site.

Chronologie : une partie du mobilier provenant des sépultures découvertes en 1884 a été publié par C. Poulain d'après les notes de l'abbé Chevallier. Une fibule en « S » TP227 datée des phases MA2-MA3 (v.530- v.570), une plaque-boucle de bronze ronde à trois bossettes TP157 de la phase MA3 (v.560- v.600) et une petite plaque fixe de bronze TP131 des phases MA3-MR1 (v.560- v.640) apportent des chronologies suggérant le débuts dans l'occupation de l'espace funéraire dès la phase MA2 (v.520/530-560/570) continuée tout au long de la période mérovingienne.

Informations additionnelles : une grande partie du mobilier provenant des découvertes au XIX^{e} siècle ont fini dans le marché d'antiquités de Paris.

Bibliographie : Anonyme (23.VII.1899) : « Découverte archéologique à Faverolles ». *Le Courrier du Nord-Est*. p. 3 ; Anonyme (1900) : « Éphémérides du 21 Juillet 1899 ». *Almanach Matot-Braine*. p. 14, 93 et 105 ; Anonyme (1900) : Erratum. *Revue de Champagne et de Brie,* XII, 25e année. p. 149 ; FREMONT, L. (1899): « Chronique : Découvertes archéologiques. Armes mérovingiennes à Faverolles ». *RCB*, XI, 2e série. p. 858 ; CHEVALIER, A. (abbé) (1891) : « La vallée de l'Ardre ». *Almanach Matot-Braine*. p. 97-ss ; CHEVALIER, A. (abbé) (1892-1893) : « Le canton de Ville-en-Tardenois, artistique et monumental ». *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, XCIII, t.1. p. 151-161 ; CHEVALIER, A. (abbé) (1897) : *Fismes et ses environs*, Paris, Res Universalis. (réed. 1989) ; FREMONT, L. (1899) : « Chronique : Découvertes archéologiques. Armes mérovingiennes à Faverolles ». *RCB*, 2e série, XI. p. 858 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 101 ; POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut Moyen Âge (V^{e}/X^{e} ss.) ».

BSAC, 87, 4. p. 39-87, 13 Fig., 5 cartes ; POULAIN, C. (1995) : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925. » *BSAC*, 2. p. 2-24 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil », *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 99-301.

136. Jouy-lès-Reims (Marne), Les Jaurielles

Introduction : la commune de Jouy-lès-Reims se trouve dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. A l'époque mérovingienne le territoire faisait partie du *pagus Remensis*. A. Longnon a proposé d'identifier Jouy avec le *vicus* mérovingien de *Gaudiacum*, donné par Thierry I d'Austrasie à saint Thierry (1ère moitié VIe siècle) ou le lieu de *Gaugiacus* (vers 948, Flodoard, *HRE*). Une sépulture d'époque mérovingienne a été découverte en 1977 dans la propriété de C. Morin au cours des travaux de construction d'une maison. La sépulture se trouvait au lieu-dit *Les Jaurielles,* à mi- pente d'un coteau à l'ouest du village (altitude 130 m NGF), à proximité de la voie antique de Reims à Ville-en-Tardenois et Dormans. R. Neiss et C. Poulain ont effectué la fouille de la sépulture suite aux renseignements de l'inventeur.

Typologie des sépultures : la sépulture était en pleine terre, creusée dans le tuf calcaire.

Pratiques funéraires : la sépulture était orientée nord-sud, constatant la pratique de l'inhumation habillée. Aucune information n'était signalée sur la disposition du corps dans la sépulture. La sépulture gisait à 1,5 m de profondeur.

Chronologie : la plaque boucle ronde de fer à bossettes TP148 datée de la phase MA3 (v.560/570-600/610).

Informations additionnelles : le mobilier se trouve déposé au SRA de Châlons-en-Champagne.

Bibliographie : FRÉZOULS, E. (1979) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 37-2. p. 421 ; LONGNON, A. (1869-1872) : *Étude sur les pagi de la Gaule* (réed. 1977), Paris, A. Frank ; NEISS, R. & POULAIN, C. (1984) : « Une sépulture mérovingienne à Jouy-les-Reims (Marne) ». *BSAC*, 77, 4. p. 27-30, 3 Fig. ; POULAIN, C. (1980) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Jouy-lès-Reims ; Auménancourt-le-Petit « La Voyette » ; « Le Haut-Eblaise » ; « La Ruelle saint Firmin ». *AM*, X. p. 440 ; POULAIN, C. (1987) : « Chronique des fouilles médiévales en France (1987) : Auménancourt-le-Grand, Auménancourt-le-Petit, Courville et Jouy-les-Reims (Marne) ». *AM*, XVII. p. 195-196 ; POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (Ve/Xe ss.) ». *BSAC,* 87, 4. p. 39-87, 13 Fig., 5 cartes.

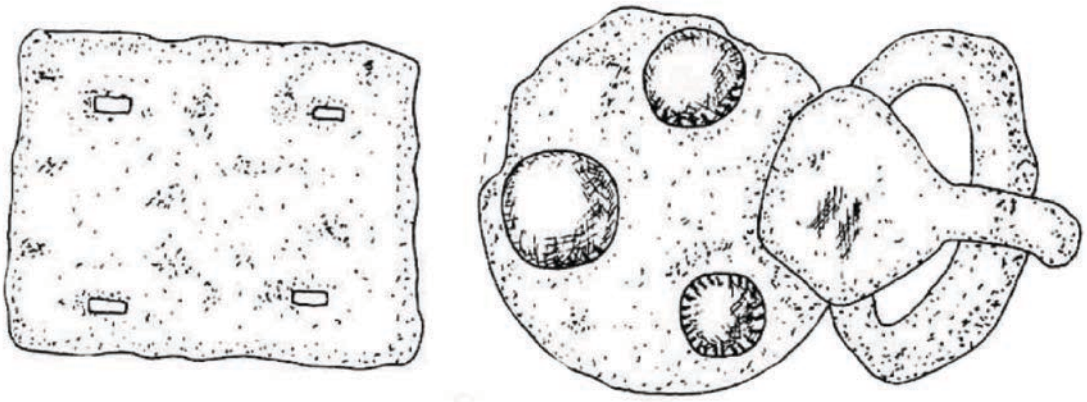


Fig. 146. Jouy-lès-Reims (Marne) - *Les Jaurielles*. Plaque-boucle et contre-plaque de bronze TP148 (phase MA3) (Poulain & Neiss, 1984). Musée de Reims.

137. Livry-Louvercy (Marne), Les Terres de Saint Hippolyte

Introduction : la commune de Livry (*Livreium*, XI*e* siècle) - Louvercy (*Luperciacum*, 850) se trouve dans le canton de Suippes, arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. A l'époque mérovingienne le territoire se trouvait à la limite du *pagus Remensis* et le *pagus Catalaunicus*. Un atelier monétaire mérovingien a pu exister sur la commune, le manuel Blancher et Dieudonné en attribuent un triens de sou. E. Schmit rapportait que M. Baudry, voisin de Livry, avait signalé *« qu'au cours de la Grande Guerre des soldats avaient découvert, au lieu-dit Les Terres de Saint-Hippolyte, une trentaine de squelettes qui semblent avoir appartenu à l'époque barbare »*. L'archéologue chalonnais rapporte aussi que sur la commune voisine de Louvercy un certain Falot *« au lieu-dit Le Calvaire, a exploré une dizaine de sépultures du Marnien II. Près de ce groupe, entre la route et la Vesle, il fouilla quelques tombes barbares qui devaient voisiner avec un cimetière gallo-romain »*. La nécropole mérovingienne serait proche ou réoccuperait un espace funéraire gallo-romain du Bas-Empire. L'espace funéraire serait établie en plaine, dans une terrasse de la Vesle (altitude moyenne 103 m NGF).

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : l'absence de mobilier conservé empêche toute approche chronologique précis, seulement l'occupation de la nécropole à l'époque mérovingienne peut être constaté par les notices des découvertes qui parlent de scramasaxes, vases céramiques ornés, et deux étriers (?).

Informations additionnelles : M. Baudry aurait recueilli deux scramasaxes provenant de la nécropole. On ignore le destin de ce mobilier.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 501 ; SCHMIT, E. : ms. 95, *Louvercy* ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil », *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 194-195, 196

138. Nogent-l'Abbesse (Marne), Le Thomois

Introduction : la commune de Nogent-l'Abbesse (*Nogentum*, 1289*)* fait partie du canton de Beine-Nauroy, arrondissement de Reims, dans la Marne. A l'époque mérovingienne le territoire faisait partie du *pagus Remensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne établie au même endroit que des sépultures gallo-romaines du Bas-Empire a été explorée au lieu-dit *Le Thomois,* sur le flanc d'un coteau face au sud dominant le village (altitude moyenne 193 m NGF). Des fouilles ont été effectuées par J.-B. Lelaurain entre 1872 et 1876 peut être pour le compte d'A. Werlé, puis par C. Bosteaux-Paris en 1890. Environ 250 sépultures auraient été mises au jour d'après les informations transmises par ce dernier.

Typologie des sépultures : selon C. Bosteaux-Paris des sarcophages de pierre et plâtre ont été découverts à l'endroit. Un des sarcophages en plâtre portait un décor sur le couvercle en forme de chrisme. La présence de clous de cercueil parmi les objets recensés par L. Morel indique une utilisation de contenants en coffrage de bois ou des cercueils, pouvant appartenir à des sépultures d'époque mérovingienne ou gallo-romaine.

Pratiques funéraires : seule la pratique de l'inhumation habillée peut être constatée, faute d'autres informations.

Chronologie : la présence d'armement n'est pas un indicateur précis pour dater l'occupation à l'époque mérovingienne, de même que pour le reste du mobilier décrit, assez usuel dans les contextes funéraires mérovingiens. On peut proposer une chronologie d'utilisation de l'espace funéraire pour les phases MA1-MR2 (v.480- v.660).

Informations additionnelles : nombre d'objets provenant des explorations de Lelaurain ont été acquis par Werlé de Reims pour sa collection. L'inventaire dressé par L. Morel lors de sa visite à la collection Werlé en décembre 1872 signale que le mobilier se trouvait mélangé avec celui provenant de la commune de Berru, en grande partie d'attribution incertaine.

Bibliographie : BOSTEAUX-PARIS, C. (1893) : *Histoire de Berru et du Mont de Berru*. p. 36-37 ; BOSTEAUX-PARIS, C. (1893) : *Répertoire Archéologique de Reims*, 10e fasc. p. 220-221 ; DENIS, A. (1873) : *Annuaire de la Marne.* p. 158 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 540 ; LELAURAIN, J.-B. : notice dans la presse rémoise du 22.X.1872 ; MOREL, L. (1873) : « Séance de la

SACSAM du 15 mars », ADM 1J238 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil », *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 211 ; SCHMIT, E.: ms. F61 et F95, ADM.

139. Ville de Reims (Marne)

Introduction : la ville de Reims constitue l'agglomération urbaine la plus importante de la région Champagne-Ardenne, chef-lieu de canton et d'arrondissement, elle abrite l'une des sous-préfectures de la Marne. La connaissance des lieux d'inhumation d'époque mérovingienne à l'intérieur de la ville et dans sa périphérie immédiate a souffert historiquement d'un manque d'intérêt motivé principalement par l'absence de notices concernant les découvertes archéologiques. Ce fait n'est d'ailleurs pas comparable au nombre de sites mérovingiens recensés depuis le XIX^{e} siècle pour l'ensemble de la région, mais il est significatif que d'autres capitales de diocèse comme Châlons présentent des vides semblables. L'existence d'espaces funéraires à Reims à l'époque mérovingienne est un fait indéniable par des raisons évidentes, malgré l'absence relative de découvertes archéologiques qui permettent d'établir une topographie funéraire de la ville. Les remaniements opérés dans la structure urbaine depuis le XIX^{e} siècle et notamment des suites de la IGM, ont entraîné la disparition d'une grande partie des niveaux d'occupation médiévaux qui auraient permis d'attester l'existence de nécropoles d'époque mérovingienne au sein de la ville antique et dans ses abords immédiats. Les sanctuaires médiévaux développés à partir des basiliques funéraires de l'antiquité tardive ayant disparu (à l'exception de Saint-Rémi), la localisation des nécropoles adjacentes s'avérait difficile, de même que les probables sépultures privilégiées à l'intérieur des différentes églises. Au problème du manque d'informations archéologiques s'ajoute l'absence d'identification précise des lieux de trouvaille pour l'ensemble d'objets mérovingiens conservés, dont l'étiquette de registre d'entrée au Musée note « provenant de Reims » ou « des environs de Reims », ce qui rendre encore plus compliqué son attribution. Il existe un grand vide concernant cette question des nécropoles du haut Moyen Âge à Reims en comparaison au relatif bon degré de connaissance des nécropoles d'époque gallo-romaine. Le traitement du sujet requerrait d'une extension plus importante que celle que l'on peut le dédier dans ce travail, ainsi on se bornera aux observations effectuées après étude et analyse de la topographie funéraire urbaine, ainsi que les informations provenant des publications anciennes qui touchent le sujet de façon plus ou moins approfondie.

Le sujet a été abordé partiellement lors des troisièmes journées nationales d'archéologie mérovingienne, tenues à Reims en juin 1981, à travers la publication de deux articles. Le premier, concernant la topographie urbaine (NEISS, 1981), fait état

des connaissances à l'époque sur la structure urbaine au passage de l'antiquité tardive au haut Moyen Âge. Le second (VIEILLARD-TROIEKOUROFF, 1981), décrit de manière succincte les principaux pôles religieux rémois dans la même période. Les découvertes effectuées lors des activités archéologiques préventives menées dans les divers quartiers de la ville depuis les années 1990, sont venues compléter les informations disponibles sur les nécropoles de Reims à la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Parmi les plusieurs espaces d'inhumation du Bas-Empire identifiés en périphérie des remparts du Bas-Empire, certains ont dû certainement être fréquentés à l'époque mérovingienne : d'abord l'important secteur des basiliques funéraires érigées entre les abbayes de Saint-Rémi et Saint-Nicaise, aux abords de la voie Césarée (aujourd'hui rue du Barbâtre) à la sortie sud de la ville. Les fouilles effectuées en 1991 par l'Inrap à l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Julien, voisine de Saint-Rémi, ont mis au jour une nécropole occupée sans solution de continuité dès le V^{e} siècle et jusqu'au X^{e} siècle. Une autre nécropole d'époque mérovingienne se serait développée autour du sanctuaire primitif de Saint-Maurice, 600 mètres environ au sud de la *Porta Collatitia* ou *Basilicata* (aujourd'hui Porte Bazée), suivant l'axe de la voie romaine à Lyon. Toujours sur l'axe du *cardo* et à proximité de la porte de Mars, des sépultures d'époque mérovingienne ont été signalées réoccupant un espace funéraire du Bas-Empire. Par ailleurs à Saint-Rémi, des sarcophages trapézoïdaux de pierre retrouvés dans le cloître de l'abbaye (exposés au sud du transept) témoignent sans doute du lieu de sépulture des couches aisées de la période. L'importance du pôle de Saint-Rémi comme lieu d'inhumation depuis le IV^{e} siècle, avec l'érection de basiliques funéraires sous l'initiative privée des potentats, celle bâtie par le patrice Jovin (2nd moitié IV^{e} siècle) dédiée aux martyrs Vital et Agricola, germe de Saint-Nicaise, ou celle des martyrs Timothée et Apollinaire fondée par le notable Eusebius (fin IV^{e} – début V^{e} siècle). La basilique de Sixte et Sinice, les deux premiers évêques de la ville au IV^{e} siècle, ou même la construction érigée à partir d'un ancien oratoire dédié à saint Christophe au V^{e} siècle, lieu de repos de l'évêque Rémi en 530, devenu le cœur du quartier. D'autres nécropoles ont du fonctionner autour de ces basiliques surgies dans la première moitié du VI^{e} siècle sous Thierry I^{er} et Théodebert I^{er}, le premier pouvant avoir été inhumé à cet endroit. Il s'agirait alors d'un endroit où *« des personnages les plus importants de l'Église et du Royaume ont trouvé leur sépulture »* (NEISS, 1981, 20). De sa part, la basilique de Saint Julien semble avoir été érigée au début du VI^{e} siècle, et d'après Flodoard, un potentat contemporain de saint Remi de nom Attolus s'y fit inhumer en compagnie de sa famille. Une partie de

la nécropole primitive fouillée en 1991 suggère l'existence d'un oratoire ou chapelle funéraire préexistant autour de laquelle se serait développée la nécropole au V^e siècle, occupée par la suite durant toute la période mérovingienne.

D'autres espaces funéraires ont pu exister auprès des anciens fossés des remparts du Bas-Empire. À Grenoble par exemple, des nécropoles occupées du IV^e au VI^e siècles ont été implantées aux pieds des remparts, touchant le groupe épiscopal ou des oratoires (DUVAL, 1995 ; BOUCHERON *& alii*, 1998). Peut-t-on supposer alors la disparition d'un nombre indéterminé de nécropoles rémoises lors des différents aménagements de la ville au fil des siècles ?

Typologie des sépultures : les sépultures privilégiées étaient en sarcophage de pierre et de plâtre, divers fragments et cuves entières sont conservées au Musée de Saint-Remi. On ignore l'architecture funéraire des sépultures qui n'étaient pas associées à des complexes basilicaux connus.

Pratiques funéraires : le peu de données provenant des sépultures fouillées sous l'église de Saint Julien marquent un taux très élevé de ré-inhumations, ce qui est normal dans des contextes funéraires chrétiens. Quelques petits objets comme des perles en pâte de verre suggèrent la présence de quelques sépultures ayant comporté du mobilier, mais leur datation s'avère très compliquée.

Chronologie : phases MA2 – MR3 (v. 530 - 710). En réalité, on ne dispose que de quelques sarcophages de la fin du VI^e siècle et d'autres objets de parure de provenance douteuse pour offrir des chronologies à Reims pour la période mérovingienne. Les quelques pièces conservées datent pour la plupart du VII^e siècle.

Informations additionnelles : le Musée de Reims conserve dans ses fonds une plaque-boucle d'or et amandines que l'on peut rattacher des types danubiens du premier tiers du V^e siècle. Si l'on accepte sa provenance des abords de la ville il serait logique de supposer l'existence de sépultures de haut rang voire princières dans les espaces funéraires ayant existé dans l'agglomération de l'Antiquité tardive, comme la plaque-boucle de type aquitain publiée par F. Morel dans la *Champagne Souterraine*.

Bibliographie : Anonyme (1925) : « Éphémérides ». *BSAC*, 2. p. 57 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. n° 311 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 408 ; NEISS, R. (1981) : « Recherches sur la topographie de Reims à l'époque mérovingienne », *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981*, 4. p. 19-22 ; PETITJEAN,

M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 156, 177 ; VIEILLARD-TROIEKOUROFF, M. (1981) : « Les monuments religieux de Reims aux temps mérovingiens », *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981*, 4. p. 23-28 ; CHOSSENOT, M. ; ESTÉBAN, A. & NEISS, R. (2010) : *Carte Archéologique de la Gaule: Reims*, Maison des sciences de l'homme, Paris.

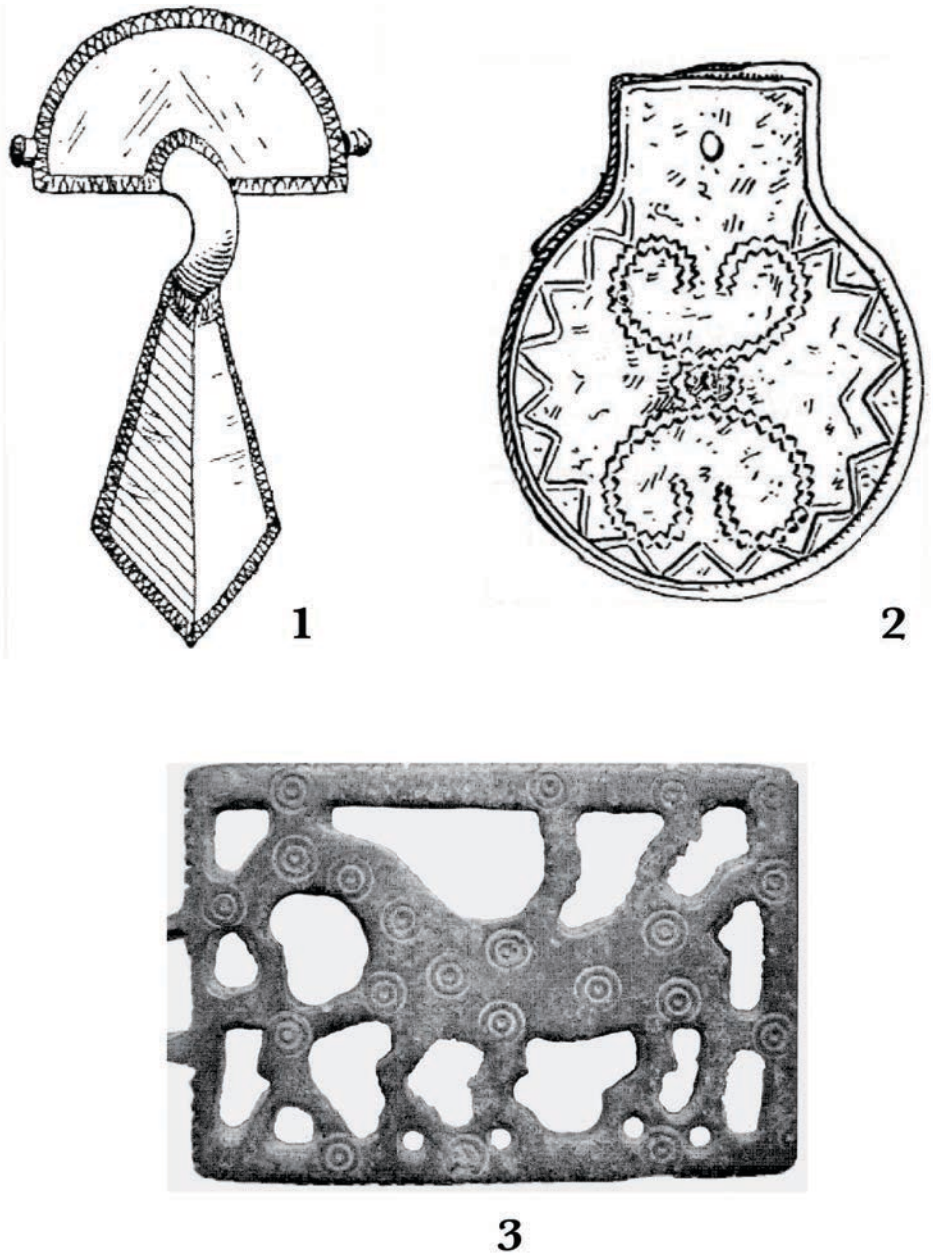


Fig. 147. Reims (Marne) - *Fosse Jean-Fat*. Mobilier de tradition alano-samate: 1. Fibule ansée du type Ambroz; 2. Miroir métallique à patte rectangulaire (v.375-v.440) (Kazanski, 1986). Déposé au Musée de Reims puis disparu en 1914; *Provenance inconnue:* 3. Plaque-boucle à l'hippogriffe TP165 (phase MA3-MR1). British Museum, col. Morell 3546. Images non mises à l'échelle.

140. Saint-Étienne-sur-Suippe (Marne), La Grevière

Introduction : la commune de Saint-Etienne-sur-Suippe (*Sanctus Stephanus*, vers 850 dans le polyptique de l'abbaye de Saint-Remi) fait partie du canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge la villa de *Sancti Stephani* est mentionnée dans le testament de Saint Remy. Au printemps de 1924 les travaux destinés à la mise en culture des terrains affectés par la guerre ont entraîné la mise au jour de sépultures d'époque mérovingienne au lieu-dit *La Grevière* ou *La Grajotière,* sur la pente d'une éminence (alt. 72 m NGF) à environ 300 m au nord de la Suippe. Des premières explorations ont été effectuées par l'inventeur du site, M. Féru, propriétaire du terrain avec la remise d'objets à la SAC. Des nouvelles fouilles ont été effectuées peu après par les membres de la société sous la direction de M. Dhuicq. En avril 1925 une nouvelle fouille a été menée par la société dans la gravière avec la découverte de sépultures sans mobilier. La nécropole se place en bordure du chemin rural de Saint-Etienne à Houdilcourt et à environ 700 du village.

Typologie des sépultures : fosses en pleine terre, certaines aménagées en caisson partielle de dalles au crâne et aux pieds.

Pratiques funéraires : le peu de renseignements apportés par les fouilleurs permet, d'après Poulain, supposer l'existence de rangées. Il semble que les sépultures étaient orientées nord-sud, ce qui constituerait un cas exceptionnel dans la champagne, seule comparable à la sépulture de Jouy-les-Reims. Divers fragments en pierre calcaire à décor de chevrons récupérés lors des fouilles de la nécropole suggèrent l'emploi de stèles funéraires. Une des sépulture a fourni un scramasaxe brisé, ce qui a amené C. Poulain à conduire une étude de cette phénomène en Gaule.

Chronologie : phases MA3 – MR1 (v. 560 - 640).

Informations additionnelles : la plupart du mobilier a été remise au musée de Reims par les membres de la SAC. Les objets de la collection de M. Laire ont été transférés à la famille Luquet d'Épernay et le lieu de conservation finale demeure inconnu.

Bibliographie : CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 601-602 ; POULAIN, C. (1984b) : « La nécropole mérovingienne de Saint-Etienne-sur-Suippe (Marne). Recherche sur des dépôts de scramasaxes brisés ». *MSACSAM,* XCIX. p. 53-71. 3 Fig.

141. Sarcy (Marne), Chemin de Poilly

Introduction : la commune de Sarcy (*Sarciacum villa*, 877) fait partie du canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Le site a été découvert au nord et proche du village, dans un champ situé en bordure de l'ancien *chemin de Poilly* sur le versant est d'un coteau (altitude moyenne 106 m NGF) Des explorations ont été faites par L.-Ch. Cottel en 1907 entrainant la découverte d'un espace funéraire occupé depuis le Bas-Empire puis dans la période mérovingienne.

Typologie des sépultures : les références anciennes rapportent l'existence de sépultures en caisson de pierres plates.

Pratiques funéraires : pratique de l'inhumation habillée.

Chronologie : phases MA1 – MR1 (v. 470 - 640). Une boucle en bronze massive à ardillon scutiforme TP118 et une fibule en forme de croix datent des phases MA1-MR1. Une plaque-boucle de type gallo-romain tardif (fin IVe siècle) est le seul mobilier connu de l'occupation gallo-romaine du site et pourrait d'agir même d'une réutilisation d'époque mérovingienne.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles Cottel ou de la collection Fourdrignier est entré au Musée de Reims avec la collection Morin-Jean (inv. n°. 978 18956 MJ n°3165 et 978 27695 MJ n°3164) et d'autres acquisitions (Gardez n°978 27728, MJ n°2821 ; n°978 27680 MJ ; 33 p. 225 ; n°978 27702 MJ n°2252 ; n°978 27701, MJ n°2246. Le Musée Lorrain de Nancy possède d'autres vases accompagnant la collection Goury : inv. n°. 111, 113, 119, 146, 157, 177, 195, 200, 219.

Bibliographie : Anonyme (1920) : *Catalogue de la vente Jean-Morin*, Reims, n° 2771 ; BOUSSINESQ, G & LAURENT, G. (1933) : *Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours*, 2 vol. Reims, Matot-Braine ; BRUNELLA, S. ; GUILLAUME, J. & PROUTEAU, R. (2012) : *La céramique funéraire mérovingienne conservée au Musée Historique Lorrain à Nancy*, Presses Universitaires de Nancy ; CHEVALLIER (abbé) (1897) : *La vallée de l'Ardre*. 164 p. ; LONGNON, A. (1869-1872) : *Étude sur les pagi de la Gaule* (réed. 1977), Paris, A. Frank. p. 87-88 ; POULAIN, C. (1988) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^e^/X^e^ s.) ». *BSAC*, 4. p. 67-68 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, 1926-1927. p. 249 ; SCHMIT, E. : ms. F62, ADM

142. Selles (Marne), La Priolée

Introduction : la commune de Selles (*Sala*, XI^e^ siècle) fait partie du canton de Beine-Nauroy, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir de par sa situation au *pagus Remensis*. Une nécropole mérovingienne a été découverte au lieu-dit *La Priolée* à une date indéterminée au XIX^e^ siècle. Le site se place près du cours de la Suippe (altitude moyenne 90 m NGF) et de la RD20 qui doit réoccuper le tracé de l'ancien chemin qui, longeant la rivière en direction Saint-Masmes, atteignait la voie romaine de Reims à Trèves à hauteur de Vaudetré. L'abbé Bosc a exploré les lieux en 1851 mettant au jour environ 230 sépultures allant semble-t-il de La Tène à l'époque carolingienne. Des fouilles clandestines ont été effectuées par J. Alexandre et M. Petitjean un siècle plus tard, en 1969.

Typologie des sépultures : l'abbé Bosch mentionne des sépultures en sarcophage de pierre, des sépultures en pleine terre et la présence de clous de cercueil dans quelques fosses.

Pratiques funéraires : les deux sépultures en sarcophage avaient une orientation sud-ouest - nord-est et pour le reste de sépultures fouillées il semble qu'elles étaient orientées de façon pareille, tête à l'ouest en léger décalage au sud. Les inhumés gisaient en position décubitus dorsal et les bras soit le long du corps soit repliés sur la poitrine. Peu de renseignements par rapport à la position du dépôt funéraire, une petite bouteille en verre jaune a été trouvée à côté du tibia gauche et dans la S12 une grosse fiole en verre jaune intacte a été trouvée entre les pieds de l'inhumé le reste du mobilier consistant en un peigne et une monnaie de Constance percée. L'enfant de la S16 (phase MA1) avait été inhumé avec une lance à droite de la tête accompagnée d'un peigne, un boucle au bassin accompagné d'un couteau et aux pieds une petite coupe en verre bleu. Le taux de chevauchement de sépultures était assez élevé, avec des ré-inhumations à partir de superposition ou juxtaposition. Certaines sépultures apparemment inviolées présentaient des tibias casées et les cranes manquants. D'autres avaient des chaînes en fer attachées aux poignées, signalant peut-être des suppliciés.[42]

Chronologie: phases PM – MR3 (v. 440 - 710). La nécropole, d'après les informations recueillies auprès des documents, semble avoir été occupé sans solution de continuité depuis le Bas-Empire jusqu'à l'époque carolingienne.

[42] Une sépulture en pleine terre appartenant à un supplicié à été retrouvé au cimetière de la Porte de Bourgogne à Mouzon (08) mais semble correspondre à une enterrement tardif du IX^e^ siècle. (LÉMANT, J.-P. : 1989)

Informations additionnelles : une coupe en verre de la S16 se trouve au Musée de Reims (inv. nº. 939.3.223).

Bibliographie : BOSC, P.-M. (Abbé) (1862) : « Monographie de Selles (présentée à la S.A.M) dans le rapport sur le concours historique (6e) par l'abbé A. Aubert », *MSACSAM*. p. 178 ; BOSC, (abbé) : « Statistique topographique et historique de la commune de Selles, texte manuscrit déposé à la *SACSAM*, 1862 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 151, nº 105, 301, 302 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 643-644 ; DUPUIS, J. (lundi 4 février 1935) : *Le Journal de l'Éclaireur de l'Est*, 49e année, Selles. p. 4. (*BSAC*, 3. p. 12) ; POINSIGNON, M. (1879): *Atlas de géographie physique, administrative, historique et archéologique des 32 cantons de la Marne*. p. 137 ; SCHMIT, E. : F62 ADM ; TASSIN, R. (1938) : « Cimetière mérovingien de Selles (Marne) ». *BSAC,* 3. p. 75-76.

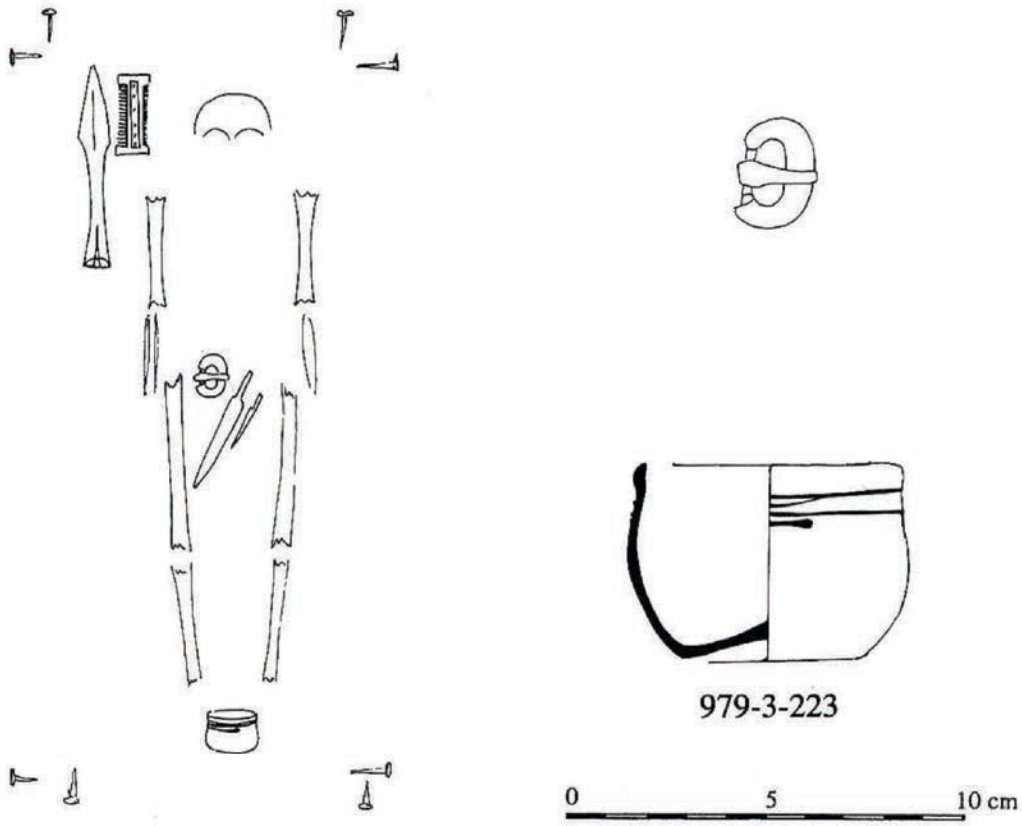


Fig. 148. Selles (Marne) - *La Priolée*. Sépulture d'enfant nº16 (phase MA1). (Cabart, 1995). Musée de Reims.

143. Selles (Marne), Au Dessus de l'église

Introduction : la commune de Selles (*Sala*, XI^{e} siècle) fait partie du canton de Beine-Nauroy, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir de par sa situation au *pagus Remensis*. En janvier 1935 un sarcophage a été découvert par les gens du village au sud-est du village, dans la plaine (altitude moyenne 94 m NGF) au lieu-dit *Au-dessus de l'église.* Des fouilles ont été effectuées par J. Dupuis et R. Tassin en 1938 avec la mise au jour de plusieurs sépultures en sarcophage et en pleine terre, quelques plâtrées.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre ont été attestées ainsi que des sarcophages de pierre. Un des sarcophages, en calcaire des carrières d'Hermonville, présentait un couvercle en forme de toit. D'autres sépultures semblent avoir été aménagées avec des enduits en plâtre.

Pratiques funéraires : des gros silex avaient été placés comme éléments de marquage des sépultures en pleine terre. Un des sarcophages contenait une sépulture double par superposition. A l'intérieur deux cruches presque identiques (dont une à bec tréflé), une boucle en fer couverte d'une feuille de bronze, une petite boucle de bronze. Le site avait été largement pillé depuis ancien d'après les observations de R. Tassin.

Chronologie : phases MA3 – MR1 (v. 560 - 630). L'ensemble du mobilier recueilli apporte une date *post-quem* dans la phase MA3 (v.560/570-600/610). L'une des sépultures en sarcophage portait une petite plaque-boucle de bronze TP161 datée dans la phase MA3, accompagné d'une plaque-boucle en fer TP185 qui doit correspondre à la seconde sépulture (phase MR1). Le reste du mobilier retrouvé dans les sépultures en pleine terre semble correspondre à la même période d'entre MA2 et MR2.

Informations additionnelles : un des sarcophages a été donné au maire de Selles en 1938. Le mobilier provenant de la nécropole se trouve dispersé dans plusieurs musées dont le Musée d'Épernay conservant la collection Tassin (inv. n^{o}. RT12-RT30), le MAN qui abrite la collection Dupuis (inv. n^{o}. 78340 ; 78371 ; 78378-78381, 78417)

Bibliographie : Arch. du Mus. d'Épernay ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 644 ; DUPUIS, J. : Revue de presse ancienne : article de J. Dupuis d'après les archives de R. Tassin. *Le Journal de l'Éclaireur de l'est*, 49^{e} année, lundi 4 février 1935, Selles. p. 4. *BSAC*, 3, 1990. p. 12 ; POULAIN, C. : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la

Marne », *AAC*, Chelles, 1988 ; POULAIN, C. : « Roger Tassin 1905-1988». *BSAC*, 1, 1989. p. 8-10 ; TASSIN, R. : « Cimetière mérovingien de Selle (Marne) ». *BSAC*, 1938. p. 75-76 ; TASSIN, R. : Arch. Tassin au Mus. de Troyes.

144. Sept-Saulx (Marne), Les Lorrains / La Montelle

Introduction : la commune de Sept-Saulx (*Septem Salices*, moitié IX^e^ siècle) fait partie du canton de Verzy, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir de par sa situation au *pagus Remensis*. Cette nécropole mérovingienne se localise au lieu-dit *Les Lorrains* ou *La Montelle,* dans une terrasse (altitude moyenne 98 m NGF) sur la rive ouest de *La Vesle.* Le site peut être associé au hameau disparu de Sampigny, dont les vestiges de la motte féodale sont encore visibles à 200 m à l'est du site. L'ancien chemin de Sept-Saulx à Livry passe à côté de la nécropole en remontant la rivière. Les premières découvertes ont été réalisées par M. Jacquel fils avec la découverte de sépultures en pierre lors des labours dans son champ. E. Schmit a effectué des fouilles en 1904 au même endroit des découvertes. En mars 1933 M. Jorssen effectuera la fouille d'une sépulture découverte par M. Maingot dans son champ et poursuivre les travaux en compagnie de L. Lacroix jusqu'à septembre de cette année-là. L'extension des sondages a amené à la découverte d'autres sépultures, toutes fouillées de façon clandestine en 1950. Le ramassage en 1971 de débris céramiques de TS et *dolia,* ainsi que des monnaies gallo-romaines, permet d'envisager une occupation à l'époque mérovingienne d'un habitat gallo-romain du Bas-Empire.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre, des fosses simples à couverture de dalles, des sépultures en coffrage de pierres plates et des sarcophages de pierre ont été reconnus. Trois sarcophages de pierre dont l'un (sarcophage b) avec une dalle pour couvercle et un autre monolithe et trapézoïdale de petite taille (S7). Des sépultures en coffrage de pierres plates ont été retrouvées, celui de la S4 comportait huit dalles dressées (trois par côté et une à chaque extrémité) et couvert par deux dalles rectangulaires dont la supérieure gravée d'une croix pattée. Quatre sépultures (F2, 6, 15 et 17) étaient aménagées par recouvrement des parois et fond de la fosse avec enduit en plâtre[43] ou seule les parois (F11, 12, 12bis). Les parois en plâtre rosé de la F2 étaient de 4 cm d'épaisseur, la F12bis était scellée par cinq grosses dalles. Les sépultures en pleine terre (1, 3, 5, 9, 10, 14, 16, 16bis, 18, 19, 20, 21, 22, 23, a, b, c, d, e et A, B, C, D) étaient les plus nombreuses suivant la tonique générale pour toute la période mérovingienne, l'une d'entre elles (fosse E) était couverte probablement par une dalle. Des pierres entouraient deux de ces fosses (F13 et Fa) et seulement dans cette dernière ont a retrouvé des clous.

[43] Peut-être coulé comme à Les Ronces, Villevenard ou à Dormans.

Pratiques funéraires : d'après les plans de fouille publiés par C. Poulain, on constate que les fosses étaient disposées en quatre rangées régulières nord-sud contenant 27 fosses orientées ouest-est. La fosse F1 était flanqué aux quatre angles par des pierres, et la tête de l'inhumé était protégée par une caisse faite avec un moellon de silex et trois pierres plates ou tuiles inclinées. L'individu de la F6 avait les jambes calées par des pierres et tuiles, sans que l'on puisse trouver de parallèles dans les cas étudiés. Par rapport à la position anatomique des corps, on a des renseignements parmi les dix-sept inhumés retrouvés en place dans des sépultures non bouleversées. La femme de la F2 en décubitus dorsal avait le bras en position 1.2 (bras droit le long du corps et gauche replié sur le bassin). Les individus des 12bis, 13 et 14 avaient la tête tournée au sud. Un possible dépôt rituel a été retrouvé dans la sépulture en fosse à parois enduites de plâtre (S15), deux crânes avaient été placés en position caudale de chaque côté du crâne de l'inhumé, regardant vers la tête de la fosse. Cette pratique est attestée dans d'autres nécropoles du nord et du nord-est de la Gaule associées à des ré-inhumations.[44] Le taux de violation était très élevé, avec 11/32 sépultures pillées à une époque indéterminée. Les violations des sépultures S1 et S17 semblent être conséquence de ré-inhumations, pratique attestée dans les fosses 2, 12bis, 14 et e. La dalle à motif de croix pattée (stèle en remploi) de la S14 en coffrage de pierres plates semble, même si la sépulture avait été pillée, appartenir a une sépulture du VI^e^ siècle d'après C. Poulain, ce qui laisse supposer l'existence de communautés chrétiennes dans les campagnes à cette époque, à mettre en rapport avec la découverte de l'église de Melette ou bien d'autres lieux ruraux soupçonnés d'avoir abrité un culte chrétien dans le courant du VI^e^ siècle.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). Le mobilier recueilli dans plusieurs sépultures signale une occupation de la nécropole depuis au moins le début du VI^e^ siècle. La S12bis est datable du VI^e^ siècle, la S4 contenait une pince à épiler datée de la phase MA1 (v.480- v.530) et une boucle de bronze courante au VI^e^ siècle, le collier de perles en verre de la S1 correspond au TP46 et est daté de la phase MA1 (v.480-v.530).

Informations additionnelles : on ignore la destination des objets retrouvés lors des différentes campagnes de fouilles de la nécropole.

[44] Il semble que cette pratique s'est développée à partir du VII^e^ siècle, même après pour le cas à Sept-Saulx vu l'absence de mobilier dans la sépulture. D'autres cas similaires à l'époque mérovingienne sont attestés. (POULAIN, C. : 1985. p. 15 ; SIMMER, A. : 1982. p. 35-49)

Bibliographie : Dossier L. Lacroix Mus. Reims ; FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 29-2. p. 297-298 ; POULAIN, C. (1980) : « La nécropole mérovingienne de Sept-Saulx, d'après les notes des fouilles de Maurice Jorssen ». Résumé des communications scientifiques faites à l'assemblée générale du 5 octobre 1980. *BSAC,* 4, 73. p. 7 ; POULAIN, C. (1985) : « La nécropole mérovingienne de « La Motelle » ou des « Lorrains » à Sept Saulx (Marne) ». *BSAC*, 4. p. 11-27 ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». *Le plâtre en Île-de-France*, *BSAHC*, Chelles. p. 71-80, 4 Fig. ; SIMMER, A. (1982) : « Le prélèvement des crânes dans l'est de la France à l'époque mérovingienne ». *AM*, XII. p. 35-49.

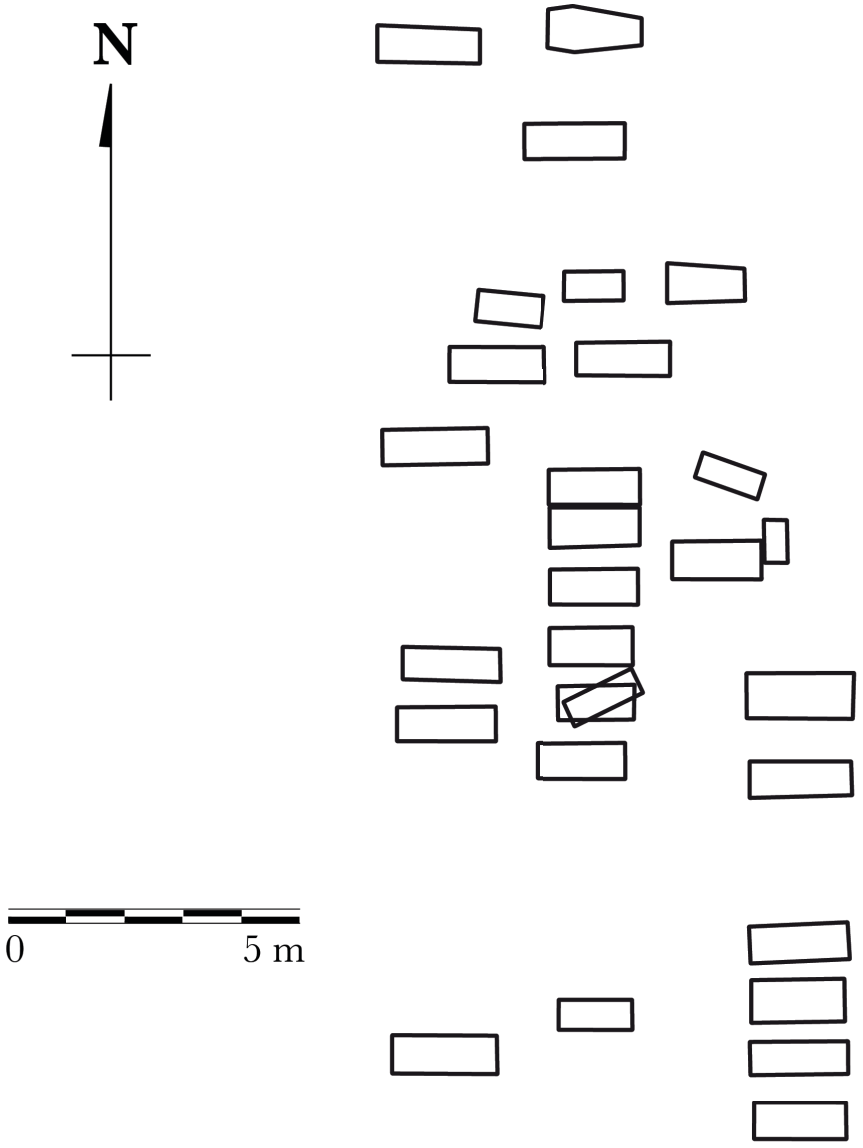


Fig. 149. Sept-Saulx (Marne) - *Les Lorrains*. Plan du secteur de la nécropole d'époque mérovingienne fouillé par M. Jorssen en 1933 (d'après Poulain, 1988a).

145. Suippes (Marne), Beau Camp / Saint Rémy

Introduction : la commune et canton de Suippes (*Sopia*, 1110) se trouvent dans l'arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire devait appartenir de par sa situation au *pagus Remensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Beau Camp* ou *Saint-Rémy*, au nord-ouest du village, établie sur des terrains plats proches des berges de la Suippe (altitude moyenne 135 m NGF). La découverte au lieu-dit *Beaucamp* date de 1833 et est mentionnée par A. de Savy en 1859 au motif de l'apparition de vases, armes, monnaies et « tombes en plâtre » suite à une première découverte faite par Gérard en 1831 dans un terrain contigu situé au lieu-dit *Saint-Rémy*. Des fouilles ont été effectuées en 1862 et 1890 par J.-B. Counhaye qui avait déjà repéré l'existence de sépultures hallstattiennes en 1875 au même emplacement ou sur celui proche de *Les Coirelles*. Les notices faisant référence à la découverte d'une autre nécropole mérovingienne au lieu-dit *L'Ânerie* sont à réviser car il s'agit probablement du même site funéraire. Une vaste nécropole du Bas-Empire réoccupée à l'époque mérovingienne est censée d'avoir existé d'un et de l'autre côté d'une voie antique aujourd'hui occupée par la RD931. Faut de renseignements précis, on ne peut qu'émettre des hypothèses sur l'entité et l'emplacement du site.

Typologie des sépultures : un sarcophage en plâtre a été retrouvé par Gérard en 1831 ainsi que vingt autres sépultures en pleine terre.

Pratiques funéraires : les renseignements concernant le dépôt funéraire indiquent la présence de vases céramiques placés à gauche du corps des inhumés. Dans les fouilles de Gérard en 1831 sont mentionnés des colliers de perles en ambre et verre au cou des squelettes, des vases céramiques et des monnaies du Bas-Empire.

Chronologie : phase MA1 (v.470/480-520/530). Les descriptions sommaires sur le mobilier récupéré dans les fouilles suggèrent une occupation de la nécropole durant l'époque mérovingienne sans plus de précisions. Une plaque de plaque-boucle de ceinture de bronze en cloisonné et verroteries provenant de la commune et correspondant au TP146 est datée dans la phase MA1, ce qui parle d'une éventuelle occupation précoce du site.

Informations additionnelles : plusieurs objets provenant de la nécropole se trouvent dispersés dans diverses collections : des ossements, tessons, monnaies, restes de poignards et autres armes dans la collection Hubert. Dans la collection Bourgeois-Thiery se trouvent deux lames de scramasaxe, quatre vases céramiques identiques, un

collier ou amulette (composé de 8-10 nœuds), 30-40 perles de collier rondes et allongées en verre, quarante monnaies romaines du Bas-Empire (Lucille, Probus, Maximien, Constance II, Constant et Julien). Au musée d'Épernay se trouve une lame de scramasaxe dans la collection Loriquet et une plaque ornementale en verre et bronze dans la collection Schmit (inv. n°. : 930.10.2327)

Bibliographie : Anonyme : *Annuaire de la Marne de 1832*. p. 266 ; BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879. p. 208 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 689, 691-692 ; COUNHAYE, J.-B. : *Congrès Archéologique de France*, Châlons-sur-Marne, 1875. p. 242-243 ; COUNHAYE, J.-B. & FLOUEST, C. (1890) : « Fouilles au lieu-dit « Le Beau Camp », au nord-ouest de Suippes ». *MSAF,* 51. p. 146-147 ; DEVIGNES, G. : Le livre de Suippes. *Assi nous*, Bossuet et Leroux, Paris, 1924. p. 428 ; HUBERT, C. (1831) : « Découverte de sépultures en 1831 à Suippes », *Dossier de séance de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne, 15 juin 1831 et 1er aout 1831*, ADM ; LELAURAIN, B. : F, 1833 ; POINSIGNON, M. : *Atlas de géographie physique, administrative, historique et archéologique des 32 cantons de la Marne, Cartes établies de 1873 à 1878*. BMR cote CR V 935 Atl. ; LAMBOT, B. *et alii* : « Jean Baptiste Counhaye, sa collection à la mairie de Suippes (Marne) et l'archéologie champenoise au XIXe siècle. ». *BSAC,* Mémoire 18, 2010. p. 273 ; POULAIN, C. : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le Haut Moyen Âge dans le département de la Marne », *AAC,* Chelles, 1988. p. 71-80. 4 Fig. ; SAVY, A. de : « Mémoire topographique jusqu'au Ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne ». *MSACSAM*, 1859. p. 159 ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'Archéologie du département de la Marne, des origines à l'an mille. » *MSACSAM*, 22, 1926-1927 et 1927-1928 (1929), 1929. p. 169 ; SCHMIT, E. : F62, F98.

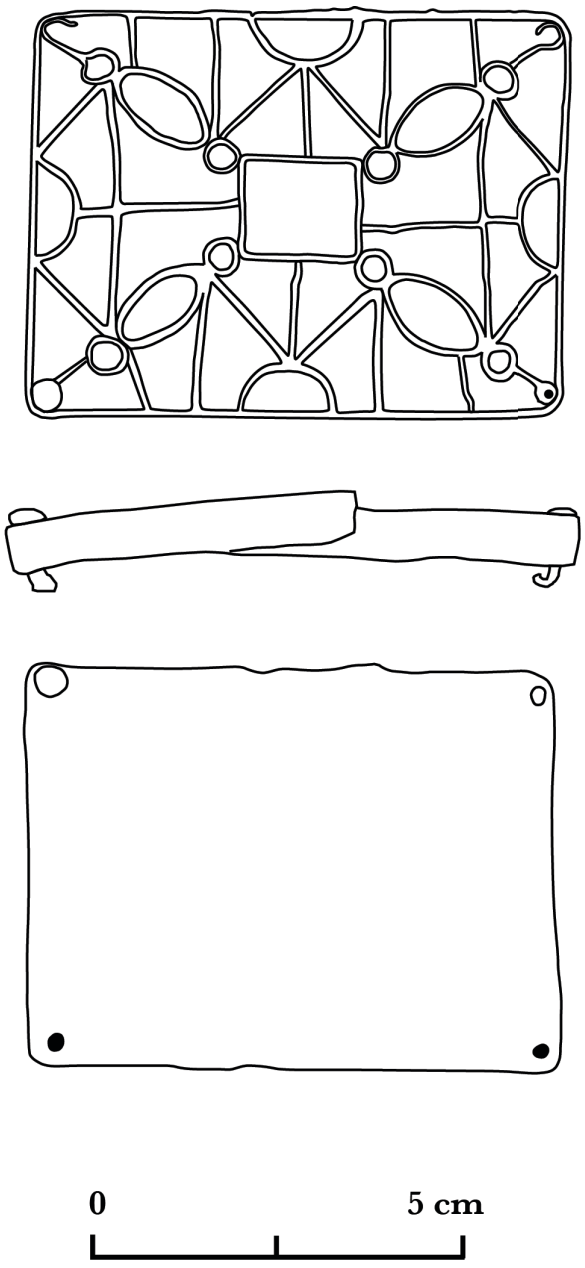


Fig. 150. Suippes (Marne) - *lieudit indéterminé*. Plaque-boucle (manque la boucle) carrée à alvéoles de tradition gothique TP146 (phase fPM-MA1). Musée de Châlons-en-Champagne.

146. Ville-Dommange (Marne), Village

Introduction : la commune de Ville-Dommange (*Villa Dominica*, IX^e^ siècle) se trouve dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire appartiendrait de par sa situation au *pagus Remensis*. Vers 1870 un habitant du village aurait fouillé une importante nécropole d'époque mérovingienne *près du village* sans plus de renseignements.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). La chronologie des monnaies recueillies dans la nécropole offre des dates du VI^e^ siècle. Il s'agit d'émissions frappées à Soissons dans les années 500/530, des imitations des siliques, *tremisses* et *solidi* des empereurs Valentinien III, Avitus, Julius Nepos et Anastase. Cet ensemble monétaire indique un *terminus postquem* pour certaines sépultures vers 480-530 (phase MA1). Le mobilier de la sépulture acquis par F. Duquenelle peut être daté des phases MA2-MA3 (v.530-610).

Informations additionnelles : une partie des objets provenant de la nécropole ont été vendus dans le marché d'antiquités à Paris. D'autres ont été acquis par F. Duquenelle pour sa collection, parmi eux le mobilier provenant d'une sépulture comportant un collier de vingt perles d'ambre et verre, trois plaques d'argent, trois pièces de monnaie d'argent d'époque mérovingienne, des boucles de bronze et une bouteille en verre, le tout légué au Musée de Reims. Sept autres monnaies sont entrées au cabinet des médailles de la BnF vers 1964)

Bibliographie : Anonyme (1880) : « Informations », *RCB*. p. 93 ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 208 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 733 ; POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^e^/X^e^ ss.) ». *BSAC*, 87, 4. p. 39-87, 13 Fig., 5 cartes ; PROU, M. (1891) :

147. Ville-en-Tardenois (Marne), lieudit indéterminé

Introduction : la commune et canton de Ville-en-Tardenois (*Villa Tardani*, 1192) font partie de l'arrondissement de Reims, dans la Marne. A l'époque mérovingienne le territoire appartenait au diocèse de Reims, étant une des possibles localisations du chef-lieu du *pagus Tardunensis*. D'après certaines interprétations faites à partir d'une silique retrouvé à Villedommange, un atelier y aurait frappé monnaie au VI^e^ siècle. Une nécropole du haut Moyen Âge a été explorée par l'antiquaire E. Fourdrignier entre 1875-1880 dans un lieu indéterminé de la commune, probablement le même endroit où M. Jorssen a entamé des explorations infructueuses en mars de 1933. Des armes et des parures masculines et féminines ont été trouvés par R. Gace en 1957 sur le chemin de Lhéry, peut être au même endroit des fouilles anciennes. La localisation du lieu ou des lieux des fouilles s'avère compliquée en raison du peu de renseignements conservés. Il est tout-a-fait probable que la nécropole mérovingienne ait été établie en bordure de l'ancien chemin à Lhéry, sur le versant sud du promontoire situé au nord du village, actuellement le lieu-dit *Derrière les murs*.

Typologie des sépultures : les notes d'E. Schmit mentionnent une sépulture en pleine terre à couverture de dalles retrouvée par E. Foudrignier.

Pratiques funéraires : le mobilier conservé reste exceptionnel par rapport au peu d'informations que l'on dispose sur les sépultures. Une plaque-boucle carrée de facture inspirée des types gothiques ou deux appliques aviformes de baudrier d'épée semble indiquer la présence d'une sépulture privilégiée du 1^er^ quart du VI^e^ siècle.

Chronologie : phases PM – MA1 (v. 440 - 530). Le mobilier qui apparaît dans les photographies de M. Jorssen permet de dater l'occupation de la nécropole au moins dès la phase MA1 (v.480- v.530) avec la présence de boucles massives de bronze TP118, une pince à épiler TP320, boucles d'oreille à tête polyédrique d'argent et verroteries, une plaque-boucle en bronze étamé à cabochons de type gothique et deux appliques de baudrier aviformes.

Informations additionnelles : l'ensemble d'objets conservés provenant de la collection de M. Jorssen est entré au Musée de Reims, ainsi qu'une boucle et rivet de bronze retrouvés en 1920 sur la commune ou aux environs et donnés au Musée de Reims en 1974.

Bibliographie : CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des

sciences de l'homme. p. 733-734 ; DEMAISON, L. (1905) : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims,* 10. p. 202-203 ; GUILLAUME, P. : *Répertoire des nécropoles mérovingiennes de Champagne*, ms. Mus. Épernay. POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A. (V^e^/X^e^ ss.) ». *BSAC*, 87, 4. p. 70-71, Fig. 12 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, t. XXII, (1926-1927 / 1927-1928). p. 284-285

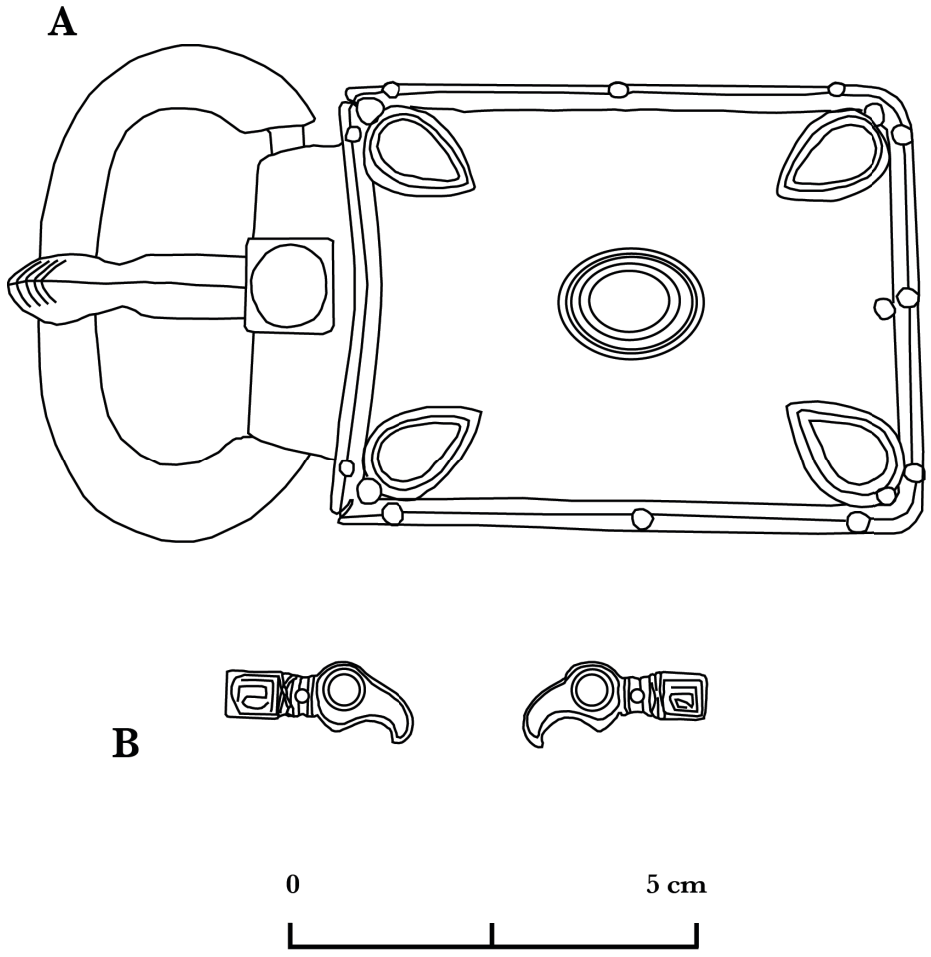


Fig. 151. Ville-en-Tardenois (Marne) - *lieu-dit indéterminé*. A. Plaque-boucle carrée en bronze et verroteries montées en bâtes de tradition gothique-danubienne. B. Appliques de fourreau aviformes en argent et grenats (phase PM-MA1). Musée de Reims, col. Jorssen.

148. Dormans (Marne), Le Clos Rigaux

Introduction : la commune de Dormans (*Vicus Duromannensis*, 1085) fait partie du canton homonyme, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Pendant le haut Moyen Âge son territoire a du faire parti du *pagus Odomagensis* ou *Otmensis,* encadrant la limite méridionale du diocèse de Soissons. Plusieurs notices depuis le début du XIX^{e} siècle font mention d'une nécropole mérovingienne à l'entrée nord-est de la ville sur la route d'Épernay. Les premières découvertes semblent remonter à 1832 quand M. Hiver, procureur du roi, explore des sépultures dans une sablière proche. En 1883 non loin de là, on a retrouvé un sarcophage dans une cour parallèle à la rue de la Gare, suite auquel P. Royer et P. Contant ont entamé des fouilles dégageant deux autres sépultures en envisageant de poursuivre les explorations dans une cave voisine propriété de M. Blanchard. Dans son *Essai sur Dormans,* de l'abbé Robert (1814) indique que "lors qu'on fit ou refit la grande route de Châlons-en-Champagne, à la Croix Saint Buc ou Ruc et au Clos Rigaux il y a cinquante-cinq ans, on y trouva deux rangées de belles tombes en tuf, qui ne contenaient qu'un résidu brun, des cadavres ». D'après toutes ces indications ont peut situer l'emplacement de la nécropole au lieu-dit *Le Clos Rigaux* au nord-est de la ville, dans une terrasse sableuse (altitude moyenne 65 m NGF) entre le cours de la Marne et l'ancien chemin en direction à Châlons-en-Champagne.

Typologie des sépultures : une sépulture en coffrage, trouvée en 1883, était formée par sept dalles de tuf assemblées formant une sorte de sarcophage, avec deux autres sépultures. La première présentait des dalles de tuf couvrant la fosse remplie de sable et l'inhumé allongé sur un lit de plâtre. Une troisième sépulture était en pleine terre. A. Savy mentionne, en outre, la découverte d'une sépulture « sur des grosses pierres ».

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées par rangées, à une distance d'environ 1,5 m d'écart entre les fosses, et orientées ouest-est suivant la coutume générale de la période dans la région. Le lit en plâtre de la sépulture sous dalles de tuf était encore frais lors de la mise en place du cadavre, à dire des traces laissées par le corps. Dans le sarcophage de tuf une femme avait été inhumée accompagnée de deux perles de verre, deux boucles de bronze et une boucle en fer, avec fragments de tissus. Un individu inhumé en pleine terre avait été déposé en décubitus ventral accompagné d'un scramasaxe ou couteau, une lance, deux autres objets non identifiés et une boucle en bronze gravé à la ceinture. Une des sépultures retrouvées en 1832 avait deux vases à

côté de l'inhumé, le premier contenant trois monnaies "gauloises autonomes" dont l'une à l'inscription DOMINVS (attribuée à Tournai), et le second des perles de collier. Le corps avait en plus une épingle ou stylet, des fibules, une plaque-boucle damasquinée d'argent et d'autres objets indéterminés qui complétaient la parure.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 640). Un bracelet TP337 daté de la phase MA1 (v.470-530), une plaque-boucle TP174 (MR1), deux petites boucles ovales en bronze TP126 et une plaque-boucle monobloc qui semble tardive, ont été publiées par P. Royer. L'occupation semble donc s'étendre durant toute l'époque mérovingienne.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles de M. Hiver se trouvait au Musée d'Orléans et a été détruit lors des bombardements de la II Guerre Mondiale (trois scramasaxes, une fibule et deux boucles en bronze).

Bibliographie : Arch. SRAChampagne-Ardenne ; Arch. Mus. Épernay ; Anonyme (1883) : *RCB,* 15, 8e année. p. 316, 480 ; Anonyme (1.05.1883) : « Dormans », *Le Courriel du Nord-est*. p. 2 ; Anonyme (3.05.1883): « Dormans », *L'Indépendant de la Marne et de la Moselle*. p. 2 ; BROGGI, P. (1978) : *Inventaire bibliographique des trésors monétaires antiques de Champagne romaine.* Mémoire de maîtrise à l'Université de Reims. s. p. ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 405 ; DESNOYER, M. (1882) : *Catalogue du Musée historique d'Orléans,* Herluison, Orléans. p. 232-237 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité : vol.1, fasc. III*, Nancy. p. 39-40 ; HIVER, M. (1838) : « Communication d'Archéologie ». *Chronique de Champagne,* IV. p. 46-47 ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne », *Le plâtre en Île-de-France*, Chelles, Association d'Archéologie à Chelles. p. 73-78 ; ROYER, P. (1921) : « Sépultures Mérovingiennes de Dormans (Marne) ». *BSPF,* 18, 7. p. 163-166 ; SAVY, A. (1859) : « Mémoire topographique jusqu'au Ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne ». *MSACSAM*. p. 143-144.

149. Châlons-sur-Vesle (Marne), Sur le Mont

Introduction : la commune de Châlons-sur-Vesle se trouve dans le canton de Fismes, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Remensis*. Une nécropole mérovingienne se trouve au lieu-dit *Sur le Mont* et réoccupe un espace funéraire utilisé depuis l'époque de La Tène puis au Bas-Empire avec des sépultures à inhumations et près d'un espace cultuel de type *fanum* du Haut-Empire (fin I^er^ – II^e^ s. ap. J.-C.). Les découvertes, effectuées depuis le XIII^e^ siècle, semblent correspondre à une vaste nécropole développée des deux cotés d'une voie ancienne, appelée *La Voie des Corps* conduisant à Neufchâtel dans l'Aisne.[45] Même si les résultats des fouilles sont restreints, car seule une partie de la nécropole a été fouillée de manière scientifique, il semble que l'on se trouve en présence d'un espace funéraire protohistorique transformé en lieu de culte au Haut-Empire et redevenu nécropole au Bas-Empire. Le site se place au sommet d'un plateau crayeux (altitude moyenne 118 m NGF) en bordure de plusieurs voies antiques. D'autres sépultures d'époque gallo-romaine ont été découvertes dans le territoire immédiat et un dolmen existait à l'endroit où fut érigée l'église du village. On peut considérer l'existence dans ce secteur d'un espace sacralisé depuis la préhistoire. Des explorations clandestines ont été faites depuis 1839 et 1840, ainsi qu'en 1855. L'abbé Genet mentionne la découverte de « tombes en dalles de pierre » en 1868 et J.-B. Lelaurain explore les lieux vers 1874. M. Maussenet reprendra les explorations dans la période d'entre guerres (1914-1945). Temps après, les travaux de construction du château d'eau ont amené à la redécouverte du site qui a fait l'objet de fouilles de sauvetage de la part de l'équipe de R. Ertlé et J. Terrisse en 1963 et 1964, puis des fouilles clandestines en 1970-1972, et de 1972 à 1978 des fouilles par le GEACA sous la direction de M. Ardhuin.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre avec présence de clous de cercueil, ce qui atteste l'utilisation de contenants en bois (cercueil, coffrage). Certaine fosses avaient les parois enduites en plâtre. Sept sarcophages ont été retrouvés : deux en pierre calcaire à forme trapézoïdale, l'un à cuve monolithe et l'autre bipartite, et cinq autres en plâtre. Deux sépultures étaient aménagées en coffrage de dalles reliées par du mortier de tuileau et à fond dallé. Un nombre indéterminé était maçonné en caisson de pierres plates reliées par du plâtre. La récupération d'éléments constructifs pour

[45] En 1840 lors de la plantation de sapins, on mit au jour des ossements « parfaitement conservés accompagnés de petits plats contenant quelques monnaies et plusieurs pots en terre cuite ». (POULAIN, C. : 1988. p. 45)

l'aménagement des sépultures mérovingiennes en coffrage de dalles est bien représentée, avec l'emploi d'une dalle de pavement, une stèle gallo-romaine et sept éléments de canalisation en forme de U, peut être en provenance du complexe cultuel proche.

Pratiques funéraires : la nécropole d'époque mérovingienne était organisée par rangées avec deux sarcophages disposés au milieu de douze sépultures en pleine terre. Les sépultures étaient orientées sud-ouest - nord-est et les fouilles de 1970 ont attesté une profondeur d'entre 0,9 et 1,5 m. avec un 30 % des inhumés de moins de 18 ans (dont 8% moins de huit ans). Une des sépultures en fosse recoupait un enclos circulaire de quatre mètres de diamètre. Par rapport à la position des corps dans la sépulture, ils étaient placés en décubitus dorsal avec les bras croisés sur le bassin et les jambes allongées, ce qui n'est pas commun pour la période dans la région, car les bras sont souvent placés le long du corps et pas repliés. Il s'agit-peut être d'une coutume liée à l'influence des modes chrétiennes en rapport à la proximité de la métropole rémoise. Le site n'es connu que dans une partie de son extension prétendue (environ 150 m2 ont été prospectés) et a subi des nombreuses violations et bouleversements, nettement lors des travaux de terrassement des années 60' où nombre des sépultures superficielles auraient été balayées.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 440 - 610). L'occupation d'époque mérovingienne semble débuter, compte tenu du mobilier conservé, dans la phase MA2 (v.530- v.560). L'existence d'autres sépultures plus anciennes du début de l'époque mérovingienne n'est pas écartée, mais on est en absence d'éléments de datation précis. L'existence de sépultures en caisson de dalles, certaines avec l'emploi de *tegulae* peuvent signaler cependant la présence de sépultures de l'Antiquité tardive.[46]

Informations additionnelles : le mobilier récupéré au XIX^e^ siècle a été dispersé ou disparu, de même qu'une partie de celui provenant des interventions clandestines au XX^e^ siècle.

Bibliographie : CHEVALIER, J. : *Recherches historiques sur les antiquités du département de la Marne*, Paris, octobre 1828, f.21, ms. Bibl. Mun. Carnegie de Reims, cote 1579 (N. Fonds) ; CHIESI, F. & LOUVET, V. : « Étude anthropologique de la nécropole de Châlons-sur-Vesle ». *Bulletin du GEACA*, 2, 1990. 14 p. ; ERTLÉ & TERRISSE, J. : « Informations de céramologie », 6, *CANE*, fasc. 21, juil-déc., 1968. p. 73-74 ; FRÉZOULS, E. : « Informations archéologiques », *Gallia*, 31, fasc. 2, 1973. p. 393-421 ;

[46] Dans les fouilles de Melette au lieu-dit L'Epine en 1991, l'équipe de J. Lusse a mis au jour une sépulture en coffrage de briques et *tegulae* datée du V^e^ siècle sous le pavement de l'église du village déserté.

FRÉZOULS, E. (1975) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 33-2. p. 405 ; FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 35-2. p. 406-407 ; FRÉZOULS, E. : « Informations archéologiques », *Gallia*, 37, fasc. 2, 1979. p. 407-436 ; GEACA : « Intervention à Chalons-sur-Vesle ». *Bulletin du GEACA*, mai 1965. p. 3 ; GEACA : « Campagne de fouilles 1972 sur le site de Chalons-sur-Vesle », *Bulletin de liaison du GEACA*, 1, 1973. p. 3-15 ; GEACA : « Campagne de fouilles 1973 sur le site de Chalons-sur-Vesle : nécropole du Bas-Empire par M. Ardhuin », *Bulletin de liaison du GEACA,* 1, 1974. p. 1-10 ; GEACA : « Campagne de fouilles 1974 sur le site de Chalons-sur-Vesle: nécropole du Bas-Empire par M. Ardhuin », *Bulletin de liaison du GEACA,* 1, 1976. p. 1-14 ; GEACA : « Chantiers de fouilles : Nandin, Mesnil-Annelle, Pomacle, Chalons-sur-Vesle », *Bulletin de liaison du GEACA,* 3, 1976. p. 5-6 ; GEACA : « Campagne de fouilles 1975 sur le site de Chalons-sur-Vesle : nécropole du Bas-Empire par M. Ardhuin ». *Bulletin de liaison du GEACA,* 3, 1976. p. 7-9 ; GEACA : « Bilan de cinq années de fouilles sur le site de Chalons-sur-Vesle (Marne) » : nécropole du Bas-Empire par M. Ardhuin », *Bulletin de liaison du GEACA,* 4, 1978. p. 4-32 ; GEACA : « Le site archéologique de Chalons-sur-Vesle (Marne), lieu-dit « Sur le Mont ». *BSAC,* 4, 1978. p. 71-79 ; GOURY, G. : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne. » *Les étapes de l'Humanité : vol. 1, fasc. III*, Nancy, 1908. p. ; LESAGE, G. : *Géographie historique et statistique du département de la Marne*, 1839 ; MAUSSENET, E. : *Recherches statistiques et historiques sur le village de Chalons-sur-Vesle,* Reims, Imp. Bron-Bourquin, 1898. 127 p. ; POULAIN, C. : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A. (V^e^/X^e^ s.) ». *BSAC*, 4, 1988. p. 45 ; SAVY, A. : « Mémoire topographique jusqu'au V^e^ siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne ». *MSACSAM*, 1859. p. 65-170, 1 carte, 6 Fig. ; SCHMIT, E. : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, t. XXII, (1926-1927 / 1927-1928), 1929. p. 147 ; SCHMIT, E. : ms. F59. p. 72-75 ; ms. F91.

150. Muizon (Marne), La Lignière / Moulin de Courmont

Introduction : la commune de Muizon (*Mutatio, Mutationes,* v. 850) se trouve dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. A l'époque mérovingienne le territoire aurait fait partie du *pagus Tardunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *La Lignière* près du moulin de Courmont sur un plateau dominant la Vesle au sud (altitude moyenne 70-75 m NGF). La nécropole se localise en bordure de la voie romaine de Reims à Soissons et il est probable que des sépultures du Bas-Empire aient existé auparavant au même endroit. Le site a été exploré en 1873 par J.-B. Lelaurain et des fouilles ont été menées en 1882 par Vagnier et Fruchard. Plus de 300 sépultures auraient été découvertes.

Typologie des sépultures : des sépultures en pleine terre et des sarcophages de pierre et en plâtre sont attestés. Certaines sépultures comportaient l'emploi de cercueils, telles les découvertes en 1873. Les fosses étaient creusées dans le sable limoneux accumulé par la Vesle.

Pratiques funéraires : les sépultures découvertes en 1873 avaient une orientation est-ouest, la tête vers l'est, ce qui est rare à cette époque. Les sépultures étaient à une profondeur d'entre 0,3 – 2,10 m. Des nombreuses violations et bouleversement des sépultures ont été attestés dans les fouilles de 1882, il semble que seulement les sépultures en pleine terre/cercueil étaient intactes. Le dépôt de vaisselle funéraire de céramique est largement présent avec l'existence de 40 vases céramiques récupérés ainsi que certains verreries comme deux petites bouteilles type *ampullae.* La disposition des objets dans les sépultures reste inconnue.

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 710). La présence d'une épée longue à double tranchant avec son fourreau, des haches à dos profilée, des fers de lance, les fibules ansées digitées et une fibule aviforme cloisonné à verroteries rouges datent l'occupation du site durant les phases MA1 à MA3 (v.480- v.600). La forte présence d'objets d'origine gallo-romaine tels qu'une boîte en plomb, une bague d'or à chaton avec inscription *Elanvs* ou un étui d'or ainsi que sa présence à côté d'une voie romaine laissent supposer une utilisation plus ancienne de la nécropole au Bas-Empire. Cependant l'existence de scramasaxes lourds suggère une continuation dans l'occupation de la nécropole au-delà de la phase MA3, tout au long du VII^{e} siècle (MR1/MR3).

Informations additionnelles : les divers objets récupérés dans les fouilles ont été dispersés dans le marché d'antiquités et seule une partie a été localisée. Une bague et un fragment d'étui d'or provenant des fouilles de 1873 se trouvent dans la collection d' A. Brimont, ainsi que deux fibules ansées digitées dissymétriques. Une bague en bronze provenant des fouilles de 1882 se trouve dans la collection Payard & Baccarat. Des fragments pouvant appartenir à un monument funéraire se trouvent au Musée de Reims : inv. n°. 978.29094 et 978.29095. Deux boucles de ceinture en potin mérovingiennes trouvées au lieu-dit *Croix de Courmon,* une bague en bronze et une fibule ronde à cabochons ont été trouvées en 1980 par Cousin, Laget et Petitjean.

Bibliographie : Anonyme : « Fouilles à Muizon. » *L'Indépendant rémois*, n° 4398. 14e année, du 20.03.1882 ; Anonyme (1925) : « Éphémérides ». *BSAC,* 2. p. 58 ; BARTHELEMY, E. de (1873) : « Note sur les résultats des fouilles exécutées sur divers points du département de la Marne ». *RSS.* p. 303-304 ; BARTHELEMY, E. de (1874): « Trois objets trouvés près du Moulin de Courmont », *BSAF,* 2. p. 88-89 ; BERTRAND, A. : « Les bijoux de Jouy le Compte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris, 1879. p. 206 ; *BSAC*, 2, 1925. p. 57-59 ; CHALETTE : « Statistique sur Hermonville ». *Annuaire de la Marne,* 1825. p. 29 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 537-538 ; GIVELET, C. ; JADART, H. & DEMAISON, L. : Exposition rétrospective de Reims, catalogue du Musée Lapidaire établi dans la chapelle Basse de l'Archevêché (1865-1895). Imprimerie de l'Académie, Reims, 1895. p. 100 ; LORIQUET, C. : *Fouilles effectuées autour de Reims en 1881, 1882 et 1883*, 1882 ; NICAISE, A. : « Note informative », *MSSAVF,* XIII, 1883-1884. p. 566 ; POULAIN, C. : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (Ve/Xe ss.) ». *BSAC*, 4, 1988. p. 60-64 ; SCHMIT, E. : ms. F61 et F95, ADM ; *TAR*, 1881-1882. p. 137-139

151. Rosnay (Marne), Le Tumois

Introduction : la commune de Rosnay (*Rodenaium*, XI^{e} siècle) fait partie du canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Tardunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne réoccupant une autre gallo-romaine du Bas-Empire a été découverte en février-mars 1882 par MM. Fruchart et Vagnier au lieu-dit *Le Tumois* (altitude moyenne 158 m NGF), au somment d'un promontoire qui se dresse au sud du village. Environ 200 sépultures ont été fouillées dans une surface de 0,2 ha de terrain.

Typologie des sépultures : les rapports des découvertes mentionnent l'existence de sarcophages de pierre et d'autres en plâtre. Un nombre indéterminé de sépultures étaient en pleine terre, sans que l'on puisse attester cependant l'emploi de cercueils.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient orientées est-ouest. L'inhumation habillée semble communément pratiquée pour les sépultures d'époque mérovingienne. Quelques sépultures contenaient de l'armement, sans plus de précisions.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). La mention d'une paire de fibules ansées d'argent doré et grenat suggère la présence d'une sépulture féminine à mobilier exceptionnel, souvent présent dans les phases MA2 – MA3. Le manque de renseignements et dessins pour la plupart du mobilier provenant de la nécropole, souvent confondu avec celui de Muizon, rendre difficile une approche chronologique rigoureuse.

Informations additionnelles : certains objets provenant de Rosnay étaient déposés dans la collection du Commandant Simon.

Bibliographie : ANONYME : Rosnay dans L'Indépendant rémois du 20.03.1882 p. 137-139 et dans BSAC, 1984, 1 p. 5 ; BREUIL, C. (1901) : *Notice sur Rosnay près de Reims,* Reims, imp. coopérative. p. 108 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 540 ; LORIQUET, C. (1882) : « Fouilles exécutées autour de Reims en 1881, 1882 et 1883 ». *TAR*, 1881-1882. p. 137-139 ; LORIQUET, C. (1925) : « Fouilles exécutées autour de Reims en 1881, 1882 et 1883 ». *BSAC,* 2. p. 57-59 ; LEDREUX, L. : 1883-1884. p. 567 ; FAY-PARENT (1892) : *Statistique du canton de Ville-en-Tardenois*. ms. ADM 1 J 144 ; SCHMIT, E. : ms. F. 61 F.95, F.97 s.d. ADM ; POULAIN, C. : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^{e}/X^{e} ss.) ». *BSAC*, 4, 1988. p. 66 ; POULAIN,

C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la Marne », *Le plâtre en Île-de-France*, Chelles, Association d'Archéologie à Chelles. p. 71-80, 4 Fig. ; SCHMIT, E. : ms. F61, F95 et F97.

152. Savigny-sur-Ardres (Marne), La Croix Cassée

Introduction : la commune de Savigny-sur-Ardres (*Saviniacum*, XI^{e} siècle ; polyp. Saint-Rémi) fait partie du canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims, dans la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Tardunensis.* Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte lors de l'ampliation sud du cimetière municipal au mois de septembre de 2000, à environ 200 m à l'ouest du village, au lieu-dit *La Croix Cassée*. Quelques 84 sépultures ont été mises au jour abritant 93 sépultures.

Typologie des sépultures : on a pu documenter trois types de sépulture : des sépultures en pleine terre, des sépultures en coffrage de bois non cloué et les restes d'un sarcophage en plâtre, mis à part quelques autres fragments de sarcophages en plâtre documentés anciennement. Les fosses en pleine terre étaient creusées dans le limon sableux.

Pratiques funéraires : des sépultures orientées ouest-est (81) et nord-sud (3) avec une organisation par rangées plus ou moins régulières en sens nord-sud. Les corps sont déposés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. La position des extrémités supérieures varie : 53% des corps en position 1.1, 16% en position 1.2 ou 2.1, 4% en position intermédiaire entre 2 et 3. Seul un corps avait les extrémités supérieures en position 3.3 en angle de 90º. La presque totalité des corps (97%) avaient les extrémités inférieures allongées, à l'exception de la femme de la S245 avec un des membres fléchi à l'extérieur attribuable aux procès taphonomiques dans la décomposition du cercueil.

La S207 (phase MA2) appartenant à un homme inhumé en décubitus dorsal et les extrémités supérieures en position 1.1 à l'intérieur d'un coffrage de bois assemblé. La hache avait été déposée, semble-t-il, appuyée contre la paroi externe du cercueil à la hauteur du tibias droit. Un petit scramasaxe à droite du thorax accompagné d'une bourse et des pinces à épiler. L'individu (femme supposée) inhumé dans la S209 portait un paire de fibules polylobées dont une au niveau du cou, une boucle de ceinture TP107 (vers 500-530) et des perles de verre et cristal de roche, ainsi que deux anneaux. L'individu de la S210, inhumé en coffrage de bois non cloué, portait deux couteaux et une pince à épiler à côté du fémur gauche et une hache à dos profilé TP2 (phase MA1) au niveau des pieds, déposée semble-t-il à l'origine sur le coffrage de bois. Une boucle ovale, deux rivets scutiformes et une petite boucle complétaient le mobilier funéraire. L'individu de la S221 avait été inhumé dans un coffrage de bois non cloué et portait un

abondant mobilier dont une plaque-boucle de ceinture à décor cloisonné polychrome TP142 (phase MA1). Une hache-marteau avait été déposé appuyée contre ou sur le coffrage de bois à la hauteur de la cheville droite. Son tibias gauche présentait une fracture soudée en baïonnette. L'individu de la S222 portait un scramasaxe croisé sur le bassin dans son fourreau et une hache TP2 (phase MA2) au niveau du genou droit (à l'origine probablement placé contre la parois du contenant funéraire. Deux fers de flèche avaient été déposés à côté du bras gauche. L'adolescent de la S223 portait aussi une hache TP3 (phase MA2) parmi son mobilier, appuyée sur le fémur droit. L'individu de la S210 avait été inhumé dans un coffrage de bois non cloué et avait deux couteaux et une pince à épiler à côté du fémur gauche, une plaque-boucle et deux rivets et une hache TP2 (phase MA1) au niveau des pieds. L'individu de la S235 inhumé dans un coffrage de bois non cloué, portait deux fers de flèche à côté du tibias gauche, une petite hache symétrique TP6 (phase MA1-MA2) et des attachements de ceinture (plaque-boucle et rivets) derrière le crâne (position non fonctionnelle). La femme de la S240 inhumée dans un coffrage de bois non cloué présentait un mobilier assez varié : un paire de fibules en forme d'étoile TP207 (MA1-MA2) au niveau de la poitrine, accompagnées d'une pendentif en cristal de roche et plusieurs perles en ambre et verre opaque, ainsi qu'une monnaie byzantine en pendentif. La S249 en coffrage de bois non cloué contenait une hache profilée TP2 (phase MA1) dans la partie inférieure de la sépulture et un vase à panse globulaire à côté. La femme de la S254, inhumée en coffrage de bois non cloué et datée de la phase MA1 (v.470-530), portait un paire de fibules ansées digitées TP264 au bassin et deux fibules aviformes TP241 au cou la manière des « germains occidentaux ». Le mobilier funéraire se complétait avec une boucle de ceinture à droite du bassin et des perles de verre, une fusaïole et deux épingles reparties le long du corps.

Le dépôt funéraire était rare, seulement deux sépultures en contenaient : une cruche dans la S210 et un vase à panse globulaire dans la S249 (phase MA1 - début MA2). On ne saurait attribuer cette particularité qu'à des modes régionales vu la chronologie des dépôts funéraires, coïncidente avec l'essor de cette pratique entre 450 et 570 approx. Plusieurs recoupements et superposition de sépultures.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 660). L'occupation de la nécropole s'étale de la phase MA1 (v.480- v.530) à la phase MR1 (v.570-610) et peut atteindre la phase MR2 (v.610- v.640).

Informations additionnelles : le mobilier se trouve déposé au Service Régional de l'Archéologie à Châlons-en-Champagne (Marne). Une petite partie se trouve au Musée d'Épernay.

Bibliographie : PARÉSYS, C. (dir.) (2001) : *Savigny-sur-Ardres (Marne), « La Croix Cassée ». Fouille d'un cimetière mérovingien.* Inrap Grand Est Nord, Metz. 2 vol. ; POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». *Le plâtre en Île-de-France*, *BSAHC*, Chelles. p. 71-80, 4 Fig.

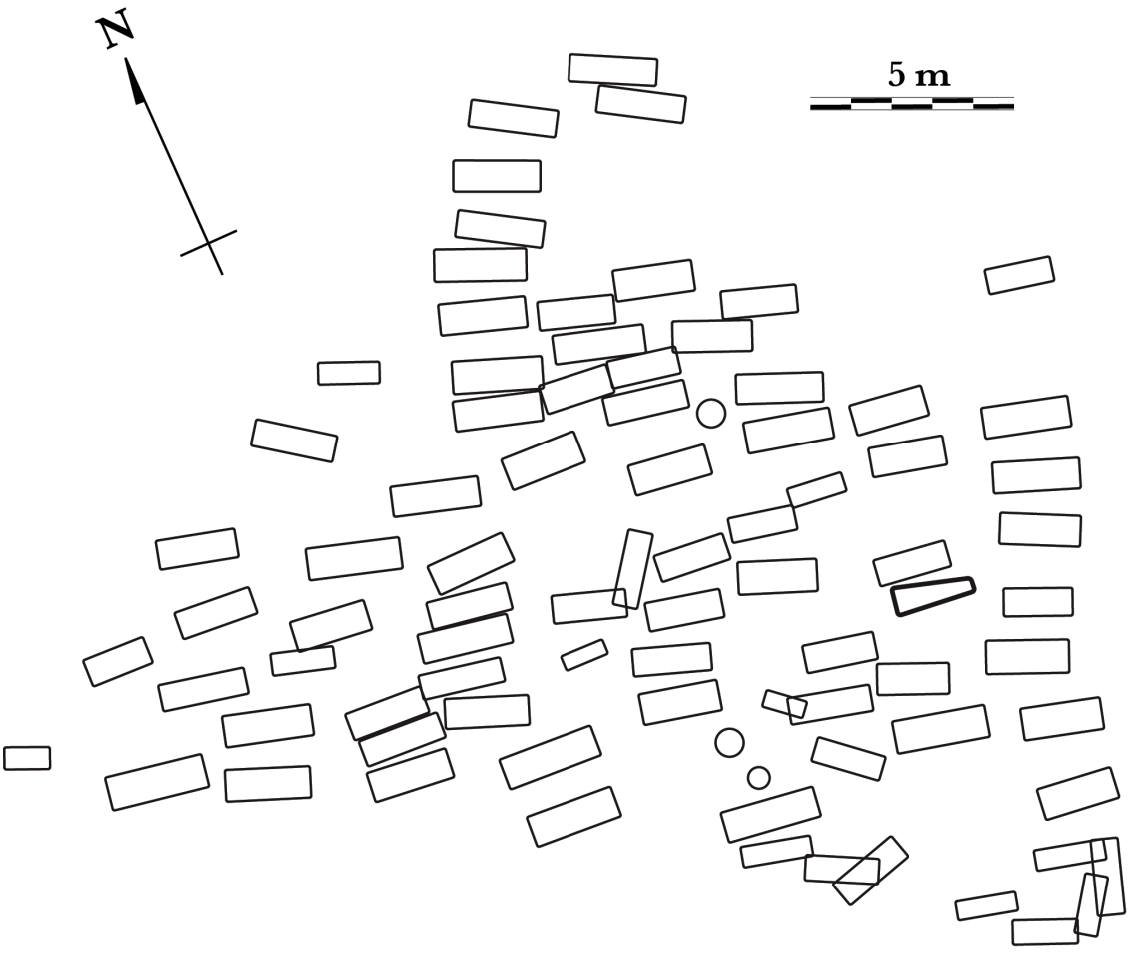


Fig. 152. Savigny-sur-Ardres (Marne) - *La Croix Cassée*. Plan du secteur de la nécropole fouillé en 2000: (E) sépultures d'enfant. (d'après Paresys, 2001).

153. Faux-Fresnay (Marne), Fontaine Galuche

Introduction: la commune de Faux-Fresnay (*Fagus*, 948) fait partie du canton de Fère-Champenoise, arrondissement d'Épernay, dans la Marne. Au haut Moyen Âge, ce territoire se trouvait à la limite des *pagus Cupedensis et Arciacensis*, dans le diocèse de Troyes. Une nécropole d'époque mérovingienne réoccupant une autre du Bas-Empire (IVe-Ve s.) a été fouillée, en octobre 1911, par H. Rataux pour le compte de Mme. Perrin de la Boullaye, archéologue auboise. Le site se trouve au lieu-dit *Fontaine Galuche,* sur une terrasse de la *Salon* (altitude moyenne 95 m NGF), près de la source éponyme. L'information sur l'emplacement des fouilles est lacunaire, malgré divers plans dressés par H. Rataux dans ses lettres, et seulement quelques objets ont pu être identifiés. Environ cent ou cent-vingt sépultures à inhumations auraient été explorées par H. Rataux dans un bref délai avant de quitter le site, déçu en raison du peu d'objets retrouvés. Dans les années 1940 un autre nécropole d'époque mérovingienne aurait été fouillée par A. Loppin à l'entrée du village de Faux.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures était probablement en pleine terre.

Pratiques funéraires : la rareté du mobilier funéraire doit sans doute s'expliquer par la chronologie des sépultures. La plupart doivent s'inscrire entre le dernier tiers du IVe siècle et le début du siècle suivant, ce qui expliquerait cette absence relative de mobilier. Quelques sépultures d'époque mérovingienne ont dû être cependant mises au jour, comme révèle la présence d'une rouelle en bronze ajouré présente dans les contextes funéraires féminins à partir de la phase MA3 (v.560-610).

Selon H. Rataux, un tumulus existait autrefois à l'endroit où se plaçaient les sépultures, cependant l'absence d'explorations ne permet pas d'associer cet élément à la nécropole, pouvant s'agir d'une accumulation de terres postérieure.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610) ? La plupart du mobilier conservé appartient à la 2nd moitié IVe ou début Ve siècle. Parmi celui-ci, seul une rouelle d'aumônière de bronze à umbo central TP47-11 peut être datée de l'époque mérovingienne (VIe-VIIe siècles). L'établissement de parallèles s'avère compliqué, faute d'éléments d'analyse suffisants, comme le manque de contextes de découverte. Le dépôt funéraire connu à Faux-Fresnay est commun aux sépultures de la fin du IVe siècle et du début du Ve siècle dans le nord de la Gaule.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant de la nécropole se trouve conservé au Musée de Châlons-en-Champagne et a été objet d'étude en 1992.

Bibliographie : *Carnet Brisson n°13*, Arch. Mus. Épernay ; « Faux-Frenay », Arch. SRA Champagne-Ardenne ; CHOSSENOT, R. & *alii* (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : 51/1 Marne*, Maison des sciences de l'homme, Paris. p. 430 ; GUILLEMONT, A. (1896) : « Faux Fresnay, ancien et moderne ». *MSACSAM*. p. 169-526 ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 101 ; RAVAUX, J.-P. (dir.) (1992) : *La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*. Musée de Châlons-en-Champagne. p. 83-85, 4 Fig.

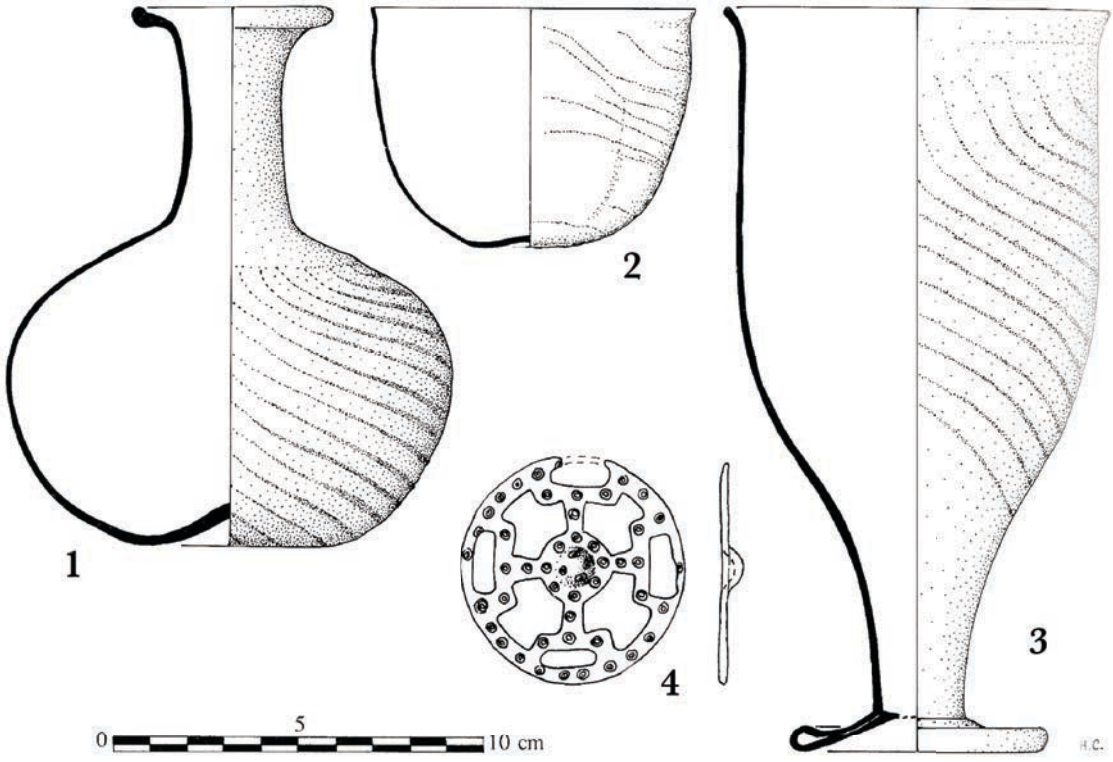


Fig. 153. Faux-Fresnay (Marne) - *Fontaine-Galouche*. Mobilier de la nécropole provenant des fouilles de 1911: 1. Bouteille de verre TI101 (fin IVe - début Ve s.), 2. Gobelet de verre TI96 (IVe-Ve s.), 3. Verre à pied TI109b (fin IVe-début Ve s.), 4. Rouelle de bronze ajouré (phase MA3-MR1) (Cabart dans Ravaux, 1992).

154. Gourgançon (Marne), Les Ouches-Petitpas

Introduction : la commune de Gourgançon (*Gurganzun*, 1161) fait partie du canton de Fère-Champenoise, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, son territoire se situait à la limite des *pagus Cupedensis et Arciacensis*, appartenant au diocèse de Troyes. Deux nécropoles d'époque mérovingienne sont connues sur la commune, l'une au lieu-dit *La Haute Rive*, dont l'occupation semble tardive (VII^e^-VIII^e^ s.), et une autre qui fera l'objet de cette étude en raison de sa chronologie, plus en accord avec le cadre temporel de cette étude.

La nécropole de *Les Ouches-Petits-Pas* se situe au-dessus du village de Gourgançon, sur une terrasse qui descend vers la Maurienne (altitude moyenne 125 m NGF). Le site a été fouillé en 1873 pour le compte de L. Morel. Du 4 mars au 30 mai 1949, les archéologues champenois A. Brisson et A. Loppin se rendent sur les lieux et mettent au jour 190 sépultures, la plupart violées depuis anciennement. Seule une partie de la nécropole a été fouillée. La nécropole semble réoccuper un espace funéraire à sépultures du Bas-Empire (III^e^-IV^e^ s.). L'espace funéraire semble séparé de l'habitat antique par la rivière et se situe en bordure d'une voie ancienne occupée par le chemin de Gourgançon à Euvy.

Typologie des sépultures : lors des fouilles on a documenté des sépultures en pleine terre et des sarcophages en plâtre.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée semble commune à l'ensemble des sépultures, dans certaines sépultures avec présence de dépôt céramique, sans pouvoir préciser d'avantage, faute de documentation de la fouille. A. Brisson consigne deux observations importantes dans son inventaire d'objets provenant de Gourgançon : l'absence totale d'armes dans les sépultures et la présence de céramiques réductrices, de facture soignée mais de mauvaise cuisson.

Chronologie : phases MA2 – MR2 (v. 530 - 660). Le mobilier conservé permet d'établir un usage de la nécropole dans le courant du VI^e^ siècle et la première moitié du VII^e^ siècle.

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles de 1873 est entré dans la collection de L. Morel. Celui retrouvé en 1949 a été déposé au Musée d'Épernay.

Bibliographie : BRISSON, A. & LOPPIN, A. (1938) : « Les nécropoles de Gourgançon (Marne) ». *BSAC*, 4, 1-2 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 3:*

Gourgançon - Les Ouches-Petitpas, Arch. Mus. Épernay ; LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 118 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 33 ; POULAIN, C. (1988) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Âge dans le département de la Marne ». *Association d'Archéologie à Chelles*, Chelles ; RAVAUX, J.-P. & POULAIN C. (1991) : « Le cimetière mérovingien de La Haute-Rive à Gourgançon (Marne) ». *BSAC*, 4, 84. p. 161-164 ;

155. Bréban (Marne), Le Pré la Guerre

Introduction : la commune de Bréban (*Braibant*, vers 1222) se trouve dans le canton de Sompuis, arrondissement de Vitry-le-François, département de la Marne. Historiquement, le territoire aurait fait partie du *pagus Breonensis,* diocèse de Troyes. Une importante nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Le Pré la Guerre,* à cheval entre deux communes correspondant à des départements différents, celle de Bréban (Marne) et Dampierre (Aube). Le site se place sur la pente douce d'une terrasse (altitude moyenne 115 m NGF) qui descend vers la rivière du *Puits*. Un ancien chemin qui longeait la rivière, dont le tracé est aujourd'hui occupé par la RD12, passe en bordure de la nécropole, et à 2,5 km à l'est passe la voie romaine de Langres à Reims. Le site a été fouillé en 1867 par L. Morel et le comte de Dampierre, ce dernier propriétaire d'une partie des terrains, avec une reprise des explorations par C. Savetiez en 1888 et probablement en 1891.

Typologie des sépultures : environ 80 sépultures en pleine terre et 13 sarcophages de pierre ont été découverts, selon les renseignements fournis par L. Morel.

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures était ouest-est. La profondeur moyenne des fosses était d'entre 0,5 – 0,6 m. Un cas de ré-inhumation, signalé par L. Morel, contenait la sépulture privilégiée d'une femme et au dessus celle-ci, une autre masculine de haut rang. L'homme avait été inhumé accompagné d'un angon, un umbo, un javelot et deux pointes de flèche. La femme en dessous portait une épingle de bronze, deux boucles d'oreille d'or, un collier formé de vingt-deux perles d'ambre, deux fragments supérieurs d'épingle, deux fibules d'argent, deux boucles de bronze, un bracelet de perles en verre et un sceau en bois dont il ne restait que l'armature de bronze.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610). Le mobilier conservé signale une occupation précoce du site à l'époque mérovingienne, les sépultures à armes et certaines parures féminines datent des phases PM/MA1 (450/470-520-530), il est, du début de la période mérovingienne. L'absence de fouilles supplémentaires ne permet pas d'assurer, bien que probable, une continuation dans l'utilisation de la nécropole au delà du VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : la plupart du mobilier provenant des fouilles du comte de Dampierre a été déposé au Musée de Troyes : don C. Savetiez en (1888-1889) ; don L. de Kergolay et W. et H. de Mérode (1892) ; don de M. de la Boullaye

(1901). Le mobilier de la sépulture privilégiée découvert par L. Morel a été acquis par le British Museum de Londres et se trouve dans ses fonds actuellement. Les salles du Grand Séminaire de Châlons-en-Champagne abritaient le mobilier d'une autre sépulture offert par L. Morel vers 1875. C'est probable qu'une partie des objets déposés à l'origine dans la collection Morel, soient aujourd'hui perdus ou non identifiés dans la collection Morel du British Museum. Une partie de la collection Morel à pu être ré-identifiée après la redécouverte des albums aquarellés, conservés à la bibliothèque municipale de Reims.

Bibliographie : Anonyme (1889) : *RCB,* I, 2e série. p. 306 ; Anonyme (1891) : « Séance du 23 mai ». *BACTH,* 3, XXXIII. p. 428-429 ; Anonyme (1892) : *RCB,* IV, 2e série. p. 629 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 50, 283 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 250-252 ; DUBOIS, P. (1900) : « Les collections rémoises au Petit Palais des Champs Élysées : 1. La collection Léon Morel ». *RCB,* XII, 2e série. p. 916 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne ». *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy. p. 29-34 ; LE CLERT, L. (1892) : « Objets archéologiques provenant du cimetière antique de Bréban et du château de Dampierre-de-l'Aube ». *MSAA*, 29, 3e série. p. 341-342 ; LE CLERT, L. (1898) : *Catalogue des bronzes figurés au Musée de Troyes. MSAA,* LXII, 3e série, et XXXV, 2 vol. p. 306 ; MOREL, L. (1875) : « Cimetières de la Marne ». *CAF*, XLII session, Châlons-sur-Marne. p. 76 ; MOREL, L. (1889-1890) : « Description de deux sépultures importantes du cimetière de Bréban (Marne) ». *SSAVF,* XVI. p. 677-688 ; MOREL, L. (1891) : « Les tombes mérovingiennes de Bréban ». *BACTH*. p. 428-429 ; MOREL, L. (1892) : « Description de deux sépultures importantes du cimetière frac de Bréban (Marne) ». *SSAVF,* XVI. p. 478 ; MOREL, L. (s. d.) : *Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine ou 30 années de fouilles archéologiques dans la Marne 1862 - 1892*, 2 vol. , t. I : Époque gauloise, 76 planches, (Bibliothèque municipale, à Reims, côte CHG 63 puis Estampe Recueil 46), t.II : Époques diverses, 69 planches (Bibliothèque municipale à Reims, côte CHG 64 puis Estampe Recueil 47) ; POULAIN, C. & VALLET, F. (1980/1981) : « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN,* 12-13. p. 70 ; POULAIN, C. (1982) : « La collection Morel. Appel aux chercheurs ». *BSAC*, 3. p. 5 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p.

33 ; CRÉTÉ-PROTIN, I. (1992) : *Inventaire des cimetières mérovingiens de la partie auboise du diocèse de Troyes.* Mémoire de maîtrise sous la Direction de M. Rouche, Université de Paris IV Sorbonne. 361 p. ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 130-131 ; TOUSSAINT, M. (1954) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube,* Picard, Paris. p. 144.

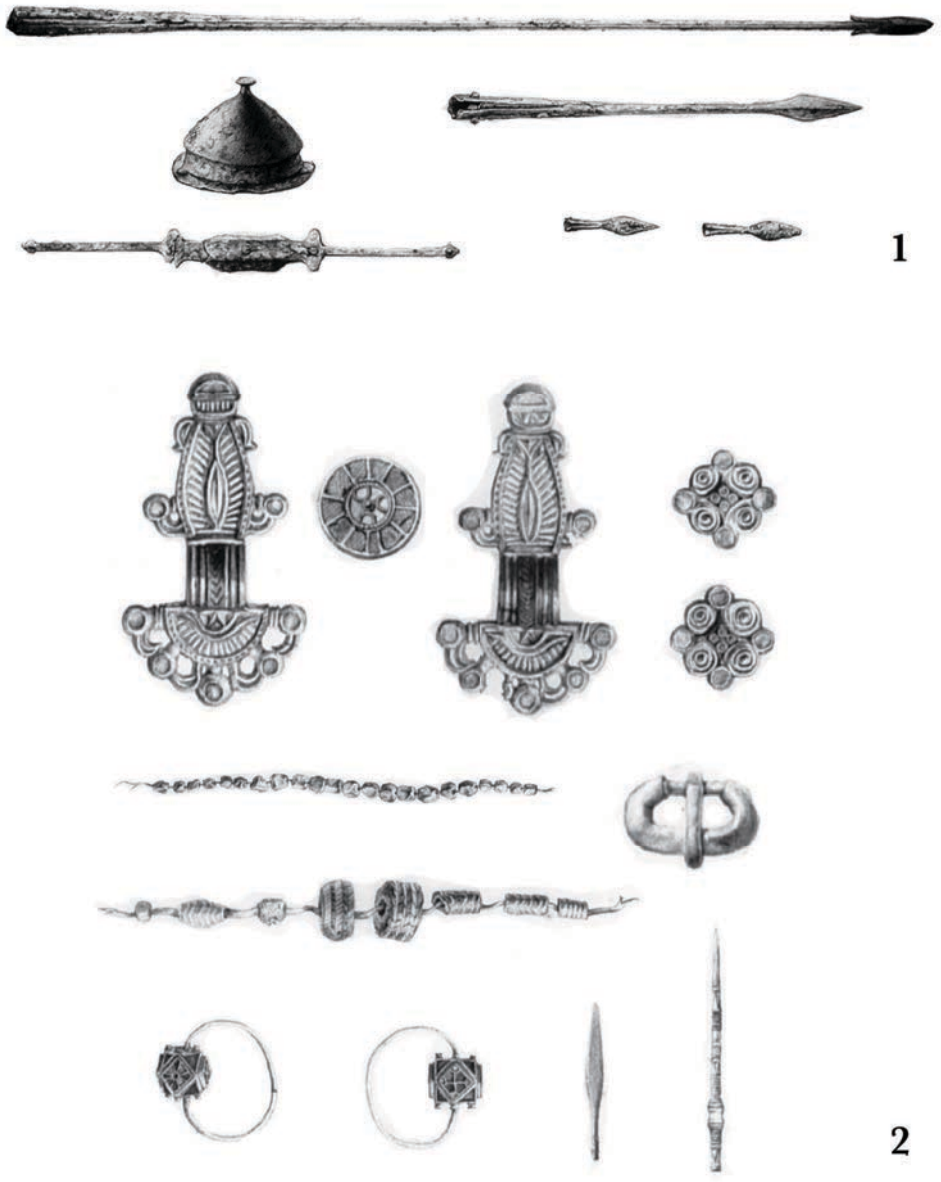


Fig. 154. Bréban (Marne) - *Le Pré la Guerre*. Mobilier provenant de la sépulture fouillée en 1867: 1. Armement d'une sépulture masculine privilégiée (phase MA2). 2. Objets de parure appartenant à une femme de haut rang ayant vécu entre 520 - 560 (phase MA2). Reconstitution d'après les dessins d'É. Gastebois de 1871. British Museum.

156. Margerie-Hancourt (Marne), Le Tumois

Introduction : la commune de Margerie-Hancourt fait partie du canton de Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson, arrondissement de Vitry-le-François, département de la Marne. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Breonensis*, diocèse de Troyes. Une nécropole mérovingienne a été découverte au lieu-dit *Le Tumois*, sur une butte d'apparence tumulaire (altitude moyenne 135 m NGF) occupant l'extrémité orientale d'une colline au sud-est du hameau de *Hancourt*. Un vase céramique noir est mentionné comme découvert en 1830 lors de la construction de la route de Margerie à Drosnay. En 1872 des sondages ont été faits pour le compte d'A. Nicaise sans succès, à nouveau en 1874, ainsi que des explorations par lui-même avec P. Maillard en 1877 et 1878. Le tumulus fut pillé à une date indéterminée par M. Blin, M. Collet et M. Jacquier, habitants du village, pour vendre les objets à des collectionneurs privées comme Pajot, agent d'assurances à Saint-Léger-sous-Margerie (Aube), qui fit des dons au Musée de Troyes. Si l'on tient compte des références anciennes, la nécropole abriterait des sépultures de La Tène (au moins cent sépultures fouillées au XIX^{e} siècle), des sépultures gallo-romaines et d'autres d'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient en pleine terre, à l'exception d'un sarcophage de pierre avec le couvercle brisé. L'emploi de cercueils en bois est aussi attesté.

Pratiques funéraires : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 670). L'existence de rangées est assez probable, car en 1877 ont été découvertes, au sommet central du monticule, deux lignes parallèles de sépultures, coupées par des fosses en deux points par des fosses transversales. Les fosses étaient orientées ouest-est, disposition habituelle pour la période mérovingienne. A. Nicaise a retrouvé des sépultures à côté de la route, à environ 0,2 – 0,6 m de profondeur. Une sépulture trouvée en 1874 avait un petit vase céramique noir et des fragments de scramasaxe entre les jambes. Une des inhumés avait le crâne placé entre les jambes. Au moment de sa découverte, certaines sépultures avaient été violées, parmi lesquelles le sarcophage de pierre.

Chronologie : phases MA2 – MR3 (v. 540 - 710). L'occupation du site, d'après les planches de mobilier publiées par A. Nicaise, s'étale durant toute la période mérovingienne. La phase MA2 (v.530-v.570) semble la plus ancienne d'après le mobilier conservé, l'utilisation de la nécropole allant jusqu'aux phases MR2-MR3 (v.630-710).

Informations additionnelles : une partie du mobilier se trouve déposée au Musée de Troyes, le reste a du partir au marché des antiquités.

Bibliographie : Arch. SRA Champagne-Ardenne ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. nº 289 ; LE CLERT, L. (1898) : *Catalogue des bronzes figurés au Musée de Troyes*. Mémoires de la Société Archéologique de l'Aube, LXII, 3e série, XXXV. 2 vol. p. 106-107 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 515-516, Fig.438 et 439 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne », *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy. p. 46-50 ; GUILLAUME, P. (1958) : « Découverte d'un sarcophage mérovingien à Margerie-Hancourt (Marne) ». *BSAC*, 1-2. p. 35-36 ; MILLARD, A. (abbé) (1878) : *MSSAVF*, IX. p. 538 ; MILLARD, A. (abbé) (1878) : « Le tumulus de Hancourt ou Tumois ». *MSAA*. p. 433-438 ; MOUGIN, L. (1878) : « Cimetières de la Marne : Bois le Gras, Doncourt, Heiltz-L'Evêque, Charvais, Le Tumois », *MSSAVF,* IX. p. 537-545, 3 Pl. ; MOUGIN, L. (1881) : « Présentation de plans de cimetières mérovingiens : le Tunois (territoire de Margerie-Hancourt), Drosnay et Margerie », *MSSAVF,* X, 1879-1880. p. XXV-XXVI ; NICAISE, A. (1877) : « Communication », *MSSAVF*, VIII. p. 65-66 ; NICAISE, A. (1879) : « Le cimetière franco-mérovingien de Hancourt (Marne) », *MSACSAM*, 1877-1878, Châlons-sur-Marne. p. 243-265 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 23, 37 ; RAY, J. (1878) : « Liste des dons faits au Musée de Troyes », *MSAA*, XV, 3e série. p. 440-443 ; SCHMIT, E.: ms. F95.

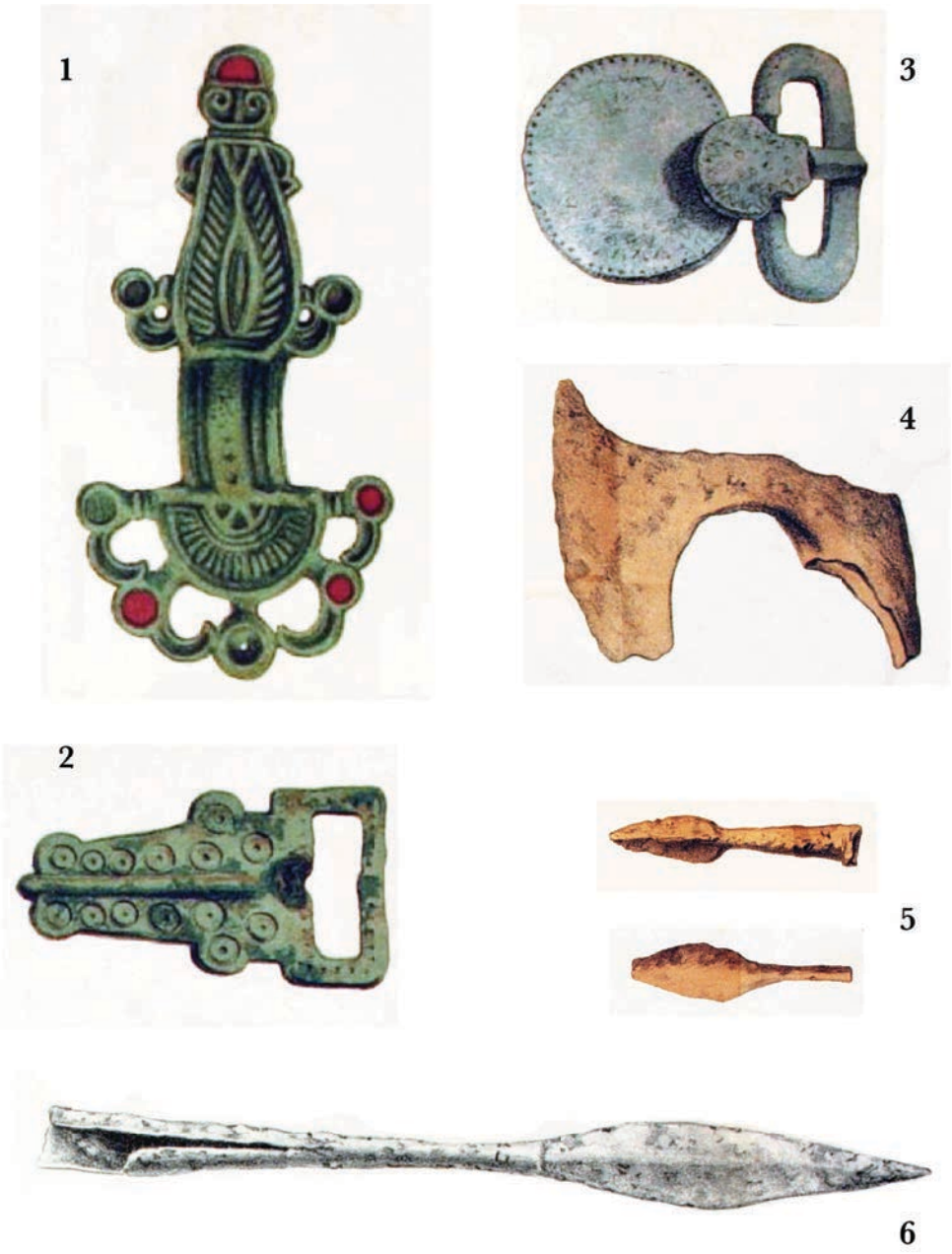


Fig. 155. Margerie-Hancourt (Marne) - *Le Tumois*. Mobilier divers: 1. Fibule ansée digitée TP266 (phase MA2). 2. Plaque-boucle TP161 (phase fMA2-MA3). 3. Plaque-boucle TP158 (phase fMA3). 4. Hache profilée TP12 (phase MA3). 5. Flèches. 6. Lance TP31 (phase MA1-MA3). (Nicaise, 1879).

157. Le Meix-Tiercelin (Marne), La Croix Matrot

Introduction : la commune de Le Meix-Tiercelin se trouve dans le canton de Sompuis, arrondissement de Vitry-le-François, département de la Marne. A l'époque mérovingienne, le territoire de la commune semble avoir appartenu au *pagus Arciacensis*, dépendant du diocèse de Troyes. Le site se trouve d'après les informations en bordure de la *Voie Mineresse*, ancien chemin qui longe la rivière, du côté opposé à la voie romaine de Reims à Langres. Sa localisation précise reste indéterminée, car les plans des fouilles déposés au SRA Champagne-Ardenne ne montrent que l'existence d'un chemin parallèle aux sépultures, qui doit correspondre à la voie mentionnée, près de *La Croix Matrot*. La découverte peut dater de 1867, date à laquelle ont été entamées les premières fouilles pour le compte de L. Morel, reprises à nouveau en 1875. Presqu'un siècle plus tard, en aout 1977, des fouilles clandestines ont mis au jour une cinquantaine de sépultures du Bas-Empire et du haut Moyen Âge.[47] Le village, autrefois appelé *Le Metiercelin*, semble occuper la place d'un *vicus* ou d'un établissement routier d'époque gallo-romaine, réoccupé à l'époque mérovingienne.

Typologie des sépultures : les seuls renseignements exploitables proviennent des fouilles de 1977, où 51 sépultures ont été explorées. Celles-ci correspondaient, pour la plupart, à des sépultures du Bas-Empire hormis quelques d'époque mérovingienne. Les sépultures semblent être en pleine terre, avec l'emploi occasionnel du cercueil.

Pratiques funéraires : d'après les sépultures dessinées sur le plan des fouilles de 1977, ont peut déterminer que les fosses étaient orientées ouest-est et ordonnées par rangées irrégulières de sens nord-sud, longitudinales à un chemin qui traverse à l'ouest. Ce chemin peut correspondre à une ancienne voie, à côté de laquelle se serait organisé la nécropole du Bas-Empire, puis les sépultures du haut Moyen Âge. Grâce au cahier de fouilles, ont peut attester l'existence de deux orientations différentes pour les corps et qui semble être en rapport avec la chronologie des sépultures. Ainsi, les sépultures du Bas-Empire, identifiées grâce au mobilier classique de vaisselle en verre et céramique, sont orientées est-ouest tandis que celles d'époque mérovingienne à éléments de costume, ou les plus tardives sans mobilier, présentent une orientation ouest-est. Une des sépultures mérovingiennes présentait un décalage nord-ouest - sud-est. Les sépultures correspondant à l'époque mérovingienne se superposent aux sépultures du Bas-Empire

[47] Le cahier de fouilles provenant d'une perquisition effectuée en 1992 permet d'avoir une vision partielle de la nécropole. Informations au SRA Champagne-Ardenne.

sans les recouper, ce qui peut indiquer une occupation sans rupture de l'espace funéraire ou l'existence de marqueurs de surface bien définis. Le dépôt d'objets dans la sépulture, pour les sépultures mérovingiennes, suit les paramètres classiques : présence d'un couteau ou d'un scramasaxe en travers du bassin et dépôt céramique aux pieds en nombre restreint, très différent de celui des sépultures du Bas-Empire, où l'ensemble de la vaisselle est disposée à la tête et aux pieds, et même sur la poitrine de l'inhumé.

Chronologie : phases MA3 – MR3 (v. 560 - 710). Le mobilier publié par L. Morel correspond à la phase MR1 (v.600/610-630/640). La présence de sépultures du Bas-Empire, bien identifiées par le mobilier funéraire composé du service de vaisselle, permet d'effectuer une approche des changements dans les usages funéraires entre le IV^e^ et la fin du VII^e^ siècles. La présence de sépultures mérovingiennes précoces appartenant au VI^e^ siècle n'est pas écartée, étant donné la séquence d'occupation de la nécropole et sachant que seul une partie a été fouillée.

Informations additionnelles : une partie du mobilier provenant des fouilles de L. Morel se trouvait au Musée de Reims et un vase en verre provenant de la S13 a été repéré dans la collection Petitjean. L. Morel a offert au Musée de Vitry-le-François, en 1867, le mobilier provenant d'une des sépultures. La collection Favret au Musée d'Épernay possède aussi quelques vases d'époque mérovingienne provenant de ce site. La nécropole se trouve actuellement en cours d'étude par la personne qui rédige ces lignes et est prévue une publication d'ensemble.

Bibliographie : BERTRAND, J. (1861-1867) : "Le Meix-Tiercelin et son église", *MSSAVF*, I. p. 238-256 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 524-525 ; FREMONT, L. (1877) : « Chronique, cimetières antiques ». *RCB,* 3. p. 306-307 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 33 ; MOREL, L. (s. d.) : *Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine ou 30 années de fouilles archéologiques dans la Marne 1862 - 1892*, 2 vol., t. I : Époque gauloise, 76 planches, (Bibliothèque municipale, à Reims, cote CHG 63 puis Estampe Recueil 46), t.II : Époques diverses, 69 planches (Bibliothèque municipale à Reims, cote CHG 64 puis Estampe Recueil 47).

158. Angluzelles-et-Courcelles (Marne), Les Garennes

Introduction : la commune d'Angluzelles-et-Courcelles fait partie du canton de Fère-Champenoise, arrondissement d'Épernay, dans le département de la Marne. Au haut Moyen Âge son territoire aurait fait partie du *pagus Cupedensis*, diocèse de Troyes. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée au lieu-dit *Les Garennes,* sur le versant est d'une butte (altitude moyenne 86 m NGF), elle a été découverte lors des travaux d'établissement d'une sablière près de la Ferme des Hulots. L'existence d'un cimetière "des temps primitifs" à cet endroit est mentionnée dans une lettre adressée à l'abbé Favret par l'abbé Bongrain, curé d'Angluzelles. Le site aurait été découvert en 1928, d'après les informations d'E. Schmit, et explorée par A. Brisson et A. Loppin entre septembre-novembre 1934.

Typologie des sépultures : on peut proposer l'existence de sépultures en pleine terre d'après les informations d'E. Schmit.

Pratiques funéraires : l'orientation de la trentaine de sépultures mises au jour était nord-sud ce qui est tout-à-fait exceptionnel pour les nécropoles d'époque mérovingienne. Une pierre d'une grosseur d'environ « deux poings » gisait sur la poitrine de tous les inhumés, ce qui peut être interprété comme une pratique locale sans parallèles dans l'ensemble des sites analysés, à moins qu'il ne s'agisse de pierres tombées provenant d'une couverture de pierres brutes disposées sur la fosse. A. Brisson note qu'environ 80-100 sépultures avaient été explorées auparavant, ce qui témoigne d'un haut taux de pillage dans la nécropole.

Chronologie : phases MA3 – MR1 (v. 470 - 670). Une plaque boucle TP174 (phase MR1) apporte une datation lâche du site pour le début du VII^{e}, toutefois il semble qu'une occupation antérieure a eut lieu.

Informations additionnelles : le mobilier a été en grande partie dispersé, une dizaine de vases ont été vendus à M. Gerson de Romilly-sur-Seine (Aube). Au Musée d'Épernay dans la collection Brisson-Loppin ont été conservés des forces, des boucles de ceinture, un scramasaxe, des vases, des perles, un peigne, des anneaux et un couteau (inv. 997BL à 1017BL).

Bibliographie : Arch. Brisson au Mus. Épernay ; Anonyme (1938): *BSAC.* p. 126 ; BRISSON, A. & HATT, J.-J. (c.1956) : *Épernay, Musée Préhistorique d'archéologie régionale*, Épernay, Choque. p. 12 ; CHARPY, J.-J. ; BELLIER, C. & CATTELAIN, P. (2004) : « Au temps de Clovis, les mérovingiens en Champagne et en Ardenne ». *L'Archéologue*,

69, Musée du Malgré-Tout, Treignes (Belgique), Fédération française d'archéologie. p. 19-31 ; CHARPY, J.-J. (1988) : « Les collections d'antiquités tardives du Musée d'Épernay ». *BSAC*, 4. p. 117-118 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 174-175 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson. Vol. 3 : Angluzelles-et-Courcelles - Les Garennes.*

159. Granges-sur-Aube (Marne), Le Noyer

Introduction : la commune de Granges-sur-Aube fait partie du canton d'Anglure, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge son territoire se situait à la limite méridionale du *pagus Cupedensis*, appartenant au diocèse de Troyes. Une nécropole d'époque mérovingienne réoccupant un espace d'inhumation du Bas-Empire a été découverte au lieu-dit *Le Noyer,* à environ 200 m au nord du village. Le site se trouve implanté sur le versant d'une colline qui descend vers l'Aube (altitude moyenne 85 m NGF) en bordure d'un ancien chemin dit de *Saint-Saturnin*. Le site a été découvert lorsque H. Oudinet et A. Drouin délimitaient leurs terrains en février 1894. H. Oudinet poursuivra ses explorations à la sonde et fouillera environ 0,16 ha de terrain et 50 sépultures. D'après les informations de l'abbé Diette, curé de Boulanges, les sépultures dégagées en 1894 doivent appartenir à la phase mérovingienne[48].

Typologie des sépultures : deux sarcophages ont été retrouvés, le premier en pierre calcaire à couvercle bombé, dont la cuve décorée de lignes en arêtes de poisson et de losanges à le crâne. Des caissons en plaques de plâtre ou à parois plâtrées, parfois avec des *tegulae* en remploi, ainsi que des sépultures en pleine terre.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient organisées par rangées régulières et à plusieurs orientations, la plupart ouest-est (probablement celles d'époque mérovingienne) et certaines nord-sud (certaines d'époque gallo-romaine). Les sépultures auraient été trouvées à des diverses profondeurs : 0,4 ; 1,2 et 1,4 m. sans que l'on puisse établir un rapport précis entre la chronologie et la profondeur des fosses. Par rapport à la position anatomique des corps, il y avait deux sépultures en position décubitus prono (face contre terre). Le remploi de sépultures a été observé à plusieurs reprises, nettement dans une sépulture en sarcophage contenant 3 sépultures superposées (caveau familial ?) et une autre en pleine terre contenant trois autres corps. Beaucoup de sépultures avaient une pierre brute comme repose tête et parfois sur la poitrine. Des 18 sépultures décrites par l'abbé J. Diette en 1894 quelques unes retiennent l'attention. Une des sépultures appartenait à une femme qui portait un collier de 400 perles au-dessus du crâne, possible deux fibules rondes d'argent cloisonné et un paire de boucles d'oreille polyédriques à sa place, l'ensemble peut être daté du VI^{e} siècle. Une autre sépulture contenait un enfant portant un anneau au bras et un collier de perles déposé au niveau

[48] Photos et dessins dans Schmit et dans BSAC 1995, p. 7, Fig. 4 : dessins une plaque indépendante formé de deux rivets scutiforme accolés généralement associée aux boucles TP118 MA1/MA3 et plaques boucles en bronze VII^{e}.

du crâne sous une fiole en verre. Une autre sépulture double contenait le corps d'un homme portant un scramasaxe et un couteau avec manche en os. A côté gisait une femme accompagnée, semble-t-il, d'une riche parure. Une autre sépulture contenait le corps d'un homme à 1,2 m de profondeur et au-dessus, à 0,4 m des pierres brutes formant une croix. Le crâne portait une trépanation.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 670). En ce qui concerne l'époque mérovingienne, les premières sépultures d'après quelques objets conservés ont été faites dans la période comprise entre les phases MA1-MA2 (v.500-v.550) et se poursuivre sans doute lors de la phase suivante MA3 (v.560/570-600/610) et au VII^{e} siècle au moins jusqu'à la phase MR2 (v.630/640-660/670).

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles d'E. Schmit a été déposé au Musée de Châlons-en-Champagne. Les objets provenant des fouilles de 1894 ont été légués au Musée de Troyes par l'abbé Diette.

Bibliographie : *Ann. Dép. Marne*. 1895. p. 601 ; Anonyme (24.XI.1894) : *Le Courrier de la Champagne* ; Arch. Mus. Épernay ; Arch. Mus. Châlons-en-Champagne ; DIETTE, J. (abbé) (1894) : « Note sur le cimetière antique de Granges-sur-Aube ». *MSAA*, XXXI, 3^{e} série, 323-328 ; DIETTE, J. (abbé) (1895) : « Le cimetière antique de Granges-sur-Aube », *MSAA*, XXXII, 3^{e} série. p. 3-8 ; DIETTE, J. (abbé) : « Les cimetières antiques de l'Aube et de la Marne ». *CAF*, Séances générales tenues à Troyes et à Provins en 1902, Paris, 1903. p. 196-207 ; GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne », *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy. p. 41 ; SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 183-184; SCHMIT, E. (1894) : *RCB*, 6. p. 909; SCHMIT, E.: F60 et F94.

160. Oyes (Marne), La Fosse à l'Âne

Introduction : la commune d'Oyes fait partie du canton de Fère-en-Champenoise, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. À l'époque mérovingienne le territoire a du faire partie du *pagus Cupedensis*, dépendant du diocèse de Châlons. Une vaste nécropole d'époque mérovingienne a été découverte sur la commune dans un lieu indéterminé, l'emplacement se trouve localisé à des endroits différents selon les auteurs. M. Petitjean le situe au sommet d'une élévation (superficie environ 2 ha.) peut être près du lieu-dit *La Fosse à l'Âne.* C. Metzger par contre localise le site à 1,5 km, entre le village et la ferme Saint-Prix. Des fouilles ont été faites par le baron de Baye en 1873 et 1874 et ont révélé une vaste nécropole où environ deux mille sépultures ont été dégagées.

Typologie des sépultures : plusieurs types de sépultures sont attestés dans cette nécropole si vaste. Des sépultures en pleine terre et cercueil avec la présence de nombreux clous en fer dans les fosses. Des sépultures en caisson de pierres partiel avec quelques pierres formant chevet au crâne et d'autres encadrant les pieds. Une fosse contenait une dalle placée en dessous du corps de l'inhumé, ce qui constitue un cas exceptionnel parmi l'ensemble de typologies connues. Des sépultures creusées dans la craie avaient un hémicycle pour abriter la tête. Des sarcophages en plâtre sont aussi mentionnés par J. de Baye. Les descriptions que l'on conserve sur la disposition du corps dans la sépulture font mention de position anatomique en décubitus dorsal et les bras le long du corps.

Pratiques funéraires : l'orientation des sépultures était ouest-est sans que l'on puisse approfondir cette étude en raison de l'absence d'informations. Une des zones fouillées présentait des sépultures groupées de petite taille appartenant probablement à des enfants, ce qui est un cas singulier dans la région. Par rapport à la position des objets dans la sépulture, seule la description des umbo a été faite : celui de la S1 reposait sur la poitrine de l'inhumé, un autre sans attribution de sépulture était derrière la tête avec une grosse couche de terre le séparant du crâne, un troisième cas était placé à gauche et en dehors du cercueil dans une cavité creusée dans la paroi de la fosse. Une panoplie composée d'une épée longue, une hache à dos profilé et un angon correspondant à une sépulture privilégiée ne possède pas de numéro de sépulture. Les scramasaxes étaient souvent posés à gauche du corps sauf un qui exceptionnellement se trouvait au-dessus du crâne accompagné d'éléments de ceinture. L'absence d'attribution pour la plupart du mobilier ne permet pas malheureusement de cerner l'évolution des pratiques de

dépôt des objets dans la sépulture. La sépulture féminine d'enfant (S13) était creusée à 0,6 m de profondeur et fut trouvée inviolée. Elle contenait un dépôt funéraire composé d'un riche service de vaisselle (bassin en bronze et à l'intérieur une assiette en terre rouge « rappelant une forme GR » et un vase céramique rouge non décoré (probable TS), le tout placé de chant aux genoux. Une autre assiette céramique rouge (décor intérieur à base de dessins disposés sur quatre lignes) à la hauteur des vertèbres dorsales. Un vase céramique noir de facture soignée. A l'hauteur de la ceinture tenait une bouteille en verre ornée de dessins. Des perles gisaient éparpillées sur le corps (anciennement cousues sur le vêtement d'après de Baye) et trois fibules dont une grande fibule ansée digitée de type Douai en bronze doré sous le menton, et deux petites fibules en « S » de bronze doré et grenats marquant l'œil sur la poitrine à droite et à gauche (mode danubienne). Aussi un passe-lacet d'argent (plutôt instrument de toilette à lame torsadée) et un style d'argent (plutôt épingle à pointe styliforme) sans indication de position dans la sépulture. Un anneau d'argent et une paire de boucles d'oreille d'argent polyédriques. Deux morceaux d'ambre étaient déposés sur la tête (l'un travaillé) et un morceau cristal de roche monté en pendeloque avec fil d'argent, sur le crâne. Finalement il faut signaler « une grande abondance de charbons aux pieds » d'après de Baye.

Chronologie : phases PM – MA2 (v. 440 - 570). Seul le mobilier de treize sépultures a été décrit par de J. de Baye et semble correspondre à des sépultures précoces des phases PM-MA1 voire MA2 pour quelques unes.

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole se trouve déposé au MAN dans la collection de Baye.

Bibliographie : BAYE, J. de (1875a) : « Rapport sur les fouilles faites dans le cimetière franc d'Oyes (Marne) ». *MSAF*, VI, 4e série, 36. p. 273-282 ; BAYE, J. de (1875b) : « Mémoire sur la nécropole franque d'Oyes », *CAF*. p. 134-152 ; BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris. p. 206 ; CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 148, nº 246, 257 (Broussy-le-Petit), 10, 13, 15, 18-22, 30, 39, 59, 60, 62, 64, 68, 107, 108, 128, 147, 151, 170, 191, 221, 225, 248, 256, 273 ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 548-551 ; METZGER, C. (1969) : « Les fouilles du cimetière d'Oyes ». *AN*, 1. p. 29-39 ; PETITJEAN, P. (1989)

: *Le mobilier funéraire du cimetière mérovingien d'Oyes (Marne) dans la collection De Baye du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye*, Mémoire de l'Ecole du Louvre, 2 vol. dactyl. 362 p. ; PETITJEAN, M. (1989) : *Le mobilier funéraire des cimetières de Joches, Coizard et Broussy-le-Petit (Marne), IV-VII^{e} s. dans la collection De Baye du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye*, Mémoire de l'École du Louvre, 2 vol. dactyl. 368 p. 73 Pl. ; PETITJEAN, P. (1992) : « Les petites croix en tôle d'or du cimetière mérovingien d'Oyes (Marne) ». *AN*, 24. p. 85-92a ; PETITJEAN, M. & P. (1994) : « Trois cimetières mérovingiens de la Marne : Broussy-le-Petit, Joches et Oyes dans la collection de Baye du Musée des Antiquités Nationales ». *Actes des XVI Journées nationales d'Archéologie mérovingienne. Tours, 3-5 novembre 1994*, 18. p. 43-48 ; POULAIN, C. (2005) : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) ». *EM,* CXX. p. 30.

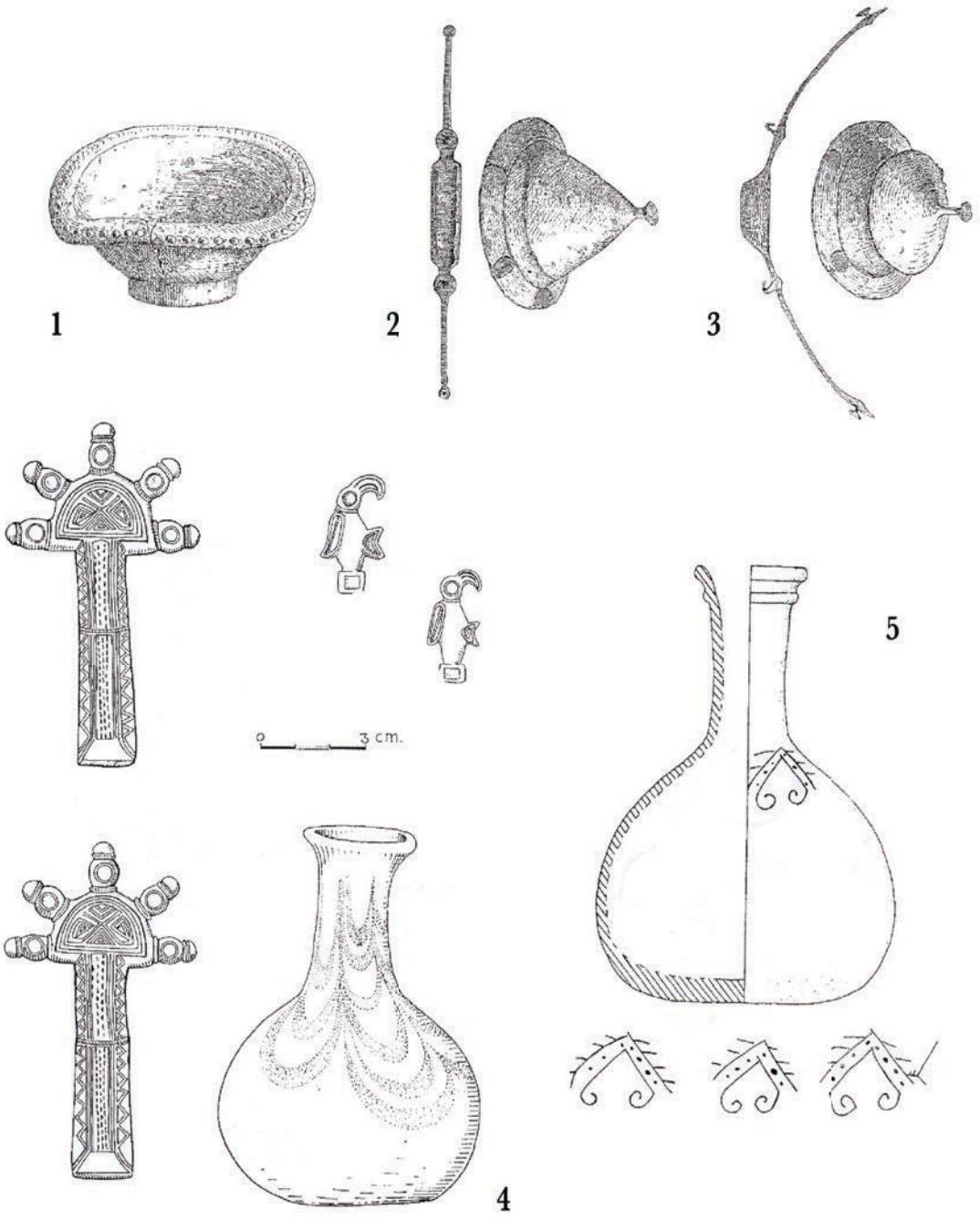


Fig. 156. Oyes (Marne) - *La Fosse à l'âne*. Mobilier funéraire: 1. Bassin de bronze à bord perlé (phase PM-MA2); 2. Umbo de bouclier TP81 (phase MR2-MR3); 3. Umbo de bouclier TP78 (phase MA1-MA2) (Baye, 1875); 4. Objets appartenant à la femme de la S2 (phase MA1-MA2) (Metzger, 1969); 5. Bouteille verre TP440 (phase PM-MA1) (Poulain&Vallet, 1981). MAN.

161. Pleurs (Marne), Les Chateliers

Introduction : la commune de Pleurs (*Plaiotrum,* 1052) fait partie du canton de Sézanne, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge son territoire se situait dans le *pagus Cupedensis*, dépendant du diocèse Troyes, à la limite du *pagus Arciacensis*. Deux nécropoles mérovingiennes ont été découvertes sur la commune. La première au sud du village, sur une petite butte (altitude moyenne 91 m NGF) au lieu-dit *Les Chateliers,* a pu être fouillée par A. Brisson en 1962. Anciennement, *La Superbe* formait un méandre à l'endroit et la butte demeurait complétement isolée par des marais. Le second lieu d'inhumation mérovingien a été découvert par M. Volant au lieu-dit *Les Verts Près,* à la sortie ouest du village près d'une ancienne abbaye, ce site est mentionné aussi par A. Loppin. Le site se trouve en bordure d'une voie antique allant de Sézanne à Arcis-sur-Aube, sur une plaine (altitude moyenne 92 m NGF) qui descend vers les marais.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : l'inhumation habillée et le dépôt de vaisselle semblent avoir été pratiqués dans les deux sites.

Chronologie : pour le site de *Les Chateliers* on n'a qu'un seul vase déposé au Musée d'Épernay et qui rend très floue une approche chronologique sérieuse. Malheureusement, on ne possède pas d'éléments de datation précis pour ce site en raison de la dispersion du mobilier. Pour le site de *Les Verts Près* le mobilier conservé au Musée de Châlons-en-Champagne est plus abondant et permet d'établir une occupation précoce pour le site depuis la phase MA1 (v.470/480-520/530) avec quelques objets comme des boucles et perles caractéristiques de la phase PM (v.450-v.480). La plupart du mobilier conservé peut être daté dans les phases MA1/MA2 (v.520/530-v.560/570). Il semble néanmoins que le premier site a été occupé durant le VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : un vase provenant de la S10 est déposé au Musée d'Épernay dans la collection Brisson (inv. n^{o}. 11035 B). Du mobilier provenant du site des *Verts Près* sont conservés au Musée de Châlons-en-Champagne.

Bibliographie : Arch. Mus. Épernay ; Arch. Mus. Châlons-en-Champagne ; CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 555-557 ; *Inventaire d'objets de la collection Brisson.Vol. 3 : Pleurs - Les Chateliers.*



Fig. 157. Pleurs (Marne) - Les Chateliers. Objets provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Fibule ansée digitée TP272 (phase MA1); 2. Fibule ronde TP207 (phase MA1-MA2). Musée de Châlons-en-Champagne.

162. Saint – Loup (Marne), Les Yèbles

Introduction : la commune de Saint-Loup (*Sanctus Lupus*, 1135) fait partie du canton de Sézanne, arrondissement d'Épernay, dans le département de la Marne. Au haut Moyen Âge son territoire se situait dans le *pagus Cupedensis*, appartenant au diocèse de Troyes. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1870 au lieu-dit *Les Yèbles* ou *Les Yeubles*, dans un terrain en plaine (altitude moyenne 103 m NGF) qui semble correspondre à l'ancien cimetière du hameau disparu de *Saint-Servais*. Le site est en bordure du chemin ancien venant de Sézanne vers le hameau de La Raccroche. Des fouilles ont été faites avant 1875 (peut être 1871) par Lemoine pour le compte de L. Morel. Une grande quantité d'objets a été recueillie, provenant semble-t-il d'un nombre important de sépultures.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée semble commune à l'ensemble des sépultures d'époque mérovingienne.

Chronologie : phases MA2 – MR2 (v. 540 - 670). L'ensemble des objets provenant de la nécropole publiés dans les planches de l'album *La Champagne Souterraine* offre des datations pour toute la période mérovingienne, même si la plupart d'entre elles correspondent à des phases tardives, c'est à dire à partir du VII^{e} siècle. Quelques objets sont cependant datés du VI^{e} siècle, tel que des fibules aviformes TP239, plaque-boucles monobloc en bronze TP161, boucles carrées à ardillon scutiforme TP123 et 124, ainsi que des scramasaxes courts TP57, tous ces objets datés des phases MA1-MA3 (v.480 – 600).

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole se trouvait dispersé dans plusieurs musées. Deux plaque-boucles ont dû finir au Musée du Grand Séminaire de Châlons dans les fonds Favret. Un vase céramique caréné se trouve au Musée Dobré à Nantes (n° inv. 927.1.18). Nombre d'objets ont été exposés par L. Morel en 1878 à l'exposition du Trocadéro à Paris *(Plaques et contre-plaques en bronze argenté, des séries de boutons, série porte clefs, série de boucles, une fibule d'argent, plusieurs fibules oiseau, œil grenat, belle épingle, des colliers en verroterie)*. Au Musée d'Épernay se trouvent plusieurs objets. La plus grande partie du mobilier découvert est entré au British Museum de Londres dans la collection L. Morel en 1901, mais ces objets n'ont été identifiés que récemment avec la redécouverte des albums aquarellés conservés à la bibliothèque municipale de Reims.

Bibliographie : MOREL, L. (1875) : « Cimetières de la Marne », *CAF*, XLII session, Châlons-sur-Marne. p. 75-76 ; MOREL, L. (s. d.) : *Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine ou 30 années de fouilles archéologiques dans la Marne 1862 - 1892*, 2 vol. , t. I : Époque gauloise, 76 planches, (Bibliothèque municipale, à Reims, cote CHG 63 puis Estampe Recueil 46), t.II : Époques diverses, 69 planches (Bibliothèque municipale à Reims, cote CHG 64 puis Estampe Recueil 47) ; SCHMIT, E. : ms. F97, ADM.





Fig. 158. Saint-Loup (Marne) - *Les Yèbles*. Objets provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Bouteille céramique décorée à la molette (phase MA3-MR1); 2. Plaque-boucle TP165 (phase MA3-MR1). British Museum, col. Morel.

163. Sézanne (Marne), Faubourg de Vindey

Introduction : la commune de Sézanne (*Sezana*, 937) appartient au canton homonyme, arrondissement d'Épernay, département de la Marne. Au haut Moyen Âge le territoire se situait dans le *pagus Cupedensis*, dépendant du diocèse de Troyes. Le seul endroit funéraire connu d'époque mérovingienne à Sézanne a été trouvé de manière fortuite en 1957 lors des travaux de terrassement pour la construction d'immeubles et annexes dans la propriété de M. Meunier au *Faubourg de Vindey* (parcelle 1091H du cadastre) sur la plaine qui forment les terrasses de la *Rivière des Auges* (altitude moyenne 135 m NGF). Les travaux arrêtés, P. Hu accompagné de M. Pesquié et A. Bastien ont entamé la fouille dans la propriété en août 1957. Peu de temps après, en février 1958, des nouvelles sépultures ont été mises au jour dans la propriété voisine de M. Savry et quelques objets ont été récupérés par R. Henry, instituteur du village. Malheureusement le site avait déjà été bouleversé et quelques sépultures arasées et pillées avant les travaux de fouille.

Typologie des sépultures : du total des 26 sépultures repérées la seule typologie attestée a été la sépulture en pleine terre, contenant parfois un cercueil (présence de clous en fer dans S11). La sépulture F3 présentait des petites pierres autour de la fosse et même si on connaît de parallèles on ignore s'il s'agir des coutumes d'un geste funéraire ou d'une façon d'aménager la sépulture.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient creusées à une profondeur de 1,4 à 1,7 m dans un substrat argileux très compact. Elles étaient orientées ouest-est (la S3 un peu décalée ouest-nord-ouest - est-sud-est) et disposées par rangées orientées nord-sud assez régulières et en perpendiculaire par rapport au chemin qui les longeait dit *de Cours Pallas*. Il se peut que le chemin soit une ancienne voie le long de laquelle seraient disposées les sépultures. Par rapport à la disposition anatomique des inhumés R. Henry signale que la tête était souvent « légèrement décalée à gauche », ce qui est tout-à-fait normal ainsi que les bras le long du corps. L'inhumé de la fosse F4 était en position décubitus latérale sur le côté gauche. Deux sépultures d'enfants (S5 et S6) étaient juxtaposées, avec pour seul mobilier une monnaie d'argent avec une croix au revers. L'homme de la S9 (individu âgé d'après R. Henry) tenait un peigne en os à la main gauche et une cruche était placée aux pieds. La plupart des sépultures fouillées avaient le dépôt classique de céramique aux pieds comprenant une cruche ou un vase caréné. La vieille femme de la sépulture F5 portait dans sa main gauche deux rivets, l'un en

bronze et l'autre d'argent. Une sépulture à mobilier assez riche (S11) se plaçait parmi d'autres sépultures sans mobilier ou à mobilier réduit, ce qui peut signaler une démocratisation de l'espace funéraire à l'époque à moins qu'il ne s'agisse de sépultures de différentes époques. Cette sépulture féminine (S11) présentait des clous de cercueil dans la fosse, ce qui indique aussi l'emploi du cercueil et en pleine terre par des individus aisés. Son mobilier appartient au VI^e^ siècle. La S12 située à côté de la précédente, contenait aussi un riche mobilier, une paire de fibules ansées à cinq digitations et un dépôt de vaisselle consistant en trois vases céramiques placés aux pieds, une cruche, un plat TS tardive ? et un vase noir décoré à la molette, l'ensemble daté du VI^e^ siècle de même que la S11. Le dépôt de vaisselle suit les paramètres classiques de la période et augmente dans les sépultures à mobilier de qualité. On peut de manière provisoire (si l'on accepte la contemporanéité des sépultures découvertes (VI^e^ siècle) signaler que dans des nécropoles « suburbaines » comme celle de Sézanne l'existence de sépultures de toute extraction sociale occupant le même espace funéraire et utilisant le même type de sépulture est du commun pour le VI^e^ siècle.[49]

L'aire d'extension de la nécropole est indéterminée mais semble se développer à l'ouest de la zone fouillée et le long du chemin vers le nord, car aucune sépulture n'a été attestée au sud pendant les travaux dans la propriété contiguë de M. Locufier. Il est intéressant de remarquer l'absence parmi les sépultures découvertes de traces de violation anciennes, ce qui est tout-à-fait exceptionnel pour les nécropoles d'époque mérovingienne. Les deux sépultures plus riches en mobilier se trouvaient juxtaposées près de l'axe tracé par le chemin, simple coïncidence ?

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). Le mobilier conservé permet d'attester une occupation du site dès la phase MA1 (v.470/480-520/530) caractérisée par la présence de fibules ansées digitées en bronze doré, des fibules aviformes, fermoirs d'aumônière et des formes tardives de TS des ateliers de l'Argonne.

Informations additionnelles : une partie du mobilier récupéré par P. Hu et R. Henry se trouve déposé au Musée de Reims, il s'agit d'un scramasaxe en fer avec bouterolle d'argent accompagné de son couteau provenant de la F5 ; deux boucles ovales en bronze de la S11 et un vase caréné à décor de molette de provenance douteuse.

[49] Le surnom "suburbaines" est utilisé en rapport aux nécropoles situées près d'habitats d'époque gallo-romaine où l'existence d'occupation au Bas-Empire est attestée, le cas de Sézanne.

Bibliographie : CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 652-653 ; HU, P. & HENRY, R. : « Un cimetière mérovingien à Sézanne (Marne) ». *BSAC*, 2, 1960. p. 21-25.

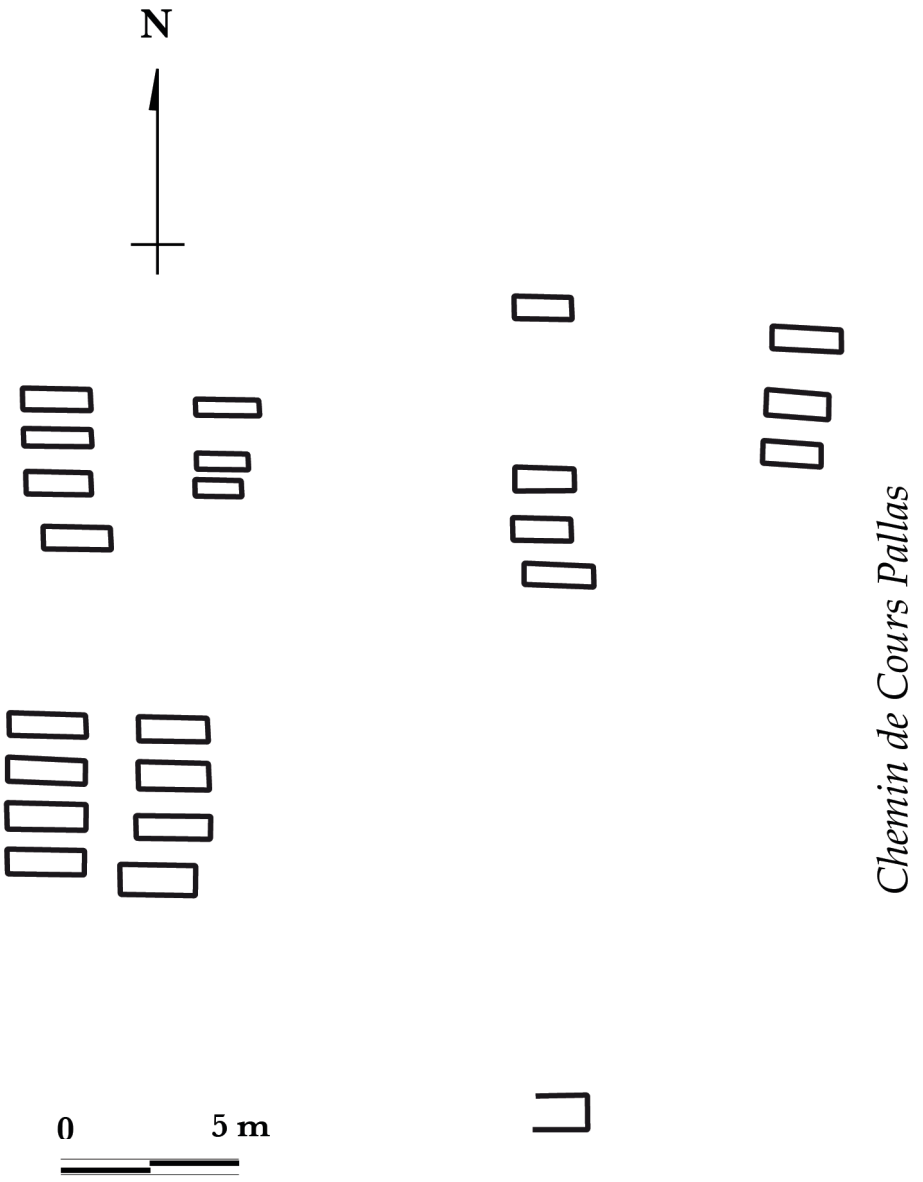


Fig. 159. Sézanne (Marne) - *Faubourg de Vindey*. Plan des sépultures d'époque mérovingienne découvertes en 1957 et 1958 (d'après Hu, 1960).

MEUSE

164. Ancerville (Meuse), lieudit indéterminé

Introduction : la commune d'Ancerville (*Ancervilla*, 1180) fait partie du canton homonyme, arrondissement de Bar-le-Duc, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge, le territoire faisait partie du *pagus Pertensis,* dépendant du diocèse de Châlons. Une nécropole d'époque mérovingienne a été repérée, avant 1838, par le juge de paix du canton, M. Franchot, dans un lieu indéterminé de la commune. Il a rapporté à F. Denis l'existence de *« tombeaux d'antiquités et de scories de fer »* sur des sites recouverts par les bois. Ailleurs, dans les vignes, à proximité du village, vers le milieu du XIX^{e} siècle, des exploitants ont exhumé des sarcophages renfermant *« des armures et des urnes en terre».* Il pourrait s'agir, sans certitude, du même lieu funéraire que celui découvert par M. Franchot en 1838.

Typologie des sépultures : les informations sont floues, des sarcophages de pierre ont été documentés.

Pratiques funéraires : on peut seulement supposer la pratique de l'inhumation habillée à partir des dépôts céramiques, sans plus de renseignements.

Chronologie : la découverte d'une lame d'épée à un seul tranchant (scramasaxe), deux fers de lance à douille ouverte (long. 0,42-3 m) que l'on peut attribuer aux types TP32 ou TP33, une hache dissymétrique à dos peu profilé TP13, dont le dessin a été réalisé par L. Maxe-Werly, et une autre hache similaire découverte en 1838, permettent d'estimer une occupation de la nécropole durant les phases MA2 et MA3 (v.540- v.610). Les sépultures à armes sont caractéristiques de toute la période mérovingienne, mais la présence d'haches dissymétriques signale une utilisation à partir de la 2^{e} moitié du VI^{e} siècle.

Informations additionnelles : un scramasaxe retrouvé en 1838 par M. Franchot avait été déposé au Musée Barrois en 1893, mais on a pu constater lors des recherches qu'il a disparu. Le reste du mobilier découvert semble perdu.

Bibliographie : *Ancerville, étude préalable des Monuments Historiques*, 13.09.1990, dactyl. CA SRA; BERNHARDT, C.: *Les peuples préhistoriques en Lorraine*. Crépin-Leblond, Nancy, 1890. p. 142 ; MAXE - WERLY, L.: s.d.l. ms. 730, doss. Ancerville ; Ancerville, étude préalable des Monuments Historiques, 13.09.1990 dactyl. CA SRA.

165. Bar-le-Duc (Meuse), La Côte Sainte Catherine

Introduction : la commune de Bar-le-Duc (*Caturices*, III^e^-IV^e^ s. ; *Barrivilla-ad-Ornam,* 932 ; *Apud Bar castrum*, XI^e^ s.) est le chef-lieu du département de la Meuse. À la sortie est de la ville, le long de la voie romaine de Bar-le-Duc à Montsec, une vaste nécropole d'époque gallo-romaine et mérovingienne a été découverte en janvier 1965, lors des travaux de terrassement au sommet d'un plateau, au lieu-dit *La Côte Sainte-Catherine.* La nécropole d'époque mérovingienne réoccupe un espace funéraire du Bas-Empire, comme dans bien d'autres agglomérations d'époque romaine du nord-est de la Gaule. Les informations sur les découvertes sont lacunaires.

Typologie des sépultures : le peu de renseignements sur les circonstances de la découverte ne permet pas d'établir des typologies précises. Une notice témoigne de la découverte de trois sarcophages, sans pouvoir leur attribuer une datation concrète.

Pratiques funéraires : la pratique de l'inhumation habillée est bien attestée. Une stèle funéraire à fronton et à acrotères de type mérovingien est conservée.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). D'après le mobilier conservé, l'occupation de la nécropole à l'époque mérovingienne comprendrait le VI^e^ siècle et une partie du VII^e^, sans plus de précisions. Les stèles d'époque mérovingienne semblent aller en ce sens, datant des sépultures du dernier quart du VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : divers objets ont été donnés au Musée Barrois à Bar-le-Duc : une pointe de lance, plusieurs fragments de couteaux et des fragments de peignes en os à décor de demi-cercles et d'ocelles.

Bibliographie : AIMOND, C. (1953) : *Histoire de Bar-le-Duc, des origines à 1950*, Bar-le-Duc ; BILLORET, R. (1963) : « Chronique ». *Le Pays Lorrain,* 2, 44^e^ année, Nancy. p. 160 ; BILLORET, R. (1966) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 24-2. p. 282-283 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 14-16 ; MASSY, J.-L. (1997) : *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté. p. 336 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 178-180, 185 ; PREVOT, M. (1995) : Carte Archéologique, SRA Lorraine.



Fig. 160. Bar-le-Duc (Meuse) - *Côte Sainte Catherine*. Stèle funéraire à acrotères (Ve-VIe siècle) (Gallia, 1966).

166. Contrisson (Meuse), Bois de Braux

Introduction : la commune de Contrisson (*Contreson*, 1126) fait partie du canton de Revigny-sur-Ornain, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Barrensis*, au diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte à environ 40 m au nord-est du village, à la lisière du *Bois de Braux*. Le site doit se situer sur le versant d'une colline (altitude moyenne 141 m NGF), à proximité d'une voie antique allant de Fains à Sermaize-les-Bains (Marne). Le site est mentionnée pour la première fois dans une lettre de l'ingénieur en chef Fouache au préfet de la région. Le 15 mai 1842, une sépulture contenant un « cimier de casque » (umbo), une tige (angon ?), deux morceaux d'une lame à deux tranchants (épée longue), un fer de lance et une petite hache d'armes, a été mise au jour lors des travaux de creusement du canal de la Marne au Rhin.[50]

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : le mobilier récolté en 1842 appartenait vraisemblablement à une sépulture de haut rang. Il pourrait s'agir d'une des sépultures fondatrices de la nécropole. Malheureusement le manque de tout renseignement supplémentaire ne permet pas une analyse plus détaillée du site.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 660). L'ensemble de l'armement de la sépulture découverte en 1842 peut être daté dans les phases MA1-MA2, peut-être de la phase MA3. La présence de cet ensemble peut indiquer l'occupation de la nécropole, dès la première moitié VI^e^ siècle, par un groupe de familles autour d'une sépulture fondatrice. Le scramasaxe avec rainures déposé par M. Féry au Musée Barrois et provenant du même site, suggère une continuité dans l'occupation de l'espace funéraire au cours du VII^e^ siècle.

Informations additionnelles : une partie des objets retrouvés en 1842 a été déposé au Musée Barrois à Bar-le-Duc, parmi lesquels un umbo publié par F. Liénard (LIÉNARD, 1881). En 1877, M. Féry fait don au Musée Barrois d'un scramasaxe à la pointe cassée et orné de cinq rainures (inv. n^o^. 877.6).

Bibliographie : Arch. J. Guillaume ; DENIS, C.-F. : ms. 678, f°72, s.d.b ; Fonds Bellot-Herment, ms. 189/3 ; Fonds Maxe-Werly, 733 ; Lettre au préfet de l'Administration du canal de la Marne au Rhin (08.06.1842), 85T1-132 ADMS ; Lettre

[50] La Carte Archéologique de la Marne identifie le site avec celui de Remennecourt ce qui semble peu probable étant donné qu'il y a plus de 2 km de distance entre les deux lieudits, distance inconcevable pour l'extension d'une nécropole.

au Ministre de l'Intérieur (11.06.1842), 85T1-131, ADMS ; GUILLAUME, J. & GOUTORBE, J.-M. (1994): Rapport d'intervention, SRA Lorraine. p. 60 ; LEMOINE, H. (1903) : Géographie de la Meuse. p. 151 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 59 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*. Publication de la Société Philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, I, 1881. p. 50. Pl. XXXIV ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 655 p., 503 Fig. ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e s.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II ; PRUDHOMME, M. (1896): « Monographie de la commune de Contrisson ». *BSLSAB*, 1893. p. 311-454 ; TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH*, 3. p. 26-48 ; WIDRANGES, H. de : ms. Arch. privés s.d. (d'après A. Jacob & F. Pomarède, 1966).

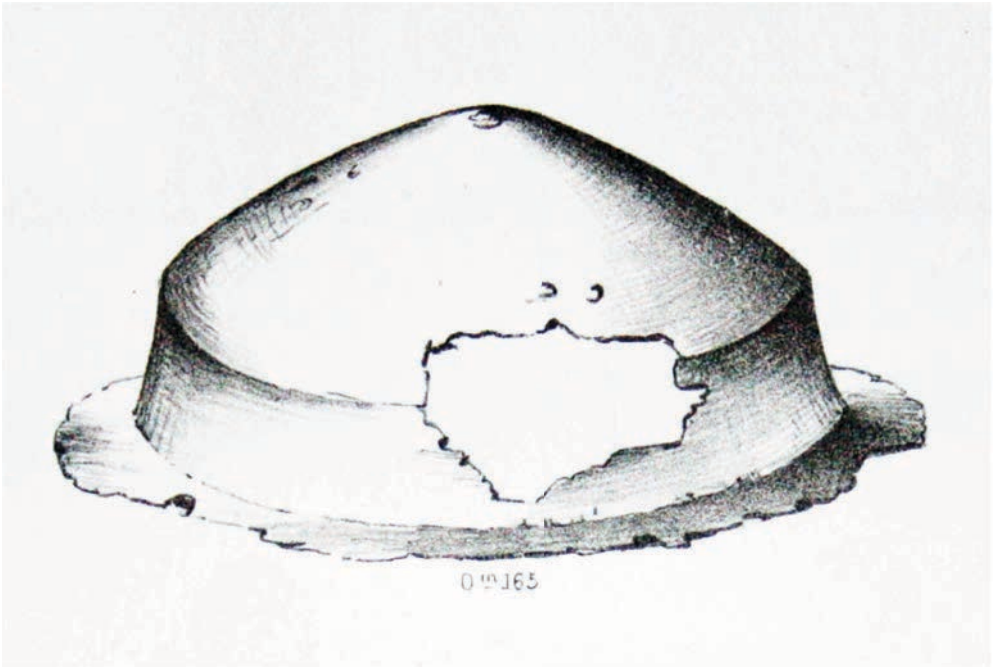


Fig. 161. Contrisson (Meuse) - *Bois de Braux*. Umbo de bouclier TP79 (phase MA1-MA3) retrouvé en 1842 (Liénard, 1881). Musée Barrois de Bar-le-Duc.

167. Naix-aux-Forges (Meuse)

Introduction : la commune de Naix-aux-Forges (*Nasium*, VII^e s.) se trouve dans le canton de Ligny-en-Barrois, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Barrensis,* dépendant du diocèse de Toul. L'agglomération gallo-romaine de *Nasium,* dépendant de la *civitas Mediomatricorum* au Bas-Empire, semble avoir perdu son importance économique et administrative vers le début du IV^e siècle, au profit d'agglomérations tels Verdun ou Toul. Quelques trouvailles monétaires et des menus objets appartenant à l'équipement militaire caractéristique de la fin IV^e- début V^e siècle, indiquent une probable réoccupation de l'*oppidum* voisin de *Boviolles* à cette époque par des troupes auxiliaires.

L'orientation des recherches effectuées sur le site au XIX^e siècle, tournée vers les vestiges monumentaux d'époque romaine, a souvent négligé les découvertes d'époque mérovingienne. À *Nasium*, une des raisons traditionnellement attribuées au manque d'informations sur les différents éléments d'habitat aux VI^e-VIII^e siècles a été la nature des matériaux périssables employés dans les constructions, ce qui aurait empêché une identification correcte dans la séquence stratigraphique. La mention du site sous le nom de *Nasio castro* en 612 par Frédégaire, attesterait une occupation dès le dernier tiers du VI^e siècle et même avant.[51] Le site semble avoir expérimenté un certain essor sous le règne de Théodebald (547-555), l'existence de plusieurs ateliers monétaires à *Nasium* depuis la seconde moitié du VI^e et au VII^e siècles peut en témoigner.[52] Les matériaux d'époque mérovingienne proviennent essentiellement de contextes funéraires, hormis les trouvailles monétaires et quelques objets peu renseignés.

Les nécropoles à inhumation d'époque gallo-romaine, situées aux sorties ouest et sud-est de la ville, le long des axes routiers, semblent être désaffectées à partir du V^e siècle. Plusieurs lieux de sépulture d'époque mérovingienne peuvent être identifiés, malgré des renseignements lacunaires, tous provenant des fouilles des XVIII^e-XIX^e siècles. C'est probable que chacun des pôles funéraires d'époque mérovingienne identifiés correspond à des lieux d'habitat dispersé, développés à l'intérieur de l'espace de l'agglomération antique.

Une des nécropoles d'époque mérovingienne a été mise au jour au lieu-dit *Le Breuil-Cocusse*, à la sortie sud-est de l'agglomération, succédant à des sépultures du Bas-Empire

[51] *« Anno XVII regni sui Lingonas de uniuersas regni sui prouincias, mense Madio exercitus adunatur, dirigensque per Andelaum, Nasio castra ceptum… »*, Chronique de Frédégaire (vers 584-660).
[52] NASIO VICO, NAIVO PENAS + VICO + NASIO, NASIO VICU IN BARRENSE.

et des incinérations du Haut-Empire. Ce type d'occupation suit des paramètres déjà observés dans d'autres agglomérations d'époque romaine du quart nord-est de la Gaule.[53] Les premières découvertes datent des travaux d'aménagement de la route de Ligny-en-Barrois à Gondrecourt-le-Château en 1755, pour se succéder lors de la construction du canal de la Marne au Rhin en 1845-1847, lors de l'établissement et élargissement du chemin de fer entre 1874-1875 et 1884, et finalement lors de la rectification du virage de la RD 966 dans les années 1980. Cette dernière nécropole était implantée sur le versant d'un plateau, face au nord-est et proche du lit de l'Ornain.

Une autre nécropole, dite *du village*, qui semble débuter tardivement à la fin VI^e^ voire le début du VII^e^ siècle, a été établie à l'intérieur du périmètre de l'agglomération antique, ne comportant que des sépultures en sarcophage à une grande profondeur. Cette caractéristique, inusuelle à l'époque, est peut-être due à l'apport d'alluvions de l'Ornain.

Typologie des sépultures : la sépulture en sarcophage est largement attestée, 15 sarcophages de pierre et 1 en plomb (attribuable au Bas-Empire) ont été découverts en 1852. Cependant, le manque de renseignements ne permet pas d'en établir une datation précise.[54]

Pratiques funéraires : aucune information rapportée de manière précise.

Chronologie : phases MA1 – MR1 (v. 470 - 640). La nécropole de *Breuil-Cocusse* semble occupée en continue depuis l'époque romaine, celle du *Village* peut avoir reçu les premières sépultures à partir du dernier tiers du VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : le mobilier conservé, provenant des diverses découvertes effectuées au fil des temps, semble provenir principalement de contextes funéraires. Le Musée Barrois à Bar-le-Duc, conserve une bonne partie des dons, effectués dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle par plusieurs érudits qui ont effectué des recherches à Naix. J. Guillaume a pu recenser les objets suivants : la collection Maujean, entrée au Musée en 1872, possède 4 lances, un fer de flèche, 6 scramasaxes, un gobelet et un vase caréné. La collection Colson, acquise en 1873, possède des éléments vestimentaires en bronze (bossettes, deux boucles ovales), une lance à douille fermée,

[53] Des agglomérations d'ordre secondaire comme Mouzon et Bar-le-Duc, et principales comme Verdun et Trèves.

[54] La nécropole de l'Antiquité tardive comportait un sarcophage en plomb, que selon F. Bellot-Herment, renfermait des plats et des vases en terre cuite (oxydante/réductrice), des coupes et fioles en verre, un peigne en os (bronze d'après H. de Widranges) et 130-150 monnaies de Constantin. Le mobilier fut dispersé.

trois cruches et un vase caréné du type « burgonde ». En 1877 est entrée la collection Bellot-Herment comprenant une lance et un scramasaxe court.

Le Musée de la Princerie à Verdun conserve un faible nombre d'objets : un vase caréné à décor au poinçon et un gobelet biconique donnés par Maujean en 1872, ainsi qu'un scramasaxe long à gouttière latérale.

Bibliographie : Arch. SRA Lorraine ; Arch. du Mus. Barrois à Bar-le-Duc ; GRENIER, A. (1906) : *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*, Honoré Champion, Paris ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 443 ; MAXE-WERLY, L. (1885) : « Communication », séance du 9 février 1885. *BACTH*. p. 139-141 ; BLEICHER, M.-M. & BEAUPRÉ, J. (1896) : *Guide pour les recherches archéologiques dans l'est de la France*, Crépin-Leblond, Nancy. p. 48-52 ; DENIS, C.-F. (1818) : « Essai archéologique sur Nasium, ville des anciens Leucois, dont l'emplacement se trouve au centre d'un triangle qui a Ligni, Gondrecourt et Commercy à ses extrémités ». *Narrateur de la Meuse*, 28. p. 10-11 ; DEPEYROT, G. (1998) : *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or*, Wetteren. p. 100 ; GUILLAUME, J. (2004) : « L'agglomération de Nasium et son environnement à l'époque mérovingienne ». In : Dechezleprête, T. & Mourot, F. (dir.) : *Nasium, ville des Leuques*, Conseil Général de la Meuse, Conservation départementale des Musées de la Meuse. p. 288-299 ; LEGIN, L. (1997) : « Nasium, de l'oppidum gaulois à la ville romaine ». In : Massay, J.-L. & Bertaux, C. : *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, Les Belles Lettres. p. 241 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 164-165 ; MAXE-WERLY, L.: s.d., ms. f.183 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*. Maison des Sciences de l'Homme. p. 440-443, 456.

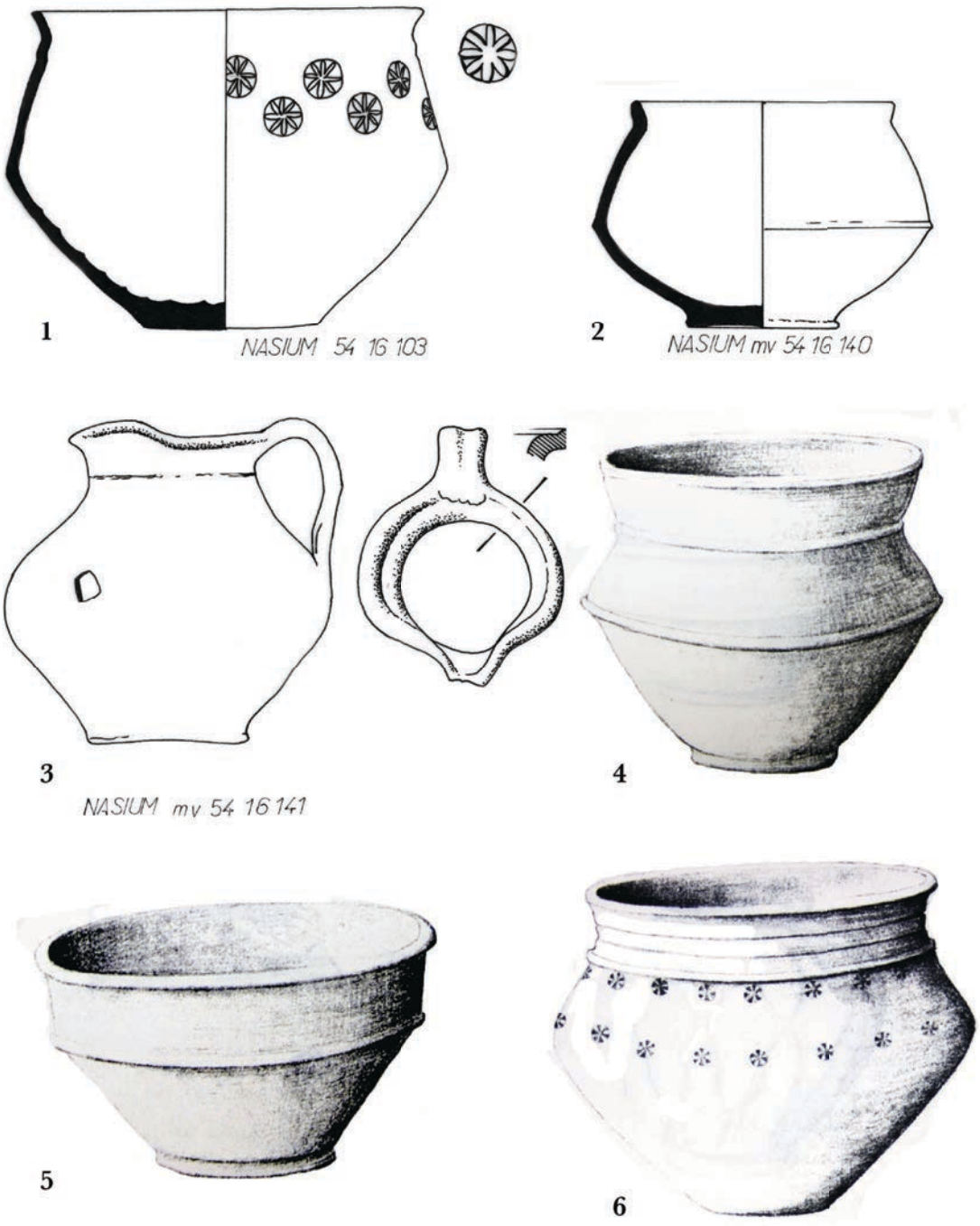


Fig. 162. Naix-aux-Forges (Meuse) - *Lieudit indéterminé*. Dépôts funéraires d'époque mérovingienne: 1. Vase à carène décoré au poinçon TP386 (phase MA1); 2. Vase à carène TP382 (MA1); 3. Cruche (MA1-MA3) (Guillaume, ms.); 4-5. Vase à carène (MA3); 6. Vase à carène décoré au poinçon TP386 (phase MA1) (Fonds Max-Werly, ms. f183). Objets non mis à l'échelle.

168. Rembercourt-Sommaisne (Meuse), La Fontaine des Trois Évêques

Introduction : la commune de Rembercourt-Sommaisne, anciennement Rembercourt-aux-Pots (*Ramisbatium*, *Ramisbaccium*, 755), se trouve dans le canton de Vaubecourt, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge, le territoire peut avoir appartenu à plusieurs *pagi* d'après sa situation frontalière, mais on peut le situer selon toute vraisemblance dans le *pagus Virdunensis.*[55] Le site, connu sous l'appellation *La Fontaine des Trois Évêques,* marquerait d'après la tradition la triple frontière entre les territoires des Rèmes, Médiomatrices et Leuques, ainsi que ceux des trois diocèses de Reims, Toul et Verdun.

Une nécropole d'époque mérovingienne a été mise au jour à cet endroit par les troupes allemandes lors du creusement de tranchées le 27 mai 1917. La nécropole se trouve à 400 m environ à l'ouest de la voie romaine de Verdun à Bar-le-Duc, et à plus de 2 km au nord-est du village. Le lieu exact de la découverte reste cependant inconnu en raison du manque de renseignements.

Typologie des sépultures : aucune information disponible, probablement des sépultures en pleine terre et d'autres avec emploi de cercueils.

Pratiques funéraires : le peu de renseignements disponibles ne permet pas d'établir une approche des pratiques funéraires. On sait qu'une des sépultures contenait un vase céramique caréné déposé aux pieds du défunt. La présence d'armement caractéristique des sépultures de haut rang peut suggérer l'existence d'une sépulture fondatrice ou privilégiée. Une des ensembles funéraires était composé d'un épée longue à double tranchant TP95, un umbo de bouclier conique TP78 à rivets en laiton, un scramasaxe court TP58, un couteau, et un fer de lance TP32. C'est probable que la plaque-boucle TP148 ait appartenu au même ensemble funéraire.

Chronologie : phases MA3 – MR1 (v. 560 - 630). À partir du peu de mobilier connu, on peut proposer une occupation du site dans la phase MA3 (v.560/570-600/610), un vase caréné à décor de molette quadrillée et bourrelets sur la panse indiquerait une continuation dans l'occupation dans la phase MR1 (v.600/610-630/640).

Informations additionnelles : une partie du mobilier recueilli par les soldats allemands fut déposée au Musée de Metz : un umbo de bouclier à calotte conique (inv.

[55] Malgré les fluctuations historiques dans les frontières des *pagi*, la localisation de *Ramisbaccium* aux limites du comté de Verdun au X^e^ siècle suggère une dépendance beaucoup plus ancienne.

nº 8868), une framée de 50 cm à nervure centrale et douille longue à facettes (inv. nº 8866), un scramasaxe court (inv. nº 8865), un fragment de couteau (inv. nº 8870), une épée damassée à double tranchant (inv. nº 8867), un pot caréné à cuisson oxydante décoré à la molette, et un pot caréné gris clair avec engobe noir décoré à la molette (inv. nº 8598).

Bibliographie : CLERMONT-JOLY, M. (1978) : *L'époque mérovingienne,* Catalogue des collections archéologiques des Musées de Metz, Mus. de Metz, 1982. p. 64 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 190, 224 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme ; http://arembercourtsommaisne.e-monsite.com

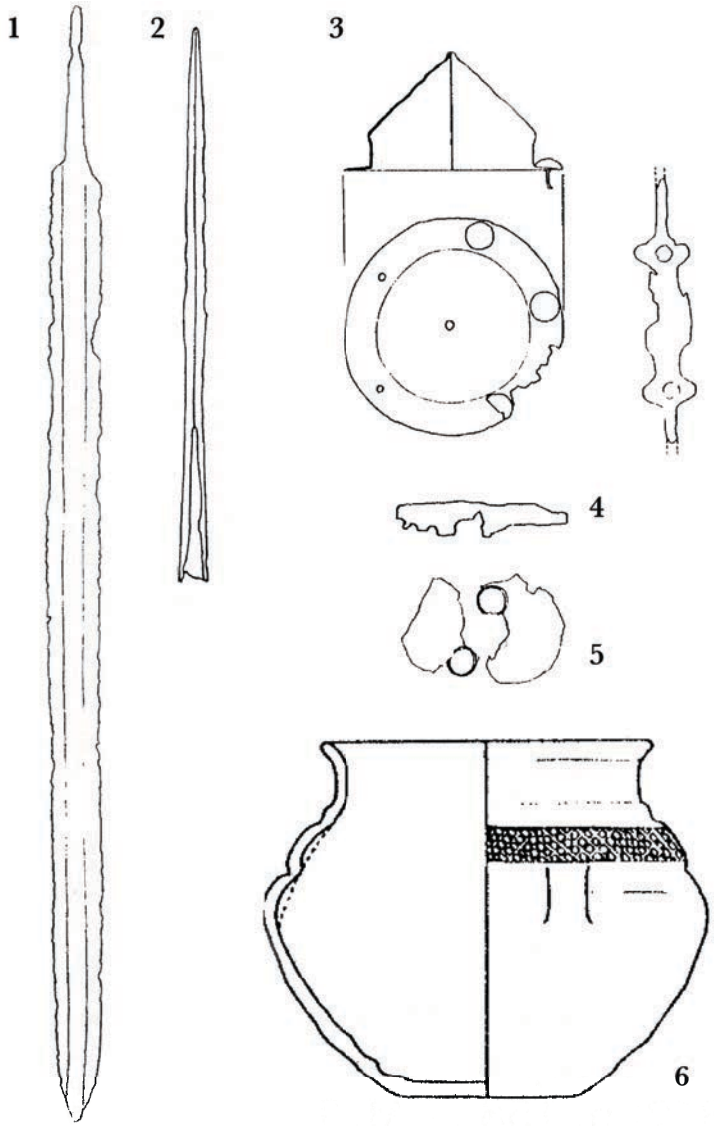


Fig. 163. Rembercourt-Sommaisne (Meuse) - *Fontaine des Trois Evêques*. Mobilier provenant de la nécropole d'époque mérovingienen: 1. Épée TP95 (phase MA1-MA3); 2. Lance TP32 (phase MA1-MA3); 3. Umbo de bouclier TP78 (phase MA1-MA2); 4. Couteau; 5. Plaque-boucle (phase MA3); 6. Vase bi-conique TP392 (MA3-MR2) (Clermont-Joly, 1978). Musée de Metz. Objets non mis à l'échelle.

169. Remennecourt (Meuse), La Garenne

Introduction : la commune de Remennecourt (*Remenoncourt*, 1402) fait partie du canton de Revigny-sur-Ornain, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire a dû constituer la limite occidentale du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été localisée en juin 1838 au lieu-dit *La Garenne*, lors des travaux d'extraction de grève pour la réparation des chemins amenant à Remennecourt.[56] H. de Widranges situe le site à environ un km à l'ouest du village, sur la faible pente d'une terrasse (altitude moyenne 126 m NGF) qui descend vers un ancien marais, aujourd'hui occupé par le canal de la Marne au Rhin. Le site se trouve en bordure d'une ancienne voie vers Contrisson, dite *Chemin Bataille,* probablement d'origine ancienne. Lors des années suivantes, en 1839 et 1840, la continuation des travaux d'extraction a amené des nouvelles découvertes dûment consignées par H. de Widranges.[57] En 1927, H. Gillet se rendit sur les lieux pour effectuer des explorations suite à la découverte d'objets lors des travaux d'enlèvement de pierres par des ouvriers dans un champ.[58]

Typologie des sépultures : à partir des informations transmises et de la chronologie précoce de certains objets, on peut proposer l'existence de sépultures en pleine terre. L'emploi de coffrages ou caissons de bois est fort probable, un manuscrit mentionne la découverte de deux ferrures de cercueil en 1840-1846. Quatre sépultures en pleine terre avaient été fouillées par H. Gillet en 1927, de même qu'un sarcophage trapézoïdal en pierre calcaire.

Pratiques funéraires : les informations disponibles sur l'organisation de la nécropole sont maigres, de même que pour les caractéristiques des sépultures. On connaît l'orientation d'une sépulture en pleine terre nord-est - sud-ouest, fouillée par H. Gillet, déposée dans une fosse de dimensions remarquables (2,15 x 0,8 m) à 0,85 m de profondeur. Cette sépulture appartenait à un individu portant une plaque-boucle et contre-plaque sur le bassin, un briquet à la main gauche et un anneau de bronze. Un

[56] C.-F. Denis, en 1849, classait ce site parmi les plus importants du sud de la Meuse. Ce même auteur considère l'ensemble des deux nécropoles (Remennecourt et Contrisson) comme appartenant à un même ensemble funéraire mais il semble que, de par la grande distance entre les deux sites (environ 2 km), il s'agisse de deux nécropoles distinctes.

[57] Une bonne partie des informations sur les découvertes lui ont été transmises par M. Bellot-Herment et Servais fils, de la Préfecture de la Meuse, ainsi que par J.-B. Benard, habitant de Sermaize-les-Bains (né à Sermaize le 11 mars 1781, mort à Sermaize le 26 octobre 1854, propriétaire et collectionneur habitant Sermaize-les-Bains. On trouve parfois dans la littérature Bernard, mais c'est une erreur.

[58] L'identification de ce « champ » avec le site de *La Garenne* n'est pas assurée, mais semble probable.

sarcophage, orienté nord-sud de manière anormale pour l'époque, gisait à 1,4 m de profondeur et contenait un corps portant un bracelet de bronze à chaque poignet, une fibule de bronze au niveau gauche de la poitrine, et sur la bouche un briquet et un anneau de bronze. Malgré le peu de renseignements sur les conditions des découvertes, la description des objets et le mobilier conservé permettent d'extraire quelques conclusions : la présence d'un angon, d'haches à dos profilé, de lances et diverses pointes de flèche indiquent l'existence de plusieurs sépultures à armes, au moins une de haut rang pour celle possédant un angon.

Chronologie : phases MA1 – MA3 (v. 470 - 610). Des formes TS Alzei provenant de la nécropole, sont similaires à celles retrouvées à Lavoye dans S177 et S331, datées du VI^e^ siècle. Un vase TC320 conservé au Musée Barrois, à Bar-le-Duc, peut indiquer la présence de sépultures du Bas-Empire, mais rien ne l'assure.

Informations additionnelles : une partie des objets provenant de la nécropole a été déposé au Musée Barrois et une autre partie fut donnée au Musée de la Princerie de Verdun par H. de Widranges. En outre, plusieurs éléments d'armement se trouvaient dans la collection de M. Bénard à Sermaize-les-Bains, objets actuellement disparus.[59]

Bibliographie : BAYE, J. de (1888) : *Études archéologiques. Époque des invasions barbares, Industrie longobarde*, Paris. p. 27 ; CLERMONT-JOLY, M. (1978) : *L'époque mérovingienne,* Catalogue des collections archéologiques des Musées de Metz, Musée de Metz, 1982. p. 49 ; GILLET, H. : *Carnet des notes des fouilles*, ms. Mus. Reims, 1941. p. 93-94 ; JOFFROY, R. (1974) : *Le cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*, Paris. Pl. 17, 9, 7, 16 ; p. 85 ; LEMOINE, H. (1909) : *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative,* Huguet, Verdun. p. 159 ; Lettre de C.-F. Denis à la préfecture de Bar-le-Duc (03.02.1849), 85T1, 91, ADMS ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 191 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, I, 1881. p. 52 ; MAXE-WERLY, L. : ms. 730, *doss. Contrisson* ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s*. Thèse de doctorat de 3^e^ cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 348-349 ; PRUDHOMME, M. (1896) : « Monographie de la commune de Contrisson ». *BSLSAB,* 1893. p. 312 ; TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH,* 3. p. 51 ; WIDRANGES, H. de (1846) :

[59] Renseignements aimablement fournis par J. Guillaume.

« Sépultures antiques, découvertes à Remennecourt et sur la Côte de Venise, territoire de Varney (Meuse) ». *MSPV*. p. 199-235.

170. Sampigny (Meuse), L'Alouette

Introduction : la commune de Sampigny (*Sampiniacum*, IX^{e} s.) se trouve dans le canton de Commercy, arrondissement homonyme, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge, le territoire pourrait avoir fait partie du *pagus Barrensis* dans sa partie orientale. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte à l'extrémité d'un éperon (altitude moyenne 240 m NGF) qui s'ouvre sur la vallée de la Meuse, rive gauche. Le site a été découvert en 1972, au lieu-dit *L'Alouette*, lors de l'extraction de sable. Les premières découvertes, dues aux ouvriers, sont celles de deux sépultures en pleine terre et de deux sarcophages. Le 10 mai 1984, un autre sarcophage a été dégagé et des fouilles de sauvetage sous la direction de P. Pagnotta ont permis de cerner une partie de l'espace funéraire.

Typologie des sépultures : environ 16 sépultures en pleine terre ont été découvertes, dont 14 par P. Pagnotta (C01, C10, C20, C30, C40, C42, C50, B21, B22, B23, B24, B31, B32 et B40). Des sépultures en sarcophage sont attestées dans trois cas : monolithes à cuve bipartite, élaborés en calcaire du Perthois. La découverte de plusieurs clous en fer suggère l'utilisation de caissons de bois cloués.

Pratiques funéraires : la partie fouillée du site a révélé une disposition des sépultures par rangées régulières nord-ouest - sud-est, les fosses orientées sud-ouest - nord-est. Les vides existants entre quelques sépultures semblent indiquer un abandon progressif de l'espace d'inhumation ou l'existence de groupements familiaux, ou encore des sépultures infantiles disparues en raison de l'érosion. Le remploi de sépultures a été constaté dans un sarcophage contenant deux sépultures superposées. Le mobilier comprend une plaque-boucle ronde TP149, deux fibules de bronze, 1 couteau, un scramasaxe TP57, une pointe de flèche, un vase ovoïde et quelques fragments d'étoffe, cuir et bois.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 560 - 670). Les sépultures découvertes, sachant qu'une seule partie de la nécropole a été fouillée, ne semblent pas remonter au-delà de la phase MA3 (v.570-610) datée par le scramasaxe TP57. Le reste du mobilier est attribuable pour la plupart à des sépultures des phases MA3-MR2.

Informations additionnelles : le mobilier se trouve déposé à la Conservation départementale des Musées (château Poincaré) à Sampigny.

Bibliographie : Arch. J. Guillaume ; « Article de presse du 02 juin 1972 ». *L'est Républicain* ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 216 ; PAGNOTTA, P. (1984) : *Rapport de découverte fortuite du 12.06.1984*, dactyl. CA. SRA Lorraine (Metz). 2 p.

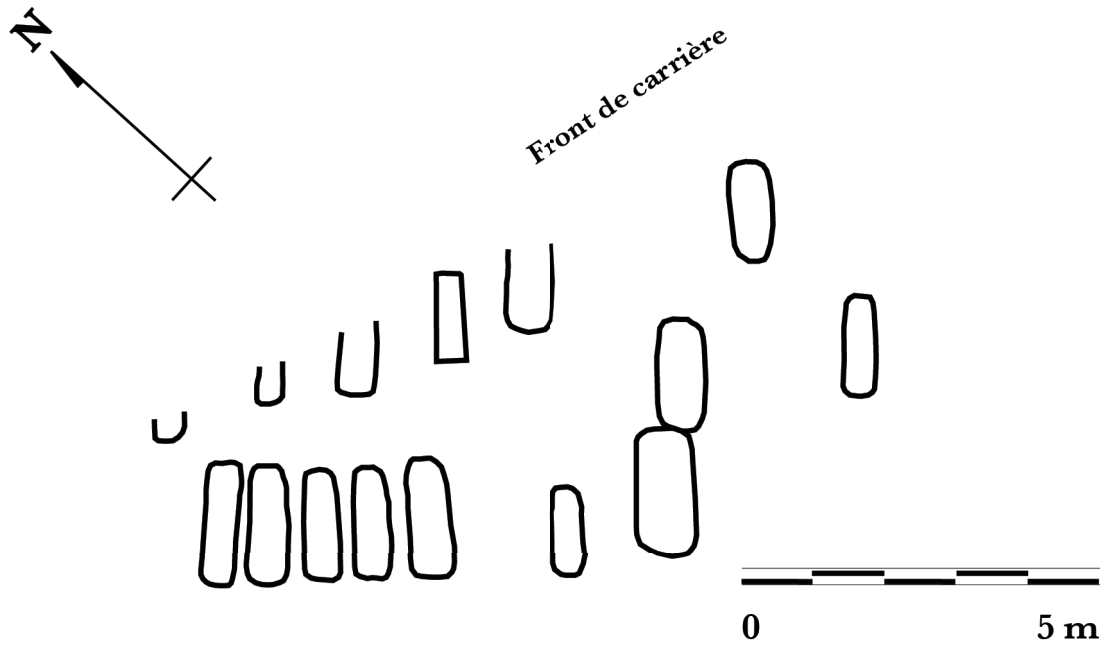


Fig. 164. Sampigny (Meuse) - *L'Alouette*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne (d'après le plan de Pagnotta, 1984)

171. Saudrupt (Meuse), Le Cercueil

Introduction : la commune de Saudrupt (*Saldarensis*, 1022) appartient au canton d'Ancerville, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge, le territoire a dû faire partie du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été explorée en 1880 au lieu-dit *Le Cercueil*, suite au dégagement de plusieurs sarcophages lors des labours. Les découvertes se sont poursuivi jusqu'au XX^{e} siècle. En 1978, O. et G. Guyot localisent deux sarcophages partiellement dégagés par la charrue. Dans les années 1980, les travaux agricoles ont sérieusement endommagé les sépultures et, en 1983, une sépulture à armes de haut rang a été découverte. Une fouille a été effectuée sous la direction de J. Colson et J. Guillaume en janvier-mars 1990, de décembre 1990 à janvier 1991 par J. Colson et à nouveau en hiver 1992 dans le cadre d'une fouille de sauvetage.

Le site est à flanc de coteau (altitude moyenne 190 m NGF), au-dessus des terrasses de la rive gauche de *La Saulx*, à 700 m au nord du village et en bordure d'un ancien chemin allant de Saudrupt à L'Isle-en-Rigault. Celui-ci a été identifié avec un tronçon de voie antique allant de Sermaize à Maxey-sur-Vaise. Sa surface maximale a été estimée à environ 0,2 ha. Des structures d'habitat du Bas-Empire ont été repérées à quelques 200 m à l'est et un gué, lieu de passage stratégique sur *La Saulx*, se trouve à 300 m au nord-est.

Typologie des sépultures : trois types de sépulture ont été identifiés : des sépultures aménagées par murets en petit appareil, des sépultures en caisson de pierres et des sarcophages. Concernant les sarcophages, trois d'entre eux ont été découverts en 1990, un en 1978 et un nombre indéterminé au XIX^{e} siècle. Ils étaient en pierre calcaire du Perthois et possédaient une cuve bipartite de forme rectangulaire ; tous étaient recouverts de dalles. Huit sépultures en caisson de pierres, ainsi que quatre en pleine terre, ont été mises au jour en 1990.

Pratiques funéraires : d'après les observations effectuées par J. Colson, la nécropole s'organisait en rangées parallèles, les sépultures étant orientées ouest-est. La position anatomique des corps était en décubitus dorsal, avec les bras en différentes positions 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2, les jambes écartées. Une des sépultures en caisson de pierres contenait deux sépultures.

La S1 était en caisson de dalles, avec des incisions sur la dalle de couverture montrant des scènes de chasse. A l'intérieur, deux squelettes, dont l'un en réduction au

niveau des pieds de la seconde sépulture. Le mobilier comprenait une urne à cuisson réductrice, un petit pendentif d'argent, une fiche à bélière, un morceau de bronze, une garniture de ceinture en fer-bronze ; des fragments de peigne en os et différents objets métalliques non identifiés. La S2 était en pleine terre et contenait deux squelettes, dont l'un avec réduction partielle, le crâne tourné à gauche et bras allongés le long du corps. Son mobilier était composé d'un couteau, un petit pendentif de bronze, deux petits tiges de fer et un vase caréné à cuisson réductrice. La S3 était en sarcophage monolithe (pierre de Savonnières) avec un trou aménagé dans la cuve au niveau du crâne ; à l'intérieur, un squelette accompagné d'une pierre polie. La S4 était en sarcophage, fait avec deux morceaux de cuve joints (pierre de Savonnières), le squelette en décubitus dorsal, le bras en position 1.2, avec 2 boutons en bronze retrouvés sur la poitrine, un morceau de silex, une plaque-boucle de fer-bronze, un vase caréné à cuisson réductrice déposé aux pieds et un mâchoire d'animal (probablement de chien). La S6, en sarcophage, fait aussi deux parties jointes (pierre de Savonnières), contenait un squelette avec du silex taillé au niveau des pieds. La S7 était en sarcophage, fait de deux parties (pierre de Savonnières), contenant trois squelettes, dont deux réductions au niveau des pieds de la troisième sépulture, position en décubitus dorsal, bras en position 1.2. Un vase en terre grise et deux plaques-boucles appartenaient aux réductions. La S8 était en caisson de blocs calcaires, un squelette en décubitus dorsal avec le crâne calé par un fragment de dalle de couvercle. Bras en position 1.2.

Chronologie : phases MA3 – MR3 (v. 560 - 710). De l'analyse des ensembles funéraires on peut proposer une occupation de la nécropole à partir de la phase MA3 (v.560-610), avec une continuation durant tout le VII^{e} siècle (phases MR1-MR3).

Informations additionnelles : la cuve d'un sarcophage découvert en 1880, sur laquelle est gravé un dessin au trait représentant une figure humaine amenant un quadrupède, était déposée au Musée Barrois, à Bar-le-Duc, mais n'a pas été retrouvée. Le mobilier funéraire qui accompagnait la sépulture (deux plaques de ceinture en fer damasquinées, une boucle, une épingle en bronze, une fibule, cinq boutons de bronze et une perle en verre) est partiellement perdu. Le mobilier provenant des fouilles de J. Colson se trouve au dépôt régional de Scy-Chazelles.

Bibliographie : « Compte rendu ». *BSAF,* 1880. p. 156 ; COLSON, J. (1990) : *La nécropole mérovingienne de Saudrupt (Meuse)*. C.A. S.R.A Lorraine (Metz) ; COLSON, J. (1991) : *Saudrupt, Le Cercueil, rapport de sondages,* n°182, du 01.01.1991 au 31.12.1991, ms. dactyl. C.A S.R.A Lorraine (Metz) ; GUILLET, R. & MIQUEL, A. (1993) : *Au pays*

de la Saulx. Les villages. Éditions des Pays de la Saulx ; GUILLAUME, J. & GOUTORBE, J.- M. (1994) : Rapport archéologique SR Lorraine (Metz). p. 4, 41 ; GUILLAUME, C. & GOUTORBE, J. (1994) (s.l.) : *Évaluation du patrimoine de la vallée de la Saulx* ; GUILLOT, O. & G. (1982) : Rapport archéologique SR Lorraine (Metz), 1980. p. 9 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 218 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, Charles Laurent, Verdun, vol. 1, 1881. p. 109 ; POMARÈDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X*^{e} *s*. Thèse de doctorat, dactylographié, Nancy II. p. 354 ; SALIN, E. (1952) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. t. 2, A. et J. Picard, Paris ; SALIN, E. (1939) : *Le haut Moyen Âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire* ; TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH,* 3. p. 27.

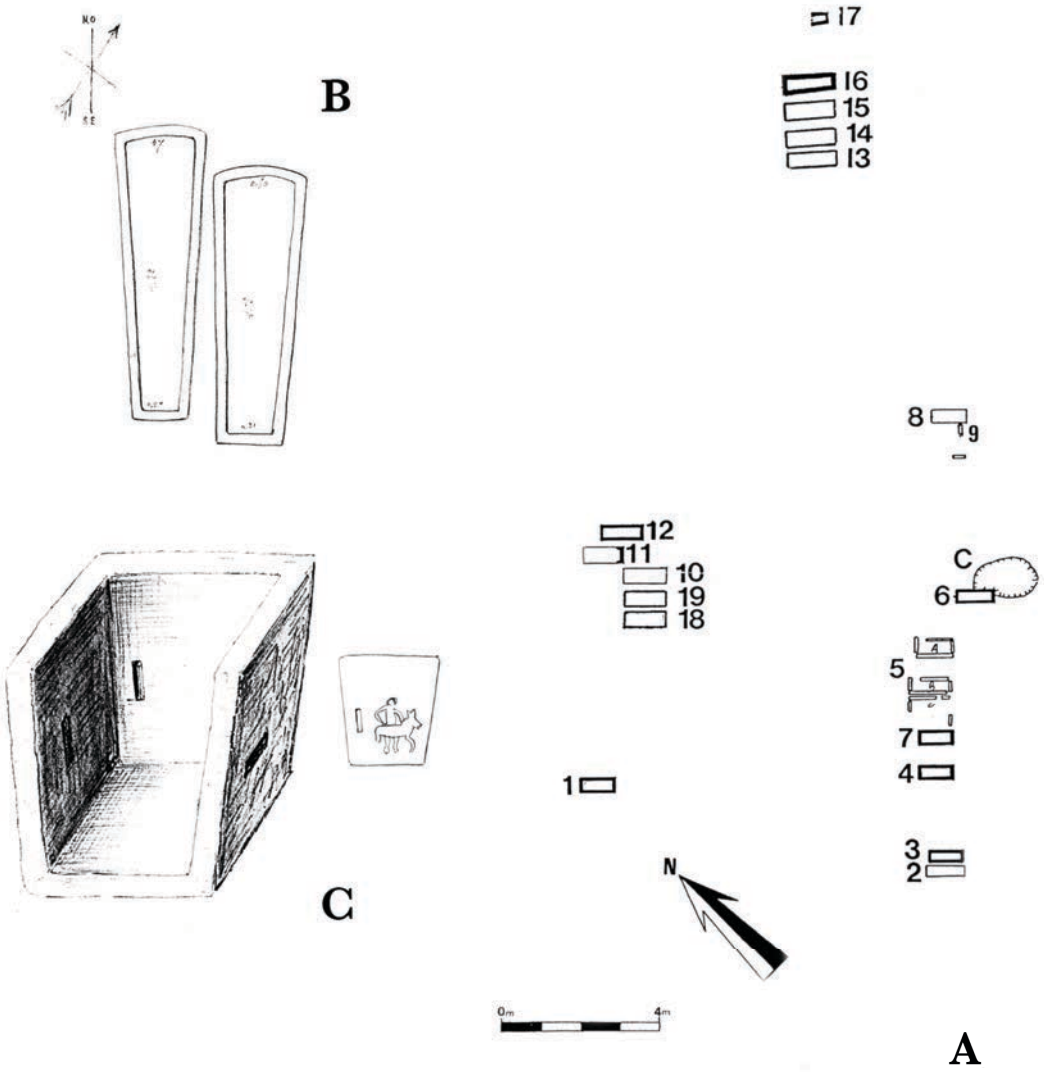


Fig. 165. Saudrupt (Meuse) - *Le Cercueil*. A. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne (Guillaume, 1978); B. Sarcophages monolithes trapézoïdaux (phase MA3-MR1); C. Tête de sarcophage bipartite avec motif incisé (Fonds Max-Werly, Bar-le-Duc).

172. Trémont-sur-Saulx (Meuse), Platpied

Introduction : la commune de Trémont-sur-Saulx (*Tremonz*, 1141) appartient au canton de Bar-le-Duc sud, arrondissement homonyme, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge, le territoire de la commune faisait partie du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole mérovingienne a été établie à l'emplacement d'une carrière d'époque gallo-romaine au sommet et sur le versant sud-ouest d'un plateau qui domine le village (altitude moyenne 205-210 m NGF), au lieu-dit *Platpied*. Les premières découvertes ont été faites en 1931 par H. Gillet, qui fouilla le site par tranchées, mettant au jour cinq sépultures. La même année, des explorations ont été faites par des érudits locaux, P. Evrard et le Dr. Baudot, ce dernier découvrant alors trente sépultures. E. Salin reprendra les fouilles dans le même secteur en 1935, mettant au jour 104 sépultures dont dix sarcophages. Au total, environ 104 sépultures ont été fouillées.

Typologie des sépultures : les sépultures en sarcophage étaient fréquentes, sans que l'on puisse attribuer une date précise pour les premières sépultures de ce type. E. Salin découvrit dix sarcophages trapézoïdaux à cuve monolithe en calcaire, mais il n'est pas possible de préciser s'ils provenaient de la carrière précédant la nécropole. H. Gillet a mis au jour plusieurs sarcophages, celui de la S3 était fait à partir de deux fragments de couvercles d'autres sarcophages. Le sarcophage de la S7 était monolithe et de forme rectangulaire. Pour le reste des sépultures on n'a pas d'informations.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées assez régulières (au moins huit d'après le plan d'E. Salin), orientées nord-est – sud-ouest. Les sépultures étaient disposées nord-ouest - sud-est pour la plupart d'entre elles, avec quelques exceptions comme la S33 (pleine terre) et la S9 (sarcophage), avec un décalage ouest-est. Le remploi de sépultures était fréquent. La profondeur de creusement des fosses variait entre 0,50 m et 0,85 m, les plus profondes contenaient le mobilier plus ancien.

La plupart des sépultures fouillées par E. Salin et H. Gillet appartiennent, d'après le mobilier funéraire, à la toute fin du VI^e^ et le VII^e^ siècle. Cependant, certaines sont attribuables aux phase MA1-MA2 (v.470-v.560). La S19, retrouvée à 0,85 m de profondeur et « de dimensions exceptionnelles » d'après E. Salin (2,4 x 0,95 m), attribuable semble-t-il à la phase MA1 (v.470-v.520), contenait deux sépultures. À la première, sans mobilier, était superposée une seconde appartenant à un individu inhumé avec de l'armement. Celui-ci portait au côté droit un scramasaxe court, accompagné d'un couteau et une petite plaque-boucle en fer, au niveau du genou

gauche une petite hache profilée, une boucle de baudrier et une bouclette de bronze. La sépulture était intacte et des charbons étaient présents sur le corps. Il est important de noter les dimensions exceptionnelles de cette fosse, caractéristiques des sépultures précoces des phases PM-MA2 (v.440-v.570), voire du Bas-Empire. Son mobilier, en raison du peu d'armement, ne doit pas être interprété comme appartenant à une sépulture fondatrice, mais plutôt celui d'un individu de couche aisée. La S68 appartenait à un homme qui portait un scramasaxe le long de la jambe gauche, la pointe vers le crâne. Une plaque-boucle ronde et contre-plaque TP148/TP149, deux éléments de suspension, une fiche à bélière et un silex étaient déposés sur le scramasaxe. Cet individu ne présentait pas de crâne, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une décapitation ante-mortem (E. Salin) ou post-mortem (prélèvement rituel ou châtiment). Le chevauchement de plusieurs de ces sépultures pourrait être consécutif à un épuisement de l'espace d'inhumation à un moment donné. La S78, également de grandes proportions (2,10 x 0,9 m) et 0,45 m de profondeur (phase MA2/MA3) appartenait à une femme inhumée avec deux boucles d'oreilles de bronze TP302, une plaque-boucle et contre-plaque damasquinés au niveau du bassin. Enfin, la S17 fouillée par H. Gillet, était celle d'un enfant accompagné d'un mobilier intéressant et rare au même temps dans la période (MA2/MA3) : à la hauteur de la hanche droite avaient été placés un couteau, des forces, deux objets en fer et une boucle ovale de bronze TP112. Au niveau du cou, une pointe de silex et aux pieds un dépôt de vaisselle composé d'une écuelle en céramique imitation de TS de l'Argonne renfermant une bouteille en verre TF20.0 placée dedans. La nature du mobilier suggère une chronologie précoce dans la première moitié du VI^{e} siècle.

Le dépôt de vaisselle funéraire dans la plupart des sépultures du VII^{e} siècle se compose d'un seul vase toujours placé aux pieds, tel qu'il a été observé dans multiples cas dans la région d'étude. Le phénomène de superposition de sépultures est fréquent. Dans la S3 et S4, on note une réduction partielle des ossements. La plaque-boucle de la S3 était disposée comme calage du vase déposé dans S4, postérieure. Cela met en évidence encore un certain respect à une époque tardive, dans l'acte de la ré-inhumation. Les deux sépultures, comme les autres cas observés par E. Salin, ont été datées du VII^{e} siècle. Le phénomène de remploi de sépultures, attesté dans un horizon chronologique uniforme dans la région étudiée, se produit semble-t-il à partir de la phase MR1 (v.600/610-630/640) sans que l'on puisse déterminer les raisons de ce changement général à l'ensemble des communautés rurales de la période.

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 710). C'est compliqué de proposer une datation précise pour l'ensemble de la nécropole à cause de la fragmentation et de la dispersion du mobilier, ainsi que de la fouille partielle du site. Si l'on tient compte du mobilier mis au jour par E. Salin dans la S19 et des dimensions de la fosse, ont peut la dater avec réserves de la phase MA1 (v.480-v.530). La S17 d'enfant serait contemporaine de celle-ci (fin MA1/début MA2). La S68 date sans doute de la phase MA3 (v.560/570-600/610) et la S78 possède une paire de boucles d'oreilles présents tout au long des phases PM-MA3, et des éléments de ceinture à décor damasquiné, peut-être du début de la phase MA3 (v.560/570). On peut donc attribuer un *terminus post-quem* pour le début des sépultures dans la nécropole à partir du 2^{éme} tiers du VI^{e} siècle. L'occupation du site se poursuit sans solution de continuité au moins jusqu'à la fin de la phase MR3.

Informations additionnelles : divers objets provenant des fouilles d'H. Gillet furent présentés à la Société des Lettres de Bar-le-Duc en 1931 et déposés au Musée de Reims. On a pu vérifier aussi que Musée Lorrain de Nancy possédait du mobilier provenant des fouilles d'E. Salin : un gobelet cannelé à pied TP398 (inv. n^{o} 2010-0-67), un vase caréné à pâte grise (inv. n^{o} 2010-0-328) et une écuelle imitation TS (inv. n^{o} 2010-0-325).

Bibliographie : CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne. BSAC*, 48, 4. p. 17 ; GILLET, H. (1931) : « La nécropole mérovingienne de Trémonde (Meuse) ». *BSAC*, 1-2, mars-juin. p. 37-38 ; GILLET, H. : *Carnet des notes des fouilles*, ms. Mus. Reims, 1941. p. 95-121 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 236 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme. p. 535-536 ; SALIN, E. : *Le haut Moyen Âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire*, 1939.

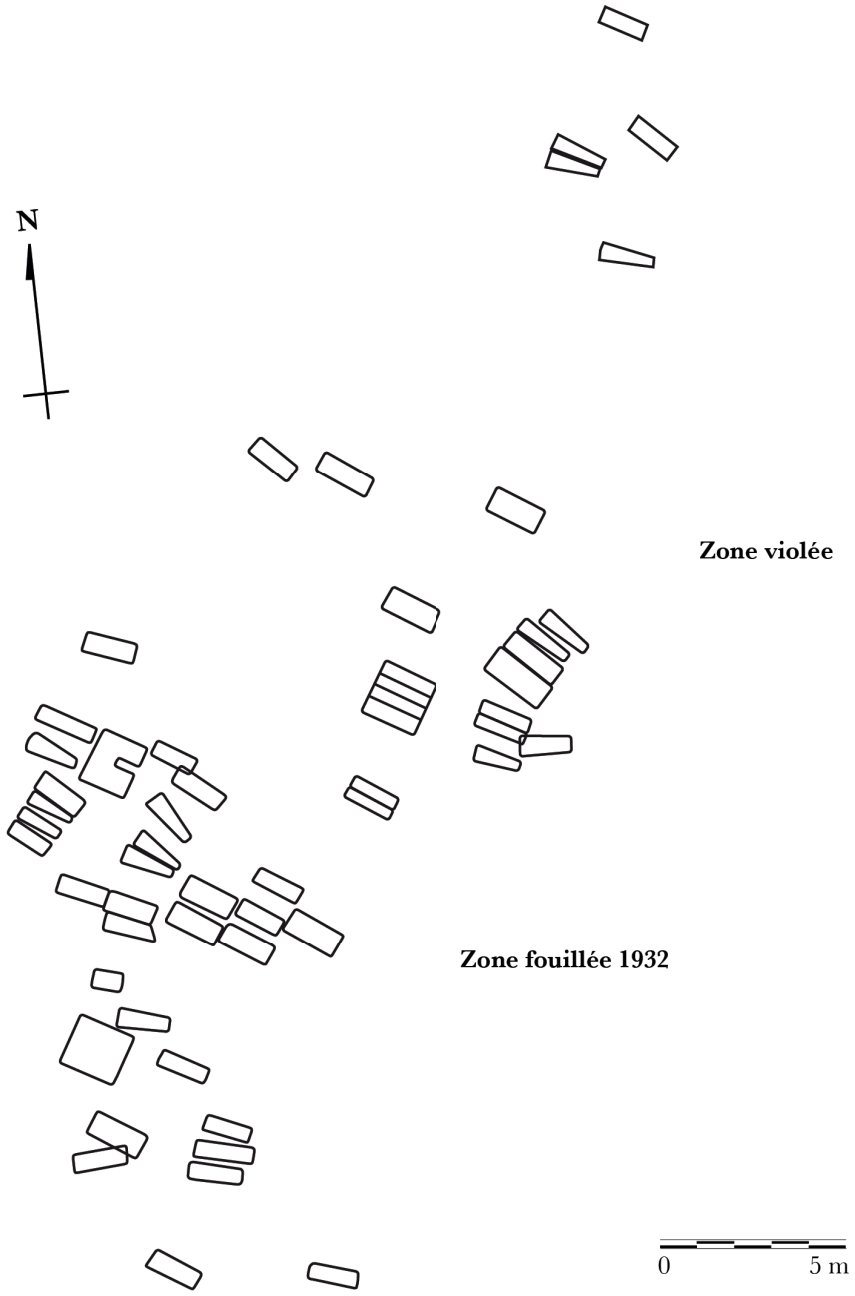


Fig. 166. Trémont-sur-Saulx (Meuse) - *Platpied*. Plan du secteur de la nécropole d'époque mérovingienne fouillé dans les années 1930 (à partir du plan d'E. Salin, 1935).

173. Varney (Meuse), Côte de Venise

Introduction : l'écart de Venise, appartenant au village de Varney (*Varney*, 1289), se trouve dans la commune de Val d'Ornain, celle-ci faisant partie du canton de Revigny-sur-Ornain, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Le territoire devait faire partie du *pagus Barrensis* au haut Moyen Âge, dépendant du diocèse de Toul. Des ouvriers ont découvert des sépultures d'époque mérovingienne sur la *Côte de Venise,* lors des travaux d'extraction de pierres pour l'entretien de la route. La nécropole est établie sur un coteau (altitude moyenne 200 m NGF) qui domine la vallée de l'Ornain, en bordure de la voie romaine allant de Reims à Toul. Les premières découvertes datent de 1828, avec la mise au jour d'un sarcophage et d'ossements lors de labours. Entre mars et juin 1843, au cours des travaux d'extraction mentionnés, les ouvriers ont mis au jour 200 sépultures environ dans un espace d'environ 0,15 ha.

Typologie des sépultures : grâce aux précieux renseignements de H. de Widranges, on est en mesure d'effectuer une approche typologique des sépultures. Quatre sarcophages de pierre ont été recensés, l'un trapézoïdal à cuve bipartite et couvercle monolithe bombé. Les autres couvercles consistaient en une dalle plate. Un des sarcophages portait un décor sculpté en forme de hache et une inscription qui semble postérieure. Les autres sépultures semblent avoir été en pleine terre. Les sépultures ont fourni des petits vases céramiques, semble-t-il attribuables au VII^{e} siècle.

Pratiques funéraires : les sépultures étaient disposées ouest-est, retrouvées à 0,3-0,5 m de profondeur. Au côté gauche des corps était placé de façon générale un scramasaxe et à droite un couteau. Au bassin, en position fonctionnelle, les plaques-boucles. Le remploi de sépultures a été documenté dans certains sarcophages, parfois jusqu'à quatre sépultures successives, une pratique qui pourrait suggérer l'établissement de caveaux familiaux dans la nécropole.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 560 - 670). La plupart du mobilier funéraire conservé correspond à des objets présents dans les phases MA3-MR2. Toutefois, la présence de lances et fers de flèche, peuvent suggérer l'existence de sépultures appartenant à la phase MA2 (v.530-v.570).

Informations additionnelles: un sarcophage et des objets provenant de la nécropole, des lances, des plaques-boucles, des pointes de flèche et des couteaux, se trouvent au Musée Barrois depuis 1888, objets provenant de la collection M. Pierson.

Bibliographie : Anonyme (1848) : *Ann. Dép. Meuse*. p. 47 ; JEAN, O. (1888) : ms. 118TP68, fº25-29, 30 ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 242, 247 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, vol. 1, 1881, p. 5 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 543-544 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 359-360 ; TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc. p. 29 ; WIDRANGES, H. de (1847): « Sépultures antiques, découvertes à Remennecourt et sur la Côte de Venise, territoire de Varney (Meuse) ». *MSPV*. p. 199-235 ; WIDRANGES, H. de (1873) : « Recherches sur plusieurs voies romaines partant de Nasium, antique ville gallo-romaine détruite ». *MSLSAB*, 3. p. 238.

174. Villotte-sur-Aire (Meuse), Au Cimetière

Introduction : la commune de Villotte-sur-Aire (*Vileta*, 1106) appartient au canton de Pierrefitte-sur-Aire, arrondissement de Commercy, département de la Meuse. À l'époque mérovingienne, le territoire se situait dans le *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Entre avril et mai 1981, une nécropole d'époque mérovingienne découverte lors des labours, a été fouillée en sauvetage par J.-J. Charpy avec l'accord de la Direction régionale des Antiquités de Lorraine. Le site se trouve sur la pente sud-est d'une élévation, à environ 1 km de la voie romaine de Verdun à Bar-le-Duc, à 2,5 km au sud-ouest du village de Villotte, au lieu-dit *Au Cimetière*. Un habitat du Bas-Empire a été identifié à proximité de la nécropole et peut avoir été réoccupé, en partie, par celle-ci. Lors des fouilles de sauvetage, un bâtiment de 4,8 m de large et de longueur inconnue, en raison de son arasement, a été mis au jour aux abords de la nécropole. Des sépultures et des traces de sarcophages ont été retrouvées, contiguës à l'extérieur du mur sud-est du bâtiment. Plusieurs interprétations peuvent être proposées sur la fonction de cet espace maçonné, mais la proximité et l'apparente contemporanéité des sépultures plaident en faveur d'une chapelle funéraire ou d'un oratoire rural d'époque gallo-romaine tardive ou mérovingienne. D'autres édifices similaires sont connus à Sissonne (Aisne), Hordain (Nord) ou Franchimont (province de Namur, Belgique). L'absence d'autres éléments de datation ne permet pas cependant d'aller plus loin dans les conclusions.

Typologie des sépultures : une quinzaine de sépultures en pleine terre ont été retrouvées et les fragments de quelques sarcophages, l'existence d'autres types de sépultures n'est pas écartée.

Pratiques funéraires : des sépultures en décubitus dorsal à orientation sud-ouest-nord-est, suivant l'axe du mur sud du bâtiment.

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 610). Le peu de mobilier funéraire découvert a été daté du VI^{e} siècle, mais il se peut, d'après le reste de matériels, que l'occupation se poursuit dans la période carolingienne.

Informations additionnelles : on ignore le lieu de dépôt du mobilier récupéré lors des fouilles.

Bibliographie : BURNAND, Y. (1982) : « Informations archéologiques : Lorraine ». Gallia, 40-2. p. 332-333 ; CHARPY, J.-J. (1981) : *Rapport d'intervention archéologique*. Arch. du Mus. d'Épernay ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la*

Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, Paris, Imp. nationale. p. 258 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 124.

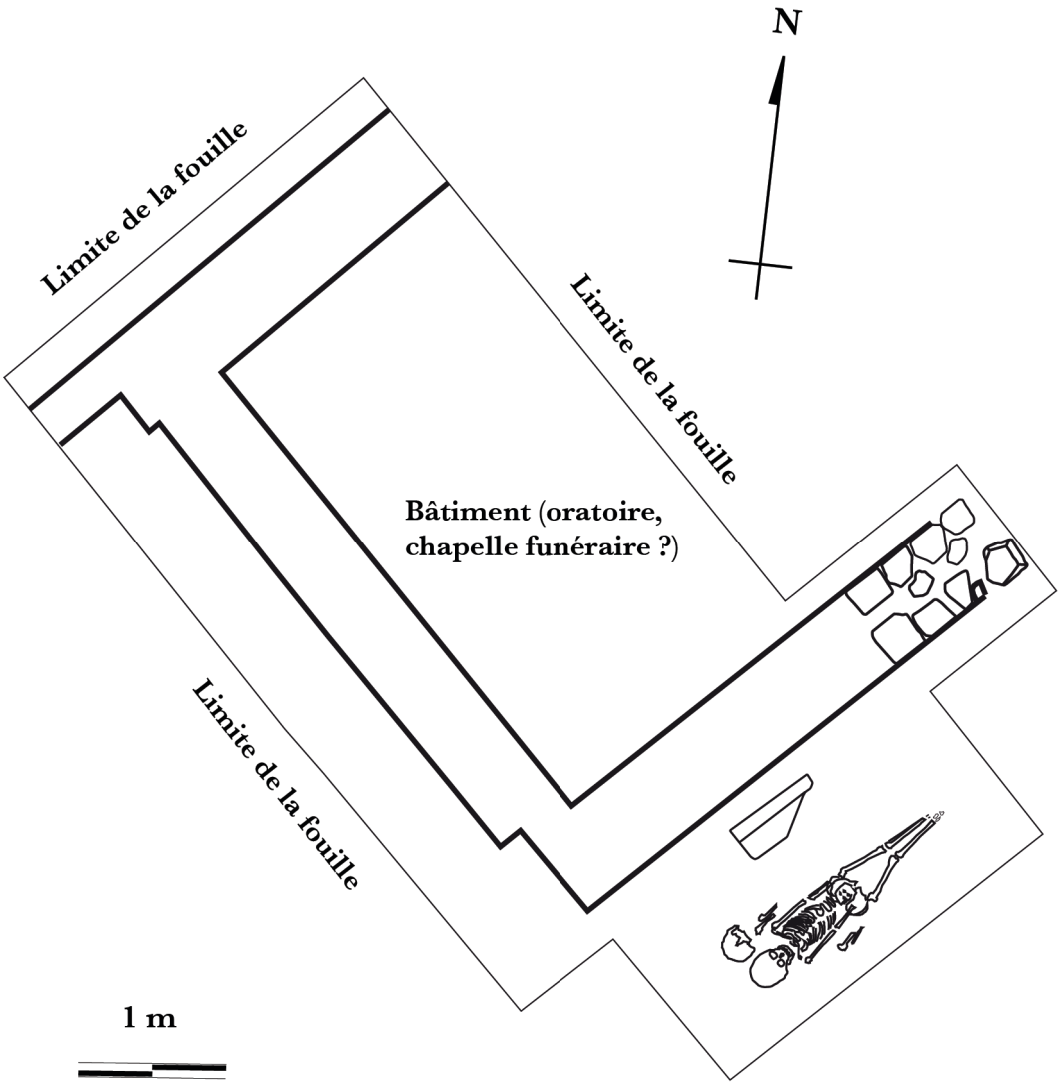


Fig. 167. Villotte-sur-Aire (Meuse) - *Au Cimetière*. Plan du bâtiment et les sépultures annexes (d'après Charpy, 1981).

175. Abainville (Meuse), Derrière le Grand Jardin

Introduction : la commune d'Abainville (*Abunivilla*, 1151) fait partie du canton de Gondrecourt-le-Château, arrondissement de Commercy, département de la Meuse. À l'époque mérovingienne le territoire faisait partie du *pagus Odornensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte de manière fortuite lors des travaux de terrassement effectués en 1886 au lieu-dit *Derrière le Grand Jardin*, sur la pente douce d'une terrasse de graviers calcaires à l'est du village (altitude moyenne 296 m NGF). Une grande partie des sépultures a été arasée pendant les travaux des sablières effectués entre 1972 et 1974 et les quelques sépultures ont été fouillées par J. Guillaume lors de sondages en 1974.

Typologie des sépultures : il semble que la plupart de sépultures étaient creusées dans le limon compact en fosse simple (10) et une seule présentait des traces de cercueil. Leur profondeur variait entre 0,5 et 1,2 m en fonction du sable sous-jacent (alluvions de l'Ornain). La disposition des sépultures était par rangées souvent interrompues.

Pratiques funéraires : les fosses étaient orientées nord-ouest - sud-est et sud-ouest - nord-est.

Chronologie : phases PM – MA3 (v. 440 - 610). Il s'agit d'une occupation précoce, bien attestée par trois pointes de flèche à flamme ovale, des lances à douille fendue, des francisques, un angon et des scramasaxes courts. Dans le dépôt funéraire se distinguent un bassin à bord perlé et un seau à armature de bronze. Pour la céramique, remarquer la présence de bols et jattes de facture argonnaise à cuisson oxydante et des vases biconiques à décor au poinçon. Pour le mobilier en verre, à signaler une coupe de type namurois à décor chrétien, un flacon à panse globulaire et une coupe apode. Quelques sépultures féminines ont fourni de riches objets de parure du VI^{e} siècle comme une fibule d'argent doré et grenats à tête carrée d'influence danubienne, une paire de fibules ansées digitées de type Bonn associées à une sphère en cristal de roche à garniture d'argent, ainsi qu'un bracelet d'argent caractéristique des sépultures aristocratiques de la période. Selon J. Guillaume, la qualité du mobilier fait penser à l'implantation au VI^{e} siècle d'un groupe aristocratique d'origine franque dans la haute vallée de l'Ornain.

Une sépulture privilégiée d'enfant (7/13 ans) contenait une épée longue à petit pommeau ovale en bronze décoré de cercles pointés, une hache, un fer de lance à douille fendue et trois flèches, une boucle ovale en fer et une bouclette (bronze). Trois

fragments de verre romain et aux pieds était déposé un vase à panse surbaissée en terre rouge et deux monnaies d'argent[60].

Informations additionnelles : la plupart des objets sont conservés chez un particulier. Une petite partie se trouve au Musée lorrain de Nancy. F. Pomarède mentionne une très grande boucle de ceinture en fer vue par J. Fromols pendant les années 1930 au Musée de Verdun, aujourd'hui disparue.

Bibliographie : BARBEY, A. & MARECHAL, J. : 1982. p. 13 ; BILLORET, R. (1974) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 32-2. p. 342-343 ; BILLORET, R. (1976) : « Informations archéologiques », *Gallia,* 34-2. p. 358, Fig. 34 ; CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. *et alii* : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine ». *Actes des X*e *Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oct. 1988,* Sarreguemines, Pierron, 1989. p. 68 ; GUILLAUME, J. (1989) : « La nécropole d'Abainville (Meuse) ». *Actes des Xe Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne (Metz, 1988)*, Sarreguemines. p. 59-60 ; GUILLAUME, J. & HECKENBENNER, D. : « Collections mérovingiennes de Bliesbruck conservées au Musée pays de Sarrebourg », *Blesa,* Metz, 1993. p. 86 ; MAXE -WERLY, L. : *Notice manuscrite sur Abainville. Fonds Maxe Werly*, Bibliothèque Municipale de Bar-le-Duc ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme, 2001. p. 130.

[60] D'après Lafaurie s'agit de copies d'un monnayage ostrogoth faites par les Francs de la région de Soissons au VIe siècle.

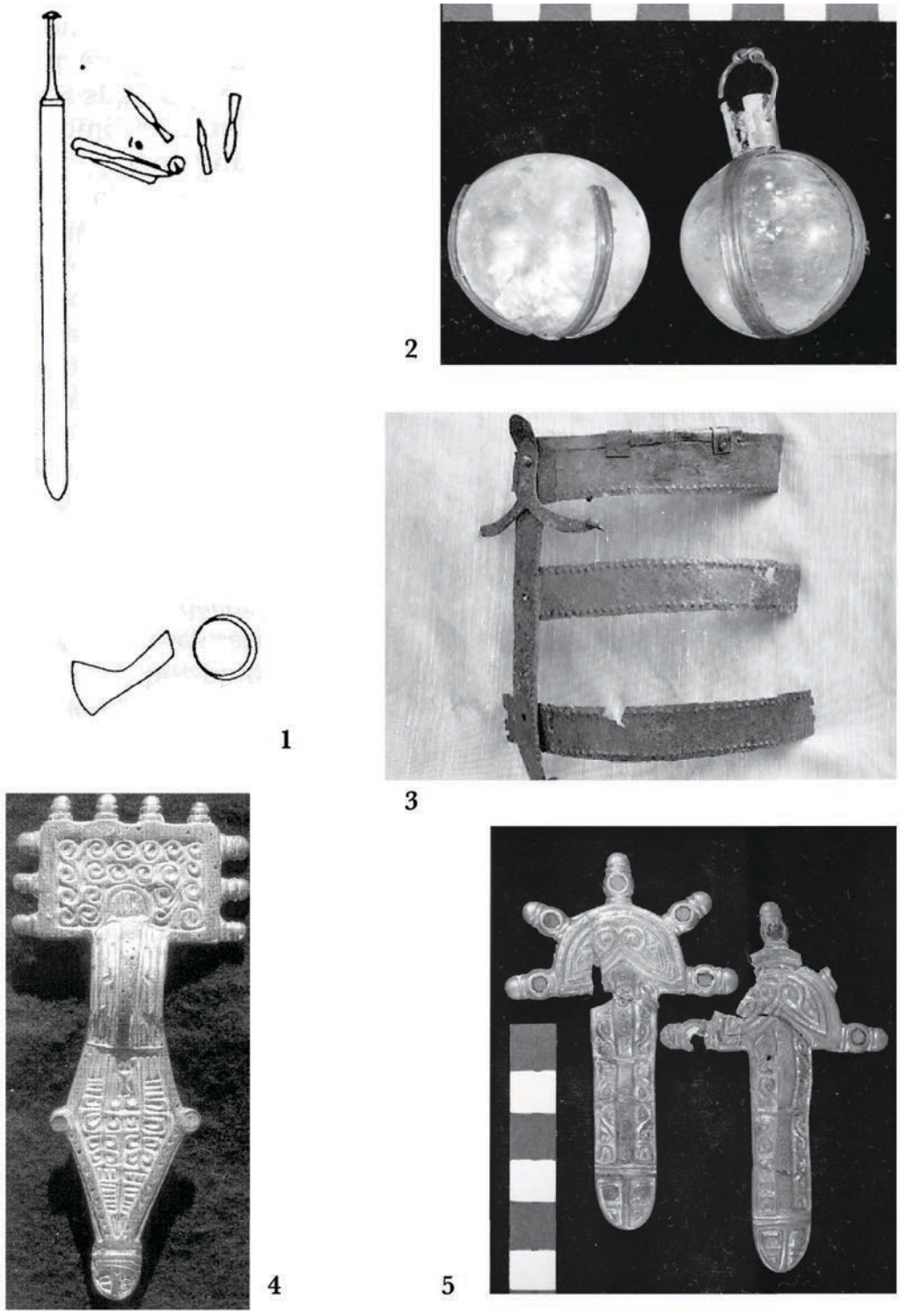


Fig. 168 . Abainville (Meuse) - *Derrière le Grand Jardin*. 1. Sépulture d'enfant (phase MA1-MA2) (Guillaume, 1989); 2. Pendentifs en cristal de roche avec monture en argent (phase MA1-MA3); 3. Garniture de seau en bronze (phase MA1-MA3); 4. Fibule ansée TP276 (phase MA2); 5. Fibules ansées digitées TP270 (phase MA1) (photos: J. Guillaume).

176. Couvertpuis (Meuse), La Croix Soran

Introduction : la commune de Couvertpuis (*Couverpuis*, 1378) fait partie du canton de Montiers-sur-Saulx, arrondissement de Bar-le-Duc, département de la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire faisait partie du *pagus Barrensis*, dépendant du diocèse de Toul. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte au début du XX^{e} siècle lors des travaux effectués à environ 1 km à l'est du village sur le chemin de Biencourt-sur-Orge. La nécropole est située sur la pente d'un promontoire face au sud-ouest (altitude moyenne 290 m NGF) au lieu-dit *La Croix Soran.* Des fouilles ont été effectuées par E. Salin en 1908 puis en 1909 et 1910.

Typologie des sépultures : des sépultures en sarcophage qui semblent tardives (VII^{e}-VIII^{e} siècles) et douze sépultures en pleine terre. Une sépulture présentait une couverture de dalles mais semble dater de la fin de la période mérovingienne d'après les parallèles connus.

Pratiques funéraires : les informations sur l'organisation de l'espace d'inhumation sont limitées car seul un secteur semble avoir été dégagé. Les fosses étaient creusées dans la roche calcaire à une profondeur moyenne de 0,55 m. Les sépultures étaient orientées ouest-est et une certaine organisation par rangées peut être signalée. E. Salin signale la présence de coquilles fossiles autour du crâne dans quelques sépultures. L'individu de la S1 portait un couteau à la ceinture accompagné d'une petite plaque-boucle de fer et le crâne déposé sur la poitrine avec des coquilles fossiles autour. La S4 contenait une femme avec un bracelet d'argent à gauche du crâne, les bras ramenés sur la poitrine. Une sépulture double (S2-S3) contenait des coquilles fossiles autour des crânes des défunts. L'individu de la S7 (VII^{e} s.) doté d'un vase céramique placé entre les pieds avait les mains jointes sur la poitrine conformément à une pratique déjà observée dans les nécropoles ardennaises. La S6, également tardive, contenait une femme les mains croisées sur la poitrine, avec une bague de bronze décorée d'une croix à la main gauche et des coquilles fossiles autour du crâne. L'individu de la S5 contenait un vase céramique déposé aux pieds et une boucle de ceinture en fer à la ceinture. L'individu de la S9 (VII^{e} siècle) avait un couteau à la ceinture et un vase céramique placé aux pieds.

Chronologie : phases MA3 – MR3 (v. 570 - 710) ? L'absence d'ensembles funéraires clos ne permet pas une évaluation chronologique des différentes sépultures. Un vase céramique conservé au Musée de Nancy présente une décoration à la molette TP409

correspondant à la phase MA1 (v.480-v.520). La plupart des sépultures étaient tardives (VII[e]-VIII[e] s.) d'après les informations fournies par E. Salin.

Informations additionnelles : un couteau est conservé au Musée du Château de Montaigu (Laneuville-Devant-Nancy) en Lorraine.

Bibliographie : LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 62 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X[e] s.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 321 ; SALIN, E. (1936-1937) : « Deux bijoux de l'époque franque », *BACTH,* Paris, Imp. nationale. p. 136-140 ; TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH,* 3. p. 28-29 ; SALIN, E. (1952) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, t. 2, A. et J. Picard, Paris. p. 348.

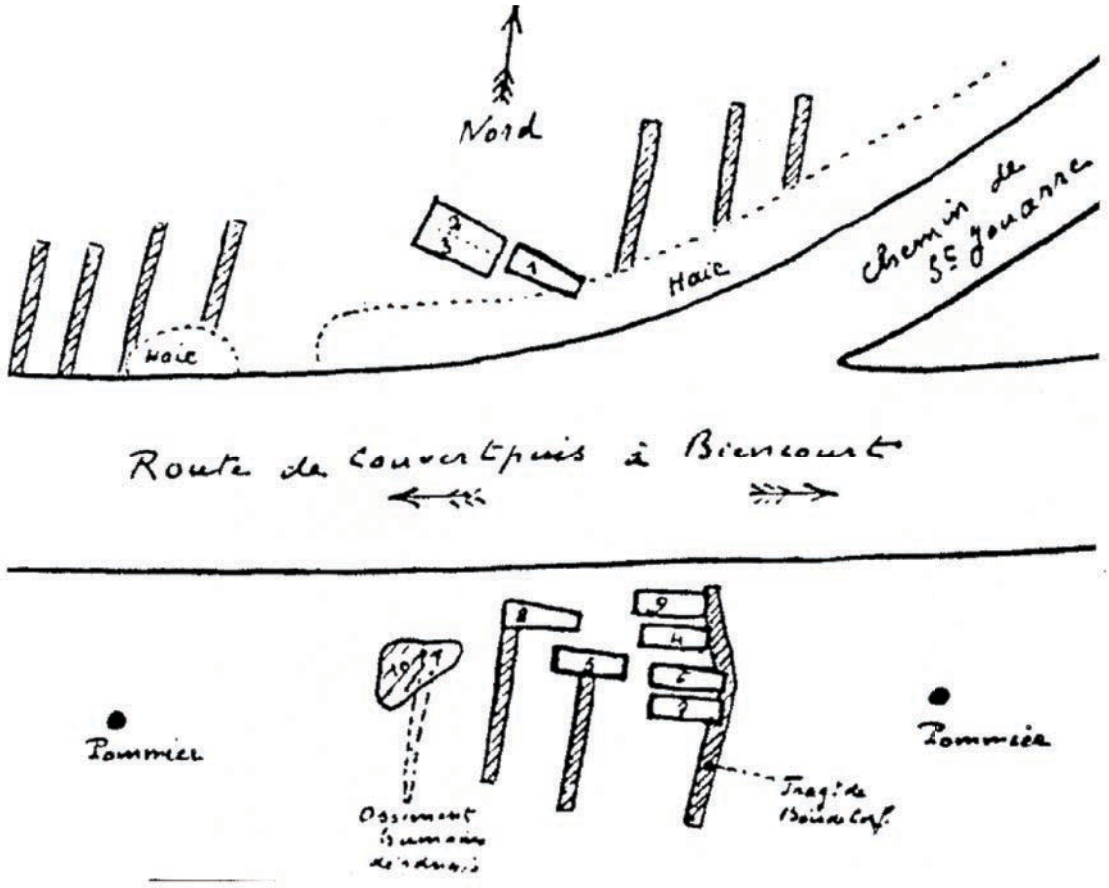


Fig. 169. Couvertpuis (Meuse) - *La Croix Soran*. Plan du secteur de la nécropole d'époque mérovingienne fouillé par E. Salin entre 1908-1910 (Salin, 1936).

177. Gondrecourt-le-Château (Meuse), Sur la Polaine

Introduction : la commune de Gondrecourt-le-Château fait partie du canton homonyme, arrondissement de Commercy, dans le département de la Meuse. Selon la tradition, le village aurait été en possession d'un certain Godoin au VII^{e} siècle, qui serait le père de Bodon Leudin, évêque de Toul (+672). Deux nécropoles d'époque mérovingienne ont été localisées dans la commune, l'une située dans la ville haute au lieu-dit *Sur la Polaine* et une autre, plus récente et qui ne fait pas partie de cette étude, au lieu-dit *Saint-Vitre* dans la ville basse. La nécropole située au lieu-dit *Sur la Polaine* occupe le sommet d'une butte qui domine le cours de l'Ornain au nord du village actuel (altitude moyenne 301 m NGF). Le site a été découvert de façon fortuite au XIX^{e} siècle par des ouvriers lors de travaux à l'emplacement actuel du C.E.S. Des fouilles ont été effectuées par L. Maxe-Werly vers 1883 et de nombreux objets ont été recueillis par E. Pierre et Maxe-Werly lui-même. En 1884, au lieu-dit *La Glacière,* au même endroit semble-t-il, a été trouvé une lance, un couteau et un vase céramique par M. Germain.

Typologie des sépultures : dans la représentation d'une sépulture publiée par L. Maxe-Werly apparaît un certain aménagement de la fosse avec des pierres plates disposées de chant.

Pratiques funéraires : dans le plan dressé par Maxe-Werly on peut observer la disposition des sépultures en six rangées régulières orientées nord-sud. Les fosses étaient orientées ouest-est conformément à la coutume de l'époque.

Chronologie : phase MA2 (v.520/530-560/570).

Informations additionnelles : une grande partie du mobilier provenant de la nécropole est encore conservée au Musée Barrois à Bar-le-Duc. Le Musée Lorrain de Nancy possède des fers de lance (celui trouvé en 1884 sous le inv. n^{o} 2607ML), un couteau et un vase céramique caréné.

Bibliographie : BERTRAND, A. : 1887. p. 11, 58 ; BLEICHER, M. & BEAUPRÉ, J.: 1896. p. 67; « Compte rendu ». *Journal Société d'Archéologie Lorraine,* 1887. p. 127; BURNAND, Y. (1980) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 38-2. p. 419 ; CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. *& alii* : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine ». *Actes des X^{e} Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oct. 1988,* Sarreguemines, Pierron, 1989. p. 84 ; MAXE-WERLY, L. : *Reconstitution au moyen âge du cadastre de l'état ancien du barrois aux diverses époques de son histoire : indications que peut fournir à l'histoire, à la topographie et à l'archéologie l'étude des noms des lieux*

morts. Nancy, Berger-Levrault, 1887. p. 153A-178 ; MAXE-WERLY, L. : 1888. p. 209-210; ROSSI, J.-B. de : 1894. p. 161 ; TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH*, 3. p. 32 ; TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc. p. 81 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 332.

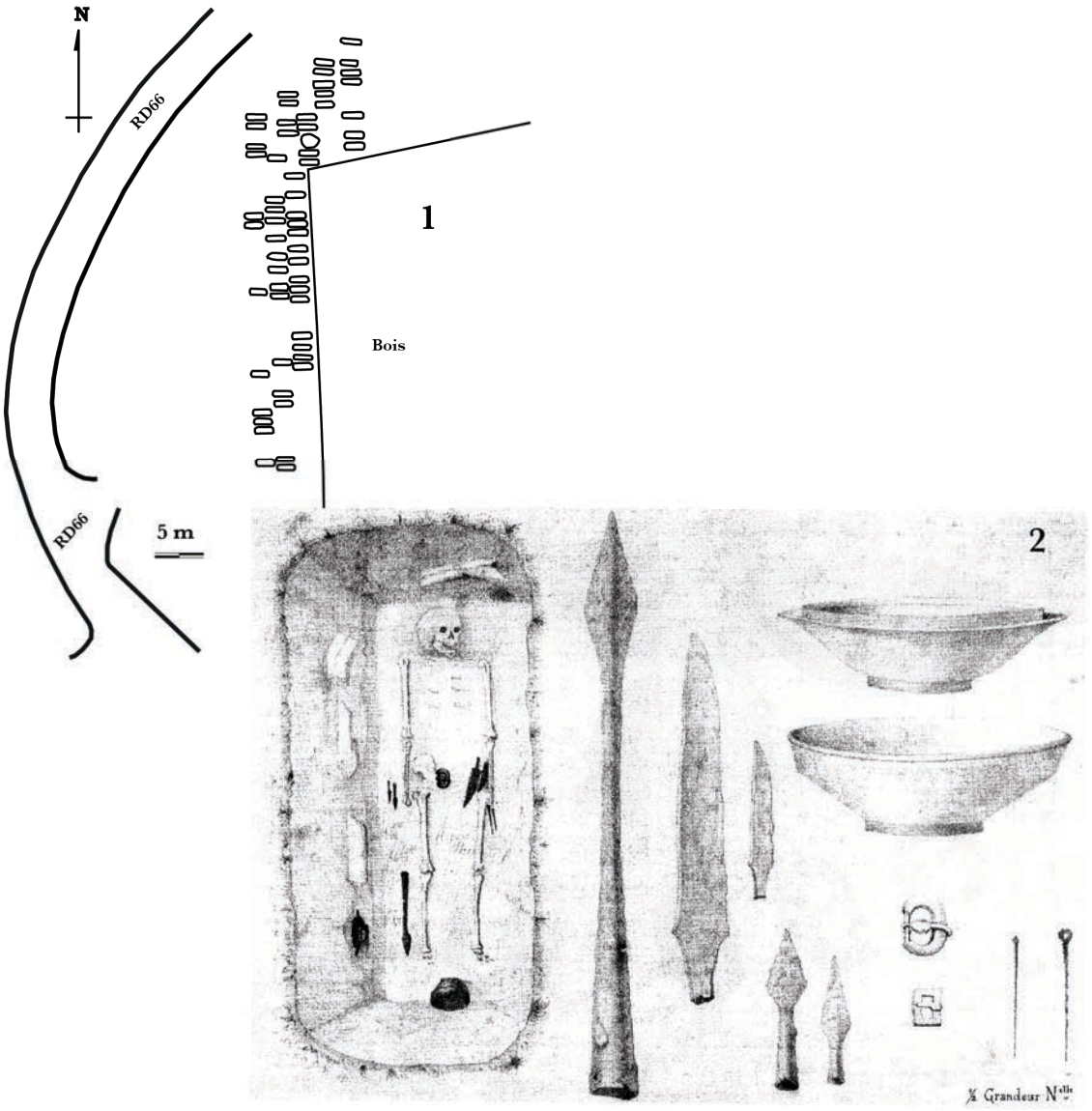


Fig. 170. Gondrecourt-le-Château (Meuse) - *Sur la Polaine*. 1. Plan du secteur dégagé de la nécropole d'époque mérovingienne (d'après le plan original de Max-Werly, 1884); 2. Sépulture à armes et dépôt funéraire (phase MA3) (Max-Werly, 1884).

178. Charny-sur-Meuse (Meuse), Côte de Charny

Introduction : la commune de Charny-sur-Meuse (*Carnacum*, IX^e^ siècle) fait partie du canton homonyme, arrondissement de Verdun. Au haut Moyen Âge son territoire a dû intégrer le *pagus Ornensis* ou plus probablement celui du pays Verdunois avant le VIII^e^ siècle. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte lors de travaux militaires au moment de la construction d'une batterie d'artillerie en mai 1888 sur la *Côte-de-Charny,* une éminence surplombant la Meuse (altitude moyenne 228 m NGF). Un habitat d'époque mérovingienne a été localisé à cinq cents mètres au sud-ouest, au lieu-dit *La Cumine,* en contrebas de la nécropole. Une voie antique longeant la Meuse passe à environ 1,7 km à l'est.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : la présence de deux épées longues à double tranchant rend probable l'existence dans la nécropole de deux sépultures de haut rang masculines, ce qui est de règle dans les sites de la vallée de la Meuse et confirme la présence de ce type de sépultures autour des grandes axes de communication ou se concentre le passage d'hommes et de marchandises. Il faut noter la présence exceptionnelle de deux bassins en bronze, toujours associés à des sépultures privilégiées, sans que l'on puisse par ailleurs préciser le contexte funéraire.

Chronologie : phases MA1 – MA2 (v. 470 - 570). La plupart des objets conservés datent de la fin V^e^ et du VI^e^ siècle. Deux fibules ansées, notamment deux fibules ansées, de type Bréban ou Champlieu (TP266) caractéristiques de la phase MA2 (v.530-v.710) et peut être MA1 (v.480-520) dont l'une est disparue. Une autre fibule ansée à cinq digitations (TP272) de la fin de la phase MA1. En ce qui concerne le dépôt céramique, des pièces représentatives des phases PM/MA2 (v.440-560) sont conservés : un bol de TS Chenet 320, une petite cruche jaune issues des formes romaines tardives, et un vase à cuisson réductrice. L'exceptionnel dépôt en bronze comprend une grande jatte à parois fines et deux fragments d'une autre jatte à bord perlé. La verrerie est représenté par deux tessons blancs á filets opalescents. Toute la vaisselle est attribuable aux phases PM/MA1 (v.440-v.530). Pour la parure, on peut remarquer la présence d'une boule en cristal de roche intégrée à un collier. L'armement répond également aux phases précoces : deux épées longues à double tranchant, une hache en fer et deux haches à dos profilé, ainsi que deux petites scramasaxes. L'ensemble du mobilier, même incomplet, permet une datation de l'occupation du site dès le premier quart du VI^e^ siècle.

Informations additionnelles : une partie du mobilier a été donnée par le Génie au Musée de Verdun en 1889, cependant la plupart des objets semblent perdus et seules deux fibules sont identifiées ainsi qu'une cruche à bord évasé (inv. n°. 10130).

Bibliographie : LIÉNARD, F. : « Les bijoux gothiques des sépultures de Charny », *MSPV*, 1889. p. 363-366 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 222, 319

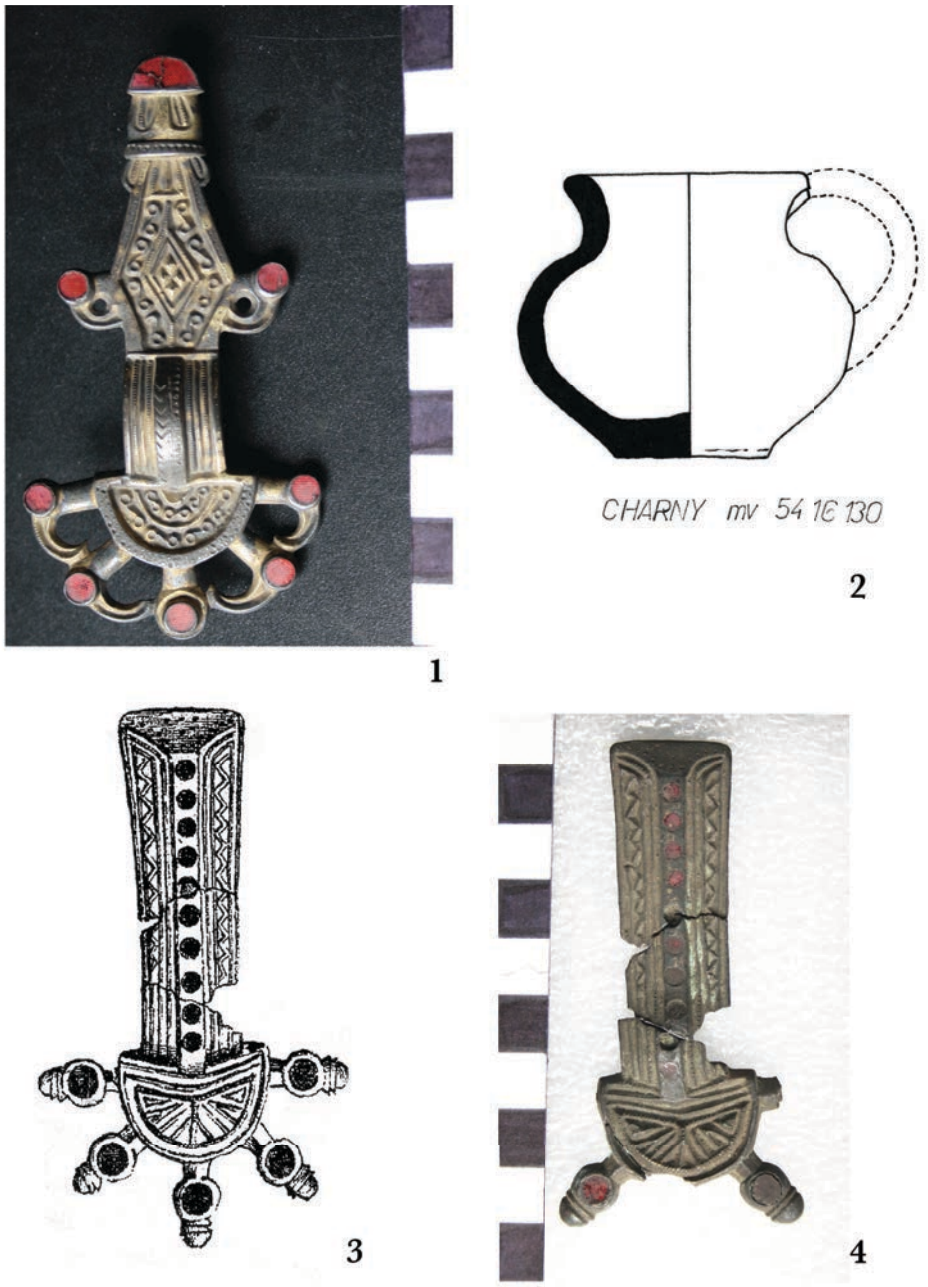


Fig. 171. Charny-sur-Meuse (Meuse) - *Côte de Charny*. Objets provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Fibule ansée TP266 (phase MA2); 2. Cruche (VIe siècle) (Guillaume, ms.); 3-4. Fibule ansée digitée TP274 (phase MA2) (Guillaume, ms.) et état actuel de l'objet. Musée de Verdun.

179. Vachérauville (Meuse), Côte Talöue

Introduction : la commune de Vachérauville se trouve dans le canton de Charny-sur-Meuse, arrondissement de Verdun, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire dépendait du diocèse de Verdun. Une nécropole d'époque mérovingienne et peut-être du Bas-Empire a été découverte en 1826 puis en 1846 lors de travaux sur un ancien chemin conduisant au village. Des nouvelles découvertes se sont succédées en 1854, 1857 et en 1874. L'abbé Tihay aurait fouillé quelques sépultures, le reste fut bouleversé par les ouvriers et le matériel détruit ou perdu. La nécropole est située au lieu-dit *Côte Talöue*, au sommet d'une colline où se situe le carrefour de deux voies de communication attribuées à l'époque romaine, la voie de la Meuse allant de Verdun à Mouzon et celle de Reims vers Trèves par Avocourt.

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : F. Liénard rapporte que les sépultures étaient alignées suivant le tracé de la voie, peut être disposées par rangées.

Chronologie : datation hypothétique, phases MA1 – MR1 (v. 470 - 670) ? La présence d'armes et vases céramiques biconiques ne permet pas de proposer une datation précise.

Informations additionnelles : des pièces de monnaie romaines provenant du site (un as d'Auguste, un sesterce de Marc-Aurèle et deux bronzes de Crispus) sont rentrées au Musée de Verdun (inv. n° 1846.1).

Bibliographie : LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.III. p. 8, 106 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 541 ; POMARÈDE, F. : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e s.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II, 1966. p. 253 ; TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc. p. 149.

180. Belleray (Meuse), Le Clos Catoire

Introduction : la commune de Belleray (*Ballereys*, 1041) appartient au canton et arrondissement de Verdun, dans la Meuse. A l'époque mérovingienne le territoire de la commune dépendait du *pagus Virdunensis*, au diocèse éponyme. Une nécropole de l'Antiquité tardive réoccupée à l'époque mérovingienne a été découverte lors des travaux du chemin de fer en 1872 aux environs de la ferme du *Clos Catoire,* près du hameau de Billemont. Le site doit se situer très probablement sur l'une des terrasses qui descendent vers la Meuse, à proximité de la voie antique de Verdun à Soulosse. Les informations sur la nécropole proviennent exclusivement des découvertes fortuites du XIX e siècle.

Typologie des sépultures : aucun renseignement n'est conservé sur les sépultures ; on peut supposer l'existence de sépultures en pleine terre.

Pratiques funéraires : seule l'inhumation habillée peut être signalée comme coutume funéraire pendant toute l'occupation de la nécropole.

Chronologie : phases PM – MA2 (v. 440 - 560). Une sépulture du Bas-Empire fut retrouvée dans les lieux. L'ensemble est composé d'une garniture de ceinture en bronze à décor en taille biseauté (« Kerbschnitt ») comprenant plusieurs éléments.[61] Selon K. Böhme ces plaques datent du début du Ve siècle et ce sont des imitations des garnitures militaires romaines à décoration biseautée de la fin du IVe siècle.[62] Des sépultures mérovingiennes réutilisent l'espace funéraire dès une période précoce. Malgré l'absence de descriptions des sépultures, les dessins de quelques objets effectués par F. Liénard permettent d'élaborer une chronologie sommaire pour certaines des sépultures. La présence d'un angon (TP75) est caractéristique des sépultures à armes privilégiées des phases PM/MA1 (v.440-v.530) et souvent associée à l'existence d'une large panoplie de guerrier. L'umbo conique en fer à bouton central (TP78) est attesté dès la phase MA1 voire PM, de même pour l'épée longue à double tranchant. Une hache-marteau à tranchant symétrique et tronqué et une autre hache à tranchant symétrique développé et tronqué sont attribuables aux phases MA1/MA2 (v.470-v.560). On est donc en présence de mobilier funéraire caractéristique des sépultures précoces de la période

[61] Deux gouttières moulurées à plaque poinçonnée de motifs divers, une plaque-boucle d'un seul tenant avec boucle à têtes zoomorphes, un ferret en forme de lancette, plusieurs pendants de ceinture à plaque sen rosettes et plaques en bronze à deux saillies latérales recourbées à extrémités zoomorphes avec œillets pour la fixation.

[62] Des plaques semblables de la même période sont connues dans des enterrements à Tournai et à Bonn-Kastellmauer. (BÖHME, 1974. p. 308, 309, Pl. 115).

mérovingienne (v.480/530) avec une continuation jusqu'au dernier quart du VI e siècle, sans que l'on puisse être plus précis sur la datation faute d'informations sur l'ensemble des sépultures. On peut cependant supposer que l'angon, l'umbo et l'épée longue appartenaient à la même sépulture, que l'on peut placer dans l'horizon de celle de Mézières, Lavoye ou Bréban.

Informations additionnelles : quelques objets récupérés par les ouvriers en 1872, dont la garniture de ceinturon, sont conservés au Musée de Verdun.

Bibliographie : BÖHME, H.-W. : *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. jahrhunderts*, C.-H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München, 1, 1974. p. 308; BÖHNER, K. & *alii* : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric*, Catalogue d'exposition, Musée Luxembourg, RMN, Paris, 1981. p. 210 ; CHENET, G. : *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IVè siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Protat, Mâcon, 1941. p. 131 ; EVISON, V.-L. : *The Fifth – Century invasions South of the Thames*, 1965. p. 12 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.II, 1884. p. 121-123, 126 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s.* Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 314 ; TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse,* Bar-le-Duc. p. 188.

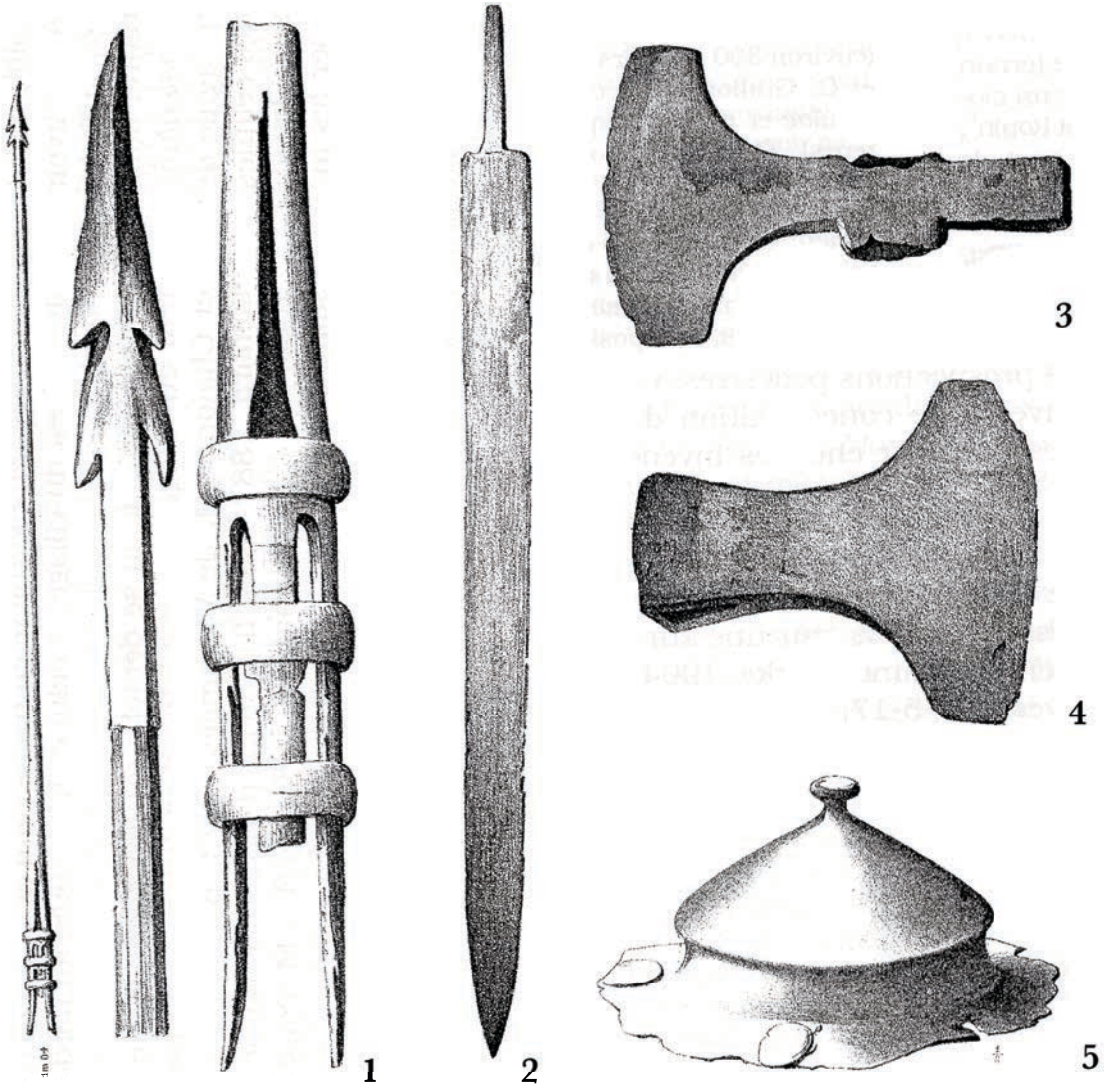


Fig. 172. Belleray (Meuse) - *Le Clos Catoire*. Objets provenant de la nécropole: 1. Angon TP75 (phase MA1); 2. Epée (phase MA1-MA3); 3. Hache TP10 (phase PM-MA1); 4. Hache TP6 (phase MA1-MA2); 5. Umbo de bouclier TP78 (phase PM-MA2) (Lienard, 1884). Musée de Verdun pour l'umbo.

181. Dieue-sur-Meuse (Meuse), La Potence

Introduction : la commune de Dieue-sur-Meuse (*Ad villam quae Deva dicitur,* v. 948, Flodoard) fait partie du canton et arrondissement de Verdun, dans la Meuse. À l'époque mérovingienne le territoire de la commune dépendait du *pagus Virdunensis*, dépendant du diocèse éponyme. Une nécropole a été établie au lieu-dit *La Potence*, à l'est du village médiéval, dans le lit majeur de la Meuse et à proximité du confluent de ce fleuve avec le ruisseau de la Dieue et le cours de la Meuse (altitude moyenne 209 m NGF). Les premières découvertes datent du XIX^{e} siècle et ont été rapportées par F. Liénard. D'autres ont été effectuées de manière fortuite en 1936 au cours de l'extraction de sable, mettant au jour des sépultures du Bas-Empire lesquelles ont été fouillées par G. Chenet après renseignements de M. Guillemin. En 1968 et 1969, des fouilles de sauvetage ont été menées par J. Guillaume et A. Janot en préalable à l'aménagement d'un lotissement. Ces fouilles ont révélé l'existence d'une importante nécropole du Bas-Empire (seconde moitié du IV^{e} siècle) et mérovingienne avec des sépultures appartenant à une communauté installée au moins dès la fin du V^{e} ou au début du VI^{e} siècle près d'un gué de la Meuse. En 1867 une sépulture masculine à armes en pleine terre avait déjà été découverte au nord du site, lors du creusement d'un puits dans un jardin à l'est du village. Cette découverte fait supposer que la nécropole pouvait s'étendre entre la rive droite de la Meuse et la voie romaine Verdun-Soulosse-Neufchâteau. Cette nécropole suit les paramètres d'autres sites découverts pour la période, avec la présence de sépultures habillées à mobilier exceptionnel, montrant l'aisance de certains individus au sein de communautés implantées près des axes de communication à l'époque de Clovis. En 1969 avaient été fouillées 186 sépultures.

Typologie des sépultures : seules 20% des sépultures découvertes étaient en pleine terre, ce qui est rare vu la précocité de l'occupation. La présence d'un grand nombre de sépultures en caisson de pierres plates (13% du total), certaines à couverture de dalles est attestée au VII^{e} siècle. Des traces de cercueils en bois ont été retrouvées dans certaines fosses, il peut s'agir des restes de brancards funéraires.

Pratiques funéraires : la nécropole était organisée par rangées irrégulières orientées nord-sud avec les sépultures du Bas-Empire étaient établies à l'ouest des sépultures mérovingiennes. Toutes étaient creusées dans le limon sabloneux, à diverses profondeurs, entre 0,4 et 1,5 m, soit environ 1 m en moyenne. Concernant le possible rapport entre la profondeur des sépultures et sa chronologie précoce, J. Guillaume a

observé que, bien que la plupart des sépultures privilégiées étaient assez profondes, il y existait malgré tout des sépultures à mobilier pauvre à des profondeurs semblables. Il ne semble donc pas certain qu'il y existe des rapports directs entre richesse de la sépulture et profondeur, même si beaucoup de sépultures privilégiées précoces l'en sont. Concernant l'orientation des sépultures, il est important signaler le changement opéré entre les sépultures du Bas-Empire (orientation majoritaire nord-sud, une seule sépulture sud-nord) et celles d'époque mérovingienne (orientation ouest-est, ouest-nord-ouest – est-sud-est et sud-ouest - nord-est), d'ailleurs observé dans d'autres sites du nord de la Gaule où les deux phases sont bien représentées. Une autre remarque concerne le dépôt funéraire des sépultures du Bas-Empire souvent composé d'un vase en verre et d'un autre en céramique. La S113 d'enfant de sexe féminine (phase MA1) contenait une coupe de verre décorée d'une croix centrale cantonnée de quatre petites croix et d'une cruche à cuisson réductrice sur l'anse de laquelle était gravée une croix. Six sépultures d'époque mérovingienne (VI^{e} siècle) contenaient un dépôt de vaisselle de tradition gallo-romaine, composé de productions tardives de l'Argonne en TS à décor peint ou à la molette. L'individu de la S115, de haut rang, avait été inhumé dans un cercueil avec une épée longue, une hache à dos profilé et une lance à flamme ovale. La perduration de l'inhumation habillée est bien attestée à Dieue durant la fin de la période ancienne (MA3) par la S143, correspondant à une femme de haut rang. Elle avait été inhumée avec sa parure au complet mais l'absence de dépôt de vaisselle est ici significative, à l'opposé d'autres sépultures plus tardives des phases MR1/MR3 (v.600-v.710), qui conservent toujours un dépôt funéraire aux pieds du défunt. Il semble que ce processus de raréfaction du dépôt s'opère plus précocement dans les sépultures plus proches des pôles de christianisation sans cependant pouvoir l'attribuer directement à des pratiques funéraires liées au christianisme, mais plutôt à l'influence des modes urbaines. L'absence de scramasaxes dans les sépultures du VI^{e} siècle, au moins jusqu'à la fin de la phase MA3 (v.560-610). Outre, environ 60% des sépultures montraient des traces de violation ou avaient été bouleversées.

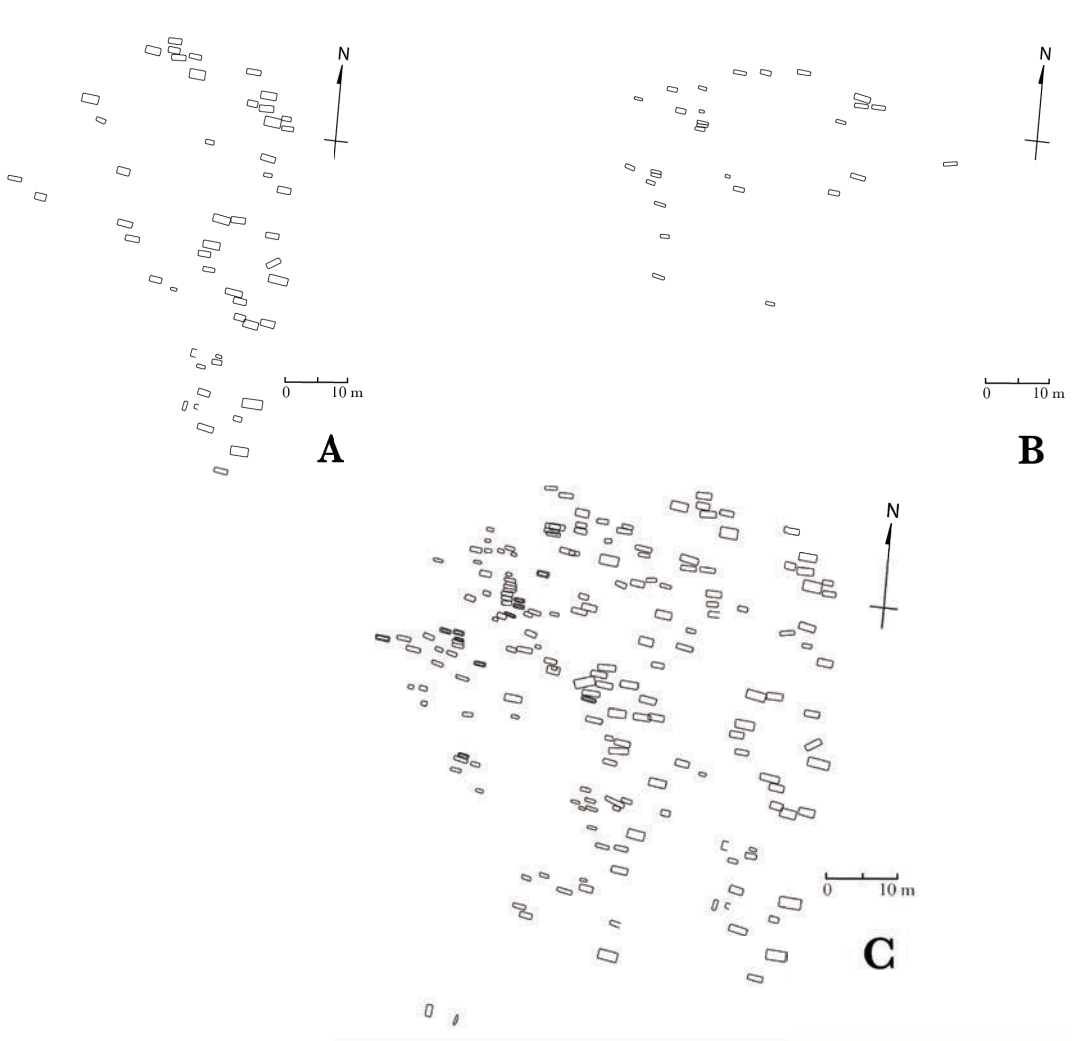
Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 710). La présence de sépultures à armes est attestée. Celle découverte en 1867 contenait un fer de lance (L. 0,24 m), une épée à double tranchant (long. 0,67 m) engagée dans un fourreau à décor d'ocelles avec traces de rivets fixant le baudrier ainsi que deux anneaux creux en fer soudés (conservés au Musée de Verdun). Cette sépulture peut être datée des phases MA1/MA3 (v.470-v. 610). La S115 contenait une hache à dos profilée, une épée longue avec sa chape de

fourreau à décor de style animalier, un couteau, un scramasaxe brisé et une plaque-boucle articulée, datée de la phase MA3 (v.560-610). La S142 attribuable à une femme de niveau social aisé date des phases MA1/MA2 (v.470/570). Elle portait une fibule aviforme (TP250) et une paire de fibules ansées digitées (TP269) avec quelques perles en pâte de verre.

Informations additionnelles : le mobilier provenant des fouilles des années 1960 a été déposé au Musée de la Princerie de Verdun. La collection de M. Bourguignon de Dieue-sur-Meuse abritait trois vases céramiques, des productions tardives attribuées à des ateliers argonnais (cruche, jatte et vase), provenant peut être d'une même sépulture. Divers objets déposés dans la collection de M. Martin, instituteur à Dieue et d'autres trouvailles isolées conservées chez des particuliers n'ont jamais été retrouvés.

Bibliographie : Anonyme (1884) : « Compte rendu ». *MSPV*. p. 44 ; GUILLAUME, J. (1970) : « Faits archéologiques meusiens (1968-1970) ». *BSHAM*, 7, 1970. p. 31-32 ; GUILLAUME, J. (1975) : « Les nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse ». *Acta Praehistorica et Archaeologica,* 5/6, 1974-1975. p. 213-305 ; GUILLAUME, J. (1978) : « La chronologie des nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse », In : FLEURY, M. & PÉRIN, P. : *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin,* Paris, H. Champion. p. 87-103 ; CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. *et alii* (1989) : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine », *Actes des X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oct. 1988,* Sarreguemines, Pierron. p. 87-96 ; Frézouls, E. (1970) : « Informations archéologiques », *Gallia*. p. 288, 290, 291 et 292 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, 1884. p. 131 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 235 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e siècle.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 324.

1



2

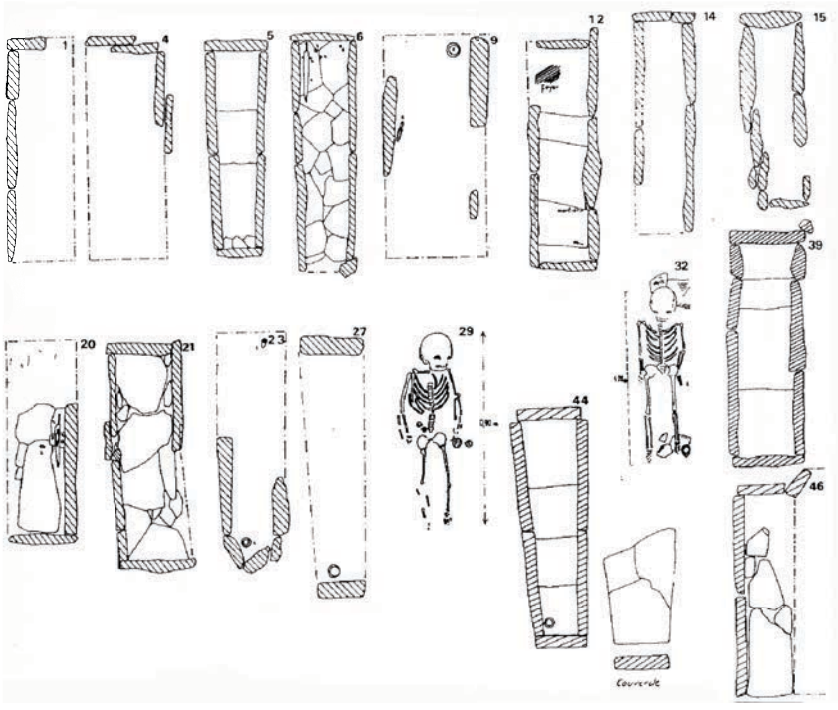


Fig. 173. Dieue-sur-Meuse (Meuse) - *La Potence*. 1. Evolution chronologique de la nécropole: A. Bas-Empire et Mérovingien Ancien (phases PM-MA3); B. Mérovingien Récent (phases MR1-MR3); C. Ensemble des sépultures fouillées (d'après le plan de Guillaume, 1975). 2. Détail d'un secteur de la nécropole contenant des sépultures aménagées en caisson de dalles (Guillaume, 1975).

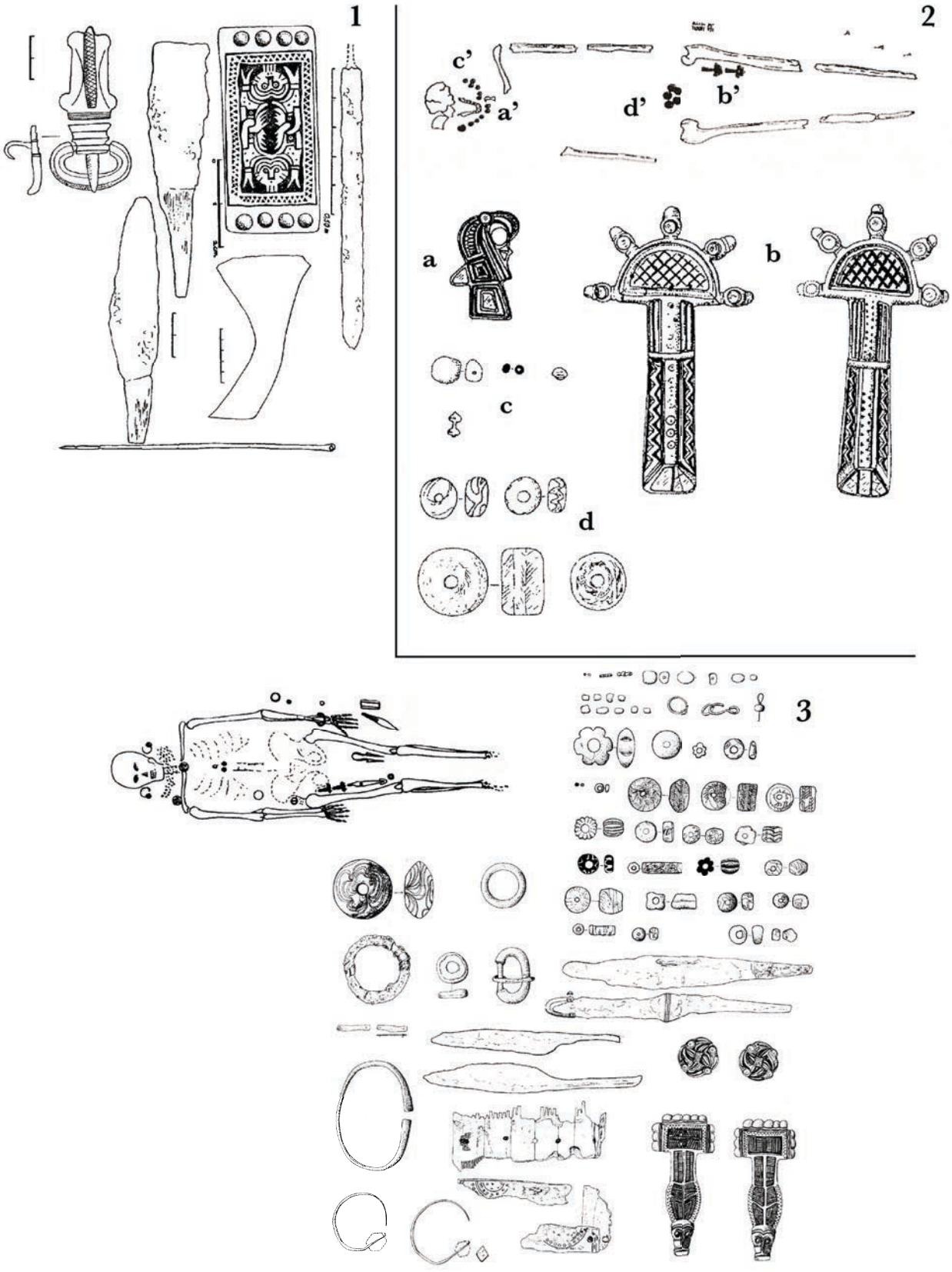


Fig. 174. Dieue-sur-Meuse (Meuse) - *La Potence*. Sépultures de haut rang: 1. S115 d'homme (phase fMA2-MA3); 2. S142 de femme (phase fMA1-MA2); 3. S143 de femme (phase fMA2-MA3) (Guillaume, 1975).

182. Dieue-sur-Meuse (Meuse), Le Thumelou

Introduction : la commune de Dieue-sur-Meuse fait partie du canton et arrondissement de Verdun, dans la Meuse. À l'époque mérovingienne le territoire de la commune dépendait du *pagus Virdunensis*, dépendant du diocèse éponyme. Une seconde nécropole d'époque mérovingienne a été implantée sur la rive droite de la Meuse en bordure de la voie romaine Verdun-Soulosse-Neufchâteau, au lieu-dit *Le Thumelou*, sur le flanc est d'une colline (altitude moyenne 335 m NGF), dans un endroit de forte concentration tumulaire depuis l'époque préhistorique. A. Janot a entamé des fouilles en 1969 à la suite de la découverte fortuite de sépultures lors des labours, entraînant la mise au jour d'une nécropole d'époque mérovingienne succédant à une autre du Hallstatt[63].

Typologie des sépultures : peu de renseignements sont conservés relatifs à la typologie des sépultures, la plupart étant en pleine terre. La présence de clous en fer longs atteste l'emploi de cercueils. Deux sarcophages de pierre ont été dégagés.

Pratiques funéraires : les 32 sépultures découvertes étaient orientées ouest-est avec léger décalage nord-ouest - sud-est et disposées en deux rangées plus ou moins régulières. Le plan des fouilles laisse entrevoir des écarts entre les sépultures, pouvant être interprétés comme des aires de circulation. J. Guillaume a bien remarquée le caractère orthodoxe dans l'organisation des rangées au *Thumelou*, alors qu'à *La Potence*, elles montrent des hiatus et chevauchements.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). Deux sépultures illustrent bien l'occupation précoce du site à l'époque mérovingienne. La S13 attribuée à un individu masculin adulte date de la phase MA2 (v.520-v.570) et a livré un mobilier caractéristique des tombes à armes privilégiées composé d'une épée longue à double tranchant, d'une hache profilée, d'une lance et d'un scramasaxe. La S14, attribuée à une femme aisée (1ère moitié du VI e siècle) a fourni une parure de deux paires de fibules en bronze imitant des bijoux d'argent doré.

Informations additionnelles : le mobilier est déposé au Musée de Verdun.

Bibliographie : CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. *et alii* : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine », *Actes des Xe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oct. 1988,* Sarreguemines, Pierron, 1989. p. 80 ; GUILLAUME, J. : « Les nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse », *Acta*

[63] Deux sépultures (S32 et S33) datent de cette période et se trouvent parmi les sépultures d'époque mérovingienne.

Praehistorica et Archaeologica, 5-6, 1974-1975 (1975). p. 213-305 ; GUILLAUME, J. (1978) : « La chronologie des nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse », In : FLEURY, M. & PÉRIN, P. (1978) : « Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin », *Actes du II^e colloque de la IVe Section de l'Ecole Pratique des Hautes Études (Paris, 1973)*. p. 87-103 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 235

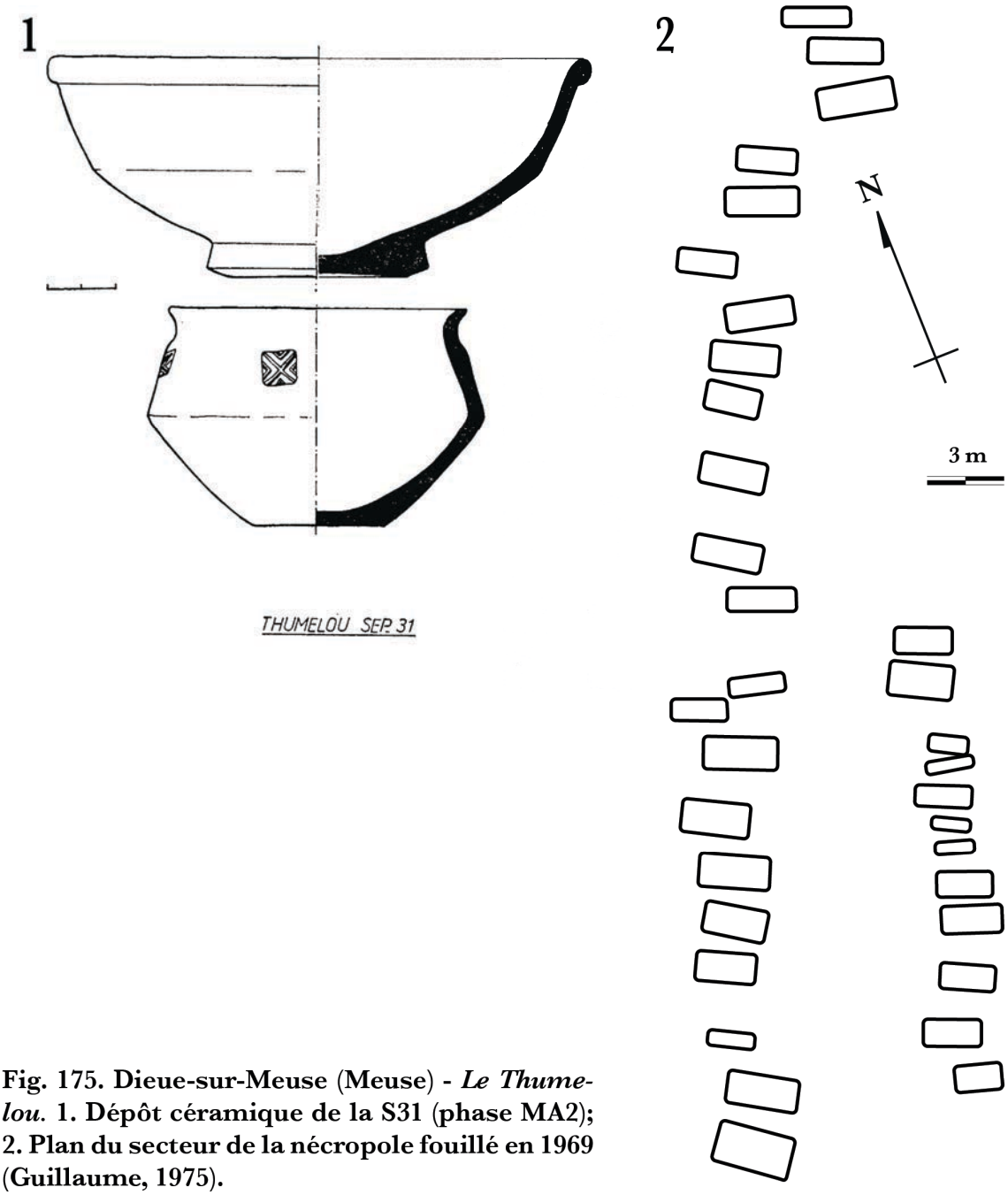


Fig. 175. Dieue-sur-Meuse (Meuse) - *Le Thumelou*. 1. Dépôt céramique de la S31 (phase MA2); 2. Plan du secteur de la nécropole fouillé en 1969 (Guillaume, 1975).

183. Dugny-sur-Meuse (Meuse), La Redoute

Introduction : la commune de Dugny-sur-Meuse (*Dugney,* 1257) fait partie du canton et arrondissement de Verdun, dans la Meuse. À l'époque mérovingienne, le territoire de la commune dépendait du *pagus Virdunensis*, dépendant du diocèse éponyme. L'habitat antique devait être important car plusieurs zones d'habitat gallo-romain et mérovingien ont été localisées dans le village. En 1977, les travaux d'un lotissement à l'ouest du village ancien ont entraîné la découverte d'une vaste nécropole d'époque mérovingienne. Elle s'est établie sur la pente orientale d'un promontoire (altitude moyenne 230 m NGF) au lieu-dit *La Redoute*. Les sépultures mérovingiennes ont été implantées sur un espace cultuel gallo-romain représenté par un édicule, seul vestige d'un sanctuaire de type *fanum*. Des sépultures gallo-romaines (2nd moitié du IVe siècle) ont précédé celles d'époque mérovingienne. La découverte, en 1825, de sarcophages par des ouvriers à un endroit proche dit *L'Admodiation* confirme l'extension de la nécropole vers le nord. Des fouilles de sauvetage ont été effectuées à plusieurs reprises en 1977 par MM. Lefèvre et Huard et permis la mise au jour de 97 sépultures, entre 1979 et 1980 par J.-P. Lémant avec 172 sépultures fouillées, et enfin en 1990 par J.-P. Lémant et J. Guillaume avec la fouille de 5 sépultures.

Typologie des sépultures : des sarcophages de pierre ont été découverts, de plan rectangulaire ou trapézoïdal dont l'un assemblé à partir de deux demi-cuves juxtaposées en remploi (période tardive). L'emploi de cercueils est attesté de manière générale grâce aux clous en fer retrouvés dans les fosses. Dans certains cas, un cercueil ou caisson de bois était placé à l'intérieur d'un caisson de pierres plates.

Pratiques funéraires : la nécropole s'organisait par rangées orientées nord-nord-est – sud-sud-ouest plus ou moins régulières, avec de légers changements d'orientation en fonction de la topographie. Les sépultures étaient orientées ouest-est et nord-ouest – sud-est. Des chevauchements ont été observés dans le secteur proche de l'édicule (central et nord-oriental), ce qui atteste une occupation continue dans cette partie de la nécropole.

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 470 - 710). L'occupation s'échelonne de la fin du Ve au Xe siècle. D'après J. Guillaume et P. Cuvelier, trois périodes d'occupation peuvent être proposées : une première phase qui comprend les sépultures réalisées depuis la fin du Ve siècle et tout au long du VIe siècle (phases PM-MA3), une deuxième

qui comprend toute la période du mérovingien récent jusqu'au début du VIII[e] siècle (MR1-MR3) et une dernière appartenant à la période carolingienne.

Informations additionnelles : le mobilier récupéré lors des différentes campagnes de fouilles se trouve en partie déposé dans le dépôt de fouilles de J.-P. Lémant à Charleville et au Lycée Robert Schuman à Metz. Le Musée de Charleville-Mézières en conserve également une partie.

Bibliographie : Anonyme (1990): *Dugny-sur-Meuse (Meuse),* dactyl., CA. SRA. ; BURNAND, Y. (1978) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 36-2. p. 332 ; BURNAND, Y. (1980) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 38-2. p. 416-417 ; CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. (1989) : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine », *Actes des X[e] Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oc 1988,* Sarreguemines, Pierron. p. 50-51, 81 ; GUILLAUME, J. ; LÉMANT, J.-P. (en presse) : Deux plaques-boucles « wisigothiques » de la nécropole mérovingienne de Dugny-sur-Meuse « La Redoute ». À paraître dans la RAE ; LEFEBVRE, C. (1979) : « Un exemple de continuité historique : l'édicule gallo-romain et la nécropole mérovingienne de Dugny-sur-Meuse (Meuse) ». *Bulletin de liaison de l'AFAM*, 1. p. 32-33 ; LEFEBVRE, C. (1980) : « Bilan des activités du Groupe universitaire messin de Recherche archéologique, 1978-début 1980 ». *Cahiers Lorrains*. p. 117 ; LÉMANT J.-P. (1979-1980) : *Dugny-sur-Meuse. 1979-1980. Rapport dactyl.* n°1182, (déposé au Service régional de l'Archéologie de Lorraine, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Metz). LÉMANT, J.-P. (1986) : p. 121-152 ; LEFEBVRE, C. (1979) : « Un exemple de continuité historique : l'édicule gallo-romain et la nécropole mérovingienne de Dugny-sur-Meuse (Meuse) ». *Bulletin de liaison de l'AFAM*, 1. p. 32-33 ; LEFEBVRE, C. (1980) : « Bilan des activités du Groupe universitaire messin de Recherche archéologique, 1978-début 1980 », *Cahiers Lorrains*. p. 117 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, 1884. p. 124 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 246-248 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X[e] siècle.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 324 ; SIMMER, A. (1982) : « Le prélèvement des crânes dans l'Est de la France à l'époque mérovingienne », *AM*, XII. p. 35-49.

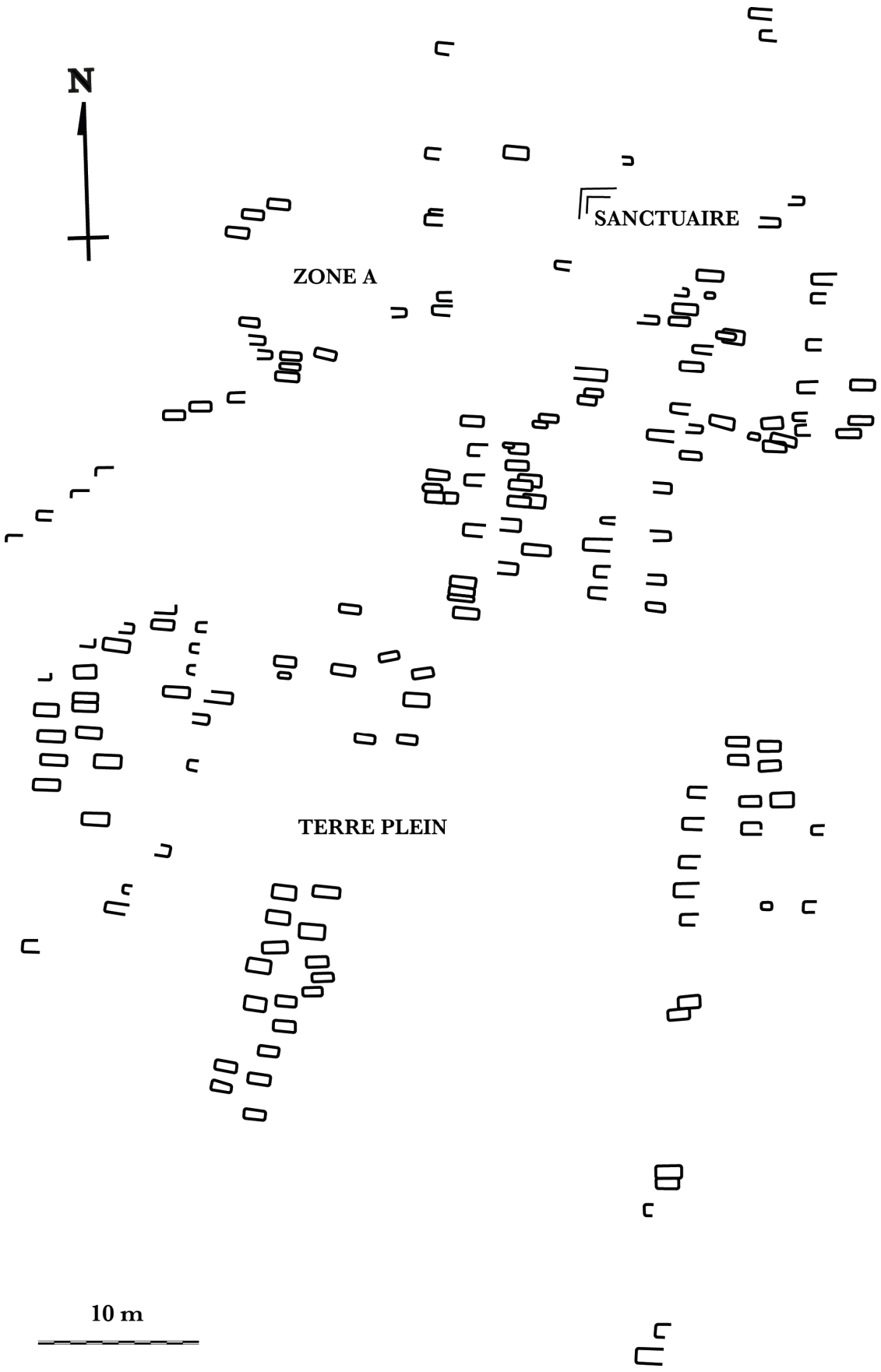


Fig. 176. Dugny-sur-Meuse (Meuse) - *La Redoute*. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne (d'après le plan de Lémant,1980).

184. Esnes-en-Argonne (Meuse), Côte de la Hoche

Introduction : la commune d'Esnes-en-Argonne (*Helna*, 912) appartient au canton de Varennes, arrondissement de Verdun, dans la Meuse[64]. Sa situation au cœur de l'Argonne amène à situer le territoire au haut Moyen Âge dans le diocèse de Verdun. Son attribution au *pagus Ornensis* est tout à fait hypothétique en raison de l'absence de renseignements sur l'extension géographique de ce dernier et la date de sa création. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1849 de manière fortuite lors du creusement de fossés dans la propriété de M. Hannequin, au lieu-dit *Côte de la Hoche.* En 1906, V. Jean-Louis effectua des explorations mettant au jour sept sépultures. Le site est implanté sur le versant d'une élévation (altitude moyenne 304 m NGF) dominant la plaine dans laquelle se trouvait le carrefour des voies Reims-Trèves et Verdun-Stonne, ainsi qu'un habitat su Bas-Empire (III^{e}-IV^{e} siècles).

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : le peu d'informations recueillies sur les découvertes signalent une orientation ouest-est pour les sépultures. On peut émettre l'hypothèse de l'existence de sépultures de haut rang grâce à la présence de deux épées longues à double tranchant en provenance de cette nécropole.

Chronologie : phases MA2 – MR2 (v. 530 – 670). L'occupation de la nécropole doit se situer à partir de la phase MA2 (v.520/530-560/570) ou MA3 (v.560/570-600/610) d'après la présence d'épées à double tranchant. Elle est peut-être antérieure mais rien ne permet de le confirmer. Le reste du mobilier, comme les plaques-boucles damasquinées d'argent, indiquent une continuation des sépultures au cours du VII^{e} siècle.

Informations additionnelles : une épée longue aurait été déposée au Musée de la Princerie de Verdun par M. Hannequin en 1852 sans que l'on ait pu la retrouver.

Le mobilier provenant des fouilles de 1906 a été déposé au Musée de Varennes en 1937 : un fer de lance ; cinq colliers de perles en pâte de verre, ambre, et verre ; deux bracelets ; deux petits vases céramiques ; des jouets ou des objets rituels (?) ; six vases biconiques à cuisson réductrice ; huit plaque-boucles de fer damasquiné d'argent ; une épée longue à double tranchant ; six couteaux ; deux scramasaxes; une bague ; une fer de lance et une garniture de courroie. Le Musée Barrois de Bar-le-Duc possédait d'autres objets (inv. n^{o} D.339-D.1250) dont l'inventaire d'entrée semble incomplet.

Bibliographie : LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies*

[64] Ad villam quoe Helna dicitur. LIÉNARD, F. : 1881. p. 79

anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.III, 1885. p. 109 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Maison des Sciences de l'Homme. p. 256 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 328.

185. Forges-sur-Meuse (Meuse), Bouvrois

Introduction : la commune de Forges-sur-Meuse (*Favorgioe*, 984) fait partie du canton de Montfaucon d'Argonne, arrondissement de Verdun, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire a pu faire partie soit du *pagus Ornensis* soit au du *pagus Verdunensis* de par sa situation frontalière. La découverte d'une nécropole d'époque mérovingienne s'est produite en 1875 lors de l'ouverture d'une carrière au même lieu où cinq sépultures avaient déjà été exhumées en 1873. Le site est en hauteur (altitude moyenne 217 m NGF) au lieu-dit *Bouvrois*, sur le versant oriental d'un éperon dominant la Meuse et l'ancien village de Forges. Un diverticule de la voie romaine de Reims à Trèves, connu sous le nom de *Franche Voie* ou *Grand Chemin*, passe à proximité en direction nord.[65]

Typologie des sépultures : aucune information rapportée.

Pratiques funéraires : aucune information rapportée.

Chronologie : phases MA2 – MA3 (v. 530 - 610). Un des vases céramiques conservés est du type Lavoye 186.4, daté de la phase MA2/MA3.

Informations additionnelles : le mobilier fut déposé au Musée de Verdun et une partie a été publiée par F. Liénard en 1885.

Bibliographie : BÉAGUE, N. : *Étude historique et archéologique de trois communes de la zone rouge de Verdun : Forges-sur-Meuse, Regnéville-sur-Meuse et Combres-sous-les-Côtes*. Rapport d'étude dactyl. n°1568, AFAN, SRA Lorraine (Metz), 1999 ; JOFFROY, R. : *Le cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*, Paris, 1974. p. 56 (t.41 n°3) ; Pl.20 (t.186 n°4) ; Pl.16 (t.155) ; p. 84 (motifs déc. céram.) ; LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. p. 86 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*. Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.III, 1885. p. 107 ; POMARÈDE, F. : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X*e *s*. Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II, 1966. p. 330.

[65] Cette voie a été localisée par N. Béague en prospection (Archives SRA Lorraine).

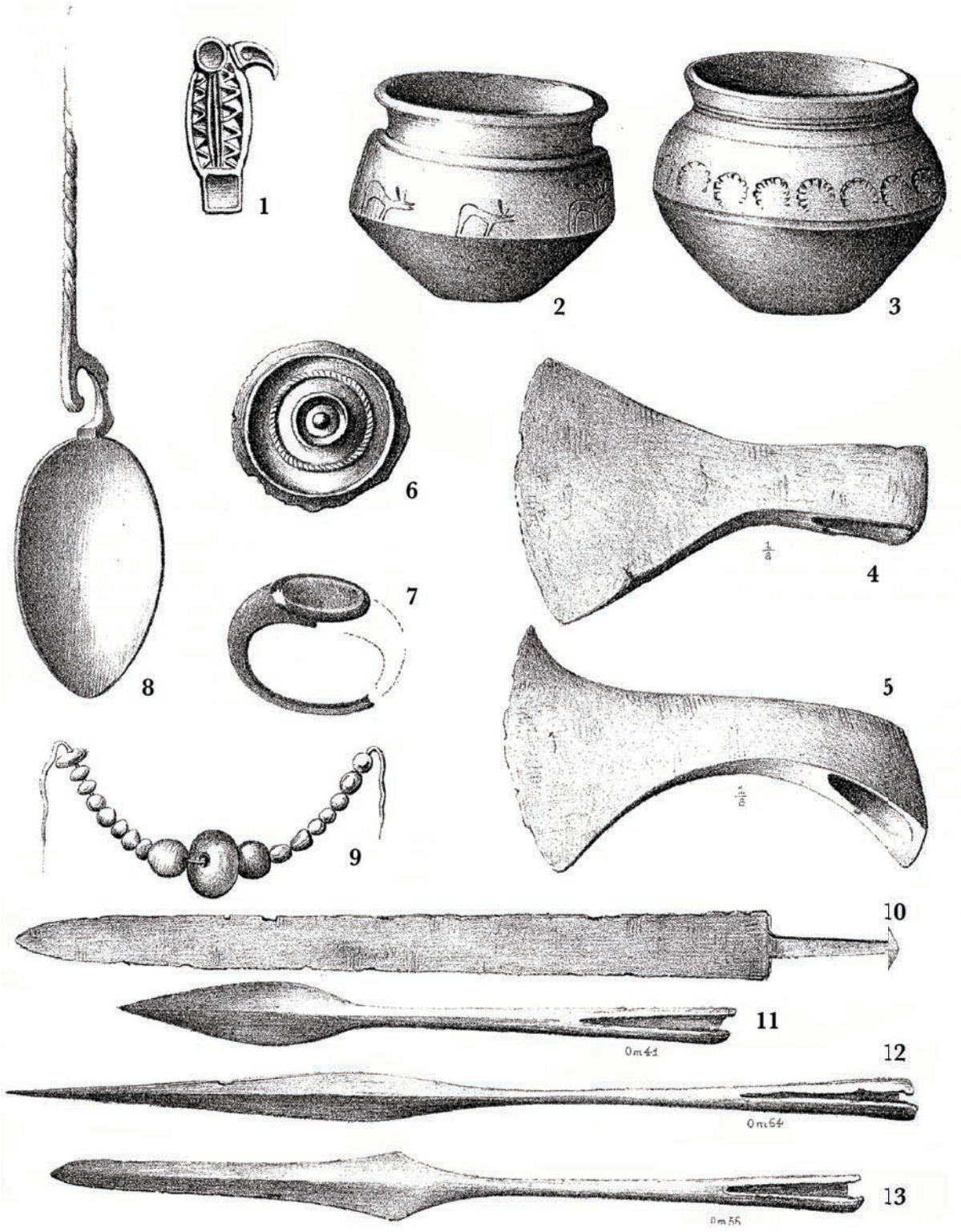


Fig. 177. Forges-sur-Meuse (Meuse) - *Bouvrois*. Mobilier funéraire provenant des fouilles du XIXe siècle: 1. Fibule aviforme TP242 (phase MA1); 2. Vase biconique décoré au poinçon (phase MA3); 3. Vase biconique décoré au poinçon (phase MA1-MA3); 4. Hache symètrique TP5 (phase PM-MA1); 5. Hache profilée TP3 (MA1-MA3); 6-8. Applique, bague et cuillère d'époque gallo-romaine; 9. Collier; 10. Epée (phase MA2-MA3); 11-12. Lances TP33 (phase MA1-MA3) (Liénard, 1885).

186. Jubécourt (Meuse), Lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Jubécourt (*Gobticurtis*, 1069) appartient au canton de Clermont-en-Argonnes (commune rattachée en 1973), arrondissement de Verdun, dans la Meuse. A l'époque mérovingienne le territoire comprenait la partie occidentale du *pagus* et diocèse de Verdun, en limite avec la forêt de l'Argonne. En 1859, M. Hutin, voisin du village, signalait la découverte d'une sépulture entre les communes de Jubécourt et Ville-sur-Cousances. La localisation du lieu n'a pas été consignée de manière précise par l'inventeur, mais il pourrait s'agir de la même nécropole sur la commune de Ville-sur-Cousances, au lieu-dit *Fossé Reignier*, des deux côtés de la route qui sépare les communes concernées.

Typologie des sépultures : on dispose de très peu d'informations à cet égard, il semble que l'on est en présence de sépultures en caisson de bois cloué (cercueil) et d'autres en pleine terre.

Pratiques funéraires : on n'a pas de renseignements sur l'organisation de l'espace funéraire, les sépultures devaient être disposées en bordure du chemin, qui devait articuler probablement l'organisation des rangées. La sépulture découverte appartenait à un individu qui portait une hache de jet (probablement TP2), une lance, deux petites boucles de bronze et une pince à épiler. Ce mobilier est caractéristique des sépultures masculines à armes du VI^{e} siècle.

Chronologie : phases MA1 – MA2 (v. 470 - 560). À partir du mobilier décrit, dont seule une partie est conservée, on peut proposer une datation de la sépulture dans les phases MA1-MA2 (v.470-v.570), plus proche de la phase MA2 de par la pince à épiler TP320.

Informations additionnelles : les objets provenant de la sépulture découverte par M. Hutin ont été donnés au Musée de Verdun en 1859 (inv. n^{o}. 1859.5 - 95.124 et 286 ; Pl. 96). Seule la pince à épiler se trouvait dans ce musée lors de notre visite en 2011.

Bibliographie : DENIS, C.-F. : ms. 678f^{o}89, s.d.b ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, t.II, 1884. p. 110, Pl. XXXIII, Fig. 19 et Pl. XXXIV, Fig. ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme ; POMAREDE,

F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X*e *s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 335



Fig. 178. Jubécourt (Meuse) - *lieudit inféterminé*. Pince à épiler TP320 (phase MA2), seul objet conservé provenant des explorations du XIXe siècle dans la nécropole. Musée de Verdun.

187. Julvécourt (Meuse), lieudit indéterminé

Introduction : la commune de Julvécourt (*Gislei cortis*, 962) fait partie du canton de Souilly, arrondissement de Verdun, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire se trouvait à l'occident du *pagus Virdunensis*. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1843 par les cantonniers lors de la construction de la route 21 à environ 300 m au nord-est du village, sur l'ancien chemin qui longeait la Cousances. Environ 20 sépultures ont été mises au jour, sans que l'on puisse établir avec certitude le lieu exact de la découverte. La nécropole doit se trouver sur le flanc d'un coteau (altitude moyenne 258 m NGF) au lieu-dit actuel de *Maurevaux*.

Typologie des sépultures : les sépultures semblent avoir été en pleine terre.

Pratiques funéraires : on n'a pas d'information sur l'organisation des sépultures, elles étaient à une profondeur d'environ 0,5 mètres et toutes orientées ouest-est. Le dépôt funéraire se concentrait dans la partie inférieure de la sépulture aux pieds du corps. Il était composé le plus souvent d'un seul vase céramique accompagné parfois par des fioles en verre. L'armement, déposé le long du corps des défunts, comprenait des scramasaxes et quelques haches à dos profilé. Quelques sépultures contenaient des peignes en os ainsi que des plaques boucles damasquinées.

Chronologie : phases MA2 – MR2 (v. 530 - 670). Le peu d'informations sur le mobilier ne permet pas d'effectuer une approche précise de la chronologie des sépultures. On peut cependant, à partir de la présence de haches à dos profilé proposer une occupation du site depuis la phase MA2 (v.520/530-560/570) jusqu'au MR2 (v.630/640-660/670) voire la fin de la période mérovingienne.

Informations additionnelles : le mobilier provenant des sépultures fut déposé dans un premier temps, d'après Liénard, chez l'agent voyer chargé des travaux, mais il a été détruit ou perdu peu de temps après.

Bibliographie : BONNABELLE, C. (1882) : « Souilly ». *Ann. Dép. Meuse*, (tiré à part) ; DENIS, C.-F. : s.d.b. ms. 678 n°90 ; LEMOINE, H. (1909) : *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative*, Huguet, Verdun. p. 793 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, II, 1884. p. ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X*e *s*. Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 335

188. Lacroix-sur-Meuse (Meuse), Près de la Ferme de Domrémy

Introduction : la commune de Lacroix-sur-Meuse (*Ad Crucem*, 950) fait partie du canton de Saint-Mihiel, arrondissement de Commercy, dans la Meuse. Plusieurs découvertes fortuites effectuées en 1840, 1843 et 1846 ont mis au jour une nécropole mérovingienne dans un lieu indéterminé *près de la ferme de Domrémy* (hameau mentionné au XI^{e} siècle) à environ 1,7 km du village de Lacroix, sur l'ancien chemin de Palameix. Une autre nécropole d'époque mérovingienne, dont la découverte date de 1840, a du exister au lieu-dit *Joffrécourt*, sans localisation précise.

Typologie des sépultures : entre sept et huit sarcophages auraient été trouvés en 1843 par des ouvriers lors des travaux sur le chemin.

Pratiques funéraires : les sépultures en sarcophage ne comportaient pas de mobilier d'après les ouvriers. Ils ont été probablement violés anciennement.

Chronologie : phases MA3 – MR2 (v. 470 - 670) ?

Informations additionnelles : une partie des objets se trouverait au Musée de Bar-le-Duc (inv. n^{o}. 840, 843.40, 843.56).

Bibliographie : LEMOINE, H. (1909) : *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative*, Huguet, Verdun. p. 348 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.II, 1884. p. 133 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 300 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^{e} s.* Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 232, 336 ; WIDRANGES, H. de (1846) : « Découverte de sépultures à Lacroix », *MSPV*. p. 129 ; WIDRANGES, H. de (1847) : « Notice sur des sépultures antiques, découvertes à Remennecourt et sur la Côte de Venise, territoire de Varney (Meuse) », *MSPV*, Verdun, Lallemant. p. 30-31.



Fig. 179. Lacroix-sur-Meuse (Meuse) - *Près de la ferme de Domrémy*. Gobelet en verre apode (phase fMA2-MA3) (Liénard, 1884)

189. Lavoye (Meuse), Haie des Vaches

Introduction : la commune de Lavoye fait partie du canton de Seuil d'Argonne, arrondissement de Bar-le-Duc, dans le département de la Meuse. Au haut moyen Âge le territoire de la commune faisait partie du *pagus Virdunensis*, diocèse éponyme. Bien que les premières notices de l'existence de sépultures datent de 1902, la fouille de la nécropole mérovingienne a débuté en 1905 à la suite de la découverte d'un bâtiment gallo-romain du Bas-Empire. Des travaux archéologiques ont été entrepris sous la direction du Dr. Meunier, médecin du village, jusqu'au mois de février 1913. En 1905, 1906 un total de 275 sépultures ont été explorées. Les fouilles ont été interrompues entre 1907-1909, 74 sépultures ont été fouillées en 1910 (dont la célèbre S319), une seule sépulture en 1911 (S348) et deux en 1912 pour en finir avec l'exploration de 17 sépultures en 1914. La nécropole s'est établie sur les ruines d'un bâtiment du III^{e} siècle associé à l'agglomération gallo-romaine (Atrium ?) située au carrefour de la voie romaine allant de Châlons à Verdun et de celle qui remontait le cours de l'Aire. Le lieu semble avoir réoccupé l'espace d'une nécropole à incinération du Haut-Empire fouillée partiellement par G. Chenet en 1921. La nécropole se trouve en bordure de la voie romaine, au lieu-dit *Haie des Vaches* ou *Les Tannières*, sur la pente douce d'une terrasse qui descend vers l'Aire (218 m NGF). Environ 367 sépultures ont été fouillées d'après G. Chenet.

Typologie des sépultures : la plupart des sépultures étaient aménagées en caisson de pierres plates posées de chant, certaines auraient comporté une couverture de pierres brutes, d'autres étaient en pleine terre (S60). Quelques caissons étaient constitués de murettes en pierres sèches (S41) ou de *tegulae* et pierres plates sans couvercle (S82). Certaines sépultures étaient en caisson incomplet avec un dallage aux pieds et à la tête de la fosse, parfois une brique de chant (S12, S36) ou une dalle. À quelques exceptions près, les espaces entre les sépultures étaient marqués par un mur de pierres (S26-27 ; S87-88 ; S228-229). Le fond des sépultures était constitué d'une couche de pierres plates, cailloux ou d'un mortier de tuiles. Sept fosses comportaient des traces de coffrage en bois de chêne (S84, 92, 94, 113, 126, 128, 133) mais seules la S84 (4) et 128 (6) avaient des clous. Soit les cercueils comportaient des assemblages en queue d'aronde soit il s'agissait de brancards funéraires ou des civières.

Pratiques funéraires : les fosses étaient creusées dans le limon argileux à des profondeurs allant de 0,2 à 1,2 m, exception faite de la S319 à 1,6 m de profondeur. La

nécropole s'organisait par rangées plus ou moins régulières nord-sud, les sépultures disposées bien écartées les unes des autres et orientées ouest-est avec de très légères variations. Concernant la position anatomique des corps (observations partielles) la plupart d'entre eux gisaient en décubitus dorsal (sauf celui de la S16) avec les bras en diverses positions : sépultures masculines : 1.1 (15 cas), 2.2 (7 cas), 1.2 (2 cas), 2.1 (3 cas), deux individus avaient la main posée sur l'épée. Pour le peu de sépultures féminines analysées, la position prédominante était 1.2. Le Dr. Meunier à déterminé 167 hommes, 83 femmes et 58 enfants sur les 367 sépultures fouillées, avec 59 indéterminés. Environ 1/7 des sépultures correspondaient à des enfants (1-15 ans). Le groupe de sépultures installé à proximité de la S319 a été interprété comme « une sorte de concession familiale », mais rien ne l'assure. L'homme âgé de la S319 avait été inhumé dans une fosse exceptionnellement large (3,5 m) en décubitus dorsal, bras en position 1.1 et jambes écartées. L'épée avait été placée le long du corps avec le pommeau près du coude gauche et surmonté par l'umbo du bouclier, appuyé semble-t-il contre la paroi nord de la fosse. Un scramasaxe ou poignard à manche d'or était croisé sur le bassin et un couteau du côté droit de la taille. Les éléments vestimentaires étaient en position fonctionnelle, une plaque boucle, une bourse avec fermoir caractéristique contenant un silex et une pince à épiler. Trois fers de javelot ou pointes de flèche gisaient près du genou gauche du défunt. A la hauteur de l'épaule, une grosse perle de verre, souvent associée à l'épée dans ce type de sépulture. Le dépôt funéraire consistait en une coupe en verre apode, une monture d'argent à trois appendices triangulaires et une buire exceptionnelle, le tout aux pieds du défunt. Enfin celui-ci avait, dans la main droite ouverte, un faux *triens* byzantin de Zénon (474-491) fourré d'or. La partie inférieure de la fosse (1,5 m de long) recelait des restes organiques avec quelques petits clous.

Le dépôt funéraire était absent des sépultures à armes 235, 241 et 355 (datées du VI^{e} siècle) ainsi que dans les sépultures féminines à riche parure S158, S175, S189, S206, S223, S307). La S319, pourtant privilégiée, ne renfermait que la buire à motif chrétien et une coupe en verre, la S194 un seul vase en verre. Très peu de remplois sont attestés, comme les sépultures avec réduction d'ossements dans les S128-128bis. Les chevauchements de sépultures étaient rares, la S54 était séparée de la S53 (au-dessous) par un lit de terre noire et de cailloux, de même que la S153 et la S154. Ce phénomène est attesté tardivement (phase MR1-MR2). L'individu de la S16 semble avoir été déposé tête en bas dans une sorte de puits (enterré vivant ?), celui de la S47 (homme) *« sur ses*

tibias reposaient les restes d'un jeune homme à genoux, prosterné vers le midi, le bras droit passé sous le fémur de l'individu en décubitus dorsal » (Dr. Meunier cité par R. Joffroy ; JOFFROY, 1974). Les S14, S70 et S71 présentaient une couche de chaux recouvrant le corps du défunt, un fait exceptionnel. Aucune trace de charbon de bois n'a été observée dans les fosses dont le remplissage est caractéristique, à composant de terres noires avec débris et scories de bronze et verre ainsi que des os animaux calcinés. Deux sépultures contenait des os de bovidé, la S58 un sacrum déposé aux pieds du corps et la S62 un tarse au même emplacement de l'antérieur. Le dépôt d'une monnaie est bien attesté à Lavoye dans plusieurs sépultures, soit dans la bouche soit dans la main du défunt. Un groupe très réduit de sépultures ont montré la présence d'une dalle agissant comme couverture du dépôt de vaisselle funéraire. Sont attestés également des coussins funéraires ou repose- têtes à base de *tegulae*. Le dépôt de coquilles d'escargots est confirmé, autour du crâne dans la S23 (une coquille), S78 (plusieurs Helix hortensis), S31 (une Helix pomatia et une autre d'Helix hortensis près du pied gauche), au niveau des pieds dans la S92 (2 Helix hortensis), la S29 de même, la S35 un Helix pomatia entre les tibias et de manière générale formant un lit dans la S26 à base d'Helix hortensis.

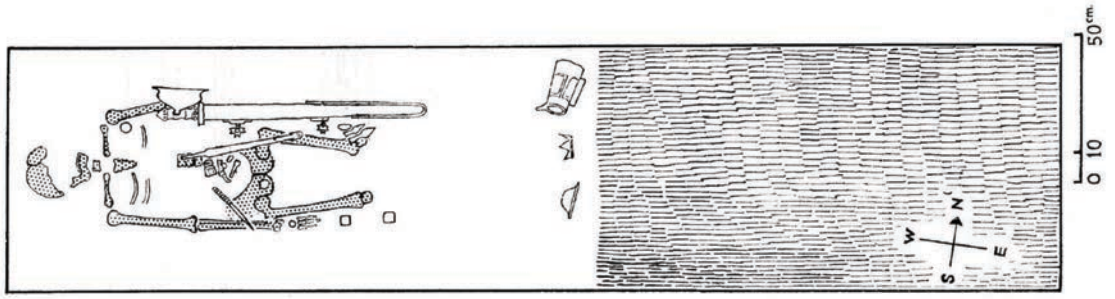
Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 670).

Informations additionnelles : le mobilier provenant de la nécropole a été acquis par le MAN à diverses reprises, une en 1912 comprenant des objets remarquables et à nouveau en 1926 pour le reste d'objets de la collection. Un total de 206 sépultures à mobilier des 265 fouillées se trouve au MAN.

Bibliographie : CHENET, G. (1935) : « La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière mérovingien de Lavoye (Meuse) », *Préhistoire,* V, Paris, E. Leroux. p. 34-118 ; JOFFROY, R. (1974) : *Le cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*, Paris, A. & J. Picard. 180 p. YOUNG, B.-K. (1977) : « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », *AM*, VII. p. 5-81 ; YOUNG, B.-K. (1984) : *Quatre cimetières mérovingiens de l'Est de la France : Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mézières-Manchester et Mazerny. Étude qualitative et quantitative des pratiques funéraires*, Oxford BAR International, Series 208.



1



2

Fig. 180. Lavoye (Meuse) - *Haie des Vaches*. 1. Plan de la nécropole d'époque mérovingienne établie sur les ruines d'époque gallo-romaine (Joffroy, 1974). 2. Sépulture n°319 appartenant à un homme de haut rang (phase MA1), probablement le fondateur de la nécropole (Chenet, 1935).

190. Nixéville-Blercourt (Meuse), Le Cercueil

Introduction : la commune de Nixéville - Blercourt (*Nescervilla*, 973) fait partie du canton de Souilly, arrondissement de Verdun, dans la Meuse. Au haut Moyen Âge le territoire appartenait au *pagus Virdunensis*, intégrant le diocèse de Verdun. Une nécropole d'époque mérovingienne a été découverte en 1864 par des terrassiers au lieu-dit *Le Cercueil*, avec la mise au jour de 7 à 8 sépultures. Une nouvelle découverte est faite en 1884 par un habitant du village lors de travaux agraires, précédant une fouille réalisée par F. Le Bœuf, mettant au jour environ 150 tombes. La nécropole s'est établie sur le versant oriental d'un promontoire à l'ouest de Nixéville, proche d'une antique, supposée voie romaine, de Verdun à Châlons-en-Champagne.

Typologie des sépultures : aucune information recensée.

Pratiques funéraires : peu de renseignements nous sont parvenus sur l'organisation et la disposition des sépultures, mis à part la pratique de l'inhumation habillée et l'orientation des sépultures ouest-est. Quelques-unes étaient à une profondeur de 0,8 m. Une sépulture d'enfant contenait un peigne type Lavoye sans plus de renseignements. Nombre de sépultures avaient un dépôt funéraire composé d'un vase céramique caréné, l'une des plus anciennes contenait une coupe en TS d'Argonne. Des fibules en « S » d'argent et d'autres ansées digitées suggèrent la présence de sépultures féminines aisées du VI^{e} siècle. Parmi les armes retrouvées en 1884 : un umbo, une épée longue à double tranchant et sept lances indiquent des sépultures à armes dont certaines de haut rang.

Chronologie : phases MA1 – MR2 (v. 470 - 670). À partir des descriptions du mobilier trouvé en 1864 et 1884, on peut proposer une occupation de la nécropole dès la phase MA1 (v.470-530) ou MA2 (v.530-v.570), et qui s'est poursuivie jusqu'au moins la phase MR2 (v.630-v.670).

Informations additionnelles : le mobilier provenant des trouvailles de 1864 fut déposé au Musée de Verdun, dont quelques objets légués par Benoît en 1866 (inv. 85.12.150 et planche Nixéville). Les objets retrouvés lors des fouilles de 1884 ont été acquis par F. Lebœuf pour sa collection, puis légués au Musée de Verdun et dispersés lors de la Grande Guerre. Le Musée Barrois conserve un vase céramique biconique du VI^{e} siècle. Les dessins inédits de Lebœuf ont été reproduits par F. Pomarède dans sa thèse.

Bibliographie : BONNABELLE, C. (1882) : « Souilly ». *Ann. Dép. Meuse*, (tiré à part) ; CHENET, G. (1927) : « Épaves d'époque barbare du département de la Meuse ». *RM*. p. 361-365 ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, imp. Charles Laurent, Verdun, t.II, 1884. p. 107 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 462 ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e s*. Thèse de doctorat, dactyl., Nancy II. p. 246, 346.

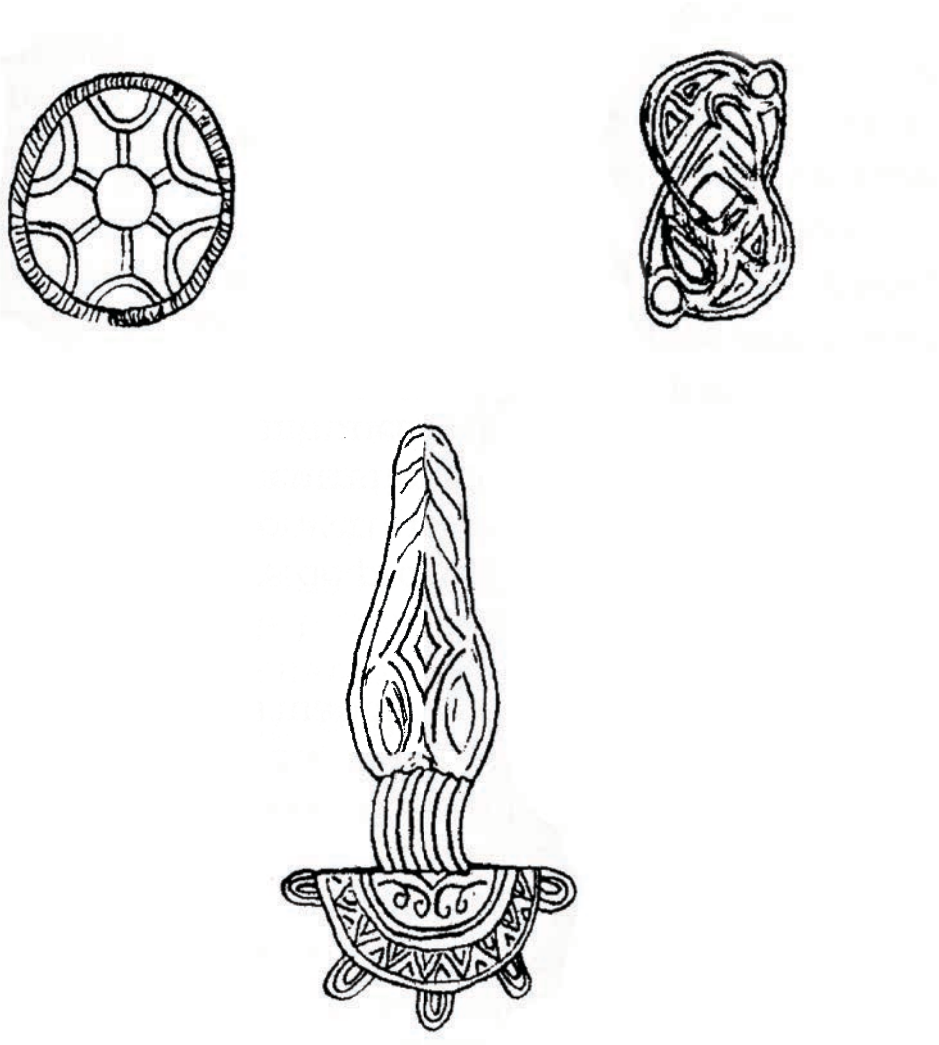


Fig. 181. Nixéville-Blercourt (Meuse) - *Le Cercueil*. Objets de parure provenant de la nécropole d'époque mérovingienne: 1. Fibule ronde TP219 (phase MR1-MR2); 2. Fibule en S TP226 (phase MA1); 3. Fibule ansée digitée TP264 (MA1) (Leboeuf, XIXe siècle).

191. Verdun (Meuse), La Justice

Introduction : la ville épiscopale de Verdun constitue le chef-lieu de l'arrondissement, du canton, et la commune éponymes, ainsi qu'une sous-préfecture du département de la Meuse. Plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne peuvent être signalées dans l'espace immédiat de la ville, dont certaines associées à l'existence d'églises disparues. D'autres semblent établies dans les aires suburbaines de la ville, le long des voies romaines et probablement des espaces funéraires du Bas-Empire.

En 1740, J.-J. Oberlin rapportait la découverte d'une sépulture à mobilier exceptionnelle au lieu-dit *La Justice*, au sud-est de la ville près de la *Côte de Saint Martin* qui domine la rive droite de la Meuse, à proximité de la voie romaine à Metz. L'existence d'une sépulture de ce type laisse entrevoir qu'une nécropole a pu s'établir à cet endroit au début de l'époque mérovingienne, malheureusement le manque de fouilles et l'arasement des lieux pour l'établissement d'une carrière ne permettent pas d'aller au-delà dans les hypothèses.

Une autre nécropole contemporaine de celle-ci semble avoir existé, malgré le peu de renseignements apportés par les sources, dans le secteur du *Faubourg Pavé* où, en 1825, des sépultures en pleine terre ont été retrouvées contenant du mobilier daté du début du VI^e^ siècle. La nécropole était située en bordure de la voie romaine vers Senon, sur le versant d'un des coteaux à l'est de la ville.

Enfin, un autre espace funéraire a pu exister, mais sans être certains, près de la *Porte Chaussée* sur la rive droite de la Meuse et sur le même tracé de la voie romaine vers Senon. Du mobilier appartenant aux IV^e^-VI^e^ siècles a, en effet, été retrouvé par des ouvriers lors de travaux routiers en 1867.

Typologie des sépultures : aucune information n'est parvenue. Il se peut, par la nature du mobilier retrouvé, que la sépulture retrouvée à la *Côte de Saint Martin* en 1740 était en pleine terre, avec l'emploi d'un caisson de bois cloué comme ceux documentés dans les sépultures de haut rang du site de *La Tuilerie* a Saint-Dizier (52).

Pratiques funéraires : la présence d'une sépulture masculine de haut rang avec un dépôt exceptionnel composé d'une épée longue à double tranchant, d'un angon, d'un umbo de bouclier à calotte décorée de lamelles d'argent, d'une lance, d'une hache de jet, d'une garniture de seau en bronze et d'un bassin de bronze à pied et à double anse. L'ensemble du mobilier devait compter à l'origine d'autres objets (verrerie, céramique) probablement ignorés ou détruits lors de la découverte.

Chronologie : phase MA1 (v. 480 - 530).

Informations additionnelles : le mobilier retrouvé en 1740 fut acquis par l'historien allemand Schoepflin et publié par son disciple J.-J. Oberlin en 1773.

Bibliographie : CLOUET, L. (1867): *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, Verdun, C. Laurent, vol. 1. p. 47 ; COCHET, J.-B.-D. (Abbé) (1857) : *Sépultures gauloises, romaines et franques*, Paris, Derache. p. 209 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 570-578 ; OBERLIN, J.-J. (1773) : *Museum Schoepflini,* Strasbourg, J. Lorenzii, p. 143. Pl. XVI. Fig.5 ; PÉRIN, P. (1980) : *La datation des tombes mérovingiennes: historique, méthodes, applications*, Genève, Librairie Droz. p. 13, Pl. VI; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e s.* Thèse de doctorat de 3^e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 362.

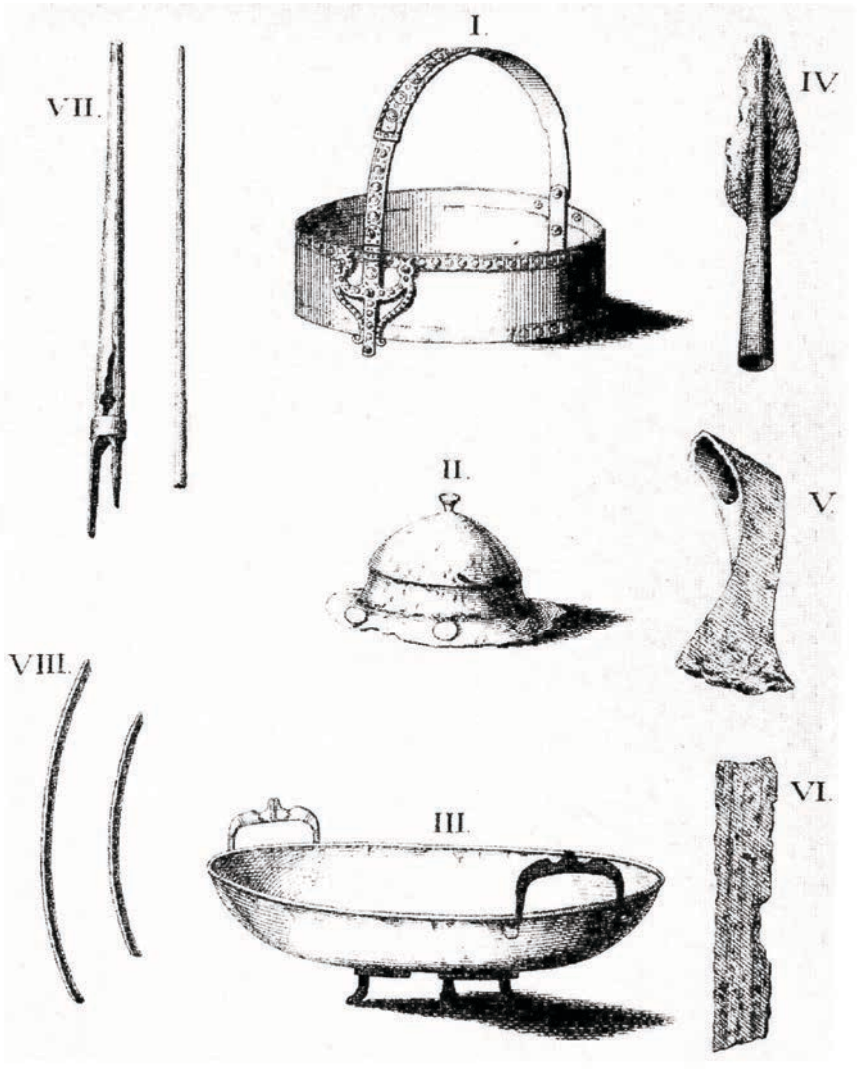


Fig. 182. Verdun (Meuse) - *La Justice*. Mobilier de la sépulture de haut rang (phase MA1) retrouvée en 1740 sur la Côte de Saint Martin (Oberlin, 1775 ; Périn, 1980).

192. Verdun (Meuse), La Citadelle

Introduction : le secteur de *La Citadelle*, bâtie à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Vanne, aurait été un espace funéraire en usage dès le Bas-Empire, probablement autour d'un noyau cultuel primitif, comprenant les églises Saint-Pierre et Saint-Paul et une basilique édifiés *extra-muros* au V^e^ siècle. Malgré l'importance des découvertes effectuées au cours des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles lors des différents travaux d'aménagement des fortifications, rares sont les notices qui apportent des informations permettant d'interpréter les différentes aires funéraires et les périodes d'occupation de celles-ci. Les fouilles entamées en 2012 dans la citadelle par l'Université de Nancy sous la direction de V. Serdon ont permis de localiser une des aires funéraires du haut Moyen Âge, et ont mis au jour une sépulture féminine de haut rang datée par J. Guillaume du début du VI^e^ siècle, ce qui confirme les hypothèses sur le caractère funéraire des lieux, dès bien avant la création de l'abbaye au VII^e^ siècle.

Typologie des sépultures : des sarcophages de type bourguignon-champenois en remploi ont été découverts en 1835, 1874 et 1883. La sépulture féminine retrouvée en 2012 était en pleine terre, et comportait probablement un cercueil.

Pratiques funéraires :

Chronologie : phases MA1 – MR3 (v. 480 - 710).

Informations additionnelles :

Bibliographie : LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, t.II, 1884. p. 17-19, 34-35 ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 122, 567, 570-578 ; POMARÈDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e^ s*. Thèse de doctorat de 3^e^ cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 362 ; TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc. p. 192.

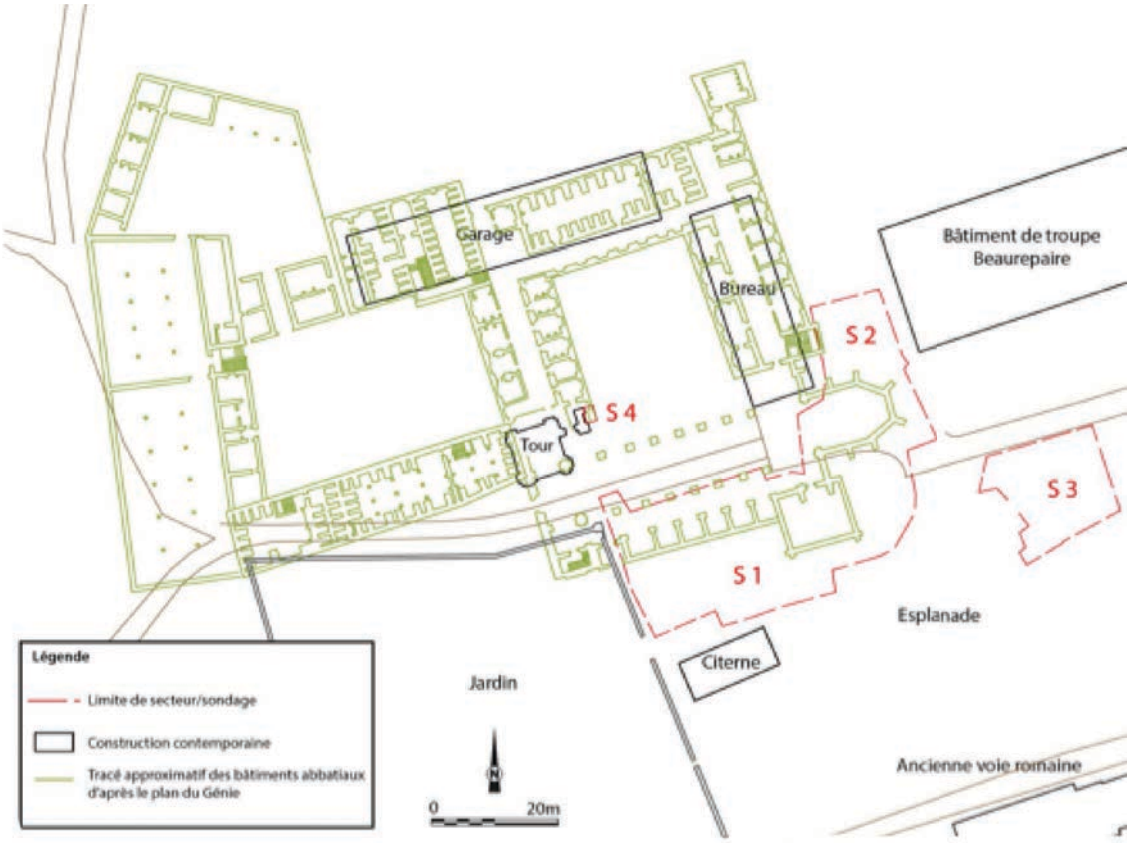


Fig. 183. Verdun (Meuse) - *La Citadelle*. Plan de l'ensemble monastique disparu de Saint-Vanne et secteur de la fouille 2012-2013 (Provost, 2013).

193. Ville-sur-Cousances (Meuse), Fosse Reignier

Introduction : la commune de Ville-sur-Cousances appartient au canton de Souilly, arrondissement de Verdun, dans la Meuse. À l'époque mérovingienne, le territoire comprenait l'occident du pagus et diocèse de Verdun, en limite avec la forêt de l'Argonne. Les travaux effectués par des cantonniers en 1838 sur le chemin de Clermont-en-Argonnes ont entraîné la découverte de quelques sépultures d'époque mérovingienne au lieu-dit *Fossé Reignier,* aujourd'hui sans localisation précise. D'après les descriptions, la nécropole devait se situer des deux côtés de l'ancien chemin à Clermont, occupé par l'actuelle Autoroute de l'Est. L'antiquaire C.-F. Denis, de Commercy, s'est rendu sur les lieux et acquit une partie des objets récupérés par les cantonniers.

Typologie des sépultures : aucune information consignée.

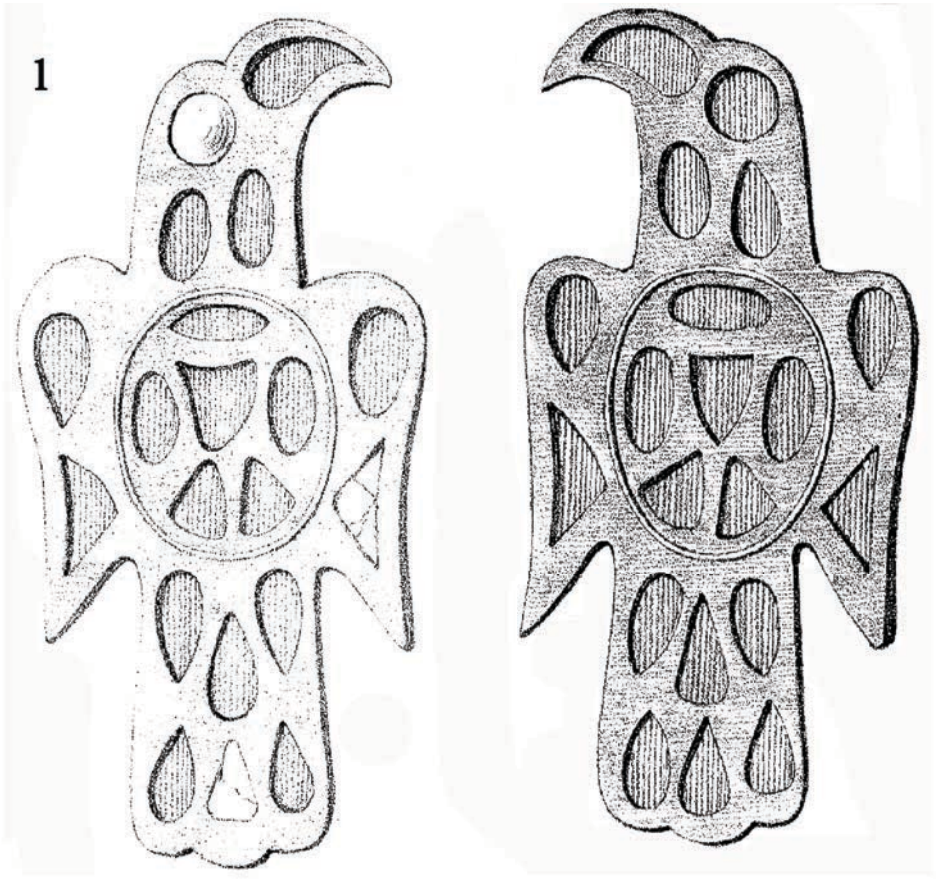
Pratiques funéraires : on n'a pas de renseignements sur l'organisation de l'espace funéraire. Hormis le fait que les sépultures étaient disposées en bordure du chemin, qui devait probablement présider à l'organisation des rangées. La présence de deux fibules aviformes de type gothique atteste l'existence d'une sépulture privilégiée, probablement celle d'une femme de l'élite locale, voire une émigrée d'ascendance gothique. Le manque d'informations sur l'ensemble des sépultures découvertes ne permette pas toutefois d'effectuer une approche correcte des contextes funéraires.

Chronologie : fin PM - MR1

Informations additionnelles : une des fibules aviformes se trouvait dans les fonds du Musée de Cologne, collection du baron von Diergardt, l'autre semble perdue. En 1842, cinq perles en pâte de verre (inv. nº. 8987) et un fragment de fibule ronde en bronze (inv. nº. 8988) provenant du même site sont entrées dans ce musée. D'autre part, le mobilier provenant de plusieurs sépultures acquis par F. Denis fut transféré à la collection de M. Dufresne de Metz. En 1885, F. Liénard mentionne divers objets qui se trouvaient dans son cabinet privé.

Bibliographie : BONNABELLE, C. (1882) : « Souilly ». *Ann. Dép. Meuse*, (tiré à part) ; DENIS, C.-F. : ms. 678fº89, s.d.b ; LIÉNARD, F. (1881-1885) : *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, t.II, 1884. p. 109-110. Pl. XXX ; MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme ; POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse*

*depuis les origines jusqu'au X*e *s.* Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl., Université de Nancy II. p. 365-366 ; WERNER, J. (1961) : *Katalog der Sammlung Diergardt, vol. 1. Fibeln*, Berlin.



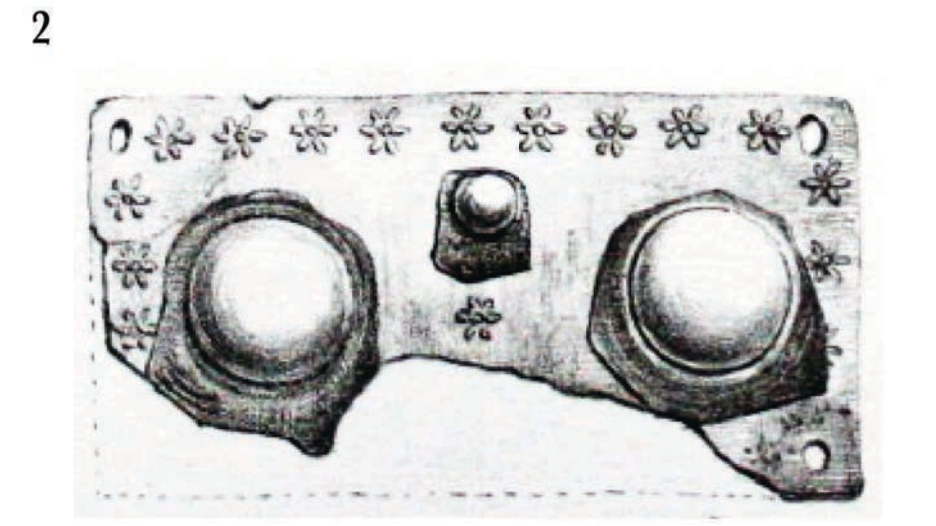


Fig. 184. Ville-sur-Cousances (Meuse) - *Fosse Reignier*. Objets provenant des trouvailles du XIXe siècle: 1. Paire de fibules aquiliformes de tradition gothique (phase fPM-MA1); 2. Applique de baudrier à cabochons (phase MA3-MR1) (Liénard, 1884). Objets non mis à l'échelle.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

ADA : Archives départementales de l'Aisne

ADM : Archives départementales de la Marne

ADMeuse : Archives départementales de la Meuse

ADArd : Archives départementales des Ardennes

AFAM : Association Française d'Archéologie mérovingienne

AFAS : Association Française pour l'Avancement des Sciences

AG : Annales de Géographie

Ann. Dép. Aisne : Annuaire du département de l'Aisne

Ann. Dép. Marne : Annuaire du département de la Marne

Ann. Dép. Meuse : Annuaire du département de la Meuse

Arch. : Archives

AM : Archéologie Médiévale

AN : Antiquités Nationales

Annales : Annales : Économies, Sociétés, Civilisations

AREAHRS : Association de recherches et d'études archéologiques et historiques de Sissonne

ASAN : Annales de la Société archéologique de Namur

ASFN : Association de la Société française de numismatique

ASHACT : Association scientifique d'histoire et archéologie de Château-Thierry

ASHABD : Association scientifique d'histoire et Archéologie de Bar-le-Duc

AyTM : Arqueología y Territorio Medieval

BA : Bulletin Archéologique

BAC : Bulletin d'Archéologie chrétienne

BACTH : Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques

BAVF : Bulletin archéologique du Vexin français

BFSAC : Bulletin de la Société des Fédérations archéologiques de Champagne-Ardenne

BGAN : Bulletin du Groupe archéologique nogentais

BGAB : Bulletin de liaison du Groupe archéologique bragard

B.M. : Bibliothèque municipale de Reims

BMRP : Bulletin des Amis du Musée du Rethélois et du Porcien

BSAA : Bulletin de la Société académique de l'Aube

BSAAisne : Bulletin de la Société archéologique de l'Aisne

BSAC : Bulletin de la Société archéologique Champenoise

BSAHC : Bulletin de la Société archéologique et historique de Chelles

BSAL : Bulletin de la Société académique de Laon

BSAMF : Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France

BSNANM : Bulletin de la Société nationale d'archéologie du nord de la Meuse

BSAV : Bulletin de la Société archéologique de Vervins

BSEA : Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude

BSFA : Bulletin de la Société française d'archéologie

BSFN : Bulletin de la Société française de numismatique

BSGA : Bulletin de la Société de Géographie de l'Aisne

BSHAM : Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse

BSHAS : Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons

BSHAL : Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres

BSHF : Bulletin de la Société d'histoire de France

BSNANM : Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse

BSPF : Bulletin de la Société préhistorique française

BSRBAP : Bulletin de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire

BSSHM : Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Haute-Marne

BSLSAB : Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc

c. : charte, cartulaire

ch. : chapitre

CAF : Congrès archéologique de France

CANE : Cahiers d'archéologie du Nord-Est

CAP : Cahiers archéologiques de Picardie

CC : Chronique de Champagne

CCERPHM : Cahiers du Centre d'études et de recherches de Préhistoire haut-marnaise

CF : Chronicon Fredegari

CN : Cahiers de numismatique

coll. : Collection

CRSAIBL : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres

EM : Études Marnaises

Ep. : Epistole

FAHB : Fédération archéologique et historique de Belgique

GAAFIF : Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie funéraire en Île-de-France

GEV : Gesta Episcopum Virdunensium

Ham. det./disp. : hameau détruit / disparu

HF : Liber Historiae Francorum

HG : Historia Gothorum

HRE : Flodoardi. Historia Remensis ecclesiae

IdS : Isidore de Séville

MAIBL : Extraits des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres

MEFR : Mélanges de l'École française de Rome

MFSSA : Mémoires de la Fédération de sociétés Savantes de l'Aisne

MHG : Monumenta Historica Germaniae

ms. : manuscrit

MSAA : Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres du département de l'Aube

MSACSAM : Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne

MSAF : Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France

MSAMF : Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France

MSASQ : Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin

MSED : Mémoires de la Société d'émulation du Doubs

MSLSB : Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc

MSLSSD : Mémoire de la Société des lettres et sciences de Saint-Dizier

MSPV : Mémoires de la Société philomathique de Verdun

MSSA : Mémoires des sociétés savantes de l'Aisne

MSSAVF : Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François

Mus. : musée

ND : Notitia Dignitatum

NG : Notitia provinciarum et civitatum Galliae

Polyp. : Polyptique

PuF : Presses Universitaires de France

RA : Revue Archéologique

RAA : Revue Ardenne et d'Argonne

RAC : Revue Archéologique du centre de la France

RACE : Revue Archéologique de l'est et du centre-est de la France

RAE : Revue Archéologique de l'Est

RAP : Revue Archéologique de Picardie

RCB : Revue de Champagne et de Brie

REAP : Revue de l'École d'anthropologie de Paris

REL : Revue d'Études ligures

RFS : Revue française de sociologie

RG : Res Gestae

RH : Revue Historique

RHEF : Revue de l'histoire de l'Église de France

RLA : Revue lorraine d'Anthropologie

RM : Revue des Musées

RMN : Réseau des Musées Nationaux

RN : Revue du Nord

RNat : Revue Nationale

RQH : Revue des Questions Historiques

s.n.m. : sur le niveau de la mer (Mer Méditerranée)

SRA : Service régional de l'archéologie

STGPA : Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie

TAIR : Travaux de l'Académie impériale de Reims

v. : vers

VF : Venance Fortunat

Articles de revues & publications périodiques

AJOT, J. (1980) : « Peuplement et relations commerciales à travers l'étude de la nécropole de Curtil-sous-Burnand ». *AFAM*, 2. p. 27-31.

AMENT, H. (1976) : *Die Fränkischen Gräberfunde aus Mayen und der Pellenz,* Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Series B, 9, Berlin. p. 72 – s.

AMENT H. (1977): "Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit". *Germania*, 55.

Anonyme (1844) : « Séance du 12 février ». *BSAA*. p. 67-68.

Anonyme (1862) : « Catalogue du musée d'art et d'antiquités de Laon ». *BSAL*, XII, p. I-L.

Anonyme (1896) : *Ann. de la Marne*. p 583.

Anonyme (1905) : *Ann. Dép. Marne*. p. 599.

Anonyme (1905) : *Almanach Matot-Braine*. p. 82.

Anonyme (1914) : « Procès verbal de la Société ». *MSLSSD*, XIV, 1912-1913. p. 269.

ARMAND, F. (2005) : « Localisation d'un palais royal mérovingien dans l'Aisne. La villa Brennacum ». *RAP,* 1, 1-2. p. 101-107.

AUXIETTE, G. ; THOUVENOT, S. & POIRIER, M. (2002) : « Un bâtiment du haut Moyen-Âge à Villeneuve-Saint-Germain « Les Étomelles » (Aisne) ». *RAP,* 1-2. 5-24.

AZKÁRATE GARAI-OLAUN, A. (1993) : « Francos, aquitanos y vascones : testimonios arqueológicos al sur de los Pirineos ». *AEArq,* 66. p. 149-176.

AZKÁRATE GARAI-OLAUN, A. (1999) : *La Necrópolis tardoantigua de Aldaieta (Nanclares de Gamboa, Álava),* Memorias de yacimientos alaveses, 6, Vitoria.

BAILLY-MAITRE, M.-C. (1978) : « Les sépultures à inhumation du bas-Dauphiné au haut Moyen-Âge ». *Évocations*, 3, 35e année. p. 81-96.

BALLET, P. (1970) : « Nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny. Sépultures fouillées au cours de la campagne 1969 ». *CHM*, 100. p. 27-38.

BALMASEDA MUNCHARAZ, L.-J. (2006) : « La orfebrería de época visigoda en la Comunidad de Madrid ». *Zona Arqueológica*, 8. p. 753-768.

BARBIER, J. (1982) : « Palais et fisc à l'époque carolingienne, Attigny ». *Bibliothèque de l'école des chartes*, 140-142, Paris. p. 133-162

BARBIER, M. ; CABART, H. & POULAIN, C. (1991) : « Objets mérovingiens sans origine de la collection Perrin de la Boullaye ». *BSAC*, 84, 4. p. 167-224.

BARDOUX, B. ; CHOSSENOT, D. & POULAIN, C. (1993) : « Sarcophage du haut Moyen Age à Loivre (Marne), « Au dessus de la Croix Aubry ». *BSAC,* 86, 2. p. 103-113.

BARTHELEMY, E. de (1889) : « Notice ». *Ann. Dép. Marne*. p. 467

BAYARD, D. (1990) : « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au Ve siècle ». *Gallia*, 47, Paris, CNRS. p. 270-301, 12 Fig.

BAYARD, D. (1994) : « La céramique de l'habitat mérovingien de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) ». *RAP*, 1-2. p. 65-79.

BAYE, J. de (1890) : « L'art chez les barbares à la chute de l'Empire Romain », *L'Anthropologie*, I-4. p. 385-400.

BAYE, J. de (1910) : Les casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe ». *MSAF*, LXIX, Paris. 23 p., 6 Fig.

BEN REDJEB, T. (2007) : « La nécropole mérovingienne de Saint-Sauveur (Somme) ». *RAP,* 1-2. p. 39-297.

BERTHELIER, N. (1994) : La nécropole mérovingienne de Grigny (Essonne). *Bulletin archéologique du Vexin français*, 27. p. 75-80.

BERTRAND, A. (1878) : « Boucle en cristal de roche avec un ardillon en bronze découverte aux environs de Châlons-sur-Marne ». *BSFA*, 2e sem. p. 63.

BERTRAND, A. (1879) : « Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule ». *RA*, 38, Paris.

BIERBRAUER, V. (1997) : « Les Wisigoths dans le royaume franc ». *AN*, 29. p. 167-200.

BILLARD, C. *& alii* (1996) : « L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le haut Moyen-Âge. Modalités et essai d'interprétation ». *BSPF*, 93-3. p. 279-286.

BILLOIN, D. (2007) : « La nécropole mérovingienne à tumuli d'Hegenheim ». *Archéopages : Migrations*, 18, janv. p. 36-37.

BINFORD, L. (1962) : « Archaeology as Anthropology ». *American Antiquity*, 28. p. 217-225.

BLAIZOT, F. (1996) : « L'apport des méthodes de la paléoanthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques ». *AM*, XXVI. p. 1-22.

BLOCH, M. (1927) : « Observation sur la conquête de la Gaule romaine par les rois francs ». *RH*, 154, Janvier-Juillet. p. 161-178.

BÖHME H.-W. (1987) : "Gallien in der Spätantike. Forschungen zum Ende der Römerherrschaft in den westlichen Provinzen". *Jahrbuch des Römische-Germanisches Zentralmuseums Mainz*, 34, 2 , p. 770-773.

BÖHME, H.-W. (1988a) : « Les Thuringiens dans le Nord du royaume franc ». *RAP*, 3-4. p. 57-69.

BÖHME H.-W. (1999): « Franken oder Sachsen ? Beiträge zur Siedlungs- und Bevölkerungsgeschichte in Westfalen vom 4.- 7. Jahrhundert ». *Studien zur Sachsenforschung* 12, Oldenburg. p. 65-67.

BÖHNER, K. (1958) : *Die Fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Series B, I, Berlin. p. 71- s.

BONNABEL, L. (1997) : « Vers la reconnaissance de contenants funéraires ». *BSAC*, 90, 4. p. 103-110. 5 Fig.

BOUDARTCHOUK J.-L *&* *alii* (2000) : Quelques ensembles de mobilier d'époque mérovingienne provenant de nécropoles : Guilhamat de Lacroix-Falgarde ; Le Hauré (et le Tourguil) de Drudas, Saint-Michel d'Aussiac de Le Burgaud (Haute-Garonne), Le Coulomé de Montégut (Gers). *MSAMF,* LX, 2000, p. 49-82.

BREUER, J & ROOSENS, H. (1956) : « La trouvaille de Vieuxville ». *ASAN*, 58. p. 342-259.

BRISSON A. & HU, P. (1964) : « La voie romaine de Morains à Maclaunay ». *MSACSAM*, LXXIX. p. 7-14.

BRISSON, A. ; HATT, J.-J. & ROUALET (1967) : « Le cimetière gallo-romain d'Aulnay-sur-Marne ». *MSACSAM,* LXXXII. p. 30-50.

BRISSON, A. (1957b) : « Saint-Ouen Domprot (Marne) ». *BSAC*, 1. p. 18.

BRÜHL, C. (1975) : *Palatium und civitas*, Band I, Gallien, Vienne. p. 75-82.

BUCHET, L. (1978) : « La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Frénouville (Calvados) ». *AM*, VIII. p. 5-29.

BUCHET, L. (1988) : « La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Âge, son origine-sa valeur historique ». *AM,* 18. p. 55-71.

CABART, H. & RAVAUX, J.-P. (1987) : « Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du VI^e^ av. J.-C. – VII^e^ s. après J.-C. ». *MSACSAM*, CII. p. 13-87, 18 Fig. 12 Pl.

CABART, H. ; CHARPY, J.-J. & POULAIN, C. (1994) : « Les verreries antiques du Musée archéologique d'Épernay ». *BSAC*, 87, 4.

CABART, H. & CHARPY, J.-J. (1994) : « Objets gaulois, gallo-romains et mérovingiens provenant de Taissy ou de ses environs (Marne). *MSACSAM,* CIX. p. 7-16.

CABART, H. & FEYEUX, J.-Y. (1995) : *Verres de Champagne, le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*. *BSAC*, 48, 4.

CARLIER, J. (1912) : « Bar-les-Buzancy chez M. Rossignon : possible sépulture franque ». *RAA*. p. 213.

CARLIER, J. (1928) : « Objets des cimetières carolingiens de Waleppe et de Bégny ». *BSAC*, 1. p. 8-9

CARLIER, J. (1931) : « Fouilles et trouvailles faites le long du Chemin de Reims entre Banogne et Chaumont-Porcien (Ardennes) ». *BSAC*, 1-2, mars-juin.

CARON, E. (1841) : Rapport à la commission des antiquités du département de l'Aisne ». *BSAA*, I. p. 46-47.

CAZES, Q. *& alii* (1988) : « L'ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse ». *MSAMF*, XLVIII. p. 1-177.

CHALETTE, J. (1824) : « Essai historique et statistique du canton de Fismes" Annuaire de la Marne. *Ann. Dép. Marne*. p. 21-145.

CHALETTE, J. (1825) : « Statistique sur Hermonville ». *Ann. Dép. Marne*. p. 28-29.

CHANEL, E. (1912) : « Sépulture double de l'époque franque à Izenave (Ain) ». *BA*, Paris, Imp. Nationale. p. 265-274, 3 Fig., 1 Pl.

CHARLES, R.-P. (1959) : « Étude du matériel anthropologique du Musée d'Épernay (Marne) ». *RACE*, 10. p. 169-176 et 265-267.

CHARPY, J.-J. (1988) : « Les collections d'antiquités tardives du Musée d'Épernay ». *BSAC*, 4. p. 117-118.

CHARPY, J.-J. ; BELLIER, C. & CATTELAIN, P. (2004) : « Au temps de Clovis, les mérovingiens en Champagne et en Ardenne ». *L'Archéologue*, 69, Musée du Malgré-Tout, Treignes (Belgique), Fédération française d'archéologie. p. 19-31.

CHAVANNE, M. (1912) : « Antiquités gallo-romaines à Rumont ». *MSLSABL*. p. CLXXVII.

CHAVANNES, N. (1904) : « Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand ». *CRSAIBL*, 48, 1. p. 245-273.

CHENET, G. (1927) : « Épaves d'époque barbare du département de la Meuse ». *RM*. p. 361-365.

CHENET, G. (1935) : « La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière mérovingien de Lavoye (Meuse) », *Préhistoire IV*. p. 34-126.

CHEVALLIER, A. (abbé) (1891) : « La vallée de l'Ardre » (suite), *Almanach Matot-Braine*. p. 97-113.

CHEVALLIER, R. & GUILLAUME, P. (1958) : « Les fonds de cabane mérovingiens de Maizy-sur-Aisne (Aisne) ». *RAE*, 8. p. 181-187. (tiré à part)

CHOSSENOT, M. (2006) : « Un archéologue à découvrir : le docteur J. Fromols (1891-1967). Contribution à l'historiographie de l'archéologie champenoise". *MSACSAM*. p. 213-266.

CHOSSENOT, M. & NEISS, R. (1977) : « Découverte archéologique sur les territoires des Petites Loges, La Veuve, Dampierre, Saint-Etienne et Cuperly ». *MSACSAM*. p. 210-211.

CHOSSENOT, M. & CABART, H. (1994) : « Objets gaulois, gallo-romains et mérovingiens provenant de Taissy ou de ses environs ». *MSACSAM,* 109. p. 7-16.

CHOSSENOT, D. & POULAIN, C. (1988) : « Sépultures mérovingiennes à Chaintrix - Bierges (Marne) lieu-dit « Le Chemin de Trécon ». *BSAC*, 81-4. p. 3-12.

CHRISTLEIN, R. (1973) : « Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West-und Süddeutschland ». *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz,* 20. p. 147-180.

Chronique des fouilles médiévales en France (1991) : « Chavot, Juvigny, Laimont », *AM,* XXI. p. 278, 352, 359.

Chronique des fouilles médiévales en France (1995) : « Châlons-sur-Marne (Aisne) », *AM,* XXV. p. 328-329.

COLLINET, P. (1911) : « Découverte d'une tombe franque à Villers-Cernay ». *RAA*, 6. p. 199-200.

COLLART, J.-L. (1982) : « Sépultures mérovingiennes à Lucy-Ribemont (Aisne) ». *RAP,* 2, 2. p. 11-14.

COURVAL DE (1843) : « Notice sur des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Laon ». *BSAA*. p. 10-11.

COUTIER, L., BRISSON, A. & DUVAL, R. (1932) : « Le cimetière mérovingien-carolingien de Clamanges (Marne) ». *BSPF*, XXIX. p. 303-304.

COUTIL, L. (1912) : « Étude sur les pointes de flèche de l'Age du Bronze, munies de barbelures à la douille. Objets de l'Age du bronze trouvés dans les sépultures mérovingiennes ». *BSPF*, IX. p. 128-134, 483-487.

COUTIL, L. (1912) : « De la présence des objets de l'Âge de bronze dans les sépultures mérovingiennes, et d'un prétendu culte de la hache de bronze dans ces sépultures ». *BSPF,* IX. p. 556-557.

CRÉTÉ-PROTIN, I. (1993) : *Les cimetières ruraux du haut Moyen-Âge dans la partie auboise du diocèse de Troyes. BSAC*, 86, 2. p. 95-102, 2 Fig.

DAHMLOS, U. (1977): « Francisca-bipennis-securis. Bemerkungen zu archäologischen Befund und schriftlicher Überlieferung ». *Germania*, 55, 1.- 2. Halbband. p. 141-165.

DASNOY, A. (1956) : « Coupes en verre ornées de symboles chrétiens ». *ASAN*, 48, 1956. p. 360-673.

DASNOY, A. (1967) : « Le cimetière situé Devant-le-Mont à Eprave (V^e^/VI^e^ s.). *ASAN*, 54, 1e livraison, Eprave.

DEFER, E. (1890) : « Histoire de Bagneux, canton d'Anglure, arrondissement d'Épernay ». *MSACSAM*. p. 137-290.

DELESTRE, X.; KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (2005) : « La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques ». *BAP*, SupPl. 3, Aix-en-Provence.

DELOCHE, M. (1884) : « Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA,* 2. p. 1-6.

DELOCHE, M. (1886) : « Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ». *RA,* 1, vol. 1. p. 221-223, 341-344 ; vol. 2. p. 40-41, 141-143.

DELORT, E. (1947) : « Le cimetière franc d'Ennery (Moselle) ». *Gallia*, V, fasc. 2. p. 351-403.

DEVILLIERS, Dr. (1894) : « Cimetière franc de Flavigny-le-Grand ». *BSAV,* XVI, 1893-1894. p. 36-37.

DEMOULE, J.-P. (1999) : « Chapitre premier : Historique des recherches et objectifs de l'étude ». *RAP,* N° spécial 15. p. 11-18.

DIERKENS, A. (1980) : « Bâtiment religieux et cimetière d'époque mérovingienne à Anthée (province de Namur). Fouilles de la Société Archéologique de Namur, novembre 1889 ». *ASAN*, 60. p. 5-22.

DOPPELFELD, O. (1964) : « Das fränkische Knabengrab unter dem Chor des Kölner Doms ». *Germania,* 42, 1-2. p. 156-188.

DRAPEYRON, L. (1866) : « La reine Brunehilde et la cris du VI^e^ siècle sous les mérovingiens ». *MSED*. p. 393-419.

DUBOIS, P. (1900) : « Les collections rémoises au Petit Palais des Champs Élysées, 1 : La collection Léon Morel ». *RCB*, XII, 2^e^ série. p. 913-918.

DUFLOT, E. (1889) : « Sculptures franques à Macquigny ». *La Thiérache-BSAV,* XII, 1887-1888. p. 170-171.

DUMAS, G. (1967) : « Les capitales des rois et empereurs carolingiens, principalement dans l'Aisne, l'Oise et la Champagne ». *MSSA*, 13. p. 45-69.

DUMÉZIL, B. (2008) : « Comptes rendus ». *RH*, 646, 2. p. 386-483.

DUPONT (1908) : « Monographie d'Étreaupont ». *BSGA*. p. 161.

DUPUIS, J. (1933) : « Inventaire de trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes". *BSAC*, 3-4, juillet-décembre. p. 4-18, 1 carte.

DUPUIS, J. (1936) : « Inventaire de trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes". *BSAC*, 1-4, janvier-décembre. p. 57-68.

Groupe archéologique bragard (1970) : « Quelques notes sur les fouilles de la B.A. 113 », *Échos 113 - Journal de la Base Aérienne de Saint-Dizier*, 3. 3 p.

EBEL-ZEPEZAUER, W. (1994) : « Frühe gotische Blechfibeln in Spanien ». *Madrider Mitteilungen*, 35. p. 380-397.

EBEL-ZEPEZAUER, W. (1997) : « Exogamie oder Akkulturation ? Untersuchungen zu den mitteleuropäischen Bügelfibeln im Westgotenreich », *Archäologische Korrespondenzblatt,* 27. p. 163-169.

EBEL-ZEPEZAUER, W. (2000) : « Studien sur Archäologie der Westgoten vom 5-7 jh. N. Chr. ». *Iberia Archaeologica,* 2, Mainz.

EGER, C. (2001) : « Vandalische Grabfunde aus Kartago ». *Germania 72-1*. p. 347-390.

ECK, T. (1891) : « Découverte d'objets antiques à Etréaupont ». *BACTH*, Paris, E. Leroux. p. 471-477.

ECK, T. (1895) : « Exploration d'anciens lieux de sépulture de la Somme et de l'Aisne ». *BACTH,* 1e et 2e livraisons, Paris, E. Leroux. p. 277-281

ELLÅGARD, A. (1987): « Who were the Eruli ? ». *Scandia* , 53-1. p. 5-34.

ERTLÉ, R.-G. (1956) : « Notes archéologiques sur la région de Suippes (Marne) ». *BSAC*, 1. p. 18-19, 2 Fig.

ERTLÉ, R.-G. (1958) : « Vestiges anciens entre Perthes et Sapignicourt (Haute-Marne) ». *CANE*, 2. p. 36.

ERTLÉ, R.- G. (1959) : « L'Habitat mixte de Perthes (Ardennes) ». *CANE*, 3. p. 8-9.

EWIG, E. (1963) : « Les Ardennes au haut Moyen Age ». *Anciens pays et assemblées d'états*, 28, Namur, Godenne. 38 p.

FAVRET, P.-M. (Abbé) (1947) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 5-2. p. 442.

FAVRET, P.-M. (Abbé) (1949) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 7-1. p. 115-120.

FERNÁNDEZ GÖTZ, M.-A. (2009a) : « La etnicidad desde una perspectiva arqueológica : propuestas teorico-metodológicas ». *Espacio, Tiempo y Forma*, 22. p. 187-199.

FERNÁNDEZ GÖTZ, M.-A. & RUÍZ ZAPATERO, G. (2011) : « Hacia una Arqueología de la Etnicidad ». *Trabajos de Prehistoria*, 68-2. p. 219-236.

FERNÁNDEZ DE LA MORA, I. (1974) : « Un importante ajuar visigodo ». *Pyrenae,* 10. p. 195-202.

FLÈCHE-MOURGUES, M.-P. (1990/1991) : « À propos de quelques sculptures mérovingiennes à décor chrétien du Sud-Est de la Picardie ». *AN,* 22-23. p. 129-139.

FLÈCHE-MOURGUES, M.-P. (1995) : « La question des ateliers de sculpteurs du haut Moyen Age en Picardie. *RAP*, 3, 3-4. p. 141-156.

FLOHIC, J.-L. (1999) : *Le Patrimoine des Communes de la Meuse*, 1, Paris, Flohic, p. 125.

FOUCART, M. (1912) : « Compte rendu de quelques trouvailles à Juniville (Ardennes) ». *BSAC,* 3. p. 96-97.

FOUET, G. (1986) : « Une sépulture wisigothique à Valentine (Haute Garonne) ». *Pallas*. p. 393-411.

FOUROT, A. (1882) : « Le cimetière franco-mérovingien de Bagneux ». *RCB,* XII. p. 167-170.

FOUROT, R. (1997) : « Fouille d'un sarcophage mérovingien à Sompuis : Le Moulin, (Marne) ». *BSAC,* 90, 4. p. 95-102 ; Châlons-en-Champagne SRA Champagne-Ardenne.

FREMONT, L. (1879) : « Chronique : Cumières ». *RCB,* VII. p. 71.

FREMONT, L. (1882) : « Chronique : Bagneux ». *RCB,* XIII.

FREMONT, L. (1887) : « Chronique : Triens mérovingien attribué à Binson par M. le vicomte de Ponton d'Amécourt ». *RCB*, XXII.

FRÉZOULS, E. (1967) : « Informations archéologiques ». *Gallia*, 25-2. p. 271-296.

FRÉZOULS, E. (1969) : « Informations archéologiques : Champagne-Ardenne ». *Gallia,* 27-2. p. 291-315.

FRÉZOULS, E. (1971) : « Informations archéologiques », *Gallia,* 29-2. p. 277-309.

FRÉZOULS, E. (1975) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 33-2. p. 385-421.

FRÉZOULS, E. (1977) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 35-2. p. 389-418.

FRÉZOULS, E. (1979) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 37-2. p. 385.

FRÉZOULS, E. (1981) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 39-2. p. 388-389.

FRÉZOULS, E. (1983) : « Informations archéologiques », *Gallia*, 41- 2. p. 358.

FROMOLS, J. (1939c) : « Chronique des découvertes régionales : Bisseuil ». *BSAC*, mars-juin. p. 14.

GAILLET, Y. (1964) : « Cimetière mérovingien de Fontaines-sur-Marne ». *BGAB,* 4, Saint-Dizier.

GALLOIS, L. (1909) : « Les noms de pays ». *AG,* 18. p. 8.

GAMA, F. (1997) : *Verdun,* Paris, *AFAN*, p. 30.

GARDEZ, H. (1907) : « Note sur une pierre tombale de l'époque mérovingienne ». *BSAC,* 2-3. p. 26.

GAZENBEEK, M. & VAN DER LEEUW, S. (2003) : « L'Argonne dans l'Antiquité : étude d'une région productrice de céramique et de verre ». *Gallia,* 60. p. 269-317.

GIBBON, E (1873) : *History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, vol. III, Philadelphia.

GOURY, G. (1957) : « Chronique : Chapelaine (Marne) ». *BSAC*, 1. p. 24.

GRANDPIERRE, G. (1974) : « Prospections archéologiques autour de Tilly-sur-Meuse (Meuse) ». *BSHAM*, 11. p. 187-189.

GRIFFE, E. (1978) : « Pour une nouvelle géographie de la Gaule au VI^e^ siècle ». *RHEF*, 64, 173. p. 245-250.

GUILLAUME, J. (1989) : « Les sarcophages du haut Moyen Age dans le département de la Meuse ». *BSHAM*, 25. p. 187-189.

GUILLAUME, P. & CHEVALLIER, R. (1956): « Le cimetière mixte de Nogent-Artaud (Aisne) ». *BSAC*, 1, janvier-juin. p. 11-17

GUILLAUME, P. (1970) : « Les notes de fouille d'Henry Gillet ». *CANE,* XIII, 1-2, 24. p. 1-116.

GUILLAUME, P. & CHEVALLIER, R. (1956) : « Notes complémentaires au cimetière de Nogent-Artaud ». *BSAC,* 2. p. 39.

HAITH, C. (1988) : « Un nouveau regard sur le cimetière d'Herpes (Charente) ». *RAP,* 3-4. p. 71-80.

HALSALL, G. (2011) : « Ethnicity and early medieval cemeteries ». *AyTM*, 18. p. 15-27.

HANTUTE, G. (1981) : « Le cimetière mérovingien de Neuville-sur-Escaut (Nord). Les incinérations ». *Revue Septentrion,* 11, fasc. 47-48, Boulogne-sur-Mer. p. 41-47.

HATT, J.-J. (1965) : « Une tombe barbare du V^e^ siècle à Hochfelden (Bas-Rhin) ». *Gallia,* XXIII. p. 250-256.

HEINZELMANN, M. (1976) : « L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin, jusqu'à la fin du VII^e^ siècle ». *RHEF,* 62, 168. p. 75-90.

HIERRO GÁRATE, J.-A. (2010) : « La utilización sepulcral de las cuevas en época visigoda : los casos de Las Penas, La Garma y El Portillo del Arenal (Cantabria) ». *Munibe,* 62. p. 351-402.

HINOUT, J. (1997) : « L'abri du guerrier franc à Brécy dans l'Aisne ». *RAP*, 3-4. p. 85-100.

HIVER, M. (1838) : « Communication : La Neuville-aux-Bois ». *CC*, IV. p. 46.

HOLLARD, D. (1997) : « Un trésor de monnaies du Bas-Empire trouvé à Perthes (Haute-Marne) en 1760". *CN*, 131. p. 14-23.

HOMBERT, P. (1950) : « Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique ». *RA*, 26. p. 96-102.

HU, P. & ROLAND, A. (1936) : « Inauguration du Musée archéologique de M. André Brisson à Ecury-le-Repos ». *BSAC*, 1. p. 12-17

IVANIŠEVIĆ, V. & KAZANSKI, M. (2002) : « La nécropole de l'époque des Grandes Migrations à Singidunum ». *Singidunum*, 4. p. 101-157.

IVANIŠEVIĆ, V. & KAZANSKI, M. (2007) : « Nouvelle nécropole de l'époque des Grandes Migrations à Singidunum ». *CTAPNHAP*, LVII. p. 113-135.

JADART, H. (1892) : « Chronique : Cimetière gallo-romain à Ormes ». *RCB*, IV, 2e série. p. 149.

JADART, H. (1893) : « Excursion de Reims à Baye par Montmort ». *RCB*, V. p. 765-771.

JADART, H. (1896): "Le cimetière mérovingien de Frontigny, commune de La Malmaison". *BSAF*. p. 306-308.

JADART, H. (1897) : "Fouilles du cimetière antique de Frontigny". *BSAF*, 58. p. 331-332.

JADART, H. (1909) : « Le Mont-Saint-Pierre, commune de Thillois (Marne) ». *RC*, 4. p. 171-177.

JAMES, E. (1988) : « Childéric, Syagrius et la disparition du royaume de Soissons ». *RAP*, 3-4. p. 9-12.

JANSSENS, P. & ROOSENS, H. (1963) : « Lijkverbranding en Lijkbegraving op het merovingisch grafveld te Grobbendonk ». Overdruk uit *Helinium*, 3. Wetteren (België), Universa. p. 265-272.

JOFFROY, R. (1973-1974) : « Notes sur trois sépultures franques découvertes à la Villeneuve-au-Châtelot (Aube) ». *BGAN*. p. 19-25.

JOFFROY, R. (1974b) : « La fibule mérovingienne d'Humbécourt ». *MSLSSD*, 3, 2e série (1971-1973). p. 57-62.

JOFFROY, R. & THENOT, A. (1980-81) : « L'utilisation du quartz dans l'Antiquité à travers les collections du MAN ». *AN*, 12-13. p. 75-84.

KAISER, R. (1974) : « Aspects de l'Histoire de la « Civitas Suessionum » et du diocèse de Soissons aux époques romaine et mérovingienne ». *CAP*, 1. p. 115-122.

KAZANSKI, M. (1982) : « Deux riches tombes de l'époque des grandes invasions au Nord de la Gaule (Airan et Pouan). *AM*, XII. p. 17-33.

KAZANSKI, M. (1986) : « Un témoignage de la présence des Alano-Sarmates en Gaule : La sépulture de la fosse Jean-Fat à Reims ». *AM,* 16. p. 33-39.

KAZANSKI, M. (1988): « Contribution à l'étude des témoignages archéologiques des Goths en Europe oriental à l'époque des Grandes Migrations : la chronologie de la culture de Černjahov récente ». *AM*, XVIII. p. 7-54.

KAZANSKI, M. (1990) : « La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IVe siècle – début du VIe siècle) : essai d'interprétation historique ». *AN,* 21, 1989. p. 59-73.

KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (1988) : « Le mobilier funéraire de la tombe de Childéric Ier. État de la question et perspectives ». *RAP*, 3-4. p. 13-38.

KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (2008) : « Identité ethnique en Gaule à l'époque des Grandes Migrations et des Royaumes barbares : étude de cas archéologiques ». *AN,* 39, Saint-Germain-en-Laye. p. 181-216.

KHAKHOUTAICHVILI, D. (1990) : « Les sites archéologiques sur les terres submersibles des fleuves Tcholoki et Otchkamouri ». In : Lordkipanidzé, O. & Lévéque, P. (éd.) : *Le Pont-Euxin vu par les Grecs, sources écrites et archéologie : Symposium de Vani (Colchide), septembre-octobre 1987.* PU Franche-Comté. p. 207-230.

KISS, A. (1983) : « Die Skiren im Karpatenbecken, ihre Wohnsitze und ihre materielle Hinterlassenschaft ». *Acta Archaeologica Scientiarum Hungaricae*, 35. p. 95-131.

KISS, A. (1994) : « Stand und Bestimmung archäologischer Denkmäler der « gens Alanorum » in Pannonien, Gallien, Hispanien und Afrika ». *Acta Antiqua Hungarica,* 35. p. 167-204.

KOENIG, G.-G. (1986) : « Duratón ». *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde,* 6. Berlin.

KOENIG, G.-G. (1981) : « Wandalische Grabfunde der 5. und 6. Jhs. ». *Madrider Mitteilungen,* 22. p. 299-360.

LABRUT, J. (1970) : « Les registres paroissiaux de Chancenay : découverte archéologique ». *MSLSSD,* 2. p. 91-108.

LACROIX, L. : « Ormes et les environs. Renseignements donnés à la Commission des Monuments historiques (circulaire du 11 Janvier 1924). *BSAC*, 1, 1924. p. 9-12.

LAFAURIE, J. (1987) : « La pénétration des monnaies byzantines en Gaule mérovingienne et wisigothique du VIe au VIIIe s. ». *RNat,* 6e série, XXIX, année 1987, Les Belles Lettres, Paris. p. 38-98.

LAFAURIE, J. (1988) : « Monnaies trouvées dans la tombe 22 de la nécropole de Mailly-le-Camp (Aube) ». *BSFN*, 6. p. 379-384.

LAFAURIE, J. (1988) : « Deniers d'argent mérovingiens trouvé à Barbuise (Aube) ». *BSFN*, 6. p. 390-395.

LAMBERT, G. (1976) : « La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 - 1926, 1938) », *Le Pays gaumais, la Terre et les Hommes*, 36e et 37e années, Virton, Musée Gaumais. 195 p.

LANSIVAL, R. (2007) : « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle) ». *RAE*, 56.

LANNOIS, A. (abbé) (1896) : «Le cimetière mérovingien de Waleppe ». *RHA*, I, Paris, A. Picard et fils. p. 222-225.

LATOUCHE, R. (1956) : « Les origines de l'économie occidentale (IVe-XIe siècles) ». *Évolution de l'Humanité*, 43, Paris.

LE GOFF, J. (1967) : « Culture cléricale et traditions folkloriques dans la civilisation mérovingienne ». *Annales*, 22 (rééd. *Pour un autre moyen âge*, Paris, 1977).

LEGOUX, Y. & R. (1974) : « Le cimetière mérovingien de « Sainte Fontaine » à Bulles (Oise), études des 155 premières sépultures ». *CAP*, 1, 1. p. 123-180.

LEGOUX, Y. & R. (1978) : « Verrerie, vaisselle de bronze et céramique de la nécropole mérovingienne de Sainte-Fontaine à Bulles (Oise) ». *CAP*, 5. p. 231-240.

LEGOUX, R. (1980) : « La nécropole mérovingienne de Cuignières (Oise). Chronologie par permutations matricielles et répartitions topographiques ». *RAP*, 7. p. 211-222.

LEGOUX, R. (1985) : « La nécropole de Novion-en-Ponthieu : chronologie-méthode, Chronologie par « permutation matricielle » et « topo-chronologie ». *Dossier archéologie histoire et culture du Nord et du Pas de Calais*. p. 295-314.

LEGOUX, R. (1988) : « La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise) : caractères généraux et particularismes ». *RAP*, 3-4. p. 81-88.

LEGOUX, R. (1992) : « L'art animalier et la symbolique d'origine chrétienne dans les décors de céramiques du VIe s. après J.-C. au nord du bassin parisien. *RAP*, 1-2. p. 111-141.

LEHURAUX, P. (1903) : « Excursion du 11 juin 1903 : Excursion à Cesse, à Luzy Saint-Martin et à la Neuville-sur-Meuse ». *BSNANM*. p. 2-3.

LEHURAUX, P. (1909) : « Excursion à Doulcon et aux Deux-Cléry ». *BSNANM*. p. 52-70.

LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (I) ». *Ann. Dép. Aisne*, Laon. p. 41-73.

LEMAISTRE, J.-F. (1826) : « Notes sur quelques antiquités du département de l'Aisne ». *MSAF,* VII. p. 114-122.

LEMAISTRE, J.-F. (1828) : « Suite de la notice sur les tombeaux ou cercueils de pierre antiques découverts dans le département de l'Aisne (II) ». *Ann. Dép. Aisne*, Laon. p. 20-47.

LEMAISTRE, J.-F. (1832) : « Extrait d'un mémoire sur les tombeaux antiques du département de l'Aisne ». *MSAF*, IX. p. 314-352.

LENOBLE, M. (1984) : « Bouy Saint-Germain". *BFSAC*, 1. p. 56.

LEPAGE, L. (1967) : « Saint-Dizier des origines au Moyen Âge, documents archéologiques ». *MSLSSD*, I, 2e série. p. 26-28.

LEPAGE, L. (1974) : « Sépultures en tronc d'arbre à Montier-en-Der ». *MSLSD,* 2, 2e série. p. 85-89.

LEPAGE, L. (1988) : « Quelques sépultures et objets du VIe s. au nord de la Haute-Marne ». *CHM*, 175. p. 29-47.

LEPAGE, L. (1988) : « Les fibules antiques du Musée de Saint-Dizier ». *Cahiers du Musée de Saint-Dizier*, 1.

Les Francs, sont-ils nos ancêtres ? Les Dossiers : histoire et archéologie, 56, Septembre 1981. 89 p.

LESTOCQUOY, J. (1953) : « De l'unité à la pluralité : le paysage urbain en Gaule du Ve au IXe siècle ». *Annales*, 2. p. 159-172.

LEX, L. (1882) : « Sépultures gallo-romaines et franques de Bagneux ». *RCB*, XIII. p. 137-141.

LEX, L. (1886) : « Sépultures de Bagneux (Marne) ». *RCB*, XXI. p. 355-356.

LLINÀS POL, J. *& alii* (2008) : « Plà de l'Horta (Sarrià de Ter, Girona) : una necrópolis con inhumaciones visigodas en la Tarraconense oriental ». *AEArq*, 81. p. 289-304.

LOGEART, G. (1913) : « Informations archéologiques : Bergnicourt « La Cullée ». *BSAC*, 4. p. 99.

LORREN, C. (1978) : « Compte rendu : James, E. : *The Merovingian Archaeology of South-West Gaul »*, BAR Sup. Series, 25, Oxford ». *AM,* VIII. p. 316-321.

LUSSE, J. (1988) : « Origines de Courtisols ». *MSACSAM*, CIII. p. 22.

MAC SWEENEY, N (2009) : « Beyond Ethnicity : The Overlooked Diversity of Group Identities ». *Journal of Mediterranean Archaeology,* 22-1. p. 101-126. 10 Fig.

MADELENAT, B. (1965) : « Les fouilles mérovingiennes de Louatre ». *MFSSA*, XI. p. 209-216

MADELENAT, B. (1965) : « Le cimetière mérovingien de Louatre ». *CANE*, VIII. p. 1-69.

MACK, S. & MENÉ, J. (1933) : "Le Mont-Saint-Pierre, sa nécropole et les origines de Mont-Saint-Pierre-lès-Reims (Marne) ». *BSAC,* 1-2. p. 14-25.

MARCHAL, J. (1955) : « À propos du palais carolingien d'Attigny, un lieu disparu », *EA*, 3. p. 25-30.

MARMOL del, E. (1860) : « Fouilles dans un cimetière de l'époque franque à Samson ». *ASAN*, VI, Namur, A. Wesmael-Legros. 47 p., VIII Pl.

MARTIN, M. (2002a): "Krefelder Fibeltrachten der älteren Merowingerzeit". *Acta Praehistorica et Archaeologica,* Band 34. p. 113-122.

MASSIER, P.-A. (1890) : "Monographie de Braye-en-Laonnois". *BSGA*. p. 13.

MASSY, J.-L. (1983) : « Informations archéologiques : Condé-sur-Aisne ». *Gallia*, 41-2. p. 233.

MATHIEU, C. (1969) : "Découverte de deux sépultures mérovingiennes à La Neuville-Bosmont". *RHA*, 2, Sedan. p. 1-8.

MAURIN, L. (1971) : « Le cimetière mérovingien de Neuvicq-Montguyon (Charente-Maritime) ». *Gallia*, 29-1. p. 151-189.

MAUSSENET, E. (1897) : « Recherches statistiques et historiques sur le village de Châlons-sur-Vesle ». *MSACSAM.* p. 155-299.

MAXE-WERLY, L. (1886): « Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique sur les fouilles faites à Naix dans le courant de l'année 1886 », *MSLAB*. p. 158

MIALARET, C. (1864) : « Recherches archéologiques sur le département des Ardennes ». *RHA,* I. p. 16, 145-195, 6 Pl., 1 carte.

MICHEL, M. (1896) : « Découvert d'un cimetière antique à Aizy ». *BSHAS*, 3e série, VI. p. 163-164.

MICHEL, M. (1898) : "Sur un sarcophage trouvé à Vaudesson". *BSHAS*, 3e série, VIII. p. 4-5.

MILAVEC, T. (2009) : "Crossbow fibulae of the 5th and 6th centuries in the southeastern Alps", *Arheoloski Vestnik*, 60. p. 223-248.

MOERMAN, M. (1965) : « Ethnic identification in a complex civilization : who are the Lue ? ». *American Anthropologist,* 67.5, p. 1215-1230.

MOHEN, J.-P. (1995) : « Les plus anciens rites de la mort ». *Les rites de l'au-delà*, Paris, Odile Jacob. p. 33-58.

MOREAU-NERET, A. (1960) : « Découvertes d'archives et fouilles archéologiques dans le département de l'Aisne en 1960 ». *MFSSA*, VII. p. 13-15.

MORTILLET, A. (1903) : « Les silex trouvés dans les sépultures mérovingiennes ». *REAP,* 13e année, 3, Paris, Felix Alcan.

MOUGIN, L. (1878) : « Cimetières de la Marne : Bois le Gras, Doncourt, Heiltz-L'Evêque, Charvais, Le Tumois ». *MSSAVF,* IX. p. 537-545, 3 Pl.

MOUGIN, L. (1881) : « Présentation de plans de cimetières mérovingiens : le Tunois (territoire de Margerie-Hancourt), Drosnay et « Les Vignes » à Margerie ». *MSSAVF,* X, 1879-1880. p. XXV-XXVI.

MOUGIN, L. (1901) : « Vues et sites disparus de Vitry-le-François et de son arrondissement ». *MSSAVF*, XXII. p. 685.

MOUGIN, L. (1903) : « Objets gallo-romains et mérovingiens trouvés dans l'arrondissement de Vitry, et spécialement à Moncetz, Scrupt, Blesme, Vavray, Vitry et Rosay ». *MSSAVF*, XXIII. p. 703-723, 16 fig., 4 Pl.

MÜLLER-WILLE, M. (1997) : « Les tombes royales et aristocratiques à tumuli ». *AN,* 29. p. 245-257.

NICAISE, A. : « Découvertes faites à Saint-Memmie et à Châlons-sur-Marne. Époque gallo-romaine et XIIIe siècle. Stations gallo-romaine du Châtelat de Bussy-Lettrée, de la Madeleine à Somme-Vesle ».*Variétés Champenoises*, ch. 2644 1 à 25 (B.M.). p. 439-451.

NICAISE, A. (1877) : « Communication ». *MSSAVF*, VIII. p. 65-66.

NICAISE, A. : « Note informative ». *MSSAVF*, XIII, 1883-1884. p. 566.

NISSEN-JAUBERT, A. (2007) : « Migrations et invasions de l'Antiquité tardive à la fin du premier millénaire : affichages identitaires, intégration et transformations sociales ». *Archéopages : Migrations,* 18, janv. p. 26-30.

OÑATE BAZTAN, P. (2009) : « Las necrópolis altomedievales de Loranca (Fuenlabrada, Madrid) ». *Baqueira*, 34-35. p. 211-222.

ORBAN, D. (2005) : « La désertion d'habitats dans la Marne crayeuse du XIe au XVIIe siècle ». *BSAC*, 98, 4. p. 18-83.

ORBLIN, J. (1927) : « Cimetières de Reims ». *BSAC*, 2. p. 65-66.

PALANT (abbé) (1877) : « Un cimetière mérovingien découvert à Rogny ». *La Thiérache-BSAV*, V. p. 60-66.

PALOL I SALELLAS, P. (1950) : « Fíbulas y broches de cinturón de época visigoda en Catalunya ». *AEArq,* 78. p. 73-98.

PARIS, L. & FLEURY, H. (dir.) (1937) : *La Chronique de Champagne*, I, Reims. 458 p.

PARIS, L. & FLEURY, H. (dir.) (1938) : *La Chronique de Champagne*, 3, Reims. 423 p. ; IV, Reims. 429 p.

PÉRIN, N. (1969) : « Les voies romaines de Reims à Trèves et à Cologne dans les Ardennes : hypothèses et problèmes ». *RHA*, I, Sedan. p. 1-25.

PÉRIN, P. (1967) : « Les Ardennes à l'époque mérovingienne ». *EA*, 50. p. 1-46.

PÉRIN, P. (1968a) : « Notes d'archéologie ardennaise : Cimetière franc de Signy-l'Abbaye ». *EA*, 53-54. p. 1-6

PÉRIN, P. ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1968b) : « Le cimetière de l'hôpital de Mézières ». *EA*, 55. p. 1-40.

PÉRIN, P. (1970) : « Quelques objets exceptionnels provenant des tombes de chefs du cimetière mérovingien de Mézières ». *RHA,* 4. p. 71-77.

PÉRIN, P. (1971) : « Contribution à l'étude du peuplement rural des régions d'entre Meuse et Aisne ». *Rheinische Vierteljarsblätter,* 35. p. 1-4, 9-25, 2 Fig.

PÉRIN, P. ; CHALVIGNAC, J. & LÉMANT, J.-P. (1971) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 1. Les sites de Villers-Semeuse, Aubigny-les-Pothée, Jandun, Fagnon et Semide ». *RHA*, V, Sedan. p. 19-62.

PÉRIN, P. (1975) : « Note sur le mobilier funéraire et une sépulture de guerrier découverte en 1883 par B. Lelaurain dans le cimetière mérovingien de Seuil ». *BSAC*, 4. p. 59-66, 3 Fig.

PÉRIN, P. (1976) : « À propos de la redécouverte de trois ouvrages manuscrits inédits de l'Abbé Lannois (1840-1915) sur l'histoire de Thugny et l'archéologie dans l'arrondissement de Rethel ». *RHA,* Sedan, XI. p. 7-17.

PÉRIN, P. (1977) : « Une riche tombe féminine du VII^{e} siècle à Montcy-Saint-Pierre ». *RHA*, XII, Sedan. p. 17-32, 5 Fig.

PÉRIN, P. (1979a) : « Le site de Charleville à l'époque mérovingienne : quelques témoins archéologiques ». *RHA*, XIV, Sedan. p. 1-28.

PÉRIN, P. (1979b) : « Le site de Charleville à l'époque mérovingienne : quelques témoins archéologiques ». *RHA,* Sedan, XIV. p. 25-28.

PÉRIN, P. (1981a) : « À propos de publications récentes concernant le peuplement en Gaule à l'époque mérovingienne : la question franque ». *AM*, 12. p. 125-145.

PÉRIN, P. (1981b) : « L'assimilation ethnique vue par l'archéologie ». *Les Dossiers Histoire et Archéologie,* 56. p. 38-47.

PÉRIN, P. (1982) : « Le peuplement du diocèse de Reims à l'époque mérovingienne », *Beihefte der Francia,* 11, München, Artemis. p. 62-80.

PÉRIN, P. & LEGOUX, R. (1993) : « De la « permutation matricielle manuelle » à la « permutation matricielle automatique » : application à la datation des sépultures mérovingiennes », *AM*, 23. p. 219-246.

PÉRIN, P. (1998a) : « La progression des francs en Gaule du Nord au Ve s. ». *Cahiers Archéologiques,* 46. p. 5-16.

PÉRIN, P. (1998b) : « Possibilités et limites de l'interprétation sociale des cimetières mérovingiens ». *AN*, 30, p. 169-183.

PÉRIN, P. (2005) : « La tombe d'Arégonde. Nouvelles analyses en laboratoire du mobilier métallique et des restes organiques de la défunte du sarcophage 49 de la basilique de Saint-Denis ». *AN,* 37. p. 181-200.

PÉRIN, P. (2008) : « Une exceptionnelle applique mérovingienne à têtes de sanglier à Francheville (France, Marne) ». *AN,* 39. p. 45-55.

PETITJEAN, M. (1995) : « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive ». *AN*, 27. p. 145-191. 2 Fig. 9 Pl.

PIETRI, C. (1976) : « Remarques sur la topographie chrétienne des cités de la Gaule entre Loire et Rhin ». *RHEF,* 62, 168. p. 189-204.

PIETRI, L. (1976) : « Bâtiments et sanctuaires annexes de la basilique Saint-Martin de Tours, à la fin du VIe siècle ». *RHEF,* 62, 168. p. 223-234.

PIETTE, A. (1862a) : « Chaussées romaines dans le département de l'Aisne : X ». *BSAL*, p. 119-136.

PIETTE, A. (1875) : « Excursion à Mons-en-Laonnois et ses environs ». *BSHAS,* 2e série, V. p. 179-180.

PIGEON, M.-E.-A. (1894) : « De l'embaumement des morts à l'époque mérovingienne ». *BACTH*. p. 138-145.

PILLOY, J. (1863) : « Antiquités franques trouvées à Verly, canton de Wassigny en 1861 ». *BSAL,* XIII. p. 190-212.

PILLOY, J. (1878) : « Carte archéologique de l'arrondissement de Saint-Quentin ». *MSASQ,* I, 4e série, 1876-1878.

PILLOY, J. (1894) : « L'équitation aux époques franque et carolingienne ». *BACTH*. p. 149-167.

PILLOY, J. (1897) : « Les verres francs à embles chrétiens ». *BACTH*, Paris, Imp. nationale. p. 218-233.

PILLOY, J. (1900) : « Anneaux des premiers siècles du Moyen Age trouvés dans le Vermandois ». *MSASQ*, XIII, 4e série, 1897-1898. p. 472-511.

PISTAT, L. (1908) : « Fouille d'un cimetière mérovingien aux Mesneux ». *BSAC*, 2, mars. p. 44.

PITON, D. & BAYARD, D. (1977) : « La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le Nord-Ouest de la France ». *CAP,* 4. p. 221-275.

PITON D. & SCHULLER R. (1981) : « La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) IVe-VIIe siècle ». *CAP*, 8. p. 217-248.

POIROT, G. (1961) : « A propos des boules magiques de l'époque mérovingienne ». *RACE*, XII, fasc. 45, janv.-mars. p. 41-43. 1 Fig.

POULAIN, C. (1972) : « Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit, lieu-dit « La Chapelle ». *BSAC,* avril-juin. p. 57-59. 1 Fig., 1 photo.

POULAIN, C. (1979) : « Découverte de l'époque mérovingienne et du Moyen-Âge à Auménancourt (Marne) ». *BSAC*, 72, 4. p. 57-60. 3 Fig.

POULAIN, C. (1980) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Jouy-lès-Reims ; Auménancourt-le-Petit « La Voyette » ; « Le Haut-Eblaise » ; La Ruelle saint Firmin. *AM*, X. p. 440.

POULAIN, C. (1980a) : « La nécropole mérovingienne d'Auménancourt-le-Petit (Marne), près de la Fontaine Saint-Thierry ». *BSAC*, 73, 2. p. 61-80.

POULAIN, C. (1980b) : « La nécropole mérovingienne de Sept-Saulx, d'après les notes de fouilles de Maurice Jorssen. Résumé des communications scientifiques faites à l'assemblée générale du 5 octobre 1980 ». *BSAC,* 73, 4. p. 7.

POULAIN, C. (1981b) : « Chronique des fouilles médiévales enFrance : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle ». *AM*, XI. p. 313.

POULAIN, C. & VALLET, F. (1980/1981) : « Céramique mérovingienne champenoise à décor gravé ». *AN,* 12-13. p. 63-74, 9 Fig.

POULAIN, C. (1982) : « La collection Morel. Appel aux chercheurs ». *BSAC*, 75, 3. p. 5.

POULAIN, C. (1983a) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle ». *AM*, XIII. p. 326-327.

POULAIN, C. (1983b) : « Quelques objets de la nécropole mérovingienne de Germinon (Marne) ». *BSAC*, 4. p. 55-66, 6 Fig., 2 photo.

POULAIN C. (1984a) : « Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne ». *BSAC,* 77, 4. p. 15-26, 6 Fig.

POULAIN, C. (1984b) : « La nécropole mérovingienne de Saint-Etienne-sur-Suippe (Marne). Recherche sur des dépôts de scramasaxes brisés ». *MSACSAM,* XCIX. p. 53-71. 3 Fig.

POULAIN, C. (1984c) : « Chronique des fouilles médiévales en France : Auménancourt-le-Petit « La Chapelle » ou « Le Molveau ». *AM*, XIV. p. 375.

POULAIN, C. (1985) : « La nécropole mérovingienne de « La Motelle » ou « Les Lorrains » à Sept Saulx (Marne) ». *BSAC*, 78, 4. p. 11-29, 8 Fig.

POULAIN C. (1986) : « L'occupation du département de la Marne au Haut Moyen Age, état de la recherche ». *BSAC,* 79, 4, p. 21-22.

POULAIN, C. (1988a) : « Le peuplement des cantons de Fismes et Ville-en-Tardenois pendant le haut M. A (V^e^/X^e^ s.) ». *BSAC,* 87, 4. p. 39-87, 13 Fig., 5 cartes.

POULAIN, C. (1988b) : « L'utilisation funéraire du plâtre pendant le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». *Le plâtre en Ile-de-France*, *BSAHC*, Chelles. p. 71-80, 4 Fig.

POULAIN, C. (1995) : « Éphémérides archéologiques des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, 1889-1925 ». *BSAC*, 2. p. 2-24.

POULAIN, C. (1999) : « Revue de presse pour Le-Fresne-sur-Moivre (Marne) ». *BSAC*, 92, 3. p. 6-8, 3 Fig.

POULAIN, C. (2000) : « Le sarcophage mérovingien de la tête au pied ». *BSAC,* 3, 93. p. 10-12.

POULAIN C. & LORREN, C. (2001) : « Fibules et plaques-boucles mérovingiennes en Normandie ». *BSAC*, 1, 94. p. 24.

PRIOUX, S. (1862) : « Répertoire archéologique du canton de Braine ». *BSHAS,* XVI. p. 10-68.

PRIOUX, S. (1865a) : « Tombes mérovingiennes découvertes à Cerseuil ». *BSHAS,* XVIII. p. 277-281.

PRIOUX, S. (1865b) : « Notice sur des sépultures mérovingiennes du Soissonnais : Arcy-Sainte-Restitue, Vieil-Arcy, Pont-Arcy et Cerseuil », *Mémoires lus à la Sorbonne*, Paris. p. 281-287.

PRIOUX, S. (1865c): « Répertoire archéologique du canton de Vailly ». *BSHAS*, XIX. p. 172-174.

PROU, M. (1914) : « Séance du 20 avril 1914 : Signy-l'Abbaye ». *BACTH*. p. CXXVI-CXXVII.

PROU, M. (1928) : « Étude de quatre tiers de sol d'or mérovingiens inédits trouvés dans le département de la Marne et recueillis par E. Schmit ». *MSACSAM*, XXI. p. 377-386.

PROU, M. (1892) : « Le monogramme du Christ et la croix sur les monnaies mérovingiennes ». *Mélanges G.-B. de Rossi*, Paris, 1892. p. 207-220.

PUTELAT, O. (2013) : Les restes animaux en contexte funéraire dans l'Alsace du premier Moyen Âge et ses marges géographiques. *Anthropozoologica*, 48-2. p. 409-445.

QUAST, D. (2006): « Mediterrane Scheibenfibeln der Völkerwanderungszeit mit Cloisonnéverzierung-Eine typologische und chronologische Übersicht». *Archäologisches Korrespondenzblatt*, Jahrgang 36, 2006, Heft 2, p. 259-278.

QUIRÓS CASTILLO, J.-A. ; LOZA URIARTE, M. & NISO LORENZO, J. (2013) : « Identidades y ajuares en las necrópolis altomedievales. Estudios isotópicos del cementerio de San Martín de Dulantzi, Álava (siglos VI-X) ». *AEArq*, 86. p. 215-232.

RAVAUX, J.-P. & POULAIN C. (1991) : « Le cimetière mérovingien de La Haute-Rive à Gourgançon (Marne) ». *BSAC*, 4, 84. p. 161-164.

RAY, J. (1878) : « Liste des dons faits au musée de Troyes ». *MSAA*, XV, 3e série. p. 440-443.

REBILLARD, E. (1993) : « Koimetérion et Coemeterium : tombe, tombe sainte, nécropole ». *MEFR. Antiquité,* 105, 2. p. 975-1001.

REBILLARD, E. (1999) : « Église et sépulture dans l'Antiquité tardive. (Occident latin 3e-6e siècles) ». *Annales,* 54, n°5. p. 1027-1046.

RICHARD, L. (1965) : « Aspect d'une nécropole antique à Fontaines-sur-Marne ». *BGAB,* 5. p. 1-6.

RIQUET, R. & AUDY, J. (1961) : « La basilique cémétériale de Montferrand (Aude) ; contribution à l'étude du peuplement des Grandes Invasions en Gaule », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 105, 2. p. 185-204

ROBINET, R. (1961) : « L'Église Saint-Martin de Mouzon - A propos d'une découverte de sarcophages dans la rue St-Martin », *EA*, 27. p. 12-16

ROBLIN, M. (1976) : « Fontaines sacrées et nécropoles antiques, deux sites d'églises paroissiales rurales dans les sept anciens diocèse de l'Oise ». *RHEF,* 62, 168. p. 235-251.

ROES, A. (1960) : « Talismans mérovingiens en pierre ». *RACE*, XI, fasc. 41, Dijon. p. 32-38. 3 Fig.

ROGINE, F. (1876) : « Scramasaxe et autres antiquités trouvées à Wimy ». *BSAV,* IV. p. 72-73.

ROLAND, A. & HU, P. (1931) : « Les Nécropoles Franques ». *BSAC,* 3-4. p. 76-81.

ROLLET, J. (1881) : « Communication sur les fouilles de Breny ». *ASHACT,* XV, 1879-1880. p. 94-99.

ROLLET, J. (1877) : « Une visite aux fouilles de la Sablonnière, près de Fère-en-Tardenois, le 13 septembre 1876 ». *ASHACT,* XII. p. 65-66.

ROOSENS, H. & ALENUS-LECERF, J. (1963) : « Sépultures mérovingiennes au « Vieux Cimetière » d'Arlon ». *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg,* 94, Arlon. p. 1-89

ROOSENS, H. (1967) : « Laeti, Foederati und andere spätrömsiche Bevölkerungsniederschläge im belgischen Raum ». *Die Kunde,* NF, 18. p. 89-199.

ROYER, P. (1937) : « Monographie des ossements de l'époque franque », *L'Anthropologie,* 47. p. 309-335.

ROUALET, P. (1979) : « Bibliographie d'André Brisson ». *BSAC,* 1. p. 3-6.

ROZOY, Dr. J.G. & LAFAURIE, J. (1965) : « Une pièce d'or mérovingienne à Mézières ». *EA,* 42. p. 41-42

RUÍZ ZAPATERO, G. & ÁLVAREZ SANCHÍS, J.-R. (2002) : « Etnicidad y arqueología : tras la identidad de los Vettones ». *SPAL,* 11. p. 253-275.

SALIN, E. (1936-1937) : « Deux bijoux de l'époque franque ». *BACTH,* Paris, Imp. nationale. p. 13, 71, 527, 577-579.

SALIN, E. (1937) : *Le cimetière barbare d'Audincourt (Doubs). Extrait du Bulletin Archéologique,* Paris, Imp. nationale. p. 700-737, 7 Pl.

SALIN, E. (1950) : « Sur les influences orientales à la France de l'Est à l'époque mérovingienne ». *RACE,* 1. p. 129-139.

SALIN, E. (1951) : « Inhumation habillée et mobilier funéraire à l'époque mérovingienne ». *CRSAIBL,* 95, 2. p. 123-128.

SALIN, E. (1954) : « Fouilles de sépultures gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis ». *CRSAIBL,* 98, 3. p. 391-400.

SALIN, E. (1958) : « Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes de la Basilique de Saint-Denis (fouilles de janv.- fév. 1957) ». *MAIBL*, XLIV, Paris.

SALIN, E. (1967) : « Quelques objets rares du Haut Moyen Age ». *CRSAIBL,* 111, 3. p. 387-402.

SALLE, M. (1861) : « Notions sur les communes du département de la Marne pour servir dictionnaire géographique, historique et archéologique de la France, M. Salle rapporteur, annexe à l'année 1861 », 2e partie. *MSACSAM*. p. 1-382.

SAVETIEZ, C. (1884) : « Dampierre-en-Aube et ses seigneurs ». *RCB,* 16. p. 5-20.

SAVY, A. de (1859): « Mémoire topographique jusqu'au Ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne ». *MSACSAM*. p. 65-170.

SAVY, A. de (1860) : « Réponse aux observations critiques de Charles Loriquet sur le Mémoire topographique jusqu'au Ve siècle ». *MSACSAM*. p. 103-125.

SCAPULA, J. (1954) : « Le cimetière mérovingien de Clérey (Aube) ». *RACE*, fasc.18. p. 133-146.

SCHMIT, E. (1905) : « Rapport sur une visite à la collection de M. Bourin, archéologue à Witry-les-Reims (Marne) ». *MSACSAM*, 2e série, VII. p. 243-245.

SCHMIT, E. (1906) : « Cimetière mixte gallo-romain/franc ». *MSACSAM*, 2e série, VIII. p. 113.

SCHMIT, E. (1929) : « Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an Mil ». *MSACSAM*, XXII, (1926-1927/1927-1928). p. 99-301.

SCHMITTEL, J.-M. & VIOT, H. (19) : « L'agglomération gallo-romaine de Ville-sur-Lumes ». *EA*, 9. p. 3-9.

SCHULER, R. ; PITON, D. & BAYARD, D. (1981) : « Le cimetière mérovingien de Moreuil (Somme) ». *CAP,* 8. p. 157-216.

SCHULZE-DÖRRLAMM, M. (1986): « Romanisch oder Germanisch ? Untersuchungen zu den Armbrust- und Bügelknopffibeln des 5. Und 6. Jahrhunderts n. Chr. aus dem Gebieten westlich der Rheins und südlich der Donau ». *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 33. p. 593-720.

SCHUSTER, J., ANDREWS, P. & SEAGER SMITH, R. (2006) : « A Wisigoth in Kent ? ». *The Archaeologist,* 60. p. 41.

SÉGUY, I. (2010) (trad. D. Davis) : « La muerte de los pequeñitos : entre el dogma y las creencias populares. Francia de finales de la Antigüedad a la Época Moderna », *TRACE*, 58. p. 29-39.

SEILLIER, C., GOSSELIN J.-Y. & PITON, D. (1973) : « Caractères généraux de la nécropole de Vron (Somme) ». *Septentrion*, 3, fasc. 15-16. p. 66-70.

SEILLIER, C. (1978) : « Caractères et évolution de la nécropole de Vron (Somme), IVe-VIIe siècles ». *RN*, No spécial 60, 239, oct.-déc. p. 873-882.

SEILLIER, C. (1980) : « Du Bas-Empire au haut moyen âge, les nécropoles à inhumation dans le Nord de la France ». *Revue du Septentrion*, 10, fasc. 41-42. p. 30-34.

SEILLIER, C. (1989) : « Les tombes de transition du cimetière germanique de Vron (Somme) ». *Jahrbuch des rômisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 36. p. 599-634.

SERVAT, E. (1973) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 2. Le cimetière de Lumes ». *RHA*, VIII, Sedan. p. 17-47.

SERVAT, E. (1975) : « Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise : 5. Le cimetière de Champigneul-sur-Vence ». *RHA*, X, Sedan. p. 49-77.

SERY, J. (abbé) (1975) : « Dictionnaire historique des communes des Ardennes : Neuville-lès-This ». *RHA*, X, Sedan. p. 205.

SIMMER, A. (1982) : « Le prélèvement des crânes dans l'Est de la France à l'époque mérovingienne ». *AM*, XII. p. 35-49.

SIMON, P. (1974): « Étude d'un type de plaque-boucle en bronze à décor de vannerie d'époque mérovingienne ». *AN*, 6. p. 77-82.

SIRAT, J. (1973): « Le cimetière mérovingien de la Nourotte à Guiry-en-Vexin ». *BAVF*, 9. p. 83-100.

SOCLEY, E. (1915) : « Discussion sur l'emploi de l'outil-disque préhistorique et sur la forme de la francisque ». *BSPF,* Le Mans, Monnoyer. 4 p.

STROOBANT, L. (1911) : « Le cimetière mérovingien de Brecht (Anvers) ». *FAHB, 22e Congrès,* Malines.

STUTZ, F. (2000) : « L'inhumation habillée à l'époque mérovingienne au sud de la Loire ». *MSAMF,* 60, p. 33-47.

TAFFANEL O. & J. (1959) : *Le cimetière à sépultures de « La Cout » à Mailhac (Aude)*. *BSEA*, LX. 37 p., 6 Fig.

TEJRAL, J. (1988) : « Zur Chronologie der frühen Völkerwanderungszeit im mittleren Donauraum ». *Archaeologia Austriaca,* 72. p. 223-304.

TEMPELMANN-MACZYNSKA, M. (2003) : « Das Frauentrachtzubehör des mittel- und osteuropaïschen Barbaricums in der römischen Kaiserzei (Cracovie, 1989) ». *Groningen Archaeological Studies 1*. Barkhuis.

THIEROT, A. (1922-1924): « Cimetière mérovingien de Breuvery (Marne) ». *MSACSAM*. p. 391-392.

THIEROT, A. (1925) : « Nécropole gauloise de Breuvery (Marne) ». *MSACSAM,* XX. p. 381-392.

THIEROT, A. (1926) : « Cimetière mérovingien de Breuvery (Marne) ». *BSAC,* 3. p. 85-96.

THIEROT, A. (1930) : « Ceinture mérovingienne en bronze de Vauciennes ». *BSAC*, 3-4. p. 96.

THIRY, G. (1939) : « Die Vogelfibeln des germanischen Völkerwanderungszeit », *Rheinische Forschungen zur Vorgerschiste*, 3, Bonn.

THOMAS, L. (1984) : « Sauvetage sur la nécropole mérovingienne Saint-Martin à Saint-Blin ». *CCERPHM*, 1, 53 p.; 38 Pl. et 13 Pl. h.t.

THOMAS, L. (1985) : « La nécropole mérovingienne Saint-Martin à Saint-Blin ». *BSSHM*, XXII, fasc. 9. p. 153-176.

THOMAS, L. (1988) : "La nécropole mérovingienne Saint-Martin à Saint-Blin". *CHM*, 175. p. 48-67, 6 Fig.

TOMASSON, R. (1988) : « L'époque paléochrétienne en territoire tricasse et lingon du Nord-Ouest (III^{e}-VIII^{e} siècles) ». *BSAC,* 81, 4. p. 93-112, 13 Fig.

TOMASSON, R. ; LE VAN, R. & SCAPULA, J. (1996) : « Les sépultures mérovingiennes de Dienville (Aube) ». *Courrier scientifique du PNRFO*, 20. p. 16-40

TOUSSAINT, M. (1936) : « Verdun à l'aurore de son histoire ». *MSPV,* XIX. p. 149-185.

TOUSSAINT, M. (1938) : « Essai sur la question franque en Lorraine ». *RQH,* 3. p. 31, 54.

TOUSSAINT, M. (1946) : « Recherches archéologiques en Champagne ». *Gallia*, 4-2. p. 301-313.

TOUSSAINT, M. (1953) : « Cimetières de l'époque barbare en Lorraine ». *BACTH, 1946-1949*. s. l. p. 459.

TOUSSAINT, M. (1953) : « Le territoire et la limite de Verdun à l'époque gallo-romaine ». *BACTH, 1951-1952*. s. l. p. 167-168 ; 343-353.

TRAULLÉ, A. (1834) : « Note sur diverses antiquités romaines et sur d'anciennes voies du département des Ardennes ». *BSHF*, 2. p. 149.

TREFFORT, C. (2002) : « Vertus prophylactiques et sens eschatologique d'un dépôt funéraire du haut Moyen Âge : les plaques boucles rectangulaires burgondes à inscription ». *AM*, XXXII. p. 31-53.

TRENTESEAU, B. (1965) : « Les techniques de la damasquinure mérovingienne », *Helinium*, V, 1, Wetteren (Belgique), Universa. p. 32-43.

TRUONG, A.-G. (2007) : « Vouillé 507, Clovis squisse la France ». *L'Actualité Poitou-Charentes*, 76. p. 27-29. 1 carte, 1 Fig., 1 Pl.

TUOT, A. (1907) : "Découvertes à Liry". *RAA*, 13, Sedan, 1905-1906. p. 233-234.

VALENTIN (Abbé) : « Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux du canton de Fismes ». *TAIR*, 40, 3-4, 1863-1864, p. 230.

VALLET, F. (1993) : « Parures féminines étrangères du début de l'époque mérovingienne, trouvées dans le Soissonnais ». *Studien zur Sachsenforschung*, 8, Hildesheim. p. 109-121.

VALLET, F. (1997a) : « Regards critiques sur les témoins archéologiques des Francs en Gaule du Nord à l'époque de Childéric et de Clovis ». *AN*, 29. p. 219-244.

VAN OSSEL, P. (1986) : « Céramiques de la fin du IV^e^ siècle et du V^e^ siècle en Gaule Belgique ». *BSAC*, 79, 2. p. 63-71, 6 Fig.

VERMARD, L. & WIETHOLD, J. (2008): "Production agricole et stockage dans une ferme du début du VIIe siècle à Aubréville (Meuse)". *RAE*, 57. p. 315-332.

VERRON, G. & PILET, C. (1997) : « Un nouveau témoin de la présence anglo-saxonne en Basse-Normandie à l'époque mérovingienne : la fibule cupelliforme de Vierville (Manche) ». *AM,* VII. p. 83-93.

VILMINOT, L. (1930) : « Le cimetière barbare de Sauville ». *RLA*, Nancy.

WALTER, H. (1993) : « Les barbares de l'occident romain. Corpus des Gaules et des provinces de Germanie ». *Annales Littéraires de l'Univ. de Besançon*, Paris.

WERNER, G.-L. (1927) : *Hochfelden dans le Bas-Rhin. Notes archéologiques. Extrait du Bulletin du musée historique de Mulhouse, 1927, tome XLVII,* Mulhouse, Imp. Meininger.

WERNER, J. (1950) : « Zur Entstehung der Reihengräberzivilisation ». *Archaeologia Geographica,* 1. p. 23-32.

WERNER, J. (1970) : *Zur Verbreitung frühmittelalterlicher Metallarbeiten (Werkstatt-Wanderhandwerk-Handel-Familienverbindung).* Early Medieval Studies 1 (Antikvarskt Arkiv 38). p. 65-81.

WERNER, K.-F. (1976) : « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du nord-est de la Gaule ». *RHEF,* 62, 168. p. 45-73.

WERNER, K.-F. (1988) : « De Childéric à Clovis : antécédents et conséquences de la bataille de Soissons en 486 ». *RAP,* 3-4. p. 3-7.

WIDRANGES, H. de (1873) : « Recherches sur plusieurs voies romaines partant de Nasium, antique ville gallo-romaine détruite ». *MSLSAB*, 3. p. 238 – ss.

YOUNG, B.-K. (1977) : « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens ». *AM*, VII. p. 5-81.
YOUNG, B.-K. (1979) : « Bulletin critique : Les cimetières avars de Hongrie ». *AM*, IX. p. 199-207.
YOUNG, B.-K. (1986) : « Exemple aristocratique et mode funéraire dans la Gaule mérovingienne ». *Annales*, 2. p. 379-407.
YOUNG, B.-K. (1990) : « Compte rendu de lecture, F. Cardot : L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne ». *Annales,* 45, 2. p. 453-456.
POHL, W. (2005) : « Aux origines d'une Europe éthique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Age ». *Annales*, 1, janv.-févr. p. 183-208.
ROTH, H. (1979) : *Die Westgoten*, Supplementband Kunst der Völkerwanderungszeit, Propyläen Kunstgeschichte, Berlin. p. 140-152, 14 Pl., 21 Fig.
SASSE, B. (1997) : « Die Westgoten in Südfrankreich und Spanien. Zum Problem der archäologischen Indentifikation einer wandernden "gens" ». *Archäologische Informationen* 20-1. p. 29-48.
SCHMIT, E. (1894) : « Chronique : Granges-sur-Aube ». *RCB*, 6. p. 909-910.

Catalogues d'exposition

ALTHUSSER, J.-M. (1984) : "Saint Mihiel et sa région.". In : *Saint-Mihiel et sa région : catalogue d'exposition*, Connaissance de la Meuse. p. 28.
BAYARD, D.; HAIRY, H. ; ROBINSON, C. & VALLET, F. (1986) : *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons*, Amiens, Société Archéologique de Picardie. 251 p.
BAYE, J. de (1880) : *Catalogue du Musée de Baye dressé pour la visite du Congrès de Reims du 17 aout 1880*, Châlons-sur-Marne, Martin.
BEAUSSART, P. (1997) : *Trésors archéologiques du Nord de la France gallo-romains et mérovingiens : catalogue de l'exposition,* Musée de Beaux-Arts de Valenciennes. 158 p.
BÖHNER, K. *& alii* (1981) : *A l'aube de la France, la Gaule de Constantin à Childéric : catalogue de l'exposition au Musée du Luxembourg*, Paris, RMN. 255 p.
BONA, I. (1976) : *À l'aube du Moyen Age. Gépides et Lombards dans le bassin des Carpates*. Budapest.

CARRÉ I. (2002) : Les objets, reflets des circuits commerciaux : exemple de la tombe 118 de la rue du Mûrier. In : Collectif : *Louviers de l'Antiquité au Moyen Âge. Recherches archéologiques anciennes et récentes. Catalogue d'exposition*, Louviers, Musée de Louviers, 2002.

CHARPY, J.-J. ; SONRIER, M.-A. & ROUQUET, C. (1985) : *Trésors des Mérovingiens en Champagne : catalogue de l'exposition du 20 décembre au 23 février 1986,* Musée de Chaumont, C.D.D.P. 38 p.

CHARPY, J.-J. (1993) : *La Champagne au IVe siècle, 1000 ans pour un empire, Rome face aux barbares*, Daoulas.

CLERMONT-JOLY, M. (1978) : *L'époque mérovingienne,* Catalogue des collections archéologiques des Musées de Metz, Musée de Metz, 1982.

Collectif (1984) : *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel : catalogue d'exposition,* Lille, Association des conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Collectif (1997) : *Les Francs, Précurseurs de l'Europe.* Musée du Petit Palais, 23 avril-22 juin 1997, Paris, Réunion des Musées nationaux.

Collectif (1994) : *Célébration nationale du 1400e anniversaire de la mort de Grégoire de Tours*, Rouen, Musées départementaux de la Seine-Maritime.

Collectif (1961) : *La reine Bathilde et son temps (Exposition Mérovingienne du 29 janvier au 26 février),* Ville de Chelles (Seine-et-Marne), Musée Alferd-Bonno. 32 p.

Collectif (2000) : *L'Or des princes barbares. Du Caucase à la Gaule, Ve siècle ap. J.-C.* Paris, RMN. 224 p.

DELESTRE, X. *& alii* (1988) (dir.) : *Catalogue : Lorraine mérovingienne (Ve-VIIIe siècle),* Nancy, Serpenoise.

DIERKENS, A. (1982) : « L'architecture religieuse en milieu rural à l'époque mérovingienne ». In : *Childéric – Clovis. 1500e anniversaire 482 – 1982, catalogue de l'exposition à Tournai*. p. 159 - ss.

FEYEUX, J.-Y. (1993) : « Typologie et Chronologie ». *Verre et merveilles,* Guiry-en-Vexin.

FOUREZ, L. *& alii* (1953) : *Trésors d'art mérovingiens* : *catalogue de l'exposition, du 18 Octobre - 13 Décembre 1953,* Tournai (Belgique). 64 p., 37 Pl.

HERZOG, R. & KOLLER, A. (dir.) (1997) : *Die Alamannen*, Stuttgart, Theiss. 129 p.

KOCH, U. (1996) : « Statten der Totenruhe-Grabformen und Bestattungsitten der Franken", *Die Franken Wegbereiter Europas, teil 2,* Katalog Handbuch, Verlag Philipp von Zabern, Mayence.

KOCH, U. & KAZANSKI, M. (2000) : "Les Ostrogoths"; "Les Wisigoths". In: *L'Or des princes barbares. Catalogue de l'exposition au MAN, Saint-Germain-en-Laye, 26 septembre 2000-8 janvier 2001*, RMN. p. 61, 72.

KOCH, U. (2000) : "Les Skires"; "Les Gépides" ; « Les Ruges » ; « Les Hérules » ; « Les Suèves » ; « Les Lombards » ; « Les Thuringiens » ; « Les Alamans ». In: *L'Or des princes barbares. Catalogue de l'exposition au MAN, Saint-Germain-en-Laye, 26 septembre 2000-8 janvier 2001,* RMN. p. 64-68

MARIN, J.-Y. & PILET, C. (dir.) (1990) : *Attila. Les influences danubiennes dans l'ouest de l'Europe au V^e siècle : catalogue de l'exposition*, Musée de Normandie, 9, Caen.

MENGHIN, W. ; SPRINGER, T. & WAMERS, E. (1987) : *Germanen, Hunnen und Avaren. Schätze der Völkerwanderungszeit*, Verlag des Germanischen Nationalmuseums, Nuremberg.

MENGHIN, W. (2007) : *The Merovingian Period. Europe without borders*, Staatliche Museen zu Berlin, Munich, Minerva. 592 p.

PÉRIN, P. ; VELAY, P. & RENOU, L. (1985) : *Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet II – Collections Mérovingiennes*, Paris. 860 p.

PÉRIN, P. (1989) : « Le verre mérovingien en France d'après les trouvailles funéraires ». *À travers le verre du M.A. à la Renaissance : catalogue de l'exposition à Rouen en 1989-1990*, Nancy.

PÉRIN, P. & FEFFER, L.-C. (1987) (éd.) : *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles) : catalogue de l'exposition à l'occasion du XXI^e colloque historique franco-allemand de l'Institut historique allemand de Paris,* Rouen, Musées et Monuments départementaux de Seine-Maritime. 471 p.

PILET, C. *& alii* (dir.) (1981) : *Les Nécropoles de Giberville : catalogue de l'exposition*, Caen, Musée de Normandie.

POLINO, A. (dir.) (1987) : *Les mérovingiens : catalogue de l'exposition du Musée d'histoire d'Antibes*, Musée d'Archéologie d'Antibes, Snoeck.

ROUCHE, M. (1985) : « Atlas historique ». In : Périn, P. & Feffer, L.-C. (éd.) : *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VIIe-IXe s.),* Catalogue de l'exposition du Musée des Antiquités de Rouen, Créteil. p. 433-454.

SAPIN, C. (2010) : « L'archéologie d'un site : les origines de Saint-Quentin révélées ». In : Cabezas, H. (coord.) : *Aux origines de Saint-Quentin. De la tradition litéraire à la réalité archéologique. Catalogue de l'exposition.* Musée Antoine-Lecuyer, Saint-Quentin.

SEILLIER, C. ; DEMOLON, P. ; JAQUINEZ, R. ; SALIN, E. ; LEGOUX, R. & Y. (1974) : *Sépultures mérovingiennes picardes : catalogue de l'exposition, du 8 septembre au 1er novembre 1974*, Musée du Noyonnais, Noyon. 43 p.

SEILLIER, C. (1983) : « La nécropole de Vron ». In : *Le nord de la France de Théodose à Charles Martel. Catalogue d'exposition*, Lille, Association des conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais. p. 28-30.

SEILLIER, C. (1996) : « Les migrations anglo-saxonnes en Boulonnais et en Ponthieu. » In : *Les Barbares et la Mer. Les migrations des peuples du nord-ouest de l'Europe du Ve au Xe siècle*. Caen-Toulouse, 1996, 97-109.

SEILLIER, C. (1997) : « Les collections mérovingiennes : L'époque des migrations en Gaule du Nord dans les collections publiques et privées ». *Trésors archéologiques du Nord de la France, gallo-romains et mérovingiens*, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, vol. 1. p. 108-114, 3 photos, 1 carte.

SENNEQUIER, G. & *alii* (1993) : *Verres et merveilles. 1000 ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, Catalogue d'exposition (17 oct. 1997 – 31 janv. 1994), Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise.

STEPHANY L. ; VLAEMINCK J. & AMAND, M. (1982) : *Childéric – Clovis : 1500 anniversaire (482-1982) : catalogue de l'exposition*, Tournai, 1982 et Paris, 1983.

TEJRAL, J. (2000) : « Les tombes aristocratiques alano-sarmates ». In: *L'Or des princes barbares. Catalogue de l'exposition au MAN, Saint-Germain-en-Laye, 26 septembre 2000-8 janvier 2001*, RMN. p. 35-36.

VALLET, F. (1997b) (dir.) : *Trésors mérovingiens d'Ile de France : catalogue de l'exposition du 3 avril-29 juin 1997*, MAN Saint-Germain-en-Laye.

VALLET, F. (2000a) : *The Golden Age of Merovingian Archaeology, From Attila to Charlemagne : Arts of the Early Medieval Period in The Metropolitan Museum of Art*. In : Reynolds Brown, K.; Kidd, D. & Little, C.-T. (éd.) : *The Metropolitan Museum of Art (New-York)*, Yale University Press. p. 12-27, 13 Fig.

VRIELUNCK, O. (dir.) (2007) : *Catalogue de l'exposition : De l'or sous la route. Découverte de la nécropole mérovingienne de Grez-Doiceau, Namur du 24 juin 2006 au 13 mai 2007*. 74 p.

WIECZOREK A. ; PÉRIN P. ; VON WELCK, K. & MENGHIN, W. (dir.) (1996) : *Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Catalogue d'exposition Mannheim-Paris-Berlin 1996/97, Mayence, Ph. von Zabern. 2 vol.

Lettres & notes manuscrites

BAYE, J. (1871) : *Lettre d'archive du baron de Baye du 1 mars 1878*, Arch. Mus. Épernay.

BELLOT-HERMENT, F.-A.-T. (1851) : ms. 171, dossier Nantois. Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc.

BRISSON, A. & LOPPIN, A. (1942-1943) : Notes manuscrites, Arch. Mus. Épernay.

CHANCE, G. (s.d.) : *Notes de fouille compilées par l'abbé Favret*, Arch. Mus. Épernay.

JARDEL : « Lettre écrite de Braine sur quelques antiquités trouvées près de Fère-en-Tardenois, le 3 déc. 1765 ». *Mercure de France,* juin 1766. p. 74-85.

Lettres de H. Brodiez du 16.IX.1977 à la DRA, Dossier Vitry-la-Ville, Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne.

FAVRET, P.-M. (Abbé) (s. d.) : Notes de fouille de G. Chance, ms. inédit au musée d'Épernay.

FAVRET, P.-M. (Abbé) : *Répertoire archéologique*, ms. Musée Municipal d'Épernay.

GILLET, H. (1941) : *Carnet des notes de fouilles.* ms. dactyl. Musée de Saint-Rémi de Reims.

GUILLAUME, P. : *Répertoire des nécropoles mérovingiennes de Champagne*, ms., s.d, Musée municipal d'Épernay.

JORSSEN, G. (s.d.) : *Répertoire des cimetières mérovingiens de Champagne*, ms. inédit, Arch. Mus. Épernay.

LALLEMENT, O. (1925) : *Histoire de Somme-Vesle*, ms. Arch. de la SACSAM, ADM, cote 1J174.

LOPPIN, A. (1942) : *Notes manuscrites : carnet B*, Arch. Mus. Épernay.

NOZOT, M. (s.d.) : ms. ADArd, Charleville-Mézières.

POULAIN, C. (s.d.) : notes inédites.

REMY, C. (1864) : « Copie d'un rapport fait par M. Remy au Comité de topographie des Gaules : lettre à M. Alexandre Bertrand, président de la Commission de topographie des Gaules, le 4 janvier 1864 », ms., p. 2-3 (Cote 1 J 235 A.D.M dossier de séance de la SACSAM du 1er mars 1864).

SCHMIT, E. (s.d.) : ms. F58, F60, F62, F63, F90, F93, F97, F99 et F100, ADM.

SCHMIT, E. (1900) : *Notes de préhistoire*, ms., ADM.

Monographies & Thèses

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Saulces-aux-Tournelles (Ardennes), lieu-dit « Branvau »*. (fouille 1959). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Manre (Ardennes), lieu-dit « Saint Hilaire »*. (fouille 1960). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Fléville, canton de Grandpré (Ardennes), lieu-dit « La Vicairie »*, (fouille 1963). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Bourcq (Ardennes), lieu-dit « La Croix de Saint Léger »*, (fouilles 1962-1963). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Séraincourt, canton de Chaumont-Porcien (Ardennes), lieu-dit « Mont Châtré »*, (fouille 1963). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims, 3 tomes.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Létanne (Ardennes), lieu-dit « Champ des Morts »*. (fouille 1964-1965). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Létanne (Ardennes), lieu-dit « Sainte Hélène »*. (fouille 1965-1966). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Bignicourt (Ardennes), lieu-dit « La Chaussée »*. (fouille 1965). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Roquigny (Ardennes), lieu-dit « Mont Châtillon »*. (fouille 1965). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Givry-Loisy (Ardennes), lieu-dit « L'Être de Saint Laurent »*, (fouille 1968). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

ALEXANDRE, J. (s.d.) : *Le cimetière mérovingien de Selles (Marne), lieu-dit « La Priolée »*. (fouille 1969). Arch. manuscrites du Mus. Saint Rémi de Reims.

AMENT, H. (1970) : *Fränkische Adelsgräber von Flonheim in Rheinhessen*, Berlin, Gebr. Mann.

ANCIA, Y. (1995) : *Inventaire des sites archéologiques mérovingiens ardennais* (Mémoire de maîtrise présentée sous la direction de C. Vulliez et J. Lusse), Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2 vol.

ARIÈS, P. (1975) : *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, Paris, Seuil. 222 p.

ARIÈS, P. (1977) : *L'Homme devant la Mort*, Paris, Seuil. 642 p.

BACHRACH, B.-S. (1972) : *Merovingian Military Organization*, Minneapolis, University of Minnesota.

BALLET, P. (1971) : *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères.

BARRÉ, E. (abbé) (1866) : *Étude historique sur Chouilly*, Châlons-sur-Marne, Imp. T. Martin. 336 p.

BARTHELEMY, A. de (1891) : *Nécropole de France*…, Leroux, Paris, 1891.

BAUDOT, H. (1860) : *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne, et particulièrement a Charnay*, Didrot.

BAYE, J. de (1888) : *Études archéologiques. Epoque des invasions barbares, Industrie longobarde*, Paris.

BAYE, J. de (1895) : *Notes sur les bijoux barbares en forme de mouches*, Librairie Nilsson. 22 p.

BÉHAGUE, N. (1991) : « Un habitat du Haut Moyen Age à Juvigny « la Potence ». *Rapport de fouilles,* SRA Champagne-Ardennes, Châlons-en-Champagne.

BÉHAGUE, N. (1999) : *Étude historique et archéologique de trois communes de la zone rouge de Verdun : Forges-sur-Meuse, Regnéville-sur-Meuse et Combres-sous-les-Côtes*, Rapport d'étude dactyl. nº 1568, *AFAN*, SRA Lorraine (Metz).

BELLOT-HERMENT, F.-A.-T. (1863) : *Historique de la ville de Bar-le-Duc.*

BÖHME, H.-W. (1974) : *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. jahrhunderts*, C.-H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München, 1. p. 308.

BOSTEAUX-PARIS, C. (1897) : *Histoire de Berru et du Mont de Berru au point de vue géologique et paléontologique*, Reims, Matot-Braine.

BOULANGER, C. (1902-1905) : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Paris, E. Leroux. 202 p.

BOULANGER C. (1909) : *Le cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot. Étude sur l'origine de l'art barbare*, Paris, 1909.

BOUTIOT, T. & SOCARD, E. (1874) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. 230 p.

BRATHER, S. (2008) (ed.) : Zwischen Spätantike und Frühmittelalter. Archäologie des 4. bis 7. Jahrhunderts im Westen, W. De Gruyter. 480 p.

BRAUNFELS, W. & BISCHOFF, B. (1967) : *Karl der Grosse: Lebenswerk und Nachleben*, Düsseldorf, L. Schawann. 4 vol.

BRULET, R. (1990) : *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*, (Trierer Zeitschrift, Beiheft 11), Trèves. 431 p.

BRULET, R. (2008) : *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Racine. 621 p.

BRUNEL, G. & DEFENTE, D. (1986) : *Histoire de Soissons et des villages du Soissonnais des gallo-romains à l'an mil*, Soissons.

BRUNELLA, S. ; GUILLAUME, J. & PROUTEAU, R. (2012) : *La céramique funéraire mérovingienne conservée au Musée Historique Lorrain à Nancy*, Presses Universitaires de Nancy.

CARDOT, F. (1987) : *L'espace et le pouvoir : étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Publications de la Sorbonne, Paris.

CHALETTE, J.-J. (1844-1845) : *Précis de la statistique du département de la Marne,* Châlons-sur-Marne, 3 vol. p. 123-124.

CHATEL, E. (1981) : « Sarcophages de marbre à décor gravés ». *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le Haut Moyen Age (V-X^e siècles),* Paris, CTHS. 136 p.

CHENET, G. (1941) : *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat.

CHIFLET, J.-J. (1655) : *Anastasis Childericii Francorum regis sive thesaurus sepulchralis*, Antwerpen, B. Moreti.

CLERCQ, C. de (1936) : *La législation religieuse franque de Clovis à Charlemagne : étude sur les actes de conciles et les capitulaires, les status diocésains et les règles monastiques (507-814)*, Université de Louvain.

CLOUËT, L. (1867-1870) : *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, Verdun, C. Laurent, t. I, 1867 ; t.II, 1868 ; t.III, 1870.

COCHET, J.-B.-D. (Abbé) (1854) : *La Normandie souterraine*, Rouen.

COCHET, J.-B.-D. (Abbé) (1857) : *Sépultures gauloises, romaines et franques*, Paris, Derache.

COCHET, J.-B.-D. (Abbé) (1859) : *Le tombeau de Childéric I, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie*, Paris, Derache.

COLARDELLE, M. (1983) : *Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècles ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord : Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie,* Thèse doctorale, Grenoble. 464 p.

COQUELET, C. (2011) : *Les capitales de cité des provinces de Belgique et de Germanie. Étude urbanistique.* Thèse de doctorat à l'Université de Louvain, UCL.

COUMERT, M. (2007) : *Origines des peuples : les récits du Haut Moyen Âge occidental : 550-850*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes. 659 p. Thèse doctorale soutenue à l'université de Paris X Nanterre en 2005.

CRÉTÉ-PROTIN, I. (1992) : *Inventaire des cimetières mérovingiens de la partie auboise du diocèse de Troyes.* Mémoire de maîtrise sous la Direction de M. Rouche, Université de Paris IV Sorbonne. 361 p.

CRÉTÉ-PROTIN, I. (2002) : *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IVe au IXe siècle*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq. 446 p.

CRUBELLIER, M. (dir.) (1975) : *Histoire de la Champagne*, Privat, Toulouse.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, M. (1861) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris.

DECHEZLEPRÊTRE, T. & MOUROT, F. (2004) : *Nasium, ville des Leuques*, Conseil Général de la Meuse, Conservation départementale des Musées de la Meuse, 2004.

DELAMAIN, P. (1892) : *Le cimetière d'Herpes*, Angoulême, L. Coquemard. 46 p., 26 Pl.

DEMAISON, L. (1887) : *Fragments d'un sarcophage chrétien conservés au Musée de Reims*, Reims, Imp. coop. 8 p., 1 Pl.

DEMOLON, P. (2006) : *La nécropole d'Hordain (Nord) : VIe-IXe siècles après J.-C.,* Archaeologia Duacensis, 20, Douai, 269 p.

DEMOUGEOT, E. (1960-1979) : *La formation de l'Europe et les invasions barbares des origines germaniques au début du VIe siècle*, Paris. 3 vol.

DEMOUGEOT, E. (1988) (dir.) : *L'Empire romain et les barbares d'occident (IVe-VIIe siècles) : scripta varia*, Tours, Université Paris I. 420 p.

DEPEYROT, G. (1998) : *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or*, Wetteren : Moneta.

DESMASURES, A. (1863) : *Histoire des communes du canton d'Hirson*, Vervins.

DESMASURES, A. (1883) : *Histoire de Saint-Michel en Thiérache*, Hirson. p. 84-85

DIERKENS, A. (1981) : *Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont (province de Namur). Fouilles de 1877-1878*, Namur, Musée archéologique de Namur (Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise, 1).

DU PLESSIS, T. (1731) : *Histoire de l'église de Meaux*. Paris, Gandouin-Griffart.

EFFROS, B. (2002) : *Caring for Body and Soul : Burial and the Afterlife in the Merovingian World*, The Pensylvania State University.

EFFROS, B. (2003) : *Merovingian Mortuary Archaeology and the Making of the Early Middle Ages*, University of California Press.

EFFROS, B. (2012) : *Uncovering the Germanic Past. Merovingian Archaeology in France, 1830-1914*, Oxford University Press.

ELLINGER, P. (1997) (dir.) : *L'Enfant et la Mort*, PU Reims. 165 p.

ENGELS, F. (1962) : *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales.

ERNAUT, M.-E. (1883) : *Les sépultures mérovingiennes de l'Ouest*, Poitiers.

FAIDER - FEYTMANS, G.-M. (1964) : *La Belgique à l'époque mérovingienne*, Bruxelles, La Renaissance du livre. 138 p.

FEFFER, L.-C. & PÉRIN, P. (1987) : *Les Francs*, Paris, A. Colin. 463 p.

FERNÁNDEZ GÖTZ, M.-A. (2008) : *La construcción arqueológica de la etnicidad*. Serie Keltia 42, Noia, A Coruña, Toxosoutos.

FEYEUX, J.-Y. (2003) : *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, De Boccard.

FLÈCHE, M.-P. (1986) : *Les stèles funéraires mérovingiennes du département de l'Aisne : présentation, problématique et approche d'une étude comparative,* Mémoire de maitrise sous la direction de N. Duval, Université Paris IV Sorbonne.

FLÈCHE, M.-P. (1990) : *Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen-âge dans le nord de la France*, thèse de 3e cycle, Université de Paris IV.

FLÈCHE, M.-P. (1991) : *Inventaire des stèles funéraires mérovingiennes en Picardie,* Rapport 1987.

FLEURY, E. (1877-1882) : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye. 2 vol.

FOY, D. (1991) : *Verreries à décor chrétien. Naissance des arts chrétiens*, Paris.

GAUß, F. (2009) : *Völkerwanderungszeitliche "Blechfibeln": Typologie, Chronologie, Interpretation*, Berlin, De Gruyter.

GAUTHIER, N. (1986) : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e s., I, province ecclésiastique de Trèves*, Paris, De Boccard.

GIVELET, C. & JADART, H. ; DEMAISON, L. (1900) : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, Reims, F. Michaud. 2 vol.

GONZÁLEZ VILLAESCUSA, R. (2001) : *El mundo funerario romano en el País Valenciano. Monumentos funerarios y sepulturas entre los siglos I a. de C. - VII d. de C.* Madrid, Casa de Velazquez-Instituto Alicantino de Cultura « Juan Gil-Albert », 488 p.

GOURY, G. (1908) : « Essai sur l'époque barbare dans la Marne », *Les étapes de l'Humanité,* 1, fasc. III, Nancy.

GRACIA ALONSO, F. (2009) : *La arqueología durante el primer franquismo (1939-1956).* Barcelona, Bellaterra.

GUÉRARD, M.-B. (1832) : *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule sous les rois des Francs,* Imp. Royale, Paris. 197 p.

GUIGON, P. (1994) : *Les sépultures du haut Moyen Âge en Bretagne*, Thèse doctoral à l'Université de Rennes I. 113 p.

HABERT, T. (1901) : *Catalogue du Musée Archéologique de Reims*, Troyes. 414 p.

HADJADJ, R. (2008) : *Bagues mérovingiennes - Gaule du Nord*, Les Chevau-Légers.

HAIGNERÉ, D. & PLATRIER, R. (1977) : Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais, Laffitte. 93 p.

HALL, J. (1998) : "*Ethnic identity in Greek antiquity"*, Cambridge University Press.

HALSALL, G. (1995) : *Settlement and Social Organization : The Merovingian Region of Metz (2nd éd. 2002),* Cambridge University Press. 328 p.

HALSALL, G. (2010) : *Cemeteries and Society in Merovingian Gaul*, Leiden.

HARHOIU, R. (1977) : *The Fifht-Century A.D. Treasure from Pietroasa, Romania, in the light of recent research.* BAR Supplementary Series 24, Oxford.

HATT, J.-J. (1986) : *La Tombe gallo-romaine : recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère suivi de Les croyances funéraires des Gallo-romains d'après la décoration des tombes* (2e éd.), Paris, Picard.

HEATHER, P. & MATTHEWS, J. (1991) : *The Goths in the Fourth Century*, Liverpool University Press. Repr. 2004.

HEINZELMANN, M. (1994): *Gregor von Tours (538-594), « Zehn Bücher Geschichte ». Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6. Jahrhundert*

HEN, Y. : *Culture and religion in Merovingian Gaul, A.D. 481-751,* E.J. Brill, Leiden New York, 1995.

HEUCLIN, J. (1998) : *Hommes de Dieu et fonctionnaires du roi en Gaule du nord du Ve siècle au IXe siècle.* Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion.

HOODER, I. (1982) : *Symbols in Action. Ethnoarchaeological Studies of Material Culture*, Cambridge.

HOUOT, S. (1992) : *Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Marne,* Mémoire pour l'obtention de la Maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Université de Dijon, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. 2 vol., 92 p. et 34 Pl.

ISINGS, C. (1957) : *Roman glass from dated finds,* Groningen, J.-B. Wolters. 185 p.

JAMES, S. (1999): *The Atlantic Celts*, London, British Museum Press.

JANSSEN, W. (1993) : *Das fränkische Reihengräberfeld von Rödingen*, Stuttgart, Kr. Düren.

JEANTIN, J.-F. (1861) : *Manuel de la Meuse.* Nancy, Veuve-Raybois.

JEPURE, A. (2004) : *La necrópolis de época visigoda de Espirdo-Veladiez.* León, Junta de Castilla y León.

JOANNE, A. (1881) : *Géographie du département de l'Aisne*, Paris, Hachette, 62 p., 20 Fig., 2 cartes.

JOFFROY, R. (1974a) : *Le cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*, Paris, A. & J. Picard. 180 p.

JOFFROY, R. (1971) : *Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes*. MAN, Paris.

JOLIBOIS, É. (1858) : *La Haute-Marne ancienne et moderne. Dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département* (réimp. 1967), Chaumont, Impr. & lith. V-e Miot-Dadant.

JONES, S. (1997) : *The Archaeology of Ethnicity : Constructing Identities in the Past and the Present.* London, Routledge.

KAZANSKI, M. *& alii* (2002) : *La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Breny (Aisne), d'après les collections et les archives du Musée des Antiquités Nationales*, Montagnac, Monique Mergoil. 270 p.

KAZANSKI, M. & MASTYKOVA, A. (2003) : *Les peuples du Caucase du Nord. Le début de l'histoire (Ier-VIIe siècle apr. J.-C.),* Paris, Errance. 214 p.

KOCH, A. (1998): *Bügelfibeln der Merowingerzeit im Westlichen Frankenreich*, Mainz.

KOCH, U. (2001) : *Das alamannisch-fränkische Gräberfeld bei Pleidelsheim.* Stuttgart.

LAFAURIE, J. & PILET-LEMIÈRE, J.-P. (2003) : *Monnaies du haut Moyen-âge découvertes en France (Ve-VIIIe siècles)*, Cahiers Ernest Babelon, 8, Paris, CNRS.

LAMBOT, B. ; VERGER, S. & CABART, H. *& alii* (2010) : *Jean Baptiste Counhaye, sa collection à la mairie de Suippes (Marne) et l'archéologie champenoise au XIXe siècle. BSAC,* Mémoire 18.

LANNOIS, A. (abbé) : *Études sur d'anciens lieux de sépultures. Manuscrit à l'Académie nationale de Reims*, Hôtel le Vergeur.

LEACH, E.-R. (1964) : *Political Systems of Highland Burma : A Study of Kachin Social Structure,* London.

LEBEDYNSKY, I. (2002) : *Les Sarmates. Amazones et lanciers cuirassés entre Oural et Danube. VIIe siècle av.J.-C. – VIe siècle apr. J.-C.,* Paris, Errance.

LE CLERT, L. (1898) : *Catalogue des bronzes figurés au Musée de Troyes*. *MSAA*, LXII, 3e série, XXXV. 2 vol.

LEGOUX R. *& alii* (2005) : *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Mémoires de l'AFAM, XIV, Saint-Germain-en-Laye, 543 p.

LEGOUX, R. (2011) : *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*, 2 vol. Mémoires de l'AFAM, XXIV. Saint-Germain-en-Laye.

LÉMANT, J.-P. & NICOLAS, D. (2012) : *Boucles mosanes : Archéologie gallo-romaine à Charleville-Mézières.* Silvana Editoriale. 95 p.

LEMOINE, H. (1909) : *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative*, Verdun, Huguet.

LEPAGE, L. (1994) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Gallo-Romains, Saint-Dizier*, CERPHM. 142 p.

LEPAGE, L. (1996) : *Il était une fois…en Haute-Marne, les Mérovingiens*, Saint-Dizier, CERPHM. 113 p.

LIÉNARD, F. (1872) : *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale.

LIÉNARD, F. (1885) : *Archéologie de la Meuse description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* Publication de la Société philomathique de Verdun, Imp. Charles Laurent, 1881-1885. 3 vol.

LONGNON, A. (1869) : *Étude sur les pagi de la Gaule*, Paris, A. Frank. 2 fasc.

LONGNON, A. (1878) : *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, Paris, Hachette & Cie. 2 vol.

LONGNON, A. (1885) : *Atlas historique de la France,* Paris, Hachette. 258 p.

LONGNON, A. (1891) : *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale.

LÓPEZ QUIROGA, J. (2010) : *Arqueologia del mundo funerario en la Peninsula Ibérica (siglos V-X)*, Madrid, La Ergástula. 438 p.

LORIQUET, C. (1883) : *Fouilles effectuées autour de Reims en 1881, 1882 et 1883*, Reims, Imp. coopérative.

LUSSE, J. (1984) : *Occupation du sol et peuplement dans le diocèse de Laon jusqu'à l'an Mil*, Université de Nancy. Thèse dactyl.

LUSSE, J. (1992) : *Naissance d'une cité : Laon et le Laonnois du V^e^-X^e^ siècle*, Nancy.

MARTIN, M. (1977) : *Das Fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Bâle, Archäologischer Verlag et Mayence, Ph. von Zabern, 398 p.

MATTON, A. (1871) : *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Paris, Imp. Nationale.

MAURY, L.-F.-A. (1867) : *Les forets de la Gaule et de l'ancienne France*, Paris, De Ladrange. 501 p.

MAXE-WERLY, L. (1883) : *Collection des monuments épigraphiques du Barrois*, Paris, Champion.

MAXE-WERLY, L. (1887) : *Reconstitution au moyen âge du cadastre de l'état ancien du barrois aux diverses époques de son histoire : indications que peut fournir à l'histoire, à la topographie et à l'archéologie l'étude des noms des lieux morts*, Nancy, Berger-Levrault.

MELLEVILLE, M. (1857-1865) : *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*, Laon. 2 vol.

MENNESSON, E. (1896) : *Histoire de Vervins depuis les invasions de la Gaule par les romains jusqu'en 1789*, Vervins.

MERTENS, J. (1976) : *Tombes mérovingiennes et églises chrétiennes : Arlon, Grobbendonk, Landen, Waha*, Bruxelles, Service national des fouilles. 54 p.

MEYRAC, A. (1898) : *Villes et villages des Ardennes, histoire, légende des lieux-dits et souvenirs de l'année terrible*, E. Jolly, 1898, 603 p.

MOLINERO PÉREZ, A. (1948) : *La necrópolis visigoda de Duratón (Segovia). Excavaciones del Plan Nacional de 1942 y 1943. Acta Arqueológica Hispánica,* IV, Madrid.

MOLINERO PÉREZ, A. (1971) : *Aportaciones de las excavaciones y hallazgos casuales al Museo de Segovia : 1941-1959*, Excavaciones arqueológicas en España, 72, Madrid.

MOOSBRUGGER-LEU, R. (1971) : *Die Schweiz zum frühen Mittelalter. Die archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen,* Bern.

MOREAU, F. (1877-1890) : *Album Caranda, sépultures gauloises, gallo-romaines et mérovingiennes*. Saint-Quentin.

MOREAU, F. (1895) : *Catalogue des objets d'antiquité aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque de la collection Caranda. Description sommaire,* Saint-Quentin, Imp. Ch. Poette.

MOREAU, F. (1897) : *Bibliothèque et archives de la collection Caranda. Extraits du Petit Album* (2e éd.), Saint-Quentin, C. Poette.

MOREAU-DURAND, M. (1977) : *Les motifs solaires dans la sculpture mérovingienne,* Mémoire de maitrise sous la direction de Carol Heitz, Université de Reims. 143 p.

MUSSET, L. (1965) : *Les invasions. Vol. 1 : Les vagues germaniques*, Paris, PuF.

MUSSET, L. (1966) : *Les invasions. Vol. 2 : Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII-XI siècles)*, Paris, PuF.

NEGOI, N.-G. (2010) : *Effets des peuples migrateurs en Europe : les Gépides en Dacie et les Francs en Gaule*, Université de Bucarest.

NEUMAYER, H. (2002) : *Die merowingerzeitlichen Funde aus Frankreich,* Museum für Vor - und Frühgeschichte, Bestandskatalog Band 8, Berlin.

OBERLIN, J.-J. (1775) : *Museum Schoepflini,* Strasbourg, p. 141-149. Pl. XVI.

PARDESSUS, J.-M. (1843) : *Loi Salique ou recueil contenant les anciennes rédactions de cette loi,* Paris.

PARISSE, B. : *Révigny d'hier à aujourd'hui*, Bar-le-Duc, 1999. p. 11.

PAUL, J. (2008) : *Le christianisme occidental au Moyen Age*, IVe-XVe siècle, Paris, Armand-Collin.

PAVILLON-PIÉRARD (1830) : *Dissertation sur les anciennes sépultures romaines, gauloises et rhémoises découvertes hors de l'ancienne cité de Reims depuis le 16e siècle jusqu'à nos jours*, Reims. 1 vol. 55 p.

PÉRIN, P. (1980) : *La datation des tombes mérovingiennes : historique, méthodes, applications*, Genève, Librairie Droz. 433 p., 158 Fig., XVII Pl.

PETIT, A. (1966) : *Fère-Champenoise, qui es-tu* ? Multigraphié, Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne.

PEYRÉ, J.-F.-A. (1828) : *Lois des Francs, contenant la loi salique et la loi ripuaire*, Paris, imp. Firmin Didot. 427 p.

PIETTE, A. (1862b) : *Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne*, Laon.

PILET, C. (1980) : *La nécropole de Frénouville*. BAR International Series, 83, Oxford. 3 vol.

PILET, C. *& alii* (1994) : *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados). Recherches sur le peuplement de la plaine de Caen du Ve s. avant J.-C. au VIIe s. après J.-C.* 55e supplément à *Gallia*, Calvados, Paris.

PILLOY, J. (1879-1895) : *Études sur des anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne, 2 vol.

PINAR GIL, J. (2012) : *Clothing Accesories from the early Visigothic regnum (5th-6th centuries)*. Thèse doctorale soutenue à l'Université de Bologne le 4 juillet 2012.

PIREY, D. de (1988) : *Les boucles d'oreilles à l'époque mérovingienne en Gaule du Nord*. Université de Paris X – Nanterre. 7 vol. dactyl. (Thèse inédite).

PIRLING, R. (1966) : *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, 2, Berlin.

PITON, D. (1985) : « La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu ». *Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, 20, Berck-sur-Mer.

POINSIGNON, A.-M. (1876) : *Géographie du département de la Marne*, Châlons-sur-Marne.

POINSIGNON, A.-M. (1877) : *Atlas de géographie physique, administrative, historique et archéologique des 32 cantons de la Marne, dressé par les instituteurs de ce département sous la direction de M. Poinsignon*. 1 vol. 4e édition, Châlons-sur-Marne, Imp. de T. Martin. 240 p.

POMAREDE, F. (1966) : *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe s.* Thèse de doctorat de 3e cycle, dactyl. Université de Nancy II. 438 p.

PONTON D'AMÉCOURT, G. (1864) : *Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours*, Paris.

PONTON D'AMÉCOURT, G. (1890) : *Monnaies mérovingiennes*, Paris, Rollin & Feuardent.

PRIVATI, B. (1983) : *La nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève) (IV^e^-VIII^e^ siècle)*, Genève, Paris.

PROU, M. (1892) : *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, Rollin et Feuardent. 630 p., 36 Pl.

REINACH, S. (1926) : *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye* (2^e^ éd. revisée et corrigée), Paris. 2 vol.

DE RICCI, S. (1910) & (1911) : *Catalogue of a Collection of Merovingian Antiquities belonging to J. Pierpont-Morgan*, Paris.

RICHÉ, P. & PÉRIN, P. (1996) : *Dictionnaire des francs. Les temps mérovingiens*, Bartillat, Paris.

RIPOLL LÓPEZ, G. (1985) : *La necrópolis visigoda del Carpio del Tajo. Excavaciones Arqueológicas en España*, 142, Madrid.

RIPOLL LÓPEZ, G. (1986) : *La ocupación visigoda en época romana a través de sus necrópolis.* Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Barcelone. 3 tomes.

RIPOLL LÓPEZ, G. (1998) : *Toréutica de la Bética (siglos V y VII d.C.),* Reial Académia de Bones Lletres, Barcelona.

ROGGE, M. ; BRAECKMAN, K. & DE MULDER, G. (1997) (éd.) : *Site de Velzeke*, Le Musée provincial d'Archéologie du sud de la Frandre-Orientale. 48 p.

ROSEROT, A. (1903) : *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imp. nationale. 221 p.

ROSEROT, A. (1948) : *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale*. Angers, Éditions de l'Ouest.

ROBLIN, M. (1971) : *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, A. & J. Picard. 491 p.

ROBLIN, M. (1978) : *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque : peuplement, défrichement, environnement*, Paris, Picard. 346 p.

SALIN, E. (1939) : *Le haut Moyen Age en Lorraine d'après le mobilier funéraire*, Paris.

SALIN, E. & FRANCE-LANORD, A. (1943) : « Rhin et Orient ». *Le fer à l'époque mérovingienne.* Paris, Geuthner.

SALIN, E. (1949-1959) : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, A. et J. Picard. 4 vol.

SARS, M. de (1935) : *Mons-en-Laonnois et les creutes*, Laon.

SARS, M. de (1938) : *Histoire de Sissonne*, Laon.

SASSE, B. (2000) : "Westgotische" Gräberfelder auf der Iberischen Halbinsel am Beispiel der Funde aus El Carpio de Tajo (Torrijos, Toledo)." Mainz am Rhein (Philipp von Zabern) (amplio resumen en español).

SCAPULA, J. (1975) : *Un haut lieu archéologique de la haute vallée de la Seine : la butte d'Isle Aumont-en-Champagne*, vol. 1, Troyes, Paton.

SCHMITT, J.-P. (1994) : *Les revenants, les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard. 306 p.

SCUVÉE, F. (1973) : *Le cimetière barbare de Réville (Manche), VI-VII*e *s.: Fouilles 1959-1966*, Caen.

SICARD, D. (1978) : *La liturgie de la mort dans l'église latine des origines à la réforme carolingienne.* Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, Bd 63, Münster, Aschendorff.

SIMMER, A. (1988) : *Le cimetière mérovingien d'Audun le Tiche (Moselle)*, Paris, Errance. 160 p.

SURIGNY, de (1856) : *Agrafes mérovingiennes de la collection Fevre de Mâcon (Chalon-sur-Saône)*. 18 Pl., 3 Fig.

TARBÉ, P. (1844) : *Reims : ses rues et ses monuments*, Reims, Quentin-Dailly. 494 p.

TAVERDET, G. (1986) : *Les noms de lieux de la Haute-Marne*, Dijon, CRDP. 63 p.

TERRIEN, M.-P. (2007) : *La christianisation de la région rhénane du IV*e *au VIII*e *siècle*, Presses universitaires de Franche-Comté, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité. 2 vol.

TOUSSAINT, O. (1898) : *Histoire des forets dans les hautes vallées de l'Ornain et de la Saulx*, Bar-le-Duc, imp. Chuquet. 448 p.

TOUSSAINT, M. (1946) : *Répertoire archéologique du département de la Meuse*. Bar-le-Duc. 217 p., 1 carte.

TOUSSAINT, M. (1954) : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris, A. & J. Picard. 213 p., 2 cartes.

TOUSSAINT, M. (1955) : *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, A. & J. Picard. 156 p., 2 cartes.

TREFFORT, C. (1996) : *L'Église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives,* PU Lyon. 216 p.

TRENTESEAU, B. (1966) : *La damasquinure mérovingienne en Belgique; plaques-boucles et autres accessoires de buffleterie*, Brugge, De Tempel. 206 p., 45 Fig.

TUAN-ZACHARIEL, L. & VEDRINE, H.-H. (2006) : *Pierres précieuses. Code : pouvoirs et magie, significations, vertus et légendes,* Paris, De vecchi.

VACHEY, F. (1988) : *Les noms de lieux de la Marne,* Dijon.

VALLET, F. ; PÉRIN, P. & LEGOUX, R. (2006) : *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* (2e éd.), AFAM, Saint-Germain-en-Laye.

VAN DOORSELAER, A. (1967) : *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule Septentrionale*, Brugge, De Tempel.

VERCAUTEREN, F. (1934) : *Études sur les civitates de la Belgique Seconde. Contribution à l'histoire urbaine du nord de la France, de la fin du IIIe siècle à la fin du XIe siècle*, Bruxelles, Georg Olms, 1929.

VIGNERON (abbé) (éd.) : *Grandes heures de l'histoire de Stenay*. p. 45-49.

VINCELLE, G. de la (1817) : Recueil de monuments antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule, Paris, Treuttel & Wurtz. Pl. VII.

VIPARD, P. (s.d.p.) : *Le verre en Lorraine à l'époque mérovingienne*.

WALTERS, H.-B. (1908) : *Catalogue of the Roman Pottery in the departements of antiquities*, London, British Museum. 464 p.

WENSKUS, R. (1977) : *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen Gentes,* Cologne-Vienne, Böhlau, 1961.

WERNER, J. (1953) : *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, Monographien zur Ur und Frühgeschichte der Schweiz, 9, Basel, Verlag Birkhäuser. 144 p.

WERNER, J. (1956) : *Beiträge zur Archäelogie des Attila-Reiches,* Munchen.

WERNER, J. (1961) : *Katalog der Sammlung Diergardt, vol. 1. Fibeln*, Berlin.

WOLFRAM, H. (2005) : *The Roman Empire and Its Germanic Peoples.* Trad. Thomas Dunlap, Berkeley-Los Angeles, University of California. (1ère. éd. 1997).

WÜHRER B. (2000) : *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall,* Mergoil, Montagnac.

YOUNG, B.-K. (1984) : *Quatre cimetières mérovingiens de l'Est de la France : Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mézières-Manchester et Mazerny. Étude qualitative et quantitative des pratiques funéraires*, Oxford BAR International Series 208.

ZEISS, H. (1934) : *Die Grabfunde aus spanischen Westgotenreich*, Berlin-Leipzig.

Notices de journaux

Article de presse (18-19.X.1906) : *Le Courrier du Nord-Est*. p. 3.

Article de presse (13.VIII.1910) : *Le Courrier de Champagne.* p. 4.

Article de presse (avril 1959) : *Le Républicain lorrain*. p. 79

Article de presse (avril 1959) : *L'Est Républicain*.

Article de presse (avril 1959) : *Le Pays lorrain*. p. 152

Article de presse (20-21.VII.1974) : « Découverte sur la RN77 ». *L'Ardennais.*

Le Pays Lorrain, 1996.

LELAURAIN, B. (21.XI.1866) : *Journal de la Marne.*

LELAURAIN, B. (22.X.1872) : *Journal de la Marne*.

L.-W. (3.V.1878) : « Neuflize », *Le Courrier des Ardennes.*

POULAIN, C. (1986) : « Revue de presse ancienne : Une découverte archéologique à Nuisement-sur-Coole, cimetière gallo-romain et mérovingien, (d'après le journal "L'Union Républicaine des 28 avril 1906, 29 avril 1906, 1er mai 1906, et 2 mai 1906) ». *BSAC,* 79, 3. p. 15-17, 3 Fig.

Ouvrages collectifs, recueils, actes de congrès

ALEXANDRE-BIDON, D. & TREFFORT, C. (1993) (eds.) : *À Réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, PU Lyon. 336 p.

BACH, S. & BOURDARTCHOUK, J.-L. (1998): "La nécropole franque de l'Isle-Jourdain". In: Délestre, X. & Périn, P.: *La datation des structures et des objets du Haut Moyen-âge : méthodes et résultats, Actes des XV Journées d'Archéologie mérovingienne (Rouen, 4-6 février 1994)*, Saint-Germain-en-Laye. p. 213-232.

BARBIER, J. (1994) : « Ponthion (Marne). Palais mérovingien et carolingien, contexte historique et documental ». In : Renoux, A. (dir.) : *Palais médiévaux (France-Belgique) 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Université de Maine. p. 80.

BARROSO & alii (2006) : « Mundo funerario y presencia 'germánica' en Hispania, siglos V-VI ». *In :* López Qurioga, J. *& alii* : *Galia et Hispania en el contexto de la presencia germánica (s.V-VII). Balance y perspectivas. Actas de la Mesa Redonda hispano-francesa, 19-20 diciembre 2005.* BAR International Series, Oxford. p. 213-224.

BARTH, F. (1976) : « Introducción ». *In :* Barth, F. (éd.) : *Los grupos Étnicos y sus Fronteras. La Organización Social de las Diferencias Culturales,* México. p. 9-49.

BARTHELEMY, E. de (1875) : « Communication ». *CAF*, Châlons-sur-Marne. p. 76

BAYARD, D. (1989) : « Le village mérovingien du "Gué de Mauchamp" à Juvincourt-et-Dammary ». In : *Archéologie: grands travaux en Picardie, Autoroute A26*, Amiens, (n° spécial *RAP*). p. 101-110.

BAYARD, D. & THOUVENOT, S. (1993) : « Étude de la céramique du haut Moyen Âge dans le département de l'Aisne: premier bilan ». In : Piton, D. : *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais. Actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992). La céramique du V^e au X^e siècle dans l'Europe du Nord-Ou*est. Hors série de Nord-Ouest Archéologie, Arras.

BÉHAGUE-TAHON, N. & GEORGES LEROY, M. (1995) : « Deux habitats ruraux du haut Moyen Âge en Champagne crayeuse » : Juvigny et Torcy-le-Petit (milieu VII^e – IX^e s.) ». In : Lorren, C. & Périn, P. : *L'habitat rural du Haut Moyen Âge, Actes des XIV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993*, (Tome VI des Mémoires de l'AFAM). p. 175-183.

BEN REDJEB, T. (1994) : *Laon*. In : Petit J.-P. & Mangin, M. (dir.) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. p. 227.

BEN REDJEB, T. (1994) : *Vervins*. In : Petit J.-P. & Mangin, M. (dir.) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. p. 231-232.

BIERBRAUER (1992) : « Zwei romanische Bügelfibeln des 6. und 7. Jahrhunderts im mittleren Alpenraum. Ein Beitrag zur Kontinuitäts- und Siedlungsgeschichte ». In : *Festschrift zum 50jährigen Bestehen für Ur- und Frühgeschichte der Leopold-Franzens-Universität Innsbrück*. Bonn, 1992, 37-73.

BILLOIN, D. & LÉMANT, J.-P. (2007) : « Francs de fer, Francs de hauteur ». In : Verslype, L. (dir.) : *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, économies, territoires, christianisation, Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM*, coll. « Europe médiévale » 8, Montagnac, Monique Mergoil, p. 45-52.

BILLOIN, D. *& alii* (2008) : "La nécropole mérovingienne à tumuli d'Hegenheim (Haut-Rhin) ». In : Guillaume, J. & Peytremann, E. (éd.) : *L'Austrasie : Sociétés, Économies, Territoires, Christianisation. Actes des 26 Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne,* Nancy, 22-25 septembre 2005. Presses Universitaires de Nancy.

BILLOIN, D. ; GALLIEN, V. & PÉRIN, P. (2010) : *« Réfléxions sur la place des personnes handicapées à l'aube du Moyen Âge ». In :* Delattre, V. & Sallem, R. (dir.) : *Décrypter la différence : lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé,* Paris, CQFD. p. 79-86.

BLAIZOT, F. (1998) : « La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemples tardo-antiques dans la Drôme et proto-médiéval en Seine-et-Marne ». In : *Rencontre autour du cercueil, Actes de la table ronde de la journée d'étude organisée par*

le Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Île-de-France, Paris, 28 janv. 1997, Bulletin de liaison du GAAFIF, nº spécial 2, Paris, p. 79-84.

BLARY, F. ; BLARY, V. & HODDER, N. (1994) : *Château-Thierry*. In : Petit J.-P. Mangin, M. (dir.) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. p. 225.

BÖHME, H.-W. (1978) : « Tombes germaniques des IVe et Ve siècles en Gaule du Nord : chronologie, distribution, interprétation ». In : Périn, P. & Fléury, M. (eds.) : *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin. Actes du 2e colloque de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études (Paris, 1973)*, Paris, H. Champion. p. 21-38.

BÖHME, H.-W. (1988b) : « Zur Bedeutung des spätrömischen Militärdienstes für die Strammesbildung der Bajuwaren ». *In : Die Bajuwaren. Von Severin bis Tassilo 488-788,* Munchen. p. 23-37.

BÖHNER, K. (1977) : « La chronologie des antiquités funéraires d'époque mérovingienne en Austrasie ». In : Périn, P. & Fléury, M. (eds.) : *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*. Actes du IIº colloque de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études (Paris, 1973), Paris, H. Champion. p. 7-12.

BONNABEL, L. (1998) : « A Propos de sépultures en contenant périssable à parois rigides sans indices primaires (planches, clous...). In : *Rencontre autour du cercueil. Actes de la table ronde de la journée d'étude organisée par le GAAFIF, Paris, 28 janv. 1997*, Bulletin de liaison du GAAFIF, nº spécial 2, Paris, p. 73-78.

BOYER-GARDNER, D. (2009) : « Espaces des morts et des vivants dans les villes de Gaule Méridionale entre Antiquité et Moyen Age ». In : Di Meo, G. (2010) (dir.) : *Les Espaces de la Mort, Colloque organisé par DOC'GEO, Bordeaux - 7 avril 2009*, Cahiers ADES, CNRS. p. 77-92.

BULLOUGH, D. (1983) : "Burial, community and belief in the early medieval west". In : Wormald, P.; Bullough, D. & Collins, R. (ed): *Ideal and reality in Frankish and Anglo-Saxon society: studies presented to J.-M. Wallace-Hadrill,* Oxford, Blackwell. p. 177-201.

CABART, H. (1993) : « Les gobelets mérovingiens à inscription du Musée de Châlons-sur-Marne ». *Annales du 12ee Congrès de l'Association Internationale de l'Histoire du verre,* Vienne, 26-31 Aout 1993, p. 225-233.

CARRÉ, F., JIMENEZ, F. *& alii* (*dir.*) (2008) : *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge. Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*. Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, tome XVIII, 2008.

CHOSSENOT, R. ; CHARPY, J.-J. ; CHOSSENOT, M. & CHOSSENOT, S. (2004) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

CHOSSENOT, M. ; ESTÉBAN, A. & NEISS, R. (2010) : *Carte Archéologique de la Gaule : Reims*, Maison des sciences de l'homme, Paris.

COLLART, J.-L. (1994) : *Vermand*. In : Petit J.-P. & Mangin, M. (dir.) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. p. 230-231.

Congrès de Reims de 1907, AFAS, Reims, Matot-Braine. 612 p.

CONTRERAS MARTÍNEZ, M. (2006) : « Evolución del ritual funerario entre los ss.VI y VIII en el asentamiento de Gózquez de Arriba (San Martín de la Vega, Madrid). *In :* López Qurioga, J. *& alii* : *Galia et Hispania en el contexto de la presencia germánica (s.V-VII). Balance y perspectivas. Actas de la Mesa Redonda hispano-francesa, 19-20 diciembre 2005.* BAR International Series, Oxford. p. 273-288.

CORRARD DE BRÉBAN, A.-H.-F. (1853) : « Communication ». *CAF*, Troyes. p. 114-123.

CUVELIER, P. ; DELESTRE, X. & GUILLAUME, J. (1989) : « Inventaire et typologie des sarcophages de Lorraine ». *Actes des X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oc 1988,* Sarreguemines, Pierron. p. 87-96.

DELESTRE, X. & PÉRIN, P. (dir.) (1998) : *La datation des structures et des objets du Haut Moyen-âge : méthodes et résultats, Actes des XV Journées d'Archéologie mérovingienne (Rouen, 4-6 février 1994)*, Saint-Germain-en-Laye.

DELESTRE, X.; KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (2006) : « De l'Âge du fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières ». *Actes des tables rondes de Longroy I (1er et 2 septembre 1998) et Longroy II (24 et 25 août 1999)*. Mémoires de l'AFAM, XV, Paris.

DENAJAR, L. (2005) : *Carte Archéologique de la Gaule : L'Aube*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 704 p.

DIERKENS, A. (1986) : « La tombe privilégiée (IV^e- VIII^e siècles) d'après les trouvailles de la Belgique actuelle ». *Actes du Congrès « Les sépultures privilégiées du IV^e au VIII^e siècle en Occident » tenu le 16-18 Mars 1984 à l'Université de Paris-Val-de-Marne/Créteil*, Paris, Duval et Picard.

DIERKENS *& alii* (1999) : *Mosa Nostra. La Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht Ve-VIIIe siècles,* Carnets du Patrimoine n°28, Ministère de la Région wallonne.

DIERKENS, A. & PÉRIN, P. (2000) : "Les *sedes regiae* mérovingiennes entre Seine et Rhin". In : Ripoll, G. & Gurt, J. (éd.) : *Sedes regiae (ann. 400-800)*, Barcelone, Reial Acadèmia de Bones Lletres. p. 267-304.

DIERKENS, A. & PÉRIN, P. (2003): "The 5th-century advance of the Franks in Belgica II: history and archaeology". In : Taayke, E ; Looijenga, J.-H. ; Harsemaand, O.-H. & Reinders, H.-R. : *Essays on the early franks. Groningen Archaeological Studies 1*. Barkhuis. p. 165-193

DIERKENS, A. ; LE BEC, C. & PÉRIN, P. (2008) : « Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne ». In : Lepetz, S. & Van Andringa, W. (dir.) : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires. Actes de la table ronde du musée d'Histoire naturelle, Paris 24-25 octobre 2002.* Monique Mergoil, Montagnac. p. 279-299.

DUDAY, H. ; COURTAUD, P. ; CRUBÉZY, E. ; SELLIER, P. & TILLIER, A.-M. (1990) : « L'anthropologie de « terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires ». In : *Anthropologie et archéologie : dialogues sur les ensembles funéraires, Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. 2. p. 29-50.

DUQUENELLE, V. (1885) : « Fouilles à Damery ». *CAF*, 12e session, Châlons-sur-Marne. p. 99.

DUROST, F. (2011) : « Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en Champagne-Ardenne ». In : Kasprzyk, M. & Kuhnle, G. (dir.) : *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I,* Supp. 30. *RAE*, 2011. p. 209-222.

DUVAL, Y. & PICARD, J.-C. (eds.) (1986) : *L'Inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident : actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984,* Paris.

EGGERS, H.-J. (1950) : « Das Problem der ethnischen Deutung in der Frühgeschichte ». In *:* Kircher H. (dir.), *Ur- und Frühgeschichte als historische Wissenschaft*. Heidelberg. p. 49-59.

FARNOUX, C. (1994) : « Une ethnographie des francs d'après leur droit ». *Actes des XVIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM,* 18. p. 49-81.

FERDIÈRE, A. (dir.) (1993) : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992)*, 6e supPl. *RAC.* 456 p., 250 Fig.

FINGERLIN, G. (1980) : Römerzeit und frühes Mittelalter. In: *Kreisbuch Breisgau-Hochschwarzwald*. p. 112-118.

FISCHER, S. & LÉMANT, J.-P. (2003) : « Epigraphic evidence of Frankish exogamy ». In : Taayke, E ; Looijenga, J.-H. ; Harsemaand, O.-H. & Reinders, H.-R. : *Essays on the early franks. Groningen Archaeological Studies 1*. Barkhuis. p. 241-266.

FISCHER, S. ; SOULAT, J. & LINTON-FISCHER, T. (2013) : « Sword parts and their depositional contexts - Symbols in Migration and Merovingian Period martial society ». *Fornvännen*, 108, 2. p. 109-122.

FIZELLIER-SAUGET, B. (dir.) (1991) : *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours : histoire et archéologie. Actes des XIIIe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Clermont-Ferrand 3-6 oct. 1991*.

FLEURY, M. & PÉRIN, P. (1978) : *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin. Actes du IIe colloque de la IVe Section de l'École Pratique des Hautes Études (Paris, 1973)*.

GAILLARD DE SEMAINVILLE & *alii* (1995) : « Les découvertes de Beaune (Côte-d'Or) : des Burgondes en Bourgogne ? ». In : *Les Burgondes, apports d'archéologie.* Dijon, 143-165.

GANSHOF, F.-L. (1958) : « L'étranger dans la monarchie franque ». *L'étranger* (Recueils de la Société Jean Bodin, 10), Bruxelles, Librairie encyclopédique.

GARCÍA-MORENO, L.-A. (2009) : « Gothic Immigrants in Spain. Researching the History of a Nobility ». In : Taayke, E ; Looijenga, J.-H. ; Harsemaand, O.-H. & Reinders, H.-R. : *Essays on the early franks. Groningen Archaeological Studies 1*. Barkhuis. p. 169-180.

GAUTHIER, N. (1989) : « Les origines chrétiens de la Lorraine : histoire et archéologie », *Actes des Xe Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 oc 1988,* Pierron, Sarreguemines. p. 65-75.

GAUTHIER, N. & GALINIÉ, H. (1997) (éd.) : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international à Tours, 3-5 Nov. 1994*, Tours. 367 p. (sup. Révue Archéologie du Centre de la France).

GEORGES, P. ; GUILLAUME, J. & ROHMER, P. (2008) : « Mode d'inhumation, mobilier funéarire et statut social : quel rapport dans la nécropole d'Erstein (Bas-Rhin) ? In : Guillaume, J. & Peytremann, E. (dir.) : *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVIe Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 Septembre 2005*, Université de Nancy. p. 371-380.

GIVELET, C. ; JADART, H. & DEMAISON, L. (1895) : *Exposition rétrospective de Reims, catalogue du Musée Lapidaire établi dans la chapelle Basse de l'Archevêché (1865-1895)*, Reims, Imp. de l'Académie. p. 100.

GOFFART, W. (2002) : « Conspicuously absent : martial heroism in the *Histories* of Gregory of Tours and its likes », In : K. Mitchell & I.-N. Wood (eds.) : *The World of Gregory of Tours,* Leiden. p. 365-393.

GUILLAUME, J. (2004) : « L'agglomération de Nasium et son environnement à l'époque mérovingienne ». In : Dechezleprêtre, T. & Mourot, F. (dir.) : *Nasium, ville des Leuques*, Conseil Général de la Meuse, Conservation départementale des Musées de la Meuse. p. 288-297.

GUILLAUME, J. & PEYTREMANN, E. (dir.) (2008) : *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVIe Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 Septembre 2005*, Université de Nancy. 441 p.

GUSI JENER, F. ; MURIEL, S. & OLARIA PUYOLES, C.-R. (coor.) (2008) : *Nasciturus, infans, puerulus. Vobis Mater Terra. La muerte en la infancia,* Castelló, SIAP.

GUYON, J. (1995) : « La Gaule méridionale pendant l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen Age ». *Hispania i Roma : d'August a Carlemagny. Actas del congreso en Homenaje al Dr. Pere de Palol*, Girona. p. 117-150.

HARTOG, F. (1982) : « La mort de l'Autre : les funérailles des rois scythes ». *In :* Vernant, J.-P. & Gnoli, G. (dir.) : *La mort : les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge University Press, Paris, Maison des sciences de l'homme. p. 143-154.

HENRION, F. & HUNOT, J.-Y. (1996) : « Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois ». In : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque ARCHEA (Asso. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie), GDR 94 du CNRS, Sociétés et cadres de vie au Moyen Âge : approches archéologiques, Orléans, 29 sept.-1er oct. 1994,* Tours, Féracf/La Simarre, p. 197-204 (supPl. 11 *RAC*).

HIGOUNET, C. (1966): « Les forêts de l'Europe occidentale du V^{e} siècle au XI^{e} siècle *». Agricoltura rurale e mondo rurale in Occidente nell'alto medioevo, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, XIII, Spoleto, 1965*, Spoleto, 1966. p. 343-398.

HÜBENER, W. (1991) : « Témoins archéologiques des Wisigoths en Espagne ». In: Périn, P. (ed.): *Gallo-romans, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne. Actes des VIIe Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Toulouse, 1985,* Rouen. p. 133-139.

HUBERT, J. (1951) : « Les grandes voies de circulation à l'intérieur de la Gaule mérovingienne d'après l'archéologie ». *Actes du VI^e Congrès International des Études Byzantines*, Paris. 2 vol.

HUBERT, N. ; BILLOIN, D. & TATU, L. (2009) : « Un adolescent mérovingien lourdement handicapé dans la nécropole de Vellecheuvreux (Haute-Saône) ». In : Delattre, V. & Sallem, R. (dir.) : *Décrypter la différence. Lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé,* CQFD. p. 86.

JACOB, J.-P. & MIRBEAU-FAUVIN, J.-R. (1980) : « Heergewäte und Gerade : les mots et les choses ». *Actes des XXVe Journées rnationales d'Archéologie mérovingienne, Dijon 14-15 juin 1980,* 3. p. 81-85.

JAMES, E. (1979) : « Cemeteries and the problem of Frankish Settlement in Gaul ». In : *Names, words and graves : early medieval settlement*, University of Leeds, Sawyer, P. p. 55-89.

JEPURE, A. (2003) : « Researching Gothic Immigrants in Spain. An archaeological dilemma ». In : Taayke, E ; Looijenga, J.-H. ; Harsemaand, O.-H. & Reinders, H.-R. : *Essays on the early franks*. Groningen Archaeological Studies 1. Barkhuis. p. 181-196

JEPURE, A. (2008) : « Interpretationsprobleme der Westgotenarchäologie ». In : Brather, S. (ed.) : *Zwischen Spätantike und Frühmittelalter. Archäologie des 4. bis 7. Jahrhunderts im Westen*, Berlin-New York, W. De Gruyter. p. 192-210.

JOLY, D. (1998) : « Essai de définition des sépultures à inhumation en coffrages : l'exemple de la nécropole du V^e s. de Saint-Chéron à Chartres (Eure-et-Loir) ». In : *Rencontre autour du cercueil, Actes de la table ronde de la journée d'étude organisée par le Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Île-de-France, Paris, 28 janv. 1997*. Bulletin de liaison du GAAFIF, n° spécial 2, Paris, p. 65-71.

KAZANSKI, M. (1980) : « À propos de l'aparition de la coutume de la déformation crânienne artificielle chez les tribus germaniques de la Gaule ». *Actes des XXVe Journées rnationales d'Archéologie mérovingienne, Dijon 14-15 juin 1980,* 3. p. 85-88.

KAZANSKI, M. (1993) : « Les Barbares orientaux et la défense de la Gaule aux IVe-Ve siècles ». *In :* Vallet, F. & Kazanski, M. (éd.) : *L'armée romaine et les barbares du III^e au VII^e siècle, Actes du colloque organisé par le MAN*, Mémoires de l'AFAM, V. p. 175-186, 1 carte, 3 Pl.

KAZANSKI, M. (1997) : « La Gaule et le Danube à l'époque des Grandes Migrations ». *Neue Beiträge zur Erforschung der Spätantike im mittleren Donauraum*, Brno. p. 285-319.

KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (1997) : « Les barbares orientaux dans l'armée romaine en Gaule ». *Des royaumes barbares au Regnum Francorum, l'Occident à l'époque de Childéric et Clovis (vers 450-vers 530). Actes des 18e Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, 23-24 avril 1997*. (*AN*, 29). p. 201-217.

KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (2006) : « Les tombes féminines à costume « étranger » dans les nécropoles mérovingiennes de Gaule ». In : López Quiroga, J. *& alii* : *Gallia e Hispania en el contexto de la presencia 'germánica' (ss.V–VII). Balance y Perspectivas, Actas de la Mesa Redonda hispano-francesca celebrada en la Universidad Autónoma de Madrid (UAM) y Museo Arqueológico Regional de la Comunidad de Madrid*, BAR, Oxford. p. 191-212.

KAZANSKI, M. ; MASTYKOVA, A. & PÉRIN, P. (2008) : « Die Archäologie der Westgoten in Nordgallien. Zum Stand der Forschung ». In : Brather, S. (ed.) : *Zwischen Spätantike und Frühmittelalter. Archäologie des 4. bis 7. Jahrhunderts im Westen*, Berlin-New York, W. De Gruyter. p. 149-192.

KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (2009): "Foreign objects in the Merovingian cemeteries of Northern Gaul". In : Quast D. (dir.) : *Foreigners in Early Medieval Europe : Thirteen International Studies on Early Medieval Mobility*, Mayence. p. 149-167.

KIDD, D. & AGER, B.-M. (1996) : « Herpes, commune de Courbillac (Charente). Collections du British Museum, Londres ». In : *Les Barbares et la Mer. Les migrations des peuples du nord-ouest de l'Europe du Ve au Xe siècle*. Caen-Toulouse. p. 83-96.

KOCH, U. (2003) : "Le début de occupation franque dans la région Rhin-Neckar". In: *Burgondes, Alamans, Francs et Romains. Actes des XXI Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon 20-22 octobre 2000,* PUFC. p. 243-254.

LAPART, J. (1986) : « Objets mérovingiens de l'Aisne au musée Saint-Raymond de Toulouse ». *Actes des VIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Soissons, 19-22 juin 1982,* 10. p. 68-73.

LEGIN, L. (1997) : « Nasium, de l'oppidum gaulois à la ville romaine ». In : Massay, J.-L. & Bertaux, C. : *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, Les Belles Lettres. p. 241

LEGROS, R. (1986) : "Le vicus gallo-romain de Fismes". *Le vicus gallo-romain* (2e éd.), Paris, Errance. p. 140-145.

LÉMANT, J.-P. (1986) : « Aspect du peuplement franc dans la haute vallée mosane ». In : Otte, M & Willems, J. (coor.) : *La Civilisation mérovingienne dans le bassin mosan. Actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, Service d'archéologie préhistorique et Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques, 22. p. 121-152.

LÉMANT, J.-P. (1992) : « Les Ardennes des origines au M.A. ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990*. p. 121-140.

LEPAGE, L. (1987) : « Quelques sépultures et objets du VI^e s. du nord de la Haute-Marne ». *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne ; Journées haut-marnaises d'Art et d'Histoire*, Chaumont.

LERENTER, S. (1991) : « Nouvelle approche typologique des plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain ». *In : Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne, Actes des VII^es Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Narbonne - Toulouse, octobre 1985*, Rouen. p. 225-257.

LORREN, C. & PÉRIN, P. (dir.) (1995) : *L'habitat rural du Haut Moyen Âge, Actes des XIV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993*. Mémoires de l'AFAM, VI. Saint-Germain-en-Laye.

LORREN, C. & PÉRIN, P. (1997): « Images de la Gaule rurale au VI^e siècle ». In : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international à Tours, 3-5 Nov. 1994*, Tours. p. 93-109.

LUSSE, J. & PATROLIN, A. (dir.) (1992) : *L'archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990. Actes des assises du 1^er et 2 décembre 1990*, Reims, Société Archéologique Champenoise.

MAGOMEDOV, B. (1995) : « La stratification sociale de la population de la culture de Černjahov ». *In : La Noblesse romaine et les chefs barbares du III^e au VII^e siècle, Actes du Colloque International organisé par le MAN et l'URA 880 du CNRS (Saint-Germain-en-Laye, 16–19 mai 1992)*. Mémoires de l'AFAM, IX. p. 133-138.

MANFREDI, S. ; PASSARD, F. & URLACHER, J.-P. (1995) : « Du paganisme au christianisme. Nécropoles mérovingiennes de Franche-Comté des VI^e et VII^e siècles : images d'un monde en mutation ». In : *Éclats d'Histoire, 25000 ans d'héritages, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, Cêtre, p. 338-343.

MARTIN, M. (1991) : « Zur frühmittelalterlichen Gürteltracht der Frau in der Burgundia, Francia und Aquitania ». *In : L'Art des invasions en Hongrie et en Wallonie. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont du 9 au 11 avril 1979*, Mariemont. p. 31-83.

MARTIN, M. (2000): "Early Merovingian women's brooches". In: Brown, K.; Reynolds, K. & Daffyd, C.-T. (Eds.) : *From Atila to Charlemagne : Arts of the Early Medieval Period in the Metropolitan Museum of Art*, New Haven ; Diff. Yale University Press. p. 226-241.

MARTIN, M. (2002b) : « "Mixti Alamannis Suevi"? Der Beitrag der alamannischen Gräberfelder am Balser Rheinknie ». In : *Probleme der frühen Merowingerzeit im Mitteldonauraum*. Brno, 2002, 195-224.

MASTYKOVA, A. (2001a) : « Le costume féminin de la civilisation de Tcherniakhov : parallèles avec les tombes d'Angers ». *Militaires barbares dans l'armée romaine en occident, Pré-actes des XXII journées d'archéologie mérovingienne, Angers, 26, 27 et 28 octobre 2001*. p. 14-15.

MASTYKOVA, A. (2001b) : « Amber beads with incised linear decoration in the Great Migration Period ». In: *International Connections of the Barbarians of the Carpathian Basin in the 1st-5th Centuries A.D.* Aszod-Nyiregyhaza. p. 341-361.

MASTYKOVA, A. & KAZANSKI, M. (2006) : « À propos des Alains en Occident à l'époque des Grandes Migrations : le costume à appliques en or ». *In :* López Qurioga, J. *& alii* : *Gallia et Hispania en el contexto de la presencia germánica (s.V-VII). Balance y perspectivas. Actas de la Mesa Redonda hispano-francesa, 19-20 diciembre 2005.* BAR International Series, Oxford. p. 289-306.

MOUROT, F. (2001) : *Carte Archéologique de la Gaule : la Meuse*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 655 p., 503 Fig.

MAURIN, L. (1999) : Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime, Paris, Maison des Sciences de l'homme.

NEISS, R. (1981) : « Recherches sur la topographie de Reims à l'époque mérovingienne ». *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981*, 4. p. 19-22.

NICOLAS, D. ; CHOSSENOT, R. ; CHOSSENOT, M. & LAMBOT, B. (2012) : *Carte Archéologie de la Gaule : les Ardennes,* Paris, Maison des sciences de l'homme. 512 p.

OTTE, M. & WILLEMS, J. (dir.) (1986) : *La Civilisation mérovingienne dans le bassin mosan. Actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, Service d'archéologie préhistorique et Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques, 22.

PASSARD, F. & URLACHER, J.-P. (2003) : « Architectures funéraires de la nécropole de Saint-Vit (Doubs). Des significations sociales et culturelles ? ». *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse, V^e^-VII^e^ siècle après J.-C.,* Besançon. p. 143-153.

PÉRIN, P. (1974) : « Contribution à l'étude du peuplement rural de la région ardennaise à l'époque mérovingienne : état des recherches archéologiques ». *Actes du 95^e^ Congrès national des sociétés savantes en 1970*, Reims.

PÉRIN P. (1982) : "Peuplement et occupation du sol dans les *pagi* du diocèse de Reims à l'époque mérovingienne". In :*" Villa ", " curtis ", " grangia ". Economie rurale entre Loire et Rhin de l'époque gallo-romaine au XII^e^-XIII^e^ siècle*, *Beihefte der Francia*, t. 11. p. 62-80 (Actes du XVI^e^ Colloque franco-allemand des historiens, Xanten, 1980).

PÉRIN P. (1993) : « L'armée de Vidimer et la question des dépôts funéraires chez les Wisigoths en Gaule et en Espagne (Ve-VIe siècles) ». In : *L'armée romaine et les barbares (Actes du colloque international du Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 1990),* Association française d'Archéologie mérovingienne, Condé-sur-Noireau. p. 411-423.

PÉRIN, P. (2002): « Settlements and cemeteries in Merovingian Gaul ». In: K. MITCHELL, K. & WOOD, I. (dir.): *The World of Gregory of Tours*, Brill, Leiden-Boston-Köln. p. 67-98.

PÉRIN P. (2004): « The origin of the village in Merovingian Gaul », In: CHRISTIE, N. (dir.): *Landscapes of change. Rural evolutions in Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Padstow (Cornwall), Ashgate, 2004, p. 255-278.

PÉRIN P. (2006): « L'archéologie funéraire reflète-t-elle fidèlement la composition et l'évolution de l'armement mérovingien ? », In: BOS, A.; DECTOT X.; LENIAUD, J.-M. & PLAGNIEUX, Ph., (dir.): *Materiam superabat opus. Hommages à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, RMN, p. 94-111.

PÉRIN, P. (2009) : « Les tombes mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis : nouvelles recherches interdisciplinaires ». *In : Glaube, Kult und Herrschaft*, Kolloquien zur Vor-und Frühgeschichte, Band 12, Berlin. p. 173-183.

PÉRIN, P. & KAZANSKI, M. (2011) : « Identity and Ethnicity during the Era of Migrations and Barbarian Kingdoms in the Light of Archaeology in Gauls ». In : Mathisen, R.-W. & Shanzem, D. : *Romans, Barbarians, and the Transformation of the Roman World*, Surrey, Ashgate. p. 299-329.

PETIT, J.-P. ; MANGIN, M. & BRUNELLA, P. (1994) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance. 292 p.

PEYTREMANN, E. (2003) : *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle.* Mémoires de l'AFAM, XIII.

PICHON, B. (2003) : *Carte archéologique de la Gaule : l'Aisne*, Pré-inventaire publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Maisons des sciences de l'homme. 598 p., 698 Fig.

PIETRI, C. ; DUVAL, N. & PIETRI, L. (1975) : *La topographie chrétienne de la Gaule des origines à la fin du VII^e^ siècle*, Université de Paris X - Nanterre. p. 73-83.

PIETRI, L. ; GAUTHIER, F. ; PICARD, J.-C. & DUVAL, N. (2006) : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle : province ecclésiastique de Reims (Belgica Secunda),* Paris, De Boccard. 170 p.

PINAR GIL, J. (2009) : « Les tombes de femme à fibules en tôle dans l'Ouest (ca. 500) : dispersion, chronologie, origine et interprétation. Un état de la question ». In : Bourgeois, L. (dir.) : *Wisigoths et Francs : autour de la bataille de Vouillé (507). Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France. Actes des XVIII Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Vouillé et Poitiers, 28-30 septembre 2007.* Mémoires de l'AFAM, XII. Saint-Germain-en-Laye. p. 23-40.

PIREY de, D. (1990) : « Les boucles d'oreille à l'époque mérovingienne en Gaule du nord ». *Actes des XII Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Besançon, 20-23 septembre 1990,* 14. p. 43-55.

POHL, W. & REIMITZ, H. (1998) (eds.): *Strategies of Distinction: The Construction of the Ethnic Communities, 300-800,* Leiden, Brill.

POMMEPUY, C. ; PINARD, E. & SOUPART, N. (2000) : *Sépultures en carrières. Vallées de l'Aisne et de l'Oise*, *Archéologie en Picardie*, Amiens, SRA Picardie. 12 p.

POULAIN, C. (1981a) : « Le mobilier mérovingien dans la collection de Maurice Jorssen. Les sites de Ville-en-Tardenois et de Sept-Saulx (Marne) ». *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981*, 4. p. 80-82. 1 Fig.

POULAIN, C. (1992) : « Trente années de recherches sur le haut Moyen Age dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990,* Reims. (*BSAC),* 85, 4. p. 237-272, 9 Fig.

POULAIN, C. (2005b) : « Le haut Moyen Age dans le département de la Marne ». In : Chossenot, R. *& alii* : *Carte Archéologique de la Gaule : La Marne*. p. 156-170. fig. 50-56.

POULAIN, C. (2010) : « Inventaire de la collection Counhaye : époque indéterminée, gallo-romaine, mérovingienne et médiévale ». In : Lambot & alii : *Jean-Baptiste Counhaye...*(*BSAC*, Mémoire n° 18).

RAJADE, A. (2008) : « Fonction des "grosses perles de ceinture", élément de parure ou objet fonctionnel ? ». *Actes des XXIX Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Marle (Aisne) 26-28 septembre 2008,* 32. p. 29-31.

RAVAUX, J.-P. (dir.) (1992) : *La Collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*. Châlons-en-Champagne. 494 p., 216 Pl.

RENFREW, C. (1998) : « From Here to Ethnicity ». In : Hall, J. (éd.) : *Reviw Feature : Ethnic Identity in Greek Antiquity. Cambridge Archaeological Journal,* 8-2. p. 275-277.

RIPOLL LÓPEZ, G. (1988) : « Problèmes de chronologie funéraire hispano-wisigothique ». In : *Gaule mérovingienne et monde méditerranéen. Actes des IXe Journées d'Archéologie mérovingienne.* Lattès. p. 101-107.

RIPOLL LÓPEZ, G. (1991) : « Materiales funerarios de la Hispania visigoda : problemas de cronología y tipología ». In : Périn, P. (éd.) : *Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne. Actes des VIIe Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Toulouse, 1985.* Rouen. p. 111-139.

ROBERT, E. (1994) : "Ponthion (Marne). Palais mérovingien et carolingien, étude topographique et archéologique". In : Renoux, A. (dir.) : *Palais médiévaux (France & Belgique) 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Presses Université de Maine. p. 80

ROTH, H. (1998) : « La chronologie des tombes féminines mérovingiennes d'Allemagne du Sud à partir des bases statistiques ». In : *Actes des XVes Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Rouen, Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, 4-6 février 1994*, Saint-Germain-en-Laye, p. 117-122.

ROUCHE, M. (dir.) (1997) : *Clovis, histoire et mémoire. Actes du colloque international d'histoire de Reims,* Presses Universitaires Paris-Sorbonne. 2 vol.

SAVY, A. de (1855) : « Fouilles à Scrupt ». *CAF*, 22e session, Châlons-sur-Marne, 1855. p. 57.

SEILLIER, C. (1981) : « La céramique mérovingienne dans le nord de la France », *Vereniging voor oudheidkunding bodemonderzoekin west-Vlaanderen Westvlaamse. Archaeologica Monografieen II : De merovingische beschaving in de Scheldevallei*, Kortrijk. p. 153-164.

SEILLIER, C. (2003) : « Léandre-Charles Cottel, instituteur et marchand d'antiquités ». In : *Regards sur l'histoire de Pas-de-Calais. Études en l'honneur d'Alain Nolibos.* Arras, PU Artois. p. 87-94.

SEILLIER, C. (2006): « Le cimetière germanique de Vron (Somme) : essai de reconstitution historique et sociale ». In : Delestre, X. ; Périn, P. & Kazanski, M. : *De l'âge du fer au haut Moyen-âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, *Actes de la table ronde de Longroy (Haute-Normandie), 1988-1989*, Mémoires de l'AFAM, XV. p. 158-168.

SERVAT, E. (1979) : « Exemple d'exogamie dans la nécropole de Vicq (Yvelines) ». *Actes des I Journées nationales d'Archéologie Mérovingienne. Creil (Oise), 9-10 juin 1979*. p. 40-44.

SHENNAN, S. (1989) : « Introduction : archaeological approaches to cultural identity ». In : S.-J. Shennan. (ed.) : *Archaeological Approaches to Cultural Identity,* One World Archaeology, 10, London & New York, Routledge. p. 1-32.

SIMMER, A. (1990) : « Compte-rendu de l'article de Frauke Stein, « Die Bevölkerung des Saar-Mosel-Raumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *Archeologia Mosellana,* 1, 1989). *Actes des XII Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Besançon, 20-23 septembre 1990.* 14. p. 61-64.

SOULAT, J. (2007): *Merovingian Chamber Graves in France*. Text of a presentation at the Luciasymposium, Uppsala University, December 2007.

SPRINGER M. (1997): «Gab es ein Volk der Salier ?». In: D. GEUENICH, W. HAUBRICHS et J. JARNUT (éd.): *Nomen et Gens* (*Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde,* Bd. 16). Berlin-New York. p. 58-83.

STEIN, F. (1989) : « Les tombes d'un chef franc et de sa famille à Güdingen ». *Actes des X^e^ journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 Octobre 1988*. Sarreguemines. p. 153-169.

TEJRAL, J. (1997a) : « Les fédérés de l'Empire et la formation des royaumes barbares dans la région du Danube moyen à la lumière des données archéologiques ». In : Vallet, F. ; Kazanski, M. & Périn, P. (eds.) : *Des Royaumes Barbares au Regnum Francorum. L'Occident à l'époque de Childéric et de Clovis (vers 450-vers 530). Actes des XVIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, MAN, 23-24 avril 1997,* Paris.

TEJRAL, J. (1997b) : « Neue aspecte der frühvölkerwanderungszeitlichen Chronologie im Mitteldonauraum ». *Neue Beiträge zur Erforschung der Sspätantike im mittleren Donauraum,* Brno. p. 321-392.

THÉVENARD, J.-J. ; VILLES, A. & NEISS, R. (1997) : *Carte Archéologique de la Gaule : La Haute-Marne*, Paris, Maison des sciences de l'homme. 372 p.

THOMAS, L. (1984) : « Chronique des fouilles archéologiques du département de la Haute-Marne; Saint-Blin : Cimetière mérovingien ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990*. 77-78, 1 Fig.

TOMASSON, R. (1981) : « Remarques sur quelques caractères particuliers observés dans les cimetières aubois datant du V^e^ au VIII^e^ siècle ». *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981,* 4. p. 69-71, 1 carte.

TOMASSON, R. (1992) : « Le Haut Moyen Âge dans les diocèses de Troyes et de Langres (extrémité Nord-Ouest). Recherches et études ». In : Lusse, J. & Patrolin, A. (dir.) : *L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960-1990, actes des assises du 1er et 2 décembre 1990.*

VALLET, F. (1982) : « Métaux moulés; techniques de production et conséquences sur la diffusion ». *Actes des IV Journées nationales d'Archéologie Mérovingienne. Boulogne-sur-Mer, 8-10 octobre 1981*, 6. p. 67-70.

VALLET, F. & KAZANSKI, M. (eds.) (1993) : *L'armée romaine et les barbares du IIIe au VIIe siècle, Actes du colloque organisé par le MAN*, Mémoires de l'AFAM, V. 473 p.

VALLET, F. & KAZANSKI, M. (eds.) (1995) : *La Noblesse romaine et les chefs barbares du IIIe au VIIe siècle, Actes du Colloque International organisé par le MAN et l'URA 880 du CNRS (Saint-Germain-en-Laye, 16–19 mai 1992)*. Mémoires de l'AFAM, IX. 365 p.

VALLET, F. ; KAZANSKI, M. & PÉRIN, P. (eds.) (1997) : *Des Royaumes Barbares au Regnum Francorum. L'Occident à l'époque de Childéric et de Clovis (vers 450-vers 530). Actes des XVIII Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, MAN, 23-24 avril 1997*, Paris.

VAN OSSEL, P. (1993) : "L'occupation des campagnes dans le nord de la France durant l'Antiquité Tardive : l'apport des cimetières ». In : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 Février 1992), (6e supPl. à RACF)*, 1993. p. 185-196.

VAN OSSEL, P. (2003) : « De la villa au village. Les prémices d'une mutation ». In : Yante, J.-M. & Bultot-Verleysen, A.-M. : *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve.

VERBRUGGHE, G. (1995) : « Interventions archéologiques diverses ». *Journées archéologiques, 1er et 2e avril 1995 à Châlons-sur-Marne, Résumé des communications*, SRA et FSACA. p. 54-55

VERNANT, J.-P. & GNOLI. G. (1982) (dir.) : *La mort : les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge University Press, Paris, Maison des sciences de l'homme.

VERSLYPE, L. (2007) (dir.) : *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVe Journées internationales d'Archéologie mérovingienne*, collection « Europe médiévale », 8, Montagnac, Monique Mergoil. 312 p.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF, M. (1981) : « Les monuments religieux de Reims aux temps mérovingiens ». *Actes des III Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Reims, 12-14 juin 1981*, 4, Reims. p. 23-28.

WOLFRAM, H. (1993) : « L'armée romaine comme modèle pour l'*Exercitus barbarorum* ». *In :* Vallet, F. & Kazanski, M. (éd.) : *L'armée romaine et les barbares du IIIe au VIIe siècle, Actes du colloque organisé par le MAN*, Mémoires de l'AFAM, V. p. 13-15.

WOLFRAM, H. (1997) : « La typologie des ethnogenèses : un essai ». *In :* Vallet, F. ; Kazanski, M. & Périn, P. : *Des royaumes barbares au Regnum Francorum, l'Occident à l'époque de Childéric et Clovis (vers 450 - vers 530). Actes des 18e Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, 23-24 avril 1997*. (*AN*, 29). p. 127-136.

YOUNG, B.-K. (1980) : « Le problème franc et l'apport des pratiques funéraires (IIIe-Ve siècles). *Actes des II Journées nationales d'Archéologie mérovingienne. Dijon, 14-15 juin 1980*, vol. 2. p. 4-18.

Rapports archéologiques

BRISSON, F. (2002) : *Prospection de la Maurienne*, SRA Champagne-Ardenne.

CHARPENTIER, M. (1997) : *Rapport d'intervention archéologique*, Amiens, SRA Picardie.

CHERTIER, B (1961) : *Rapport de surveillance,* SRA, Châlons-en-Champagne.

CHERTIER, B. (1974) : *Rapport de surveillance de gravière*, SRA, Châlons-en-Champagne.

CHOSSENOT, M. (1999) : *Bilan Scientifique*. Châlons-en-Champagne SRA Champagne-Ardenne. p. 117.

DERBOIS-DELATTRE, M. (2001) : *Rapport d'intervention : « Laon, Le Petit Châtelet »*, SRA Picardie, Amiens.

DUBOULOZ, J. *& alii* (1991) : *Rapport d'intervention archéologique : « La Paturelle »,* Amiens, CA SRA Picardie.

FAVRE, D. (2001) : « GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Lorraine. URL : http://adlfi.revues.org/8891.

FLUCHER, G. (1991) : « Pontavert : « Le Pont-aux-Marbres ». *Bilan Scientifique*, Amiens, SRA Picardie. p. 37.

FRIGERIO, P. & MULLER, B. (1992) : *Mission 1991,* SRA, Metz.

GEERT, V. (1992) : *Prospection en surface, oct. 1992*, Châlons-en-Champagne SRA Champagne-Ardenne.

GEERT, V. (1994) : *Prospection aérienne, avril. 1994*, Châlons-en-Champagne SRA Champagne-Ardenne.

GONNET, O. & BAYARD, D. (1992) : « Pontavert, « Le Pont-aux-Marbres ». *Bilan Scientifique,* Amiens, SRA Picardie. p. 39.

GRANDPIERRE, G. (1961) : *Rapport d'intervention archéologique*, Metz, CA SRA Lorraine. p. 73.

GRANDPIERRE, G. (1985) : *Rapport d'intervention archéologique*, Metz, CA SRA Lorraine. p. 10.

GRASSET, J. (1995) : "Mourmelon-le-Petit, au dessus du Moulin", *Bilan Scientifique*, SRA Champagne-Ardenne. p. 45.

GUILLAUME, J. (1969) : *Rapport d'intervention archéologique : Verdun, rue des Recollets*. Metz, CA SRA Lorraine.

GUILLAUME, J. (1990) : *Rapport d'intervention archéologique*. Metz, CA SRA Lorraine.

GUILLAUME, C. & GOUTORBE, J.-M. (1994) : *Rapport d'intervention archéologique*, CA SRA Champagne-Ardennes. p. 20, 28.

JANOT, A. : *Rapport d'intervention archéologique*, Metz, CA SRA Lorraine, 1985.

KRZYZANOVSKY, J. (1974) : *Rapport d'intervention archéologique*. Metz, CA SRA Lorraine.

MULLER, B. (1995) : *Mission 1994*. Metz, SRA Lorraine.

NAZE, G. (1996a) : *Rapport d'intervention archéologique : « Autremencourt »,* Amiens, SRA Picardie.

NAZE, G. (1996b) : *Rapports de prospection archéologique*. Amiens, SRA Picardie.

PIECHAUD, A. (1984) : *Prospection pédestre*. Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne.

PION, P. (1996) : *Rapport d'intervention archéologique : « Pontavert »*, Amiens, SRA Picardie.

POMAREDE, F. (1959) : *Cousances-les-Forges « Les Moureaux »*, Dossier aux Arch. conservation des musées de la Meuse. p. 22.

QUENTON, P. (2000) : « Avenay-Val-d'Or : La Planche ». *Bilan scientifique*, Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne. p. 65-66.

RIQUIER, V. (2002) : *Rapport de diagnostic archéologique : Gueux-Muizon-Thillois, RN31 section médiane Reims-Muizon*, Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne.

ROLLET, Ph. (2010) : *Rapport d'intervention archéologique : ZAC du vieux port à Reims.* Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne.

VAN DER LEEUW, S. & GAZENBEEK, M. (1999) : *Rapport d'intervention archéologique*. Metz, SRA Lorraine, vol. 1.

VANMOERKERKE, Y. & BLAISING, M. (1993) : *Rapport d'intervention archéologique*. Metz, SRA Lorraine. p. 9.

Ressources éléctroniques

Archéologie du Sillon Mosan, http://mosa.ouvaton.org/mosan.html.

Dictionnaire topographique de la France, CTHS : http://cths.fr/dico-topo/index.php

FRAUCIEL, M. *& alii* (2011) : *Prény, Tautecourt - Frichamp -Bois Lasseau : TVG EST Lot 33 : Fouilles TGV Est n°83 et 88, évaluations n°219 et 221.* Inrap – Metz. 7 vol. En ligne : http://dolia.inrap.fr/inrapgestdoc/jsp/index_view_direct.jsp?record=default:UNIMARC:20143

LEQUY, M. : « Georges Goury », http://georgesgoury.free.fr/index.htm

MHG (sources) : http://www.dmgh.de/

POLY, J.-P. (2013) : « Les trois flèches des Pakhthouas. Ordalie et acculturation en Gaule à la fin du IVe siècle ». *Droit et cultures*, 65. [En ligne] | 2013-1, mis en ligne le 10 septembre 2013, URL : http://droitcultures.revues.org/2992

SAPIN, C. (2008) : « La colégiale de Saint-Quentin (Aisne) ». BUCEMA (En ligne), 12.

Rembercourt-Sommaisne : http://arembercourtsommaisne.e-monsite.com/pages/un-peu-d-histoire

Sources écrites

Agathias, *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire*, (trad. de M. Cousin), Paris, Damien Foucault, 1685.

Ammien Marcellin, Jornandès, Frontin (les Stratagèmes), Végèce, Modestus, sous la dir. de M. Nisard, Paris, Firmin-Didot, 1869

Ammien Marcellin, *Res Gestae,* éd. et trad. d'E. Galletier et J. Fontaine, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

Flodoard, *Annales*. trad. Ph. Lauer, Macon, Paris, A. Picard, 1905.

Flodoard, *Historia Remensis Ecclesiae,* Académie Imperiale de Reims, 1854.

Gregory Bishop of Tours, *Historiarum libri decem,* Berlin, Rütten & Loenig, 1956.

Histoire des Francs. Grégoire de Tours et Frédégaire, (trad. M. Guizot). Nouvelle édition révisée et augmentée par A. Jacobs,1861, Paris, Didier. 2 vol.

BASDEVANT, B. & GAUDEMANT, J. (éd.) (1989) : *Les canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècles)*, (texte latin de l'édition de C. Le Clecq), Paris, du Cerf.

J.-F. Peyré, *Lois des Francs,* Paris, 1828.

MGH, Scriptores rerum Merovingicarum, B. Krusch (éd.), 1896, vol. 3. p. 414-427.

MGH, LL nat. Germ. : Pactum Leges Salicae, K.-A. Eckhardt (éd.), Hanovre, 1862, tome IV.

Notitia dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et laterculi prouinciarum. Otto Seeck (éd.), Berlin, 1876.

Notitia Provinciarum et Civitatum Galliae. Itineraria et alia geographica. (Corpus Christianorum, series latina, 175). Ed. F. Glorie, Turnhout, 2 vol., 1965.

PIOLIN, P. (1888) : *Supplément aux Vies des Saints.* Paris.

PONTON D'AMÉCOURT, G. (1875) : *Vies de Saints traités au point de vue de la géographie historique,* Extrait de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie, Paris, J. Le Clere & Cie. 43 p.

Saint Agustin. *De cura pro mortuis gerenda,* (éd. & trad.) G. Combes, Paris, 1948.

Sidoine Apollinaire, *Œuvres complètes*, Grégoire & Collembert (trad.), t. I, 1836. p. 386-389.

Sidoine Apollinaire, *Œuvres complètes,* ed. & trad. d'E. Baret, Paris, 1887.

Venance Fortunat, *Poèmes,* (trad. et éd. de Marc Reydellet) : tome I : livres I-IV (1994) ; tome II : livres V-VIII (1998), tome III : livres IX-XI (2004), Paris, Les Belles Lettres.

ANNEXES

I. *Titulus LVII. De corporibus expoliatis (de la violation des sépultures)*

MGH, LL nat. Germ. : Pactum Leges Salicae, K.-A. Eckhardt (éd.), Hanovre, 1862, tome IV.

Art. I

Si quis corpus hominis mortui, antequam in terram mittatur, per furtum expoliaverit, IID denariis, qui faciunt solidos LXII cum dimidio, culpabilis judicetur.

Art. II

Si qui tumulum super hominem mortuum expoliaverit, vel dissipaverit, DC denariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur.

Art. III.

Si quis aristatonem, hoc est, staplum super mortuum missum capulaverit, aut mandualem quod est ea structura, sive selave, qui est ponticulus, sicut more antiquorum faciendum fuit ; qui hoc destruxerit, aut mortuum exinde expoliaverit, de unaquaque de istis, DC denariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur.

Art. IV.

Si quis hominem mortuum, super alium, in naupho vel in petra, miserit, ICCCC denariis, qui faciunt solidos XXXV, culpabilis judicetur.

Art. V.

Si quis corpus jam sepultum effoderit, aut expoliaverit, wargus sit, hoc est, expulsus de eodem pago, usquedum cum parentibus defuncti convenerit, ut et ipsi parentes rogati sint pro eu, ut liceat ei infra patriam esse. Et quicunque antea panem, aut hospitalitatem, ei dederit, etiam si uxor ejus hoc fecerit, DC denariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur.

Art. VI.

Auctor vero sceleris hujus, si ipse hoc fecit, et comprobatus fuerit, vel alium ad istud faciendum locaverit, VIII denariis, qui faciunt solidos CC, culpabilis judicetur.

Art. VII.

Si quis domum, in modum basilicae factam, super hominem mortuum, expoliaverit, ICC denariis, qui faciunt solidos XXX, culpabilis judicetur, excepto capitali et dilatura.

II. Jordanes, *Getica*

(*Ammien Marcellin, Jornandès, Frontin (les Stratagèmes), Végèce, Modestus,* sous la dir. de M. Nisard, Paris, Firmin-Didot, 1869)

Ch. XLI

Funérailles de Théodoric, roi des Wisigoths

« (...) L'ayant cherché longtemps, selon la coutume des braves, ils le trouvèrent enfin sous un grand monceau de cadavres, et, après avoir chanté des chants à sa louage, l'emportèrent sous les yeux des ennemis. Vous eussiez vu des bandes de Goths aux voix rudes et discordantes s'occuper des soins pieux des funérailles, au milieu des fureurs d'une guerre qui n'était pas encore éteinte. Les larmes coulaient, mas de celles que savent répandre les braves.

(...) Avant d'avoir fini de rendre les derniers devoirs à Théodéric, les Goths, au bruit des armes, proclamèrent roi le vaillant et glorieux Thorismund ; et celui-ci acheva les obsèques de son père bien-aimé, comme il convenait à un fils.

Ch. XLIX

Funérailles d'Attila, roi des Huns

« (...) Le lendemain, la journée touchait à sa fin, quand les serviteurs du roi, ayant de sinistres appréhensions, brisèrent les portes après l'avoir appelé à grands cris. Ils trouvèrent Attila étouffé par son sang, sans blessure, et la jeune fille, la tête baissée, pleurant sans son voile. Alors, selon la coutume de leur nation, ils coupèrent une partie de leur chevelure, et se firent à la face de profondes blessures qui les rendirent plus hideux. Ils voulaient pleurer ce grand guerrier, non comme des femmes, avec des gémissements et des larmes, mais avec du sang, comme des hommes qu'ils étaient.

(...) On exposa solennellement son corps au milieu des champs, dans une tente de soie, afin que tous pussent le contempler. Cependant les cavaliers les plus distingués parmi les Huns couraient, ainsi qu'on le pratique aux jeux du cirque, autour du lieu où il était placé, et racontaient ses actions dans un chant funèbre (...)

(...) Après avoir exprimé leur désolation de la sorte, ils célèbrent sur son tombeau un grand festin, une strave, comme ils l'appellent ; et, se livrant tour à tour aux sentiments les plus opposés, ils mêlent la joie au deuil des funérailles. Ils enfermèrent le corps d'Attila dans trois cercueils, le premier

d'or, le second d'argent, le troisième de fer, faisant entendre par là que ce roi si puissant avait eu tout en partage : le fer, pour dompter les nations, l'or et l'argent, en signe des honneurs dont l'avaient revêtu les deux Empires. À ces emblèmes on ajouta des trophées d'armes prises sur les ennemis, des colliers enrichis de différentes pierres précieuses, enfin les ornements divers dont on décore les palais des rois. Et afin de défendre tant de richesses de la convoitise des hommes, ils massacrèrent les ouvriers employés aux funérailles, leur accordant ainsi un horrible salaire ; de sorte qu'un moment la mort plana sur le corps enseveli et sur ceux qui venaient de l'ensevelir ».

III. Grégoire de Tours, *Decem Libri Historiarum*

(Histoire des Francs. Grégoire de Tours et Frédégaire, trad. M. Guizot, 1861, Paris, Didier)

Livre III, ch. 15

« (...) Or pendant que tout le monde dormait, Léon appela Attale et lorsque les chevaux furent sellés il l'interrogea pour savoir s'il avait une épée. Il répondit : « Je n'ai qu'une toute petite lance. » Mais l'autre entrant dans la maison de son maître se saisit de son écu et de sa framée. »

Livre IV, ch. 1

« La reine Clotilde, chargée d'ans et riche de bonnes œuvres, mourut dans la ville de Tours du temps de l'évêque Injuriosus ; on la transporta à Paris avec un grand cortège de chantres et elle fut ensevelie dans le sanctuaire de la basilique de Saint-Pierre aux côtés du roi Clovis par ses fils (...) ».

Livre V, ch. 40

« Après ces événements Elafius, évêque de Châlons, qui avait été envoyé en Espagne en ambassade pour les affaires de la reine Brunehaut, fut pris d'une fièvre violente et rendit l'âme. On le transporta après sa mort dans sa cité où il fut enseveli ».

Livre VIII, ch. 36

(...) « Tandis que le roi (Childebert) se tenait dans le palais de la ville de Metz et contemplait un jeu, celui d'un animal entouré d'une meute de chiens qui le harcelait, on fait venir Magnovald. (...) C'est alors que celui que en avait reçu l'ordre, le voyait attentif au spectacle, brandit sa hache et lui broya la tête. Il tomba et mourut, puis on le jeta par la fenêtre du palais et il fut enseveli par les siens. »

Livre IX, ch. 9

« Alors ceux qui sur l'ordre qu'ils avaient reçu se tenaient prêts à agir se jettent sur lui avec leurs épées et lui déchiquettent la tête en morceaux si bien, semblait-t-il, qu'elle semblait réduite à l'état de cervelle. Il mourut aussitôt. On le dénuda et on le jeta par la fenêtre, puis on l'ensevelit ».

Livre IX, ch. 10

« Mais sitôt qu'il eut franchi le seuil de sa maison et fait un pas dehors, un homme dans la foule, ayant aussitôt brandi sa lance, lui heurta le front. Or lui (Gontran Bosson), étourdi par ce choc et devenu comme fou, tente de tirer l'épée, mais il est blessé par ceux qui l'entourent avec une telle multitude de lances (...) Les quelques hommes qui étaient avec lui furent aussi tués et exposés ensemble sur le terrain. On eut de la peine à obtenir des princes pour eux qu'ils fussent enterrés. »

IV. Agathias, *Iustiniani Augusti Historia*

(*Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire*. Trad. de M. Cousin. Paris, Damien Foucault, 1685).

Livre II, ch. 3, 3

« Ils ne savent ce que c'est de cuirasse, de cuissards, ni de bracelets, la plupart ont la tête découverte et il y en a très peu qui portent des casques. Ils sont nus par devant et par derrière jusqu'à la ceinture. Ils ont le reste du corps couvert de peaux ou de toile. Ils ne se servent presque point de chevaux, parce qu'ils sont merveilleusement exercés dès leur première jeunesse à combattre à pied selon la coutume de leur pays. L'épée et le bouclier leur pendent au côté gauche. Ils n'ont point de frondes, de dars, d'arcs, de flèches, ni d'autres armes propres à être jetées de loin. Ils se servent principalement de haches qui coupent des deux cotés et de javelots, qui n'étant ni fort grands, ni aussi trop petits, mais médiocres, sont propres et à jeter de loin dans le besoin et à combattre de près. Ils sont tout garnis de lames de fer, de sorte qu'on n'en voit point le bois. Au dessous de la pointe il y a des crochets fort aigus et recourbés en bas en forme de hameçon. Quand le Français est dans une bataille, il jette ce javelot. Que s'il entre dans le corps de l'ennemi il est difficile de l'en retirer à cause des crochets qui sont enfoncés dedans qui causent de grandes douleurs, de sorte que quand la blessure n'aurait pas d'ailleurs été mortelle, elle ne laisse pas de causer la mort. Que si le javelot ne perce que le bouclier, il y demeure attaché et traîne à terre par le bout d'en bas. Il est impossible à celui qui en est frappé de l'arracher à cause des crochets qui le retiennent ; Il ne peut non plus le couper à cause des lames qui le couvrent. Quand le Français voit cela il met le pied sur le tout du javelot et pèse de toute sa force sur le bouclier, tellement que le bras de celui qui le soutient venant à se lasser il découvre la tête et l'estomac ainsi il est aisé au Français de le tuer en lui fendant la tête avec sa hache, ou le perçant d'un autre javelot. Telles sont les armes dont ils se servent et telle est la manière dont ils combattent ».

V. *Vita Vedastis episcopi Atrebatensis*

(*Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, B. Krusch (ed.), 1896, vol. 3. p. 414-427).

« Beatum corpus in medio domi positum, ut mos est omnibus, accipientes feretrum cum ipso sancto corpus, nullatenus eum de loco promovere potuerunt. »

VI. *Sidoine Apollinaire*

Sidoine Apollinaire, Ouvres complètes, Grégoire & Collembert (trad.), t. I, 1836. p. 386-389.

Ep. XXX.

Sidonius Domnitio suo salutem

Tu cui frequenter arma, et armatum, et armatos inspicere jocundum est, quam voluptatem putamus mente conciperes, si Sigismerem regium juvenem, ritu atque cultu gentilitio ornatum, utpote sponsum, seu petitorem, praatorium soceri expetere vidisses ! Illum equus quidem phaleris comptus, imo equi radiantibus gemmis onusti antecedebant vel etiam subsequebantur ; cum tamen hoc magis ibi decorum conspiciebatur, quod praecursoribus suis sive pedissequis pedes et ipse medius incessit, flammeus cocco, rutilus auro, lacteus serico ; tum cultui tanto, coma, rubore, cute concolor. Regulorum autem sociorumque comitantum forma et in pace terribilis ; quorum pedes primi perone setoso talos adusque vinciebantur ; genua, crura suraeque sine tegmine. Praeter hoc, vestis alta, stricta, versicolor, vix appropinquans poplitibus exertis ; manicae sola brachiorum principia velantes ; viridantia saga limbis marginata puniceis ; penduli ex humero gladii balteis supercurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus. Eo quo comebantur ornatu, muniebantur ; lanceis uncatis securibusque missibilibus dextrae refertae, clypeis laevam partem adumbrantibus, quorum lux in orbibus nivea, fulva in umbonibus, ita censum prodebat ut studium. Cuncta prorsus hujusmodi, ut in actione thalamorum non appareret minor Martis pompa quam Veneris. Sed quid haec pluribus ? Spectaculo tali sola praesentia tua defuit. Nam cum spectarem quae tibi pulchra sunt non te videre, ipsam eo tempore desiderii tui impatientiam desideravi. Vale.

Sidonius à son cher Domnitius, salut.

Toi qui aimes les spectacles militaires, la vue des armes et des guerriers, quel n'eût pas été ton plaisir, j'imagine, à voir un prince de sang royal, Sigismer, paré selon l'usage et le luxe de sa nation, se rendre au prétoire de son beau-père, en qualité de futur ou de poursuivant ! Il était précédé de son cheval sellé et caparaçonné. D'autres chevaux marchaient devant et derrière, couverts de brillantes pierreries. Mais, ce

qu'il y avait de plus beau, c'était le jeune prince lui-même, marchant à pied au milieu des gens de sa suite. Il portait un manteau de rouge écarlate sur une tunique de soie blanche brodée d'or ; ses cheveux, son teint, sa peau répondaient par leur couleur à ce riche costume. L'aspect des petits rois et des compagnons qui le suivaient a quelque chose de terrible, même en temps de paix. Leurs pieds étaient liés de bandes de cuir non tanné attachées au-dessus du talon ; leurs genoux, leurs jambes et leurs mollets étaient nus. Ils portaient un justaucorps haut, serré, de couleurs bariolées, descendant à peine à la hauteur du jarret ; les manches ne couvraient que le haut des bras ; leur sayon était vert avec des bandes rouges ; leurs glaives pendaient de leurs épaules retenus par des baudriers, et un ceinturon à têtes de clous serrait leurs robes sur les reins. Ce qui faisait leur parure servait aussi à leur défense. De la main droite ils portaient une lance munie de crocs et une hache de jet ; des boucliers dorés au centre, d'argent à la circonférence, protégeaient leur flanc gauche, et l'éclat de ces métaux attestait leurs richesses en même temps que le soin de leurs armes. Tout enfin était disposé de telle sorte que dans la cérémonie de ce mariage la magnificence de Mars n'était pas inférieure à celle de Vénus. Mais voilà assez de détails. A un tel spectacle il n'a manqué que ta présence. En songeant que tu ne voyais pas ce que tu trouves si beau, j'ai compris moi-même quelle allait être la vivacité de tes regrets.

VII. Liste des figures

Fig.1 Ovriers avec des objets récupérés lors de la mise au jour de sépultures à la carrière Richard, établie à l'emplacement d'une nécropole du Bas-Empire et d'époque mérovingienne près de Novion-Porcien (Ardennes). Source: *L'Ardennais* du 11 mai 1959. 28

Fig.2 Le baron de Baye vers 1880. Ses recherches sur les influences culturelles des peuples orientaux dans le mobilier funéraire ont précédé les études des Grandes Migrations. Photo: Archives du Musée d'Épernay. 30

Fig.3 Le chercheur lorrain Eduard Salin en 1952, année de parution du deuxième volume de son célèbre ouvrage La Civilisation Mérovingienne. Photo: LAM. 30

Fig.4 Le Dr. Meunier examinant des objets provenant des fouilles en Argonne dans son bureau à Lavoye (Meuse), début du XXe siècle (Joffroy, 1974). 31

Fig.5 Les chercheurs ardennais J. Chalvignac et P. Périn avec le maire d'Omont (Ardennes), avec des objets provenant de la nécropole du Bas-Empire. Source: *L'Ardennais* du 7 septembre 1966. 32

Fig.6 Etude de mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine d'après la méthode par permutation matricielle informatisée. (Légoux, Périn & Vallet, 1994). 33

Fig.7 Fouilles archéologiques du site d'Ancy (Aisne) par les familles Millescamps et Marceaux dans la seconde moitié du XIXe siècle (Moreau, 1896) 37

Fig.8 Fouilles archéologiques d'une nécropole d'époque mérovingienne près du village d'Armentières-sur-Ourcq (Aisne) (Moreau, 1896) 38

Fig.9 Le professeur Georges Goury lors d'un cours de préhistoire à l'Université de Nancy (Meurthe-et-Moselle) en 1922. Photo: Monique Lequy 39

Fig.10 Henri Jadart. Gravure de Tristan de Pyege, 1896. 41

Fig.11 Victor Duquenelle (1807-1883). Gravure anonyme. 41

Fig.12 L'instituteur A. Roland, carnet de notes en main, à côté de la sonde champenoise durant la fouille de l'hypogée de Villeneuve-Saint-Vistre (Marne), en 1935. Archives du Musée d'Épernay. 42

Fig.13 Henri Rataux (1868-1940) (Ravaux, 1992). 43

Fig.14 Mme. Perrin de la Boullaye dans son bureau examinant des vases du Bas-Empire provenant des nécropoles du sud de la Champagne (Ravaux, 1992) 43

Fig.15 Le mécène américain J. Pierpont-Morgan (1837-1913). Photo: Hovey, 1912. 46

Fig.16 Objets divers provenant des fouilles d'A. Roland et P. Hu dans la zone des marais de Saint-Gond, exposés au musée Roland à Villevenard (Marne). D'après une carte postale de l'époque. Archives du Musée d'Épernay. 47

Fig.17 Mobilier funéraire d'époque mérovingienne provenant de la nécropole de *Les Ronces* à Villevenard (Marne), aujourd'hui au Musée de Reims. D'après une carte postale de l'époque. Archives du Musée d'Épernay. 48

Fig.18 A. Roland (centre) en compagnie d'A. Brisson (2e gauche) et A. Loppin (3e gauche) avec la sonde champenoise lors d'une sortie de terrain dans les années 1930. Archives du Musée d'Épernay. 52

Fig.19 Le chercheur marnais André Brisson sondant à Aulnay-aux-Planches (Marne), lieudit *La Plaque* en 1937. Archives du Musée d'Épernay. 56

Fig.20 Fouilles d'André Brisson au site de *La Tempête* à Normée (Marne) vers 1936. Photo: Archives du Musée d'Épernay. 57
Fig.21 André Brisson (1902-1979). Photo: Archives du Musée d'Épernay 58
Fig.22 Agustin Roland (1867-1943). Photo: Archives du Musée d'Épernay 58
Fig.23 Les chercheurs J. Dupuis et l'abbé Favret lors d'une excursion à Moronvilliers (Marne). Photo: Archives du Musée d'Épernay 59
Fig.24 A. Brisson (1e gauche) et A. Loppin (droite), avec des objets provenant de leurs fouilles en Champagne, peut-être lors d'une exposition à Châlons-en-Champagme. Photo: Archives du Musée d'Épernay. 60
Fig.25 L'archéologue amateur J. Alexandre lors de l'exploration d'une sépulture à Novion-Porcien (Ardennes). Source: L'Union du 4 mai 1959. 63
Fig.26 H. Gillet lors de l'exploration d'un sarcophage d'époque mérovingienne à Trémont-sur-Saulx (Meuse), en avril 1931. Source: Cahier des notes de fouille. Archives du Musée de Reims. 65
Fig.27 Coupe de relief dans la partie nord de la région d'étude (Lejeune, 2007) 79
Fig.28 Le nord de la Gaule vers 482 à l'avenèment de Clovis (Périn & Feffer, 1997) 203
Fig.29 Topographie funéraire de la Ciuitas Remensium au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 224
Fig.30 Topographie funéraire de la Ciuitas Catuuellanorum au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 227
Fig.31 Topographie funéraire de Lugdunum Clavatum au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 230
Fig.32 Topographie funéraire de la Ciuitas Virdunensis au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 235
Fig.33 Topographie funéraire du secteur d'Arcis-sur-Aube et Pouan-les-Vallées au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 238
Fig.34 Topographie funéraire de l'agglomération de Caturices (Bar-le-Duc) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 239
Fig.35 Topographie funéraire du secteur de Binson au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 240
Fig.36 Topographie funéraire du secteur de Château-Porcien au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 242
Fig.37 Topographie funéraire du secteur de Doulcon (Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 243
Fig.38 Topographie funéraire du secteur de Gourzon (Haute-Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 245
Fig.39 Topographie funéraire du secteur de Mézières (Ardennes) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 247
Fig.40 Topographie funéraire du castrum de Mosomagus (Ardennes) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 248
Fig.41 Topographie funéraire de l'agglomération de Nasium (Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 250
Fig.42 Topographie funéraire de l'agglomération de Perthes (Haute-Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 252
Fig.43 Topographie funéraire du secteur de Vervins au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 254
Fig.44 Topographie funéraire du secteur de Breny (Asine) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 257
Fig.45 Cerny-en-Laonnois (Aisne) - Vieux Cerny, évolution du site 259

Fig.46 Topographie funéraire du secteur d'Épernay et Damery (Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 261
Fig.47 Topographie funéraire du cours supérieur de l'Huîtrelle au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 264
Fig.48 Topographie funéraire du secteur de Dieue-sur-Meuse (Meuse) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 266
Fig.49 Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) - *Les Fontaines*. Paradigme d'association d'habitat polynucléarire-nécropole 267
Fig.50 Topographie funéraire du secteur des marais de Saint Gond au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 269
Fig.51 Topographie funéraire du secteur de Le Meix-Tiercelin (Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 270
Fig.52 Topographie funéraire du secteur de Saint-Dizier - Hoëricourt (Haute-Marne) au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne 272
Fig.53 Cierges (Aisne) - *L'Hommé*. 276
Fig.54 Villevenard (Marne) - *Les Ronces* 277
Fig.55 El Carpio del Tajo (Tolède, Espagne). Plan de la nécropole d'époque wisigothique (milieu Ve-VIIe s.) (Ripoll, 1993) 290
Fig.56 Réconstitution du costume danubien de la femme de la sépulture d'Airan, Calvados (v.400-v.430) (G. Tossello) 460
Fig.57 Duratón (Ségovie, Espagne). Femme de la S79 portant une parure de tradition pontico-danubienne (Molinero, 1948) 482
Fig.58 Formes différentes de porter le costume chez les femmes "germaniques" aux Ve et VIe siècles (Menghin, 1998) 492
Fig.59 Aguilcourt (Aisne) - *L'Homme Mort.* 519
Fig.60
Fig.61 Chalandry (Aisne) - *Les Falises* 524
Fig.62 Chivres-en-Laonnois (Aisne), *lieudit indéterminé* 527
Fig.63 Concevreux (Aisne), *La Templière* 530
Fig.64 Condé-sur-Suippe (Aisne), Village 532
Fig.65 Courbes / Anguilcourt-le-Sart (Aisne), *lieudit indéterminé* 535
Fig.66 Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), *Les Fontaines* 542
Fig.67 Laon (Aisne), *Saint Julien* 545
Fig.68 Landifay-et-Bertaignemont (Aisne), *Vert Donjon* 549
Fig.69 Lizy (Aisne), *Les Vignes de la Montagne* 553
Fig.70 Lucy-Ribemont (Aisne), *Haies Jean Legros* 556
Fig.71 Monceau-le-Neuf – et – Facoucy (Aisne), *Ferme de Murcy* 560
Fig.72 Sissonne – Jeoffrécourt (Aisne), *La Terre aux Luziaux* 564
Fig.73 Versigny (Aisne), *Village* 567
Fig.74 Vorges (Aisne), *La Croix Matras* 572
Fig.75 Vorges (Aisne), *La Croix Matras* 572
Fig.76 Vorges (Aisne), *La Croix Matras* 573
Fig.77 Voyenne (Aisne), *Le Tombois* 575
Fig.78 Wimy (Aisne), *La Justice* 578
Fig.79 Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), *Vaucelle* 582
Fig.80 Chassemy (Aisne), *Au Dessus de Prugny* 585
Fig.81 Cys-la-Commune (Aisne), *La Croix-de Cys* 587
Fig.82 Armentières-sur-Ourcq (Aisne), *Dessus le Clocher* 589

Fig.83 Breny (Aisne), *Le Martroy* 593
Fig.84 Aiguizy (Aisne), *Le Calvaire* 597
Fig.85 Cerseuil (Aisne), *La Terrière* 601
Fig.86 Cierges - Caranda (Aisne), *L'Hommée* 606
Fig.87 Fère-en-Tardenois (Aisne), *Sablonnière* 608
Fig.88 Chooz (Ardennes), Dessous la Montagne 614
Fig.89 Fromelennes (Ardennes), *La Grotte Nichet* 616
Fig.90 Vireux-Molhain (Ardennes), *La Montagne des Vignes* 620
Fig.91 Boulzicourt (Ardennes), *Bétenval* 626
Fig.92 Charleville-Mézières (Ardennes), *Hôpital de Manchester* 632
Fig.93 Villers-Semeuse (Ardennes), *La Cour Brûlée / La Saulsotte* 644
Fig.94 Chéhéry (Ardennes), *Le Trémois* 653
Fig.95 Asfeld-Juzancourt (Ardennes), *Les Tombes* 659
Fig.96 Aubigny-lès-Pothées (Ardennes), *La Croix Ancelet* 661
Fig.97 Écly (Ardennes), *lieudit indéterminé* 664
Fig.98 Mazerny (Ardennes), *Martimont le Chaufour* 667
Fig.99 Neuville-lès-This (Ardennes), *La Forge Maillart* 671
Fig.100 Novion-Porcien (Ardennes), *Carrières de l'Épine* 674
Fig.101 Omont (Ardennes), *Le Moulin* 677
Fig.102 Saulces-aux-Tournelles (Ardennes), *Branvau* 680
Fig.103 Signy-L'abbaye (Ardennes), *Bonhéry* 685
Fig.104 Villers-devant-le-Thour (Ardennes), *lieudit indéterminé* 689
Fig.105 Alland'Hui-et-Sausseuil (Ardennes), *Blanc Mont* 690
Fig.106 Bourcq (Ardennes), *Croix de Saint Léger* 692
Fig.107 Bourcq (Ardennes), *Mohy / Mont Billard* 694
Fig.108 Sorcy-Bauthémont (Ardennes), *Rochefort* 702
Fig.109 Sapogne-sur-Marche (Ardennes), *Vieux Mouty* 705
Fig.110 Mailly-le-Camp (Aube), *La Tomelle* 713
Fig.111 Pouan-lès-Valles (Aube), *Les Prattes* 719
Fig.112 Chamouilley (Haute-Marne), *Village* 728
Fig.113 Gudmont-Villiers (Haute-Marne), *Contrée des Tombes* 730
Fig.114 Perthes (Haute-Marne), *Les Gravieules* 732
Fig.115 Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), *Base Aérienne 113* 736
Fig.116 Saint-Dizier – Hoëricourt (Haute-Marne), *La Tuilerie* 741
Fig.117 Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne), *Les Plantes* 745
Fig.118 Lezéville (Haute-Marne), *Croïy* 751
Fig.119 Bannes (Marne), *Cul de Navailles / Les Brûlés* 757
Fig.120 Rosay – Val-de-Vière (Marne), *La Croisette* 763
Fig.121 L'Épine (Marne), *Melette* 766
Fig.122 Germinon (Marne), *La Folie* 769
Fig.123 Vouciennes (Marne), *Le Maltrat* 775
Fig.124 Blesme (Marne), *Ligne du Chemin de Fer* 777
Fig.125 Courdemanges, (Marne), *lieudit indéterminé* 779
Fig.126 Glannes (Marne), *La Côte du Moulin à Vent* 782
Fig.127 Saint-Chéron – La Verpillière (Marne), *Le Buisson de L'Homme Mort* 785
Fig.128 Alliancelles (Marne), *Les Morderons* 787
Fig.129 Le Fresne (Marne), *Saint-Hilaire-sur-Moivre – Les Garennes* 790

Fig.130 Hans (Marne), *La Justice* 795
Fig.131 Remicourt (Marne), *Le Trou de Loup* 798
Fig.132 Aulnizeux (Marne), *La Vignette* 801
Fig.133 Bergères-les-Vertus (Marne), *La Croix des Vignes* 804
Fig.134 Joches - Coizard (Marne), *La Crayère* 807
Fig.135 Congy (Marne), *Les Châtaigniers* 809
Fig.136 Connantre (Marne), *Argensole* 811
Fig.137 Fère-Champenoise (Marne), *Boulevard du Nord* 820
Fig.138 Normée (Marne), *La Tempête / Plaine des Roserets* 826
Fig.139 Vert-la-Gravelle (Marne), *Le Moulin* 829
Fig.140 Villevenard (Marne), *Les Ronces* 837
Fig.141 Ville-sur-Tourbe (Marne), *lieudit indéterminé* 845
Fig.142 Auménancourt-le-Petit (Marne), *La Chapelle* 847
Fig.143 Chaumuzy (Marne), *Le Chemin de Reims* 853
Fig.144 Épernay (Marne), *Rue du Mont Bernon* 855
Fig.145 Épernay (Marne), lieudit indéterminé 857
Fig.146 Jouy-lès-Reims (Marne), *Les Jaurielles* 861
Fig.147 Ville de Reims (Marne) 868
Fig.148 Selles (Marne), *La Priolée* 872
Fig.149 Sept-Saulx (Marne), *Les Lorrains / La Montelle* 877
Fig.150 Suippes (Marne), *Beau Camp / Saint Rémy* 880
Fig.151 Ville-en-Tardenois (Marne), *lieudit indéterminé* 883
Fig.152 Savigny-sur-Ardres (Marne), *La Croix Cassée* 895
Fig.153 Faux-Fresnay (Marne), *Fontaine Galuche* 897
Fig.154 Bréban (Marne), *Le Pré la Guerre* 902
Fig.155 Margerie-Hancourt (Marne), *Le Tumois* 905
Fig.156 Oyes (Marne), *La Fosse à L'Âne* 915
Fig.157 Pleurs (Marne), *Les Chateliers* 917
Fig.158 Saint – Loup (Marne), *Les Yèbles* 919
Fig.159 Sézanne (Marne), *Faubourg de Vindey* 922
Fig.160 Bar-le-Duc (Meuse), La Côte Sainte Catherine 929
Fig.161 Contrisson (Meuse), *Bois de Braux* 931
Fig.162 Naix-aux-Forges (Meuse) 935
Fig.163 Rembercourt-Sommaisne (Meuse), *La Fontaine des Trois Évêques* 937
Fig.164 Sampigny (Meuse), *L'Alouette* 942
Fig.165 Saudrupt (Meuse), *Le Cercueil* 946
Fig.166 Trémont-sur-Saulx (Meuse), *Platpied* 950
Fig.167 Villotte-sur-Aire (Meuse), *Au Cimetière* 954
Fig.168 Abainville (Meuse), *Derrière le Grand Jardin* 957
Fig.169 Couvertpuis (Meuse), *La Croix Soran* 959
Fig.170 Gondrecourt-le-Château (Meuse), *Sur la Polaine* 961
Fig.171 Charny-sur-Meuse (Meuse), *Côte de Charny* 963
Fig.172 Belleray (Meuse), *Le Clos Catoire* 967
Fig.173 Dieue-sur-Meuse (Meuse), *La Potence* 971
Fig.174 Dieue-sur-Meuse (Meuse), *La Potence* 972
Fig.175 Dieue-sur-Meuse (Meuse), *Le Thumelou* 976
Fig.176 Dugny-sur-Meuse (Meuse), *La Redoute* 977

Fig.177 Forges-sur-Meuse (Meuse), *Bouvrois* 981
Fig.178 Jubécourt (Meuse), *lieudit indéterminé* 983
Fig.179 Lacroix-sur-Meuse (Meuse), *Près de la Ferme de Domrémy* 986
Fig.180 Lavoye (Meuse), *Haie des Vaches* 990
Fig.181 Nixéville-Blercourt (Meuse), *Le Cercueil* 992
Fig.182 Verdun (Meuse), *La Justice* 994
Fig.183 Verdun (Meuse), *La Citadelle* 996
Fig.184 Ville-sur-Cousances (Meuse), *Fosse Reignier* 998

VIII. Liste des cartes

Carte 1. Principaux cours d'eau du nord-est de la France (Devos & Lejeune, 2006). 80
Carte 2. Caractéristiques du soussol de la zone étudiée. Source: IGN France. 81
Carte 3. Caractéristiques géo-physiques du territoire d'étude (Source: Géo, édition française, 2000). 82
Carte 4. Territoires du royaume d'Austrasie vers la fin de la période mérovingienne. En souligné les sites étudiés dans ce travail (Drioux & Leroy, 1876). 85
Carte 5. Situation administrative hypothétique au début de l'époque mérovingienen dans le territoire d'étude. 87
Carte 6. Localisation hypothétique des divers pagi d'époque mérovingienne et principales agglomérations et lieux d'habitat. 96
Carte 7.
Carte 8. Domaines fonciers entre Oise et Meuse ayant expérimenté une occupation au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne. 99
Carte 9. Voies de communication d'époque mérovingienne datées à partir de l'étude des nécropoles. 104
Carte10. Occupation du cours inférieur de la Meuse autour de Givet à l'époque mérovingienne. 106
Carte11. Ocuppation du cours inférieur de la Meuse, la Vence et la Bar à l'époque mérovingienne. 109
Carte12. Ocuppation du cours inférieur de la Meuse autour de Mouzon et l'aire de confluent avec la Chiers à l'époque mérovingienne. 112
Carte13. Occupation de la vallée de l'Aisne moyenne et la Retourne à l'époque mérovingienne 115
Carte14. Occupation du pays rémois à l'époque mérovingienne 122
Carte15. Occupation du cours moyen de l'Aisne, la Meuse et l'Aire autour de la forêt d'Argonne à l'époque mérovingienne 125
Carte16. Occupation de la vallée de la Meuse et la Chiers autour de Stenay et Carignan à l'époque mérovingienne 127
Carte17. Occupation des contreforts du Perthois et les vallées de l'Ante et l'Auve à l'époque mérovingienen 130
Carte18. Occupation de la vallée de la Marne moyenne autour de Châlons-en-Champagne 134
Carte19. Occupation du Porcien à l'époque mérovingienne 139
Carte20. Occupation du Laonnois à l'époque mérovingienne 146
Carte21. Occupation du cours inférieur de la Vesle et aire du confluent avec l'Aisne à l'époque mérovingienne 149
Carte22. Occupation du Tardenois à l'époque mérovingienne 153
Carte23. Occupation du cours inférieur de l'Ourcq à l'époque mérovingienne 155
Carte24. Occupation de la vallée de la Marne moyenne autour de Château-Thierry à l'époque mérovingienne 157
Carte25. Occupation de la vallée de la Marne moyenne, la Superbe et la Vaure à l'époque mérovingienne 160
Carte26. Occupation de l'aire méridionale des marais de Saint-Gond à l'époque mérovingienne 162
Carte27. Occupation des vallées de la Maurienne, la Somme-Soude, la Surmelin 166

et marais de Saint-Gond à l'époque mérovingienne
Carte28. Occupation de la vallée moyenne de l'Aube, l'Huîtrelle et la Semoine à l'époque mérovingienne 169
Carte29. Occupation du cours supérieur de l'Aube autour de Bar-sur-Aube et Brienne-le-Château à l'époque mérovingienne 173
Carte30. Occupation du Perthois à l'époque mérovingienne 178
Carte31. Occupation de l'aire autour du confluent de la Marne avec l'Ornain autour de Vitry-le-François et Ponthion à l'époque mérovingienne 180
Carte32. Occupation de la vallée de l'Ornain et les sources de la Saulx à l'époque mérovingienne 182
Carte33. Occupation du pays du Barrois à l'époque mérovingienne 187
Carte34. Occupation des vallées de la Meuse, l'Aire et la Cousance à l'époque mérovingienne 195
Carte35. Lieux de trouvaille de restes d'équidés en contexte funéraire dans le territoire d'étude 305
Carte36. Sites où l'on a documenté du mobilier exogène dans la zone étudiée 477
Carte37. Lieux de trouvaille d'éléments de costume de type danubien entre les ciuitas de Reims et Soisson 494
Carte38. Quelques sites ayant livré du mobilier appartenant au niveau I de la phase ponthique-danubienne 495
Carte39. Quelques sites ayant livré du mobilier appartenant au niveau II de la phase ponthique-danubienne 496

IX. Liste des graphiques

Graph.1	Rapport de continuité du peuplement (par département) entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne	199
Graph.2	Rapport chronologique du peuplement dans le territoire d'étude d'après les sources documentaires et l'archéologie funéraire	205
Graph.3	Graphique 3. Rapport chronologique du peuplement à partir des associations entre les nécropoles et les lieux d'habitat	207
Graph.4	Rapport chrono-topographique des lieux d'inhumation dans le territoire d'étude	283
Graph.5	Chrono-typologie de réoccupation des espaces d'habitat et funéraires	287
Graph.6	Typologie des aménagements funéraires documentés entre Oise et Meuse (Ve-VIIIe siècle)	333
Graph.7	Chrono-typologie des sépultures au début de l'époque mérovingienne (v.440-v.610) entre Oise et Meuse	334
Graph.8	Comparaison des modèles d'interprétation ethnique en archéologie (Fernández-Götz, 2009)	437

X. Liste des planches

Pl.1. Plaque-boucles de ceinture à cabochons de tradition pontico-danubienne attestées entre Oise et Meuse dans la phase MA1 (v.480-v.530). 497
Pl.2. Plaque-boucles de ceinture diverses de tradition pontico-danubienne attestées entre Oise et Meuse dans la phase MA1 (v.480-v.530). 498
Pl.3. Plaque-boucles de ceinture à alvéoles de tradition pontico-danubienne attestées entre Oise et Meuse et leurs parallèles en Espagne, phase MA1 (v.480-v.530). 499
Pl.4. Elements de costume et de parure de tradition pontico-danubienne attestés entre Oise et Meuse (v.425-v.530). 500
Pl.5. Objets de tradition pontico-danubienne attestés entre Oise et Meuse et parallèles en Europe, phase Untersiebenbrunn (v.375-v.450). 501
Pl.6. Typo-chronologie des objets de parure et vestimentaires provenant des ensembles funéraires de la P. Ibérique correspondant à la phase du Mérovingien Ancien en Gaule du nord (Ripoll, 1987). 502
Pl.7. Elements de costume appartenant au niveau II du mobilier funéraire d'époque wisigothique dans la P. Ibérique (Ripoll, 1998). 503
Pl.8. Elements de costume appartenant au niveau III du mobilier funéraire d'époque wisigothique dans la P. Ibérique (Ripoll, 1998). 504
Pl.9. Fibules aquiliformes de tradition gothique provenant de contextes funéraires de Gaule et Hispanie, phase MA1 (v. 480-530). 505

INDEX

A

Agathias, 365, 372, 440, 449, 487, 1065, 1074
Agericus, 188, 232, 233
Alains, 68, 331, 374, 380, 443, 450, 451, 453, 470, 487, 1057
  alano, 68, 331, 374, 380, 443, 450, 451, 452, 453, 470, 487, 1057
Alamans, 84, 288, 376, 443, 446, 448, 451, 479, 1031, 1055, 1057
Alaric, 489
Amalaric, 475
Aravatius, 218, 345
Armbrustfibeln, 15, 484
Attila, 345, 716, 760, 1031, 1032, 1070
Attolus, 213, 222, 864
Austrasie, 92, 217, 720, 735, 738, 858, 1029, 1036, 1048, 1049, 1052, 1053, 1084

B

Bathilde, 414, 1030
Bertille, 414
Blechfibeln, 15, 374, 449, 458, 462, 463, 465, 466, 468, 471, 473, 474, 475, 479, 483, 484, 488, 813, 1010, 1038
Brunehaut, 488, 581, 588, 1009, 1072
Bucellin, 489
Bügelringfibeln, 15, 469, 484
Burgondes, 83, 84, 434, 440, 441, 446, 451, 479, 488, 1052, 1055, 1057

C

Champs Catalauniques, 51
Childéric, 30, 83, 303, 330, 345, 387, 415, 456, 547, 557, 586, 594, 602, 641, 650, 671, 694, 700, 716, 779, 964, 1013, 1014, 1028, 1029, 1030, 1032, 1036, 1055, 1061, 1062, 1063
Clodoswinthe, 488
Clovis, 28, 67, 83, 84, 94, 95, 113, 117, 143, 148, 188, 201, 204, 249, 256, 288, 289, 335, 374, 416, 450, 489, 492, 507, 527, 546, 548, 556, 563, 579, 582, 584, 586, 590, 602, 607, 641, 650, 671, 694, 700, 777, 779, 799, 810, 906, 966, 1007, 1028, 1029, 1030, 1032, 1036, 1055, 1060, 1061, 1062, 1063, 1072, 1079
Constantin, 83, 547, 557, 586, 602, 645, 716, 770, 931, 964, 1029
Crimée, 400, 462, 464, 465, 467, 469, 471, 473, 474, 485, 486

D

danubien, 202, 205, 419, 447, 449, 457, 462, 464, 465, 466, 468, 470, 471, 472, 475, 476, 478, 484, 485, 487, 488, 489, 490, 492, 507, 556, 582, 715
Dioclétien, 83

E

ethnicité, 1, 71, 100, 196, 431, 432, 433, 434, 436, 437, 440, 444, 449, 452, 454, 486, 506
étranger, 6, 188, 362, 1052, 1055
exogamie, 455, 478, 488, 492, 1060

F

Flodoard, 91, 97, 116, 117, 135, 140, 150, 163, 179, 220, 222, 596, 825, 828, 858, 864, 966, 1065
Fortunat, 66, 91, 117, 147, 188, 347, 1003, 1066
Francs, 67, 68, 83, 84, 101, 201, 203, 264, 275, 278, 288, 289, 293, 341, 358, 362, 364, 365, 366, 370, 372, 376, 434, 440, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 455, 456, 461, 479, 488, 700, 954, 1016, 1028, 1030, 1036, 1038, 1042, 1043, 1048, 1053, 1055, 1056, 1057, 1059, 1060, 1065, 1072

G

Galswinthe, 347, 488
Germains, 404, 441, 442, 443, 454, 461, 481, 483, 489
Goths, 83, 191, 288, 345, 376, 434, 436, 438, 440, 441, 443, 444, 446, 449, 451, 454, 455, 462, 470, 475, 478, 479, 480, 483, 485, 487, 488, 489, 491, 771, 1005, 1014, 1031, 1039, 1053, 1056, 1058, 1059, 1060, 1070
Grandes Migrations, 1, 14, 51, 68, 76, 415, 431, 432, 435, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 456, 457, 461, 479, 480, 481, 492, 506, 814, 1003, 1005, 1013, 1014, 1023, 1026, 1027, 1029, 1031, 1043, 1054, 1057, 1078
Grégoire de Tours, 66, 91, 126, 147, 152, 179, 189, 218, 255, 299, 341, 345, 346, 347, 364, 374, 588, 1030, 1043, 1052, 1056, 1065, 1066, 1072, 1076

H

Hérules, 441, 449, 1031
Hincmar, 91
Historia Gothorum, 488, 489, 1002
Historia Remensis Ecclesiae, 91, 97, 117, 140, 163, 220, 858, 1002, 1065
Huns, 251, 345, 374, 380, 448, 449, 450, 451, 452, 455, 487, 1070

I

J

Jordanes, 345, 487, 1070

K

Kosino, 464, 465, 466

L

Leuthari, 489
Liber Historiae Francorum, 1002
limes, 1035
Litus Saxonicum, 306, 456
Lombards, 227, 462, 479, 1029, 1031
Lupus, 916

M

Majorien, 84
memoria, 188, 209, 210, 214, 220, 222, 240, 787
migration, 69, 203, 434, 455, 456, 465
Mosomagus, 211, 247

N

Napoléon III, 34, 51
Neustrie, 543, 545, 1031, 1048, 1062
Notitia dignitatum, 1002, 1066
Notitia Galliarum, 1002

O

Ostrogoths, 440, 444, 455, 485, 771, 1031

P

Pactum Leges Salicae, 292, 315, 321, 331, 344, 412, 1066, 1068
parentèle, 71, 84, 293, 335, 426, 440, 506, 713, 736
Plattengräber, 12, 324

Q

R

Radegonde, 290, 346, 414
Regnum Francorum, 214, 1055, 1061, 1062, 1063
Reihengräber, 290, 445
Reihengräberfelder, 11, 288, 292, 445
Remi, 93, 97, 113, 118, 132, 140, 143, 144, 148, 174, 210, 212, 217, 218, 219, 221, 222, 226, 231, 516, 548, 643, 646, 649, 652, 671, 680, 690, 778, 834, 836, 842, 850, 852, 863, 864, 891, 1033, 1034
Res Gestae, 1003, 1065
Ruges, 1031

S

saint André, 10, 227
saint Julien, 10, 15, 143, 221, 228, 301, 457, 470, 540, 864, 865, 1080
saint Loup, 17, 18, 128, 794, 916, 1082
saint Martin, 10, 11, 108, 136, 219, 233, 541, 542, 544, 991
saint Maur, 10, 11, 189, 222, 232
saint Maurice, 10, 222
saint Memmie, 10, 226
saint Nicaise, 10, 36, 40, 42, 47, 49, 210, 213, 218, 219, 299, 765, 768, 800, 901
saint Oricle, 124
saint Remi, 10, 93, 97, 113, 116, 118, 131, 135, 140, 143, 144, 148, 174, 189, 218, 221, 257, 548, 643, 646, 649, 652, 671, 680, 690, 814, 852, 864, 865, 1034
saint Saturnin, 11
saint Sinice, 10, 213, 219, 864
saint Sixte, 10, 213, 219, 864
saint Vaast, 347, 348
saint Victor, 11, 168, 232
saint Walfroy, 17, 126, 702
Sântana de Mureş, 441
Sarmates, 51, 68, 331, 374, 441, 442, 446, 448, 452, 1014, 1040, ,
Saxons, 448, 455, 488
Sidoine Apollinaire, 10, 213, 219, 374, 864, 1052, 1066, 1076
Skires, 441, 443, 1031
steppes, 277, 302, 329, 331, 362, 373, 374, 380, 443, 448, 449, 451, 453, 487, 737
Suèves, 83, 440, 443, 1031
Syagrius, 83, 464, 1013

T

Tcherniakhov, 329, 411, 414, 441, 446, 448, 461, 478, 484, 1014, 1056, 1057
Théodebald, 489, 930
Théodebert, 489, 527, 864
Théodose, 212, 1030, 1032
Thierry, 140, 188, 858, 864
Totenbaum, 12, 328
tumulus, 12, 330

U

Untersiebenbrunn, 202, 381, 419, 449, 450, 453, 461, 464, 483

V

Valentinien, 83, 421, 708, 830, 879
Vandales, 83, 219, 440, 443, 454
Vitonis, 188
Vouillé, 364, 450, 1028, 1059

W

wisigothique, 289, 298, 438, 454, 455, 465, 474, 484, 485, 486, 488, 489, 492, 1011, 1014, 1060
Wisigoths, 288, 436, 440, 441, 444, 446, 475, 485, 487, 488, 489, 491, 1005, 1031, 1053, 1056, 1058, 1059, 1060, 1070
Wulfoald, 189, 191

Nécropoles et peuplement dans le nord-est de la Gaule aux Ve-VIe siècles : espaces, pratiques funéraires et identités.

Les nécropoles constituent un élément essentiel dans l'étude des caractères définitoires du peuplement et des rituels de la mort dans les sociétés d'entre la fin du Bas-Empire et le début de l'époque mérovingienne (Ve-VIe siècles). Dans le nord de la France, l'archéologie d'époque mérovingienne s'est développée rythmée par les découvertes effectuées depuis le XIXe siècle, au même temps que les sociétés savantes, les musées et congrès scientifiques faisaient leur apparition. À travers l'étude des nécropoles ont peut tracer des lignes essentielles dans l'analyse du peuplement urbain et rural pendant l'Antiquité tardive entre Oise et Meuse. Leur étude permet aussi d'observer des changements éventuels opérés dans la dynamique des relations entre les vivants et les morts à partir de la topographie funéraire et son évolution. Ces rapports trouvent leur expression maximale dans les rituels funéraires, considérés comme l'ensemble des pratiques destinées à exprimer les croyances d'un groupe culturel déterminé. D'autre part, le phénomène de l'inhumation habillée et sa conséquence immédiate qui représente la présence du mobilier dans les sépultures, permet d'aborder les rapports socio-économiques des communautés à travers l'expression matérielle d'un ensemble de phénomènes tels la compétitivité, la solidarité ou l'assimilation culturelle. Un des aspects fondamentaux, issu de l'analyse du mobilier funéraire, regarde la caractérisation des éléments de parure d'influence exogène, une question qui renvoie au concept d'ethnicité à l'époque des Grandes Migrations et les possibilités de l'archéologie à l'heure de déterminer l'identité culturelle des inhumés.

Cemeteries and settlement between Oise and Meuse (5th-6th.): Spaces, Burial Practices and Identities.

Cemeteries are an essential element in the study of the defining characters of the settlement and death rituals in societies within the end of the Lower Empire and the beginning of the Merovingian period (fifth-sixth centuries). In northern France, Merovingian archaeology developed punctuated by discoveries made since the nineteenth century, at the same time as the learned societies, museums and scientific conferences were appearing. Through the study of cemeteries may have drawn the main lines in the analysis of urban and rural settlement during late antiquity between Oise and Meuse. Their study also observes any changes of the dynamics of relationships between the living and the dead from the funeral topography and its evolution. These reports find their maximum expression in funeral rituals, considered all as practices to express the beliefs of a particular cultural group of people. On the other hand, the phenomenon of burial dressed and its immediate consequence is that the presence of the furniture in burials, can address the socio-economic relations of communities through the expression of a set of physical phenomena such competitiveness, solidarity and cultural assimilation. A fundamental aspect from the analysis of the grave goods looks characterization ornamental elements with exogenous influence, a question that refers to the concept of ethnicity in the Migration Period and the possibilities of archaeology to determine the cultural identity of buried people.

Discipline : Archéologie, Ethnologie, Préhistoire.

Mots-clés : nécropoles, peuplement, Gaule mérovingienne, pratiques funéraires, identités.

Keywords: cemeteries, settlement, Merovingian Gaul burial practices, identities.

Université de Reims Champagne-Ardenne – EA 2616 – CERHIC. Bâtiment 13 Recherche - 57 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS